

LIVRE ROUGE DE
LA FLORE MENACÉE
DE FRANCE

Tome I : ESPÈCES PRIORITAIRES

INSTITUT D'ÉCOLOGIE ET DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ
SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL

COLLECTION PATRIMOINES NATURELS - VOLUME N° 20

Série Patrimoine génétique

LIVRE ROUGE DE LA FLORE MENACÉE DE FRANCE

Tome I : ESPÈCES PRIORITAIRES

COORDINATION NATIONALE :

Louis OLIVIER*, Jean-Paul GALLAND**, Hervé MAURIN***

- * Directeur-adjoint du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire botanique national de Porquerolles
- ** Chargé de mission Flore à la Direction de la nature et des paysages (Ministère de l'Environnement)
- *** Directeur-adjoint de l'Institut d'Écologie et de gestion de la biodiversité, chef du Service du patrimoine naturel (MNHN)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

Jean-Pierre ROUX*

* Chargé de mission au Conservatoire botanique national de Porquerolles

OUVRAGE RÉALISÉ AVEC LA COLLABORATION DE NOMBREUX BOTANISTES,
AUTEURS ET COAUTEURS DES FICHES DE SYNTHÈSE

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE PORQUEROLLES
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Paris, 1995

Edité par le MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
INSTITUT D'ÉCOLOGIE ET DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ
SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL

En coédition avec le CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE PORQUEROLLES
et le MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION DE LA NATURE ET DES PAYSAGES

CETTE PUBLICATION CONSTITUE LE VOLUME 20 DE LA
COLLECTION PATRIMOINES NATURELS,
Série Patrimoine génétique.

Chef de Service du patrimoine naturel, responsable des publications :
Hervé MAURIN

Coordination technique : J.-P. ROUX

Coordination administrative : M.-O. CORDIER (Conservatoire botanique national de Porquerolles)

Saisie du texte et mise en page : M. ROBERT, C. CUOC (Conservatoire botanique national de Porquerolles)

Maquettisme et PAO : L. DAUVIN (Service du patrimoine naturel, IEGB/MNHN)

Traitement informatique : J.-F. BRULARD (Service du patrimoine naturel, IEGB/MNHN)

ILLUSTRATIONS

Couverture : *Centaurea corymbosa* Pourret (photo Conservatoire botanique national de Porquerolles)

Narcissus triandrus L. subsp. *capax* (Sweet) D.A. Webb (photo Conservatoire botanique national de Brest)

Intérieur : Dessins de Dominique MANSION reproduits avec l'aimable autorisation des auteurs de la Flore forestière française, guide écologique illustré (RAMEAU J.-C. et al.) et de l'Atlas de la flore des Hautes-Alpes (CHAS E.) :

	page
<i>Vicia cusnae</i> Foggi & Ricceri.	xiii
<i>Saxifraga exarata</i> Vill. subsp. <i>delphinensis</i> (Ravaud) Kerguélen	xxiv
<i>Centorium favargerii</i> Zeltner	xxv
<i>Campanula cervicaria</i> L.	lxii
<i>Iberis aurosica</i> Chaix subsp. <i>aurosica</i>	lxxx
<i>Astragalus alopecurus</i> Pallas	lxxxviii
<i>Dracocephalum austriacum</i> L.	xc
<i>Linnaea borealis</i> L.	cxxi
<i>Betula nana</i> L.	cxxxv
<i>Hierochloë odorata</i> (L.) P. Beauv.	cxxxvi
<i>Geum heterocarpum</i> Boiss.	cxxxviii
<i>Trifolium saxatile</i> All.	cxl
<i>Aethionema thomasianum</i> Gay	clix
<i>Eryngium alpinum</i> L.	clxi
Diagrammes : <i>Primula halleri</i> J.F. Gmelin	lix
Culs de lampe : plantules de <i>Saxifraga exarata</i> Vill. subsp. <i>delphinensis</i> (Ravaud) Kerguélen	

Copyright © 1995 by Secrétariat de la faune et de la flore
Museum national d'histoire naturelle
57, rue Cuvier - 75231 PARIS CEDEX 05

ISSN : 1158 - 422 X
ISBN : 2 - 86515 - 092 - 5

Dépot légal Août 1995

REMERCIEMENTS

Le Livre rouge de la flore menacée de France est avant tout une oeuvre collective. Sa réalisation a nécessité la collaboration de plusieurs dizaines de botanistes tant professionnels qu'amateurs. Aussi, nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements :

- à tous les participants aux travaux du Comité de pilotage du Livre rouge qui a réuni, outre les trois coordinateurs et le secrétaire de rédaction de l'ouvrage :

- G.-G. AYMOUNIN; A. BAUDIÈRE; F. BIORET; J.-P. BOIVIN; M. BOUDRIE; G. BOSCH; M. BOTINEAU; M. BOURNÉRIAS; E. CHAS; F. COLAS-BELCOUR; J.-P. DALMAS; M. DELMAS; R. DESCHÂTRES; P. DUPONT; J. FAIN; J.-M. FAVRE; J. GAMISANS; J.-M. GÉHU; P. GILLOT; R. GUERY; D. JORDAN; C. LAHONDÈRE; J.-J. LAZARE; A. LECOINTE; J.-Y. LESOUEF; D. MALENGREAU; R. MOLINIER(†); D. MOREL-AUROUX; S. MULLER; L. NOLL; J.-M. PARDE; P. QUEZEL; D. RICHARD; C. SASTRE; J. TERRISSE; P. VALCK; A. VILKS,

- ainsi qu'à l'équipe du Secrétariat de la faune et de la flore qui a suivi les travaux du Comité, et tout particulièrement F. de BEAUFORT(†) qui en a initié le principe,

- à tous les auteurs et coauteurs des fiches de synthèse :

- les Conservatoires botaniques nationaux :

- Conservatoire botanique national de Bailleul (J.-M. GÉHU; V. BOULLET; F. HENDOUX; C. CHOISNET; F. DUHAMEL),

- Conservatoire botanique national de Brest (J.-Y. LESOUEF; N. ANNEZO; S. MAGNANON; D. MALENGREAU),

- Conservatoire botanique national de Gap-Charance (J.-P. DALMAS, L. GARRAUD),

- Conservatoire botanique national de Nancy (J.-M. FAVRE, G. SEZNEC),

- Conservatoire botanique national de Porquerolles (A. ABOUCAYA),

- l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse (I. GUYOT ; A. FRIDLINDER),

- l'Agence pour l'étude et la gestion de l'environnement (D. JORDAN),

- l'Association Antoine Risso,

- Écologie faune, flore Auvergne (J. FAIN),

- le Jardin botanique de la ville de Nice (G. ALZIAR),

- le Parc national du Mercantour,

-M. BALAYER; Ca. BERNARD; C. BERNARD; F. BIORET; G. BOSCH; M. BOUDRIE; M. BOURNÉRIAS; R. DEJEAN; M. DELMAS; P. DONADILLE; G. DUCERF; B. DUMEIGE; P. DUPONT; R. ENGEL; G. FABRE; C. FIGUREAU; D. FILOSA; J. GAMISANS; P. GILLOT; R. GUERY; J. JULLIAN; F. LAGARDE; C. LAHONDÈRE; A. LAVAGNE; J.-J. LAZARE; A. LECOINTE; O. MADON; F. MÉDAIL; J. MOLINA; Y. MORVANT; S. MULLER; Y. ORSINI; J.-L. POLIDORI; J. PRUDHOMME; J.-P. REDURON; P. RICHARD; G. RIVIÈRE; A. ROCCHIA; J.-M. ROYER; J. SALABERT; R. SALANON; A. TROTTEREAU; D. TYTECA,

- à tous les botanistes qui ont contribué à la rédaction des fiches de synthèse :

-J. ALPHAND; P. AUBIN; M. BAFFRAY; M. BARBERO; Y. BARON; A. BAUDIÈRE; A. BERNARD; J.-C. BERNIER; F. BILLY; L. BOREL; F. BOTTÉ; J. BOUCHARD; J.-C. BOUZAT; J.-P. CHABERT; C. CHAFFIN; A. CHARRAS; E. CHAS; R. CORILLION; J.-J. CORRE(†); M. DAUDON; J. DAUGE; P. DAUPHIN; R. DAUNAS; R. DESCHÂTRES; B. DIDIER; G. DUTARTRE; J.-C. FELZINES; J.-P. FERRY; E. GAVAZZI; F. GEISSERT; A. GIRAUD; C. GOMEZ-CAMPO; E. GRENIER; G. GUENDE; L. GUERBY; J.-C. JACOB; D. JEANMONOD; M. KERGUÉLEN; J.-P. KLEIN; J. LAMBINON; J.-E. LOISEAU; D. MALTHIEU; G. MARCOUX; P. MAUBERT; P. MOUTTE; G. PARADIS; M. PASCAL; P. PLAT; J.-

- F. PROST; P. QUÉZEL; J.-C. RAGUÉ; V. RASTETTER; A. TERRISSE; J. TERRISSE; J. TIMBAL; J.-M. TISON; E. VALLE; J.-C. VILLARET; J. VIVANT; J.-R. WATTEZ; B. YUNGMANN,
- à J.-Y. LESOUËF; P. DUPONT; J.-J. LAZARE; J.-M. TISON et P. CHABERT, qui ont accepté de relire l'ensemble des fiches de synthèse,
 - à D. JEANMONOD; F. ALLAIS; N. ANNEZO et G. SEZNEC, dont les recherches et vérifications nous ont facilité le traitement de l'importante bibliographie,
 - à E. CRÉGUT et P. MOULET qui ont mis à notre disposition le fonds bibliographique du Musée Requien d'Avignon,
 - à G. BOSCH, qui a apporté des compléments importants à l'occasion de la relecture des fiches de synthèse et dont les remarques toujours très judicieuses ont abouti à des conclusions déterminantes sur des taxons à problème,
 - à A. ABOUCAYA, dont la connaissance de la flore méditerranéenne nous a été d'une aide précieuse dans nos recherches,
 - à F. MÉDAIL, qui nous a permis d'affiner et de compléter nos données sur les taxons méditerranéens et d'en préciser les grandes unités syntaxonomiques,
 - à L. GARRAUD, J. MOLINA et M. BALAYER dont nous avons pu apprécier la grande disponibilité,
 - à M. ROBERT, qui a assuré la très lourde tâche de dactylographie de l'ensemble de l'ouvrage,
 - à M.-O. CORDIER qui a toujours su nous apporter l'appui logistique indispensable,
 - à L. DAUVIN, J.-F. BRULARD et F. REFAIT, pour la formalisation de la maquette de l'ensemble de l'ouvrage,
 - à E. GAVAZZI, pour la validation des tableaux concernant la réglementation et la relecture des index,
 - à tous les botanistes qui ont contribué directement ou indirectement à ce travail, et en particulier ceux dont les noms nous ont été transmis :
 - Y. ALBERTUS; Y. ALLION; R. AURIAULT; B. BARGAIN; R. BEHR; P. BERTHET; H. BESANCON; G. BONNIN; ; J. BORRUT; M. BOUCHET; A. BOURASSEAU; J.-B. BOUZILLÉ; P. BRESOLES; M. BREISTROFFER(†); Y. BRIEN J.-C. BRUNEEL; M. BUCKEL; R. CARBIENER; J. CARRERAS; A. CARILLO; R. CÉZARD; J. CHAIB; A. CHARPIN; B. CLÉMENT; B. DANGIEN; P. DANTON; P. DARDAINE; P. DELAHAYE; Pr. J. DEXHEIMER; L. DIARD; J. DULONG; A. DUPONT; G. DURRIEU; L. DURIN; J. DUVIGNEAUD; R. ESTÈVE; J. ESTRADÉ; T. FARRAS; R. FEUGA; A. FOL; X. FONT; B. de FOUCAULT; P.-N. FRILEUX; Pr. A. GAGNIEU; G. GANGLOFF; R. GARARRA; A. GESLOT; M. GHERLESQUIN; M. GODEAU; M. GRUBER; M. GUYOT; J.-C. HAYON; M. JACAMON; Pr. P. JAEGER; B. JARRI; P. JOUET; P. JULVE; É. KAPP(†); P. KUPFER; M. LAINZ; M. LANGLOIS; M. LECONTE; C. LENZ; O. LEROUX; P. LIEUTAGHI; C. LOUIS; F. MANGENOT; O. MANNEVILLE; R. MARCIAU; P. MAYOUX; M. MAZARS; L. MOUZE(†); J. NINOT; F. NOBLE; G. OCHSENBEIN; J.-M. PARDE; G.-H. PARENT; H. PARRIAUD; J.-P. PERNET; D. PETIT; D. PHILIPON; M. PIRON; R. PRELI; J.-C. RAMEAU; P. RAPAPORT; J.-M. RICHARD; J. SANÈGRE; J. SAPALY; A. SCHMITT; G. SULMONT; M.-J. TRIVAUDEY; J.C. VADAM; F. VIGNON; M. VOGIN; M. WANLIN; J. WERNO(†),
 - à toutes les personnes, trop nombreuses sans doute, qui ont été oubliées, en leur demandant de bien vouloir nous en excuser.

Les coordinateurs.

SOMMAIRE

Préface de <i>J.-M. de BENITO</i>	ix
Avant-propos d' <i>H. MAURIN</i>	xi
<i>Avertissement</i>	xiv
Introduction	xv
Chapitre I : Pourquoi un Livre rouge ?	xvi
I. 1. Les nouveaux enjeux de la biodiversité. L'importance de la flore	xvi
I. 2. Des listes rouges aux Livres rouges	xvi
I. 3. Les Livres rouges en France et les travaux du Secrétariat de la faune et de la flore du Museum national d'histoire naturelle	xvii
I. 4. Historique du Livre rouge sur la flore	xvii
I. 4. 1. Les précurseurs en France	xvii
I. 4. 2. Le colloque de Brest : un tournant	xviii
I. 4. 3. Le Livre rouge de la flore vasculaire menacée	xix
I. 4. 3. 1. Les objectifs assignés	xix
I. 4. 3. 2. Bien identifier les urgences en matière de conservation	xix
I. 4. 3. 3. Les Livres rouges sont-ils des notices nécrologiques ?	xx
I. 4. 3. 4. Prendre en compte les « <i>espèces à responsabilité patrimoniale</i> »	xx
I. 4. 3. 5. Gérer les espèces ou gérer des écosystèmes ?	xx
I. 4. 4. La contribution des botanistes amateurs et du Comité de pilotage	xx
Chapitre II : Présentation du Livre rouge de la flore menacée de France	xxi
II. 1. Un ouvrage en deux tomes	xxi
II. 2. La nomenclature utilisée	xxi
II. 2. 1. La systématique	xxi
II. 2. 2. Les limites des classifications populaires	xxii
II. 2. 3. Les choix nomenclaturaux du Livre rouge de la flore menacée	xxiii
II. 2. 3. 1. Les raisons du choix	xxiii
II. 2. 3. 2. Les choix nomenclaturaux	xxiv
Chapitre III : Listes des espèces citées dans le Livre rouge de la flore menacée de France ...	xxv
III. 1. Listes des espèces citées dans les tomes I et II	xxv
III. 2. Listes thématiques, index et références bibliographiques du tome I (espèces prioritaires) ..	xxv
Chapitre IV : Les fiches descriptives par espèce	xxvi
IV. 1. Un document d'auteur(s), souvent complété par des informations émanant d'un réseau de botanistes	xxvi
IV. 2. Les rubriques commentées :	xxvi
- présentation d'une fiche type	
- tableaux 1 à 7	
IV. 3. Les lacunes dans la connaissance	xxxix
IV. 3. 1. Les études chorologiques	xxxix
IV. 3. 2. Les études caryologiques	xl
IV. 3. 3. Les études de biologie de la reproduction	xli
IV. 3. 4. Les études de variabilité	xli
IV. 3. 5. Les études écologiques	xlii
Chapitre V : Le Livre rouge en quelques chiffres	xliii
V. 1. Les catégories patrimoniales	xliii
V. 2. Les catégories du Livre rouge de l'U.I.C.N.	xliv
V. 3. Les habitats des espèces	xliv
V. 4. Les menaces	xlvi

V. 5. Examen comparatif des différentes catégories d'endémiques	xlvii
V. 5. 1. Les catégories d'endémiques et les catégories U.I.C.N.	xlvii
V. 5. 2. Les catégories d'endémiques et leurs habitats	xlviii
V. 5. 3. Les catégories d'endémiques et les menaces	xlx
Chapitre VI : Un patrimoine à gérer	I
VI. 1. Du sauvetage à la gestion	I
VI. 2. Un patrimoine à gérer	I
VI. 2. 1. Gérer les habitats	li
VI. 2. 2. Quelques exemples de gestion de l'habitat chez des espèces du Livre rouge	lii
VI. 2. 3. Gérer la variabilité	liii
VI. 2. 4. Quelques exemples de gestion d'étude de la variabilité chez des espèces du Livre rouge	liiii
VI. 3. La conservation <i>ex situ</i> : le complément indispensable pour les espèces menacées	liv
VI. 4. L'accompagnement de la conservation	liv
VI. 5. Les Conservatoires botaniques nationaux : un partenaire pour la gestion de la flore menacée	lv
Chapitre VII : Cartes et diagrammes	lvi
Carte de localisation des taxons disparus	lvi
Carte de localisation des taxons menacés (espèces prioritaires) :	
- synthèse des observations antérieures à 1970	lvii
- synthèse des observations postérieures à 1970	lviii
Diagramme du nombre de taxons menacés (espèces prioritaires) :	
- par catégorie patrimoniale	lix
- par catégorie U.I.C.N.	lix
- par groupe d'habitats	lx
- par type de menace	lx
Annexes I :	lxi
Annexe I.1. Liste générale des taxons du tome I (espèces prioritaires)	lxiii
Annexe I.2. Liste provisoire des taxons du tome II (espèces à surveiller)	lxvii
Annexe I.3. Liste des taxons du tome I (espèces prioritaires) par catégorie patrimoniale	lxxii
Annexe I.4. Liste des taxons du tome I (espèces prioritaires) par cotation de rareté/régression U.I.C.N. pour la France.	lxxvi
Annexe I.5. Liste des taxons du tome I (espèces prioritaires) par réglementations internationales	lxxxii
Annexe I.6. Liste des taxons du tome I (espèces prioritaires) par protections nationale, régionales et départementale	lxxxii
Fiches de synthèse	lxxxvii
Ensemble des fiches descriptives par espèce	1 à 486
Annexes II :	lxxxix
Annexe II.1. Bibliographie :	
- références de base	xcii
- références complémentaires	xciii
Annexe II.2. Index des noms scientifiques des taxons du tome I (espèces prioritaires)	cxxii
Annexe II.3. Index des noms français et/ou vernaculaires des taxons du tome I (espèces prioritaires)	cxxxii

PRÉFACE

L'Europe est loin d'atteindre les indices de biodiversité de certaines régions du monde, notamment les tropiques. Cependant, la région européenne bénéficie d'une large variabilité écologique relevant d'une véritable mosaïque géologique et climatologique. C'est la raison pour laquelle elle présente une biodiversité importante.

Mais en même temps, l'Europe est occupée par l'homme depuis des milliers d'années, et la densité des populations humaines et l'intensité de leurs activités sont parvenues à des niveaux très élevés. De ce fait, la biodiversité européenne est aujourd'hui en déclin depuis le siècle dernier malgré la mise en oeuvre progressive de mesures spécifiques et de politiques générales pour sa conservation.

Théoriquement, les réponses aux problèmes de la perte de biodiversité doivent traiter de quatre niveaux différents: les paysages, les écosystèmes/habitats, les espèces/populations et les gènes. Dans la mesure où le deuxième et le troisième niveaux impliquent certains types traditionnels de recherche taxonomique et écologique, la connaissance accumulée sur ces sujets est relativement significative; mais la diversité génétique se référant à d'autres types de recherche beaucoup plus récents (liés notamment à la biologie moléculaire) et l'écologie du paysage étant aussi un concept tout à fait nouveau, les travaux visant à évaluer ces deux niveaux de la biodiversité, en absence même d'une approche commune, sont aujourd'hui plus difficiles à aborder.

En termes pratiques, les mesures visant à éviter ou à réduire les pertes de biodiversité s'orientent normalement vers la conservation des espèces, et notamment celle des espèces les plus menacées. Ce n'est pas seulement parce que, dans ces cas, les risques de disparition sont les plus élevés, mais aussi parce que très souvent la condition d'espèce menacée va s'accompagner d'un caractère d'indicateur sur la qualité naturelle du territoire qu'elle occupe. Et c'est dans ce contexte que les Livres rouges nationaux jouent un rôle primordial:

- ils identifient, sur la base de critères objectifs et mondialement admis, les espèces particulièrement menacées du territoire concerné, permettant de concentrer une partie non négligeable des efforts nationaux de conservation sur ces espèces et leurs habitats les plus caractéristiques;
- ils précisent, sur la base de la meilleure information disponible, les principaux facteurs de menace qui pèsent sur chacune d'elles, permettant de dessiner et de mettre en place des mesures efficaces pour corriger de tels facteurs;

- ils synthétisent, sur la base d'une vaste connaissance scientifique, les caractéristiques les plus significatives de ces espèces (aires de répartition, milieux d'apparition, exigences écologiques), permettant de mieux adapter les projets spécifiques de conservation, les plans de gestion des sites protégés et les programmes plus généraux d'aménagement du territoire aux besoins biologiques et écologiques de ces espèces.

La plupart des États membres de l'Union européenne disposent à l'heure actuelle de Livres rouges des plantes menacées au niveau national, en complément à la publication de l'UICN sur les plantes globalement menacées. La France ne pouvait rester à l'écart d'une telle initiative pratiquement généralisée au niveau communautaire, et ce premier tome du Livre rouge de la flore menacée de France va sans doute lui permettre de rejoindre ce «club d'avant-garde» dans le domaine de la conservation des éléments les plus remarquables de la biodiversité.

Paris, le 7 juillet 1995

Juan M. de Benito
Directeur du Centre thématique
européen pour la conservation de la nature*
de l'Agence européenne de l'environnement.

* Muséum national d'histoire naturelle, Paris

AVANT-PROPOS

La décision de réaliser un «Livre rouge de la flore menacée de France» a été prise à Giens (Var) en novembre 1986, lors de la réunion conjointe du Comité national de l'inventaire ZNIEFF et du Conseil de gestion du Secrétariat de la faune et de la flore (SFF), présidée par le Professeur P. TAQUET, Directeur du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Les travaux nationaux disponibles à l'époque sur le sujet méritaient en effet d'être approfondis et vulgarisés. Il s'agissait en particulier de réactualiser la remarquable synthèse réalisée en 1977 par la Société botanique de France (G.-G. AYMONIN), à la demande du Ministère de l'environnement (F. de Beaufort), pour préparer la liste nationale des espèces végétales protégées (1982).

Dès janvier 1987, un «Comité de pilotage Livre rouge flore menacée» se réunissait sous la responsabilité du SFF, à l'instigation de la Direction de la protection de la nature (DPN). Il était composé des représentants de la DPN, du MNHN, des Conservatoires et de la communauté botanique française. Ses travaux, placés sous la coordination du Conservatoire botanique de Porquerolles, portaient en premier lieu sur la mise au point d'une méthodologie adaptée à la réalisation d'un Livre rouge national. Mais le mandat du Comité concernait également la validation des listes de taxons les plus menacés, proposées par les régions pour l'élaboration des listes régionales d'espèces protégées, complémentaires de la liste nationale.

En mai de la même année, F. LETOURNEUX, Directeur de la protection de la nature, annonçait officiellement le lancement de l'opération par une lettre circulaire, largement diffusée par le SFF auprès de 200 spécialistes susceptibles d'être concernés : membres de Comités régionaux ZNIEFF, des associations de botanistes et des laboratoires de recherche. Un formulaire d'enquête, validé par le Comité de pilotage, accompagnait ce courrier et invitait les personnes soucieuses de la sauvegarde du patrimoine floristique à faire remonter leurs propositions par les régions. Il était entendu que le Livre rouge ne prendrait en compte que la flore vasculaire. Pour des raisons de faisabilité, la démarche ne pouvait concerner que la métropole, le Comité exprimant le souhait qu'une initiative identique soit engagée pour les départements d'Outremer.

Mais le travail à accomplir était énorme et le Comité de pilotage se réunira une dizaine de fois entre 1987 et 1992, pour mener à bien sa mission. Durant cette période, il se trouvera confronté à bon nombre de difficultés à caractère scientifique ou technique. La première était inhérente à la richesse et à la diversité de la flore vasculaire française, qu'il était nécessaire de traiter dans son ensemble. Il fallait donc mobiliser le plus grand nombre de spécialistes possible, dont la disponibilité était en diminution constante. Il était par ailleurs difficile de faire reposer totalement l'élaboration du Livre rouge national sur les travaux régionaux, dont l'état d'avancement variait énormément d'une région à l'autre. Certaines, comme celles qui dépendaient des secteurs d'activité des Conservatoires botaniques nationaux, pouvaient profiter de travaux déjà réalisés, ou en cours, sur les espèces menacées; d'autres bénéficiaient du dynamisme, parfois très ancien, des associations de botanique locales; mais d'autres enfin ne disposaient d'aucun acquis et devaient nécessairement faire un gros effort pour rattraper leur retard. Le problème de la taxonomie de référence à adopter pour l'ouvrage a bien évidemment alimenté les débats jusqu'à la fin des travaux du Comité, sans qu'aucune solution réellement satisfaisante pour tous n'ait pu être trouvée. Enfin, l'établissement de la liste nationale des espèces sélectionnées pour leur caractère menacé va se révéler beaucoup plus lourd que prévu initialement, compte tenu des exigences de la méthodologie retenue. Celle-ci prévoyait en effet de ne prendre en considération que les taxons dont la rareté reposait, non sur des données intuitives, voire subjectives, mais sur des faits : pour ces espèces

la comptabilisation - et la description - des stations connues constituait en particulier un préalable indispensable à leur sélection. Un travail d'inventaire de terrain va donc être mis en chantier par les Conservatoires botaniques nationaux et leurs correspondants, pour une centaine de taxons parmi les plus menacés, sur la base de la méthodologie présentée en annexe de cet ouvrage. Ce type d'action à caractère patrimonial préfigure la généralisation d'opérations de «suivi permanent» ou de «surveillance continue». Pour la flore, l'idée de ces opérations, devenues maintenant relativement classiques, a été suggérée au Ministère de l'environnement dès 1983. Elles s'inscrivent dans la droite ligne des stratégies d'inventaires d'espèces et de zones ainsi que dans les actions de «gestion conservatoire» développées et coordonnées par les Conservatoires botaniques nationaux et le SFF.

La compilation des contributions fournies par l'ensemble des participants a nécessité un travail très approfondi et impliqué de nombreux échanges entre ces spécialistes et le Conservatoire botanique national de Porquerolles, coordonnateur du programme. De fait, le volume très important des taxons à traiter et l'urgence des besoins exprimés par les utilisateurs qui souhaitaient disposer le plus rapidement possible de la synthèse annoncée, ont obligé le Comité de pilotage à revoir la forme sous laquelle les résultats allaient être présentés. La publication finale a ainsi été découpée en deux parties : un premier tome traite des «espèces prioritaires» répondant aux caractéristiques suivantes : taxons endémiques, très rares et/ou menacés sur l'ensemble de leur aire, en limite d'aire ou dont l'essentiel des effectifs ou des populations se trouve sur le territoire français et qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes. Un second tome traitera ultérieurement des espèces dites «à surveiller». Cette seconde partie permettra également de fournir au lecteurs un certain nombre de compléments dus au progrès des connaissances.

La réalisation du «Livre rouge de la flore menacée de France» aura nécessité presque neuf années de travail : six années pour établir la liste «définitive» - bien évidemment incomplète et perfectible - des espèces de France métropolitaine et plus de deux années pour coordonner la réalisation des synthèses concernant 486 de ces espèces. L'obtention de ce résultat représente une mobilisation sans précédent de la communauté botanique française, avec le soutien du Ministère de l'environnement et de ses services régionaux. Le Livre rouge constitue un document de référence pour tous les travaux qui traitent, ou traiteront, de la gestion et de la conservation du patrimoine floristique français, en particulier dans le contexte européen actuel. Que tous ceux qui ont accepté de donner de leur temps à cette action d'intérêt général soient très chaleureusement remerciés.

Hervé MAURIN
directeur adjoint de l'Institut d'écologie
et de gestion de la biodiversité et
chef du Service du patrimoine naturel
du Museum national d'histoire naturelle.

AVERTISSEMENT
DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le présent Livre rouge de la flore menacée de France est une étude à caractère scientifique dont l'objectif est d'examiner la situation des entités biologiques les plus menacées de la flore de France qui constituent un élément important de la diversité biologique de notre pays.

Les limites taxonomiques et les choix nomenclaturaux effectués dans cet ouvrage ne sauraient constituer une référence, notamment pour de futures mesures juridiques de protection.

Les listes d'espèces protégées, définissant des normes juridiques qui ne peuvent être floues ou instables, doivent se baser sur des références nomenclaturales reconnues au niveau international dont la principale demeure traditionnellement *Flora europaea*.

INTRODUCTION

Chapitre I : POURQUOI UN LIVRE ROUGE ?¹

I. 1. Les nouveaux enjeux de la biodiversité. L'importance de la flore

Grâce au «*Sommet de la Terre de Rio de Janeiro*», en juin 1992, le grand public découvrait le mot nouveau de “biodiversité”, alors que ce concept faisait l’objet de débat au sein des cercles scientifiques depuis près de dix ans. Cette **Conférence des Nations unies sur l’environnement et le développement** (CNUED) faisait suite à la Conférence de Stockholm en 1972, qui avait permis d’alerter l’opinion mondiale sur la dégradation de l’environnement du globe. La biodiversité était ainsi en passe de devenir un des thèmes majeurs des discussions internationales en matière d’environnement.

La biodiversité est un concept englobant qui, au-delà de l’effet de mode, permet de poser un nouveau regard sur l’ensemble des composants de ce que l’on appelait de manière plus ou moins précise : la nature, le patrimoine naturel ou encore les constituants de la biosphère. Le concept de biodiversité fait référence à l’ensemble des variations qui existent au sein du monde vivant, c’est à dire au nombre, à la variété et à la variabilité des organismes et des éléments qu’ils constituent par association. On a pris l’habitude de décrire ou d’appréhender ces variations en terme de niveaux d’organisation :

- des gènes, correspondant à la diversité génétique ou diversité infra-spécifique,
- aux écosystèmes composants de la diversité écologique,
- en passant par les espèces qui constituent le niveau de la diversité spécifique.

La biologie moderne tend à effacer les différences entre diversités spécifique et génétique. La biologie de la conservation s’intéresse ainsi à la gestion de la diversité génétique des populations d’espèces dans le but d’assurer leur survie sur le long terme.

Ainsi, l’originalité de l’approche “biodiversité” ne se limite-t-elle donc pas au simple catalogue des différents éléments: elle sensibilise à la notion “d’interactivité” entre les différents niveaux d’organisation de la biodiversité, biodiversité qui doit être aussi appréhendée de manière globale.

La flore occupe une place essentielle aux différents niveaux d’organisation de cette biodiversité: les espèces végétales sont les producteurs primaires de la quasi totalité des écosystèmes terrestres de notre planète. Longtemps négligée comme d’autres «*éléments secondaires de la biosphère*» (insectes, mollusques etc.) dans les grands programmes internationaux et dans les budgets des États, — au point que le biologiste américain LOVEJOY dénonça le “chauvinisme vertébré” qui existait dans le monde de la protection de la nature —, elle est aujourd’hui reconnue comme un élément essentiel de notre patrimoine dans les textes internationaux. Ainsi la directive CEE 92/43 dite Directive «*Habitats, faune, flore*» réserve dans son annexe II une large place aux espèces végétales et tous ses habitats cités dans son annexe I sont définis à partir d’éléments floristiques et plus précisément phytosociologiques.

I. 2. Des listes rouges aux Livres rouges

Dès 1950, l’Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.) crée la «*Survival service commission*» qui devient en 1956 la «*Species survival commission*» (Commission pour la survie des espèces). Les premières listes de plantes menacées sont diffusées en 1959. Le premier Livre rouge d’espèces végétales concernant la flore mondiale voit le jour en 1970. Il est l’oeuvre de R. MELVILLE². Par la suite, les publications de livres et de listes rouges vont se multiplier dans le monde. On peut plus particulièrement citer :

- la «*Liste des plantes rares, menacées et endémiques en Europe*» publiée par le Conseil de l’Europe (Comité européen pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles) en 1977³ et en 1983³
- la seconde édition du Livre rouge de l’U.I.C.N. des plantes menacées de dans monde, par l’Union internationale pour la conservation de la nature (LUCAS G. & SYNGE H. Eds., 1978)⁴,
- la «*synthèse sur la conservation des espèces de flore sauvage dans la Communauté*», réalisée par

¹Le lecteur retrouvera dans la bibliographie finale (annexe II) les références qui ne font pas l’objet d’une note infra-paginale.

²MELVILLE, R. - Plant conservation and the red book, *Biol. Cons.*, II, 3 : 185-188. 1970.

la Commission des Communautés européennes en 1983,

- plus récemment, la «*liste rouge pour l'Europe des animaux menacés à l'échelle mondiale*», réalisée par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies en 1992⁵.

C'est dans ce contexte que la majorité des pays européens ont engagé les travaux nécessaires à la réalisation du "Livre rouge" de leur flore respective. Parmi les derniers parus figurent les livres rouges de deux pays partageant une de leurs frontières avec la France: l'Espagne et l'Italie.

Le Livre rouge espagnol est publié en 1987 par ICONA sous l'égide du Ministère de l'agriculture des pêches et de l'alimentation. Il traite de 300 espèces de la partie espagnole de la Péninsule ibérique et des îles espagnoles de Méditerranée, sous la forme de fiches précisant pour chaque espèce : état de conservation, chorologie, écologie, biologie, valeur potentielle, mesures de conservation existantes, mesures de conservation proposées et références bibliographiques. Sa réalisation est coordonnée par C. GOMEZ-CAMPO⁶, professeur à l'Université polytechnique de Madrid. 70 botanistes y ont apporté leur contribution. La flore très particulière des îles Canaries n'est pas prise en compte dans cet ouvrage.

Le Livre rouge italien est publié en 1992 à l'initiative de l'association italienne du W.W.F., en collaboration avec la Société botanique italienne, avec le soutien du Ministère italien de l'environnement. Coordonné par F. CONTI, A. MANZI et F. PEDROTTI⁷, le Livre rouge traite de 457 espèces végétales vasculaires. Chaque espèce fait l'objet d'une fiche détaillée. Une liste rouge des lichens et mousses est également proposée.

I. 3. Les Livres rouges en France et les travaux du Secrétariat de la faune et de la flore du Museum national d'histoire naturelle

Depuis les années 80, le Secrétariat de la faune et de la flore poursuit une politique active d'édition de Livres rouges thématiques. Il bénéficie en cela de l'appui des différents réseaux de naturalistes qui, sous sa coordination, réalisent les inventaires et atlas de répartition de la faune et de la flore de France. Le Secrétariat de la faune et de la flore a ainsi publié les livres rouges suivants :

- 1983 : espèces menacées de vertébrés (F. de BEAUFORT, coord. édit.)⁸,
- 1987 : espèces marines et littorales menacées (F. de BEAUFORT édit./J.-C. LACAZE coord.)⁹,
- 1992 : espèces menacées de poissons d'eau douce et bilan des introductions (P. KEITH, J. ALLARDI, & B. MOUTOU)¹⁰,
- 1994 : biocénoses marines menacées du littoral méditerranéen (D.BELLAN-SANTINI, J.-C. LACAZE, C. POIZAT)¹¹. Un travail identique est en cours pour l'Atlantique, la Manche et la Mer du Nord.

La même année, un «*Inventaire de la Faune menacée en France*» est édité par NATHAN, le MNHN (SFF) et le WWF (H. MAURIN dir. / P. KEITH)¹². Il s'agit en fait d'une refonte complète des travaux de 1983, 1988 et 1992, qui comprend un aperçu sur les invertébrés protégés,

Par ailleurs J.-M. GÉHU publie, en 1991, un «*Livre rouge des phytocénoses terrestres du littoral français*».

Parallèlement à ces travaux d'ampleur nationale, de nombreuses listes rouges et cartographies régionales de plantes rares et menacées voient le jour à l'occasion de l'élaboration des listes régionales d'espèces protégées.

I. 4. Historique du Livre rouge sur la flore

I. 4. 1. Les précurseurs en France

La France des années soixante est marquée par de profondes mutations de société. L'espace rural se modifie suite au remembrement. L'agriculture intensive s'étend. C'est l'époque des grands aménagements et du développement du tourisme de masse. La destruction et la perturbation des espaces natu-

³ COMITÉ DES PLANTES MENACÉES DE L'U.I.C.N. - *Liste des plantes rares, menacées et endémiques en Europe*. Conseil de l'Europe, Strasbourg. 1977. 2^{ème} édition, Série nature et environnement n°27. 1983.

⁴ LUCAS, G. & SYNGE, H. (eds) - *The U.I.C.N. plant red data book*. Threatened plants committee of the survival service commission, U.I.C.N. 1-540. 1978.

⁵ COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. - *Liste rouge pour l'Europe des animaux et des plantes menacées à l'échelle mondiale*. Nations unies, New York. 1-164. 1992.

⁶ GOMEZ CAMPO, C. & all. - *Libro rojo de especies vegetales amenazadas de España peninsular e islas Balears*. Ministerio de agricultura, pesca y alimentación. 1-688. ICONA. 1987.

⁷ CONTI, F., MANZI, A. & PEDROTTI, F. - *Libro rosso delle piante d'Italia*. Associazione Italiana per il W.W.F., in collaborazione con la Società Botanica italiana. 1-637. 1992.

rels, devient perceptible. La décennie qui suit est celle de l'avènement des prises de conscience nationales et internationales (Club de Rome, conférence de Stockholm, rapport «*Notre avenir à tous*» réalisé par le groupe de réflexion animé par Madame Harlem Gro Brundtland, Premier ministre suédois) : le concept de patrimoine naturel commun à tous commence à s'imposer.

En France, G.-G. AYMONIN est le premier à lancer un cri d'alarme sur la régression de la flore. En novembre 1973, le colloque international d'Arc-et-Senans sur les espèces végétales menacées en Europe, organisé par le Ministère de l'environnement avec l'appui de la Société botanique de France, constitue le véritable point de départ des politiques actives de protection de la flore en France et en Europe. Les résolutions abordées (nécessité de collecter des données et localisations précises sur les espèces menacées, nécessité d'établir des listes d'urgence, rôle potentiel des Jardins botaniques dans leur fonction de banque de gènes etc.) définissent les grands axes d'une politique à long terme pour la conservation de la flore française.

Par la suite, le Ministère de l'environnement, sous l'impulsion de J. SERVAT, directeur de la Protection de la nature, et de F. de BEAUFORT, chef du Bureau de la faune et de la flore, confie à la Société botanique de France, une étude sur les espèces végétales en métropole. De 1974 à 1977, sous la direction de G.-G. AYMONIN, la Société botanique de France coordonne des travaux de nombreux spécialistes français. Ces études aboutissent à la réalisation d'un rapport qui servira de base à la liste des espèces végétales protégées en France, publiée par arrêté du 20 janvier 1982.

A la même époque, la communauté des botanistes français commence à peine à se mobiliser sur la conservation des espèces végétales en danger. Bien peu sont encore convaincus que cette protection passe obligatoirement par la mise en oeuvre de mesures spécifiques de conservation.

Alors que les Jardins botaniques français de l'époque se sentent peu concernés par la conservation des espèces rares ou menacées autochtones, J.-Y. LESOUEF se consacre exclusivement aux espèces en voie de disparition. Épluchant les flores locales, réalisant des campagnes de recherche exhaustives dans les régions où ces espèces étaient anciennement signalées, il met l'accent sur la nécessité de constituer, en parallèle à la conservation dans la nature, de véritables copies de sauvegarde, mises à l'abri au sein d'établissements spécialisés.

Le premier Conservatoire botanique est créé à Brest en 1975, grâce à la volonté conjointe de la Direction de la protection de la nature du Ministère de l'environnement, de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne et de la Communauté urbaine de Brest. Les créations des Conservatoires botaniques de Porquerolles puis de Nancy interviennent quelques années plus tard. Plus récemment ceux de Bailleul, de Gap-Charance et de la Réunion viendront compléter le réseau national.

En 1979, le Secrétariat de la faune et de la flore est créé au sein du Museum national d'histoire naturelle sous l'impulsion de la Direction de la protection de la nature du Ministère de l'environnement. Cet organisme est chargé de réaliser l'inventaire du patrimoine naturel d'en suivre l'évolution et de constituer une base de données informatisées, directement utilisable pour les actions de conservation. Il devient, en juin 1995, le Service du patrimoine naturel et est intégré à l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité, créé au Museum à cette date.

I. 4. 2. Le colloque de Brest : un tournant

Organisé par l'Association française pour la conservation des espèces végétales (A.F.C.E.V.), le Bureau des ressources génétiques et le Conservatoire botanique de Brest, le colloque «*Plantes sauvages menacées de France : Bilan et protection*» (Brest, 8-10 Octobre 1987), réunit tous les naturalistes et représentants d'organismes intéressés à la protection de la flore française. Ce colloque constitue un nouveau point de départ en réunissant de nouvelles catégories d'acteurs de la conservation qui relayent désormais les structures universitaires.

Outre d'avoir permis à chaque participant de s'informer sur les activités des autres acteurs

⁸ BEAUFORT (de), F. (coord. ed.) - *Livre rouge des espèces menacées en France; tome 1 : vertébrés*. Coll. Inventaires de faune et de flore, fasc. 19-23. Secrétariat de la faune et de la flore/M.N.H.N., Paris. 1-236. **1983**.

⁹ BEAUFORT (de), F. (ed.) & LACAZE, J.C. (coord.) - *Livre rouge des espèces menacées en France; tome 2 : espèces marines et littorales menacées*. Coll. Inventaires de faune et de flore, fasc. 43-49. Secrétariat de la faune et de la flore/M.N.H.N., Paris. 1-356. **1987**.

¹⁰ KEITH, P., ALLARDI, J. & MOUTOU B. - *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France et bilan des introductions*. Coll. Patrimoines naturels, volume 10. Secrétariat de la faune et de la flore/M.N.H.N., Paris. 1-246. **1992**.

¹¹ BELLAN-SANTINI, D., LACAZE, J.C. & POIZAT, C. - *Les biocénoses marines et littorales menacées de Méditerranée; synthèse, menaces et perspectives*. Coll. Patrimoines naturels, volume 19. Secrétariat de la faune et de la flore/M.N.H.N., Paris. 1-176. **1994**.

de la protection de la flore en France, le colloque de Brest confirme le rôle, désormais essentiel des botanistes amateurs et insiste sur l'importance de la gestion dans le maintien de la flore.

Le colloque est aussi l'occasion de présenter et de faire reconnaître aux instances internationales (U.I.C.N. et B.G.C.I. notamment) l'originalité de l'approche française en matière de conservation des espèces végétales menacées, de les convaincre du sérieux du travail mené en France et de leur permettre d'identifier de nouveaux partenaires .

I. 4. 3. Le Livre rouge de la flore vasculaire menacée

I. 4. 3. 1. Les objectifs assignés

Décidé dans son principe en novembre 1986, lors d'une réunion conjointe du Comité national ZNIEFF et du Conseil de gestion du Secrétariat de la faune et de la flore, le programme «*Livre rouge de la flore menacée de France*» est lancé officiellement en mai 1987, par le Ministère de l'environnement. La nécessité et les principes mêmes de ce Livre rouge ont été précisés à nouveau à l'occasion du colloque de Brest. Les représentants du Secrétariat de la flore et de la faune et de la Direction de la protection de la nature insistent sur la nécessité d'établir rapidement un bilan actualisé de la flore vasculaire menacée (J.-P. GALLAND, 1989. F de BEAUFORT & H. MAURIN, 1989)¹³.

Dans cet esprit, le Livre rouge s'est donné comme objectif :

- d'identifier et de porter à la connaissance des différents acteurs de la protection de la nature, les responsabilités particulières de la France en matière de conservation de la flore vasculaire,
- d'identifier les urgences en matière de conservation,
- de dresser un bilan des connaissances actuelles sur les espèces rares et menacées et par voie de conséquence d'identifier les lacunes dans la connaissance,
- de mettre à disposition de toutes ces personnes, un ouvrage pratique qui permette la mise en oeuvre effective de programmes d'études et de conservation.

I. 4. 3. 2. Bien identifier les urgences en matière de conservation

Identifier les urgences en matière de conservation suppose l'établissement de critères qui soient les plus objectifs possibles et qui laissent peu de place à une approche affective. Comme toujours, la difficulté d'une telle démarche réside non seulement dans l'appréciation des valeurs absolues de rareté et de menace mais aussi dans une juste pondération de celles-ci.

La plupart des biologistes considèrent que les espèces rares sont plus susceptibles de s'éteindre que les espèces plus abondantes (TERBORGH & WINTER, 1980)¹⁴. Sans pour autant tomber dans le travers qui consisterait à attendre qu'une espèce devienne rare pour se préoccuper de son maintien, une définition plus précise de la rareté peut permettre de mieux définir priorités d'intervention et mesures à promouvoir.

De par ses activités, l'homme agit sélectivement, depuis plusieurs millénaires, sur le milieu naturel, entraînant la disparition de certains habitats, réduisant de manière significative les effectifs, fragmentant ou isolant des ensembles de populations autrefois plus amples et certainement plus diversifiés.

La rareté peut aussi avoir d'autres causes (voir HARPER, 1981)¹⁵, indépendamment de toute intervention humaine. Beaucoup d'endémiques insulaires sont dans ce cas. Souvent l'espèce est rare car les habitats qui lui sont favorables sont eux-mêmes rares et ont toujours été rares (habitats rupestres, éboulis, certains types de zones humides etc.). Les taxons concernés occupent depuis très longtemps les localités où on les rencontre aujourd'hui. Au cours des temps, ces populations n'ont pas vu leurs effectifs varier de manière significative. De nombreux auteurs s'accordent à penser que la variabilité de

¹² MAURIN, H. & KEITH, P. - *Inventaire de la faune menacée en France ; le Livre rouge*. Nathan, Museum national d'histoire naturelle, W.W.F, Paris. 1-176. **1994**.

¹³ GALLAND, J.P. - *Les instruments juridiques de la protection de la flore sauvage en France*. - BEAUFORT, (de) F. et MAURIN, H. - *Les espèces menacées de la flore de France : historique des travaux, valorisation des connaissances et Livre rouge*. In : *Plantes sauvages menacées de France, Bilan et protection*, CHAUVET, M. (ed.). Actes du colloque de Brest 8-10 Octobre 1987. Bureau des ressources génétiques. Paris. 1-512. **1989**.

¹⁴ TERBORGH, J. & WINTER B. - *Some causes of extinction*. In : *Conservation Biology : An Evolutionary-Ecological Perspective*, SOULE M.E. & WILCOX B.A. (eds). Sunderland, Mass., Sinauer. 119-133. **1980**.

ces taxons est aujourd'hui suffisante pour assurer leur maintien sur le long terme pour autant que leur environnement reste stable, ce qui ne serait pas obligatoirement assuré dans l'hypothèse d'un changement climatique.

On pourrait aussi s'interroger sur l'intérêt de la conservation des espèces rares, qui relève dans certains cas d'un véritable "acharnement thérapeutique". Au delà de l'intérêt patrimonial qu'elles représentent, nombreux sont les biologistes qui considèrent aujourd'hui que les espèces rares jouent un rôle dans le fonctionnement des systèmes écologiques : celui de doublures ou d'éléments de substitution susceptibles de remplacer des espèces plus communes au cas où ces dernières viendraient à disparaître en raison de l'évolution de leur environnement.

I. 4. 3. 3. Les Livres rouges sont-ils des notices nécrologiques ?

La démarche "Livre rouge" a été souvent critiquée par certains protecteurs de la nature dans la mesure où, dans de nombreux cas, à la parution de l'ouvrage de nombreuses espèces qui y étaient citées avaient sinon disparu du moins atteint des seuils d'effectifs tellement critiques que la survie de l'espèce était devenue très aléatoire.

Le présent Livre rouge ne doit pas être la chronique de disparitions annoncées ou une notice nécrologique pour espèces disparues. C'est pourquoi nous avons souhaité que figurent dans cet ouvrage non seulement des espèces très menacées devant faire l'objet d'opérations de sauvetage tant *in situ* qu'*ex situ* mais aussi des espèces pour lesquelles la mise en oeuvre de véritables programmes de conservation dynamique *in situ* est encore possible.

I. 4. 3. 4. Prendre en compte les «espèces à responsabilité patrimoniale»

Cette notion «d'espèces à responsabilité patrimoniale» fait référence au fait que la biodiversité est inégalement répartie à la surface de la terre et que pour des raisons principalement de spécificité écologique, les espèces doivent être conservées dans leurs contrées d'origine. Le présent Livre rouge s'est ainsi plus particulièrement intéressé aux taxons endémiques stricts (qu'ils soient de niveau spécifique ou de niveau infra-spécifique) et aux taxons en situation de "refuge" ou de limite d'aire.

Cette notion de responsabilité relevait par le passé, d'un engagement moral. Aujourd'hui existent pour les pays d'Europe des textes internationaux qui s'imposent aux états et leur confèrent des responsabilités très officielles en matière de conservation de la flore, de la faune et des habitats : la Convention de Berne pour les pays membres du Conseil de l'Europe et la Directive «*Habitats faune, flore*» pour les pays membres de l'Union européenne.

Le présent Livre rouge met particulièrement l'accent sur les "espèces à responsabilité patrimoniale" nécessitant la mise en oeuvre de mesures appropriées.

I. 4. 3. 5. Gérer les espèces ou gérer des écosystèmes ?

Voici un autre sujet de discussion, voire de controverse, entre protecteurs de la nature. Nous verrons plus loin l'importance qu'occupe la gestion de son habitat (biotope) pour conserver une espèce particulière. La question ici est de savoir s'il est opportun ou non – et dans certains cas bien particuliers – de centrer ses préoccupations, voire même d'orienter la gestion, sur le maintien d'une espèce donnée ou faut-il simplement s'occuper de gérer globalement les écosystèmes susceptibles d'héberger l'espèce en question ? Nous avons considéré que le présent Livre rouge n'était pas le lieu approprié à un tel débat. Nous renvoyons cependant le lecteur entre autres à SOULE (1987)¹⁶ et à de nombreux autres auteurs qui font l'objet de citations dans le présent Livre rouge pour qui gestion des espèces et des écosystèmes sont deux aspects complémentaires de la gestion de la biodiversité.

I. 4. 4. La contribution des botanistes amateurs et du Comité de pilotage

La majorité des données récentes qui ont permis la réalisation du présent Livre rouge a été fournie par des botanistes amateurs qui assurent aujourd'hui l'essentiel du maintien de la connaissance naturaliste dite "de terrain" en France. Le Comité de pilotage qui avait été constitué à cet effet, a encadré la réalisation de cet ouvrage et permis d'obtenir le niveau de cohérence souhaité, malgré le caractère hétérogène des données recueillies.

¹⁵HARPER, J.-. *The meanings of rarity*. In : The Biological Aspects of Rare Plant Conservation, SYNGE H.(ed.). . Wiley, Chichester. : 189-203. 1981

¹⁶SOULE, M.E.- *Viable populations for conservation*. Cambridge University Press, Cambridge.1-190. 1987

Chapitre II : PRÉSENTATION DU LIVRE ROUGE DE LA FLORE MENACÉE DE FRANCE

II. 1. Un ouvrage en deux tomes

Le Livre rouge de la flore vasculaire menacée de France métropolitaine comportera deux tomes. Chaque tome traite d'un sujet spécifique :

- le premier s'intéresse plus particulièrement aux «*espèces prioritaires*». Il a pour vocation de présenter la problématique générale ainsi que l'essentiel des espèces qui sont, à divers titres, menacées en France. Ces dernières font l'objet d'une présentation détaillée au moyen d'une fiche normalisée dont le contenu est commenté plus loin;

- le second concernera les «*espèces à surveiller*» et présentera de manière plus succincte (paragraphe d'une dizaine de lignes) un ensemble d'espèces végétales considérées aujourd'hui comme moins menacées mais tout aussi importantes tant du point de vue de leur intérêt patrimonial que des "responsabilités" en matière de conservation de la biodiversité qu'il revient à la France d'assumer. A l'occasion, les quelques espèces qui auraient mérité de faire l'objet d'une synthèse détaillée dans le premier tome (et qui ne l'ont pas été, faute de données précises à l'époque) feront l'objet d'une présentation identique à celle des espèces traitées au tome I. Par ailleurs, ce tome II fera le point sur un certain nombre d'espèces "mythiques" ou douteuses qui "encombrent" les bases de données et listes rouges internationales.

II. 2. La nomenclature utilisée

La nomenclature¹⁷ (du latin *nomenclatura*, action d'appeler quelqu'un par son nom), voici un sujet propre à susciter des polémiques ! En effet, ce Livre rouge sort à une époque charnière, marquée par une profonde évolution des approches taxinomiques.

La description des espèces végétales fait appel à des disciplines de plus en plus variées. Les études caryologiques et de biologie de la reproduction se généralisent. Tout ceci provoque de profondes voire fréquentes révisions nomenclaturales, qui ne manquent pas de déconcerter non seulement les non spécialistes, mais aussi le botaniste amateur, le généticien, l'agronome et le fonctionnaire chargé de la mise en application des textes réglementaires sur la flore comme le gestionnaire de bases de données.

La protection de la nature ne peut se passer d'une nomenclature pour désigner les objets biologiques auxquels elle s'applique. Parallèlement la nomenclature ne peut rester figée sur des conceptions anciennes, au risque de devenir complètement obsolète.

Tout ceci explique un certain nombre de choix nomenclaturaux qui seront explicités ci-après. Cet ouvrage n'étant pas destiné qu'aux seuls spécialistes, il semble nécessaire de dire quelque mots de la systématique, science dont l'objet est entre autres de proposer d'élaborer une nomenclature des êtres vivants.

II. 2. 1. La systématique

La systématique se donne aujourd'hui pour programme «*l'étude et la description de la diversité des êtres vivants, la recherche de la nature et des causes de leurs différences et de leurs ressemblances, la mise en évidence des relations de parenté existant entre eux et l'élaboration de classifications traduisant ces relations de parenté*» (MATILE L. & al., 1987)¹⁸.

La systématique, qu'elle soit indistinctement botanique ou zoologique, est de plus en plus délaissée. Nombreux sont les groupes d'êtres vivants pour lesquels il n'y a plus de spécialiste au niveau mondial. La situation paraît encore plus préoccupante en France où la systématique souffre souvent d'une image de discipline archaïque. La fonction de description et d'identification qu'elle assure, reste néanmoins indispensable :

¹⁷ Les termes systématique et taxinomie qui seront utilisés ci-après, ont souvent été utilisés à tort comme synonymes. En fait, relèvent de la taxinomie l'ensemble des **études théoriques de la classification** : fondements, principes, méthodes, règles, alors que la systématique **met** en quelque sorte **en application** les principes, méthodes et règles de la taxinomie, pour réaliser un travail d'étude de différentes sortes d'organismes, de leur diversité et des relations de parenté.

¹⁸ MATILE, L., TASSY, P. & GOUGET, D. - *Introduction à la systématique zoologique; concepts, principes, méthodes*. Coll. Biosystème, 1. Société française de systématique, Paris. 1-126. 1987.

- car l'on n'imagine pas comment il serait possible de protéger sur un plan juridique des objets sans les nommer précisément,

- mais aussi car l'homme ne peut pas utiliser un quelconque élément de la nature, communiquer et accumuler des savoirs à son sujet, sans lui donner un nom. Comment en effet parler, sans utiliser un langage conventionnel, d'une adventice des cultures, d'une plante qui fait l'objet de cueillette pour un usage traditionnel, ou encore d'un nouveau cultivar ornemental que l'on veut breveter et mettre en vente ?

La systématique moderne a beaucoup évolué. Mis à part quelques personnes qui reproduisent par esprit de routine des pratiques anciennes, les systématiciens prennent aujourd'hui non seulement en compte les caractères morphologiques (qui n'ont en rien perdu de leur pertinence) mais aussi les caractères moléculaires (dans la mesure où ils ont une signification évolutive).

Grâce aux travaux des systématiciens, sont élaborées les flores permettant aux autres biologistes et à de nombreux utilisateurs (médecins, pharmaciens, vétérinaires, agronomes, forestiers, protecteurs de la nature, gestionnaires d'espaces naturels, amateurs) d'identifier les objets qu'ils étudient ou qu'ils utilisent.

On reproche souvent à la nomenclature de changer trop rapidement au gré de systématiciens qui aiment bien "couper les cheveux en quatre". Il est certainement vrai que certains botanistes "publient" beaucoup d'espèces nouvelles basées sur l'étude de quelques rares échantillons d'herbiers. Mais il est surtout vrai que la systématique moderne s'est enrichie de nouvelles disciplines qui ouvrent de nouveaux horizons et permettent notamment d'identifier plusieurs ensembles distincts de végétaux là où l'on croyait en n'avoir qu'un seul par le passé. Grâce aux études génétiques et chromosomiques, les auteurs peuvent ainsi identifier des ensembles sur la base de leur génome et de leur niveau de ploïdie. A titre d'illustration, nous renvoyons le lecteur à l'excellent ouvrage de R. PRELLI («*Guide des Fougères et plantes alliées*», 1990) et plus précisément à sa présentation du genre *Dryopteris* auquel est intégrée la fougère mâle, plante réputée pour son efficacité dans le traitement de certaines parasitoses.

En France, il manque toujours une Flore synthétique et moderne malgré l'intérêt des Flores anciennes (COSTE, 1901 ; BONNIER, 1911 ; FOURNIER, 1934) ou plus récentes comme celles de la Flore de France de M. GUINOCHET et R. de VILMORIN (1973 - 1984), dite Flore du C.N.R.S. et des suppléments à la Flore de COSTE (1985 - 1990).

Les Flores internationales comme «*Flora Europaea*» (TUTIN, L. & al., 1964-1980) n'ont pas toujours traité de manière satisfaisante la flore française. Il reste donc toujours à réaliser "la Flore française" pratique et moderne, vide qui n'est que partiellement comblé par la «*Flore forestière de France*» (RAMEAU, J.-C. & al., 1989 etc.).

La France se singularise aussi dans le concert des autres pays européens, par le nombre plus que restreint de chercheurs et d'universitaires qui s'intéressent à la flore. Dans cet ensemble, une fraction encore plus réduite étudie la flore métropolitaine. De ce fait, la botanique française repose en grande partie sur des "botanistes amateurs" ou des retraités de l'enseignement ou de la recherche.

II. 2. 2. Les limites des classifications populaires

On reproche souvent aux ouvrages sur la flore de ne pas s'appuyer sur les "classifications populaires". Négligeant (semble-t-il volontairement et à tort) le recours aux nomenclatures populaires, les défenseurs de la flore et de sa diversité, creusent un peu plus le fossé existant entre le grand public et un langage savant souvent inintelligible.

L'éthnobotaniste R. PORTIERES (in P. LIEUTAGHI, 1991)¹⁹ parle de plantes en "relation" avec l'homme dès qu'il y a "usage sans nom, nom sans usage, nom et usage". P. LIEUTAGHI (op. cit.) parle quant à lui de taux "d'éthnobotanicité". Pour la région méditerranéenne et les Alpes françaises,

¹⁹ LIEUTAGHI, P. - *L'éthnobotanique : une entrée simple au jardin savant*. In : Jardins botaniques et arboretums de demain, CHAUVET, M. et DELMAS, M. (eds.). Bureau des ressources génétiques, Paris : 83-87. 1991.

il évalue à 85% les espèces de la flore restant dans l'anonymat et donc non nommées de quelque manière que ce soit.

Les classifications populaires diffèrent ainsi d'une région à l'autre et d'une société à l'autre. Dans certains cas, une même plante peut porter des noms différents selon les régions (plusieurs dizaines pour le coquelicot en France, par exemple). Dans d'autres cas, certaines sociétés traditionnelles englobent sous un même nom des plantes appartenant à des familles différentes. Ainsi, les Euphorbiacées (ex : les euphorbes), certaines Astéracées, (ex : le pissenlit) peuvent être dénommées de la même manière dans la mesure où la tige secrète du latex blanc quand on la coupe.

Imagine-t-on la difficulté de communiquer entre usagers n'utilisant pas la même langue ? Un des meilleurs spécialistes des fougères dans le monde est le professeur IWATSUKI, directeur du Jardin botanique de Tokyo. Il a notamment décrit une fougère d'Europe occidentale, d'Asie et d'Afrique, présente également en France dans les Pyrénées-Atlantiques : *Stegnogramma pozoi*. Serait-il pratique, pour traiter de cette espèce que chaque chercheur utilise (s'il existe) le nom vernaculaire en sa propre langue ?

Est-il aussi possible de limiter l'intérêt d'une flore, aux seules espèces nommées à une époque donnée (15% de la flore totale) qui plus est par des sociétés rurales qui ne correspondent plus à la société dominante d'aujourd'hui ? Le nom vernaculaire exprime-t-il d'ailleurs quelque chose pour bon nombre de citadins ? Le nom "d'herbe à la femme battue" est-il plus évocateur pour une société qui depuis bien longtemps n'utilise plus de plantes pour satisfaire ses besoins en vulnéraire ?

Sans nier la légitimité des diverses initiatives visant à faire redécouvrir à l'homme d'aujourd'hui la richesse et l'intérêt culturel des classifications populaires et des savoirs qui y sont liés, refuser l'usage des classifications scientifiques reviendrait à régresser à une époque pré-linnéenne. Le grand naturaliste suédois C. von LINNÉ (1707 - 1778) avait justement entrepris au XVIIIème siècle cette gigantesque aventure d'uniformisation de la nomenclature pour permettre aux hommes de sciences de parler le même langage.

Il existe par ailleurs, dans les écrits français, une habitude qui consiste à prétendre vulgariser les noms de plantes, notamment dans les textes réglementaires, en traduisant en français des noms latins. Le buglosse crépu est-il réellement plus évocateur pour le profane que l'*Anchusa crispa* ?

II. 2. 3. Les choix nomenclaturaux du Livre rouge de la flore menacée

II. 2. 3. 1. Les raisons du choix

Comme nous l'avons précisé ci-dessus, nous avons le sentiment que les choix nomenclaturaux de cet ouvrage ouvriront la voie à de nombreuses polémiques. La Direction de la nature et des paysages a d'ailleurs demandé que soit inséré en début d'ouvrage un avis à ce sujet.

La finalité essentielle de cet ouvrage est de constituer un outil opérationnel pour la sensibilisation du public et des décideurs, d'une part et pour la mise en oeuvre de mesures de conservation adéquates, d'autre part .

Jusqu'à ce jour, il n'a pas été possible en France de coordonner et d'harmoniser correctement inventaires floristiques et bases de données, faute d'une base nomenclaturale commune. La réalisation de «*l'Index synonymique de la flore française*» par M. KERGUÉLEN (1993) constitue une avancée que l'ensemble de la communauté scientifique appelait de ses vœux et une avancée dont le Secrétariat de la faune et de la flore du Museum national d'histoire naturelle ainsi que l'ensemble des Conservatoires botaniques nationaux devaient prendre en compte. Ce choix nomenclatural nous est apparu plus adapté qu'une solution de compromis entre «*Med-Checklist*» et «*Flora Europaea*».

Il convient cependant de ne pas ignorer que certaines options de l'Index synonymique ont été critiquées par des botanistes français. Nous en avons parfois tenu compte. M. KERGUÉLEN réalise des mises à jour régulières de ce document.

Par ailleurs, au delà des nombreuses monographies sur les genres, réalisées en Europe, plusieurs ouvrages ou programmes d'envergure sont en cours tant en France que dans les pays limitrophes. Ces programmes, comme la «*Flora Iberica*» ou les compléments au «*Prodrome de la flore corse*», pour n'en citer que deux, sont susceptibles d'apporter de substantielles modifications à «*l'Index synonymique de la flore française*».

II. 2. 3. 2. Les choix nomenclatureaux

Dans l'ensemble, la nomenclature retenue correspond à celle proposée par l'Index synonymique. Dans quelques rares cas les auteurs des fiches de synthèses se sont très fermement opposés à l'adoption des positions de cet Index. Dans ce cas nous nous sommes ralliés à l'avis de ces derniers.

Les seuls synonymes reportés sur les fiches sont ceux qui ont été cités par M. KERGUÉLEN lui-même ainsi que, s'il y a lieu, les noms correspondants utilisés par «*Med-Checklist*» ou «*Flora Europaea*».

Chapitre III : LISTES DES ESPÈCES CITÉES DANS LE LIVRE ROUGE DE LA FLORE MENACÉE DE FRANCE

III. 1. Listes des espèces citées dans les tomes I et II

Ces listes sont présentées en annexes I.1 et I.2 de l'ouvrage. Elles concernent d'une part les 486 taxons prioritaires traités dans le tome I et d'autre part les 579 taxons qui devraient l'être dans le tome II (espèces à surveiller) soit un total de 1065 taxons, selon une première approximation.

III. 2. Listes thématiques, index et références bibliographiques du tome I (espèces prioritaires)

Outre les index des noms scientifiques et des noms français et/ou vernaculaires, ainsi que les références bibliographiques, figurant en fin d'ouvrage dans les annexes II.1 à II.3, plusieurs ensembles de listes sont proposées en annexes I.3 à I.6. Elles ne concernent que les taxons prioritaires traités dans le tome I. Elles présentent successivement :

- annexe I.3 : les taxons regroupés par catégorie patrimoniale (voir également tableau 6, § IV.2),
- annexe I.4 : les taxons présentés par cotation de rareté régression dites UICN pour la France (voir également tableau 5, § IV.2),
- annexe I.5 : les taxons inclus dans les réglementations (Directive communautaire «*Habitats faune, flore*», annexes II, IV & V et Convention de Berne, annexe I).
- annexe I.6 : les taxons regroupés par statut de protection (protection nationale par ordre alphabétique de genre, régionale par région et par ordre alphabétique de genre dans chaque région, par département)

Chapitre IV : LES FICHES DESCRIPTIVES PAR ESPÈCE

IV. 1. Un document d'auteur(s), souvent complété par des informations émanant d'un réseau de botanistes

Chaque espèce traitée dans le tome I, fait l'objet d'une fiche descriptive, ou fiche de synthèse, dont les rubriques sont commentées dans le paragraphe suivant. Chaque fiche a été réalisée par un auteur ou un groupe d'auteurs (deux ou trois personnes mais parfois un comité de rédacteurs), à partir d'un canevas-type établi par le Comité de pilotage du Livre rouge national.

Dans un premier temps, chaque auteur (ou groupe d'auteurs) a réalisé librement un texte, soumis au secrétariat de rédaction du Livre rouge.

Ce dernier s'est attaché à uniformiser les textes reçus, parfois à les condenser pour les faire entrer dans le format retenu et souvent à les compléter (notamment les cartes), en sollicitant par courrier et téléphone un nombre très important de botanistes de terrain dont une majorité de botanistes amateurs. Ce travail de consultation, long et fastidieux, a néanmoins permis d'améliorer considérablement la précision des informations contenues dans la fiche.

Les auteurs se sont alors vu souvent proposer une version modifiée de leur texte, pour les raisons exprimées ci-dessus. Quelques aller-retour entre les auteurs et le comité de rédaction ont permis d'obtenir la version définitive, celle qui vous est présentée ici.

Les botanistes ayant apporté des compléments particulièrement importants se sont vu proposer de figurer en tant que coauteurs.

On pourra certainement regretter une certaine hétérogénéité des fiches présentées. Des connaissances insuffisantes sur les taxons traités expliquent généralement ce constat. Il est aussi des cas où les auteurs n'ont pas souhaité fournir plus d'informations, malgré l'insistance du secrétariat de rédaction.

IV. 2. Les rubriques commentées

La présentation des rubriques est réalisée du haut vers le bas. Se référer aussi à la fiche type commentée, présentée ci contre.

* **En haut à droite en gras** :

+ Lettre majuscule suivie d'un chiffre (l'ensemble en gras) correspondant à la **catégorie patrimoniale** : A, B1, B2, C1 et C2 (voir explication du code **tableau 6** de ce §).

+ Mot en gras et en majuscule : **Embranchement** ou **sous-embranchement**.

Sont ainsi précisés pour chaque espèce :

- soit l'**embranchement** des **PTÉRIDOPHYTES**²⁰ (indistinctement)

- et soit, pour les espèces s'insérant dans l'**embranchement** des

SPERMATOPHYTES²¹ ou **PHANÉROGAMES** :

sous-embranchement des **GYMNOSPERMES**^{22a} ou

sous-embranchement des **ANGIOSPERMES**^{22b}.

²⁰Plantes vasculaires sans fleurs et ne produisant pas de graines. Cet embranchement regroupe en France les fougères, les prêles, les lycopes, les sélaginelles et les isoètes.

²¹Plantes se reproduisant par graines.

^{22a}Plantes à ovules nus, sans fleurs ni fruits véritables (cônes). En France, les conifères.

^{22b}Plantes à fleurs dont les ovules sont contenus dans des ovaires devenant des fruits.

PRESENTATION D'UNE FICHE TYPE

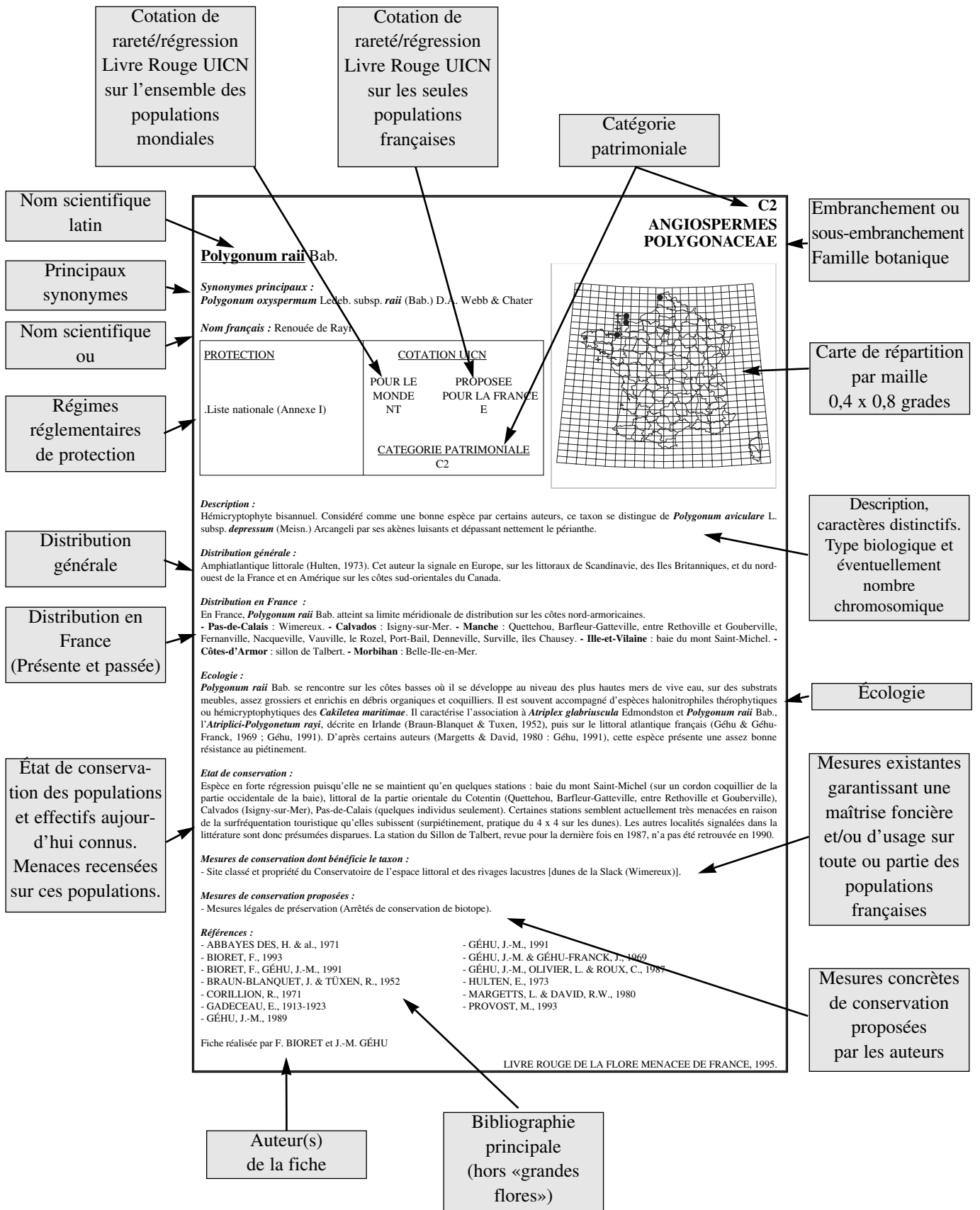


Tableau 1

Correspondance entre les dénominations actuelles et anciennes des familles botaniques citées dans le tome I du Livre rouge national.

Changement de nom ou identification d'une famille particulière.

Dénomination actuelle	Ancienne dénomination
<i>Adiantaceae</i>	<i>Sinopteridaceae</i>
<i>Alliaceae</i>	Incluse dans les <i>Liliaceae</i>
<i>Apiaceae</i>	<i>Umbelliferae</i>
<i>Arecaceae</i>	<i>Palmae</i>
<i>Asteraceae</i>	<i>Compositae</i>
<i>Brassicaceae</i>	<i>Cruciferae</i>
<i>Colchicaceae</i>	Incluse dans les <i>Liliaceae</i>
<i>Cynomoriaceae</i>	<i>Balanophoraceae</i>
<i>Dioscoreaceae</i>	Incluse dans les <i>Liliaceae</i>
<i>Dryopteridaceae</i>	<i>Aspidiaceae</i>
<i>Fabaceae</i>	<i>Leguminosae</i>
<i>Hyacinthaceae</i>	Incluse dans les <i>Liliaceae</i>
<i>Illecebraceae</i>	Incluse dans les <i>Caryophyllaceae</i>
<i>Lamiaceae</i>	<i>Labiatae</i>
<i>Liliaceae</i>	Maintenue mais avec moins de genres
<i>Melanthiaceae</i>	Incluse dans les <i>Liliaceae</i>
<i>Paeoniaceae</i>	Incluse dans les <i>Ranunculaceae</i>
<i>Poaceae</i>	<i>Gramineae</i>
<i>Woodsiaceae</i>	<i>Athyriaceae</i>

Intégration dans une autre famille

Ancienne famille	Aujourd'hui intégrée dans
<i>Lobeliaceae</i>	<i>Campanulaceae</i>
<i>Orobanchaceae</i>	<i>Scrophulariaceae</i>

+ Mot en gras et en majuscule correspondant à la **FAMILLE botanique** selon la nomenclature adoptée par M. KERGUÉLEN ²³ (KERGUÉLEN, M., 1993 Op. cit.) La nomenclature des familles a été récemment modifiée. Des noms, qui étaient devenus familiers tant au botaniste qu'au grand public, tombent aujourd'hui en désuétude. Pour aider le lecteur non spécialiste à s'y retrouver, les correspondances entre les dénominations actuelles et les dénominations anciennes des familles botaniques de la flore française, sont précisées dans le **tableau 1.** de ce §

* **En haut à gauche :**

+ Nom scientifique (nomenclature dite binomiale ²⁴) de **l'espèce** (ou de la **sous-espèce**) en majuscule et minuscule et **en gras** suivi en majuscule et minuscule, en non-gras, de l'initiale (ou l'abrégié) en vigueur du nom d'auteur.

Attention, pour des raisons de lisibilité de la fiche, les auteurs se sont résolus à ne pas faire figurer le nom scientifique en italique (comme prévu par les conventions en vigueur) mais en **caractère gras** et **souligné**.

La nomenclature adoptée est celle de M. KERGUÉLEN (Op. cit.) sauf cas particuliers.

+ Dessous, *en italique* et en gras, citation du ou des deux synonymes principaux s'ils existent. S'il y a lieu, ils correspondent à la nomenclature adoptée dans les textes réglementaires nationaux ou internationaux (voir ci-après) ou à celle utilisée dans «*Med-Checklist*» ou «*Flora Europaea*». Les noms scientifiques (latins) des espèces sont cités en gras et en italiques, suivi en non-gras de l'initiale (ou l'abrégié) du nom d'auteur.

+ Encore dessous, en non-gras, nom scientifique français et plus rarement nom usuel français le plus répandu.

* **En encadré :**

+ **A gauche : PROTECTION**

Indication des différents textes à valeur réglementaire protégeant à divers titres l'espèce ou la sous-espèce :

- sur l'ensemble des pays ayant ratifié de la convention de Berne et/ou,
- sur l'ensemble des États membres de l'Union européenne (Directive «*Habitats faune, flore*») et/ou
- sur l'ensemble du territoire national français et/ou,
- la ou les régions concernées.

Se reporter pour plus de détails aux **tableaux 2, 3 et 4** de ce § présentant successivement la directive «*Habitats faune, flore*» et la Convention de Berne, les régimes de protection des espèces végétales sauvages applicables sur le territoire national et les dates et références du Journal officiel.

Pour de plus amples informations, se reporter au document : «*Liste des espèces végétales protégées en France* (état au 16 mai 1995)». tenu à jour et diffusé par le Secrétariat de la faune et de la flore. (E. GAVAZZI et C. BERNARD, 1995)²⁵.

²³KERGUÉLEN précisant dans cet ouvrage avoir retenu la classification proposée par BRUMMITT (BRUMMITT, R.K., 1992 - *Vascular Plant Families and Genera*. Kew, Royal Bot. Garden, 804 pp.)

²⁴Dénomination des végétaux universellement admise depuis Linné, homme de sciences suédois du XVIIIème siècle, qui impose le recours au latin et qui consiste à juxtaposer deux mots, le premier pour désigner le genre, le second ou épithète spécifique pour désigner l'espèce.

²⁵GAVAZZI, E. & BERNARD, C. - *Liste des espèces végétales protégées en France; Etat au 16.05.95*. Secrétariat faune flore/M.N.H.N. 1-83. 1995.

Tableau 2

Convention de Berne et Directive communautaire «Habitats faune, flore»

* La Convention de Berne

La Convention de Berne ou «*Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe*», du 19 septembre 1979 (publiée en France par décret du 22 août 1990) est une convention du **Conseil de l'Europe** ratifiée par plus de 30 pays. Elle concerne tout à la fois des espèces végétales et animales.

Elle prévoit, pour les espèces végétales qui figurent dans son annexe I, l'interdiction de cueillette, coupe ou déracinage intentionnels.

* La Directive communautaire «Habitats, faune, flore»

La Directive du 21 mai 1992 concernant la «*conservation des habitats naturels ainsi que de la flore et de la faune sauvage, dite Directive Habitats, faune, flore*», a été publiée au Journal officiel des Communautés européennes du 22 juillet 1992. Elle se donne pour objet «*d'assurer la conservation des habitats ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire européen des États membres, y compris leurs territoires maritimes*». Elle comporte plusieurs annexes parmi lesquelles :

- une liste des **habitats naturels** (annexe I) nécessitant la désignation de «*zones spéciales de conservation*» qui fait référence à une classification de l'ensemble des habitats communautaires connue sous le nom de *Corine biotopes* ;
- une liste des **espèces sauvages**, dont la conservation nécessite la désignation de «*zones spéciales de conservation*», (annexe II) ; y dominent les espèces endémiques ;
- une liste des **espèces d'intérêt communautaire** qui nécessitent une protection stricte (annexe IV).
- une liste des **espèces d'intérêt communautaire**, dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion (annexe V).

La mise en oeuvre de cette Directive fait l'objet en France d'une procédure particulière à laquelle la communauté scientifique française est associée par l'intermédiaire des «*Comités scientifiques régionaux du patrimoine naturel*» qui apportent leur appui scientifique aux Directions régionales de l'environnement chargées dans chaque région administrative de la mise en place de la directive.

Au plan national, la Direction de la nature et des paysages du Ministère de l'environnement coordonne l'ensemble du projet avec l'appui scientifique du Secrétariat de la faune et de la flore du Museum national d'histoire naturelle et de quatre comités scientifiques à compétences "biogéographiques".

Ces comités, dont les compétences territoriales concernent le domaine atlantique, le domaine méditerranéen, le domaine continental et le domaine "alpin" (en fait l'ensemble des territoires d'altitude en France principalement rencontrés dans les Alpes et les Pyrénées) sont chargés de veiller à la cohérence scientifique des propositions émanant des différentes régions administratives .

Ces mesures doivent aboutir à la réalisation d'un réseau écologique européen, que la directive dénomme «*Natura 2000*».

Tableau 3**Régimes de protection des espèces végétales sauvages****I - Régime de protection intégrale :**

- 1 - Base juridique : code rural art. L. 211-1 et L. 211-2.
- 2 - Sanctions pénales : code rural art. L. 215-1 (délit).
- 3 - Application aux espèces végétales :
- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 : * espèces de l'annexe I
* espèces de l'annexe II
(destruction interdite)
- Arrêté interministériel du 19 juillet 1988 (espèces marines).
- Arrêtés interministériels fixant des listes régionales.

II - Régime de protection partielle :

- 1 - Base juridique : code rural, art. L. 212-1.
art. R. 212-1 à R. 212-7.
- 2 - Sanctions pénales, art. L. 215-1 (délits).
- 3 - Application aux espèces végétales :
- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 : espèces de l'annexe II.
- Instruction PN/S2 n° 88/3 du 3/3/1988.
- Formulaire de demande d'autorisation de récolte : CERFA n° 07-0354.

III - Régime de réglementation préfectorale :

- 1 - Base juridique : code rural, art. R. 212-8 à R. 212-10.
- 2 - Sanctions pénales : code rural, art. R. 215-3
(contravention 4ème classe).
- 3- Application aux espèces végétales :
- Arrêté ministériel du 13 octobre 1989 complété par A.M. du 5 octobre 1992.
- Instruction PN/S2 n° 90/3 du 16/8/1990.

Tableau 4

**Arrêtés ministériels fixant les listes nationales et régionales d'espèces végétales protégées
(y compris réglementation préfectorale permanente ou temporaire)**

Listes nationales	Arrêté du	J.O. du
Liste nationale métropole	20 janvier 1982	13 mai 1982
Espèces marines	19 juillet 1988	9 août 1988

Réglementation préfectorale*	Arrêté du	J.O. du
Espèces concernées	13 octobre 1989	10 décembre 1989
complément	5 octobre 1992	28 octobre 1992

*permanente ou temporaire

Départements d'outre-mer (pour mémoire)

Listes régionales*	Arrêté du	J.O. du
Réunion	6 février 1987	19 juin 1987
Guadeloupe	26 décembre 1988	3 mars 1989
Martinique	26 décembre 1988	3 mars 1989

*ou départementales selon les textes

Réglementation préfectorale*	Arrêté du	J.O. du
Espèces concernées	24 février 1995	11 avril 1995

*permanente ou temporaire

Listes régionales*	Arrêté du	J.O. du
Corse	24 juin 1986	15 août 1986
Bretagne	23 juillet 1987	16 septembre 1987
Champagne-Ardenne	8 février 1988	11 mars 1988
Poitou-Charentes	19 avril 1988	10 mai 1988
Picardie	17 août 1989	10 octobre 1989
Limousin	1er septembre 1989	19 novembre 1989
Auvergne	30 mars 1990	10 mai 1990
Haute-Normandie	3 avril 1990	29 mai 1990
Rhône-Alpes	4 décembre 1990	29 janvier 1991
Ile de France	11 mars 1991	3 mai 1991
Nord Pas-de-Calais	1er avril 1991	17 mai 1991
Bourgogne	27 mars 1992	5 avril 1992
Franche-Comté	22 juin 1992	4 août 1992
Pays de la Loire	25 janvier 1993	6 mars 1993
Centre	12 mai 1993	14 juillet 1993
Alsace	28 juin 1993	9 septembre 1993
Lorraine	3 janvier 1994	4 mars 1994
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 mai 1994	26 juillet 1994
Basse-Normandie	27 avril 1995	16 mai 1995
Languedoc-Roussillon	En cours de préparation	

*avec, dans certains cas, protection limitée à certains départements

+ A droite : Cotations de rareté/régression U.I.C.N. et catégories patrimoniales :

- Cotations de rareté/régression dite U.I.C.N.

Il s'agit de l'application des catégories du Livre rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, au cas des espèces et sous-espèces de la flore française. La codification fait référence aux initiales du mot-clé anglais.

Le détail et la définition de ces catégories est présenté dans le **tableau 5** de ce §.

Pour l'ensemble, les codes suivants ont été utilisés :

- Ex** : (Extinct), éteint.
- Ex ?** : (Extinct ?), présumé éteint.
- E** : (Endangered), en danger.
- V** : (Vulnerable), vulnérable.
- R** : (Rare), rare.
- I** : (Indeterminate), indéterminé.
- NT** : (Not threatened), non menacé.

Cette cotation est rappelée pour le monde (prise en compte de l'espèce ou de la sous-espèce sur l'ensemble de son aire) et pour la France (prise en compte des seules populations françaises).

Il est à noter que l'U.I.C.N. est en voie de modifier les définitions correspondant à ces différentes catégories en intégrant notamment des considérations d'effectifs.

- Catégories patrimoniales.

Afin de mieux cerner la responsabilité qui revient à la France en matière de conservation de ces espèces ou sous-espèces, ont été établies des «*catégories patrimoniales*» qui s'appuient sur les **limites administratives** des états.

Ont pu ainsi être différenciées :

- les **endémiques** strictes (catégorie patrimoniale **A**),
- les **subendémiques**²⁶ (catégories patrimoniales **B1** ou **B2**),
- les **espèces** à répartition plus large (catégories patrimoniales **C1** ou **C2**). Pour plus de détail se reporter au **tableau 6** de ce §.

Ces catégories patrimoniales permettent d'effectuer une hiérarchisation des végétaux cités dans le livre rouge sur la base «*de responsabilités de la nation française*», par ordre décroissant : A, B1, B2, C1, C2.

* Carte inscrite dans la partie supérieure droite de la feuille :

Cette carte restituée **par maille**, la présence, actuelle et passée de l'espèce ou de la sous-espèce.

Le maillage retenu correspond à celui des cartes au 1/100 000^{ème} de l'IGN (comprenant au total pour la France métropolitaine 293 cartes). Chaque maille, rectangulaire, couvre 0,4 grade en latitude et 0,8 grade en longitude. La France et la Corse sont ainsi incluses dans un quadrillage allant :

- d'Ouest en Est : de - 8, 50 gr (ouest du méridien de Paris) à + 8, 30 gr (est du méridien de Paris) et,
- du Sud au Nord : de 45, 900 gr à 56, 800 gr.

Pour permettre une meilleure localisation sur le territoire national, les contours départementaux apparaissent en gris.

²⁶Voir PIGNATTI, S (op. cit.)

Tableau 5

Cotation de rareté/régression dite U.I.C.N. ou du Livre rouge de l'U.I.C.N..

Éteintes (Ex)

On considère qu'une plante est éteinte si des recherches dans les stations connues et biotopes similaires n'ont pas donné de résultats. La plante peut être cultivée.

Éventuellement ou présumées éteintes (Ex ?)**En danger (E)**

Taxon en passe de disparaître, ou, dont la survie est peu probable si les facteurs responsables continuent à agir.

Dans cette catégorie figurent les taxons dont le nombre a été réduit à un seuil critique, ou dont les habitats ont diminué si radicalement qu'ils courent un danger imminent de disparition.

Vulnérables (V)

Taxons dont on estime qu'ils entreront prochainement dans la catégorie en danger, s'il y a persistance du danger.

Dans cette catégorie figurent les taxons dont tout ou partie des populations diminuent en raison d'une surexploitation, d'une destruction importante de l'habitat ou d'autres perturbations de l'environnement ; également des taxons dont les populations ont été gravement diminuées ou dont la sécurité finale n'est pas encore assurée ; et enfin des taxons dont les populations demeurent abondantes, mais dont de graves facteurs contraires menacent l'existence dans toute l'aire de répartition.

Rare (R)

Taxons dont les populations mondiales sont faibles et qui, n'étant pas actuellement en danger ou vulnérables, courent néanmoins des risques.

Ces taxons se situent généralement dans des aires ou des habitats géographiques limités ou sont dispersés sur une aire de répartition plus vaste.

Indéterminée (I)

Taxons que l'on sait disparus, en danger, vulnérables ou rares, mais sur lesquels on ne possède pas assez de renseignements pour préciser laquelle des quatre catégories est la bonne.

(Repris de : «*Liste des plantes rares, menacées et endémiques en Europe*», 1982, Conseil de l'Europe).

Tableau 6

Catégories patrimoniales

Code	Catégories patrimoniales
A	Endémique stricte du territoire national.
B	Subendémique (France et un pays généralement limitrophe).
B1	Subendémique rare et/ou menacé dans les deux pays concernés.
B2	Subendémique rare et/ou menacée seulement en France.
C	Présent dans trois pays ou plus.
C1	Présent dans trois pays ou plus, rare et/ou menacé sur tout l'ensemble de son aire.
C2	Présent dans trois pays ou plus, rare et/ou seulement menacé en France.

Tableau 7 : Types biologiques
(traduit et adapté de PIGNATTI, S. & al., 1982)

Type	Code	Exemples
Thérophytes (plantes annuelles)	10	
Thérophytes cespiteux (qui croît en touffes serrées)	11	<i>Stellaria viridis</i>
Thérophytes rampants	12	<i>Stellaria media</i>
Thérophytes à scape (dont les inflorescences sont portées par une hampe)	13	<i>Myosotis arvensis</i>
Thérophytes à rosette	14	<i>Armoseris minima</i>
Thérophytes parasites	15	<i>Cuscusta sp.</i>
Hélophytes (plantes des marais vivant dans la vase)	20	<i>Sparganium sp.</i>
Hydrophytes (Plantes aquatiques)	30	
Hydrophytes radicans (pourvus de racines souvent adventices)	31	<i>Potamogeton sp.</i>
Hydrophytes flottants	32	<i>Lemma sp., Salvinia sp.</i>
Géophytes (plantes disparaissant une partie de son cycle mais possédant des organes souterrains perennants)	40	
Géophytes à racine bourgeonnante	41	<i>Cirsium arvense</i>
Géophytes bulbeux	42	<i>Allium sp., Muscari sp.</i>
Géophytes rhizomateux	43	<i>Dryopteris sp.</i>
Géophytes parasites	44	<i>Cytinus sp.</i>
Géophytes lithophytes (des éboulis)	45	<i>Borderea sp.</i>
Hémicryptophytes (plantes dont les bourgeons passent leur cycle à la surface du sol)	50	
Hémicryptophytes cespiteux (qui croît en touffes serrées)	51	<i>Festuca ovina</i>
Hémicryptophytes rampants	52	<i>Cynodon sp.</i>
Hémicryptophytes à scape	53	<i>Trifolium pratense</i>
Hémicryptophytes en rosette	54	<i>Bellis perennis</i>
Hémicryptophytes bisannuels	55	<i>Crepis biennis</i>
Hémicryptophytes caducs	56	<i>Bryonia sp.</i>
Hémicryptophytes lithophytes	57	<i>Rumex scutatus</i>
Chaméphytes (plante ligneuse naine dont les bourgeons sont situés au-dessus de la surface du sol mais à moins de 50 cm)	60	
Chaméphytes suffrutescents	61	<i>Fumana procumbens</i>
Chaméphytes à scape	62	<i>Stellaria holostea</i>
Chaméphytes succulents	63	<i>Sedum album</i>
Chaméphytes rampants	64	<i>Lycopodium clavatum</i>
Chaméphytes en coussinets	65	<i>Saxifraga sp.</i>
Chaméphytes frutescents	66	<i>Astragalus alopecurus</i>
Nanophanérophytes et Phanérophytes (arbres, arbustes et lianes dont les bourgeons sont situés à plus de 50 cm du sol)	70	
Nanophanérophytes	71	<i>Osyris alba</i>
Nanérophytes buissonnants	72	<i>Corylus avellana</i>
Phanérophytes arborescents	73	<i>Picea excelsa</i>
Phanérophytes lianescents	74	<i>Clematis vitalba</i>
Phanérophytes succulents	75	<i>Opuntia sp.</i>
Phanérophytes épiphytes	76	<i>Viscum sp.</i>
Phanérophytes rampants	77	<i>Pinus mugho</i>

Les symboles utilisés concernent exclusivement la maille (et non le département). Ils sont au nombre de 6 :

- : présent avant 1970
- : observé après 1970
- ⊕ : éteint (probablement)
- ★ : incertain quant à l'identification ou à la localité
- ▽ : introduit non revu après 1970
- ▼ : introduit observé depuis 1970

Une telle représentation permet de donner une image fidèle de la répartition actuelle de l'espèce ou de la sous-espèce. Par comparaison avec les localisations antérieures à 1970, il est aussi possible de se faire une idée de la régression du taxon en France.

Remarque : Les symboles ▽ et ▼ ont été utilisés, pour des localisations particulières d'une espèce ou sous-espèce par ailleurs parfaitement indigène en d'autres points du territoire national.

Les symboles ○ et ● ont été utilisés pour l'ensemble des localités d'une espèce ou sous-espèce dont l'**indigénat** en France et en Corse est aujourd'hui **discuté**, alors que souvent, ce taxon est considéré comme totalement indigène en Espagne ou en Italie, ou pour les espèces de naturalisation ancienne.

En revanche, aucune espèce considérée avec certitude comme de naturalisation récente ne figure dans ce tome I (espèces prioritaires) du Livre rouge national.

* **Description :**

La description précise les caractères distinctifs de l'espèce ou de la sous-espèce, notamment par rapport aux espèces ou sous-espèces voisines avec lesquelles elle pourrait être confondue.

Le type biologique²⁷ de l'espèce est précisé dans chaque cas. Se reporter au **tableau 7** de ce § pour plus de détails..

Le nombre chromosomique du taxon n'a été cité que dans la mesure où des comptages récents sur **populations naturelles françaises** ont été réalisés.

Si des problèmes nomenclaturaux existent, ils sont succinctement exposés dans ce paragraphe.

* **Distribution générale :**

Sont précisés dans cette rubrique :

- le type biogéographique,
- l'aire de répartition (avec indication des principaux pays où l'on rencontre cette espèce ou sous-espèce),

* **Distribution en France :**

On trouvera ici des indications sur l'**ensemble** des localités où cette espèce **est** citée ou a été citée.

Dans la mesure du possible, les différentes localités ont été regroupées par **départements**. Sauf **instructions contraires des auteurs** de la fiche (ou en l'absence de références précises), la **totalité des localités** où se rencontre (ou se rencontrait) le taxon ont été précisées. Cette indication concerne toujours la commune et parfois le lieu-dit.

* **Écologie :**

Sont présentés à ce niveau :

- le ou les étages de végétation où se rencontre cette espèce ou sous-espèce,
- quelques données autécologiques (ambiance microclimatique, préférences pédologiques et hydriques),

²⁷Classification des végétaux selon le milieu de vie et d'après la hauteur des bourgeons de renouvellement (par rapport à la surface du sol) permettant à la plante de passer la saison défavorable (hiver ou période de sécheresse). Dérivée du système de RAUNKIAER et adaptée ici de PIGNATTI, 1982.

- les biotopes et formations végétales, où se rencontrent le taxon,
- Les unités phytosociologiques dans l'ambiance de laquelle vit le taxon considéré. Ces indications sont parfois sommaires voire inexistantes

*** État de conservation :**

Cette rubrique précise **la répartition actuelle** de l'espèce ou de la sous-espèce en France. Les localités où elles n'ont plus été revues sont précisées. Celles où elles existent encore, le sont également avec, lorsque cela s'est avéré possible, une indication sur les effectifs et l'état de conservation de chaque population connue. S'il y a lieu, le type de menaces qui mettent en péril certaines ou l'ensemble de ces populations sont aussi signalées.

*** Mesure de conservation dont bénéficie le taxon :**

N'ont été ici prises en compte que les **mesures de conservation effectives qui concernent** soit des habitats soit des populations (ou les deux à la fois) des espèces ou sous-espèces citées.

Il s'agit donc de mesures ayant essentiellement des incidences :

- sur la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage (zone centrale de Parcs nationaux, Réserves naturelles, Forêt domaniale et Réserves biologiques domaniales, propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, propriétés départementales, Réserves naturelles volontaires, terrains propriété des Conservatoires régionaux d'espaces naturels),
- sur la maîtrise d'usage seulement (Sites classés, Arrêtés de conservation de biotope, conventions (en cours d'élaboration à la date de la fiche ou en application) passées avec les propriétaires ou gestionnaires).

Les mesures citées peuvent ne concerner que certaines populations françaises. Les mesures réglementaires (listes régionales ou nationales) n'ont pas été reprises ici.

En revanche, n'ont pas été considérées comme mesures de protection, l'inscription de taxons au sein de listes rouges, nationales, régionales ou départementales, ou l'incorporation de certaines de leurs localités au sein de périmètres d'inventaires de type Z.N.I.E.F.F, par exemple.

Lorsque le taxon est considéré comme disparu dans la nature, les mesures de conservation *ex situ* dont il bénéficie (au sein de conservatoires ou de jardins botaniques) ont été citées.

*** Mesures de conservation proposées :**

Chaque auteur a eu le loisir de proposer ce qui lui semblait le plus approprié pour permettre la mise en œuvre, le plus concrètement et le plus rapidement possible, d'une conservation effective. Ceci explique du moins en partie, la relative hétérogénéité des mesures préconisées.

En revanche, il a été proposé, dans un nombre relativement élevé de cas, que des compléments d'inventaires et d'études, portant notamment sur l'écologie de la plante, soient réalisés.

Comme conséquence directe des lacunes graves dans la connaissance de la biologie et de l'écologie fine de ces taxons, constatées à l'occasion de la réalisation de cet ouvrage, les **mesures de gestion** proposées concernent souvent le court terme.

*** Valeur potentielle :**

Dans quelques rares cas cette rubrique est renseignée. Elle indique dans quelle mesure le taxon concerné présente un intérêt du point de vue de l'usage direct que l'homme pourrait ou a pu en faire. L'intérêt que représente la plante en regard de son rôle potentiel comme ressource génétique de plante cultivée majeure est également signalé.

L'intérêt et la valeur scientifique ou patrimoniale en soi, qui motive notamment la citation de ce taxon dans le présent livre rouge, ne sont pas rappelés.

*** Références :**

Les ouvrages les plus significatifs d'où sont tirés tout ou partie des informations ayant permis de réaliser la fiche sont cités en bas de fiche, au moyen du (ou des) nom(s) de(s) leur(s) auteur(s) et de l'année de leur parution. Les références bibliographiques plus détaillées se trouvent en fin d'ouvrage (annexe II, bibliographie : références complémentaires). Elles sont classées par ordre alphabétique d'auteur, puis par année de parution.

Les grandes flores («*Flora Europaea*», «*les Quatre flores de France*» etc.) ainsi que les grands ouvrages de type atlas («*Atlas Flora Europaea*») ou index («*Med-Checklist*») n'ont pas été cités dans les fiches. Leurs références figurent indistinctement en fin d'ouvrage (annexe II, bibliographie : références de base).

Enfin, il convient de signaler que beaucoup de données chorologiques récentes ont été directement fournies par des botanistes de terrain. Dans leur grande majorité elles n'ont pas fait l'objet de publication. Le nom de ces botanistes est cité comme contributeur en début d'ouvrage.

*** Auteurs :**

Le ou les auteurs principaux de la fiche sont cités en bas et à gauche de celle-ci. Le nom des personnes ayant contribué à l'enrichissement de celle-ci (contributeurs) par la fourniture d'informations partielles (intégrée au corps du texte) n'est pas précisé.

Les contributeurs font l'objet d'une citation globale en début d'ouvrage.

IV. 3. Les lacunes dans la connaissance

La rédaction de ces fiches de synthèses sur les espèces a été l'occasion de faire le point sur les connaissances relatives à chacune d'entre-elles. D'importantes lacunes ont été mises en évidence dans l'ensemble des domaines suivants : taxinomie, chorologie, caryologie, biologie de la reproduction et écologie. Dans l'ensemble, nous ne disposons sur ces espèces menacées que de connaissances fragmentaires. Celles-ci constituent un handicap certain pour la mise en oeuvre de programmes de conservation scientifiquement et politiquement incontestables.

Faute de mieux, il conviendra dans les années futures, d'adopter une position pragmatique qui consistera à intégrer au mieux les connaissances du moment au sein de programmes de conservation réalisés dans l'esprit du principe de précaution de la convention de Rio.

Simultanément des études approfondies devraient être réalisées au cas par cas de manière à acquérir dans les délais les plus brefs les connaissances nécessaires à l'affinage des plans de gestion des différentes espèces.

IV. 3. 1. Les études chorologiques

L'identification des espèces et de toutes les unités infra spécifiques que donnent les flores dites "classiques" reste, aujourd'hui encore, le seul outil disponible pour dresser rapidement et à moindre coût un inventaire exhaustif du patrimoine floristique d'un territoire.

Le recours aux flores locales et la prise en compte de travaux qualifiés de "pulvérisateurs" permettent malgré tout d'identifier de la "variabilité décrite" au sein même de ces ensembles spécifiques.

Ces listes établies, les connaissances chorologiques s'avèrent rapidement indispensables pour les interpréter. Elle comprennent classiquement l'exploitation des données anciennes et récentes, opération qui autorise à aboutir à la réalisation de cartes de répartition. L'exploitation de ces nouvelles cartes permet de mieux préciser l'abondance ou la rareté de ces espèces, sous-espèces, variétés ou formes au sein des différentes unités géographiques de l'étude ainsi que, sommairement, leurs préférences écologiques.

On peut en outre mettre en évidence pour différents taxons, des positions géographiques particulières pour lesquelles le taxon est dit en "situation marginale". Deux types de "marginalité" peuvent être alors identifiées :

- la marginalité écologique et la marginalité chorologique, qui constituent souvent un indice de variabilité particulière du taxon étudié. Les populations végétales en situation de "marginalité" devraient systématiquement faire l'objet d'une étude particulière. Dans beaucoup de cas des populations végétales en situation marginale ont été ultérieurement élevées au rang d'unités taxinomiques à part entière.

La connaissance de "l'histoire" du taxon c'est à dire de sa répartition sur un territoire donné et tout au long de son histoire est essentielle pour apprécier la variabilité (qualifiée souvent de "génétique") des populations aujourd'hui recensées. De telles études de chorologie comparative permettent de repérer les "goulots d'étranglement génétiques" responsables de la perte d'allèles et de la perte d'hétérozygotie de certaines populations ainsi que les effets fondateurs (installations d'une population nouvelle à partir d'un petit nombre d'individus) qui ont pu se produire dans un passé ancien ou récent.

En France plusieurs périodes clé seront à prendre en considération :

- les glaciations qui ont joué un rôle évidemment capital, en isolant des zones de refuges dites "pléistocènes". Elles ont souvent préservé l'essentiel de la variabilité du taxon concerné alors que les populations présentes dans des territoires de recolonisation postglaciaires peuvent présenter encore aujourd'hui une variabilité beaucoup plus restreinte (majoritairement pour les végétaux ligneux).

- les périodes préhistoriques (paléolithique et néolithiques) durant lesquelles l'homme a largement favorisé les espèces héliophiles et pyrophytes. Il a permis notamment des invasions de végétaux à partir du bassin oriental de la Méditerranée et certainement favorisé, dans certains cas particuliers, et pour une même espèce, les cytotypes polyploïdes (multiples du nombre chromosomique originel) au détriment des diploïdes.

- la période historique enfin, au cours de laquelle l'homme a considérablement modifié l'étendue des habitats et par voie de conséquence, considérablement augmenté ou réduit les effectifs des espèces concernées.

Nous sommes loin d'avoir aujourd'hui en notre possession l'ensemble des données correspondant à ces trois périodes pour l'ensemble des espèces traitées dans le présent Livre rouge.

IV. 3. 2. Les études caryologiques

Ces études permettent d'identifier les populations présentant des cytotypes particuliers et éclairent ainsi d'une manière tout à fait originale les notions d'endémisme. L'étude des caryogrammes (véritable "carte d'identité" de l'ensemble des chromosomes d'un individu) apporte elle aussi son lot d'information sur les populations d'un même taxon et permet de mieux identifier les phénomènes de spéciation en phase initiale.

De nombreuses espèces présentent à la fois des types diploïdes et polyploïdes qui réagissent souvent différemment aux pressions de sélection et occupent souvent des habitats différents, les diploïdes dans des habitats plutôt "primaires" et plus spécialisés, les polyploïdes dans des habitats plutôt "secondaires" et moins spécialisés. Dans de nombreux cas également, aussi diploïdes et polyploïdes peuvent former des "complexes" que l'on aura intérêt à gérer globalement.

Pour l'ensemble des taxons cités dans le présent tome du Livre rouge les connaissances dans le domaine caryologique sont très insuffisantes. Dans beaucoup de cas, les nombres chromosomiques disponibles dans la littérature ont été dénombrés à partir de quelques individus issus de jardins botaniques, alors que l'on sait aujourd'hui que pour certaines espèces ces dénombrements devraient être réalisés (du moins dans l'idéal) populations par populations. La technique moderne dite "cytométrie de flux" (qui permet de mesurer la quantité d'ADN végétal des cellules par fluorescence) est de nature à accélérer ces comptages comparatifs.

IV. 3. 3. Les études de biologie de la reproduction

La connaissance du mode de reproduction des espèces constitue une condition nécessaire à la mise en oeuvre de la meilleure conservation possible. Selon les espèces, voire les populations, les mêmes individus peuvent porter des fleurs à la fois mâles et femelles ou encore des fleurs mâles ou femelles. Dans d'autres cas, chaque individu sera soit mâle soit femelle. Certaines populations pourront présenter en mélange des individus avec des fleurs uniquement femelles (on parle alors de stérilité mâle) et des fleurs hermaphrodites.

Le système reproductif de la plante exerce une grande influence sur le potentiel de recombinaison génétique d'une espèce et donc sur sa structure génétique et va, de ce fait, directement conditionner la répartition de la diversité intra et extra-population.

De nombreuses études réalisées à ce sujet ont notamment montré que la diversité au niveau population était généralement plus basse respectivement chez les autogames, les annuelles, les vivaces peu longévives et les plantes qui dispersent leurs semences par explosion que chez les anémogames, les vivaces longévives et les plantes zoochores et anémochores (et vice versa quand pour les mêmes catégories on s'intéresse à la répartition de la diversité génétique entre populations (FALK, D.A.S. & K.E. HOLSINGER, 1991)²⁸.

La connaissance du type biologique et du mode dispersion des semences apparaît ainsi comme essentiel. C'est en particulier le cas pour les phanéropytes allogames où existent des phénomènes de consanguinité par proximité.

Ce type d'informations orientera de manière significative les stratégies de conservation à mettre en oeuvre.

Les connaissances concernant la biologie de la reproduction des espèces citées dans le présent Livre rouge restent encore trop fragmentaires. Dans beaucoup de cas la biologie de la reproduction est seulement connue pour une espèce appartenant au même genre voire à la même famille. De même bien peu de chose est connu sur les agents pollinisateurs ou disperseurs des semences.

IV. 3. 4. Les études de variabilité

L'ensemble des études citées ci-dessus (identification de la variabilité décrite, identification des situations marginales, histoire du taxon, études caryologiques et biologiques) constituent autant de moyens d'identifier une "variabilité présumée" dont on tiendra compte dans la gestion.

Dans la plupart des cas il sera nécessaire d'aller plus loin en réalisant de véritables études de variabilité génétique sur chaque taxon.

Pour cela l'étude des allozymes présente l'avantage de concilier facilité de mise en oeuvre et qualité des informations obtenues. Ce type d'étude est aujourd'hui très pratiqué. Il ne concerne souvent qu'une quinzaine de systèmes enzymatiques et fournit des informations qui, bien que n'ayant que "valeur de sondage" et permettent de se faire une bonne idée sur la structuration et la répartition de la variabilité intra et extra-population et plus globalement sur la variabilité génétique du génome dans son ensemble (SCHAAL & al., 1991)²⁹. Par l'identification d'allèles marqueurs elle permet aussi de différencier des populations entre elles. L'étude des allozymes ne permet pas toujours de mettre en évidence la variabilité "adaptative" et ne caractérisent que les seuls gènes "neutre" structuraux (ASINS & CARBONNELL, 1987)³⁰.

Ces études sont souvent à compléter par des analyses de variabilité plus classiques par exemple en plantations comparatives.

²⁸FALK, D.A.S. & HOLSINGER K.E. (eds) - *Genetics and conservation of rare plants*, . Oxford University Press, Oxford. 1-283. **1991**.

²⁹SCHAAL, B.A., LEVERICH, W.J. & ROGSTAD, S.H.. - *A comparison of methods for assessing genetic variation in plant conservation biology*. In : *Genetics and conservation of rare plants*, FALK, D.A.S. & HOLSINGER, K.E.(eds.). Oxford University Press, Oxford.123-134. **1991**.

³⁰ASINS, M.J. & CARBONNELL, E.A. - Concepts involved in measuring genetic variability and its importance in conservation of plant genetic resources. *Evol. Trends Plants*, **1** : 51 -61. **1987**.

Aujourd'hui les études directement réalisées sur l'A.D.N. (R.A.P.D. ou R.F.L.P. en particulier) permettent de pallier partiellement cet inconvénient et de mettre en évidence une variabilité lorsque le polymorphisme enzymatique est absent.

L'ensemble de ces techniques permet aussi d'obtenir des fréquences alléliques utiles dans l'utilisation de certaines méthodes de calcul de l'effectif minimal viable (notamment SOULE, 1980³¹; NAMKOONG, 1984³²; etc.).

Ce type de connaissance, même partielle, pour les espèces du Livre rouge reste encore aujourd'hui exceptionnel.

IV. 3. 5. Les études écologiques

La gestion des populations d'espèces rares et menacées doit pouvoir s'appuyer sur des connaissances précises en ce qui concerne leur habitat et le fonctionnement de cet habitat. La précision des préférendum écologiques et la détermination des facteurs et des seuils physico-chimiques discriminant la présence ou l'absence de l'espèce à gérer devrait constituer, dans chaque cas, un objectif de connaissance à atteindre. La connaissance écologique est encore indispensable pour préciser les techniques à mettre en oeuvre pour gérer les populations d'espèces végétales et mettre en oeuvre les programmes de restauration qui pourraient s'avérer nécessaires.

Pour l'ensemble des espèces du livre rouge les connaissances dans le domaine écologique restent très parcellaires. Cependant l'unité, phytosociologique (alliance le plus souvent) dans laquelle s'intègre l'espèce est en général connue. Un effort particulièrement important reste à réaliser notamment dans la connaissance de la physico-chimie du sol.

³¹SOULE, M.E. - *Thresholds for survival: Managing fitness and evolutionary potential.* In : Conservation Biology: An Evolutionary-Ecological Perspective, SOULE, M.E. & WILCOX, B.A. (eds). Sunderland, Mass., Sinauer. 153-169. 1980.

³²NAMKOONG, G. - *Genetic structure of forest tree populations.* In Genetics : New Frontiers, CHOPRA, V.L., JOSHI, B.C., SHARMA R.P & BANSAL H.C. (eds). Vol. 4, Applied Genetics. Proceedings of the 15th Congress of Genetics. New Delhi, Mohan Pramlani, Oxford & IBH Publishers. 351-360. 1984

Chapitre V : LE LIVRE ROUGE EN QUELQUES CHIFFRES

Dans tous les tableaux, le chiffre après la virgule des données en % a été ajusté pour que le total d'une même colonne atteigne 100 %.

V. 1. Les catégories patrimoniales

Code	Catégorie patrimoniale	Nombre total par grande catégorie	% du total	Nombre total par sous catégories	% du total
A	Endémique stricte du . territoire national	107	22	107	22
B	Subendémique (France et un . pays généralement limitrophe)	73	15		
B1	Subendémique rare et/ou menacé . dans les deux pays concernés			67	13,7
B2	Subendémique rare et/ou . menacée seulement en France			6	1,3
C	Présent dans trois pays ou plus.	306	63		
C1	Présent dans trois pays ou plus . rare et/ou menacé sur tout l'ensemble de son aire			21	4,3
C2	Présent dans trois pays ou plus, . seulement rare et/ou menacé en France			285	58,7

Commentaires : L'essentiel des espèces ou sous-espèces traitées dans le Livre rouge (63 %) concerne des espèces réparties dans trois pays au moins, dont la France. Dans leur grande majorité il s'agit d'espèces en limite d'aire. 58,7 % de ces espèces sont, à notre connaissance, non rares ou non menacées dans un pays au moins de leur aire de répartition.

En revanche, près du quart des espèces traitées (22 %) correspond à des espèces strictement endémiques au territoire national. Par ailleurs, 15 % des espèces du Livre rouge ne sont connues que de deux pays au monde dont bien entendu la France. Dans ce dernier cas pour l'essentiel, les espèces concernées sont également rares ou menacées en France et dans cet autre pays (voir diagramme, chapitre VII).

V. 2. Les catégories du Livre rouge de l'U.I.C.N.

Catégories du Livre rouge de l'UICN	Nombre de taxons	En % du total
Ex = Eteint	9	1,8
Ex ? = Présumé éteint	16	3,3
E = En danger	97	20
V = Vulnérable	292	60,1
R = Rare	68	14
I = Indéterminé	4	0,8

Commentaires : L'essentiel des espèces ou sous-espèces traitées dans le livre rouge (près de 60 %) entre dans la catégorie des espèces vulnérables. Ceci est à mettre en relation avec le souci du comité de pilotage du présent Livre rouge, d'attirer l'attention sur des espèces rares ou en voie de régression alors qu'il est encore temps de prendre des mesures de conservation préservant toutes les potentialités évolutives des espèces. En revanche 20 % des espèces citées ont été reconnues comme en danger et nécessitent des mesures urgentes de conservation (voir diagramme, chapitre VII).

V. 3. Les habitats des espèces

Pour chaque espèce ou sous-espèce a été précisé le ou les habitats dans lesquels il était possible de la rencontrer. La liste des habitats utilisés s'inspire des grandes catégories du code «*Corine biotopes*» qui sert notamment de référence pour la Directive «*Habitats faune, flore*». Une même espèce peut avoir été recensée dans deux ou plus habitats différents.

Commentaires : L'examen des groupes d'habitats montre que la part majoritaire des espèces et sous-espèces du Livre rouge se rencontre dans des habitats de fourrés et pelouses ou de falaises, éboulis ou grottes alors que des habitats habituellement considérés comme menacés en France ou en Europe : habitats littoraux, tourbières et zones humides, eaux douces ou encore forêts, en hébergent beaucoup moins.

Ainsi, pour la plupart, les espèces rares ou menacées aujourd'hui en France se rencontrent-elles d'une part, dans des habitats ouverts en voie de fermeture pour cause de déprise pastorale et agricole, et d'autre part dans des habitats rupestres ou des éboulis, lieux traditionnels de refuge de l'endémisme en France et en Europe.

Il serait bien entendu tout à fait abusif d'en conclure que ces résultats remettent en cause la légitimité des actions de protection conduites sur des habitats moins représentés dans cet ouvrage. Ces résultats confirment au contraire la nécessité d'aborder de manière indépendante mais bien entendu complémentaire, la conservation des espèces et celle des écosystèmes ou des habitats (le terme d'habitat retenu dans la directive du même nom étant ambigu car il désigne à la fois des habitats - biotopes d'espèces, dont le maintien est indispensables au maintien de ces mêmes espèces et des habitats - écosystèmes).

A noter cependant la proportion non négligeable d'espèces rares ou menacées dans les habitats littoraux et dans les habitats anthropisés (commensaux culturels en général et messicoles en particulier; voir diagramme, chapitre VII).

Groupes d'habitats	Nombre de taxons	Em % du total	Habitats élémentaires	Nombre de taxons	Em % du total
Communautés côtières et halophiles	68	12,3	1 - Marais et prés salés	14	2,5
			16 - Dunes	28	5,1
			17 - Laissées de mer	5	0,9
			18 - Rochers et falaises maritimes	21	3,8
Eaux douces	43	7,8	22 - Communautés hygrophiles permanentes	35	6,3
			23 - Marais permanents et lagunes	3	0,6
			24 - Communautés d'eau courante	5	0,9
Fourrés et Pelouses	178	32,2	31 - Landes, fourrés et matorrals tempérés	20	3,6
			32 - Matorrals méditerranéens	5	0,9
			33 - Phryganes	1	0,2
			34 - Pelouses sèches calcicoles	65	11,8
			35 - Pelouses xérophiles siliceuses	31	5,6
			36 - Pelouses subalpines et alpines	35	6,3
			37 - Pelouses humides et mégaphorbiaies	13	2,4
			38 - Pelouses mésophiles	8	1,4
Forêts	35	6,3	41 - Forêts décidues	12	2,1
			42 - Forêts de conifères	6	1,1
			44 - Forêts et fourrés alluviaux	6	1,1
			45 - Forêts sclérophylles	11	2,0
Tourbières et zones humides	50	9,0	51 - Tourbières hautes actives	16	2,9
			52 - Tourbières basses	9	1,6
			53 - Végétation des bords de lacs et de rivières	9	1,6
			54 - Marais et sources	16	2,9
Falaises, éboulis et grottes	132	23,9	61 - Eboulis	45	8,1
			62 - Rochers et falaises continentaux	85	15,4
			65 - Grottes	2	0,4
Terres agricoles et milieux anthropisés	47	8,5	82 - Grandes cultures annuelles	17	3,1
			83 - Vergers, vignobles et plantations pour la ligniculture	11	2,0
			87 - Friches et décharges	18	3,2
			89 - Lacs industriels, réservoirs et canaux	1	0,2

L'examen de la colonne "habitats élémentaires" permet de confirmer l'analyse précédente : forte contri-

bution des habitats refuges traditionnels de l'endémisme (rochers et falaises continentaux, 15,4 %, éboulis, 8,1 % et pelouses subalpines et alpines) et conséquence de la disparition des milieux héliophiles (pelouses sèches calcicoles, 11,8 %). A noter cependant la contribution des communautés hydrophiles (en quatrième position, 6,3 %).

V. 4. Les menaces

Pour chaque espèce ou sous espèce a été précisé le ou les types de menaces identifiées pour chaque espèce par les rédacteurs des fiches. Il s'agit dans la plupart des cas de données dont la valeur reste indicative, aucune analyse fine n'ayant certainement été réalisée à ce sujet. C'est la raison pour laquelle nous avons jugé préférable de regrouper les menaces signalées dans de grandes catégories afin d'identifier si possible de grandes tendances en la matière.

Menaces	Nombre de taxons	En % du total
Fragilité (Faible nombre d'individus recensés ou taxon inféodé à un habitat très spécialisé)	162	18,8
Aménagements (Urbanisations, grands travaux)	218	25,3
Pression humaine (Piétinement, vandalisme, arrachage, défrichage et débroussaillage)	237	27,4
Menaces d'origine biotique (Concurrence végétale, envahissement par les espèces exotiques, fermeture du milieu, dégâts d'animaux)	187	21,7
Pollutions	12	1,4
Menaces indirectes (par exemple accessibilité)	1	0,1
Accidents potentiels	9	1,0
Indéterminé	37	4,3

Commentaires : Aménagements, pressions humaines et menaces d'origines biotiques se détachent nettement des autres catégories de menaces : pollutions ou accidents potentiels restent des causes marginales.

En revanche aucune des trois premières catégories ne semble se détacher réellement. L'importance du groupe de causes "menaces d'origine biotique" confirme l'émergence de nouveaux types de problèmes

qui ne pourront être résolus que par la mise en oeuvre de pratiques de gestion appropriées.

A noter encore la part non négligeable de l'ensemble "fragilité" qui laisse supposer que bon nombre d'espèces ne présentent pas les superficies d'habitats et les effectifs nécessaires pour garantir leur survie sur le long terme face aux facteurs aléatoires de l'environnement. Comme précédemment, des réponses spécifiques seront à apporter à ce type de problème par des actions de gestion appropriées. Au total les besoins en mesures de gestion spécifiques semblent concerner au moins 40 % des espèces. (voir diagramme, chapitre VII)

V. 5. Examen comparatif des différentes catégories d'endémiques

La conservation des espèces endémiques *s.l.* (endémiques strictes du territoire français et subendémiques) incombe plus particulièrement à la France qui en a la responsabilité exclusive ou partagée avec un seul autre pays. Le croisement des trois catégories d'endémisme avec les autres critères peut être en mesure de fournir des enseignements intéressant directement les mesures de conservation à mettre en oeuvre.

Les pourcentages correspondant à l'ensemble de la catégorie B2 ne semblent pas significatifs au vu du faible nombre d'espèces à partir desquelles ils ont été établis.

V. 5. 1. Les catégories d'endémiques et les catégories U.I.C.N.

Catégorie du livre Rouge de l'U.I.C.N.	Ex = Eteint	Ex ? = Présumé éteint	E = En danger	V = Vulnérable	R = Rare	I = Indéterminé
A	6 5,6%	1 0,9%	16 15%	67 62,6%	16 15,0%	1 0,9%
B1	1 1,5%	1 1,5%	13 20,0%	34 52,5%	14 21,5%	2 3,0%
B2	0 0%	0 0%	2 18,2%	6 54,5%	3 27,3%	0 0%
Total des endémiques <i>s.l.</i> (catégories A & B)	7 3,8%	2 1,1%	31 16,9%	107 58,6%	33 18,0%	3 1,6%
Rappel : Ensemble des catégories (A, B & C)	12 2,5%	17 3,5%	92 19,0%	292 59,6%	71 14,6%	4 0,8%

Commentaires : Les espèces ou sous-espèces endémiques *s.l.* ne montrent pas de répartition sensiblement différente dans les différentes catégories que l'ensemble des espèces traitées dans le Livre rouge. En majorité les espèces endémiques *s.l.* se retrouvent dans la catégorie vulnérable. Près d'un cinquième des espèces cependant sont classées dans la catégorie en danger.

V. 5. 2. Les catégories d'endémiques et leurs habitats

Groupes d'habitats	Catégorie A Nombre de taxons	Catégorie A En % du total de sa catégorie	Catégorie B1 Nombre de taxons	Catégorie B1 En % du total de sa catégorie	Catégorie B2 Nombre de taxons	Catégorie B2 En % du total de sa catégorie	Catégorie B
Communautés côtières et halophiles	17	14,2	10	14,7	1	8,3	13,75
Eaux douces	7	5,8	2	2,9	2	16,7	5,0
Fourrés Pelouses	40	33,3	23	33,9	5	41,7	35,0
Forêts	7	5,8	2	2,9	0	0	2,5
Tourbières et zones humides	0	0	2	2,9	0	0	2,5
Falaises, éboulis et grottes	39	32,5	27	39,8	3	25,0	37,5
Terres agricoles et milieux anthropisés	10	8,4	2	2,9	1	8,3	3,75

Commentaires : Même remarque qu'en début de paragraphe sur le manque de signification des résultats obtenus pour la catégorie B2, compte tenu du nombre restreint d'espèces concernées. On ne note pas de différence significative entre les catégories A et B1, de même qu'entre les catégories A et B (B1+B2). À noter cependant l'absence d'espèces endémiques strictes dans les milieux de tourbières et de zones humides (constat conforme à ce qui est observé sur l'ensemble de ce type de milieux où l'endémisme est toujours rare) et en revanche, le taux significatif d'endémiques strictes dans les habitats de terres agricoles et de milieux anthropisés.

V. 5. 3. Les catégories d'endémiques et les menaces

Plusieurs types de menaces ont pu être identifiées pour une même espèce.

Menaces	Catégorie A Nombre de taxons	Catégorie A En % du total de sa catégorie	Catégorie B1 Nombre de taxons	Catégorie B1 En % du total de sa catégorie	Catégorie B (B1+B2) Nombre de taxons	Catégorie B (B1+B2) En % du total de sa catégorie
Fragilité (Faible nombre d'individus recensés ou taxon inféodé à un habitat très spécialisé)	31	17,5	14	14,1	18	16,1
Aménagements (Urbanisations, grands travaux)	42	23,7	26	26,3	29	25,9
Pression humaine (Piétinement, vandalisme, arrachage, défrichage et débroussaillage)	51	28,2	33	33,3	36	32,1
Menaces d'origine biotique (Concurrence végétale, envahissement par les espèces exotiques, fermeture du milieu, dégâts d'animaux)	39	22,0	19	19,2	22	19,6
Pollution	4	2,2	2	2,0	2	1,8
Menaces indirectes	0	0	0	0	0	0
Accidents potentiels	3	1,7	0	0	0	0
Indéterminé	7	4,0	5	5,1	5	4,5

Commentaires : Même remarque qu'en début de paragraphe sur le manque de signification des résultats obtenus pour la catégorie B2, non représentée compte tenu du nombre restreint d'espèces de cette catégorie. On ne note pas de différences significatives entre les catégories A et B1, de même qu'entre les catégories A et B (B1+B2).

Chapitre VI : UN PATRIMOINE A GÉRER

VI. 1. Du sauvetage à la gestion

L'essentiel des actions de conservation pour les espèces végétales a pour l'instant concerné des espèces ou des populations au bord de l'extinction. Souvent le nombre de génotypes sauvés est de l'ordre de la dizaine. A ce stade, les chances de survie de cette espèce, indépendamment de toute intervention humaine sont quasi nulles. A proprement parler, il ne s'agit pas d'action de conservation mais d'actions de sauvetage. Il ne s'agit pas pour nous, bien entendu, de nier l'intérêt de telles opérations qui contribuent à préserver des composantes inestimables du patrimoine de l'humanité. Il s'agit plutôt de formuler une mise en garde à destination des protecteurs de la nature, des gestionnaires d'espaces et des responsables administratifs et politiques. Une des finalités des actions de conservation est de préserver le potentiel évolutif des espèces. La préservation de ce potentiel évolutif suppose que des actions de conservation, dès lors qu'elles s'avèrent nécessaires, soient mises en oeuvre, beaucoup plus tôt par rapport à ce qui est pratiqué actuellement. Il est aujourd'hui bien admis que lorsqu'un aménagement est porté à connaissance du grand public, il est souvent trop tard pour pouvoir s'y opposer, ou pouvoir le modifier de manière significative. La concertation doit être engagée bien en amont. Pour beaucoup, l'urgence en matière de conservation des espèces végétales ne commence que lorsque les effectifs dans la nature atteignent l'ordre de grandeur de la centaine d'individus. Depuis plus d'une décennie les études concernant la biologie de la conservation ont montré que des mesures de conservation devenaient urgentes pour des niveaux d'effectifs globaux vraisemblablement vingt à cinquante fois supérieurs.

Le sauvetage doit aujourd'hui céder la place à de véritables actions de conservation, conduites de manière plus rigoureuse et moins affective.

VI. 2. Un patrimoine à gérer

La conservation de la variabilité et du potentiel évolutif ou adaptatif des taxons constituera l'objectif à long terme de tout programme de conservation (FRANKEL & SOULE, 1981)³³. La variabilité et le potentiel évolutif d'une espèce peuvent être menacés :

- tout d'abord par tout ce qui va perturber son habitat (destruction ou altération partielle ou totale, perte de superficie ou perte de diversité ou d'hétérogénéité de cet habitat, avec comme conséquences prévisibles des baisses d'effectifs dans la population et une perte de variabilité de la population comme suite à la baisse d'effectifs, ou encore une perte de diversité des niches écologiques donc une homogénéisation des pressions de sélection et à terme un risque d'homogénéisation de la variabilité de la population),

- ensuite par la pression des forces aléatoires (stochastiques) de l'environnement
- ou encore par les effets néfastes dus à la charge en allèles délétères.

Les suivis ou les études à mettre en oeuvre conduiront à se préoccuper de l'évolution génétique et démographique des espèces. Dans l'idéal, il conviendrait de déterminer des seuils concernant le nombre minimal d'individus et de populations d'une espèce donnée ainsi que le degré de fragmentation de l'ensemble qui déterminera l'intensité des flux géniques entre populations, pour que l'espèce puisse se maintenir sur le plan démographique et sur le plan de sa variabilité génétique (OLIVIERI & GOUYON, 1992)³⁴.

D'une manière plus concrète lorsque le taxon considéré sera rare et ses effectifs d'ensembles réduits, on pourrait recommander la conservation *in situ* de l'ensemble des populations connues et la réalisation des études nécessaires à la mise en oeuvre de programmes de conservation dynamique.

³³ FRANKEL, O. H. & SOULE, M.E. - *Conservation and Evolution*. Cambridge Univ. Press, Cambridge. 1981.

³⁴ OLIVIERI, I. & GOUYON P.H. - *Fondements théoriques d'une gestion dynamique de la biodiversité*. In : Rencontres MEDPAN III. 5-7 Octobre 1992. Alicante, Espagne. 1-3. 1992.

En revanche, quand un taxon apparaîtra plus abondant et que ses effectifs seront donc plus importants, un mode de conservation plus aléatoire et moins interventionniste pourrait être envisagé. Souvent, pour une simple question de moyens, il sera nécessaire de limiter l'ensemble des études et des suivis (gestion fine), à un petit nombre de taxons prioritaires. Sans pour autant se désintéresser des autres, il serait possible de se limiter à une «*surveillance continue*» basée sur un certain nombre «*d'indicateurs de diversité potentielle*».

Une étude préalable de «*typologie stationnelle*» reste cependant nécessaire. Elle aura pour objet de mettre en évidence les différentes «*unités adaptatives*» (populations soumises en permanence à la sélection naturelle, au stress écologique, à la compétition interspécifique et à la pression parasitaire) dont la définition découlera d'inventaires taxinomiques, chorologiques et écologiques (TIGERSTED, 1989)³⁵. Ainsi, combinant surveillance chorologique par l'intermédiaire de la réalisation d'inventaires diachroniques, interprétation des connaissances actuelles en matière de biologie de la reproduction et maintien de l'échantillonnage minimal des différentes «*unités adaptatives*», il sera certainement possible de conserver un maximum de variabilité à l'espèce considérée.

Le maintien de ces «*unités adaptatives*» dépendra bien entendu de la nature du ou des habitats du taxon. En général l'habitat sera de type évolutif, c'est à dire qu'il s'intégrera au sein d'une chronoséquence (climacique). Il ne s'agira donc pas de rechercher le maintien des unités adaptatives en un même lieu, mais de s'assurer de leur maintien dans le cadre de la même ambiance stationnelle au travers d'un mode de gestion que l'on pourrait qualifier "d'extensif" tout à fait compatible avec les modes d'exploitation traditionnels des milieux naturels (agriculture traditionnelle, agriculture de montagne, foresterie, pastoralisme de parcours) en cohérence avec les conceptions actuelles de «*l'usage durable*». Compte tenu de la dépendance d'un grand nombre de ce type de taxons vis à vis d'écosystèmes secondaires, la question du maintien de ces modes de gestion traditionnels se posera. Les mesures incitatives communautaires (mesures agri-environnementales et «*article 19/21*») pourraient constituer le levier nécessaire à la mise en place de programmes de gestion appropriés.

La gestion des espèces beaucoup plus rares en France (l'essentiel du présent tome I du Livre rouge national) nécessitera d'approfondir de manière plus complète les connaissances les concernant. Les études préalables devront être bien plus précises et dépasser le stade de la simple compilation bibliographique. Elles comprendront des observations directes (études sur la biologie de la reproduction notamment), mais aussi des observations de biométrie comparative, des analyses chromosomiques, des analyses du polymorphisme génétique, soit un ensemble de données susceptibles de donner des indications beaucoup plus fiables pour la gestion. Des études démographiques précises devront être aussi réalisées : nombre d'individus mâles et femelles si les sexes sont séparés, effectifs de chaque classe d'âge et âge de la maturité, pour les espèces ligneuses, taille effective de la population, c'est à dire nombre réel de génotypes participant à la reproduction, et pour les espèces à semences orthodoxes, importance et viabilité de la réserve en semences du sol (HARPER, 1977)³⁶.

VI. 2. 1. Gérer les habitats

Les interventions sur les habitats seront très diverses et pourront répondre à des objectifs de gestion souvent différents. Si elles commencent à se banaliser, il convient de ne pas perdre de vue que les différentes relations qui en sont faites dans les revues spécialisées ne constituent pas une panoplie de recettes mais au contraire des exemples de mesures qu'il convient de choisir avec soin et d'intégrer dans le cadre d'opérations plus vastes placées sous contrôle scientifique strict.

En général elle concerneront l'habitat dans son ensemble et viseront à en maintenir globalement ses principales caractéristiques physico-chimiques.

³⁵ TIGERSTED, P. - *Population genetic considerations on in situ conservation. In situ conservation of phytogenetic resources.* Eucarpia Lund Colloquy, 22-24 August 1989. 1989.

³⁶ HARPER, H. - *Population Biology of Plants.* Academic Press, London. 1977.

Le mode d'intervention sur l'habitat fera appel à des techniques aujourd'hui classiques :

- développement d'activités nouvelles destinées à maintenir un ou plusieurs écosystèmes secondaires,
- restauration d'habitats non climaciques par le feu contrôlé, le débroussaillage, le pâturage etc., dont la mise en oeuvre restera toujours plus difficile qu'il n'y paraît car elle concernera des hommes et leurs activités. Bien entendu, des interventions plus traditionnelles dans le domaine de la protection de la nature comme la suppression ou la régulation des activités humaines jugées inopportunes ou la restauration d'habitats climaciques dégradés ne seront pas absentes. Mais les interventions au sein de l'habitat d'une espèce menacée pourront aussi relever de pratiques plus subtiles comme :
 - introduction d'agents pollinisateurs ou disperseurs de semences,
 - lutte biologique ou physique contre un prédateur,
 - destruction ou lutte biologique contre une espèce exotique envahissante.

Bien entendu, comme évoqué précédemment, l'intégration des mesures de gestion des habitats au sein de pratiques socio-économiques régulières sera à privilégier autant que possible. Cependant, un recours à des modes de gestion plus aléatoire serait à étudier. Nombre d'espèces occupent des habitats transitoires et fonctionnent de fait en métapopulations. Cette succession de phénomènes d'extinction et de colonisation intervient non seulement pour conserver une certaine forme de variabilité génétique, mais se révèle certainement comme un mécanisme de survie de la plante permettant d'éviter un taux de parasitisme trop important, et constitue une adaptation à des habitats très particuliers souvent eux-mêmes transitoires (comme des sols très riches en azote après les coupes). Ces systèmes contribuent à la constitution d'une «*banque de semences*» dans le sol, phénomène qui, couplé avec l'aptitude physiologique à produire des germinations étalées dans le temps, assurent la survie à long terme du taxon. Ces systèmes jouent aussi un rôle important dans la survie à long terme du taxon en limitant les effets d'une pression de sélection trop orientée à l'occasion de conditions climatiques trop exceptionnelles par exemple.

On doit ainsi résolument s'interroger sur l'intérêt de certaines pratiques, qui visent à bloquer artificiellement, en un lieu donné, une succession dynamique. Une telle pratique pourrait s'avérer néfaste pour le taxon que l'on veut protéger, en conduisant plus ou moins rapidement, à un appauvrissement inexorablement létal pour la population concernée de la réserve en graines du sol.

VI. 2. 2. Quelques exemples de gestion de l'habitat chez des espèces du

Livre rouge

L'exemple du narcisse des Glénan éclaire bien la difficulté des problèmes que l'on peut rencontrer quand on veut gérer l'habitat d'une espèce. Créée en 1974 à l'initiative de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, la réserve de Saint-Nicolas des Glénan avait pour principal objet de protéger le narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus* subsp. *capax*, espèce considérée comme d'intérêt communautaire par la directive CEE 92/43 dans son annexe II), espèce endémique protégée mais menacée par le piétinement des touristes et la cueillette des bulbes par des bulbiculteurs. Dans un premier temps, la pose d'une clôture destinée à limiter le piétinement par les touristes entraîna le développement d'une végétation arbustive à base de fougère aigle, de genêt à balais et de ronces. Entre 1974 et 1984, l'absence de suivi entraînait une fermeture généralisée du milieu, au point que les effectifs avaient atteint quelques milliers de pieds. Les observations (carrés permanents) et essais réalisés par le Conservatoire botanique national de Brest confirmaient la nécessité du débroussaillage. Aujourd'hui cette opération est régulièrement réalisée. Elle a permis un accroissement régulier du nombre des individus. La mise en place d'un pâturage permanent utilisant le mouton d'Ouessant tend à relayer le débroussaillage mécanique. De même, divers essais sont réalisés, comme le grattage de l'épaisse litière organique empêchant la germination des graines qui sont produites en nombre chaque année. On constate aussi une concurrence interspécifique avec une autre plante à bulbe, la jacinthe *Hyacinthoides non-scripta*, dont la dynamique reste à comprendre.

Sur les îlots voisins, la pullulation des goélands, dont les déjections et le piétinement favorisent des espèces nitrophiles comme *Beta maritima* et *Lavatera arborea* entraîne une forte régression du narcisse. L'approche initiale très ciblée sur le narcisse des Glénan conduit progressivement le gestionnaire à gérer

plus globalement un écosystème, et pour cela à en bien connaître le fonctionnement.

Nombre de plantes menacées dépendent en tout cas du maintien de milieux ouverts. On le constate en des lieux très divers, comme les prairies alpines, avec la reine des Alpes (*Eryngium alpinum*, considérée comme d'intérêt communautaire par la directive CEE 92/43, annexe II) espèce pour laquelle le Conservatoire botanique national de Gap-Charance a établi un plan de gestion de l'habitat à l'échelle d'un vallon ou des pratiques de fauches régulières sont réalisées.

VI. 2. 3. Gérer la variabilité

Les auteurs s'accordent aujourd'hui à recommander la gestion en métapopulation qui permet de maintenir une variabilité génétique sur l'ensemble, mais pas nécessairement localement. Dans ce même esprit des extinctions locales, lorsqu'il s'agit d'espèces occupant des habitats transitoires entrant dans le cadre de successions ou de séries progressives ou régressives, ne sont pas à considérer comme dramatiques dans la mesure où l'espèce se maintient globalement au niveau de la métapopulation.

Les populations élémentaires ainsi constituées ou préservées (cas des espèces vivaces à longue vie) doivent échanger peu (mais tout de même un peu) d'information génétique entre elles, favorisant ainsi localement une dérive maximale tout en conservant des fréquences alléliques globales.

Pour les généticiens des populations (OLIVIERI & GOUYON, 1992, op. cit.) ce mode de gestion présente d'autres avantages comme:

- la présence d'une forte dérive locale pouvant rendre négligeable l'effet de la sélection
- la fragmentation de la population globale pouvant permettre le maintien d'un polymorphisme sélectionné, si l'intensité des pressions de sélection varie avec l'état démographique (et donc l'âge) des populations.

Cette solution permet aussi, si le taxon peut être soumis à des perturbations locales non corrélées, de garantir sa survie à l'échelle de la population.

Cependant la nécessité de conserver une certaine variabilité génétique aux gènes liés à un mode de reproduction non consanguin (gènes d'auto-incompatibilité, gènes contribuant à l'hétérosis), ou encore la nécessité de maintenir des effectifs suffisamment élevés pour garantir des recolonisations, et s'il ya lieu, le choix de permettre l'établissement d'adaptations à des conditions de milieu locales (contrecarrés dans les petites populations à cause des effets élevés de dérive), pourra conduire à maintenir quelques populations avec de hauts niveaux d'effectifs, notamment pour les espèces vivaces.

VI. 2. 4. Quelques exemples de gestion d'étude de la variabilité chez des espèces du Livre rouge.

Centaurea corymbosa est une espèce endémique du massif de la Clape près de Narbonne dans le département de l'Aude. Elle est considérée comme d'intérêt communautaire par la directive CEE 92/43 (annexe II). L'espèce fait l'objet d'une étude approfondie réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles avec l'appui de L'INRA de Montpellier. Elle est présente sur certains types de falaises, soit sur le haut de falaise sur les parois verticales soit sur les fortes pentes en éboulis.

Elle y colonise les fentes de rochers avec peu de sol, présentant peu de végétation. L'espèce constitue sur la Clape 5 populations pour un total de 12 000 individus (les populations variant de 50 à 9000 individus). Sans doute une plante sur 20, environ, se reproduit chaque année pour l'ensemble des individus présents, la floraison s'avérant complexe et en relation avec la taille et l'âge des plants. Douze systèmes enzymatiques suffisamment interprétables sur le plan génétique ont été identifiés. Quatre d'entre eux sont polymorphes.

Les travaux réalisés ont permis d'acquérir une bonne connaissance de la répartition et des effectifs des espèces. Les résultats des électrophorèses enzymatiques permettent désormais de préciser la structuration génétique des populations leur mode de reproduction et les flux géniques entre populations.

Le plan de gestion de l'espèce qui sera proposé au gestionnaire

(Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres) sera établi à partir de ces données.

VI. 3. La conservation *ex situ* : le complément indispensable pour les espèces menacées.

La conservation *ex situ* est aujourd'hui considérée comme partie intégrante de toute stratégie de conservation d'espèces rares ou menacées. Le développement de programmes de conservation *ex situ* est plus particulièrement pertinent lorsque les effectifs d'une espèce ou d'une population ont fortement régressé au point qu'il soit nécessaire de les augmenter artificiellement, lorsque la régression de l'habitat de l'espèce dans la nature fait craindre sa disparition à brève échéance .

L'objectif premier de la conservation *ex situ* est de mettre à l'abri et de constituer "des copies de sauvegarde" des différentes populations naturelles d'espèces rares et menacées. De ce fait, la récolte de matériel végétal dans la nature, destiné à être conservé *ex situ* doit être très soignée et aboutir à la constitution d'un échantillon dont la diversité doit être représentative de celle la populations d'origine. Ce mode de conservation fait ainsi appel à des techniques rigoureuses et souvent sophistiquées, de tri des lots et de conditionnement en conteneurs étanches, de stockage à long terme (dessiccation des semences, conservation au froid, congélation, cryoconservation, lyophilisation), d'évaluation de la biodiversité (dans lesquels la biométrie moderne et l'analyse des systèmes enzymatiques par électrophorèse tiennent une large place), d'étude des mécanismes de la reproduction et de mise au point de techniques de propagation (y compris l'élaboration de tests normalisés de germination pour les semences conservées) .

Les programmes de conservation ne peuvent se limiter cependant à la simple maîtrise de techniques de multiplication fussent-elles sophistiquées. En effet, toute action de conservation *ex situ* ne peut être considérée comme réellement valide que dans la mesure où elle contribue à mettre à l'abri des "effectifs (potentiels)" suffisamment significatifs (sous la forme de semences, de pollen d'individus complets ou de méristèmes), c'est à dire un véritable stock de variabilité (génétique).

Ceci nécessite, soit un matériel approprié permettant de conserver beaucoup de diversité dans un petit volume, soit de grandes superficies de structures spécialisées ou de collections vivantes (en général serres, jardins ou terrains de culture)..

La conservation *ex situ* exige souvent bien plus que la simple mise en oeuvre de techniques horticoles. Une surveillance particulière du matériel conservé est nécessaire, notamment à l'occasion du renouvellement des lots afin d'éviter les risques de dérive génétique du matériel conservé, les sélections involontaires ou encore les risques d'envahissement du lot par des biotypes apomictiques.

Le matériel conservé *ex situ* est ainsi rendu plus accessible pour d'éventuelles études scientifiques ou travaux de valorisation. Un des intérêts majeurs de la conservation *ex situ* reste la disponibilité de matériel végétal qu'elle offre pour la conduite d'actions de renforcement de population, de réintroduction ou d'introduction. Ces opérations sont destinées au maintien de la biodiversité en général et la variabilité des espèces rares et menacées dans la nature. La conservation *ex situ* rend plus particulièrement possible des opérations "fines" de renforcement de population à partir de semences ou de plants mis intentionnellement à l'abri, population par population.

VI. 4. L'accompagnement de la conservation

Protéger et sauvegarder la flore mobilisera moyens humains et crédits, immobilisera de l'espace, imposera des contraintes au développement local, aux usagers de l'espace et aux ayants droit. Une parfaite maîtrise technique en matière de biologie de la conservation n'excuse pas l'ignorance des paramètres humains *a contrario* la prise en compte d'objectifs sociaux ne saurait excuser l'incompétence en matière de biologie de la conservation.

Tout programme de conservation devra se préoccuper du retour d'investissement nécessaire vers le grand public (aspect éducatif), les décideurs (aspect développement - aménagement et retour d'image), le secteur économique (aspect valorisation), la communauté scientifique (progrès de la connaissance), faute de quoi les mesures qu'il pourrait préconiser risqueraient de n'être jamais mises en oeuvre ou du moins sans durabilité.

VI. 5. Les Conservatoires botaniques nationaux : un partenaire pour la gestion de la flore menacée

En France, le nom de «*conservatoire*» s'applique à des structures qui conservent des collections ou des milieux à long terme. Cependant, l'utilisation de ce vocable est libre et n'importe quelle structure peut s'intituler «*conservatoire*».

L'appellation **Conservatoire botanique national** constitue une marque déposée par le Ministère de l'environnement, qui l'attribue sur proposition de la Commission des Conservatoires botaniques nationaux, créée par la Direction de la nature et des paysages, après étude d'un dossier de candidature et sur la base d'un cahier des charges précis. Elle ne concerne que les plantes sauvages menacées du territoire français.

Compte tenu du grand nombre d'espèces concernées et de la disparition progressive des naturalistes dans les universités et les instituts de recherche, le Ministère de l'environnement a été conduit à développer ses propres outils pour mener à bien ses missions.

La mise en place du réseau de Conservatoires botaniques nationaux a commencé en 1988. L'objectif est de disposer à terme d'un réseau d'établissements couvrant l'ensemble du territoire et assurant pour le compte de l'État des missions coordonnées d'inventaire, d'étude, de conservation et d'information du public sur la flore rare ou menacée du territoire national.

Les conservatoires sont les partenaires du Ministère de l'environnement dans la mise en œuvre de la politique nationale de protection de la flore :

- Livre rouge des plantes menacées en France ;
- listes d'espèces protégées ;
- aides à la protection des espèces dans leur milieu ;
- mise en œuvre de la conservation *ex situ* de la flore rare, endémique et des parents sauvages d'espèces cultivées ;
- mise en œuvre des conventions internationales dans leurs dispositions concernant la flore.

Présents dans les régions et les départements, les Conservatoires botaniques nationaux sont désormais des partenaires techniques reconnus par les collectivités locales et les services techniques déconcentrés de l'État.

Au niveau international enfin, les Conservatoires botaniques nationaux interviennent pour prêter assistance à un certain nombre de structures d'autres pays pour des opérations de sauvetage ou de réintroduction de flore menacée ou pour les aider à la mise en place de structures de conservation.

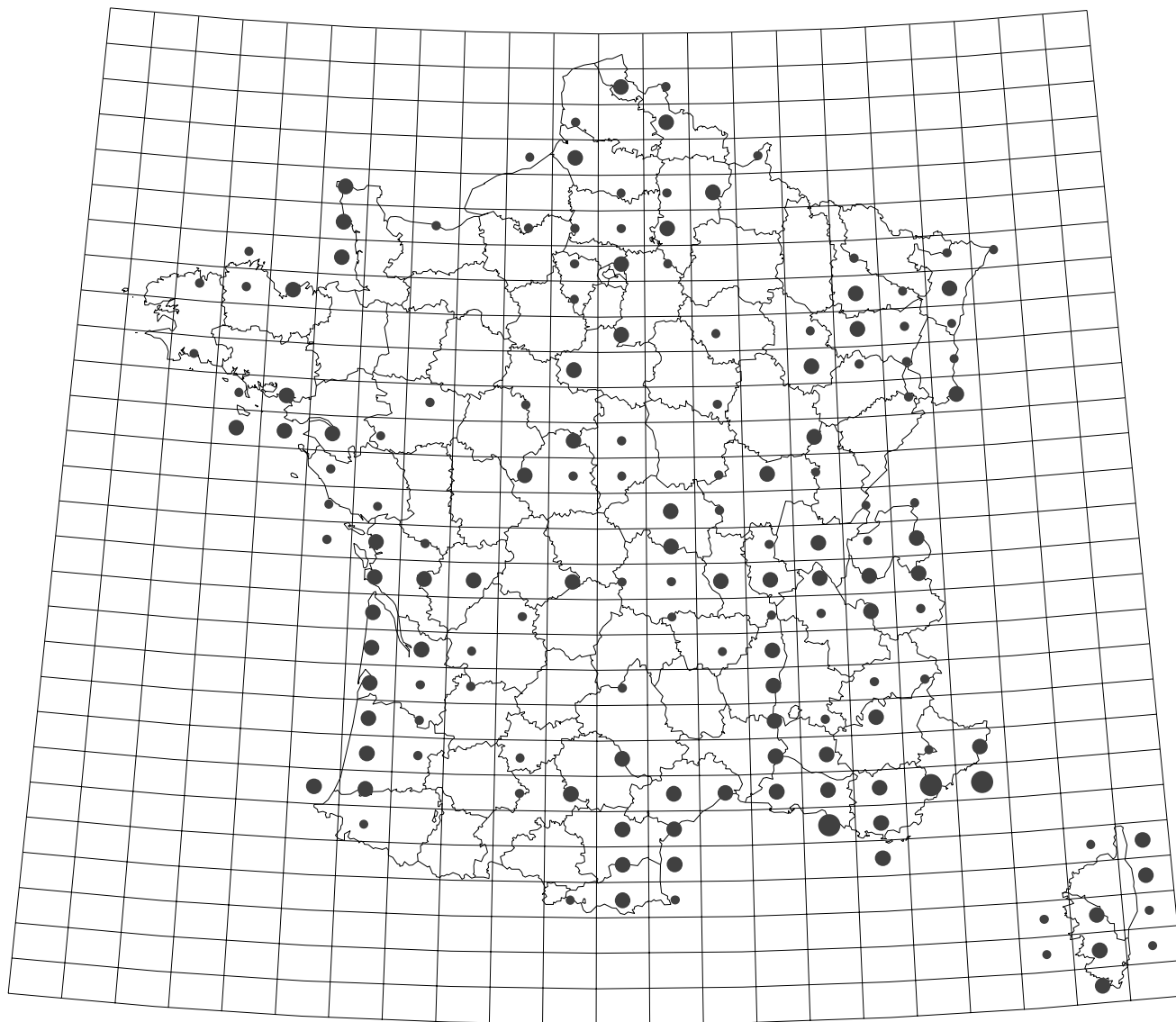
En France, six établissements font aujourd'hui l'objet d'un agrément : Brest, Nancy, Porquerolles, Bailleul, Gap-Charance et Mascarin, dans l'île de la Réunion.

Un septième conservatoire botanique, non encore agréé, vient de se créer récemment : celui du Museum national d'histoire naturelle. D'autres sont en projet pour l'Alsace, le Massif Central et les Pyrénées.

Le réseau des conservatoires botaniques nationaux travaille en concertation avec le Secrétariat de la faune et de la flore du Museum national d'histoire naturelle, chargé de réaliser la synthèse des connaissances, tant à l'échelle nationale que pour des demandes de niveau européen (directives communautaires, Agence européenne de l'environnement...). Cette collaboration est en particulier effective dans le cadre des inventaires de stations réalisés parallèlement au Livre rouge. La méthodologie de ce programme de terrain (formulaires et notices), qui concerne une centaine de taxons parmi les plus menacés, est fournie en annexe II.4 de cet ouvrage.

Chapitre VII : CARTES ET DIAGRAMMES

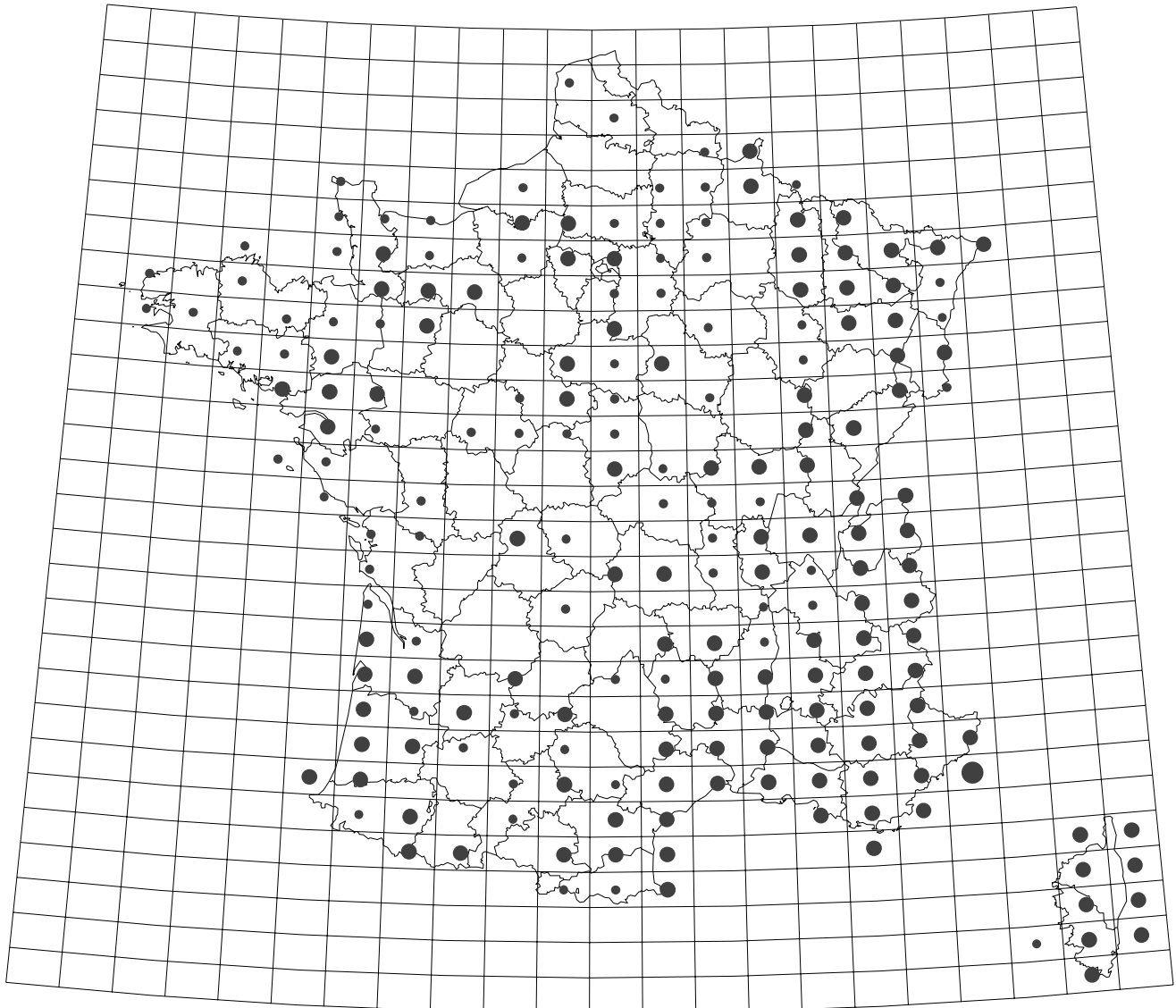
CARTE DE LOCALISATION DES TAXONS DISPARUS



- 1 taxon par maille
- de 2 à 10 taxons
- de 11 à 20 taxons
- de 21 à 50 taxons

0 50 100 km

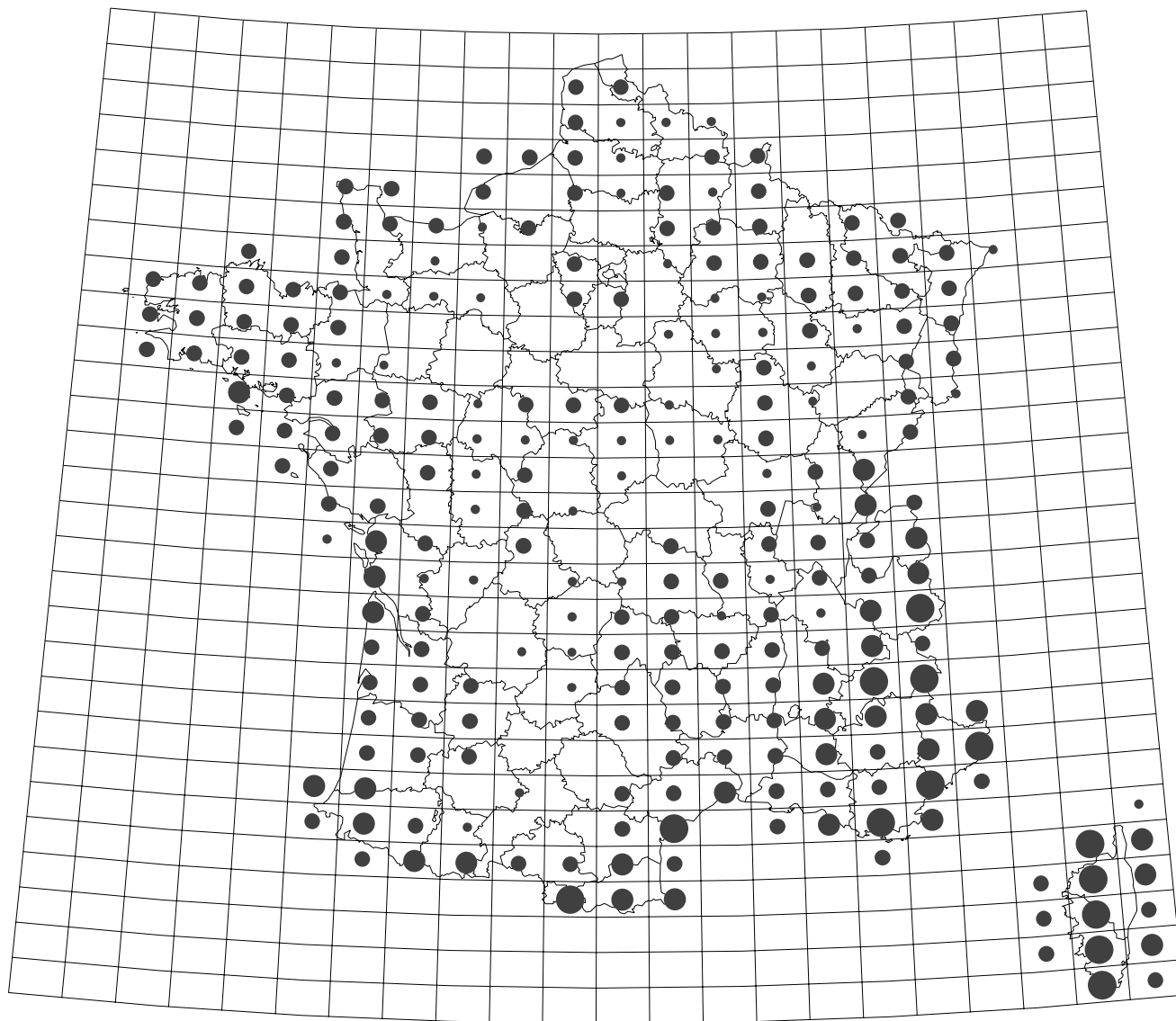
CARTE DE LOCALISATION DES TAXONS MENACÉS (espèces prioritaires) :
Synthèse des observations antérieures à 1970



- 1 taxon par maille
- de 2 à 10 taxons
- de 11 à 20 taxons
- de 21 à 50 taxons

0 50 100 km

CARTE DE LOCALISATION DES TAXONS MENACÉS (espèces prioritaires) :
Synthèse des observations postérieures à 1970



- 1 taxon par maille
- de 2 à 10 taxons
- de 11 à 20 taxons
- de 21 à 50 taxons

0 50 100 km

DIAGRAMME DU NOMBRE DE TAXONS MENACÉS (espèces prioritaires)
PAR CATÉGORIE PATRIMONIALE

Légende et commentaire du diagramme : voir § V.1

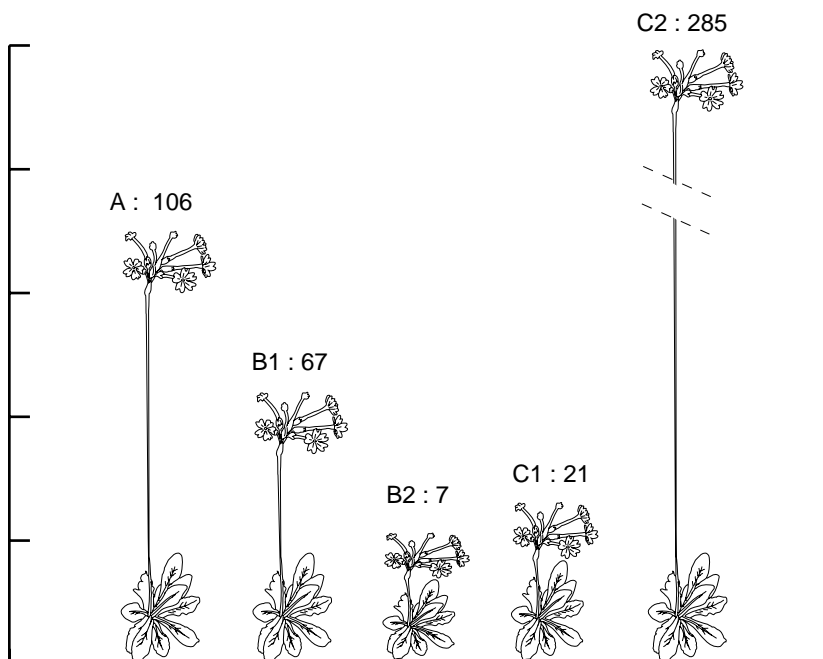


DIAGRAMME DU NOMBRE DE TAXONS MENACÉS (espèces prioritaires)
PAR CATÉGORIE U.I.C.N.

Légende et commentaire du diagramme : voir § V.2

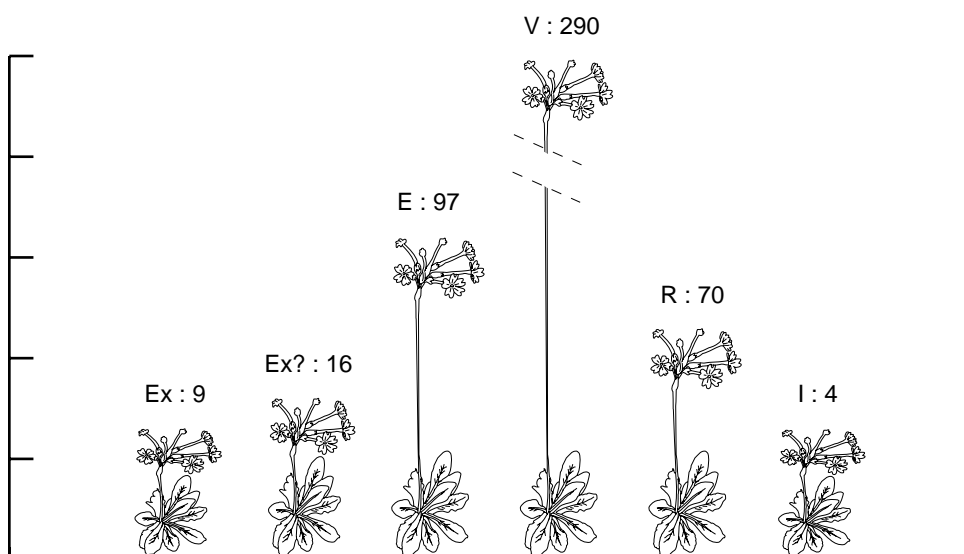


DIAGRAMME DU NOMBRE DE TAXONS MENACÉS (espèces prioritaires)
PAR GROUPE D'HABITATS

Commentaire du diagramme : voir § V.3

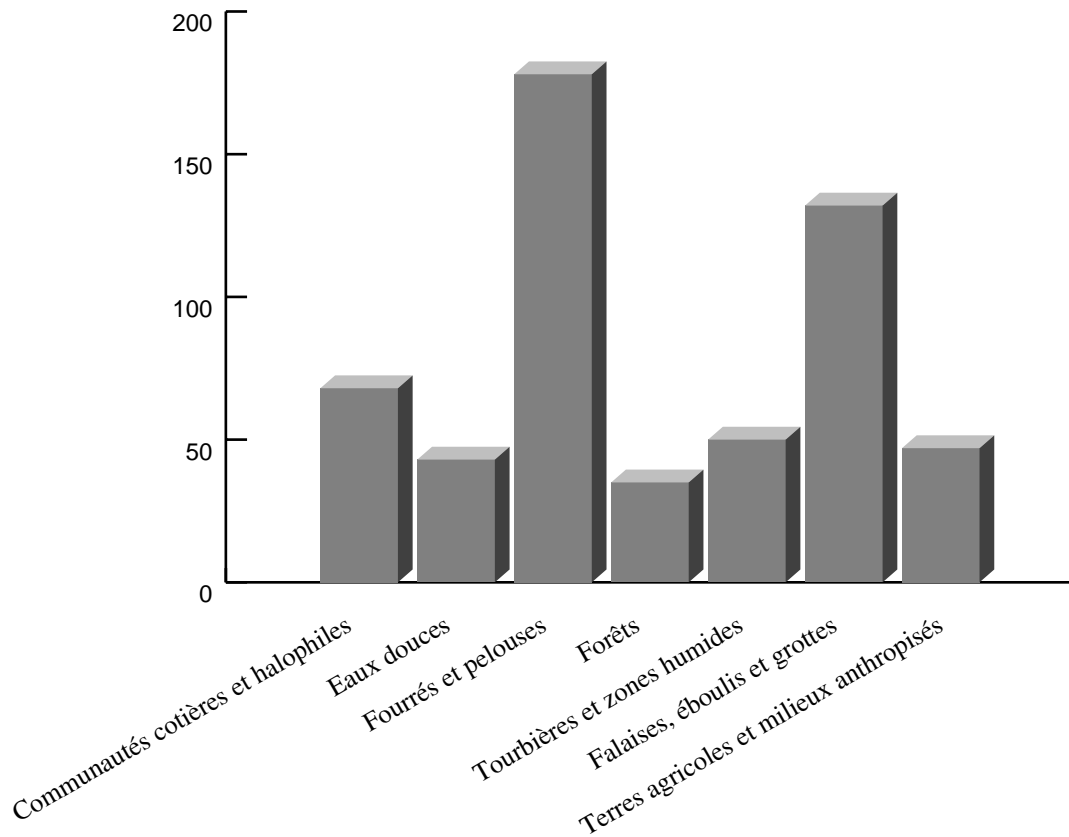
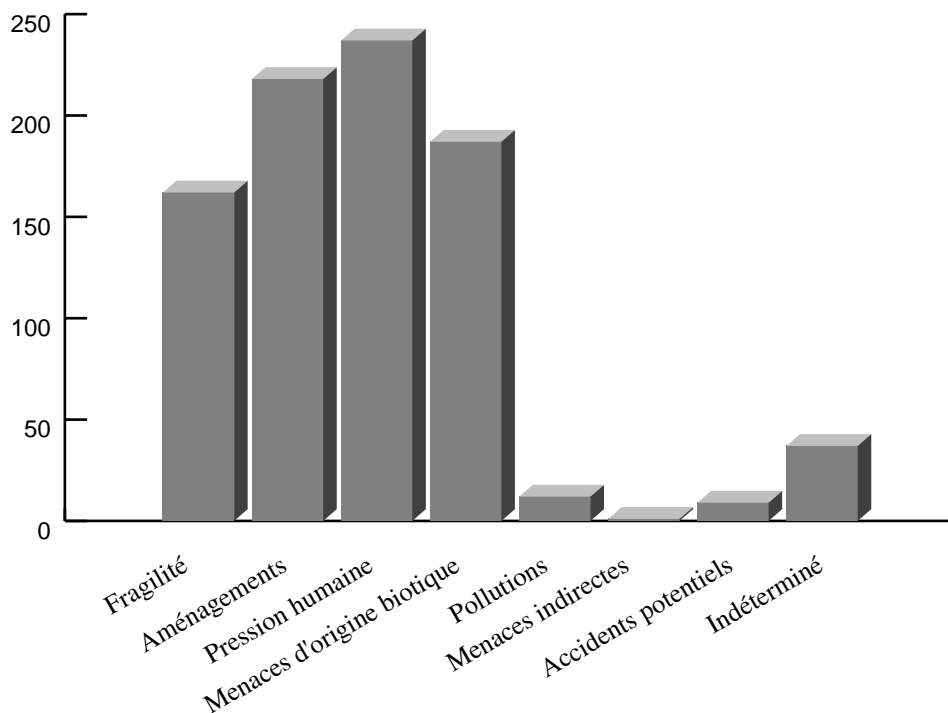


DIAGRAMME DU NOMBRE DE TAXONS MENACÉS (espèces prioritaires)
PAR TYPE DE MENACE

Commentaire du diagramme : voir § V.4



ANNEXES I

Annexe I.1 LISTE GÉNÉRALE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)

Annexe I.2 LISTE PROVISOIRE DES TAXONS DU TOME II (espèces à surveiller)

Annexe I.3-LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires) PAR CATÉGORIE PATRIMONIALE :

- taxons endémiques français
- taxons subendémiques rares et/ou menacés sur l'ensemble de leur aire de répartition
- taxons subendémiques rares et/ou menacés en France
- taxons présents dans trois pays ou plus, rares et/ou menacés sur l'ensemble de leur aire de répartition
- taxons présents dans trois pays ou plus, rares et/ou menacés en France

Annexe I.4-LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires) PAR COTA- TION DE RARETÉ/RÉGRESSION UICN POUR LA FRANCE. :

- taxons présumés éteints
- taxons en danger
- taxons vulnérables
- taxons rares
- taxons à statut indéterminé

Annexe I.5-LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires) PAR RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

- taxons de l'annexe I de la Convention de Berne
- taxons des annexes III, IV ou V de la directive communautaire «*Habitats faune flore*»

Annexe I.6-LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires) PAR PRO- TECTIONS NATIONALE, RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALE :

- taxons protégés sur l'ensemble du territoire français, annexe I
- taxons protégés sur l'ensemble du territoire français, annexe II
- taxons protégés par régions
- taxons protégés par département

Annexe I.1 : LISTE GÉNÉRALE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)

- Acer obtusatum* Willd.
Achillea atrata L.
Aconitum napellus L. subsp. *corsicum* (Gáyer) Seitz
 « *variegatum* L. subsp. *pyrenaicum* Vivant
Adonis pyrenaica DC.
Aethionema saxatile (L.) R. Br. subsp. *ovalifolium* (DC.) Nyman
 « *thomasianum* Gay
Agropyron cristatum (L.) Gaertn. subsp. *pectinatum* (M. Bieb.) Tzvelev
Agrostis tenerrima Trin.
 « *truncatula* Parl. subsp. *commista* Castroviejo & Charpin
Aldrovanda vesiculosa L.
Alkanna lutea Moris
Allium moly L.
 « *trifoliatum* Cyr.
Alyssum cuneifolium Ten.
 « *loiseleurii* P. Fourn.
 « *robertianum* Bernard, Godron & Gren.
Ambrosina bassii L.
Ampelodesmos mauritanicus (Poiret) T. Durand & Schinz
Anagallis crassifolia Thore
Anchusa crispa Viv.
Androsace chamaejasme Wulfen
 « *cylindrica* DC. subsp. *cylindrica*
 « *cylindrica* DC. subsp. *hirtella* (Dufour) Greuter & Burdet
 « *elongata* L. subsp. *breistrofferi* (Charpin & Greuter) Molero & J. Monts.
 « *septentrionalis* L.
Anemone palmata L.
Angelica archangelica L. subsp. *litoralis* (Fries) Thell.
 « *heterocarpa* Lloyd
Anthemis secundiramea Biv.
Anthriscus caucalis M. Bieb. var. *gymnocarpa* (Moris.) Cannon
Anthyllis cytisoides L.
Antinoria insularis Parl.
Aquilegia litardierei Briq.
Arenaria cinerea DC.
Aristolochia tyrrhena Nardi & Arrigoni
Armeria belgenciensis Donadille ex Kerguélen
 « *elongata* (Hoffm.) Koch
 « *malinvaudii* Coste & Soulié
 « *pungens* (Link) Hoffmanns. & Link
 « *soleirolii* (Duby) Godron
Artemisia arborescens L.
 « *campestris* L. subsp. *borealis* (Pallas) H. M. Hall & Clements
 « *molinieri* Quézel, Barbero & R. Loisel
Arundo plinii Turra
Asplenium balearicum Shivas
 « *cuneifolium* Viv.
 « *fissum* Kit. ex Willd.
 « *jahandiezii* (Litard.) Rouy
 « *lepidum* C. Presl
 « *sagittatum* (DC.) Bange
 « *seelosii* Leybold subsp. *glabrum* (Litard. & Maire) Rothm.
Aster linosyris (L.) Bernh. subsp. *armoricanus* (Rouy) Kerguélen
 « *pyrenaicus* DC.
Astragalus alopecuroides L.
 « *alopecurus* Pallas
 « *echinatus* Murray
 « *epiglottis* L.
 « *glaux* L.
 « *leontinus* Wulfen
 « *sempervirens* Lam. subsp. *catalaunicus* (Br.-Bl.) Laínz
 « *tragacantha* L.
Atractylis humilis L.
Atriplex longipes Drejer
Bassia laniflora (S.G. Gmelin) A.J. Scott.
Bellevia romana (L.) Reichenb.
 « *trifoliata* (Ten.) Kunth
Bellis pappulosa Boiss.
Betula nana L.
Bifora testiculata (L.) Sprengel
Biscutella arvernensis Jordan
 « *brevicaulis* Jordan
 « *divionensis* Jordan
 « *lamottei* Jordan
 « *neustriaca* Bonnet
 « *rotgesii* Fouc.
Borderea pyrenaica (Gren.) Miégeville
Botrychium matricariifolium (A. Braun ex Döll) Koch
 « *multifidum* (S.G. Gmelin) Rupr.
 « *simplex* E. Hitchc.
Brassica elongata Ehrh. subsp. *integrifolia* (Boiss.) Breistr.
 « *insularis* Moris
 « *montana* Pourret
 « *oleracea* L.
 « *repanda* (Willd.) DC. subsp. *galissieri* (Giraud.) Heywood
Bromus bromoideus (Lej.) Crépin
Bupleurum odontites L.
Calamagrostis stricta (Timm) Koeler
Caldesia parnassifolia (L.) Parl.
Calla palustris L.
Campanula albicans (Buser) Engler
 « *baumgartenii* J. Becker
 « *cervicaria* L.
Cardamine chelidonia L.
 « *graeca* L.
Carduus aurosicus Chaix
Carex atrofusca Schkuhr
 « *buxbaumii* Wahlenb.
 « *cespitosa* L.
 « *chordorrhiza* L. fil.
 « *fimbriata* Schkuhr
 « *fritschii* Waisb.
 « *grioletii* Roemer
 « *hartmanii* Cajander
 « *heleonastes* L. fil.
 « *hordeistichos* Vill.
 « *lachenalii* Schkuhr
 « *magellanica* Lam. subsp. *irrigua* (Wahlenb.) Hiitonen
 « *maritima* Gunnerus
 « *melanostachya* M. Bieb. ex Willd.
 « *microglochis* Wahlenb.
 « *repens* Bellardi
 « *vaginata* Tausch
Caropsis verticillatinundata (Thore) Rauschert
Carpesium cernuum L.
Centaurea alpina L.
LIVRE ROUGE DE LA FLORE MENACÉE DE FRANCE, 1995

- « *balbiana* Soldano subsp. *aemilii* (Briq.) Kerguélen
 « *balbiana* Soldano subsp. *jordaniana* (Gren. & Godron) Kerguélen
 « *balbiana* Soldano subsp. *verguinii* (Briq. & Cavill.) Kerguélen
 « *corymbosa* Pourret
 « *hanryi* Jordan subsp. *shuttleworthii* (Rouy) Kerguélen
 « *leucophaea* Jordan subsp. *biformis* (Timb.- Lag.) Dostál
 « *leucophaea* Jordan subsp. *pseudocaerulescens* (Briq.) Dostál
 « *maculosa* Lam. subsp. *albida* (Lecoq & Lamotte) Dostál
 « *paniculata* L. subsp. *esterellensis* (Burnat) Dostál
 « *vallesiaca* (DC.) Jordan
Centaurium chloodes (Brot.) Samp.
 « *favargeri* Zeltner
 « *scilloides* (L. fil.) Samp. [1913] et non «(L. fil.) P. Fourn.» [1938]
Centranthus trinervis (Viv.) Béguinot
Cerastium comatum Desv.
 « *ligusticum* Viv.
Chaenorrhinum minus (L.) Lange subsp. *pseudorubrifolium* Gamisans
Chamaecytisus elongatus (Waldst. & Kit.) Link
Chamaerops humilis L.
Cheilanthes hispanica Mett.
Cirsium carniolicum Scop. subsp. *rufescens* (Ramond ex DC.) P. Fourn.
 « *montanum* (Waldst. & Kit. ex Willd.) Sprengel
 « *scabrum* (Poiret) Bonnet & Baratte
Cistus psilosepalus Sweet
Cochlearia aestuaria (Lloyd) Heywood
Colchicum corsicum Baker
 « *cupanii* Guss.
Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl.
Cosentinia vellaea (Aiton) Todaro
Cotoneaster delphinensis Châtenier
Crataegus monogyna Jacq. subsp. *maritima* Corillion
Crepis rhaetica Hegetschw.
Cressa cretica L.
Crocus ligusticus M.G. Mariotti
Cyclamen balearicum Willk.
Cynomorium coccineum L.
Cystopteris diaphana (Bory) Blasdell
Cytisus ardoini E. Fourn.
 « *sauzeanus* Burnat & Briq.
Dactylorhiza sphagnicola (Höppner) Averyanov
Danthonia alpina Vest
Daphne striata Tratt.
Delphinium pictum Willd. subsp. *pictum*
 « *pictum* Willd. subsp. *requienii* (DC.) C. Blanché & Molero
 « *staphisagria* L.
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. *littoralis* (Gaudin) Gremli
Dianthus furcatus Balbis subsp. *gyspergerae* (Rouy) Burnat ex Briq.
 « *geminiflorus* Loisel.
Diphasiastrum x-issleri (Rouy) Holub
 « *tristachyum* (Pursh) Holub
 « *zeileri* (Rouy) Holub
Draba dubia Suter subsp. *laevipes* (DC.) Br.-Bl.
 « *hoppeana* Reichenb.
 « *loiseleurii* Boiss.
 « *nemorosa* L.
Dracocephalum austriacum L.
Dracunculus muscivorus (L. fil.) Parl.
Drimia fugax (Moris) Stearn
Dryopteris aemula (Aiton) O. Kuntze
 « *ardechensis* Fraser - Jenkins
 « *cristata* (L.) A. Gray
Elaeoselinum asclepium (L.) Bertol. subsp. *meoides* (Desf.) Fiori
Elatine bronchonii Clavaud
 « *triandra* Schkuhr
Erica lusitanica Rudolphi
Erigeron paolii Gamisans
Erodium manescavii Cosson
 « *rodiei* (Br.-Bl.) Poirion
Eryngium alpinum L.
 « *pusillum* L.
 « *viviparum* Gay
Erysimum incanum G. Kunze subsp. *aurigeranum* (Jeanb. & Timb.-Lagr.) O. Bolòs & Vigo
Euphorbia corsica Req.
 « *flavicomma* DC. subsp. *costeana* (Rouy) P. Fourn.
 « *peplis* L.
 « *pithyusa* L. subsp. *cupanii* (Guss. ex Bertol.) A.R. Sm.
 « *seguieriana* Necker subsp. *loiseleurii* (Rouy) P. Fourn.
Evax lasiocarpa Lange ex Cutanda
Festuca breistrofferi Chas, Kerguélen & Plonka
 « *circummediterranea* Patzke
 « *lahonderei* Kerguélen & Plonka
Fritillaria orientalis Adams
Fumaria caroliana Pugsley
Gagea minima (L.) Ker - Gawler
 « *spathacea* (Hayne) Salisb.
Galium fleurotii Jordan
 « *minutulum* Jordan
 « *rubroides* L.
 « *saxosum* (Chaix) Breistr.
 « *trifidum* L.
Garidella nigellastrum L.
Genista aetnensis (Biv.) DC.
 « *linifolia* L.
 « *sagittalis* L. subsp. *delphinensis* (Verlot) Nyman
 « *tinctoria* L. subsp. *prostrata* Corillion, Figureau, Godeau
Gentiana schleicheri (Vacc.) H. Kunz
Gentianella ramosa (Hegetschw.) Holub
Geranium argenteum L.
 « *endressii* Gay
 « *macrorrhizum* L.
Geum heterocarpum Boiss.
 « *hispidum* Fries
Gladiolus x-dubius Guss.
 « *palustris* Gaudin
Globularia gracilis Rouy & J. Richter
Gouffeia arenarioides DC.
Gynandrisis sisyrinchium (L.) Parl.
Halimione pedunculata (L.) Aellen
Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze
Helianthemum lunulatum (All.) DC.
Heracleum pumilum Vill.
 « *spondylium* L. subsp. *alpinum* (L.) Bonnier & Layens
Herniaria litardierei (Gamisans) Greuter & Burdet
Hesperis inodora L.
Heteropogon contortus (L.) P. Beauv. ex Roemer & Schultes
Hibiscus palustris L.
Hieracium eriophorum St.-Amans
Hierochloë odorata (L.) P. Beauv.
Holosteum umbellatum L. subsp. *hirsutum* (Mutel) Breistr.
Hormatophylla pyrenaica (Lapeyr.) Dudley & Cullen
Hymenolobus procumbens (L.) Torrey & A. Gray. subsp. *revelieri* (Jordan) Greuter & Burdet

- Hymenophyllum tunbrigense** (L.) Sm.
 « **wilsonii** Hooker
- Iberis aurosica** Chaix subsp. **aurósica**
 « **bernardiana** Godron & Gren.
 « **linifolia** L. subsp. **violettii** (Godron) Valdés
- Inula helenioides** DC.
- Ipomoea sagittata** Poirét
- Iris aphylla** L.
 « **sibirica** L.
 « **xiphium** L.
- Isoëtes boryana** Durieu
 « **setacea** Lam.
 « **velata** A. Braun subsp. **tenuissima** (Boreau) O. Bolòs & Vigo
 « **velata** A. Braun subsp. **velata**
- Isolepis pseudosetacea** (Daveau) Carv.-Vasc.
- Jasione crispa** (Pourret) Samp. subsp. **arvernensis** Tutin
- Juncus arcticus** Willd.
- Jurinea humilis** (Desf.) DC.
- Knautia lebrunii** Prudhomme
- Kobresia simpliciuscula** (Wahlenb.) Mackenzie
- Kosteletzkya pentacarpos** (L.) Ledeb.
- Lactuca quercina** L. subsp. **chaixii** (Vill) P. Fourn.
- Laser trilobum** (L.) Borckh.
- Lathyrus japonicus** Willd. subsp. **maritimus** (L.) P.W. Ball
- Legousia scabra** (Lowe) Gamisans
- Lens ervoides** (Brign.) Grande
- Lepidium villarsii** Gren. & Godron
- Leucanthemum burnatii** Briq. & Cavillier
 « **corsicum** (Lessing) DC. subsp. **fenzlii** Gamisans
 « **meridionale** Le Grand
 « **vulgare** Lam. subsp. **crassifolium** (Lange) Rouy
- Leucojum aestivum** L. subsp. **pulchellum** (Salisb.) Briq.
 « **fabrei** Quézel & B. Girerd
 « **nicaense** Ardoino
- Ligularia sibirica** (L.) Cass.
- Limodorum abortivum** (L.) Swartz subsp. **trabutianum** (Batt.) Rouy
- Limoniastrum monopetalum** (L.) Boiss.
- Limonium dubyi** (Gren & Godron) O. Kuntze
 « **humile** Miller
 « **ovalifolium** (Poirét) O.Kuntze
 « **tremolsii** (Rouy) Guinea López & Ceballos Jimenez
- Linaria arenaria** DC.
 « **flava** (Poirét) Desf. subsp. **sardoa** (Sommier) A. Terrac.
 « **micrantha** (Cav.) Hoffmanns. & Link
 « **thymifolia** (Vahl) DC.
- Linnaea borealis** L.
- Liparis loeselii** (L.) L. C. M. Richard
- Lobelia dortmanna** L.
- Loeflingia hispanica** L.
- Logfia neglecta** (Soyer-Willemet) J. Holub.
- Lolium parabolicae** Sennen ex Samp.
- Lotus tetragonolobus** L.
- Lycopodiella inundata** (L.) Holub
- Lysimachia thyrsoflora** L.
- Lythrum thesioides** M. Bieb.
 « **thymifolium** L.
 « **tribracteatum** Salz. ex Sprengel
- Marsilea quadrifolia** L.
 « **strigosa** Willd.
- Matteucia struthiopteris** (L.) Todaro
- Matthiola valesiaca** Boiss.
- Medicago ciliaris** (L.) All.
 « **secundiflora** Durieu
 « **tenoreana** Ser.
- Melilotus siculus** (Turra) Vitman ex BD. Jackson
- Mentha cervina** L.
- Merendera filifolia** Camb.
- Mesembryanthemum crystallinum** L.
- Minuartia viscosa** (Schreber) Schinz & Thell.
- Moehringia intermedia** Loisel. ex Panizzi
 « **lebrunii** Merxm.
 « **sedoides** (Pers.) Loisel.
- Morisia monanthos** (Viv.) Ascherson
- Myosotis minutiflora** Boiss. & Reut.
 « **speluncicola** (Boiss.) Rouy
- Myrrhoides nodosa** (L.) Cannon
- Nananthea perpusilla** (Loisel.) DC.
- Narcissus triandrus** L. subsp. **capax** (Sweet) D.A. Webb
- Naufraga balearica** Constance & Cannon
- Nectaroscordum siculum** (Ucria) Lindley
- Nerium oleander** L.
- Nigella arvensis** L.
 « **gallica** Jordan
- Noccaea arenaria** F.K. Meyer
 « **praecox** (Wulfen) F.K. Meyer
- Odontites jaubertianus** (Boreau) D. Dietr. ex Walpers subsp. **cebennensis** (Coste & Soulié) P. Fourn.
- Oenanthe foucaudii** Tesson
- Omphalodes linifolia** (L.) Moench
 « **littoralis** Lehm.
- Ononis alopecuroides** L. subsp. **exalopecuroides** (G. López) Greuter & Burdet
 « **mitissima** L.
- Onosma fastigiata** (Br.-Bl.) Lacaita subsp. **atlantica** Br.-Bl. ex Kerguelen
 « **pseudoarenaria** Schur subsp. **delphinensis** (Br.-Bl.) P. Fourn.
- Ophioglossum azoricum** C. Presl
- Ophrys aveyronensis** (J.J. Wood) Delforge
 « **ciliata** Biv.
 « **fuciflora** (F.W. Schmidt) Moench subsp. **elatior** Gumprecht
 « **splendida** Gözl & Reinhard
 « **tenthredinifera** Willd.
- Orchis collina** Banks & Soland.
- Ornithogalum arabicum** L.
 « **exscapum** Ten. subsp. **sandalioticum** Tornadore & Garbari
- Orobanche bartlingii** Griseb.
- Paeonia mascula** (L.) Miller subsp. **mascula**
 « **mascula** (L.) Miller subsp. **russoi** (Biv.) Cullen & Heywood
- Parapholis marginata** Runemark
- Pedicularis asparagoides** Lapeyr.
 « **recutita** L.
- Peucedanum schottii** Besser ex DC.
- Phyla nodiflora** (L.) Greene
- Phyllodoce caerulea** (L.) Bab.
- Phyteuma cordatum** Balbis
 « **villarsii** R. Schulz
- Picris altissima** Delile
- Pilularia minuta** Durieu ex A. Braun
- Pimpinella lutea** Desf.
 « **siifolia** Leresche
- Pinguicula longifolia** Ramond ex DC. subsp. **reichenbachiana** (Schindler) Casper
- Plagius flosculosus** (L.) Alavi & Heywood
- Plantago cornuti** Gouan
 « **holosteuum** Scop. var. **littoralis** (Rouy) Kerguelen
- Poa glauca** Vahl
- Polygala exilis** DC.
- Polygonum raii** Bab.
- Polystichum braunii** (Spenner) Fée

- Potamogeton praelongus** Wulfen
 « **rutilus** Wolfgang
- Potentilla delphinensis** Gren. & Godron
 « **multifida** L.
 « **nitida** L.
 « **prostrata** Rottb. subsp. **floccosa** Soják
- Primula allionii** Loisel.
 « **halleri** J.F. Gmelin
 « **pedemontana** Gaudin
- Prunus lusitanica** L.
 « **prostrata** Labill.
- Pteris cretica** L.
- Puccinellia foucaudii** (Hackel) Holmberg
- Ranunculus chius** DC.
 « **garganicus** Ten.
 « **lateriflorus** DC.
 « **millefoliatus** Vahl
 « **nodiflorus** L.
 « **revelieri** Boreau subsp. **revelieri**
 « **revelieri** Boreau subsp. **rodiei** (Litard.) Tutin
- Rhododendron hirsutum** L.
- Rouya polygama** (Desf.) Coincy
- Rumex aquitanicus** Rech. fil.
 « **rupestris** Le Gall
- Salicornia emericii** Duval-Jouve var. **vicensis** (J.Duvigneau) J. Duvigneau
- Salix helvetica** Vill.
- Saponaria bellidifolia** Sm.
 « **lutea** L.
- Saussurea discolor** (Willd.) DC.
- Saxifraga cuneata** Willd.
 « **exarata** Vill. subsp. **delphinensis** (Ravaud) Kerguélen
 « **exarata** Vill. subsp. **lamottei** (Luizet) D.A. Webb
 « **florulenta** Moretti
 « **hieraciifolia** Waldst. & Kit.
 « **hirculus** L.
 « **seguieri** Sprengel
 « **valdensis** DC.
- Scandix stellata** Banks & Solander
- Scilla corsica** Boullu
- Scorzonera crispatula** (Boiss.) Boiss.
 « **parviflora** Jacq.
- Sedum litoreum** Guss.
 « **villosum** L. subsp. **nevadense** (Cosson) Batt.
- Selaginelle helvetica** (L.) Spring
- Selinum venosum** (Hoffm.) Prantl
- Senecio bayonnensis** Boiss.
 « **halleri** Dandy
 « **rosinae** Gamisans
 « **ruthenensis** Mazuc & Timb.-Lagr.
 « **sarracenicus** L.
- Serapias nurrica** B. Corrias
- Serratula lycopifolia** (Vill.) A. Kerner
- Seseli djianeae** Gamisans
- Sesleria ovata** (Hoppe) Kerner
- Silene coelirosa** (L.) Godron
 « **dioica** (L.) Clairv. subsp. **zetlandica** (Compton) Clapham
 « **velutina** Pourret ex Loisel.
- Sinapis pubescens** L.
- Sisymbrium supinum** L.
- Smyrniium perfoliatum** L.
 « **rotundifolium** Miller
- Soldanella villosa** Labarrère
- Solidago virgaurea** L. subsp. **macrorrhiza** (Lange) Nyman
 « **virgaurea** L. subsp. **rupicola** (Rouy) Lambinon
- Stachys brachyclada** De Noë ex Cosson
 « **marrubiifolia** Viv.
- Stenogramma pozoi** (Lag.) Iwatsuki
- Sternbergia colchiciflora** Waldst. & Kit.
- Subularia aquatica** L.
- Succowia balearica** (L.) Medik.
- Tanacetum audibertii** (Req.) DC.
- Taraxacum bessarabicum** (Hornem.) Hand.-Mazz.
 « **cucullatum** Dahlst.
- Tephrosia helenitis** (L.) B. Nordenstam subsp. **candida** (Corb.) B. Nordenstam
 « **helenitis** (L.) B. Nordenstam subsp. **macrochaeta** (Willk. & Lange) B. Nordenstam
- Teucrium aristatum** Pérez Lara
 « **brachyandrum** S. Puech
 « **polium** L. subsp. **clapae** S. Puech
 « **polium** L. subsp. **purpurascens** (Benth.) S. Puech
 « **pseudochamaepitys** L.
- Thesium bavarum** Schrank
- Thymelaea ruizii** Loscos ex Casav.
 « **tartonraira** (L.) All. subsp. **tartonraira**
 « **tartonraira** (L.) All. subsp. **thomasi** (Duby) Arcangeli 1882
- Tofieldia pusilla** (Michaux) Pers.
- Trichomanes speciosum** Willd.
- Trifolium pannonicum** Jacq.
 « **saxatile** All.
- Trigonella polyceratia** L.
- Trisetum aureum** (Ten.) Ten. 1820
 « **conradiae** Gamisans
 « **gracile** (Moris) Boiss.
- Tulipa agenensis** DC.
 « **aximensis** Marjollet
 « **billietiana** Jordan
 « **clusiana** DC.
 « **didieri** Jordan
 « **lortetii** Jordan
 « **marjoletii** Perr. & Song.
 « **mauriana** Jordan & Fourr.
 « **montisandrei** J. Prudhomme
 « **planifolia** Jordan
 « **platystigma** Jordan
 « **raddii** Reboul
- Utricularia ochroleuca** R. Hartman
- Valantia hispida** L.
- Valeriana officinalis** L. subsp. **hispidula** (Boiss.) Nyman
- Veratrum nigrum** L.
- Verbascum conocarpum** Moris subsp. **conocarpum**
- Vicia argentea** Lapeyr.
 « **cusnae** Foggi & Ricceri
 « **glauca** C. Presl
 « **laeta** Cesati
 « **melanops** Sibth. & Sm.
- Viola arborescens** L.
 « **canina** L. subsp. **schultzii** (Billot) Rouy & Foucaud.
 « **cryana** Gillot
 « **hispida** Lam.
 « **pinnata** L.
- Vitex agnus-castus** L.
- Wahlenbergia lobelioides** (L. fil.) Link subsp. **nutabunda** (Guss.) Murbeck
- Woodsia ilvensis** (L.) R. Br.
- Woodwardia radicans** (L.) Sm.
- Xatardia scabra** (Lapeyr.) Meissner

Annexe I.2 : LISTE PROVISOIRE DES TAXONS DU TOME II (espèces à surveiller)

- Acinos corsicus* (Pers.) Getliffe
- Aconitum burnatii* Gáyer
- « *napellus* L. subsp. *napellus*
 - « *variegatum* L. subsp. *variegatum*
- Adonis aestivalis* L. subsp. *squarrosa* (Steven) Nyman
- « *annua* L. subsp. *cupaniana* (Guss.) Steinberg
 - « *microcarpa* DC.
 - « *vernalis* L.
- Aegilops biuncialis* Viv.
- « *cylindrica* Host
 - « *ventricosa* Tausch
- Agrostis pourretii* Willd.
- Aira provincialis* Jordan
- « *tenorii* Guss.
- Ajuga occidentalis* Br. - Bl.
- Alisma gramineum* Lej.
- Allium chamaemoly* L.
- « *guttatum* Steven subsp. *sardoum* (Moris) Stearn
 - « *lineare* L.
 - « *nigrum* L.
 - « *pallens* L. subsp. *pallens*
 - « *scaberrimum* Serres
 - « *suaveolens* Jacq.
 - « *victoriale* L.
- Alopecurus arundinaceus* Poir.
- Althenia filiformis* Petit var. *barrandonii* (Duval-Jouve) Garcia Murillo & Talav.
- Alyssum corsicum* Duby
- Anarrhinum corsicum* Jordan & Fourr.
- Andromeda polifolia* L.
- Androsace alpina* (L.) Lam.
- « *ciliata* DC.
 - « *cylindrica* DC. subsp. *willkommii* P. Monts.
 - « *helvetica* (L.) All.
 - « *pubescens* DC.
 - « *pyrenaica* Lam.
 - « *vandellii* (Turra) Chiov.
 - « *villosa* L.
- Anemone coronaria* L.
- « *hortensis* L.
 - « *pavonina* Lam.
 - « *sylvestris* L.
 - « *trifolia* L. subsp. *albida* (Mariz) Ulbr.
 - « *trifolia* L. subsp. *trifolia*
- Anthoxanthum ovatum* Lag.
- Anthyllis barba-jovis* L.
- « *vulneraria* L. subsp. *borealis* (Rouy) Jalas
- Antirrhinum majus* L. subsp. *tortuosum* (Bosc) Ball
- Apium crassipes* (Koch ex Reichenb.) Reichenb. fil.
- « *repens* (Jacq.) Lag.
- Aquilegia alpina* L.
- « *bertolonii* Schott
 - « *viscosa* Gouan subsp. *hirsutissima* (Timb.-Lagr.) Breistr.
 - « *viscosa* Gouan subsp. *viscosa*
- Arenaria aggregata* (L.) Loisel. subsp. *erinacea* (Boiss.) Font-Quer
- « *biflora* L.
 - « *controversa* Boiss.
 - « *hispidula* L.
 - « *ligericina* Lecoq & Lamotte
- Armeria maritima* Willd. subsp. *maritima*
- « *halleri* Wallr.
 - « *muelleri* Huet
 - « *pubinervis* Boiss.
 - « *ruscinonensis* Girard
- Artemisia chamaemelifolia* Vill.
- « *godronii* Bonnier
 - « *insipida* Vill
- Asparagus maritimus* (L.) Miller
- Asperula capillacea* (Lange) R. Vilm. ex Kerguélen
- « *cynanchica* L. subsp. *occidentalis* (Rouy) Stace
 - « *hexaphylla* All.
 - « *purpurea* (L.) Ehrend.
 - « *taurina* L.
- Asphodelus albus* Miller subsp. *arrondeaui* (Lloyd) Laínz
- Aster amellus* L.
- Astragalus baionensis* Loisel.
- « *exscapus* L.
 - « *monspessulanus* L.
- Atractylis cancellata* L.
- Ballota frutescens* (L.) J. Woods
- Barbarea bracteosa* Guss.
- Barlia robertiana* (Loisel.) Greuter
- Bellevalia ciliata* (Cyr.) Nees
- Berardia subacaulis* Vill.
- Biscutella auriculata* L.
- « *controversa* Boreau
 - « *guillonii* Jordan
- Botrychium lanceolatum* (S.G. Gmelin) Angström
- Brassica fruticulosa* Cyr.
- « *repanda* (Willd.) DC. subsp. *saxatilis* (DC.) Heywood
 - « *repanda* (Willd.) DC. subsp. *turbonis* (P. Montserrat) J. M. Montserrat & Romo
- Bromus grossus* Desf. ex DC.
- « *scoparius* L.
- Bufonia perennis* Pourret
- Bunium pachypodium* P.W. Ball
- Bupleurum alpigenum* Jordan & Fourr.
- « *ranunculoides* L. subsp. *telonense* (Gren. ex Timbr.-Lagr.) Bonnier
- Calamagrostis purpurea* (Trin.) Trin. subsp. *phragmitoides* (Hartman) Tzvelev
- Calycocorsus stipitatus* (Jacq.) Rauschert
- Campanula alpestris* All.
- « *hispanica* Willk. subsp. *catalanica* Podl.
 - « *hispanica* Willk. subsp. *hispanica*
 - « *jaubertiana* Timb.-Lagr. subsp. *andorrana* (Br.-Bl.) P. Monts.
 - « *stenocodon* Boiss. & Reuter
- Cardamine asarifolia* L.
- « *plumieri* Vill.
- Carduus acicularis* Bertol.
- « *fasciculiflorus* Viv.

- Carex bicolor** All.
 « **costei** Rouy
 « **depauperata** Curtis ex With.
 « **firma** Host
 « **ligerica** Gay
 « **limosa** L.
 « **michelii** Host
 « **mucronata** All.
 « **olbiensis** Jordan
 « **ornithopoda** Willd. subsp. **ornithopodioides** (Hausm.) Nyman
 « **pseudobrizzoides** Clavaud
 « **reichenbachii** Bonnet
- Centaurea balbisiana** Soldano subsp. **balbisiana**
Centaureum erythraea Rafn subsp. **capitatum** (Willd.) Melderis
 « **littorale** (D. Turner) Gilmour
- Cephalaria syriaca** (L.) Roemer & Schultes *s. l.*
 « **transylvanica** (L.) Roemer & Schultes
- Cerastium pyrenaicum** Gay
Ceratonia siliqua L.
Cerintho glabra Miller subsp. **tenuiflora** (Bertol.) Domac
Chaenorrhinum villosum (L.) Lange
Chamaemelum fuscatum (Brot.) Vasc.
Chimaphila umbellata (L.) W. Barton
Cirsium echinatum (Desf.) DC.
 « **glabrum** DC.
Cistus populifolius L.
 « **pouzolzii** Delile
Clematis alpina (L.) Miller
Colchicum neapolitanum (Ten.) Ten.
Convolvulus betonicifolius Miller
 « **siculus** L.
Coronilla valentina L. subsp. **valentina**
Corrigiola telephiifolia Pourret
Cortusa matthioli L.
Crambe maritima L.
Crassula vaillantii (Willd.) Roth
Cruciata pedemontana (Bellardi) Ehrend.
Crypsis aculeata (L.) Aiton
 « **schoenoides** (L.) Lam.
Cuscuta epilinum Weihe
Cyclamen repandum Sibth. & Sm.
Cymodocea nodosa (Ucria) Ascherson
Cypripedium calceolus L.
Cystopteris montana (Lam.) Desv.
Cytisus scoparius (L.) Link subsp. **cantabricus** (Willk.) Rivas-Martinez & al.
 « **scoparius** (L.) Link subsp. **maritimus** (Rouy) Heywood
- Daboecia cantabrica** (Hudson) C. Koch
Damasonium alisma Miller
 « **polyspermum** Cosson
- Daucus carota** L. subsp. **gadeceui** (Rouy & Camus) Heywood
Delphinium elatum L.
 « **fissum** Waldst. & Kit.
 « **halteratum** Sibth. & Sm.
 « **montanum** DC.
 « **verdunense** Balbis
- Dianthus furcatus** Balbis subsp. **furcatus**
 « **hyssopifolius** L. subsp. **gallicus** (Pers.) Laínz & Muñoz-Garmendia
 « **pyrenaicus** Pourret *s. l.*
 « **seguieri** Vill. subsp. **requienii** (Godron) Bernal, Laínz & Muñoz-Garmendia
- « **superbus** L. *s. l.*
Diphasiastrum alpinum (L.) Holub
 « **complanatum** (L.) Holub
Doronicum pardalianches L.
Drimia maritima (L.) Stearn
Drosera intermedia Hayne
 « **longifolia** L.
 « **rotundifolia** L.
Dryopteris remota (Döll) Druce
 « **submontana** (Fraser - Jenkins & Jermy) Fraser -Jenkins
 « **tyrrhena** Fraser-Jenkins & Reichst.
- Echinochloa colona** (L.) Link
Echinopartum horridum (Vahl) Rothm.
Echium arenarium Guss.
Elatine macropoda Guss.
Eleocharis atropurpurea (Retz.) C. Presl
 « **parvula** (Roemer & Schultes) Link ex Bluff, Nees & Schauer
Elytrigia corsica (Hackel) Holub
Ephedra negrii J. Nouviant
Epipactis leptochila (Godfery) Godfery
 « **phyllanthes** G.E. Sm.
Epipogium aphyllum Swartz
Erica carnea L. subsp. **carnea**
 « **carnea** L. subsp. **occidentalis** (Bentham) Laínz
Erinacea anthyllis Link
Eriophorum gracile Koch ex Roth
Eritrichium nanum (L.) Schrader ex Gaudin.
Erodium crispum Lapeyr.
 « **foetidum** (L.) L'Hérit.
 « **glandulosum** (Cav.) Willd.
 « **salzmannii** Delile
Eryngium spinalba Vill.
Euphorbia chamaebuxus Gren. & Godron
 « **duvalii** Lecoq & Lamotte
 « **graminifolia** Vill.
 « **terraccina** L.
 « **variabilis** Cesati *s. l.*
- Euphrasia picta** Wimmer
 « **scottica** Wettst.
 « **tetraquetra** (Bréb.) Arrondeau
- Evax rotundata** Moris
Ferulago campestris (Besser) Grec.
Festuca amethystina L.
 « **bartherei** Timb.-Lagr.
 « **cagiriensis** Timb.-Lagr.
 « **degenii** (St.-Yves) Markgr. - Dannenb.
 « **duvalii** (St.-Yves) Stohr
 « **fabrei** Kerguélen & Plonka
 « **glauca** Vill.
 « **intercedens** (Hackel) Lüdi ex Becherer
 « **liviensis** (Verg.) Markgr. - Dannenb.
 « **ochroleuca** Timb.-Lagr. subsp. **bigorronensis** (St.-Yves) Kerguélen
 « **ovina** L. subsp. **hirtula** (Hackel ex Travis) Wilkinson & Stace
 « **pallens** Host
 « **paniculata** (L.) Schinz & Thell. subsp. **longiglumis** (Litard.) Kerguélen
 « **prudhommei** Kerguélen & Plonka
 « **pulchella** Schrader subsp. **jurana** (Gren.) Markgr. - Dann.
 « **riverae** Kerguélen & Plonka
 « **rupicaprina** (Hackel) K. Richter

- « *stenantha* (Hackel) K. Richter
Fimbristylis bisumbellata (Forsskål) Bubani
Fuirena pubescens (Poiret) Kunth
Fumaria agraria Lag.
 « *flabellata* Gasparr.
 « *reuteri* Boiss.
Gagea bohémica (Zauschner) Schultes & Schultes fil. *s.l.*
 « *foliosa* (J. & C. Presl) Schultes & Schultes fil.
 « *fragifera* (Vill.) E. Bayer & G. López
 « *granatellii* (Parl.) Parl.
 « *lutea* (L.) Ker-Gawler
 « *pratensis* (Pers.) Dumort.
 « *saxatilis* (Mert. & Koch) Schultes & Schultes fil.
 « *soleirolii* F.W. Schultz ex Mutel
 « *villosa* (M. Bieb.) Sweet
Galium cometorhizon Lapeyr.
 « *neglectum* Le Gall ex Gren.
 « *setaceum* Lam.
 « *tendae* Reichenb. fil.
 « *timeroyi* Jordan
Genista florida L. subsp. **polygaliphylla** (Brot.) Coutinho
 « *radiata* (L.) Scop.
Gennaria diphylla (Link) Parl.
Gentiana clusii Perr. & Song. subsp. **costei** Br. - Bl.
 « *ligustica* R. de Vilmorin & Chopinet
 « *utriculosa* L.
Gentianella amarella (L.) Börner
 « *uliginosa* (Willd.) Börner
Geranium cinereum Cav.
 « *divaricatum* Ehrh.
 « *lanuginosum* Lam.
 « *tuberosum* L.
Gladiolus communis L. subsp. **byzantinus** (Miller) Douin
Globularia valentina Willk
Gratiola officinalis L.
Halimicistus x-sahucii (Coste & Soulié) Janchen
Hedysarum boutignyanum (Camus) Alleiz.
 « *spinossissimum* L. subsp. **capitatum** (Rouy) Ascherson & Graebner
Helianthemum aegyptiacum (L.) Miller
 « **grandiflorum** (Scop.) DC. subsp. **glabrum** (Koch) Reynaud
 var. **semiglabrum** (Badaro) Reynaud
 « *marifolium* (L.) Miller
 « *nummularium* (L.) Miller subsp. **berteroanum** (Bertol.) Breistr.
 « *syriacum* (Jacq.) Dum. - Courset
Helichrysum arenarium (L.) Moench
 « *stoechas* (L.) Moench subsp. **bitterense** Coste
Heliotropium supinum L.
Helleborus niger L.
Heraclum sphondylium L. subsp. **trifoliolatum** (Blanchard)
 Kerguélen
Hermodactylus tuberosus (L.) Miller
Hippocrepis ciliata Willd.
Hordeum bulbosum L.
Hormatophylla lapeyrousiana (Jordan) Küpfer
 « *macrocarpa* DC. Küpfer
Hymenocarpus circinatus (L.) Savi
Hyoseris scabra L.
Hypecoum imberbe Sm.
Hyssopus officinalis L. subsp. **aristatus** (Godron) Nyman
 « *officinalis* L. subsp. **canescens** (DC.) Nyman
Iberis candolleana Jordan
 « *carnosa* Willd.
- « *linifolia* L. subsp. **intermedia** (Guersent) « *linifolia* L. subsp.
linifolia
 « *linifolia* L. subsp. **timeroyi** (Jordan) Moreno
 Kerguélen
Inula bifrons (L.) L.
Iris florentina L.
Isatis allionii P.W. Ball
Isoëtes duriaei Bory
 « *echinospora* Durieu
 « *histris* Bory
 « *lacustris* L.
Jovibarba allionii (Jordan & Fourr.) D.A. Webb
Juncellus laevigatus (L.) C. B. Clarke subsp. **distachyos** (All.) P.
 H. Davis
Juncus fontanesii Gay
 « *pyrenaicus* Timb.-Lagr. & Jeanb.
Kickxia cirrhosa (L.) Fritsch
 « *commutata* (Bernh. ex Reichenb.) Fritsch
Lamarckia aurea (L.) Moench
Lamium flexuosum Ten.
 « *garganicum* L. subsp. **corsicum** (Gren. & Godron) Mennema
Lappula deflexa (Lehm.) Cesati
Lathyrus amphicarpos L.
 « *niger* (L.) Bernh. subsp. **jordanii** (Ten.) Arcangeli
 « *tournefortii* (Lapeyr.) A.W. Hill
Lavandula angustifolia Miller subsp. **pyrenaica** (DC.) Guinea
Lavatera maritima Gouan *s. l.*
Leonurus cardiaca L.
 « *marrubiastrum* L.
Leucanthemum corsicum (Less.) DC. subsp. **corsicum**
 « *virgatum* (Desr.) Clos
Leucojum aestivum L. subsp. **aestivum**
 « *longifolium* (Gay ex M.J. Roemer) Gren.
Leymus arenarius (L.) Hochst.
Limonium binervosum (G. E. Sm.) Salmon
 « *companyonis* (Gren. & Billot) O. Kuntze
 « *cordatum* (L.) Miller
 « *diffusum* (Pourret) O. Kuntze
 « *dissitiflorum* (Boiss.) Kerguélen
 « *duriusculum* (Girard) Fourr.
 « *ferulaceum* (L.) Chaz.
 « *girardianum* (Guss.) Fourr.
 « *pseudominutum* Erben
 « *strictissimum* (Salzm.) Arrigoni
 « *virgatum* (Willd.) Fourr.
Linaria alpina (L.) Miller subsp. **petraea** (Jord.) Rouy
 « *chalepensis* (L.) Miller
 « *reflexa* (L.) Desf.
 « *spartea* (L.) Willd.
 « *toutonii* A. Chevallier
 « *triphylla* (L.) Miller
Lindernia procumbens (Krocker) Philcox
Linum leonii F.W. Schultz
 « *nodiflorum* L.
Lithodora prostrata (Loisel.) Griseb.
Lithospermum gastonii Bentham
Lolium remotum Schrank
Lotus conimbricensis Brot.
 « *drepanocarpus* Durieu
Luronium natans (L.) Rafin.
Luzula luzuloides (Lam.) Dandy & Wilmott subsp. **tenacissima**
 Vivant

- Lysimachia ephemera** L.
Malcolmia africana (L.) R. Br.
Malope malacoides L.
Malva cretica Cav.
Matthiola oyensis Mén. & Viaud Grand-Marais
 « **tricuspidata** (L.) R. Br.
Medicago glomerata Balbis
 « **hybrida** (Pourret) Trautv.
 « **italica** (Miller) Fiori subsp. **tornata** (L.) Emberger & Maire
 « **soleirolii** Duby
 « **suffruticosa** Ramond ex DC. subsp. **leiocarpa** (Benth.) Nyman
Melilotus infestus Guss.
Micromeria filiformis (Aiton) Benth. subsp. **minutifolia** (L. Chodat) Kerguelen
 « **marginata** (Sm.) Chater
Minuartia cerastiifolia (Ramond ex DC.) Graebner
 « **funkii** (Jordan) Graebner
 « **laricifolia** (L.) Schinz & Thell. subsp. **diomedis** (Br.-Bl.) Mattf.
 « **stricta** (Swartz) Hiern
Molineriella minuta (L.) Rouy
Moricandia arvensis (L.) DC.
Myosotis balbisiana Jordan
 « **pusilla** Loisel.
 « **ramosissima** Rochel subsp. **lebelii** (Corb.) Blaise
 « **soleirolii** Gren. & Godron
Myosurus breviscapus Huth
Narduroides salzmännii (Boiss.) Rouy
Noccaea corymbosa (Gay) F.K. Meyer
Nonea echioides (L.) Roemer & Schultes
 « **erecta** Bernh.
Nothobartsia spicata (Ramond) Bolliger & Molau
Notobasis syriaca (L.) Cass.
Nymphaea candida C. Presl.
Odontites glutinosus (M. Bieb.) Benth.
 « **jaubertianus** (Boreau) D. Dietr. ex Walpers subsp. **jaubertianus**
Onobroma caerulea (L.) Gaertn.
Ononis aragonensis Asso
 « **diffusa** Ten.
 « **pubescens** L.
Ophrys arachnitiformis Gren. & Philippe
 « **bertolonii** Moretti
 « **bombyliflora** Link
 « **provincialis** (Baumann & Künkele) H. Paulus
 « **x-mangini** Tallon.
Orchis coriophora L. subsp. **coriophora**
 « **coriophora** L. subsp. **fragrans** (Pollini) K. Richter
 « **longicornu** Poirét
 « **papilionacea** L.
 « **provincialis** Balbis ex DC. subsp. **pauciflora** (Ten.) Arcangeli
 « **spitzelii** Sauter ex Koch
Oreochloa disticha (Wulfen) Link
Paeonia mascula (L.) Miller subsp. **coriacea** (Boiss.) Malagarriga
 « **officinalis** L. *s.l.*
Papaver pinnatifidum Moris
Pedicularis ascendens Schleicher ex Gaudin
Physospermum cornubiense (L.) DC.
Phyteuma rupicola Br. - Bl.
Pilularia globulifera L.
Pinguicula grandiflora Lam. subsp. **rosea** (Mutel) Casper
 « **longifolia** Ramond ex DC. subsp. **caussensis** Casper
 « **longifolia** Ramond ex DC. subsp. **longifolia**
Pinus mugo Turra
Piptatherum virescens (Trin.) Boiss.
Poa flaccidula Boiss. & Reuter
 « **trivialis** L. subsp. **feratiana** (Boiss. & Reuter) Hernandez
Polemonium caeruleum L.
Polygala comosa Schkuhr subsp. **provincialis** (Rouy & Fouc.) P. Fourm.
 « **rupestris** Pourret
Polygonum arenarium Waldst. & Kit. subsp. **pulchellum** (Loisel.) Thell.
 « **romanum** Jacq. subsp. **gallicum** (M. Raffaelli) M. Raffaelli & L. Villar
 « **scoparium** Req. ex Loisel.
Posidonia oceanica (L.) Delile
Potamogeton acutifolius Link
 « **friesii** Rupr.
 « **subflavus** Loret & Barrandon
 « **x-variifolius** Thore
Potentilla crantzii (Crantz) G. Beck. ex Fritsch subsp. **latestipula** (Br.-Bl.) Vives
 « **fruticosa** L.
 « **saxifraga** Ardoino ex De Not.
Primula auricula L. *s.l.*
 « **farinosa** L. *s. l.*
 « **hirsuta** All.
 « **integrifolia** L.
 « **latifolia** Lapeyr. *s. l.*
 « **marginata** Curtis
Pseudorlaya pumila (L.) Grande
Puccinellia tenuifolia (Boiss. & Reuter) H. Lindb.
Pulicaria sicula (L.) Moris
 « **vulgaris** Gaertn.
Pulsatilla alpina (L.) Delarbre subsp. **austriaca** Aichele & Schwegler
 « **alpina** (L.) Delarbre subsp. **cantabrica** Laínz
 « **halleri** (All.) Willd.
 « **rubra** Delarbre subsp. **hispanica** W. Zimmerer
Pyrola rotundifolia L. *s.l.*
Quercus crenata Lam.
Ranunculus breyninus Crantz
 « **fontanus** C. Presl
 « **lingua** L.
 « **macrophyllus** Desf.
 « **ophioglossifolius** Vill.
 « **parnassifolius** L. subsp. **favargerii** Küpfer
 « **parnassifolius** L. subsp. **parnassifolius**
 « **peltatus** Schrank subsp. **fucoides** (Freyn) Muñoz Garmendia
 « **polyanthemophyllus** Walo Koch & H. Hess.
 « **rionii** Lager
 « **serpens** Schrank
Reseda jacquinii Reichenb. *s.l.*
Rhamnus lycioides L. subsp. **oleoides** (L.) Jahandiez & Maire
Romulea armoricana Jordan
 « **bulbocodium** (L.) Sebastiani & Mauri
 « **columnae** Sebastiani & Mauri
 « **cruciata** (Jacq.) Baker
 « **insularis** Sommier
 « **jordanii** Béguinot
 « **ligustica** Parl.
 « **ramiflora** Ten.
 « **requienii** Parl.
 « **revelieri** Jordan & Fourr.

- « **rollii** Parl.
 « **rosea** (L.) Ecklon
 « **syrtica** Jordan & Fourr.
Rosa gallica L.
 « **serafinii** Viv.
 « **x-aveyronensis** Coste
Rumex aquaticus L.
 « **tuberosus** L.
Ruscus hypophyllum L.
Salix arenaria L.
 « **breviserrata** B. Flod.
 « **crataegifolia** Bertol.
 « **daphnoides** Vill.
 « **laggeri** Wimmer
 « **lapponum** L. *s.l.*
Salvia lavandulifolia Vahl subsp. **gallica** Lippert
 « **lavandulifolia** Vahl subsp. **pyrenaeorum** Lippert
 « **lavandulifolia** Vahl subsp. **vellerea** (Cuatr.) Rivas & Rivas Martínez Goday
Salvinia natans (L.) All.
Sarcocapnos enneaphylla (L.) DC.
Saxifraga callosa Sm. subsp. **callosa**
 « **cebennensis** Rouy & Camus
 « **clusii** Gouan
 « **cochlearis** Reichenb.
 « **cotyledon** L.
 « **exarata** Vill. subsp. **fastigiata** (Luizet) Kerguélen
 « **hariotii** Luizet & Soulié
 « **muscoïdes** All.
 « **mutata** L.
 « **pedemontana** All. subsp. **prostii** (Sternb.) D. A. Webb
 « **pubescens** Pourret subsp. **pubescens**
Scheuchzeria palustris L.
Schismus barbatus (L.) Thell.
Schoenoplectus litoralis (Schrader) Palla
Schoenus ferrugineus L.
Scilla hyacinthoides L.
Scolymus grandiflorus Desf.
Scorzonera purpurea L.
Scrophularia pyrenaica Bentham
 « **ramosissima** Loisel.
Securigera securidaca (L.) Deg. & Dörfel.
Sedum andegavense (DC.) Desv.
 « **fragans** 't Hart
 « **monregalense** Balbis
Senecio leucophyllus DC.
Serapias neglecta De Not.
 « **olbia** Verguin
 « **parviflora** Parl.
Seseli peucedanoides (M. Bieb.) Kos.-Pol.
 « **praecox** (Gamisans) Gamisans
Silene bastardii Boreau
 « **bellidifolia** Jacq.
 « **borderei** Jordan
 « **campanula** Pers.
 « **laeta** (Aiton) Godron
 « **linicola** C.C. Gmelin
 « **muscipula** L.
 « **neglecta** Ten.
 « **sedoides** Poirét
 « **uniflora** Roth subsp. **thorei** (Dufour) J. Jalas
 « **viridiflora** L.
Sisymbrium runcinatum Lag. ex DC.
Sorbus latifolia (Lam.) Pers.
Spergularia macrorrhiza (Loisel.) Heynh.
 « **nicaeensis** Sarato ex Burnat
 « **segetalis** (L.) G. Don fil.
Spiranthes aestivalis (Poirét) L.C.M. Richard
Stachys ocymastrum (L.) Briq.
Stemmacantha heleniifolia (Godron & Gren.) Dittr. *s.l.*
 « **rhapontica** (L.) Dittr. *s.l.*
Stipa parviflora Desf.
Stratiotes aloides L.
Tamarix africana Poirét
Taraxacum serotinum (Waldst. & Kit.) Poirét
Tephrosia balbisiana (DC.) Holub
 « **palustris** (L.) Fourr.
Teucrium fruticans L.
 « **marum** L.
 « **massiliense** L.
Thalictrum morisonii C.C. Gmelin subsp. **morisonii**
 « **simplex** L. subsp. **gallicum** (Rouy & Fouc.) Tutin
Thesium humile Vahl
Thymelaea calycina (Lapeyr.) Meissner
 « **thesioides** (Lam.) Endl.
 « **tinctoria** (Pourret) Endl. subsp. **nivalis** (Ramond) Nyman
 « **tinctoria** (Pourret) Endl. subsp. **tinctoria**
Trapa natans L.
Trientalis europaea L.
Trifolium cernuum Brot.
 « **diffusum** Ehrh.
 « **isthmocarpum** Brot. subsp. **jaminianum** (Boiss.) Murb.
 « **leucanthum** M. Bieb.
 « **occidentale** D.E. Coombe
 « **pallidum** Waldst. & Kit.
 « **phleoides** Pourret ex Willd.
 « **retusum** L.
 « **spumosum** L.
 « **sylvaticum** Loisel.
 « **vesiculosum** Savi
Triglochin bulbosum L. subsp. **laxiflorum** (Guss.) Rouy
Tulipa sylvestris L. *s.l.*
Typha x-elata Boreau
 « **laxmannii** Lepechin
 « **minima** Funck *s.l.*
 « **shuttleworthii** Koch & Sonder
Vaccinium microcarpum (Turcz. ex Rupr.) Schmalh.
Valeriana celtica L.
Verbascum orientale (L.) All.
Vicia altissima Desf.
 « **villosa** Roth. subsp. **ambigua** (Guss.) Kerguélen
Viola bubanii Timb. - Lagr.
 « **canina** L. subsp. **ruppilii** (All.) Schiibl. & Martens
 « **elatior** Fries
 « **jordanii** Hanry
 « **nummulariifolia** Vill.
 « **pseudomirabilis** Coste
Vulpiella tenuis (Tineo) Kerguélen

* Il s'agit d'une liste provisoire qui a pris en compte la totalité des espèces de l'arrêté du 20 janvier 1982. Ce dernier étant actuellement en cours de révision, certaines d'entre elles portées ici n'auront plus leur raison d'être dans l'état définitif.

Annexe I.3 : LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)

PAR CATÉGORIE PATRIMONIALE

TAXONS ENDÉMIQUES FRANÇAIS

- Aconitum napellus* L. subsp. **corsicum** (Gáyer) Seitz
Alyssum robertianum Bernard Godron & Gren.
Angelica heterocarpa Lloyd
Aquilegia litardierei Briq.
Arenaria cinerea DC.
Armeria belgenciensis Donadille ex Kerguélen
 « **malinvaudii** Coste & Soulié
 « **soleirolii** (Duby) Godron
Artemisia molinieri Quézel, Barbero & R. Loisel
Asplenium jahandiezii (Litard.) Rouy
Aster linosyris (L.) Bernh. subsp. **armoricanus** (Rouy) Kerguélen
Biscutella arvernensis Jordan
 « **brevicaulis** Jordan
 « **divionensis** Jordan
 « **lamottei** Jordan
 « **neustriaca** Bonnet
 « **rotgesii** Fouc.
Brassica repanda (Willd.) DC. subsp. **galissieri** (Giraud.) Heywood
Campanula albicans (Buser) Engler
Carduus aulosicus Chaix
Centaurea balbisiana Soldano subsp. **aemilii** (Briq.) Kerguélen
 « **balbisiana** Soldano subsp. **jordaniana** (Gren. & Godron)
 Kerguélen
 « **balbisiana** Soldano subsp. **verguinii** (Briq. & Cavill.) Kerguélen
 « **corymbosa** Pourret
 « **hanryi** Jordan subsp. **shuttleworthii** (Rouy) Kerguélen
 « **leucophaea** Jordan subsp. **biformis** (Timb.-Lag.) Dostál
 « **leucophaea** Jordan subsp. **pseudocaeulescens** (Briq.) Dostál
 « **maculosa** Lam. subsp. **albida** (Lecoq & Lamotte) Dostál
 « **paniculata** L. subsp. **esterellensis** (Burnat) Dostál
Chaenorrhinum minus (L.) Lange subsp. **pseudorubrifolium** Gamisans
Cirsium carniolicum Scop. subsp. **rufescens** (Ramond ex DC.) P.
 Fourn.
Cotoneaster delphinensis Châtenier
Crataegus monogyna Jacq. subsp. **maritima** Corillion
Cytisus ardoini E. Fourn.
 « **sauzeanus** Burnat & Briq.
Delphinium pictum Willd. subsp. **requienii** (DC.) C. Blanché & Molero
Dianthus furcatus Balbis subsp. **gyspergerae** (Rouy) Burnat ex Briq.
 « **geminiflorus** Loisel.
Draba loiseleurii Boiss.
Dryopteris ardechensis Fraser - Jenkins
Erigeron paolii Gamisans
Erodium manescavii Cosson
 « **rodiei** (Br.-Bl.) Poirion
Euphorbia corsica Req.
 « **flavicomma** DC. subsp. **costeana** (Rouy) P. Fourn.
 « **seguieriana** Necker subsp. **loiseleuri** (Rouy) P. Fourn.
Festuca breistrofferi Chas, Kerguélen & Plonka
 « **lahonderei** Kerguélen & Plonka
Fumaria caroliana Pugsley
Galium saxosum (Chaix) Breistr.
Genista tinctoria L. subsp. **prostrata** Corillion, Figureau, Godeau
Gouffeia arenarioides DC.
Heracleum pumilum Vill.
Hesperis inodora L.
Hieracium eriophorum St.-Amans
Holosteum umbellatum L. subsp. **hirsutum** (Mutel) Breistr.
Hormatophylla pyrenaica (Lapeyr.) Dudley & Cullen
Iberis aurosica Chaix subsp. **aurosica**
 « **linifolia** L. subsp. **violettii** (Godron) Valdés
Isoètes boryana Durieu
 « **velata** A. Braun subsp. **tenuissima** (Boreau) O. Bolòs & Vigo
Jasione crispa (Pourret) Samp. subsp. **arvernensis** Tutin
Knautia lebrunii Prudhomme
Lepidium villarsii Gren. & Godron
Leucanthemum burnatii Briq. & Cavillier
 « **corsicum** (Lessing) DC. subsp. **fenzlii** Gamisans
 « **meridionale** Le Grand
Leucojum fabrei Quézel & B. Girerd
Limonium dubyi (Gren & Godron) O. Kuntze
Linaria thymifolia (Vahl) DC.
Moehringia intermedia Loisel. ex Panizzi
Narcissus triandrus L. subsp. **capax** (Sweet) D.A. Webb
Noccaea arenaria F.K. Meyer
Odontites jaubertianus (Boreau) D. Dietr. ex Walpers subsp.
 cebennensis (Coste & Soulié) P. Fourn.
Oenanthe foucaudii Tesson
Omphalodes littoralis Lehm.
Onosma fastigiata (Br.-Bl.) Lacaita subsp. **atlantica** Br.-Bl. ex
 Kerguélen
Ophrys aveyronensis (J.J. Wood) Delforge
 « **splendida** Gözl & Reinhard
Plantago holosteum Scop. var. **littoralis** (Rouy) Kerguélen
Potentilla delphinensis Gren. & Godron
Puccinellia foucaudii (Hackel) Holmberg
Ranunculus revelieri Boreau subsp. **revelieri**
 « **revelieri** Boreau subsp. **rodiei** (Litard.) Tutin
Salicornia emericii Duval-Jouve var. **vicensis** (J. Duvigneau) J. Duvigneau
Saxifraga exarata Vill. subsp. **delphinensis** (Ravaud) Kerguélen
 « **exarata** Vill. subsp. **lamottei** (Luizet) D.A. Webb
Senecio rosinae Gamisans
 « **ruthenensis** Mazuc & Timb.-Lagr.
Seseli djianeae Gamisans
Solidago virgaurea L. subsp. **rupicola** (Rouy) Lambinon
Tephrosia helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. **candida** (Corb.)
 B. Nordenstam
Teucrium brachyandrum S. Puech
 « **polium** L. subsp. **clapae** S. Puech
Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp.
 « **thomasii** (Duby) Arcangeli 1882
Trisetum conradiae Gamisans
Tulipa aximensis Marjollet
 « **billietiana** Jordan
 « **lortetii** Jordan
 « **marjoletii** Perr. & Song.
 « **mauriana** Jordan & Fourr.
 « **montisandrei** J. Prudhomme
 « **planifolia** Jordan
 « **platystigma** Jordan
Valeriana officinalis L. subsp. **hispidula** (Boiss.) Nyman
Viola cryana Gillot
 « **hispidula** Lam.

TAXONS SUBENDÉMIQUES RARES ET /OU MENACÉS
SUR L'ENSEMBLE DE LEUR AIRE DE RÉPARTITION

- Aconitum variegatum* L. subsp. **pyrenaicum** Vivant
Adonis pyrenaica DC.
Aethionema thomasianum Gay
Allium moly L.
Alyssum loiseleurii P. Fourn.
Anchusa crispa Viv.
Androsace cylindrica DC. subsp. **cylindrica**
 « **cylindrica** DC. subsp. **hirtella** (Dufour) Greuter & Burdet
Aristolochia tyrrhena Nardi & Arrigoni
Aster pyrenaicus DC.
Astragalus sempervirens Lam. subsp. **catalaunicus** (Br.-Bl.) Laínz
Atractylis humilis L.
Campanula baumgartenii J. Becker
Caropsis verticillatinundata (Thore) Rauschert
Centaureum favargerii Zeltner
Centranthus trinervis (Viv.) Béguinot
Cochlearia aestuaria (Lloyd) Heywood
Colchicum corsicum Baker
Crocus ligusticus M.G. Mariotti
Cyclamen balearicum Willk.
Draba dubia Suter subsp. **laevipes** (DC.) Br.-Bl.
Erysimum incanum G. Kunze subsp. **aurigeranum** (Jeanb. & Timb.-Lagr.) O. Bolòs & Vigo
Euphorbia pithyusa L. subsp. **cupanii** (Guss. ex Bertol.) A.R. Sm.
Galium fleurotii Jordan
Genista sagittalis L. subsp. **delphinensis** (Verlot) Nyman
Geranium endressii Gay
Helianthemum lunulatum (All.) DC.
Herniaria litardierei (Gamisans) Greuter & Burdet
Iberis bernardiana Godron & Gren.
Inula helenioides DC.
Leucojum nicaense Ardoino
Limonium tremolsii (Rouy) Guinea López & Ceballos Jimenez
Linaria arenaria DC.
 « **flava** (Poiret) Desf. subsp. **sardoa** (Sommier) A. Terrac.
- Moehringia lebrunii* Merxm.
 « **sedoides** (Pers.) Loisel.
Morisia monanthos (Viv.) Ascherson
Nananthea perpusilla (Loisel.) DC.
Naufraga balearica Constance & Cannon
Nectaroscordum siculum (Ucria) Lindley
Onosma pseudoarenaria Schur subsp. **delphinensis** (Br.-Bl.) P. Fourn.
Pedicularis asparagoides Lapeyr.
Phyteuma cordatum Balbis
 « **villarsii** R. Schulz
Pimpinella siifolia Leresche
Pinguicula longifolia Ramond ex DC. subsp. **reichenbachiana** (Schindler) Casper
Plagiopus flosculosus (L.) Alavi & Heywood
Primula allionii Loisel.
Rumex aquitanicus Rech. fil.
Saxifraga cuneata Willd.
 « **florulenta** Moretti
 « **valdensis** DC.
Scilla corsica Boullu
Serapias nurrica B. Corrias
Silene velutina Pourret ex Loisel.
Soldanella villosa Labarrère
Solidago virgaurea L. subsp. **macrorrhiza** (Lange) Nyman
Tanacetum audibertii (Req.) DC.
Tephrosia helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. **macrochaeta** (Willk. & Lange) B. Nordenstam
Teucrium polium L. subsp. **purpurascens** (Benth.) S. Puech
Thymelaea ruizii Loscos ex Casav.
Trisetum gracile (Moris) Boiss.
Tulipa didieri Jordan
Verbascum conocarpum Moris subsp. **conocarpum**
Vicia argentea Lapeyr.
 « **cusnae** Foggi & Ricceri
Xatardia scabra (Lapeyr.) Meissner

TAXONS SUBENDÉMIQUES RARES ET/OU MENACÉS EN FRANCE

- Borderea pyrenaica* (Gren.) Miégevillè
Genista aetnensis (Biv.) DC.
Globularia gracilis Rouy & J. Richter
- Heraclium sphondylium* L. subsp. **alpinum** (L.) Bonnier & Layens
Ornithogalum exscapum Ten. subsp. **sandaliticum** Tomadore & Garbari
Teucrium aristatum Pérez Lara

TAXONS PRÉSENTS DANS TROIS PAYS OU PLUS, RARES ET/OU MENACÉS SUR
L'ENSEMBLE DE LEUR AIRE DE RÉPARTITION

- Anagallis crassifolia* Thore
Asplenium balearicum Shivas
Astragalus leontinus Wulfen
Bellis pappulosa Boiss.
Botrychium simplex E. Hitchc.
Bromus bromoideus (Lej.) Crépin
Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl.
Crepis rhaetica Hegetschw.
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. **littoralis** (Gaudin) Grenli
Eryngium viviparum Gay
Evax lasiocarpa Lange ex Cutanda
- Gentiana schleicheri* (Vacc.) H. Kunz
Geranium macrorrhizum L.
Isoetes setacea Lam.
Limonium ovalifolium (Poiret) O.Kuntze
Logfia neglecta (Soyer-Willemet) J. Holub.
Myosotis speluncicola (Boiss.) Rouy
Myrrhoides nodosa (L.) Cannon
Ophrys fuciflora (F.W. Schmidt) Moench subsp. **elatior** Gumprecht
Saponaria lutea L.
Silene dioica (L.) Clairv. subsp. **zetlandica** (Compton) Clapham

TAXONS PRÉSENTS DANS TROIS PAYS OU PLUS, RARES
ET/OU MENACÉS EN FRANCE

- Acer obtusatum* Willd.
Achillea atrata L.
Aethionema saxatile (L.) R. Br. subsp. **ovalifolium** (DC.) Nyman
Agropyron cristatum (L.) Gaertn. subsp. **pectinatum** (M. Bieb.) Tzvelev
Agrostis tenerrima Trin.
 « **truncatula** Parl. subsp. **commista** Castroviejo & Charpin
Aldrovanda vesiculosa L.
Alkanna lutea Moris
Allium trifoliatum Cyr.
Alyssum cuneifolium Ten.
Ambrosina bassii L.
Ampelodesmos mauritanicus (Poiret) T. Durand & Schinz
Androsace chamaejasme Wulfen
 « **elongata** L. subsp. **breistrofferi** (Charpin & Greuter) Molero & J. Monts.
 « **septentrionalis** L.
Anemone palmata L.
Angelica archangelica L. subsp. **litoralis** (Fries) Thell.
Anthemis secundiramea Biv.
Anthriscus caucalis M. Bieb. var. **gymnocarpa** (Moris.) Cannon
Anthyllis cytisoides L.
Antinoria insularis Parl.
Armeria elongata (Hoffm.) Koch
 « **pungens** (Link) Hoffmanns. & Link
Artemisia arborescens L.
 « **campestris** L. subsp. **borealis** (Pallas) H. M. Hall & Clements
Arundo plinii Turra
Asplenium cuneifolium Viv.
 « **fissum** Kit. ex Willd.
 « **lepidum** C. Presl
 « **sagittatum** (DC.) Bange
 « **seelosii** Leybold subsp. **glabrum** (Litard. & Maire) Rothm.
Astragalus alopecuroides L.
 « **alopecurus** Pallas
 « **echinatus** Murray
 « **epiglottis** L.
 « **glaux** L.
 « **tragacantha** L.
Atriplex longipes Drejer
Bassia laniflora (S.G. Gmelin) A.J. Scott.
Bellevalia romana (L.) Reichenb.
 « **trifoliata** (Ten.) Kunth
Betula nana L.
Bifora testiculata (L.) Sprengel
Botrychium matricariifolium (A. Braun ex Döll) Koch
 « **multifidum** (S.G. Gmelin) Rupr.
Brassica elongata Ehrh. subsp. **integrifolia** (Boiss.) Breistr.
 « **insularis** Moris
 « **montana** Pourret
 « **oleracea** L.
Bupleurum odontites L.
Calamagrostis stricta (Timm) Koeler
Caldesia parnassifolia (L.) Parl.
Calla palustris L.
Campanula cervicaria L.
Cardamine chelidonia L.
 « **graeca** L.
Carex atrofusca Schkuhr
 « **buxbaumii** Wahlenb.
 « **cespitosa** L.
 « **chordorrhiza** L. fil.
 « **fimbriata** Schkuhr
 « **fritschii** Waisb.
 « **grioletii** Roemer
 « **hartmanii** Cajander
 « **heleonastes** L. fil.
 « **hordeistichos** Vill.
 « **lachenalii** Schkuhr
 « **magellanica** Lam. subsp. **irrigua** (Wahlenb.) Hiitonen
 « **maritima** Gunnerus
 « **melanostachya** M. Bieb. ex Willd.
 « **microglochyn** Wahlenb.
 « **repens** Bellardi
 « **vaginata** Tausch
Carpesium cernuum L.
Centaurea alpina L.
 « **vallesiaca** (DC.) Jordan
Centaureum chloodes (Brot.) Samp.
 « **scilloides** (L. fil.) Samp. [1913] et non «(L. fil.) P. Fourm.» [1938]
Cerastium comatum Desv.
 « **ligusticum** Viv.
Chamaecytisus elongatus (Waldst. & Kit.) Link
Chamaerops humilis L.
Cheilanthes hispanica Mett.
Cirsium montanum (Waldst. & Kit. ex Willd.) Sprengel
 « **scabrum** (Poiret) Bonnet & Baratte
Cistus psilosepalus Sweet
Colchicum cupanii Guss.
Cosentinia vellaea (Aiton) Todaro
Cressa cretica L.
Cynomorium coccineum L.
Cystopteris diaphana (Bory) Blasdell
Dactylorhiza sphagnicola (Höppner) Averyanov
Danthonia alpina Vest
Daphne striata Tratt.
Delphinium pictum Willd. subsp. **pictum**
 « **staphisagria** L.
Diphasiastrum x-issleri (Rouy) Holub
 « **tristachyum** (Pursh) Holub
 « **zeileri** (Rouy) Holub
Draba hoppeana Reichenb.
 « **nemorosa** L.
Dracocephalum austriacum L.
Dracunculus muscivorus (L. fil.) Parl.
Drimia fugax (Moris) Stearn
Dryopteris aemula (Aiton) O. Kuntze
 « **cristata** (L.) A. Gray
Elaeoselinum asclepium (L.) Bertol. subsp. **meoides** (Desf.) Fiori
Elatine bronchonii Clavaud
 « **triandra** Schkuhr
Erica lusitanica Rudolphi
Eryngium alpinum L.
 « **pusillum** L.
Euphorbia peplis L.
Festuca circummediterranea Patzke
Fritillaria orientalis Adams
Gagea minima (L.) Ker - Gawler
 « **spathacea** (Hayne) Salisb.
Galium minutulum Jordan
 « **rubioides** L.
 « **trifidum** L.
Garidella nigellastrum L.
Genista linifolia L.
Gentianella ramosa (Hegetschw.) Holub
Geranium argenteum L.
Geum heterocarpum Boiss.
 « **hispidum** Fries
Gladiolus x-dubius Guss.
 « **palustris** Gaudin
Gynandrisis sisyrrinchium (L.) Parl.
Halimione pedunculata (L.) Aellen
Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze
Heteropogon contortus (L.) P. Beauv. ex Roemer & Schultes
Hibiscus palustris L.
Hierochloë odorata (L.) P. Beauv.
Hymenolobus procumbens (L.) Torrey & A. Gray. subsp. **revelieri** (Jordan) Greuter & Burdet
Hymenophyllum tunbrigense (L.) Sm.

- « *wilsonii* Hooker
Ipomoea sagittata Poiret
Iris aphylla L.
 « *sibirica* L.
 « *xiphium* L.
Isoëtes velata A. Braun subsp. ***velata***
Isolepis pseudosetacea (Daveau) Carv.-Vasc.
Juncus arcticus Willd.
Jurinea humilis (Desf.) DC.
Kobresia simpliciuscula (Wahlenb.) Mackenzie
Kosteletzkya pentacarpos (L.) Ledeb.
Lactuca quercina L. subsp. ***chaixii*** (Vill) P. Fourn.
Laser trilobum (L.) Borckh.
Lathyrus japonicus Willd. subsp. ***maritimus*** (L.) P.W. Ball
Legousia scabra (Lowe) Gamisans
Lens ervoides (Brign.) Grande
Leucanthemum vulgare Lam. subsp. ***crassifolium*** (Lange) Rouy
Leucojum aestivum L. subsp. ***pulchellum*** (Salisb.) Briq.
Ligularia sibirica (L.) Cass.
Limodorum abortivum (L.) Swartz subsp. ***trabutianum*** (Batt.)
 Rouy
Limoniastrum monopetalum (L.) Boiss.
Limonium humile Miller
Linaria micrantha (Cav.) Hoffmanns. & Link
Linnaea borealis L.
Liparis loeselii (L.) L. C. M. Richard
Lobelia dortmanna L.
Loeflingia hispanica L.
Lolium parabolicae Sennen ex Samp.
Lotus tetragonolobus L.
Lycopodiella inundata (L.) Holub
Lysimachia thyrsoiflora L.
Lythrum thesioides M. Bieb.
 « *thymifolium* L.
 « *tribracteatum* Salz. ex Sprengel
Marsilea quadrifolia L.
 « *strigosa* Willd.
Matteucia struthiopteris (L.) Todaro
Matthiola valesiaca Boiss.
Medicago ciliaris (L.) All.
 « *secundiflora* Durieu
 « *tenoreana* Ser.
Melilotus siculus (Turra) Vitman ex BD. Jackson
Mentha cervina L.
Merendera filifolia Camb.
Mesembryanthemum crystallinum L.
Minuartia viscosa (Schreber) Schinz & Thell.
Myosotis minutiflora Boiss. & Reut.
Nerium oleander L.
Nigella arvensis L.
 « *gallica* Jordan
Noccaea praecox (Wulfen) F.K. Meyer
Omphalodes linifolia (L.) Moench
Ononis alopecuroides L. subsp. ***exalopecuroides*** (G. López) Greuter
 & Burdet
 « *mitissima* L.
Ophioglossum azoricum C. Presl
Ophrys ciliata Biv.
 « *tenthredinifera* Willd.
Orchis collina Banks & Soland.
Ornithogalum arabicum L.
Orobanche bartlingii Griseb.
Paeonia mascula (L.) Miller subsp. ***mascula***
 « *mascula* (L.) Miller subsp. ***russoi*** (Biv.) Cullen & Heywood
Parapholis marginata Runemark
Pedicularis recutita L.
Peucedanum schottii Besser ex DC.
Phyla nodiflora (L.) Greene
Phyllodoce caerulea (L.) Bab.
Picris altissima Delile
Pilularia minuta Durieu ex A. Braun
Pimpinella lutea Desf.
Plantago cornuti Gouan
Poa glauca Vahl
Polygala exilis DC.
Polygonum raii Bab.
- Polystichum braunii*** (Spenner) Fée
Potamogeton praelongus Wulfen
 « *rutilus* Wolfgang
Potentilla multifida L.
 « *nitida* L.
 « *prostrata* Rottb. subsp. ***floccosa*** Soják
Primula halleri J.F. Gmelin
 « *pedemontana* Gaudin
Prunus lusitanica L.
 « *prostrata* Labill.
Pteris cretica L.
Ranunculus chius DC.
 « *garganicus* Ten.
 « *lateriflorus* DC.
 « *millefoliatus* Vahl
 « *nodiflorus* L.
Rhododendron hirsutum L.
Rouya polygama (Desf.) Coincy
Rumex rupestris Le Gall
Salix helvetica Vill.
Saponaria bellidifolia Sm.
Saussurea discolor (Willd.) DC.
Saxifraga hieraciifolia Waldst. & Kit.
 « *hirculus* L.
 « *seguieri* Sprengel
Scandix stellata Banks & Solander
Scorzonera crispatula (Boiss.) Boiss.
 « *parviflora* Jacq.
Sedum litoreum Guss.
 « *villosum* L. subsp. ***nevadense*** (Cosson) Batt.
Selaginelle helvetica (L.) Spring
Selinum venosum (Hoffm.) Prantl
Senecio bayonnensis Boiss.
 « *halleri* Dandy
 « *sarracenicus* L.
Serratula lycopifolia (Vill.) A. Kerner
Sesleria ovata (Hoppe) Kerner
Silene coelirosa (L.) Godron
Sinapis pubescens L.
Sisymbrium supinum L.
Smyrniium perfoliatum L.
 « *rotundifolium* Miller
Stachys brachyclada De Noë ex Cosson
 « *marrubiifolia* Viv.
Stenogramma pozoi (Lag.) Iwatsuki
Sternbergia colchiciflora Waldst. & Kit.
Subularia aquatica L.
Succowia balearica (L.) Medik.
Taraxacum bessarabicum (Hornem.) Hand.-Mazz.
 « *cucullatum* Dahlst.
Teucrium pseudochamaepitys L.
Thesium bavarum Schrank
Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp. ***tartonraira***
Tofieldia pusilla (Michaux) Pers.
Trichomanes speciosum Willd.
Trifolium pannonicum Jacq.
 « *saxatile* All.
Trigonella polyceratia L.
Trisetum aureum (Ten.) Ten. 1820
Tulipa agenensis DC.
 « *clusiana* DC.
 « *raddii* Rebol
Utricularia ochroleuca R. Hartman
Valantia hispida L.
Veratrum nigrum L.
Vicia glauca C. Presl
 « *laeta* Cesati
 « *melanops* Sibth. & Sm.
Viola arborescens L.
 « *canina* L. subsp. ***schultzii*** (Billot) Rouy & Foucaud
 « *pinnata* L.
Vitex agnus-castus L.
Wahlenbergia lobelioides (L. fil.) Link subsp. ***nutabunda*** (Guss.)
 Murbeck
Woodsia ilvensis (L.) R. Br.
Woodwardia radicans (L.) Sm.

**Annexe I.4 : LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires) PAR COTATION DE
RARETÉ/RÉGRESSION UICN POUR LA FRANCE
TAXONS ÉTEINTS**

Bromus bromoideus (Lej.) Crépin
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. **littoralis** (Gaudin)
 Gremlin
Limonium dubyi (Gren & Godron) O. Kuntze
Logfia neglecta (Soyer-Willemet) J. Holub.

Naufraga balearica Constance & Cannon
Tulipa aximensis Marjollet
 « **billietiana** Jordan
 « **marjoletii** Perr. & Song.
Viola cryana Gillot

TAXONS PRÉSUMÉS ÉTEINTS

Aldrovanda vesiculosa L.
Allium trifoliatum Cyr.
Bupleurum odontites L.
Carpesium cernuum L.
Centaurea leucophaea Jordan subsp. **biformis** (Timb.-Lag.) Dostál
Cirsium scabrum (Poiret) Bonnet & Baratte
Colchicum cupanii Guss.
Lythrum thesioides M. Bieb.

Medicago tenoreana Ser.
Orchis collina Banks & Soland.
Parapholis marginata Runemark
Picris altissima Delile
Saxifraga cuneata Willd.
Sedum villosum L. subsp. **nevadense** (Cosson) Batt.
Smyrniium rotundifolium Miller
Trisetum aureum (Ten.) Ten. 1820

TAXONS EN DANGER

Acer obtusatum Willd.
Aethionema thomasianum Gay
Agrostis tenerrima Trin.
Alkanna lutea Moris
Alyssum loiseleurii P. Fourn.
Anagallis crassifolia Thore
Anchusa crispa Viv.
Anemone palmata L.
Angelica archangelica L. subsp. **litoralis** (Fries) Thell.
Artemisia molinieri Quézel, Barbero & Loisel
Asplenium cuneifolium Viv.
 « **seelosii** Leybold subsp. **glabrum** (Litard. & Maire) Rothm.
Aster pyrenaicus DC.
Astragalus echinatus Murray
 « **epiglottis** L.
Atriplex longipes Drejer
Bellevalia trifoliata (Ten.) Kunth
Biscutella divionensis Jordan
Botrychium matricariifolium (A. Braun ex Döll) Koch
 « **multifidum** (S.G. Gmelin) Rupr.
Brassica elongata Ehrh. subsp. **integrifolia** (Boiss.) Breistr.
Carex repens Bellardi
Centaurea alpina L.
 « **maculosa** Lam. subsp. **albida** (Lecoq & Lamotte) Dostál
Centaureum chloodes (Brot.) Samp.
 « **favargerii** Zeltner
Centranthus trinervis (Viv.) Béguinot
Chaenorrhinum minus (L.) Lange subsp. **pseudorubrifolium**
 Gamisans
Chamaerops humilis L.
Cistus psilosepalus Sweet
Colchicum corsicum Baker
Crataegus monogyna Jacq. subsp. **maritima** Corillion
Delphinium pictum Willd. subsp. **pictum**
 « **staphisagria** L.
Dryopteris cristata (L.) A. Gray

Elatine brochonii Clavaud
Eryngium pusillum L.
 « **viviparum** Gay
Evax lasiocarpa Lange ex Cutanda
Festuca lahonderei Kerguélen & Plonka
Fritillaria orientalis Adams
Fumaria carolianna Pugsley
Galium trifidum L.
Garidella nigellastrum L.
Genista aetnensis (Biv.) DC.
Geranium endressii Gay
Geum heterocarpum Boiss.
Gladiolus x-dubius Guss.
Halimione pedunculata (L.) Aellen
Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze
Hymenophyllum wilsonii Hooker
Inula helenioides DC.
Ipomoea sagittata Poiret
Iris xiphium L.
Knautia lebrunii Prudhomme
Lathyrus japonicus Willd. subsp. **maritimus** (L.) P.W. Ball
Legousia scabra (Lowe) Gamisans
Leucanthemum burnatii Briq. & Cavillier
 « **vulgare** Lam. subsp. **crassifolium** (Lange) Rouy
Leucojum fabrei Quézel & B. Girerd
Matteucia struthiopteris (L.) Todaro
Merendera filifolia Camb.
Minuartia viscosa (Schreber) Schinz & Thell.
Ononis alopecuroides L. subsp. **exalopecuroides** (G. López)
 Greuter & Burdet
 « **mitissima** L.
Onosma fastigiata (Br.-Bl.) Lacaita subsp. **atlantica** Br.-Bl. ex
 Kerguélen
Pimpinella lutea Desf.
Pinguicula longifolia Ramond ex DC. subsp. **reichenbachiana**

(Schindler) Casper
Polygonum raii Bab.
Potamogeton rutilus Wolfgang
Ranunculus millefoliatus Vahl
 « **nodiflorus** L.
Saxifraga hieraciifolia Waldst. & Kit.
 « **hirculus** L.
Scorzonera parviflora Jacq.
Serratula lycopifolia (Vill.) A. Kerner
Sesleria ovata (Hoppe) Kerner
Silene coelirosa (L.) Godron
Stenogramma pozoi (Lag.) Iwatsuki
Sternbergia colchiciflora Waldst. & Kit.
Tanacetum audibertii (Req.) DC.
Taraxacum bessarabicum (Hornem.) Hand.-Mazz.
Terphoseris helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. **macrochaeta**

(Willk. & Lange) B. Nordenstam
Teucrium aristatum Pérez Lara
Trichomanes speciosum Willd
Trigonella polyceratia L.
Tulipa clusiana DC.
 « **didieri** Jordan
 « **lortetii** Jordan
 « **mauriana** Jordan & Fourr.
 « **montisandrei** J. Prudhomme
 « **planifolia** Jordan
 « **platystigma** Jordan
Vicia cusnae Foggi & Ricceri
Viola canina L. subsp. **schultzii** (Billot) Rouy & Foucaud.
Wahlenbergia lobelioides (L. fil.) Link subsp. **nutabunda** (Guss.)
 Murbeck
Woodsia ilvensis (L.) R. Br.

TAXONS VULNÉRABLES

Aconitum napellus L. subsp. **corsicum** (Gáyer) Seitz
 « **variegatum** L. subsp. **pyrenaicum** Vivant
Adonis pyrenaica DC.
Agropyron cristatum (L.) Gaertn. subsp. **pectinatum** (M. Bieb.)
 Tzvelev
Allium moly L.
Alyssum robertianum Bernard Godron & Gren.
Ambrosina bassii L.
Ampelodesmos mauritanicus (Poiret) T. Durand & Schinz
Androsace chamaejasme Wulfen
 « **cylindrica** DC. subsp. **cylindrica**
 « **elongata** L. subsp. **breistrofferi** (Charpin & Greuter) Molero
 & J. Monts.
 « **septentrionalis** L.
Angelica heterocarpa Lloyd
Anthemis secundiramea Biv.
Anthriscus caucalis M. Bieb. var. **gymnocarpa** (Moris.) Cannon
Anthyllis cytisoides L.
Antinoria insularis Parl.
Aquilegia litardierei Briq.
Arenaria cinerea DC.
Aristolochia tyrrhena Nardi & Arrigoni
Armeria belgenciensis Donadille ex Kerguélen
 « **elongata** (Hoffm.) Koch
 « **malinvaudii** Coste & Soulié.
 « **pungens** (Link) Hoffmanns. & Link
Artemisia arborescens L.
Arundo plinii Turra
Asplenium balearicum Shivas
 « **lepidum** C. Presl
 « **sagittatum** (DC.) Bange
Aster linosyris (L.) Bernh. subsp. **armoricanus** (Rouy) Kerguélen
Astragalus alopecuroides L.
 « **alopecurus** Pallas
 « **glaux** L.
 « **leontinus** Wulfen
 « **sempervirens** Lam. subsp. **catalaunicus** (Br.-Bl.) Lafnz
 « **tragacantha** L.
Atractylis humilis L.
Bassia laniflora (S.G. Gmelin) A.J. Scott.
Bellevalia romana (L.) Reichenb.
Bellis pappulosa Boiss.
Betula nana L.
Bifora testiculata (L.) Sprengel
Biscutella arvernensis Jordan
 « **lamottei** Jordan

« **neustriaca** Bonnet
 « **rotgesii** Fouc.
Borderea pyrenaica (Gren.) Miégeville
Botrychium simplex E. Hitchc.
Brassica insularis Moris
 « **oleracea** L.
 « **repanda** (Willd.) DC. subsp. **galissieri** (Giraud.) Heywood
Calamagrostis stricta (Timm) Koeler
Campanula baumgartenii J. Becker
Cardamine chelidonia L.
 « **graeca** L.
Carduus aurosicus Chaix
Carex atrofusca Schkuhr
 « **buxbaumii** Wahlenb.
 « **cespitosa** L.
 « **chordorrhiza** L. fil.
 « **fimbriata** Schkuhr
 « **fritschii** Waisb.
 « **hartmanii** Cajander
 « **heleonastes** L. fil.
 « **hordeistichos** Vill.
 « **magellanica** Lam. subsp. **irrigua** (Wahlenb.) Hiitonen
 « **melanostachya** M. Bieb. ex Willd.
 « **microglochis** Wahlenb.
 « **vaginata** Tausch
Caropsis verticillatundata (Thore) Rauschert
Centaurea balbisiana Soldano subsp. **aemilii** (Briq.) Kerguélen
 « **balbisiana** Soldano subsp. **verguinii** (Briq. & Cavill.) Kerguélen
 « **corymbosa** Pourret
 « **hanryi** Jordan subsp. **shuttleworthii** (Rouy) Kerguélen
 « **leucophaea** Jordan subsp. **pseudocoerulescens** (Briq.) Dostál
 « **paniculata** L. subsp. **esterellensis** (Burnat) Dostál
 « **vallesiaca** (DC.) Jordan
Centaureum scilloides (L. fil.) Samp. [1913] et non «(L. fil.) P. Fourn.»
 [1938]
Cerastium comatum Desv.
 « **ligusticum** Viv.
Chamaecytisus elongatus (Waldst. & Kit.) Link
Cirsium carniolicum Scop. subsp. **rufescens** (Ramond ex DC.) P.
 Fourn.
Cochlearia aestuaria (Lloyd) Heywood
Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl.
Cosentinia vellaea (Aiton) Todaro
Cotoneaster delphinensis Châtenier
Cressa cretica L.
Crocus ligusticus M.G. Mariotti

- Cyclamen balearicum* Willk.
Cynomorium coccineum L.
Dactylorhiza sphagnicola (Höppner) Averyanov
Danthonia alpina Vest
Daphne striata Tratt.
Diphinium pictum Willd. subsp. **requienii** (DC.) C. Blanché & Molero
Dianthus geminiflorus Loisel.
Diphasiastrum x-issleri (Rouy) Holub
 « **tristachyum** (Pursh) Holub
 « **zeilleri** (Rouy) Holub
Draba hoppeana Reichenb.
 « **loiseleurii** Boiss.
 « **nemorosa** L.
Dracocephalum austriacum L.
Dracunculus muscivorus (L. fil.) Parl.
Drimia fugax (Moris) Stearn
Dryopteris aemula (Aiton) O. Kuntze
Elaeoselinum asclepium (L.) Bertol. subsp. **meoides** (Desf.) Fiori
Elatine triandra Schkuhr
Erica lusitanica Rudolphi
Erigeron paolii Gamisans
Erodium rodiei (Br.-Bl.) Poirion
Eryngium alpinum L.
Euphorbia corsica Req.
 « **flavicoma** DC. subsp. **costeana** (Rouy) P. Fourn.
 « **peplis** L.
 « **seguieriana** Necker subsp. **loiseleuri** (Rouy) P. Fourn.
Festuca breistrofferi Chas, Kerguelen & Plonka
Gagea minima (L.) Ker - Gawler
 « **spathacea** (Hayne) Salisb.
Galium minutulum Jordan
 « **rubioides** L.
Genista linifolia L.
 « **sagittalis** L. subsp. **delphinensis** (Verlot) Nyman
 « **tinctoria** L. subsp. **prostrata** Corillion, Figureau, Godeau
Geranium argenteum L.
Geum hispidum Fries
Gladiolus palustris Gaudin
Gynandris sisyrrinchium (L.) Parl.
Helianthemum lunulatum (All.) DC.
Herniaria litardierei (Gamisans) Greuter & Burdet
Hesperis inodora L.
Hieracium eriophorum St.-Amans
Hierochloë odorata (L.) P. Beauv.
Holosteum umbellatum L. subsp. **hirsutum** (Mutel) Breistr.
Hormatophylla pyrenaica (Lapeyr.) Dudley & Cullen
Hymenobolus procumbens (L.) Torrey & A. Gray. subsp. **revelieri** (Jordan) Greuter & Burdet
Hymenophyllum tunbrigense (L.) Sm.
Iberis aurosica Chaix subsp. **aurósica**
 « **linifolia** L. subsp. **violettii** (Godron) Valdés
Iris aphylla L.
 « **sibirica** L.
Isoëtes boryana Durieu
 « **setacea** Lam.
 « **velata** A. Braun subsp. **tenuissima** (Boreau) O. Bolòs & Vigo
 « **velata** A. Braun subsp. **velata**
Isolepis pseudosetacea (Daveau) Carv.-Vasc.
Jasione crispa (Pourret) Samp. subsp. **arvernensis** Tutin
Jurinea humilis (Desf.) DC.
Kobresia simpliciuscula (Wahlenb.) Mackenzie
Kosteletzkya pentacarpos (L.) Ledeb.
Lactuca quercina L. subsp. **chaixii** (Vill.) P. Fourn.
Laser trilobum (L.) Borckh.
Lens ervoides (Brign.) (Brign.) Gren. & Godron
Lepidium villarsii Gren. & Godron
Leucanthemum corsicum (Lessing) DC. subsp. **fenzlii** Gamisans
Leucojum aestivum L. subsp. **pulchellum** (Salisb.) Briq.
 « **nicaense** Ardoino
Ligularia sibirica (L.) Cass.
Limodorum abortivum (L.) Swartz subsp. **trabutianum** (Batt.) Rouy
Limoniastrum monopetalum (L.) Boiss.
Limonium humile Miller
 « **ovalifolium** (Poiret) O.Kuntze
Linaria arenaria DC.
 « **flava** (Poiret) Desf. subsp. **sardoa** (Sommier) A. Terrac.
 « **micrantha** (Cav.) Hoffmanns. & Link
Linnaea borealis L.
Liparis loeselii (L.) L. C. M. Richard
Lobelia dortmanna L.
Loeflingia hispanica L.
Lolium parabolicae Sennen ex Samp.
Lotus tetragonolobus L.
Lysimachia thyrsoflora L.
Lythrum thymifolium L.
 « **tribracteatum** Salz. ex Sprengel
Marsilea quadrifolia L.
 « **strigosa** Willd.
Matthiola valesiaca Boiss.
Medicago ciliaris (L.) All.
 « **secundiflora** Durieu
Melilotus siculus (Turra) Vitman ex BD. Jackson
Mentha cervina L.
Mesembryanthemum crystallinum L.
Morisia monanthos (Viv.) Ascherson
Myosotis minutiflora Boiss. & Reut.
 « **speluncicola** (Boiss.) Rouy
Myrrhoides nodosa (L.) Cannon
Nananthea perpusilla (Loisel.) DC.
Narcissus triandrus L. subsp. **capax** (Sweet) D.A. Webb
Nectaroscordum siculum (Ucria) Lindley
Nerium oleander L.
Nigella arvensis L.
 « **gallica** Jordan
Noccaea arenaria F.K. Meyer
 « **praecox** (Wulfen) F.K. Meyer
Odontites jaubertianus (Boreau) D. Dietr. ex Walpers subsp. **cebennensis** (Coste & Soulié) P. Fourn.
Oenanthe foucaudii Tesson
Omphalodes linifolia (L.) Moench
 « **littoralis** Lehm.
Onosma pseudoarenaria Schur subsp. **delphinensis** (Br.-Bl.) P. Fourn.
Ophioglossum azoricum C. Presl
Ophrys aveyronensis (J.J. Wood) Delforge
 « **ciliata** Biv.
 « **fuciflora** (F.W. Schmidt) Moench subsp. **elatior** Gumprecht
 « **splendida** Götz & Reinhard
 « **tenthredinifera** Willd.
Ornithogalum arabicum L.
 « **exscapum** Ten. subsp. **sandalioticum** Tornadore & Garbari
Orobanche bartlingii Griseb.
Paeonia mascula (L.) Miller subsp. **mascula**
 « **mascula** (L.) Miller subsp. **russoi** (Biv.) Cullen & Heywood
Pedicularis asparagoides Lapeyr.
 « **recutita** L.
Phyla nodiflora (L.) Greene
Pilularia minuta Durieu ex A. Braun
Plagiopus flosculosus (L.) Alavi & Heywood
Plantago cornuti Gouan
 « **holosteum** Scop. var. **littoralis** (Rouy) Kerguelen
Polystichum braunii (Spencer) Fée
Potamogeton praelongus Wulfen
Potentilla delphinensis Gren. & Godron
 « **multifida** L.
 « **prostrata** Rottb. subsp. **floccosa** Soják

- Primula halleri** J.F. Gmelin
Prunus lusitanica L.
 « **prostrata** Labill.
Pteris cretica L.
Puccinellia foucaudii (Hackel) Holmberg
Ranunculus chius DC.
 « **garganicus** Ten.
 « **lateriflorus** DC.
 « **revelieri** Boreau subsp. **revelieri**
 « **revelieri** Boreau subsp. **rodiei** (Litard.) Tutin
Rhododendron hirsutum L.
Rouya polygama (Desf.) Coincy
Rumex aquitanicus Rech. fil.
 « **rupestris** Le Gall
Salicinia emericii Duval-Jouve var. **vicensis** (J.Duvigneau) J. Duvigneaud
Salix helvetica Vill.
Saponaria bellidifolia Sm.
Saussurea discolor (Willd.) DC.
Saxifraga exarata Vill. subsp. **delphinensis** (Ravaud) Kerguelen
 « **exarata** Vill. subsp. **lamottei** (Luizet) D.A. Webb
Scandix stellata Banks & Solander
Scilla corsica Boullu
Scorzonera crispatula (Boiss.) Boiss.
Sedum litoreum Guss.
Selaginelle helvetica (L.) Spring
Selinum venosum (Hoffm.) Prantl
Senecio bayonnensis Boiss.
 « **rosinae** Gamisans
 « **ruthenensis** Mazuc & Timb.-Lagr.
 « **sarracenicus** L.
Serapias nurrica B. Corrias
Seseli djianeae Gamisans
Silene dioica (L.) Clairv. subsp. **zetlandica** (Compton) Clapham
 « **velutina** Pourret ex Loisel.
Sinapis pubescens L.
Sisymbrium supinum L.
- Smyrniium perfoliatum** L.
Soldanella villosa Labarrère
Solidago virgaurea L. subsp. **macrorrhiza** (Lange) Nyman
 « **virgaurea** L. subsp. **rupicola** (Rouy) Lambinon
Stachys brachyclada De Noë ex Cosson
 « **marrubiifolia** Viv.
Succowia balearica (L.) Medik.
Taraxacum cucullatum Dahlst.
Tephrosia helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. **candida** (Corb.) B. Nordenstam
Teucrium brachyandrum S. Puech
 « **polium** L. subsp. **clapae** S. Puech
 « **polium** L. subsp. **purpurascens** (Benth.) S. Puech
Thymelaea ruizii Loscos ex Casav.
 « **tartonnaira** (L.) All. subsp. **tartonnaira**
 « **tartonnaira** (L.) All. subsp. **thomasi** (Duby) Arcangeli 1882.
Tofieldia pusilla (Michaux) Pers.
Trifolium pannonicum Jacq.
Trisetum conradiae Gamisans
 « **gracile** (Moris) Boiss.
Tulipa agenensis DC.
 « **raddii** Reboul
Utricularia ochroleuca R. Hartman
Valantia hispida L.
Veratrum nigrum L.
Verbascum conocarpum Moris subsp. **conocarpum**
Vicia argentea Lapeyr.
 « **glauca** C. Presl
 « **laeta** Cesati
 « **melanops** Sibth. & Sm.
Viola arborescens L.
 « **hispida** Lam.
Vitex agnus-castus L.
Woodwardia radicans (L.) Sm.
- Achillea atrata** L.
Aethionema saxatile (L.) R. Br. subsp. **ovalifolium** (DC.) Nyman

TAXONS RARES

- Agrostis truncatula** Parl. subsp. **commista** Castroviejo & Charpin
Alyssum cuneifolium Ten.
Armeria soleirolii (Duby) Godron
Artemisia campestris L. subsp. **borealis** (Pallas) H. M. Hall & Clements
Asplenium fissum Kit. ex Willd.
 « **jahandiezii** (Litard.) Rouy
Biscutella brevicaulis Jordan
Brassica montana Pourret
Caldesia parnassifolia (L.) Parl.
Calla palustris L.
Campanula albicans (Buser) Engler
 « **cervicaria** L.
Carex grioletii Roemer
 « **lachenalii** Schkuhr
 « **maritima** Gunnerus
Centaurea balbisiana Soldano subsp. **jordaniana** (Gren. & Godron) Kerguelen
Cheilanthes hispanica Mett.
Cirsium montanum (Waldst. & Kit. ex Willd.) Sprengel
Crepis rhaetica Hegetschw.
Cystopteris diaphana (Bory) Blasdell
Cytisus ardoinii E. Fourn.
 « **sauzeanus** Burnat & Briq.
Dianthus furcatus Balbis subsp. **gyspergerae** (Rouy) Burnat ex Briq.
Draba dubia Suter subsp. **laevipes** (DC.) Br.-Bl.
Dryopteris ardechensis Fraser - Jenkins
- Erodium manescavii** Cosson
Erysimum incanum G. Kunze subsp. **aurigeranum** (Jeanb. & Timb.-Lagr.) O. Bolòs & Vigo
Festuca circummediterranea Patzke
Galium fleurotii Jordan
 « **saxosum** (Chaix) Breistr.
Gentiana schleicheri (Vacc.) H. Kunz
Gentianella ramosa (Hegetschw.) Holub
Geranium macrorrhizum L.
Globularia gracilis Rouy & J. Richter
Gouffeia arenarioides DC.
Heracleum pumilum Vill.
 « **sphondylium** L. subsp. **alpinum** (L.) Bonnier & Layens
Heteropogon contortus (L.) P. Beauv. ex Roemer & Schultes
Hibiscus palustris L.
Iberis bernardiana Godron & Gren.
Juncus arcticus Willd.
Leucanthemum meridionale Le Grand
Limonium tremolsii (Rouy) Guinea López & Ceballos Jimenez
Linaria thymifolia (Vahl) DC.
Lycopodiella inundata (L.) Holub
Moehringia intermedia Loisel. ex Panizzi
 « **lebrunii** Merxm.
 « **sedoides** (Pers.) Loisel.
Pucedanum schottii Besser ex DC.
Phyllodoce caerulea (L.) Bab.

Phyteuma cordatum Balbis
« **villarsii** R. Schulz
Pimpinella siifolia Leresche
Poa glauca Vahl
Polygala exilis DC.
Potentilla nitida L.
Primula allionii Loisel.
« **pedemontana** Gaudin
Saponaria lutea L.
Saxifraga florulenta Moretti

« **valdensis** DC.
Senecio halleri Dandy
Subularia aquatica L.
Teucrium pseudochamaepitys L.
Thesium bavarum Schrank
Trifolium saxatile All.
Viola pinnata L.
Xatardia scabra (Lapeyr.) Meissner

TAXONS A STATUT INDÉTERMINÉ

Androsace cylindrica DC. subsp. **hirtella** (Dufour) Greuter &
Burdet
Euphorbia pithyusa L. subsp. **cupanii** (Guss. ex Bertol.) A.R. Sm.

Saxifraga seguieri Sprengel
Valeriana officinalis L. subsp. **hispidula** (Boiss.)
Nyman

Annexe I.5 : LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)

PAR RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

TAXONS DE L'ANNEXE I DE LA CONVENTION DE BERNE

<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. corsicum (Gáyer) Seitz	<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb.
<i>Aldrovanda vesiculosa</i> L.	<i>Leucojum nicaense</i> Ardoino
<i>Anchusa crispa</i> Viv.	<i>Ligularia sibirica</i> (L.) Cass.
<i>Androsace cylindrica</i> DC. subsp. cylindrica	<i>Linaria flava</i> (Poirot) Desf. subsp. sardoa (Sommier) A. Terrac.
« <i>cylindrica</i> DC. subsp. hirtella (Dufour) Greuter & Burdet	<i>Liparis loeselii</i> (L.) L. C. M. Richard
<i>Angelica heterocarpa</i> Lloyd	<i>Lythrum thesioides</i> M. Bieb.
<i>Armeria soleirolii</i> (Duby) Godron	<i>Marsilea quadrifolia</i> L.
<i>Asplenium jahandiezii</i> (Litard.) Rouy	« <i>strigosa</i> Willd.
<i>Aster pyrenaicus</i> DC.	<i>Narcissus triandrus</i> L. subsp. capax (Sweet) D.A. Webb
<i>Astragalus alopecurus</i> Pallas	<i>Naufraga balearica</i> Constance & Cannon
<i>Biscutella neustriaca</i> Bonnet	<i>Omphalodes littoralis</i> Lehm.
<i>Botrychium simplex</i> E. Hitchc.	<i>Pilularia minuta</i> Durieu ex A. Braun
<i>Brassica insularis</i> Moris	<i>Potentilla delphinensis</i> Gren. & Godron
<i>Bromus bromoideus</i> (Lej.) Crépin	<i>Rouya polygama</i> (Desf.) Coincy
<i>Caldesia parnassifolia</i> (L.) Parl.	<i>Rumex rupestris</i> Le Gall
<i>Caropsis verticillatinundata</i> (Thore) Rauschert	<i>Saxifraga florulenta</i> Moretti
<i>Centaurea corymbosa</i> Pourret	« <i>hirculus</i> L.
<i>Centranthus trinervis</i> (Viv.) Béguinot	« <i>valdensis</i> DC.
<i>Colchicum corsicum</i> Baker	<i>Silene velutina</i> Pourret ex Loisel.
<i>Coleanthus subtilis</i> (Tratt.) Seidl.	<i>Sisymbrium supinum</i> L.
<i>Cynomorium coccineum</i> L.	<i>Soldanella villosa</i> Labarrère
<i>Dracocephalum austriacum</i> L.	<i>Trichomanes speciosum</i> Willd.
<i>Eryngium alpinum</i> L.	<i>Trifolium saxatile</i> All.
« <i>viviparum</i> Gay	<i>Viola cryana</i> Gillot
<i>Gouffeia arenarioides</i> DC.	<i>Viola hispida</i> Lam.
<i>Hormatophylla pyrenaica</i> (Lapeyr.) Dudley & Cullen	<i>Woodwardia radicans</i> (L.) Sm.
<i>Isoëtes boryana</i> Durieu	

TAXONS DES ANNEXES II, IV OU V DE LA DIRECTIVE COMMUNAUTAIRE

«HABITATS, FAUNE, FLORE»

<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. corsicum (Gáyer) Seitz	<i>Isoëtes boryana</i> Durieu
<i>Aldrovanda vesiculosa</i> L.	<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb.
<i>Anchusa crispa</i> Viv.	<i>Leucojum nicaense</i> Ardoino
<i>Androsace cylindrica</i> DC. subsp. cylindrica	<i>Ligularia sibirica</i> (L.) Cass.
« <i>cylindrica</i> DC. subsp. hirtella (Dufour) Greuter & Burdet	<i>Linaria flava</i> (Poirot) Desf. subsp. sardoa (Sommier) A. Terrac.
<i>Angelica heterocarpa</i> Lloyd	<i>Liparis loeselii</i> (L.) L. C. M. Richard
<i>Armeria soleirolii</i> (Duby) Godron	<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub
<i>Asplenium jahandiezii</i> (Litard.) Rouy	<i>Marsilea quadrifolia</i> L.
<i>Aster pyrenaicus</i> DC.	« <i>strigosa</i> Willd.
<i>Astragalus alopecurus</i> Pallas	<i>Narcissus triandrus</i> L. subsp. capax (Sweet) D.A. Webb
<i>Biscutella neustriaca</i> Bonnet	<i>Naufraga balearica</i> Constance & Cannon
<i>Botrychium simplex</i> E. Hitchc.	<i>Omphalodes littoralis</i> Lehm.
<i>Brassica insularis</i> Moris	<i>Potentilla delphinensis</i> Gren. & Godron
<i>Caldesia parnassifolia</i> (L.) Parl.	<i>Rouya polygama</i> (Desf.) Coincy
<i>Caropsis verticillatinundata</i> (Thore) Rauschert	<i>Rumex rupestris</i> Le Gall
<i>Centaurea corymbosa</i> Pourret	<i>Saxifraga florulenta</i> Morelli
<i>Centranthus trinervis</i> (Viv.) Béguinot	« <i>hirculus</i> L.
<i>Colchicum corsicum</i> Baker	« <i>valdensis</i> DC.
<i>Coleanthus subtilis</i> (Tratt.) Seidl.	<i>Silene velutina</i> Pourret ex Loisel.
<i>Cynomorium coccineum</i> L.	<i>Sisymbrium supinum</i> L.
<i>Dracocephalum austriacum</i> L.	<i>Soldanella villosa</i> Labarrère
<i>Eryngium alpinum</i> L.	<i>Trichomanes speciosum</i> Willd.
« <i>viviparum</i> Gay	<i>Trifolium saxatile</i> All.
<i>Gouffeia arenarioides</i> DC.	<i>Viola hispida</i> Lam.
<i>Herniaria litardierei</i> (Gamisans) Greuter & Burdet	<i>Woodwardia radicans</i> (L.) Sm.
<i>Hormatophylla pyrenaica</i> (Lapeyr.) Dudley & Cullen	

Annexe I.6 : LISTE DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)
PAR PROTECTIONS NATIONALE, RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALE
TAXONS PROTÉGÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS
ANNEXE I

- Adonis pyrenaica** DC.
Aldrovanda vesiculosa L.
Allium moly L.
Alyssum loiseleurii P. Fourn.
Ambrosina bassii L.
Ampelodesmos mauritanicus (Poiret) T. Durand & Schinz
Anagallis crassifolia Thore
Anchusa crispa Viv.
Androsace chamaejasme Wulfen
 « **cylindrica** DC. subsp. **cylindrica**
 « **cylindrica** DC. subsp. **hirtella** (Dufour) Greuter & Burdet
Anemone palmata L.
Angelica heterocarpa Lloyd
Armeria belgenciensis Donadille ex Kerguelen
 « **elongata** (Hoffm.) Koch
 « **pungens** (Link) Hoffmanns. & Link
 « **soleirolii** (Duby) Godron
Asplenium fissum Kit. ex Willd.
 « **jahandiezii** (Litard.) Rouy
 « **lepidum** C. Presl
 « **sagittatum** (DC.) Bange
 « **seelosii** Leybold subsp. **glabrum** (Litard. & Maire) Rothm.
Aster pyrenaicus DC.
Astragalus alopecuroides L.
 « **alopecurus** Pallas
 « **leontinus** Wulfen
 « **tragacantha** L.
Bellevalia romana (L.) Reichenb.
 « **trifoliata** (Ten.) Kunth
Betula nana L.
Borderea pyrenaica (Gren.) Miégevillie
Botrychium matricariifolium (A. Braun ex Döll) Koch
 « **multifidum** (S.G. Gmelin) Rupr.
 « **simplex** E. Hitchc.
Brassica insularis Moris
Bromus bromoideus (Lej.) Crépin
Caldesia parnassifolia (L.) Parl.
Calla palustris L.
Campanula cervicaria L.
Cardamine chelidonia L.
Carex atrofusca Schkuhr
 « **buxbaumii** Wahlenb.
 « **chordorrhiza** L. fil.
 « **fritschii** Waisb.
 « **grioretii** Roemer
 « **heleonastes** L. fil.
 « **hordeistichos** Vill.
 « **magellanica** Lam. subsp. **irrigua** (Wahlenb.) Hiitonen
 « **microglochis** Wahlenb.
 « **vaginata** Tausch
Caropsis verticillatundata (Thore) Rauschert
Centaurea corymbosa Pourret
 « **leucophaea** Jordan subsp. **pseudocoeulescens** (Briq.) Dostál
Centaureum chloodes (Brot.) Samp.
 « **scilloides** (L. fil.) Samp. [1913] et non «(L. fil.) P. Fourn.» [1938]
Chamaecytisus elongatus (Waldst. & Kit.) Link
Chamaerops humilis L.
Cirsium montanum (Waldst. & Kit. ex Willd.) Sprengel
Cistus psilosepalus Sweet
Cochlearia aestuaria (Lloyd) Heywood
Colchicum cupanii Guss.
Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl.
Cosentinia vellea (Aiton) Todaro
Crepis rhaetica Hegetschw
Cytisus ardoini E. Fourn.
Daphne striata Tratt.
Delphinium pictum Willd. subsp. **pictum**
 « **pictum** Willd. subsp. **requienii** (DC.) C. Blanché & Molero
Diphasiastrum x-issleri (Rouy) Holub
 « **tristachyum** (Pursh) Holub
 « **zeilleri** (Rouy) Holub
Dracocephalum austriacum L.
Drimia fugax (Moris) Stearn
Dryopteris aemula (Aiton) O. Kuntze
 « **cristata** (L.) A. Gray
Elatine brochonii Clavaud
Erica lusitanica Rudolphi
Erodium manescavii Cosson
 « **rodiei** (Br.-Bl.) Poirion
Eryngium alpinum L.
 « **pusillum** L.
 « **viviparum** Gay
Evax lasiocarpa Lange ex Cutanda
Fritillaria orientalis Adams
Gagea minima (L.) Ker - Gawler
 « **spathacea** (Hayne) Salisb.
Galium trifidum L.
Garidella nigellastrum L.
Genista linifolia L.
Geranium argenteum L.
 « **endressii** Gay
Geum heterocarpum Boiss.
Gladiolus palustris Gaudin
Gouffeia arenarioides DC.
Gynandrisis sisyrrinchium (L.) Parl.
Halimione pedunculata (L.) Aellen
Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze
Heracleum pumilum Vill.
Heteropogon contortus (L.) P. Beauv. ex Roemer & Schultes
Hibiscus palustris L.
Hieracium eriophorum St-Amans
Hierochloë odorata (L.) P. Beauv.
Hormatophylla pyrenaica (Lapeyr.) Dudley & Cullen
Hymenophyllum tunbrigense (L.) Sm.
 « **wilsonii** Hooker
Iberis aurosica Chaix subsp. **aurisica**
Iris aphylla L.
 « **sibirica** L.
 « **xiphium** L.
Isoëtes boryana Durieu
 « **setacea** Lam.
 « **velata** A. Braun subsp. **tenuissima** (Boreau) O. Bolòs & Vigo
 « **velata** A. Braun subsp. **velata**
Jurinea humilis (Desf.) DC.
Laser trilobum (L.) Borckh.
Lathyrus japonicus Willd. subsp. **maritimus** (L.) P.W. Ball
Legousia scabra (Lowe) Gamisans

- Leucojum aestivum* L. subsp. **pulchellum** (Salisb.) Briq.
 « *nicaeense* Ardoino
Ligularia sibirica (L.) Cass.
Limoniastrum monopetalum (L.) Boiss.
Limonium humile Miller
Linaria thymifolia (Vahl) DC.
Linnaea borealis L.
Liparis loeselii (L.) L. C. M. Richard
Lobelia dortmanna L.
Loeflingia hispanica L.
Lolium parabolicae Sennen ex Samp.
Lycopodiella inundata (L.) Holub
Lysimachia thyrsoiflora L.
Lythrum thesioides M. Bieb.
 « *thymifolium* L.
 « *tribracteatum* Salzm. ex Sprengel
Marsilea quadrifolia L.
 « *strigosa* Willd.
Merendera filifolia Camb.
Moehringia intermedia Loisel. ex Panizzi
 « *lebrunii* Merxm.
Morisia monanthos (Viv.) Ascherson
Nananthea perpusilla (Loisel.) DC.
Narcissus triandrus L. subsp. **capax** (Sweet) D.A. Webb
Nectaroscordum siculum (Ucria) Lindley
Nigella gallica Jordan
Odontites jaubertianus (Boreau) D. Dietr. ex Walpers subsp.
 « *cebennensis* (Coste & Soulié) P. Fourn.
Oenanthe foucaudii Tesson
Omphalodes littoralis Lehm.
Ophioglossum azoricum C. Presl
Ophrys ciliata Biv.
 « *tenthredinifera* Willd.
Orchis collina Banks & Soland.
Pedicularis recutita L.
Phyllodoce caerulea (L.) Bab.
Phyteuma villarsii R. Schulz
Pilularia minuta Durieu ex A. Braun
Pimpinella lutea Desf.
 « *siifolia* Leresche
Polygonum raii Bab.
Polystichum braunii (Spencer) Fée
Primula allionii Loisel.
 « *halleri* J.F. Gmelin
 « *pedemontana* Gaudin
Prunus lusitanica L.
Ranunculus garganicus Ten.
 « *lateriflorus* DC.
 « **revelieri** Boreau subsp. **revelieri**
 « **revelieri** Boreau subsp. **rodiei** (Litard.) Tutin
Rhododendron hirsutum L.
Rouya polygama (Desf.) Coincy
Rumex rupestris Le Gall
Saponaria bellidifolia Sm.
 « *lutea* L.
Saxifraga florulenta Moretti
 « *hieraciifolia* Waldst. & Kit.
 « *hirculus* L.
 « *valdensis* DC.
Senecio bayonnensis Boiss.
Serratula lycopifolia (Vill.) A. Kerner
Silene velutina Pourret ex Loisel.
Soldanella villosa Labarrère
Stachys brachyclada De Noë ex Cosson
Stenogramma pozoi (Lag.) Iwatsuki
Sternbergia colchiciflora Waldst. & Kit.
Succowia balearica (L.) Medik.
Tephrosia helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. **macrochaeta**
 (Willk. & Lange) B. Nordenstam
Teucrium aristatum Pérez Lara
 « *pseudochamaepitys* L.
Thymelaea ruizii Loscos ex Casav.
 « **tartonraira** (L.) All. subsp. **tartonraira**
Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp. **thomasi** (Duby) Arcangeli
 1882
Tofieldia pusilla (Michaux) Pers.
Trichomanes speciosum Willd
Tulipa agenensis DC.
 « *aximensis* Marjollet
 « *billietiana* Jordan
 « *didieri* Jordan
 « *marjolettii* Perrier & Song.
 « *mauriana* Jordan & Fourr.
 « *montisandrei* J. Prudhomme
 « *planifolia* Jordan
 « *platystigma* Jordan
 « *raddii* Reboul
Veratrum nigrum L.
Vicia argentea Lapeyr.
 « *laeta* Cesati
Viola arborescens L.
 « *hispidula* Lam.
 « *pinnata* L.
Woodsia ilvensis (L.) R. Br.
Woodwardia radicans (L.) Sm.
Xatardia scabra (Lapeyr.) Meissner

TAXONS PROTÉGÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

ANNEXE II

- Delphinium staphisagria* L.
Euphorbia peplis L.
Nerium oleander L.
Paeonia mascula (L.) Miller subsp. **mascula**
Paeonia mascula (L.) Miller subsp. **russoi** (Biv.) Cullen & Heywood
Salix helvetica Vill.
Senecio ruthenensis Mazuc & Timb.-Lagr.

TAXONS PROTÉGÉS PAR RÉGIONS

ALSACE

Campanula baumgartenii J. Becker
Carex cespitosa L.
 « **hartmanii** Cajander
Elatine triandra Schkuhr

Nigella arvensis L.
Ophrys fuciflora (F.W. Schmidt) Moench subsp. **elatior** Gumprecht
Selinum venosum (Hoffm.) Prantl
Viola canina L. subsp. **schultzii** (Billot) Rouy & Foucaud

AUVERGNE

Androsace elongata L. subsp. **breistrofferi** (Charpin & Greuter)
 Molero & J. Monts.
Biscutella arvernensis Jordan
 « **lamottei** Jordan
Carex cespitosa L.

Jasione crispa (Pourret) Samp. subsp. **arvernensis** Tutin
Potamogeton praelongus Wulfen
Saxifraga exarata Vill. subsp. **lamottei** (Luizet)
 D.A. Webb.
Taraxacum bessarabicum (Hornem.) Hand.-Mazz.

BRETAGNE

Aster linosyris (L.) Bernh. subsp. **armoricanus** (Rouy) Kerguélen
Limonium ovalifolium (Poiret) O.Kuntze

Linaria arenaria DC.
Plantago holosteum Scop. var. **littoralis** (Rouy) Kerguélen

CHAMPAGNE-ARDENNE

Dactylorhiza sphagnicola (Höppner) Averyanov

Thesium bavarum Schrank

CORSE

Aconitum napellus L. subsp. **corsicum** (Gáyer) Seitz
Antinoria insularis Parl.
Biscutella rotgesii Fouc.
Centranthus trinervis (Viv.) Béguinot
Cerastium comatum Desv.
Colchicum corsicum Baker
Dianthus furcatus Balbis subsp. **gyspergerae** (Rouy) Burnat ex Briq.
Draba loiseleurii Boiss.
Erigeron paolii Gamisans
Euphorbia corsica Req.
 « **pithyusa** L. subsp. **cupanii** (Guss. ex Bertol.) A.R. Sm.
Genista aetnensis (Biv.) DC.
Herniaria litardierei (Gamisans) Greuter & Burdet
Ipomoea sagittata Poiret
Leucanthemum corsicum (Lessing) DC. subsp. **fenzlii**
 Gamisans
Linaria flava (Poiret) Desf. subsp. **sardoa** (Sommier) A. Terrac.

Mesembryanthemum crystallinum L.
Naufraga balearica Constance & Cannon
Ononis alopecuroides L. subsp. **exalopecuroides** (G. López)
 Greuter & Burdet
Ornithogalum arabicum L.
 « **exscapum** Ten. subsp. **sandalioticum** Tornadore & Garbari
Pteris cretica L.
Ranunculus chius DC.
Sedum litoreum Guss.
Senecio rosinae Gamisans
Seseli djianeae Gamisans
Smyrniium rotundifolium Miller
Stachys marrubiifolia Viv.
Tanacetum audibertii (Req.) DC.
Trisetum conradiae Gamisans
 « **gracile** (Moris) Boiss.
Verbascum conocarpum Moris subsp. **conocarpum**

FRANCHE-COMTÉ

Calamagrostis stricta (Timm) Koeler
Carex cespitosa L.
Elatine triandra Schkuhr

Potamogeton praelongus Wulfen
Utricularia ochroleuca R. Hartmann

ILE-DE-FRANCE

Sisymbrium supinum L.

LORRAINE

Campanula baumgartenii J. Becker
Galium fleurotii Jordan
Iberis linifolia L. subsp. **violettii** (Godron) Valdés

Salicornia emerici Duval-Jouve var. **vicensis** (J.Duvigneau) J. Duvigneaud
Senecio sarracenicus L.
Subularia aquatica L.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Angelica archangelica L. subsp. **litoralis** (Fries) Thell.

Brassica oleracea L.

BASSE-NORMANDIE

Brassica oleracea L.
Potamogeton rutilus Wolfgang

Tephrosieris helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. **candida** (Corb.)
 B. Nordenstam

HAUTE-NORMANDIE

Biscutella neustriaca Bonnet

Tephrosieris helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. **candida** (Corb.)
 B. Nordenstam

PAYS-DE-LOIRE

Limonium ovalifolium (Poiret) O.Kuntze

Linaria arenaria DC.

PICARDIE

Sisymbrium supinum L.

POITOU-CHARENTES

Bellis pappulosa Boiss.
Brassica oleracea L.
Limodorum abortivum (L.) Swartz subsp. **trabutianum** (Batt.) Rouy

Linaria arenaria DC.
Onosma fastigiata (Br.-Bl.) Lacaita subsp. **atlantica** Br.-Bl. ex
 Kerguélen

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Aethionema thomasianum Gay
Agropyron cristatum (L.) Gaertn. subsp. **pectinatum** (M. Bieb.)
 Tzvelev
Alkanna lutea Moris
Allium trifoliatum Cyr.
Alyssum cuneifolium Ten.
Androsace elongata L. subsp. **breistrofferi** (Charpin & Greuter)
 Molero & J. Monts.
 « **septentrionalis** L.
Anthemis secundiramea Biv.
Anthyllis cytisoides L.

Arenaria cinerea DC.
Artemisia campestris L. subsp. **borealis** (Pallas) H. M. Hall &
 Clements
 « **molinieri** Quézel, Barbero & R. Loisel
Arundo plinii Turra
Astragalus echinatus Murray
 « **epiglottis** L.
Bassia laniflora (S.G. Gmel.) A.J. Scott.
Biscutella brevicaulis Jordan
Brassica montana Pourret
Campanula albicans (Buser) Engler

- Carduus aurosicus** Chaix
Carex fimbriata Schkuhr
 « **lachenalii** Schkuhr
Centaurea alpina L.
 « **balbisiana** Soldano subsp. **aemilii** (Briq.) Kerguélen
 « **balbisiana** Soldano subsp. **jordaniana** (Gren. & Godron)
 Kerguélen
 « **balbisiana** Soldano subsp. **verguinii** (Briq. & Cavill.)
 Kerguélen
Centaureum favargerii Zeltner
Cotoneaster delphinensis Châtenier
Cressa cretica L.
Crocus ligusticus M.G. Mariotti
Cytisus sauzeanus Burnat & Briq.
Danthonia alpina Vest
Draba nemorosa L.
Euphorbia seguieriana Necker subsp. **loiseleuri** (Rouy) P. Fourn.
Galium minutulum Jordan
 « **rubroides** L.
Geranium macrorrhizum L.
Helianthemum lunulatum (All.) DC.
Hesperis inodora L.
Holosteum umbellatum L. subsp. **hirsutum** (Mutel) Breistr.
Juncus arcticus Willd.
Lactuca quercina L. subsp. **chaixii** (Vill.) P. Fourn.
Leucojum fabrei Quézel & B. Girerd
Lotus tretragonolobus L.
Melilotus siculus (Turra) Vitman ex BD. Jackson
Mentha cervina L.
Minuartia viscosa (Schreber) Schinz & Thell.
Moehringia sedoides (Pers.) Loisel
Myosotis minutiflora Boiss. & Reut.
 « **speluncicola** (Boiss.) Rouy
Myrrhoides nodosa (L.) Cannon
Noccaea praecox (Wulfen) F.K. Meyer
Ononis alopecuroides L. subsp. **exalopecuroides** (G. López)
 Greuter & Burdet
 « **mitissima** L.
Onosma pseudoarenaria Schur subsp. **delphinensis** (Br.-Bl.) P.
 Fourn.
Phyteuma cordatum Balbis
Picris altissima Delile
Pinguicula longifolia Ramond ex DC. subsp. **reichenbachiana**
 (Schindler) Casper
Poa glauca Vahl
Polygala exilis DC.
Potamogeton praelongus Wulfen
Potentilla delphinensis Gren. & Godron
 « **multifida** L.
 « **prostrata** Rottb. subsp. **floccosa** Soják
Pteris cretica L.
Saussurea discolor (Willd.) DC.
Saxifraga exarata Vill. subsp. **delphinensis** (Ravaud) Kerguélen
Scandix stellata Banks & Solander
Sedum litoreum Guss.
Selaginelle helvetica (L.) Spring
Teucrium polium L. subsp. **purpurascens** (Bentham) S. Puech
Trifolium pannonicum Jacq.
 « **saxatile** All.
Trigonella polyceratia L.
Vicia cusnae Foggi & Ricceri
 « **melanops** Sibth. & Sm.

RHÔNE-ALPES

- Alyssum cuneifolium** Ten.
Androsace elongata L. subsp. **breistrofferi** (Charpin & Greuter)
 Molero & J. Monts.
Artemisia campestris L. subsp. **borealis** (Pallas) H. M. Hall &
 Clements
Asplenium cuneifolium Viv.
Bassia laniflora (S.G. Gmel.) A.J. Scott.
Biscutella arvernensis Jordan
 « **brevicaulis** Jordan
Carex fimbriata Schkuhr
 « **lachenalii** Schkuhr
 « **maritima** Gunnerus
Carex melanostachya M. Bieb. ex Willd.
Carpesium cernuum L.
Centaurea vallesiaca (DC.) Jordan
Cytisus sauzeanus Burnat & Briq.
Genista sagittalis L. subsp. **delphinensis** (Verlot) Nyman
Juncus arcticus Willd.
Kobresia simpliciuscula (Wahlenb.) Mackenzie
Matthiola valesiaca Boiss.
Omphalodes linifolia (L.) Moench
Poa glauca Vahl
Potamogeton praelongus Wulfen
Potentilla prostrata Rottb. subsp. **floccosa** Soják
Saussurea discolor (Willd.) DC.
Saxifraga seguieri Sprengel
Selaginelle helvetica (L.) Spring
Senecio halleri Dandy
Sesleria ovata (Hoppe) Kerner
Trifolium saxatile All.

TAXONS PROTÉGÉS PAR DÉPARTEMENT

HAUTES-ALPES

- Thesium bavarum** Schrank

FICHES DE SYNTHÈSE

Ensemble des 486 fiches descriptives par espèce

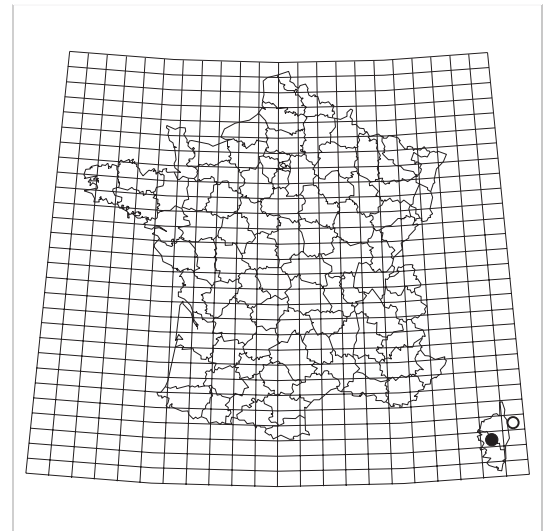
Acer obtusatum Willd.

Synonymes principaux :

Acer opalus Miller subsp. *obtusatum* (Willd.) Gams

Nom français : Erable à feuilles obtuses

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

PhanérophYTE appartenant au groupe d'*Acer opalus* Miller. Feuilles grandes (jusqu'à 12 cm), pubescentes ou tomenteuses à la face inférieure, à 3-5 lobes peu profonds, obtus, larges. Bourgeons bruns. Fruits en corymbe.

Distribution générale :

Sud-est européenne : Corse, Sicile, Italie, ex-Yougoslavie, Albanie, Grèce, Algérie.

Distribution en France :

- **Corse** : environs de Bocca di Taoria, de part et d'autre du col de Verde, Cozzano, Monte Tre Pieve.

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (de 1 000 à 1 300 m), sur granite ou schistes lustrés. Espèce des boisements clairs à *Acer*, *Quercus*..., des bords de torrents.

Phytosociologie : *Oenantho-Quercetum pubescentis petraeae*.

Etat de conservation :

Les populations sont réduites (quelques individus disséminés dans les forêts de Marmano et de Saint-Antoine). La station la plus importante (50 individus) est partiellement détruite par l'élargissement d'une route départementale. La station du Monte Tre Pieve n'a pas été confirmée récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêts domaniales de Marmano et de Saint-Antoine.

Mesures de conservation proposées :

- Contacts en cours avec les administrations concernées pour essayer de limiter les dégâts des travaux routiers sur la station principale (Direction départementale de l'équipement, Direction régionale de l'environnement).
- Prospections complémentaires pour rechercher d'éventuelles nouvelles stations.
- Mesures légales de préservation à engager [en concertation avec l'Office national des forêts (Réserve biologique...)].

Références :

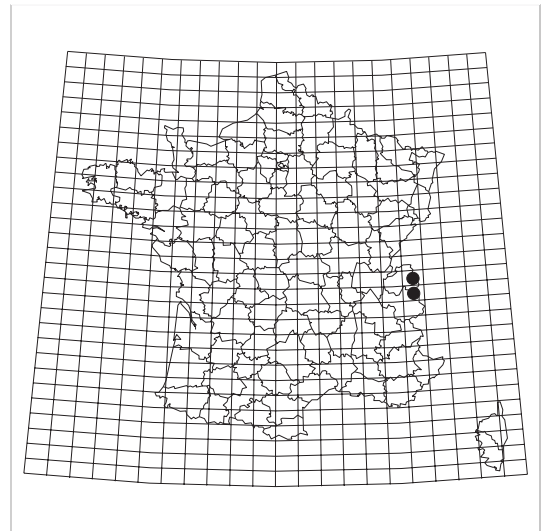
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1936
- DUTARTRE, G. & al., 1993 a
- GAMISANS, J., 1981
- GAMISANS, J., 1983 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Achillea atrata L.

Synonymes principaux :
Ptarmica atrata (L.) DC.

Nom français : Achillée noirâtre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte de 10-20 cm. Feuilles vertes et glabres très divisées. Involucre à écailles bordées de brun noir ; capitules relativement grands (12-15 mm de diamètre). Plante sans odeur, contrairement aux *Achillea nana* L. et *Achillea erba-rotta* All. subsp. *moschata* (Wulfen) Vaccari.

Distribution générale :

Endémique alpine : France, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, ex-Yougoslavie.

Distribution en France :

Caractéristique de la partie orientale du secteur «Alpes lémaniennes».

- **Haute-Savoie** : toujours assez près de la frontière suisse, de Châtel au nord, à Sixt et Passy au sud.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin. Pierriers froids, rocailles humides, milieux où la neige s'attarde ; sur calcaire.
Phytosociologie : *Thlaspietalia rotundifolii*.

Etat de conservation :

Espèce relativement fréquente dans l'aire qu'elle occupe. N'est pas en danger ou très localement.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves Naturelles de Sixt et de Passy.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations potentiellement menacées.
- Gestion appropriée de ces dernières.

Références :

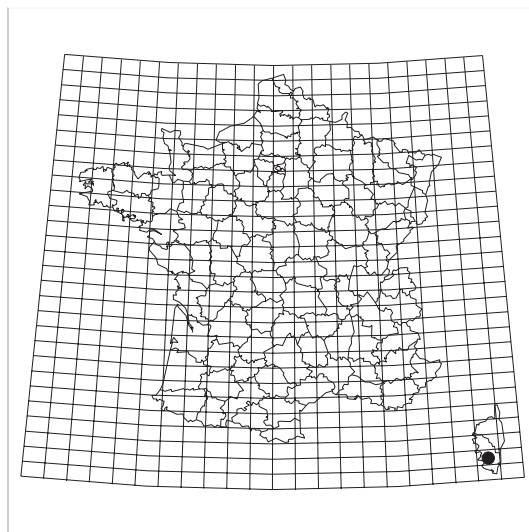
- CHARPIN, A. & JORDAN, D. 1992

Aconitum napellus L. subsp. corsicum (Gáyer) Seitz

Synonymes principaux :
Aconitum corsicum Gáyer

Nom français : Aconit de Corse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte rhizomateux de 1-1,5 m. Feuilles glabres, à divisions étroites, en coin. Fleurs en plusieurs grappes formant une panicule pyramidale. Inflorescence non glanduleuse, à poils un peu crépus ; sépales velus ; casque en forme de coin. Carpelle ordinairement supérieur à 1,5 cm de longueur.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine eurasiatique.

Distribution en France :

- **Corse** : massif de l'Incudine, Fornellu, plateau du Coscione et quelques vallons adjacents.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin. Ripicole exclusive. Berges des ruisseaux et pozzines.

Etat de conservation :

Même si les stations sont assez nombreuses, ce taxon, à aire de répartition très limitée, est vulnérable et ses populations fragiles.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêts domaniales (certaines stations).

Mesures de conservation proposées :

- Etudes scientifiques complémentaires (cartographie à affiner, études biologiques : dynamique des populations, biologie de la reproduction entre autres) afin de pouvoir dresser un mode optimal de gestion et alerter les gestionnaires.
- Maintien du pâturage extensif.
- Maîtrise foncière des sites abritant les populations les plus importantes.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BRIQUET, J., 1910
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1957
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1990 c
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1929
- LITARDIÈRE DE, R., 1930 c

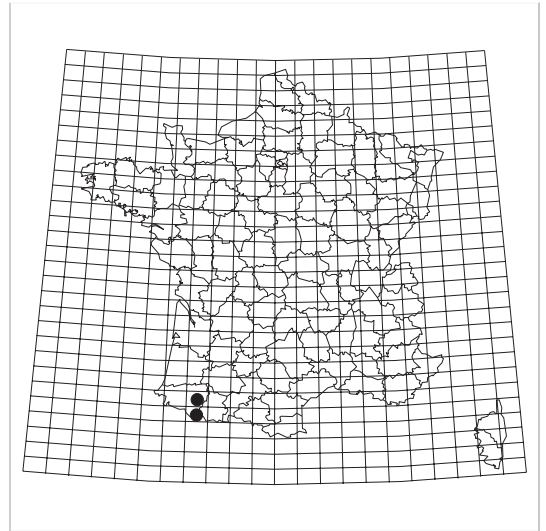
B1
ANGIOSPERMES
RANUNCULACEAE

Aconitum variegatum L. subsp. **pyrenaicum** Vivant

Synonymes principaux :

Nom français : Aconit des Pyrénées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte rhizomateux. Taxon décrit assez récemment dans les Pyrénées. Il diffère de la sous-espèce alpine par une inflorescence moins ramifiée et des fleurs sensiblement plus grandes et plus violacées.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées occidentales : Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : vallée d'Aspe (Escot : Roumendarès, Péne d'Udapat à Borce, Aydius, près du pic Lorry, forges d'Abel), vallée d'Ossau (Gabas : près du lac de Fabrèges, pic de Lavigne, vallon de Bioux, gave de Gabardères, ravin d'Ayguebère).
- **Hautes-Pyrénées** : présence incertaine.

Ecologie :

Mégaphorbiaies avec ou sans strate arbustive, sur calcaire ou silice, de 1 150 à 1 750 m d'altitude.

Etat de conservation :

Environ une dizaine de stations connues, d'effectifs relativement réduits.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Pyrénées (deux stations, dont l'une en lisière, menacée par l'érosion d'un talus routier).

Mesures de conservation proposées :

- Protection *in situ* des mégaphorbiaies.

Références :

- NICOL, A., 1992
- SAULE, M., LAZARE, J.-J. & DENDALETTCHE, C., 1983
- VIVANT, J., 1967
- VIVANT, J., 1974 a
- VIVANT, J. & DELAY, J., 1980

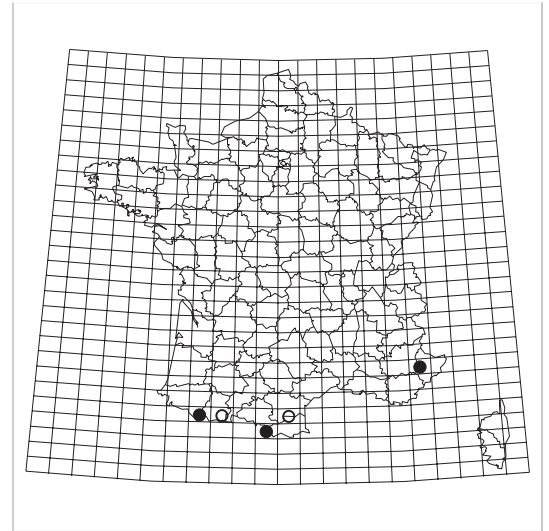
Adonis pyrenaica DC.

Synonymes principaux :

Chrysocyathus pyrenaicus (DC.) Chrtek & Slavíková

Nom français : Adonis des Pyrénées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE R</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE R	PROPOSEE POUR LA FRANCE V	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1	
POUR LE MONDE R	PROPOSEE POUR LA FRANCE V				
<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1					



Description :

Hémicryptophyte de 30-40 cm. Feuilles inférieures grandes, longuement pétiolées, 3-4 fois divisées, à lanières linéaires, les caulinaires sessiles. Corolle grande, jaune, à 10-15 pétales ; calice glabre à glabrescent. Carpelles légèrement velus, à bec allongé et crochu.

Distribution générale :

Endémique pyrénéo-cantabrique présentant une station isolée dans les Alpes méridionales : Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : vallée d'Aspe, vallée d'Ossau.
- **Pyrénées-Orientales** : vallée d'Eyne, val de Llo, Cambre d'Aze...
- **Alpes-Maritimes** : col des Champs.

N.B. : seules les stations actuelles ont été citées.

Ecologie :

Etages alpin et subalpin (1 800-2 600 m). Eboulis calcaires et schisteux.

Etat de conservation :

Moins de dix stations d'effectifs inégaux (abondant en vallée d'Eyne).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la vallée d'Eyne.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les stations non encore protégées).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

- BURNAT, E., 1892
- KÜPFER, P., 1974
- LAURENT, L., 1935
- MEAD, J.W., 1969
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- SAULE, M., 1991
- SAULE, M. & GASCOUAT, P., 1986
- VILLAR, L. & LAZARE, J.-J., 1991
- VIVANT, J, 1972 a

Fiche réalisée par J.-J. LAZARE

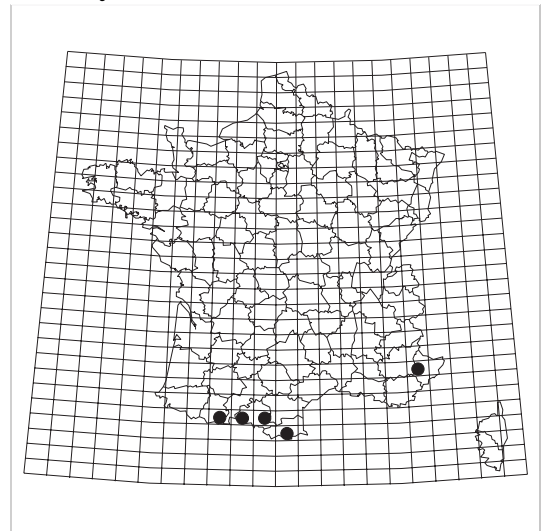
Aethionema saxatile (L.) R. Br. subsp. ovalifolium (DC.) Nyman

Synonymes principaux :

Aethionema ovalifolium (DC.) Boiss.

Lepidium marginatum Lapeyr.

Nom français : Aethionème à feuilles ovales



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Chaméphyte suffrutescent de 10-15 cm. Se différencie du type par les caractères suivants : tiges courtes, feuilles plus courtes et plus larges, ovales-arrondies ; grappe fructifère plus courte et plus dense ; silicules plus largement ailées, à loges contenant 2-4 graines, deux fois plus grandes.

Distribution générale :

Méditerranéo-montagnarde : Espagne, France, Sardaigne, Maroc. Présence infirmée en Sicile, Grèce, Crète, Turquie, Algérie.

Distribution en France :

- **Haute-Garonne** : montagne de Rie (près de Saint-Béat).
- **Ariège** : massif de Crabère, environs du Quié de Lujat.
- **Pyrénées-Orientales** : mont Coronat.
- **Alpes-Maritimes** : environs de Thorenc (bau de l' Aïglo, pic de Fourneby).

Ecologie :

Etage subalpin. Rochers et éboulis calcaires.

Etat de conservation :

Taxon très localisé, parfois abondant (mont Coronat) ; non immédiatement menacé compte tenu de son écologie.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour affiner le statut du taxon en Ariège (aire sans doute plus large que celle qui est indiquée).
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

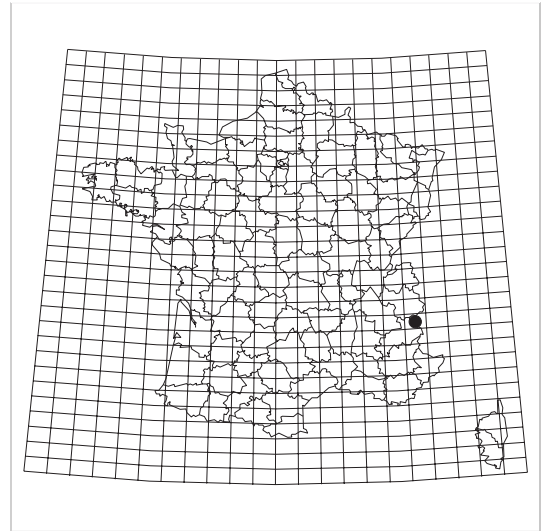
- DUPIAS, G., 1960
- DUPIAS, G., 1969
- ESCAREL, G. & POIRION, L., 1953
- GAUTIER, G., 1898
- GUERBY, L., 1991

Aethionema thomasianum Gay

Synonymes principaux :

Aethionema saxatile (L.) R. Br. subsp. *thomasianum* (Gay) P. Fourn.

Nom français : Aethionème de Thomas



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1

Description :

Hémicryptophyte. Se distingue d'*Aethionema saxatile* (L.) R. Br. par les caractères suivants : plante plus petite (3-10 (15 cm)), à feuilles glauques, un peu charnues et très serrées ; silicules larges de 7-8 mm, entourées d'une aile membraneuse dépassant 2,5 mm, groupées en une grappe très dense ; graines lisses (alvéolées - tuberculeuses chez *Aethionema saxatile* (L.) R. Br.).

Distribution générale :

Endémique ouest-alpine (ou orophyte méditerranéen). Italie : val d'Aoste, dans la région de Cogne (très rare). France : Briançonnais. Des plantes se rapprochant d'*Aethionema thomasianum* Gay ont également été décrites dans les montagnes d'Algérie (Djurdjura, Kabylie).

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Briançonnais (Cervières : plaine du Bourget).

Ecologie :

Etages subalpin-alpin (de 1 800 à 2 500 m ; à 1 900 m dans le Briançonnais). Eboulis de granulométrie moyenne, plus ou moins terreux ; trouvé également sur alluvions torrentielles grossières. Héliophile, mésoxérophile.

Phytosociologie : *Thlaspietea rotundifolii*, *Thlaspiion rotundifolii*, localement en marge du *Myricarietalia* (*Epilobion fleischeri*).

Etat de conservation :

Taxon très rare en France. La seule localité actuellement connue est menacée par des projets d'aménagement touristique (plan d'eau). Autres menaces potentielles : élargissement de voiries, carrière.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Les stations de Cervières sont à l'intérieur du périmètre concerné par un projet de protection (procédure administrative en cours : Arrêté de conservation de biotope ou Réserve naturelle ou classement de Site).

Mesures de conservation proposées :

- Concrétisation des mesures de protection en cours d'élaboration à Cervières. Mesures urgentes, devant s'accompagner d'un dispositif de gestion et de mise en valeur de l'ensemble de la Haute vallée de la Cerveyrette (plusieurs sites d'intérêt botanique majeur, et patrimoine agro-pastoral traditionnel remarquable).

Références :

- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- FAVARGER, C., 1969 a
- GAY, J., 1845

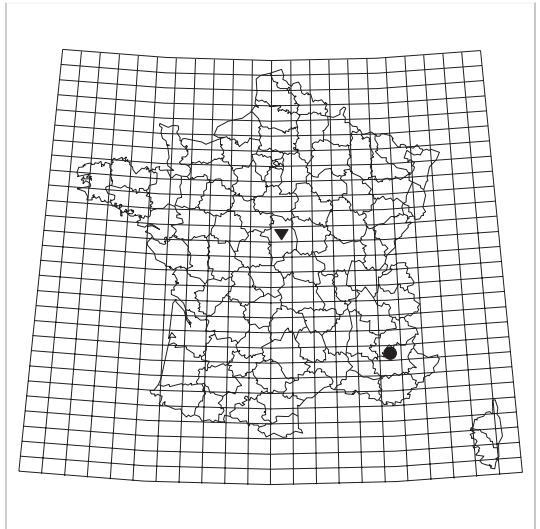
Agropyron cristatum (L.) Gaertn. subsp. pectinatum (M. Bieb.) Tzvelev

Synonymes principaux :

Agropyron pectiniforme Roemer & Schultes

Nom français : Chiendent pectiné, en forme de crête

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux. Rhizomes courts, peu nombreux, parfois absents. Chaume de 25 à 75 cm ; entre-nœuds de la base non ou peu renflés ; feuilles de 2-5 mm de large, plus ou moins enroulées. Epis de 2-5 cm de long, 10-25 mm de large au milieu ; rachis scabre à courtement velu et visible entre les épillets. Taxon découvert pour la première fois à l'état sauvage en France en 1986 par E. Chas. Les plantes observées se différencient de la subsp. *pectinatum* (M. Bieb.) Tzvelev décrite dans Flora Europaea par les chaumes glabres et non mollement velus sous l'épi.

Distribution générale :

Eurasiatique : s'étend vers l'est jusqu'en Mongolie. En Europe : Espagne, France, Italie (rare, nord-est), ex-Yougoslavie, Grèce (?), Turquie, Autriche, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, ex-URSS.

Distribution en France :

- **Cher** : environs de Sancerre (probablement introduit).
- **Hautes-Alpes** : Laragnais (montagne de Chabre, montagne de Saint-Genis).

Ecologie :

Etage montagnard (1 250 - 1 350 m). Pelouse rocailleuse sèche, de type steppique (*Stipa* gr. *pennata* abondant).

Etat de conservation :

Non revu (?) dans le Cher. Dans les Hautes-Alpes, le taxon se rencontre en deux stations, l'une de plusieurs milliers d'individus, sur 20 x 700 m environ, l'autre d'une centaine d'individus. Elles sont menacées par des activités sportives et touristiques.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Gestion spécifique avec prise en compte dans les plans d'aménagement forestier (terrains soumis) et touristique.

Valeur potentielle :

Intérêt agronomique (utilisée pour la constitution de prairies permanentes sur les sols secs) ; bonne résistance sur terrain salé (caractère génétique sélectionné pour la création de variétés de céréales adaptées aux sols salés).

Références :

- CHAS, E., 1994
- KERGUÉLEN, M., CHAS, E. & PLONKA, F., 1989
- TZVELEV, N.N., 1976, 1983

Agrostis tenerrima Trin.

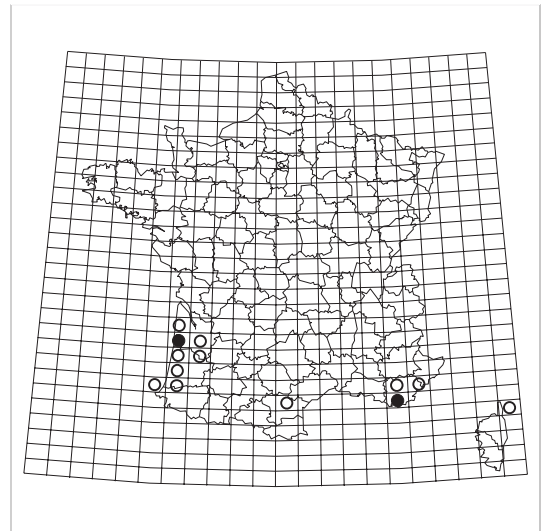
Synonymes principaux :

Agrostis elegans Thore ex Loisel., non (Walter) Salisb.

Agrostis exilis Loisel.

Nom français : Agrostide grêle

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à allure d'*Aira caryophyllea* L. avec lequel il ne faut pas le confondre (pour l'*Agrostis*, absence d'arête sur les glumelles, glumes non scabres). La ligule est oblongue, tronquée, la panicule lâche jusqu'à 15 cm, violette à l'anthèse.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Péninsule Ibérique, France, Corse, Italie (?), Algérie.

Distribution en France :

- **Gironde** : Sanguinet, Gujan, la Teste, Beliet, Caudos, limite des communes de Lège, Cap-Ferret et Arès.
- **Landes** : Mont-de-Marsan, Yzos, Saint-Avit, Sore, Dax, Tercis.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Anglet.
- **Aude** : bois de Serres près de Carcassonne.
- **Var** : Toulon, la Seyne, Hyères, Solliès-Toucas, les Mayons-du-Luc, Roquebrune-sur-Argens, Fréjus, le Luc, le Cannet, Vidauban.
- **Corse** : monte Pigno.

Ecologie :

- Dans les zones littorales, occupe la partie haute sableuse du pré-salé (au-dessus du schorre), atteinte seulement par les hautes marées (avec *Spartina versicolor* Fabre). Halophile. Ce milieu occupe une marge étroite, et est soumis à fluctuations, ce qui ne favorise pas la conservation de l'espèce.
- A l'intérieur, fréquente les landes nues et sèches, les lieux sablonneux, les pinèdes.

Etat de conservation :

Le taxon est, en France, à la limite de l'extinction. Il n'a pas été confirmé récemment dans l'Aude et en Corse. Dans le Sud-Ouest, une seule station se maintient, celle de Lège Cap-Ferret-Arès dont les populations sont faibles (quelques individus sporadiques sur les marges des plages de *Spartina*, recensés en 1990, mais non revus en 1991). La forte régression de la station est due surtout à l'emprise grandissante des *Spartina*, entraînant une fermeture progressive du biotope. En revanche, l'hypothèse du piétinement doit être exclue. Dans le Var se maintient toujours aux environs de Vidauban.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (station Lège-Arès) mais à statut particulier (chasse autorisée, ainsi que certaines pratiques agricoles...)

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations (taxon méconnu).
- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope).
- Maîtrise foncière (acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres).
- Gestion appropriée des biotopes où le taxon se maintient (maîtrise de la concurrence végétale).

Références :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - HUSNOT, T., 1896-1899 |
| - ANCIBURE, E. & PRESTAT, E., 1918 | - JEANJEAN, A.F., 1961 |
| - ANIOTSBEHERE, J.-C. & al., 1987 | - LAPEYRÈRE, E., 1892 |
| - BOUCHARD, J., 1978 | - LLOYD, J., 1886 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - PARRIAUD, H., 1975 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | |

Fiche réalisée par P. RICHARD

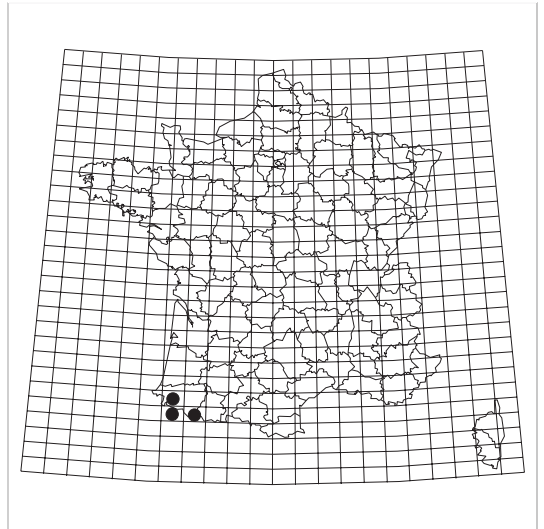
Agrostis truncatula Parl. subsp. **commista** Castroviejo & Charpin

Synonymes principaux :

Agrostis durieui Boiss. & Reuter ex Gandoger

Nom français : Agrostide tronquée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux de 30 cm, muni de feuilles à limbe plan, large de 1,50 à 2 mm, souple, à ligule tronquée. Inflorescence lâche, ovale et qui demeure étalée après l'anthèse. Epillets petits, à glumes obtuses, à glumelle inférieure tronquée au sommet, nettement dentée et dépourvue d'arête. Il pose des problèmes systématiques, car il y a deux taxons ibériques voisins, le second étant appelé *Agrostis delicatula* Pourr. ex Lapeyr. par Flora Europaea. Mais Castroviejo et Charpin les réunissent sous le nom d'*Agrostis truncatula* Parl. avec deux sous-espèces, celle-ci étant la subsp. *commista* Castroviejo & Charpin.

Distribution générale :

Ibéro-atlantique montagnarde : du nord du Portugal aux Pyrénées occidentales, surtout en montagne ; présente d'importantes lacunes d'origine édaphique, en particulier dans la plus grande partie de la moitié orientale de la chaîne Cantabrique.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : Pays basque et vallée d'Ossau : col de Bentarte au sud de Saint-Jean-Pied-de-Port, pic de Lakhoura et sous le signal d'Heylé, au sud de Sainte-Engrâce, vallée d'Ossau près du lac d'Er, entre le vallon de Bitet et Isabe (où Soulié l'avait le premier découvert en France, mais sans le publier), pic d'Aule, vallée du Lurien en amont de la cabane du Lurien et vallée du Valentin, en montant au lac d'Uzius.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin [de 1 300 à 2 200 m (une station abyssale, sans doute accidentelle, à 700 m près de Sainte-Engrâce)]. Plante silicicole stricte des pelouses et landes rocailleuses et des éboulis ; se comporte souvent comme une espèce pionnière. Parmi les plantes qui l'accompagnent citons *Nardus stricta* L., *Deschampsia flexuosa* (L.) Trin., *Cryptogramma crispa* (L.) R. Br. ex Hooker, *Sedum hirsutum* All., *Silene rupestris* L., *Luzula spicata* (L.) DC., *Alchemilla saxatilis* Buser et parfois des espèces de la lande, comme *Vaccinium myrtillus* L., *Vaccinium uliginosum* L., *Calluna vulgaris* (L.) Hull.

Etat de conservation :

Les diverses stations paraissent dans un état satisfaisant.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Eviter tout aménagement des sites où croît la plante.

Références :

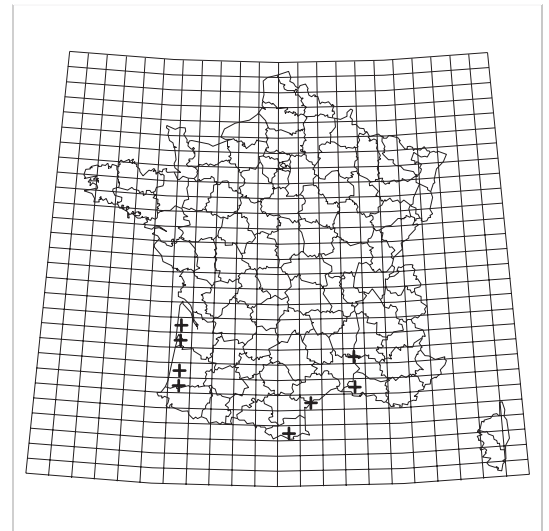
- CASTROVIEJO, S. & CHARPIN, A., 1983
- DUPONT, P., 1954 a
- KERGUÉLEN, M. & VIVANT, J., 1975
- VIVANT, J., 1972 a
- VIVANT, J., 1973

Aldrovanda vesiculosa L.

Synonymes principaux :

Nom français : Aldrovandie à vessies

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ? <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrophyte submergé, sans racines. Feuilles verticillées par 6-9, vésiculeuses [Caspary (1858) contredit cette affirmation], orbiculaires, au pétiole cilié. Plante formant en condition froide des hibernacles par ses bourgeons latéraux. Fleurs rares, pentamères ; pédoncules plus longs que les feuilles ; 5 styles filiformes ; graines oblongues, tuberculeuses.

Distribution générale :

Subcosmopolite (à l'exclusion du continent américain) : Inde, Extrême-Orient, Japon, Timor, et ex-URSS, Afrique, notamment du Sud, Australie et dans huit pays européens (Lesouef, 1986) : Allemagne, Suisse, Hongrie, Italie, ex-Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Russie. Jadis en France.

Distribution en France :

- **Gironde** : Lacanau, Hourtín, le Porge...
- **Landes** : étang de Léon ...
- **Pyrénées-Orientales** : Molitg-les-Bains.
- **Aude** : Narbonne.
- **Vaucluse** : Orange, environs de Bollène.
- **Bouches-du-Rhône** : environs d'Arles (Montmajour, Trébon), Saint-Martin-de-Crau (Raphèle).

Ecologie :

Étangs et fossés, en eau calme, plutôt acide, à l'exclusion de l'étage montagnard et au-delà. Ne supporte pas l'augmentation de la turbidité.

Etat de conservation :

Doit être considéré comme éteint. La dernière localité connue était l'étang de Léon.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves naturelles ou Sites classés pour certaines anciennes stations du Sud-Ouest.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver certaines stations.
- De plus, il pourrait être envisagé, à partir de souches européennes, et suivant un protocole rigoureux, des réintroductions dans certains étangs landais, possédant maintenant un statut de Réserve naturelle.

Conservation ex-situ :

Néant (pour les populations françaises). Plusieurs tentatives de réintroduction ont été effectuées à Raphèle, mais sans succès, en 1959, 1962 et 1964, à partir d'individus en provenance des Landes.

Références :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ANIOTSBEHERE, J.-C. & al., 1987 - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 - CASPARY, R., 1858 - GIRERD, B., 1978 - GIRERD, B., 1991 - JEANJEAN, A.F., 1961 - LAPEYRÈRE, E., 1892 | <ul style="list-style-type: none"> - LESOUF, J.-Y., 1986 - MOLINIER, R., 1960 b - MOLINIER, R. & AYMOUNIN, G., 1964 - MOLINIER, R., 1981 - VANDEN BERGHEN, C., 1964 - VANDEN BERGHEN, C., 1967 - VANDEN BERGHEN, C., 1968 |
|---|--|

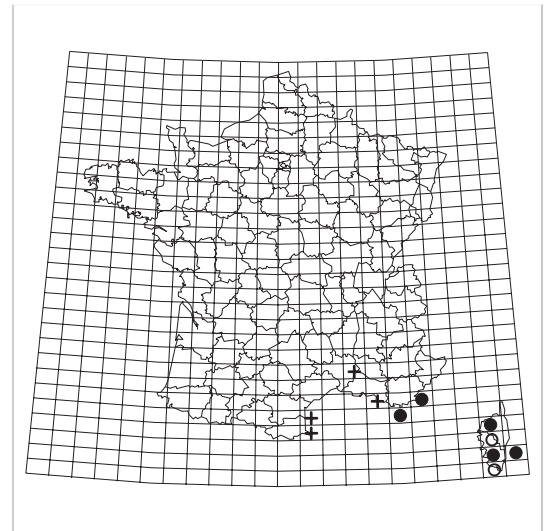
Fiche réalisée par P. RICHARD

Alkanna lutea Moris

Synonymes principaux :

Nom français : Henné jaune

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	R	E
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
R	E				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Thérophyte à scape de 2-4 dm. Tiges ascendantes ou dressées, rameuses, hérissées. Feuilles rudes, oblongues-lancéolées, les inférieures pétiolées, les autres sessiles. Fleurs en grappes solitaires ou géminées, à la fin très longues ; bractées dépassant longuement les fleurs ; calice renflé à la maturité ; corolle petite, jaune, à gorge glabre. Nucules très petites, noires, incurvées, réticulées.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne nord-occidentale : Espagne, Baléares, France, Corse, Sardaigne, Italie.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Fontaine Estramer (près de Salses), Banyuls, Port-Vendres.
- **Gard** : Pont-du-Gard.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille.
- **Var** : îles d'Hyères (Porquerolles, Levant).
- **Corse** : environs de Bonifacio, Porto-Vecchio et ses environs, Solenzara et ses environs, défilé d'Inzecca, Fango, Galeria et calanche de Piana.

Ecologie :

Étages thermo- et mésoméditerranéen. Taxon xérophile et thermophile des biotopes ouverts et des ripisylves.

Etat de conservation :

Les stations de Banyuls, de Port-Vendres, du Pont-du-Gard, de Marseille, et pratiquement toutes celles de la Corse n'ont plus été revues et certaines sont présumées disparues. La station de Salses a été détruite par les travaux de construction de l'autoroute. Toutefois, des individus isolés se sont peut-être maintenus en-dehors de la zone aménagée. En revanche, les stations des îles d'Hyères (Porquerolles et le Levant) se maintiennent. Les populations y sont relativement fournies mais menacées activement par la fermeture du milieu. En Corse, les observations les plus récentes concernent le Fango et la vallée de Solenzara. Le taxon semble souvent y apparaître les années favorables et par individus isolés ou peu nombreux.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés de l'île de Porquerolles et des calanche de Piana.
- Domaine militaire pour l'île du Levant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain dans le but de retrouver les anciennes stations.
- Pour les stations des îles d'Hyères, extension indispensable par ouverture du milieu.

Références :

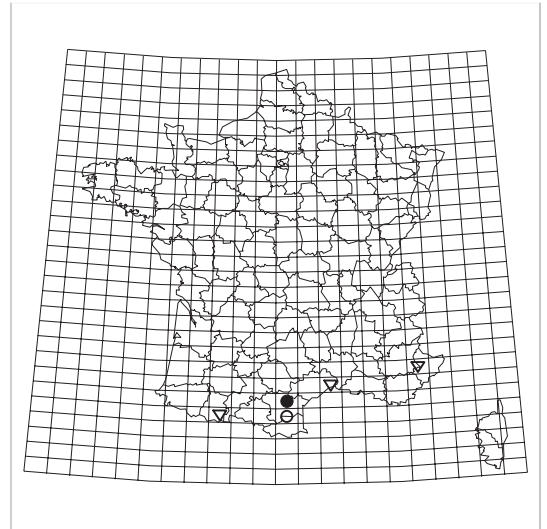
- | | | |
|---|--------------------------------------|---------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - DUTARTRE, G. & DANET, F., 1989 | - GAUTIER, G., 1898 |
| - BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1955 | - GAMISANS, J., 1985 a | - JAHANDIEZ, E., 1929 |
| - BUBANI, P., 1897-1902 | - GAMISANS, J., 1991 a | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - COMPANYYO, L., 1864 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - MOLINIER, R., 1981 |

Allium moly L.

Synonymes principaux :

Nom français : Ail doré
Ail moly

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux, glabre, de 20-40 cm, à tunique brunâtre. Tige raide, cylindrique, munie vers la base d'une feuille unique (rarement 2), de 7-20 mm de large, plane, engainante, lancéolée, acuminée, lisse et multinervée, n'atteignant pas l'ombelle. Spathe à deux valves longuement lancéolées-mucronées. Grandes fleurs jaunes, en ombelle multiflore, rarement bulbifère ; pédicelles inégaux, plus longs que la fleur. Périanthe étale ; étamines incluses.

Distribution générale :

Endémique franco-espagnole. Les indications de Transylvanie et d'Afrique du Nord mériteraient confirmation.

Distribution en France :

- **Hautes-Pyrénées** : Gèdre (naturalisé).
- **Pyrénées-Orientales** : le Vivier.
- **Aude** : Caunes-Minervois, montagne d'Alaric (près de Moux), près de Montolieu (Malportel).
- **Hérault** : Montpellier (subspontané), Minerve, Félines-Minervois.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Annot (naturalisé).

Une citation de la Haute-Garonne n'a pu être localisée et cartographiée.

Ecologie :

Rocailles calcaires xérophiles et thermophiles.

Etat de conservation :

Les stations subspontanées ou naturalisées n'ont pas été confirmées récemment (comme d'ailleurs, la station indigène du Vivier). Les populations qui ont été revues se maintiennent bien, mais elles sont potentiellement menacées par la concurrence végétale.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherche de terrain pour essayer de retrouver toutes les anciennes stations.
- Suivi des populations actuelles.
- Arrêtés de conservation de biotope pour les populations les plus belles (avec gestion appropriée).

Références :

- DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992
- DIGUET, A., 1987-1988
- DURAND, P., 1992
- GAUTIER, G., 1912-1913
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991
- TIMBAL-LAGRAVE, E. & al., 1880

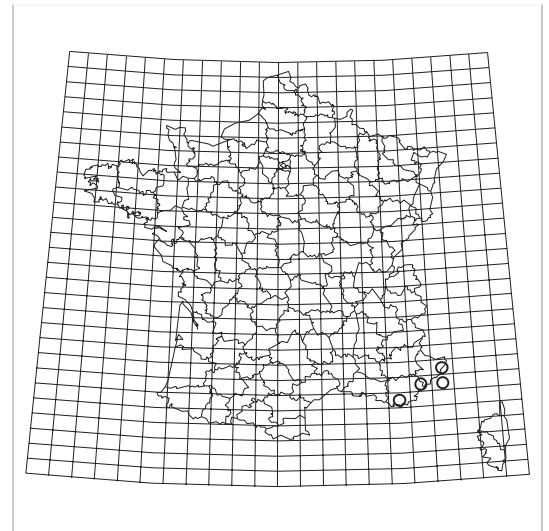
Fiche réalisée par J. MOLINA

Allium trifoliatum Cyr.

Synonymes principaux :

Nom français : Ail trifolié

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ? <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux nain, à tépales blancs carénés de rose, parfois entièrement roses. Feuilles (2 ou 3) nettement ciliées à pubescentes. Les ombelles ne comportent que quelques fleurs et les pédicelles sont généralement érigés.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne orientale (se trouve donc en limite d'aire occidentale dans les Alpes-Maritimes). France, Italie, Sicile, Sardaigne, Malte, Crète, Chypre, Asie Mineure, Afrique septentrionale.

Distribution en France :

- **Var** : Toulon, Solliès-Toucas.
- **Alpes-Maritimes** : Menton, Monaco, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Nice, Cannes, Grasse.

Ecologie :

Se comporte généralement comme une rudérale, souvent dans les olivettes du thermoméditerranéen.

Etat de conservation :

N'a pas été revu récemment dans les Alpes-Maritimes et le Var (mais découverte récente, à confirmer, sur le littoral de l'Estérel). Pourrait toutefois se maintenir malgré la raréfaction et la dégradation de ses biotopes potentiels.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain afin de retrouver les anciennes stations là où les biotopes se maintiennent.
- Maîtrise du foncier si le taxon est confirmé.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- ARDOINO, H., 1879
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988

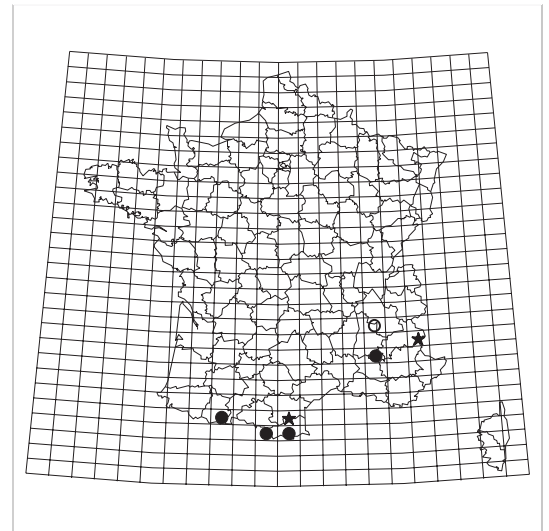
Alyssum cuneifolium Ten.

Synonymes principaux :

Alyssum brigantiacum Jordan & Fourr.

Nom français : Alysson à feuilles en coin

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes,PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 10-15 cm, d'un vert blanchâtre. Tiges cespitueuses, diffuses, flexueuses. Feuilles oblongues-obovales, blanches en-dessous. Fleurs grandes ; sépales dressés, assez persistants ; pétales jaunes, plus longs que les sépales. Grappe fructifère très courte, corymbiforme, à pédicelles étalés-dressés. Silicules grandes, largement elliptiques, arrondies aux deux extrémités. Graines étroitement marginées.

Distribution générale :

Orophyte nord-méditerranéen : Espagne, France, Italie. Des citations de la Grèce et de la Bulgarie méritent confirmation. Indiqué par erreur en ex-Yougoslavie et en Sicile.

Distribution en France :

- **Haute-Garonne** : pic du Gar (environs de Saint-Béat).
 - **Pyrénées-Orientales** : Cambre d'Aze-Tour d'Eyne, Haute vallée de la Carança.
 - **Aude** : environs de Villerouge (?).
 - **Drôme** : pas de l'Infernet (Vercors).
 - **Vaucluse** : mont Ventoux.
 - **Alpes-de-Haute-Provence** : le Longet (?).
- A été signalé en Ariège [douteux selon Guerby (non cartographié)].

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 700- 2 850 m). Calcicole des éboulis plus ou moins grossiers et la plupart du temps mobiles, pelouses très ouvertes, crêtes.

Phytosociologie : Au mont Ventoux, caractéristique locale de l'*Iberidetum candolleanae* *Alyssetosum* (*Thlaspion rotundifolii*), *Festucetum scopariae*.

Etat de conservation :

Les stations du Vaucluse, des Pyrénées-Orientales et de la Haute-Garonne, parfois abondantes, se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées compte tenu de leur écologie. En revanche, la station du Vercors n'a pas été confirmée récemment. Quant à celles des Alpes-de-Haute-Provence et de l'Aude, elles sont très douteuses.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope pour une bonne partie de la station du mont Ventoux.
- Réserve naturelle de la vallée d'Eyne.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver la station de la Drôme.
- Suivi des stations pour en étudier la dynamique.

Références :

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| - BARBERO, M. & QUÉZEL, P., 1975 | - GIRERD, B., 1991 |
| - BELGARRIC, J. & DUPIAS, G., 1951 | - GUERBY, L., 1991 |
| - GAUTIER, G., 1898 | - LAURENT, L., 1935 |
| - GAUTIER, G., 1912-1913 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - GIRERD, B., 1978 | - SAULE, M., 1991 |

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles

Alyssum loiseleurii P. Fourn.

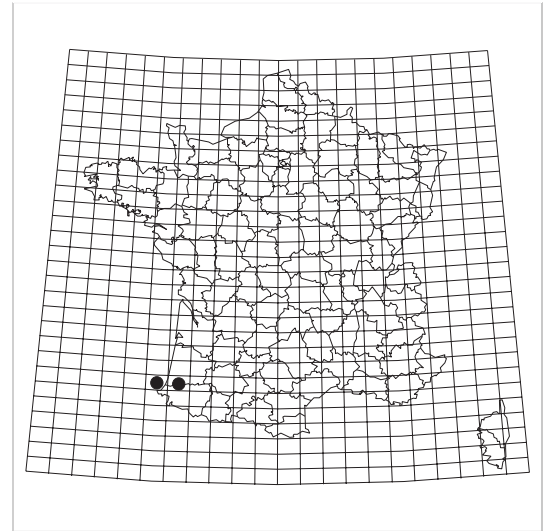
Synonymes principaux :

Alyssum arenarium Loisel., non Sprengel

Alyssum montanum L. subsp. *arenarium* Coste

Nom français : Corbeille d'or des sables

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à tiges étalées sur le sol, à feuilles d'un gris blanchâtre, arrondies. Fleurs grandes, d'un jaune d'or. A parfois été rapproché d'*Alyssum montanum* L. var. *parviflorum* Pau, de Galice (Espagne), mais celui-ci est bien différent, avec en particulier, des fleurs nettement plus petites.

Distribution générale :

Eu-atlantique littorale, endémique d'Aquitaine, pénétrant à peine au Pays basque espagnol où une seule localité est actuellement connue à Zarautz ; douteux plus à l'ouest près de Bilbao.

Distribution en France :

- **Landes** : l'aire est plus importante qu'ordinairement indiqué, car elle s'étend sur un peu plus de 15 km de long (Tarnos, Ondres, Labenne, Capbreton, Hossegor, Seignosse...).
- **Pyrénées-Atlantiques** : Bidart, Anglet, Barre-de-l'Adour.

Ecologie :

Rarement présent sur la dune mobile, se rencontre surtout sur les parties internes de la dune fixée, sur sable plutôt fin, jusqu'à la limite des boisements, en compagnie d'*Artemisia campestris* L. subsp. *maritima* (DC.) Arcangeli, *Helichrysum stoechas* (L.) Moench, *Koeleria glauca* (Schrader) DC., *Dianthus hyssopifolius* L. subsp. *gallicus* (Pers.) Lafnz & Muñoz-Garmendia, *Phleum arenarium* L., etc. Géhu a qualifié l'association d'*Alyso loiseleuri-Helichrysetum stoechadis*.

Etat de conservation :

Sur les dunes d'Anglet où il occupait encore de vastes espaces il y a une vingtaine d'années, l'essentiel de ce qui reste est très menacé par les projets d'aménagement. A Seignosse, observé en 1977, mais non revu en 1991. A Hossegor et dans la partie nord de Capbreton, il en restait alors de vastes surfaces, mais le lotissement des parties internes de la dune l'a considérablement réduit. Encore assez abondant du sud de Capbreton à Tarnos, mais souvent perturbé par le piétinement et à la merci d'aménagements éventuels. Actuellement vulnérable, pourrait être rapidement en danger. Non revu à Bidart.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Aire conservatoire de la végétation de la dune à Chiberta [Anglet (convention ville d'Anglet-District-Université de Bordeaux I)].
- Dunes domaniales de Tarnos et Ondres.
- Propriété du département des Landes à Labenne.
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres à Capbreton et Hossegor.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures habituelles de protection des dunes et de canalisation du flot touristique ; pas de remblais, pas de boisements à son niveau.
- Stopper l'urbanisation et les aménagements divers qui se poursuivent actuellement en certains points sans tenir compte de la présence de cette rare espèce.
- Maîtrise foncière par acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (achats à poursuivre à Capbreton).
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles...).

Valeur potentielle :

Possède un intérêt ornemental certain. Non seulement devrait être conservé dans les parcelles privées où il existe encore, mais il faudrait inciter les propriétaires de villas construites sur la dune à le réintroduire dans leurs jardins.

Références :

- ASEGINOLAZA IPARRAGIRE, C. & al., 1984
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1988
- DUPONT, P., 1962
- DUPONT, P., 1989
- LAHONDÈRE, C., 1979 b
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)

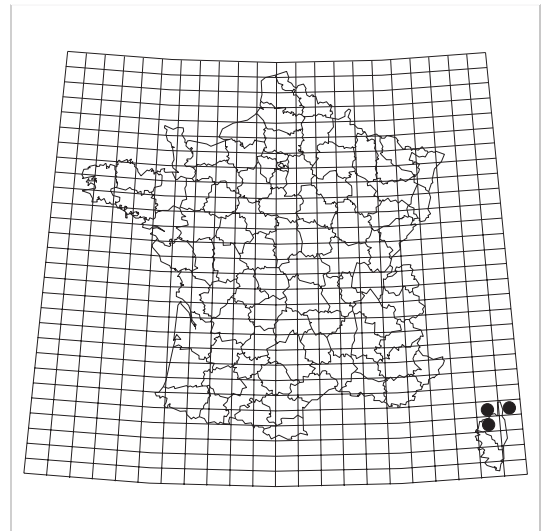
Fiche réalisée par P. DUPONT & J.-J. LAZARE

Alyssum robertianum Bernard, Godron & Gren.

Synonymes principaux :

Nom français : Passerage de Robert

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 6-15 cm. Plante couverte de poils brillants, étoilés, appliqués. Tiges de 1-2 dm, ascendantes, flexueuses, ligneuses et rameuses à la base, peu rameuses au sommet. Feuilles longuement ovales-arrondies ou suborbiculaires, contractées ou brièvement atténuées à la base, blanches-argentées en-dessous. Fleurs assez grandes ; grappe fructifère dense, corymbiforme. Silicules grandes, acuminées au sommet, non échancrées, presque planes sur les faces, munies de poils étoilés épars. Graines ailées.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine méditerranéo-montagnarde. La présence de ce taxon en Sardaigne a été récemment infirmée.

Distribution en France :

- **Corse :** Cap Corse (sur les cimes de la partie centrale et méridionale du Cap), Castagniccia (massif du San Petrone).

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (900-1 500 m). Rochers et rocailles schisteux à fruticées naines.

Phytosociologie : *Genisto-Alysetum robertiani*.

Etat de conservation :

Evaluation impossible à réaliser actuellement par manque d'information.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Protection des plus belles populations (crêtes du Cap Corse) où se trouvent également d'autres endémiques rares (*Viola corsica* Nyman, *Morisia monanthos* (Viv.) Ascherson).

Références :

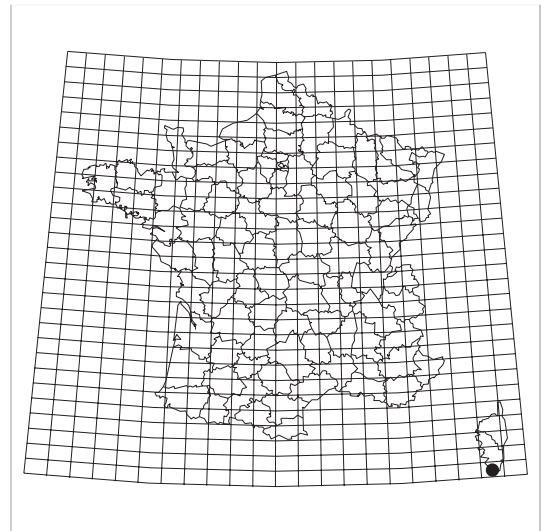
- ARRIGONI, P.V., 1983
- BRIQUET, J., 1913
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Ambrosina bassii L.

Synonymes principaux :

Nom français : Ambrosina de Bassi

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 4-8 cm. Rhizome court émettant de nombreuses fibres blanchâtres et un peu charnues. Scape court. Feuilles 2-4, très obtuses, glabres, appliquées sur le sol ainsi que la spathe et d'un vert plus pâle en-dessous, réticulées ou non ; pétiole canaliculé égalant environ le limbe. Spathe d'un vert pâle, plus ou moins fortement teintée de rouge-violacé vers le haut, à bec subulé en forme de trompe au moins aussi large qu'elle. Spadice soudé à la spathe par deux membranes latérales blanchâtres.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Tunisie, Algérie.

Distribution en France :

- **Corse :** région de Bonifacio : entre le cap Blanc et l'étang de Balistra, près de la Bocca d'Arbia, Santa Manza, plateau calcaire entre Pomposa et le stade de Musella, Suartone, la Rondinara, Ventilègne, Frasselli, la Trinité...

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Thermophile silicole des pelouses sèches ou humides, des clairières de maquis.

Etat de conservation :

Plante discrète qui a pu parfois passer inaperçue et dont certaines populations sont très importantes [plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'individus dans le golfe de Ventilègne (station découverte en 1993) et ailleurs également]. Taxon généralement menacé par l'anthropisation de l'espace (mitage, élargissements routiers, pistes, drainage...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Maintien du pâturage.
- Information des gestionnaires.
- Recherches cartographiques complémentaires.
- Maîtrise foncière des sites.

Références :

- BRIQUET, J., 1910
- CONRAD, M., 1975 b
- DESCHÂTRES, R., 1988 a
- DUTARTRE, G. & DESCHÂTRES, R., 1986
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PARADIS, G., 1994
- VIVANT, J., 1966

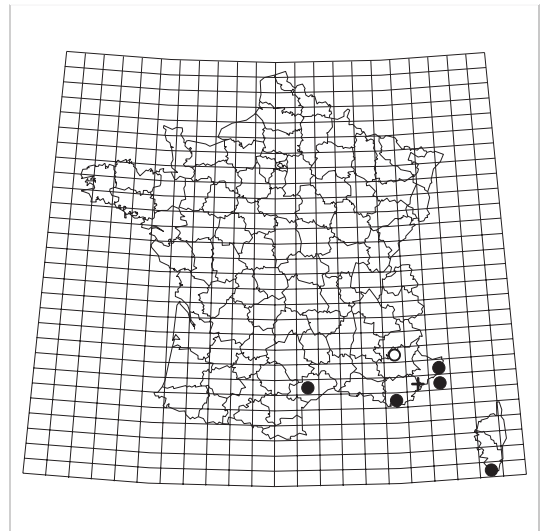
Ampelodesmos mauritanicus (Poiret) T. Durand & Schinz

Synonymes principaux :

Ampelodesmos tenax (Vahl) Link

Nom français : Ampelodesmos de Mauritanie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, glabre, de 2-3 m. Feuilles très longues, canaliculées, enroulées, très tenaces, à ligule longue, lancéolée, ciliée. Panicule violacée, un peu penchée ; glumes presque égales, ainsi que les glumelles.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne-sud-occidentale (plus rare sur la côte nord) : de l'Espagne à la Grèce occidentale, Afrique du Nord : du Maroc oriental (Rif) à la Tunisie (centre et nord).

Distribution en France :

- **Hérault** : Mas-Roujou (entre Villeneuve et Lieuran-Cabrières).
- **Var** : la Londe (bord du Pansard et vallon de Camp Long).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Digne (indigénat douteux).
- **Alpes-Maritimes** : Nice (vallon de Saint-Philippe, mont Boron) ou ses environs (l'Abadie), Saint-Jean-cap-Ferrat (cap Ferrat), Antibes (cap de la Garoupe).
- **Corse** : Bonifacio (Suartone à la Punta di Rondinara), Porto-Vecchio (Porto Novo).

Ecologie :

Biotopes xériques, en général à proximité du littoral, soit sur sols sableux assez profonds, soit en situation rupestre. Phytosociologie : *Tamaricion africanae* (*Rubio inermis-Nerietum oleandri*).

Etat de conservation :

N'a pas été confirmé dans les Alpes-de-Haute-Provence (station sans doute accidentelle). Dans les Alpes-Maritimes les stations du mont Boron (trois populations réduites) et de l'Abadie se maintiennent. Une des stations varoises (celle du vallon de Camp Long) a été mise à mal par un incendie en 1988. Quelques individus seulement demeurent. La station de l'Hérault, importante, se maintient bien. Quant aux stations corse (populations réduites), elles sont menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du mont Boron (les populations d'*Ampelodesmos mauritanicus* (Poiret) T. Durand & Schinz sont gérées par la ville de Nice).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations existantes.
- Possibilité de renforcement de stations (pour certaines).
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope avec gestion appropriée (débroussaillage)].

Références :

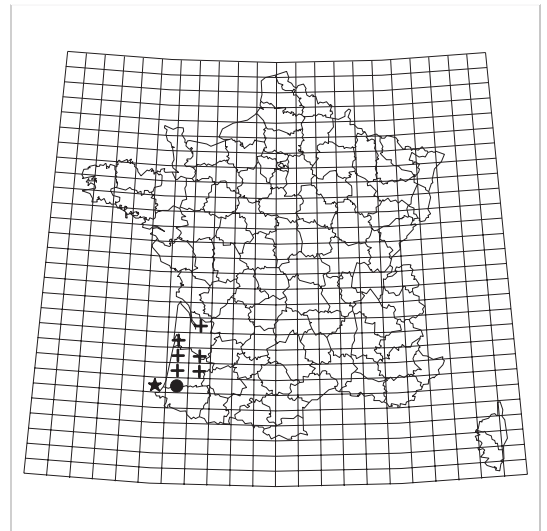
- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - ARBOST, J., 1921 b - ARBOST, J., 1922 - ARCHILOQUE, A. & al., 1977 - AUFRÈRE, G., 1950 - BRIQUET, J., 1910 - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 - DESCHÂTRES, R., 1987 a | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J., 1983 a - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - JEANMONOD, D. & THIÉBAUD, M.-A., 1991 - LOISEL, R., 1976 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 - SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991 |
|---|--|

Anagallis crassifolia Thore

Synonymes principaux :

Nom français : Mouron à feuilles charnues

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe 1)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, glabre, de 5-15 cm. Tiges grêles, radicantes. Feuilles alternes, suborbiculaires, mucronées, épaisses et atténuées en courts pétioles. Fleurs blanches, solitaires sur des pédoncules alternes ; corolle légèrement plus longue que le calice, à lobes glabres ou ciliés ; calice à lobes lancéolés-acuminés. Capsule égalant la moitié de la longueur du calice.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale, en localités isolées ou petites populations : Tunisie (Khroumirie, quelques populations), Algérie (Est algérien, quelques populations), Maroc (Rif, Tanger, Gharb environs de Rabat). Dans le Maghreb, beaucoup de ces localités ont été détruites. L'espèce n'a jamais plus été mentionnée, depuis sa découverte dans les années 60, dans une tourbière très isolée du Rif. Portugal (connue d'une ou deux localités, survie non confirmée), Espagne [Andalousie méridionale entre le Coto Doñana et la Sierra Bermeja (c'est là que la plante est la plus prospère ; on en a des récoltes contemporaines) ; Sierra Morena]. La citation d'Euskadi résulte d'une erreur. Sardaigne (une localité isolée, Portoscuso, très rare), France (Sud-Ouest).

Distribution en France :

- **Gironde ; Landes** : de Saugon au nord de Bordeaux à Peyrehorade (plus de 25 localités étaient connues avec une concentration particulière autour de Dax).
Signalé par erreur en Corrèze. Présence non attestée dans les Pyrénées-Atlantiques.

Ecologie :

Sur sables acides, dans la zone de balancement de l'eau été-hiver (avec végétation clairsemée).

Etat de conservation :

Actuellement, n'est connu que du bord d'un étang de Seignosse (Landes). Il est observé tous les ans depuis 1983, date où J. Vivant l'a découvert. Il n'en existe que quelques dizaines d'individus occupant une superficie variant de quelques m² à 0,5 m² selon les années. Sa quasi-extinction est due à une conjonction de facteurs défavorables : drainage des zones humides ou au contraire maintien permanent des étangs et mares d'eau, ceci ayant pour effet de supprimer le balancement été-hiver, monoculture du pin ou du maïs, parfois après dynamitage de la couche d'aliôs (conglomérat perméable).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Un renforcement de population a été opéré en 1987 avec des plantes cultivées au Conservatoire botanique national de Brest et ayant pour origine la station en question. La nouvelle station située à une centaine de mètres de celle d'origine a persisté depuis, mais semble menacée actuellement par un envahissement de plantes hautes.

Mesures de conservation proposées :

- Poursuite du suivi scientifique de la station afin d'en évaluer la dynamique.
- Gestion appropriée de cette dernière (maîtrise de la concurrence végétale...) et protection foncière.

Références :

- | | |
|--|------------------------|
| - ANCIBURE, E. & PRESTAT, E., 1918 | - FAUREL, L., 1959 |
| - ASEGINOLAZA IPARRAGIRE, C. & al., 1984 | - JEANJEAN, A.F., 1961 |
| - BLANCHET, H., 1891 | - LESOUEF, J.-Y., 1986 |
| - CANO CARMONA, E. & GONZÁLEZ MARTIN, A., 1992 | - LLOYD, J., 1886 |
| - DAHLGREN, R. & LARSEN, P., 1972 | - SAUVAGE, C., 1959 |
| - DUPONT, P., 1962 | |

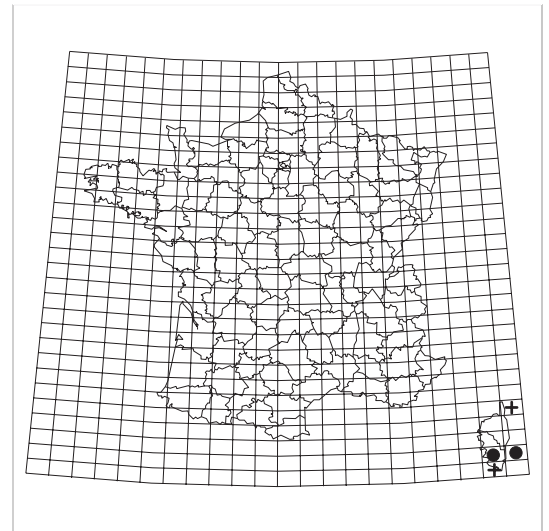
Fiche réalisée par J.-Y. LESOUEF

Anchusa crispa Viv.

Synonymes principaux :

Nom français : Buglosse crépu

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte (?) de 1-2 dm, plus ou moins hispide, rameux presque dès la base, à nombreuses tiges décombantes, hérissées. Feuilles oblongues, obtuses, sinuées, dentées, ondulées-crispées, plus ou moins tuberculeuses. Petites fleurs en grappes alternes, lâches dès l'anthèse ; calice à lobes courts, lancéolés-triangulaires, obtus ; corolle d'un bleu violacé, à tube égalant le calice ; écailles de la gorge ciliées, étamines insérées près de la gorge.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : Cap Corse, environs de Solenzara, anse de Favone, région de Bonifacio, golfe de Valinco (Campitellu, Portigliolo, Capu Laurosu...).

Ecologie :

Zone littorale. Taxon pionnier des milieux psammophiles halophiles : arrière-plages, pentes ou sommets de dunes. Supporte le piétinement mais n'accepte pas une concurrence végétale trop importante.

Etat de conservation :

Les stations anciennes du Cap Corse et de la région de Bonifacio ont disparu. Sur les sept stations actuellement connues, deux (Favone et Campitellu) possèdent des populations très faibles (moins de 20 individus). Mais le taxon est en régression partout et toutes les stations sont menacées de façon plus ou moins drastique par un piétinement intense, une circulation auto-moto non réglementée, le parking sauvage, des ouvertures de pistes (Campitellu, Portigliolo) et parfois même l'urbanisation (restaurants...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Une partie de la station de Portigliolo bénéficie d'une protection et est gérée par le Conservatoire des sites corses (mise en défens de certains secteurs).

Mesures de conservation proposées :

- Le taxon doit faire l'objet d'études complémentaires sur sa biologie de la reproduction, son cycle exact (vivace ?), ses rapports avec les fourmis dans la dispersion des semences.
- Sensibilisation des gestionnaires des plages, avec, en particulier, mise à profit de l'expérience en cours à Portigliolo.
- Maîtrise foncière avec acquisition souhaitable des sites contenant les plus belles populations par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Références :

- BERNARD, Ca & GAVAZZI, E., 1993
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1955
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PARADIS, G. & PIAZZA, C., 1988
- PARADIS, G. & PIAZZA, C., 1989 a
- PARADIS, G & PIAZZA, C., 1989 b
- THIÉBAUD, M.-A., 1988

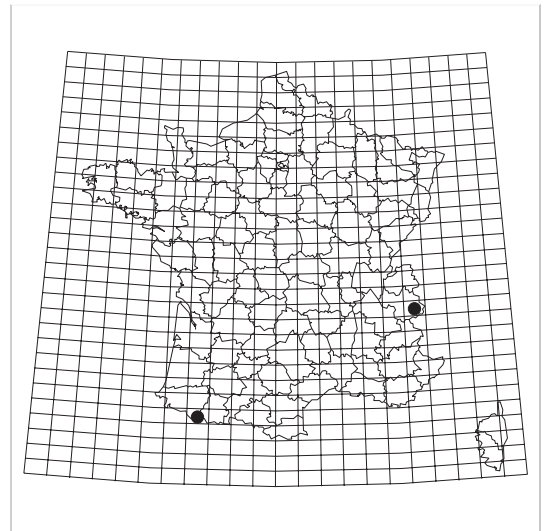
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

Androsace chamaejasme Wulfen

Synonymes principaux :

Nom français : Androsace petit jasmin

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte. Espèce de petite taille, à fleurs rosées, disposées en ombelle serrée à l'extrémité de chaque tige. Ne peut être confondue avec *Androsace villosa* L., espèce la plus proche.

Distribution générale :

Orophyte circumboréal à aire très disjointe. Existe mais toujours rare dans les régions calcaires depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes centrales en stations très éparées [France (Pyrénées-Savoie), Suisse (Bernina, Engadine), Italie (Valpelline, mont Baldo, Alpes bergamasques, Tessin, Misox), Autriche (Hohe Tauern)]. Carpates, Tatras, Caucase, Russie, nord et centre de l'Oural, est de la Sibérie, Himalaya, nord de l'Amérique (Colorado).

Distribution en France :

- **Hautes-Pyrénées** : cirque de Gavarnie.
- **Savoie** : mont Bochor, Vallonet de Prolognan. Signalée, certainement par erreur aux sources de l'Arc où l'espèce n'a jamais été retrouvée.

Ecologie :

Étages subalpin et alpin (1 800 à 2 500 m). Espèce calcicole sur sols riches en bases.
Phytosociologie : *Semperviretum*, *Caricetum firmae*, plus rarement dans *Elynetum*.

Etat de conservation :

Inconnu actuellement. Supposé bon, vu l'isolement des stations.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale des Parcs nationaux de la Vanoise et des Pyrénées pour toutes les stations.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations afin de mieux connaître leur dynamique.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.

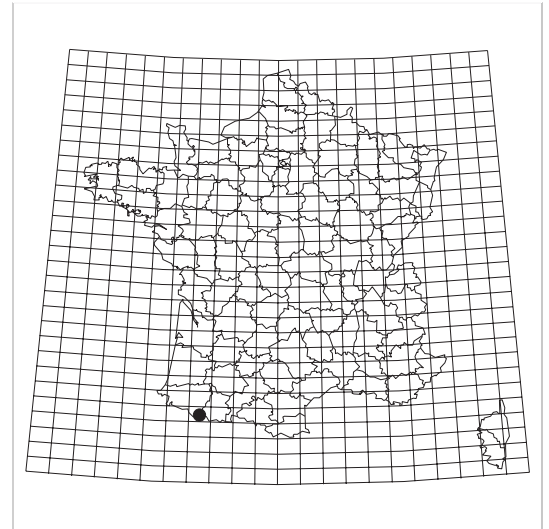
Références :

- BEAUVERD, G., 1930
- BEAUVERD, G., 1931

Androsace cylindrica DC. subsp. cylindrica

Synonymes principaux :
Aretia cylindrica (DC.) Loisel.

Nom français : Androsace cylindrique



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	R	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
R	V				
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexe IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1				

Description :

Chaméphyte nain (3-8 cm), en coussinets très denses. Feuilles planes, ciliées sur les bords, velues en dessus, glabres en dessous. Feuilles anciennes persistant autour des tiges et formant des colonnes cylindriques d'un vert grisâtre. Fleurs solitaires sur des pédoncules dressés, dépassant longuement les feuilles ; corolle rose, à gorge jaune.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées centrales : France (Hautes-Pyrénées), Espagne (Aragon).

Distribution en France :

- **Hautes-Pyrénées** : cirque de Gavarnie (seule station française).

Ecologie :

De l'étage montagnard à l'étage alpin. Fissures de rochers calcaires verticaux ou en surplomb.

Etat de conservation :

La station classique est menacée par les collectionneurs de plantes rares.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance de la station.

Références :

- DUPIAS, G., 1981
- SAULE, M., 1991
- VILLAR, L., 1981
- VIVANT, J., 1967

Androsace cylindrica DC. subsp. hirtella (Dufour) Greuter & Burdet

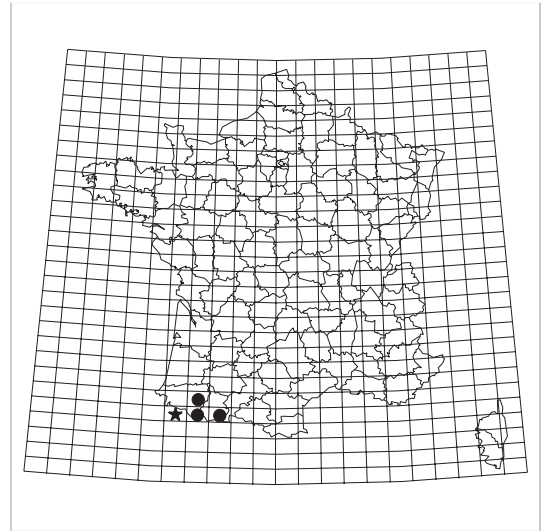
Synonymes principaux :

Androsace hirtella Dufour,

Aretia pubescens (DC.) Loisel. subsp. *hirtella* (Dufour) Nyman

Nom français : Androsace hérissée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I</td> <td style="text-align: center;">I</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	I	I
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
I	I				
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexe IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1				



Description :

Chaméphyte nain en coussinets très denses, à fleurs nettement pédonculées, dépourvues de bractées au-dessous du calice. Se différencie de la sous-espèce type par des feuilles velues très étroites et par des pédoncules plus courts.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées occidentales : France, Espagne.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques ; Hautes-Pyrénées** : de l'Anie au pic du Midi de Bigorre. Mais les stations les plus nombreuses sont localisées dans les vallées d'Aspe et d'Ossau.

Ecologie :

De l'étage montagnard à l'étage alpin. Fissures et replats de rochers calcaires verticaux ou en surplomb,

Etat de conservation :

Impossible à considérer actuellement faute de référence précise.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Pyrénées (pour deux stations de la partie orientale de l'aire).

Mesures de conservation proposées :

- Réserve naturelle pour le périmètre du karst d'Anie en raison de l'intérêt exceptionnel des paysages et de la flore.
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle, Arrêtés de conservation de biotope pour les stations les plus belles et les plus menacées).

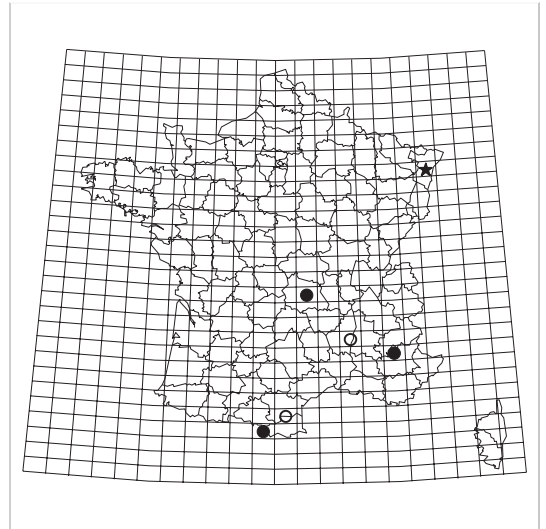
Références :

- DUPIAS, G., 1981
- NICOL, A. 1992
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- SAULE, M., 1991
- VILLAR, L., 1981
- VIVANT, J., 1967
- VIVANT, J., 1972 a
- VIVANT, J., 1973

Androsace elongata L. subsp. **breistrofferi** (Charpin & Greuter) Molero & J. Monts.**Synonymes principaux :***Androsace elongata* L. var. *breistrofferi* Charpin & Greuter

Nom français : Androsace allongée, de Breistroffer

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
Liste régionale (Auvergne, Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Thérophyte nain de 2-10 cm. Feuilles en rosette radicale, lancéolées. Fleurs blanches très petites, en ombelle, à pédicelles très inégaux. Diffère de la subsp. *elongata* par ses pédicelles assez peu allongés (s'allongeant considérablement dans la subsp. *elongata*) et par ses sépales triangulaires-aigus (au lieu de triangulaires-acuminés).

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne-nord-occidentale : Espagne (nord-ouest), France, Sicile.

La subsp. *elongata* se rencontre en Europe centrale et orientale.**Distribution en France :**

- **Puy-de-Dôme** : environs de Clermont-Ferrand (Gergovie, puy Corent, Chanturgue)..
 - **Pyrénées-Orientales** : Cerdagne (Eyne, Osseja).
 - **Aude** : Hautes-Corbières (pech de Bugarach).
 - **Drôme** : Réauville.
 - **Hautes-Alpes** : Ribiers. }
 - **Alpes-de-Haute-Provence** : Sisteron. } même station : le Bout-des-Combes.
- Signalé également, certainement par erreur, à Strasbourg.

Ecologie :

Très diverse : terrains sablonneux sous chênes pubescents (Drôme), bois pierreux au pied des buis (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes), pelouse rase sur le revers de plateaux basaltiques, friches et moissons (Pyrénées-Orientales).

Etat de conservation :

Les stations de l'Aude et de la Drôme n'ont pas été revues récemment (celle de Réauville devrait cependant se maintenir). Les autres stations ont été confirmées et ne sont pas immédiatement menacées. Toutefois, celle des environs de Sisteron peut l'être à court terme si l'exploitation d'une carrière située à proximité était poursuivie.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations actuelles afin de mieux connaître leur dynamique.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope...).

Références :

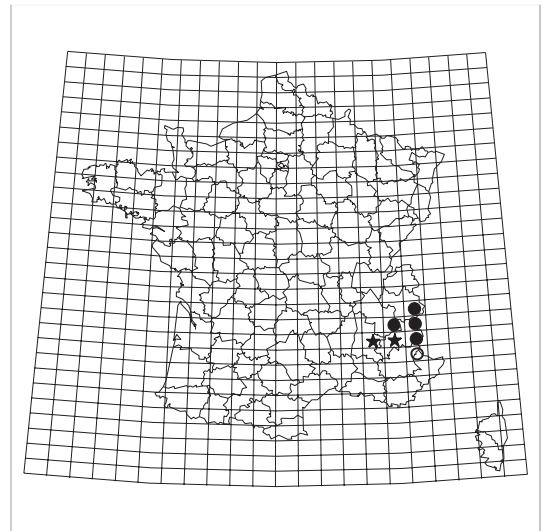
- AYMONIN, G. & LE BRUN, P., 1961
- BREISTROFFER, M., 1967 a
- BREISTROFFER, M., CHARPIN, A. & GREUTER, W., 1970
- CHAS, E., 1994
- MARCIAU, R., 1989

Androsace septentrionalis L.

Synonymes principaux :

Nom français : Androsace du Nord

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à rosette (rarement bisannuel). Feuilles de 9-35 x 3-10 mm, oblongues-lancéolées, dentées, en rosette radicale. Hampes (1 à 5 (10)) dressées, raides, de 5-20 cm, sans feuilles, finement pubérescentes, terminées par une ombelle simple ; 5-30 pédicelles raides, de 8-30 mm. Bractées de l'ombelle de 2-4 mm, oblongues ou lancéolées. Calice de 2-3,5 mm, divisé jusqu'au 1/3 supérieur ou au milieu ; corolle blanche ou rose, de 4-5 mm, à lobes entiers. Capsule subsphérique, plus longue que le calice ; nombreuses graines de 0,5-1 mm. Variations infraspécifiques importantes ; plusieurs formes ou variétés ont été décrites (principalement en Asie et en Amérique).

Distribution générale :

Circumboréale continentale. Amérique du Nord : de l'Alaska au Nouveau Mexique. Asie : Sibérie, Tibet, Himalaya. Europe (surtout du Nord et du Centre, s'étendant jusqu'aux Alpes sud-occidentales et au sud de la Russie). Pays riverains de l'arc alpin, mais rare et disséminé : Autriche, Allemagne, Suisse (Valais, Grisons), Italie (val d'Aoste), France.

Distribution en France :

- **Savoie** : Bramans (Notre-Dame-d'Extravache).
- **Hautes-Alpes** : Briançonnais (Haute-Romanche, Lautaret, Guisanne, Clarée, Briançon, Cervières), Queyras (Abriès, Ristolas).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Jausiers (Prés-Hauts), Draix, Siron, Saint-Michel-de-Cousson, Levens.
Signalé aux environs de Gap (bois de Loubet) et de Die (Drôme), sans doute par confusion avec *Androsace chaixii* Gren. & Godron.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin (1 350 à 2 110 m dans les Hautes-Alpes). Pelouses sèches, pré-steppiques, champs et pentes sablonneuses ensoleillées, talus, clapiers et murets de soutènement des anciennes terrasses cultivées. Héliophile, mésoxérophile à xérophile. Phytosociologie : *Stipeco-Poion carniolicae*, *Sclerantho-Semperviretum arachnoidei*.

Etat de conservation :

Taxon rare et en voie de régression, inféodé aux milieux ouverts (espaces agricoles et marges), menacé par l'embroussaillage des parcelles et la fermeture du couvert végétal consécutifs au déclin des activités agro-pastorales traditionnelles. N'a plus été revu à Briançon et dans les Alpes-de-Haute-Provence. Localement il est potentiellement menacé par des projets d'aménagements (Cervières).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Maîtrise foncière ou maîtrise d'usage des parcelles concernées et maintien (rétablissement) d'un mode de gestion agro-pastorale extensive (dispositions prévues par l'article 21 du règlement CEE).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (jardins de rocailles). Plante diurétique et employée en Sibérie dans la médecine vétérinaire.

Références :

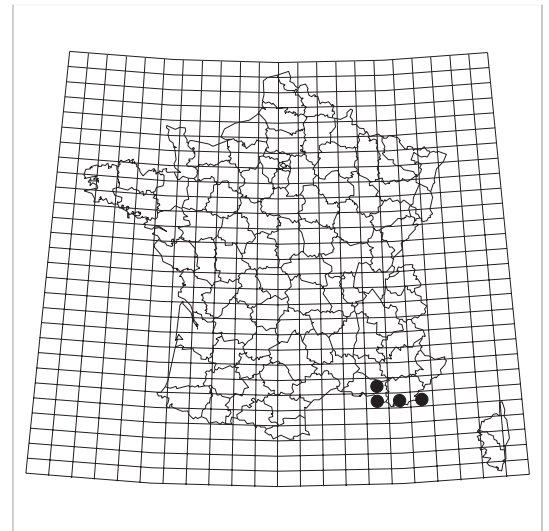
- | | | |
|--|------------------------|------------------------------------|
| - ARDOINO, H., 1879 | - DELAHAYE, T., 1994 b | - MUTEL, A., 1848 |
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - DELEUIL, G., 1986 | - PERROUD, L., 1875 |
| - BRACHET, F., 1894 | - FENAROLI, L., 1971 | - SAINT-LAGER, J.B., 1876 |
| - BRAUN-BLANQUET, J., 1922 | - FRITSCH, R., 1964 | - THOMMEN, E. & BECHERER, A., 1942 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - FRITSCH, R., 1981 | - VILLARS, D., 1786-1789 |
| - CHAS, E., 1994 | - GENSAC, P., 1974 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - JEAN, L., 1942 | |
| - DAL VESCO, G. & PEYRONNEL, B., 1981 | - MUTEL, A., 1830 | |

Anemone palmata L.

Synonymes principaux :

Nom français : Anémone palmée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 1-3 dm, à souche presque tubéreuse. Feuilles arrondies et légèrement palmatilobées, luisantes et épaisses, violacées sur leur face inférieure. Fleur semblable à celle d'une ficairie de petite taille et portée par une hampe bien souvent biflore. Involucre à folioles soudées à la base, à 3-5 divisions lancéolées-linéaires ; sépales 10-15, oblongs, jaunes, les extérieurs velus.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, France, Sardaigne, Sicile, Algérie, Tunisie, Maroc. Présence douteuse en Grèce.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Aix-en-Provence et ses environs, Allauch.
- **Var** : Bormes, Hyères, la Londe, le Lavandou, Cavalaire, les Mayons-du-Luc.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-500 m). Taxon xérophile et héliophile, calcicole ou silicicole ; forêts claires, clairières, broussailles, pelouses, lisières de bois.

Phytosociologie : *Brachypodietum ramosi*, *Thero-Brachypodion*.

Etat de conservation :

- De nombreuses stations n'ont pas été confirmées récemment. Actuellement, les seules stations revues sur une quinzaine citées sont celles :
- d'Allauch : station exiguë (environ 80 individus) où la plante fleurit mais reste stérile (reproduction essentiellement végétative) et qui est située à proximité de zones aménageables.
 - de Marseille : station de Luminy, réduite.
 - de Cavalaire : station assez importante (quelques centaines d'individus) mais menacée par l'urbanisation (zone destinée à l'habitat individuel au Plan d'Occupation des Sols de la ville).
 - d'Hyères : station réduite (quelques dizaines d'individus) et très menacée par la fermeture du milieu.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé des Calanques (station de Luminy).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Etudes biologiques et stratégiques conservatoires à entreprendre (problème de stérilité).
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Maîtrise du foncier pour toutes les stations pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés (Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres..).
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).
- Maintien absolu de l'ouverture des milieux.

Références :

- | | | |
|--|-----------------------------------|----------------------|
| - ACHINTRE, J. & DE FONTVERT, A., 1866 | - LE BRUN, P., 1932-1933 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - MARTIN, P. & MOLINIER, R., 1971 | - POUCEL, J., 1965 |
| - BARBERO, M. & LOISEL, R., 1967 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 | - REYNIER, A., 1901 |
| - BONNIER, G., 1889 | - MÉNARD, T. & al., 1992 | |

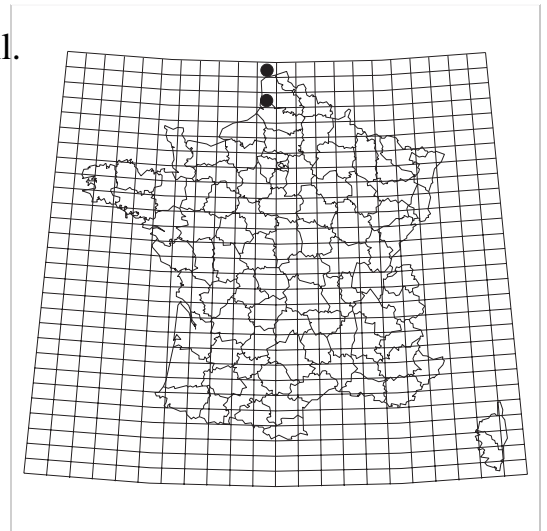
Angelica archangelica L. subsp. litoralis (Fries) Thell.

Synonymes principaux :

Angelica litoralis Fries

Archangelica litoralis (Fries) Agardh

Nom français : Archangélique des rivages



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Nord-Pas-de-Calais)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte à scape. Se distingue d'*Angelica archangelica* L. subsp. *archangelica* par la couleur vert-glaucue de ses feuilles, leur texture coriace. Les segments ont une forme ovale. Le nombre de bractéoles est égal à 0 ou 1 ou sont réduites. Les fruits sont de taille inférieure (en moyenne 5,6 x 3,4 mm) à ceux de la subsp. *archangelica* et le corps du fruit est très développé par rapport aux côtes latérales ou ailes.

Distribution générale :

Littoral scandinave, islandais et français.

Distribution en France :

- **Pas-de-Calais** : Fort-Vert, plage de Sainte-Cécile.

Ecologie :

Sables remaniés des bordures de mares côtières artificielles et cordons dunaires.

Etat de conservation :

Sujette à la fréquentation touristique des plages.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope pour la station de Fort-Vert).
- Acquisition de la station de la plage Sainte-Cécile par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Maîtrise de la fréquentation touristique (mise en défens...).

Valeur potentielle :

Alimentaire, aromatique, médicinale, insecticide, ornementale.

Références :

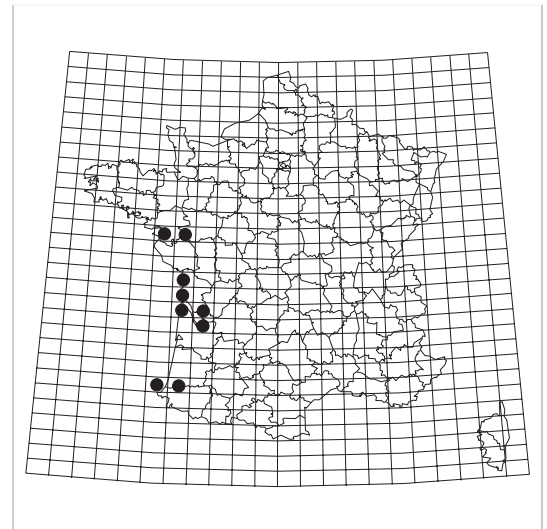
- BERNARD, Ca., 1991
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1983
- REDURON, J.-P. & WATTEZ, J.-R., 1986

Angelica heterocarpa Lloyd

Synonymes principaux :

Nom français : Angélique à fruits variables

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>	
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A	



Description :

Hémicryptophyte à scape qui diffère d'*Angelica sylvestris* L. par les fruits dont les ailes sont plus étroites que le corps du méricarpe.

Distribution générale :

Dupont (1962) lui donne le statut d'euro-atlantique sublittorale (endémique franco-atlantique). Pour Flora Europaea, elle est considérée comme endémique française du Sud-Ouest. Elle serait à rechercher activement en Espagne, dans l'embouchure de la Bidassoa (Lesouef).

Distribution en France :

Grands estuaires du littoral atlantique soumis à la marée.

- **Loire-Atlantique** : estuaire de la Loire, de Paimbœuf jusqu'au Cellier. Remonte jusqu'à Vertou dans la Sèvre Nantaise.
- **Charente-Maritime** : boucles de la Charente autour de Rochefort et de Saint-Savinien.
- **Gironde** : rives de la Gironde. Remonte dans la Dordogne jusqu'à Fronsac et dans la Garonne jusqu'à Bordeaux.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Adour à Bayonne et à Urt. Nive à Bayonne. Recherchée sans succès dans la Nivelle et la Bidassoa.

Ecologie :

L'espèce se rencontre habituellement sur le bord vaseux des estuaires soumis à la marée. D'après Figureau et Richard (1990) elle est considérée comme une hygrophyte des berges argilo-vaseuses. Son biotope se situe entre le niveau moyen des marées et celui de pleine mer de vives eaux. En ce qui concerne la Loire, à Nantes elle se situe entre la cote de 2,50 m et 3,70 m. Pour les pentes les plus faibles, de grandes plages en forme de crique sont densément peuplées par l'angélique. De plus il a été remarqué un comportement totalement épiphyte sur les troncs de *Salix alba* L., pourvu que ceux-ci prospèrent entre la cote 2,50 et la cote 3,70 m. Sur une hauteur de plus de un mètre, le tronc est couvert de mousses où sont piégées les semences. Dans ces circonstances, les plantes peuvent atteindre un développement normal et sont capables de venir au terme de leur croissance pour produire une inflorescence convenable. Très souvent, elles sont entraînées lors de crues et se réimplantent sur les berges où elle deviennent totalement adultes.

Etat de conservation :

La population globale de ce taxon est encore importante malgré les aménagements effectués dans tous les estuaires où elle est présente et qui font peser une menace sérieuse. Ceci est en partie dû au fait que ce milieu de fort marnage se reconstitue très vite après les aménagements de berges surtout lorsque le domaine maritime réalise des perrés. Les populations les plus importantes sont à la hauteur de la partie la plus urbanisée des estuaires. Il est difficile d'apprécier un effectif global, pas plus qu'un effectif partiel, dans la mesure où la mégaphorbiaie dont elle est une composante est très dense et cache parfois un nombre important de jeunes plants.

Mesures de conservation dont bénéficie de taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Pour chaque estuaire, Réserves biologiques incluant une proportion importante de berge (10 km au minimum).

Références :

- ABBAYES DES, H., & al., 1971
- BERNARD, Ca & GAVAZZI, E., 1993
- JEANJEAN, A.F., 1961
- LLOYD, J., 1859
- LLOYD, J., 1868
- LLOYD, J., 1886
- VIVANT, J., 1985

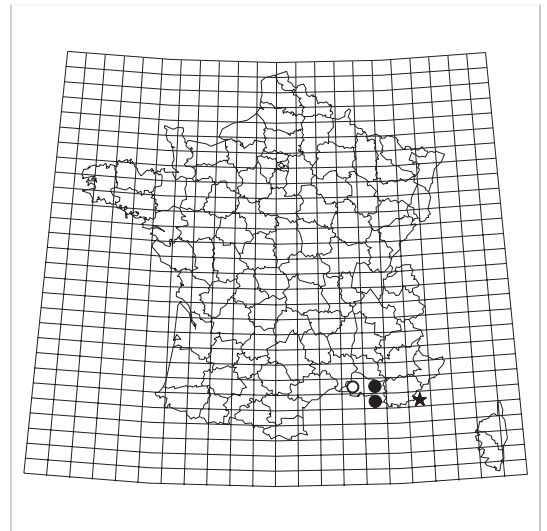
Fiche réalisée par C. FIGUREAU.

Anthemis secundiramea Biv.

Synonymes principaux :

Nom français : Anthémis à rameaux tournés d'un même côté

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
. Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Thérophyte à scape de 1-3 dm. Tiges rougeâtres, couchées ou étalées-diffuses, rameuses, à rameaux ordinairement unilatéraux. Feuilles plus ou moins épaisses, pennatifidées, à segments incisés-lobés, à lobes courts, oblongs. Involucre poilu ; réceptacle à écailles scarieuses, carénées, brièvement lancéolées-obovales, cuspidées. Fleurs tubuleuses jaunes ; ligules blanches, courtes, ovales. Akènes mûrs, noirs, striés, granuleux.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne méridionale : France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte, Algérie.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (îles de Pomègues, Ratonneau, Maire, Plane, Riou et château d'If, cap Croisette, massif de Marseilleveyre), Nerthe (Martigues : de Carro à Bonnieu), bords de l'étang de Berre, Fos-sur-Mer.
- **Var** : cap Taillat (?).
- **Corse** : présence très douteuse (non cartographié).

Ecologie :

Zone littorale, étage thermoméditerranéen. Taxon semi-halophile des côtes, surtout rocheuses.

Phytosociologie : *Camphorosmo-Frankenietum hirsutae* (*Crithmo-Limonietea*).

Etat de conservation :

Dans les Bouches-du-Rhône, certaines stations sont activement menacées par l'urbanisation et le piétinement. Dans le Var, la station du cap Taillat n'a pas été revue récemment et doit être confirmée (présence et identification).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du massif de Marseilleveyre.
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (archipel de Riou, cap Taillat).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle pour le massif de Marseilleveyre en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou rares)].

Références :

- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1952
- MOLINIER, R., 1981

Anthriscus caucalis M. Bieb. var. gymnocarpa (Moris) Cannon

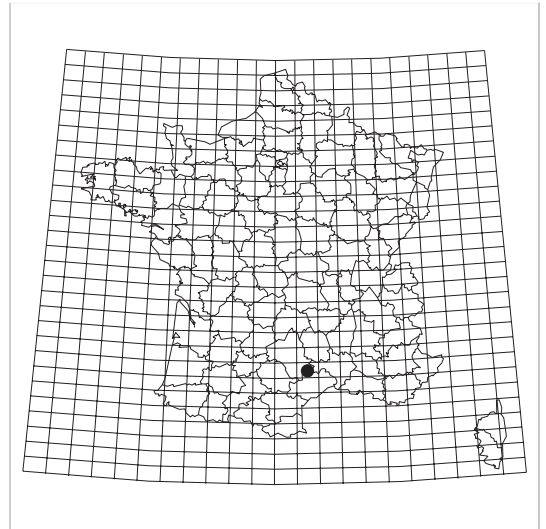
Synonymes principaux :

Anthriscus caucalis M. Bieb. var. *neglecta* (Boiss. & Reuter) P. Silva & Franco

Anthriscus vulgaris Pers. var. *glabrata* (Lange) Lange

Nom français : Cerfeuil vulgaire à fruits glabres

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte. Se distingue du type par ses fruits glabres et luisants.

Distribution générale :

Espagne, France, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Aveyron** : cause du Larzac (l'Hopital du Larzac, Rajal des Gorps).

Ecologie :

Rudérale.

Etat de conservation :

Deux localités en tout pour la France, non menacées pour l'instant, mais en milieu instable.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Culture *ex situ*, puis site d'accueil dans le Larzac.

Références :

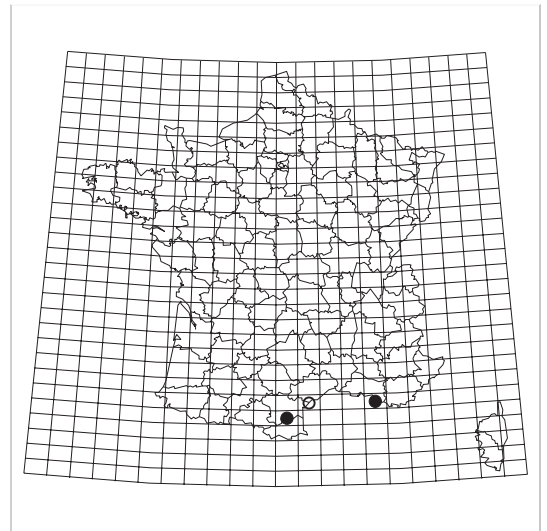
- REDURON, J.-P. & SPALIK, K. (à paraître)

Anthyllis cytisoides L.

Synonymes principaux :

Nom français : Anthyllis faux-cytise

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanérophyte de 2-8 dm, dressé ou ascendant, à rameaux allongés, presque arrondis, finement pubescents-blanchâtres, non spinescents. Feuilles épaisses, cendrées, les inférieures et les florales simples, les supérieures sessiles, trifoliolées à folioles ovales ou lancéolées. Fleurs jaunes, assez petites, 2-5 en fascicules axillaires formant des grappes longues ; calice velu-tomenteux, à 5 dents bien plus courtes que le tube ; carène courbée, apiculée. Gousse ovoïde, apiculée, glabre.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Espagne, Baléares, France, Algérie, Maroc. Présence infirmée en Grèce.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : secteur de Tautavel-La-Cases-de-Pène-Estagel.
 - **Aude** : environs de Leucate.
 - **Bouches-du-Rhône** : entre Cassis et la Ciotat.
- Cité par erreur dans les Alpes-Maritimes et dans le Var.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Taxon xérophile et thermophile des pelouses ; sur marnes, argiles ou calcaires marneux.
Phytosociologie : *Helianthemeto-Ericetum multiflorae (Rosmarinetalia)*.

Etat de conservation :

N'a pas été confirmé récemment dans l'Aude. Se maintient bien à la Ciotat (près du Sémaphore) avec une population assez importante, potentiellement menacée par sa situation en bordure de la route des crêtes et par une décharge sauvage. Quant aux stations des Pyrénées-Orientales, abondantes, elles ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du cap Canaille (Bouches-du-Rhône).

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Suivi des stations actuelles.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier pour les stations les plus belles et les plus menacées.
- Maîtrise de la concurrence végétale.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BURNAT, E., 1896
- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981

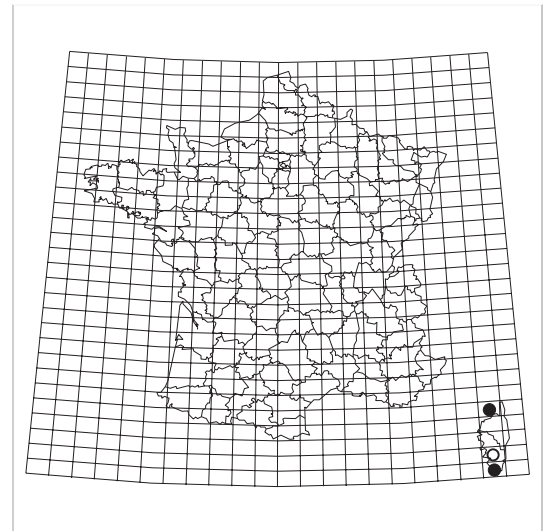
Antinoria insularis Parl.

Synonymes principaux :

Airopsis insularis (Parl.) Nyman

Nom français : Antinorie insulaire

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 1-3 dm, glabre, à racine fibreuse. Tiges genouillées, dressées. Feuilles étroites, planes, à ligule lancéolée. Panicule longue (4-7 cm), très rameuse, à rameaux divariqués et diffus. Épillets très petits (1 mm) ; glume scabre sur la carène ; lemme tronquée-trilobée ; anthères courtes, presque aussi larges que longues ; caryopse piriforme.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne, Sicile, Italie, Crète, Asie Mineure, Algérie.

Distribution en France :

- **Corse** : région de Bonifacio (Tre Padule, Rondinara, la Trinité...), les Agriate (une station), Porto-Vecchio.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen (0-200 m). Taxon hygrophile des mares temporaires, sans aucune végétation. Disparaît dès que la concurrence végétale s'intensifie.

Phytosociologie : *Isoëtion*.

Etat de conservation :

La station de Porto-Vecchio n'a pas été revue. Les autres stations se maintiennent mais sont menacées, car il s'agit de biotopes très vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (en cours de création) pour la station des Tre Padule de Suartone (Bonifacio).
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (station des Agriate).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier.

Références :

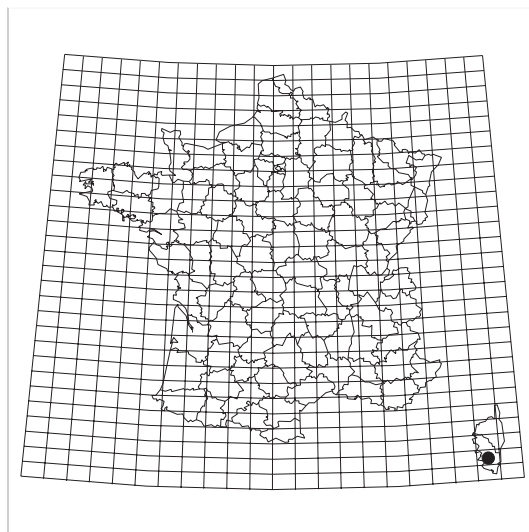
- BOSCH, G. & DESCHÂTRES, R., 1987
- BRIQUET, J., 1910
- DESCHÂTRES, R., 1988
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- HUSNOT, T., 1896-1899
- JAUZEIN, P., 1993
- QUÉZEL, P. & ZÉVACO, C., 1964

Aquilegia litardierei Briq.

Synonymes principaux :

Nom français : Ancolie de Litardière

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte à scape de 8-12 cm, à souche oblique, densément couverte de restes de pétioles desséchés. Tige ascendante, faible, devenant pubescente. Feuilles basilaires petites, ternées, les caulinaires triséquées, à limbe très petit. Fleurs relativement petites (7 x 14 mm), d'un bleu légèrement violacé, à éperons nettement recourbés à leur extrémité (8 à 12 mm). Carpelles 5, oblongs, allongés à l'apex. Il s'agit d'un taxon proche d'*Aquilegia bernardii* Gren. & Godron.

Distribution générale :

Endémique corse, d'origine oroeuropéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : massif de l'Incudine (Haute-Luvana), massif de Bavella (punta Mufrareccia, ...).

Ecologie :

Étage subalpin (entre 1 500 et 2 100 m). Pozzine de pente à *Narthecium*. Taxon hygrophile et héliophile.

Etat de conservation :

Les petites populations de cette espèce sont très mal connues et sont à étudier.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes biologiques complémentaires pour essayer de bien caractériser *Aquilegia litardierei* Briq.
- Maintien du pâturage extensif.

Références :

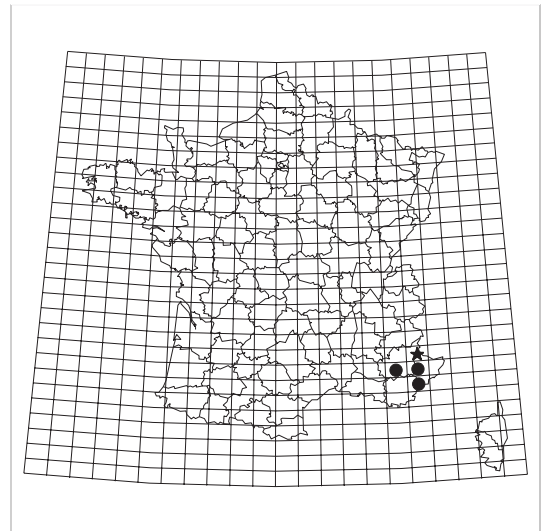
- BRIQUET, J., 1910
- GAMISANS, J., 1977
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1986 b
- GAMISANS, J., 1989 b
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1930 c

Arenaria cinerea DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Sabline cendrée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte cendré de 10-20 cm, à tiges nombreuses, diffuses, étalées-ascendantes. Feuilles lancéolées, ciliées à la base. Fleurs en panicule étalée et lâche ; pédicelle 4-6 fois plus long que le calice ; sépale à nervure ciliée formant une crête saillante.

Distribution générale :

Endémique française de la Haute-Provence, de Moustiers-Sainte-Marie à la vallée de l'Esteron.

Distribution en France :

- **Var** : montagne de Brouis, Brenon, Châteauevieux, entre Trigance et Comps-sur-Artuby, Montferrat.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : entre Moustiers-Sainte-Marie et le Galetas, de Saint-Maurin à Mayreste, Rougon, Blieux, Barrême, Castellane, Saint-André-les-Alpes, Peyresq, Aurent, Annot, Beauvezer, Allos (?).
- **Alpes-Maritimes** : massif du Cheiron, Thorenc, Saint-Auban, entre Toudon et Ascros.

Ecologie :

Etages supra-et oroméditerranéen (700 à 2 000 m). Eboulis calcaires, principalement de flanc nord et est, en mélange avec de la terre humique. Se rencontre fréquemment, dans l'arrière-pays grassois, avec *Helictotrichon sempervirens* (Vill.) Pilger, au sein d'une pelouse écorchée (*Avenion sempervirentis*), tandis que dans la région des gorges du Verdon, cette sabline se développe plutôt avec *Achnatherum calamagrostis* (L.) P. Beauv. (*Calamagrostidetum*).

Etat de conservation :

Il s'agit d'un taxon plus rare que ne le laisse supposer la littérature. Certaines indications apparaissent douteuses et méritent confirmation. Les stations situées en bord de route sont très vulnérables. C'est ainsi que celle de Brenon a été partiellement touchée par l'installation d'une ligne EDF. Ailleurs, le taxon ne paraît pas immédiatement menacé mais les risques doivent être malgré tout précisés.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations dans le but d'en préciser la chorologie et les menaces.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés (Directions départementales de l'équipement en particulier) avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation :
 - * Réserve naturelle pour les gorges du Verdon, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques, rares ou en limite d'aire).
 - * Arrêtés de conservation de biotope, ailleurs.

Références :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - ALPHAND, J., 1994 b - ARCHILOQUE, A. & MOLINIER, R., 1966 - ARCHILOQUE, A., BOREL, L. & DEVAUX, J.-P., 1974 - ARDOINO, H., 1879 - BARBERO, M., 1968 - BOUCHARD, J., 1956 | <ul style="list-style-type: none"> - BREISTROFFER, M., 1948 - BURNAT, E., 1892 - FAVARGER, C., 1972 - JAHANDIEZ, E., 1912 - JAHANDIEZ, E., 1921 - LAURENT, L., 1935 - MOLINIER, R. & ARCHILOQUE, A., 1967 |
|---|--|

Fiche réalisée par A. LAVAGNE et F. MÉDAIL

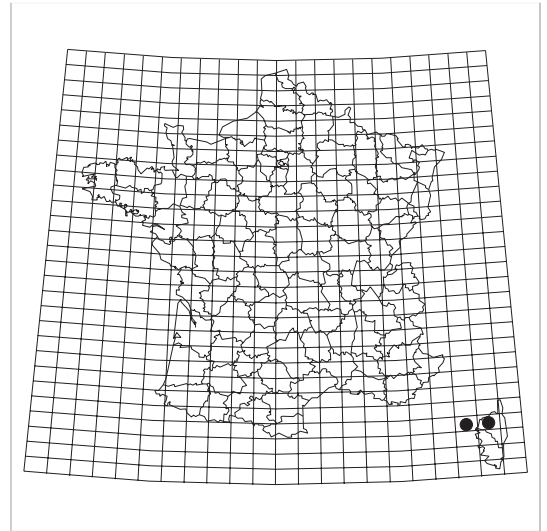
B1
ANGIOSPERMES
ARISTOLOCHIACEAE

Aristolochia tyrrhena Nardi & Arrigoni

Synonymes principaux :

Nom français : Aristoloche tyrrhénien

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux de 1-4 dm, à souche plus ou moins allongée-cylindrique. Feuilles pédonculées, glabres ou glabrescentes par dessous, plus ou moins glaucescentes. Fleurs toujours solitaires, à labelle court. Périanthe de 2-4 cm, à tube droit ou faiblement courbé, à limbe obtus, environ trois fois plus court que le tube ; capsule de 0,8-1,2 cm de diamètre. Vicariant local à port plus grêle d'*Aristolochia pallida* Willd.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde, d'origine euryméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : région de Galéria et d'Osani (presqu'île de Scandola).

Ecologie :

Etages thermo-mésoméso- et supraméditerranéen. Formations sublittorales. Fonds de vallons, lits de torrents, lisières de maquis. Phytosociologie : *Clematido-Lentiscetum tametosum*.

Etat de conservation :

Les populations actuelles sont d'importance variable (de 10 à 1000 individus). Les menaces sont liées à sa présence en bords de route (aménagement, faucardage, débroussaillage,...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Scandola.
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (Scandola).

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires.
- Conventions communales de gestion.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope pour les localités de la région de Galéria qui ne bénéficient d'aucune protection).

Références :

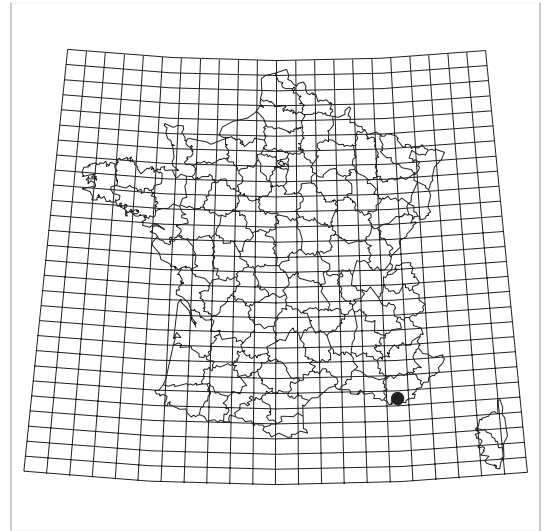
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G., 1987 c
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1985 b
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & al., 1988
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JAUZEIN, P., 1992
- NARDI, E., 1984
- NARDI, E. & RICCERI, C., 1987

Armeria belgenciensis Donadille ex Kerguélen

Synonymes principaux :

Nom français : Arméria de Belgentier

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte. Feuilles fasciculées bifformes. Capitules petits. Bractées involucreales claires puis fauves. Fleurs blanc rosé à blanches.

Distribution générale :

Endémique française du Var.

Distribution en France :

- **Var** : Solliès-Toucas à Morière-la-Tourne.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (de 400 à 480 m). Se situe sur les flancs nord-ouest et ouest du cirque dolomitique de la Tourne, dans les parties les plus dégradées (sableuses et bien éclairées) d'une garrigue à romarin sous pin d'Alep (*Ononido-Rosmarinetalia*, *Rosmarino-Ericion*), constituant un groupement original (*Ibero-Armerietum belgenciensis*). Il affectionne particulièrement les petits écoulements temporaires le long desquels il se multiplie ; il fuit les mélanges d'argiles de décalcification, au bas des pentes et dans le fond de la cuvette, ainsi que l'ombre et la concurrence végétale des sous-bois.

Etat de conservation :

Se présente toujours très disséminé sur l'ensemble de la station. Celle-ci paraît vulnérable dans sa partie centrale, traversée par la route bordée par une ligne PTT, une ligne EDF de moyenne tension très débroussaillée et un chemin de randonnée balisé. Le piétinement y est également fort : accès autos possible, pique-niques, aire de jeux pour enfants.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).

Références :

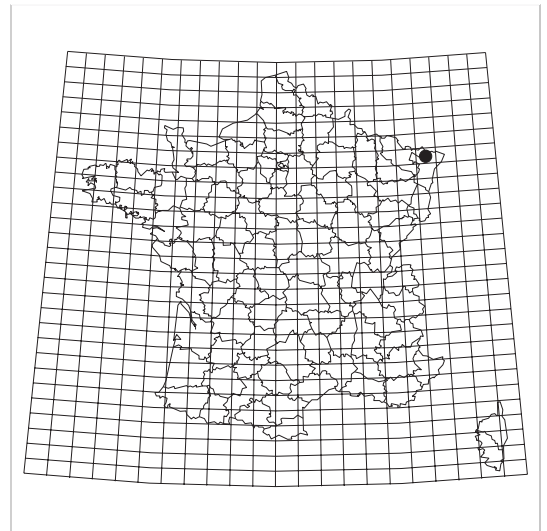
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BERNIS, F., 1954-1957
- DONADILLE, P., 1967
- DONADILLE, P., 1969
- DONADILLE, P., 1980
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R. & TRONCHETTI, D., 1967

Armeria elongata (Hoffm.) Koch

Synonymes principaux :

Armeria maritima Willd. subsp. *elongata* (Hoffm.) Bonnier

Nom français : Arméria à tige allongée



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte en rosette, à feuilles linéaires, généralement ciliées (50-100 x 1,5-2,5 mm). Scapes glabres, le plus souvent de plus de 25 cm ; capitules (15) 18-25 mm de diamètre, rose pâle ; bractées extérieures de l'involucre jusqu'à 25 mm.

Distribution générale :

Europe centrale : Allemagne (Sarre, Palatinat), France (Vosges du Nord)...

Distribution en France :

- **Moselle** : Pays de Bitche : la Main du Prince, Petit Otterbuhl, Schanzberg.
- **Bas-Rhin** : région de Haguenau, la Petite Pierre, Dambach-Neunhoffen.
Walter (1937) considère la plante comme «une adventice apportée par les militaires allemands».

Ecologie :

Pelouse sableuse (*Viscario-Avenetum*). Dune sableuse (*Diantho-Armerietum*).

Etat de conservation :

Les stations mosellanes revues récemment sont toutes menacées par la recolonisation forestière.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Une convention entre les autorités militaires du Camp de Bitche et le Parc naturel régional des Vosges du Nord existe pour la pelouse de Schanzberg.

Mesures de conservation proposées :

- Convention de gestion entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord et les propriétaires pour lutter contre le reboisement naturel.

Valeur potentielle :

Réservoir de gènes potentiel pour les *Armeria* horticoles du groupe «*maritima*».

Références :

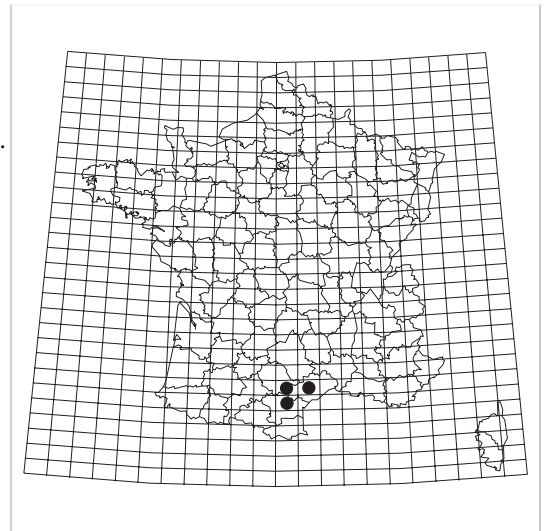
- ISSLER, E. & al., 1982
- MULLER, S., 1985

Armeria malinvaudii Coste & Soulié

Synonymes principaux :

Statice majellensis (Boiss.) Kuntze subsp. *malinvaudii* (Coste & Soulié) P. Fourn.

Nom français : Arméria de Malinvaud



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>	
	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A	

Description :

Hémicryptophyte. Taxon proche d'*Armeria girardi* (Bernis) R. Lit. S'en différencie par les caractères suivants : plante formant de grosses touffes à bractéoles nettement pédicellées, plus longues que les bractées de l'involucre ; corolle rose violacé ; feuilles nettement marginées, les externes planes.

Distribution générale :

Endémique française du Languedoc.

Distribution en France :

- **Aude ; Hérault** : soulanes de Nore, entre la serre de Montredon (Aude) et Ferrals-les-Montagnes (Hérault), de part et d'autre de Citou (Aude).
- **Hérault** : massif du Caroux sur la serre du Mayne.

Ecologie :

Fissures des rochers et replats sableux dans la lande à Ericacées (roches métamorphiques, gneiss) entre 600 et 900 m dans les soulanes de Nore et à 1 100 m dans le Caroux, où il est soumis à des conditions climatiques extrêmes [sécheresse prononcée malgré des précipitations assez importantes (1 100 mm) à cause du vent et des sols très perméables ; grands écarts de température].

Etat de conservation :

Stations assez abondantes, mais les plantations de cèdres entreprises par l'Office national des forêts sur certaines zones des soulanes de Nore risquent de menacer le taxon.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêts domaniales pour presque toutes les stations.

Mesures de conservation proposées :

- Prise en compte dans les plans d'aménagements forestiers (maîtrise des reboisements).
- Mesures légales de préservation (Réserve biologique domaniale pour la station du Caroux).

Références :

- COSTE, H. & SOULIÉ, J.A., 1911
- DURAND, P. & SALABERT, J., 1992
- SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991

Armeria pungens (Link) Hoffmanns. & Link

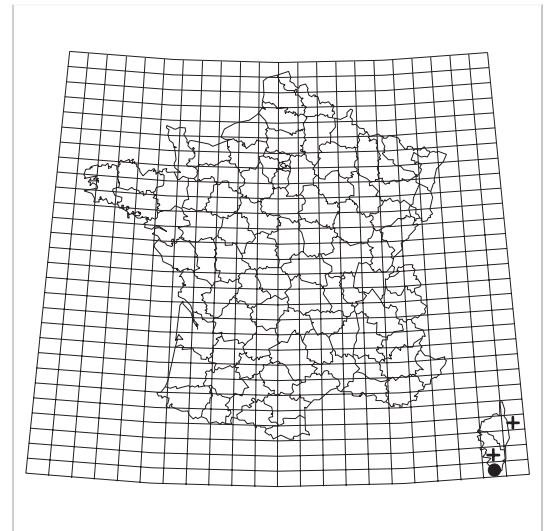
Synonymes principaux :

Statice fasciculata Vent.

Statice pungens Link

Nom français : Arméria piquant

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 10-40 cm. Souches à division aérienne munies à leur sommet de feuilles imbriquées, dressées et inférieurement de vestiges des anciennes feuilles ; racine ligneuse. Feuilles glabres, glaucescentes, uninervées, linéaires-lancéolées, acuminées, raides ; les extérieures planes, les intérieures linéaires, canaliculées. Scapes fistuleux ; gaine égalant le capitule grand, hémisphérique. Involucre à folioles nombreuses, brunes. Bractées rudimentaires. Calice à tube obconique, velu sur les côtes aussi larges que les sillons glabres.

Distribution générale :

Endémique d'origine sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : environs d'Ajaccio, région de Bonifacio (Petit et Grand Sperone, Piantarella, Santa Manza), archipel des Lavezzi (îles Piana et Cavallo), Biguglia.

Ecologie :

Zone littorale. Sables fixés d'arrière-dune.

Phytosociologie : *Crucianello-Armerietum pungentis*.

Etat de conservation :

Certaines stations mentionnées autrefois n'ont jamais été revues (plage de Biguglia, Santa Manza, environs d'Ajaccio). Les populations actuelles (5) sont parfois très réduites (Piantarella : moins de 10 individus), mais les plus fournies ne dépassent pas 200 individus. La station de l'île de Piana semble en progression (de 100 à 200 individus) depuis l'abandon du pâturage. Le taxon est menacé par le piétinement, le vandalisme, la pression animale, l'urbanisation, mais également par le fractionnement de l'aire de répartition.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle des îles Lavezzi pour la seule localité de l'île Piana.

Mesures de conservation proposées :

- Prise de contact (en cours) avec les propriétaires des stations de Sperone et Piantarella en vue d'une gestion appropriée.
- La station de Piana doit éviter le retour de tout pâturage.
- Application stricte de la réglementation de la Réserve naturelle de l'archipel des Lavezzi (interdiction de débarquement sur l'île de Piana).

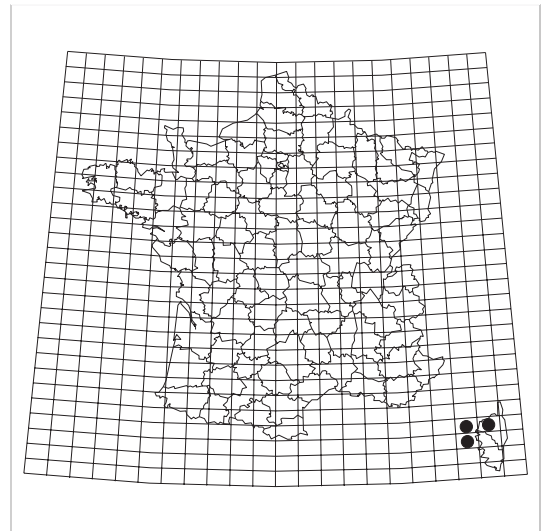
Références :

- ARRIGONI, P.V., 1970
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1955
- DESCHÂTRES, R. & THIÉBAUD, M.-A., 1987
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- ZEVACO-SCHMITZ, C., 1988

Armeria soleirolii (Duby) Godron

Synonymes principaux :
Statice soleirolii Duby

Nom français : Armeria de Soleirol



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

Description :

Chaméphyte suffrutescent de 15-25 cm. Souche ligneuse, à divisions aériennes munies à leur sommet de feuilles imbriquées et couvertes inférieurement des vestiges des anciennes feuilles. Hampes dressées, grêles, glabres, 3-4 fois plus longues que les feuilles. Feuilles raides, dressées, à bords plus ou moins révolutés, longuement atténuées vers la base. Fleurs roses ou blanches. Involucre à folioles scarieuses, ovales, très obtuses ; bractées scarieuses égalant environ le fruit.

Distribution générale :

Endémique corse, d'origine sténoméditerranéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : côte occidentale depuis Calvi au nord, jusqu'à Punta d'Orchino au sud.

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo-et mésoméditerranéen (4 (5 m)-80 (100 m). Taxon de l'association semi-halophile et thermophile des falaises granitiques et rhyolitiques à *Seseli praecox* (Gamisans) Gamisans.

Phytosociologie : *Armerio-Seseletum praecoci*, *Crithmo-Limonietea*.

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent bien et ne sont pas a priori menacées dans leur habitat.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du golfe de Porto.
- Propriété du département de la Corse du Sud (espace naturel sensible) pour les stations du Capo Rosso.
- Réserve naturelle de Scandola.
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (site de Scandola).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches complémentaires de stations pour affiner la chorologie du taxon.
- Concrétisation du projet de Parc national sur la plus grande partie de l'aire générale d'*Armeria soleirolii* (Duby) Godron et *Seseli praecox* (Gamisans) Gamisans.

Références :

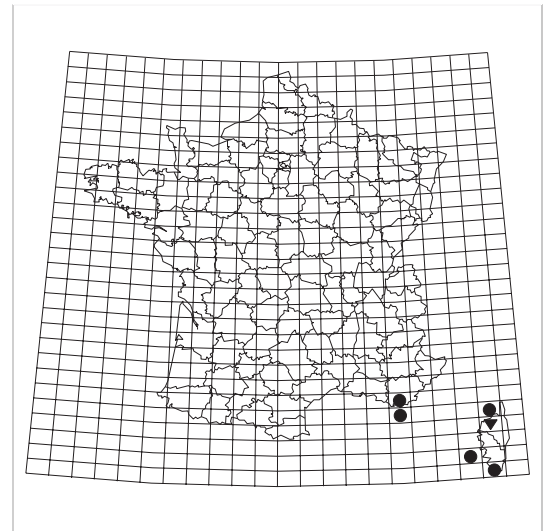
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- CONRAD, M., 1975 a
- CONRAD, M., 1980 a
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GAMISANS, J. & MURACCIOLE, M., 1984

Artemisia arborescens L.

Synonymes principaux :

Nom français : Armoise arborescente

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanérophite/Phanérophite de 5-15 dm. Tiges dressées, ligneuses, très rameuses. Feuilles blanches-soyeuses, pétiolées, à pétiole auriculé, les inférieures tripennatiséquées, les supérieures 1-2 pennatiséquées, toutes à segments ultimes linéaires, obtus. Involucre blanc, tomenteux, à folioles extérieures linéaires-oblongues, les intérieures laineuses sur le dos. Réceptacle longuement poilu. Capitules globuleux, assez longuement pédicellés, dressés pendant la floraison. Akènes glanduleux.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, Baléares, Italie, Sardaigne, Sicile, ex-Yougoslavie, Grèce, Crète, Proche-Orient, Afrique septentrionale. Indigénat discuté en France et en Corse.

Distribution en France :

- **Var** : Toulon, la Valette, Hyères, Port-Cros.
- **Corse** : îles Sanguinaires, Saint-Florent, Vallécalle (naturalisé), Bonifacio et ses environs, archipel des Lavezzi.

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo-et mésoméditerranéen. Taxon halonitrophile et nitrophile des rochers maritimes, décombres, vieux murs. Phytosociologie : *Cinerario-Salsolo-Peganelia*, *Artemisietum arborescentis*.

Etat de conservation :

Les stations de Toulon et de la Valette n'ont pas été confirmées. Les autres stations se maintiennent. Elles sont toutes menacées par le piétinement, la fermeture du milieu ou d'éventuels aménagements entrepris par les communes.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Parc national de Port-Cros.
- Propriété du département de Corse-du-Sud (îles Sanguinaires).
- Réserve naturelle de l'archipel des Lavezzi.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires des communes avec prise en compte dans les aménagements.
- Gestion appropriée [Maintien de l'ouverture des biotopes et éventuellement, mise en défens pour éviter la surfréquentation touristique (à Port-Cros)].

Valeur potentielle :

Intérêts horticole, esthétique et botanique des friches (à Bonifacio surtout) avec *Artemisia arborescens L.*, *Ornithogalum arabicum L.*, *Drimia undata* Stearn et de nombreuses endémiques.

Références :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 |
| - BOUCHARD, J., 1963 | - GAMISANS, J. & MURACCIOLE, M., 1986 |
| - CONRAD, M., 1990 b | - JAHANDIEZ, E., 1929 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - GAMISANS, J., 1991 a | - MOLINIER, R., 1981 |

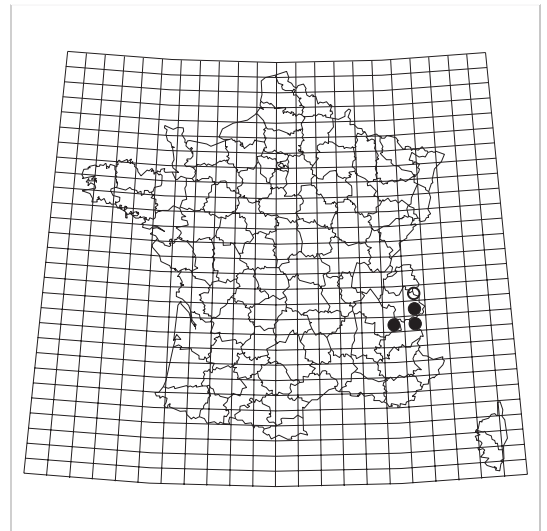
Fiche réalisée par J. GAMISANS, le Conservatoire botanique national de Porquerolles et l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

Artemisia campestris L. subsp. borealis (Pallas) H.M. Hall & Cléments

Synonymes principaux :
Artemisia borealis Pallas
Artemisia nana Gaudin

Nom français : Armoise boréale

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte robuste, glabre, de 15 à 50 cm, inodore. Souche ligneuse. Tige subligneuse. Capitules assez gros ; pédicelles courts formant une grappe presque unilatérale le long de la tige.

Distribution générale :

Arctico-alpine : Alpes : France, Suisse (Valais), Italie (du val d'Aoste au Grossglockner). Scandinavie (golfe de Botnie), Groenland ouest, Russie arctique, Sibérie, Kamtchatka, île de Sakhaline, Altaï, Canada.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : entre le Dôme du Goûter et le col de l'Enclave, en montant des Montets au col de l'Enclave (Lanche-Fertire).
- **Savoie** : Tarentaise : Petit Saint-Bernard : sommet de Lancebranlette (Peisey-Nancroix) ; Tignes : vallon de la Sassièrre et la Davie ; Val d'Isère : vallon du Prariond, glacier des Fours, gorges du Malpasset. Maurienne : Villarodin-Bourget : col de Pelouse, Lanslebourg : vers la montagne de Chavière, mont Cenis à Ronche.
- **Hautes-Alpes** : la Grave (glacier du Tabuchet), col de Buffère, Villars-d'Arène (Brèche Etroite).
Une citation récente de l'Isère n'a pu être confirmée et localisée.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 600-2 600 m) ; plus grande abondance dans l'alpin inférieur, entre 2 300 et 2 400 m ; en Vanoise sur les schistes lustrés piémontais. Sur sols neutres à peu alcalins. pH 6 à 7,5. Plante des glières colmatées, des éboulis de bordure de torrent, des alluvions glaciaires.

Etat de conservation :

De très nombreuses stations n'ont pas été confirmées récemment. Les quelques-unes qui se maintiennent encore ou de découverte récente [Savoie (Peisey-Nancroix, vallon de la Sassièrre, vallon du Prariond), Hautes-Alpes (la Grave et col de Buffère)] possèdent des populations parfois abondantes. C'est le cas en particulier de celle de la Sassièrre, très améliorée par la mise en défens vis-à-vis du pâturage des moutons transhumants et qui est en expansion.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zones centrales des Parcs nationaux de la Vanoise (Prariond) et des Ecrins (la Grave).
- Réserve naturelle de la Grande Sassièrre.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...) pour les stations non encore protégées.

Références :

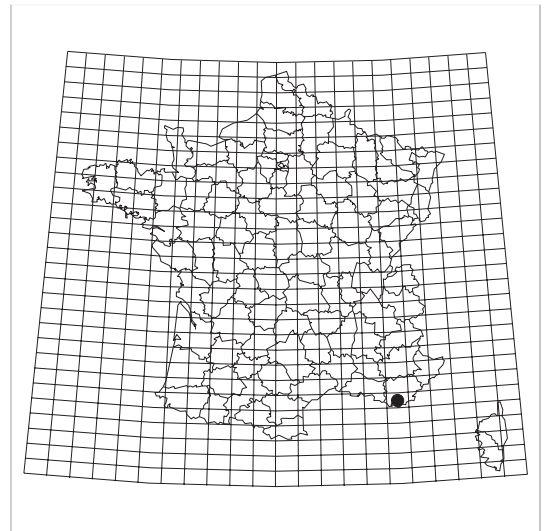
- CHAS, E., 1994
- EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1917
- GENSAC, P., 1974
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BATHIE, E., 1917-1928
- PETIMENGIN, M., 1904
- TROTTEREAU, A. (à paraître)

Artemisia molinieri Quézel, Barbero & R. Loisel

Synonymes principaux :

Nom français : Armoise de Molinier

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">E</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A</p>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	E	E
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
E	E						



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 3-10 dm, très odorant, ramifié. Feuilles vertbleuâtre, finement hispides, surtout sur la face inférieure, à pétiole aussi long que le limbe ; limbe foliaire de pourtour triangulaire, bipinnatifid. Inflorescences terminales peu nombreuses, érigées, longues de 10-25 cm, en panicule large de 25-40 mm. Rameaux florifères pauciflores, surtout au sommet de l'inflorescence. Capitules très petits (2,5-3 x 2-2,5 mm) ovoïdes ; bractées extérieures de l'involucre lancéolées. Taxon proche d'*Artemisia abrotanum* L.

Distribution générale :

Endémique française de la Provence.

Distribution en France :

- **Var** : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole.

L'aire de répartition de ce taxon a sans doute été plus étendue qu'elle n'est actuellement. Mais les autres cuvettes de ce secteur ont été asséchées et cultivées.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (250 m). Mares d'origine karstique (liées à la présence de dolomie ou de gypse dans des terrains triasiques), mal drainées, temporairement inondées.

Phytosociologie : groupement à *Artemisia molinieri* Quézel, Barbero & R. Loisel (*Preslietum cervinae*).

Etat de conservation :

Les deux stations possèdent des populations abondantes (plusieurs milliers d'individus dans l'une des deux mares) potentiellement menacées par le drainage et la remise en culture. Les deux populations présentent une forte stérilité et une grande variabilité pollinique, en relation avec des aberrations méiotiques.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Maîtrise du foncier avec acquisition par un organisme agréé (Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud...) ou mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).
- Maintien du biotope en l'état.

Références :

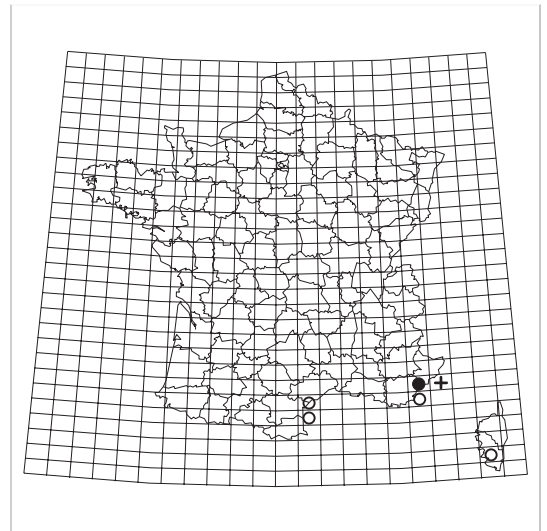
- BARBERO, M. & al., 1982
- COUTEAUX, M. & PONS, A., 1987
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- QUÉZEL, P. & al., 1966

Arundo plinii Turra

Synonymes principaux :

Nom français : Canne de Pline

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux. Se distingue par son port et sa taille d'*Arundo donax* L., mais les caractères tirés de la glumelle inférieure sont mal visibles. En revanche :

- inflorescence plus précoce que celle d'*Arundo donax* L. (début septembre).
- feuillage vert franc à la différence de celui d'*Arundo donax* L. (vert glauque).

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne à stations disjointes ; du Portugal à la Turquie. Afrique du Nord, surtout occidentale.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Salses.
- **Aude** : île Sainte-Lucie.
- **Var** : Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Saint-Tropez.
- **Alpes-Maritimes** : Antibes, Golfe-Juan.
- **Corse** : Porto-Vecchio.

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen ou mésoméditerranéen inférieur. Berges, talus, bords des chemins sur sols sableux profonds. Accepte l'inondation et tolère un peu de sel.

Phytosociologie : *Rubro inermis-Nerietum oleandri* (variante à *Arundo plinii* Turra).

Etat de conservation :

L'espèce n'est confirmée actuellement que dans le Var (région de Fréjus où elle est fréquente). Elle est souvent abondante dans la ville même de Fréjus où elle subit des dommages importants. Ailleurs, sur le littoral méditerranéen, les anciennes stations n'ont pas été revues ou ont été détruites (Alpes-Maritimes). Toutefois, pourrait encore se maintenir à Salses (station autour de la Font Estramer).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés (en cours à Fréjus) avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise foncière pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour certaines stations de Fréjus, de Saint-Raphaël et de Puget-sur-Argens).
- Gestion appropriée des stations, compte tenu de l'utilisation du taxon en lutherie.

Valeur potentielle :

Utilisation très spécifique pour la fabrication des anches de flûtes et autres instruments de musique similaires.

Références :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - ARDOINO, H., 1879 - BARBERO, M. & LOISEL, R., 1974 - BRIQUET, J., 1910 - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 - HUSNOT, T., 1896-1899 | <ul style="list-style-type: none"> - JAHANDIEZ, E., 1921 - LAVAGNE, A. & MOUTTE, P., 1971 - LOISEL, R., 1976 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 - SALANON, R. & al., 1994 |
|--|---|

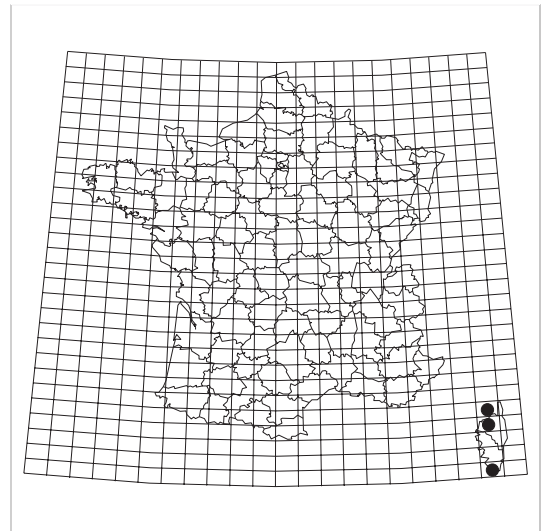
Fiche réalisée par A. LAVAGNE

Asplenium balearicum Shivas

Synonymes principaux :

Nom français : Doradille des Baléares

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, très proche morphologiquement d'*Asplenium adiantum-nigrum* L. Limbe très triangulaire, à pinnules très arrondies à leur sommet et à dents larges. Espèce allotétraploïde.

Distribution générale :

Endémique d'origine sténoméditerranéenne. Bassin méditerranéen occidental [Baléares, Corse et îles italiennes (Sardaigne, Capraia, Palmarola, Pantelleria)].

Distribution en France :

- **Corse :** Agriate et dans le sud près de la Trinité de Bonifacio.
Probablement présent ailleurs dans l'île, et peut-être aussi sur le continent, sur le littoral siliceux du Var et des îles d'Hyères.

Ecologie :

Étage mésoméditerranéen. Anfractuosités ombragées de rochers siliceux, proches du littoral, surtout en exposition nord.

Etat de conservation :

Les stations des Agriate (quatre) et celle des environs de la Trinité de Bonifacio ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (une des populations des Agriate).

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance des stations.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope...).

Références :

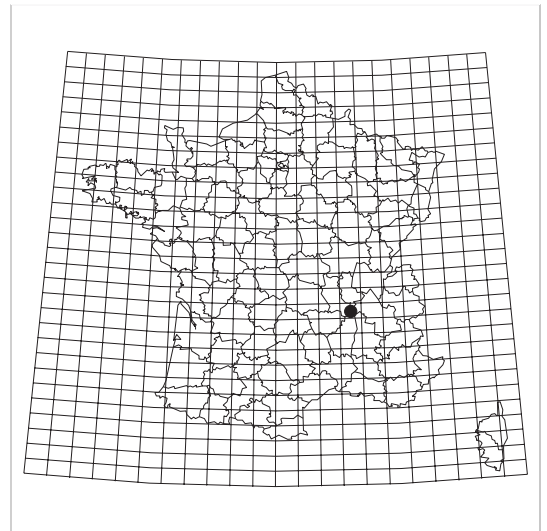
- DUTARTRE, G. & DESCHÂTRES, R., 1990
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Asplenium cuneifolium Viv.

Synonymes principaux :

Nom français : Doradille à feuilles cunéiformes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux de 10 à 20 cm, très proche d'*Asplenium adiantum-nigrum* L. S'en distingue par son limbe mat, l'extrémité des pennes et des pinnules losangiques, à base cunéiforme, ainsi que par le fait qu'elle se flétrit à l'automne. Sur serpentine, *Asplenium adiantum-nigrum* L. présente une forme spéciale, à morphologie tout à fait semblable à celle d'*Asplenium cuneifolium* Viv., à l'origine de confusions dans les flores anciennes. Cette forme possède un limbe luisant, coriace et persistant l'hiver. Elle est, de plus, tétraploïde (comme *Asplenium adiantum-nigrum* L.) alors qu'*Asplenium cuneifolium* Viv. est diploïde. Cette forme a été signalée dans les départements suivants : Aveyron, Cantal, Corrèze, Gard, Haute-Loire, Lot, Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Corse, Haut-Rhin.

Distribution générale :

Européenne : France, Italie, ex-Yougoslavie, Albanie, Grèce, Allemagne, Suisse, Autriche, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, ex-URSS... Présence douteuse au Portugal, en Espagne et en Bulgarie.

Distribution en France :

- **Ardèche** : versant sud du massif du Pilat.

Ecologie :

Fissures de rochers de serpentine et de roches ultra-basiques, en exposition sud, vers 600 m d'altitude.

Etat de conservation :

La seule station française possède une population très réduite (une dizaine d'individus) qui est donc vulnérable.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).

Références :

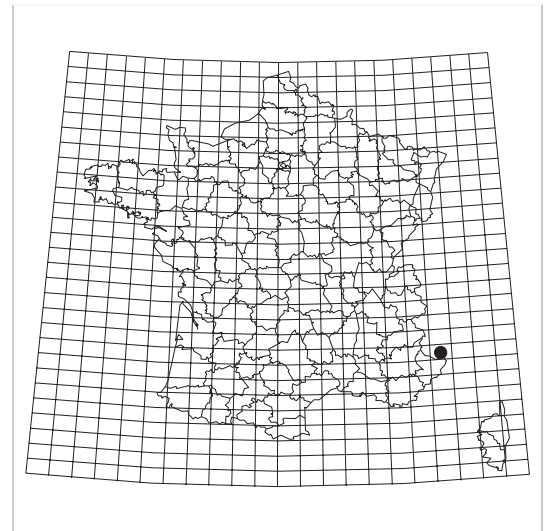
- BERTHET, P., 1987
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Asplenium fissum Kit. ex Willd.

Synonymes principaux :

Nom français : Doradille fendue
Doradille du Mercantour

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE NT</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE R</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE R		
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2		



Description :

Hémicryptophyte cespiteux voisin d'*Asplenium ruta-muraria* L., mais plus grand (10-20 cm) et en touffes très fournies. Limbe glabre très découpé, à pennes étalées dans des plans horizontaux étagés. Pinnules triangulaires, souvent étroites et laciniées. Très léger dimorphisme foliaire. Espèce diploïde.

Distribution générale :

Orophyte sud-est européen : France, Italie, Allemagne, Autriche, ex-Yougoslavie, Albanie, Bulgarie, Grèce, Crète (?).

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : du col de Tende au Marguareis

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (vers 2 000 m). Fissures de rochers calcaires, éboulis calcaires.

Phytosociologie : association à *Asplenium fissum* Kit. ex Willd. et *Dryopteris villarii* (Bellardi) Schinz & Thell. (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Très abondant dans sa zone d'occurrence et non immédiatement menacé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreuses espèces endémiques, rares ou en limite d'aire).

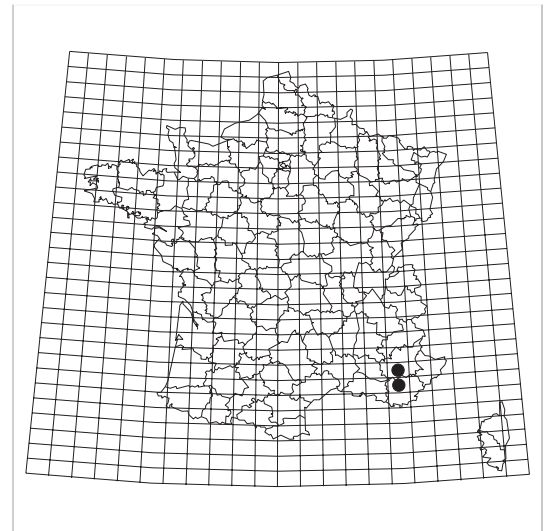
Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BARBERO, M., 1969
- CALLE, J. & OZENDA, P., 1950
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- CHRIST, H., 1900
- POIRION, L. & al., 1967
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- QUÉZEL, P., 1950 c

Asplenium jahandiezii (Litard.) Rouy

Synonymes principaux :

Nom français : Doradille de Jahandiez
 Doradille du Verdon



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

Description :

Hémicryptophyte cespiteux de 5 à 10 cm, à feuilles appliquées sur le rocher, entièrement vertes sauf tout à fait à la base du pétiole. Limbe coriace, glabre, une fois divisé, à pennes grossièrement dentées ou incisées, partiellement soudées au rachis. Espèce diploïde (2n = 72).

Distribution générale :

Endémique française des gorges du Verdon.

Distribution en France :

- **Var ; Alpes-de-Haute-Provence** : gorges du Verdon et leurs abords immédiats, de Castellane à Moustiers-Sainte-Marie.

Ecologie :

Etages méso- et supraméditerranéen. Anfractuosités de falaises calcaires, sous des surplombs rocheux, parois ombragées. (altitude : 600 - 800 m).

Phytosociologie : *Phyteumetum villarsii* (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Plusieurs localités le long des gorges et aux alentours immédiats. Assez fréquent.

Non menacé dans son ensemble, mais existence de menaces ponctuelles :

- Collection, ramassage pour les stations les plus accessibles.
- Destruction de la plante par la pratique de la varappe qui se développe de plus en plus.
- Aménagements routiers.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé pour une partie significative des gorges du Verdon.

Mesures de conservation proposées :

- Développement de la varappe dans les gorges du Verdon à surveiller et à encadrer.
- Prise en compte dans les aménagements (routiers en particulier).
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope, Réserve naturelle, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreuses endémiques)].

Références :

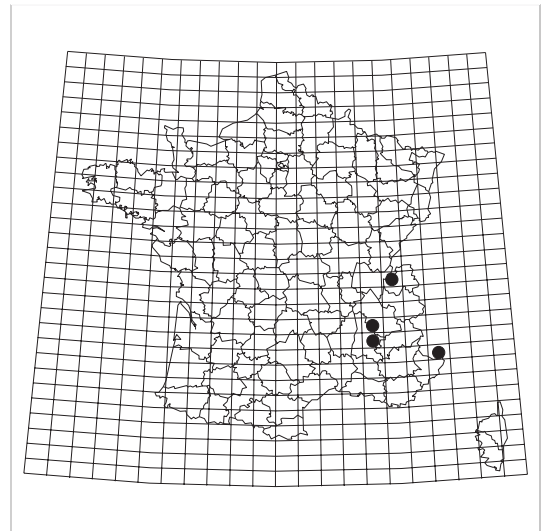
- | | |
|--|---------------------------------------|
| - ALPHAND, J., 1994 b | - LITARDIÈRE DE, R., 1911 |
| - BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979 | - MOLINIER, R., 1966 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - MOLINIER, R. & ARCHILOQUE, A., 1967 |
| - DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992 | - PRELLI, R., 1990 |
| - JAHANDIEZ, E., 1921 | - PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992 |
| - LAWALRÉE, A., 1967 | - QUÉZEL, P., 1950 a |
| - LE BRUN, P., 1918 | |

Fiche réalisée par M. BOUDRIE

Asplenium lepidum C. Presl

Synonymes principaux :

Nom français : Doradille élégante
 Doradille pulvérulente



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte cespiteux, voisin d'*Asplenium ruta-muraria* L. dont il se distingue par son limbe portant, ainsi que les axes, de nombreux poils glanduleux. Pinnules en éventail, incisées. Espèce allotétraploïde (2n = 144). La plante française, parfois distinguée sous le nom de *Asplenium lepidum* C. Presl subsp. *pulverulentum* Chr. & Chat., est identique au type d'Europe centrale.

Distribution générale :

Orophyte sud-est européen : Espagne, France, Italie, Sicile, ex-Yougoslavie, Autriche, Hongrie, Albanie, Grèce, Crète, Roumanie, Bulgarie.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : Thorens-les-Glières.
- **Isère ; Drôme** : Vercors (Royans), gorges des Gas.
- **Alpes-Maritimes** : région de Tende.

Ecologie :

Rochers calcaires, en falaise ou en surplomb, de 300 à 1 000 m d'altitude. Généralement en stations semi-ombragées, mais plutôt sèches. Phytosociologie : *Potentillon caulescentis*.

Etat de conservation :

Les stations (6 environ dont 3-4 dans le Vercors) se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

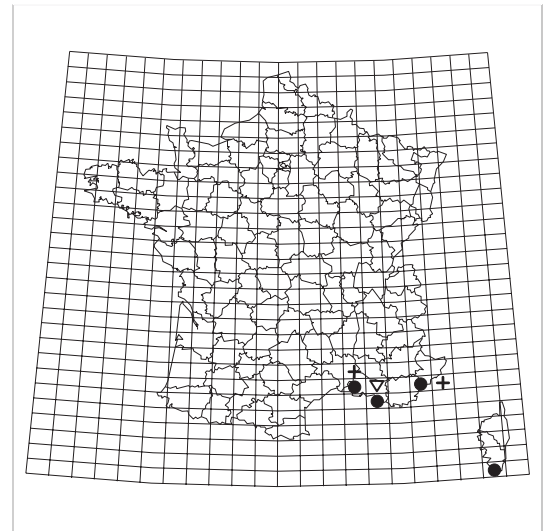
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope...).

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Asplenium sagittatum (DC.) Bange**Synonymes principaux :***Phyllitis sagittata* (DC.) Guinea & Heywood*Scolopendrium hemionitis* Swartz, non L.**Nom français :** Herbe à la mule
Scolopendre sagittée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Hémicryptophyte cespiteux très voisin d'*Asplenium scolopendrium* L. mais plus petit (20 cm), à limbe plus triangulaire, à deux oreillettes divergentes à la base du limbe pouvant, dans le cas de plantes bien développées, se chevaucher légèrement.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Espagne, Baléares, France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte, ex-Yougoslavie, Grèce, Turquie, Liban, Syrie, Israël, Jordanie, Afrique du Nord, Macaronésie.

Distribution en France :

- **Gard** : Nîmes (dans un puits). -**Bouches-du-Rhône** : massif de l'Etoile [Simiane (introduit)], massif de Marseilleveyre, îles Maire, Jarre et Riou, plaine de la Crau, au sud de Saint-Martin-de-Crau (dans un puits). -**Alpes-Maritimes** : la Foux-de-Mouans, Cap-d'Antibes, Cap-d'Ail. -**Corse** : Bonifacio (golfe de Santa Manza...), archipel des Lavezzi.

Les anciennes indications pour le Var n'ont pu être confirmées et cartographiées.

Ecologie :

Rochers calcaires ombragés, dans les vallons ombragés proches du littoral, anfractuosités de falaises littorales.

Phytosociologie : groupement à *Asplenium sagittatum* (DC.) Bange (*Asplenion glandulosi*).

Etat de conservation :

A disparu du Gard et de deux des trois stations des Alpes-Maritimes (Cap-d'Ail et la Foux-de-Mouans). Sa présence au Cap-d'Antibes n'a pas été confirmée depuis de très nombreuses années. Les stations qui se maintiennent sont toutes très vulnérables. Les populations sont réduites (souvent une à quelques touffes) et très menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (îles Maire, Jarre et Riou).
- Site classé des Calanques (massif de Marseilleveyre).
- Propriété du Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes-du-Sud (station de la Crau).
- Réserve naturelle des îles Lavezzi.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope (surtout pour le ruisseau de Canali en Corse-du-Sud) ou Réserve naturelle (massif de Marseilleveyre et archipel de Riou, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore)].
- Gestion appropriée des sites les plus sensibles (maîtrise de la varappe...).

Références :

- AUBIN, P. & BOUDRIE, M., 1992
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986
- BRIQUET, J., 1910
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JAUZEIN, P., 1989
- JEANMONOD, D., 1991
- KNOERR, A., 1960

- MOLINIER, R., 1981
- NICOLI, R.-M., 1962
- POIRION, L. & al., 1967
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- RODIÉ, J., 1963
- SALANON, R. & al., 1994
- VIVANT, J., 1966
- VIVANT, J., 1968

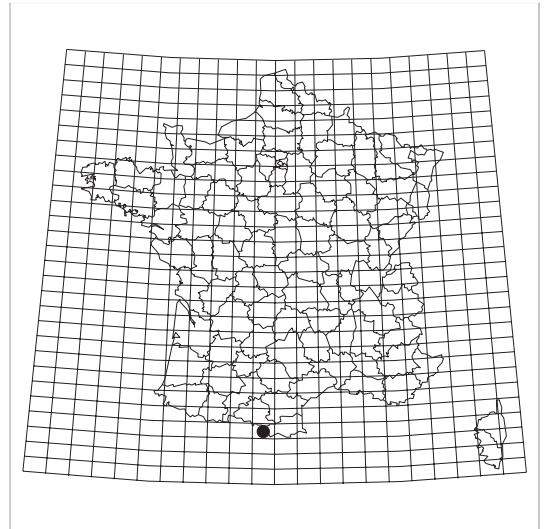
Asplenium seelosii Leybold subsp. glabrum (Litard. & Maire) Rothm.

Synonymes principaux :

Asplenium celtibericum Rivas-Martínez

Nom français : Doradille de Seelos, glabre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux. Feuille de 2 à 10 cm. Pétiole long, vert sauf à la base ; limbe très réduit, ne dépassant guère un cm, à trois lobes plus ou moins confluent à leur base.

Plantes françaises unilobées. Les plantes du sud de l'Europe (France, Espagne, Maroc) se distinguent du type (subsp. *seelosii*) d'Europe centrale par l'absence de poils glanduleux sur le limbe.

Distribution générale :

Espagne (partie orientale), France (Pyrénées-Orientales), Maroc.

Distribution en France :

- Pyrénées-Orientales : Capcir.

Ecologie :

Anfractuosités de rochers dolomitiques en falaise (altitude 1 800 m).

Etat de conservation :

Une seule station très réduite (10 individus) qui est donc très vulnérable.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.

Références :

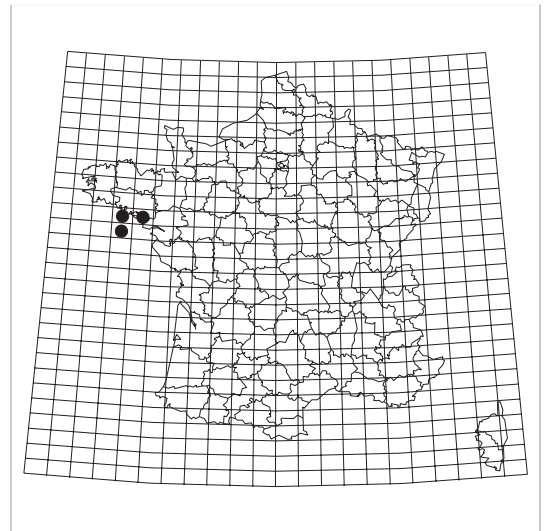
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BAUDIÈRE, A., 1966
- BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M., 1968
- BECHERER, A., 1962
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Aster linosyris (L.) Bernh. subsp. **armoricanus** (Rouy) Kerguélen

Synonymes principaux :

Nom français : Aster à feuilles d'osyris, d'Armorique
Aster linosyris, d'Armorique

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Bretagne)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte. Plante plus petite que le type ; le port est prostré et persiste en culture. Les feuilles sont plus courtes et toujours rabattues sur la tige. Après des études menées par Godeau, il est élevé au rang de sous-espèce par Kerguélen.

Distribution générale :

Microendémique française de la Bretagne.

Distribution en France :

- **Morbihan** : Saint-Gildas-de-Rhuys (pointe du Grand-Mont), port Navalo (pointe du Petit-Mont), Belle-Ile-en-Mer (port Borderie, port de Deuborh, port de Donnant).

Ecologie :

Il s'agit d'une espèce de pelouse maritime climacique aride, établie sur ranker atlantique épais (10-20 cm), à la limite supérieure de l'étage aérohalin.

Etat de conservation :

A Belle-Ile-en-Mer, une station n'a pas été revue récemment (port Borderie). Deux stations existent à Port de Donnant, l'une située sur le coteau central qui se prolonge sur la plage et qui se maintient bien (plus de 500 individus), l'autre sur le rebord de la falaise, au-dessus du parking a fortement régressé à cause de la pression touristique. Quant à la troisième station (port Deuborh), elle se maintient bien (500 individus). Sur le littoral, les deux stations existantes sont menacées par les aménagements touristiques. C'est la station de la pointe du Petit-Mont à port Navalo (100 individus) qui est particulièrement fragilisée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Pour les stations insulaires de Belle-Ile-en-Mer, il pourrait être créée une Réserve naturelle sur une des trois stations connues (vallon de port de Deuborh, incluant des portions de falaises maritimes sur les deux côtés du site qui offre par ailleurs une richesse botanique remarquable). Il serait aussi souhaitable de prendre une mesure de conservation pour la station de Donnant qui offre un faciès très différent de port de Deuborh. Le taxon y cohabite avec *Crataegus monogyna* Jacq. var *maritima* Corillion.
- Quant aux stations continentales, il serait souhaitable qu'une portion de la falaise maritime de Saint-Gildas-de-Rhuys soit mise en réserve là encore, parce que la richesse botanique de certaines portions est remarquable. Si la mise en réserve reste infaisable à Saint-Gildas-de-Rhuys, il conviendrait alors d'aménager la circulation pour inciter les utilisateurs à rester sur le chemin côtier qui vient d'être élargi.

Valeur potentielle :

Cette plante a incontestablement une valeur ornementale, bien qu'elle ne soit pas ou très peu utilisée, faute d'être connue dans les milieux horticoles surtout en ce qui concerne le type. Quant à la sous-espèce armoricaine, elle pourrait connaître un avenir intéressant dans le domaine des plantes de rocaille en raison de son esthétique et de sa petite taille, due à son port prostré. C'est aussi une très bonne espèce mellifère.

Références :

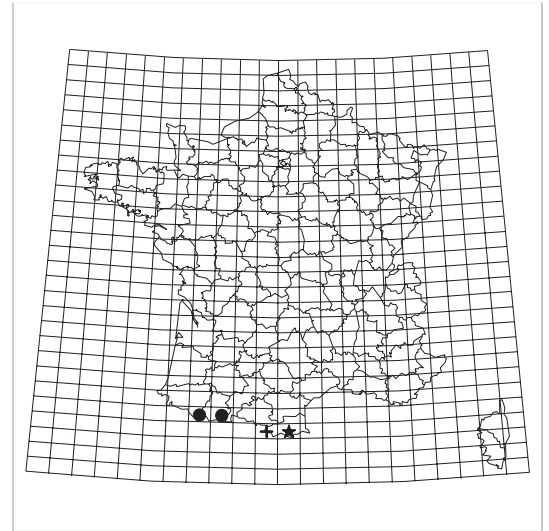
- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BIRET, F., 1993
- LLOYD, J., 1868
- LLOYD, J., 1886
- RIVIÈRE, G., GUILLEVIC, Y. & HOARHER, J., 1992

Aster pyrenaicus DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Aster des Pyrénées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE E</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE E	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
POUR LE MONDE E	PROPOSEE POUR LA FRANCE E		
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1		



Description :

Hémicryptophyte hispide de 50 à 80 cm, à tiges dressées, à feuilles amplexicaules velues, lancéolées, dentées vers le haut. Larges capitules jaunes disposés en corymbe et à ligules lilas. Bractées de l'involucre étroites et hérissées de poils. 2n = 18.

Distribution générale :

Espèce réputée endémique du versant français des Pyrénées centrales ; découverte récemment dans les Picos de Europa (Espagne).

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : vallée d'Aspe (Lescun), vallée d'Ossau (massif de la Latte de Bazen).
- **Hautes-Pyrénées** : Cauterets (forêt du Péguère), vallée du Louron (pic de Litas, vallon de Tramaditz, Arrouyettes).
- **Haute-Garonne** : Médassoles, Pujo, val d'Esquierry, Oo, entre Galié et Barbazan.
- **Pyrénées-Orientales** : Angoustrine, Eyne, Pelade, Cambre d'Aze.

Ecologie :

De l'étage collinéen à la base de l'étage subalpin. Groupement luxuriant intermédiaire entre la prairie grasse et la mégaphorbiaie, en exposition chaude, vers 1 800 m (sur calcaire).

Etat de conservation :

La situation du taxon est très critique ; sa forte régression est due presque essentiellement aux prélèvements des amateurs de plantes rares. Est présumé disparu des Pyrénées-Orientales. Dans la Haute-Garonne, son statut doit être précisé. Dans les Hautes-Pyrénées, en revanche, se maintient toujours dans la vallée du Louron et à Cauterets. Toutefois, l'indigénat actuel de cette dernière station reste très discuté. Dans les Pyrénées-Atlantiques, n'a pas été confirmé en vallée d'Ossau, mais vient en revanche d'être découvert en vallée d'Aspe.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone Centrale du Parc national des Pyrénées (station de Cauterets).

Mesures de conservation proposées :

- Recherche de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope avec gestion appropriée).
- Recherche de variabilité génétique dans le matériel cultivé, spécialement celui d'origine connue de stations éteintes.

Références :

- APARICIO, J.-M. & al., 1993
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- GAUSSEN, H., 1949
- MONTSERRAT, P., 1984
- SAULE, M., 1991
- VILLAR, L. & LAZARE, J.-J., 1991
- VIVANT, J., 1967

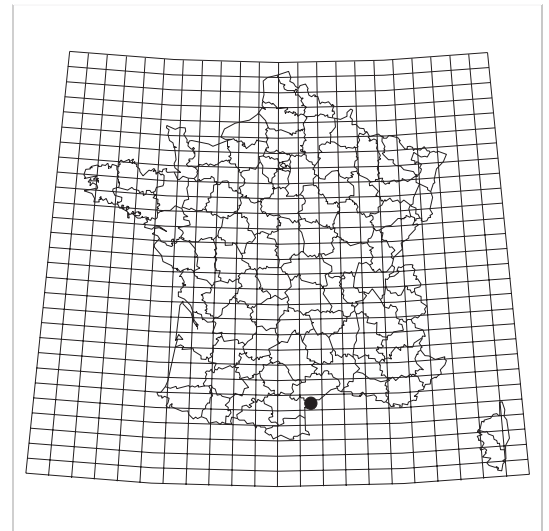
Fiche réalisée par J.-J. LAZARE.

Astragalus alopecuroides L.

Synonymes principaux :
Astragalus narbonensis Gouan

Nom français : Astragale de Narbonne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 2-7 dm, d'un vert blanchâtre, mollement velu. Tiges ascendantes ou dressées, simples, assez grêles. Feuilles grandes, à 12-24 paires de folioles, oblongues ou oblongues-linéaires. Stipules membraneuses, linéaires-lancéolées, acuminées. Fleurs grandes (24-26 mm de long), nombreuses, en capitules globuleux, denses, pédonculés ; calice velu, oblong-tubuleux, à dents linéaires-subulées, plus longues que le tube ; corolle d'un jaune pâle. Gousses coriaces, globuleuses-trigones, sillonnées sur le dos.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Espagne, France, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Aude** : Narbonne (Lévrettes), Moussan (Fresquet), environs de Bages, Grange-Basse, puech Moungiou.
- **Hérault** : Nissan-lez-Ensérune, Poilhès, Montady, Capestang, Maureilhan.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-200 m). Taxon xérophile et thermophile des pelouses argilo-calcaires ou psammophiles.
Phytosociologie : *Rosmarino-Ericion*.

Etat de conservation :

Le taxon n'a été confirmé récemment qu'à Poilhès, Nissan-lez-Ensérune, Capestang, Maureilhan et Narbonne. Les populations sont parfois importantes (jusqu'à 1 000 individus à Nissan), mais partout l'espèce est activement menacée par la concurrence végétale (pinèdes en particulier), le vandalisme (plante très attractive) et les aménagements.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope) avec gestion appropriée (maintien de l'ouverture des milieux, mise en défens).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

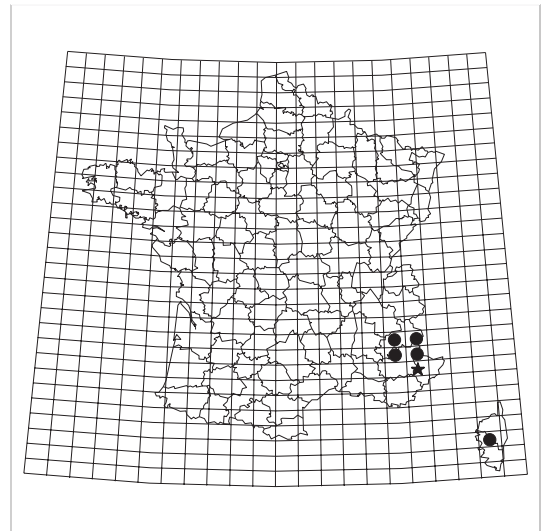
- GAUTIER, G., 1912-1913
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888

Astragalus alopecurus Pallas

Synonymes principaux :

Astragalus centralpinus Br.-Bl.

Nom français : Astragale queue de renard



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE : NT PROPOSEE POUR LA FRANCE : V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte à scape de 5-10 dm, d'un vert blanchâtre, mollement velu. Tiges dressées, généralement simples, épaisses, fistuleuses. Feuilles grandes, à 20-50 paires de folioles, lancéolées, obtuses. Fleurs grandes, très nombreuses, en grappes ovoïdes, subsessiles, denses ; calice velu, à tube membraneux, ovoïde, à dents plus courtes que le tube ; corolle jaune. Gousses membraneuses, dressées, velues, ovoïdes, comprimées latéralement. Graines grandes, réniformes.

Distribution générale :

Orophyte alpico-altaï-caucasien : France, Italie, Bulgarie, Turquie, ex-URSS...

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Queyras (entre Château-Ville-Vieille et Aiguilles, vallée de l'Aigue Agnelle, Abriès, Ristolas), Vars, Embrunais (lac de Siguret, Saint-André-d'Embrun, Boscodon, Saint-Apollinaire), Gapençais (la Batie-Neuve, Chorges, Jarjays, Bréziers).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Ubaye (Bouzoulières, environs de Saint-Pons de Barcelonnette), vallée du Bachelard, Larche (?), la Colle Saint-Michel (?).
- **Corse** : Punta Alta (Erbajolo).

Ecologie :

Étages supraméditerranéen et montagnard (de 1 000 m environ en Corse, à 1 900 m dans les Alpes...). Espèce héliophile des pelouses steppiques d'adret.

Phytosociologie : *Astragalo-Juniperetum sabinae*.

Etat de conservation :

Il s'agit d'une espèce très attractive (l'une des plus belles de la flore de France). Certaines stations n'ont pas été confirmées récemment (Jarjays, Boscodon). Semble toutefois en extension dans les Hautes-Alpes par suite de la déprise agricole. La station de Château-Ville-Vieille possède une population importante (sans doute plusieurs milliers d'individus). Ailleurs, les populations sont plus réduites (quelques dizaines d'individus). Elles sont menacées par le vandalisme (cueillette...) ainsi que par les aménagements. Quant à la station corse, très réduite (une vingtaine d'individus), elle est menacée par les animaux (espèce broutée).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La station de Château-Ville-Vieille fait l'objet d'une surveillance (assurée par le Parc naturel régional du Queyras) et est valorisée par un aménagement didactique.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations avec surveillance des plus accessibles.
- Etudes biologiques comparatives entre les populations alpines et la population corse.
- Pour la station corse :
 - * Maîtrise foncière à assurer (acquisition par le Conservatoire régional des sites corses) ou sensibilisation des gestionnaires (avec mise en place d'une convention de gestion).
 - * gestion appropriée de la station (maintien d'une charge pastorale raisonnable pour éviter une trop grande fermeture du milieu).
- Prise en considération dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope) pour les stations les plus belles et les plus menacées.

Références :

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - GACOGNE, A., 1877 | - MEYRAN, O., 1880-1881 |
| - CHAS, E., 1994 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - MEYRAN, O., 1898 |
| - DESCHÂTRES, R., 1989 b | - LARDIÈRE, E. J., 1894 | - OFFNER, J., 1939 |
| - DURAFOUR, A., 1940 | - LAURENT, L., 1935 | - OFFNER, J. & LE BRUN, P., 1956 |
| - FLAHAULT, C., 1897 | - LAVAGNE, A., 1965 | |

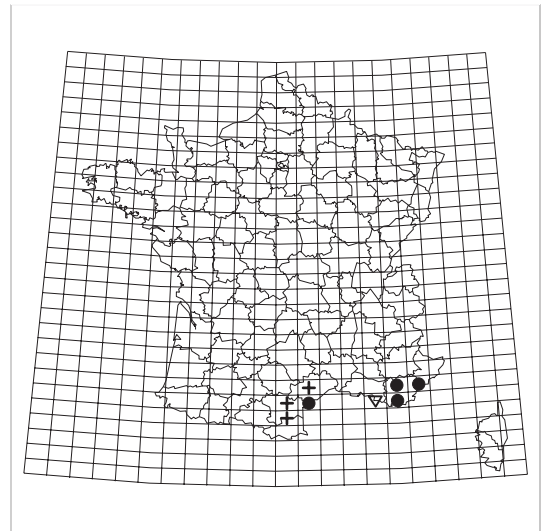
Fiche réalisée par A. LAVAGNE et le Conservatoire botanique national de Porquerolles

Astragalus echinatus Murray

Synonymes principaux :
Astragalus pentaglottis L.

Nom français : Astragale hérissé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape velu-blanchâtre, couché ou ascendant, de 10-40 cm. Feuilles à 7-10 paires de folioles elliptiques ou oblongues. Fleurs purpurines, petites, en têtes ovoïdes, serrées sur des pédoncules égalant ou dépassant la feuille ; calice en cloche ; gousses ovales-elliptiques, saillantes, dressées, rapprochées et imbriquées, couvertes d'écaillés.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, France, Italie, Sicile, Grèce, Crète, Turquie, Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Cases de Pène, Estagel, vallée de l'Agly.
- **Aude** : Lézignan, Narbonne, Cascastel.
- **Hérault** : Lespignan, Nissan, Capestang, Montady, Cazouls-les-Béziers, entre Magalas et Fouzillon, Poilhès.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (adventice).
- **Var** : Hyères, Toulon, le Luc, la Farlède, Carqueiranne, Solliès-Pont, Draguignan, Bandol, la Valette, le Muy, le Cannet-des-Maures, Ampus, Montmeyan, la Motte, Gonfaron.

Ecologie :

Étage mésoméditerranéen. Coteaux arides, lieux sablonneux et rocaillieux, calcaires ou calcaro-marneux.

Phytosociologie : *Onobrychido-Barbuletum (Thero-Brachypodion)*, *Aphyllanthion*.

Etat de conservation :

Le taxon a perdu la plus grande partie de ses populations depuis le XIX^e siècle. C'est ainsi qu'il n'est connu actuellement que de quelques stations : Carqueiranne, la Valette, le Muy, le Cannet-des-Maures, Ampus, Montmeyan, la Motte dans le Var et Nissan, Capestang, Poilhès dans l'Hérault. Elles sont très vulnérables et potentiellement menacées par la disparition des pelouses calcaires et l'anthropisation de l'espace.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).
- Gestion appropriée : maîtrise de la concurrence végétale...

Références :

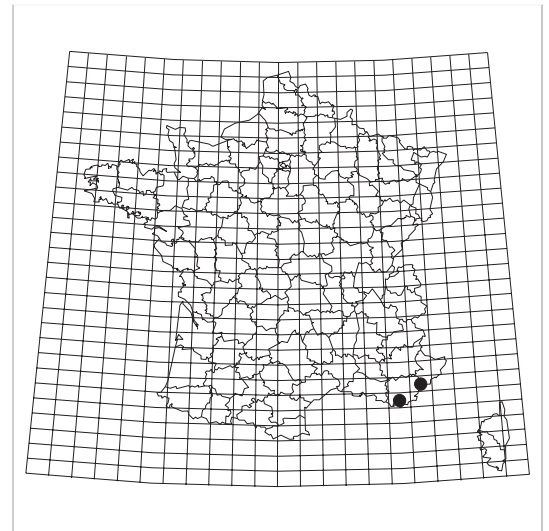
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- DELVOSALLE, L. (à paraître)
- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913
- LAVAGNE, A., 1995
- LOISEL, R., 1976
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981

Astragalus epiglottis L.

Synonymes principaux :

Nom français : Astragale épiglote

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 5-25 cm, velu-blanchâtre. Tiges simples, couchées ou ascendantes au sommet, la centrale seule dressée. Feuilles à 4-7 paires de folioles, lancéolées-oblongues. Stipules libres, lancéolées, acuminées, couvertes de poils noirs. Fleurs très petites, rapprochées en capitules axillaires très brièvement pédonculés, longuement dépassés par la feuille. Pétales blanchâtres ou d'un jaune pâle bleuâtre. Gousses à 4 graines, réfléchies, triangulaires-cordiformes, stipitées, velues-hérissées.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, Baléares (?), France, Italie, Sardaigne, Sicile, Grèce, Crète, Chypre, Asie Mineure, nord de l'Afrique.

Distribution en France :

- **Var** : la Valette (mont Coudon), Bagnols-en-Forêt.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (250 m). Taxon calcicole, xérophile, thermophile et héliophile des pelouses et friches. Phytosociologie : *Onobrychido-Barbuletum (Thero-Brachypodium)*.

Etat de conservation :

La station du mont Coudon possède deux populations, l'une très réduite (une vingtaine d'individus environ), l'autre plus importante (quelques centaines d'individus). Elles sont menacées activement par l'anthropisation de l'espace (urbanisation, grands travaux...) mais également par la concurrence végétale (abandon des cultures), le piétinement, le vandalisme... La station de Bagnols-en-Forêt, découverte en 1988, n'a pas été revue depuis.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations afin d'en étudier la dynamique.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Acquisition par un organisme agréé (Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud...).
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope ou Réserve naturelle pour le mont Coudon, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore).
- Introduction sur un site d'accueil (périmètre déjà acquis par le département du Var par exemple), avec gestion appropriée (maintien de l'ouverture des biotopes).

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- AUBIN, P. & DUTARTRE, G., 1991
- LOISEL, R., 1976
- LOISEL, R. & BARBERO, M., 1966
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles, F. MÉDAIL et Y. ORSINI

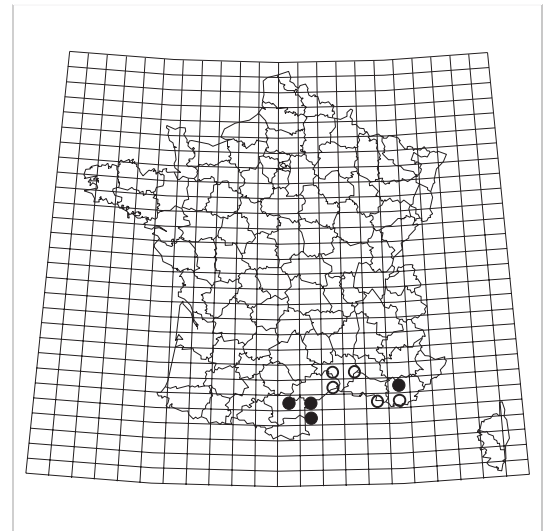
Astragalus glaux L.

Synonymes principaux :

Astragalus granatensis Lange, non Lam.

Nom français : Astragale glaux

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte vivace de 5-30 cm, velu, blanchâtre. Fleurs rosées ou lilacées, assez petites, nombreuses, en tête subglobuleuse serrée ; calice poilu, en cloche. Gousse ovoïde-trigone velue.

Distribution générale :

Ouest-méditerranéenne : Portugal, Espagne, France, Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Salses.
- **Aude** : Bizanet, Narbonne, Lézignan, Sainte-Valière, Sigean (île de l' Aute).
- **Hérault** : Saint-Jean-de-Védas, Nissan-lez-Ensérune, Lunel, Villetelle, Sérignan, Capestang.
- **Gard** : entre Aubais et le Vidourle.
- **Vaucluse** : près d' Avignon.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille.
- **Var** : la Valette (mont Coudon), la Verdière.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Espèce xérophile des pelouses et lieux incultes.
Phytosociologie : *Thero-Brachypodietalia*.

Etat de conservation :

Trois stations seulement ont été revues très récemment (Sainte-Valières, Salses et la Verdière). Elles sont vulnérables car les populations sont faibles. C'est un taxon qui peut facilement passer inaperçu.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Mesures légales de préservation [proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope avec gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale)].

Valeur potentielle :

Cultivée comme plante ornementale.

Références :

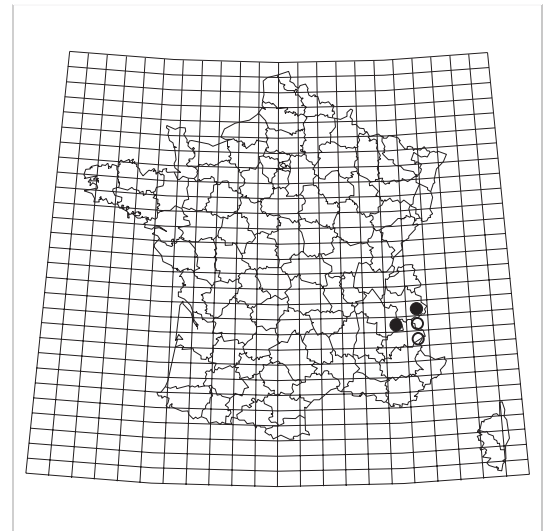
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- AUBIN, P. & DUTARTRE, G., 1991
- DELVOSALLE, L., (à paraître)
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981

Astragalus leontinus Wulfen

Synonymes principaux :

Nom français : Astragale de Lenzbourg

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE NT</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1</p>	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		



Description :

Hémicryptophyte comportant des tiges rampantes d'où partent des rameaux dressés portant les inflorescences. Fleurs bleu pâle, parfois violacées, en grappes serrées, ovales, dressées. Est parfois confondu avec des espèces voisines, mais cet astragale a la particularité rare d'avoir des poils midifixes.

Distribution générale :

Endémique alpine : espèce rare sur toute son aire et à distribution fragmentée : France, Suisse (Alpes Pennines, Engadine, Grisons), Italie [val d'Aoste, Fiemme, Bellune, Bormièse, région de Bolzano, Vénétie (Vicence)]. Signalée en ex-Yougoslavie (à confirmer).

Distribution en France :

- **Savoie** : Tarentaise (vallon de la Sassièrre à Tignes, Peisey-Nancroix), Maurienne (Termignon : à la Chavière avant Plan du Lac, vallon de la Rocheure, col de la Rocheure, Valonnet de la Rocheure ; quelques touffes éparées, isolées à l'adret de la vallée de l'Arc, entre Bonneval et Termignon ; mont Cenis).
- **Hautes-Alpes** : pic des Trois Evêchés, Briançon, mont Viso, Valgaudemar.

Ecologie :

Espèce xérophile, sur pentes souvent arides bien exposées et ensoleillées, de 1 600 à 2 500 m. En Savoie, avec d'autres héliophiles-thermophiles, sur sols basiques calcaires ou sur schistes lustrés.

Phytosociologie : **Ononido-Pinion**.

Etat de conservation :

Certaines stations de la Savoie (mont Cenis, col de la Rocheure) et des Hautes-Alpes (Briançon, mont Viso) n'ont pas été confirmées. La station de Tignes, assez belle, est en lente expansion depuis la mise en défens du vallon de la Sassièrre vis-à-vis du pâturage ovin. Les autres stations sont fragiles car elles peuvent être fauchées ou broutées par le bétail (c'est le cas de la station de Chavière qui a presque disparu).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la Grande Sassièrre (station de Tignes qui bénéficie d'un suivi).
- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (station de Termignon).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi pour toutes les stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...) pour les stations non encore protégées.

Références :

- AMANDIER, L. & GASQUEZ, J., 1978
- CHAS, E., 1994
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- RICHARD, J.-L., 1984
- THIEBAUT, J., 1922
- TROTTEREAU, A., 1976
- TROTTEREAU, A. (à paraître)

Fiche réalisée par A. TROTTEREAU

Astragalus sempervirens Lam. subsp. catalaunicus (Br.-Bl.) Laínz

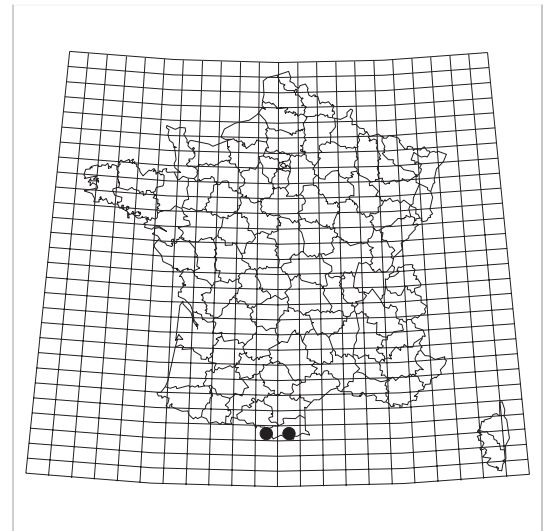
Synonymes principaux :

Astragalus nevadensis Boiss. subsp. *catalaunicus* Br.-Bl.

Astragalus sempervirens Lam. subsp. *nevadensis* (Boiss.) P. Monts

Nom français : Astragale de la Catalogne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte suffrutescent à port étalé. Feuilles composées de 5-7 paires de folioles obtuses, densément velues-soyeuses sur les deux faces, la foliole terminale étant remplacée par une forte épine. Fleurs pourpres, en grappes subsessiles et lâches, dépassées par les feuilles. Bractées linéaires à une seule nervure formant une forte longue épine.

Kerguélen met en synonymie ce taxon avec *Astragalus sempervirens* Lam. subsp. *nevadensis* (Boiss.) P. Monts. En revanche, pour Med-Checklist, les deux taxa sont individualisés au rang de sous-espèce.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : Espagne, Andorre, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Haute vallée de Galbe, Cambre d'Aze, Puigmal.

Ecologie :

Etage alpin . Rochers et éboulis calcaires, pelouses rocailleuses.

Phytosociologie : *Festucetum scopariae*.

Etat de conservation :

Taxon rare mais qui n'est en général pas immédiatement menacé, sauf en Haute vallée de Galbe (projets d'aménagements).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la vallée d'Eyne.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations afin d'affiner la chorologie de l'espèce.
- Etude complémentaire pour préciser le rang taxonomique de l'espèce.
- Prise en compte dans les projets d'aménagements sportifs et touristiques (Haute vallée de Galbe en particulier).

Références :

- BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M., 1964
- BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M., 1969
- GAUTIER, G., 1898

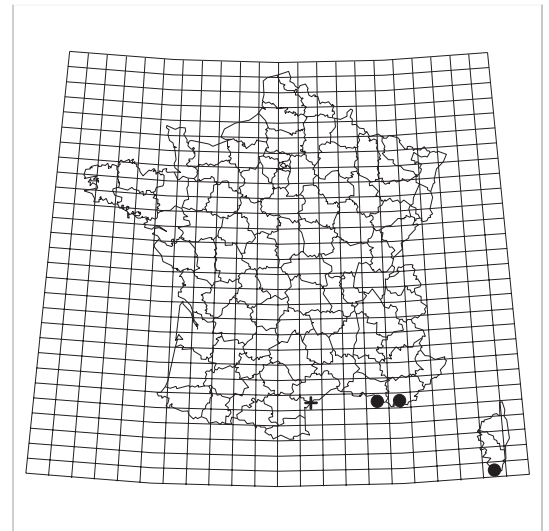
Astragalus tragacantha L.

Synonymes principaux :

Astragalus massiliensis (Miller) Lam.

Nom français : Astragale de Marseille

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte de 2-5 dm, velu-blanchâtre, formant un buisson très épineux et dense. Tiges étalées, très rameuses, très feuillées. Feuilles à 6-12 paires de folioles, oblongues, obtuses, très caduques, à pétioles raides, spinescents. Stipules petites, à lobes largement lancéolés. Fleurs grandes, étalées-dressées, en grappes axillaires globuleuses ; bractées scarieuses, lancéolées ; calice tubuleux, velu, à dents lancéolées, obtuses, 3-4 fois plus courtes que le tube. Gousses oblongues-subtrigones, acuminées.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, France, Corse, Sardaigne, Tunisie. Présence infirmée en Italie et Sicile.

Distribution en France :

- **Aude** : la Nouvelle
 - **Bouches-du-Rhône** : îles de Pomègues, Ratonneau, Riou, Maire, Jarre ; massif de Marseilleveyre...
 - **Var** : Saint-Cyr-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, la Seyne.
 - **Corse** : Bonifacio.
- Taxon cité par erreur dans les Pyrénées-Orientales.

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo- et mésoméditerranéen (0-200 m). Taxon calcicole des côtes rocheuses et rocailleuses.

Phytosociologie : *Crithmo-Limonietea*, *Astragalo-Plantaginietum subulatae* (en Provence), *Helichryso microphylli-Astragaletum massiliensis*.

Etat de conservation :

La station de l'Aude est présumée disparue. La station de Fabrègas (la Seyne) est très menacée par l'urbanisation (lotissements). Les autres stations se maintiennent bien (celle de Bonifacio, étendue, est particulièrement importante). Elles sont localisées et parfois menacées par l'anthropisation de l'espace (urbanisation...). De plus, les stations de Marseille (mais d'autres sans doute également) sont endommagées par la pollution liée aux embruns.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés du massif de Marseilleveyre et du cap Sicié (la Seyne).
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (archipel de Riou, Saint-Cyr-sur-Mer, Bonifacio).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations pour évaluer les dégâts occasionnés par les embruns.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier (terrain communal à Saint-Cyr-sur-Mer par exemple) pouvant déboucher sur une acquisition par un organisme agréé.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 |
| - BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M., 1964 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - BRIQUET, J., 1913 | - LUTZ, L., 1901 a |
| - COULOMB, C., 1995 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - MOLINIER, R., 1981 |
| - GAMISANS, J., 1991 a | |

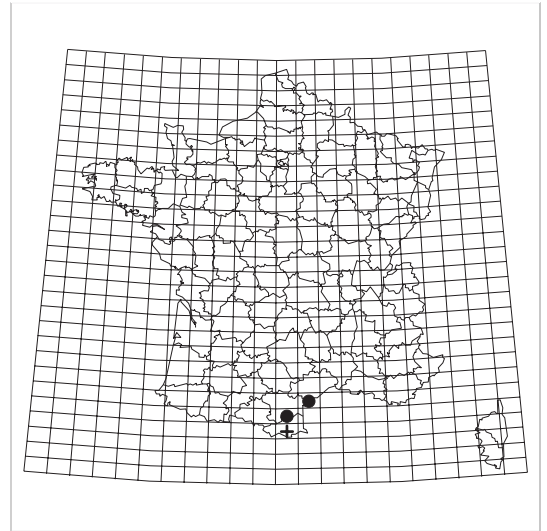
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles

Atractylis humilis L.

Synonymes principaux :

Nom français : Atractyle humble

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte de 5-35 cm, dressé, à souche émettant des rejets stériles. Tige simple et monocéphale, très feuillée. Feuilles dures, coriaces, sessiles, étroites, linéaires, à dents raides et épineuses. Bractées extérieures de l'involucre semblables aux feuilles. Capitule large de 1,5, à 2,5 cm.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Espagne, Baléares, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Thuir, Castelnou, Corbère, Bellegarde, Opoul-Périllos.
- **Aude** : la Clape.
- **Hérault** : Nissan, Béziers, Lespignan, Colombiers, Félines-Minervois, Vendres.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Taxon xérophile et thermophile des lieux arides et des rocailles.

Etat de conservation :

Certaines stations des Pyrénées-Orientales (Thuir, Castelnou, Corbère, Bellegarde) et de l'Hérault (Béziers, Colombiers, Félines-Minervois) n'ont pas été confirmées récemment. Les autres stations se maintiennent bien, particulièrement à la Clape où les populations sont fourmies, mais menacées potentiellement par la concurrence végétale (pinède à pin d'Alep).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé ou propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, pour les stations de la Clape.

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise de la concurrence végétale avec gestion appropriée.

Références :

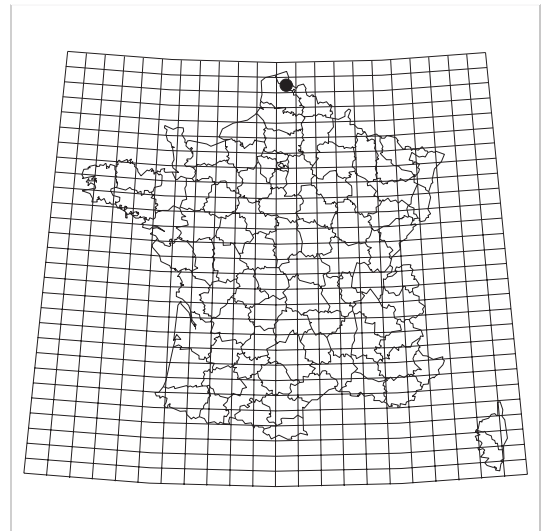
- BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M., 1964
- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913
- GUÉRY, R., 1991
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- PETIT, D.-P., 1987

Atriplex longipes Drejer

Synonymes principaux :

Nom français : Arroche stipitée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte distinct des autres membres du groupe d'*Atriplex prostrata* DC., surtout par les bractéoles dimorphes, les petites sessiles ou presque, les plus grandes, généralement aux noeuds inférieurs et médians, plus ou moins longuement pédicellées. Feuilles plus ou moins succulentes, les inférieures triangulaires-allongées, à base cunéée. L'espèce s'hybride aisément avec *Atriplex prostrata* DC. donnant des morphologies intermédiaires (*Atriplex* x. *gustafssoniana* var. *gustafssoniana*), certaines formes montrant un port prostré très caractéristique ; dans ces populations hybrides, les valves fructifères sont dimorphes comme chez *Atriplex longipes* Drejer, mais de façon moins marquée, le pédicelle restant toujours court.

Distribution générale :

Sud de la Scandinavie ; stations éparses jusqu'en Cornouaille vers l'ouest, et jusqu'aux îles russes de la Baltique orientale vers l'est.

Distribution en France :

- Nord : localité unique aux environs de Bourbourg (en compagnie de l'hybride *Atriplex* x. *gustafssoniana*).

Ecologie :

Phragmitaies subsaumâtres exondées (*Scirpion maritimi-compacti*). Les populations hybrides à port prostré (*Atriplex* x. *gustafssoniana*) sont particulières aux vases tourbeuses saumâtres exondées d'anciennes fosses de tourbage. Aux côtés d'autres thérophytes halophiles pionnières, elles participent à une forme nitrophile du *Junco ambigui* - *Chenopodietum chenopodioidis*, groupement pionnier des substrats sablo-limoneux salés et légèrement enrichis en azote.

Etat de conservation :

Maintien précaire en raison du drainage périphérique et du type d'habitat (fossés de la plaine maritime flamande) régénéré par curage. Ce taxon, signalé récemment en France (1985), a pu cependant passer inaperçu, même si aucune nouvelle station n'a été découverte depuis. Les populations hybrides à port prostré sont gravement menacées par une nitrophilie excessive (surpopulation de canards).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager un Arrêté de conservation de biotope).
- Convention de gestion avec le Syndicat des Wateringues, gestionnaire du réseau aquatique de la plaine maritime flamande.
- Convention d'usage des fosses tourbeuses avec le propriétaire exploitant ou acquisition par un organisme conservatoire.

Références :

- BOULLET, V., 1990

Bassia laniflora (S.G. Gmel.) A.J. Scott.

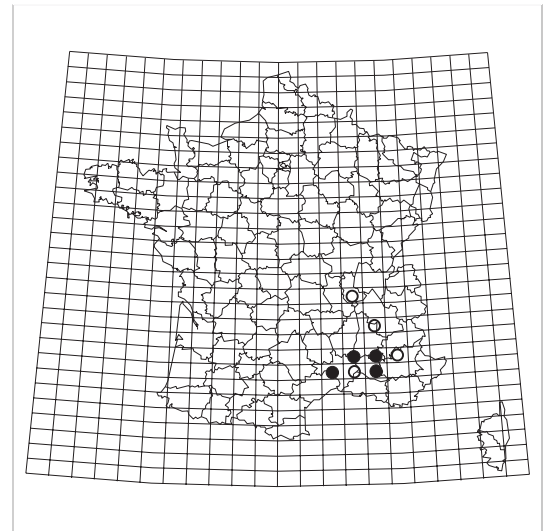
Synonymes principaux :

Kochia arenaria (Gaertn. & al.) Roth

Kochia laniflora (S.G. Gmelin) Borbás

Nom français : Bassia à fleurs laineuses
Kochia à fleurs laineuses

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape à racine blanchâtre, grêle, flexueuse. Tige de 2-5 dm, blanchâtre, raide, cylindrique, obscurément poilue, rameuse, souvent dès la base, à rameaux supérieurs étalés-dressés, les inférieurs nombreux très étalés, ascendants. Feuilles molles, filiformes, presque pointues, un peu charnues, couvertes de poils appliqués. Fleurs blanchâtres, en glomérules sessiles, axillaires, laineux, lâchement disposés en épis grêles, très allongés et terminant la tige et les rameaux ; calice campanulé à la floraison, à lobes très hérissés, ovales, appliqués sur le fruit, portant chacun, au-dessous du sommet, une aile membraneuse oblongue-obtuse, veinée de rouge, étalée et formant étoile avec les autres. Graines subombiliquées, grisâtres.

Distribution générale :

Centroasiatique, sud-européenne : Europe méridionale et centrale, de la France à l'ex-URSS ; Asie occidentale et centrale (Caucase, Iran, Sibérie).

Distribution en France :

- **Isère** : Chasse.
- **Drôme** : Suze-la-Rousse, Romans.
- **Vaucluse** : Roussillon, Bonnieux, Goult, Bédoin, Carpentras, Avignon.
- **Gard** : Anduze, les Angles, Tresques.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Aubignosc.

NB : L'ancienne station de l'Aude n'a pu être localisée et cartographiée.

Ecologie :

Pelouses psammophiles, steppiques, à faible concurrence végétale. Se rencontre en compagnie d'espèces littorales (*Silene portensis* L., *Loeflingia hispanica* L.) ou sarmatiques (*Silene otites* (L.) Wibel).
Phytosociologie : *Festuco-Sedetalia*.

Etat de conservation :

Taxon rare dont plusieurs stations n'ont pas été revues récemment. C'est le cas de celles de l'Aude, de l'Isère, des Alpes-de-Haute-Provence, de certaines de la Drôme (Romans), du Vaucluse (Carpentras et Avignon) et du Gard (les Angles, Tresques). Les stations confirmées possèdent souvent des populations réduites et situées sur des biotopes vulnérables où les menaces potentielles peuvent très vite devenir actives (c'est ainsi que la station de Bonnieux a été partiellement détruite en janvier 1994 par la crue du Calavon).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Contact en cours avec le propriétaire de la station de Goult afin d'en assurer la gestion.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain en vue de retrouver les anciennes stations.
- Suivi des populations afin de mieux en connaître la dynamique.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale...).

Références :

- | | |
|---------------------|---------------------------------|
| - DELEUIL, G., 1986 | - LENOBLE, F., 1936 |
| - GIRERD, B., 1978 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - GIRERD, B., 1991 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - GIRERD, B., 1992 | - PUECH, S., 1968 |

Bellevalia romana (L.) Reichenb.

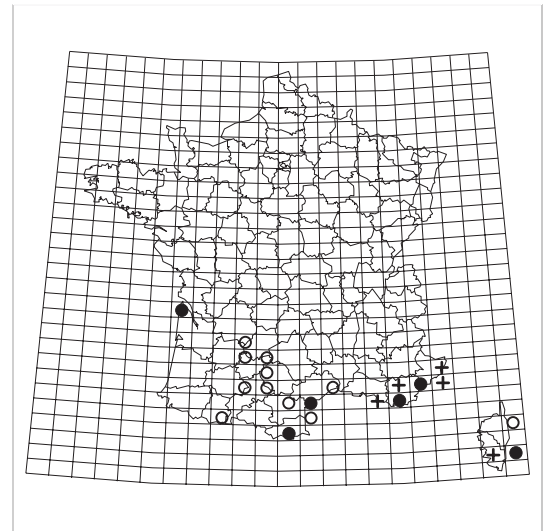
Synonymes principaux :

Bellevalia appendiculata Lapeyr.

Hyacinthus romanus L.

Nom français : Bellevalia de Rome
Jacinthe romaine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 20-40 cm, glabre. Feuilles 4-5, linéaires, canaliculées, étalées, allongées (2-3 dm de long sur 5-15 mm de large), plus longues que la hampe. Fleurs d'un blanc verdâtre, violacées à la base, groupées en grappe conique, dressées tout au long de la floraison. Capsules subglobuleuses, trigones. Graines sphériques noirâtres.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne : Corse, France, Italie, Sicile, Malte, ex-Yougoslavie, Grèce, Albanie.

Distribution en France :

- **Gironde** : Pauillac. - **Lot-et-Garonne** : environs de Montflanquin, Montségur. - **Tarn-et-Garonne** : Saint-Nazaire, Caussade. - **Tarn** : environs de Salvagnac, Viviers, Puylaurens, Saint-Germain. - **Haute-Garonne** : Toulouse et ses environs, Saint-Béat et ses environs. - **Hautes-Pyrénées** : Luz-Saint-Sauveur. - **Pyrénées-Orientales** : environs de Perpignan, Corneilla-de-Conflans, Llupia... - **Aude** : la Clape, Fleury, Coursans, Brousse-et-Villaret, Narbonne. - **Hérault** : Quarante, Capetang, Cers, Portiragnes, Vias, Agde, Béziers, Montpellier, Lattès, Pérols... - **Bouches-du-Rhône** : Marseille. - **Var** : la Seyne, la Garde, le Pradet, Hyères, la Crau, environs du Cannet-des-Maures. - **Alpes-Maritimes** : Menton, Levens, environs de Nice, Villeneuve-Loubet, Antibes, Vallauris, Cannes, Grasse, environs de la Napoule. - **Corse** : Ajaccio, Furiani (étang de Biguglia), Favone.

N.B. : L'aire de répartition du taxon dans le Sud-Ouest a sans doute été plus étendue que celle qui est indiquée.

Ecologie :

Zone littorale. Prés et champs humides. Phytosociologie : *Arrhenatherion*.

Etat de conservation :

Taxon en régression générale à cause du drainage, de la disparition des prairies littorales méditerranéennes et surtout de l'anthropisation de l'espace (urbanisation...). Quelques stations ont été confirmées récemment : - Pauillac. - Llupia (station importante, potentiellement menacée par l'anthropisation de l'espace). - la Clape (station réduite, menacée par le piétinement et les animaux). - Fleury (station très réduite, quelques individus seulement). - Quarante (station réduite). - Vias (importante station de plus de 10 000 individus). - la Garde-le Pradet [station importante (plusieurs milliers d'individus), menacée par l'artificialisation du site et la déprise agro-pastorale]. - la Crau (quelques centaines d'individus, menacés par l'artificialisation du site et la concurrence végétale). - Grasse. - Antibes (station réduite et très menacée par des dépôts d'ordures). - Villeneuve-Loubet. - Favone (station menacée par le piétinement ainsi que par des projets de station d'épuration). Se maintient peut-être encore à Toulouse, et sans doute ailleurs dans le Sud-Ouest.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du département des Alpes-Maritimes [Parc de Vaugrenier (Villeneuve-Loubet)].

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Acquisition par des organismes agréés avec gestion appropriée (maintien du régime hydrique des prairies).

Références :

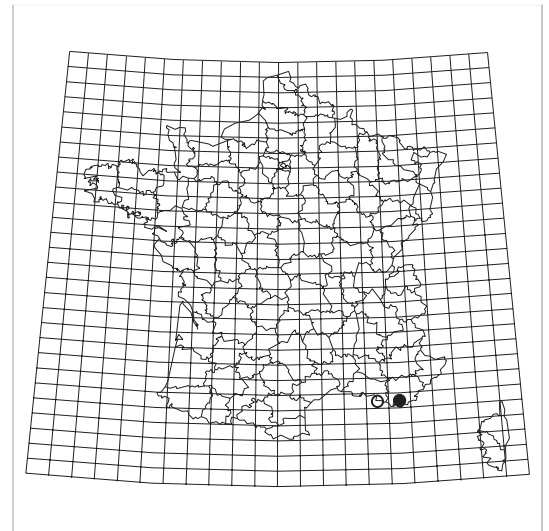
- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - ARDOINO, H., 1879 - BAUDET, D. & al., 1993 - BOSCH, G., 1994 - BRIQUET, J., 1910 - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 - DARDAINE, P., 1990 - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J., 1991 a | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - GAUTIER, G., 1898 - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 - MÉDAIL, F., PONEL, P. & BARBERO, M., 1994 - MOLINIER, R., 1981 - RIOUX, J. & QUÉZEL, P., 1951 - SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991 |
|--|--|

Bellevalia trifoliata (Ten.) Kunth

Synonymes principaux :
Hyacinthus trifolius Ten.

Nom français : Jacinthe à trois feuilles

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 25-60 cm, glabre. Feuilles (3) raides, naissant du bulbe, longuement lancéolées, ciliées sur les marges, larges de 1,5-2,5 mm. Fleurs pédicellées, disposées en grappe cylindrique, violacées, verdâtres au sommet, d'abord dressées puis penchées en fin de floraison ; périanthe long de 12-15 mm, tubuleux en cloche, à lobes obovales-arrondis, 4 fois plus courts que le tube ; filet plus court que l'anthere violette. Capsule suborbiculaire-trigone.

Distribution générale :

Méditerranéenne sud-orientale : France, Italie, Grèce, Crète, Turquie, Chypre, Syrie, Liban, Egypte.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Allauch.
- **Var** : entre la Garde et le Pradet, la Crau.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-200 m). Champs cultivés, prairies humides.

Phytosociologie : *Diploaxidetum erucoidis* (*Diploaxidion*), *Arrhenatherion*, *Holoschœnetalia*.

Etat de conservation :

En très forte régression à cause des changements de pratiques culturales (utilisation d'herbicides), mais surtout en raison de la déprise agricole (nombreuses parcelles de vignes qui ne sont plus travaillées, absence de fauchage des prairies humides) et de la nette régression du pâturage ovin. Tout ceci conduit à la fermeture du milieu avec un grand développement des frênes, phragmites et cannes de Provence. En outre, la seule station confirmée au Pradet (une centaine d'individus) a été en partie détruite par des dépôts de décombres et autres déblais de terre. Ce qui subsiste est menacé par l'urbanisation, des projets de voirie et des opérations de drainage. De plus, le taxon semble souffrir d'un appauvrissement génétique (majorité des individus stériles) qui risque d'hypothéquer gravement son devenir dans la zone.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station afin d'en étudier la dynamique.
- Etudes scientifiques complémentaires destinées à mieux cerner la biologie du taxon.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Maintien d'une certaine agriculture traditionnelle.
- Eradication de la végétation concurrente.
- Prise en compte dans les aménagements (routiers...)
- Mesures légales de préservation [Arrêt de conservation de biotope, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore du secteur du Pradet (présence de plusieurs taxons rares et protégés : *Tulipa agenensis* DC., *Bellevalia romana* (L.) Reichenb., *Leucojum aestivum* L. subsp. *pulchellum* (Salisb.) Briq.)] ou acquisition par des organismes agréés (département du Var, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...)

Valeur potentielle :

Intérêt horticole. Espèce progénitrice de variétés cultivées (jacinthes).

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MÉDAIL, F., PONEL, P. & BARBERO, M., 1994
- MOLINIER, R., 1981

Fiche réalisée par A. LAVAGNE, F. MÉDAIL et le Conservatoire Botanique National de Porquerolles

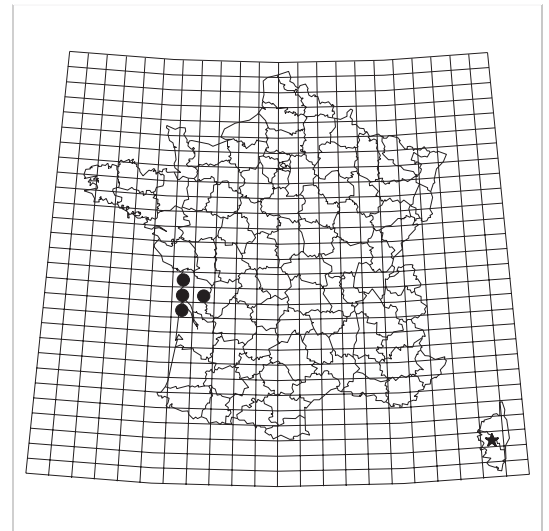
Bellis pappulosa Boiss.

Synonymes principaux :

Bellis sylvestris Cyr. subsp. ***pappulosa*** (Boiss.) Coste

Nom français : Pâquerette pappuleuse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Poitou-Charentes)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	I	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
I	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1				



Description :

Hémicryptophyte. Cette plante diffère de *Bellis sylvestris* Cyr. par plusieurs caractères morphologiques, écologiques et chromosomiques. Elle fleurit de février à avril alors que *Bellis sylvestris* Cyr. fleurit de septembre à novembre. Il s'agit d'une espèce distincte de *Bellis sylvestris* Cyr. dont l'étude est en cours.

Distribution générale :

France [(Charente-Maritime, Charente, Corse (?)). Espagne (la plante décrite sous le nom de *Bellis sylvestris* Cyr. correspond à *Bellis pappulosa* Boissier). Portugal (des comptages chromosomiques donnent des nombres chromosomiques correspondant soit à *Bellis sylvestris* Cyr. soit à *Bellis pappulosa* Boissier).

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : pelouses sèches du littoral (Mortagne entre Royan et Saint-Georges-de-Didonne, Vaux-sur-Mer, île Madame, environs de la Rochelle), et de la région comprise entre Saint-Agnant, Pont-l'Abbé, Saint-Porchaire, Saint-Savinien.
- **Charente** : chaumes de Soubérac près de Cognac.
- **Corse** : vallée de la Restonica.

Ecologie :

Pelouses sèches du *Xerobromion*. Caractéristique du *Bellidi pappulosae-Festucetum lemanii*.

Etat de conservation :

Espèce très localisée. Sa régression résulte de la destruction des pelouses sèches (carrières près de Saint-Porchaire, mise en culture...). Cependant, espèce assez abondante dans certaines stations. En Corse, le taxon est à confirmer.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Achat de «chaumes» par le Conservatoire régional des espaces naturels avec gestion appropriée.

Références :

- BOULLET, V., 1986
- BOURASSEAU, A., 1977
- LAHONDÈRE, C., 1990

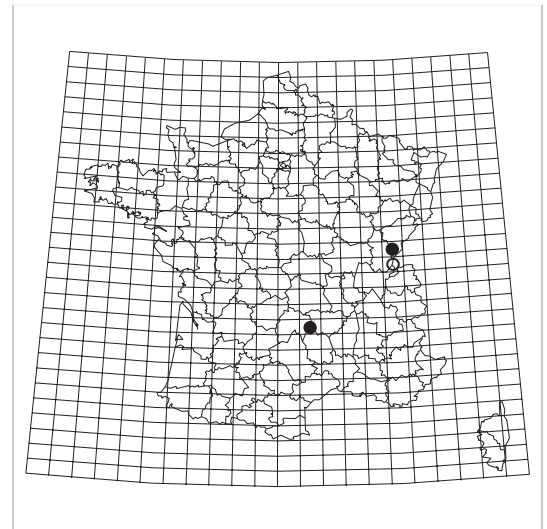
Betula nana L.

Synonymes principaux :

***Betula alba* L. subsp. *nana* (L.) Bonnier & Layens**

Nom français : Bouleau nain

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanérophyte d'un mètre, souvent rampant. Rameaux redressés, nombreux. Feuilles subsessiles, petites, suborbiculaires, crénelées, glabres. Chatons femelles ovoïdes, dressés. Fruit ovale, arrondi, à ailes très étroites.

Distribution générale :

Circum-arctico-alpine. Amérique boréale et arctique (Labrador), Groenland. Asie boréale et arctique, Sibérie. Europe arctique, septentrionale et centrale, de l'Arctique du sud-ouest, au nord des Alpes, l'est des Carpathes et le centre de la Russie.

Distribution en France :

-Doubs : Mouthe, étang de Frasne (introduit), Pontarlier.

-Jura : marais du Goulu, des Rousses.

-Haute-Loire : entre Grèzes et Chanaleilles (8 stations).

-Lozère : Lajo et Mialanes (11 stations).

Existait en Auvergne, à Laspialade (mont Dore) à l'époque du bouleau-pin (sondage pollinique - 8 000 ans).

Signalé par erreur dans les Ardennes (Coste, Fournier, Hess-Landolt, De Langhe & al. 1983).

Ecologie :

En France, localisé dans quelques tourbières de l'étage montagnard. Atteint le niveau de la mer dans les régions arctiques et s'élève à 1 800 m dans les Alpes italiennes (val Camonia, in Pignatti). Plante inféodée aux landes marécageuses, tourbières acides, et aux sables glaciaires (*Vaccinio-Piceion*, *Oxycocco-Sphagnetea*).

Etat de conservation :

Taxon extrêmement rare dans le Doubs, moins rare en Margeride mais très localisé (une vingtaine de stations sur 10 km² environ). D'après Chassagne, supporte mal les bouleversements anthropozoogènes, et particulièrement l'action du feu ; l'incendie des tourbières est responsable de la disparition de l'espèce dans une grande partie de l'Europe centrale. Principales menaces actuelles : arrachage, vandalisme, drainage et assèchement des tourbières, exploitation de la tourbe, surpâturage ou embroussaillage plus enrésinement, aménagement touristique.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle ou Arrêtés de conservation de biotope avec recommandation de gestion appropriée concernant l'hydrologie et l'entretien du couvert végétal (éviter tout boisement naturel ou artificiel)].

Références :

- CHASSAGNE, M., 1956-1957

- COQUILLAT, M., 1965

- FOURNIER, P., 1933 b

- LE BRUN, P., 1932-1933

- MAGNIN, A., 1892

- MOREAU, R., 1965

- PROST, J.-F., 1982

- RÉAL, P., 1982

- ROYER, J.-M., VADAM, J.-C., GILLET, F., AUMONIER, M.-F. & AUMONIER, J.-P., 1978

- SOUCHON, C., 1965

- TORT, M. & al., 1988

Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD

Bifora testiculata (L.) Sprengel

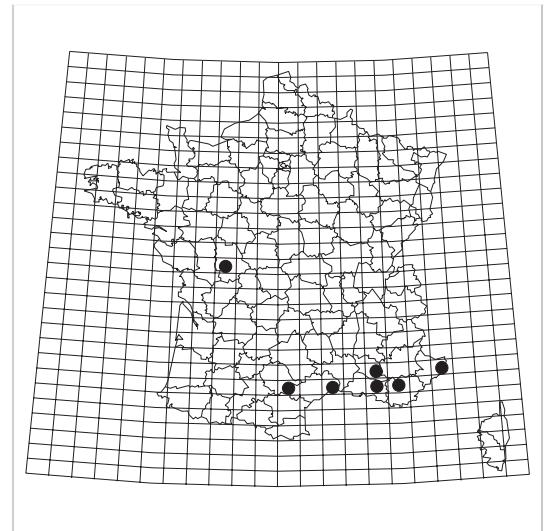
Synonymes principaux :

Bifora dicocca Hoffm.

Coriandrum testiculatum L.

Nom français : Bifora testiculé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE I
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-4 dm. Taxon proche de *Bifora radians* Bieb. S'en différencie par les caractères suivants : pétales presque égaux, minuscules, ombelles à rayons moins nombreux et plus courts, carpelles prolongés en mamelon. Caryologie : 2n = 22.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : du Portugal à l'Iran et au Turkménistan, Syrie, Palestine, Afrique septentrionale.

Distribution en France :

- **Vienne** : Migne-Auxance.
 - **Tarn** : causse de Labruguière.
 - **Hérault** : Montpellier.
 - **Vaucluse** : Grambois, Pertuis, Rustrel, Murs, la Bastide-des-Jourdans.
 - **Alpes-de-Haute-Provence** : Vachères, Reillanne, Mane.
 - **Bouches-du-Rhône** : Jouques.
 - **Var** : Rians.
 - **Alpes-Maritimes** : environs de Sospel.
- N.B. : Seules les stations observées après 1970 ont été citées et cartographiées.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (jusqu'à 800 m). Calcicole thermophile des champs de céréales.

Phytosociologie : *Secalinion mediterraneum*, *Bunio-Galietum tricornis*.

Etat de conservation :

Taxon qui a fortement régressé. Observé jadis dans une trentaine de départements, il se rencontre actuellement presque essentiellement dans le Sud-Est. Ses populations sont toutes potentiellement menacées par l'abandon progressif de l'agriculture traditionnelle. De plus, les effectifs sont généralement assez réduits.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations et en détecter de nouvelles.
- Sensibilisation des agriculteurs concernés, avec mise en place éventuelle de conventions de gestion.
- Acquisition de certaines parcelles par des organismes agréés.
- Introduction dans des sites d'accueil non soumis à des impératifs économiques (et où la maîtrise du foncier est assurée) : céréales cynégétiques...

Références :

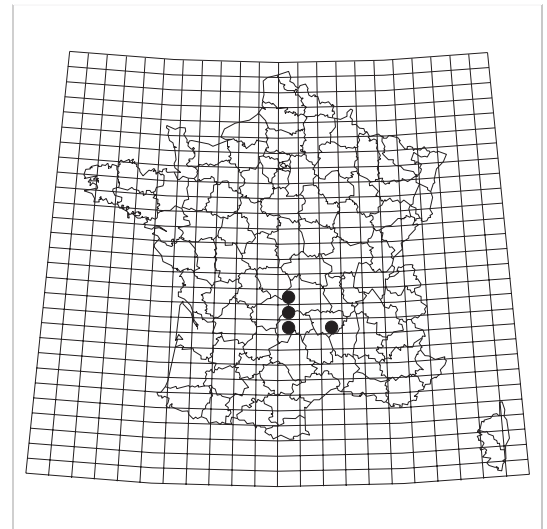
- | | |
|------------------------------------|--|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GIRERD, B., 1991 |
| - BARON, Y., 1989 | - LAURENT, L., 1939 |
| - BURNAT, E., 1906 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - DURAND, P. & HENRY, M., 1988 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - FILOSA, D., 1985 | - VERLAQUE, R. & FILOSA, D. (à paraître) |
| - GIRERD, B., 1978 | |

Biscutella arvernensis Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Lunetière d'Auvergne

<p><u>PROTECTION</u></p> <p>.Liste régionale (Auvergne, Rhône-Alpes)</p>	<p><u>COTATION UICN</u></p> <p>POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE</p> <p style="text-align: center;">V V</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u></p> <p style="text-align: center;">A</p>
--	---



Description :

Hémicryptophyte de 2-3 dm, trapu. Tiges épaisses, feuillées. Feuilles radicales et caulinaires inférieures, larges, obovales-oblongues, incisées-dentées, les supérieures entières. Fleurs assez grandes (pétales de 6 mm). Silicules lisses, relativement grandes, en corymbe court, dense, à échancrure assez profonde.

Distribution générale :

Endémique française du Massif Central.

Distribution en France :

- **Puy-de-Dôme** : mont Dore (pic de Sancy, Chaudefour...).
- **Cantal** : plomb du Cantal, puy Mary...
- **Ardèche, Haute-Loire** : Mézenc.

Ecologie :

Etages subalpin (au-dessus de 1 400 m). Saxicole des rochers herbeux et débris volcaniques.

Etat de conservation :

Une dizaine de stations, généralement peu étendues et menacées par des aménagements.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Chaudefour.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves naturelles).

Références :

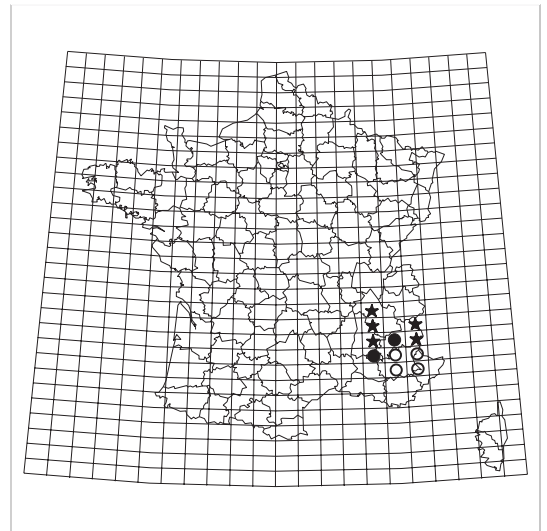
- BILLY, F., 1988
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- COQUILLAT, H., 1965
- GRENIER, E., 1992
- MARCIAU, R., 1989

Biscutella brevicaulis Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Lunetière à tige courte

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	R	R
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
R	R				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>				
	A				



Description :

Taxon mal connu, tant sur le plan systématique que chorologique ; position systématique à préciser entre les groupes *Biscutella laevigata* L. et *Biscutella coronopifolia* L. Hémicryptophyte en rosette. Feuilles assez petites (moins de 5 cm), presque toutes en rosette dense, velues-hérissées, profondément dentées (presque pennatifides). Tiges de 20-30 cm, ascendantes, fines, nombreuses et rameuses, terminées ainsi que les rameaux par des grappes lâches et pauciflores. Silicules lisses, de 9-11 mm de large. Voisine de *Biscutella divionensis* Jordan dont les feuilles basilaires ne portent que 1-3 larges dents aiguës.

Distribution générale :

Endémique des Alpes sud-occidentales françaises. Présence en Italie discutée.

Distribution en France :

- **Drôme** : Montfroc [montagne de Tréboux (d'après l'herbier de Breistroffer, 1943)]. D'après Tison, des individus similaires existent sur des sommets de la Chartreuse et du Vercors.
- **Vaucluse** : mont Ventoux.
- **Hautes-Alpes** : Dévoluy, massif d'Aurouse [des plantes de morphologie voisine mais à silicules plus petites (7-8 mm) ont été observées dans le Briançonnais. Étude en cours].
- **Alpes-de-Haute-Provence** : montagne de Lure (*locus classicus*), Haute vallée du Verdon, région de Barrême-Digne.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin (de 1 450 m à 2 050 m ; moyenne # 1 700 m). Plante héliophile, mésoxérophile à xérophile ; sur sol pierreux non humifère (éboulis de calcaires sénoniens dans le Dévoluy), pénètre parfois dans des pelouses ou des landes rocailleuses, écorchées. Phytosociologie : *Thlaspion rotundifolii*. Dans le Dévoluy, en compagnie de *Carduus aurosicus* Chaix, *Iberis aurosica* Chaix, *Galium saxosum* (Chaix) Breistr., *Heracleum pumilum* Vill.

Etat de conservation :

La station de la Drôme est à rechercher. Les stations du Dévoluy et du mont Ventoux ne sont pas immédiatement menacées. Quant à celles des Alpes-de-Haute-Provence, leur statut doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :-

- Arrêté de conservation de biotope (pour une grande partie de la station du mont Ventoux).
- Forêt domaniale des Sauvas (mont Aurouse).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Etudes complémentaires dans le but de préciser le statut des populations de la Chartreuse et du Vercors.
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle) pour le massif de l'Aurouse compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou rares) et des paysages.

Références :

- BARBERO, M. & QUÉZEL, P., 1975
- BRACHET, F., 1909
- CHAS, E., 1994
- GABRIEL, C., 1935 a
- GIRERD, B., 1991
- GONTARD, P., 1955
- LAURENT, L., 1939
- MARCIAU, R., 1989
- RAFFAELLI, M., 1986

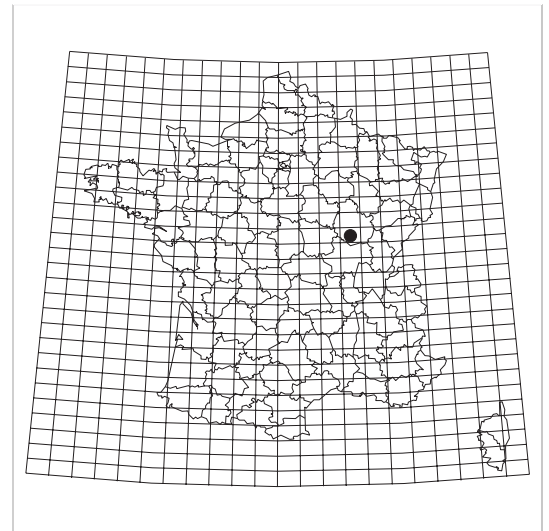
Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD

Biscutella divionensis Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Lunetière de Dijon

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 20-25 cm. Se différencie de *Biscutella laevigata* L. par les caractères suivants : port bas en coussinet, feuilles petites (inférieures à 5 cm de long), profondément dentées (une à trois larges dents).

Distribution générale :

Microendémique française de la Bourgogne.

Distribution en France :

- Côte-d'Or : grands rochers de Gevrey-Chambertin, en ubac de la combe Lavaux.

Ecologie :

Rochers et falaises d'ubac, en compagnie de *Daphne alpina* L., *Athamanta cretensis* L., *Draba aizoides* L.
Phytosociologie : *Potentillion caulescentis*.

Etat de conservation :

La station, très réduite (douze individus en 1993), est très vulnérable. Les botanistes récolteurs en sont l'unique cause.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Concrétisation du projet de Réserve biologique volontaire au niveau de la combe Lavaux.
- Gestion appropriée (interdiction de la varappe sur ces rochers, surveillance de la station et éventuellement mise en défens).

Valeur potentielle :

Une des seules microendémiques de la Bourgogne.

Références :

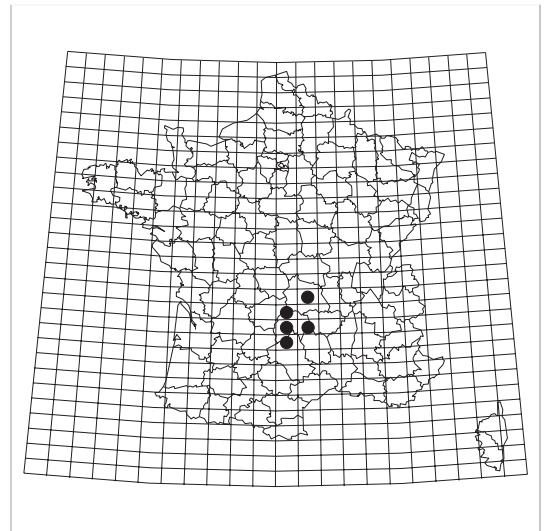
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- LOREY, D. & DURET, D., 1825
- VIALLANES, A. & D'ARBAUMONT, J., 1889

Biscutella lamottei Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Lunetière de Lamotte

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Auvergne)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A				



Description :

Hémicryptophyte de 1-3 dm, à tiges grêles. Feuilles radicales nombreuses, ovales-oblongues, aiguës, à 3-4 dents, longuement atténuées en pétiole, les caulinaires réduites, peu nombreuses, auriculées, les supérieures entières. Fleurs petites (pétales de 4 mm). Silicules petites, à échancrure peu profonde, disposées en grappes plus ou moins lâches.

Distribution générale :

Endémique française de l'Auvergne.

Distribution en France :

- **Puy-de-Dôme** : monts Dômes, environs de Clermont-Ferrand...
- **Cantal** :
- **Haute-Loire** :
- **Aveyron** : puy de Volf (forme grêle).

Ecologie :

A moyenne et basse altitude, sur scories basaltiques.

Etat de conservation :

Quelques stations généralement peu étendues et menacées par des aménagements même ponctuels. Est susceptible de s'adapter à des biotopes artificialisés (carrières). La station du puy de Volf est menacée par l'urbanisation et la pratique du 4 x 4.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves naturelles).
- Pour la station du puy de Volf, proposition de protection régionale permettant d'envisager un Arrêté de conservation de biotope en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore [présence de plusieurs microendémiques liées à la serpentinite : *Leucanthemum méridionale* Le Grand, *Noccaea firmiensis* F.K. Meyer, *Euphorbia flavicoma* DC. subsp. *costeana* (Rouy) Greuter & Burdet].

Références :

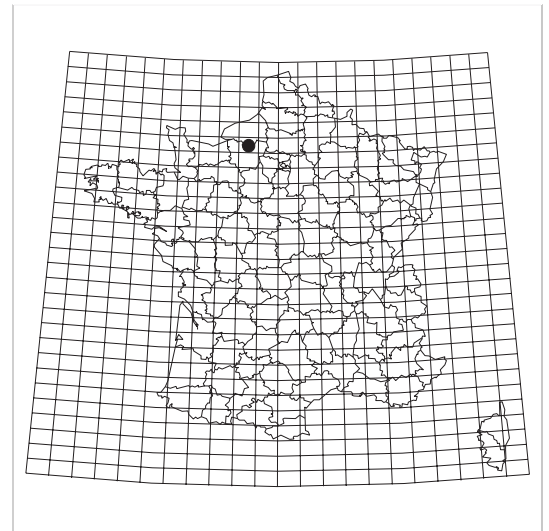
- BILLY, S., 1988
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- GRENIER, E., 1992

Biscutella neustriaca Bonnet

Synonymes principaux :

Nom français : Lunetière de Neustrie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Haute-Normandie)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape voisin de la subsp. *laevigata* L. Il s'en distingue par l'absence de glandes à la base des feuilles. Il diffère, d'autre part, de la subsp. *flexuosa* Jordan par ses feuilles faiblement sinuées-dentées, par ses feuilles caulinaires non semi-amplexicaules et par ses fleurs plus petites (pétales de 4 mm au lieu de 8).

Distribution générale :

Endémique française de la Normandie.

Distribution en France :

- **Eure** : localisé entre le confluent de la Seine et de l'Andelle et les Andelys.

Ecologie :

Inféodée à des pelouses peu denses de type *Brometum* (*Xerobrometum* surtout), sur pentes fortes. N'apparaît dans les éboulis que lorsque ceux-ci sont stabilisés.

Etat de conservation :

Ne semble actuellement présent en abondance qu'aux deux extrémités de son aire. Deux stations importantes (plusieurs milliers d'individus), l'une d'entre-elles abritant 80 % de la population actuelle. Ces deux stations apparaissent comme stables depuis des années. Les autres stations, au nombre de trois, n'hébergent que quelques individus.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Eviter l'envahissement par *Brachypodium pinnatum* (L.) P. Beauv. et la fruticée. Le gyrobroyage peut constituer une solution pour les bas de pentes à condition de ne pas être effectué trop ras et d'intervenir en fin d'été après la production des semences. Dans les stations actuellement repérées, l'évolution de la végétation ne se fait que très lentement.

Références :

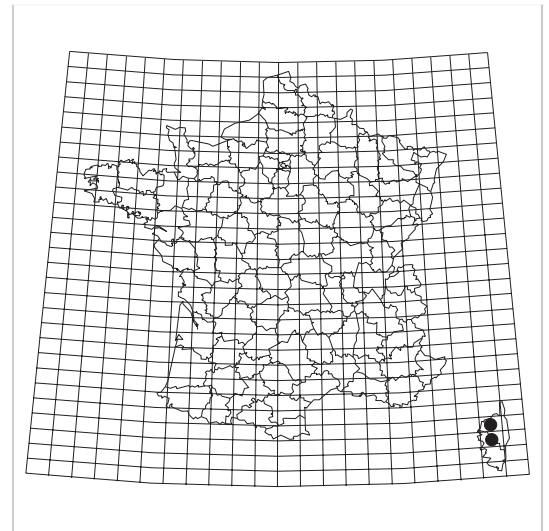
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BREBISSON DE, A., 1859
- CORBIÈRES, L., 1894
- FRILEUX, P.-N., 1966
- GUÉRY, R., 1989
- LE TURQUIER DE LONGCHAMPS, E., 1816
- LIGER, J., 1952
- TOUSSAINT, A. & HOSCHÉDE, J.P., 1936

Biscutella rotgesii Fouc.

Synonymes principaux :

Nom français : Lunetière de Rotgès

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>				
	A				



Description :

Hémicryptophyte à scape de 10-25 cm, à souche rameuse. Tige rameuse dès la base, d'un vert cendré, hérissée à la partie inférieure ; rameaux allongés, grêles ou capillaires. Feuilles ne dépassant pas 5 cm de long, presque toutes en rosette, sinuées-pennatilobées. Fleurs jaune pâle, en grappes pauciflores lâches. Silicules atteignant 8 mm de diamètre, à faces pourvues d'aspérités éparses.

Distribution générale :

Endémique corse, d'origine oro-européenne.

Distribution en France :

- **Corse** : Ghisoni (défilé de l'Inzecca et Punta Scalajolo), Ponte Leccia, Salastraco.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Rochers, rocailles, éboulis sur serpentine, presque exclusivement entre 150 et 250 m.

Etat de conservation :

Les stations possèdent des populations importantes menacées malgré tout par des aménagements routiers, l'urbanisation et les incendies (comme par exemple celui de 1993 qui a détruit la station de Ponte Leccia).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Alerter les gestionnaires.
- Maintien de l'ouverture des biotopes.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).
- Maîtrise foncière des sites.

Références :

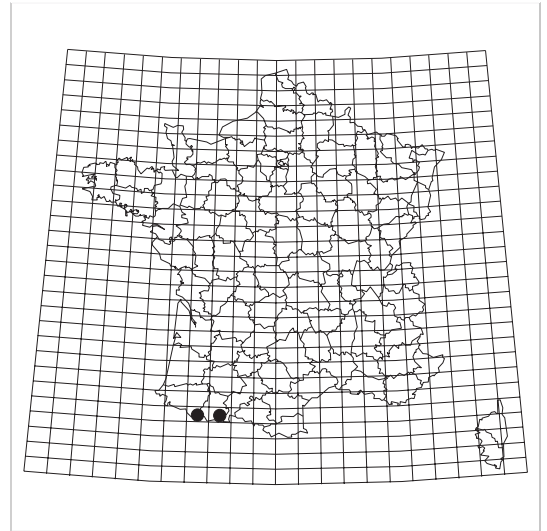
- BRIQUET, J., 1913
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1962
- DESCHÂTRES, R., 1987 d
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- TERRISSE, A., 1985

Borderea pyrenaica (Gren.) Miégevill

Synonymes principaux :
Dioscorea pyrenaica Gren.

Nom français : Dioscorée des Pyrénées

<u>PROTECTION</u> Liste nationale (Annexe I)	<u>COTATION UICN</u> POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B2
---	---



Description :

Géophyte de 5-20 cm. Plante dioïque, basse, à souche tubéreuse, se distinguant de *Borderea chouardii* (Gausson) Heslot par des feuilles coriaces et des fruits plus larges, non atténués à la base.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées centrales surtout espagnoles, débordant en France dans la région de Gavarnie.

Distribution en France :

- **Hautes-Pyrénées** : Gavarnie (Haute vallée du Gave de Gavarnie), Gèdre (Haute vallée du Gave d'Estaubé).
Gausson (1966) indique qu'il a été cité par erreur par plusieurs auteurs dans les environs de Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales).

Ecologie :

Etages subalpin et alpin. Eboulis surtout carbonatés, fins à moyens et sols pierreux soumis aux phénomènes cryoniques.

Etat de conservation :

Aucun suivi effectué ne permettant de statuer. Menacé sans doute par les collectionneurs de plantes rares.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Pyrénées.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations afin d'en évaluer les populations et les menaces.

Valeur potentielle :

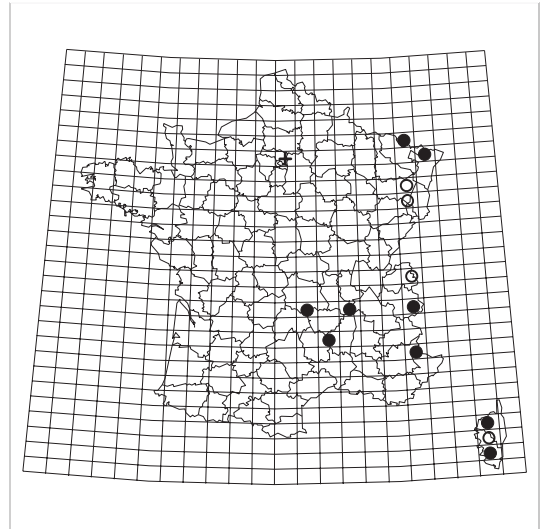
Tubercules consommés autrefois par les bergers.

Références :

- DUPIAS, G., 1981
- GAUSSEN, H., 1965
- GAUSSEN, H., 1966 b
- GAUSSEN, H., 1966 c
- LE BRUN, P. 1950 a
- MORENO SAIZ, M., 1990
- SAULE, M., 1991
- VILLAR, L. & LAZARE, J.-J., 1991

Botrychium matricariifolium (A. Braun ex Döll) Koch*Synonymes principaux :**Nom français :* Botrychium à feuilles de matricaire

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

*Description :*

Géophyte rhizomateux de 8 à 20 cm de hauteur. Limbe stérile latéral, découpé, généralement plus long que large, à pennes basales sensiblement égales aux suivantes et à lobes arrondis. Feuilles stériles et fertiles portées par un pétiole commun et individualisées loin du niveau du sol.

Distribution générale :

Arctico-alpine : Europe centrale, Scandinavie, Oural, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Moselle ; Bas-Rhin** : Lorraine, Alsace du Nord.
- **Vosges ; Haut-Rhin** : Vosges du Sud.
- **Val-d'Oise** : environs de Pontoise.
- **Haute-Savoie ; Savoie** : Alpes du Nord, Vanoise.
- **Loire ; Haute-Loire ; Ardèche** : est du Massif Central.
- **Alpes-Maritimes** : Mercantour.
- **Corse** : Coscione, San Petrone, col de Vergio.

Ecologie :

Pelouses rases naturelles, dans les vides de prairies de fauche, de 230 à 1 600 m d'altitude.

Etat de conservation :

La station des environs de Pontoise a disparu. Certaines stations n'ont pas été revues récemment [Vosges du Sud, Haute-Savoie, Savoie, Alpes-Maritimes, Loire, Haute-Loire, Corse (col de Vergio, Coscione)] mais leur redécouverte reste possible. Les populations actuelles sont très menacées et souvent réduites à quelques individus seulement (par exemple, 7 individus découverts en 1988 sur le plateau ardéchois, 4 vus en 1981 en Haute-Loire à Champagnac-le-Vieux, 2-3 vus en 1974 à Saint-Julien-Molhesabate) sauf en Lorraine où l'on peut observer des populations plus importantes (jusqu'à une centaine d'individus). Certaines d'entre elles (Ardèche) sont menacées par une trop forte charge pastorale.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...).
- Mise en place de mesures de gestion appropriées (mise en défens).

Références :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979 - BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986 - BERTHET, P., 1961 - BOREL, A. & POLIDORI, J.-L., 1980 - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1972 - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989 - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990 - DUTARTRE, G., 1986 a | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J. & al., 1991 - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - GRENIER, E., 1984 - LAVALRÉE, A. & al., 1971 - MARCIAU, R., 1989 - MULLER, S., 1986 - MULLER, S., 1991 b - PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992 |
|--|--|

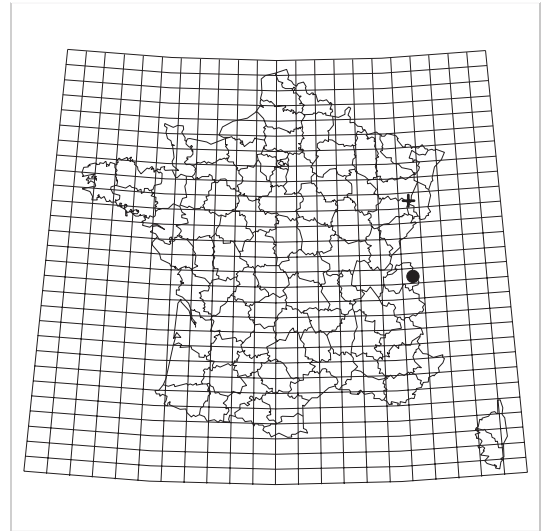
Fiche réalisée par M. BOUDRIE

Botrychium multifidum (S.G. Gmelin) Rupr.

Synonymes principaux :

Nom français : Botrychium à feuilles de rue
Botrychium à feuilles multifides

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux pouvant atteindre 20 cm de hauteur, à tiges stériles et fertiles séparées dès le niveau du sol. Parfois deux feuilles stériles. Limbe stérile, largement triangulaire ; pinnules à lobes arrondis et à nervure médiane bien distincte.

Distribution générale :

Arctico-alpine : Europe centrale et septentrionale, Asie, Amérique du Nord.

Distribution en France :

En extrême limite sud-occidentale de l'aire en France.

- **Haut-Rhin** : quelques sommets vosgiens (Grand Ballon, Hohneck).
- **Haute-Savoie** : col des Montets près de l'Argentière, vallée de Chamonix.

Ecologie :

Pelouses maigres sur sols acides, dans les ouvertures de landes à vacciniacées, en altitude (supérieure à 1 000 m)

Etat de conservation :

Les stations du Haut-Rhin et de la vallée de Chamonix ont disparu. Actuellement, la seule station française qui se maintient est à la limite de l'extinction (deux individus). Son extrême rareté en France (la plus rare de toutes les fougères françaises) la rend très vulnérable.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesure légale de préservation (Arrêté de conservation de biotope).
- Gestion appropriée de la station (surveillance et, si les menaces se précisent, mise en défens).

Références :

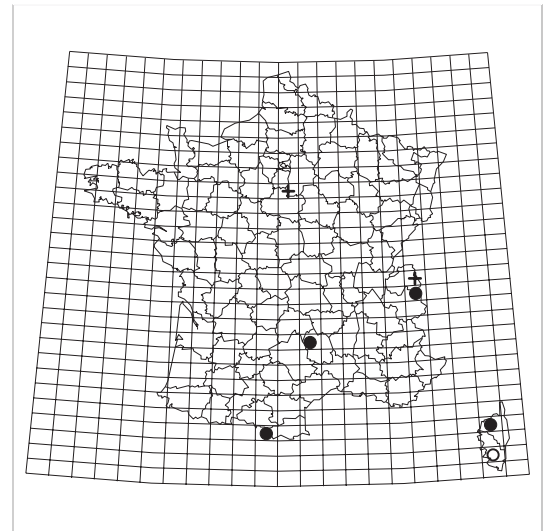
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- CHARPIN, A. & EYHERALDE, J., 1975
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Botrychium simplex E. Hitchc.

Synonymes principaux :

Nom français : Botrychium simple
Petit botrychium

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Géophyte rhizomateux de 5 à 10 cm, très discret, à feuilles stériles et fertiles séparées dès le niveau du sol. Limbe stérile à lobes peu nombreux, arrondis. Fructification en épi simple, ou en grappe à rameaux courts.

Distribution générale :

Arctico-alpine : Europe alpine et nordique, Amérique du Nord, Japon.

Distribution en France :

- **Loiret** : environs de Malesherbes.
- **Aveyron** : Aubrac.
- **Pyrénées-Orientales** : Carlit.
- **Haute-Savoie** : vallée de Chamonix
- **Savoie** : Beaufortain.
- **Corse** : massif du San Petrone, massif de l'Incudine.
Signalé par erreur en Lozère.

Ecologie :

Pelouses rases humides en bordure de ruisseaux, de marais et de tourbières, en altitude (entre 1 300 et 2 000 m).

Etat de conservation :

Les stations de la Haute-Savoie et du Loiret sont présumées disparues, celle du massif de l'Incudine n'a pas été revue depuis 1929. Dans les Pyrénées-Orientales, les deux stations principales des Bouillouses sont assez menacées (piétinement...). En Savoie, dans l'Aveyron et en Corse les stations qui se maintiennent ne sont pas activement menacées. Toutefois, les risques sont réels car les populations, souvent très réduites, peuvent faire l'objet de récoltes (collectionneurs).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope) pour les sites des Bouillouses, du Beaufortain, de l'Aubrac et de Corse.
- Gestion appropriée des stations : surveillance et, si les menaces se précisent, mise en défens.

Références :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979 - BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986 - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989 - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990 - GAMISANS, J., 1970 - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J. & al., 1993 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | <ul style="list-style-type: none"> - LITARDIÈRE DE, R. 1927 - LITARDIÈRE DE, R. 1928 - LITARDIÈRE DE, R. 1930 a - LITARDIÈRE DE, R. 1930 b - LITARDIÈRE DE, R. 1930 c - MARCIAU, R., 1989 - PASCAL, D. & M., 1986 - PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992 |
|--|--|

Fiche réalisée par M. BOUDRIE

Brassica elongata Ehrh. subsp. **integrifolia** (Boiss.) Breistr.

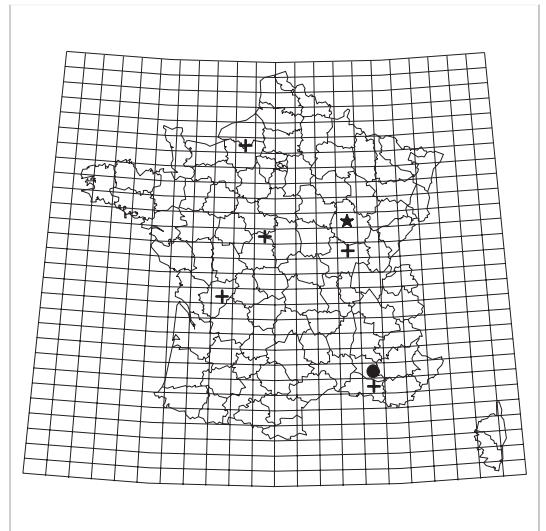
Synonymes principaux :

Brassica armoracioides Czern.

Brassica persica Boiss. & Hohen

Nom français : Chou allongé, à feuilles entières

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte bisannuel (?) de 3-10 dm, dressé, ramifié, vert. Feuilles rudes, ondulées, entières, couvertes de poils recourbés, celles de la base en rosette, les caulinaires alternes, beaucoup plus petites, linéaires-lancéolées. Fleurs médiocres ; siliques 2-2,5 cm, bosselées, atténuées en bec de 0,5-2,5 mm, à gynophore de 1-4 mm.

Distribution générale :

Centroasiatique : ex-URSS, Pologne, France, Baléares. Considéré comme naturalisé en Italie, ex-Yougoslavie...

Distribution en France :

- **Côte-d'Or** : environs de Dijon.
- **Saône-et-Loire** : Chagny-Montchanin.
- **Cher** : Vierzon.
- **Seine-Maritime** : Rouen.
- **Charente** : Angoulême.
- **Vaucluse** : Gargas.
- **Bouches-du-Rhône** : Aix-en-Provence.

Alors qu'au XIX^{ème} siècle, l'espèce était considérée comme adventice, les stations actuelles semblent bien indigènes, d'après Lambinon et Gomez-Campo. Pour ce dernier, il pourrait même s'agir de stations relictuelles (avec celle, détruite, des Baléares).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Taxon xérophile et thermophile des pelouses marneuses et des falaises gypso-marneuses. Ne supporte aucune concurrence végétale.

N.B. : Dans ses anciennes stations, le taxon avait bien une écologie d'adventice : décombres, voies ferrées...

Etat de conservation :

Seules les deux stations vauclusiennes se maintiennent. Les populations, réduites (une cinquantaine d'individus pour l'une, une vingtaine pour l'autre), sont menacées par l'anthropisation de l'espace (urbanisation), les risques d'éboulement et le ravinement.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations pour en étudier la dynamique.
- Recherches biologiques complémentaires.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope) avec gestion appropriée.

Valeur potentielle :

Espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

- COQUILLAT, M., 1965
- GENTY, P., 1954
- GIRERD, B., 1994
- MALINVAUD, E., 1897
- ROUX, J.-P. & GUENDE, G., 1995

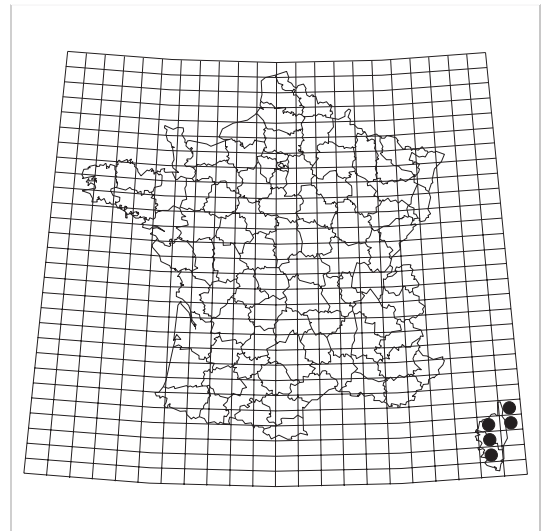
Brassica insularis Moris

Synonymes principaux :

Brassica oleracea L. subsp. *insularis* (Moris) Coste

Nom français : Chou insulaire

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 4-8 dm, à tiges grêles. Feuilles glabres, charnues, les radicales et les inférieures ovales-oblongues, ondulées-sinuées ou portant parfois à leur base 1-2 petits lobes ; feuilles caulinaires, la plupart sessiles. Fleurs grandes, à pétales blancs parfois veinés de rouge ; style légèrement comprimé ; pédicelles très étalés. Siliques ascendantes, subtétragones, à valves carénées. Graines brunes, lisses. Pour cette espèce, six variétés ont été décrites dont quatre présentes en Corse : var. *insularis*, var. *ayliesii* Litard. & Simon, var. *angustifolia* Widler & Bocquet, var. *aquellae* Widler & Bocquet.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Corse, Sardaigne, Sicile (Pantelleria), Algérie, Tunisie.

Distribution en France :

- **Corse** : Punta di Sellola (Cap Corse), Teghime (sud du Cap Corse), défilé de l'Inzecca (Ghisoni), falaises de Caporalino, Monte a Supietra, ravin de Caracuto (Castagniccia), Punta di Calcina (Conca), Punta Corbajola (Corte).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Fissures des rochers calcaires ou porphyroïdes ; espèce rupicole et héliophile.

Phytosociologie : **Ruto-Brassicetum**.

Etat de conservation :

Sept stations actuellement, toutes très isolées entre elles. Certaines possèdent des populations importantes (Teghime, Inzecca,...) et la régénération y est assurée. En revanche, d'autres sont moins fournies, en particulier celle de la Punta di Calcina (30 individus environ, pas de régénération). Certaines de ces stations sont activement menacées par le surpâturage, surtout caprin (Punta di Sellola), l'escalade (la station de Punta di Calcina a été récemment endommagée par la pratique de ce sport). Mais il ne faut pas exclure également certaines menaces potentielles (aménagements, élargissement de routes,...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Responsabilisation des gestionnaires sur la rareté du taxon et sur son importance agronomique (espèce parente de plantes cultivées).
- Information (en cours) des associations d'escalade.
- Etudes biologiques et génétiques (en cours) : biologie de la reproduction, caryologie, génétique. Celles-ci devront permettre d'affiner au mieux la gestion station par station. Il est important de comprendre la complémentarité génétique des diverses stations corses, chacune ayant ses caractéristiques propres, semble-t-il, en raison de l'isolement.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).
- Maîtrise foncière et gestion des sites souhaitables.

Valeur potentielle :

Parent sauvage possédant des gènes de résistance aux maladies des choux cultivés.

Références :

- | | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| - BRIQUET, J., 1913 | - GAMISANS, J. & GUYOT, I., 1991 b |
| - CONRAD, M., 1975 a | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 |
| - CONRAD, M., 1986 b | - LITARDIÈRE DE, R. & SIMON, E., 1921 |
| - DESCHÂTRES, R., 1987 e | - SNOGERUP, S. & al., 1990 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - VERLAQUE, R. & al., 1993 |

Brassica montana Pourret

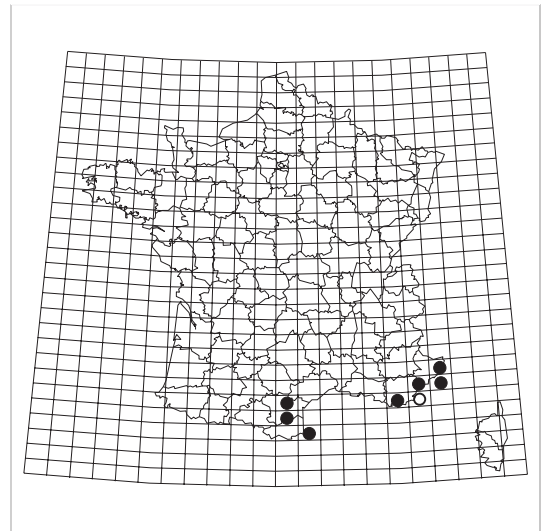
Synonymes principaux :

Brassica oleracea L. subsp. *robertiana* (Gay) Rouy & Fouc.

Brassica robertiana Gay

Nom français : Chou des montagnes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 3-8 dm, glabre et glauque, à tige peu épaisse. Feuilles radicales et inférieures habituellement pétiolées, lyrées, crénelées, à lobe terminal, généralement pennatifides ; feuilles caulinaires ovales-lancéolées ou oblongues, entières, sessiles. Fleurs jaunes, en grappes lâches. Siliques dressées-étalées, longues, à valves à une nervure ; bec 8-10 fois plus court que les valves.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne nord-occidentale : Espagne, Baléares (?), France, Italie.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Collioures.
- **Aude** : Corbières : Termes, Fontjoncouse, Laroque de Fa, Tuchan.
- **Var** : Bormes-les-Mimosas, Hyères, Saint-Tropez, Cuers, la Valette (le Coudon), Toulon (Faron), Evenos, le Revest-les-Eaux (mont Caume), Sanary-sur-Mer (Gros Cerveau), Mons.
- **Alpes-Maritimes** : Gourdon, Beaulieu-sur-Mer, Eze (?), Saint-André, Cannes (île Sainte-Marguerite), Moulinet, Villefranche, Bar-sur-Loup, Villeneuve-Loubet.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-800 m). Rochers et éboulis calcaires ; pelouses littorales un peu rocailleuses, sur silice ; taxon xérophile, thermophile et nitrophile.

Phytosociologie : caractéristique du *Brassico montanae* - *Galeopsidetum angustifoliae* (*Pimpinello-Gouffeion*, région toulonnaise), *Asplenion petrarchae* ; clairières et lisières de l'*Arisaro-Quercetum ilicis* (populations littorales varoises).

Etat de conservation :

Quelques stations n'ont pas été confirmées (Mons, Saint-Tropez...). Toutefois, plus de 30 stations se maintiennent encore avec des populations très inégales (de quelques individus à plusieurs milliers), menacées par la fermeture du milieu, le piétinement et l'urbanisation.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés (Faron, Evenos...)
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [une partie de la population de la presqu'île de Giens (Hyères)].

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés (Conseil général, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...).
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope, Réserve naturelle (Coudon)].
- Gestion du biotope (maîtrise de la concurrence végétale...).

Valeur potentielle :

Espèce progénitrice de variétés cultivées, dont les populations présentent une très grande diversité génétique et un fort polymorphisme (études récentes).

Références :

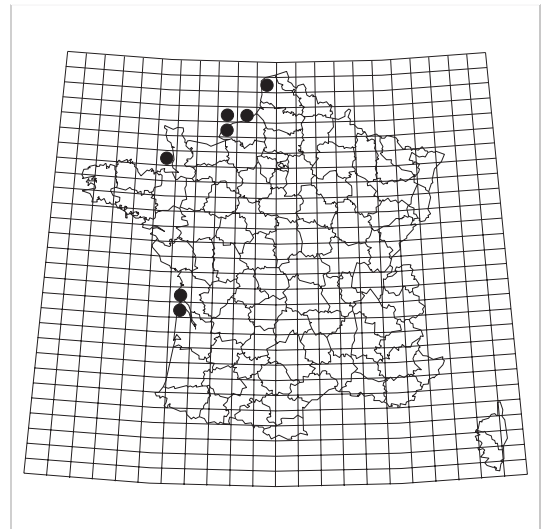
- | | |
|---|---------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GAUTIER, G., 1898 |
| - ARCHILOQUE, A. & al., 1977 | - GAUTIER, G., 1912-1913 |
| - ARDOINO, H., 1879 | - LOISEL, R., 1976 |
| - BARBERO, M. & LOISEL, R., 1965 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - MOLINIER, R., 1956 |
| - BURNAT, E., 1892 | - MOLINIER, R., 1960 a |
| - CHAUVET, M. GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & THOMAS, G., 1989 | - SNOGERUP, S. & al., 1990 |

Brassica oleracea L.

Synonymes principaux :

Nom français : Chou sauvage

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Poitou-Charentes, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Chaméphyte herbacé. Se distingue des sous-espèces par le lobe terminal des feuilles basilaires généralement entier, les feuilles caulinaires moyennes, la plupart sessiles, la corolle jaune pâle, les pétales de 15-20 mm. Par son port, la découpeure de ses feuilles et son écologie, le type de Mortagne-sur-Gironde (Charente-Maritime) semble être une forme spéciale remarquable (sous-espèce ou écotype).

Distribution générale :

Atlantique : Grande-Bretagne, France, Espagne. Naturalisé en Bulgarie, ex-Tchécoslovaquie, Allemagne, Pays-Bas.

Distribution en France :

D'Ault-Onival (Somme) au Havre (Seine-Maritime), ainsi que trois stations isolées :

- **Pas-de-Calais** : cap Blanc-Nez.
- **Manche** : nord de Granville (sud de Domville). Semble morphologiquement conforme au type précédent.
- **Charente-Maritime** : rive droite de la Gironde : pointe de Suzac, Mortagne-sur-Gironde.

Ecologie :

En stations fraîches non boisées, sur falaises crayeuses et éboulis arrosés d'embruns, sur le littoral du pays de Caux et au cap Blanc-Nez ; au nord de Granville, sur falaises schisteuses fraîches arrosées d'embruns ; à Mortagne-sur-Gironde, sur craie : falaise morte, conditions très xériques en plein soleil ; à la pointe de Suzac, sur falaise de craie vive.

Phytosociologie : *Helichryso stoechadis-Brassicetum oleraceae*.

Etat de conservation :

En général, les stations présentent des populations vigoureuses. Mais si celles qui sont situées entre Ault-Onival et le Havre, assez fréquentes, ne sont pas, pour l'instant menacées, les trois peuplements localisés sont eux, en revanche, plus vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés du cap Blanc-Nez, de falaise d'Amont et du cap d'Antifer (Seine-Maritime).
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (pointe de Suzac).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope pour les stations non encore protégées, Réserve naturelle pour les falaises de Mortagne-sur-Gironde (intéressantes à bien d'autres égards)].

Valeur potentielle :

Forme sauvage du chou fourrager.

Références :

- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1988
- CHAUVET, M. GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & THOMAS, G., 1989
- GÉHU, J.-M., GÉHU-FRANCK, J. & BOURNIQUE, C., 1988
- LAHONDÈRE, C., 1986 a
- LAHONDÈRE, C., 1987 b
- SNOGERUP, S. & al., 1990

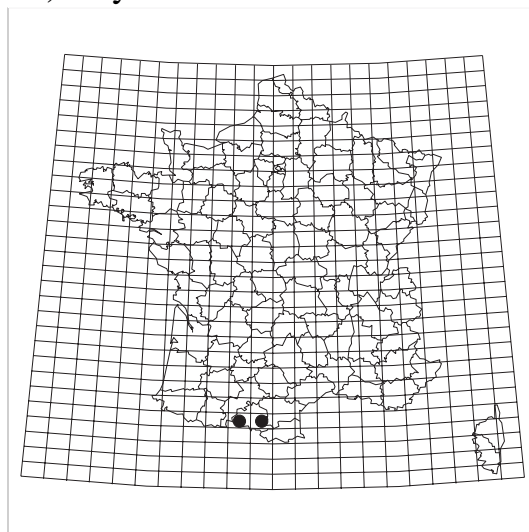
Fiche réalisée par M. BOURNÉRIAS

Brassica repanda (Willd.) DC. subsp. **galissieri** (Giraud.) Heywood

Synonymes principaux :
Diplotaxis galissieri Giraud.

Nom français : Chou étalé, de Galissier

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A				



Description :

Hémicryptophyte à rosette. Se différencie du type par les caractères suivants : plante à port en touffe et à souche épaisse ; tiges simples et nues de 10-40 cm ; feuilles de 5-10 cm, toutes radicales, vertes, membraneuses, un peu épaisses, pennatipartites à presque entières, à pétiole ordinairement plus long que le limbe ; fleurs jaunes, grandes (pétales arrondis de 15-25 mm) réunies en inflorescence compacte (jusqu'à 35 fleurs), s'allongeant avec la maturation des fruits ; siliques grandes, 40-55 x 2,5-3,5 mm, plus ou moins écartées de la tige.

Distribution générale :

Endémique française de l'Ariège.

Distribution en France :

- Ariège : Haute-Ariège, partie orientale du Haut-Salat, du Couserans [d'Aulus à Ussat-les-Bains (Quié de Lujat)].

Ecologie :

De l'étage montagnard à l'étage subalpin. Pelouses plus ou moins rocailleuses et éboulis ; sur calcaire.

Etat de conservation :

Taxon qui semble se maintenir et dont les stations ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope ou Réserves naturelles).

Références :

- GUERBY, L., 1991

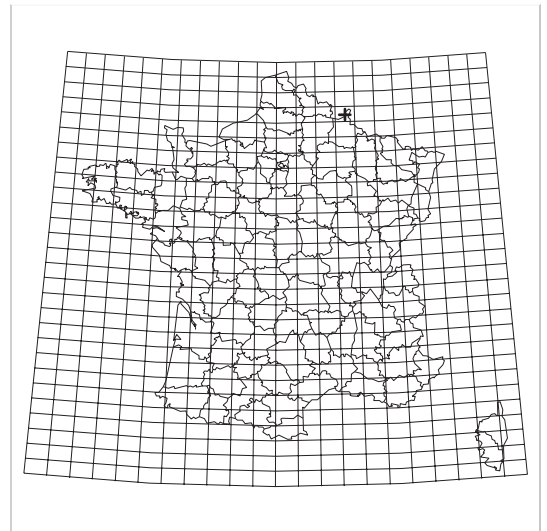
Bromus bromoideus (Lej.) Crépin

Synonymes principaux :

Bromus arduennensis Crépin

Nom français : Brome des Ardennes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Ex</td> <td style="text-align: center;">Ex</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	Ex	Ex
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
Ex	Ex						
.Convention de Berne (Annexe I)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1						



Description :

Thérophyte de 6-12 cm, dressé, raide, glabre, à racines fibreuses. Feuilles planes, linéaires, acuminées, velues en-dessus ; gaines glabres ; ligule ovale, laciniée. Panicule verdâtre, dressée, puis penchée, à rameaux réunis par 2-5. Epillets grands, ovales, fortement comprimés latéralement, à 8-10 fleurs d'abord imbriquées puis se contractant à la maturité et ne se recouvrant plus par leurs bords. Glumes inégales, l'inférieure étroite, linéaire-lancéolée, trinervée, la supérieure bidentée et aristée au sommet, à 7-9 nervures saillantes. Glumelles inégales ; l'inférieure munie vers le milieu des bords latéraux d'une oreillette membraneuse, à 7-9 nervures saillantes terminées au sommet par 3 arêtes inégales ; la supérieure moitié plus courte, ciliée sur les carènes. On a décrit quatre variétés ou formes de ce brome.

Distribution générale :

Belgique, surtout dans le Sud, avec de nombreuses localités, France, Luxembourg. La plante a été introduite aux Pays-Bas et en Allemagne et serait douteuse dans les Iles Britanniques. Elle paraît éteinte à l'état naturel.

Distribution en France :

- **Ardennes** : seulement dans la région de Givet.

Ecologie :

Champs de céréales (*Triticum spelta* L.), surtout sur sols calcaires.

Phytosociologie : *Secalinetalia*.

Etat de conservation :

Eteint. Le quasi-abandon de la culture de l'épeautre joint à l'usage des herbicides a provoqué l'extinction de la plante.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- *Triticum spelta* L. est cultivée à nouveau sur de petites superficies comme aliment diététique, souvent en culture biologique. *Bromus bromoideus* (Lej.) Crépin pourrait faire l'objet de réintroductions contrôlées avec contrats de maintenance avec les cultivateurs.

Conservation ex-situ :

Néant (pour les populations françaises). Toutefois, existe en culture (graines provenant de Liège) au Conservatoire botanique national de Brest.

Références :

- AYMONIN, G., 1974 a
- AYMONIN, G., 1974 c
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- HUSNOT, T., 1896-1899
- TOURNAY, R., 1968

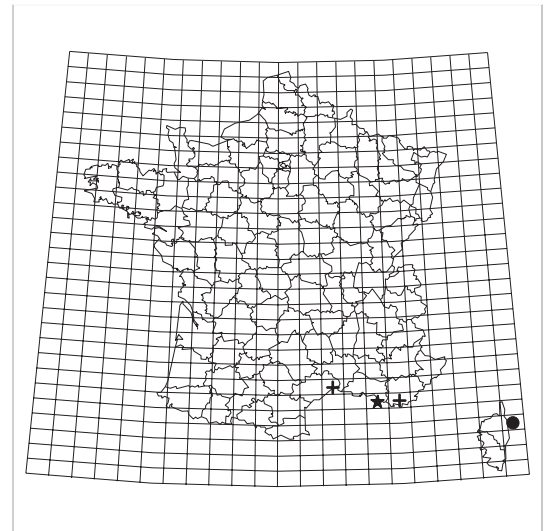
Bupleurum odontites L.

Synonymes principaux :

***Bupleurum fontanesii* Guss. ex Caruel**

Nom français : Buplèvre de Desfontaines

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	<p>POUR LE MONDE NT</p> <p>PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>



Description :

Thérophyte à scape de 5-30 cm, à racine grêle, simple. Feuilles linéaires, acuminées, à plusieurs nervures. Involucre et involucrelle à bractées ovales-lancéolées, terminées par une arête. Bractéoles de l'involucrelle graduellement rétrécies, à arête de moins de 1 mm, devenant complètement diaphane entre les nervures à la dessiccation et laissant voir partiellement les fruits.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne sud-orientale : Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Albanie, ex-Yougoslavie, Grèce, Turquie. Considéré comme adventice en France et en Autriche.

Distribution en France :

- **Hérault** : Montpellier.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (douteux).
- **Var** : Hyères.
- **Corse** : côte orientale (Cervione).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Pelouses sèches calcicoles.

Etat de conservation :

La station corse n'a pas été confirmée récemment. Les stations continentales sont présumées disparues.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver la station corse et en détecter de nouvelles (mais taxon méconnu et confondu, difficile à déterminer).
- Etudes complémentaires à entreprendre (chorologie, écologie, conservation *in situ* et *ex situ*).
- Maîtrise absolue du foncier si le taxon est retrouvé.

Références :

- BRIQUET, J., 1897
- BURNAT, E., 1906
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- DUTARTRE, G., 1988 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JAHANDIEZ, E., 1928
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981

Calamagrostis stricta (Timm) Kœler

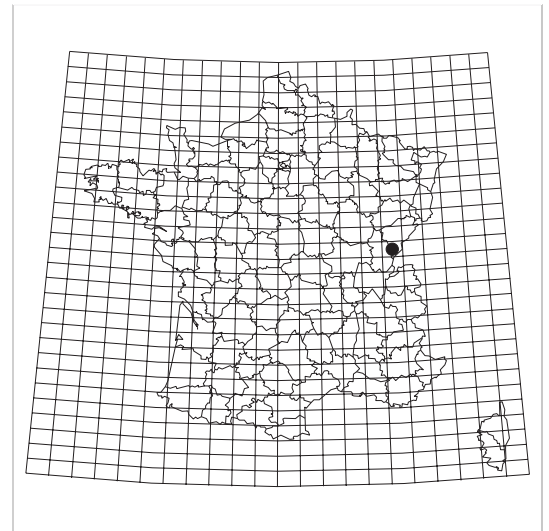
Synonymes principaux :

Arundo stricta Timm

Calamagrostis neglecta auct., non (Ehrh.) P. Beauv.

Nom français : Calamagrostide négligée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Franche-Comté)	POUR LE MONDE PROPOSEE V POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux qui se différencie des autres *Calamagrostis* par l'arête de la lemme qui ne dépasse pas l'épillet, par l'existence d'une fleur rudimentaire dans l'épillet et par une lemme ni membraneuse, ni translucide.

Distribution générale :

Circumboréale : Nord et centre de l'Europe, jusqu'en Grande-Bretagne, Allemagne, France, Pays-Bas, Hongrie, Roumanie ; Asie, Amérique boréale. Disparu de Suisse, mais pas de France contrairement à ce qu'écrit Flora Europaea.

Distribution en France :

- **Doubs** : Chaffois (2 stations), Malpas, Granges Narboz, lac de Foncine, Remoray, Frasne, Pontarlier.
- **Jura** : lac à la Dame.

Ecologie :

Marais tourbeux mésotrophes à alcalins, généralement à végétation élevée (magnocariçaies), souvent en bordure de buissons de saules ou de bouleaux.

Phytosociologie : *Caricetum strictae*, *Caricetum paradoxae*...

Etat de conservation :

La moitié des populations n'a pas été revue récemment, celle du Jura et certaines du Doubs (lac de Foncine, Remoray, Frasne, Pontarlier). Quatre se maintiennent toutefois (Chaffois, Malpas et Granges Narboz). Trois demeurent en bon état, mais une est menacée par un aménagement récent.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Frasne.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope dans un premier temps, Réserve naturelle ensuite sur les quatre sites, *Calamagrostis stricta* (Timm) Kœler s'y trouvant avec de nombreuses autres espèces rares et menacées (notamment à Granges Narboz et à Chaffois)].

Références :

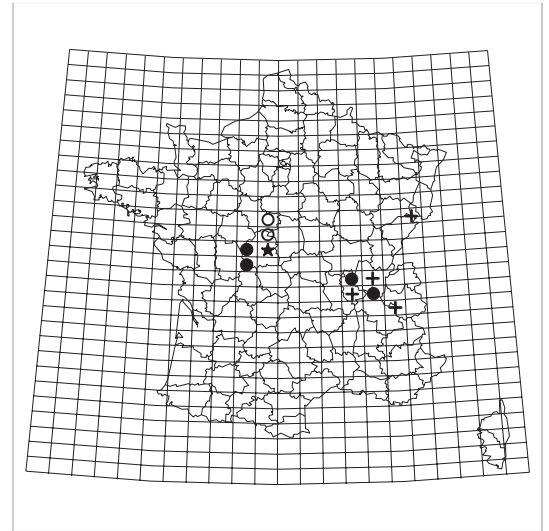
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1980 a
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1983
- PROST, J.-F., 1982
- ROYER, J.-M., VADAM, J.-C., GILLET, F., AUMONIER, M.-F. & AUMONIER J.-P., 1978

Caldesia parnassifolia (L.) Parl.

Synonymes principaux :
Alisma parnassifolium L.

Nom français : Alisma (fluteau) à feuilles de parnassie
Caldésie à feuilles de parnassie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Hydrophyte de 2-6 dm, à rhizome peu développé. Feuilles ovales-suborbiculaires, plus ou moins profondément cordées, à oreillettes arrondies et contiguës, à 9-11 nervures arquées-convinentes. Fleurs petites (5-7 mm de diamètre), disposées en inflorescences pyramidales, formée de 2-4 verticilles ou portant, chez les individus plus robustes, un ou deux rameaux à la base. Divisions périgonales internes, blanches ou faiblement rosées, ovales-arrondies. Carpelles ovoïdes. Graines brunâtres, ellipsoïdes.

Distribution générale :

Subtropicale : - Europe centrale et méridionale, du centre de la France à l'Ukraine : France, Allemagne, Hongrie, Italie, ex-Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Républiques baltes, Russie, Ukraine, Moldavie, Biélorussie. - Hindoustan. - Madagascar. - Australie. A disparu de l'Autriche, de la Bulgarie et de la Suisse.

Distribution en France :

- **Haut-Rhin** : environs de Ballersdorf.
- **Loir-et-Cher** : Sologne (Millancay, Villeherviers, Marcilly-en-Gault, Selles-Saint-Denis, Saint-Viâtre).
- **Indre** : Brenne.
- **Indre-et-Loire** : Brenne.
- **Vienne** : Montmorillon.
- **Ain** : plateau des Dombes : étangs de Seillon, de la Chambrière, forêt de Tramoyes, bois de Cuchet (étang de Saint-André-de-Corcy).
- **Savoie** : l'Echaillon près de Saint-Jean-de-Maurienne.
- **Isère** : Arandon, Charvieu-Chavagnieu, les Avenières, Courtenay, le Bouchage, Ruy (étang d'Ardes), Lancin.

Ecologie :

Taxon hygrophile ou mésohygrophile des étangs et fossés (parfois sur sols hydromorphes).
Phytosociologie : *Phragmition*.

Etat de conservation :

Taxon en régression qui est présumé disparu ou n'a pas été confirmé dans le Loir-et-Cher, la Savoie et le Haut-Rhin. Dans l'Ain, l'espèce est à la limite de l'extinction [un seul individu erratique ayant été observé récemment à l'étang de Saint-André-de-Corcy (station probablement sans avenir, les étangs de la Dombes étant asséchés périodiquement)]. Dans l'Isère, se maintient seulement à l'étang d'Ardes (Ruy) où la population est abondante (supérieur à 1000 individus) et non immédiatement menacée. En revanche sa présence est plus importante dans la Brenne, [25 stations au moins (mais non confirmé dans la partie de la Brenne située en Indre-et-Loire)]. Dans cette dernière région, les populations sont généralement assez abondantes. Les menaces proviennent de l'intensification de la pisciculture, mais aussi de l'impact grandissant du ragondin. Quant à la station de la Vienne, de découverte récente (1983), son statut mériterait précision.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Chérine (Brenne).
- Conventions de gestion avec des propriétaires privés pour quelques stations de la Brenne.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec, pour la pisciculture, politique d'intensification, en-dehors des étangs (orientation prônée par le Parc naturel régional de la Brenne).
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles ou Arrêtés de conservation de biotope).
- Maintien du régime des eaux et maîtrise de la concurrence végétale.

Références :

- ALLION, Y., 1975
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- COQUILAT, M., 1965
- ISSLER, E. & al., 1965
- LUNAI, B., MAUBERT, P. & GUILLOT, G., 1986
- MARCIAU, R., 1989
- NÉTIEN, G., 1993
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928

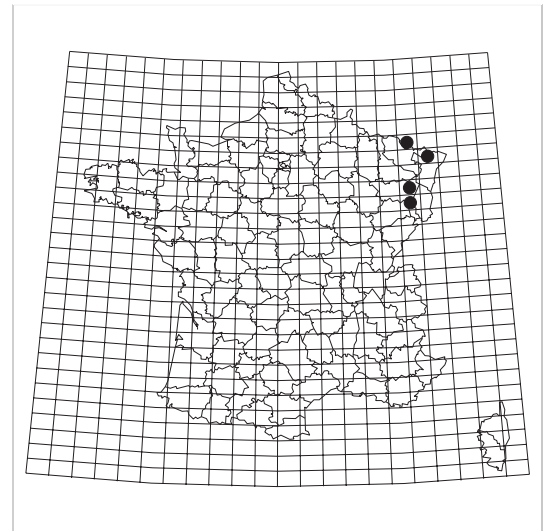
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et B. DUMEIGE

Calla palustris L.

Synonymes principaux :

Nom français : Arum d'eau
Choucelle

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	NT	R
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
NT	R						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2						



Description :

Hélophyte à souche épaisse. Feuilles radicales en cœur. Inflorescence en spadice terminal entourée d'une spathe blanche.

Distribution générale :

Circumboréale nord-continentale en limite d'aire sud-occidentale dans le nord-est de la France.

Distribution en France :

- **Moselle ; Bas-Rhin :** Warndt (Merten), Vosges du Nord :
 - vallée du Niederbächel, près de la Petite Pierre,
 - étang de l'Erbenthal,
 - étang de Baerenthal, ainsi qu'à l'aval, au bord de la Zinsel du Nord,
 - étang du Pfaffenbruch, sur le terrain militaire de Bitche.
 - **Vosges :** lacs de Retournermer et de Longemer (près de la butte Bilon).
- N.B. : seules les stations récemment confirmées ont été prises en considération.

Ecologie :

Acidiphile de bordure de tourbière (*Caricion lasiocarpae*) ; apparaît aussi dans les aulnaies mésotrophes (*Alnion glutinosae*).

Etat de conservation :

Plusieurs stations anciennes n'ont pas été revues, surtout dans le département des Vosges. Les populations actuelles sont pour la plupart abondantes (des dizaines à des centaines de m²) par suite d'une multiplication végétative très active de cette espèce. Les menaces potentielles sont l'aménagement des plans d'eau pour la pisciculture ou la baignade, mais les protections mises en place sur un grand nombre de sites limitent actuellement les risques.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La plupart des sept stations actuelles sont protégées ou en voie de l'être par Réserve naturelle volontaire, Réserve naturelle, conventions, Arrêtés de conservation de biotope.

Mesures de conservation proposées :

- Aboutissement des projets en cours, soit :
- Réserves naturelles de Retournermer et des tourbières du Pays de Bitche.
 - Convention de protection pour la station du lac de Longemer.
 - Arrêté de conservation de biotope pour la station du Warndt.

Références :

- GODRON, D.A., 1883
- KAPP, E., 1967
- MULLER, S., 1977
- MULLER, S., 1985

Fiche réalisée par S. MULLER.

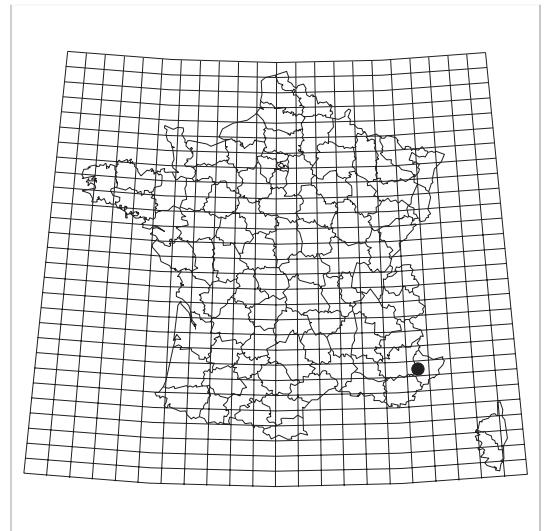
Campanula albicans (Buser) Engler

Synonymes principaux :

Campanula petraea auct. gall., non L.

Nom français : Campanule blanchâtre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régional (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	R	R
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
R	R						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Hémicryptophyte velu de 30-40 cm. Tiges simples, feuillées. Feuilles d'un vert terne, blanches-tomenteuses en-dessous, dentelées-crênelées, les inférieures ovales, arrondies, en cœur à la base, longuement pétiolées. Fleurs crème groupées en glomérules, entourées de larges bractées foliacées.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes-Maritimes.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : système montagneux associé au cours supérieur de l'Estéron, de Sigale à Sallagriffon : clues et gorges de Sigale, Aiglun (Escalaes), mont Saint-Martin entre Aiglun et Sallagriffon, clues du Rioulan près de Sigale, les Mujouls (mont Mal), le Mas.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (de 600 à 1100 m). Rochers calcaires fissurés du jurassique ou de l'éocène ; rarement terrains marneux. Le plus souvent sur des façades verticales ou sous des baumes ou petits surplombs. Exposition variable.

Phytosociologie : espèce caractéristique du *Ballotetum frutescentis* (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Etat totalement satisfaisant, sauf en quelques petites stations à effectifs très faibles. Les populations en bordure de routes sont potentiellement menacées par l'élargissement de la voirie.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements (routiers...).
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les plus belles populations).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (rocailles).

Références :

- ARDOINO, H., 1879
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- POIRION, L., 1968 b
- QUÉZEL, P., 1950 a
- QUÉZEL, P., 1950 c
- THOMMEN, E., 1952
- WEILL, J., 1971

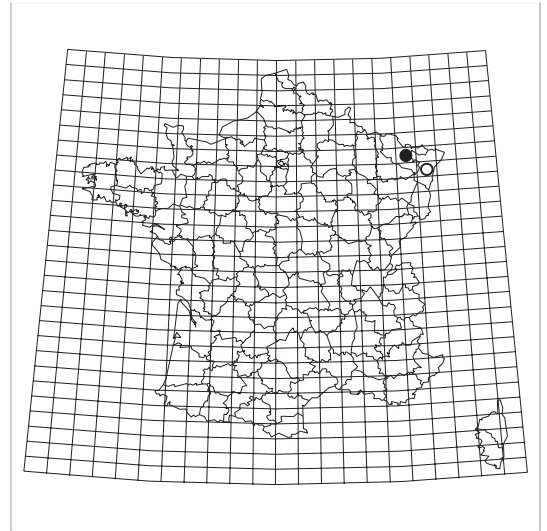
Fiche réalisée par G. ALZIAR, Jardin botanique de la ville de Nice et F. MÉDAIL

Campanula baumgartenii J. Becker

Synonymes principaux :

Nom français : Campanule de Baumgarten

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste régionale (Alsace, Lorraine)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE R</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1</p>	POUR LE MONDE R	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE R	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		



Description :

Hémicryptophyte vivace. Feuilles caulinaires moyennes nettement lancéolées. Tiges raides, élancées, très velues, compressibles, pouvant atteindre 60 cm. Fleurs nombreuses, longues d'environ 2 cm. *Campanula baumgartenii* J. Becker est un taxon de la sous-section *Heterophyllae* (Witasek) Fedorov du genre *Campanula*. La position taxonomique de l'espèce est donnée en détail par Muller (1991).

Distribution générale :

Endémique médio-européenne : France (Vosges du Nord), Allemagne (Palatinat, Taunus, Odenwald).

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : Guirbaden, Klingenthal...
- **Moselle** : Sturzelbronn (Langweiher), Eguelshardt (Erbsenberg), Philippsbourg (Rothenburg)...

Ecologie :

Etage collinéen. Lisières de chênaies et hêtraies acidophiles.

Phytosociologie : espèce caractéristique du *Teucrio-Campanuletum baumgartenii* (alliance du *Teucrion scorodoniae*), association d'ourlet préforestier.

Etat de conservation :

Une dizaine de stations signalées anciennement. Trois seulement (Sturzelbronn, Eguelshardt et Philippsbourg) ont été revues récemment (1991). Elles sont menacées par les travaux forestiers (dépôts de bois) ou routiers (élargissement...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

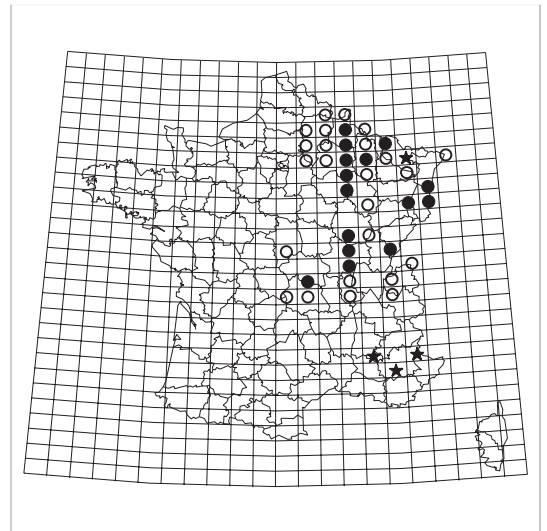
- Sensibilisation des gestionnaires concernés (Office national des forêts, Direction départementale de l'équipement...) de façon à engager une gestion appropriée (prise en compte du taxon dans les plans d'aménagements forestiers et dans les travaux routiers).
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope, Réserve biologique domaniale...) dans le cadre du Parc naturel régional des Vosges du Nord.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations non revues.

Références :

- ISSLER, E. & al., 1982
- MULLER, S., 1991 a

Campanula cervicaria L.**Synonymes principaux :****Nom français :** Cervicaire

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Hémicryptophyte de 20-60 cm, velu-blanchâtre. Feuilles inférieures lancéolées, graduellement rétrécies en large pétiole. Fleurs bleues, sessiles, en têtes terminales et latérales entourées de larges bractées foliacées ; calice à sépales obtus, séparés par des sinus arrondis et épaissis.

Distribution générale :

Europe médiane et orientale.

Distribution en France :

- **Aisne** : Etreaupont, Foigny, Mons-en-Laonnois, Craonne, Mont-Notre-Dame, Lhuys, la Fère, Chézy-sur-Marne. - **Ardennes** : Apremont, Noirlval, Saint-Denis, Vouziers, Longwé-l'Abbaye, Vendresse, Chagny, Baâlons, Rocroi, vallée de la Houille. - **Marne** : Sainte-Menéhould, Belval, Charmont, Possesse, Le Châtelier, Givry-en-Argonne, les Charmontois, Monthiers-en-Argonne, Trois-Fontaines, Oger, Vertus, Maurupt, Cernay-en-Dormois. - **Haute-Marne** : Bettancourt, Eclaron, Langres, Perrancey, Chassigny, Allichamps. - **Aube** : Piney, Mesnil-Saint-Père, la Loge-aux-Chèvres. - **Meuse** : Aincreville, Bar-le-Duc, Beaulieu, Breux, Briulles-sur-Meuse, Dun, Laneuville-sur-Meuse, Lavoye, Lisle-en-Barrois, Murvaux, Mussey, Vaubécourt. - **Meurthe-et-Moselle** : Pont-à-Mousson. - **Moselle** : Richemont, Villers-Bettlach, Metz, Rémyilly-Aube, Rémyilly-Arriance, Gélucourt, Remelach (?). - **Bas-Rhin** : Wissembourg. - **Haut-Rhin** : Michelbach, Guebwiller, Munster, Saint-Amarin, Frankental, la Hardt, Ottmarsheim, près de Sultz, Ribeauvillé, Kaysersberg, Ammerschwihr. - **Cher** : Chavannes. - **Côte-d'Or** : Grevy-Plaine, Cîteaux. - **Saône-et-Loire** : Gergy, Marloux, Montmelard. - **Jura** : Chilly-sur-Salins. - **Ain** : Mogneneins, les Echets. - **Haute-Savoie** : Bossey, Héry-sur-Alby, Bonnevaux, Veyrier-du-Lac, Saint-Félix. - **Allier** : Saint-Didier ? - **Puy-de-Dôme** : les Roches, Lezoux, Theix, Randan. - **Alpes-de-Haute-Provence** : Larche, Digne, montagne de Lure.

Ecologie :

Étages collinéen et montagnard. Espèce forestière héliophile ou de demi-ombre, légèrement thermophile (tendance sub-méditerranéenne), à éclipses. Espèce mésophile à mésohygrophile, acidophile à méso-acidophile, des sols limoneux assez profonds plus ou moins lessivés reposant sur la gaize, sur des argiles ou sur des calcaires. Bois clairs, buissons, lisières, clairières, sentiers, coupes, lignes de parcelle, tranchées, voies ferrées. Phytosociologie : *Quercion pubescenti-petraeae*, *Fraxino-Carpinion*, *Geranion sanguinei*, *Trifolium medii* acidocline, *Lonicero-Carpinenion*.

Etat de conservation :

Cité des Alpes-de-Haute-Provence, probablement par erreur. La plante a été observée après 1970 dans une vingtaine de stations au moins (d'après des données bibliographiques non exhaustives) : en Champagne humide, Argonne et crêtes préardennaises, en Bourgogne, en Alsace et dans le massif vosgien (Ribeauvillé), dans le Jura et le Massif Central (Randan). Ses stations sont menacées par la densification des lisières forestières et des clairières ainsi que par les travaux de voirie en forêt (élargissement de chemin forestier, création d'aires de dépôts de grumes). Rarement abondante dans ses stations, cette héliophile fugace possède néanmoins la faculté de réapparaître après une longue période d'absence, grâce au long pouvoir germinatif de ses graines.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- En Lorraine, une partie des Forêts domaniales de Beaulieu et de Lisle-en-Barrois, où l'espèce a été signalée, a été proposée comme site à retenir dans le cadre de la «Directive-Habitats».
- En Champagne, les stations de Piney et Mesnil-Saint-Père, situées sur talus routier, sont maintenues par les services de la Direction départementale de l'équipement, sur les conseils du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Mesures de conservation proposées :

- La cervicaire affectionne les lisières instables ou les sites forestiers perturbés (par des coupes ou des travaux). Ce caractère pionnier suggère donc, pour le maintien de l'espèce, un rajeunissement et une redynamisation périodiques du tapis végétal, par le maintien d'une certaine activité forestière ou de tous travaux visant à limiter la concurrence des espèces ligneuses ou d'un tapis herbacé dense.

Références :

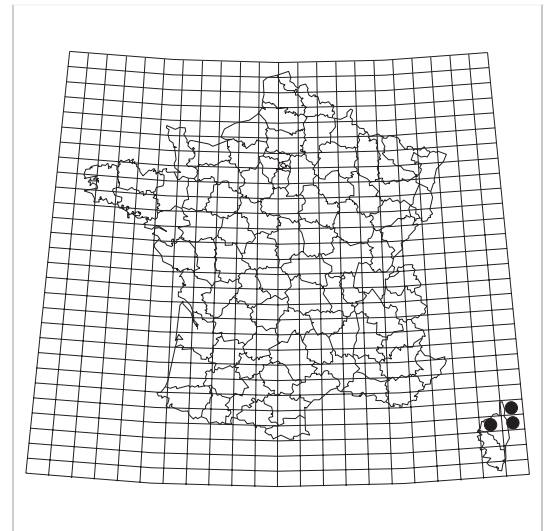
- BOREAU, A., 1849
- BUGNON, F. & al., 1993
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- DELEUIL, G., 1986
- ISSLER, E. & al., 1965
- MIGOUT, M.A., 1890
- MILLARAKIS, P., 1993
- PARENT, G.H., 1979
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- RIOMET, L.-B. & BOURNÉRIAS, M., 1952-1961

Cardamine chelidonia L.

Synonymes principaux :

Nom français : Cardamine fausse-chélidoine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape / hémicryptophyte à scape de 2-4 dm, glabre, à racine fibreuse. Tige anguleuse, flexueuse en zigzag et munie d'une feuille à chaque angle. Feuilles pennatiséquées, à 5-7 folioles pétiolulées, grandes, oblongues, pâles en-dessous, rappelant celles de la chélidoine. Fleurs pourpres ou violettes. Grappe fructifère courte, assez dense. Siliques renflées, à bec court, hérissées, étalées à réfractées, peu nombreuses.

Distribution générale :

Endémique d'origine eurasiatique : Corse, Italie, Sicile, ex-Yougoslavie.

Distribution en France :

- **Corse** : neuf stations (1993) localisées au nord de l'île : Cap Corse, Castagniccia, massif du Tenda.

Ecologie :

Etages méso-et supraméditerranéen (formations sylvatiques des ubacs), bois d'ifs et de houx, aulnaies de ripisylve de l'étage supraméditerranéen, sur schistes.

Phytosociologie : *Cardamino-Buxetum* et *Asperulo-Taxetum*.

Etat de conservation :

La station de Bastia est présumée disparue. Les populations qui se maintiennent sont en général assez peu fournies (moins de 100 individus), menacées potentiellement par des aménagements (recalibrage de ruisseaux, drainage) ou activement (dépôts d'ordures).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Alerter les gestionnaires.
- Maintien en l'état des biotopes.
- Maîtrise foncière ou Arrêté de conservation de biotopes pour les plus belles populations.

Références :

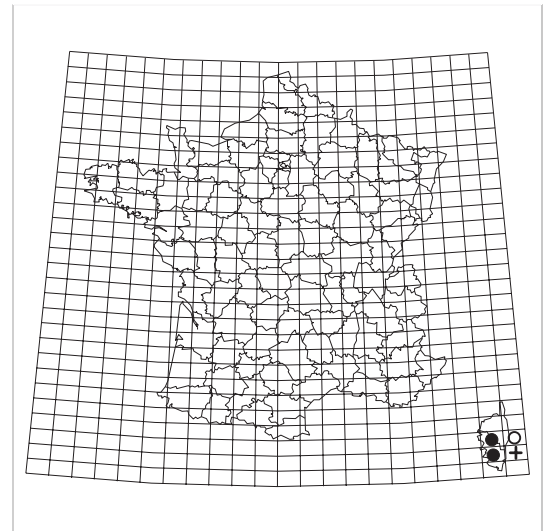
- BRIQUET, J., 1913
- CONRAD, M., 1968
- CONRAD, M., 1980 c
- DESCHÂTRES, R. & al., 1987 a
- DUTARTRE, G., 1988 b
- GAMISANS, J., 1970
- GAMISANS, J., 1973
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- VERLAQUE, R. & al., 1993

Cardamine graeca L.

Synonymes principaux :

Nom français : Cardamine de Grèce

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 1-2 dm, glabre ou hispide. Feuilles d'un vert gai, pétiolées, pennatiséquées. Fleurs blanches, assez petites ; sépales linéaires-oblongs, plus courts que le pédoncule et dépassant l'onglet des pétales. Grappe fructifère lâche, souvent unilatérale, à pédoncules trois fois plus courts que les siliques. Siliques hérissées ; graines grandes, ovales. En Corse, il s'agit de la forme à siliques hérissées (var. *eriocarpa* Fritsch).

Distribution générale :

Euryméditerranéenne septentrionale : Corse, Sicile, Italie, Serbie, Crète, Roumanie.

Distribution en France :

- **Corse** : régions de Vivario, de Ghisoni, de Solenzara, de Ghisonaccia, Bavella, Poggio di Nazza.

Ecologie :

Etages méso-et supraméditerranéen. Ripisylves.

Etat de conservation :

Certaines stations sont présumées disparues (Solenzara...), d'autres ont été confirmées récemment (cols de Sorba et de Verde, Poggio di Nazza, Travo...). Toutefois, la situation du taxon reste généralement mal connue.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Maîtrise du foncier pour les plus belles populations.

Références :

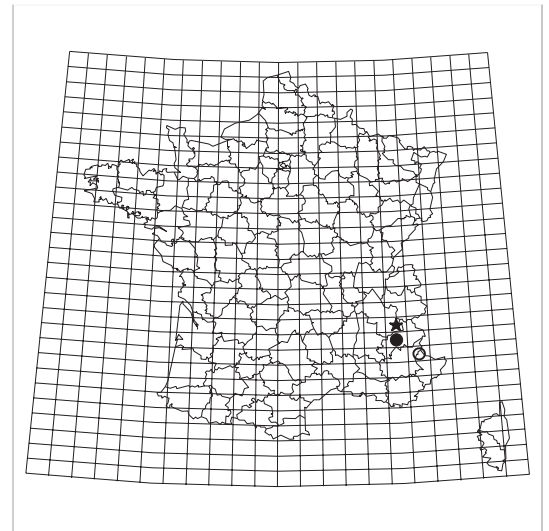
- BRIQUET, J., 1913
- DELEUIL, G., 1957
- DESCHÂTRES, R. & al., 1993
- DUTARTRE, G., 1980
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1963
- TERRISSE, A., 1985

Carduus aurosicus Chaix

Synonymes principaux :

Nom français : Chardon du mont Aurouse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte en rosette. Se distingue des taxons du groupe *Carduus defloratus* L. par les bractées externes et intermédiaires de l'involucre plus larges (2-3 mm), longuement prolongées en acumen triquètre, et par les tiges ailées, munies de feuilles profondément pennatifides et très épineuses jusque sous les capitules, ceux-ci solitaires ou le plus souvent rapprochés en corymbe peu fourni.

Distribution générale :

Endémique des Alpes sud-occidentales françaises.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Dévoluy (massif d'Aurouse, pic de Bure), Galibier [au-dessus du Lautaret (secteur de la Billardière)].
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Ubaye (Barcelonnette).

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin (de 1 200 à 2 300 m, moyenne # 1 800 m). Plante héliophile, mésoxérophile à xérophile, des éboulis calcaires (calcaires du Sénonien surtout).

Phytosociologie : *Thlaspion rotundifolii*. Souvent en compagnie de *Papaver alpinum* L. subsp. *rhaeticum* (Leresche) Nyman, *Iberis aurosica* Chaix, *Biscutella brevicaulis* Jordan, *Heracleum pumilum* Vill., *Galium saxosum* (Chaix) Breistr., *Allium narcissiflorum* Vill., *Ligusticum ferulaceum* All.

Etat de conservation :

N'a pas été confirmé au Galibier (confusion avec *Carduus defloratus* L. ?) et en Ubaye. Se maintient dans une quinzaine de stations observées après 1970, comptant de 1 à 200 individus (une trentaine d'individus en moyenne), toutes localisées dans le massif d'Aurouse. Floraison réduite (environ 20 % des individus), et fructification très faible (moins de 10 graines fertiles par capitule) ; parasitisme important au niveau des inflorescences. Stabilité apparente des effectifs, mais localement, menaces liées à des travaux d'aménagement (routes, pistes forestières).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale des Sauvas pour la plupart des stations du Dévoluy.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Mesures légales de préservation (Réserve biologique domaniale) pour le massif d'Aurouse-Bure en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (plusieurs taxons endémiques ou rares) et des paysages.

Références :

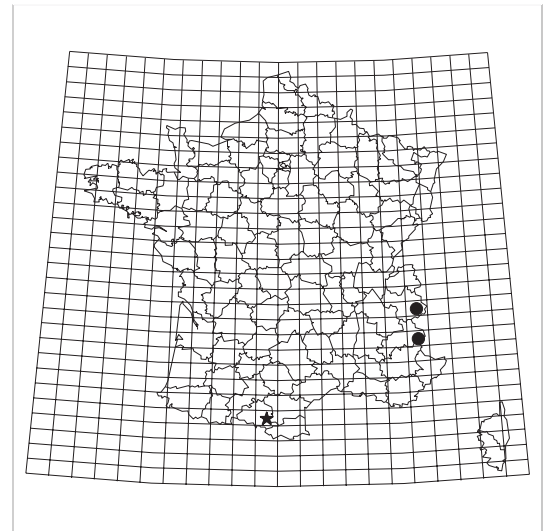
- | | | |
|--|-----------------------------|--------------------------|
| - BOUDEILLE, M., 1873-1874 | - GABRIEL, C., 1935 a | - LE BRUN, P., 1932-1933 |
| - BOREL, J., 1874 | - GABRIEL, C., 1935 b | - MOREL, F., 1891 |
| - BRACHET, F., 1909 | - GARNIER, M., 1848 | - MUTEL, A., 1830 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - GIROD, L., 1899 | - SAINT-LAGER, M., 1890 |
| - CHAS, E., 1994 | - GRIOD, A., 1979 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - CHOPINET, R., 1956 | - HUMBERT, H., 1951 | - VILLARS, D., 1786-1789 |
| - GABRIEL, C., 1934 | - KERGUÉLEN, M. & al., 1987 | |

Carex atrofusca Schkuhr

Synonymes principaux :
Carex ustulata Wahlenb.

Nom français : Laïche noirâtre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux ou hémicryptophyte. Voisin de *Carex frigida* All. et de *Carex fuliginosa* Schkuhr, mais avec souche gazonnante sans stolons, ou très brièvement stolonifère (différence avec *Carex frigida* All.). Epi supérieur mâle, exceptionnellement bisexué (différence avec *Carex fuliginosa* Schkuhr). Epis femelles ovoïdes ou oblongs, tous pédonculés et penchés du même côté ; écailles lancéolées-cuspidées pourpre noire, égalant environ les utricules ; utricules d'abord brun rouge, puis noirs, ovoïdes, oblongs, comprimés, sans nervures, à bec court bidenté. Forte variabilité, avec nombreux cas d'épis androgynes.

Distribution générale :

Circum-arctico-alpine : Europe du Nord : ouest et est du Groenland, Finlande, Norvège, Suède, Russie septentrionale, Grande-Bretagne (Ecosse). Alpes-Carpathes et Tatras : Autriche (Tyrol, Carinthie, Styrie), ex-Yougoslavie (?), Suisse (Oberland bernois, Grisons, Valais ; rare), Italie (Piémont ; très rare), France, ex-Tchécoslovaquie, Roumanie. Asie : Turkestan, Altaï, Himalaya, Chine centrale... Amérique du Nord : du rivage arctique à la baie d'Hudson.

Distribution en France :

- **Savoie** : Tignes (vallon de la Sassièrè), Val d'Isère (plates du Vallonnet), Bonneval (le Vallonnet, les Evettes), Bessans (vallée de la Lombarde, vallée du Ribon), Bramans (vallon d'Ambin).
 - **Hautes-Alpes** : Ristolas, vallon de Roche Taillante, au bord des lacs Foréant et Egorgéou.
 - **Alpes-de-Haute-Provence** : Ubaye (lac de Marinèt).
- Les stations indiquées dans l'Ariège (Laurenti, Barbouillère, Estagnet, Pailhères) n'ont pas été confirmées (confusion avec *Carex atrata* L. ?).

Ecologie :

Etage alpin (rarement subalpin) ; de (1 500) 1 800 à 2 500 (2 700)m. Connue entre 2 150 et 2 600 m dans les Alpes françaises. Bas marais, pelouses rocailleuses humides, alluvions glaciaires humides.
Phytosociologie : *Caricion bicoloris atrofuscae* (*Caricetalia davallianae*), *Caricetalia incurvae* (= *Caricetum maritimae*).

Etat de conservation :

Taxon très rare, inféodé à des milieux spécialisés de haute altitude (relictès glaciaires). Populations diffuses ; plusieurs stations anciennes n'ont pas été revues récemment (stations de la Haute vallée du Guil dans le Queyras et de l'Ubaye notamment). Menaces : aménagements hydrauliques, fréquentation touristique, surpâturage ovin (Queyras), modifications climatiques (réchauffement).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (Val d'Isère).
- Réserve naturelle de la Grande Sassièrè (Tignes).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles ou Arrêtés de conservation de biotope).
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle dans la Haute vallée du Guil.
- Gestion appropriée des stations : protection vis-à-vis des modifications hydrauliques, de la fréquentation touristique et, localement, du pâturage ovin. Des opérations de réintroduction-renforcement de populations sont envisageables (avec les autres éléments floristiques du *Caricion bicoloris atrofuscae*).
- Mise en place, à l'échelle alpine, d'un programme LIFE, dans le cadre de la Directive 92/43 CEE du 22 mai 1992.

Références :

- | | | |
|--|------------------------------------|---------------------------------------|
| - COLLECTIF, 1989 | - FENAROLI, L., 1971 | - LE BRUN, P., 1961 |
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - GAUSSEN, H., 1966 a | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BRESSOUD, B. & TROTÈREAU, A., 1984 | - GENSAC, P., 1974 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - GENSAC, P. & TROTÈREAU, A., 1983 | - SAINT-LAGER, J.B., 1887 |
| - CHAS, E., 1994 | - GUERBY, L., 1991 | - SCHKUHR, C., 1801-1806 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - HUSNOT, T., 1905-1906 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - DUTARTRE, G., 1977 | - LE BRUN, P., 1920 | - VILMORIN DE, R. & GUINET, C., 1951 |

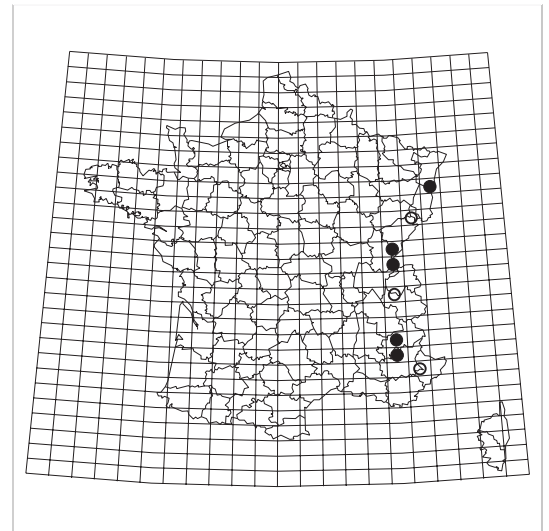
Carex buxbaumii Wahlenb.

Synonymes principaux :

Carex polygama Schkuhr, non J.F. Gmelin

Nom français : Laïche de Buxbaum

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux. Epi terminal en massue, partie mâle bien développée ; 2-3 (rarement 4) épis femelles ovoïdes, séparés les uns des autres et de l'épi terminal ; utricules grands ; épis de teinte jaunâtre.

Distribution générale :

Circumboréale : principalement Europe centrale et septentrionale, Asie (Sibérie...), Amérique boréale ; signalé aussi en Algérie. En Europe, disséminé vers l'ouest jusqu'en Islande, Ecosse et France continentale, vers le sud jusqu'en Italie centrale.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : Ried (Ohnenheim, Herbsheim).
- **Jura ; Doubs** : Bellefontaine, les Mortes, la Chapelle-des-Bois, Chaux-Neuve...
- **Haute-Savoie** : Douvaine.
- **Savoie** : Saint-Girod.
- **Hautes-Alpes** : col Bayard.
- **Alpes-Maritimes** : Préalpes de Grasse : Haut-Thorenc
- **Alpes-de-Haute-Provence** : le Lauzet-Ubaye (environs du col Bas).

Ecologie :

Etages planitiaire, collinéen et montagnard [de (0) 200 m à 1 300 m]. Taxon mésohyrophile à hygrophile, héliophile.
Phytosociologie : *Caricetum buxbaumii*, *Magnocaricion elatae*, *Molinietalia*.

Etat de conservation :

Taxon rare et disséminé qui constitue des populations de faible superficie, mais souvent très denses. Certaines stations sont présumées disparues ou n'ont pas été confirmées récemment (Ohnenheim, Saint-Girod, Haut-Thorenc...). Celles qui se maintiennent sont menacées par le drainage et/ou le comblement des zones humides (pouvant être suivi d'une mise en culture), l'abandon de l'exploitation agro-pastorale traditionnelle (fauche plus pacage), l'embroussaillage et l'atterrissement des zones marécageuses, les aménagements divers ; les stations remarquables du plateau de Bayard sont menacées par l'extension d'un golf 18 trous (Gap) et par le projet autoroutier de l'A51 Grenoble-Sisteron.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles, Arrêtés de conservation de biotope).
- Mesures urgentes sur les stations menacées des Hautes-Alpes en particulier.
- Maintien ou rétablissement des pratiques agro-pastorales traditionnelles [fauche tardive, pâturage (bovins) extensif] ; étudier les possibilités de participation financière de la CEE.

Références :

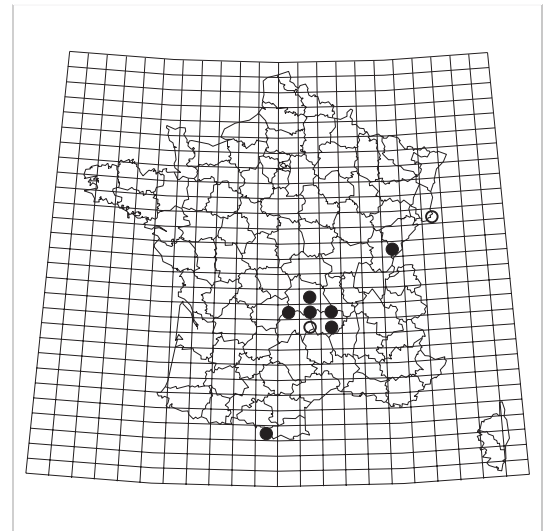
- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - COLLECTIF, 1989 - BOREL, J. & al., 1874 - CAJANDER, A., 1934 - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 - CHAS, E., 1994 - COQUILLAT, M., 1965 - ENGEL, R., 1953 - ENGEL, R., 1961 a - ENGEL, R., 1961 b - FRITSCH, R., 1990 - HUMBERT, H., 1951 | <ul style="list-style-type: none"> - HUSNOT, T., 1905-1906 - ISSLER, E. & al., 1965 - LE BRUN, P., 1932-1933 - LE BRUN, P., 1958 - MAGNIN, A., 1895 - MARCIAU, R., 1989 - MOREAU, R., 1965 - MULLER, S., 1990 - NÉTIEN, G., 1994 - NÉTIEN, G., 1995 - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 | <ul style="list-style-type: none"> - PROST, J.-F., 1975 - PROST, J.-F., 1982 - PROST, J.-F., 1983 - PROST, J.-F., 1984 - PROST, J.-F., 1992 b - PROST, J.-F., 1993 - PROST, J.-F., 1994 a - REDURON, J.-P., 1986 - WAHLENBERG, G., 1803 |
|---|--|--|

Carex cespitosa L.

Synonymes principaux :

Nom français : Laïche en touffe
Laïche gazonnante

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Alsace, Auvergne, Franche-Comté)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, de 3-5 dm. Tige dressée, grêle, triquète, scabre. Souche cespiteuse formant de grosses touffes dépourvues de stolons. Feuilles d'un vert gai, planes, larges de 2-3 mm, scabres ; gaines inférieures d'un rouge noirâtre, dépourvues de limbe, se déchirant en filaments. Epi mâle 1, rarement 2, roussâtre, subcylindrique ; épis femelles, 2-3, noirâtres, oblongs, subsessiles. Utricules verdâtres ou panachés de brun, étalés-dressés, brièvement ovales, presque aussi larges que longs.

Distribution générale :

Eurosibérienne boréale : du nord et du centre de l'Europe et de l'Asie jusqu'au centre de la France, au nord des Balkans, à l'ouest du Kazakhstan (Absent pratiquement du nord-ouest de l'Europe).

Distribution en France :

- **Haut-Rhin** : étang d'Hirsingue-Altkirsch.
- **Doubs** : région de Pontarlier : lac de Remoray, Sainte-Colombe, Granges-Narboz, Bouverans...
- **Puy-de-Dôme** : Artense et Cézallier. L'identification de la station de la narse d'Espinasse est contestée (vérification nécessaire).
- **Haute-Loire** : marais de Moissac-Bas, de Landos, de la Sauvetat, de Limagne.
- **Cantal** : environs de Saint-Flour.
- **Pyrénées-Orientales** : Matemale, environs de Villeneuve.

Ecologie :

Marais tourbeux peu acides où la plante forme des «touradons».
Phytosociologie : *Magnocaricion*, *Calthion*.

Etat de conservation :

N'a pas été revu dans le Cantal et le Haut-Rhin. Dans le Doubs, deux stations n'ont pas été confirmées. Parmi les quatre observées récemment, celle du lac de Remoray est importante, mais les autres ne comptent que 1-4 touradons. En Auvergne, l'espèce paraît plus abondante puisque presque toutes les stations ont été revues. Elle est bien représentée à la narse d'Espinasse. Le taxon est menacé dans deux stations au moins par l'assèchement et la rudéralisation du milieu. Vient d'être trouvé dans les Pyrénées-Orientales.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle du lac de Remoray.
- Arrêté de conservation de biotope de la narse d'Espinasse.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles ou Arrêtés de conservation de biotope) pour les stations non encore protégées.

Références :

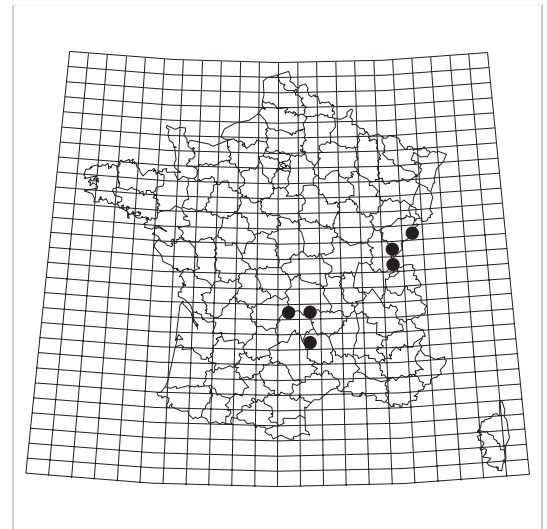
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1980 a
- ISSLER, E. & al., 1965
- PROST, J.-F., 1992 b
- PROST, J.-F., 1994 b
- TERRISSE, A., 1994
- TORT, M. & al., 1988

Carex chordorrhiza L. fil.

Synonymes principaux :

Nom français : Laîche à long rhizome

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux. Aisément reconnaissable par ses longs rhizomes souterrains. Tiges petites avec quelques feuilles planes d'un vert clair, presque toutes à la base. Petit épi ovale-triangulaire de 1 cm, avec 4-8 épillets.

Distribution générale :

Circumboréale. Europe nordique et centrale, jusque dans les Alpes, le Jura, les Carpathes et le centre de l'Ukraine (Flora Europaea).

Distribution en France :

- **Jura** : Bellefontaine, Bonlieu, Lamoura, les Rousses.
- **Doubs** : Frasné, Malpas, les Mortes, le Bélieu, Granges-Narboz, Oye-et-Pallet, les Pontets.
- **Puy-de-Dôme** : narses des lacs de Chambédaze, de l'Esclauze et de Guéry, tourbières au-dessus du bois des Biches (près du Paillaret), tourbières de la Croix Morand.
- **Cantal** : tourbières entre Marcena et Anzat-le-Luguët.
- **Lozère** : lacs de Salhiens et de Souvérols.
- **Aveyron** : prairies d'Aubrac.

Ecologie :

Marais tourbeux très humides, acides à alcalins, dans les zones à tourbe non consolidée.
Phytosociologie : groupements du *Caricion lasiocarpae*, notamment *Caricetum chordorrhizae*.

Etat de conservation :

Quelques stations de l'Auvergne n'ont pas été revues récemment. Les stations existantes présentent un bon état général, même si certaines d'entre elles subissent les contre-coups d'activités humaines préjudiciables aux tourbières (pompage de l'eau des lacs des Pontets et des Mortes par exemple).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope en cours pour la station auvergnate du lac d'Esclauze.
- Surveillance régulière pour les autres stations auvergnates situées à l'intérieur du Parc naturel régional des Volcans.
- Réserve naturelle de Frasné.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope également pour la station de l'Aubrac, le lac de Salhiens présentant de nombreuses espèces protégées : *Andromeda polifolia* L., *Drosera rotundifolia* L., *Scheuchzeria palustris* L.).

Références :

- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1980 b
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1983
- PROST, J.-F., 1982
- PROST, J.-F., 1992 b
- PROST, J.-F., 1993
- TERRÉ, J. (non daté)

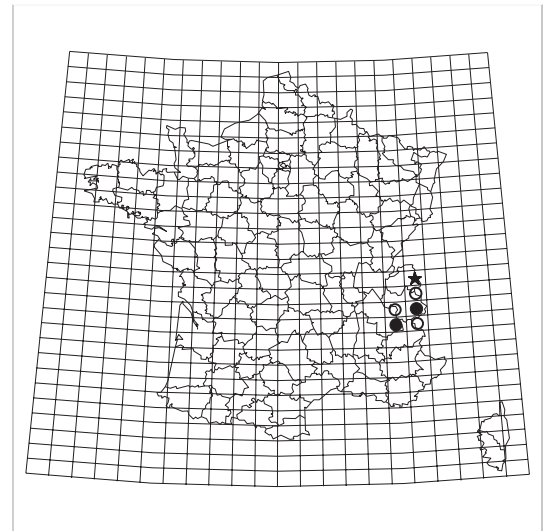
Fiche réalisée par J.-M. ROYER

Carex fimbriata Schkuhr

Synonymes principaux :
Carex hispidula Gaudin

Nom français : Laîche fimbriée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Hémicryptophyte ou géophyte rhizomateux. Diffère de *Carex ferruginea* Scop. s. l. (et de *Carex ferruginea* Vill.), par les caractères suivants : tige triquètre, scabre au sommet ; feuilles larges de 2-3 mm, scabres ; souvent 2 épis mâles, l'inférieur une fois plus court que le supérieur ; épis femelles dressés, le supérieur subsessile, les inférieurs brièvement pédonculés ; écailles elliptiques aiguës, d'un pourpre noirâtre, parfois mucronées ; utricules ovoïdes, de 3mm, panachés de brun, rouge, vert et noir, ciliés au bord et hispides sur les faces, peu nervés.

Distribution générale :

Endémique des Alpes occidentales et centrales : Suisse (rare, dans le Valais et les Grisons), Italie [très rare, dans les Alpes occidentales (Alpes Cottiennes et Alpes Pennines)], France (très rare). Les indications concernant le Tyrol ne sont pas confirmées (?).

Distribution en France :

Uniquement dans les Alpes de Savoie et du Haut-Dauphiné.

- **Haute-Savoie:** indiqué dans le massif de la Tournette et au col de Coeur, sur Sallanches.
- **Savoie :** Maurienne : Bonneval (le Vallonnet, les Evettes), Bramans (combe d'Ambin), Modane? (col de Chavière), col de la Madeleine (Roche Noire). Signalé également au petit Saint-Bernard (Lancebranlette ?).
- **Hautes-Alpes :** Haute-Romanche et Haute-Guisanne (Lautaret, Combeynot), Cerces (lacs Rond et de Cristol), Pelvoux (glacier Noir).

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 500) 1 800 à 2 500 (3 050) m). Pelouses rocailleuses, éboulis et rochers siliceux (plus ou moins serpentinites). Plutôt en situation ombragée (versant nord, abris rocheux).

Phytosociologie : *Caricion curvulae*, *Caricetum fimbriatae*.

Etat de conservation :

Taxon très rare, mais probablement mal connu (les prospections récentes ont permis de découvrir plusieurs stations nouvelles dans le massif des Ecrins [Haute-Romanche]).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (Combeynot).
- Zone centrale des Parcs nationaux [Ecrins (Haute-Romanche, Pelvoux), Vanoise (col de Chavière, non revu ?)].

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Gestion : prise en compte dans le cadre des équipements touristiques et des activités pastorales (ovins).

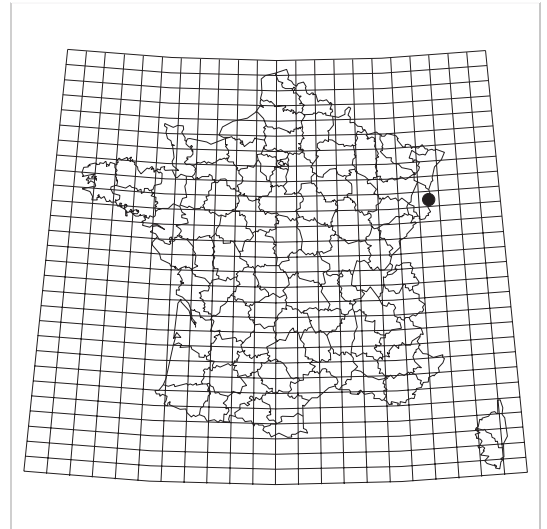
Références :

- | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - FOURNIER, P., 1934-1935 | - RICHARD, J.-L., 1985 |
| - BRESSOUD, B. & TROTHEREAU, A., 1984 | - GENSAC, P., 1974 | - SAINT-LAGER, J.B., 1887 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990 | - LE BRUN, P., 1920 | - SCHKUHR, C., 1801-1806 |
| - CHAS, E., 1994 | - MARCIAU, R., 1989 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - NÉTIEN, G., 1935 | - VILMORIN DE, R. & GUINET, C., 1951 |
| - FENAROLI, L., 1971 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 | |

Carex fritschii Waisb.

Synonymes principaux :

Nom français : Laïche de Fritsch



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte cespiteux, légèrement stolonifère. Base du collet fibreux. Feuilles scabres, dépassant les tiges à la fin. Gaine presque nulle sous l'inflorescence. Utricules velus. Proche de *Carex montana* L. et de *Carex umbrosa* Host.

Distribution générale :

Europe centrale : France, Suisse, Italie, ex-Yougoslavie, Autriche, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie, Allemagne.

Distribution en France :

- **Haut-Rhin** : environs de Mulhouse (forêt de la Hardt).

Ecologie :

Taxon steppique des clairières forestières en chênaie-charmaie et des landes ; sur sols décalcifiés-léhmeux secs.

Etat de conservation :

Bien que présent sur une aire limitée, le taxon se maintient et n'est pas immédiatement menacé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale de la Hardt.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Concrétisation du projet de convention Office national des forêts - Conservatoire des sites alsaciens.
- Gestion appropriée des stations (maîtrise de la concurrence végétale...).
- Culture *ex-situ* et réintroduction sur un site d'accueil (avec maîtrise foncière).

Références :

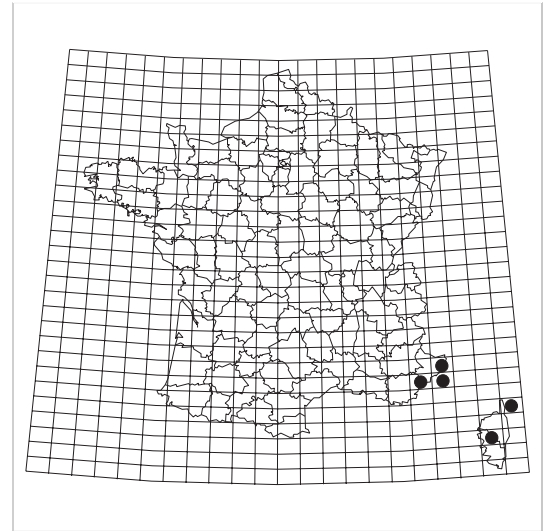
- BINZ, A. & THELLUNG, A., 1925
- ISSLER, E. & al., 1982
- RASTETTER, V., 1992
- RASTETTER, V., 1993

Carex grioletii Roemer

Synonymes principaux :

Nom français : Laîche de Griolet

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	R
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	R				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Géophyte rhizomateux robuste, en grosses touffes. Longues feuilles larges, d'un vert sombre. Tiges grêles, triquêtes, sensiblement de la longueur des feuilles. Un seul épi mâle linéaire, fauve pâle. 4 à 5 épis femelles très espacés, l'inférieur longuement pédonculé. Epis petits, ovoïdes, à utricules vert grisâtre, hérissés.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne orientale. Caucase ; très localisé en Italie et ex-Yougoslavie, de même qu'en Espagne (littoral de Valencia) ; très localisé en France.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : Menton, ravin de Pescaire ; réseau des «vallons obscurs» dans les environs de Nice, et vallon de la Brague près de Valbonne.
- **Corse** : Luri, Sisco, Patrimonio, D 43 à 6 km en amont du gué d'Antisanti, San Nicolao.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Espèce mésohygrophile à hygrophile des taillis frais caducifoliés ou semi-sempervirents inféodés aux fonds de ravins et vallons humides ; sciaphyte strict, se chlorosant quand les taillis sont éclaircis, puis disparaissant. Semble strictement lié aux substrats donnant des matériaux d'altération sablonneux (schistes cristallins, grès, conglomérats mixtes, calcaires gréseux).

Etat de conservation :

Espèce en expansion rapide à la suite des déprises agricoles et de la dynamique progressive des forêts. Mais est associé à des milieux convoités par l'urbanisme ou péjorés par des décharges sauvages.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope (9 mai 1990) relatif à une portion de l'aire («vallons obscurs»).

Mesures de conservation proposées :

- Etude d'un Arrêté de conservation de biotope complémentaire qui concernerait les communes de Nice et de Colomars.

Références :

- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- DESCHÂTRES, R., 1988 b
- DESCHÂTRES, R., 1992
- DESCHÂTRES, R. & HÉBRARD, J.-P., 1987
- LE BRUN, P., 1950 c
- MALINVAUD, E. & HÉRIBAUD, J., 1901
- OZENDA, P., 1953
- SALANON, R. & GANDIOLI, J.-F., 1991

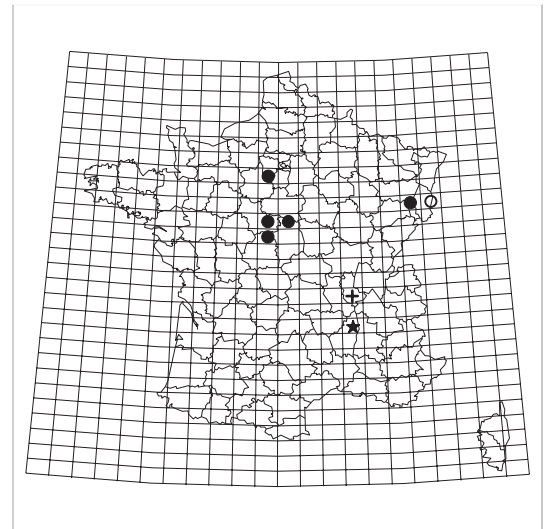
Carex hartmanii Cajander

Synonymes principaux :

Carex emasculata V. Krecz.

Nom français : Laîche de Hartman

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Alsace)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE NT</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2	
POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V				
<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2					



Description :

Géophyte rhizomateux. Epi terminal cylindrique ; partie mâle peu développée ; 3-4 (rarement 4 ou 5) épis femelles cylindriques, les supérieurs rapprochés du terminal, les autres séparés les uns des autres et des supérieurs ; utricules plus petits ; épis de teinte brunâtre.

Distribution générale :

Circumboréale, principalement Europe centrale et septentrionale (disséminé vers l'ouest jusqu'en Islande, Ecosse et France continentale, vers le sud jusqu'en Italie centrale), Asie (Sibérie, Russie méridionale), Amérique boréale. Signalé aussi en Algérie.

Distribution en France :

- **Haut-Rhin** : Raedersheim, Richwiller, Urbès, Sewen.
- **Yvelines** : forêt de Rambouillet.
- **Cher ; Loir-et-Cher** : Sologne.
- **Rhône** : Environs de l'Argentière.
- **Ardèche** : Toulaud (?)
Présence dans la Manche à confirmer (non cartographié).

Ecologie :

Etage planitiaire à collinéen. Plante mésohygrophile à hygrophile, héliophile.

Phytosociologie : *Magnocaricion elatae*, *Molinietalia*.

Etat de conservation :

Taxon rare et disséminé (localement signalé comme assez commun en Sologne). Certaines stations sont présumées disparues ou sont à confirmer (Raedersheim, Richwiller, l'Argentière et Toulaud). Celles qui se maintiennent possèdent des populations de faible superficie, mais souvent très denses. Elles sont menacées par le drainage et/ou le comblement des zones humides (pouvant être suivi d'une mise en culture), l'abandon de l'exploitation agro-pastorale traditionnelle (fauchage plus pacage), l'embroussaillage et l'atterrissement des zones marécageuses.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager des Réserves naturelles et, des Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALLORGE, P. & GAUMÉ, R., 1925 - BOURNÉRIAS, M., 1971 - BOURNÉRIAS, M., 1972 - BOUVIER, L., 1878 - CAJANDER, A., 1934 - COQUILLAT, H., 1965 - ENGEL, R., 1953 - ENGEL, R., 1961 b | <ul style="list-style-type: none"> - ISSLER, E. & al., 1965 - LUNAIS, B., MAUBERT, P. & GUILLOT, G., 1986 - MARTIN, E., 1894 - MAUBERT, P., 1992 - NÉTIEN, G., 1994 - NÉTIEN, G., 1995 - REDURON, J.-P., 1986 - SEGRET, L., 1925 |
|---|--|

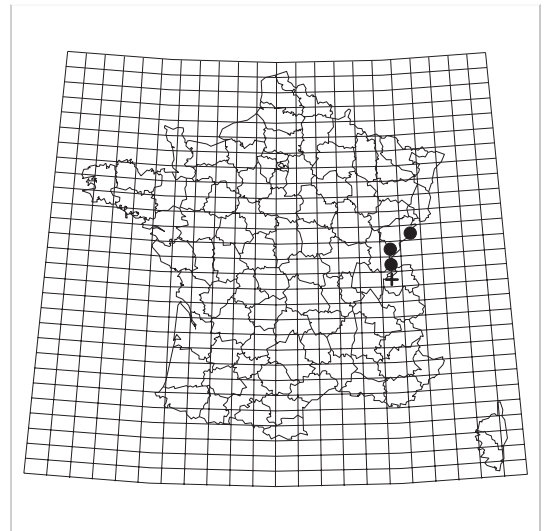
Fiche réalisée par P. GILLOT et L. GARRAUD.

Carex heleonastes L. fil.

Synonymes principaux :

Nom français : Etoile des marais
Laîche des marais

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, voisin de *Carex lachenalii* Schkuhr, mais tige scabre dans la moitié supérieure. Feuilles dressées, glauques, égalant souvent la tige, carénées-condupliquées.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe : son aire s'étend essentiellement dans les pays nordiques (Finlande, Allemagne, Islande, Norvège, Pologne, Russie, Suède), puis dans l'arc alpin : Autriche, Suisse [rare, dans les Alpes du Nord et le Jura (vallée de la Joux)], Italie (très rare, dans les Alpes maritimes), France. Quelques stations isolées existent en Roumanie (est des Carpathes) et en Bulgarie occidentale. Sibérie. Amérique boréale.

Distribution en France :

Limite de répartition en Europe occidentale (continent).

- **Doubs** : val de Morteau , vallée du Drugeon, Mouthe, région de Pontarlier.
- **Jura** : combe du Lac, les Rousses, combe de Bellefontaine, plateau des Bouchoux, lac des Rouges Truites.
- **Haute-Savoie** : le Brézon.

Ecologie :

Etage montagnard (et subalpin dans les Alpes). Tourbières acides, dans la région des sapins dans le Jura. Parfois au niveau des gouilles peu profondes des marais mésotrophes et alcalins.

Phytosociologie : *Caricion lasiocarpae*, *Caricetum heleonastae*, *Eriophoro-meesetum*.

Etat de conservation :

Très rare ; en voie de régression sous l'effet de l'assèchement naturel (atterrissement, climat plus sec), ou (et) artificiel (drainage, comblement des zones humides). A disparu de la Haute-Savoie. En revanche, se maintient très bien dans certaines tourbières du Jura et du Doubs.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La tourbière du lac des Rouges Truites fait l'objet d'une surveillance.
- Réserve naturelle de Frasné.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (pour les stations non encore protégées).
- Plan de gestion ; entretien des tourbières pour contrôler les processus d'atterrissement (éviter tout boisement).
- Prise en compte dans tous les projets d'aménagement susceptibles de modifier l'hydrologie des stations.

Références :

- | | |
|---|------------------------|
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - CHARPIN, A., 1974 | - MICHAUD, H., 1990 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989 | - MOREAU, R., 1965 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990 | - PROST, J.-F., 1982 |
| - GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1980 a | - PROST, J.-F., 1993 |
| - GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1983 | - PROST, J.-F., 1994 b |
| - HUSNOT, T., 1905-1906 | |

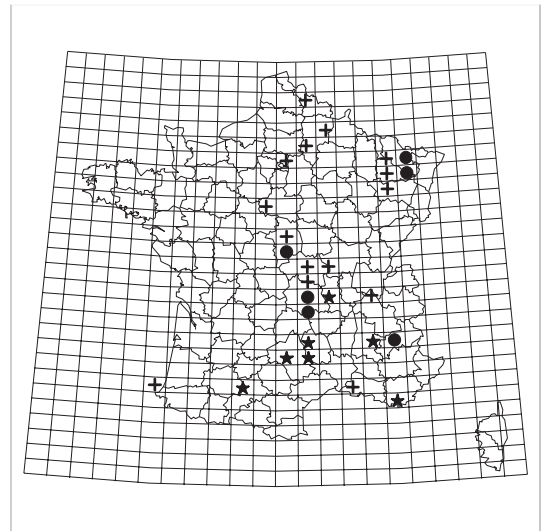
Fiche réalisée par Ph. GILLOT et L. GARRAUD

Carex hordeistichos Vill.

Synonymes principaux :

Nom français : Laîche à épis d'orge

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux de 1-4 dm, voisin de *Carex hirta* L., mais plus robuste, entièrement glabre et non stolonifère ; en outre les épis femelles sont plus gros (7-10 x 20-30 mm) et sont subsessiles. Bractée inférieure dépassant l'inflorescence ; écailles non aristées ; utricules grands (13x10 mm), glabres mais denticulés, scabres sur les marges (vers le sommet), à long bec bifide dépassant l'écaille (couleur paille).

Distribution générale :

Européo-caucasienne : Europe : Espagne, France, Italie (?), ex-Yougoslavie, Autriche, Allemagne, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie, Roumanie, ex-URSS. Asie : Turquie, Irak, Iran. Afrique : Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

En limite d'aire nord-occidentale en France. Cité jadis dans une grande partie de la France (statut actuel à préciser). - **Meurthe-et-Moselle** : Nancy, Pont-à-Mousson, Lunéville... - **Moselle** : Dieuze, Moyenvic, région de Château-Salins (Saulnois), à Assenoncourt, Ley et Lezey. - **Vosges** : Rambervillers, Damas-au-Bois, Châtel-sur-Moselle, Ubexi, Mirecourt, Villers, Domptail. - **Cher** : Raymond. - **Puy-de-Dôme** : Aulnat, Saint-Beauzire, mont Ferrand, Saint-Diery, Saint-Hérent... - **Hautes-Alpes** : Gap, Champsaur. - **Drôme** : Luz-la-Croix-Haute. - **Isère** : île Crémieu.

A été également cité dans les départements suivants : Nord (?), Aisne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis, Loiret, Allier, Saône-et-Loire, Loire, Aveyron, Lozère, Var, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.

N.B. : certaines stations anciennes n'ont pas été cartographiées.

Ecologie :

Étages collinéen et montagnard (plus rarement). Pâturages dégradés, marais, fossés, bords des chemins, souvent (?) sur sols argileux et piétinés ; également sur sols salés en Lorraine.

Phytosociologie : *Agropyro-Rumicion (Blysmo-Juncetum compressi)*.

Etat de conservation :

Taxon qui était considéré au XIX^{ème} siècle comme commun ou fréquent dans certaines régions (Massif Central, Lorraine). Sa très forte régression actuelle est probablement due aux remembrements. A pratiquement disparu des anciennes localités. Ne semble se maintenir qu'en six stations : - Lorraine (Saulnois). Les trois stations comportent une dizaine à une centaine d'individus chacune. Elles sont situées dans un pâturage (pour l'une) et sur des chemins vicinaux défoncés (pour les autres) et sont donc menacées par des travaux de «génie rural» (empiérement ou amélioration des chemins, drainage du pâturage humide). - Limagne (deux stations). - Hautes-Alpes : Gap (station très menacée car située sur le tracé de la future autoroute). Quant à la station du Cher, non confirmée tout récemment, elle doit sans doute se maintenir.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherche, inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les programmes d'aménagement foncier et agricole (remembrement, assainissement...).
- Gestion conservatoire spécifique (?) des stations (avec éventuellement réintroduction à partir de semences d'origine contrôlée).
- Maîtrise foncière pour toutes les stations actuelles.

Références :

- | | | |
|----------------------------|------------------------|--|
| - BILLY, F., 1988 | - DUVIGNEAUD, J., 1967 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BOLÒS DE, O., 1966 | - GODRON, D.A., 1883 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - CHAS, E., 1994 | - GRENIER, E., 1987 | - VIROT, R., 1950 |
| - CHASSAGNE, M., 1956-1957 | - GRENIER, E., 1992 | - WATTEZ, R., BOURNÉRIAS, M. & GÉHU, J.-M., 1983 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - KORNECK, D., 1986 | |

Carex lachenalii Schkuhr

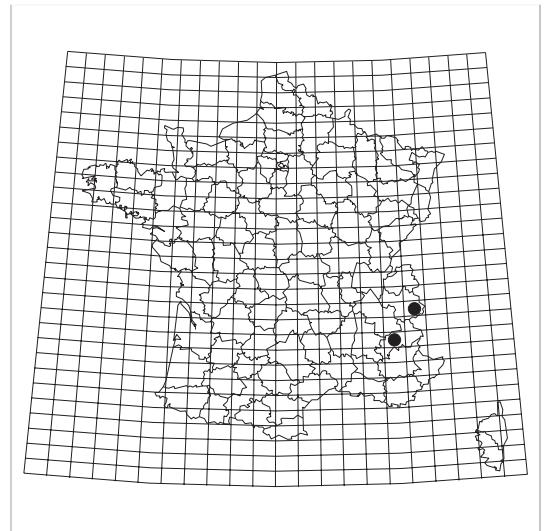
Synonymes principaux :

Carex approximata Hoppe ex Hoffm., non All.

Carex lagopina Wahlenb.

Nom français : Laîche de Lachenal

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	NT	R
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
NT	R						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	C2						



Description :

Hémicryptophyte cespiteux courtement stolonifère ; épi court, brun roussâtre, de 2 à 4 épillets rapprochés, ovoïdes, mâles à la base.

Distribution générale :

Circum-arctico-alpine : Europe médiane [France, Suisse : Valais, grand Saint-Bernard (au lac), Simplon, Vouasson, Arolla, Offesthal de Saas, Grimsel, glacier du Rhône, Trient, Bagnes, mont Fully, les deux versants du Cervin (Zermatt et Breuil) ; Italie : du Cadore à Cuneo ; Autriche : Silvretta, Tyrol, Steinmark...] et boréale. Asie : Mongolie (Altaï), Japon, Sibérie (Kamchatka). Amérique boréale, (Alberta, Sierra Nevada, Vénézuëla).

Distribution en France :

- **Savoie** : Tarentaise : Tignes, Val d'Isère (Iseran) ; Maurienne : Bonneval (sources de l'Arc), Bessans (la Lombarde), Lanslebourg (Secteur du mont Cenis).
- **Hautes-Alpes** : Orcières.

Ecologie :

Dans les lieux herbeux et humides sur substrat acide. Souvent à haute altitude à la limite de la zone nivale (2 850 m aux sources de l'Arc) maximum 3 000 m. En Savoie a pour compagnes *Valeriana celtica* L. et/ou *Senecio halleri* Dandy. S'hybride avec *Carex brunescens* (Pers.) Poiret et *Carex foetida* All.; espèces de milieux voisins : combes à neige à *Salix herbacea* L., *Trichophorum cespitosum* L. Hartman.

Phytosociologie : *Salicion herbaceae*.

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent bien et ne sont pas, en général, immédiatement menacées compte tenu de leur biotope (accès peu commode). La station des sources de l'Arc est assez abondante. Celle des Hautes-Alpes, en revanche, est assez réduite (quelques dizaines d'individus menacés par le surpâturage).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (stations rive droite de l'Arc).
- Arrêté de conservation de biotope pour le mont Cenis.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi scientifique de l'ensemble des populations afin d'en connaître leur dynamique.
- Gestion appropriée pour les stations situées en dehors de la zone centrale des Parcs nationaux (Vanoise, Ecrins), si des menaces apparaissent (mise en place de Réserves naturelles).

Références :

- CHAS, E., 1994
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928.
- TROTTEREAU, A. (à paraître).

Fiche réalisée par A. TROTTEREAU

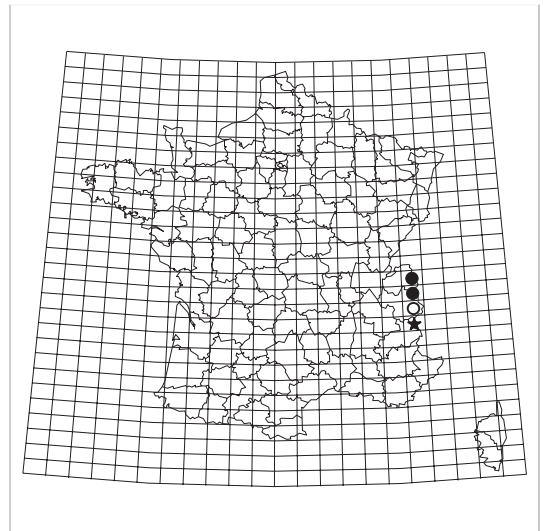
Carex magellanica Lam. subsp. irrigua (Wahlenb.) Hiitonen

Synonymes principaux :

Carex irrigua (Wahlenb.) Sm. ex Hoppe

Nom français : Laïche de Magellan
Laïche inondable, des tourbières

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux. Diffère de *Carex limosa* L. par les caractères suivants : brièvement stolonifère ; feuilles vertes, planes, larges de 2-4 mm ; épis femelles pauciflores (moins de 10 fleurs), longs de 6-10 mm ; bractée inférieure égalant ou plus longue que l'inflorescence ; écailles des fleurs femelles caduques, atténuées en longue pointe à l'extrémité ; utricules de 1,5-2 x 2,5-3 mm, sans nervures ou faiblement nervés.

Distribution générale :

Carex magellanica Lam. comprend deux sous-espèces principales : - subsp. *magellanica* : en Amérique du Sud, au sud du 40°S (Andes australes, îles Malouines). - subsp. *irrigua* (Wahlenb.) Hiitonen : holarctique : Europe : Europe du nord : Grande-Bretagne, Irlande, Islande, Finlande, Norvège, Suède, Pologne, Russie. Europe centrale : ex-Tchécoslovaquie (Bohème, Sudètes), Roumanie (Carpathes). Alpes : surtout dans les Alpes centrales et orientales [Autriche, Allemagne (Bavière), Suisse (peu fréquent), Italie (rare), France]. Asie (Caucase, Altaï, Kamtchatka, Sakhaline, Japon). Amérique du Nord (de l'Alaska jusqu'au Michigan et en Pennsylvanie, isolée en Utah et dans le Colorado).

Distribution en France :

- En limite d'aire dans les Alpes du Nord.
- **Haute-Savoie** : des Gets à Megève et de Magland à Vallorcine (une trentaine de localités).
 - **Savoie** : Beaufortin, Tarentaise, mont Cenis. (sphaignes notamment).
 - **Hautes-Alpes** : Haute vallée de la Cerveyrette (Cervières).

Ecologie :

Étages montagnard et subalpin, rarement alpin [entre (1 000) 1 450 et 2 200 (2 350) m]. Acidophile et hygrophile : marécages et tourbières, soit dans des mouilles ou sur leurs bords (mais rarement en milieu aquatique, contrairement à *Carex limosa* Lam.), soit dans les mousses (sphaignes notamment).

Phytosociologie : *Caricetalia fuscae* (*Caricetum fuscae*), parfois dans l'*Eriophoretum scheuchzeri*.

Etat de conservation :

Taxon très localisé et peu connu qui est à confirmer au mont Cenis et dans les Hautes-Alpes. Les stations qui se maintiennent sont généralement de faible superficie. Menaces : dégradations liées aux aménagements touristiques (drainage ou comblement des zones humides d'altitude : col de Pierre Carré à Flaine).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves naturelles de Haute-Savoie (Aiguilles Rouges, Sixt, etc...).
- Arrêtés de conservation de biotope en Haute-Savoie et Savoie (mont Cenis ?).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Plan de gestion des zones humides d'altitude (plan de gestion des Réserves naturelles et des Arrêtés de conservation de biotope, prise en compte dans les programmes d'aménagement touristique, éventuellement dans les modes d'exploitation pastorale).

Références :

- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- CHAS, E., 1994
- CHEVASSUS, P., 1972
- COQUILLAT, M., 1965
- GUÉRY, R., 1990
- GUINIER, P. & DE LEIRIS, H., 1961
- MARCIAU, R., 1989
- TROTTEREAU, A. & BOUBY, H., 1961

Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD

Carex maritima Gunnerus

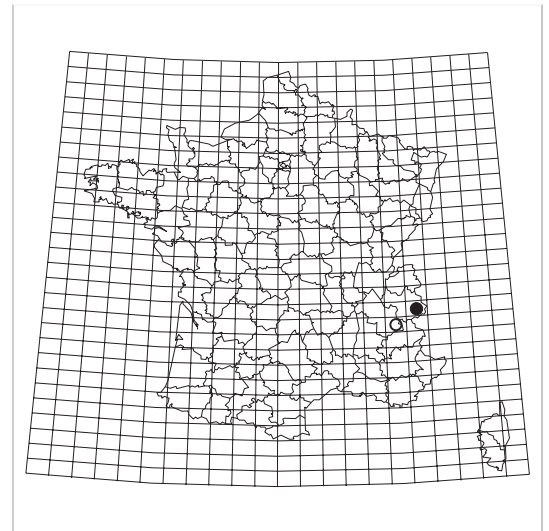
Synonymes principaux :

Carex incurva Lightf.

Carex juncifolia All.

Nom français : Laîche maritime

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux ; petite plante de 4 à 10 cm, à tige d'abord dressée, plus ou moins arquée à la maturité, subcylindrique, lisse. Souche longuement rampante, rameuse. Feuilles dépassant souvent les tiges. Epi court, compact, globuleux, composé d'épillets rapprochés, mâles au sommet. Utricules roux ; pédicelles ovales.

Distribution générale :

Arctico-alpine transcontinentale : Pays voisins de la France : Suisse : Entremont, Valsorey, val de Bagnes, le Vingthuit, Chanrion, Nendaz, la Combire, Tortin, val d'Hérens, val de Réchy, Zinal, val d'Anniviers, Mattertal, Grisons, Bintal, Avers, Julier Abdula, Roseg, Bernina, val Müster, val Sinestra. Italie : Dolomites, val Duron, val Veni, Schlern, Isario (rare en Italie). Pays plus lointains : , Ecosse du Nord, Norvège, îles Feroe, Islande, Groenland, Canada, Jan Mayen, Oural nord, Léna inférieure, Caucase du nord-ouest, montagne de l'ex-URSS, Chine, Andes de Patagonie, Terre de Feu, îles Malouines.

Distribution en France :

- **Savoie** : Tarentaise : Pralognan, au pied des glaciers de Vallonnet, Sainte-Foy-en-Tarentaise au plan de Vallon du Clou, Tignes au vallon de la Sassièrre, à la Grande Combe et aux lacs du Chardonnet, Val d'Isère au vallon du Prariond, au col de l'Iseran ; Maurienne : Villarodin-Bourget, au col de Pelouse, Lanslebourg, au plateau du mont Cenis, Bessans dans les vallées du Ribon et de la Lombarde ; Bonneval dans le vallon de la Lenta.
- **Hautes-Alpes** : Monétier-les-Bains.

En Savoie, deux anciennes citations, la Turra et Ru du Fond, n'ont pu être précisées. Il en est de même dans les Pyrénées pour une indication de Lapeyrouse.

Ecologie :

En montagne, bords des ruisseaux et sources en altitude. En France, maximum : Iseran à 2 760 m. Revers de Prariond à 2 650 m. Altitude la plus basse : embouchure du Ribon avec l'Arc à 1 700 m. Sur sol humide à gorgé d'eau. Parfois en zone anthropogène, piétinée par les animaux. Compagne la plus fréquente : *Carex bicolor* All. Nature de la roche mère : indifférente. pH moyen de l'eau : 8,2. Toujours en végétation ouverte. Espèce héliophile. Peu compétitive.

Etat de conservation :

Certaines stations n'ont pas été confirmées récemment (Savoie : Pralognan, Iseran, col de la Pelouse, Bonneval, Hautes-Alpes). Les stations qui se maintiennent possèdent des populations parfois abondantes et ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la Grande Sassièrre (Tignes) pour deux stations.
- Zone centrale du Parc national de la Vanoise [Prariond (Val d'Isère)].
- Arrêté de conservation de biotope pour les stations du mont Cenis.

Mesures de conservation proposées :

- Recherche de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations non revues. Suivi des stations (surtout pour celles qui ne sont pas dans des périmètres protégés).
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle pour la Haute-Maurienne compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore).

Références :

- BRESSOUD, B. & TROTTEREAU, A., 1984
- BRESSOUD, B., 1986
- GENSAC, P., 1974
- HUSNOT, T., 1905-1906
- MARCIAU, R., 1989
- MOORE, D.M. & CHATER, A.O., 1971
- PRUDHOMME, J., 1987 b

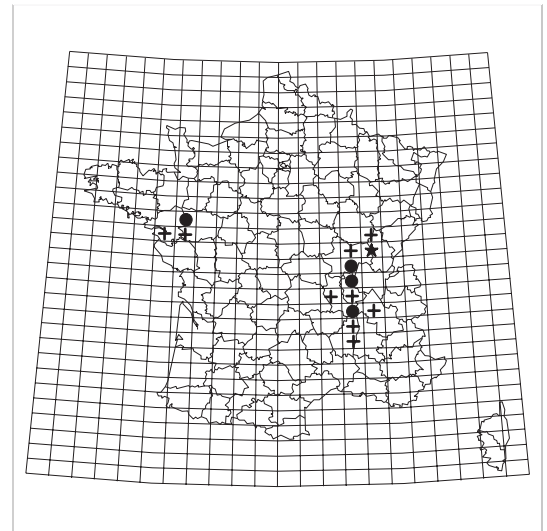
Carex melanostachya M. Bieb. ex Willd.

Synonymes principaux :

Carex nutans Host, non J.F. Gmelin

Nom français : Laîche à épi noir

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte/géophyte rhizomateux de 2-5 dm, proche de *Carex riparia* Curtis, mais beaucoup plus menu et à rhizomes se développant d'un mètre et plus par an. Epi caractéristique bicolore vert et marron. Devient stérile si sa densité est trop élevée.

Distribution générale :

Eurasiatique tempérée. Europe centrale : France, Italie du Nord, ex-Yougoslavie, Autriche, Allemagne, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, ex-URSS ; Amérique du Nord ?

Distribution en France :

- **Loire-Atlantique** : vallée de la Loire.
 - **Maine-et-Loire** : Saint-Florent-le-Vieil.
 - **Loire** : entre Montbrizon et Chalain-d'Uzor, Savigneux.
 - **Côte-d'Or** : Seurre, Labruyère, Saint-Jean-de-Losne, Auxonne, Pontailler.
 - **Saône-et-Loire** : Châlon-sur-Saône et ses environs, Macon...
 - **Ain** : environs de Pont-de-Vaux, Boz, Asnières-sur-Saône, Vésines, Saint-Laurent-la-Madeleine, Thoisse, Trévoux, Reyrieux.
 - **Rhône** : Saint-Georges-de-Reneins, Anse, Lyon et ses environs...
 - **Isère** : île de la Platière (près du vieux Rhône), Sablons (Espine), environs de Bourgoin...
 - **Ardèche** : bords du Rhône.
- NB : La station du Tarn (probablement une erreur) n'a pas été localisée et cartographiée.

Ecologie :

Etage planitiaire. Dépressions fangeuses exondées en fin de printemps et l'été, prairies de fauche, fosses de drainage.
Phytosociologie : *Magnocaricion elatae*, *Alno-Ulmion*.

Etat de conservation :

Taxon en forte régression par suite des travaux sur le Rhône et de la transformation des prairies du val de Saône en maïs ou en cultures maraîchères. A disparu du Maine-et-Loire, de la Loire, de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, de l'Ardèche, de certaines stations du Rhône et de l'Isère. Le taxon se maintient surtout dans l'Ain. Dans le Rhône, la station de Saint-Georges-de-Reneins possède une population de belle venue qui est déjà diminuée par les cultures. Quant à la station d'Anse (moins de 100 individus), elle est menacée (peupliers, engrais). Dans l'Isère, la population de l'île de la Platière, très réduite (quelques m²), survit difficilement. Vient d'être retrouvé en Loire-Atlantique (Saint-Herblon, Varades).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la Platière.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope et Réserves naturelles sur ce qui reste des prairies primitives dans le val de Saône avec gestion appropriée (éviter le drainage, maintien des prairies de fauche)].

Références :

- | | |
|-------------------------------|---------------------|
| - ABBAYES DES, H. & al., 1971 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BOREAU, A., 1849 | - POINSOT, H., 1964 |
| - COQUILLAT, M., 1963 | - POINSOT, H., 1972 |
| - LLOYD, J., 1854 | - REVOL, J., 1910 |
| - MAGNANON, S., 1995 | |

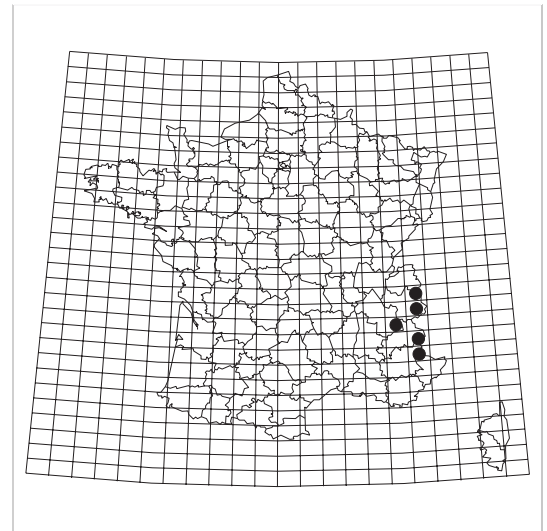
Fiche réalisée par J. PRUDHOMME

Carex microglochin Wahlenb.

Synonymes principaux :

Nom français : Laïche à petite arête

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V CATEGORIE PATRIMONIALE C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 5-20 cm, stolonifère. Port de *Carex pauciflora* Lightf., mais plus robuste. Tige dressée, grêle, trigone, lisse. Feuilles sétacées, lisses, ne dépassant ordinairement pas la moitié de la tige. Epi solitaire terminal, d'un fauve clair, de 1 cm, androgyne ; 3-6 fleurs mâles au sommet, 5-12 fleurs femelles à la base. 3 stigmates. Utricules fusiformes-subulés, de 0,5-1 x 4-5 mm, réfléchis à maturité, munis d'une arête sétiforme basilaire plus longue qu'eux.

Distribution générale :

Circum-arctico-alpine. Europe : nord et centre (ouest et est du Groenland, Islande, Ecosse), Scandinavie (Norvège, Suède, Finlande, Russie du Nord) ; dans les Carpathes et dans les Alpes, Autriche (Tyrol, très rare), Allemagne (Bavière), Suisse (Grisons, Valais, Appenzel, rare), Italie (très rare, des Dolomites au Viso), France. Asie centrale et boréale : Caucase, Altaï, Tibet, Pamir, Himalaya, Sibérie, Chine centrale... Amérique du Nord : de l'Alaska au 50°N, Colorado.

Distribution en France :

- **Savoie** : vallée des Allues, Saint-Martin-de-Belleville, Tignes, Val d'Isère, Peisey, Bonneval, Bessans, Lanslebourg, Saint-Foy-Tarentaise, cormet de Roseland.
- **Isère** : plateau d'En Paris (limite des Hautes-Alpes).
- **Hautes-Alpes** : Ristolas (lacs Baricle et Egorgéou), Saint-Véran (col de Saint-Véran, pic de Caramantran).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Jausiers (vallon des Granges Communes).
- **Alpes-Maritimes** : Haute-Tinée (vallons de Salse Morène, de la Cabane, de Gorgeon Long).

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (de 1 700 à 2 550 m). Bas marais, pelouses plus ou moins tourbeuses, alluvions glaciaires humides, limons et graviers alpins. Phytosociologie : *Caricion bicoloris-atrofuscae* (*Caricetalia davallianae*), surtout dans le *Caricetum incurvae*, *Kobresietum bipartitae*. Rarement dans le *Caricetum limosae*, *Eriophorion latifolii*.

Etat de conservation :

Taxon très rare, inféodé à des milieux spécialisés de haute altitude (relictés glaciaires). En raréfaction en Savoie où plusieurs stations anciennes (surtout subalpines) n'ont pas été revues (Saint-Martin-de-Belleville, cormet de Roseland...). Dans les Hautes-Alpes également la station du lac Foréant, dans le Queyras, n'a pas été confirmée récemment ; non confirmé également en Isère. En limite de répartition dans les Alpes du Sud ; populations isolées et diffuses. Menaces : aménagements touristiques et hydrauliques (Savoie), fréquentation touristique et surpâturage ovin (Queyras, Savoie (?)), modifications climatiques (réchauffement ; les stations subalpines sont les plus sensibles).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale des Parcs nationaux de la Vanoise (station de Val d'Isère) et du Mercantour (stations des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes).
- Réserve naturelle de la Grande Sassièr.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle ou Arrêté de conservation de biotope).
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée du Guil.
- Gestion : protection vis-à-vis des modifications hydrauliques, de la fréquentation touristique et, localement, du surpâturage ovin.
- Mise en place, à l'échelle alpine, d'un programme LIFE dans le cadre de la Directive 92/43 CEE du 22 mai 1992 ; actions spécifiques sur le *Caricion bicoloris-atrofuscae*.

Références :

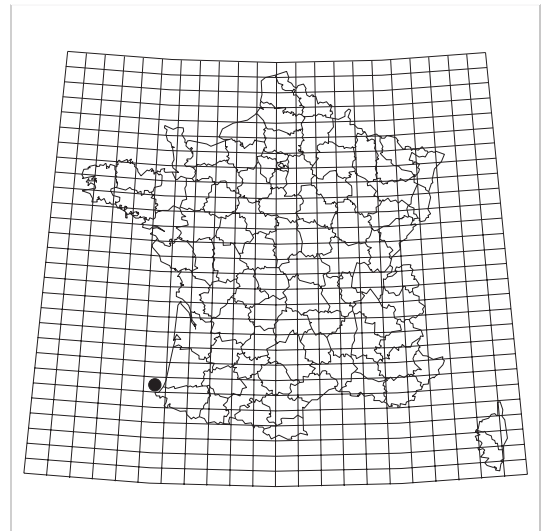
- | | | |
|---|--|------------------------------------|
| - BOREL, A. & POLIDORI, J.-L., 1988 | - CONVERT, B.H., 1896 | - GENSAC, P., 1974 |
| - BRESSOUD, B. & TROTTEREAU, A., 1984 | - COQUILLAT, M., 1965 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - CHAS, E., 1994 | - DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992 | - THOMMEN, E. & BECHERER, A., 1942 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.-B., 1889 | - EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1917 | - WAHLENBERG, G., 1803 |
| - CARIOT, A., 1877 | - EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1918 | |

Carex repens Bellardi

Synonymes principaux :

Nom français : Laîche rampante

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux à tiges pouvant atteindre un mètre. Proche de *Carex disticha* Hudson, dont il se distingue par un nombre d'épillets restreint (8-12), l'épillet supérieur mâle, les médians à fleurs mâles dans la partie supérieure et à fleurs femelles dans la partie inférieure, l'épillet inférieur femelle, l'inflorescence moins contractée, étalée à la base, les utricules vert pâle, à nervures peu nettes, à large aile scabre et scarieuse jusqu'à la base.

Distribution générale :

Europe centrale : France (très localisé), Italie (nord), Autriche, Allemagne, Pologne, Hongrie, Roumanie.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques :** Pays basque (falaises de Biarritz).

Ecologie :

Pelouses fermées et lambeaux de pelouses aérohalines des corniches et vires exposées des falaises rocheuses littorales.

Etat de conservation :

Semble en régression par érosion marine des falaises, rudéralisation des biotopes favorables et tonte mécanisée de certaines pelouses l'abritant.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations connues.
- Information et sensibilisation des gestionnaires des milieux concernés de Biarritz.
- Prospection autour de Biarritz afin de trouver d'autres stations.

Valeur potentielle :

Rôle colonisateur et fixateur de sols instables.

Références :

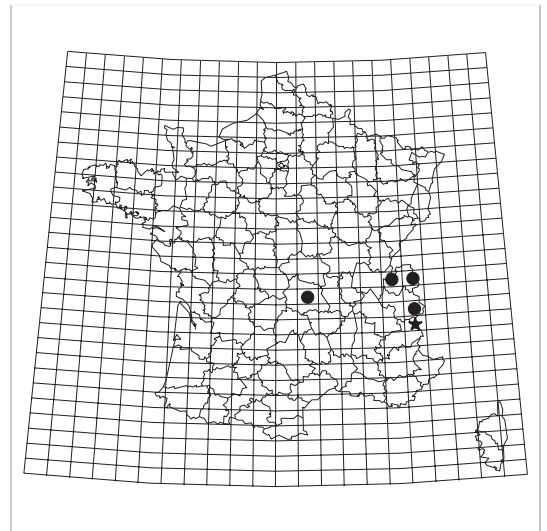
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1988

Carex vaginata Tausch

Synonymes principaux :

Nom français : Laîche à feuille engainante

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux. Proche de *Carex panicea* L. mais les feuilles sont vertes et non glauques et les utricules lisses du côté du bec et non papilleux.

Distribution générale :

Holarctique. Europe du Nord et montagnes du Centre et du Sud-Ouest, Sibérie, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : vallée de Chamonix, Samoëns (montagne de Bostan), le Reposoir (Aravis).
- **Savoie** : Prairiond, Iseran, mont Cenis, Galibier.
- **Puy-de-Dôme** : mont Dore.
Signalé par erreur au Canigou (Pyrénées-Orientales).

Ecologie :

Etages subalpin supérieur et alpin. Pelouses humides, tourbières, alluvions mais également gazons plus ou moins secs, sur calcaire (en Haute-Savoie).

Etat de conservation :

Taxon en nette régression. En Haute-Savoie, la citation de la vallée de Chamonix est sans doute une erreur, une des deux stations actuelles (Samoëns) est menacée par les ovins (piétinement, fumure, broutage). En Savoie, seule la station du Prairiond a été confirmée. Dans le Puy-de-Dôme, une seule station se maintient bien (plusieurs autrefois).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Chaudefour (Puy-de-Dôme).

Mesures de conservation proposées :

- Haute-Savoie : interdire l'accès aux moutons sur le sommet de la montagne de Bostan qui par ailleurs abrite *Carex firma* Host, *Primula auricula* L., *Primula farinosa* L. et *Androsace helvetica* (L.) All.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope ou Réserve naturelle).

Références :

- CHARPIN, A., 1974
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- GAUTIER, G., 1898
- GRENIER, E., 1992
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928

Caropsis verticillatinundata (Thore) Rauschert

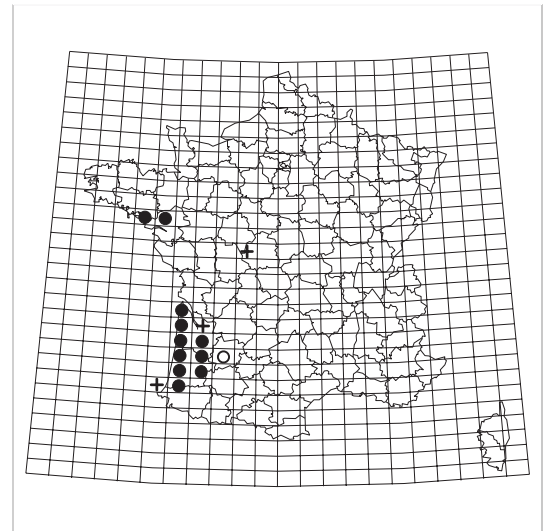
Synonymes principaux :

Thorella bulbosa P. Fourn.

Thorella verticillatinundata (Thore) Briq.

Nom français : Caropsis de Thore
Faux-cresson de Thore

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte appartenant à un genre monospécifique, gazonnant par un rhizome grêle, à feuilles divisées en fines lanières, à pétiole fistuleux s'allongeant beaucoup en milieu longuement inondé. Ressemble à un *Carum verticillatum* (L.) Koch en miniature et possède le port d'*Apium inundatum* (L.) Reichenb. fil. d'où le nom que lui a donné Thore.

Distribution générale :

Atlantique européenne : ouest du Portugal (régions proches du littoral, de l'Algarve à l'Estremadura), sud-ouest de la France.

Distribution en France :

- **Morbihan** : marais du Bézo-en-Saint-Dolay.
- **Loire-Atlantique** : Grande Brière et quelques marais voisins.
- **Gironde ; Landes** : région des Landes de Gascogne aussi bien au voisinage des étangs sublittoraux que dans les zones marécageuses de la partie interne.
- **Pyrénées-Atlantiques** : lacs de Brindos (Anglet) et de Mouriscot (Biarritz).
- **Lot-et-Garonne** : près de Durance.
- **Indre** : Brenne.

Ecologie

Espèce amphibie des lieux tourbeux à pH inférieur à 5, parfois sur sable nu ou recouvert d'une mince couche organique, ordinairement sur des pelouses longuement inondées, restant humides en été. Vient en compagnie de *Hypericum elodes* L., *Eleocharis multicaulis* (Sm.) Desv., *Hydrocotyle vulgaris* L., *Baldellia ranunculoides* (L.) Parl., ainsi que, dans le sud-ouest, *Drosera intermedia* Hayne.

Etat de conservation :

Paraît disparu de l'Indre et des Pyrénées-Atlantiques ; non retrouvé dans le Lot-et-Garonne. Menacé par l'extension du roseau en Grande Brière, mais peut se maintenir plus ou moins longtemps dans des zones envahies par *Cladium mariscus* (L.) Pohl, *Myrica gale* L., *Carex elata* All. Se maintient en divers points de la Gironde et des Landes, quoique parfois éliminé là aussi par l'extension des plantes sociales ; cependant en diminution, du fait du drainage, de l'enrésinement, de la mise en culture.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Empêcher l'extension du roseau dans ses stations de Brière, en intervenant par fauche, pâturage ou décapage du sol quand c'est nécessaire.
- Ne pas effectuer d'opérations de drainage dans ses localités.

Références :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - ANCIBURE, E. & PRESTAT, E., 1918 | - JOVET, P., 1952 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - LESOUEF, J.-Y., 1986 |
| - BOUBY, H., 1949 | - RALLET, L., 1935 |
| - DUPONT, P. & VISET, L., 1970 | - RIVIÈRE, G., GUILLEVIC, Y. & HOARHER, J., 1992 |
| - FOUCAULT DE, B., 1984 | |

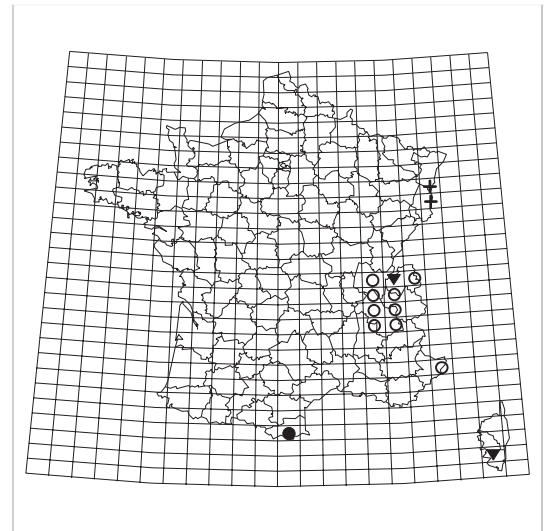
Fiche réalisée par P. DUPONT

Carpesium cernuum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Carpésium penché

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ? <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte bisannuel de 30-50 cm, à tige florifère dressée, velue, à rameaux étalés. Fleurs glanduleuses, en capitules penchés, sans ligules, entourés de feuilles comme ceux de *Bidens cernua* L. Feuilles ovales, dentées, molles, presque glabres en dessus.

Distribution générale :

Sud-européenne-pontique. De l'Ukraine jusqu'à l'Espagne en stations très dispersées, réduites et en forte diminution.

Distribution en France :

- **Haut-Rhin** : la Hardt (entre Huningue et Ottmarsheim), Ostheim.
- **Ain** : Muzin, Massignieu, Saint-Bois.
- **Savoie** : environs du lac du Bourget (Lucey, Epersy, Saint-Girod), environs de Chambéry (Cognin, Bassens), Grésivaudan et Basse-Maurienne (Cruet, Montaille, Randens, Verrens, Arvey...), Outrechaie.
- **Haute-Savoie** : Faverges et ses environs, Saint-Félix, Annecy et environs du lac d'Annecy, secteur de Frangy, Bonneville et ses environs, Etrembières (adventice).
- **Isère** : Morestel, environs de Crémieu, la Terrasse, Allevard, Revel, Herbeys, Gières, Fontaine, Echirolles, Saint-Martin-d'Uriage.
- **Drôme** : Peyrins.
- **Pyrénées-Orientales** : environs d'Arles-sur-le-Tech et de Prats-de-Mollo.
- **Alpes-Maritimes** : environs de Fontan, Saint-Dalmas-de-Tende.
- **Corse** : vallée inférieure du Taravo (adventice).

Ecologie :

Sols vaseux en voie d'assèchement, lieux très ombragés, humides avec peu de concurrence.

Phytosociologie : *Convolvulion sepüi*, *Eu-Arction*.

Etat de conservation :

Presque toutes les anciennes stations n'ont pas été confirmées ou sont présumées disparues. Devrait pouvoir encore se maintenir dans les Pyrénées-Orientales, tout particulièrement dans les environs de Prats-de-Mollo. De plus, deux stations ont été récemment détectées, mais l'espèce y est considérée comme adventice.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations (dans la partie orientale de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie) ou en détecter de nouvelles.
- Maîtrise du foncier si le taxon est confirmé [acquisition par un organisme agréé (Conservatoires des sites...)] ou mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope...).
- Réintroduction sur sites d'accueil (grèves vaseuses non polluées, non piétinées, non fréquentées...) avec gestion appropriée.

Références :

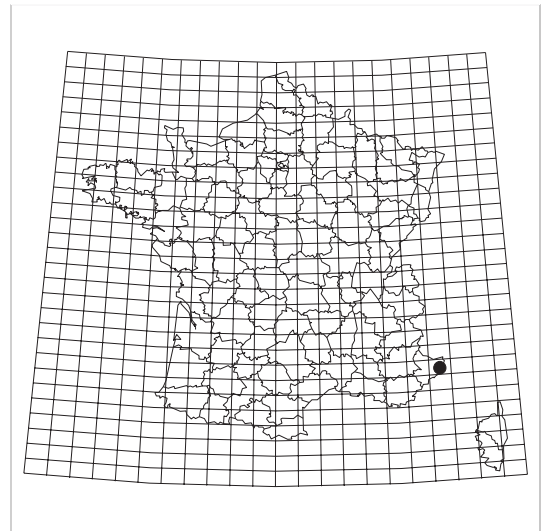
- | | |
|--|---------------------------------------|
| - BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1916-1917 | - GAUTIER, G., 1898 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - KIRSCHLEGER, F., 1870 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992 | - LENOBLE, F., 1936 |
| - DUTARTRE, G., 1991 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | |

Centaurea alpina L.

Synonymes principaux :

Nom français : Centaurée des Alpes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	E
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	E				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Hémicryptophyte à scape de 60-80 cm de hauteur appartenant à la section *Centaurium* Cass. Feuilles pennatiséquées. Involucre de 20-25 mm de diamètre ; bractées sans appendice net. Fleurs d'un jaune très pâle. Taxon voisin de *Centaurea ruthenica* Lam.

Distribution générale :

Sud-européenne observée dans quelques stations : Espagne (Murcie, Ségovie, Cadix), France (Alpes-Maritimes), Italie (Alpes du Piémont et du Vicentin), Bosnie-Herzégovine, Serbie, Autriche.

Dans toutes les stations, le taxon croît par individus isolés ou par petits groupes et tend à s'y raréfier. Il aurait même entièrement disparu de certaines de ses stations et serait en voie de disparition dans d'autres.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : Sospel (entre le vallon de Sues et la frontière italienne).

Ecologie :

Fissures des rochers et des falaises calcaires surtout dans leur partie basse et en exposition nord, à 300 - 1 000 m.

Phytosociologie : *Saxifragion lingulatae*.

Etat de conservation :

Il s'agit d'une station relique très réduite (une vingtaine d'individus) et donc extrêmement vulnérable (susceptible en particulier de disparaître si les conditions climatiques évoluent).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

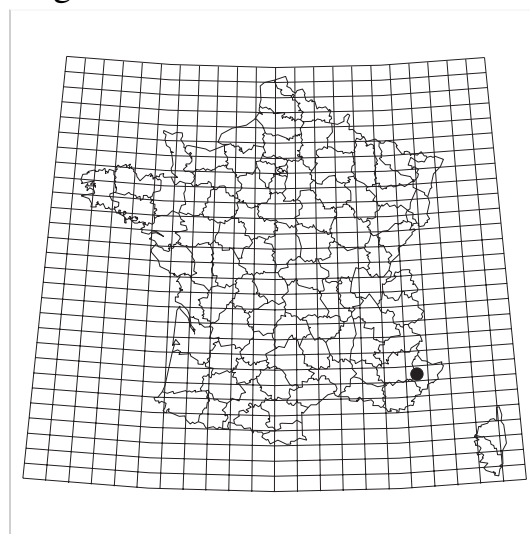
- Suivi de la station.
- Recherche de terrain pour essayer de trouver d'autres stations dans les biotopes similaires.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).

Références :

- CHOPINET, R., 1953
- VILMORIN DE, R. & CHOPINET, R., 1954

Centaurea balbisiana Soldano subsp. **aemilii** (Briq.) Kerguélen**Synonymes principaux :***Centaurea aemilii* Briq.*Centaurea procumbens* Balbis, non Hablitz subsp. *aemilii* (Briq.) Dostál**Nom français :** Centaurée d'Emile

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

**Description :**

Hémicryptophyte de 20-30 cm, à feuillage vert gris et bractées du capitule révolvées et pectinées. Se distingue des autres sous-espèces par ses feuilles la plupart du temps entières et mucronées.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes-Maritimes.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : uniquement sur la chaîne du mont Vial, entre Var et Estéron.

Ecologie :

Etage montagnard (1 200 - 1 400 m). Lande à *Genista cinerea* (Vill.) DC. et bois de *Pinus sylvestris* L. sur une crête calcaire et le haut de son revers nord.

Etat de conservation :

Taxon non immédiatement menacé, mais la surface totale occupée est relativement faible.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant

Mesures de conservation proposées :

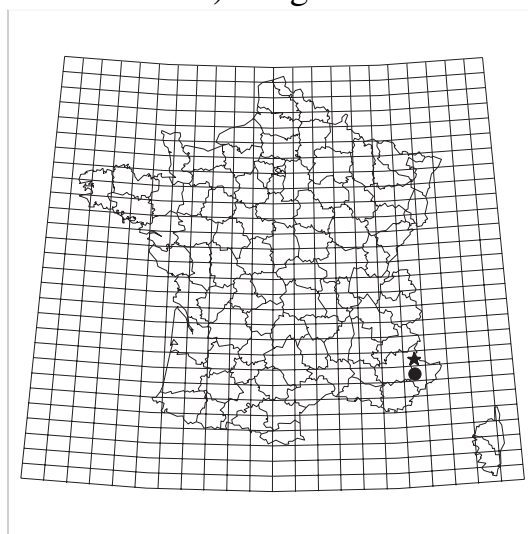
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope) ou gestion appropriée avec les forestiers.

Références :

- ALPHAND, J., 1994 b
- BRIQUET, J., 1902
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931

Centaurea balbisiana Soldano subsp. jordaniana (Gren. & Godron) Kerguélen**Synonymes principaux :***Centaurea jordaniana* Gren. & Godron*Centaurea procumbens* Balbis, non Hablitz subsp. *jordaniana* (Gren. & Godron)

Rouy

Nom français : Centaurée de Jordan

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

Description :

Hémicryptophyte de 5 à 20 cm. Feuilles d'un vert gris, les supérieures oblongues ou elliptiques, très lobées, retrécies à la base, non embrassantes. Involucre presque globuleux ; bractées dont les appendices sont recourbés et pectinés.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes-de-Haute-Provence.

Distribution en France :

- **Alpes-de-Haute-Provence** : Annot et ses environs, entre Aurent et Braux, environs du Fugeret, mont Saint-Honorat... Indiqué sans doute par erreur à Allos.

Ecologie :

Sur les grès «d'Annot», entre 700 et 1 000 m. Taxon plutôt rudéral, xérophile et héliophile des pelouses rocailleuses, des clairières de la chênaie pubescente-châtaigneraie et des bords de pistes.

Phytosociologie : *Quercion robori-petraeae*.

Etat de conservation :

Taxon bien installé et montrant une grande vitalité.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations de façon à évaluer leur dynamique.

Références :

- ALPHAND, J., 1994 b
- BRIQUET, J., 1902
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931
- LAURENT, L., 1939

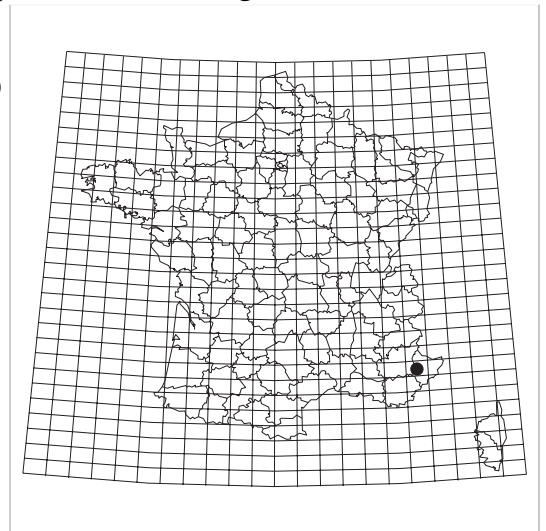
Centaurea balbisiana Soldano subsp. verguinii (Briq. & Cavill.) Kerguélen

Synonymes principaux :

Centaurea procumbens Balbis, non Hablitz subsp. *verguinii* (Briq. & Cavillier)
Dostál

Nom français : Centaurée de Verguin

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape de 20-30 cm, à tiges ascendantes ; bractées du capitule révolutes et pectinées. Se distingue des autres sous-espèces par la couleur verte de ses feuilles qui ne sont pas tomenteuses. L'appartenance de cette sous-espèce à *Centaurea balbisiana* Soldano n'apparaît pas comme sûre. Elle serait plutôt à rapprocher de *Centaurea pectinata* L.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes-Maritimes.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : communes de Villars-sur-Var et Thiery : forêt de Villars (versant du Var), pic des Quatre Cantons.

Ecologie :

Etage montagnard (1 000 - 1 600 m). Essentiellement sur substrat de grès «d'Annot» ; espèce des talus rocaillieux, prairies à asphodèles ou formations caducifoliées.

Etat de conservation :

Cette espèce est abondante dans une grande station continue ; quelques individus isolés autour. La présence de troupeaux peut constituer une menace potentielle.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant

Mesures de conservation proposées :

- Suivi scientifique de la station pour apprécier la pression du pastoralisme.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope si les menaces se précisent).

Références :

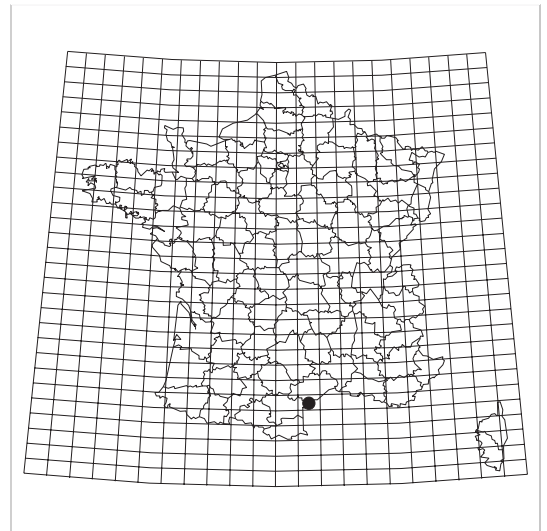
- ALPHAND, J., 1994 b
- BRIQUET, J., 1902
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931

Centaurea corymbosa Pourret

Synonymes principaux :

Nom français : Centaurée de la Clape
Centaurée en corymbe

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte de 1-2 dm. Tige rude, peu pubescente, à rameaux épais très étalés. Feuilles vertes, pubescentes, pennatifides à lancéolées-linéaires. Capitule assez gros, en corymbe irrégulier, très rameux, très ouvert.

Distribution générale :

Endémique française de l'Aude.

Distribution en France :

- **Aude** : sur la montagne de la Clape (communes de Gruissan et de Narbonne).

Ecologie :

Taxon calcicole de la base et des parties hautes des rochers, falaises (fissures, replats) et parfois éboulis ; en exposition nord-ouest, parfois est. Ne supporte pas la concurrence végétale.

Etat de conservation :

Localisé dans la pointe sud du massif de la Clape, ce taxon se répartit en quelques stations peu éloignées les unes des autres. L'effectif global est évalué actuellement à environ 10 000 individus ; toutefois, 10 % seulement fleurissent. De plus, très attractif, il est menacé en permanence par le vandalisme.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de la Clape.
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance des stations dans le but d'éviter le vandalisme.
- Recherches complémentaires (en cours) sur les populations afin de proposer des mesures de conservation permettant de garder la plus grande variabilité génétique.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- PRUDHOMME, J., 1987

Centaurea hanryi Jordan subsp. shuttleworthii (Rouy) Kerguélen

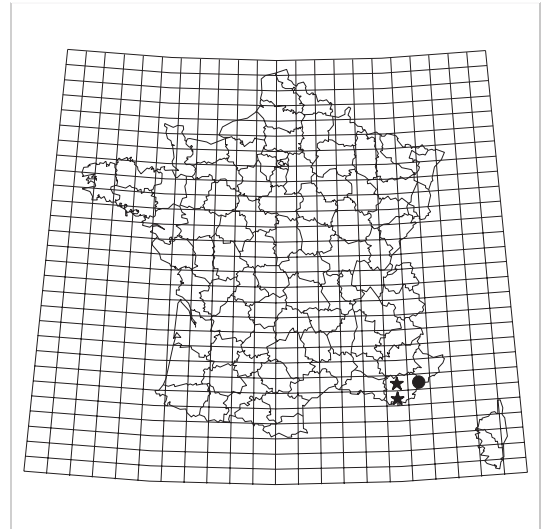
Synonymes principaux :

Centaurea paniculata L. subsp. *shuttleworthii* Rouy

Centaurea spinabadia Timb.-Lagr. subsp. *shuttleworthii* (Rouy) Dostál

Nom français : Centaurée de Shuttleworth

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte de 30-50 cm, rameux, à rameaux divergents-ascendants, gris verdâtre, tomenteux. Feuilles pennati - ou bipennatifolies, à segments linéaires ou oblongs. Capitules généralement brièvement pédonculés, médiocres, nombreux, disposés en une panicule corymbiforme. Involucre plus ou moins rétréci à la base, peu atténué sur le pédoncule ; écailles brunâtres, à cils allongés, fauves, le terminal dressé, sensiblement plus court que les latéraux. Pappus égalant la moitié ou aussi long que l'akène.

Distribution générale :

Endémique française de l'Estérel.

Distribution en France :

- **Var** : massif de l'Estérel : entre le Trayas et Agay, environs du mont Vinaigre, Sainte-Baume du cap Roux...

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-500 m). Taxon silicicole des pelouses rocailleuses xérophiles et thermophiles.

Phytosociologie : *Cisto-Lavanduletea*.

Etat de conservation :

Les stations semblent se maintenir, mais sont (pour certaines) menacées par l'anthropisation de l'espace et la fermeture des biotopes.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale de l'Estérel (pour certaines stations).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés (Office national des forêts surtout) dans le but d'engager une gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale...)
- Création de nouvelles Réserves biologiques domaniales sur les biotopes présentant des phytocénoses de grand intérêt.

Références :

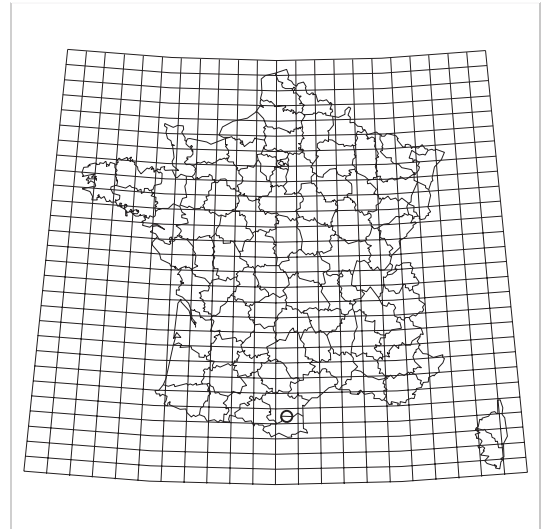
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BRIQUET, J., 1902
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Centaurea leucophaea Jordan subsp. biformis (Timb.-Lagr.) Dostál

Synonymes principaux :
Centaurea biformis Timb.-Lagr.

Nom français : Centaurée gris cendré, à deux formes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE Ex ?
	PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte bisannuel nain, très ramifié, pubescent-grisâtre. Feuilles caulinaires à segments linéaires, révolutes et crépus. Involucre 10-13 mm, ovoïde, arrondi à la base ; appendices des bractées largement triangulaires, jaunâtres et mucronés, à cils roussâtres. Akènes sans pappus ou celui-ci réduit à quelques courts poils épars.

Distribution générale :

Endémique française des Pyrénées-Orientales.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : environs de Trévilach, Sournia, Caramany.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Coteaux et rocailles.

Etat de conservation :

Le taxon n'a pas été confirmé récemment (sa présence est sans doute épisodique).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

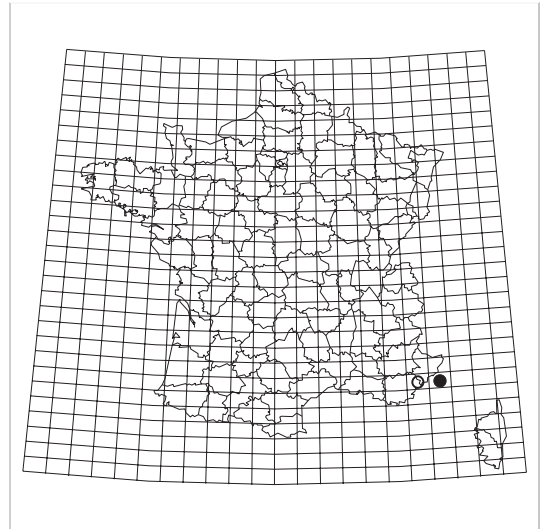
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Si le taxon est confirmé, maîtrise du foncier et prise en compte dans les aménagements.

Références :

- GAUTIER, G., 1898

Centaurea leucophaea Jordan subsp. pseudocoerulescens (Briq.) Dostál**Synonymes principaux :***Centaurea pseudocineraria* (Fiori) Rouy**Nom français :** Centaurée bleuâtre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

**Description :**Hémicryptophyte. Centaurée du groupe *leucophaea*. Capitules de grande taille pour ce groupe (5-6 cm de diamètre).**Distribution générale :**

Endémique française du Var et des Alpes-Maritimes.

Distribution en France :

- **Var** : la Sainte-Baume du cap Roux
- **Alpes-Maritimes** : Villefranche-sur-Mer.

Ecologie :Garrigues rocheuses et rocailles de l'*Oleo-Ceratonion* dégradé, sur calcaire ; exposition sud et sud-est, de 0 à 250 m.**Etat de conservation :**

La station du cap Roux est à confirmer. Malgré les grands incendies de 1986, la population de Villefranche-sur-Mer est dans un bon état d'ensemble et est peu menacée, compte tenu de la topographie.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesure légale de préservation (Arrêté de conservation de biotope).

Valeur potentielle :

Aspect décoratif : plante de rocaille à feuillage gris et floraison intéressante.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BRIQUET, J., 1902
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931

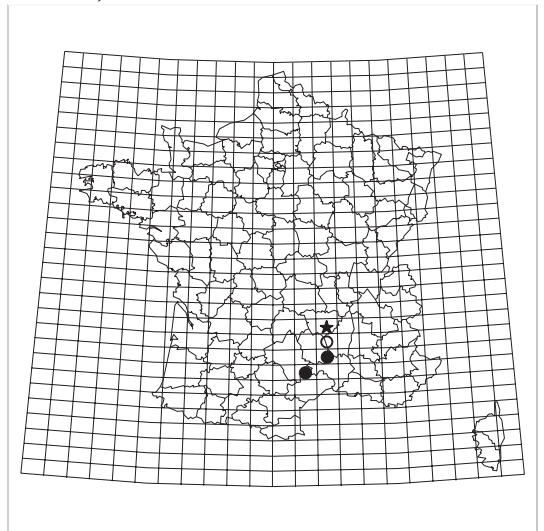
Centaurea maculosa Lam. subsp. **albida** (Lecoq & Lamotte) Dostál

Synonymes principaux :

Centaurea maculosa Lam. var. *albida* Lecoq & Lamotte

Nom français : Centaurée tachetée, blanchâtre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte bisannuel. Plante robuste, dressée, à nombreuses calathides blanches. Bractées du péricline à nervation très forte. Aigrette de l'akène égalant environ la moitié de celle-ci. Calathides volumineuses : 10-15 mm de diamètre. Mucron des appendices fin, dépassé par les cils : 6-12 de chaque côté.

Distribution générale :

Endémique française des Cévennes.

Distribution en France :

- **Gard** : Anduze, le Vigan...
- **Ardèche** : (var. *subalbida* Jord.) bois de Païolive.
 Une ancienne citation de la Haute-Loire (le Puy) est très incertaine.

Ecologie :

Pentes sèches sur granit, bois clairs pentus, rocailles siliceuses.

Etat de conservation :

Certaines stations n'ont pas été confirmées. La raréfaction du taxon est due à l'urbanisation, aux travaux routiers et forestiers. Les quelques stations qui se maintiennent (Anduze - le Vigan - bois de Païolive) sont très vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations afin d'en connaître la dynamique.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements forestiers.
- Mesures légales de préservation (proposition de protections régionales permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope avec gestion appropriée).

Références :

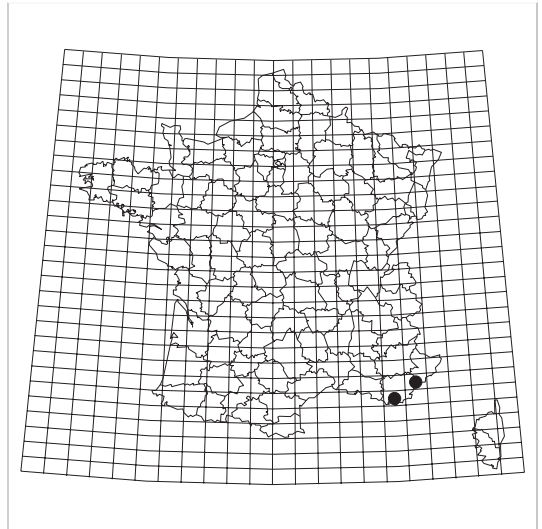
- ARÈNE, J., 1948
- REVOL, J., 1910

Centaurea paniculata L. subsp. esterellensis (Burnat) Dostál

Synonymes principaux :

Nom français : Centaurée de l'Estérel

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte bisannuel de 4-8 dm, gris tomenteux. Tiges dressées, plus ou moins grêles, très rameuses, à rameaux étalés ou ascendants. Feuilles pennati-ou bipennatifolies, à segments linéaires ou oblongs. Capitules petits, nombreux, solitaires au sommet des rameaux et formant une panicule corymbiforme ample ; écailles brun foncé, terminées par une pointe à la fin un peu recourbée, mais dépassant seulement un peu la longueur des cils les plus longs. Pappus égalant environ la moitié de la longueur de l'akène.

Distribution générale :

Endémique française de l'Estérel et des Maures.

Distribution en France :

- **Var** : massif des Maures (les Mayons-du-Luc).
- **Var ; Alpes-Maritimes** : massif de l'Estérel : vallon des Escates, le Perthus, les Trois Termes, vallon du Malinfernnet...

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-500 m). Taxon silicicole des pelouses rocailleuses xérophiles et thermophiles.
Phytosociologie : *Cisto-Lavanduletea*.

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent bien. Elles sont parfois abondantes et non immédiatement menacées (sauf peut-être par la fermeture des milieux).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêts domaniales de l'Estérel (pour la plus grande partie des stations) et des Mayons.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés (Office national des Forêts surtout) dans le but d'engager une gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale).
- Création de nouvelles Réserves biologiques domaniales sur les biotopes présentant des phytocénoses de grand intérêt.

Références :

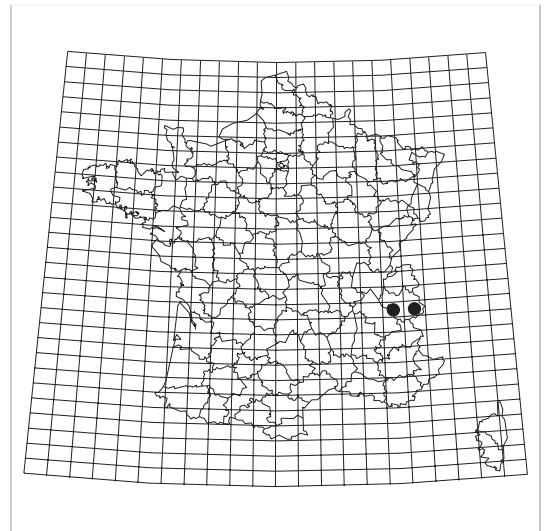
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BRIQUET, J., 1902
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Centaurea vallesiaca (DC.) Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Centaurée du Valais

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte bisannuel. Tige de 20-50 cm, pubescente, généralement paniculée. Fleurs roses à purpurines. Espèce proche de *Centaurea paniculata* L. et de *Centaurea maculosa* Lam. Rouy en fait d'ailleurs une variété de *Centaurea paniculata* L. et Briquet une variété de *Centaurea maculosa* Lam. Jordan l'érige en bonne espèce dès 1852, position reprise par Dostal et Flora Europaea.

Distribution générale :

Endémique des vallées intra-alpines occidentales (Espèce dite «Pennine») : France (Savoie), Italie (val d'Aoste, val de Suse), Suisse (Valais, de Martigny à Deich, et dans la partie inférieure des vallées transversales : Leuk, Lötschental, Mund, Naters, Wispताल...).

Distribution en France :

- **Savoie** : Saint-Jean-de-Maurienne, Hermillon (Mont-André), Saint-Michel, Modane, Termignon, Lanslebourg.

Ecologie :

Etages collinéen-montagnard jusqu'à 1 500 m. Pelouses steppiques à *Stipa pennata* L. et *Poa perconcinna* Edmonston. Egalement sur sols secs, pierreux, en exposition chaude.

Etat de conservation :

Semblerait présente dans les pelouses steppiques «naturelles» de Maurienne, milieux relativement stables : 2 stations (re)vues en 1991 (Modane, Hermillon).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Eviter la fermeture des milieux correspondants par le maintien d'une agriculture traditionnelle.
- Inclure la station du Mont-André dans le périmètre en cours de protection (présence également de *Tulipa planifolia* Jordan).

Références :

- BOUVIER, L., 1878
- CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889
- COQUILLAT, M., 1965
- FRITSCH, R., 1986
- GENSAC, P., 1974
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928

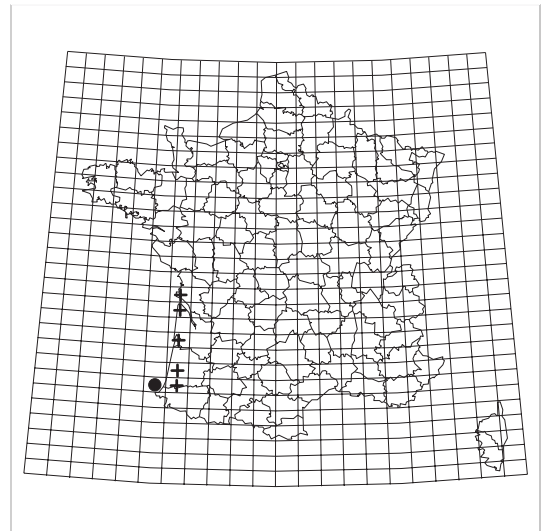
Centaureum chloodes (Brot.) Samp.

Synonymes principaux :

Erythraea chloodes (Brot.) Gren. & Godron

Gentiana chloodes Brot.

Nom français : Petite centaurée à fleurs serrées



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE EX <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Thérophyte ou hémicryptophyte ne dépassant pas une dizaine de cm., à tiges nombreuses, à feuilles étroites et charnues, à fleurs pédicellées peu nombreuses.

Distribution générale :

Eu-atlantique littorale (ibéro-aquitaine) : Portugal (provinces de Beira et du Minho), Espagne (quelques points du littoral de Galice), France (Sud-Ouest).

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : de l'estuaire de la Gironde à la Tremblade.
- **Gironde** : la Teste, Cap-Ferret, le Gurb, Montalivet, Grayan, Soulac.
- **Landes ; Pyrénées-Atlantiques** : d'Hendaye au Vieux-Boucau.

Ecologie :

Dépressions humides des dunes littorales, terrains sablonneux en bordure d'étangs ou d'estuaires.

Etat de conservation :

Taxon qui est à la limite de l'extinction. Dans les Landes, existait encore il y a 25 ans à Capbreton et à Vieux-Boucau, mais en a disparu, du fait des aménagements et de la fréquentation. Un dernier individu a été observé en bordure d'un étang temporaire à Tarnos, il y a une quinzaine d'années. En Charente-Maritime était connu à Bonne-Anse près de Royan ; 157 individus avaient été dénombrés en août 1963, dans des rigoles de 20-30 cm de fond dans des sables humides. Mais a disparu en 1979 du fait de l'assèchement progressif et de l'invasion par *Baccharis halimifolia*. L. Se maintient encore à Biarritz, mais en situation extrêmement précaire (5 ou 6 individus en 1990).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station de Biarritz.
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope (dunes riches en endémiques dont plusieurs sont protégées)].
- Culture ex-situ (à partir de matériel génétique issu de la population française) et renforcement de population ou introduction sur un site d'accueil.

Références :

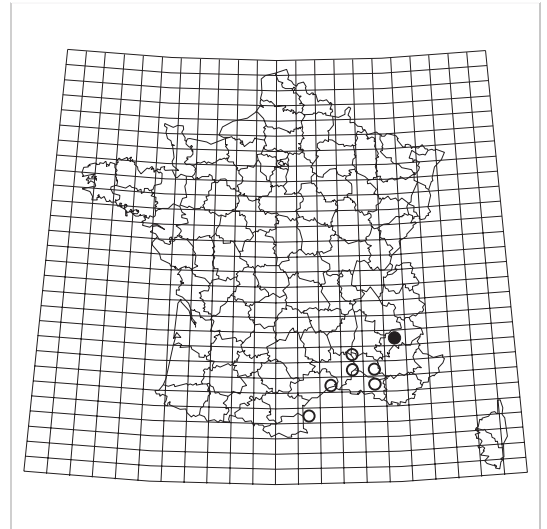
- DUPONT, P., 1962
- LAHONDÈRE, C., 1979 a
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- ZELTNER, L., 1970

Centaurium favargeri Zeltner

Synonymes principaux :

Nom français : Petite centaurée de Favarger

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">E</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	E	E
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
E	E						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	B1						



Description :

Thérophyte à rosette de 5-30 cm, scabre-tomenteux, d'un vert cendré. Feuilles radicales nombreuses, linéaires ou linéaires-oblongues, non atténuées à la base, en rosette dense, les caulinaires étroitement linéaires. Fleurs petites, pédicellées ; corolle rose, à 5 lobes étalés à la floraison. Capsule dépassant les sépales. Graines chagrinées.

Distribution générale :

Espèce relictuelle à aire bipolaire : France, Caucase. A été citée du Portugal par erreur. Présence en Espagne à confirmer.

Distribution en France :

- **Aude** : la Corrèze.
- **Hérault** : Palavas, environs de Montpellier.
- **Bouches-du-Rhône** : Meyrargues, Lambesc, Saint-Rémy, Verquières.
- **Vaucluse** : Orange, bords de la Durance (environs d'Avignon et de Cheval-Blanc).
- **Hautes-Alpes** : Valsérres.

Ecologie :

Taxon hygrophile des clairières de ripisylves à *Alnus incana* (L.) Moench et *Populus nigra* L., sur graviers humides.

Etat de conservation :

La seule station qui a été revue récemment est celle des Hautes-Alpes. En 1990, elle se composait de deux populations (la première de 400-500 individus fleuris et de 2-3000 rosettes, la deuxième de 400-500 individus fleuris et d'une cinquantaine de rosettes). En 1992, les populations se sont effondrées (quelques individus seulement) et en 1993, le taxon n'a pas été revu. Ce sont sans doute les crues importantes de la Durance, en 1992, qui ont détruit les rosettes. Il reste à savoir si la banque de graines du sol n'a pas été elle aussi endommagée, auquel cas la pérennité de la station serait fortement compromise. Elle est de plus activement menacée par l'exploitation d'une carrière et par l'ouverture de chenaux d'écoulement des crues.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Essayer de retrouver le taxon par des prospections en aval de la station actuelle (dans les ripisylves de la Durance).
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope), si la station se maintient, avec gestion appropriée du lit de la Durance.

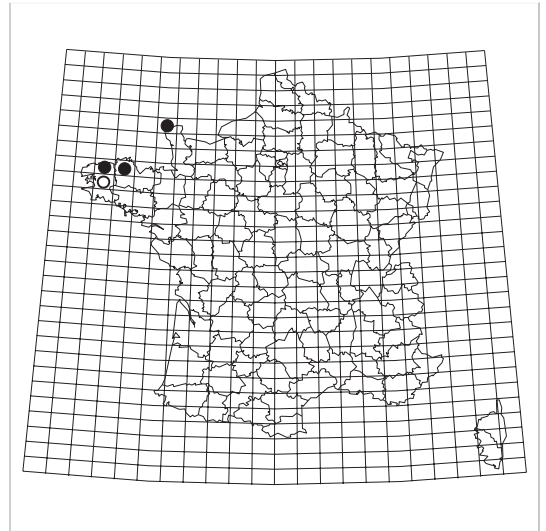
Références :

- CHAS, E., 1994
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- LOPEZ-GONZÁLEZ, G., 1980
- MOLINIER, R., 1981
- PEDROL, J., 1986
- ZELTNER, L., 1970
- ZELTNER, L., 1987

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et J.-Y. LESOUEF

Centaurium scilloides (L. fil.) Samp. [1913] et non «(L. fil.) P. Fourn.» [1938]**Synonymes principaux :***Erythraea scilloides* (L. fil.) Chaub. ex Puel*Gentiana scilloides* L. fil.**Nom français :** Petite centaurée à fleurs de scille

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Hémicryptophyte vivace. Plante présentant des rameaux stériles couchés et des rameaux florifères dressés, ceux-ci pauciflores (1-5). Fleurs roses, rarement blanches, à lobes légèrement plus courts que le tube, très grandes.

Distribution générale :

Ibéro-atlantique : Iles Britanniques (Cornouaille, Pays de Galle), France (Massif Armoricain), Espagne (nord-ouest), Portugal (nord), Açores.

Distribution en France :

- **Manche** : la Hague, Gréville, Saint-Germain-des-Vaux, Biville, Landemer.
- **Côtes-d'Armor** : sommet de la Porte-au-Moine près de Merléac, Lohuec et environs, Gurunhuel, Louargat.
- **Finistère** : Morlaix, Plouigneau, Plouezoc'h, Plouegat-Moisan, Roche-Maurice, le Faou, Lanhouarneau, entre Loqueffret et Huelgoat, Ploudiry, pointe de Primel-Trégastel, Plougasnou Locquirec.

Ecologie :

Plante des fougères et landes littorales ou armoricaines intérieures, en position d'ourlet, parfois sur des situations littorales semi-protégées des embruns, au niveau des pelouses à *Armeria maritima* Willd. Sur des sols oligotrophes.

Phytosociologie : espèce du *Teucrium scorodoniae* pénétrant dans le *Crithmo-Armerion*.

Etat de conservation :

Si dans les landes côtières de la Hague, la plante existe encore en plusieurs localités, il n'en est pas de même en Bretagne où des populations, très localisées, subsistent à Locquirec et Plougasnou sur la côte nord du Finistère ainsi qu'à Louargat en Côtes-d'Armor.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles avec gestion par pâturage et/ou fauche extensive afin de limiter le boisement progressif).

Références :

- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- CORBIÈRES, L., 1894
- LLOYD, J., 1898
- PROVOST, M., 1981
- PROVOST, M., 1993
- ZELTNER, L., 1970

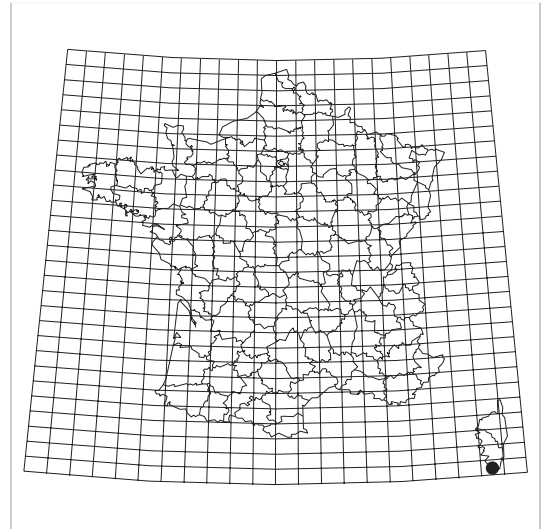
Centranthus trinervis (Viv.) Béguinot

Synonymes principaux :

Centranthus nervosus Moris

Valeriana trinervis Viv.

Nom français : Centranthe à trois nervures



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	E
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	E				
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1				

Description :

Chaméphyte suffrutescent de 2-4 dm, glaucescent, glabre. Tiges rameuses, fistuleuses. Feuilles ovales-lancéolées, atténuées à la base et brièvement pétiolées, obtuses ; les supérieures lancéolées et sessiles. Fleurs d'un blanc rosé ; corolle à limbe un peu plus court que le tube, à 5 divisions presque égales. Eperon rudimentaire (différence avec le groupe *ruber*).

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : Bonifacio (rochers de la Trinité).

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen : rochers granitiques.

Phytosociologie : *Diantho siculi-Asplenietum billotii*.

Etat de conservation :

La seule station de ce rarissime taxon possède une population très réduite (25 individus) et est très menacée par l'urbanisation diffuse des alentours, l'artificialisation du site, l'ouverture de voies d'escalade.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibiliser les gestionnaires.
- Maîtrise foncière.
- Etudes complémentaires à entreprendre et mise en place de mesures de gestion appropriées.
- Création de nouvelles stations à partir de matériel conservé, sur des terrains protégés offrant le même biotope afin d'écartier le risque inhérent à l'unicité de la station.

Références :

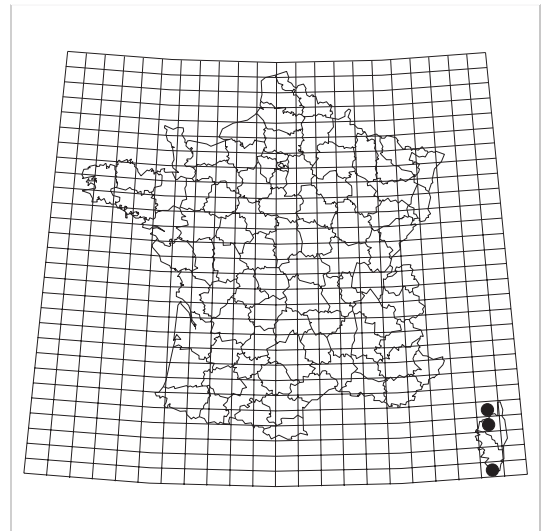
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Cerastium comatum Desv.

Synonymes principaux :

Cerastium illyricum Ard. subsp. *comatum* (Desv.) P. D. Sell & Whitehead

Nom français : Céraiste chevelu
 Céraiste en touffe



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE NT</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		

Description :

Thérophyte à scape de 5-25 cm, velu, non glanduleux, à rameaux courts et dressés, à entre-nœuds ordinairement peu écartés. Feuilles ovales, longuement ciliées. Inflorescence à poils très longs et très étalés. Fleurs petites, en cymes denses formant une panicule courte ; pédicelles à poils réfractés ; sépales lancéolés, longuement velus ; pétales bifides, de moitié plus courts que le calice. Capsule cylindrique.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Corse, Grèce, Crète, îles de la mer Egée orientale, Turquie, Chypre, Liban, Syrie, Libye.

Distribution en France :

- **Corse** : désert des Agriate (plage de Saleccia), Balagne (Corbara), Calvi, Bonifacio.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Espèce héliophile et xérophile des zones dénudées ou à faible concurrence végétale, sur arène granitique.

Etat de conservation :

La station de Calvi est présumée disparue. Certaines stations de Corbara possèdent des populations importantes mais d'autres, plus réduites, sont menacées par la concurrence végétale ou sont presque entièrement détruites par l'utilisation d'herbicides (cimetière de Corbara).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Recherche des stations anciennes.
- Alerter les gestionnaires (les inciter à ne pas utiliser d'herbicides).
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope pour les plus belles populations avec gestion appropriée (maintien en l'état des biotopes arénicoles)].

Références :

- BOSC, G. & al., 1986 a
- BRIQUET, J., 1910
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- HANSEN, A., 1964

Cerastium ligusticum Viv.

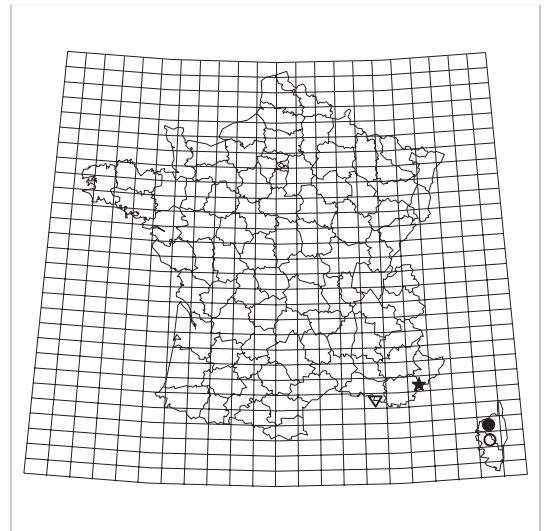
Synonymes principaux :

Cerastium campanulatum Viv.

Cerastium pumilum Curtis subsp. *litigiosum* (De Lens) P.D. Sell & Whitehead

Nom français : Céraiste de Ligurie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape d'un vert clair, de 5-30 cm, très glanduleux à la partie supérieure. Tige dressée, à rameaux basilaires prostrés ou dressés. Feuilles inférieures subspatulées, les supérieures elliptiques et sessiles. Bractées inférieures entièrement herbacées. Pédicelles fructifères plus longs que les sépales ou réfléchis à maturité. Pétales dépassant longuement les sépales.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Corse, Italie, Sicile, Malte. Signalé par erreur en Sardaigne, ex-Yougoslavie, Albanie, Grèce, Crète. Adventice en France, Turquie, Libye, Algérie.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille.
- **Alpes-Maritimes** : Mouans (identification très douteuse).
- **Corse** : Moltifao, Pietralba, Vico.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-300 m) ; maquis bas et ouvert sur éboulis sableux et coteaux.

Etat de conservation :

Seule la station de Moltifao se maintient actuellement. Elle possède une population importante, non immédiatement menacée (sauf peut-être potentiellement par la fermeture du milieu).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station de Moltifao.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations et en détecter de nouvelles (taxon sans doute méconnu).
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager un Arrêté de conservation de biotope pour la seule station actuelle avec gestion appropriée).

Références :

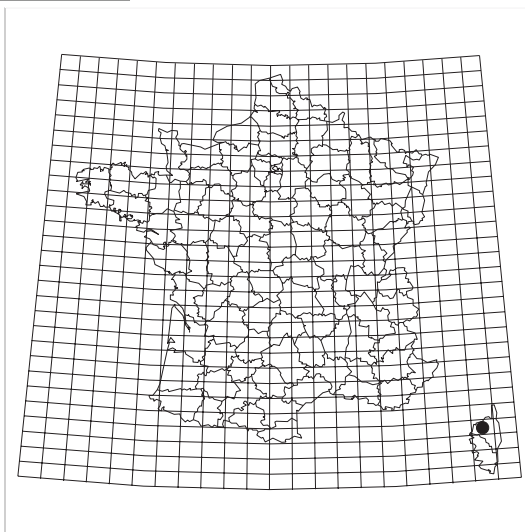
- BRIQUET, J., 1910
- BURNAT, E., 1892
- DUTARTRE, G., 1986 d
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1937
- MOLINIER, R., 1981

Chaenorrhinum minus (L.) Lange subsp. pseudorubrifolium Gamisans

Synonymes principaux :

Nom français : Chænorrhinum à feuilles rougeâtres

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Thérophyte de 3-6 cm, peu ou pas ramifié, velu-glanduleux. Feuilles basales ovales-lancéolées à lancéolées, glabres ou légèrement glanduleuses, d'un rouge vineux à la face inférieure, pétiolées, opposées, les supérieures plus étroites, plus courtes et sessiles. Fleurs à pédicelles érigés ; calice à lobes linéaires-spatulés, inégaux, glanduleux ; corolle blanche, à éperon légèrement violacé ; lèvre inférieure trilobée, lèvre supérieure bilobée. Capsule ovoïde.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine eury méditerranéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : secteur du San Petrone (entre Francardu et Aïti).

Ecologie :

Etage supraméditerranéen inférieur (800 m). Rocailles, éboulis (calcaires).
Phytosociologie : *Arrhenatherion sardoï*, *Helichryso-Genistetum*.

Etat de conservation :

Une seule station à population assez réduite et de ce fait relativement vulnérable.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Maîtrise absolue du foncier (pour l'unique station corse) avec gestion appropriée.

Références :

- GAMISANS, J., 1991 b
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JEANMONOD, D. & GAMISANS, J., 1992

Chamaecytisus elongatus (Waldst. & Kit.) Link

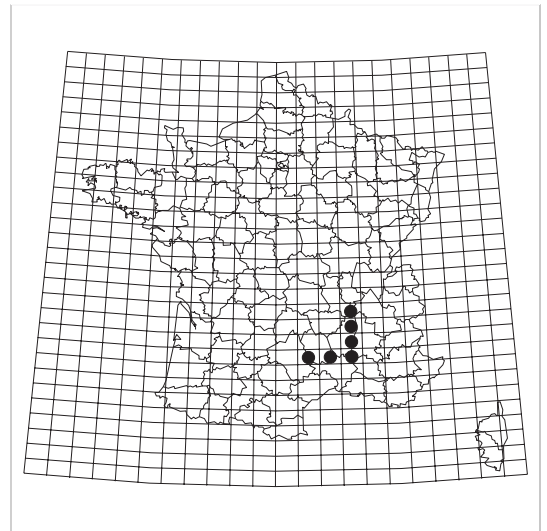
Synonymes principaux :

Chamaecytisus glaber Rothm.

Cytisus elongatus Waldst. & Kit.

Nom français : Chamaécytise allongé
Cytise à longues grappes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanéophyte de 1-5 dm, très flexueux, dressé. Jeunes rameaux à poils appliqués. Feuilles trifoliées, longuement pétiolées. Fleurs en grappes latérales, d'un jaune marron et souvent dépassées par les feuilles.

Distribution générale :

Pontique à aire disjointe : France, Serbie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie.

Distribution en France :

- **Lozère** : Haute vallée du Tarn, entre Florac et Pont-de-Montvert, environs de Vialas, de la Malène, de Meyrueis.
 - **Gard** : Concoules.
 - **Ardèche** : Châteaubourg, Peyraud, Salavas, Celles-les Bains, Coirons, Montagne de Combier, Chabonnet...
 - **Drôme** : Ponsas, Serves-sur-Rhône, Rochefort-en-Valdaine, la Touche, Allan, entre le Colombier et Salles, les Granges-Gontardes, forêts de Saou et de la Marsanne, Lachamp.
- Une très ancienne citation des Pyrénées-Orientales n'a pu être confirmée et localisée.

Ecologie :

Etage supraméditerranéen de la chênaie (ou chênaie-hêtraie). Coteaux granitiques et calcaires, taillis clairs, zones rocheuses et landes asylvatiques.

Etat de conservation :

Les stations présentent en général des populations formées d'individus isolés ou en très petit nombre. Toutefois certaines sont plus fournies (plus de 100 individus pour la station des Coirons). Elles sont en général éloignées les unes des autres.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Cévennes.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches complémentaires de terrain pour affiner la chorologie du taxon.
- Intervention par dégagement *in situ*.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les populations les plus menacées).

Valeur potentielle :

Espèce rustique, très ornementale.

Références :

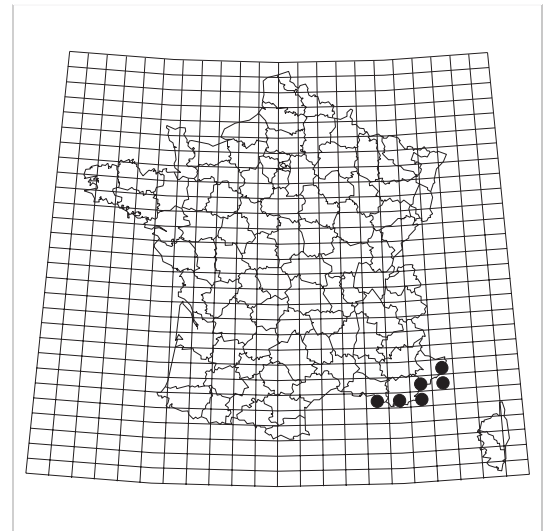
- AUBIN, P., 1985
- AUBIN, P., 1986 a
- AUBIN, P., 1986 b
- AUBIN, P., 1990
- DESCOINGS, B., 1988
- MARCIAU, R., 1989
- REVOL, J., 1910

Chamaerops humilis L.

Synonymes principaux :

Nom français : Chamaerops nain
Doum
Palmier nain

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanérophite de 1-2 m, généralement acaule (en Europe). Feuilles coriaces, palmées, à pétiole épineux. Spadice dense et court entouré de deux spathes à la base. Fruits globuleux de deux cm de diamètre environ, d'un brun rouge et nauséabonds.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, Baléares, France, Italie, Sardaigne, Sicile ; Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : la Ciotat (environs du bec de l'Aigle).
- **Var** : Saint-Raphaël, Sainte-Maxime, Ramatuelle (du cap Taillat à l'Escalet), la Croix-Valmer (du cap Lardier au cap Taillat), Cavalaire, le Rayol-Canadel, Hyères, la Seyne-sur-Mer (cap Sicié).
- **Alpes-Maritimes** : Roquebrune-Cap-Martin, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Eze, Nice (mont Boron, mont Alban).

Ecologie :

Taxon des formations thermoméditerranéennes basses et ouvertes, aussi bien sur calcaire que sur silice, de 0 à 500 m.
Phytosociologie : *Oleo-Ceratonion*.

Etat de conservation :

La grande raréfaction du taxon (il a même été considéré pendant longtemps comme disparu de la flore de France) est due à l'urbanisation et aux prélèvements effectués par les professionnels. N'a plus été revu entre Villefranche-sur-Mer et Monaco. Les stations relictuelles (ou naturalisées ?) qui ont récemment été retrouvées sont malgré tout à la limite de l'extinction. Les populations y sont en général très faibles (parfois un seul individu).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés du cap Sicié, du mont Boron et du mont Alban.
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (cap Taillat, cap Lardier, aire de la Briande, mont Boron).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire des stations (chorologie encore mal connue).
- Suivi scientifique des populations afin d'en apprécier la dynamique.
- Recherches complémentaires (caryologiques et enzymatiques en particulier de façon à préciser le statut du taxon).
- Préservation des populations les plus remarquables par acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou Arrêté de conservation de biotope.

Valeur potentielle :

Plante largement utilisée dans la décoration des jardins méditerranéens et en tant que productrice de fibres.

Références :

- BOUCHARD, J., 1956
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- GAY, M.J., 1861
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1952

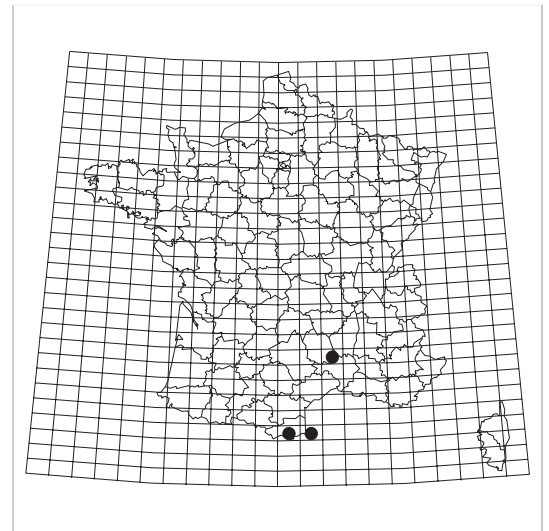
Fiche réalisée par G. ALZIAR, Jardin botanique de la ville de Nice et F. MÉDAIL

Cheilanthes hispanica Mett.

Synonymes principaux :

Nom français : Cheilanthes d'Espagne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux de 10 à 15 cm, à feuilles à pétiole très long et limbe deltoïde. Caractérisé par la présence, à la face inférieure du limbe, d'un abondant duvet de poils rougeâtres.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, France, Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : côte Vermeille, Conflent.
- **Lozère ; Gard** : Cévennes (vallées des Gardons).

Ecologie :

Anfractuosités de rochers schisteux ensoleillés et arides, dans des vallées à coteaux arides et rochers escarpés sur substrat siliceux à basse altitude.

Etat de conservation :

En Lozère, les stations des vallées des Gardons (Vallée-Française) sont assez nombreuses. Le taxon y est abondant et n'est pas immédiatement menacé, sauf si un barrage se crée en aval. Dans le Gard, les deux stations situées dans des rochers sont potentiellement menacées car elles sont localisées en bord de route. Dans les Pyrénées-Orientales le taxon n'est pas immédiatement menacé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte du taxon dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation si les menaces se précisent (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope...).

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BADRÉ, F., FABER TRYON, A. & DESCHÂTRES, R., 1982
- BERTHET, P., 1988
- BERTHET, P. & al., 1990
- DESCHÂTRES, R., 1978
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

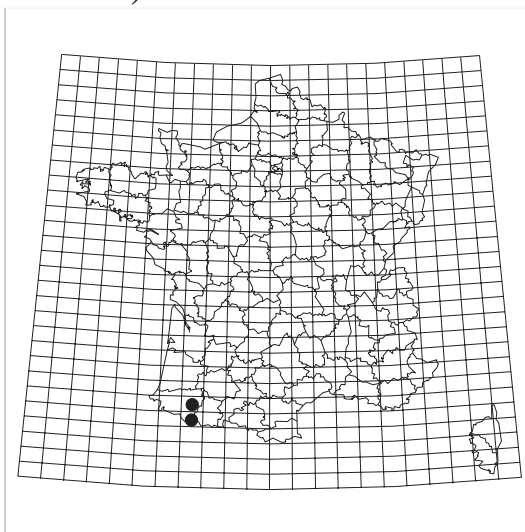
Cirsium carniolicum Scop. subsp. **rufescens** (Ramond ex DC.) P. Fourn.

Synonymes principaux :

Cirsium rufescens Ramond ex DC.

Nom français : Cirse de Carniole, roux

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape. Plante robuste, atteignant 2 m, couverte de poils roussâtres dans sa partie supérieure. Feuilles caulinaires auriculées-amplexicaules, bordées de cils non vulnérants. Capitules ovoïdes, à fleurs jaunâtres, composant une grappe dense, assez courbe et penchée.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées centro-occidentales françaises.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : vallées d'Aspe (Urδος : Espéluenguère, Causiat ; Escot : Roumendardès...) et d'Ossau (Gabas : vallon de Bioux, Bielle, Gourette) où se trouvent l'essentiel des stations.

Ecologie :

Taxon calcicole des mégaphorbiaies, des ravins, des pieds de falaises en exposition nord, de 1 000 à 1 700 m. Une station abyssale (Bielle) découverte très récemment à 430 m d'altitude (Lazare & Royaud, 1994). La plante craint à la fois l'air sec et les longues expositions à la lumière directe. Elle exige un sol assez frais, humifère et surtout un air humide mais redoute la concurrence végétale.

Etat de conservation :

Semble stationnaire. Des individus s'installent temporairement en aval des principales stations.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Pyrénées [trois stations (Urδος)]

Mesures de conservation proposées :

- Protéger les milieux où se trouvent ses populations, en ménageant, le cas échéant, la forêt procurant l'ombrage et favorisant l'humidité.

Références :

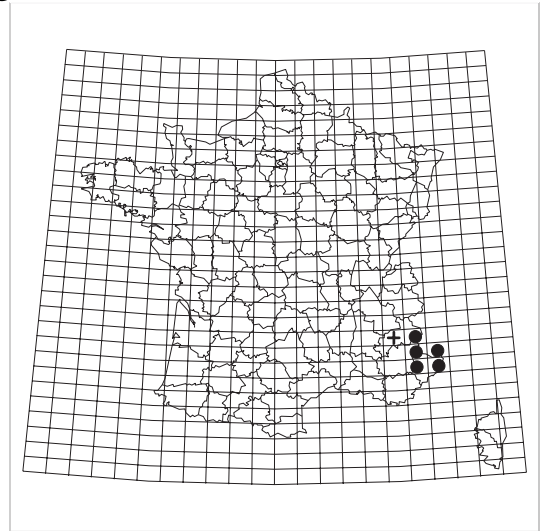
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- SAULE, M., 1991
- SAULE, M., LAZARE, J.-J. & DENDALETTCHE, C., 1983
- VIVANT, J., 1964
- VIVANT, J., 1972 a

Cirsium montanum (Waldst. & Kit. ex Willd.) Sprengel

Synonymes principaux :

Nom français : Cirse des montagnes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 8-12 dm, feuillé supérieurement. Feuilles presque glabres, brièvement ciliées, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles, embrassantes. Involucre globuleux à folioles étalées.

Distribution générale :

Orophyte sud-européen : aire disjointe avec d'un côté les Alpes maritimes françaises et italiennes (avec les régions avoisinantes de la Haute-Ubaye et du Queyras) et l'Apennin (de Savone à Gênes), de l'autre les Alpes orientales (Tyrol méridional, Croatie, Dalmatie et secteur italien correspondant).

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Haute vallée du Guil (Ristolas), Savines-le-Lac.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Haute vallée de l'Ubaye (Saint-Paul), vallée de l'Ubayette : Larche, Lauzanier, sagnes de Jausiers.
- **Alpes-Maritimes** : Alpes de Tende, Authion, bassin supérieur de la Vésubie, bassin supérieur de la Tinée, mont Mounier...

Ecologie :

Etage subalpin (voire montagnard), de préférence sur terrain siliceux. Espèce typique des mégaphorbiaies orientales mais aussi des prairies humides. Formation à hautes herbes humides, de flanc nord, de 800 m à 2 300 m, sur sol brun à mull de texture limono-argileuse. Phytosociologie : caractéristique du *Cirsio montani-Adenostyletum alliariae* (*Adenostylin alliariae*).

Etat de conservation :

Les stations situées à l'intérieur du Parc national du Mercantour ne sont pas immédiatement menacées. En ce qui concerne les stations en limite d'aire :

- celle de Ristolas est menacée par le pacage bovin.
- celle de Larche-Maison-Méane (Ubayette) est à la merci d'un élargissement de la route conduisant au Lauzanier et au Parc national du Mercantour. La station se tient en dehors de la zone du Parc national (à quelques centaines de mètres près). La station de Savines-le-Lac a été détruite à la suite de la construction du barrage de Serre-Ponçon.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour pour certaines stations.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope pour la station de Larche-Maison-Méane).
- Intégration de la station de Ristolas dans la future Réserve naturelle du Haut-Guil.

Valeur potentielle :

Espèce esthétique

Références :

- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931
- CHAS, E., 1994
- LACOSTE, A., 1975
- LAURENT, L., 1939
- LAVAGNE, A., 1968
- QUÉZEL, P., 1950 b

Fiche réalisée par A. LAVAGNE et F. MÉDAIL

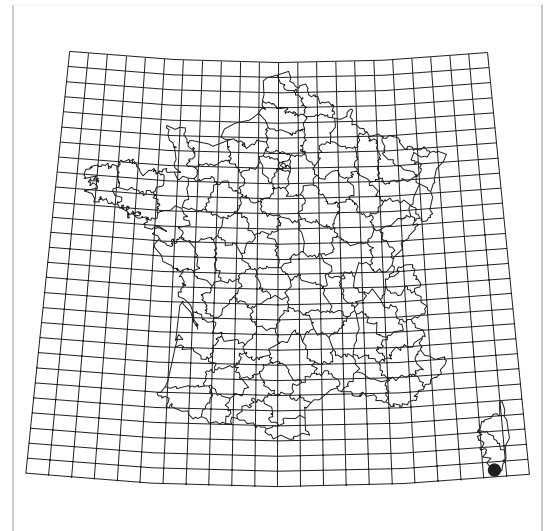
Cirsium scabrum (Poiret) Bonnet & Baratte

Synonymes principaux :

Cirsium giganteum (Desf.) Sprengel

Nom français : Cirse scabre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	<p>POUR LE MONDE NT</p> <p>PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>



Description :

Hémicryptophyte à scape de 20-40 dm. Tige dressée, ramifiée, striée, plus ou moins tomenteuse. Feuilles de la base en rosette, les caulinaires lancéolées, amplexicaules, à lobes épineux ; face inférieure du limbe tomenteux. Capitules sessiles (2-2,5 cm de diamètre), roses, nombreux. Akènes de 5-6,5 mm ; pappus aussi long que la corolle.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne sud-occidentale : Espagne, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile...

Distribution en France :

- Corse : Bonifacio.

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Taxon calcicole et xérophile des friches.

Etat de conservation :

La station n'a pas été confirmée récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver la station et éventuellement en détecter de nouvelles.
- Maîtrise du foncier si la station est retrouvée.

Références :

- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- VILMORIN DE, R., 1979

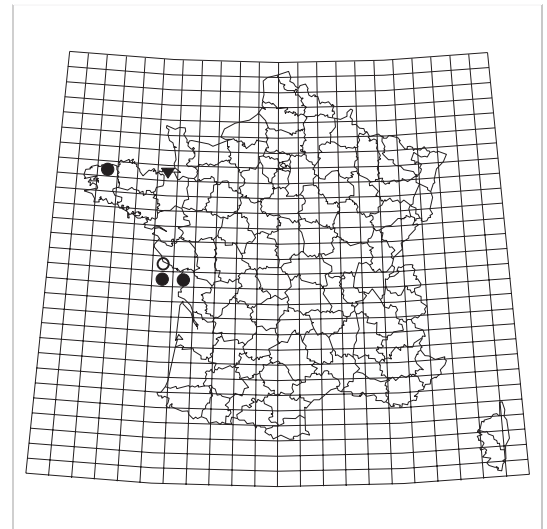
Cistus psilosepalus Sweet

Synonymes principaux :

Cistus hirsutus Lam. 1786, non Lam. 1779

Nom français : Ciste hérissé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanéophyte très odorant de 50-70 cm. Feuilles vertes, sessiles, plus pâles en-dessous, un peu soudées par leur base, plus ou moins crispées, peu poilues, ciliées sur les bords. Fleurs grandes (jusqu'à 9 cm de largeur), jaunes à l'onglet, en corymbe à l'extrémité des rameaux ; calice à 5 sépales très inégaux, les extérieurs plus grands. Capsule velue. Une possibilité d'hybridation avec *Cistus salviifolius* L. : *Cistus x obtusifolius* Sw., hybride mentionné dans les stations naturelles de *Cistus psilosepalus* Sweet des deux îles de Charente-Maritime : Oléron et Ré.

Distribution générale :

Subatlantique présentant une distribution de type luso-atlantique (Dupont, 1962 ; Corillon, 1971), avec une aire principale sur l'ensemble de la Péninsule Ibérique et quelques localités disjointes sur le littoral français d'une part, à Madère et à Porto Santo d'autre part.

Distribution en France :

- **Finistère** : la Forêt-Landerneau. Sa spontanéité en Finistère fut largement discutée avant la découverte des stations charentaises.
- **Vendée** : forêt d'Olonne.
- **Charente-Maritime** : îles de Ré et d'Oléron.

Ecologie :

Nécessite un fort éclaircissement pour se maintenir. Thermophile. Les semences subissent une dormance levée par la chaleur. La Forêt-Landerneau : landes et talus exposés au sud des bords de l'Elorn maritime, où le développement du couvert végétal a entraîné sa disparition progressive. Talus de la voie de chemin de fer. Stations insulaires de Charente-Maritime : arrière dune boisée, parmi le *Pino maritimi-Quercetum ilicis*, dans les parties assez éclaircies. Forêt d'Olonne : conditions écologiques identiques.

Etat de conservation :

A la Forêt-Landerneau, ne s'est pas maintenu naturellement dans les landes et au bord de l'Elorn, en revanche, une vingtaine d'individus survivent à l'état spontané sur le talus de la voie ferrée mais ils sont menacés par les traitements chimiques. La station de l'île de Ré est assez abondante (bois de Trousse-Chemise), celle d'Oléron est plus réduite [une cinquantaine d'individus dont une partie sur le camping (les Saumonards)]. A disparu à la Gautrelle (île d'Oléron) en 1990 (le camping en est responsable) et n'a pas été confirmé récemment en forêt d'Olonne.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Convention SNCF-Conservatoire botanique national de Brest pour l'occupation et la gestion de la station sur le talus SNCF à la Forêt-Landerneau (renforcement de la population en 1988 et 1990). Signalisation du site pour empêcher les traitements herbicides.
- Forêts domaniales de Trousse-Chemise, des Saumonards et d'Olonne.

Mesures de conservation proposées :

- Acquisition et gestion des landes et milieux forestés entre la voie ferrée et le bord de l'Elorn (la Forêt-Landerneau) afin d'étendre le renforcement de station à l'aire primitive.
- Ré et Oléron : maîtrise foncière et aménagement adéquat évitant la surfréquentation.

Valeur potentielle :

Horticole ; fixation de talus (expérimenté sur le talus routier par la Direction départementale de l'équipement des Côtes-d'Armor avec accord du Conseil national de la protection de la nature).

Références :

- | | | |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------|
| - ABBAYES DES, H. & al., 1971 | - DEMOLY, J.-P., 1985 | - LLOYD, J., 1898 |
| - ANNEZO, N., 1989 | - DUPONT, P., 1962 | - MENAGER, R., 1893 |
| - CORILLION, R., 1971 | - DUPONT, P., 1983 | - RALLET, L., 1960 |
| - CROUAN, P.L., 1867 ? | - LAHONDÈRE, C., 1980 | - RALLET, L., 1962 |

Fiche réalisée par D. MALENGREAU, F. BIRET, & C. LAHONDÈRE

Cochlearia aestuaria (Lloyd) Heywood

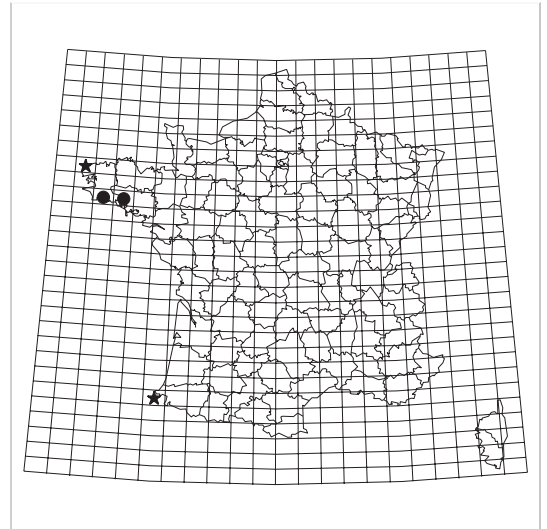
Synonymes principaux :

Cochlearia officinalis L. var. *aestuaria* Lloyd

Cochlearia pyrenaica DC. subsp. *aestuaria* (Lloyd) Fernández Casas & Laínz

Nom français : Cranson des estuaires

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Thérophyte-Hémicryptophyte à scape de 1-6 dm. Se distingue de *Cochlearia officinalis* L. par ses pétales oblongs, graduellement rétrécis en onglet et par des silicules de 5-6 mm, obovoïdes, rétrécies à la base, tronquées et parfois un peu émarginées à l'apex. Style ne dépassant pas 0,5mm.

Il conviendrait de comparer les individus bretons aux individus basques et espagnols. Ces derniers ont été attribués par Rouy et Foucaud à *Cochlearia officinalis* L. var. *vidassiana* Rouy & Fouc., alors que Heywood les considérait comme *Cochlearia aestuaria* (Lloyd) Heywood. *Cochlearia officinalis* L. var. *vidassiana* Rouy & Fouc. présente des feuilles radicales ovales, les caulinaires sinuées ou inégalement dentées, des silicules arrondies, tronquées, à cloison large, subtriangulaire. Des études complémentaires s'imposent pour savoir si ces deux populations se rattachent ou non au même taxon.

Distribution générale :

Cochlearia aestuaria (Lloyd) Heywood : endémique armoricaine ? *Cochlearia aestuaria* (Lloyd) Heywood var. *vidassiana* Rouy & Fouc. : endémique franco-espagnole, de l'estuaire de la Bidassoa à la Galice.

Distribution en France :

- **Finistère** : estuaire de la Laïta : signalée sur une dizaine de km ; rivière de l'Odet à Quimper. Des individus mal typés ont été signalés plus au nord : rivière de Pont-l'Abbé, rivière de Lesconil, estuaire de l'Aulne et Portsall. Pour ces dernières localités, des observations récentes (Rivière 1983, Bioret, Géhu, Magnanon 1990) ont montré qu'il s'agissait plutôt de *Cochlearia anglica* L.
- **Morbihan** : estuaire du Blavet : présente sur 5 à 6 km de rivage ; estuaire du Scorff : présente sur 5 à 6 km de rivage.
- **Pyrenées-Atlantiques** : bords de la Bidassoa à Béhobie.

Ecologie :

Espèce inféodée à la zone de balancement des marées, dans la partie supérieure des estuaires, sur substrat vaseux ou sur les murs de soutènement des berges. Exige une assez forte dessalure du milieu. Est, de ce fait, présente quand l'apport d'eau douce est suffisant et tend à disparaître quand la concentration devient trop importante. La plante est, par ce biais, sensible à une certaine pollution de l'eau.

Etat de conservation :

La plante se maintient bien dans les estuaires du Morbihan où les populations sont abondantes. Elles semblent très menacées par la pollution de la Laïta où ses populations ont sensiblement diminué depuis 1983. Sur l'Odet, les populations sont très localisées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Existence d'un contrat de vallée, sur la vallée du Scorff.
- Accord de gestion existant avec la mairie de Quimperlé pour préserver les populations de la Laïta.

Mesures de conservation proposées :

- Veiller à ce que les berges des quais ne soient entretenues que de façon mécanique (pas de désherbants).
- Pas non plus de remblaiements.
- Nécessite l'information des maires et des services techniques des communes.

Références :

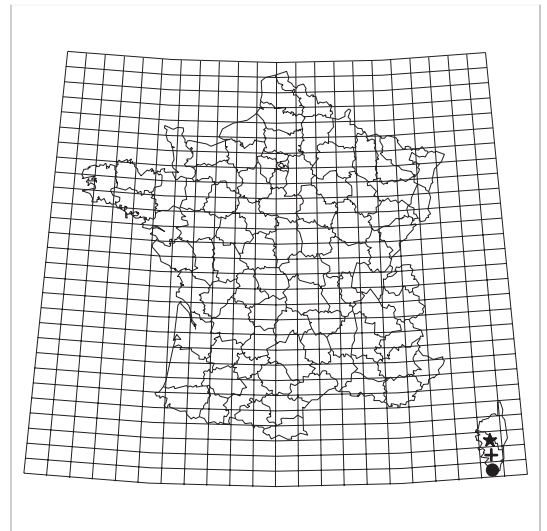
- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BIORET, F. & al. (à paraître)
- DUPONT, P., 1962
- DUPONT, P. & S., 1956
- FERNANDEZ CASAS, J., 1975
- LLOYD, J., 1886
- RIVIÈRE, G., 1983 a

Colchicum corsicum Baker

Synonymes principaux :

Nom français : Colchique de Corse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">E</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	E	E
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
E	E				
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexe IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1				



Description :

Géophyte bulbeux de 10-25 cm, à bulbo-tubercule unique, globuleux, petit. Feuilles dressées ou plus ou moins étalées, lancéolées et courtes (6-8 cm de long), obtuses. Fleurs petites, solitaires. Péricône à tube filiforme, de 8 à 12 cm de long, à divisions de 2-3 cm de long, oblongues, obtuses, à 8-12 nervures. Etamines trois à quatre fois plus courtes que le limbe ; anthères oblongues, courtes. Styles presque droits. Capsule ovoïde, arrondie à la base.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne (archipel de Maddalena).

Distribution en France :

- **Corse :** Bonifacio, Figari, Pianotolli-Caldarellu, Sotta (Bitalza), environs de Vizzavona.

Ecologie :

Etages thermo- et mésoméditerranéen ; maquis humides, très bas, souvent littoraux.

Etat de conservation :

La station des environs de Vizzavona est très douteuse (probablement erreur d'identification) compte tenu de sa localisation, celle de Bitalza est présumée disparue. Les quelques stations qui se maintiennent possèdent des populations réduites (quelques dizaines d'individus au plus), potentiellement menacées par l'anthropisation de l'espace.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes biologiques, taxonomiques et génétiques complémentaires indispensables.
- Maîtrise foncière des sites.
- Introduction dans des biotopes protégés.

Valeur potentielle :

Médicinale, horticole.

Références :

- BOSCH, G., 1989
- BRIQUET, J., 1910
- CARIÉ, P., 1966
- CONRAD, M., 1975
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1922
- PARADIS, G. & ALPHAND, J., 1994

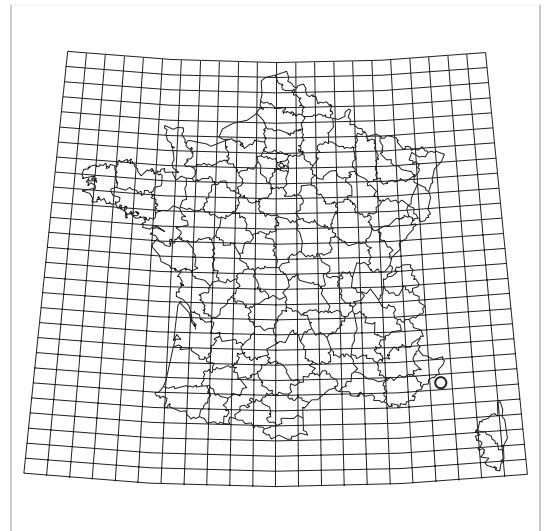
Colchicum cupanii Guss.

Synonymes principaux :

Colchicum bertolonii Steven

Nom français : Colchique de Bertoloni
Colchique de Cupani

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ? <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 10-15 cm facile, à reconnaître par la présence simultanée des feuilles et des fleurs ; celles-ci sont d'autre part, généralement groupées par deux ou plusieurs issues d'un même bulbe.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : France, Italie, Sardaigne, Sicile, Grèce, Crète, Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : mont Vinaigrier et mont Alban, près de Nice.

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Lieux secs et rocailleux, garrigues.

Phytosociologie : *Thero-Brachypodion*.

Etat de conservation :

Signalé sporadiquement depuis 1904 (date de la découverte en France). La dernière observation date de 1957. Les biotopes sont à peu près intacts, mais des menaces potentielles existent au mont Alban, sous la forme d'aménagements divers.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Le mont Vinaigrier est une propriété du Conservatoire de l'espace du littoral et des rivages lacustres.
- Site classé du mont Alban.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver le taxon.
- Recherches complémentaires dans le but de mieux cerner la biologie du taxon.
- Pour la station du mont Alban (si elle est confirmée), mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope) ou acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Valeur potentielle :

Médicinale (colchicine), horticole.

Références :

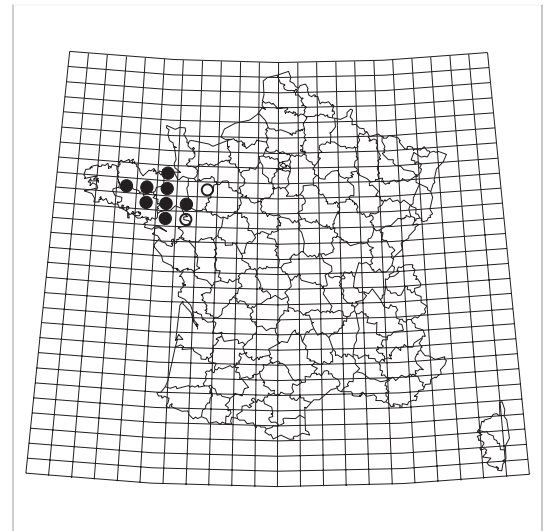
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- RODIÉ, J., 1961
- RODIÉ, J., 1963

Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl.

Synonymes principaux :
Schmidtia subtilis Tratt.

Nom français : Coléanthe délicat

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Thérophyte nain de 2-8cm, couché, ascendant, glabre, à souche fibreuse. Feuilles linéaires, glabres ou avec des poils courts ; gaines très ventruées. Ligule ovale, membraneuse. Panicule corymbiforme ; pédicelles velus ; épillets ciliés. Espèce automnale fugace.

Distribution générale :

Très ancienne relict circumboréale, distribuée par petites zones : Europe occidentale : France, Autriche, Allemagne, ex-Tchécoslovaquie. En Allemagne de l'Ouest, il n'en existe plus qu'une localité. En Italie et Norvège, la plante a disparu. Russie : bassin de l'Amour, de l'Ob et rivière Volkhov d'où il a disparu. Rare. Amérique du Nord observée une fois en Orégon.

Distribution en France :

- **Côtes-d'Armor** : étangs du Pin-en-Saint-Carné, du Val-en-Brusvily, de Coroncq, de Rocherel-en-Mégrit.
- **Ille-et-Vilaine** : étangs de Comper, de Paimpont, du Rouvre, de Hédé, de Beaufort, de Villecartier, de Trémigon, de Carcraon, de Marcillé-Robert, de la Higourdais, de Landal-en-Epignac, de l'Etang-Neuf-en-Québriac, de la Muse.
- **Mayenne** : étang d'Aron.
- **Maine-et-Loire** : étang de la Gravoyère près de Combrée.
- **Morbihan** : étangs au Duc près de Ploërmel, de Moulin-Neuf près de Rochefort, de Comper, de Saint-Martin-sur-Oust.
- **Loire-Atlantique** : le Grand-Auverné, la Villate près de Nozay, étang de Vioreau près de Joué-sur-Erdre.

Ecologie :

Cette minuscule graminée forme des gazons étendus sur la vase des étangs après le retrait des eaux à l'automne. Le cycle végétatif peut être de quelques semaines.

Phytosociologie : *Nanocyperion flavescentis*.

Etat de conservation :

Bien que les graines aient une longévité importante, que la plante ait un grand pouvoir de colonisation et que son milieu soit fréquenté par les oiseaux aquatiques qui jouent un rôle essentiel dans sa dispersion, on constate une nette régression, surtout en périphérie de l'aire. C'est ainsi que les stations de la Mayenne et du Maine-et-Loire sont éteintes depuis longtemps et la plante n'existe plus qu'en Bretagne. Dans la Loire-Atlantique et le Morbihan, les populations se maintiennent bien (surtout à l'étang de Vioreau). Dans les Côtes-d'Armor, deux stations sur quatre n'ont pas été revues récemment. Et dans l'Ille-et-Vilaine, c'est à peine plus de la moitié des stations qui a été confirmée (celle de l'étang de Comper étant particulièrement abondante). La raréfaction de l'espèce est due presque essentiellement à une modification du régime des eaux des étangs.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Plusieurs étangs ont été acquis par des collectivités pour en assurer la protection. Il serait judicieux de tenir compte de cette plante et de l'association dont elle fait partie dans les plans de gestion.

Mesures de conservation proposées :

- Généraliser les acquisitions par des collectivités ou à défaut, mise en place d'Arrêtés de conservation de biotope avec gestion appropriée (éviter le maintien des eaux à un niveau optimal, il empêche le retrait normal des eaux en fin d'été et l'association ne peut apparaître).

Valeur potentielle :

Valeur extrême puisqu'il s'agit de l'unique représentant connu de la tribu des *Coleantheae*, menacé au niveau mondial.

Références :

- | | | |
|--|--|-----------------------|
| - ABBAYES DES, H. & al., 1971 | - LESOUF, J.-Y., 1986 | - TAKHTAJAN, A., 1981 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - LLOYD, J., 1886, 1898 | - VISET, L., 1969 |
| - HAEUPLER, H. & SCHÖNFELDER, P., 1989 | - NECAJEV, A. P. & NECAJEV, A.A., 1972 | |
| - HUSNOT, T., 1896-1899 | - SHETLER, S. G. & SKOG, L. E., 1978 | |

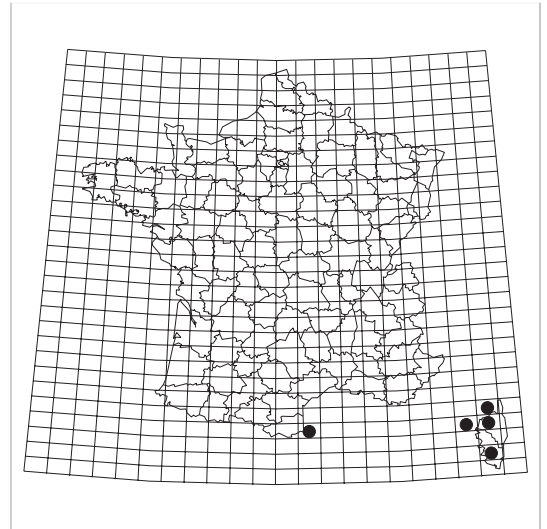
Cosentinia vellea (Aiton) Todaro

Synonymes principaux :

Cheilanthes catanensis (Cosent.) H. P. Fuchs

Cheilanthes vellea (Aiton) F. Mueller

Nom français : Cosentinia velu
Doradille laineuse
Notochlaena



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE NT</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V	 <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2	
POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V				
 <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2					

Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux de 10 à 20 cm de hauteur, à feuilles dressées, à pétiole rigide, abondamment recouvertes d'un duvet de poils laineux. Limbe vert grisâtre, réduit vers la base et à pinnules arrondies. Fructification printanière et faculté de reviviscence.

Distribution générale :

Méditerranéo-touranienne : bassin méditerranéen, Portugal, Macaronésie, îles du Cap Vert, Afrique du Nord et de l'Est, Proche-Orient, Asie du Sud-Ouest.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : environs de Banyuls.
- **Corse** : côte occidentale, entre Calvi et Porto et près d'Ajaccio.

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Fissures de rochers secs, rocailles arides et ensoleillées dans des vallons rocheux proches de la zone littorale. Interstices de murettes de pierres sèches. Sur substrat siliceux. A basse altitude.

Phytosociologie : groupement à *Cosentinia vellea* (Aiton) Todaro (*Phagnalo-Cheilanthion*).

Etat de conservation :

La station de Banyuls (belle population au bord d'une route et dans les rochers au-dessus) a été partiellement détruite par des aménagements routiers. Les stations corses ne sont apparemment pas menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope pour la station de Banyuls.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations corses avec gestion appropriée.
- Restauration de la station de Banyuls.

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R., & GAMISANS, J., 1986
- BADRÉ, F., FABER TRYON, A. & DESCHÂTRES, R., 1982
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

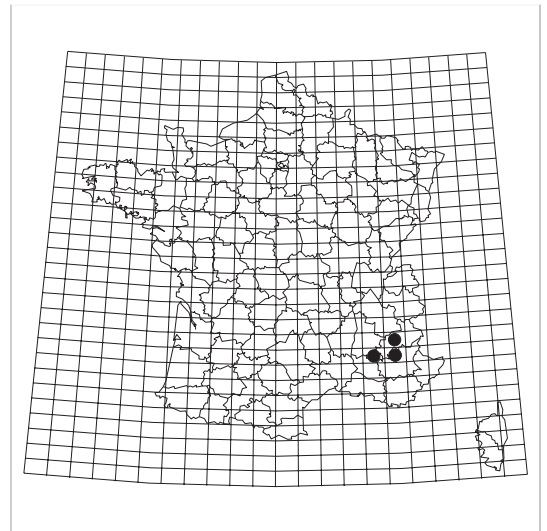
Cotoneaster delphinensis Châtenier

Synonymes principaux :

Cotoneaster tomentosus Lindley subsp. *delphinensis* Rouy

Nom français : Cotonéaster du Dauphiné

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE V</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A	
POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V				
<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A					



Description :

PhanérophYTE de 2-3 m, très rameux supérieurement. Tige élancée, dressée, à rameaux effilés. Feuilles pétiolées, ovales ou obovales-oblongues, obtuses, rétuses ou le plus souvent émarginées, mucronulées au sommet, d'un vert gai et parsemées en-dessous de poils subappliqués, finement cendrées-tomenteuses et faiblement nervées en-dessous. Fleurs assez petites, 9-20, disposées en cymes corymbiformes dressées, égalant les feuilles florales ; calice velu-tomenteux à tube obconique et à divisions ovales-aiguës ; corolle blanche, à pétales orbiculaires ou largement obovales, laineux à l'onglet, concaves, dressées, deux fois plus longs que les divisions du calice ; style 1-2. Fruits dressés obovoïdes-allongés, insensiblement et longuement atténués à la base, longs de 6-7 mm, plus ou moins pubescents, rouges. Taxon proche de *Cotoneaster granatensis* Boiss. (endémique espagnole).

Distribution générale :

Endémique française du Dauphiné.

Distribution en France :

- **Drôme** : environs de Buis-les-Baronnies (montagne de Montlaud).
- **Hautes-Alpes** : la Roche-des-Arnauds, Saint-Genis, Savournon, Châteauneuf-de-Chabre, Ribiers,

Ecologie :

Étage supraméditerranéen. Taxon calcicole mésophile des bois rocheux, en buxaie.
Phytosociologie : *Berberidion*.

Etat de conservation :

Les stations sont réduites (quelques individus) et menacées par l'exploitation forestière (ouverture de pistes...), le surpâturage et le vandalisme.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations (avec études biologiques...).
- Prospections complémentaires pour essayer de détecter de nouvelles stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

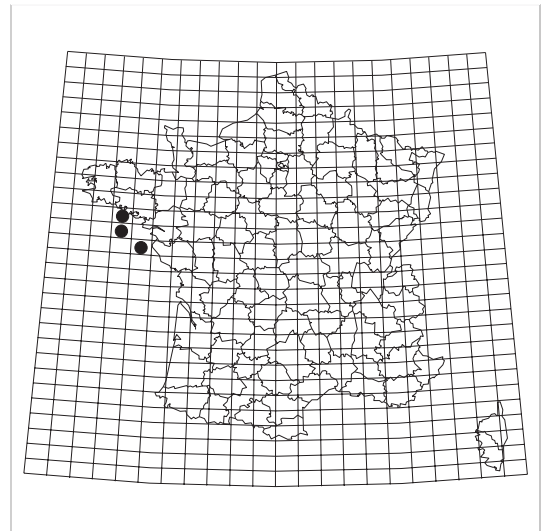
- CHÂTENIER, C., 1922
- COQUILLAT, M., 1965
- GARRAUD, L., 1994
- LENOBLE, F., 1936
- SAULCES-LARIVIÈRE DE (non daté)

Crataegus monogyna Jacq. subsp. maritima Corillion

Synonymes principaux :

Nom français : Aubépine de mer

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Nanophanérophite cespiteux récemment décrit par Corillion (1977) qui le considère comme une bonne sous-espèce. Il se différencie de *Crataegus monogyna* Jacq. type par les caractères suivants : port prostré ou fasciculé ; taille des individus ne dépassant guère un mètre de hauteur ; pubescence des rameaux et des feuilles nettement marquée ; feuilles de taille plus petite ; fruits velus-hispides.

Distribution générale :

Microendémique française sud-armoricaine.

Distribution en France :

- **Morbihan** : Belle-Ile-en-Mer, île de Houat.
- **Vendée** : île d'Yeu.

Ecologie :

Crataegus monogyna Jacq. subsp. *maritima* Corillion se rencontre au niveau de l'arrière-dune, sur un substrat sablo-humifère enrichi en débris coquilliers, où il imprime la physionomie d'un fourré dunaire bas, en compagnie de *Rubia peregrina* L., *Rosa majalis* J. Hermann, *Brachypodium pinnatum* (L.) P. Beauv. et *Geranium sanguineum* L., ou parfois en contact avec le *Roso-Ephedreum*.

Etat de conservation :

A Belle-Ile-en-Mer, le taxon n'est connu que de deux stations ; à Houat et à Yeu, il n'est représenté que par une unique station. Elles sont potentiellement menacées et ne s'étendent que sur de faibles surfaces.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (une des stations de Belle-Ile-en-Mer).

Mesures de conservation proposées :

- Eviter la destruction des biotopes par le remblaiement.
- Protection des stations insulaires, avec nécessité d'un suivi écologique et de modalités de gestion de ces espaces, n'excluant pas la possibilité de maintien du pâturage.

Valeur potentielle :

Utilisation en horticulture dans les terrains exposés aux vents marins ? Ce taxon nanophanérophytique pourrait, en outre, s'il s'étendait spatialement, contribuer à marquer la physionomie de l'arrière-dune sur coteaux, jusqu'à former un fourré rétro-littoral.

Références :

- BIORET, F., 1993
- CORILLION, R., 1977
- CORILLION, R., FIGUREAU, C. & GODEAU, M., 1987
- FIGUREAU, C. & GODEAU, M., 1981

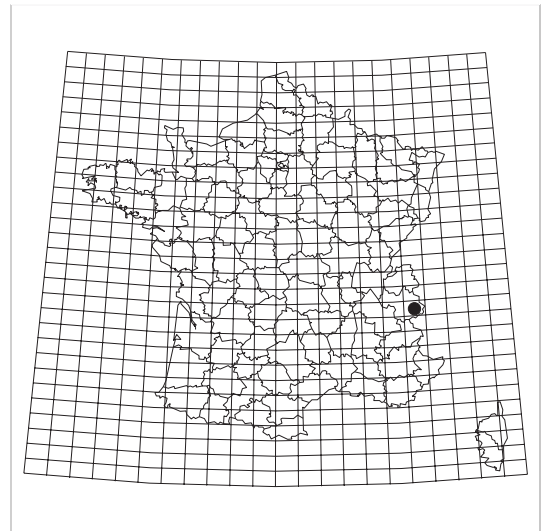
Crepis rhaetica Hegetschw.

Synonymes principaux :

Crepis jubata Koch

Soyeria jubata (Koch) Rouy

Nom français : Crépis des Alpes rhétiques



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1

Description :

Hémicryptophyte à racine pivotante-tronquée, à tige très courte, de 2 à 8 cm, dressée, simple, moncéphale, hérissée de poils étalés, à feuilles entières ou à peine dentées. Involucre couvert de longs poils mous, jaunâtres à verdâtres ; fleurs jaunes.

Distribution générale :

Endémique alpine à aire relativement disjointe. France : Savoie. Italie : Cogne, val Savaranche, col d'Olen, mont Verbano. Suisse : Valais, du Simplon à Zermatt, Staffalp, Furggenjoch, val de Bagnes (Chanrion). Autriche : Tyrol, Weiss Spitze et région du Brenner, Silvretta, Casanna.

Distribution en France :

- Savoie : col de l'Iseran, Pays désert, col de la Baillette, glacier des Fours, Plattes du Vallonnet de Val d'Isère, vallon de la Grande Combe, col de la Leysse, col du Palet, la Rocheure, moraines de la Grande Casse.

Ecologie :

Espèce de la zone alpine supérieure à la zone nivale, dans les pelouses, sur calcaires ou sur schistes lustrés de nature double, calcite et quartz. Cette zone de calcschistes à pH neutre (6,2 à 7,4), favorable à *Sesleria caerulea* (L.) Ard. et *Carex curvula* All. susp. *rosae* Gilomen est un terrain propice aux biotopes à *Crepis rhaetica* Hegets., souvent accompagné par *Silene suecica* (Lodd.) Greuter & Burdet et *Kobresia myosuroides* (Vill.) Fiori. Le sol carbonaté, à humus doux en couche mince sur la roche-mère est une rentzine.

Phytosociologie: *Oxytropo-Elynion*.

Etat de conservation :

Bon, sauf au col de l'Iseran et au col du Palet où l'espèce se raréfie (destruction par le piétinement).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (sept stations).
- Réserve naturelle de l'Iseran (une station).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations menacées.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope si nécessaire).

Références :

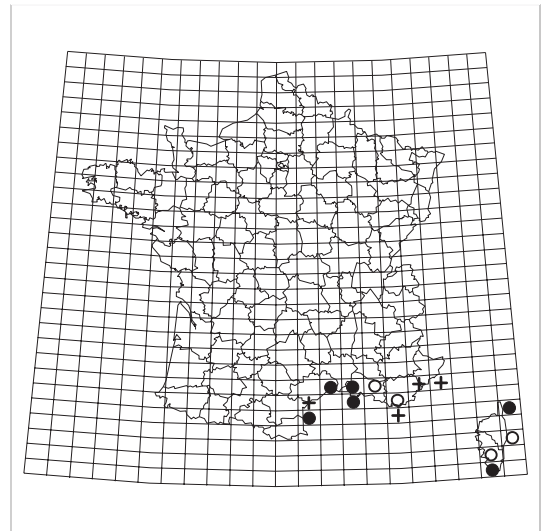
- CASTELLI, L., 1952
- GENSAC, P., 1974
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- THIÉBAUT, J., 1922
- TROTTEREAU, A. (à paraître)

Cressa cretica L.

Synonymes principaux :

Nom français : Cressa de Crète

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 10-25 cm, pubescent, grisâtre, dressé, rameux. Feuilles petites, serrées, ovales ou lancéolées, sessiles. Fleurs petites, d'un blanc rosé, subsessiles, en têtes ou en épis courts ; calice poilu ; corolle en entonnoir.

Distribution générale :

Thermo-cosmopolite : Europe méridionale, du Portugal à la Grèce. Asie, Afrique, Amérique du Sud, Australie.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Torreilles. - **Aude** : littoral près de Narbonne. - **Hérault** : Frontignan, Vic-la-Gardiole, Pérols, Mauguio. - **Gard** : Aigues-Mortes. - **Bouches-du-Rhône** : Martigues (vallon du Renaires, mare de Bonnieu), rives de l'étang de Berre (l'Ayguette à Chateaneuf-les-Martigues), Crau, Camargue (la Tour du Valat). - **Var** : Hyères [Vieux Salins, presque île de Giens (Pesquiers, la Capte) Porquerolles]. - **Alpes-Maritimes** : Golfe-Juan, Cannes. - **Corse** : Barcaggio (Cap Corse), anse d'Arbitru, marais et étang de San Giovanni (Pianotolli-Caldarello), baie de Figari, golfe de Ventilegne, archipel des Lavezzi (île Piana, île de Cavallo, île Lavezzi), Santa-Manza, Porto-Vecchio, Bonifacio, étang del Sale (près d'Aléria).

Ecologie :

Zone littorale. Halophyte des mares temporaires saumâtres ou salées, sableuses ou limoneuses. Plages nues au milieu des «enganes» en Camargue.

Phytosociologie : *Cressetum creticae*, *Cresso creticae-Crypsidetum aculaetae* (*Thero-Salicornietea*), *Thero-Suaedion*, *Suaedo-Kochietum hirsutae*.

Etat de conservation :

Les stations des Alpes-Maritimes, du Var, du Gard, de l'Aude ainsi que certaines de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône n'ont pas été revues ou sont présumées disparues. Sur le continent, quelques stations seulement ont été confirmées récemment : - Torreilles. - Mauguio (200 individus environs ; station menacée par l'extension de l'aéroport de Fréjorgues). - Camargue à la Tour du Valat (plusieurs populations non menacées de quelques dizaines à quelques milliers d'individus). - Martigues (deux populations de quelques dizaines d'individus menacées par l'anthropisation de l'espace). En Corse, si certaines anciennes stations n'ont plus été retrouvées (Santa-Manza, Porto-Vecchio, grande île Lavezzi), en revanche, de nouvelles y ont été observées et les populations sont souvent abondantes.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Suivi assuré pour les deux stations de Martigues.
- Sites classés [Frontignan, Vic-la-Gardiole, Mauguio, îles de Porquerolles et de Sainte-Marguerite, Barcaggio (Cap Corse)].
- Réserve naturelle (archipel des Lavezzi).
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [stations de San Giovanni (Pianotolli-Caldarello)].
- Réserve biologique volontaire (la Tour du Valat).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations.
- Prise en compte du taxon dans les aménagements touristiques.
- Acquisition des parcelles non encore préservées par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres avec gestion appropriée.

Références :

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - PARADIS, G., 1992 a |
| - ARDOINO, H., 1879 | - GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & ROUX, C., 1987 | - PARADIS, G. & LORENZONI, C., 1994 |
| - BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1938 | - GILLOT, X., 1883 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 | - LOISEL, R., 1976 | - RODIÉ, J., 1963 |
| - DELEUIL, G. 1954 | - LORENZONI, C. & PARADIS, G., 1994 | - SALANON, R. & al., 1994 |
| - DESCHÂTRES, R. & al., 1987 b | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 | - SIMONNEAU, P. & BAUDIÈRE, A., 1968 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - MOLINIER, R., 1981 | - ZEVACO-SCHMITZ, C., 1988 |

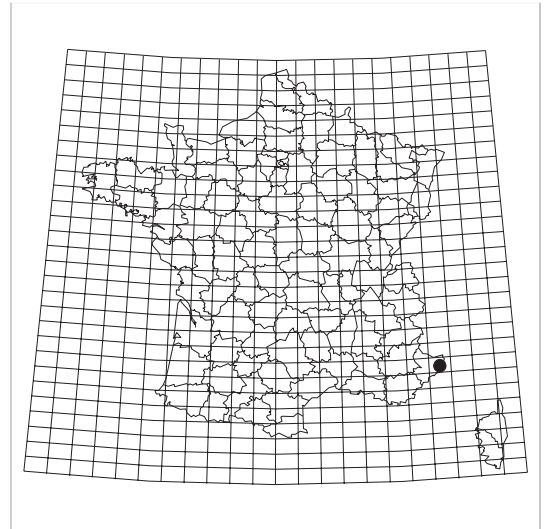
Crocus ligusticus M.G. Mariotti

Synonymes principaux :

Crocus medius auct., non Balbis

Nom français : Crocus de Ligurie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux de 10-20 cm, à floraison tardive (novembre-décembre). Feuilles paraissant au printemps suivant, linéaires, lisses. Grandes fleurs solitaires, violacées, plus pâles à la gorge ; anthères jaunâtres ; stigmates écarlates ; pas de stolons.

Distribution générale :

Endémique des Alpes-Maritimes (France) et du nord-ouest de l'Italie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : deux stations sur les communes de Sainte-Agnès et Roquebrune-Cap-Martin.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Landes moyennes à *Erica*, sur crétacé supérieur ; sous-bois de pins (400-700 m).

Etat de conservation :

Stations riches en individus mais très peu étendues, donc très fragiles. L'une d'entre elles, celle de Roquebrune-Cap-Martin, menacée par la fermeture du milieu, se trouve en outre sur un terrain d'affût de chasse assez bouleversé, mais ceci ne semble pas encore nuire au crocus.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Acquisition des terrains des deux petites stations et gestion par un organisme agréé (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres).

Références :

- ARDOINO, H., 1879
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- MATHEW, B. 1982

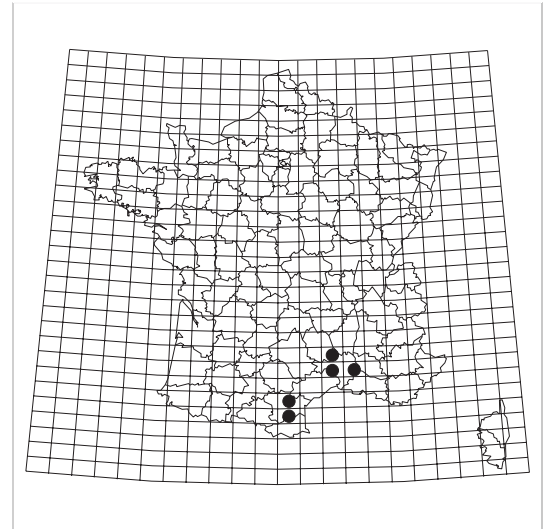
Cyclamen balearicum Willk.

Synonymes principaux :

Cyclamen repandum Sibth. & Sm. subsp. *balearicum* (Willk.) Nyman

Nom français : Cyclamen des Baléares

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux de 10 cm environ, à bulbe très petit, de 2 cm de diamètre, blanc crème, rond. Feuilles rappelant celles du lierre, vertes, marbrées de gris, rarement entièrement vertes sur le dessus, carmin sur le dessous, parfois assez grandes. Fleurs petites, odorantes, blanches veinées de rose.

Distribution générale :

Endémique franco-espagnole : Baléares, France.

Distribution en France :

- **Pyénées-Orientales** : gorges de Galamus.
- **Aude** : Pouzols-Minervois, gorges de Galamus.
- **Hérault** : Oupia, les Chambrettes, pic Saint-Loup (douteux).
- **Gard** : environs de Mialet, Gardon (la Baume).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen [généralement entre 250 et 400 m environ, pouvant descendre en-dessous de 50 m exceptionnellement (station de la Baume)]. Rocaille calcaire, parfois en corniche, souvent parmi des éboulis ou entre les racines de gros arbres, pratiquement toujours à l'abri d'arbres à feuillage persistant, directement dans de la terre avec très peu d'humus, de préférence à exposition nord, toujours près ou peu éloignée de cours d'eau intermittents.

Etat de conservation :

Toutes les stations ont été récemment confirmées. Elles sont en général en bon état du fait de leur isolement dans des lieux peu hospitaliers et de la floraison qui passe souvent inaperçue. Toutefois, dans le Gard, deux stations ont souffert de l'agrandissement de voies ou d'aménagement de parking (grottes de Trabuc près de Mialet, les Puechs). Dans l'Hérault, la station d'Oupia, assez réduite, est menacée par les reboisements. Une des deux stations des gorges de Galamus (celle des Pyénées-Orientales) possède une population assez réduite et est activement menacée par le vandalisme et d'éventuels aménagements (proximité de site touristique).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du département du Gard (station de la Baume).
- Site classés (une partie des gorges de Galamus et du Gardon).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope pour les stations les plus belles et les plus menacées).

Valeur potentielle :

Intéresse les collectionneurs, toutefois peu de catalogues spécialisés le proposent. Difficile à cultiver dans les pays du Nord (craint les grands froids).

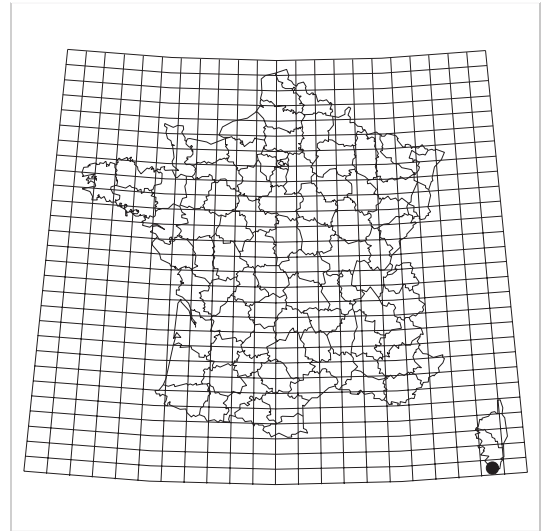
Références :

- DEBUSSCHE, J. & al., 1994
- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913
- GREY-WILSON, C., 1988
- LAGARDE, F., 1991
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- MOULINE, C., 1990
- POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862

Cynomorium coccineum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Cynomorium écarlate
 Eponge de Malte



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V CATEGORIE PATRIMONIALE C2

Description :

Géophyte rhizomateux de 1-2 dm (espèce parasite, sans chlorophylle). Rhizome horizontal souterrain, portant de nombreuses feuilles triangulaires- lancéolées. Inflorescence dressée de 6-12 x 2-4 cm, terminale, cylindrique-claviforme avec axe fort et charnu ; cymes denses, nombreuses ; bractées caduques, peltées-triangulaires.

Distribution générale :

Méditerranéo-touranienne : zone désertique et subdésertique du bassin méditerranéen et de l'Asie centrale (en Europe : Portugal, Espagne, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte).

Distribution en France :

- **Corse** : une station sur l'îlot de Ratino (archipel des Lavezzi).

Ecologie :

Espèce halophile d'arrière-plage (sables grossiers). Parasite sur *Atriplex halimus* L., *Halimione portulacoides* (L.) Aellen, *Inula crithmoides* L.

Etat de conservation :

La station qui possède une petite population (moins de 50 individus), se présentant sous la forme de quelques touffes avec chacune plusieurs inflorescences. Elle est potentiellement menacée par la cueillette. Ce taxon ne semble pas avoir souffert de la présence du bétail qui a fréquenté l'île pendant longtemps.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de l'archipel des Lavezzi.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi scientifique des populations afin de mieux maîtriser la biologie de l'espèce.
- Surveillance de la station.

Références :

- CONRAD, M., 1987 a
- ENGLER, A., 1889
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

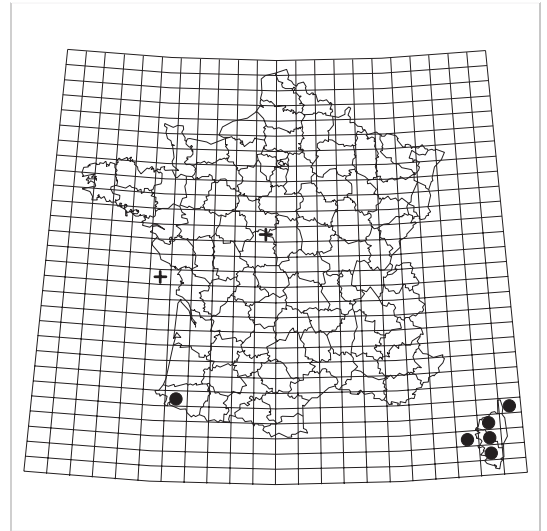
Cystopteris diaphana (Bory) Blasdell

Synonymes principaux :

Cystopteris viridula (Desv.) Desv.

Nom français : Cystoptéris diaphane

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux voisin de *Cystopteris fragilis* (L.) Bernh. S'en distingue par ses feuilles persistantes, à limbe vert foncé, à pennes falciformes, à pinnules à nervures se terminant dans les sinus. Spores très finement et très densément échinulées.

Distribution générale :

Subtropicale : Europe atlantique méridionale, Canaries, Madère, bassin méditerranéen occidental, Afrique du Nord, Afrique centrale, Océan indien occidental, Amérique centrale et du Sud.

Distribution en France :

- **Cher** :
- **Charente-Maritime** : île de Ré.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Laxia, Bastan...
- **Corse** : côte occidentale et massif de Tenda.

Ecologie :

Plante hygrophile (stations abritées, à forte humidité atmosphérique). Anfractuosités de rochers siliceux humides, en sous-bois et dans des vallons et ravins encaissés, talus humides ombragés.

Etat de conservation :

Les stations du Cher et de la Charente-Maritime ont disparu. Dans les Pyrénées-Atlantiques, la station du Laxia a régressé. En Corse, en revanche, les stations (une dizaine environ) ne sont pas immédiatement menacées. Taxon dont les populations sont parfois abondantes.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance des deux principales stations des Pyrénées-Atlantiques (Laxia, Bastan).
- Mesures légales de préservation [proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope pour les sites basques (vallon du Laxia, vallée du Bastan) et éventuellement corses].

Références :

- BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G., 1989
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

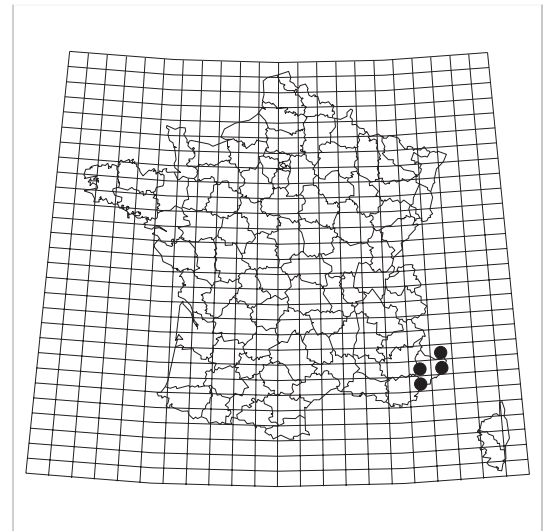
Cytisus ardoini E. Fourn.

Synonymes principaux :

Genista ardoinii (E. Fourn.) Rouy

Nom français : Cytise d'Ardoino

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 2-4 dm, couché, velu-hérissé. Taxon proche de *Cytisus sauzeanus* Burnat & Briq. dont il se distingue par ses tiges octogonales et ailées, ses feuilles plus petites, ses gousses pubescentes ou hirsutes.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes-Maritimes. Une indication de l'Italie n'a pas été confirmée.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : environs de Menton, mont Méras, col de Tende, montagne du Chiers, plateau de Caussols, le Cheiron ...

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (850-1 250 m). Taxon calcicole et xérophile des pelouses rocailleuses, des rochers, des taillis.
Phytosociologie : *Avenion montanae* et *Avenion sempervirentis*.

Etat de conservation :

Taxon qui se maintient généralement bien, compte tenu de son écologie. Est toutefois potentiellement menacé par les aménagements (travaux routiers...), l'exploitation forestière et le pastoralisme.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation pour les stations les plus belles [Réserve Naturelle pour le plateau de Caussols (flore d'intérêt exceptionnel), Arrêtés de conservation de biotope pour les autres sites].

Références :

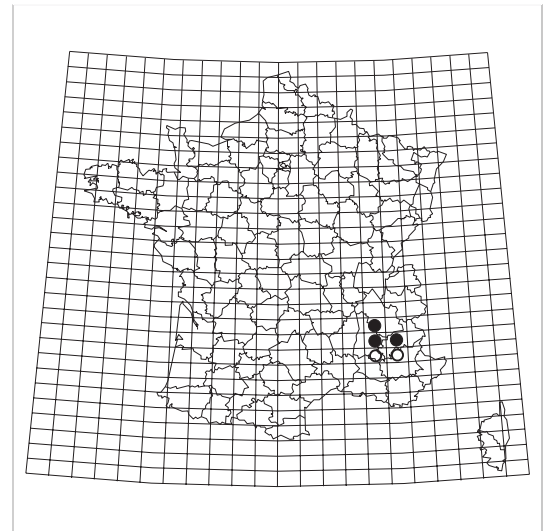
- ALPHAND, J., 1994 b
- ARDOINO, H., 1879
- BARBERO, M., 1968
- BRIQUET, J., 1894
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1913-1915
- BURNAT, E. & al., 1896

Cytisus sauzeanus Burnat & Briq.

Synonymes principaux :

Nom français : Cytise de Sauze

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte suffrutescent ou nanophanérophyte. Taxon proche de *Cytisus ardoinii* E. Fourn. dont il se distingue par ses tiges pentagonales et non ailées, ses feuilles plus grandes et ses gousses plus ou moins glabres sur les faces mais à longs poils sur les marges.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes dauphinoises.

Distribution en France :

- **Isère ; Drôme ; Hautes-Alpes** : secteurs externes et intermédiaires des Alpes dauphinoises ; centre de gravité de l'aire dans le Bochaine et le Serrois (Hautes-Alpes).

Ecologie :

Etages collinéen et montagnard (de 850 à 1 700 m, moyenne # 1 100-1 200 m). Relativement souple quant aux conditions topographiques (relief, altitude, exposition variables). Plante de pleine lumière ou de mi-ombre, mésoxérophile à xérophile. Taxon calcicole, ayant son optimum sur rendzine à moder calcique, parfois sur lithosol (éboulis, rocaille). Phytosociologie très variable (rocailles, pelouse xérophile à *Lavandula angustifolia* Miller., pelouse mésoxérophile à *Bromus erectus* Hudson, pinède sèche à *Pinus sylvestris* L., hêtraie mésophile à *Androsace chaixii* Gren. & Godron, parfois en ripisylve sur alluvions filtrantes). Malgré ses larges tolérances écologiques, *Cytisus sauzeanus* Burnat & Briq. n'occupe qu'une faible partie des territoires favorables ; tempérament pionnier, semble craindre la concurrence des espèces herbacées ou sous-arbustives [en particulier *Genista pilosa* L. et *Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Sprengel]. Se propage davantage par voie végétative que par voie sexuée (floraison abondante mais très faible fructification).

Etat de conservation :

La station de l'Isère (*locus typicus* de l'espèce) n'a jamais été retrouvée et paraît éteinte par suite de l'embroussaillage du site. Stations assez nombreuses (une quarantaine connues dont la moitié dans les Hautes-Alpes), mais localisées sur un territoire restreint. Menaces principales : aménagements (urbanisation, voies de circulation), exploitations forestières et pastorales (localement), piétinement, concurrence végétale, parasitisme (sur les feuilles et les fruits surtout).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Prise en compte dans les plans d'aménagement forestier ; protection à renforcer dans les zones touristiques (en particulier sur les sites utilisés pour la pratique des sports aériens : parapente, delta).

Valeur potentielle :

Non déterminée. Pourrait être utilisé pour la végétalisation des sols érodés ou terrassés (tempérament pionnier et intérêt esthétique en période de floraison), si l'on maîtrise la multiplication.

Références :

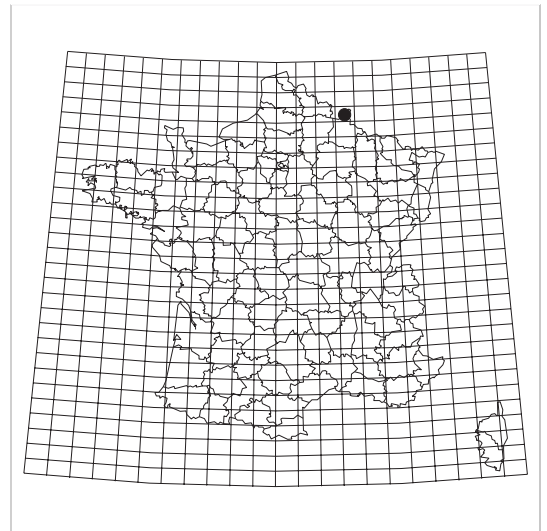
- | | | |
|----------------------------|-----------------------|---------------------|
| - ANONYME, 1985 | - CHAS, E., 1994 | - HUMBERT, H., 1951 |
| - ARBOST, J., 1921 | - CHATENIER, C., 1897 | - LE BRUN, P., 1946 |
| - ARDOINO, H., 1879 | - CHATENIER, C., 1910 | - LENOBLE, F., 1936 |
| - BRACHET, F., 1909 | - COQUILLAT, M., 1965 | - MAQUET, L., 1961 |
| - BREISTROFFER, M., 1963 a | - GABRIEL, C., 1935 a | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BRIQUET, J., 1894 | - GABRIEL, C., 1935 b | - RAVAUD, Ab., 1881 |
| - BURNAT, E., 1896 | - GIROD, L., 1899 | |

Dactylorhiza sphagnicola (Höppner) Averyanov

Synonymes principaux :

Nom français : Dactylorhize des sphaignes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Champagne-Ardenne)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux proche de *Dactylorhiza praetermissa* (Druce) Soó dont il diffère par sa morphologie (feuilles linéaires et non oblongues, labelle aux côtés arqués et non plans, épi plus court et moins fourni en fleurs) et par son écologie (acidophile et non calcicole).

Distribution générale :

Nord-européenne : France, Belgique, Allemagne (Westphalie, Basse-Saxe), Scandinavie méridionale. Disparu des Pays-Bas.

Distribution en France :

- **Ardennes** : Gué-d'Hossus, Hargnies (deux localités dont le marais des Hauts-Buttés), Taillette, Regniowez, Rocroi. Toutes ces stations sont situées à l'extrême pointe ardennaise, au contact de la Belgique.

Ecologie :

Tourbières acides à *Sphagnum* dominant. Zones très mouillées.
Phytosociologie : *Sphagnion medii*, *Caricion lasiocarpae*.

Etat de conservation :

Les populations se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêtés de conservation de biotope (Hauts-Buttés notamment). Six sites sur huit sont protégés.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope sur les deux sites non encore protégés).
- Mesures de gestion spécifiques à mettre en œuvre.

Références :

- COULON, F. & DUVIGNEAUD, J., 1991
- OBERDORFER, E., 1990

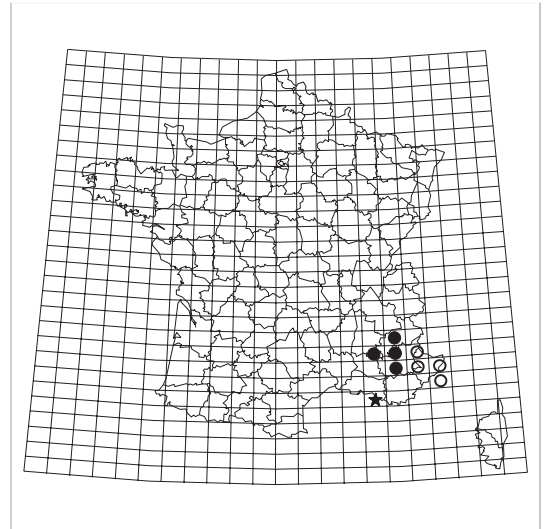
Danthonia alpina Vest

Synonymes principaux :

Danthonia calycina (Vill.) Reichenb., non (Lam.) Rømer & Schultes
Danthonia provincialis DC.

Nom français : Danthonie des Alpes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux. Se différencie de *Danthonia decumbens* (L.) DC. par les caractères suivants : feuilles et gaines glabres, glumes dépassant beaucoup les fleurs, longuement acuminées, glumelle inférieure bifide, portant dans l'échancrure une longue arête tordue-flexueuse.

Distribution générale :

Sud-européenne : Espagne (Madrid), France, Italie (rare, au nord et au centre, vers le sud jusqu'au Monti Sibillini), ex-Yougoslavie (Slovénie, Croatie, Dalmatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro), Albanie, Autriche (Niederösterreich, Burgenland), Allemagne (Bavière), Suisse (rare, Tessin), ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Grèce (?), Roumanie, Russie (ouest).

Distribution en France :

Très rare, uniquement dans les Alpes méridionales.

- **Hautes-Alpes** : Gapençais (plateau de Bayard, Tallard, la Roche-des-Arnauds, Manteyer), Laragnais (le Poët, Ribiers), Serrois-Rosanais (Trescléoux).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Beauvezer, Castellanne, Sisteron, le Revest-Saint-Martin.
- **Alpes-Maritimes** : préalpes de Menton (col de Braus), vallée du Var (Annot, prairies de Saint-Benoît).
Signalé dans les Bouches-du-Rhône [confusion probable avec *Danthonia decumbens* (L.) DC.].

Ecologie :

En France, étages collinéen et montagnard [de (0) 300 à 1 300 (1 500)m]. Plante mésophile à mésohygrophile, parfois considérée comme calcicole. Se rencontre aussi sur terrains plus secs (terrains fluvio-glaciaires de la Durance et du Buech par exemple). Généralement héliophile, mais se maintient également en sous-bois clair (chênaie de chênes pubescents dans les Hautes-Alpes). Phytosociologie : *Magnocaricion* (avec *Carex buxbaumii* Wahlenb. sur le plateau de Bayard), *Molinion*, *Mesobromion*, *Xerobromion* et *Quercetum pubescentis-petraeae*.

Etat de conservation :

Très rare et disséminé. Les stations les plus importantes actuellement connues sont situées sur le plateau humide de Bayard (Gapençais) ; les sites du sud des Hautes-Alpes, plus secs, hébergent des peuplements moins denses. Situation actuelle non connue dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes. Menaces : abandon de l'exploitation agro-pastorale traditionnelle (fauche et pacage bovin) ; localement, mise en culture des anciennes prairies, aménagements divers : urbanisation (Tallard), infrastructures routières et touristiques (projet A51 et golf de Bayard).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope), mesures urgentes dans le Gapençais (Bayard).
- Maintien ou rétablissement des pratiques agropastorales traditionnelles [fauche tardive, pâturage (bovin extensif)].
- Protection «dynamique» dans le cadre des programmes communautaires (CEE).

Valeur potentielle :

Fourrage.

Références :

- ARCHILOQUE, A. & al., 1986
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992
- FAURE, M. & PLAN, P., 1990
- RAVAUD, Ab., 1881

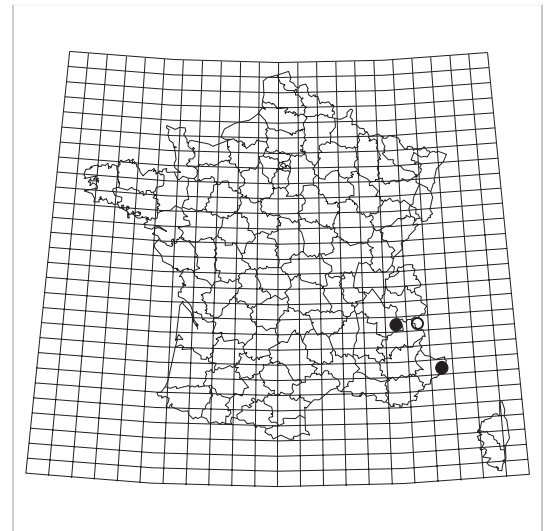
Fiche réalisée par P. GILLOT et L. GARRAUD.

Daphne striata Tratt.

Synonymes principaux :

Nom français : Camélee striée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 5-20 (35) cm, voisin de *Daphne cneorum* L. dont il se différencie par les caractères suivants : tiges et rameaux entièrement glabres (rarement faiblement pubescents) ; feuilles linéaires-spatulées (environ 2 cm sur 3-4 mm), obtuses ou rétuses, parfois mucronulées, coriaces, glabres, rapprochées à l'extrémité des rameaux. Fleurs sessiles ou brièvement pédicellées, odorantes, groupées par 8-12, en têtes terminales munies de bractées ovales-mucronulées égalant le tiers du tube ; périanthe glabre, à tube souvent strié et 2 à 3 fois plus long que les lobes.

Distribution générale :

Endémique alpine, surtout orientale : France (un îlot dans les Alpes), Italie (Alpes orientales : fréquent), Autriche (Tyrol), Suisse (Alpes orientales : fréquent), Allemagne (Bavière). Signalée en Slovénie ?

Distribution en France :

Aire exiguë et disjointe.

- **Savoie** : Valloire (la Settaz et les Losettes, refuge des Aiguilles d'Arves, gypsières au nord du Galibier).
- **Hautes-Alpes** : secteur Galibier-Lautaret-Combeynot. Signalé également à Cervières (à la Casse des Oulles et en allant au Bourget) et dans la Névachie (col des Rochilles). Les stations indiquées dans le Champsaur (Orcières) et dans le Gapençais (Charance) se rapportent en fait à *Daphne cneorum* L.
- **Alpes-Maritimes** : mont Agnelino.

Ecologie :

Principalement étages subalpin et alpin [de (900) 1 500 m à 2 800 m]. Les stations du secteur Lautaret-Galibier s'étagent entre 2 000 et 2 400 m. Pelouses et landes rocailleuses, surtout sur calcaire (également sur silice au Lautaret). Héliophile, mésophile, parfois sur sol très frais (enneigement tardif).

Phytosociologie : *Erico-Pinion*, *Juniperion nanae*, *Festucion variae*, *Elyno-Seslerietea*, *Rhododendro-Mugetum*, (Alpes orientales) *Seslerio-Semperviventum*.

Etat de conservation :

Taxon très rare en France, signalé en régression. N'a pas été confirmé à Cervières et en Névachie. Les stations du secteur Lautaret-Galibier, ainsi que celle des Alpes-Maritimes semblent peu menacées ; localement, des dégradations peuvent résulter d'un surpâturage ovin et/ou d'aménagements touristiques.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle du Combeynot (une station au sud du Lautaret).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Gestion pastorale extensive (secteur du Galibier/Lautaret).
- Prise en compte dans le cadre d'aménagements touristiques (Combeynot).

Références :

- | | | |
|--|--------------------------|---------------------------------------|
| - COLLECTIF, 1989 | - CHAS, E., 1994 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BLANC, M., 1889 | - CHEVALIER, E., 1889 | - MEYRAN, O., 1880-1881 |
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - COQUILLAT, M., 1965 | - MOREL, F., 1891 |
| - BRACHET, F., 1894 | - GARNAUD, J.-C., 1956 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - JEAN, L., 1942 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985 | - LE BRUN, P., 1932-1933 | |

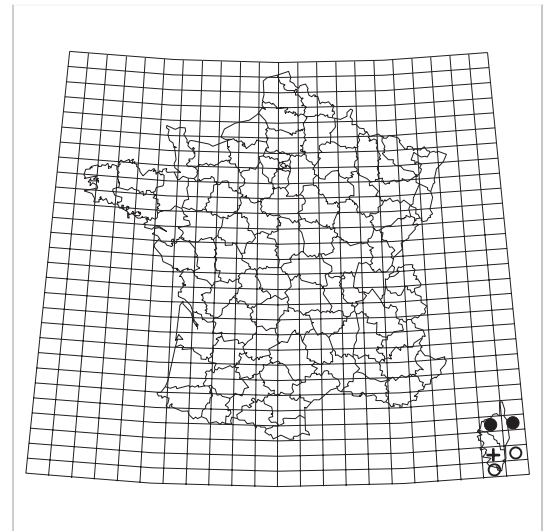
Delphinium pictum Willd. subsp. **pictum**

Synonymes principaux :

Delphinium requienii DC. var. *muscodorum* Mut.

Nom français : Dauphinelle tachetée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE V</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE E</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE E	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2	
POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE E				
<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2					



Description :

Hémicryptophyte à scape de 3-10 dm, proche de *Delphinium pictum* Willd. subsp. *requienii* (DC.) C. Blanché & Molero. En diffère par les bractées insérées à la base ou très près de la base du pédicelle, l'épi pubescent (et non mollement velu), plus lâche, l'éperon obtus, bilobé, court (la moitié de la longueur du limbe), les pétales inférieurs à limbe largement obovale, les follicules pubescents, plus gros.

Distribution générale :

Endémique d'origine sténoméditerranéenne : Baléares, Corse, Italie, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : Partinello, Porto-Vecchio, Zicavo, Bonifacio, vallée de Murtoli, environs de Calvi, Fango (Galéria), Crovani (Calenzana), Ovu Santu (Zonza), Castagniccia (Piobetta).

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo-et mésoméditerranéen. Sol de galets en arrière de plage ou de lits de rivières.

Etat de conservation :

Une des stations du Fango a été détruite par l'aménagement d'un camping. Les stations de Partinello, Porto-Vecchio, Zicavo, Bonifacio, vallée de Murtoli, environs de Calvi, n'ont pas été revues récemment ou sont présumées disparues. Quant à celles qui se maintiennent, certaines possèdent des populations réduites. Si la station de Crovani aux effectifs importants est relativement stable, les autres, en revanche, sont sujettes à de fortes variations, et peuvent même disparaître certaines années. Il s'agit d'une espèce vulnérable car très attractive, menacée dans sa principale station (Crovani) par la fréquentation et le vandalisme.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (une des stations du Fango et celle de l'Ovu Santu).

Mesures de conservation proposées :

- La station de Crovani devrait faire l'objet d'un Arrêté de conservation de biotope ou d'une recherche de maîtrise foncière.
- Prospections à effectuer régulièrement (la capacité germinative des graines peut être maintenue probablement pendant des décennies).
- Maintenir une certaine ouverture du milieu.
- Suivi scientifique pour essayer de mieux connaître les différents aspects biologiques de l'espèce.
- Si des populations sont retrouvées, elles devront impérativement faire l'objet d'une mesure de protection au niveau foncier.
- Maîtrise de la culture *ex situ*.

Références :

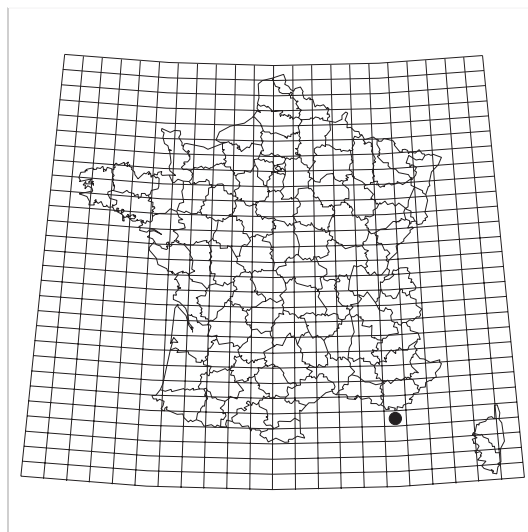
- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| - ABOUCAYA, A., 1989 | - LITARDIÈRE DE, R., 1909 |
| - BRIQUET, J., 1910 | - LITARDIÈRE DE, R., 1914 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - LITARDIÈRE DE, R., 1929 |
| - GAMISANS, J., 1990 a | - LITARDIÈRE DE, R., 1955 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - MURACCIOLE, M. & al., 1988 |
| - JEANMONOD, D. & ROGUET, D., 1989 | |

Delphinium pictum Willd. subsp. requienii (DC.) C. Blanché & Molero

Synonymes principaux :
Delphinium requienii DC.

Nom français : Dauphinelle de Requien

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

**Description :**

Thérophyte à scape de 3-16 dm, velu ou pubescent, à racine pivotante. Feuilles palmées, à 5-9 lobes, voire palmatiséquées pour les feuilles radicales. Inflorescence en longue grappe spiciforme, velue ou pubescente. Fleurs grandes, bleues, à éperon long (de 5 à 8 mm).

Distribution générale :

Endémique française des îles d'Hyères. Présence infirmée en Italie et en Corse.

Distribution en France :

- **Var** : îles de Porquerolles et du Levant.

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen (2-130 m) ; clairières des bois et maquis littoraux (parfois occupés par des ronciers).

Phytosociologie : *Arisaro-Quercetum ilicis* (*Quercetea ilicis*).

Etat de conservation :

Plusieurs stations d'importance inégale sur l'île de Porquerolles, une seule au Levant (dans Héliopolis). On estime à 2000 environ, l'ensemble des individus (deux stations seulement, sont stables). Les autres sont beaucoup plus mobiles. Une des stations est un site de nidification des goélands. Aussi, ces derniers sont peut-être responsables des apparitions et floraisons fugaces sur les décombres et près des côtes. Le taxon est menacé par :

- la fermeture du milieu et par la concurrence des ronces dans les endroits les plus humides,
- le vandalisme (amateurs de plantes rares), car il s'agit d'une espèce très attractive,
- une chenille (la noctuelle *Miselia cappa* Hubn.) qui l'attaque,
- l'urbanisation (Héliopolis).

On estime que la dauphinelle ne pourra pas se maintenir en l'état, sans l'intervention d'un gestionnaire.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de l'île de Porquerolles.

Mesures de conservation proposées :

- Maintenir une certaine ouverture du milieu (gestion à affiner par des études biologiques complémentaires).
- Mise en culture d'une ou plusieurs stations protégées.
- Pour la station de l'île du Levant (aucune gestion actuellement) :
 - suivi de la station afin d'en étudier la dynamique,
 - sensibilisation des gestionnaires,
 - maîtrise du foncier.

Références :

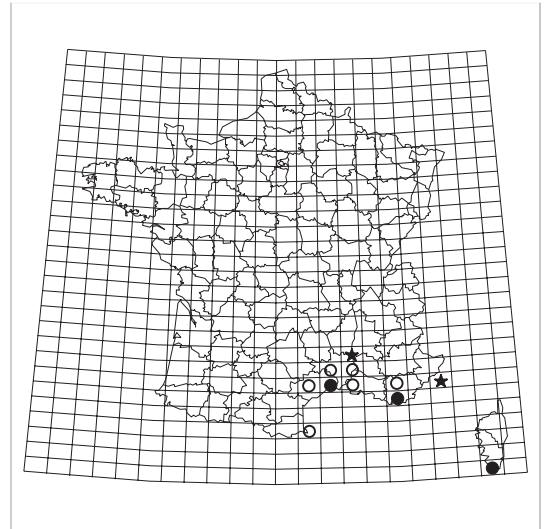
- ABOUCAYA, A., 1989
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BLANCHÉ, C., GIRAU, L. & MOLERO, J., 1988
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JAHANDIEZ, E., 1929
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MÉDAIL, F., LOISEL, R. & ROLANDO, C. (à paraître)
- VERLAQUE, R. & al., 1990

Delphinium staphisagria L.

Synonymes principaux :

Nom français : Dauphinelle staphysaigre
Herbe aux poux
Staphysaigre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe II)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 3-8 dm. Tige rameuse, pubescente. Feuilles pubescentes, palmées, à 5-9 lobes larges. Pédicelles étalés, une fois plus longs que la fleur. Bractées insérées à la base du pédicelle. Fleurs bleues, grandes, disposées en grappes velues, lâches, allongées. Sépale supérieur à éperon très court. Pétales inférieurs à limbe obovale-cuneiforme, atténué en onglet.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Europe : du Portugal à la Grèce, Asie Mineure, Afrique du Nord, Canaries.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Banyuls.
- **Hérault** : Pézenas, Saint-Mathieu-de-Trévières, Montpellier, le Crès, Saint-Martin-de-Londres, Fabrègues.
- **Gard** : Tresques, Cabrières.
- **Bouches-du-Rhône** : Arles.
- **Var** : Flassans, Hyères, Toulon (Faron), Solliès-Ville (Coudon), Evenos, la Farlède, Sainte-Anastasia, Bormes-les-Mimosas, Carqueiranne, Cotignac.
- **Alpes-Maritimes** : Nice.
- **Corse** : Bonifacio.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-600 m). Bords des champs, garrigue, friches, décombres.
Phytosociologie : *Chenopodietalia muralis*.

Etat de conservation :

Taxon en nette régression en France à cause de la mutation des pratiques agricoles. N'a été confirmé récemment que dans l'Hérault (le Crès : station d'environ 300 individus, non immédiatement menacés), dans le Var (au Coudon, à Flassans et à Bormes-les-Mimosas, où les quelques populations qui se maintiennent sont menacées par l'urbanisation) et en Corse [une des stations de Santa Manza (Bonifacio) a été endommagée par l'urbanisation du site].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Les élus de la commune de Flassans ont été sensibilisés et accepteraient une gestion conservatoire du taxon (pour les populations situées sur le périmètre communal), prévoyant en particulier un renforcement de population.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Etudes biologiques complémentaires nécessaires (physiologie de la germination, reproduction).
- Sensibilisation de tous les gestionnaires concernés avec prise en considération dans les programmes d'aménagements.
- Maîtrise du foncier (pour les stations corse et pour la principale population de Flassans car la parcelle concernée est à vendre et son devenir est très incertain) pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés.
- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle pour le Coudon (Var), Arrêtés de conservation de biotope...]

Références :

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - DESCHÂTRES, R. & al., 1991 c | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - BLANCHET, G., 1963 | - GAMISANS, J., 1985 a | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - BRIQUET, J., 1910 | - GAMISANS, J., 1991 a | - MOLINIER, R., 1981 |
| - BURNAT, E., 1892 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - DELVOSALLE, L. (à paraître) | - GAUTIER, G., 1898 | - RODIÉ, J., 1963 |

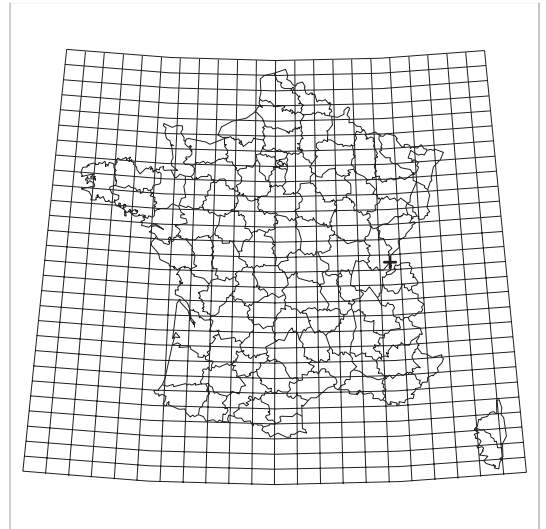
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et L'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. littoralis (Gaudin) Greml

Synonymes principaux :

Deschampsia littoralis (Gaudin) Reuter

Nom français : Canche gazonnante des rivages



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C1

Description :

Hémicryptophyte cespiteux proche de *Dechampsia cespitosa* (L.) Beauv. subsp. *cespitosa*. S'en distingue par sa floraison plus précoce, sa panicule plus large, l'arête de la glumelle dépassant nettement les glumes, ses feuilles courtes et plus ou moins enroulées, sa taille réduite.

Distribution générale :

Endémique : Allemagne, Suisse, France.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : bord du lac Léman en une seule localité connue : Yvoire, attestée par un matériel d'herbier.

Ecologie :

Etage collinéen - montagnard. Grèves périodiquement inondées au bord des lacs.
Phytosociologie : *Littorellion*.

Etat de conservation :

A disparu.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Réintroduction à partir de matériel génétique provenant d'un Conservatoire botanique.

Conservation ex-situ :

Néant (pour les populations françaises).

Références :

- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- HAEUPLER, H. & SCHÖNFELDER, P., 1989

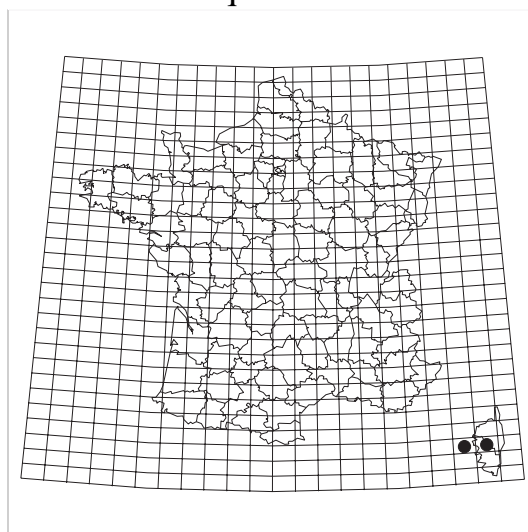
Dianthus furcatus Balbis subsp. **gyspergerae** (Rouy) Burnat ex. Briq.

Synonymes principaux :

Dianthus gyspergerae Rouy

Nom français : Œillet fourchu, de Gysperger

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape de 2-5 dm. Tige pluriflore. Feuilles caulinaires larges de 2-3 mm, glabres. Ecailles de l'épicalice aussi longues que le tube du calice. Pétales presque blancs.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine méditerranéo-montagnarde.

Distribution en France :

- **Corse** : Calanche de Piana, Capo Rosso.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen ; chasmophyte des parois rocheuses granitiques.

Etat de conservation :

Les stations principales sont importantes, les autres stations intermédiaires possèdent des populations moins fournies. Elles sont menacées par les collectes provenant des amateurs de plantes rares et, localement, par la concurrence végétale.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé des Calanche de Piana.
- Une partie du Capo Rosso est propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, l'autre appartient au département de Corse-du-Sud.

Mesures de conservation proposées :

- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres pour les stations non encore protégées.
- Concrétisation du projet de Parc national.

Références :

- BRIQUET, J., 1910
- CONRAD, M., 1987 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- ROUET, J.-M., 1974

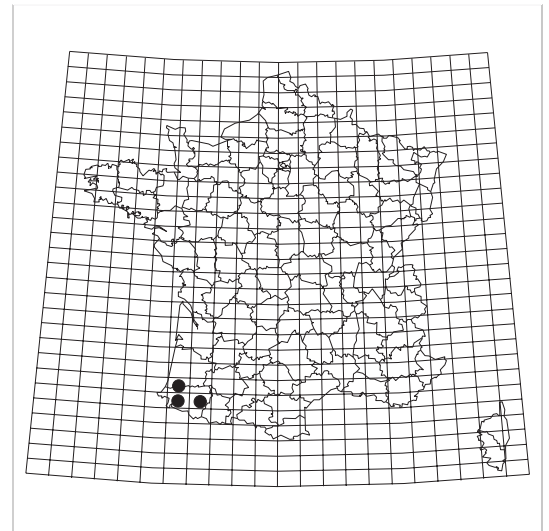
Dianthus geminiflorus Loisel.

Synonymes principaux :

Dianthus furcatus Balbis subsp. *geminiflorus* (Loisel.) Tutin

Nom français : Oeillet à fleurs géminées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape. Tige rameuse pouvant atteindre 60 cm, à fleurs rouges assez grandes, isolées ou généralement regroupées en petits faisceaux de 2 à 4 fleurs. A distinguer de *Dianthus benearnensis* Loret, de répartition plus large et encore mal cernée. Groupe de taxons affines de *Dianthus furcatus* Balbis nécessitant une révision biosystématique fine.

Distribution générale :

Endémique française des Pyrénées-Atlantiques.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : Soule et Béarn : vallées du Saison et du gave d'Oloron.

Ecologie :

Etage atlantique. Milieux ouverts : pelouses, talus herbeux et rocaillieux.

Etat de conservation :

Aucun suivi effectué ne permettant de statuer.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Maintien et gestion des biotopes favorables.

Valeur potentielle :

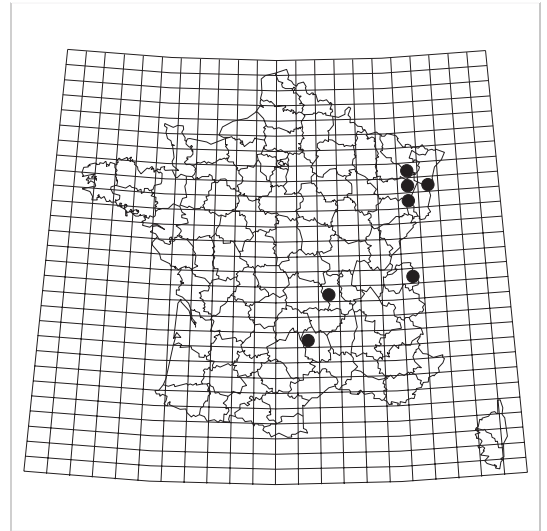
Intérêt horticole.

Références :

- NICOL, A., 1992
- SAULE, M., 1991

Diphasiastrum x-issleri (Rouy) Holub**Synonymes principaux :***Diphasiastrum complanatum* (L.) Holub subsp. *issleri* (Rouy) Jermy*Lycopodium issleri* (Rouy) Domin**Nom français :** Lycopode d'Issler

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Chaméphyte rampant, proche de *Diphasiastrum alpinum* (L.) Holub. S'en distingue par les feuilles latérales des rameaux étalées (et non repliées), et les feuilles de la face inférieure petites et appliquées contre l'axe. Rameaux nettement aplatis. Fructifications solitaires et sessiles, parfois par deux au bout d'un court pédoncule.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe centrale, nord-est des Etats-Unis.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : Champ-du-Feu.
- **Haut-Rhin** : Tanet et Ballon d'Alsace.
- **Vosges** : Gazon-du-Faing.
- **Moselle** : nord-ouest du Donon.
- **Cantal** : Aubrac (puy de la Tuile).
- **Loire** : monts du Forez (Pierre Bazanne).
- **Haute-Savoie** : Chablais (Portes du Soleil), massifs du mont Blanc et des Aiguilles Rouges.
Récemment (1993) signalé par erreur en Savoie.

Ecologie :

Zones dénudées des landes rases à callune et myrtille, entre 900 et 1 300 m.

Etat de conservation :

Les stations du massif du mont Blanc et des Aiguilles Rouges ont disparu. Les stations vosgiennes et du Cantal ne sont pas immédiatement menacées. La station de la Loire en revanche, située dans une plantation d'épicéas, risque d'être endommagée à terme par la croissance de ces derniers.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve biologique domaniale (Champ-du-Feu).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope... pour les stations du Massif Central, des Vosges et des Alpes du Nord).
- Gestion appropriée de la station de la Loire : maîtrise de la concurrence végétale (éradication des épicéas risquant de perturber la station).

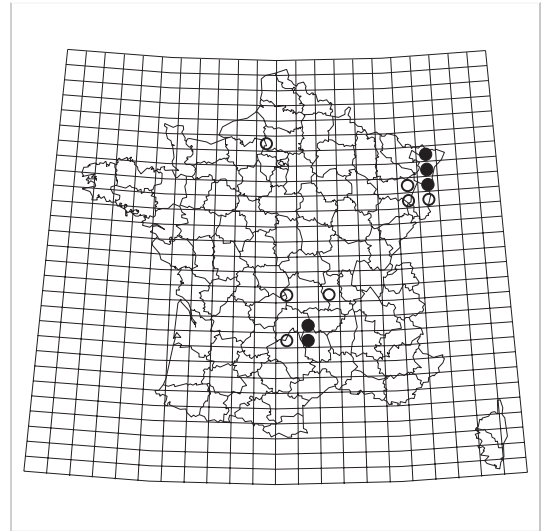
Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BOUDRIE, M. & SALANON, R., 1992
- ENGEL, R., 1968
- ENGEL, R., 1990
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Fiche réalisée par M. BOUDRIE

Diphasiastrum tristachyum (Pursh) Holub**Synonymes principaux :***Lycopodium tristachyum* Pursh**Nom français :** Lycopode petit cyprès

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2

**Description :**

Chaméphyte à feuilles en rosettes, étroites, d'un vert bleuté, à rameaux étroits, sans aplatissement net. Epis en chandeliers au bout d'un long pédoncule issu de l'axe central des pousses.

Distribution générale :

Européenne-boréoaméricaine.

Distribution en France :

- **Oise** : environs de Beauvais.
- **Moselle** : Bitche.
- **Bas-Rhin** : Champ-du-Feu, Saverne.
- **Haut-Rhin ; Vosges ; Haute-Saône** : Vosges du Sud.
- **Puy-de-Dôme ; Loire** : Forez.
- **Creuse** : Combrailles.
- **Corrèze** : plateau de Millevaches.
- **Cantal** : Aubrac (près du puy de la Tuile), Margeride.
- **Lozère** : Margeride.
- **Aveyron** : Aubrac.

Présence à confirmer en Haute-Loire. Signalé par erreur dans les Pyrénées-Orientales.

Ecologie :

Zones dénudées de landes rases à callune et myrtille (de 300 à 1 200 m d'altitude).

Etat de conservation :

Taxon en très forte régression et qui est devenu relictuel sur le territoire français. N'a pas été confirmé dans les Vosges du Sud, dans certaines stations du Massif Central (plateau de Millevaches, Combrailles, Forez, Aubrac aveyronnais), ainsi que dans l'Oise. Les belles populations de Bitche sont peu menacées pour l'instant. Celles du Champ du Feu, en revanche, le sont par les pistes de ski et les travaux forestiers. Les stations du Massif Central, revues récemment, sont encore belles, mais très menacées par les plantations de conifères et l'avancée de la callune.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve biologique domaniale (Champ-du-Feu).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements et les plans de gestion forestiers.
- Mesures légales de préservation [Réserves biologiques (études en cours par l'Office national des forêts). Arrêtés de conservation de biotope...].
- Gestion appropriée des stations : maîtrise de la concurrence végétale.

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- ENGEL, R., 1990
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Fiche réalisée par M. BOUDRIE

Diphasiastrum zeilleri (Rouy) Holub

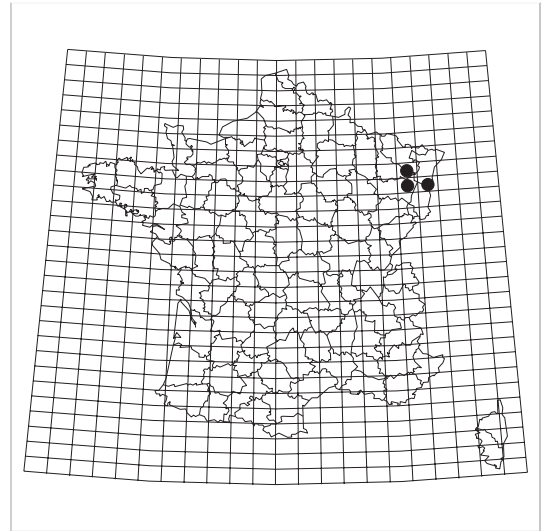
Synonymes principaux :

Diphasiastrum complanatum (L.) Holub subsp. *zeilleri* (Rouy) Kukk.

Lycopodium zeilleri (Rouy) Greuter & Burdet

Nom français : Lycopode de Zeiller

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte rampant intermédiaire entre *Diphasiastrum complanatum* (L.) Holub et *Diphasiastrum tristachyum* (Pursh) Holub dont il serait issu par croisement. Rameaux à aplatissement net, mais légèrement moins larges que ceux de *Diphasiastrum complanatum* (L.) Holub. Fructifications en chandeliers, portées par de longs pédoncules naissant latéralement.

Distribution générale :

Européenne.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : Champ-du-Feu.
- **Haut-Rhin** : Sainte-Marie-aux-Mines.
- **Moselle** : nord-ouest du Donon.

Ecologie :

Zones dénudées de landes rases à callune et myrtille, sol de chênaies claires.

Etat de conservation :

Toujours présent en une belle population dans un bois des environs de Sainte-Marie-aux-Mines. Mais possibilités de menaces si le bois est coupé. Très belles populations dans la lande du Champ-du-Feu, mais assez menacées (Piste de ski, travaux forestiers). La station du nord-ouest du Donon située dans une ancienne carrière n'est pas immédiatement menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve biologique domaniale (Champ-du-Feu).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements et les plans de gestion forestiers.
- Mesures légales de préservation (Réserve biologique ou Arrêtée de conservation de biotope pour la station de Sainte-Marie-aux-Mines).
- Gestion appropriée des stations : maîtrise de la concurrence végétale.

Références :

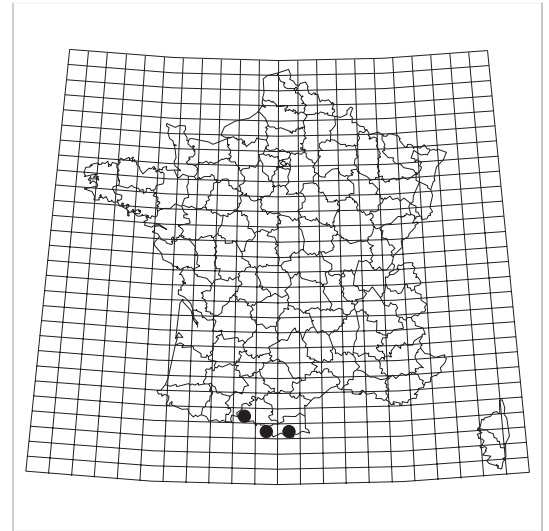
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- ENGEL, R., 1968
- ENGEL, R., 1990
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Draba dubia Suter subsp. **laevipes** (DC.) Br.-Bl.

Synonymes principaux :
Draba laevipes DC.

Nom français : Drave douteuse, à pédicelle glabre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à rosette. Se différencie du type par les caractères suivants : plante ne dépassant pas 15 cm, entièrement couverte de poils «en étoile» ; tiges presque nues ou à 2-4 très petites feuilles ; feuilles étroitement ovales, regroupées à la base ; fleurs plus grandes ; pédicelles des siliques plus longs.

Distribution générale :

Endémique catalano-aragonaise : France, Espagne, Andorre.

Distribution en France :

- **Ariège** : Maubermé.
- **Pyrénées-Orientales** : Canigou, Haute-Cerdagne.

Ecologie :

Etage alpin. Rochers et éboulis.
 Phytosociologie : *Artemisio-drabetum*.

Etat de conservation :

Taxon localisé et parfois relativement abondant. Ne semble pas immédiatement menacé compte tenu de son écologie (sauf peut-être par d'éventuels aménagements).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope ou des Réserves naturelles).

Références :

- GAUTIER, G., 1898
- GUERBY, L., 1991

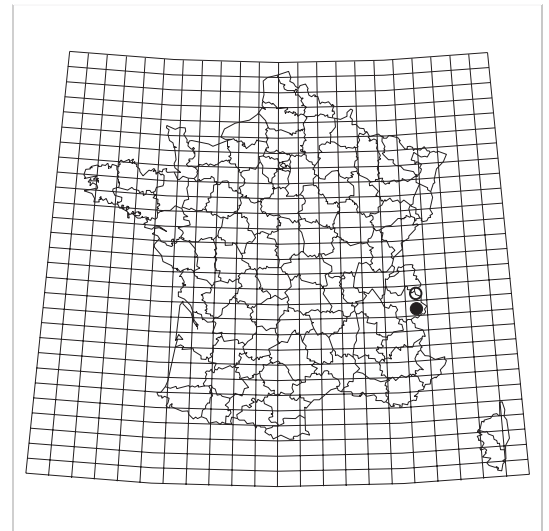
Draba hoppeana Reichenb.

Synonymes principaux :

Draba zahlbruckneri Host

Nom français : Drave de Hoppe

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 2-4 cm, proche de *Draba aizoides* L. S'en distingue par un pédicelle très court (2-4mm), par un style de 1mm au plus, des feuilles très courtes et ovales. Silicules glabres, plus longues que les pédoncules, ovales.

Distribution générale :

Endémique des Alpes : France, Italie, Suisse, Autriche.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : les Contamines-Montjoie, col du Bonhomme, col des Fours.
 - **Savoie** : Termignon, Bessans (vallon de la Lombarde) : Val d'Isère (col de la Bailletta).
- La station citée par Rouy dans les Pyrénées (pic du Midi) est une erreur.

Ecologie :

Eboulis fins ventés de versant nord, sol détritique des hautes moraines ; crêtes rocheuses délitées entre 2 300 m et 3 600 m.

Etat de conservation :

Les stations de Haute-Savoie n'ont plus été revues récemment. Les populations des stations savoyardes sont très réduites (toujours par individus isolés ou par touffes minuscules) mais ne sont pas immédiatement menacées compte tenu de leur écologie.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves naturelles de la Grande Sassièrre (pour une partie de la station de Val d'Isère) et des Contamines-Montjoie (stations de la Haute-Savoie à retrouver).

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les stations de la Haute-Savoie.
- Prise en compte du taxon dans les aménagements [touristiques surtout (éviter les infrastructures liées à la pratique du ski)].
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager une Réserve naturelle pour la vallée de la Lombarde en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore).

Références :

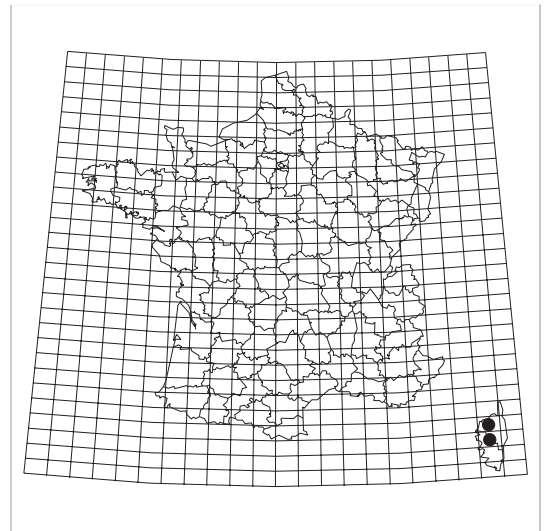
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992
- MARCIAU, R., 1989

Draba loiseleurii Boiss.

Synonymes principaux :

Nom français : Drave de Loiseleur

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 5-10 cm. Souche courtement rameuse, à branches couchées ou ascendantes, portant au sommet une rosette de feuilles et au-dessous de cette rosette des débris des anciennes feuilles. Tiges scapiformes simples, dressées, velues. Feuilles linéaires, oblongues, celles du centre des rosettes dressées étalées, les extérieures réfléchies. Fleurs relativement petites ; sépales elliptiques égaux à la base ; pétales d'un jaune clair, émarginés, une fois plus longs que les sépales. Grappe fructifère en corymbe, à pédicelles étalés, raides. Silicules ovales, très hispides. Style court, égalant le quart de la largeur des silicules.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine oro-européenne.

Distribution en France :

- **Corse** : massifs du Monte Cinto, du Monte Rotondo (Cardo...), du Monte d'Oro.

Ecologie :

Etage alpin (2 200-2 709 m). Fissures humides des parois rocheuses granitiques.
Phytosociologie: *Asplenio-Drabetum dubiae*

Etat de conservation :

Les stations actuelles ne sont pas immédiatement menacées compte tenu de leur écologie (biotopes non modifiés).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant

Mesures de conservation proposées :

- Concrétisation des projets de préservation des massifs montagneux de la partie centrale de la Corse (Parc national, Réserve naturelle...)

Références :

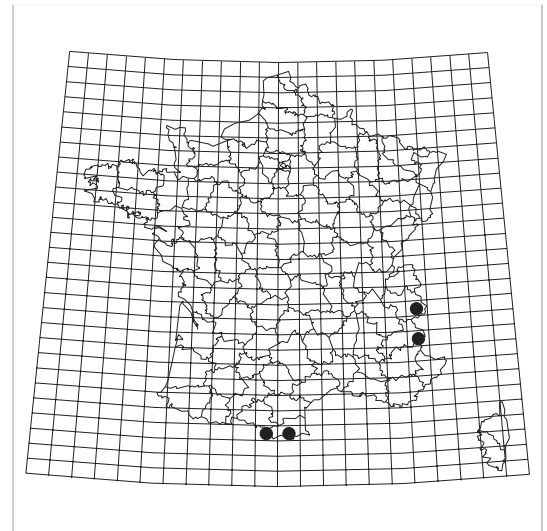
- BRIQUET, J., 1913
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1957
- GAMISANS, J., 1971
- GAMISANS, J., 1977
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1989 d
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1922

Draba nemorosa L.

Synonymes principaux :

Nom français : Drave des bois

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape proche de *Draba muralis* L. dont il se distingue par les caractères suivants : tige de 10-30 cm, glabrescente ; feuilles ovales ou oblongues (entières ou dentées), en coin à la base, les radicales en rosette, les caulinaires rapprochées, sessiles, non auriculées ; pétales de 2 mm, échancrés, jaune pâle passant au blanc ; grappe fructifère allongée, lâche, à pédicelles étalés et 3-4 fois plus longs que les silicules ; silicules oblongues, pubescentes (glabres dans la var. *leiocarpa* Lindbl.), à style presque nul. 10 à 20 graines par loge.

Distribution générale :

Holarctique. Europe : en Europe septentrionale et dans les montagnes d'Europe centrale et sud-occidentale ; absent des plaines du nord-ouest, très localisé dans les régions méditerranéennes. Asie : Sibérie, Altaï, Japon, Caucase, Arménie. Amérique du Nord : de la Colombie britannique à la Californie.

Distribution en France :

- **Pyénées-Orientales** : massif du Carlit et ses environs (près des Bouillouses, presqu'île de Pradeilles, berges de l'étang de Llat...), col du Puymorens, Latour-de-Carol, environs d'Enveitg, val de Llo, Mont-Louis, val d'Eyne, Canigou, pic de la Pelade...
- **Savoie** : Haute-Maurienne (Lanslebourg, Bonneval, à l'Ecot, sud de Bessans). Tarentaise (Val d'Isère, vers Tignes).
- **Hautes-Alpes** : Queyras (Abriès et Ristolas).

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin (1 500-2 200 m ; entre 1 500 et 1 750 m dans le Queyras). Pelouses sèches, lisières forestières ; souvent sur substrats rocaillieux (murs, clapiers, friches). Héliophile, mésoxérophile à xérophile. Ecologie voisine de celle d'*Androsace septentrionalis* L., mais sur sol plus rocaillieux.

Phytosociologie : *Sedo-Scleranthetea*, *Festuco-Brometea* (*Festucetalia vallesiaca*).

Etat de conservation :

Taxon très rare et probablement en raréfaction (les stations de la Tarentaise et du Canigou n'ont pas été revues). Les populations actuellement connues dans les Alpes ont une faible densité ; peuplements plus denses dans les Pyrénées-Orientales. Inféodé aux milieux ouverts (espaces agricoles et marges) ; menacé par l'embroussaillage des parcelles consécutif au déclin des activités agro-pastorales traditionnelles.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la vallée d'Eyne.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Maîtrise foncière et/ou maîtrise d'usage des parcelles concernées et maintien (ou rétablissement) d'un mode de gestion agro-pastorale extensive (voir dispositions prévues par l'article 21 du règlement CEE).

Références :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - BOUVIER, L., 1878 | - GENSAC, P., 1974 |
| - CARIOT, A., & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - GUINET, C., 1951 |
| - CHAS, E., 1994 | - LE BRUN, P., 1932-1933 |
| - CONVERT, B.H., 1896 | - OFFNER, J., 1920 |
| - DUTARTRE, G., 1977 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - GAUTIER, G., 1898 | - VILMORIN DE, R. & GUINET, C., 1951 |

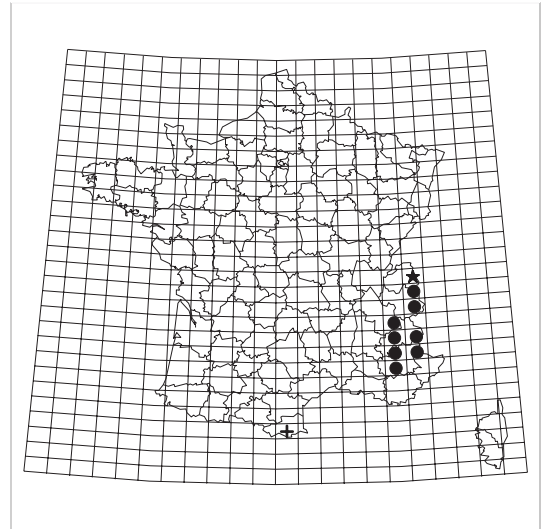
Fiche réalisée par P. GILLOT et L. GARRAUD

Dracocephalum austriacum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Dracocéphale d'Autriche

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>	
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2	



Description :

Chaméphyte suffrutescent. Se distingue de *Dracocephalum ruyschianum* L. par sa pilosité, ses feuilles et bractées profondément divisées en 3-7 segments linéaires. D'après Lesouef, des différences existeraient entre les populations des Alpes et des Pyrénées.

Distribution générale :

Orophyte sud-européen (substeppique), des Pyrénées orientales au Caucase et en Ukraine centro-occidentale : Espagne (une station), France (rare), Italie (rare), Suisse (rare), Autriche, Hongrie, Roumanie, ex-Tchécoslovaquie, ex-URSS (régions centrales et occidentales de la partie européenne).

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Coba-del-Fat (près de la Font-de-Comps). - **Haute-Savoie** : environs de Mégève. - **Savoie** : Pralognan, Bessans. - **Isère** : Saint-Christophe-en-Oisans, Valjouffrey. - **Hautes-Alpes** : le Noyer, Queyras. - **Alpes-de-Haute-Provence** : montagne de Reynier et montagne des Dourbes. - **Alpes-Maritimes** : Saint-Dalmas-le-Selvage.

Cité également à Chamonix (Haute-Savoie), à la Salette (Isère), à l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), à Turriers, Seynes, la Condamine et Allos (Alpes-de-Haute-Provence), sans doute par confusion avec *Dracophalum ruyschianum* L.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin (de 1 250 à 2 000 m). Réputée calciphile, l'espèce croît cependant aussi sur terrain non calcaire (gneiss, micaschistes, schistes lustrés). Pelouses sèches et landes boisées thermophiles, sur sol superficiel assez humifère.

Phytosociologie : pelouses steppiques (*Stipo-Poion carniolicae*), pelouses sèches du *Xerobromion*, groupements xérothermophiles du *Geranium sanguinei*.

Etat de conservation :

Taxon très rare. La station de la Coba-del-Fat a disparu à la suite de pillage, celle des environs de Mégève doit être confirmée. Toutes les autres stations ont été revues récemment. Densité variable (de 7 à plus de 1 000 individus suivant les stations). Taux de fertilité réduit (moins d'une graine sur 10 arrive à maturité). Menacé par la cueillette et l'arrachage, le piétinement (plusieurs stations sont traversées par des sentiers de randonnée) et localement par la concurrence végétale (boisement naturel d'anciennes pelouses pâturées).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon:

- Zone centrale du Parc national des Ecrins (stations de Saint-Christophe-en-Oisans et Valjouffrey).
- Arrêté de conservation de biotope (station de la montagne des Dourbes).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope, Réserve naturelle), dans le cadre des dispositions prévues par la loi montagne (9 janvier 1985) et la directive habitat (C.E.E, décembre 1991).
- Mesures de gestion : maîtrise des accès et de la fréquentation, gestion pastorale, entretien du couvert végétal (débroussaillage), renforcement des populations à faible effectif, réintroduction (Pyrénées-Orientales, à partir de graines provenant de la station espagnole).

Références :

- COLLECTIF, 1989
- ARCHILOQUE A. & al., 1986
- BARBEZAT, R. & RUFFIER-LANCHE, R., 1960
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BOREL, J., 1874
- CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889
- CHAS, E., 1994
- CUNY, A., 1932
- DELEUIL, G., 1986
- FAURE, M. & PLAN, P., 1990
- FENAROLI, L., 1971
- FRITSCH, R., 1970
- GUILLET, J., 1962
- ISSAUTIER-LANQUETUIT, A.-M., BOREL, A. & POLIDORI, J.-L., 1990
- JEAN, L., 1942

- LE BRUN, P., 1932-1933
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- MARCIAU, R., 1989
- MUTEL, A., 1830
- PHILIPPE, M., 1859
- PREAUDAT, R., 1963
- SARGNON, M., 1876-1877
- TROTTEREAU, A., 1967
- TROTTEREAU, A., 1990
- VERLOT, J.B., 1872
- VILLARS, D., 1786

Dracunculus muscivorus (L. fil.) Parl.

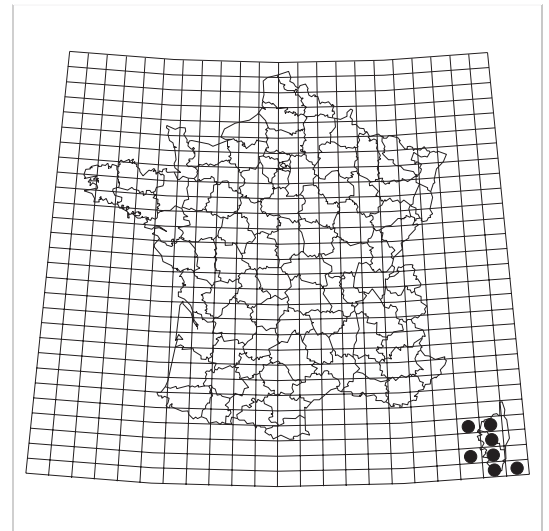
Synonymes principaux :

Arum muscivorum L. fil.

Helcodiceros muscivorus (L. fil.) Engler

Nom français : Arum mange mouches
Petit dragon mange mouches

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				



Description :

Géophyte rhizomateux de 2-8 dm. Souche grosse, arrondie. Feuilles toutes radicales, grandes, profondément découpées, à folioles hétéromorphes. Spathe caduque, d'un violet livide, renflée inférieurement, puis contractée en cornet et étalée en grand limbe ovale, poilu à la face interne. Spadice égalant les 3/4 de la longueur de la spathe. Plante à odeur cadavérique.

Distribution générale :

Endémique baléaro-cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Baléares, Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : golfe de Calvi, forêt de Tartagine, réserve de Scandola, Scala di Santa Régina, régions de Corte (Caporalino, Restonica...) et de Vivario, secteur d'Ajaccio (îles Sanguinaires, Punta della Castagna), archipel des Lavezzi, îles Cerbicale, vallée du Fango...

Ecologie :

De l'étage thermoméditerranéen à l'étage supraméditerranéen. Taxon généralement des groupements à lentisque ; peut se rencontrer également avec le pin laricio...

Phytosociologie : *Clematido-Lentiscetum smilacetosum*.

Etat de conservation :

Certaines stations n'ont pas été revues récemment (Vivario, Punta della Castagna...). Les populations les plus importantes sont situées dans l'archipel des Lavezzi, à la Scala di Santa Regina et à Caporalino. Certaines stations sont menacées par des aménagements routiers, touristiques (à Spano un golf a été construit sur la station et on ignore ce qu'elle est devenue) et probablement, par le recalibrage de cours d'eau.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves naturelles de Scandola, des Lavezzi, des Cerbicale.
- Sites classés des Sanguinaires et de la Restonica.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations non revues récemment.
- Maîtrise foncière (acquisition par le Conservatoire régional des sites corses ou par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres) avec gestion appropriée (maintien de l'ouverture des milieux).
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).

Références :

- CONRAD, M., 1967
- CONRAD, M., 1980 a
- CONRAD, M., 1990 a
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1955
- MURACCIOLE, M., 1988 a

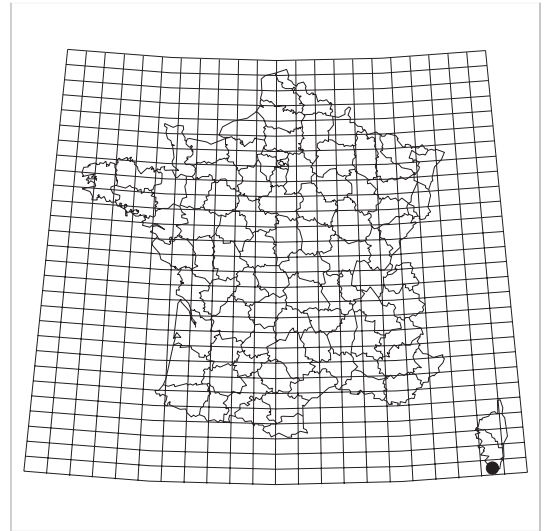
Drimia fugax (Moris) Stearn

Synonymes principaux :

Urginea fugax (Moris) Steinh.

Nom français : Scille éphémère
Urginée fugace

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 1-2 dm. Bulbe piriforme de 2-3 cm de diamètre. Feuilles vertes, naissant après l'anthèse, filiformes, plus courtes que la hampe. Pédicelles plus courts que le périgone à divisions elliptiques, blanches, munies sur le dos d'une large nervure rouge. Fleurs en grappe lâche. Capsule ovoïde.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne sud-occidentale : Corse, Italie, Sardaigne, Afrique du Nord ; jusqu'à Chypre et la Syrie.

Distribution en France :

- **Corse** : environs de Bonifacio (Suartone, golfe de Ventilègne, Tonnara...)

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Clairières des maquis, pelouses ouvertes ou halophiles.

Etat de conservation :

Les quelques stations possèdent des populations inégales (de quelques individus à quelques centaines). Elles sont toutes littorales et menacées par la surfréquentation, les aménagements (parkings...) et surtout par le classement en zones urbanisables, en particulier pour le secteur de Ventilègne.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en considération dans les aménagements.
- Maîtrise foncière pour les plus belles populations (acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres).

Références :

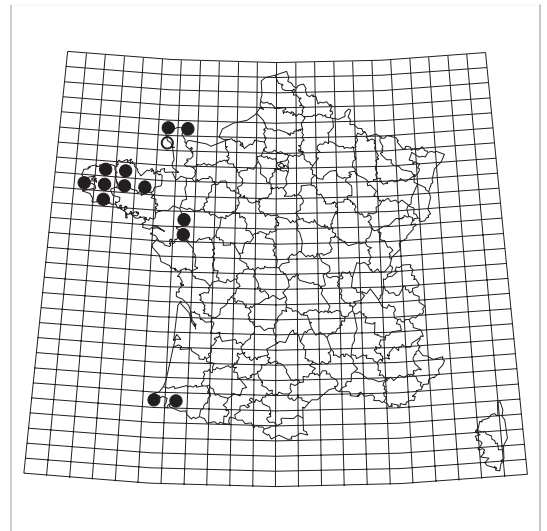
- BRIQUET, J., 1910
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G., 1987 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Dryopteris aemula (Aiton) O. Kuntze

Synonymes principaux :

Nom français : Dryoptéris à odeur de foin
Polystic atlantique

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux à feuilles de 60 cm de hauteur, à limbe d'un vert tendre, triangulaire, glanduleux et frisotté. Ecailles du pétiole rousses, unicolores, longues et étroites et assez abondantes. Feuilles persistant l'hiver. Espèce diploïde (2n = 82).

Distribution générale :

Méditerranéo-atlantique : Açores, Madère, Canaries, France, côtes sud-est de la mer Noire.

Distribution en France :

- **Manche** : Cotentin.
- **Finistère ; Côtes-d'Armor ; Morbihan** : Bretagne.
- **Maine-et-Loire** : Anjou (environs de FUILLET et de LOIRÉ).
- **Pyrénées-Atlantiques** : Pays basque occidental (Rhune, Laxia).

Ecologie :

Station à forte humidité atmosphérique et faibles écarts de température. En sous-bois, au bord des ruisseaux, bas-fonds humides, dans des vallons encaissés. Sur substrat siliceux et à basse altitude.

Etat de conservation :

Les stations du Finistère et la Manche ne sont pas, en général, immédiatement menacées, celles des Côtes-d'Armor, du Morbihan et des Pyrénées-Atlantiques le sont potentiellement. En revanche, les deux stations de l'Anjou sont vulnérables car les populations sont réduites (2-3 individus pour celle de FUILLET, un seul pour celle de LOIRÉ).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé (station de la Rhune).
- Recommandations de gestion faites par le Conservatoire botanique national de Brest auprès de l'Office national des forêts pour certaines stations du Finistère dont la gestion incombe à cet organisme.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope... pour les stations des Côtes-d'Armor, du Morbihan, du Maine-et-Loire et des Pyrénées-Atlantiques (Laxia)].

Références :

- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BRAUD, S., CORILLION, R., GABORY, O. & HENDOUX, F., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)

Fiche réalisée par M. BOUDRIE

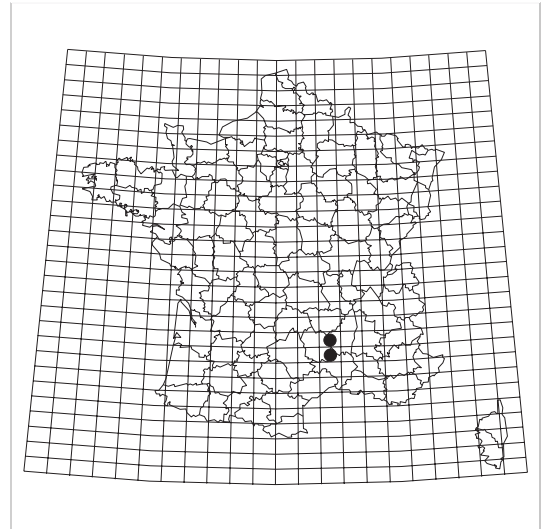
A
PTERIDOPHYTES
DRYOPTERIDACEAE

Dryopteris ardechensis Fraser-Jenkins

Synonymes principaux :

Nom français : Dryoptéris des Cévennes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux de 50 à 60 cm de hauteur, très proche de *Dryopteris filix-mas*. (L.) Schott. S'en distingue par un limbe un peu crispé, triangulaire. Pinnules basales des pennes basales longues et très découpées. Sommet des pinnules denté, à dents convergentes vers l'apex. Glandes éparses sur les axes et le rachis. Forte proportion de spores avortées. Espèce tétraploïde apogame (2n = 164).

Distribution générale :

Endémique française des Cévennes.

Distribution en France :

- **Ardèche ; Gard ; Lozère** : Cévennes, depuis la région d'Aubenas (Pont-de-Labeaume) au nord-est jusqu'au niveau de la corniche des Cévennes au sud-ouest.

Ecologie :

Base de blocs et de rochers siliceux, à la base de falaises dans des vallées encaissées à rochers escarpés. Parfois sur basalte. A basse altitude.

Etat de conservation :

Espèce assez fréquente (entre 20 et 30 localités répertoriées), assez abondante dans ses stations et non immédiatement menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.

Références :

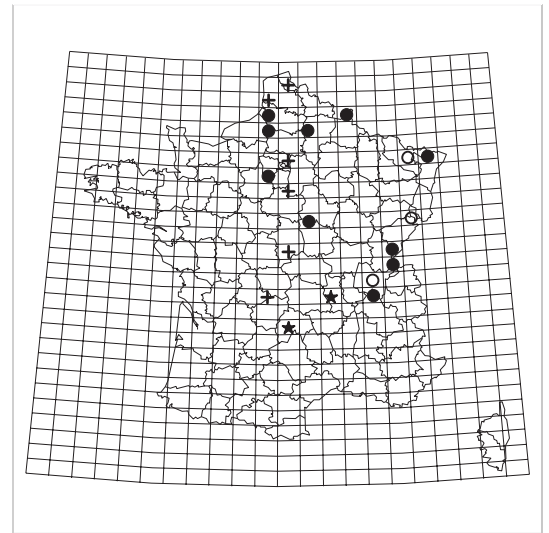
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BOUDRIE, M., 1986
- FRASER-JENKINS, C.R., 1977
- FRASER-JENKINS, C.R., 1981
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Dryopteris cristata (L.) A. Gray

Synonymes principaux :

Nom français : Dryoptéris à crêtes
 Polystic à crêtes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux atteignant 60 cm de hauteur, à dimorphisme foliaire assez marqué. Feuilles fertiles dressées, à pennes largement triangulaires, disposées en plans horizontaux étagés ; feuilles stériles, plus petites, étalées. Pinnules à sommet arrondi, fortement denté.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe [surtout dans le Nord (Scandinavie)], Asie et Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Picardie** : Laonnais, vallée de la Somme. - **Ardennes**. - **Nord de l'Alsace**. - **Ile-de-France** : Rambouillet. - **Haute-Normandie** : Pays de Bray. - **Haute-Vienne**. - **Nivernais** : (non loin de Cosne-sur-Loire). - **Jura**. - **Haute-Savoie** (près du lac Léman). - **Isère** : île Crémieu. Signalé par erreur à Gien (Loiret), en certains points du Massif Central et dans de nombreuses autres régions.

Ecologie :

Aulnaies, bétulaies, saulaies tourbeuses, à basse altitude ; marais et roselières ; bord des tourbières, queues d'étangs, sur sols modérément acides.

Etat de conservation :

Taxon très menacé et en régression générale. Est présumé disparu ou a disparu de certains départements. Se maintient en situation très précaire (quelques individus relictuels seulement) dans ses stations du Nivernais, de l'Isère et de l'Alsace du Nord.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope ou Réserves naturelles).

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1974
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1983
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

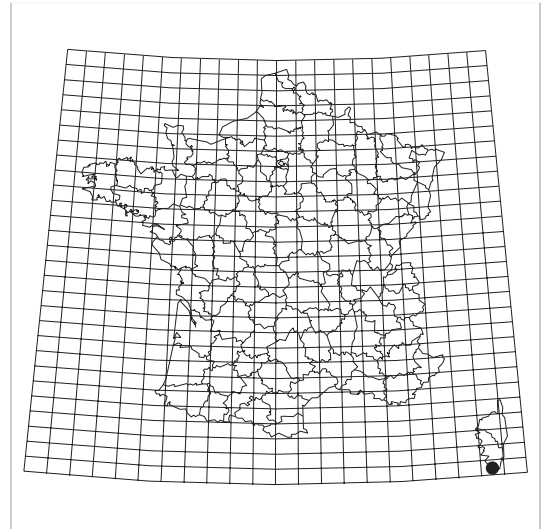
Elaeoselinum asclepium (L.) Bertol. subsp. meoides (Desf.) Fiori

Synonymes principaux :

Elaeoselinum meoides (Desf.) Koch ex DC.

Elaeoselinum millefolium Boiss.

Nom français : Elaéosélin faux-baudreimoine



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte à scape de 5-12 dm. Souche épaisse, pivotante, à nombreuses fibres rudes. Tige dressée, striée, glabre. Feuilles de la base dressées, de 2-4 dm, 3-5 pennatiséquées, complètement divisées en segments capillaires presque verticillés ; feuilles caulinaires réduites à des pétioles renflés, bractées et bractéoles linéaires-lancéolées. Ombelle à 8-25 rayons. Pétales jaunes. Fruit 8-15 mm, orbiculaire, à ailes dorsales bien développées.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Corse, Italie méridionale, Sardaigne, Sicile, Algérie, Maroc. Les populations d'Espagne et des Baléares sont plus ou moins intermédiaires entre les deux sous-espèces, mais le plus souvent rattachées à la subsp. *meoides* (Desf.) Fiori parfois comme var. *hispanicum* O. de Bolos, Font Quer & J. Vigo.

Distribution en France :

- **Corse** : Bonifacio (baie de Rondinara et ses environs).

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen ; maquis bas et rocailles maritimes sèches (sur granite rougeâtre décomposé). Ne s'éloigne guère du littoral.

Etat de conservation :

Les quatre stations actuelles possèdent des populations parfois abondantes. Elles sont menacées par le surpâturage (rosettes broutées) et surtout par l'anthropisation de l'espace (urbanisation, ouverture de voies de circulation...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches complémentaires pour essayer de mieux préciser son rang taxonomique.
- Prise en compte du taxon dans les aménagements.
- Maîtrise foncière pour les plus belles stations.

Valeur potentielle :

Ce taxon appartient au petit groupe d'espèces qui constituent l'élément nord-africain de la flore corse avec en particulier *Rouya polygama* (Desf.) Coincy, *Pimpinella lutea* Desf.

Références :

- DESCHÂTRES, R. & al., 1988 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

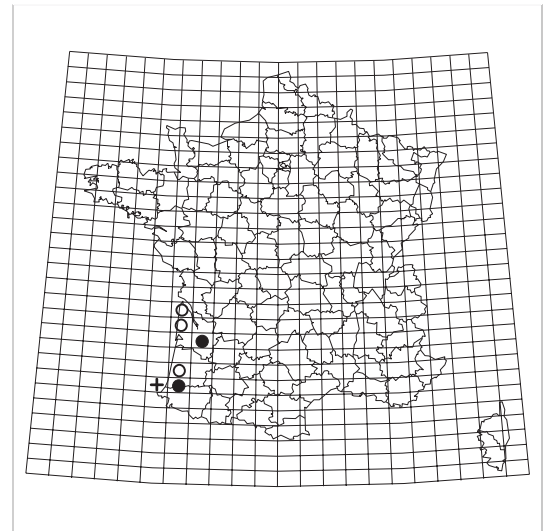
Elatine brochonii Clavaud

Synonymes principaux :

Elatine hexandra (Lapierre) DC. subsp. *brochonii* (Clavaud) P. Fourn.

Nom français : Elatine de Brochon

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrothérophyte. Feuilles opposées, vert tendre. Fleurs roses, grandes. Graines presque droites, à la différence des autres élatines.

Distribution générale :

Méditerranéo-atlantique : quelques localités sporadiques en Algérie (Annaba, El Kala, Reghaïa, Corco), Maroc (dayas de la Mamora), Espagne [Valdelora (Salamanca), Leon, Huelva] et France.

Distribution en France :

- **Gironde** : Grande-Magne, Saucats (deux populations peu distantes), Léognan, étang de Lacanau, étang d'Hourtin, Médoc (dans une carrière).
- **Landes** : Tarnos, Seignosse, Vieux-Boucau, étang de Lahoune, étang de Léon.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Bayonne.

Ecologie :

Berges exondées des lagunes acides, dans du sable siliceux (forte proportion de quartz). Ce type de milieu est instable, soumis aux variations hydromorphiques, à la concurrence végétale.

Phytosociologie : *Cicendion*.

Etat de conservation :

Ce sont les milieux propices qui ont disparu avec le drainage des zones humides, l'anthropisation. Seules deux stations sont actuellement connues sur le territoire français : lagune de Seignosse, Saucats (lagune Ronde et lagune Longue). L'une de ces stations a été asséchée récemment et végétalisée, l'autre est incluse dans une propriété privée. En 1991 et 1992, la plante n'a pas été observée en Gironde. En revanche, elle a été revue, abondante, en 1994 sur le site de la lagune Ronde. Le site landais ne paraît pas immédiatement menacé, mais la présence de la plante n'a pas été confirmée ces dernières années.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Achat des parcelles concernées par le Conseil général de la Gironde et le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Aménagements préconisés : dégagement du couvert forestier (plante héliophyte), maintien du balancement du niveau de l'eau suivant la saison, contrôle de la végétation.

Références :

- | | |
|--|---|
| - AUDOUARD, S., 1994 | - LESOUEF, J.-Y., 1986 |
| - CLAVAUD, A., 1883 | - LLOYD, J., 1886 |
| - DIAZ GONZALES, T.E. & PENAS MERINO, A., 1984 | - RALLET, L., 1957 |
| - DUPONT, P., 1962 | - SÁNCHEZ SÁNCHEZ, J., 1979 |
| - FAUREL, L., 1959 | - SCHOTSMAN, H.D. & BOSSERDET, P., 1966 |
| - FITON, J., 1916 | - VANDEN BERGHEN, C., 1964 |
| - JEANJEAN, A.F., 1961 | - VIVANT, J., 1960 |

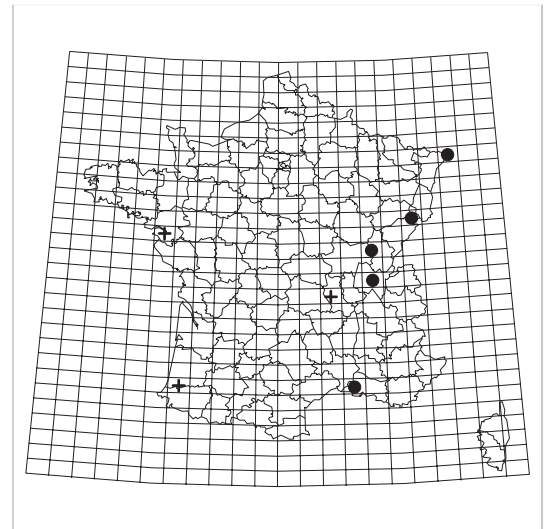
Fiche réalisée par J.-Y. LESOUEF et P. RICHARD

Elatine triandra Schkuhr

Synonymes principaux :

Nom français : Elatine à trois étamines

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Alsace, Franche Comté)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrothérophyte amphiphyte nain à tige rampante très rameuse. Feuilles linéaires-oblongues, toutes pétiolées, à pétiole plus court que le limbe. Fleurs axillaires, opposées, sessiles ou pédicellées ; calice ordinairement bifide, rarement trifide ; pétales 3, petits, rosés ; étamines 3 ; styles 3. Capsule ombiliquée en-dessus. Graines nombreuses, un peu arquées.

Distribution générale :

Circumboréale Europe : Suède, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Italie, Autriche, Hongrie, Russie, ex-Yougoslavie, Bulgarie, ex-Tchécoslovaquie, Finlande, Norvège, Pologne, Roumanie. Indigénat douteux au Portugal. Naturalisé en Sardaigne.

Distribution en France :

Espèce très localisée et souvent inconstante dans ses stations.

- **Loire-Atlantique** : de Trentemoult, sur la Loire, à Vertou, sur la Sèvre.
 - **Landes** : environs de Peyrehorade.
 - **Bas-Rhin** : Forstfeld.
 - **Haut-Rhin** : Sundgau.
 - **Territoire-de-Belfort** : environs de Belfort.
 - **Jura** : Bresse.
 - **Ain** : Dombes.
 - **Loire** : étang de Précieux.
 - **Bouches-du-Rhône** : Camargue, Crau (étang des Aulnes).
 - **Gard** : Asport (rive droite du petit Rhône).
- N.B. : Les stations de l'ouest de la France se rapportent à la var. *inaperta* Lloyd.

Ecologie :

Espèce amphibie, se développant sur les vases exondées pauvres en calcaire ; disséminée par ornithochorie. En Camargue, il s'agit d'une espèce des rizières.

Phytosociologie : *Cyperetalia fusci*.

Etat de conservation :

Les stations de la vallée de la Loire et des Landes n'ont pas été revues et sont présumées disparues. En Alsace, dans l'Ain et le Jura, le taxon se maintient bien, mais reste vulnérable compte tenu de son écologie. Les populations sont très fluctuantes d'une année à l'autre en fonction des niveaux hydriques (mise en assec des étangs, pluviosité ou sécheresse). En Camargue les populations sont particulièrement importantes et ne sont pas menacées. Quant aux stations de la Crau et du Gard, leur statut doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Maintien du régime de variations du niveau d'eau des étangs avec mise en assec périodique.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves naturelles...) ou acquisitions.

Références :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - BAREAU, H., 1982 | - NEGRE, R., 1967 |
| - LAWALRÉE, A., 1968 | - PROST, J.-F., 1993 |
| - LE BRUN, P., 1965 | - REDURON, J.-P., 1986 |
| - MOLINIER, R., 1981 | - SIMON, M., 1988 |

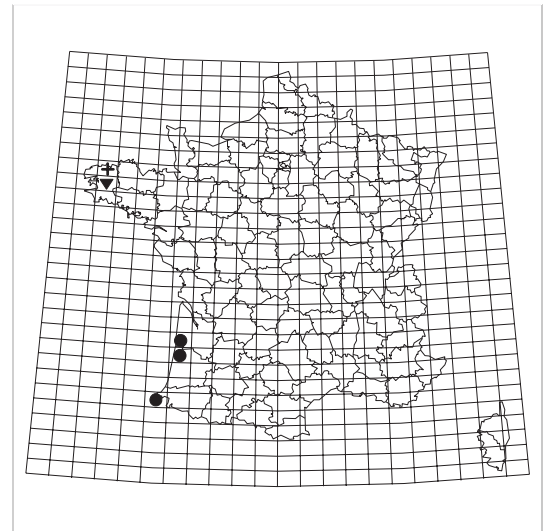
Fiche réalisée par S. MULLER

Erica lusitanica Rudolphi

Synonymes principaux :

Nom français : Bruyère du Portugal

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanérophyte de 1 - 3 m de haut, à fleurs blanches, ressemblant à *Erica arborea* L., mais à poils simples et à corolle allongée.

Distribution générale :

Subatlantique surtout ibérique : Portugal, Espagne (Andalousie occidentale, Estrémadure, monts de Tolède, rare dans les Asturies, assez répandue dans la province de Santander et sur le versant atlantique du Pays basque), France (en arrière du littoral du Sud-Ouest et naturalisée dans le Finistère), Grande-Bretagne (naturalisé dans le Devon et en Cornouailles).

Distribution en France :

- **Finistère** : environs de Landerneau (naturalisée).
- **Gironde** : rive nord-ouest de l'étang de Cazaux-Sanguinet et au voisinage du canal qui le relie au bassin d'Arcachon, la Teste, bords de la Croste de Nezer, Salles ; nord du bassin d'Arcachon (ouest de Lège). Citée probablement par erreur à Cissac.
- **Landes** : à partir de Mimizan, au voisinage du «courant» de Sainte-Eulalie, rives nord-est, pointe est de l'étang de Biscarosse et de Parentis, entre le petit étang de Biscarosse et celui de Cazaux-Sanguinet, sud-est de l'étang de Cazaux-Sanguinet, Craste Neuve et plus à l'intérieur à l'est de Sanguinet.
- **Pyrénées-Atlantiques** : vallée de la Bidassoa, en amont de Biriadou, Rhune, entre Béhobie et Urrugne.

Ecologie :

En Espagne, cette bruyère montre une grande plasticité, se trouvant dans des marais littoraux subhalophiles, des landes, des bois de chêne vert et de chêne pédonculé, jusqu'à 750 m d'altitude au Pays basque. Croît dans la vallée de la Bidassoa, en amont de Biriadou, sur des pentes boisées de chêne pédonculé où existe *Smilax aspera* L. Dans les Landes et la Gironde, vient dans les parties les plus humides de la lande et en bordure de ruisseaux, avec *Osmunda regalis* L., *Narcissus bulbocodium* L., *Salix acuminata* Miller, jusqu'au voisinage de roselières et de cladaïes. Dans le Finistère, sur des talus de chemin de fer.

Etat de conservation :

En régression très nette en Gironde où les populations étaient suffisamment importantes avant 1940 pour que des bouquets soient vendus sur les marchés de Bordeaux et d'Arcachon (la station des environs de Lège est à retrouver). Menacée là où elle persiste, par les aménagements touristiques ou l'extension de l'urbanisation, mais plusieurs stations sont dans un état satisfaisant dans le secteur Cazaux-Biscarosse-Parentis. Doit se maintenir dans la vallée de la Bidassoa et sans doute ailleurs dans les Pyrénées-Atlantiques.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Dans le Finistère, où la dernière station a été récemment détruite par des désherbants, une réintroduction a été effectuée avec de jeunes plants issus de graines récoltées sur les individus morts, par le Conservatoire botanique national de Brest.

Mesures de conservation proposées :

- Protection rigoureuse des zones humides bordant les étangs littoraux des Landes et de Gironde et proches des canaux qui les relient. - Arrêt des aménagements dans ces secteurs ; ne pas les drainer.
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles).

Valeur potentielle :

Intérêt ornemental indiscutable, d'autant plus que la floraison est très précoce.

Références :

- DUPONT, P., 1962
- GUILLAUD, J.A., 1881

Fiche réalisée par P. DUPONT

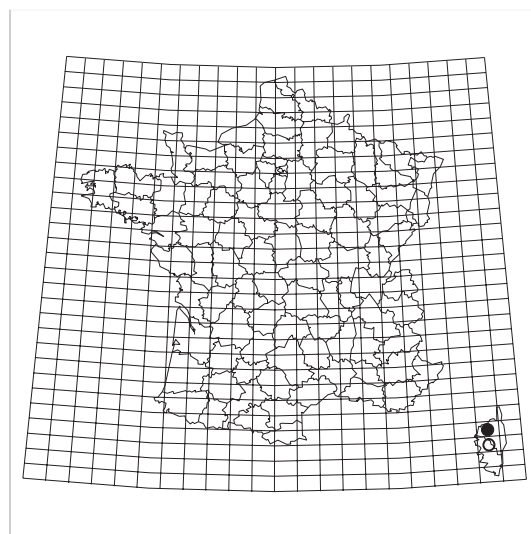
Erigeron paolii Gamisans

Synonymes principaux :

Erigeron uniflorus auct. cors., non L.

Nom français : Erigeron de Paoli

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>				
	A				



Description :

Hémicryptophyte à scape de 3-10 cm. Feuilles basales spatulées, toujours mucronées. Feuilles caulinaires lancéolées. Tige non ramifiée, presque toujours terminée par un seul capitule. Tiges, feuilles et bractées de l'involucre pourvues d'un indument constitué de poils pluricellulaires longs et courts et de poils courts glanduleux. Feuilles basales portant seulement des poils sur leurs marges. Capitules à 40-60 bractées, à fleurs très nombreuses, de deux types, ligulées à la périphérie, en tube au centre. Ligules des fleurs périphériques rose lilacé, relativement longues. Akènes longs, à canaux sécréteurs marginaux rougeâtres. *Erigeron paolii* Gamisans peut être situé sur le plan taxonomique entre les *Erigeron uniflorus* L. et *Erigeron aragonensis* Vierh. d'une part, les *Erigeron major* (Boiss.) Vierh. et *Erigeron frigidus* Boiss. ex DC. d'autre part.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine boréale.

Distribution en France :

- **Corse** : massif du Cinto, massif du Rotondo (un seul sommet).

Ecologie :

Etage alpin (2000-2709 m). Pelouses d'adret et de crêtes, à faible recouvrement, sur arènes granitiques ou rhyolites ; pelouses rases d'ubac liées à une longue persistance de la neige et à fort recouvrement.

Phytosociologie : *Acino-Tanacetum tomentosi*, *Gnaphalio-Sibbaldietum*.

Etat de conservation :

Les stations ne sont pas immédiatement menacées compte tenu de leur écologie.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations.
- Concrétisation des projets de préservation des massifs montagneux de la partie centrale de la Corse (Parc national).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

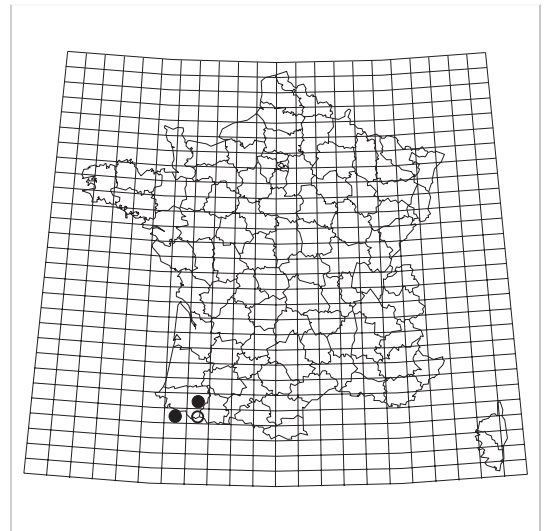
- GAMISANS, J., 1971
- GAMISANS, J., 1977
- GAMISANS, J., 1983
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Erodium manescavii Cosson

Synonymes principaux :

Nom français : Erodium de Manescaut

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	R	R
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
R	R						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Hémicryptophyte de 50 cm, à puissante racine pivotante, à feuilles lobées ou dentées, à grandes fleurs rose foncé veinées de violet, regroupées en ombelles comptant jusqu'à 15 fleurs ; fruits à bec pouvant atteindre 8 cm. 2n = 40.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées occidentales françaises. Espèce considérée comme euatlantique montagnarde (Dupont, 1962).

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques ; Hautes-Pyrénées :** de la Haute-Soule aux environs de Lourdes et à la vallée de Caunterets.

Ecologie :

Prairies de fauches et pâturages, de 440 à 1 600 m.

Etat de conservation :

Dans les Hautes-Pyrénées, les observations les plus récentes (1962) concernent les stations du plateau de la Toue et du col de Prat d'Aurey (situées toutes deux au sud de Saint-Pé-de-Bigorre). Toutefois, c'est dans les Pyrénées-Atlantiques que se rencontre l'essentiel des stations. Le taxon semble bien résister à la fauche et au pâturage.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Maintien des biotopes avec gestion conservatoire appropriée.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

- DUPONT, P., 1962
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- NICOL, A., 1992
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- SAULE, M., 1991
- VILLAR, L. & LAZARE, J.-J., 1991

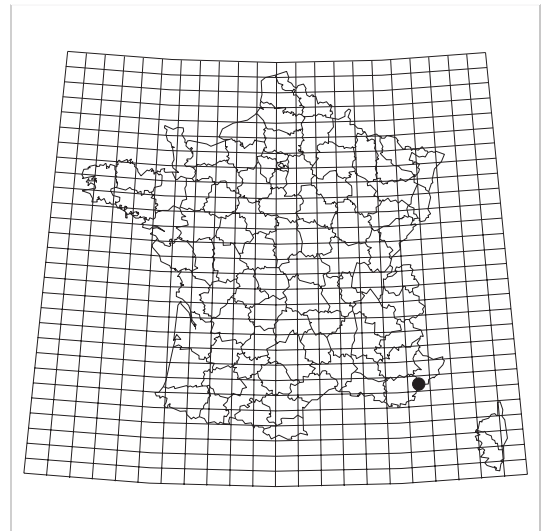
Erodium rodiei (Br.-Bl.) Poirion

Synonymes principaux :

Erodium petraeum (Gouan) Willd. subsp. *rodiei* Br.-Bl.

Nom français : Erodium de Rodié

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte de 5 - 30 cm. Feuilles glabrescentes, profondément pennatiséquées, à lobes linéaires d'un vert gai. Fleurs grandes (3 cm de diamètre), rose vif. Inflorescences multiflores.

Distribution générale :

Endémique française des Préalpes de Grasse.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : petit chaînon du col de la Faye (Pas de la Faye) sur la commune de Saint-Vallier.

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (900 - 1 000 m). Rocailles calcaréo-dolomitiques assez nues à *Stipa pennata* L., *Euphorbia spinosa* L., *Thymus vulgaris* L. ; en exposition sud.

Phytosociologie : espèce des pelouses écorchées du *Genistion lobelii* et différentielle du *Thymeto vulgari-Euphorbietum spinosae* (*Thero-Brachypodion*).

Etat de conservation :

Stations en bon état quoique parcourues par les troupeaux d'ovins. Faible surface totale mais grand nombre d'individus.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance de la pression pastorale.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les stations principales).

Valeur potentielle :

Plante très décorative, susceptible d'être utilisée en horticulture.

Références :

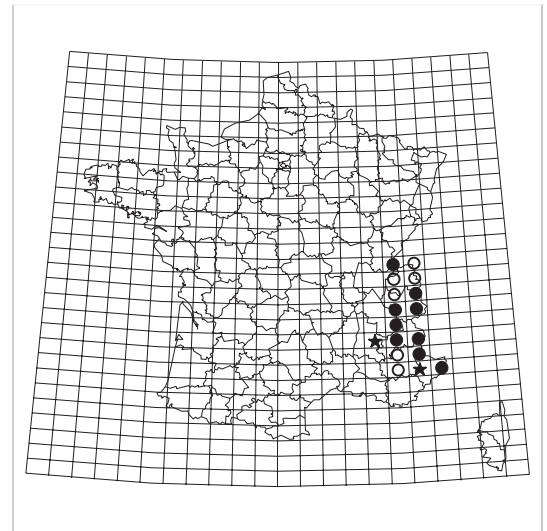
- ALPHAND, J., 1994 b
- BARBERO, M. & al., 1972
- BRAUN-BLANQUET, J., 1933
- GUINOCHET, M., 1975
- POIRION, L., 1950
- POIRION, L., 1961
- WEBB, D.A. & CHATER, A.O., 1967

Eryngium alpinum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Panicaut des Alpes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape, caractérisé par son dimorphisme foliaire [feuilles adultes stériles en cœur, obtuses, dentées-épineuses, peu coriaces, grandes (25 x 20 cm), les fertiles palmatifides, incisées-dentées]. Inflorescences à 1-3 ombelles de 2-3 cm, en tête terminale, constituées chacune de fleurs blanches entourées d'un involucre bleuâtre de 10-20 folioles presque molles, étalées-dressées, longuement pectinées-épineuses. Possibilité d'autofécondation.

Distribution générale :

Orophyte européen à aire disjointe. Principalement dans les Alpes occidentales [France (rare), Suisse (rare), Italie (très rare, menacé d'extinction), Autriche], également disséminé dans le Jura, jusqu'en Croatie et sur les montagnes d'Illyrie. Signalé également en Roumanie (?), en ex-Tchécoslovaquie et dans les Tatras.

Distribution en France :

- **Ain** : massifs du Jura. - **Haute-Savoie** : Préalpes calcaires, Chamonix (?) et/ou Servoz. Aravis-Borne, Chablais. - **Savoie** : Bauges, Beaufortin, Haute-Maurienne (Termignon, mont Cénis, Perron des Encombres...) Tarentaise (Pralognan). - **Isère** : Belledonne, Oisans, Valjouvray. - **Drôme** : Clausis (la-Croix-Haute) ? - **Hautes-Alpes** : Vars, Risoul, l'Argentière, Orcières, la Grave, Châteauroux, Ristolas, Molines-en-Champsaur. - **Alpes-de-Haute-Provence** : Larche, Allos (?), Ainac, Moustier-Sainte-Marie. - **Alpes-Maritimes** : Fenestre et Alpes de la Mairis, Saint-Dalmas-le-Selvage, la Bollène.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin (1 000-2 500 m). Prairies et pelouses fraîches, parfois mégaphorbiaies, terrain moyennement à peu caillouteux, plutôt sur roches calcaires, parfois dans des stations enrichies en azote.

Phytosociologie : *Adenostyliion*, *Caricetum ferruginae*, *Festucetum spadiceae*, *Polygono-Trisetetum flavescens*.

Etat de conservation :

Connu (ou signalé) dans une cinquantaine de localités principalement dans les Alpes. Certaines stations n'ont pas été confirmées (en Haute-Savoie en particulier), sont présumées disparues ou ont vu leurs populations régresser depuis le début du siècle par cueillette ou arrachage, abandon de la fauche tardive (reboisement) ou pâturage ovin intensif (bloquant le cycle de reproduction, piétinement).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale des Parcs nationaux (Vanoise, Ecrins).
- Réserves naturelles (Contamines-Montjoie, Sixt-Passy).

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance des stations les plus accessibles.
- Contrôle de la provenance des plantes commercialisées.
- Concrétisation du projet d'Arrêté de conservation de biotope dans la vallée du Fournel.
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles...) pour les stations les plus remarquables.
- Maintien d'une gestion agro-pastorale extensive (fauche tardive, pacage après fructification).
- Convention de gestion ou maîtrise forestière.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (jardins de rocailles, bouquets secs...).

Références :

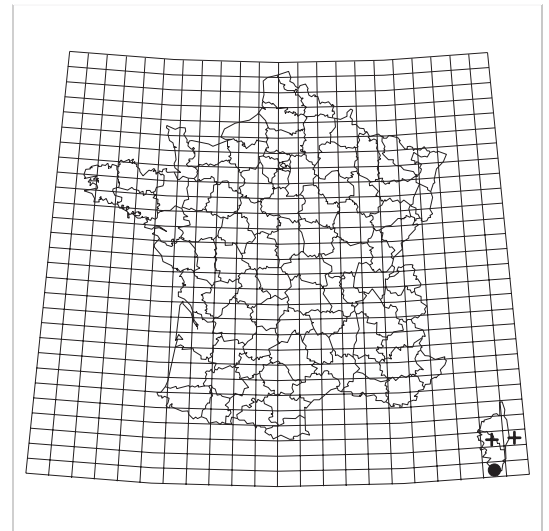
- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - COLLECTIF, 1986 - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 - BULARD, C. & IZARD, M., 1953 - BURNAT, E., 1906 - CHAS, E., 1994 - CHEREL, O. & LAVAGNE, A., 1982 - COQUILLAT, M., 1965 - DURAFOR, A., 1905 - DURAFOR, A., 1936 | <ul style="list-style-type: none"> - DUVAL, H., 1909 - GÉHU-FRANCK, J. & GÉHU, J.-M., 1984 - GENSAC, P., 1974 - GUINET, A., 1880 - LARONDE, A. & GARNIER, R., 1903 - LAURENT, L., 1939 - MARCIAU, R., 1989 - MEYRAN, O., 1898 - MEYRAN, O., 1900 | <ul style="list-style-type: none"> - MEYRAN, O., 1901 - ROUX, N., 1897 - THIÉBAUT, J., 1922 - TILLET, P., 1878 b - TURMEL, J.-M., 1948 - TURMEL, J.-M., 1952 - TURMEL, J.-M., 1954 |
|--|---|---|

Eryngium pusillum L.

Synonymes principaux :
Eryngium barrelieri Boiss.

Nom français : Panicaut nain de Barrelier

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte bisannuel ou thérophyte à scape. Racine horizontale, tronquée, munie de fibres noirâtres. Tiges de 5-30 cm, dressées, rameuses. Feuilles à bords ondulés, crénelées, à dents spinescentes sauf celles du sommet ; les radicales oblongues-lancéolées, atténuées en un long pétiole ailé, embrassant à la base, non épineux, les caulinaires supérieures sessiles, courtes. Capitules nombreux, terminaux, serrés. Involucre à bractées étalées, munies à la base de deux oreillettes membraneuses et au-dessus de deux épines latérales, paillettes égalant les involucre. Fleurs blanches. Dents du calice fructifère étalées. Fruit ovoïde-cylindrique, couvert d'écaillés ponctuées.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Corse, Italie méridionale, Sardaigne, Sicile, Syrie, Tunisie, Algérie.

Distribution en France :

- **Corse** : Bonifacio (dépression de Musella), Vix, Vico.

Ecologie :

- Etage mésoméditerranéen : dépression à inondation périodique (hivernale).

Etat de conservation :

La station de Vix a été détruite en 1976 par des travaux de terrassement, celle de Vico a disparu. Seule la station de Bonifacio se maintient (moins de 100 individus). Elle est menacée par l'urbanisation diffuse du secteur, le drainage éventuel et les modifications potentielles du pâturage.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Maintien absolu de l'élevage extensif, sinon la station risquerait d'être envahie par les buissons.
- Maîtrise de l'urbanisation.
- Maîtrise foncière du site souhaitable ou classement en Arrêté de conservation de biotope.

Références :

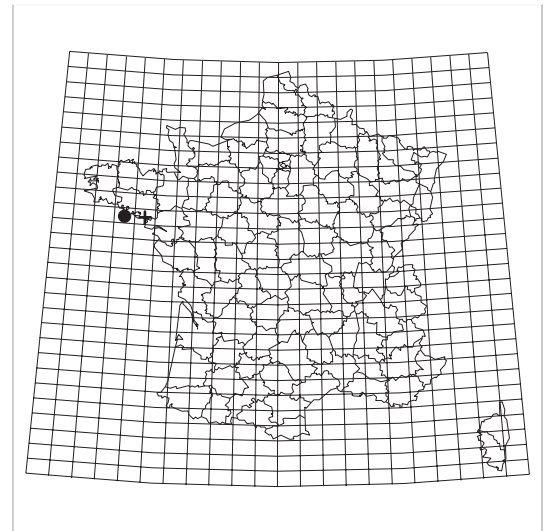
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1938
- DESCHÂTRES, R., 1987 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Eryngium viviparum Gay

Synonymes principaux :

Nom français : Panicaut vivipare

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE E
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Hémicryptophyte en rosette de 3-10 cm, d'un vert bleuâtre. Ombelle subsessile, grêle. Feuilles inférieures à bords presque parallèles, crénelées. Fleurs d'un bleu clair, peu nombreuses, en petites têtes sessiles. Involucre à 5 bractées peu épineuses. Il n'est pas évident que les populations bretonnes et ibériques, si largement disjointes, soient identiques.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : Portugal (une localité peut-être éteinte), Espagne [Galice : sur 15 localités, une seule, signalée depuis 40 ans (en 1991, on pouvait y observer 16 individus), Zamora (une localité non vérifiée)], France (Bretagne).

Distribution en France :

- **Morbihan** : une aire de 16 km de long et 4 km de large, ayant pour sommet Belz, Ploemel et Locmariaker ; une localité isolée à l'est du Morbihan : Séné.

Ecologie :

La plante vit en Bretagne dans une région non éloignée de la côte. En Ibérie, à une exception près, elle est à l'intérieur, atteignant plus de 500 m d'altitude. On la trouve dans des dépressions des landes inondées l'hiver pendant plusieurs mois. C'est une plante qui ne supporte pas la concurrence végétale et qui préfère les terrains perturbés, généralement par le piétinement du bétail.

Phytosociologie : *Cicendion*.

Etat de conservation :

Espèce au bord de l'extinction tant en Bretagne qu'en Ibérie. En Bretagne, la station de Séné n'a plus été revue depuis longtemps. Seules deux stations se maintiennent actuellement, l'une de 500 à 1 500 individus selon les années, l'autre d'une vingtaine d'individus. En 1975-1977, Rivière observait encore 15 stations dont certaines très belles. La cause principale de la régression est l'envahissement du milieu par une végétation haute à base de *Molinia caerulea* (L.) Moench. Il est probable que ces milieux furent toujours pâturés par les bovins domestiques ou sauvages. En plus de cette évolution régressive, la culture de *Pinus pinaster* Aiton et du maïs ont éliminé d'autres stations. On note aussi des constructions de maisons avec jardins-pelouses et un épandage de broyats d'une usine de compostage.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope (11/03/1988) pour l'une des stations (il y a un conseil de gestion et la principale mesure de gestion consiste à maintenir le pâturage).

Mesures de conservation proposées :

- Acquisition d'une superficie de terrain suffisante et gestion par pâturage contrôlé et à défaut par étrépage. Il est possible que certaines localités perdues par l'envahissement par une végétation haute retrouvent leurs populations d'*Eryngium* après rotovotage de certaines dépressions. L'expérience serait intéressante pour vérifier la persistance de graines dans le sol. Des zones importantes de landes pourraient être remises en état pour obtenir le maintien ou la reconstitution des formations végétales originales avec leurs faunes associées. Par ailleurs, de nombreux menhirs, dolmens et autres monuments sont situés à proximité des anciens sites à *Eryngium*. Il serait certainement possible d'établir un programme de conservation intégré du patrimoine naturel et architectural.

Références :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - ANONYME, 1988 | - JOVET, P., 1937 |
| - BECQUET, L., 1936 | - JOVET, P., 1939 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - LESOUEF, J.-Y., 1983 |
| - CLEMENT, B. & TOUFFET, J., 1989 | - LESOUEF, J.-Y., 1986 |
| - DUPONT, P., 1962 | - LESOUEF, J.-Y. & OLIVIER, L., 1989 |
| - GÉHU, J.-M. & BIRET, F., 1992 | - LLOYD, J., 1898 |
| - GUEYDAN-GARROUY, D., 1982 | - RIVIÈRE, G., GUILLEVIC, Y. & HOARHER, J., 1992 |

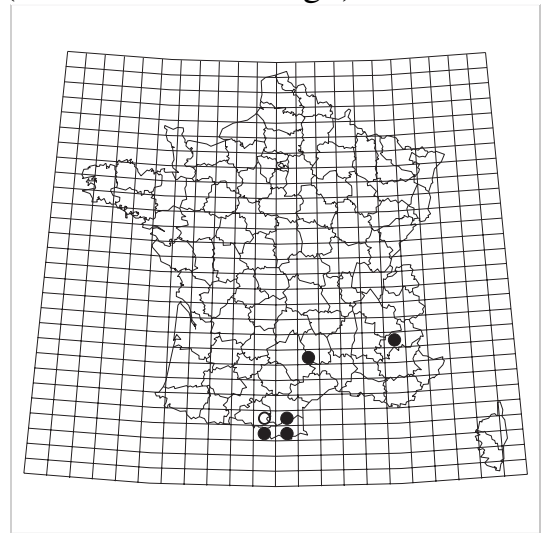
Erysimum incanum G. Kunze subsp. aurigeranum (Jeanb. & Timb.-Lagr.) O. Boldòs & Vigo

Synonymes principaux :

Erysimum aurigeranum Jeanb. & Timb.-Lagr.

Nom français : Velar gris blanchâtre de l'Ariège

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Thérophyte atteignant 45 cm., à pilosité appliquée constituée de poils hétérogènes, majoritairement par 2 ou en étoile et à tige raide, dressée. Feuilles de la base roncinées ; les caulinaires lancéolées-linéaires, généralement dentées et d'un vert grisâtre. Fleurs très petites (3-6 mm), jaunes ; pétales étalés, pubescents sur la face externe ; sépales non prolongés en sac. Pédicelles épais et accrescents jusqu'à 5-7 mm à la maturation des siliques. Siliques redressées le long de la tige, tomenteuses, vert grisâtre, à 4 angles marqués.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : France, Espagne.

Distribution en France :

- **Ariège** : col de Paillères.
- **Pyrénées-Orientales** : Sournia, Campoussy, environs de Fillols, Villefranche-de-Conflent, Cerdagne (Font-Romeu, les Escaldes...), Prats-de-Mollo.
- **Aude** : environs de Sainte-Colombe, Belcaire.
- **Aveyron** : environs de Millau (pied du causse Noir).
- **Hautes-Alpes** : Jarjayes.

Ecologie :

Etages supraméditerranéen et montagnard (subalpin ?). Coteaux et rocailles xérophiles.

Etat de conservation :

Les stations de l'Aude et de l'Ariège mériteraient confirmation. Se maintient en revanche très bien dans les Pyrénées-Orientales où il n'est pas, dans l'ensemble, immédiatement menacé. Est observé également régulièrement dans l'Aveyron, mais la population, très fluctuante selon les années (de quelques dizaines d'individus à quelques centaines), est menacée par la fermeture de la chênaie pubescente et des fruticées-pelouses jadis parcourues par les chèvres et les moutons. Mais ce processus est lent du fait de la pente et de l'érosion. Quant à la station des Hautes-Alpes, très réduite (quelques individus seulement), elle n'a pas été revue.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- BOUCHARD, J., 1991
- CHAS, E., 1994
- GUERBY, L., 1991
- TERRÉ, J. (non daté)

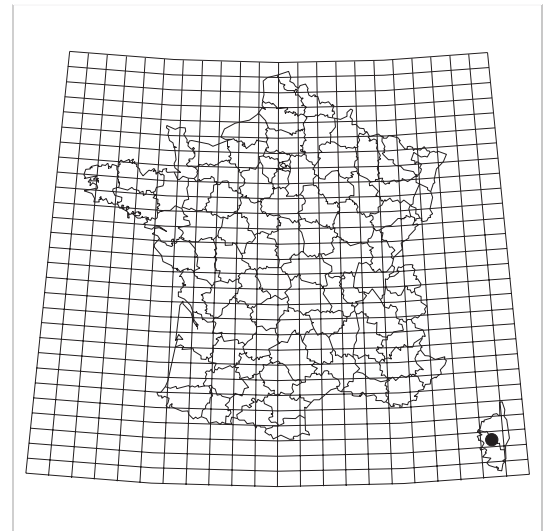
Fiche réalisée par M. BALAYER

Euphorbia corsica Req.

Synonymes principaux :

Nom français : Euphorbe de Corse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>				
	A				



Description :

Chaméphyte rampant de 2-3 dm, glabre et glauque, à souche épaisse. Tiges sous-frutescentes, épaisses, dénudées à la base, couchées-ascendantes, simples. Feuilles très rapprochées ou imbriquées, coriaces, ovales, elliptiques ou obovales. Ombelle à 5-10 rayons épais et bifurqués ; bractées libres, réniformes, obtuses, mucronulées. Glandes semi-lunaires à cornes épaissies au sommet. Capsule trigone, glabre et lisse ; coques comprimées latéralement, obtusément carénées. Graines cendrées, ovoïdes, tuberculeuses, caronculées.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine eurasiatique.

Distribution en France :

- **Corse** : localisé au massif du Rotondo : Haute vallée du Tavignano, plateau de Campotile.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin : pentes arides, pelouses sèches.

Etat de conservation :

L'évaluation actuelle de l'importance des populations et des menaces n'est pas réalisable par manque d'informations précises.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale du Tavignano pour les stations les plus basses.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations afin d'en préciser l'état de conservation.
- Sensibilisation des gestionnaires (surtout pour les stations situées dans les forêts soumises au régime forestier).
- Maîtrise du foncier (Réserves biologiques...).
- Concrétisation des projets de préservation des massifs montagneux du centre de la Corse (Parc national, Réserve naturelle...).

Références :

- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1936
- GAMISANS, J., 1973
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- MURACCIOLE, M., 1988 b

Euphorbia flavicoma DC. subsp. costeana (Rouy) P. Fourn.

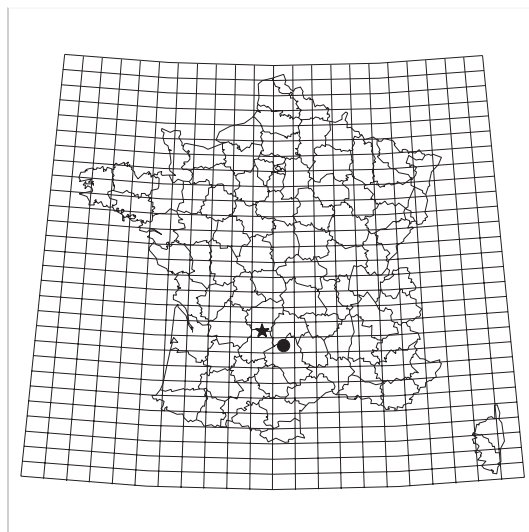
Synonymes principaux :

Euphorbia costeana (Rouy) P. Fourn.

Euphorbia depauperata Coste & Soulié, non A. Rich.

Nom français : Euphorbe de Coste

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 1-3 dm. Se différencie du type par les caractères suivants : tiges grêles, couchées, diffuses ; feuilles petites, glabres, réfléchies ; ombelles très petites, appauvries, simples ou à 2-4 rayons ; capsules petites.

Distribution générale :

Microendémique française du Massif Central.

Distribution en France :

- **Aveyron** : puy de Volf (environs de Firmi).
Un taxon voisin ou identique (?) existe dans la Corrèze (Chenailler-Mascheix, Mazeaud, Bettu, Reygade).

Ecologie :

Taxon des rocailles plus ou moins nues, sur serpentine. Se rencontre au puy de Volf avec d'autres microendémiques [*Noccaea firmiensis* (F. K. Meyer) Greuter & Burdet...].

Etat de conservation :

Une seule station, abondante, s'étendant sur plusieurs hectares et menacée par les constructions à la base du puy et le piétinement (pratique du 4 x 4).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station du puy de Volf.
- Etudes complémentaires destinées à préciser le statut taxonomique des stations de la Corrèze.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale ou nationale permettant d'envisager un Arrêté de conservation de biotope) compte tenu de l'intérêt exceptionnel du site.
- Gestion appropriée de la station (maîtrise de la pratique du 4 x 4).

Références :

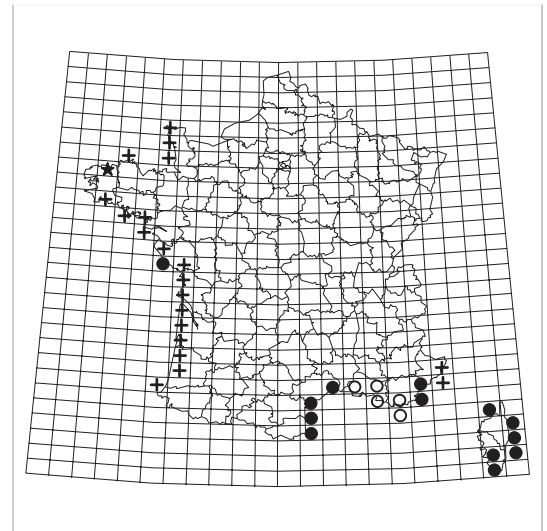
- MAISONNEUVE, R., 1975
- MAISONNEUVE, R., 1977
- TERRÉ, J. (non daté)

Euphorbia peplis L.

Synonymes principaux :

Nom français : Euphorbe péplis

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe II)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte rampant de 8 à 20 cm, à rameaux rougeâtres et dont la base et les nœuds sont épaissis. Feuilles glauques à bases tronquées. Capsules placées sous les feuilles, ensablées, invisibles à maturité.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne : Europe (Irlande, Grande-Bretagne ; du Portugal à la Turquie), Asie occidentale, Afrique septentrionale.

Distribution en France :

- **Manche** : - **Côtes-d'Armor** : - **Finistère** : - **Morbihan** : - **Loire-Atlantique** : - **Vendée** : les Sables-d'Olonne. - **Charente-Maritime** : - **Gironde** : - **Landes** : - **Pyrénées-Atlantiques** (?) : vers l'Adour. - **Pyrénées-Orientales** : environs de Canet-Plage, Argelès-sur-Mer. - **Aude** : Narbonne-Plage, Saint-Pierre-sur-Mer, la Nouvelle, Leucate et environs du Grau-de-Leucate, la Franqui, Fleury, île Sainte-Lucie. - **Hérault** : Palavas, Vendres, Villeneuve-les-Maguelonnes, Marseillan, Valras-Plage, Balaruc, Frontignan, Sète, Grau d'Agde, Sérignan. - **Gard** : Aigues-Mortes. - **Bouches-du-Rhône** : Marseille, bords de l'étang de Berre, Camargue. - **Var** : Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Fréjus, Toulon et ses environs, Hyères, île de Porquerolles, Bormes, la Croix-Valmer, Ramatuelle. - **Alpes-Maritimes** : Menton, Nice, Antibes, île Sainte-Marguerite, environs de Cannes. - **Corse** : Patrimonio, Agriate, Ajaccio, golfe de Valinco, Bonifacio, côte orientale (Solaro, Ghisonaccia, Venzolasca, Borgo, Alistro, Aleria)...

Ecologie :

Zone littorale. Haut de plage, en avant des associations psammophiles, parfois en mosaïque dans l'*Atriplicetum arenariae* ou dans l'*Agropyretum*, l'*Euphorbion peplidis*, l'*Ammophilion*. Les groupements à *Euphorbia peplis* L. semblent, sur le littoral atlantique et méditerranéen, en relation avec le *substratum* graveleux de certaines plages (J.-M. Géhu).

Etat de conservation :

Taxon en très forte régression à cause de l'urbanisation et de la surfréquentation des plages. Sur le littoral atlantique, l'espèce paraît éteinte, sauf aux Sables-d'Olonne où elle se maintient encore [près de 1 000 individus en 1993 (populations très fluctuantes, surtout en années sèches)]. Sur le littoral méditerranéen, la situation est moins critique et quelques stations existent actuellement : Pyrénées-Orientales (celles déjà citées), Aude (Fleury, environs de Saint-Pierre-sur-Mer et du Grau-de-Leucate), Hérault (Vendres, Marseillan, Villeneuve-les-Maguelonnes), Var (la Croix-Valmer, Ramatuelle, Saint-Tropez, Fréjus). Les populations sont en général très réduites [de quelques individus à quelques dizaines (mais plusieurs milliers à Villeneuve-les-Maguelonnes)] et menacées par l'anthropisation de l'espace. En Corse, le taxon est également en très nette régression (surtout sur la côte orientale), même si les stations y sont encore nombreuses (déjà citées). Toutefois, les populations, jamais importantes, sont très menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [île Sainte-Lucie, Venzolasca (Mucchiatana), Agriate...].

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire des stations corse.
- Sensibilisation des gestionnaires des plages dans le but de limiter le nettoyage sur les périmètres occupés par l'espèce.
- Acquisition des plus belles stations par un organisme agréé.
- Pour le littoral atlantique, réintroduction sur des sites d'accueil où la maîtrise foncière est assurée.

Références :

- | | | |
|--|--------------------------|-----------------------------------|
| - ABBAYES DES, H. & al., 1971 | - GAUTIER, G., 1898 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GAUTIER, G., 1912-1913 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - BIORET, F., 1993 | - GÉHU, J.-M., 1964 a | - PARADIS, G., 1987 |
| - BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1992 | - GILLOT, X., 1883 | - PARADIS, G. & PIAZZA, C., 1990 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985 | - LLOYD, J., 1886 | - PIAZZA, C. & PARADIS, G., 1988 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | | - SALANON, R. & al., 1994 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | | |

Fiche réalisée par C. FIGUREAU, le Conservatoire botanique national de Porquerolles et l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

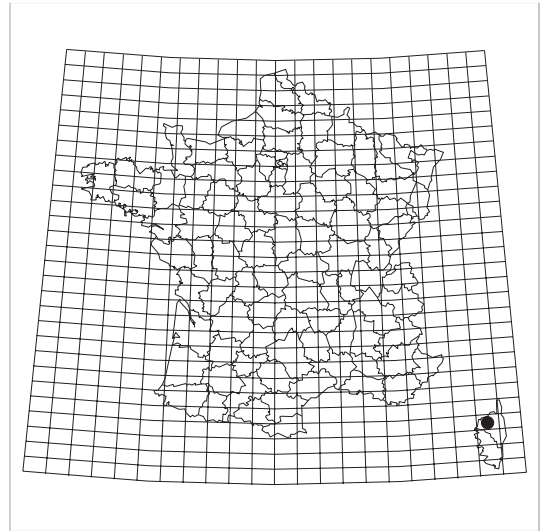
Euphorbia pithyusa L. subsp. cupanii (Guss. ex Bertol.) A.R. Sm.

Synonymes principaux :

Euphorbia cupanii Guss. ex Bertol.

Nom français : Euphorbe de Cupani

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE I
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 3-10 dm., glabre et glauque. Souche ligneuse émettant des tiges ascendantes ou dressées, dénudées inférieurement. Feuilles coriaces, planes, linéaires-lancéolées. Ombelle à 5 rayons bifides ; bractées ovales-orbiculaires, toujours plus longues que larges, mucronées. Glandes tronquées, jaunes, à marges latérales entières. Styles courtement bifides, épaissis au sommet. Capsule trigone, à sillons profonds ; coques lisses ou finement chagrinées. Graines alvéolées, finement rugueuses, tuberculeuses ; caroncule orbiculaire-réniforme.

Distribution générale :

- Endémique d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne, Sicile. Présence douteuse aux Baléares.

Distribution en France :

- **Corse** : Boziu (région de Ponte-Leccia, Cima Pedani, Morosaglia, valle di Rostino...).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Sur serpentine ; pâturages, pelouses. Souvent dans des stations synanthropiques ou tout au moins transformées.

Etat de conservation :

Taxon mal connu actuellement car non cartographié et non inventorié précisément. Il est situé dans une région où les incendies sont fréquents. La vulnérabilité des populations est inconnue.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes complémentaires à entreprendre (inventaire, cartographie...).
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Maîtrise du foncier pour les plus belles populations.

Références :

- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1936
- DESCHÂTRES, R., 1988 g
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1928

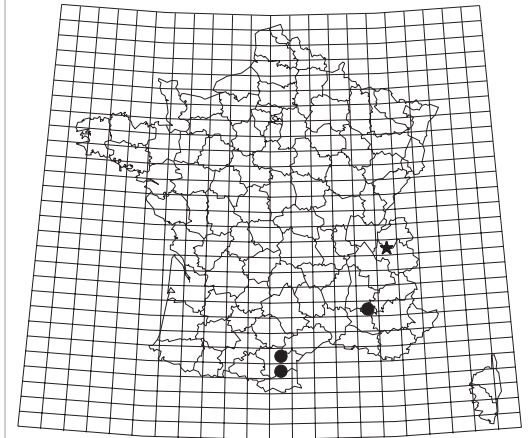
Euphorbia seguieriana Necker subsp. loiseleurii (Rouy) P. Fourn.

Synonymes principaux :

Euphorbia loiseleurii (Rouy) P. Fourn.

Nom français : Euphorbe de Loiseleur

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape nain de 5-10 cm de longueur. Tiges nombreuses, diffuses, ascendantes ou couchées, pauciflores. Feuilles imbriquées, très courtes, oblongues ; bractées largement ovales. Graines blanchâtres.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes et des Corbières.

Distribution en France :

- **Aude** : Corbières (montagne de Tauch,...), montagne d'Alaric.
- **Haute-Savoie** : le Bourget.
- **Vaucluse** : mont Ventoux.

Ecologie :

Etages mésoméditerranéen et subalpin. Héliophile, mésoxérophile, xérophile des éboulis mobiles ou fixés, des sols pierreux et des rocailles. Phytosociologie (au mont Ventoux) : *Aveno-Galietum villarsi*, *Iberidetum candolleanae*.

Etat de conservation :

La station de la Haute-Savoie n'a pas été confirmée. Il s'agit sans doute d'une erreur d'identification. Les autres populations se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope pour une partie de la station du mont Ventoux.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations.
- Mesures légales de préservation [proposition de protection régionale (Languedoc-Roussillon) permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope pour les plus belles stations des Corbières avec gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale)].

Références :

- GAUTIER, G., 1912-1913
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- GREUTER, W. & RAUS, T., 1981

Evax lasiocarpa Lange ex Cutanda

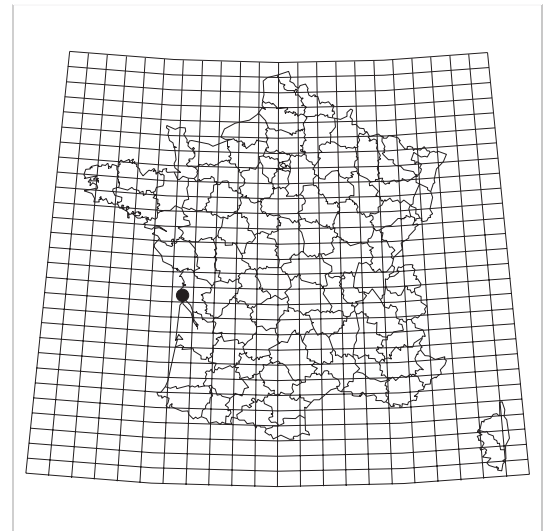
Synonymes principaux :

Evax carpetana Lange

Evax cavanillesii Rouy

Nom français : Evax à fruits hirsutes
Evax de Cavanillès

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Thérophyte nain (1-3 cm), dressé, simple ou rameux. Feuilles molles, blanches, tomenteuses sur les deux faces, sessiles. Involucre à folioles concaves-cuspidées blanches-hyalines.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : Portugal, Espagne, France.

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : chaumes de Sèchebec à Saint-Savinien.

Ecologie :

Pelouses sèches du *Bellidi pappulosae-Festucetum lemanii* (*Xerobromion*), au milieu de formations boisées du *Phillyreo-Quercetum ilicis* (*Quercetea ilicis*). Xérophyte.

Etat de conservation :

La seule station française (250 individus environ en 1991) a été pillée et tous les individus ont été récoltés. Depuis le taxon n'a pas réapparu.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance de la station.
- Gestion de l'Arrêté de conservation de biotope par le Conservatoire régional des espaces naturels et la Direction régionale de l'environnement.
- Introduction sur un site d'accueil.

Références :

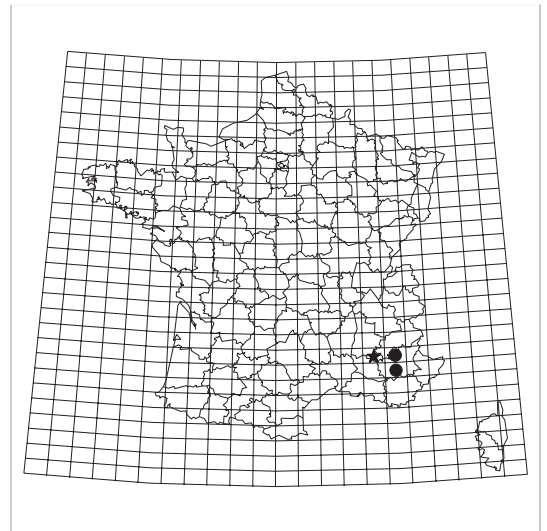
- BOULLET, V., 1986
- FERNANDES, N.B. & NOGUEIRA, I., 1971
- LAURANCEAU, J., 1950
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- TERRISSE, A., 1991

Festuca breistrofferi Chas, Kerguélen & Plonka

Synonymes principaux :

Nom français : Fétuque de Breistroffer

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, de 25-45(55) cm de haut. Bien individualisé par les innovations polyphylles et les limbes pruneux terminés en pointe aiguë. Caryotype : $2n = 14$ (nombre chromosomique très bas, caractère des espèces relictuelles d'après Kerguélen).

Distribution générale :

Endémique française du Dauphiné.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : gorges de la Méouge, Serres.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : gorges de Trévans.

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (590-650 m). Vires rocheuses calcaires et pelouses calcaires xériques (exposition très ensoleillée). Phytosociologie : *Thero-Brachypodietea* (*Brachypodion phoenicoidis*, *Thero-brachypodion*).

Etat de conservation :

La station de Serres est à confirmer. Les trois stations des gorges de la Méouge possèdent des populations assez denses mais ponctuellement menacées par la fréquentation touristique (piétinement, site d'escalade). Vient d'être découvert dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve biologique domaniale de la Méouge.

Mesures de conservation proposées :

- Poursuite des inventaires et suivi des stations.
- Création d'un comité de gestion de la Réserve biologique domaniale de la Méouge chargé d'orienter et de coordonner les aménagements et la fréquentation touristique et sportive [mise en oeuvre d'un plan de gestion intégrant les sensibilités biologiques ; présence d'une flore et d'une végétation relique thermophile (dont *Scandix stellata* Banks & Solander, *Clypeola jonthlaspis* L., *Asplenium petrarchae* (Guérin) DC. (limite septentrionale) ou rare (*Ephedra negrii* J. Nouviant))].

Références :

- CHAS, E., 1994
- KERGUÉLEN, M., PLONKA, F. & CHAS, E. 1993
- LITARDIÈRE DE, R. & BREISTROFFER, M., 1938

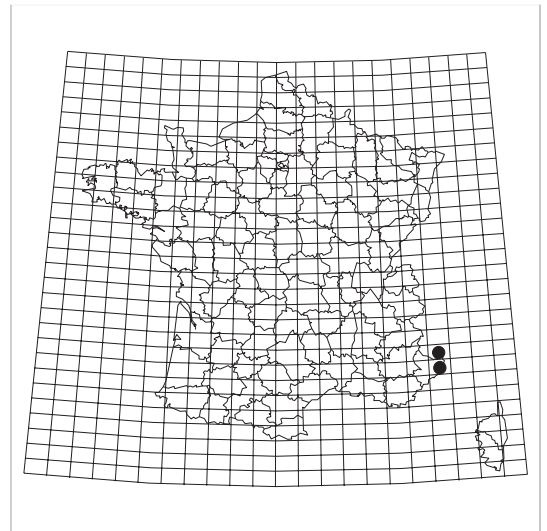
Festuca circummediterranea Patzke

Synonymes principaux :

Festuca laevis (Hackel) Nyman, non (Thunb.) Sprengel

Nom français : Fétuque circumméditerranéenne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux à innovation intravaginale, de 10-70 cm. Feuilles lisses, pruinées, à section allongée, à 7(9) faisceaux, à sclérenchyme en 3 îlots bien nets ; trichomes rares. Panicule de 3 à 10 cm, dense ou plus ou moins lâche, étalée à l'anthèse. Epillets de 6 à 8 mm, verts ou teintés de violet. Lemme de 4 à 5,8 x 1,4 à 2,5 mm, glabre, rarement ciliée, légèrement aristée. Paléole plus ou moins égale à la lemme.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne : France, Italie, Sicile, Albanie, ex-Yougoslavie, Grèce, Crète...

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : Haute vallée de la Roya (Tende, la Brigue).

Ecologie :

Etage montagnard. Espèce mésophile et héliophile des pelouses et prairies calcicoles.

Phytosociologie : *Mesobromion*.

Etat de conservation :

Les populations se maintiennent bien mais sont potentiellement menacées par la concurrence végétale.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire de terrain dans le but d'affiner le statut du taxon en France. Aire de répartition peut-être plus étendue que celle qui est connue actuellement.
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques, rares ou en limite d'aire) et des paysages.
- Gestion appropriée des stations avec maintien du pastoralisme.

Références :

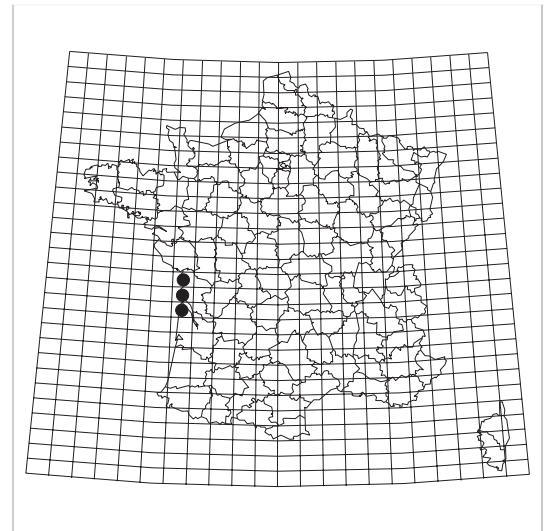
- BURNAT, E., 1882
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- KERGUÉLEN, M. & PLONKA, F., 1988
- SAINT-YVES, A., 1913

Festuca lahonderei Kerguélen & Plonka

Synonymes principaux :

Nom français : Fétuque de Lahondère

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte. Plante cespiteuse, verte, à port dressé de 25 à 45 cm de haut. Feuilles basales assez courtes et panicule étroite. Innovation intravaginale ; gaine glabre et lisse avec oreillettes finement ciliées. Limbe lisse, vert, parfois glauque sur le sec. 2 n = 28.

Distribution générale :

Endémique française du Centre-Ouest.

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : falaises à Vaux-sur-Mer (nord de Royan) et de la pointe du Chay à Angoulins (sud de la Rochelle).
- **Gironde** : Saint-Germain-d'Esteuil.

Ecologie :

Pelouses sèches, surtout maritimes, en compagnie de nombreuses espèces méditerranéennes.

Etat de conservation :

Trois stations connues avec des populations peu fournies (moins de 100 touffes à Vaux, moins de 50 touffes à Saint-Germain-d'Esteuil et à Angoulins).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope) en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore des trois stations (nombreuses espèces méditerranéennes : *Querlus ilex* L., *Phillyrea latifolia* L. *Arbutus unedo* L...)

Références :

- KERGUÉLEN, M. & PLONKA, F., 1988
- LAHONDÈRE, C., 1993 b
- RICHARD, P. & DAUPHIN, P., 1993

Fritillaria orientalis Adams

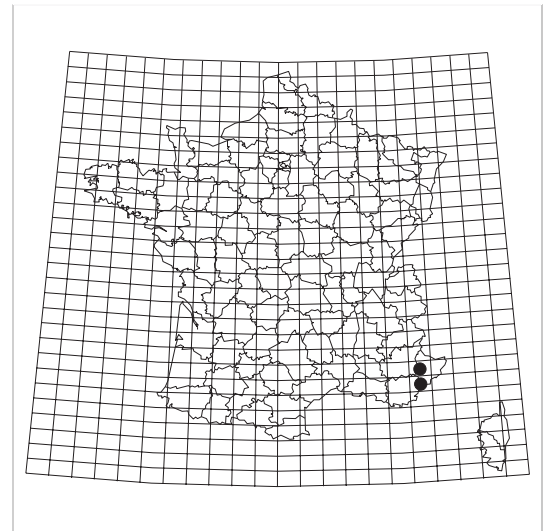
Synonymes principaux :

Fritillaria montana Hoppe

Fritillaria tenella M. Bieb.

Nom français : Fritillaire de Caussols

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	<p>POUR LE MONDE NT</p> <p>PROPOSEE POUR LA FRANCE E</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>



Description :

Géophyte bulbeux de taille modeste (20-30 cm en moyenne), d'un vert glauque, à tige cylindrique, glabre, marbrée de brun dans sa partie supérieure. Feuilles linéaires-carénées, les médianes alternes, les inférieures et les supérieures subopposées. Fleur unique (rarement 2 à 3), assez petite (tépales ≤ 30 mm), d'un brun violacé sombre ou d'un jaune panaché de brun.

Distribution générale :

Orophyte sud et sud-est européen : France (extrême sud-est), Italie, ex-Yougoslavie, Albanie, Grèce, Bulgarie, Roumanie, ex-URSS. Son aire est très fragmentée. Les unités infraspécifiques décrites semblent inconsistantes.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : commune de Caussols, dans les Préalpes de Grasse. Cité, fin XIXème siècle, des environs de Bézaudun (herbier Burnat, Genève). Signalé dans les Alpes-de-Haute-Provence (?).

Ecologie :

Espèce des moyennes montagnes, inféodée au karst. A Caussols, elle peuple très localement le karst ennoyé dans lequel elle participe à des associations graminéennes ou sous-arbustives.

Etat de conservation :

Populations comprenant plusieurs dizaines ou plusieurs centaines d'individus mais très localisées. Risques d'urbanisation plus ou moins diffuse («mitage»).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Arrêté de conservation de biotope, avec gestion pastorale traditionnelle afin de limiter l'embroussaillage.

Références :

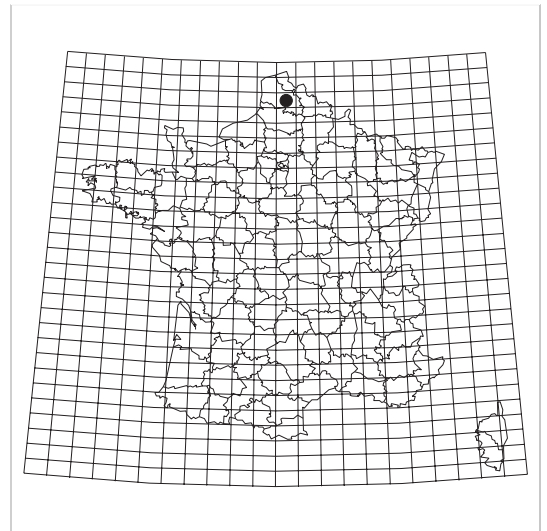
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- CHOUARD, P., 1950
- PLANCHON, J.E., 1873
- POIRION, L., 1950
- POIRION, L., 1961

Fumaria caroliana Pugsley

Synonymes principaux :

Nom français : Fumeterre de Charles

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Taxon critique, assez semblable à *Fumaria officinalis* L. subsp. *wirtgenii* (Koch) Arcangeli, avec lequel il est parfois mis en synonymie (M. Lidén, 1986), mais en diffère par la corolle rose pâle avec les ailes du pétale supérieur non tachées de pourpre, le fruit nettement plus apiculé et la tige faible, presque volubile. Son statut exact reste à préciser.

Distribution générale :

Endémique artésienne découverte en juin 1921 par H.W. Pugsley près d'Arras. Un essaim de population référables à ce concept taxonomique a été retrouvé récemment autour de la localité-type.

Distribution en France :

- **Pas-de-Calais** : environs d'Arras.

Ecologie :

Cultures sarclées et légumières, avec optimum dans les cultures de pois
 Phytosociologie : *Fumario officinalis-Euphorbion helioscopiae*.

Etat de conservation :

Maintien précaire, avec éclipses selon la rotation des cultures, sur les franges culturales faiblement traitées. Réapparaît cependant régulièrement dans ses stations.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Convention d'usage avec les agriculteurs portant sur des bandes culturales périphériques non traitées, à étudier dans le cadre de l'application des mesures agri-environnementales.

Références :

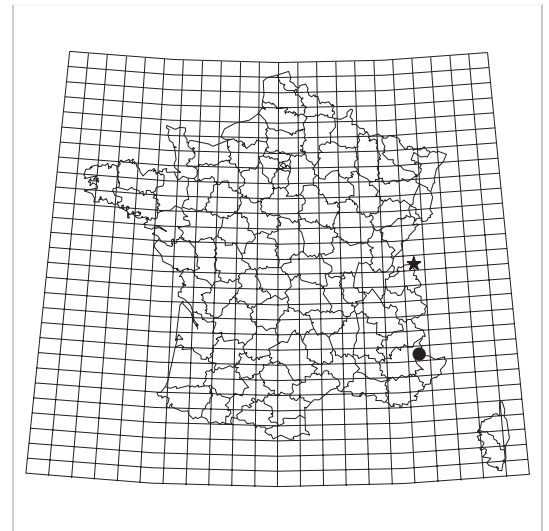
- BOULLET, V. & LAMBINON, J., 1993
 - PUGSLEY, H.W., 1927

Gagea minima (L.) Ker-Gawler

Synonymes principaux :

Nom français : Gagée naine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux. Feuille bractéale et inflorescence plus ou moins poilues (observations J.L. Polidori et observations de G. Aymonin sur des échantillons d'herbier, de diverses origines européennes, du Muséum national d'histoire naturelle) alors que Fiori indique la plante glabre dans toutes ses parties et que S. Pignatti et Aeschmann & Burdet mentionnent «pédicelles glabres».

Distribution générale :

Espèce euro-sibérienne ou eurasiatique : En Europe : France (très rare), Italie, ex-Yougoslavie, Autriche, Suisse (rare), Allemagne, ex-Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Albanie ? Grèce, Roumanie, ex-URSS, Danemark, Norvège, Suède, Finlande.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : autour des chalets de Charamillon et de Balme, entre Argentière et Vallorcine.
- **Alpes-Maritimes** : Haute-Tinée, à Saint-Dalmas-le-Selvage (Bousieyas) et dans le vallon de Roya (lieu-dit Pra-Géla, sur la commune de Beuil). Stations découvertes en 1983 et 1991.

Ecologie :

Pour les stations françaises : base du subalpin et montagnard. Talus en bordure de prairies, dans d'anciennes zones de cultures en partie reconquises par un mélézin clair ou des feuillus. Pousse soit dans des groupements à hautes herbes avec des espèces nitrophiles soit dans une pelouse mésophile plus ou moins écorchée. Exposition variant de l'est au nord-est, pente de 10 à 30°, enneigement : 5 à 6 mois, roche-mère : calcaires + grès d'Annot, pH voisin de la neutralité.

Etat de conservation :

Présence douteuse en Haute-Savoie. Floraison variable de la station découverte en 1983 (de quelques individus à quelques dizaines). La reproduction sexuée paraît problématique voire impossible car, soit les stations sont pâturées avant la maturation des graines, soit les capsules ne se développent pas normalement. De nombreux jeunes plants stériles entourent les pieds fleuris.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour (stations de la Haute-Tinée).

Mesures de conservation proposées :

Les menaces sont liées aux pratiques pastorales. Mesures préconisées :

- Suivi sur plusieurs années de mai à juillet nécessaire pour noter une éventuelle évolution des effectifs.
- Eviter une trop longue et trop précoce occupation des stations par les moutons dont la présence est toutefois recommandée.

Références :

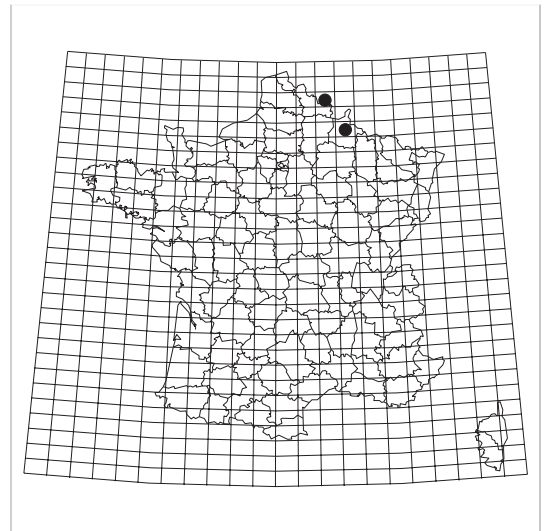
- BOREL, A. & POLIDORI, J.-L., 1991
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- TERRACCIANO, A., 1904
- TERRACCIANO, A., 1905

Gagea spathacea (Hayne) Salisb.

Synonymes principaux :

Nom français : Gagée à spathe

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux. Feuilles basilaires cylindriques, blanchâtres à la base, bouclées et frisées au sommet du limbe (Havrenne et Moreau, 1987). A ne pas confondre avec *Gagea villosa* (M. Bieb.) Sweet.

Distribution générale :

Nord-médioeuropéenne surtout présente en Allemagne du Nord.

Distribution en France :

- **Nord** : Feignies, bois des Lanières (9 stations).
- **Ardennes** : entre Le Chesnes et Quatre-Champs.
Une citation douteuse pour l' Aisne (Riomet, 1952-1961) n'a pas été prise en considération.

Ecologie :

Bois frais et humides : dans les layons forestiers, berges de ruisseau.
Phytosociologie : *Carpinion, Alno-Ulmion*.

Etat de conservation :

Dans le département du Nord, la floraison est exceptionnelle ; se maintient dans les stations par reproduction végétative. Espèce relativement abondante dans ses localités (pourrait avoir une extension plus importante). La station des Ardennes se compose d'une centaine environ d'individus, tous florifères.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La station des Ardennes va faire l'objet d'une protection par le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les stations du Nord).
- Gestion en jardinage et régénération naturelle des bois.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole : bulbeuse à floraison précoce.

Références :

- DUVIGNEAUD, J., 1987 a
- HAEUPLER, H., 1969
- HAVRENNE, A. & MOREAU, E., 1987
- LOODE, J.W.D., S. WEEDA, E.J., 1976
- NOIRFALISE, A., 1969
- RIOMET, L.-B. & BOURNÉRIAS, M., 1952-1961
- YUNGMANN, B., 1992

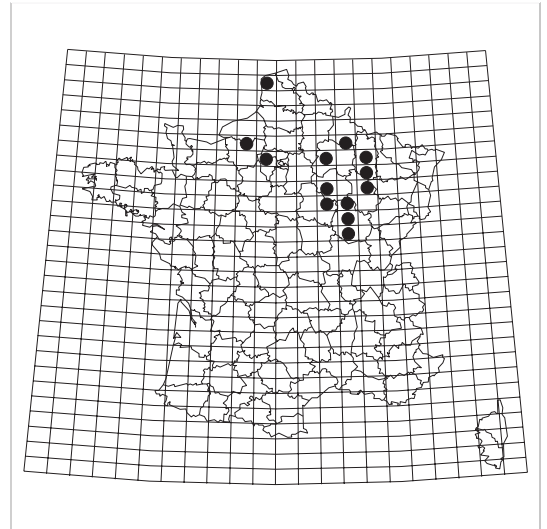
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Bailleul (C. CHOISNET)

Galium fleurotii Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Gaillet de Fleurot

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Lorraine)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte. Guinochet & Vilmorin (1975) rattachent *Galium fleurotii* Jordan à *Galium pumilum* Murray s.l. (syn. : *Galium asperum* Schreber), alors que Parent (1974) considère le taxon comme plus affine de *Galium sternerii* Ehrend. Trois variétés ont été distinguées :
 - *Galium fleurotii* Jordan var. *fleurotii* (Syn. : *Galium timeroyi* Jordan subsp. *fleurotii* (Jord.) Duv. ; *Galium asperum* Schreber var. *fleurotii* (Jord.) Royer) : feuilles des verticilles moyens par (5) 6-8 (9), réfléchies, munies sur leurs bords et le plus souvent sur les faces de poils raides étalés. Taxon des éboulis crayeux de Champagne (De Langhe & al., 1983). Il s'agit de *Galium fleurotii* Jordan s.s., c'est-à-dire au sens de Tutin & al. (1976) : espèce du sud de l'Angleterre, de la Normandie, de l'Île de France et de l'est de la France.
 - *Galium fleurotii* Jordan var. *bretonii* (Rouy) Donneaux (syn. : *Galium timeroyi* Jordan subsp. *timeroyi* var. *bretonii* (Rouy) Duv.) : feuilles des verticilles moyens groupées par (8)9-10(11). Taxon des éboulis calcaires de Lorraine méridionale (De Langhe & al., 1983).
 - *Galium fleurotii* Jordan var. *gracilicaule* (Rouy) Donneaux : feuilles des verticilles moyens par (5)6-8(9), dressées à étalées, le plus souvent glabres. Caractériserait les populations de la vallée de la Seine (Liger & Duvigneaud, 1969).

Distribution générale :

Endémique franco-britannique : France et sud-ouest de l'Angleterre.

Distribution en France :

- *Galium fleurotii* Jordan var. *fleurotii* : - **Côte-d'Or** : Etalante, Gevrey-Chambertin, les Gouilles, Velars-sur-Ouche, Vanvey. - **Yonne** : Cry. - **Ardennes** : Aure, Semide. - **Aube** : Saint-Benoît-sur-Vanne. - **Marne** : Mourmelon-le-Grand. - **Haute-Marne** : Chaumont, Doulaincourt, Provenchères-sur-Marne.
 - *Galium fleurotii* Jordan var. *gracilicaule* (Rouy) Donneaux : - **Eure** : Amfréville-sous-les-Monts, Vernon. - **Seine-Maritime** : la Bouille, Saint-Adrien, Rouen (île Lacroix), Sotteville-lès-Rouen. - **Yvelines** : Port-Villez
 - *Galium fleurotii* Jordan var. *bretonii* (Rouy) Donneaux : - **Meuse** : Champougny, Chauvoncourt, Commercy, Dompcevrin, Fresnes-au-Mont, les Paroches, Pagny-la-Blanche-Côte, Saint-Mihiel.
 L'espèce existe aussi dans le Pas-de-Calais (Wavrans-sur-l'Aa). Des études récentes ont montré que les individus présentaient de nettes différences par rapport à la var. *fleurotii* (quatrième variété ?).

Ecologie :

Etage collinéen. Eboulis et pelouses ouvertes, sur craie ou sur calcaire.

Etat de conservation :

L'espèce régresse avec son biotope.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

Pour *Galium fleurotii* Jordan var. *bretonii* (Rouy) Donneaux, trois stations sont protégées :
 - Chauvoncourt : bail de 18 ans signé entre le Conservatoire des sites lorrains et la commune.
 - Dompcevrin : site acquis par la Hulotte et géré par le Conservatoire des sites lorrains.
 - Pagny-la-Blanche-Côte : Réserve naturelle volontaire (création 04.84).
 - Réserve naturelle volontaire pour la station du Pas-de-Calais.

Mesures de conservation proposées :

- Protection des éboulis et pelouses ouvertes par mesures réglementaires ou maîtrise foncière assorties d'une gestion empêchant la fixation ou la fermeture du milieu.

Références :

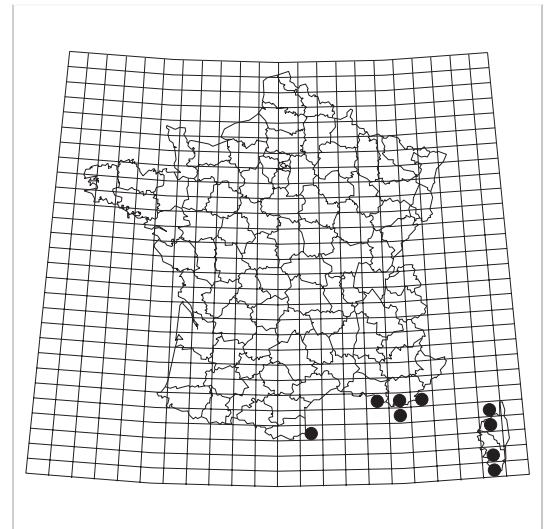
- DUVIGNEAUD, J., DURIN, L. & MULLENDERS, W., 1970
 - LIGER, J. & DUVIGNEAUD, J., 1969
 - PARENT, G.H., 1974
 - POINSOT, H., 1972

Galium minutulum Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Gaillet nain

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C 2



Description :

Thérophyte nain de 2-8 cm. Tiges redressées, capillaires ou subfiliformes, quadrangulaires. Feuilles verticillées par quatre, ovales-elliptiques, cuspidées, minces, transparentes et veinées. Pédoncules solitaires ou géminés, plus courts que les feuilles ou les dépassant peu, dressés, étalés, les fructifères étalés horizontalement. Corolle très petite, d'un blanc jaunâtre à lobes ovales-oblongs. Fruit oboval-arrondi, hérissé de soies. Taxon proche de *Galium murale* (L.) All.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne nord-occidentale : Portugal, Espagne, France, Corse, Italie, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Port-Vendres, Banyuls, Cerbère.
- **Bouches-du-Rhône** : île de Riou (Marseille).
- **Var** : îles d'Hyères, fort de Brégançon.
- **Corse** : nord des Agriate, nord de Galeria, région d'Ajaccio, sud de Sartène (Roccapina).

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Rochers suintants du bord de mer. Peut se trouver plus à l'intérieur sur les îles d'Hyères, en ourlet de la yeuseraie thermophile.

Phytosociologie : *Arisaro-Quercetum ilicis*.

Etat de conservation :

Dans les Pyrénées-Orientales, seule la station de Port-Vendres a été confirmée récemment. Ailleurs, le taxon se maintient bien, sa phénologie y contribuant pour beaucoup. En effet, celle-ci est précoce et le taxon ne souffre pas trop du piétinement estival.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Parc national de Port-Cros.
- Sites classés (île de Porquerolles, fort de Brégançon, Port-Vendres, Banyuls).
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [les Agriate, Roccapina (Sartène), île de Riou].

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations.
- Gestion appropriée pour les populations localement menacées (mise en défens...).

Références :

- ABOUCAYA, A., 1989
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G., 1987 e
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GAUTIER, G., 1898
- JAHANDIEZ, E., 1929
- KNOERR, A., 1960
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981
- NATALI, A. & al., 1991

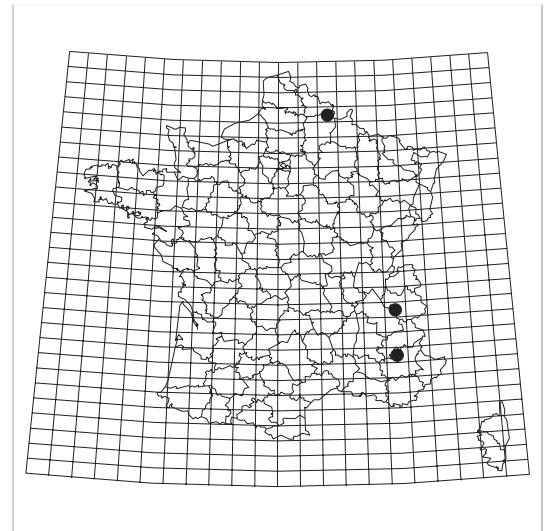
Fiche réalisée par A. LAVAGNE

Galium rubioides L.

Synonymes principaux :

Nom français : Gaillet fausse garance

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte vivace. Plante robuste et dressée dont les feuilles obovales, légèrement élargies sous le milieu et longues de 3 à 8 cm, sont en général coriaces et présentent trois nervures saillantes. Inflorescence terminale largement ovoïde, aux fruits glabres et plus ou moins enflés à maturité. Rhizomes superficiels de teinte orangée. *Galium boreale* L. et *Galium rubioides* L. font partie d'un complexe polyploïde largement répandu et il existe de nombreux intermédiaires entre ces deux espèces en Europe de l'Est. En ex-URSS, de nombreux microtaxons ont été décrits en se basant sur les variations de forme de la feuille, sur la pilosité de ces feuilles et des tiges. Ainsi, dans la partie européenne de l'ex-URSS, les taxons suivants ont été cités : *Galium volgense* Pobed. *Galium pseudorubioides* Klokov.

Distribution générale :

Médioeuropéenne à tendance subméditerranéenne. Espèce d'Europe de l'Est s'étendant à l'ouest jusqu'à la France et au sud jusqu'à la Bulgarie : Autriche, Bulgarie, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, ex-Yougoslavie, Pologne, ex-URSS (Des régions arctiques européennes jusqu'à la Crimée), Italie ? Naturalisé en Suisse et Allemagne. Indigénat discuté en France.

Distribution en France :

- **Nord** : Castillon-sur-Sambre le long du canal de la Sambre.
- **Nièvre** : signalé dans le Morvan (non cartographié).
- **Savoie** : ripisylve de l'Arc.
- **Hautes-Alpes** : Ribiers, dans la ripisylve du Buëch (région de Laragne).

Ecologie :

Taxon mésohygrophile à hygrophile des terrasses alluviales périodiquement inondées des grands fleuves et de certains torrents. Mégaphorbiaies du *Filipendulion ulmariae*. Forêts alluviales de l'*Alno-Ulmion* et du *Salicion albae*.

Etat de conservation :

Toutes les stations sont potentiellement menacées du fait de leur situation à proximité de cours d'eau. De plus, disparition possible des stations isolées par dégénérescence des clones ; fertilité quasi nulle. La station du Nord est très menacée par l'érosion des berges du canal de la Sambre (moins d'une dizaine d'individus subsistent en un seul endroit alors qu'il y en avait deux stations distantes de quelques dizaines de mètres il y a 4 ans). Les stations des Hautes-Alpes sont riches de plusieurs centaines d'individus au total, mais il s'agit sans doute de populations clonales issues chacune d'une seule graine (Chas & al. 1990). De plus, menace due à la mise en culture de la ripisylve. La station de la Savoie est menacée par la construction d'infrastructures.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Protection de la ripisylve des bords du Buëch et de l'Arc (surveillance des stations et essai d'extension naturelle des populations par transplantation de rhizomes pour rétablir une fertilité normale par allogamie).

Références :

- CHAS, E., 1994
- CHAS, E., KERGUÉLEN, M. & PLONKA, F., 1990
- DURIN, L., 1989

Fiche réalisée par F. DUHAMEL, P. GILLOT et L. GARRAUD

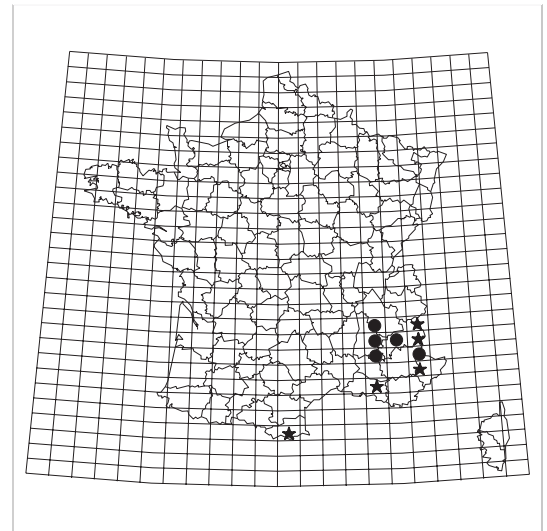
Galium saxosum (Chaix) Breistr.

Synonymes principaux :

Galium megalospermum Vill., non All.

Nom français : Gaillet des rochers

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte lâchement cespiteux, à tiges étalées très rameuses, de 5-15 cm, glabres. Feuilles linéaires-lancéolées aiguës, de 1- 3 mm de large, à une nervure peu visible, avec apex de 0,5 mm, verticillées par 5-6. Inflorescence ovoïde, à fleurs nombreuses ; pédicelles très courts, non recourbés à maturité ; corolle blanche, grande (3,5 à 4 mm). Fruits gros (3mm), glabre et lisse.

Distribution générale :

Endémique des Alpes sud-occidentales françaises (?) ; signalée dans les Alpes maritimes italiennes (présence douteuse pour Pignatti).

Distribution en France :

L'aire actuellement connue s'étend dans les Préalpes occidentales, du Vercors aux Alpes-de-Haute-Provence.

- **Isère** : Vercors (la Moucherolle, mont Aiguille, Grand Veymont).
 - **Drôme** : Vercors (mont Glandasse, Saint-Julien-en-Quint à l'Infernay), Haut-Buëch (Lus-la-Croix-Haute).
 - **Hautes-Alpes** : Agnières-en-Dévoluy, Saint-Didier, la Cluse, Montmaur (Aurouse), la Roche-des-Arnauds, Gap (Glaize, Chaudun), le Noyer et Poligny (Champsaur).
 - **Alpes-de-Haute-Provence** : environs du col de Lachen, le Parpaillon, montagne de Lure, mont Coyer (?).
 - **Vaucluse** : mont Ventoux.
- Signalé également en Savoie [mont Cenis (confusion avec *Galium megalospermum* All. ?)], dans les Alpes-Maritimes (non confirmé), les Bouches-du-Rhône (adventice ou erreur ?), les Pyrénées- Orientales (erreur ?).

Ecologie :

Étages montagnard et subalpin, rarement alpin (1 400 à 2 200 (2 400) m). Eboulis et rocailles calcaires (calcaire du Sénonien surtout) ; plante héliophile, mésoxérophile.

Phytosociologie : *Thlaspion rotundifolii*. Pénètre parfois dans des pelouses ou des landes rocailleuses écorchées. Dans le Dévoluy (massif d'Aurouse), en compagnie de *Carduus aurosicus* Chaix, *Iberis aurosica* Chaix, *Heracleum pumilum* Vill., *Biscutella brevicaulis* Jordan, autres taxons rares du Livre rouge national.

Etat de conservation :

20-30 localités connues, parfois avec des populations importantes (en particulier dans le Dévoluy). Taxon globalement peu menacé, sauf, localement, dégâts dus au pâturage ovin ; craint la concurrence végétale (plante pionnière, plus rare sur éboulis stabilisés).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors.
- Arrêté de conservation de biotope (une partie de la station du mont Ventoux)
- Forêt domaniale des Sauvas (mont Aurouse).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle) pour le massif Aurouse-Bure (Dévoluy) compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (plusieurs taxons endémiques) et des paysages.

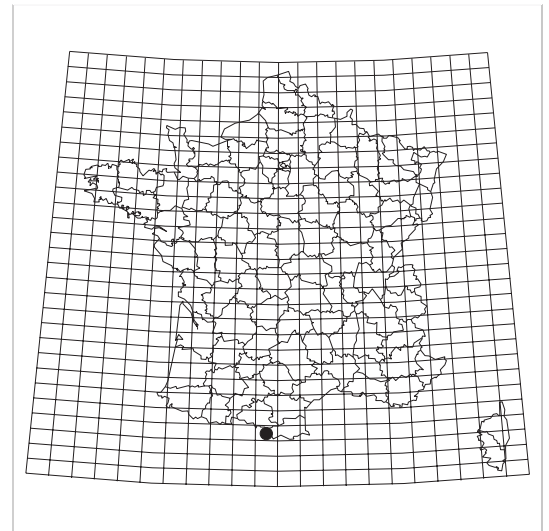
Références :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| - BARBERO, M. & QUÉZEL, P., 1975 | - GIRERD, B., 1991 |
| - BOREL, J., 1874 | - LAURENT, L., 1939 |
| - BREISTROFFER, M., 1963 b | - LENOBLE, F., 1936 |
| - CHAS, E., 1994 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - CHOPINET, R., 1956 | - MARTINS, C.F., 1838 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - MUTEL, A., 1848 |
| - FRITSCH, R., 1973 | - VILLARS, D., 1786-1789 |
| - GIRERD, B., 1978 | |

Galium trifidum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Gaillet trifide



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte de 10-25 cm. Tiges grêles, en grande partie couchées, scabres. Feuilles verticillées par 4, un peu velues. Fleurs blanches à 3 lobes et 3 étamines, peu nombreuses, disposées à l'aisselle des feuilles.

Distribution générale :

Arctico-alpine : Europe septentrionale... Stations relictuelles dans les Alpes orientales et les Pyrénées.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : lac de Pradeille, étang de la Bouillousette, proximité de la retenue de la Grande Bouillouse, lac d'Aude.

Ecologie :

Etages subalpin (2 000 m). Berges très humides des lacs, bords de ruisselets.
Phytosociologie : *Caricetalia fuscae*.

Etat de conservation :

Les stations actuelles sont toujours très réduites (de quelques individus à quelques dizaines). Même si les risques de projets de pompage (lac de Pradeille) ou de mise en eau (la Bouillousette) ont été stoppés, la vigilance s'impose car ce sont des biotopes qui restent très vulnérables. De plus il s'agit d'un taxon qui est menacé par les amateurs de plantes rares.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

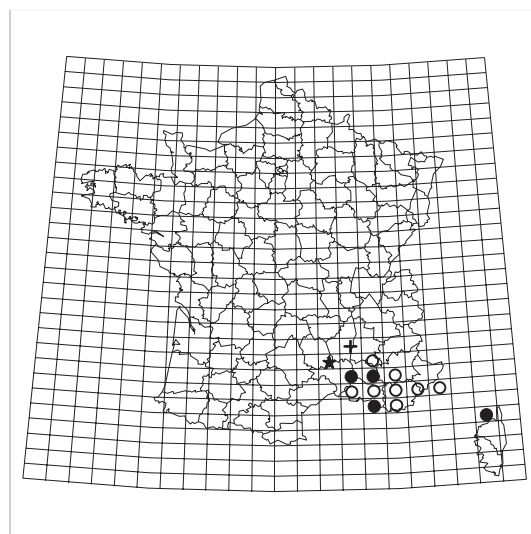
- Suivi des stations afin d'en étudier la dynamique.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Mesures légales de préservation pour l'ensemble des stations (Réserve naturelle), compte tenu de l'intérêt de la flore (nombreuses plantes protégées ou rares dont *Isoetes lacustris* L., *Subularia aquatica* L., *Botrychium simplex* E. Hitchc.).

Références :

- ANONYME, 1934
- AMIGO, J.-J., 1988
- AMIGO, J.-J., 1989
- CONILL, L., 1933
- CONILL, L., 1935
- FOURNIER, P., 1933 a
- FOURNIER, P., 1933 c
- LE BRUN, P., 1954 b
- SAULE, M., 1991
- TERRISSE, A., 1984

Garidella nigellastrum L.**Synonymes principaux :***Nigella nigellastrum* (L.) Willk.**Nom français :** Garidelle fausse-nigelle

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE I PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Thérophyte à scape de 3-4 dm, glabre, grêle. Feuilles bipennatiséquées, à lanières linéaires. Fleurs blanchâtres, petites, solitaires, longuement pédonculées. Carpelles 2-3, soudés jusqu'au milieu, à bec 5 fois plus court qu'eux. Diploïde stable ($2n = 12$).

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne présente dans deux zones disjointes : Espagne, France, Italie, Chypre, Crète, Crimée, Caucase, îles de la mer Egée orientale, Irak, Israël, Jordanie et Turquie de l'Asie (indiquée par erreur en Grèce). Dans les pays méditerranéens limitrophes, elle est très rare en Espagne où elle ne se rencontre qu'en Catalogne et dans le Sud. En Italie, sa présence reste à confirmer.

Distribution en France :

- **Drôme** : Montélimar, Buis-les-Baronnies.
- **Vaucluse** : Cucuron, Mérindol.
- **Gard** : Alès, l'Abbé-des-Roches-d'Uzès.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Cassis, Aix-en-Provence, les Milles, Miramas, les Baux...
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Gréoux.
- **Var** : Toulon, le Luc, Carqueiranne, Seillans, la Seyne, Six-Fours.
- **Alpes-Maritimes** : Nice, Cannes.
- **Corse** : désert des Agriate.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. C'est une thermophile héliophile et xérophile que l'on peut rencontrer dans les oliveraies, vignes et céréales. A Mérindol, la station est située sur un sol argilo-limoneux profond et caillouteux où survivent quelques amandiers à l'abandon, et planté irrégulièrement d'orge, pâturée par les moutons.

Phytosociologie : *Thero-Brachypodietalia*, *Secalinion mediterraneum*.

Etat de conservation :

Taxon qui est à la limite de l'extinction en France. Les anciennes stations de la Drôme, du Var, du Gard, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes n'ont pas été revues. Il en est de même de certaines stations des Bouches-du-Rhône (les Baux) et du Vaucluse (Cucuron). La station de la Treille qui comptait 150 individus lors de sa découverte en 1982, en est réduite à quelques individus. Elle risque à court terme de disparaître (en 1991 elle n'a pas été observée). On peut donc considérer qu'actuellement, les seules stations stables et suivies sont celles de Mérindol. La principale station constituée de deux parcelles adjacentes de même nature et de 4 000 m² chacune environ, comptait ces dernières années des centaines d'individus. Un relevé effectué en 1990 fit apparaître une densité pouvant atteindre 25 individus/m² par place. A proximité de cette station, trois autres îlots ont été détectés en 1990-1991, à 300 m au nord, de l'autre côté de la route, dans une olivette (40 à 50 individus), à 400 m au nord, dans un champ d'orge (environ 10 individus), à 300 m à l'est, dans une lisière entre vignoble à l'abandon et un champ de céréales (environ 10 individus). Toutefois, la principale station est menacée partiellement par des travaux d'aménagement routier mais surtout par la déprise agricole qui est devenue effective en 1993 et qui a entraîné un effondrement des populations. Quant à la station corse, elle pourrait encore se maintenir.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La commune de Mérindol est sensibilisée et des actions sont menées conjointement par le Parc naturel régional du Lubéron, le Conservatoire botanique national de Porquerolles et le Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud pour que des dispositions de mise en protection du site soient prises.
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (station corse).

Mesures de conservation proposées :

- Au delà de la simple protection du site, il s'agit ici, comme pour toutes les autres messicoles, d'engager une gestion appropriée pour que le taxon puisse se maintenir (céréales pâturées).

Références :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|--|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - LAURENT, L., 1935 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - ARDOINO, H., 1879 | - LENOBLE, F., 1936 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - BURNAT, E., 1892 | - LOISEL, R. & BARBERO, M., 1965 a | - RODIÉ, J., 1963 |
| - FILOSA, D., 1985 | - MARCIAU, R., 1989 | - VERLAQUE, R. & FILOSA, D. (à paraître) |
| - GIRERD, B., 1991 | - MATEU, I. & ALCOBER, J., 1982 | |

Genista aetnensis (Biv.) DC.

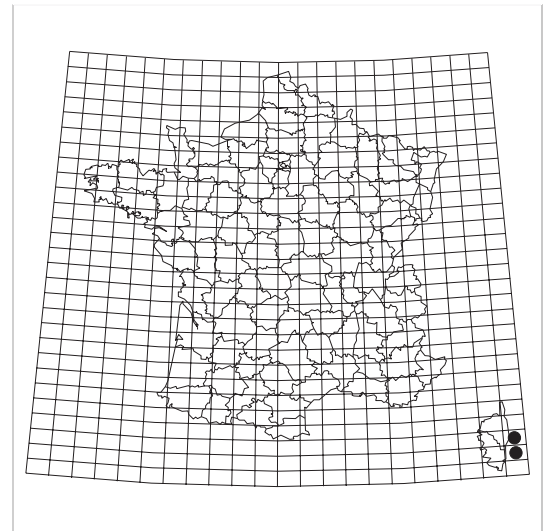
Synonymes principaux :

Cytisanthus aetnensis (Biv.) Cristofolini & Chiapella

Spartium aetnense Biv.

Nom français : Genêt de l'Etna

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	R	E
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
R	E						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	B1						



Description :

PhanérophYTE de 2-6 m et parfois plus. Rameaux flexibles et retombants. Feuilles et bractées simples, fugaces. Calice d'environ 3 mm, subglabre à dent supérieure obtuse, égalant environ le 1/3 du tube. Etendard subglabre. Fleurs jaunes. Gousse courte, à deux graines.

Distribution générale :

Endémique de la Sardaigne et de la Sicile ; Corse [(peut-être introduit (?))].

Distribution en France :

- **Corse** : région de Solenzara : marais de Peri, marine de Solaro, étang de Palu.

Ecologie (Corse) :

Zone littorale. Taxon xérophile et héliophile ; sur sols sablonneux.

Etat de conservation :

Certaines stations se détériorent très vite et sont à la limite de l'extinction (marais de Peri, marine de Solaro), une en revanche (étang de Palu) possède une belle population (environs 80 individus). Les stations sont menacées par la concurrence végétale, la surfréquentation et les aménagements touristiques du littoral...

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- L'étang de Palu est en cours d'acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations pour en étudier la dynamique.
- Recherches biologiques en cours (caryologie) ou à entreprendre (biologie de la reproduction...).
- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec prise en compte dans les projets d'aménagement.

Valeur potentielle :

Plante très décorative.

Références :

- CONRAD, M., 1982
- DESCHÂTRES, R., 1980
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PARADIS, G., 1993 b
- VIVANT, J., 1966
- VIVANT, J., 1974 b

Genista linifolia L.

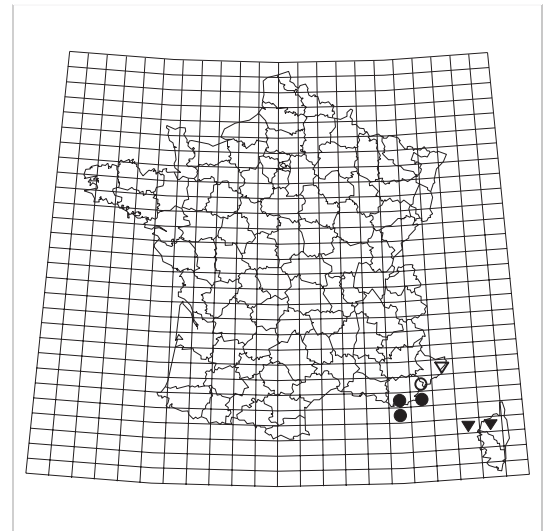
Synonymes principaux :

Cytisus linifolius (L.) Lam.

Teline linifolia (L.) Webb & Berth.

Nom français : Genêt à feuilles de lin

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

PhanérophYTE cespiteux de 5-15 dm. Tiges dressées, très rameuses ; rameaux dressés, pubescents. Feuilles sessiles, trifoliolées ; folioles coriaces, oblongues-lancéolées, linéaires-oblongues à bords plus ou moins revolutés, velues-soyeuses sur la face inférieure. Fleurs en grappes terminales courtes ; calice velu-soyeux, à lèvres presque égales ; corolle jaune à étendard dépassant la carène. Gousse linéaire-oblongue, couverte de poils brunâtres.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Espagne, Baléares, France, Algérie, Maroc. Naturalisé en Italie et sans doute en Corse.

Distribution en France :

- **Var** : Carqueiranne, presqu'île de Saint-Mandrier, Hyères (presqu'île de Giens, le Fenouillet...), îles d'Hyères (Porquerolles, Port-Cros), le Lavandou, le Rayol-Canadel, environs de Grimaud, Roquebrune-sur-Argens, Fréjus.
- **Alpes-Maritimes** : Roquebrune-Cap-Martin (indigénat incertain).
- **Corse** : la Girolata et ses environs, Calvi (la Revellata).

Ecologie :

Étage thermoméditerranéen (0-200 m). Bois et maquis sclérophylles. Taxon héliophile et thermophile pionnier des bords de chemins et des lisières forestières. En Corse : zone littorale rupestre.

Phytosociologie : *Quercus suberis-Genistetum linifoliae* (*Quercion suberis*), *Erico arboreae-Genistetum linifoliae* (*Ericion arboreae*), *Crithmo-Limonietum* (en Corse).

Etat de conservation :

Les stations de Carqueiranne, Saint-Mandrier, Roquebrune-sur-Argens et Roquebrune-Cap-Martin n'ont pas été confirmées récemment. Celles qui se maintiennent dans le Var sont surtout nombreuses à Porquerolles (où il est parfois abondant). Il est en revanche beaucoup plus rare à Port-Cros (quelques dizaines d'individus). Sur le continent, les stations possèdent également des populations moins fournies. De nombreuses opérations forestières ont détruit quelques stations, mais le débroussaillage peut également favoriser l'espèce. En effet, les menaces proviennent surtout de la fermeture du milieu. Les fortes gelées régulent et limitent l'extension des populations continentales, en limite nord de leur aire, mais l'espèce se maintient bien et germe remarquablement après le passage d'incendies. Le pastoralisme peut aussi occasionner de gros dégâts (station du Fenouillet à Hyères broutée par des lamas). En Corse, son extension a été récente et brusque au fort de Girolata.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Parc national de Port-Cros.
- Sites classés de Porquerolles et de Porto (Girolata).
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (station de la partie occidentale de la presqu'île de Giens).

Mesures de conservation proposées :

- Recherches en cours sur la diversité génétique des populations de Porquerolles afin d'affiner la gestion du taxon.
- Sensibilisation des gestionnaires privés.
- Prise en compte dans les plans d'aménagements forestiers (maintien de larges biotopes ouverts avec modalités précises de débroussaillage).
- Maîtrise du foncier pour les quelques stations varoises non encore préservées.

Références :

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ABOUCAYA, A., 1989 - AFZAL, Z., QUÉZEL, P. & ZÉVACO, C., 1974 - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - BRIQUET, J., 1894 - BURNAT, E., 1896 - CONRAD, M., 1971 a | <ul style="list-style-type: none"> - CONRAD, M., 1980 b - CONRAD, M., 1980 c - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - GIBBS, P.E. & DINGWALL, I., 1971 - JAHANDIEZ, E., 1929 | <ul style="list-style-type: none"> - LEIRIS DE, H., 1966 - LITARDIÈRE DE, R., 1929 - LOISEL, R. & MÉDAIL, F., 1994 - MALCUIT, G., 1931 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 - MÉDAIL, F. & LOISEL, R. & ROLANDO, C. (à paraître) |
|---|---|---|

Genista sagittalis L. subsp. delphinensis (Verlot) Nyman

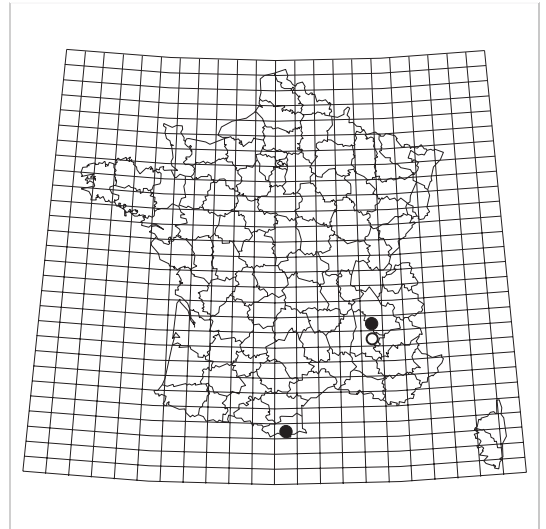
Synonymes principaux :

Genista delphinensis Verlot

Genistella sagittalis (L.) Gams subsp. *delphinensis* (Verlot) P. Fourn.

Nom français : Genêt ailé du Dauphiné

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 10-20 cm, à tiges grêles, à peine ligneuses, couchées-radicantes. Rameaux courts, couchés, flexueux, velus-soyeux. Fleurs jaune pâle, petites (inférieure à 11 mm de longueur), réunies par 2-3, les unes terminales, les autres axillaires ; étendard plus ou moins pubescent, égalant la carène. Gousses linéaires-oblongues, apiculées, velues, à 3-6 graines.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : France, Espagne.

Distribution en France :

Très rare, actuellement connue uniquement dans la Drôme et les Pyrénées-Orientales.

- **Pyrénées-Orientales** : vallon de Belloc, environs de la Font-de-Comps, montagnes de Conat et de Roque-Rouge.
- **Drôme** : col de la Bataille, Roc de Toulau, mont Embel, mont du Matin, au Roc de l'Aigle, mont Muzan, au col de l'Infernay, Serregros-sur-Poët-Laval, col de Tourniol.

Ecologie :

Etage montagnard (1300 à 1700m). Rocailles, coteaux calcaires, bois et pelouses sèches.

Phytosociologie: *Ononidion striatae*.

Etat de conservation :

Taxon très rare qui n'a été confirmé que sur les contreforts sud-occidentaux du Vercors (Drôme) et à Roque-Rouge (Pyrénées-Orientales).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Etude de la parenté entre les populations des Alpes et celles des Pyrénées.
- Prise en compte dans la gestion et l'aménagement du territoire (activités sylvicoles et agro-pastorales, infrastructures, etc.).
- Localement, mesures légales de préservation (à préciser après inventaire des stations).

Références :

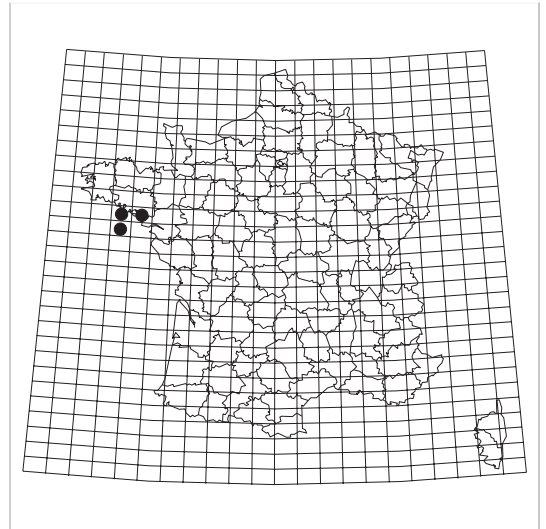
- BREISTROFFER, M., 1962
- CHABOISSEAU, T., 1877
- COQUILLAT, M., 1965
- GAUTIER, G., 1898
- LENOBLE, F., 1936
- MAQUET, L., 1961
- SAINT-LAGER, J.B., 1881
- VERLOT, J.B., 1872
- VERLOT, J.B., 1876

Genista tinctoria L. subsp. prostrata Corillion, Figureau, Godeau

Synonymes principaux :

Nom français : Genêt des teinturiers prostré

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte. Cet écotype prostré se différencie nettement de la forme type dressée. Les rameaux prostrés et courts sont disposés en cercle et disparaissent pendant l'hiver.

Distribution générale :

Microendémique de la Bretagne.

Distribution en France :

- **Loire-Atlantique** : Piriac-sur-Mer
- **Morbihan** : Belle-Ile-en-Mer. Une seule station mentionnée sur cette île en 1984, à l'Apothicaire. Depuis, de nombreuses autres ont été découvertes, toutes localisées sur la côte sud et sud-ouest.

Ecologie :

Strictement inféodé aux hauts de falaises maritimes, *Genista tinctoria* L. subsp. *prostrata* Corillion, Figureau, Godeau, est présent au niveau de la sous-association la plus aérohaline de la lande climacique rase de l'*Ulici maritimi-Ericetum vagantis* ; il peut quelquefois se trouver au contact supérieur de la pelouse aérohaline du *Dauco gummiferi-Armerietum maritimae*.

Etat de conservation :

Les sites où pousse *Genista tinctoria* L. subsp. *prostrata* Corillion, Figureau, Godeau sont extrêmement fréquentés. La station de Piriac-sur-Mer ne couvre que quelques mètres carrés ; située dans un secteur accessible aux piétons, elle semble menacée à terme par le piétinement et l'érosion qui s'ensuivrait. A Belle-Ile-en-Mer, ce taxon ne semble pas menacé, malgré la destruction récente de la station où il fut découvert, à l'Apothicaire, pour la construction d'un parking.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de Belle-Ile-en-Mer.

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise de la surfréquentation sur les hauts de falaises abritant les stations.

Références :

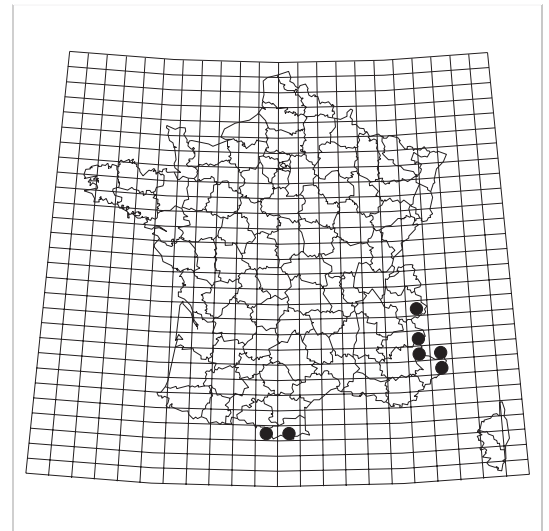
- BIORET, F., 1993
- CORILLION, R., FIGUREAU, C. & GODEAU, M., 1984
- CORILLION, R., FIGUREAU, C. & GODEAU, M., 1987

Gentiana schleicheri (Vacc.) H. Kunz

Synonymes principaux :

Nom français : Gentiane de Schleicher

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Chaméphyte herbacé de 3 à 5 cm à la floraison . Feuilles elliptiques, lancéolées, très aiguës, papilleuses et qui se caractérisent par l'aspect «en pointe de ski» vers le haut.

Distribution générale :

Espagne, France, Suisse, Italie. Partout espèce rare.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Puigmal, Cambre d'Aze, Canigou.
- **Savoie** : région de Tignes-Val d'Isère, Vallonnet de la Rocheure, Rocailles des Fours, col de l'Iseran, Plattes du Vallonnet, cirque des Leissières, tête du Grand Plan, le Grand Vallon ; région de Bessans : la Lombarde, le Clapier Blanc, l'Ouillarse ; région de Bonneval-sur-Arc : Pays Désert, Ouille de la Jave, les Evettes, l'Ouille du Midi ; région du mont Cenis : Malamot, lac de Savine.
- **Hautes-Alpes** : col Agnel.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Haute-Ubaye.
- **Alpes-Maritimes** : mont Mounier, région de Tende.

Ecologie :

Zone alpine jusqu'à 3 000 m. Sur sols neutres à peu acides, pH : 6 à 7,5. Jamais sur terrains très acides. Très souvent sur les schistes lustrés. Presque toujours avec d'autres gentianes de la section *Cyclostigma* Griseb.
Phytosociologie : *Thlaspion rotundifolii*.

Etat de conservation :

Assez bon dans l'ensemble des stations selon leur isolement. Espèce non immédiatement menacée, sauf au col de l'Iseran ou le piétinement a causé des dégâts depuis deux décennies.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise, pour quelques stations.
- Réserve naturelle de l'Iseran.

Mesures de conservation proposées :

- Au col de l'Iseran, imposer un périmètre de rangement obligatoire des voitures.
- Mesures légales de préservation [proposition de protection nationale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope ou des Réserves naturelles en Haute-Maurienne en particulier compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons rares ou en limite d'aire)].

Références :

- CRELEROT, J.-L. & MÜLLER, G., 1974
- FAVARGER, C., 1969 b
- GENSAC, P., 1974
- GUINOCHET, M., 1938
- KUNZ, H., 1939
- MÜLLER, G., 1974
- MÜLLER, G., 1980
- VACCARI, L., 1917

Fiche réalisée par A. TROTTEREAU

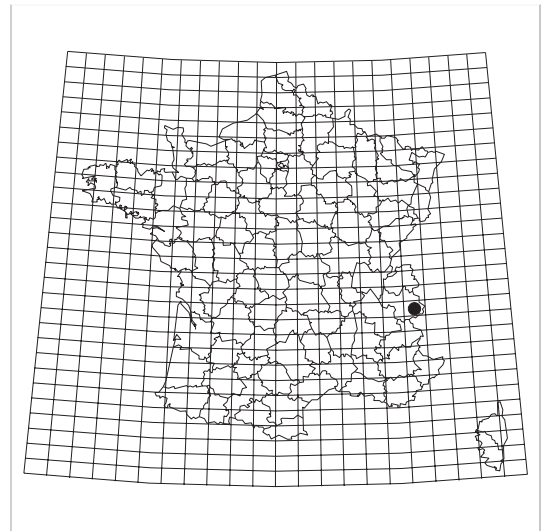
Gentianella ramosa (Hegetschw.) Holub

Synonymes principaux :

Gentiana murbeckii Wettst.

Gentiana ramosa Hegetschw.

Nom français : Gentianelle ramifiée



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R CATEGORIE PATRIMONIALE C2

Description :

Thérophyte-hémicryptophyte, annuel les années favorables, le plus souvent bisannuel dans la dition concernée. Très ramifié dès le sol, à nombreux rameaux à fleurs denses ; aspect général trapu formant une touffe ; fleurs pentamères assez petites, de couleur lilas clair ; dents du calice longues, étroitement linéaires, marque de l'espèce.

Distribution générale :

Endémique alpine (Alpes centrales et méridionales) : France (Savoie) ; Suisse (Oberland bernois ; Uri ; Grisons) ; Italie (Piémont) ; Autriche (Tyrol méridional).

Distribution en France :

- **Savoie** : uniquement dans le bassin supérieur de l'Arc, en amont de Bonneval-sur-Arc. Dans le cirque de montagne de l'Arc supérieur, au nord : l'Ouille Noire, l'Ouille de Gontière, le Carro ; vers l'est : l'Ecot, l'Ouille des Pariotes, la Levanna ; au sud : les Evettes, glacier du Mulinet, l'Ouille du Midi : La station la plus importante est au lieu dit Plan-Sec en montant au refuge du Carro.

Ecologie :

Etage alpin. Partout sur sol siliceux assez acide (pH : 5 à 6,5). Au-dessus de Bonneval, dans les fissures de dalles de gneiss «du Grand Paradis». Rochers et sols bien exposés à la lumière. En Maurienne, voisine avec *Senecio halleri* Dandy, dans plusieurs stations. La variété *vegeta* Braun-Blanquet à l'Ecot est en exposition moins lumineuse. Flora Europaea note *Gentiana ramosa* Hegetschw. comme calcicole en contradiction avec tous les auteurs de Flores et de nombreuses constatations sur le terrain.

Phytosociologie : *Curvuletum*, *Androsacion vandellii*.

Etat de conservation :

Bon, sauf à l'Ecot de Bonneval, au début du chemin montant aux Evettes, où cette espèce souffre du très fréquent passage de marcheurs sur les bordures du chemin. Les autres stations de cette rare espèce sont plus isolées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (station de la rive droite de l'Arc).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [proposition de protection régionale permettant d'envisager un Arrêté de conservation de biotope ou une Réserve naturelle pour les stations de la rive gauche de l'Arc en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons rares ou en limite d'aire)].

Références :

- TROTTEREAU, A., 1983

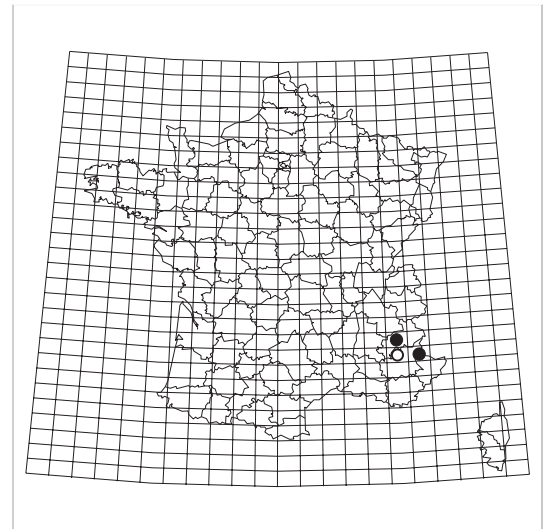
- VILMORIN DE, R. & GUINET, C., 1951

Geranium argenteum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Géranium à feuilles argentées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette, de 5-20 cm, à souche épaisse en fuseau, souvent rameuse. Feuilles soyeuses, argentées sur les deux faces, divisées presque jusqu'au pétiole en 5-7 segments trifides. Pédoncule biflore, plus long que la feuille ; fleur de 2-3 cm de large, rose pâle ; pétales légèrement échancrés, 1-1,5 fois plus longs que les sépales. Carpelles soyeux, munis d'une ride transversale au sommet, de 2,3- 3,5 cm de long, à arête à la fin convolutive.

Distribution générale :

Endémique des Alpes du Sud et des Apennins : France, Italie (rare : Alpes méridionales et orientales, des Alpes Bergamasques aux Alpes Juliennes, Apennins, Toscane, Emilie-Romagne), ex-Yougoslavie. Cité dans les Alpes Carniques et de Carinthie (Autriche) ainsi que dans les Balkans.

Distribution en France :

Très rare dans les Alpes du Sud.

- **Hautes-Alpes** : Saint-Didier et Saint-Etienne-en-Dévoluy, la Motte-en-Champsaur, Saint-Michel-de-Chaillol.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : montagnes des Boules, de Vachière et du Cheval-Blanc, Seyne.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (de 2 000 à 2 600 m). Taxon héliophile, croissant sur lithosol [éboulis fins sur vires et crêtes, rebords de falaises]. Parfois en pelouses rocailleuses, mais souffre alors du pâturage ovin. Dans les Alpes françaises, semble lié aux flyschs gréseux et aux calcaires siliceux du Sénonien.

Etat de conservation :

Espèce très rare non confirmée à Seyne. Les autres stations aux populations localement très denses sont menacées par le vandalisme et le surpâturage ovin.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Protection et surveillance des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope ou Réserve naturelle souhaitables en particulier dans le Dévoluy et le Champsaur ou les pressions pastorales et touristiques sont très fortes).
- Gestion pastorale ; éventuellement mise en défens des parcelles menacées (Dévoluy-Champsaur).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (stations pillées pour alimenter les jardins alpins).

Références :

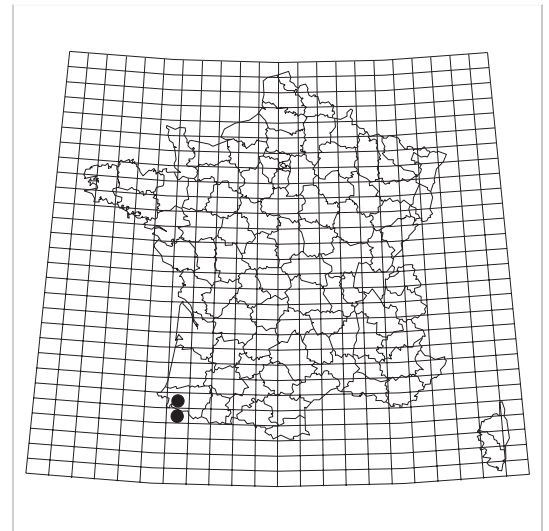
- CHAS, E., 1994
- LARDIÈRE, E.J., 1895
- LAURENT, L., 1935
- LEBRUN, P., 1921
- VERLOT, J.B., 1872
- VILLARS, D., 1786-1789

Geranium endressii Gay

Synonymes principaux :

Nom français : Géranium d'Endress

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à tiges dressées, velues, assez minces, de 50 à 80 cm, issues d'un puissant rhizome horizontal superficiel assurant une multiplication végétative active. Feuilles polygonales, à 5 divisions ovales-dentées. Grandes fleurs roses sur des pédoncules nettement plus longs que la feuille correspondante. Fruits dressés avec des carpelles velus non ridés.
 Caryotype : 2n = 28.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées basques françaises et espagnoles. Naturalisé en Bretagne (non cartographié), dans les Iles Britanniques et en Belgique.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques :** Pays basque : trois stations relativement proches, dont deux récemment découvertes dans le massif des Arbailles et une au Zazpignan.
 De rares stations où l'espèce s'était naturalisée temporairement dans la région avaient été signalées autrefois (non revues).

Ecologie :

Etage montagnard (de 900 à 1 600 m d'altitude). Espèce semi-nitrophile de pâturages acidifiés humides et des alentours de reposoirs.

Etat de conservation :

La population du Zazpignan est en très nette régression.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Eviter l'envahissement des stations des Arbailles par les broussailles.
- Gestion conservatoire des populations à prévoir.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

- DUPONT, P., 1962
- LAZARE, J.-J. (à paraître)
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- NICOL, A., 1992
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- VILLAR, L. & LAZARE, J.-J., 1991
- VIVANT, J., 1972 a

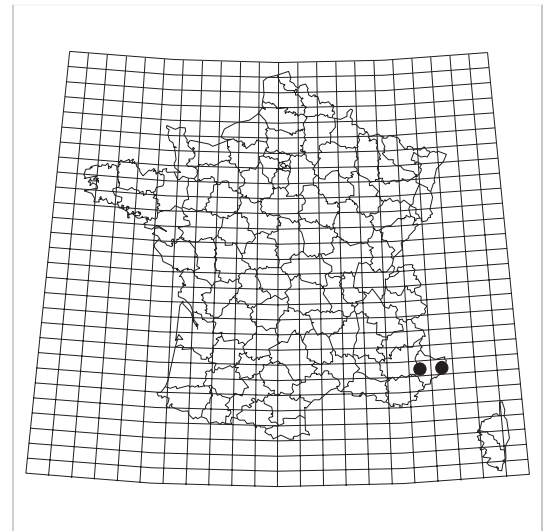
Fiche réalisée par J.-J. LAZARE

Geranium macrorrhizum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Géranium à grosses racines

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Géophyte rhizomateux. Plante vivace, en tapis denses, à rhizomes épais traçants, couverts par les gaines rouges des feuilles mortes. Feuilles odorantes, d'un vert franc, à 5-7 lobes crénelés-dentés. Pétales grands, d'un rouge violacé à ongle aussi long que le limbe.

Distribution générale :

Orophyte sud-est européen : Alpes ligures et Apennins, Italie septentrionale, péninsule balkanique, Carpathes. Espèce souvent introduite et plus ou moins naturalisée.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : bassin supérieur de la Roya (répandu dans les environs de Saint-Dalmas-de-Tende, dans les vallées de la Minière et de Castérino), Roya moyenne (stations isolées près de Saorge, Fontan, la Brigue), vallée de la Gordolasque affluente de la Vésubie, Préalpes de Grasse (près de Canaux, où son indigénat est douteux).

Ecologie :

Etages supraméditerranéen et montagnard-méditerranéen (d'environ 400 à 1 700 m d'altitude). L'espèce caractérise les éboulis calcaires grossiers aux ubacs ou en ambiance ombragée.

Phytosociologie : *Thlaspion rotundifolii*.

Etat de conservation :

Populations très nombreuses dans le secteur de Tende, dans des stations peu touchées par les aménagements (zone périphérique du Parc national du Mercantour). Plus à l'aval, l'abus des aménagements (pistes ou autres) fait régresser certaines stations.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance des stations menacées avec gestion appropriée.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les plus belles populations).

Valeur potentielle :

Espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

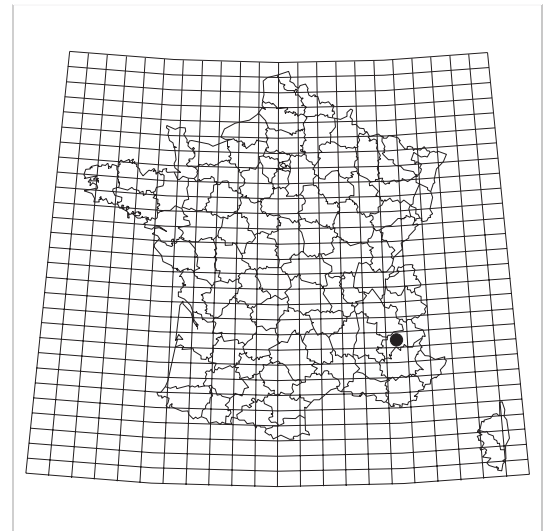
- BREISTROFFER, M., 1948
- BURNAT, E., 1896
- BURNAT, E., 1899-1906
- BURNAT, E., 1906
- POIRION, L., 1968 a
- RODIÉ, J., 1961

Geum heterocarpum Boiss.

Synonymes principaux :

Nom français : Benoîte à fruits divers

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE E</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE E</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE E	PROPOSEE POUR LA FRANCE E	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2	
POUR LE MONDE E	PROPOSEE POUR LA FRANCE E				
<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2					



Description :

Hémicryptophyte à scape, de (20) 30-50 cm, rameux dichotome, à rameaux étalés. Feuilles inférieures lyrées (8-12 cm), foliole terminale très grande, cordée et à 5-7 lobes incisés-dentés. Cyme de (3) 5-(7) 10 fleurs ; pédoncule de 2-3 cm ; calice de 10 mm de diamètre, généralement plus long que la corolle ; pétales elliptiques ou obovales, d'un blanc jaunâtre ; 5 à 15 carpelles de 15 mm, formant une tête étoilée portée par un carpophore long de 3 mm, et un carpelle sessile à la base du carpophore. Partie basale du style glabre, partie apicale à poils rétrorses.

Distribution générale :

Orophyte circumméditerranéen à aire disjointe : Europe : Espagne (montagnes de l'Est et du Sud), France, Italie (très rare dans les Abruzzes et en Basilicate), Albanie. Asie : Syrie, Iran, Turkestan, jusqu'au Tian Chan (Tibet). Afrique du Nord : Algérie.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : mont Céuse, Aurouse (pic de Bure).

Ecologie :

Etages montagnard (1 000-1 700 m en Italie) et subalpin (France). Espèce rupicole : balms et vires rocheuses, sur calcaire Tithonique (Hautes-Alpes). Végétation saxicole, avec en particulier *Myosotis minutiflora* Boiss. & Reut.

Etat de conservation :

Non revu récemment à l'Aurouse. La station de Céuse (500 individus actuellement) est distribuée en quatre populations sur moins de 200 m. Elle est menacée depuis sa découverte par le vandalisme, mais également et, de plus en plus, par les aménagements touristiques et sportifs (équipement de voies d'escalade).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale de Céuse.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi (dynamique des populations).
- Prise en compte dans le cadre du programme d'aménagement touristique (Office national des forêts, collectivités locales, grimpeurs...).
- Eventuellement, recherche d'autres sites favorables sur le versant sud du Dévoluy pour introduction préventive.

Références :

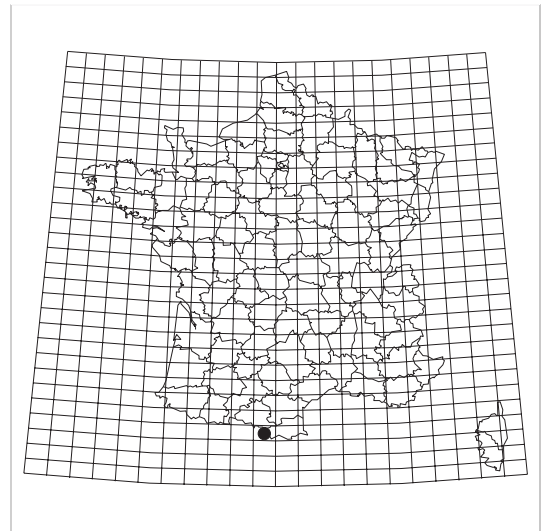
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- LAVENIR, C., 1894
- LE BRUN, P., 1921
- LE BRUN, P., 1932-1933
- ROUX, N., 1894
- VERLOT, J.B., 1872

Geum hispidum Fries

Synonymes principaux :

Nom français : Benoîte hispide

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Hémicryptophyte atteignant 40 cm, tout hirsute et à pilosité glanduleuse. Feuilles de la base à 3-5 paires de folioles, les terminales, allongées, profondément trilobées, mesurant jusqu'à 6 cm, les caulinaires semblables mais beaucoup plus réduites. Stipules ne dépassant pas un cm. Fleurs jaune pâle, petites, dressées, longuement pédicellées, par 3-5 ; pétales dépassés pas les sépales. Akènes nombreux, réunis en tête globuleuse, à bec court et glabre.

Distribution générale :

Sud-est de la Suède, nord-est de l'Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Cerdagne (environs de Targasonne, Ur, Llo...).
- N.B. : A été cité anciennement de l'Aude (non localisé et non cartographié).

Ecologie :

Étage montagnard (1 200-1 500 m). Prairies de fauche hygrophiles ; calcicole ou silicicole.

Etat de conservation :

Le statut du taxon dans les Pyrénées-Orientales mériterait d'être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain dans le but d'affiner la chorologie du taxon.
- Si le taxon se maintient, sensibilisation des gestionnaires pouvant déboucher sur des conventions de gestion (avec les agriculteurs en particulier) allant dans le sens du maintien d'une certaine agriculture traditionnelle (prairies de fauche par exemple...).

Références :

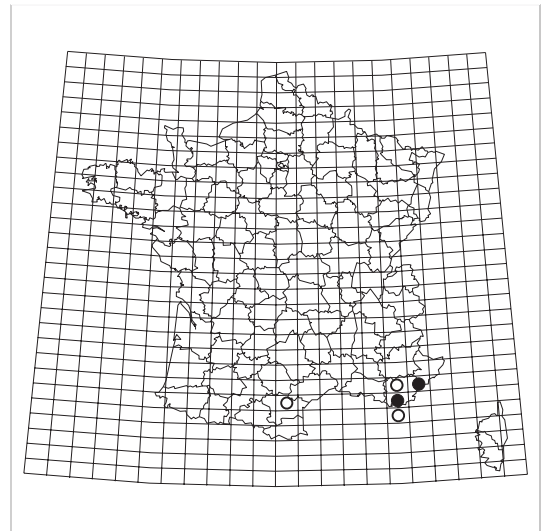
- AURIAULT, R., 1978

Gladiolus x-dubius Guss.

Synonymes principaux :

Nom français : Glaïeul douteux

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux assez grêle, glabre [aspect d'un *Gladiolus communis* L. subsp. *byzantinus* (Miller) Douin en miniature]. Tunique du bulbe formée de fibres grêles, parallèles, non réticulées au sommet. Feuilles les plus grandes dépassant rarement un cm de largeur. Grappe distique, lâche, unilatérale, à 5-8 fleurs serrées, assez petites, d'un rouge pourpre soutenu ; spathes inférieures plus courtes que la fleur. Périanthe à divisions plus ou moins larges et subégales ; stigmates insensiblement dilatés. Capsule obovale ; graines largement ailées.

Distribution générale :

Sud-européenne : France, Italie, Sicile, Grèce.

Distribution en France :

- **Aude** : montagne d'Alaric.
 - **Var** : le Luc, le Muy, les Mayons-du-Luc, Ollioules, Sanary, la Farlède, la Garde, la Crau, la Valette, Solliès-Ville, la Londe, île de Porquerolles.
- La présence de ce taxon en Corse a été infirmée. Une citation ancienne des Bouches-du-Rhône n'a pas été localisée et cartographiée.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen inférieur. Taxon xérophile et héliophile des maquis et garrigues rocailleux ; indifféremment calcicole ou silicicole.

Etat de conservation :

Dans le Var, les stations qui ont été confirmées (le Muy, la Valette, Solliès-Ville, la Londe) possèdent des populations réduites de 10 individus (la Valette) à quelques dizaines pour les autres (mais toujours moins de 100). Elles sont toutes menacées par l'anthropisation de l'espace (urbanisation, artificialisation du site...), la concurrence végétale (reboisements, absence de débroussaillage), le fauchage incontrôlé, les risques d'incendies. Le statut de la station de l'Aude doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations afin d'en étudier la dynamique.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope et même une Réserve naturelle pour le Coudon compte tenu de l'intérêt de la flore).

Références :

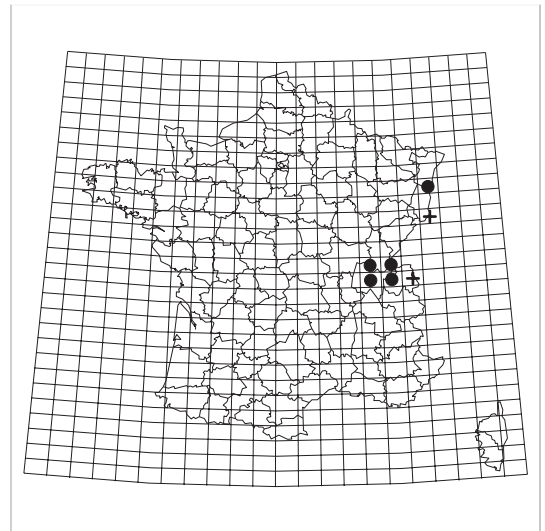
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BRIQUET, J., 1910
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Gladiolus palustris Gaudin

Synonymes principaux :

Nom français : Glaïeul des marais

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 1-3 dm, à tige grêle, cylindrique. Fibres radicales épaisses, réticulées vers le sommet du bulbe. Feuilles régulièrement lancéolées-linéaires, aiguës. Spathes à valves inégales, herbacées, lancéolées, deux fois plus courtes que la fleur. Fleurs d'un rouge carminé, grandes (3 cm de longueur) penchées, peu nombreuses, en grappe, lâche et unilatérale. Péricône campanulé à tube court et arqué. Anthères plus courtes que leur filet. Stigmates oblongs, papilleux à la marge. Capsule obovoïde.

Distribution générale :

Centro-européenne : France, Italie, ex-Yougoslavie, Suisse, Allemagne, Autriche, ex-Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Albanie, Roumanie (?). Quelques stations isolées dans le sud-est de la Biélorussie et le nord de l'Ukraine.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : bassin de la Zembs, de Witternheim jusqu'à Osthouse, ried au sud-est d'Erstein.
- **Haut-Rhin** : Langenhäuser (près de Michelfelden).
- **Jura** : Chevry, Viremont.
- **Ain** : Echaillon, Oyonnax, Apremont, Nantua.
- **Haute-Savoie** : Samoëns, Saint-Gervais, environs d'Annemasse, Perrignier et ses environs, Allinges, Margencel, Sciez.

Ecologie :

Etages collinéen et montagnard (de 200 à 1 200 m). Prairies et bois humides, marécages, coteaux marneux.
Phytosociologie : *Molinion*.

Etat de conservation :

Espèce en régression en Haute-Savoie (les stations de Saint-Gervais, Samoëns, Perrignier, Allinges sont présumées disparues) à la suite de la destruction de son biotope (assèchement, constructions, plantations) et de l'abandon de pratiques agricoles traditionnelles conduisant au boisement des prairies humides. En revanche, dans le Jura et l'Ain, les stations, connues depuis fort longtemps, se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées. En Alsace, le taxon est partout en régression. Il est présumé disparu dans le Haut-Rhin. Dans le Bas-Rhin il n'a été revu récemment qu'en deux stations : bassin de la Zembs à Herbsheim et Osthouse. La station d'Herbsheim (très réduite, une dizaine d'individus) est menacée car son biotope est en voie d'assèchement. Quant à la station d'Osthouse (plus d'une dizaine d'individus), on y rencontre d'autres taxons rares pour la flore régionale ou nationale : *Carex buxbaumii* Wahlenb., *Gentiana pneumomanthe* L., *Gratiola officinalis* L. et *Selinum venosum* (Hoffm.) Prantl.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Les stations alsaciennes sont gérées par le Conservatoire des sites alsaciens.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Prise en compte dans les aménagements (drainages, plans d'aménagements forestiers...).
- Maîtrise du foncier (acquisition par un organisme agréé) avec gestion approprié (maintien d'une agriculture respectueuse de l'espèce...).
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

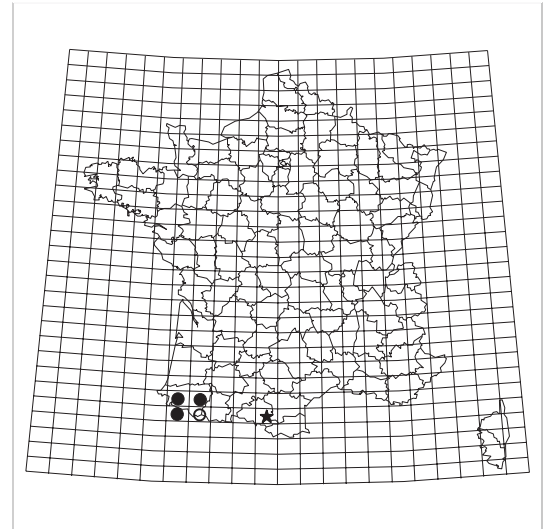
- CHARPIN, A., 1971
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- ENGEL, R., 1961 a
- ISSLER, E. & al., 1982
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928

Globularia gracilis Rouy & J. Richter

Synonymes principaux :

Nom français : Globulaire grêle

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B2



Description :

Hémicryptophyte à rosette voisin de *Globularia nudicaulis* L. mais plus réduit dans toutes ses parties, parfois confondu avec *Globularia x fuxeensis* Giraudias (*Globularia nudicaulis x repens*). A noter que Med-Checklist donne cependant, *Globularia x fuxeensis* Giraudias comme espèce, et *Globularia gracilis* Rouy & J. Richter à la suite comme espèce douteuse. Taxon méconnu.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées occidentales et centrales, surtout connu sur le versant espagnol de la vallée de Tena aux montagnes d'Anso et de Roncal où Villar le dit fréquent et plus à l'ouest en Navarre jusqu'à Velate et Irurzun.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : aire mal connue, mais paraît correspondre à l'espagnole : des environs de Saint-Jean-Pied-de-Port à la vallée d'Ossau.
Signalé dans l'Ariège, probablement par confusion avec *Globularia x fuxeensis* Giraudias.

Ecologie :

Pentes rocheuses sèches, pâturages rocailleux, essentiellement sur terrain calcaire.

Etat de conservation :

Très rarefié à Ainharp (entre Saint-Palais et Mauléon), par suite de la mise en culture d'anciens pâturages. Population très réduite également (2-3 individus) au pic de Bimbaletta. Assez abondant, en revanche, à la station du col d'Ire où il n'est pas menacé. Il en est probablement de même en d'autres points mais la situation exacte demande à être précisée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain afin de préciser la chorologie et l'écologie du taxon.
- Investigations taxonomiques complémentaires.
- Maintien de l'activité pastorale.

Valeur potentielle :

Une culture pour, ou par, les spécialistes de jardins alpins ou de rocailles peut-être envisagée.

Références :

- VILLAR, L., 1988

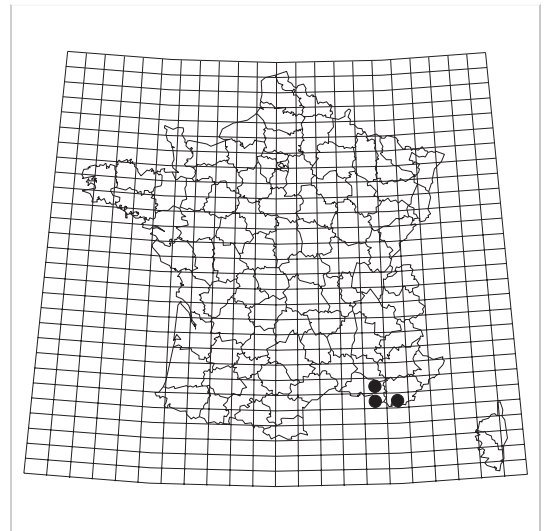
Gouffeia arenarioides DC.

Synonymes principaux :

Arenaria provincialis Chater & Halliday

Nom français : Sabline de Provence

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Thérophyte à scape, glabre, de 10-20 cm, à tiges grêles, couchées à la base. Feuilles très étroites, en spatules. Fleurs blanches en panicule corymbiforme ; pédicelle plus long que le calice ; 2 styles. Capsules obovales, lisses, à 2 valves bidentées.

Distribution générale :

Endémique française de la Provence.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : reliefs calcaires au sud et à l'est de Marseille : Marseilleveyre, Carpiagne, le Puget, massif d'Allauch, Notre-Dame-des-Anges de Mimet, entre Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule, cap Canaille, entre la Ciotat et Cassis, Sainte-Victoire, entre le pic des Mouches et le Puits d'Auzon.
- **Var** : Sainte-Baume, montagnes à l'ouest de Toulon (Baou-de-Quatre-Ouro), Montrieux..

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (surtout entre 150 et 500 m). Eboulis calcaires (à éléments assez fins) et lappiaz.
Phytosociologie : *Gouffeetum arenarioidis* (*Pimpinello-Gouffeion*).

Etat de conservation :

Les stations de la Sainte-Victoire, Baou-de-Quatre-Ouro et de Montrieux n'ont pas été confirmées récemment. Ailleurs et compte tenu de son écologie, le taxon se maintient bien. Toutefois, les populations généralement assez abondantes sont menacées par certains projets liés à la révision du Plan d'occupation des sols de Marseille.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du massif des Calanques (Marseille).
- Arrêtés de conservation de biotope pour le Baou-de-Quatre-Ouro.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation :
 - * Arrêtés de conservation de biotope pour les stations non littorales.
 - * Réserve naturelle pour les Calanques (massifs de Marseilleveyre et de Puget) compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques, rares ou en limite d'aire) et des paysages.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- LOISEL, R., 1976
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1934
- MOLINIER, R., 1958
- MOLINIER, R., 1981

Fiche réalisée par A. LAVAGNE et F. MÉDAIL

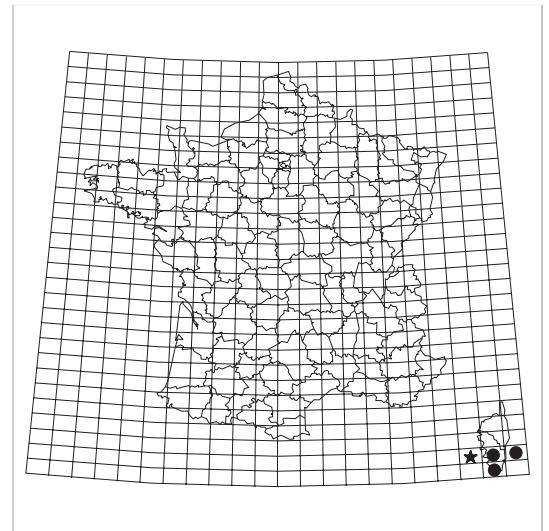
Gynandriris sisyrinchium (L.) Parl.

Synonymes principaux :

Iris sisyrinchium L.

Nom français : Iris faux-sisyrhynque

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 8-12 cm, à bulbe ovoïde, naissant au-dessus du bulbe ancien et enveloppé de fibres brunâtres réticulées. Feuilles ordinairement par deux, distiques, vertes, linéaires, canaliculées, striées, dépassant longuement les fleurs. Tige flexueuse. Fleurs 1-5, petites, dressées. Spathes persistantes, 2-3, rapprochées au sommet de la tige, vertes à la base puis blanches-scarieuses. Péricone à tube filiforme, un peu plus long que l'ovaire subsessile ; limbe à divisions égales : les extérieures d'un bleu violacé, les intérieures d'un bleu pâle. Capsule ellipsoïde-triangulaire, acuminée par le tube persistant du péricone. Graines ovoïdes, rugueuses.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Europe méridionale (Portugal, Espagne, Baléares, Corse, Italie, Sicile, Grèce, Crète, Turquie), Asie (de l'Anatolie à l'Inde), Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Corse** : régions de Porto-Vecchio (pointe de la Chiappa), Lecci (Cala Rossa, Punta di Benedettu), Bonifacio (Santa Manza, Musella...), Ajaccio [île de Mezzomare (?)].

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen ; taxon très thermophile des pelouses rocailleuses plus ou moins aérohalophiles, sur calcaire et silice.

Phytosociologie : *Hedysaro-Phagnaletum rupestris*.

Etat de conservation :

Les stations possèdent en général des populations importantes. Elles sont menacées par l'anthropisation de l'espace (urbanisation ...), le piétinement, la fermeture des milieux. La station de l'île Mezzomare n'a pas été revue récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires.
- Maintien du pâturage pour certaines stations.
- Maîtrise du foncier par acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou par le Conservatoire régional des sites corses pour les plus belles populations (Bonifacio, Porto-Vecchio).

Références :

- BRIQUET, J., 1910
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LUTZ, L., 1901 b
- MURACCIOLE, M. & DESCHÂTRES, R., 1988

Halimione pedunculata (L.) Aellen

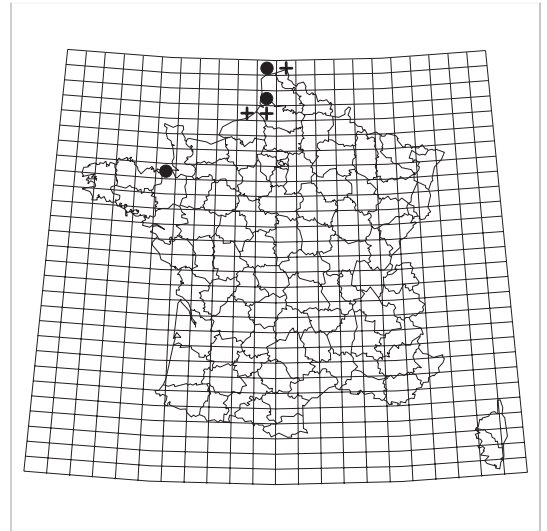
Synonymes principaux :

Atriplex pedunculata L.

Obione pedunculata (L.) Moq.

Nom français : Arroche à fruit pédonculé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte. Cette chénopodiacee se distingue particulièrement à la fructification, par ses faux-fruits longuement pédicellés. C'est une plante peu rameuse de 10 à 30 cm de hauteur. Contrairement aux *Atriplex*, ses feuilles sont toujours entières et nettement pétiolées, alternes, de couleur blanc argenté.

Distribution générale :

La plante possède une double aire de répartition : littorale nord-européenne (du nord-ouest de la France à l'Estonie) et ouest asiatique.

Distribution en France :

Signalée de Dunkerque au Mont-Saint-Michel en diverses localités historiques, toujours littorales :

- **Nord** : de Dunkerque à Gravelines.
- **Pas-de-Calais** : Marck, baie de la Canche (Étaples), baie de l'Authie (Groffliers).
- **Somme** : baie de l'Authie (Fort-Mahon), baie de la Somme (le Crotoy, près de Saint-Valéry, cap Hornu), entre Mers-les-Bains et le Tréport, environs d'Abbeville.
- **Manche** : baie du Mont-Saint-Michel.

Ecologie :

Espèce typique du haut de schorre, avec un optimum écologique au niveau des clairières des associations du *Puccinellietum maritimae* et du *Juncetum gerardii* mais surtout du *Salicornietum brachystachyae*. Elle se développe surtout dans le fond des baies, les digitations de pannes où le courant de flot vient s'éteindre (Géhu, 1968). Plante halophile qui supporte de très fortes variations de salinité, exigeante en calcium, sur des sites généralement bien pourvus en eau. Sa tolérance à l'égard du substrat est grande : des sols sableux fins presque purs ou beaucoup plus riches en colloïdes.

Etat de conservation :

Seules trois localités ont été récemment confirmées : Marck, baies de l'Authie et du Mont-Saint-Michel. Elles sont toutes menacées par les aménagements littoraux ou l'évolution naturelle du rivage.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Protection par Arrêté de conservation de biotope des sites menacés par l'aménagement et surveillance de l'évolution des stations où le littoral évolue rapidement, en prévoyant la préservation de sites nouveaux à fortes potentialités pour l'espèce.
Le problème posé par la protection et la gestion *in situ* est celui des réserves en domaine public maritime.

Références :

- GÉHU, J.-M., 1969

- GÉHU, J.-M. & MESLIN, R., 1968

Fiche réalisée par J.-M. GÉHU et F. HENDOUX

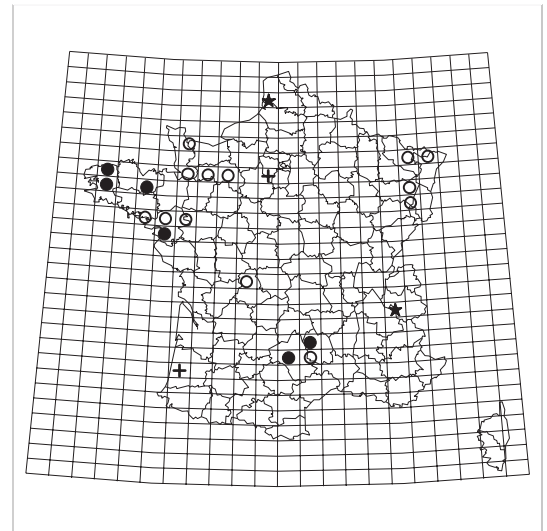
Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze

Synonymes principaux :

Malaxis paludosa (L.) Swartz

Nom français : Malaxis des tourbières

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 3 à 25 cm. Feuilles munies sur le bord de petites bulbilles. Fleurs vert jaunâtre, très petites, nombreuses, en épi lâche ; labelle ovale-aigu, plus court que les sépales.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe du Nord et Europe moyenne, ouest de la Sibérie, Amérique du Nord. La plante assez commune dans le nord se raréfie vers le sud.

Distribution en France :

- **Somme** : Villers-sur-Authie ? - **Orne** : Gandelain, le Boulay, forêt de la Trappe, Beaufai. - **Yvelines** : forêt de Rambouillet. - **Manche** : Gorges, Avranches. - **Mayenne** : Pré-en-Pail. - **Côtes-d'Armor** : au sud de la forêt de Lorge, Pleumeur-Bodou. - **Finistère** : Yeun Ellez, Saint-Herbot, Plounéour-Menez (Nesnay), Menez Hom, nord du Roc'h Trévél, tourbière au nord-est de la forêt du Cranou, le Cloître-Saint-Thégonnec (Kragou), Berrien, Commana. - **Morbihan** : Saint-Dolay, Theillac, Elven. - **Loire-Atlantique** : Chapelle-sur-Erdre, Sucé (Naye et Logné), Massérac (lac de Murin), Grand-Auverné (le Loch). - **Haute-Vienne** : Monts-de-Blond. - **Landes** : étang de Léon. - **Moselle** : région de Bitche : Sturzelbronn et Haspleschiedt, Saint-Avold. - **Vosges** : Lispach, Bas-Chitelet, Gérardmer (Haie Griselles et Liesey), Xonrupt-Longemer. - **Haut-Rhin** : Obersteinbach (Lembach). - **Savoie** : la Table. - **Aveyron** : tourbières du Levézou entre Viarouge et Salles-Curan, les Faux, Canet, Ségur, Abrance, Mauriac, puy de Monseigne, Curan, Vezins, entre Canet et Tremouilles, Arviou, le Segala, Carcenac. - **Lozère** : lac de Charpal, Aubrac, Saint-Laurent-de-Muret.

Ecologie :

Tourbières acides, dans les parties les plus humides. La plante n'apparaît pas tous les ans. On ignore encore quelle est la part des graines et celle des bourgeons foliaires dans la dissémination de l'espèce. Le déterminisme de l'apparition de la plante n'est pas établi.

Etat de conservation :

La plante paraît exigeante quant à la qualité de la tourbière. Elle a perdu la majorité de ses stations en France. Sur 50 localités, seules survivent : deux localités dans le Finistère, une en Côte-d'Armor, une en Loire-Atlantique, une en Haute-Vienne et deux en Lozère. Il est probable que quelques localités seront revues, mais dans l'ensemble, son biotope est en forte régression. A chaque fois on découvre très peu de plantes, jusqu'à 70 spécimens à Berrien, sur des superficies de l'ordre de quelques m² ou dm².

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope [tourbière de Logné (Loire-Atlantique)].

Mesures de conservation proposées :

- Recherche spécifique de la plante dans toutes les localités où elle est susceptible de vivre.
- Recherche du déterminisme de dissémination et d'apparition de la plante.
- Mise en réserve gérée de toutes les localités où la plante existe.

Références :

- | | |
|--|------------------------|
| - ABBAYES DES, H. & al., 1971 | - DURFORT, J., 1990 |
| - BARGAIN, B., BIRET, F. & MONNAT, J.-Y., 1991 | - LLOYD, J., 1886 |
| - BOREAU, A., 1849 | - PROVOST, M., 1993 |
| - CORBIÈRE, L., 1893 a | - SEITE, F., 1993 |
| - CORBINEAU, R., 1987 | - TERRÉ, J. (non daté) |

Fiche réalisée par J.-Y. LESOUÉF

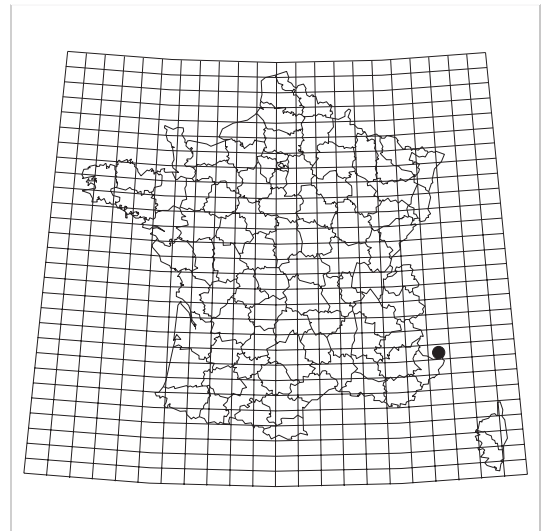
Helianthemum lunulatum (All.) DC.

Synonymes principaux :

Cistus lunulatus All.

Nom français : Hélianthème à lunules

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 5-20 cm, en coussinet, à rameaux tortueux devenant subépiqueux. Feuilles sans stipules, de un cm de longueur, elliptiques-lancéolées, vertes, légèrement pubescentes. Fleurs peu nombreuses, en cyme brève ; pétales jaunes, avec une tache orangée en forme de croissant à la base.

Distribution générale :

Endémique ligure : France, Italie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : la Brigue (versant sud des monts Carsene), Tende.

Ecologie :

Etage subalpin (de 1 750 à 2 300 m). Taxon calcicole xérophile et héliophile des biotopes rupestres et des pelouses rocailleuses. Phytosociologie : caractéristique du *Silenetum campanulae* (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Les stations du Marguareis n'ont plus été revues depuis 1970. Toutefois, compte tenu de leur situation, elles doivent se maintenir, mais sont potentiellement menacées par la construction d'une piste et éventuellement par les activités sportives. En effet, bien que d'un accès difficile, ce secteur est de plus en plus fréquenté (par des spéléologues notamment). Vient d'être trouvé, en revanche, sur le versant français du col de Tende.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Prise en compte dans les aménagements (projet de construction de piste à surveiller).
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques, rares ou en limite d'aire).

Références :

- ALPHAND, J., 1994 b
- BARBERO, M., 1966
- BARBERO, M., 1969
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1913-1915
- BURNAT, E., 1892
- POIRION, L., BARBERO, M. & SANDOZ, H., 1967
- RODIÉ, J., 1961

Heracleum pumilum Vill.

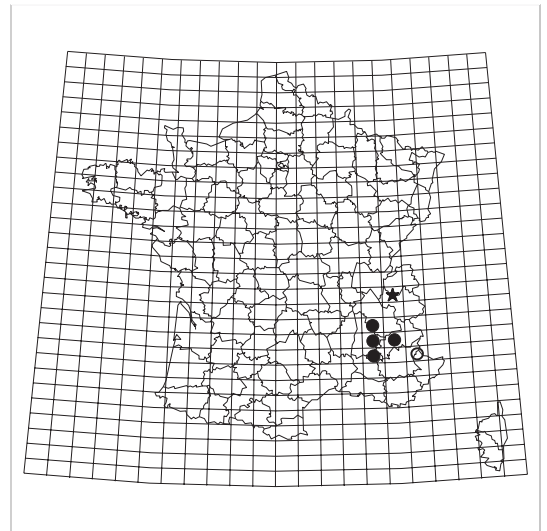
Synonymes principaux

Heracleum minimum Lam.

Wendtia minima (L.) Bonnier & Layens

Nom français : Berce naine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte rhizomateux, de (10) 20- 30 cm. Tige grêle, de 1-2 mm de diamètre. Feuilles ressemblant à celles de *Corydalis bulbosa* (L.) DC., glabres, longuement pétiolées, bipennatiséquées ou biternatiséquées, à lobes ovales ou oblancéolés de 10 x 3 mm. Ombelle de 6 (9) cm de diamètre, à 3-6 rayons inégaux, glabres ou pubérulents ; involucre et involucelle nuls. Fleurs à pétales bifides blancs ou rosés, les extérieures rayonnantes. Fruit de 8-10 x 6-8,5 mm, largement ellipsoïde à suborbiculaire ; bandelettes absentes ou très peu visibles.

Distribution générale :

Endémique des Alpes sud-occidentales françaises.

Distribution en France :

Localisé dans le massif des Préalpes du Sud.

- **Haute-Savoie** : mont Charvin, Aravis.
- **Isère** : Vercors, Dévoluy (mont Obiou).
- **Drôme** : mont Glandasse.
- **Vaucluse** : mont Ventoux.
- **Hautes-Alpes** : Dévoluy (massif de Bure-Aurouse, vallon des Aiguilles, montagne de Ferraud).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Haute vallée du Verdon.
- **Alpes-Maritimes** : Haute vallée du Var.

Une citation de Corse, non localisée, n'a pas été cartographiée.

Ecologie :

Étage subalpin surtout (de [1 500] à [2 000] 2 100 m). Indiqué à 2 650 m (mont Mounier, Haut-Var). Plante héliophile, mésophile à mésoxérophile, des rocailles et des éboulis mouvants calcaires.

Phytosociologie : *Thlaspietalia rotundifolii*.

Etat de conservation :

N'a pas été confirmé en Haute-Savoie. Une vingtaine de stations connues, dont plusieurs avec population importante. Taxon globalement peu menacé, sauf localement : dégâts dus au pâturage ovin ; craint la concurrence végétale (plante pionnière, se raréfie sur les éboulis stabilisés du subalpin inférieur). Les effectifs du mont Ventoux sont réduits.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour.
- Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors.
- Arrêté de conservation de biotope (mont Ventoux).
- Forêt domaniale des Sauvas (mont Aurouse).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle) pour le massif Aurouse-Bure, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (plusieurs taxons endémiques) et des paysages.

Valeur potentielle :

Eventuellement intérêt horticole. Plusieurs espèces du genre *Heracleum* sont utilisées en pharmacologie (propriétés diurétiques, sédatives, hypotensives).

Références :

- | | | | |
|----------------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------|
| - BREISTROFFER, M., 1963 b | - COQUILLAT, M., 1965 | - GONTARD, P., 1955 | - LENOBLE, F., 1936 |
| - BURNAT, E., 1906 | - GIRERD, B., 1978 | - LAURENT, L., 1939 | - MUTEL, A., 1848 |
| - CHAS, E., 1994 | - GIRERD, B., 1991 | - LEBRUN, P., 1921 | - VILLARS, D., 1786-1789 |

Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD.

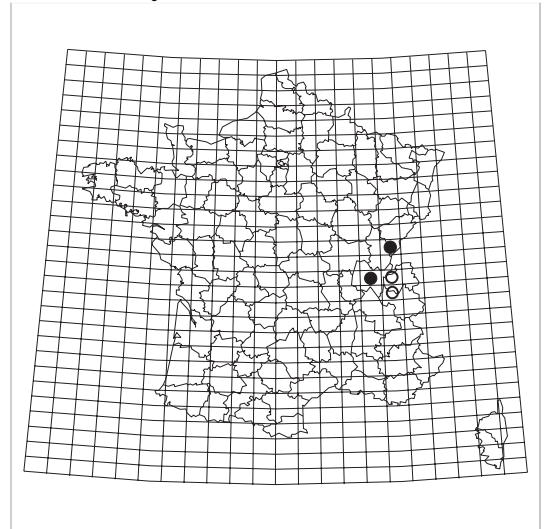
Heracleum sphondylium L. subsp. alpinum (L.) Bonnier & Layens

Synonymes principaux :

***Heracleum alpinum* L.**

***Heracleum sphondylium* L. subsp. *juratum* (Genty) Thell.**

Nom français : Berce des Alpes



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B2

Description :

Hémicryptophyte à scape qui diffère du classique *Heracleum sphondylium* L. s.s., en particulier par ses feuilles inférieures orbiculaires en cœur, faiblement lobées ou palmatilobées, à 3 - 5 lobes obtus, glabres en dessus, hérissées en dessous sur les nervures.

Distribution générale :

Endémique franco-suisse du massif du Jura. En Suisse, se rencontre dans les cantons de Bâle, Argovie, Vaud et Soleure.

Distribution en France :

- **Doubs** : mont Châtelard.
- **Ain** : Haut-Bugey entre Hauteville-Lompnes et le col de la Rochette.
- **Haute-Savoie** : Salève, «les Sarrots» entre la Grande Gorge et la Varappe. Les populations du val de Sales à Sixt sont parfois intégrées dans cette sous-espèce.
- **Savoie** : Chaîne de l'Epine, mont Grelle au sud d'Aiguebelette.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin inférieur entre 900 et 1 600 m ; rarement au pied des reliefs dans l'étage collinéen. Forêt, ravins frais, hautes herbes ; sur calcaire.

Etat de conservation :

Les seules observations connues en Haute-Savoie (1879) et en Savoie n'ont jamais été confirmées. Ailleurs, le taxon n'est pas globalement en danger étant donné son habitat là où il est bien connu actuellement (Ain, Doubs).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance continue des stations de l'Ain.
- Etudes sur l'identité effective des plantes du massif alpin.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope pour les stations les plus méridionales).

Références :

- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928.
- THOMMEN, E. & BECHERER, A., 1942

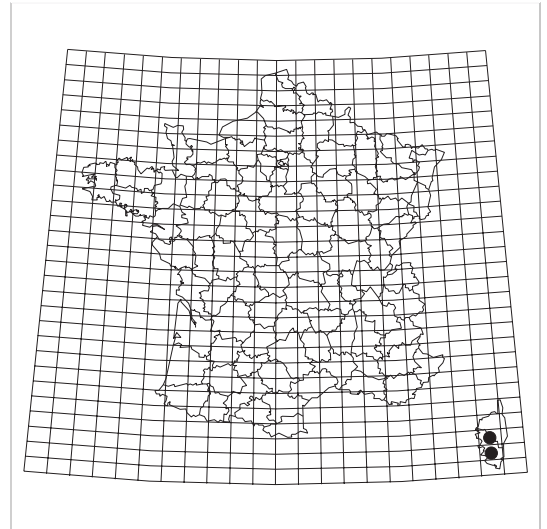
Herniaria litardierei (Gamisans) Greuter & Burdet

Synonymes principaux :

Herniaria latifolia Lapeyr. subsp. *litardierei* Gamisans

Nom français : Herniaire de Litardière

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte plus ou moins prostré. Tige à entre-nœuds de longueur variable, pouvant atteindre 15 à 18 mm, velus seulement d'un côté. Feuilles elliptiques, cunéiformes vers la base, ciliées sur les marges, toujours glabres sur les faces. Stipules scarieuses-blanchâtres, relativement courtes, ciliées. Fleurs en glomérules, longues de 1,4 à 1,8 mm (poils exclus), à sépales portant des poils robustes, raides, longs de 0,3-0,6 mm.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine méditerranéo-montagnarde : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : massif du Rotondo, Punta Lattiniccìa versant est, massif de Bavella, ravin de Purcaraccia, Punta di u Fornellu, plateau du Coscione.

Ecologie :

Etages cryo-roméditerranéen et montagnard, base de l'étage alpin. Rocailles et pelouses rocailleuses siliceuses. Phytosociologie : *Paronychio-Armerietum genistetosum*.

Etat de conservation :

Taxon à aire de répartition très localisée ce qui le rend vulnérable et ce d'autant plus que les populations sont limitées (4 seulement pour la Corse). Toutefois, en raison de sa situation écologique, il ne semble pas que pèsent sur lui des menaces immédiates et précises, mais la vigilance s'impose.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes scientifiques complémentaires pour mieux connaître la biologie du taxon et la dynamique des populations.
- Acquisition par le Conservatoire des sites corses ou classement des plus belles stations en Arrêté de conservation de biotope.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- GAMISANS, J., 1981
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1986 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GREUTER, W. & RAUS, T., 1982
- LAMBINON, J., 1992

Hesperis inodora L.

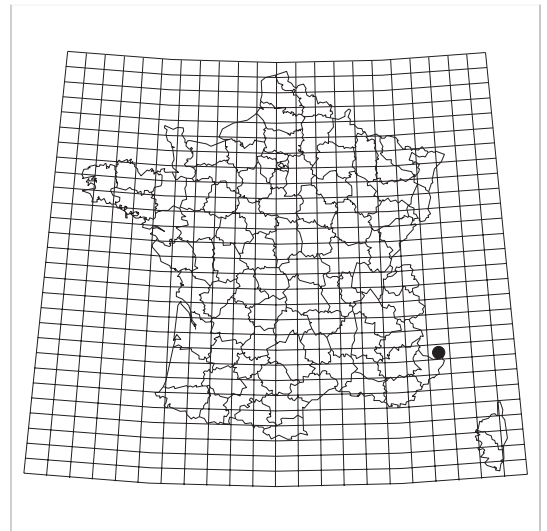
Synonymes principaux :

Hesperis matronalis L. subsp. *inodora* (L.) P. Fourn.

Hesperis subsinuata Borbás

Nom français : Julienne inodore

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
V	V						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Hémicryptophyte à scape de 3-10 dm. Taxon proche d'*Hesperis matronalis* L., mais plus densément velu. Feuilles caulinaires à base élargie, presque amplexicaules. Fleurs blanches.

Distribution générale :

Endémique française de la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes).

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : vallée du Rio Freddo à Tende.

Ecologie :

Etage montagnard (entre 1 200 et 1 600 m). Espèce mésophile et sciophile des groupements arborescents.

Etat de conservation :

La station se maintient bien, toutefois elle est potentiellement menacée par la cueillette et le piétinement, la construction probable d'une piste et le pâturage (?).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station pour en étudier la dynamique et en préciser la population.
- Recherches complémentaires dans le but d'apprécier les incidences du pâturage sur la station.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec prise en compte dans les aménagements.
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques, rares ou en limite d'aire).
- Gestion appropriée de la station : mise en défens si les menaces se précisent.

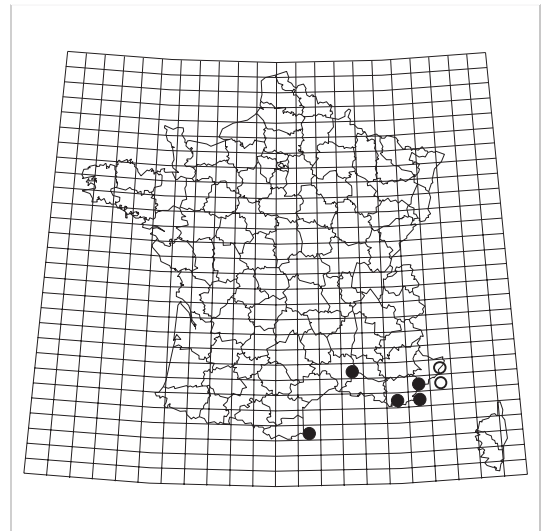
Références :

- BREISTROFFER, M., 1948
- BURNAT, E., 1892
- BURNAT, E., 1899-1906

Heteropogon contortus (L.) P. Beauv. ex Roemer & Schultes

Synonymes principaux :
Andropogon allionii DC.
Andropogon contortus L.

Nom français : Hétéropogon contourné



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte cespiteux de 3-10 dm, à souche fibreuse et tige dressée. Feuilles d'un vert glauque, planes, acuminées ; ligule formée de poils courts. Un seul épi terminal, dressé, comprimé. Epillets imbriqués sur deux rangs, géminés, les inférieurs tous stériles et mutiques, les supérieurs, l'un stérile pédicellé et mutique, l'autre fertile, sessile, cylindrique étroit, velu, terminé en arête tordue, rousse pubescente, longue de 7-8 cm.

Distribution générale :

Pantropicale et subtropicale : Espagne, Baléares, France, Suisse, Italie, Sicile, ex-Yougoslavie ; régions chaudes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Banyuls-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres.
- **Gard** : vallée du Gardon (de Russan à Collias).
- **Var** : Château du Rouet, le Muy, Grimaud, vers les Mayons.
- **Alpes-Maritimes** : Menton, Nice et ses environs, Eze, Villeneuve-Loubet et ses environs, Biot, Saint-Julien, Tourette-sur-Loup, Antibes.

Ecologie (en France) :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Pelouses rocailleuses thermo-xérophiles sur versants ensoleillés de basse altitude.
Phytosociologie : *Cheilanthes-Diplachnetum serotinae*, *Thero-Brachypodium*.

Etat de conservation :

Taxon mal connu. Seules ses stations du Gard (de découverte récente), de Grimaud, Biot, Villeneuve-Loubet et des Albères (Pyrénées-Orientales) ont été confirmées. Les populations y sont très inégales (abondante à Collias) et parfois menacées (pression urbaine pour certaines stations des Alpes-Maritimes).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du département des Alpes-Maritimes [parc de Vaugrenier (Villeneuve-Loubet)].

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope à Biot en particulier compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore).

Références :

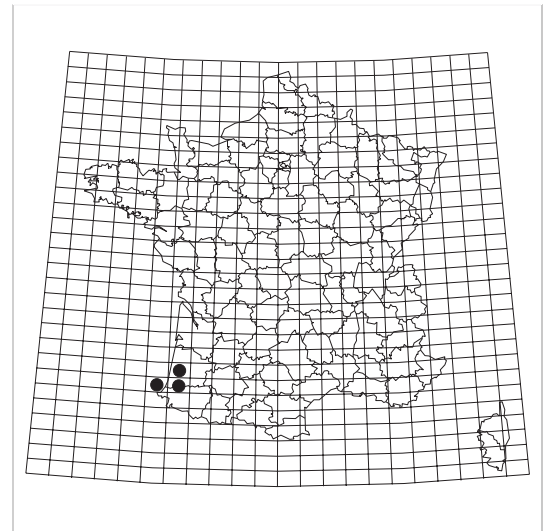
- | | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| - ARDOINO, H., 1879 | - HUSNOT, T., 1896-1899 | - MADON, O., 1994 |
| - BOUCHARD, J., 1956 | - LAVAGNE, A. & MOUTTE, P., 1974 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 | - LOISEL, R., 1970 | - ROBERTY, G., 1960 |
| - GAUTIER, G., 1898 | - LOISEL, R. & OLIVIER, L., 1983 | |

Hibiscus palustris L.

Synonymes principaux :
Hibiscus roseus Loisel.

Nom français : Ketmie des marais

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte pouvant atteindre 1,80 m en végétation, à tiges dressées, simples, lisses. Feuilles grandes, blanches-tomenteuses en-dessous, ovales-acuminées. Fleurs très grandes ; calicule à 11 segments ; pétales (5), 3 à 5 fois plus longs que le calice ; capsule plus courte que celui-ci. Graines grandes, chagrinées. La valeur taxonomique d'*Hibiscus palustris* L. mériterait quelques précisions par rapport à *Hibiscus moscheutos* L. subsp. *roseus* (Loisel.) P. Fourn.

Distribution générale :

Cicumoréale : *Sensu lato*, l'espèce est présente au Portugal (indigénat douteux), en Espagne, en France, en Italie, en Algérie (indigénat douteux), sur les rives de la mer Noire, en Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Landes** : courant d'Huchet, déversoir de l'étang de Léon, nord de l'étang de Moisan à Messanges, sud-ouest de l'étang de Souston, courant de Contis, étang Blanc, étang Noir, barthes de l'Adour, près de Siest au bord des canaux du marais, pont de Lamarquèze, Pey, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Etienne-d'Orthes. Peut exister sporadiquement ça et là.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Pays basque : Saint-Pierre-d'Irube, Lahonce, Urt.

Ecologie :

Bords des eaux, marais.

Etat de conservation :

Alors que dans les Landes le taxon progresse légèrement, il est en régression dans les Pyrénées-Atlantiques car les «barthes» sont en extinction (n'a pas été confirmé ou est présumé disparu à Lahonce et Urt).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés.
- Réserve naturelle (courant d'Huchet).

Mesures de conservation proposées :

- Réglementation de la plaisance motorisée sur les plans d'eau concernés.
- Entretien par la fauche de certaines berges à préconiser dans des secteurs limités, afin de favoriser le maintien de cette héliophyte.

Valeur potentielle :

Intérêt esthétique des fleurs important pendant la période estivale. Fixateur des berges.

Références :

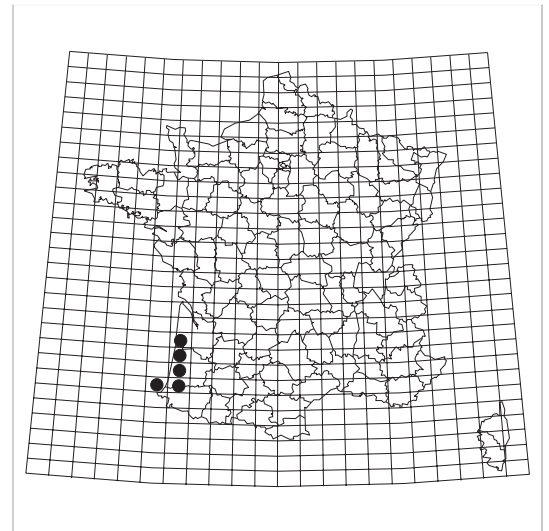
- AEDO, C. & al., 1986
- ANCIBURE, E. & PRESTAT, E., 1918
- BLANCHET, H., 1891
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- VIVANT, J.J., 1993

Hieracium eriophorum St.-Amans

Synonymes principaux :

Nom français : Epervière à poils blancs
Epervière des dunes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>	
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A	



Description :

Hémicryptophyte vivace, à plusieurs tiges rayonnantes, couchées sur le sol (parfois plus ou moins redressées) et très velues, à feuilles nombreuses et serrées (parfois peu velues à subglabres vers l'extrémité, surtout en fin de saison). Un taxon proche, *Hieracium prostratum* DC. est cité par Flora Europaea, mais son rang taxonomique est très discuté.

Distribution générale :

Endémique française du littoral du Sud-Ouest de la France.

Distribution en France :

- **Gironde** : de Trencat (sud de la commune de la Teste), au Cap-Ferret (nord du bassin d'Arcachon).
- **Landes** : de l'estuaire de l'Adour à Mimizan (surtout dans le secteur Vieux-Boucau-Léon, Saint-Girons). Mimizan et Biscarosse (de part et d'autre du «Centre d'essai des Landes»).
- **Pyrénées-Atlantiques** : Anglet, Bidart.

Une vague indication, très douteuse, à l'île d'Oléron (Charente-Maritime), n'a jamais pu être vérifiée et déjà Lloyd, il y a plus d'un siècle, n'avait pu y retrouver la plante.

Ecologie :

Caractéristique de la dune mobile, avec un rôle physionomique important. Y vient en compagnie de *Festuca juncifolia* Chaub., *Galium arenarium* Loisel., *Ononis spinosa* L. subsp. *maritima* (Dumort.) P. Fourn., *Astragalus baionensis* Loisel., etc., à l'arrière de la dune à oyat proprement dite.

Phytosociologie : *Galio-Hieracietum eriophori*.

Etat de conservation :

En régression, du fait de l'urbanisation et de la fréquentation. Dans les Pyrénées-Atlantiques, est à rechercher à Bidart. En Gironde, n'a pas été confirmé au-delà de la Teste. En revanche, il existe encore de beaux peuplements dans les Landes surtout dans le secteur Vieux-Boucau-Léon, Saint-Girons.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

La plupart des localités se trouvent sur des :

- Dunes domaniales.
- Propriété du département des Landes (Labenne).
- Propriétés du Conservatoire de l'espace du littoral et des rivages lacustres (Capbreton et Hossegor).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures contre l'érosion des dunes : pas de dépôt de remblais, canalisation de la circulation des piétons, arrêt de l'urbanisation ; ne pas enrésiner les zones où vient cette espèce.

Références :

- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1988
- DE CANDOLLE, A.P., 1808
- DUPONT, P., 1989
- GÉHU, J.-M., 1978
- LAHONDÈRE, C., 1979 B
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- PITARD, J., 1902

Fiche réalisée par P. DUPONT

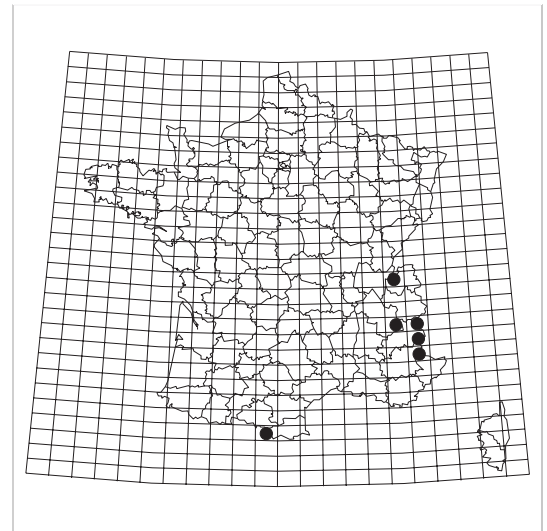
Hierochloë odorata (L.) P. Beauv.

Synonymes principaux :

Hierochloe borealis (Schrader) Rømer & Schultes

Nom français : Avoine odorante
Hiéochloe odorante

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rhizome longuement rampant. Inflorescence pyramidale, lâche, panachée, à rameaux capillaires demi-dressés ou étalés ; épillets pédicellés, comprimés, à 3 fleurs, les 2 inférieures mâles à 3 étamines, la supérieure hermaphrodite à 2 étamines ; glumes égales, aussi longues que les fleurs ; glumelles inégales, mutiques dans la fleur hermaphrodite ; lemme à arête très courte dans les fleurs mâles.

Distribution générale :

Circumboréale (Europe centrale et boréale, Asie et Amérique du Nord). En Europe : - Europe du Nord : Grande-Bretagne, Danemark, Finlande, Irlande, Pays-Bas, Islande, Norvège, Pologne, Suède, ex-U.R.S.S. - Europe centrale : Autriche, ex-Tchécoslovaquie, Allemagne, Suisse (rare, dans les cantons de Zürich, de Schwytz, de Vaud et du Valais), Italie (Alpes orientales, très rare). En limite de répartition sud-occidentale en France.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : massif du Parmelan (Bornes). - **Isère** : plateau d'En Paris, à la limite du département des Hautes-Alpes. - **Hautes-Alpes** : Villar-Saint-Pancrace (bois des Ayes), Cervières [marais du Bourget (une dizaine de stations)], Névache [marais de Ville-Haute (3 stations)], Eyglie-Reottier [bord de la Durance (2 stations)], Vars (2 stations). - **Alpes-de-Haute-Provence** : vallée de l'Ubaye : Saint-Paul (Plan du Parouart), Larche (le Col, Lauzanier), Jausiers (les Sagnes, Pas de Grégoire, Granges Communes), la Condamine-Châtelard, Barcelonnette-Saint Pons, Haute vallée du Verdon (Allos). - **Alpes Maritimes** : Haute-Tinée (Salso Moreno). - **Pyrénées-Orientales** : sources du Sègre, Cambre d'Aze...

Ecologie :

Étages montagnard et subalpin (de 1 000 à 2 000 m). Pelouses humides, marais tourbeux, bords des étangs, rochers et alluvions humides. Phytosociologie : *Molinion*, *Caricion fuscae*.

Etat de conservation :

N'a pas été confirmé dans les Alpes-Maritimes. Dans les Pyrénées-Orientales, la station des sources du Sègre se maintient toujours. Les stations des Hautes-Alpes font toutes l'objet de menaces actives [Névache (comblement de marais), Eyglie et Vars (aménagement touristique et drainage)] ou potentielles [Cervières (projet d'aménagements hydro-électrique et touristique, déprise agricole entraînant un embroussaillage des pelouses marécageuses)]. Dans les autres départements alpins, le statut du taxon doit être mieux précisé mais les menaces sont présentes dans la plupart des localités.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour pour certaines stations des vallées de l'Ubaye (Lauzanier) et du Verdon (Allos).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Réserves naturelles ou Arrêtés de conservation de biotope) ; interventions urgentes sur les sites de Cervières, Saint-Paul et Jausiers.
- Gestion : prise en compte dans les procédures d'aménagement (équipements touristiques, hydrauliques, carrières).
- Réhabilitation des stations dégradées (Névache, Vars, Eyglie...).

Valeur potentielle :

Plante aromatique (coumarine), utilisée en Europe centrale pour parfumer la vodka.

Références :

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|--|
| - CHARPIN, A., 1979 | - COQUILLAT, M., 1965 | - PALISOT DE BEAUVOIS, A. M. F. J., 1812 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1977 | - DUCKERT-HENRIOD, M.M., 1973 | - PROST, J.-F., 1993 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989 | - GACOGNE, A., 1879 | - PROST, J.-F., 1994 a |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990 | - GALANDAT, J.-D., 1975 | - SCHOUTEN, Y. & VELDKAMP, J.F., 1985 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 | - KERGUÉLEN, M. & al., 1987 | - VIVANT, J., 1958 |
| - CHAS, E., 1994 | - MARCIAU, R., 1989 | - WEIMARCK, G., 1971 |

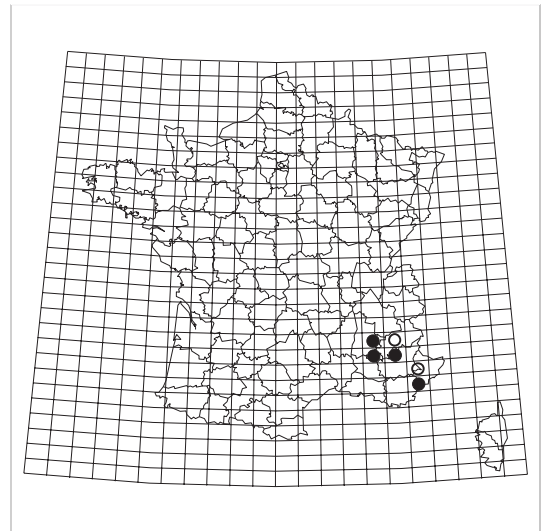
Holosteum umbellatum L. subsp. hirsutum (Mutel) Breistr.

Synonymes principaux :

Holosteum breistrofferi Greuter & Charpin,
Holosteum umbellatum L. var. *hirsutum* Mutel

Nom français : Holostée en ombelle, hérissée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE V</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A</p>	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		



Description :

Thérophyte à scape de 5-20 cm. Se différencie du type par les caractères suivants : espèce plus grande ; poils longs et non glanduleux, mais ordinairement rares (la plante paraît glabrescente) ; habituellement à 10 étamines (au lieu de 3-5) ; capsule deux fois plus grosse ; graines plus grosses, nettement convexes sur le dos.

Distribution générale :

Endémique française du Sud-Est.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Antonaves, Aspremont, Gap, Montjay.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : le Lauzet-sur-Ubaye, Saint-Geniez-en-Dromont, environs d'Annot.
- **Alpes-Maritimes** : environs de Saint-Vallier, Caussols.

Ecologie :

Etage supraméditerranéen. Taxon steppique des pelouses, des vires rocailleuses des falaises calcaires et des cultures.

Etat de conservation :

Taxon méconnu. Sa présence dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les environs de Saint-Vallier est à confirmer. En revanche, existe toujours à Caussols (environs 150 individus). Dans les Hautes-Alpes, la station de Gap n'a pas été revue, mais les autres se maintiennent avec des effectifs réduits (quelques individus ou quelques dizaines) ce qui les rend vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires .
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par un organisme agréé.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...).

Références :

- BREISTROFFER, M. CHARPIN, A. & GREUTER, W., 1970
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- VILLARS, D., 1786-1789

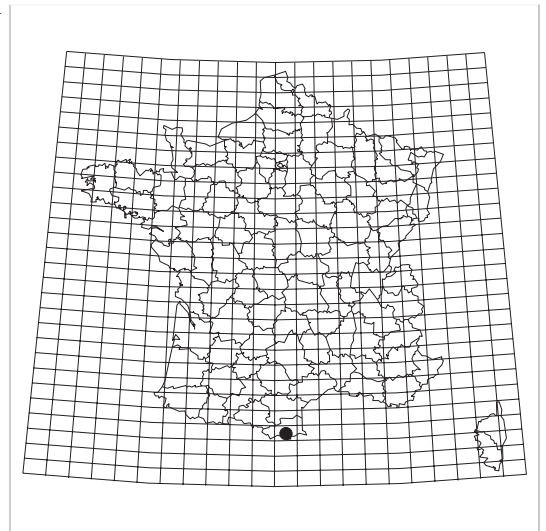
Hormatophylla pyrenaica (Lapeyr.) Dudley & Cullen

Synonymes principaux :

Alyssum pyrenaicum Lapeyr.

Ptilotrichum pyrenaicum (Lapeyr.) Boiss.

Nom français : Alysson des Pyrénées
Corbeille d'argent des Pyrénées



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

Description :

Chaméphyte suffrutescent de 3-5 dm. Nombreuses tiges ligneuses, grisâtres, ridées, dressées, rameuses, à rameaux non transformés en épines. Feuilles épaisses, obovales ou oblongues, blanches-tomenteuses en-dessous, rapprochées au sommet des rameaux stériles. Fleurs assez grandes ; sépales lâches, caducs ; pétales une fois plus longs que les sépales, à limbe étalé, orbiculaire, brusquement contracté en onglet ; étamines inégales ; anthères oblongues. Grappe fructifère subcorymbiforme, à pédoncules étalés-dressés, poilus. Silicules pubescentes, rhomboïdales, comprimées ; styles un peu plus courts que la silicule. $2n = 32$. Taxon proche d'*Alyssum reverchonii* (Degen & Hervier) Greuter & Burdet des montagnes d'Andalousie.

Distribution générale :

Endémique française des Pyrénées catalanes. A parfois été signalé dans les Pyrénées espagnoles, citation récemment infirmée par Med-Checklist.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : rochers du Soler au-dessus de la Font-de-Comps et ailleurs sur les flancs nord du mont Coronat.

Ecologie :

Falaises calcaires abruptes, en exposition nord (1 600- 1 800 m).

Etat de conservation :

Station toujours aussi activement menacée par les collectionneurs de plantes rares. Les populations (quelques centaines d'individus) sont en réduction sensible et ne se maintiennent bien que dans les parties les plus inaccessibles. En revanche, la base de la falaise fait encore régulièrement l'objet de prélèvements.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Nohèdes.

Mesures de conservation proposées :

- Gestion appropriée : suivi des populations afin de mieux en connaître la dynamique ; surveillance effective de la station pour éviter ou limiter le vandalisme ; mise en place d'une zone de défens si la nécessité s'en fait sentir.

Valeur potentielle :

Plante ornementale de rocaille.

Références :

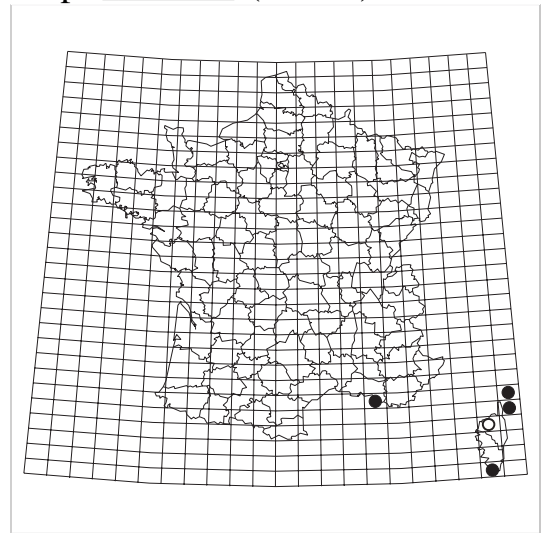
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993

- GAUTIER, G., 1898

- KUPFER, P., 1974

Hymenolobus procumbens (L.) Torrey & A. Gray subsp. **revelieri** (Jordan) Greuter & Burdet*Synonymes principaux :**Hutchinsia revelieri* Jordan*Nom français :* Hyménolobe couché, de Revélière

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Thérophyte à scape, de 5-30 cm, à tiges couchées. Feuilles minces, glabres, pennatilobées - pennatifides lobées. Fleurs petites, à pétales dépassant sensiblement le calice. Silicules ovales-suborbiculaires, courtes, nettement convexes, disposées en grappes assez courtes sur des pédoncules courts.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne nord-occidentale : France, Corse, Italie, Sicile, Malte. Présence douteuse en Sardaigne.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (Montredon, île Riou).
- **Corse** : Bonifacio (Cala di Ciappili, col Saint-Roch, Santa Manza), île de la Giraglia, îles Finocchiarola, île Rousse, environs de Calvi.

Ecologie :

Zone littorale. Rochers calcaires, éboulis.

Etat de conservation :

Quelques stations de Marseille (Montredon) et de Corse (île Rousse, Calvi, Santa Manza) n'ont pas été revues récemment. Certaines, en revanche, possèdent des populations importantes (île de Riou...) mais peuvent être menacées par la concurrence végétale.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés (stations de Montredon et de la Giraglia).
- Réserve naturelle des Finocchiarola.
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (île de Riou).

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations (espèce vernale précoce, à rechercher dès le mois de février).
- Alerter les gestionnaires.
- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Maintenir l'ouverture du biotope.
- Maîtrise de la fréquentation touristique.

Références :

- BRIQUET, J., 1913
- DESCHÂTRES, R., 1988 f
- FRIDLINDER, A., 1994
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GREUTER, W. & RAUS, T., 1983
- GREUTER, W. & RAUS, T., 1986
- LANZA, B. & POGGESI, M., 1986
- LITARDIÈRE DE, R., 1955
- MOLINIER, R., 1981
- VIVANT, J., 1968

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

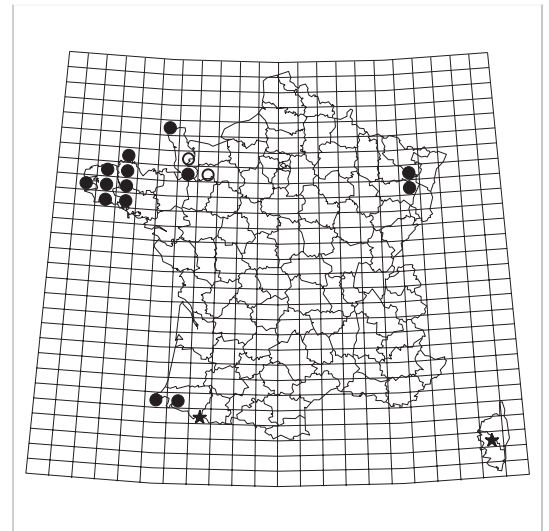
PTERIDOPHYTES
HYMENOPHYLLACEAE

Hymenophyllum tunbrigense (L.) Sm.

Synonymes principaux :

Nom français : Hyménophyllum de Tunbridge

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte rhizomateux de 5 à 8 cm de longueur, formant des populations denses. Feuilles pendantes, membraneuses. Pennes dans le plan du limbe. Sores à indusie chlorophyllienne, à deux valves dentées à leur sommet. Espèce diploïde (2n = 26).

Distribution générale :

Cosmopolite : Europe nord-atlantique, Macaronésie, nord-ouest de l'Espagne, France, Italie, Luxembourg, Belgique, Allemagne, , côtes de la Mer Noire, Afrique de l'Est et du Sud, Amérique du Nord et du Sud.

Distribution en France :

- **Eure-et-Loir :**
- **Calvados :**
- **Manche :** Cotentin, région de Mortain.
- **Côte-d'Armor ; Finistère ; Morbihan :** Bretagne.
- **Pyrénées-Atlantiques :** Pays basque occidental (Labourd).
- **Hautes-Pyrénées :** environs du col du Pourtalet.
- **Vosges :** environs du Donon et de Sénonnes.
- **Corse :**

Ecologie :

Sites à atmosphère saturée en humidité. Sur substrat siliceux. Gorges encaissées, chaos granitiques sur les blocs rocheux moussus à proximité de torrents et de cascades. Toujours en sous-bois et à basse altitude.

Etat de conservation :

N'a pas été confirmé dans le Calvados, l'Eure-et-Loir, les Hautes-Pyrénées et la Corse (erreur probable d'identification). En Bretagne, les quelques stations actuelles ne sont pas immédiatement menacées. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les stations sont souvent assez réduites et donc très vulnérables (toutefois, la station du vallon du Laxia est plus abondante mais menacée par les déboisements). Dans les Vosges, les deux stations sont très réduites et donc extrêmement fragiles.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de la Rhune (une station du Labourd).
- Recommandations de gestion faites par le Conservatoire botanique national de Brest auprès de l'Office national des forêts pour quelques stations bretonnes dont la gestion incombe à cet organisme.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte dans les plans de gestion forestiers.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...) pour toutes les stations.

Références :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - ABBAYES DES., H., & al., 1971 | - JERÔME, C., 1993 |
| - BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979 | - JOVET, P., 1933 |
| - CHIPON, B., 1993 | - PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992 |
| - DUPONT, P., 1951 | - ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître) |
| - DUPONT, P. & TOUFFET, J., 1969 | - TURMEL, J.-M., 1951-1952 |
| - ENGEL, R., 1963 | - VIVANT, J., 1972 a |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | |

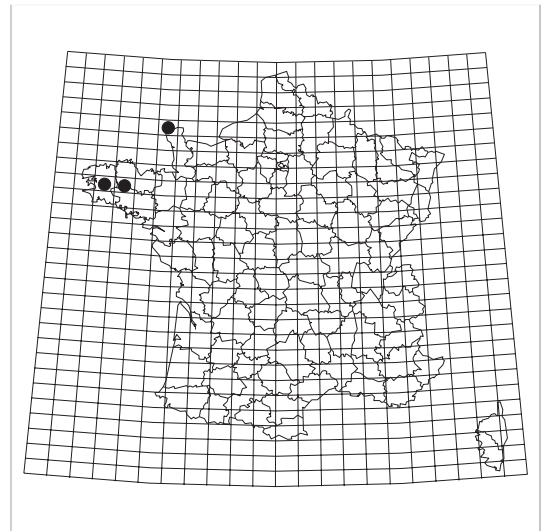
Fiche réalisée par M. BOUDRIE

Hymenophyllum wilsonii Hooker

Synonymes principaux :

Nom français : Hyménophyllum de Wilson

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte rhizomateux pratiquement identique à *Hymenophyllum tunbrigense* (L.) Sm. S'en différencie par les caractères suivants : port plus redressé, pennes se recourbant perpendiculairement au plan du limbe, indusies plus bombées, à bordure supérieure non dentée.

Distribution générale :

Atlantique : Europe atlantique, des Iles Britanniques et la Bretagne à la Norvège ; Macaronésie.

Distribution en France :

- **Manche** : nord Cotentin, près du Mesnil-au-Val (retrouvé en 1992).
- **Côtes-d'Armor** : chaos de Toul Goulic, gorges du Corong.
- **Finistère** : Roc' h Trévezel, Saint-Herbot, forêt du Huelgoat.

Ecologie :

Mêmes biotopes qu'*Hymenophyllum tunbrigense* (L.) Sm. Rochers moussus ombragés, très humides, dans des chaos granitiques.

Etat de conservation :

Stations très menacés par les déboisements des gorges, dus principalement aux tempêtes successives, d'où action directe des rayons du soleil sur les plantes (dessèchement). La station de Toul Goulic est menacée par la fréquentation touristique. La surface totale occupée par le taxon est de l'ordre de 5 m².

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope pour les stations connues).
- Gestion appropriée des stations : restauration des périmètres dégradés par les intempéries, mise en défens (stations les plus accessibles).

Références :

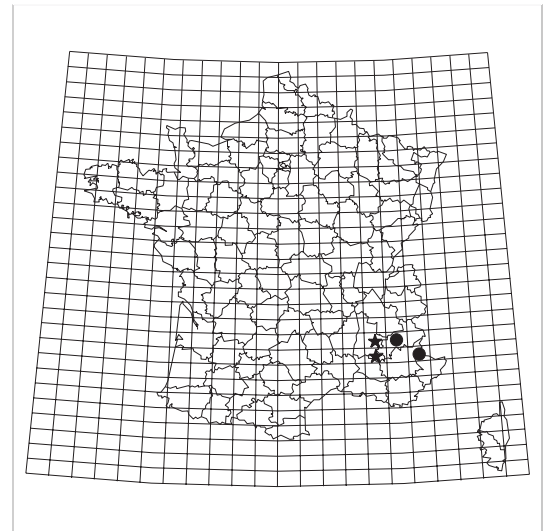
- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- DUPONT, P., 1951
- DUVIGNEAUD, J. & VANDEN BERGHEN, C., 1950
- POTIER DE LA VERDE, R., 1951
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Iberis aurosica Chaix subsp. **aurusica**

Synonymes principaux

Nom français : Corbeille d'argent du mont Aurouse
Ibérus du mont Aurouse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE V</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A	
POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V				
<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A					



Description :

Hémicryptophyte à scape, parfois bisannuel. Se différencie des taxons voisins (confusion synonymique possible dans la bibliographie) par les caractères suivants : tige de 5-35 cm ramifiée ; feuilles glabres un peu dentées ; fleurs en corymbe dense, à pédicelles dressés-étalés. Silicule de 4-5 mm à lobes aigus très divergents, à échancrure très large, obtuse.

Distribution générale :

Iberis aurosica Chaix *sensu lato* est une endémique franco-espagnole :

- la subsp. *aurusica* est endémique des Alpes sud-occidentales françaises.
- la subsp. *cantabrica* Franco & P. Silva est localisée dans le nord de l'Espagne.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Dévoluy (massif d'Aurouse).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : montagne de Boules.

Les indications de la Drôme et du Vaucluse sont très douteuses (confusion probable avec *Iberis candolleana* Jord.). Les stations des Alpes-Maritimes et la plupart de celles des Alpes-de-Haute-Provence sont à confirmer (données bibliographiques anciennes à partir d'échantillons d'herbier).

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin (de 1 200 à 2 300 (->2 500)m). Plante héliophile, mésoxérophile à xérophile, des éboulis et débris mouvants calcaires (calcaires du Sénonien surtout) ; importantes populations sur alluvions torrentielles grossières. Disséminée également dans les pelouses et landes rocailleuses.

Phytosociologie : *Thlaspietalia rotundifolii*, *Epilobion fleischeri*, *Stipion rotundifolii*, *Thlaspion rotundifolii*.

Etat de conservation :

Taxon disséminé sur l'ensemble du versant sud du massif d'Aurouse : une dizaine de stations importantes et de nombreuses petites populations isolées. Globalement peu menacée (plante pionnière, à cycle de reproduction rapide), sauf localement par le pâturage ovin ; craint la concurrence végétale (se raréfie sur les éboulis stabilisés du montagnard). A été confirmé également à la montagne des Boules.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale des Sauvas (Aurouse).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle souhaitable pour le massif Aurouse-Bure, en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (plusieurs taxons endémiques) et des paysages].

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (jardins alpins et jardins de rocailles).

Références :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| - BURNAT, E., 1892 | - MUTEL, A., 1848 |
| - CHAIX, D., 1786 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - CHAS, E., 1994 | - VILLARS, D., 1786-1789 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | |
| - LAURENT, L., 1935 | |

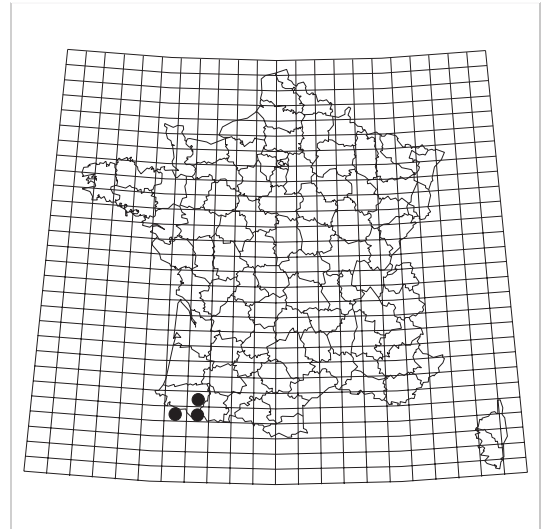
Fiche réalisée par P. GILLOT et L. GARRAUD

Iberis bernardiana Godron & Gren.

Synonymes principaux :

Nom français : Ibéris de Bernard

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Thérophyte dépourvu de rosettes foliaires stériles. Feuilles oblongues, à surface glabre et bordure plus ou moins dentée. Fleurs de couleur violet pâle. Silicule ovale-papilleuse.

Distribution générale :

Endémique des Pyrénées : Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques ; Hautes-Pyrénées** : de l'Anie à l'ouest à la vallée de Cauterets à l'est.

Ecologie :

Pierriers fins, surtout carbonatés, grèves torrentielles, de 900 à 2 000 m. *Iberis spathulata* DC. peut être considéré comme son vicariant altitudinal.

Etat de conservation :

Semble stationnaire, mais la distribution et l'effectif des populations restent à préciser.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Pyrénées pour une station.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations afin de mieux connaître la distribution et la dynamique du taxon.
- Maintien des biotopes favorables.

Valeur potentielle :

Jardins de rocailles.

Références :

- MORENO SAIZ, M., 1984
- VIVANT, J., 1967

***Iberis linifolia* L. subsp. *violettii* (Godron) Valdés**

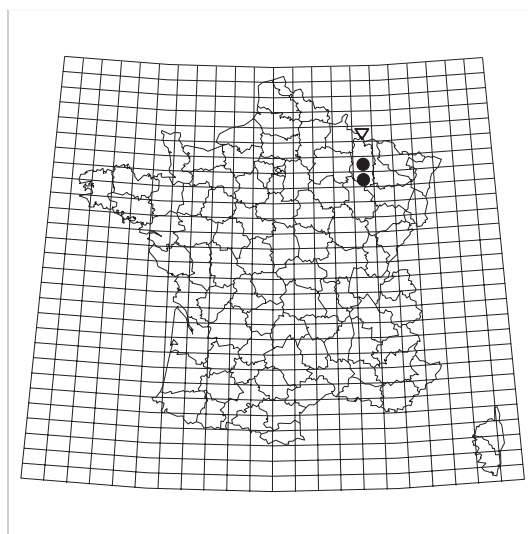
Synonymes principaux :

Iberis intermedia Guersent subsp. *violettii* (Godron) Rouy & Fouc.

Iberis violettii Soyer-Willemet ex Godron

Nom français : Ibéris de Violet

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Lorraine)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Thérophyte bisannuel. Diffère du type par ses feuilles rapprochées et charnues et par les lobes de la silicule dressés. La plupart des auteurs français (Rouy, Coste, Fournier) considèrent *Iberis linifolia* L. subsp. *violettii* (Godron) Valdés comme une micro-espèce du groupe *Iberis linifolia* L. subsp. *intermedia* (Guersent) Kerguelén au même titre qu'*Iberis durandii* Lorey en Côte-d'Or, *Iberis linifolia* L. subsp. *contejanii* (Billot) Kerguelén dans le Doubs, *Iberis linifolia* L. subsp. *timeroyii* (Jordan) Moreno dans l'Ain. Pour Flora Europaea (Tutin et al.) cependant, le taxon est au contraire rattaché à *Iberis umbellata* L.

Distribution générale :

Endémique française de la Lorraine méridionale.

Distribution en France :

- Meuse : Pagny-la-Blanche-Côte (une station), Champougny (une station), Chauvencourt (deux stations). Commercy, Ailly-sur-Meuse, les Paroches, Fresnes-au-Mont, Montmédy (introduit).

Ecologie :

Etage collinéen. Eboulis graveleux calcaires plus ou moins mobiles, fortement drainés et soumis à une insolation très forte (exposition sud généralement) : côtes, anciennes carrières. Subsiste parfois dans les talus et pelouses sur d'anciens éboulis stabilisés. Phytosociologie : *Iberidetum violettii*.

Etat de conservation :

Quatre stations actuellement (Pagny-la-Blanche-Côte, Champougny, Chauvencourt), dont trois menacées par :

- les activités humaines : creusement de carrière (Champougny), décharge pour gravats de déblais (Chauvencourt : carrière Jérémie) ;
- les facteurs biotiques : concurrence végétale (Champougny, Chauvencourt : carrière Jérémie et côte de Ménonville).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle volontaire (Pagny-la-Blanche-Côte).
- Bail de 18 ans signé par le Conservatoire des sites lorrains avec la commune de Chauvencourt (Côte de Ménonville).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope (?) pour la station [de la carrière Jérémie (Chauvencourt)].
- Gestion : limiter la concurrence végétale par :
 - nettoyage, arrachage,
 - entretien de la mobilité du substrat.

Valeur potentielle :

Réservoir de gènes potentiel pour les *Iberis* annuels ornementaux (type *Iberis umbellata* L. par exemple).

Références :

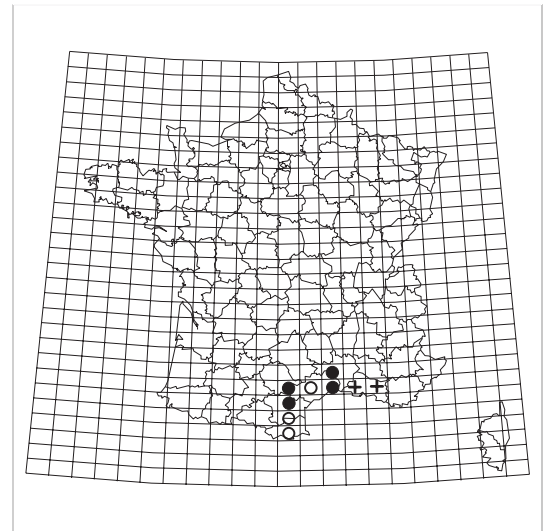
- DUVIGNEAUD, J., DURIN, L. & MULLENDERS, W., 1970
- GODRON, D. A., 1843-1844
- PARENT, G. H., 1974

Inula helenioides DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Inule faux-hélénium

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte de 2-5 dm, entièrement blanchâtre, dressé, hispide. Feuilles régulièrement décroissantes de la base au sommet, entières ou à peine dentées, ovales-lancéolées. Involucre laineux ; capitules grands, en corymbe. Fleurs jaunes, à ligules linéaires poilues-glanduleuses.

Distribution générale :

Endémique franco-espagnole: Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Corbières, vallée de la Tet, Conflent, environs de la Font-de-Comps.
- **Aude** : Donos, Quéribus, montagne d'Alaric.
- **Hérault** : Montpellier et ses environs, Montaut, Lattes, Montferrier, Lunel, Saint-Gély, Marsillargues, environs d'Olonzac, Faugères, environs de Villeneuve, Murviel-les-Montpellier, Pardailhan, Saint-Martin-de-Londres, Pic Saint-Loup, Poussan, Pezenas.
- **Bouches-du-Rhône** : environs d'Aix-en-Provence, Crau, Miramas.
- **Vaucluse** : près de Pertuis.

Ecologie :

De l'étage mésoméditerranéen à l'étage montagnard. Sol arable, calcaire ou schisteux ; lieux incultes ; dans des clairières ou talus non arides.

Etat de conservation :

N'a été confirmé récemment que dans l'Hérault et l'Aude (Murviel-les-Montpellier, Pardailhan, Saint-Martin-de-Londres, montagne d'Alaric). Les populations sont réduites (une cinquantaine d'individus au maximum pour chacune) et menacées par la fermeture du milieu mais aussi par la cueillette (plante très attractive). De plus, le nombre d'individus fleuris est limité. Dans les Pyrénées-Orientales, les dernières observations datent de 1968 [entre Vinca et Trévillach (vallée de la Tet)]. Pourtant au XIX^{ème} siècle, l'espèce y semblait assez fréquente.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations afin d'en préciser la chorologie et d'en apprécier la dynamique.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

- BRAUN-BLANQUET, J., 1973
- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- MOLINIER, R., 1981

Fiche réalisée par J. PRUDHOMME

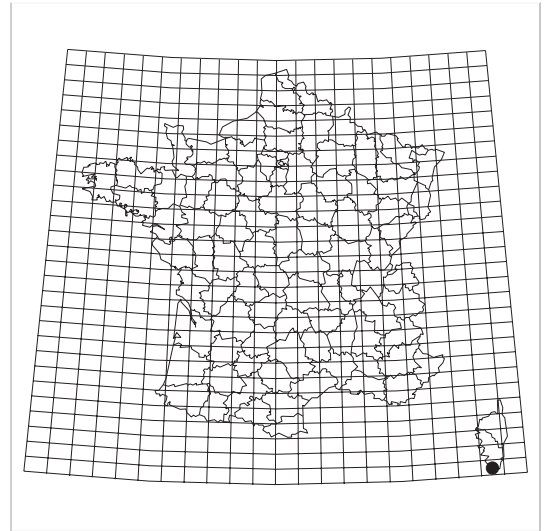
C2
ANGIOSPERMES
CONVOLVULACEAE

Ipomoea sagittata Poiret

Synonymes principaux :

Nom français : Ipomoea sagitté

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 4-30 dm. Tiges rampantes ou grimpantes, volubiles. Limbe foliaire nettement sagitté, à oreillettes linéaires-lancéolées, aiguës. Fleurs souvent solitaires. Corolle rose ou plus ou moins pourprée, pouvant atteindre 7 cm de long.

Distribution générale :

Amphiatlantique-subtropicale : Espagne, Baléares, Corse, Italie, Sicile, Grèce, Asie Mineure, Afrique du Nord, Amérique tropicale. Malgré l'éclatement de l'aire de répartition de cette espèce, on considère qu'elle est originaire de la région méditerranéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : archipel des Lavezzi (île Lavezzi).

Ecologie :

Zone littorale. La seule station corse se trouve dans une petite dépression d'arrière-plage à *Juncus acutus* L.

Etat de conservation :

La population corse est localisée sur seulement quelques mètres carrés. Elle est menacée par le piétinement, le vandalisme, les dépôts d'ordures sauvages. La floraison est très capricieuse et très rarement observée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de l'archipel des Lavezzi.

Mesures de conservation proposées :

- Mise en défens et surveillance de la station afin de limiter les risques de dégradation.
- Etudes scientifiques complémentaires pour essayer de mieux connaître la biologie et la dynamique des populations.

Références :

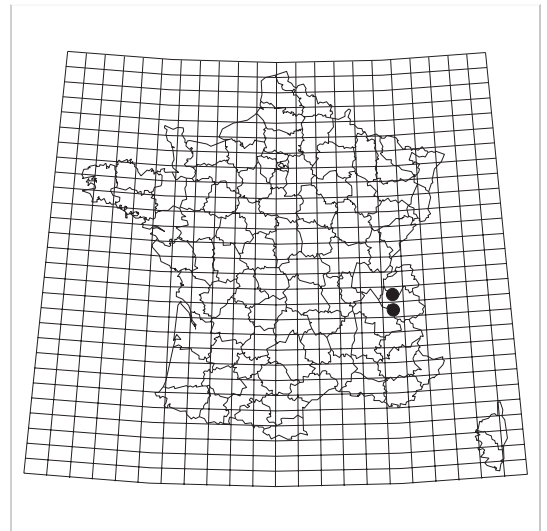
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1936
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Iris aphylla L.

Synonymes principaux :

Nom français : Iris sans feuilles

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V CATEGORIE PATRIMONIALE C2



Description :

Géophyte rhizomateux. Plante de 10-30(50) cm. Tige généralement sans feuilles. Feuilles radicales ensiformes, fortement nervées, arquées vers l'extérieur, larges de 1-2 cm, égalant la tige florifère puis dépassant la tige fructifère. 1-3(5) fleurs d'un bleu-violet ; spathe à 3 feuilles herbacées cachant et dépassant beaucoup le tube du périanthe. Capsule à 3 angles obtus, oblongue (4 à 7 cm). Position taxonomique mal définie (affinités avec *Iris perrieri* Simonnet ex P. Fourn).

D'après des essais de culture au Jardin botanique de Lyon, *Iris perrieri* Simonnet ex P. Fourn. serait le même taxon (forme d'altitude ?) que *Iris aphylla* L. Il resterait à vérifier ce constat par des études d'ADN.

Distribution générale :

Sud-est européenne caucasienne : France, Italie (rare dans les Alpes piémontaises), ex-Yougoslavie, Albanie, Allemagne, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, ex-URSS.

Distribution en France :

- **Savoie** : falaise d'Arclusaz (Bauges : Saint-Pierre d'Albigny et Fréterive), environs du col Granier (haut des ravins d'Aspremont-en-Chartreuse), Maurienne (Pontamafrey, Saint-Etienne-de-Cuines). Analyse comparative avec *Iris aphylla* L. des Bauges en cours (à paraître).

Ecologie :

Etages collinéen (500-750 m en Maurienne) et montagnard (1 530-1 650 m environ dans les Bauges) ; d'après Pignatti, entre 400 et 800 m dans les Alpes piémontaises. Vires rocheuses, pelouses rocailleuses (*Festuca laevigata* Gaudin subsp. *crassifolia* (Gaudin) Kerguelen & Plonka en Maurienne), éboulis. Héliophile, mésophile à mésoxérophile sur sol superficiel, parfois sur lithosol.

Phytosociologie : végétation rupicole des *Potentilletalia caulescentis* (vires rocheuses), des *Thlaspietalia rotundifolii* (éboulis calcaires thermophiles : surtout *Stipion-Calamagrostidis*), dans les Bauges ; *Androsacetalia vandellii*, *Antirrhinion asarinae* (? phytosociologie à préciser en Maurienne) ; pelouses sèches : *Meso-Xerobromion (Festuco-Brometea)*.

Etat de conservation :

Taxon très localisé. La station des environs du col Granier n'a pas été confirmée. Les trois stations qui se maintiennent possèdent des populations importantes (plusieurs milliers d'individus). Celle des Bauges est peu menacée du fait de sa densité et de sa localisation (secteur rocheux d'altitude, difficile d'accès), en revanche, celles de la Maurienne sont très menacées par des projets de carrières et de «montagne polie», en liaison avec la construction de l'autoroute A 43.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale d'Arclusaz (Saint-Pierre-d'Albigny).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Balisage et dispositifs de protection le long du sentier du col d'Arclusaz (en cas de fréquentation accrue).
- Mesures légales de préservation en Maurienne (urgent).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (espèce progénitrice de variétés cultivées).

Références :

- COQUILLAT, M., 1965
- LE BRUN, P., 1957
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E. & SONGEON, A., 1894

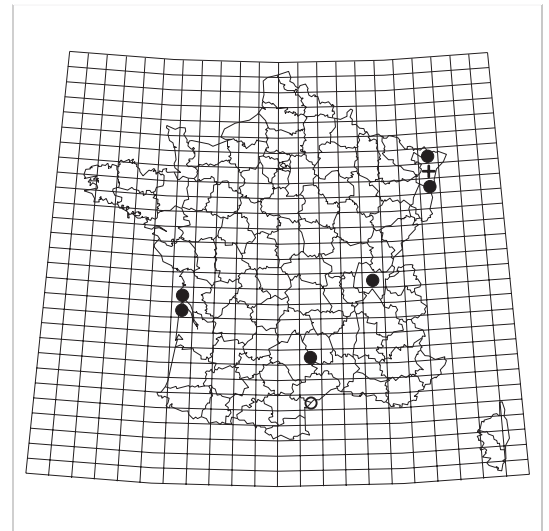
Iris sibirica L.

Synonymes principaux :

Xiphium sibiricum (L.) Schrank

Nom français : Iris de Sibérie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 50 cm à 1 m, glabre. Feuilles linéaires, plus courtes que la tige, cylindriques, longuement nues au sommet. Fleurs 1-3, odorantes, bleues à fond jaunâtre ; spathe scarieux aux bords ; pétales peu inégaux, les intérieurs très longs.

Distribution générale :

Eurosibérienne : France, Italie, ex-Yougoslavie, Autriche, Suisse, Allemagne, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Pologne, ex-URSS, Caucase, Japon.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : Herbsheim, Rhinau, Saasenheim, Gerstheim, Ohnenheim, Mothern, Sessenheim.
- **Haut-Rhin** :
- **Ain** : Brénod.
- **Charente-Maritime** : landes de Cadeuil (la Gripperie-Saint-Symphorien, Saint-Sornin, Sainte-Gemme).
- **Gironde** : Saint-Sauveur-du Médoc.
- **Aveyron** : Vezins-de-Lévézou.
- **Aude** : île de Planasse

Ecologie :

Landes et prairies humides. Sols tourbeux ou sableux.
Phytosociologie : *Molinion*.

Etat de conservation :

Le taxon n'a pas été confirmé dans le Haut-Rhin et l'Aude. Dans le Bas-Rhin les stations d'Herbsheim, Rhinau et Saasenheim ont été revues (1991). En revanche, les stations de Gerstheim et du ried d'Ohnenheim ont été anéanties récemment. Les prospections seront poursuivies, en particulier pour les stations du nord de Strasbourg (Mothern, Sessenheim). En Charente-Maritime, le taxon se maintient bien dans les landes de Cadeuil (trois stations revues en 1990-91), mais dans le même secteur, deux stations ont disparu au cours des 20 dernières années). Il en est de même des stations de la Gironde (population réduite malgré tout : 15 individus) et de l'Ain (quelques milliers d'individus).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire des sites alsaciens (station d'Herbsheim).
- Réserve naturelle (station de Brénod).

Mesures de conservation proposées :

- Eviter le drainage, la fertilisation, le retournement des prairies ainsi que les fauches trop précoces et répétées (tiges coupées en pleine floraison, épuisement de la plante).
- Elargir la maîtrise foncière à d'autres stations.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole. Espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

- | | | |
|---------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| - BERNARD, C. & FABRE, G., 1972 | - ENGEL, R., 1961 b | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BERNER, L., 1970 | - ENGEL, R., 1963 | - PROST, J.-F., 1992 a |
| - CHEVASSUS, P., 1979 | - ISSLER, E. & al., 1982 | - PROST, J.-F., 1993 |
| - ENGEL, R., 1961 a | - LAHONDÈRE, C., 1987 a | - RICHARD, P. & DAUPHIN, P., 1993 a |
| | | - RICHARD, P. & DAUPHIN, P., 1993 b |

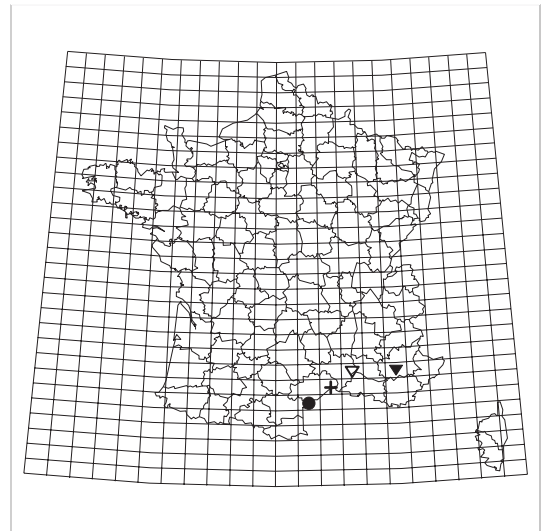
Fiche réalisée par Conservatoire botanique national de Nancy

Iris xiphium L.

Synonymes principaux

Nom français : Iris à feuilles en forme de glaive
Iris d'Espagne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 3-8 dm, glabre, à bulbe ovoïde enveloppé de tuniques membraneuses brunes. Feuilles linéaires en alène. Fleurs solitaires violet pourpre. Périanthe à tube presque nul. Capsule en massue, à trois loges.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, France, Italie, Sardaigne, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Hérault** : Portiragnes, Mauguio (indigénat très douteux).
- **Gard** : gorges du Gardon (naturalisé ?).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Château-Arnoux (naturalisé).

NB : Les citations anciennes pour la Corse (Bonifacio) sont tellement douteuses que l'on estime (D. Jeanmonod & A. Natali) que le taxon ne s'y trouve pas ou ne s'y est jamais trouvé. Il n'a donc pas été cartographié.

Ecologie :

Zone littorale. Prairies maritimes hygrophiles.

Etat de conservation :

La station de Mauguio est présumée disparue (urbanisation), celle des gorges du Gardon est à rechercher. La station de Portiragnes est peut-être menacée par la concurrence végétale car la friche est envahie par les roseaux. De plus, il s'agit d'un taxon attractif qui est cueilli dans cette localité.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé (station des gorges du Gardon).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi scientifique de la station de Portiragnes afin d'en connaître la dynamique.
- Surveillance de la station.
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope avec gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale)].

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (espèce progénitrice de variétés cultivées).

Références :

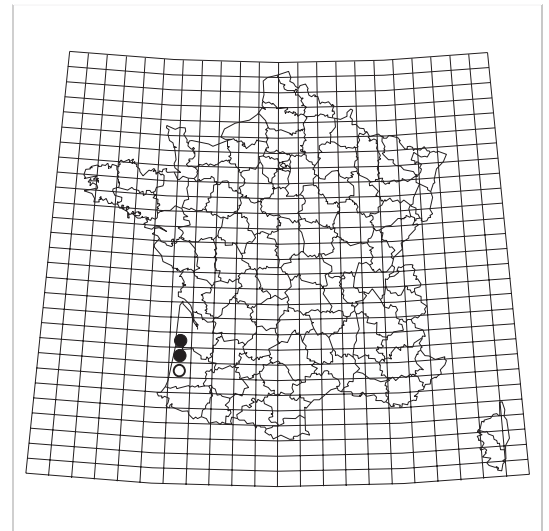
- CABANES, G., 1912-1913
- JEANMONOD, D. & NATALI, A., 1990
- PRUDHOMME, J., 1987 a

Isoetes boryana Durieu

Synonymes principaux :

Nom français : Isoète de Bory

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A				



Description :

Hydrophyte, géophyte bulbeux qui présente des caractères très proches d'*Isoetes velata* A. Braun. subsp. *tenuissima* (Boreau) O. Bolós & Vigo. Ne s'en distingue en fait que par sa répartition géographique.

Distribution générale :

Endémique française du Sud-Ouest.

Distribution en France :

- **Gironde ; Landes** : étangs du golfe de Gascogne dans la partie nord des Landes.

Ecologie :

Etage planitiaire. Bords des étangs à fond sablonneux, en eau claire, sur substrat siliceux.

Etat de conservation :

En régression générale. Plusieurs stations n'ont pas été revues (Parentis, Soustou...). En revanche, a été confirmé récemment et en abondance aux étangs de Cazaux-Sanguinet et de Biscarosse (Landes ; Gironde) où il est menacé par la pratique de la baignade et du canotage qui remuent la vase et troublent l'eau. Son développement est favorisé par la création de zones (terrassment des berges) pour la chasse aux canards.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope pour les stations de Cazaux-Sanguinet), ou acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

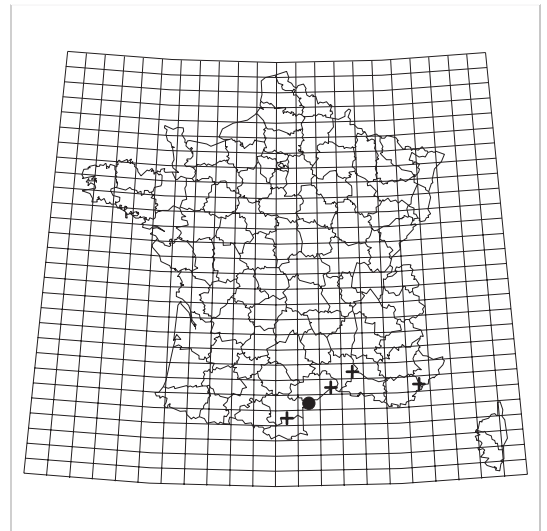
C1
PTERIDOPHYTES
ISOETACEAE

Isoètes setacea Lam.

Synonymes principaux :

Nom français : Isoète grêle
Isoète sétacé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Hydrophyte, géophyte bulbeux pouvant atteindre 40 cm de hauteur, en populations très denses. Feuilles vert clair caractérisées par l'absence de voile sur le sporange. Mégaspores soit à tubercules, soit lisses.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : Portugal, Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : mare de Saint-Estève.
- **Hérault** : mares du plateau de Roquehaute, mare de Grammont.
- **Gard** : Costière nimoise.
- **Var** : Saint-Raphaël, Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Palayson, mare de Catchéou.
Signalé par erreur dans l'Aude et la Corse-du-Sud. Non confirmé dans les Alpes-Maritimes.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Mares temporaires du maquis.
Phytosociologie : *Isoetum setacei* (*Isoetion*).

Etat de conservation :

A la limite de l'extinction en France. Ne se maintient qu'à Roquehaute où il est extrêmement abondant. Il y est menacé par la dégradation de l'*Isoetion* dans l'ensemble du complexe de Roquehaute.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Roquehaute.

Mesures de conservation proposées :

- Gestion appropriée des mares de Roquehaute.

Références :

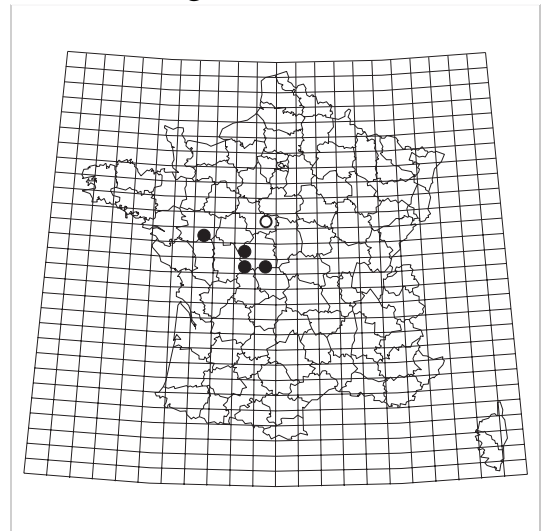
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BARBERO, M. & al., 1969
- BOUDRIE, M., 1994 a
- BRAUN-BLANQUET, J. & al., 1952
- HARANT, H., QUÉZEL, P. & RIOUX, J., 1950
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Isoètes velata A. Braun subsp. **tenuissima** (Boreau) O.Bolòs & Vigo

Synonymes principaux :

Nom français : Isoète très ténu

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hydrophyte, géophyte bulbeux, à feuilles de 5 à 20 cm de hauteur, fines, d'un vert clair. Sporange recouvert par un voile total ou partiel. Mégaspores à tubercules ; microspores à ornementation variable.

Distribution générale :

Endémique française du Centre.

Distribution en France :

- **Loir-et-Cher** : environs de Loreux.
- **Haute-Vienne ; Creuse ; Indre ; Vienne** : bordure nord-ouest du Massif Central (Marche, Brenne, Poitou, Sologne).
- **Deux-Sèvres** : sud du Massif Armoricaïn (sud de l'Anjou).

Ecologie :

Bords des étangs à fond sablonneux, en eau claire, sur substrat siliceux.

Etat de conservation :

En forte régression. Plante menacée par les modifications de la qualité de l'eau. Disparaît à la suite du déversement dans les étangs de substances nutritives pour la pisciculture et qui troublent l'eau. Peut apparaître, en revanche, en populations très abondantes et peu durables. N'a pas été confirmée dans le Loir-et-Cher. Actuellement 10 à 15 stations se maintiennent (Indre surtout) parfois non immédiatement menacées (Marche), parfois activement menacées (Brenne), parfois enfin en régression (Poitou).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires (propriétaires des étangs) pouvant déboucher sur des conventions de gestion.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves naturelles...) avec gestion appropriée.

Références :

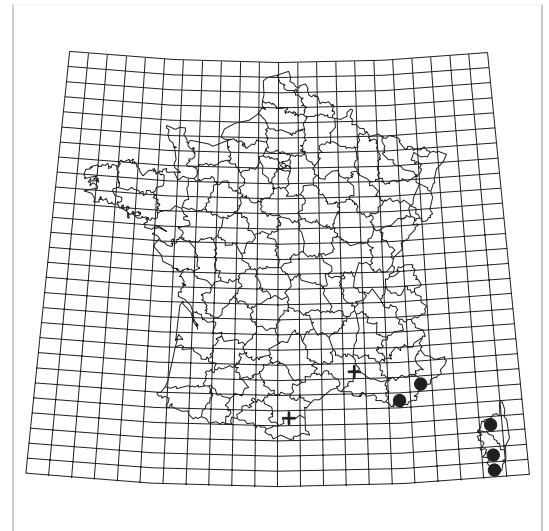
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BOUDRIE, M., 1988
- PLAT, P., 1987
- PLAT, P., 1989
- PLAT, P. & BOUDRIE, M., 1987
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- RALLET, L., ROUET, J.-M. & DUBOIS, T., 1969

Isoètes velata A. Braun subsp. velata

Synonymes principaux :

Nom français : Isoète à voile

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrophyte, géophyte bulbeux à feuilles pouvant atteindre 15 cm de longueur, très fines, d'un vert tendre. Présence d'un voile recouvrant le sporange, total ou partiel. Mégaspores à tubercules peu marqués et bourrelet équatorial épais.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, Baléares, France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : mare de Saint-Estève près de Perpignan.
- **Gard** : mares de Redessan.
- **Var** : mare de Catchéou, la Colle du Rouet, entre Vidauban et la Garde-Freinet, environs de Saint-Raphaël, Estérel (Barres de Roussivau).
- **Corse** : Agriate, région de Bonifacio, Porto-Vecchio et ses environs.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Cuvettes creusées dans les coulées rhyolithiques du massif de l'Estérel ; eaux moyennement profondes des mares temporaires oligotrophes méditerranéennes.

Phytosociologie : *Isoeto velatae-Crassuletum vaillantii*, *Peplido erectae-Ranunculetum rodiei* (*Isoetion*) dans le Var ; groupement à *Isoètes velata* A. Braun subsp. *velata* et *Ranunculus peltatus* Schrank subsp. *fucoides* (Frey) Muñoz-Garmendia (*Littorellion*) en Corse.

Etat de conservation :

Certaines stations ont disparu (mares de Redessan, de Saint-Estève et vraisemblablement environs de Saint-Raphaël). Les stations varoises et corses qui se maintiennent possèdent parfois des populations abondantes (Catchéou...). Ces dépressions temporairement humides sont toutefois menacées par des phénomènes d'atterrissement consécutifs aux perturbations (incendies, débroussailllements drastiques) affectant les ensembles forestiers environnants.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle [Tre Padule de Suartone (en cours de création)].
- Forêt domaniale de l'Estérel (une station).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation [concrétisation du projet de Réserve biologique domaniale (Catchéou), Arrêtés de conservation de biotope... (pour les autres stations)].
- Gestion appropriée des mares.

Références :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - AMIGO, J.-J., 1987 - AUBERT, G. & LOISEL, R., 1971 - BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979 - BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986 - BARBERO, M. & al. , 1969 - DESCHÂTRES, R. & LAMBINON, J., 1988 - DUTARTRE, G., 1980 | <ul style="list-style-type: none"> - FRIDLENDER, A. & GAMISANS, J., 1994 - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J., 1991 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - LOISEL, R., 1976 - POIRION, L. & BARBERO, M., 1965 - PRELLI, R., 1990 - PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992 |
|--|--|

Fiche réalisée par M. BOUDRIE, l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse et F. MÉDAIL

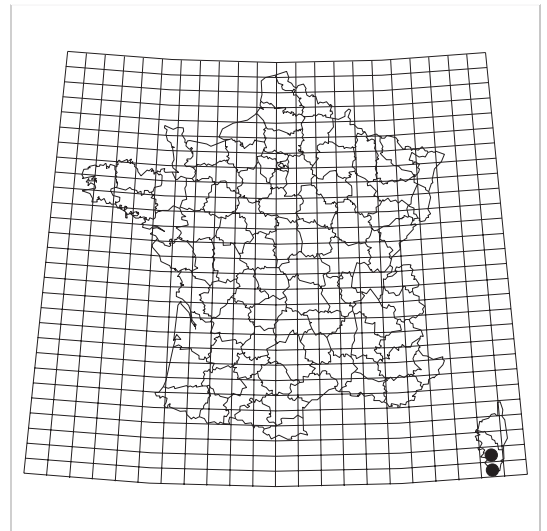
Isolepis pseudosetacea (Daveau) Carv.-Vasc.

Synonymes principaux :

Scirpus pseudosetaceus Daveau

Nom français : Scirpe pseudosétacé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Thérophyte à scape proche d'*Isolepis setacea* (L.) R. Br. S'en différencie par les caractères suivants : tige ne dépassant pas 15 cm, fruit brun pâle, trigone à faces légèrement concaves, à angles aigus, finement papilleux.

Distribution générale :

Sténo-méditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, Corse, Maroc.

Distribution en France :

- **Corse** : Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio, Bonifacio (la Trinité).

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Petites dépressions temporairement inondées ou fortement humides, sur substrat siliceux à sols peu épais, argilo-limoneux ou sablo-limoneux.

Phytosociologie : *Isoetion (Radiolo-Isoetetum histicis)*.

Etat de conservation :

Taxon dont les biotopes fragiles sont fortement soumis aux contraintes climatiques. Il est menacé par les transformations des milieux (drainage, urbanisation).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Investigations complémentaires de terrain (on ne connaît en fait presque rien de ce taxon très difficile à trouver et à retrouver).
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Maîtrise absolue du foncier.

Références :

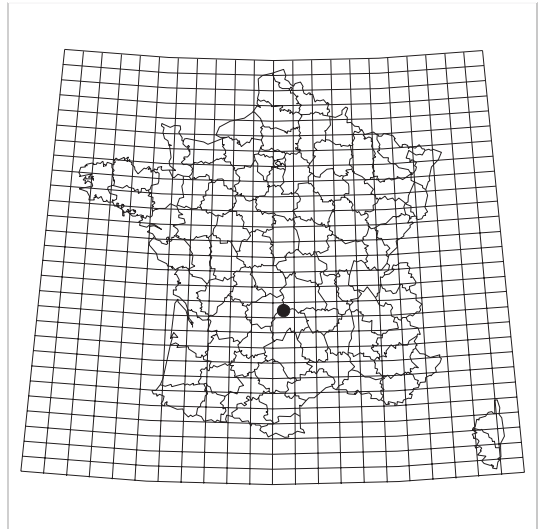
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & al., 1989
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

***Jasione crispa* (Pourret) Samp. subsp. arvernensis Tutin**

Synonymes principaux :

Nom français : Jasione d'Auvergne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Auvergne)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte plus ou moins hérissé, densément cespiteux. Tige très feuillée, souvent jusqu'au capitule. Bractées de l'involucre généralement vertes.

Distribution générale :

Endémique française de l'Auvergne.

Distribution en France :

- **Puy-de-Dôme** : très localisé dans le massif du Sancy, autour du puy Ferrand, en petites stations.

Ecologie :

Etage subalpin (1 600-1 800 m). Pelouses plus ou moins clairsemées, éboulis et roches trachytiques, souvent en formation très ouverte
Phytosociologie : généralement, dans des groupements qui peuvent être rapportés au *Nardion*. (F. Billy)

Etat de conservation :

Les populations sont limitées (700 touffes observées en 1991-1992). Toutefois, la découverte récente (1993) de nouvelles stations dans le même périmètre en a augmenté les effectifs. Le taxon est menacé par les infrastructures de loisirs et par une fréquentation touristique très forte, liée à un accès facile (téléphérique) et la présence d'un sentier Grande Randonnée (G.R.). D'ailleurs une station semble avoir été détruite en 1992.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la vallée de Chaudefour (depuis mai 1992).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les stations qui restent encore menacées).

Références :

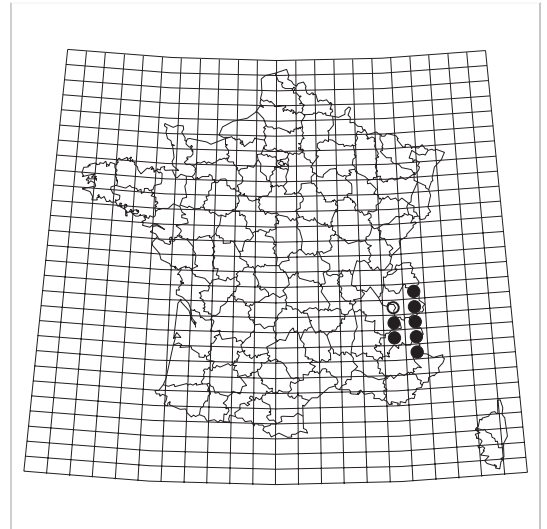
- BILLY, F., 1988
- CHASSAGNE, M., 1956-1957

Juncus arcticus Willd.

Synonymes principaux :

Nom français : Jonc arctique

PROTECTION	COTATION UICN
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	CATEGORIE PATRIMONIALE C2

**Description :**

Géophyte rhizomateux, à tiges dressées de 10-40 cm, espacées, creuses. Feuilles réduites à des gaines basilaires brun roussâtre. (1) 2 à 8 (-12) fleurs réunies en tête compacte latérale ; tépales inégaux, les extérieurs subaigus, les intérieurs obtus, un peu plus courts que la capsule. Capsule ovale, obtuse, mucronée, noirâtre et luisante. Port de *Juncus filiformis* L.

Distribution générale :

Circum-arctico-alpine. - En Europe : Finlande, Norvège, Suède, Islande, Groenland, Spitzberg et Russie du Nord. Alpes : des Alpes Graies et Cottiennes au sud-ouest jusqu'au Tyrol du Sud, aux Dolomites et à la région de Belluns à l'est (Autriche, Suisse [rare], Italie [très rare, citée également dans les Abruzzes], France). Citée en Espagne (Monts Maudits?). - Hors Europe : Asie du Nord (Nord-Sibérie, Altaï), Amérique du Nord (Alaska [subsp. *alaskanus* Hulten], montagnes d'Amérique boréale [subsp. *ater* (Rydb.) Hulten].)

Distribution en France :

Alpes de Savoie, du Dauphiné et de Haute-Provence. - **Haute-Savoie** : les Contamines-Montjoie (marécages du Plan Jovet). - **Savoie** : Tarentaise [Petit Saint-Bernard, Tignes (la Sachette, lac de Tignes), Val d'Isère (pont Saint-Charles, la Daille)]. Maurienne [Bonneval (la Lenta), mont Cenis, Saint-Sorlin-d'Arves (la Balme)], Cormet du Granier. - **Isère** : Grandes-Rousses (limite avec Saint-Sorlin). - **Hautes-Alpes** : secteur Lautaret-Cerces [Haute-Romanche (Villar d'Arène), col de l'Eychauda (Monétier-les-Bains), Cerces (lacs Rond et de Cristol), vallée de la Clarée (Névache), Cervières (marais du Bourget, lac des Cordes), col des Ayes, Montgenèvre, Queyras [Ristolas (Haut-Guil, Foréand...), Abriès (Valprévayre, Malrif), Molines-en-Queyras (col Agnel et environs), Arvieux, Ceillac]. Embrunais et Guillestrois (Saint-André-d'Embrun, Crévoux, Risoul, l'Argentière-la-Bessée), Champsaur [Orcières (Jujal)]. - **Alpes-de-Haute-Provence** : Haute vallée de l'Ubaye, Ubayette. [Jausier (vallons de Claphouse, de Pelouse, des Terres Plaines, des Granges Communes), Larche (le Lauzanier), Saint-Paul-sur-Ubaye (Parouart), Uvernet-Fours (vallon de la Moutière), environs d'Allos et de Colmar]. - **Alpes-Maritimes** : Tinée [Saint-Etienne-de-Tinée (vallons de Salse Morène, de la Cabane, de Gorgeon Long, de Demandols, col de Pal), Saint-Dalmas-de-Selvage (vallons de Sestrières), Auron (mont Ferrant, vallon de Sellavieille), Haut-Var [Entraunes (col de la Cayolle)].

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (de (1 500) 1 800 à 2 600 m). Lieux humides, bas marais, pelouses plus ou moins tourbeuses, alluvions glaciaires humides, limons et graviers alpins.

Phytosociologie : *Caricion bicoloris-atrofuscae* (en particulier dans le *Caricetum incurvae*).

Etat de conservation :

Taxon assez rare à très rare, lié à des milieux spécialisés de haute altitude (relictés glaciaires). En limite de répartition dans les Alpes sud-occidentales (surtout dans les Alpes Graies et Cottiennes, beaucoup plus rare au nord des Savoies). La station de la Daille a disparu, celles de Saint-Sorlin-d'Arves et du Cornet du Granier n'ont pas été confirmées. Celles qui se maintiennent sont menacées par des aménagements touristiques et hydrauliques, la fréquentation touristique, le surpâturage ovin, les modifications climatiques (réchauffement préjudiciable aux relictés glaciaires).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale des Parcs nationaux de la Vanoise, des Ecrins et du Mercantour (quelques stations).
- Réserves naturelles (Combeynot, Tignes, Val d'Isère).
- Arrêtés de conservation de biotope pour le mont Cenis.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation : complément des mesures existantes (nécessaire pour la conservation d'un groupement végétal très menacé : ex : Cervières), Réserve naturelle du Haut-Guil.
- Gestion : protection vis à vis des modifications hydrauliques, de la fréquentation touristique, etc. Dispositions spécifiques (programme LIFE) dans le cadre de la Directive communautaire sur les habitats naturels rares et menacés (*Caricion bicoloris-atrofuscae*).

Références :

- | | | |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| - BOREL, A. & POLIDORI, J.-L., 1988 | - CHAS, E., 1994 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BRESSOUD, B. & TROTTEREAU, A., 1984 | - COQUILLAT, M., 1965 | - PERRIER DE LA BATHIE, E., 1917-1928 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989 | - DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992 | - RODIÉ, J., 1959 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990 | - GENSAC, P. & TROTTEREAU, A., 1983 | - VIVANT, J., 1958 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 | - HUSNOT, T., 1908 | |

Jurinea humilis (Desf.) DC.

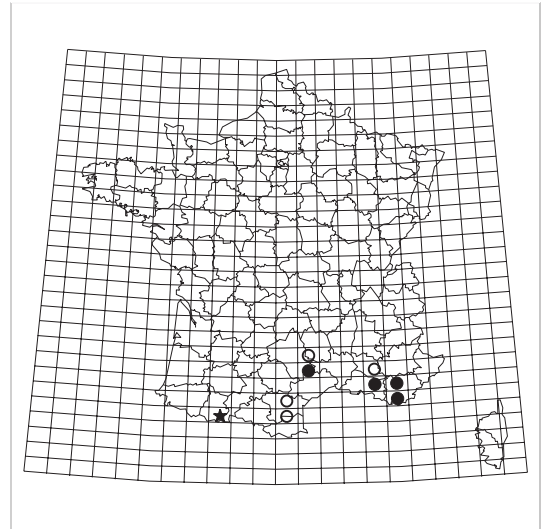
Synonymes principaux :

Jurinea bocconeii (Guss.) Guss.

Jurinea gouanii Rouy

Nom français : Jurinée naine
Serratule naine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 3-15 cm. Souche ligneuse, acaule ou à tige très courte. Feuilles verdâtres en-dessus, blanches-tomenteuses en-dessous, pennatifides à segments lancéolés-oblongs. Capitule assez gros, solitaire au centre de la rosette de feuilles. Involucre campanulé, recouvert de poils aranéux ; bractées étroites, aiguës. Akènes fortement rugueux, à pappus blanchâtre, 4-5 fois plus long.

Distribution générale :

Méditerranéo-montagnarde : Portugal, Espagne, France, Sicile, Tunisie, Algérie.

Distribution en France :

- **Haute-Garonne** : port de Venasque. (?)
- **Pyrénées-Orientales** : entre Rabouillet et Sournia.
- **Aude** : montagne d'Alaric.
- **Hérault** : cause du Larzac (Sorbs, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Maurice-de-Navacelle).
- **Aveyron** : environs de Sauclières et de Roquefort.
- **Lozère** : environs de Meyrueis.
- **Gard** : Campestre, Blandas, Alzon.
- **Vaucluse** : petit Luberon.
- **Bouches-du-Rhône** : chaîne de l'Etoile, Sainte Victoire.
- **Var** : la Sainte Baume, Pourrières, région de Salernes-Aups, mont Aurélien (?).

Ecologie :

De l'étage mésoméditerranéen à l'étage subalpin (de 400 à 2 200 m). Calcicole des pelouses et rocailles de crêtes.
Phytosociologie : *Genistetum lobelii* (en Provence) ; *Stipo-Ononidetum* notamment (*Ononidion striatae*), sur les Causses.

Etat de conservation :

Les stations sont toutes très localisées et généralement fournies. Les biotopes dans lesquels ce taxon se rencontre interdisent tout aménagement d'envergure, tout reboisement et toute réduction notable de la charge pastorale. Certaines stations (dont celles du Luberon, du mont Aurélien, de l'Aude, des Pyrénées...) mériteraient confirmation.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale de Parlatges (Saint-Pierre-de-la-Fage).
- Réserve naturelle de la Sainte Victoire.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les programmes d'aménagements (forestiers, pastoraux...)
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de Biotopes ou Réserves biologiques).

Références :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|--|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GIRERD, B., 1991 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - BARBERO, M. & al., 1972 | - LAVAGNE, A., 1995 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - BRAUN-BLANQUET, J. & G., 1971 | - LAVAGNE, A. & A MOUTTE, P., 1980 | - SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991 |
| - GAUTIER, G., 1898 | - LOISEL, R., 1976 | - TERRÉ, J. (non daté) |
| - GAUTIER, G., 1912-1913 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 | |
| - GIRERD, B., 1978 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 | |

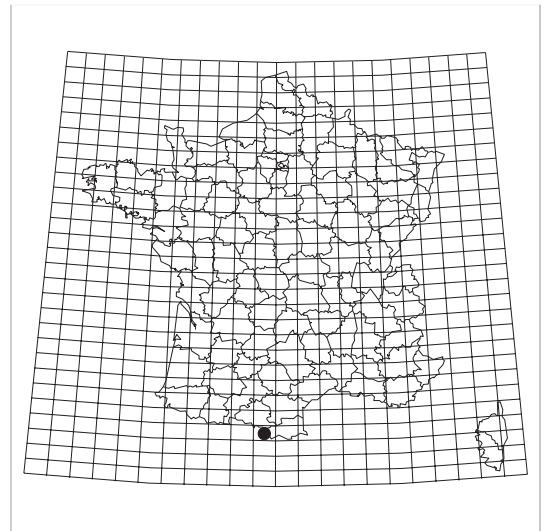
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et F. MÉDAIL

Knautia lebrunii Prudhomme

Synonymes principaux :

Nom français : Knautia de Le Brun

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte rhizomateux de 25-75 cm, sans rosette centrale. Tige rigide, glabre et lisse dans sa partie inférieure, scabre dans sa partie supérieure, garnie de nombreux et minuscules poils étoilés mélangés à quelques poils longs et souples. Feuilles subcoriaces, lancéolées, plus ou moins étroites, entières ou légèrement dentées. Face des feuilles presque toujours entièrement glabres ; marges garnies de cils très courts. Capitules 1-3, de 25 à 40 mm de diamètre. Pédoncule non glanduleux. Bractées obtuses, lancéolées, non glanduleuses, plus courtes que les fleurs, densément ciliées de longs poils blancs, glabres à l'intérieur, lâchement velues à l'extérieur.

Distribution générale :

Endémique française de la Cerdagne.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : environs de Font-Romeu, entre Montlouis et la frontière espagnole.

Ecologie :

Sol détritique fin dans les clairières de pinèdes.

Etat de conservation :

Le danger réside dans le nombre très réduit de stations dans une région où le tourisme prend de plus en plus d'importance.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des différentes populations pour en connaître la dynamique.
- Mise en réserve ou achat d'une ou deux parcelles à clôturer sans aucune indication.

Références :

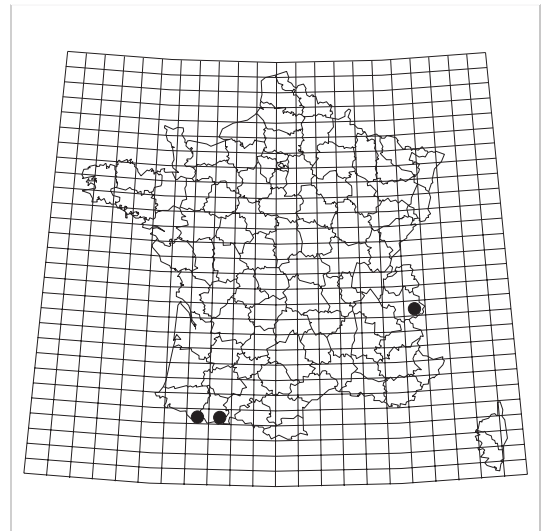
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- PRUDHOMME, J., 1987
- SZABÓ, Z., 1911
- SZABÓ, Z., 1934
- VIGO I BONADA, J., 1983

Kobresia simpliciuscula (Wahlenb.) Mackenzie

Synonymes principaux :
Kobresia caricina Willd.

Nom français : Kобрэsie simple

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux. Inflorescence compacte de 3 à 8 épis serrés au sommet de la tige.

Distribution générale :

Arctico-alpine : Europe médiane et boréale: Suisse, Italie, France, extrémité nord de l'Angleterre, Carpates, Scandinavie, Groenland. Asie Mineure, Altaï. Amérique boréale : Canada.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : vallées d'Aspe et d'Ossau.
- **Hautes-Pyrénées** : Gaube, Gavarnie, Campbiel...
- **Savoie** : Tarentaise : val Prariond, vallon de la Sassièrre aux Grands Creux, avec *Carex atrofusca* Schkuhr et derrière le Santel, Revers du Prariond, aux Plates du Vallonnet de Val d'Isère avec *Carex atrofusca* Schkuhr, vallon du Clou au Plan, col de l'Iseran, Tignes... Maurienne : à l'Ecot, ruisseau de la Frasse entre l'Ecot et le Vallonnet de Bonneval, au plan de l'Aigle, au Vallonnet de Bonneval : ruisseau de Chalanson, la Lombarde, Ribon (les Combettes), col du Clapier : marécage en montant aux Evettes, mont Cenis à Ronche, Vallonnet de la Rocheure.

Ecologie :

De l'étage subalpin à l'étage alpin. Marécages froids ou sorties des sources. Calcicole préférentielle mais non basiphile exclusive. Phytosociologie : *Caricion bicoloris-atrofuscae*.

Etat de conservation :

Quelques stations ont disparu en Savoie : col de l'Iseran (remontées mécaniques), Tignes à 2 090 m et au barrage du Chevril (à 1 650 m), la Lenta (construction d'un pont). Ailleurs les stations se maintiennent bien. Elles se trouvent souvent en situation isolée ou peu visible (Ecot de Bonneval). En revanche, dans les Pyrénées, le statut du taxon doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale des Parcs nationaux de la Vanoise et des Pyrénées (nombreuses stations).
- Réserve naturelle de la Grande Sassièrre (deux stations).
- Arrêté de conservation de biotope du mont Cenis.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation :
 - * Réserve naturelle en Haute-Maurienne en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons rares ou en limite d'aire).
 - * Arrêté de conservation de biotope ailleurs.

Références :

- BRESSOUD, B., 1986
- BRESSOUD, B. & TROTTEREAU, A., 1984
- HUSNOT, T., 1905-1906
- MARCIAU, R., 1989

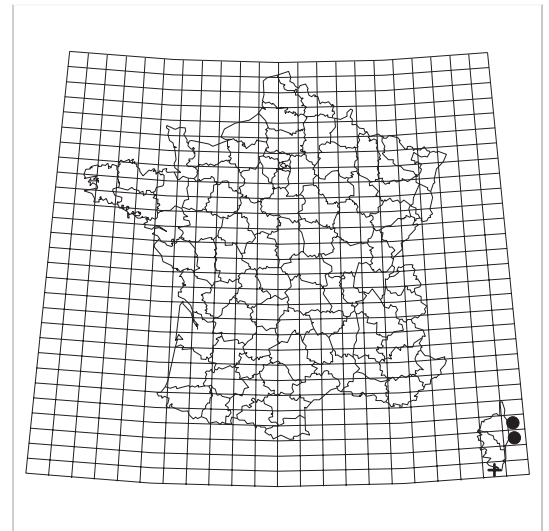
Fiche réalisée par A. TROTTEREAU

Kosteletzkya pentacarpos (L.) Ledeb.

Synonymes principaux :
Hibiscus pentacarpos L.

Nom français : Kosteletzkya à cinq fruits

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 1-2 m, pubescent, à poils bruns et étoilés. Feuilles longuement pétiolées, triangulaires, ovales, crénelées, parfois entières, mais généralement à 3-5 lobes. Fleurs solitaires ou en petites cymes, sur un pédoncule de 5-10 cm. Segments de l'épicalice linéaires ; sépales ovales ; pétales de 2-2,5 cm, rose-violet ou blancs. Capsule de 0,5 x 1,2 cm, noire, hérissée.

Distribution générale :

Pontique : Espagne, Baléares, Corse, Italie, Russie, Asie Mineure.

Distribution en France :

- **Corse** : localisée sur le littoral oriental : étang de Biguglia, Ghisonaccia (marais de Cattolica et marine de Calzarello), étangs de Palo et de Gradugine.

Ecologie :

Frange à héliophytes bordant les étangs littoraux plus ou moins saumâtres ; dépressions dans les dunes littorales en communication avec la mer.

Etat de conservation :

La station de Santa Manza a été détruite par l'urbanisation. A Calzarello, de fortes inondations (1989) ont provoqué de gros dégâts. Les stations de Biguglia ont été endommagées par un élargissement routier. Certaines populations sont activement ou potentiellement menacées par les décharges sauvages près des stations, l'urbanisation (construction de pistes, aménagements incontrôlés, viabilisation de terrains proches), le petit nombre d'individus pour certaines (un seul pied à Calzarello), le drainage, la pollution de la mer, le piétinement, le débroussaillage et la mise à feu des roselières. La station de Gradugine comporte plus de 100 individus.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (marais de Cattolica).
- Les étangs de Palo et de Gradugine sont en cours d'acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- L'étang de Biguglia est en cours de classement en Réserve naturelle.

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise foncière (station de la marine de Calzarello).
- Etude et suivi des populations existantes et prospections complémentaires du littoral oriental pour rechercher d'autres secteurs susceptibles d'abriter le taxon.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- KERGUÉLEN, M. & al., 1987
- LAMBINON, J. & al., 1986
- PARADIS, G., 1993 a

***Lactuca quercina* L. subsp. chaixii (Vill.) P. Fourn.**

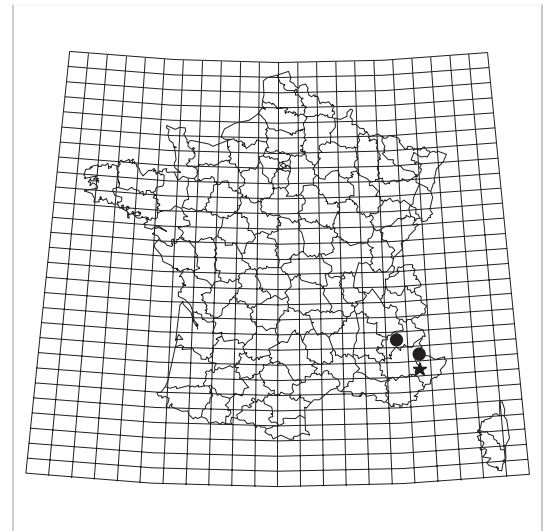
Synonymes principaux :

Lactuca chaixii Vill.

Lactuca quercina L. var. *integrifolia* (Bogenh.) Bischoff

Nom français : Laitue de Chaix

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte bisannuel. Se distingue de *Lactuca quercina* L. subsp. *quercina* par les feuilles (de deuxième année) toutes entières, ovales-oblongues, denticulées, sagittées-embrassantes. Feuilles basilaires de première année entières ou roncinées, alors à lobe terminal très grand.

Distribution générale :

Subpontique : l'espèce *s.l.* est présente dans les pays suivants : France, Italie (Trieste, Alpes maritimes), ex-Yougoslavie, Autriche, Allemagne, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Albanie, Grèce, Turquie (?), Roumanie, Russie, Suède.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Gapençais [la Roche-des-Arnauds, Manteyer, Gap, Sigoyer].
- **Alpes-Maritimes** : Saint-Dalmas, Saint-Etienne-de-Tinée.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Annot.

Ecologie :

Etage montagnard (1 200-1 650 m) ; bois clairs (résineux : sapinière), lisières et clairières sèches, dans les Hautes-Alpes ; en rhodoraie-alnaie verte dans les Alpes-Maritimes.

Etat de conservation :

Taxon rare ; les stations de Gap, Sigoyer et Annot n'ont pas été confirmées. En revanche, les autres se maintiennent bien, mais elles sont potentiellement menacées par l'exploitation forestière.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Prise en compte dans les plans d'aménagements forestiers.
- Information des propriétaires et des exploitants agricoles éventuels dans les secteurs non soumis au régime forestier.

Références :

- BOREL, J. & al., 1874
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- CHAS, E., 1994
- DUVERGIER DE HAVRANNE, E., 1874
- GARNIER, M., 1848
- GIROD, 1899
- GRIOD, A., 1979
- RAVAUD, Ab., 1881
- VERLOT, J.-B., 1872

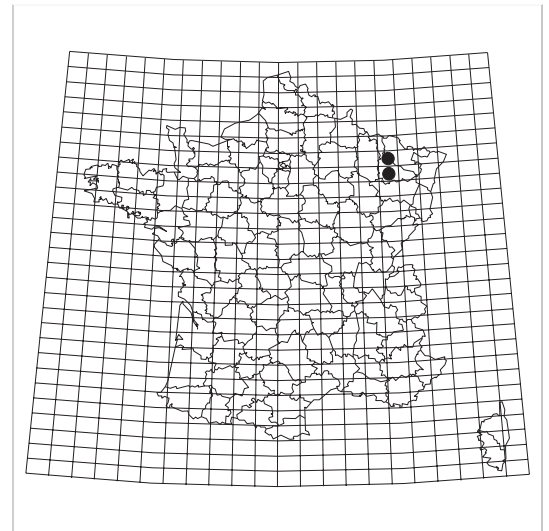
Laser trilobum (L.) Borckh.

Synonymes principaux :

Siler trilobum (L.) Crantz

Nom français : Laser à feuilles à trois lobes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 6-12 dm, strié, glabre, à tige robuste. Feuilles inférieures amples, à pétiole comprimé latéralement, à folioles larges, ovales. Fleurs blanchâtres ; ombelles grandes, à 10-20 rayons. Fruits oblongs, glabres.

Distribution générale :

Médio-européenne continentale : Europe centrale et orientale, sud-ouest de l'Asie : France, Italie, Allemagne, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie, Monténégro, Serbie, Albanie, Roumanie, Bulgarie, Russie, Syrie, Caucase, Iran, Asie Mineure. Présence douteuse en Grèce.

Distribution en France :

- **Meurthe-et-Moselle** : Dommartin-sous-Amance, Agincourt, Maxéville, Pompey, Vandœuvre, Frouard...
- **Moselle** : Ancy-sur-Moselle, Gorze, Bacourt, Tincry...

La présence du taxon en Savoie, dans les Pyrénées-Orientales et la Haute-Marne est infirmée (confusion avec *Laserpitium latifolium* L.). Pour les Alpes-de-Haute-Provence, il existe un spécimen ancien, sans localité précise, dans l'herbier de Paris. Mais la plante n'a jamais été confirmée dans ce département.

Ecologie :

Etage collinéen. Taxon calcaricole mésoxérophile. Lisière forestière (*Geranium sanguinei*), pelouses évoluées (*Mesobromion erecti*), coteaux rocaillieux, fruticées (*Prunetalia spinosae*) et bois clairs (*Cephalanthero-Fagion*, *Quercion robori petraea*). Souvent avec *Peucedanum cervaria* (L.) Lapeyr. et *Laserpitium latifolium* L.

Etat de conservation :

Une bonne partie de la douzaine d'anciennes stations a été confirmée récemment. Dans l'ensemble, elles ne sont pas immédiatement menacées (sauf par la fermeture du couvert comme à Vandœuvre, ou par l'éventuel élargissement d'un chemin forestier à Tincry). Les populations sont généralement importantes. Toutefois, les stations de Maxéville et de Tincry possèdent un nombre restreint d'individus et sont, de ce fait, vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Information des gestionnaires concernés (Office national des forêts essentiellement), de façon à engager une gestion appropriée.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves biologiques domaniales ou communales...).

Valeur potentielle :

Alimentaire, condimentaire, éventuellement vétérinaire.

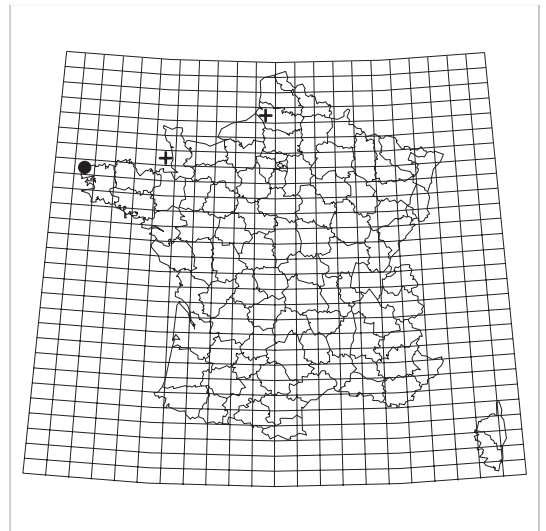
Références :

- DARDAINE, P., 1983
- DUVIGNEAUD, J., 1987 b
- GODRON, D.A., 1883
- PARENT, G.H., 1985

Lathyrus japonicus Willd. subsp. **maritimus** (L.) P.W. Ball

Synonymes principaux :
Lathyrus maritimus Bigelow
Pisum maritimum L.

Nom français : Gesse maritime



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte de 1-4 dm, couché, glabre ou pubescent. Souche grêle, rampante. Feuilles à 2-4 paires de folioles, elliptiques ou oblongues. Stipules grandes, ovales-lancéolées. Fleurs grandes, rapprochées en grappes courtes ; calice à dents très inégales. «La plante peut former des touffes assez larges et recouvrant le sol» (d'après Aymonin, G., & Wattez, J.R., 1980).

Distribution générale :

Espèce tempérée arctique, océanique littorale et circumpolaire. Nord et ouest de l'Europe, Asie nord-orientale (Sibérie,...), Amérique du Nord. Considérée comme introduite au Chili.

Distribution en France :

En limite d'aire méridionale :

- **Somme** : baie de Somme : Tréport, Cayeux, pointe du Hourdel.
- **Manche** : environs de Grandville [douteux (la localité ne correspond pas à l'écologie de cette espèce qui ne figure pas dans l'herbier cité à l'origine en référence)].
- **Finistère** : côte du Léon.

Ecologie :

Cordons de galets et parfois dunes embryonnaires littorales.

Phytosociologie : *Lathyro-Crambetum*.

Etat de conservation :

L'espèce n'avait pas été revue en France depuis 1958 à la pointe du Hourdel. Six individus ont été découverts en 1994 dans une localité du Finistère. Cette redécouverte doit être confirmée par l'examen des fleurs.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire littoral et des rivages lacustres pour la population bretonne.

Mesures de conservation proposées :

- Poursuivre et renforcer la protection de la localité bretonne. Suivi régulier et multiplication *ex situ* en tant que mesure d'accompagnement.

Valeur potentielle :

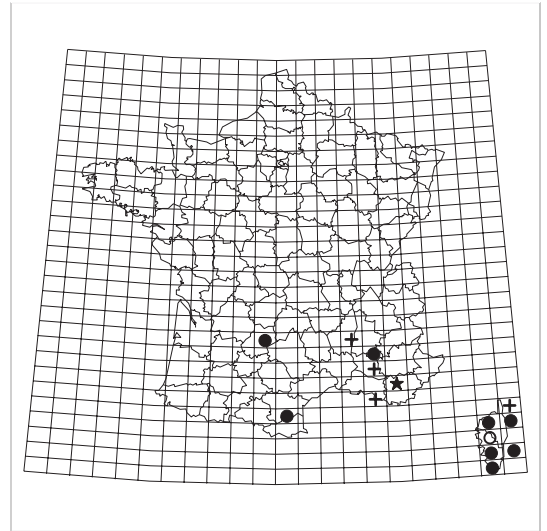
Lathyrus japonicus Willd. subsp. *maritimus* (L.) P. W. Ball est considérée par Dumeril, C. (1786) comme une plante aux vertus alimentaires de culture aisée.

Références :

- AYMONIN, G. & WATTEZ, J.-R., 1980
- DUMERIL, C., 1796
- VICQ DE, E. & BRUTELETTE DE, B., 1865

Legousia scabra (Lowe) Gamisans**Synonymes principaux***Legousia castellana* (Lange) Samp.*Specularia castellana* Lange**Nom français :** Spéculaire de Castille
Spéculaire scabre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Thérophyte à scape parfois considéré comme une sous-espèce de *Legousia falcata* (Ten.) Fritsch. S'en différencie par les caractères suivants : tige le plus souvent scabre, pubescente ; lobes du calice longs de (5) 7-8 (10 mm) ; capsule un peu plus courte à maturité, souvent rétrécie au sommet, presque toujours scabre. Dans les pays où les aires de répartition de *Legousia scabra* (Lowe) Gamisans et *Legousia falcata* (Ten.) Fritsch se recoupent largement (en France en particulier), on peut observer, dans la partie commune, des populations de caractères intermédiaires. Notons également que P. Quezel a décrit une sous-espèce de *Legousia scabra* (Lowe) Gamisans, la subsp. *longilobis* Quézel, grêle, à tige rampante, flexueuse et scabre.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale (jusqu'à Madère) : Portugal, Espagne, France, Corse, Maroc.

Distribution en France :

- **Lot** : entre Cajarc et Mont-Brun. - **Aveyron** : environs de Salvagnac. - **Aude** : montagne de Tausch. - **Drôme** : Notre-Dame-de-Montchamp. - **Vaucluse** : versant sud du mont Ventoux. - **Alpes-de-Haute-Provence** : lac de la Laye. - **Bouches-du-Rhône** : Marseille. - **Var** : gorges du Verdon (subsp. *longilobis* Quézel). - **Corse** : environs de Porto et de Bastia, secteur du San Petrone (environs de Cervione et de Castellare di Mercurio), Monte Agutu, Santa Manza, pied de la montagne de Cagna, Monte Santu.

Ecologie :

Etages méso-et supraméditerranéen. Moissons, cultures, friches, pelouses, rocailles ; sur calcaire ou silice. Phytosociologie : *Thero-Brachypodetalia*, *Ononidion striatae*, *Rudero-Secalietaea*, *Helichryso-Cistetum*. La subsp. *longilobis* Quézel a une écologie tout à fait différente. C'est une des caractéristiques de l'association à *Sedum fragrans* t'Hart qui comporte de nombreuses endémiques. Elle est strictement localisée sur sols calcaires riches en nitrates, des balmes et abris sous roche, avec des conditions microclimatiques particulières (faibles écarts thermiques, pluviosité nulle...)

Etat de conservation :

Taxon qui a perdu une partie de ses populations depuis le début du XX^{ème} siècle. En effet certaines stations n'ont pas été récemment revues ou sont présumées disparues (lac de la Laye, Marseille, gorges du Verdon, une ancienne station du mont Ventoux, Notre-Dame-de-Montchamp, environs de Cajarc, Bastia, environs de Porto). La station de Salvagnac, à faible population est menacée par l'embroussaillage. La nouvelle station vauclusienne, de découverte récente est instable. La population n'y a pas été confirmée en 1993 (de 50 à 100 individus en 1991 et 1992). En revanche, deux autres stations viennent d'être détectées en 1992 et 1993 (toujours en versant sud du mont Ventoux) mais avec des effectifs réduits (de quelques individus à une vingtaine). Toutes sont très vulnérables et activement menacées par la concurrence végétale. La station de la montagne de Tausch semble stable. Pour les stations corses (abondantes pour certaines), les menaces doivent être précisées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Les stations vauclusiennes font l'objet d'une gestion assurée par l'Office national des forêts et le Conservatoire botanique national de Porquerolles.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope (sauf pour les stations vauclusiennes) avec gestion appropriée (éviter l'embroussaillage)].

Références :

- | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| - BRAS, D., 1874 | - DUTARTRE, G. & al. 1993 b | - GIRERD, B., 1978 |
| - BREISTROFFER, M., 1967 a | - GAMISANS, J., 1985 a | - GIRERD, B., 1991 |
| - DELEUIL, G. 1986 | - GAMISANS, J., 1991 a | - LONGEVIALLE, M., 1970 |
| - DESCHÂTRES, R. & al. 1991 a | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1987 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - DURRIEU, G., 1966 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - QUÉZEL, P., 1951 |

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles

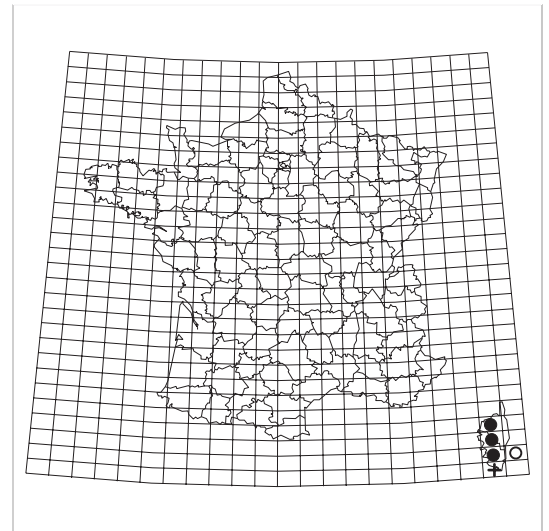
Lens ervoides (Brign.) Grande

Synonymes principaux :

- *Cicer ervoides* Brign.
- *Lens lenticula* (Hoppe) Webb & Berth.

Nom français : Petite lentille

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 1-3 dm, pubescent, semblable à *Lens nigricans* (Bieb.) Godr., mais plus grêle. Feuilles sans vrilles ou avec une courte vrille vers le haut, à 2-4 paires de folioles linéaires à elliptiques ; stipules semi-hastées ou dentées. Fleurs 1-2, sur des pédoncules plus longs que les feuilles, non aristés, articulés près de l'apex ; dents du calice aussi longues que le tube ; corolle 4-6 mm d'un bleu pâle. Gousse pubescente, jaunâtre.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne-Pontique : Europe méridionale (de l'Espagne à la Crimée), Proche Orient (Transcaucasie, Asie Mineure, Palestine, Syrie), Afrique du Nord. Très localisée en Europe occidentale.

Distribution en France :

- **Corse** : Punta Calcina près de Sainte-Lucie-de Porto-Vecchio, vallée inférieure de la Solenzara, Bonifacio, Venaco ; Boziu : Monte Sant'Angelu de Lano, Santa-Lucia-di-Mercurio (Campettine).

Ecologie :

De l'étage thermoméditerranéen à l'étage supraméditerranéen. Eboulis calcaires, rocailles sèches (milieux ouverts).

Etat de conservation :

La station de Bonifacio est présumée disparue (artificialisation du site), celles de Punta Calcina et de la vallée inférieure de la Solenzara n'ont pas été confirmées. Les autres populations sont toujours réduites (moins de 100 individus) et sont menacées par la rudéralisation des sites, le bétail, la fréquentation du public (escalade), les dépôts de déchets.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches complémentaires de terrain.
- Etude des menaces et des mesures de gestion conservatoire à prendre.
- Maîtrise foncière pour les plus belles stations.

Valeur potentielle :

Parent des lentilles cultivées.

Références :

- AELLEN, P., 1970
- BOSC, G. & al., 1986 b
- BRIQUET, J., 1913
- DESCHÂTRES, R., 1989 c
- DESCHÂTRES, R. & al., 1991 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

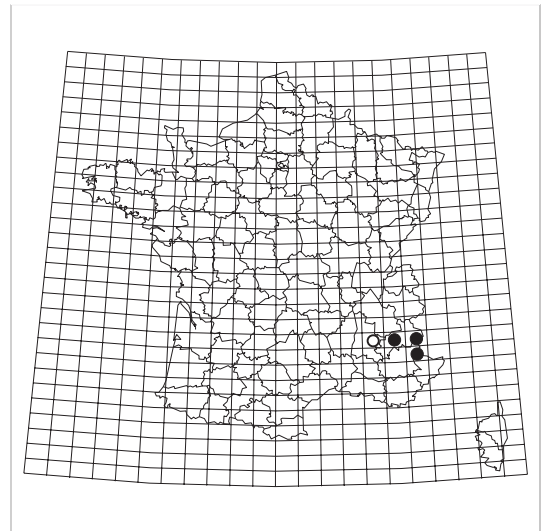
Lepidium villarsii Gren. & Godron

Synonymes principaux :

Lepidium pratense (F.W. Schultz) Billot

Nom français : Passerage de Villars

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape. Voisin de *Lepidium heterophyllum* Benth. et de *Lepidium hirtum* DC., dont il se différencie par les caractères suivants : souche verticale, écaillée ; tiges presque toujours simples, glabrescentes ou un peu velues (surtout à la base) ; feuilles basilaires persistant pendant et après la floraison (plus ou moins coriaces), longuement pétiolées, entières, glabres ou peu velues ; pédicelles fructifères glabres, égalant la silicule ou un peu plus long ; silicules plus ou moins atténuées à la base, glabres, parfois finement papilleuses ; ailes de la silicule égalant au plus le 1/4 (parfois le 1/3) de leur longueur.

Distribution générale :

Endémique des Alpes françaises.

Distribution en France :

Localisée dans les Alpes du Haut-Dauphiné.

- **Drôme** : Haute vallée du Buëch, à Lus-la-Croix-Haute (Riou Froid, col de Vente-Cul).
- **Hautes-Alpes** : surtout dans le Gapençais (plateau de Bayard, Gleize, Céuse, la Roche-des-Arnauds, Charance, massif d'Aurose, Théus). Présent également dans le Serrois (Serres, l'Épine), dans le Champsaur (contrefort oriental du Dévoluy) et dans le Queyras (val d'Escreins, Vars).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Haute vallée de l'Ubaye [(Larche Lauzanier, Oronaye, Maisonmeanne)], Saint-Paul (Serrennes, la Blachières, Gleizelles, col de la Madeleine), Meyronne (la Rochaille, la Conche près de l'Enchastrayes).

Cette répartition fait apparaître deux populations principales, séparées de plus de 60 kms (population occidentale : préalpes du Gapençais -Dévoluy, du Serrois et du Haut-Bochaine), population orientale (vallées internes du Queyras et de l'Ubaye). Une étude systématique est souhaitable (distance génétique?).

Ecologie :

Étages montagnard et subalpin, rarement dans l'alpin inférieur [1 250-1 900 (- 2 000)m]. Pelouses rocailleuses mésophiles, sur calcaire (rendzine).

Etat de conservation :

Seules les stations des Hautes-Alpes sont actuellement bien connues. Plusieurs localités anciennes n'ont pas été revues (Gleize, Haut-Buëch), d'autres font l'objet de menaces actives [aménagements touristiques (Céuse, Bayard)] ou potentielles [infrastructures autoroutières (Bayard)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale (Aurose).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations (avec étude systématique comparative des populations occidentales et orientales).
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation [proposition de protection régionale permettant d'envisager des Réserves naturelles et Arrêtés de conservation de biotope : Aurose, Bayard, val d'Escreins, etc... (intérêt floristique important, avec plusieurs taxons rares et menacés figurant au Livre rouge national)].

Références :

- BURNAT, E., 1899-1906
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- LAURENT, L., 1935

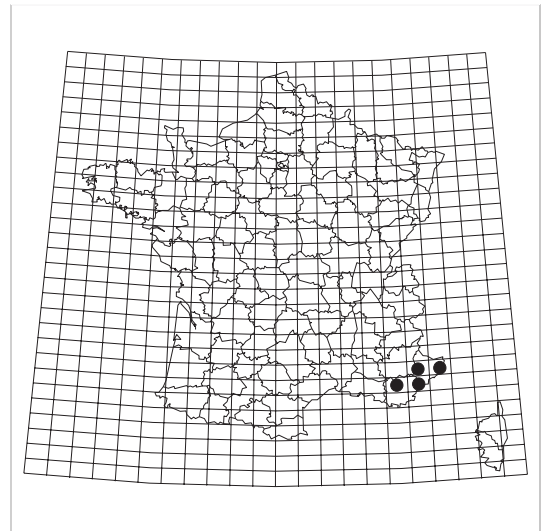
Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD

Leucanthemum burnatii Briq. & Cavillier

Synonymes principaux :

Nom français : Chrysanthème de Burnat

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte cespiteux. Très proche de *Leucanthemum graminifolium* (L.) Lam., avec lequel il a été initialement confondu. Tiges ascendantes à la base, formant une touffe gazonnante, longuement nues au sommet. Feuilles linéaires ou filiformes, pourvues de quelques dents espacées et d'une marge hyaline particulièrement développée au niveau des pétioles engainants des feuilles inférieures. Capitule unique de 2 à 4 cm de diamètre, à bractées bordées de brun. Akènes tous munis de pappus (différence principale avec *Leucanthemum graminifolium* (L.) Lam.).

Distribution générale :

Endémique française des basses montagnes des Alpes-Maritimes et de la région avoisinante du département du Var.

Distribution en France :

- **Var ; Alpes-Maritimes ; Alpes-de-Haute-Provence** : aire comprise entre l'arrière-pays mentonnais (pic de Baudon et sommets voisins) et le Var nord-oriental (région d'Ampus, camp de Canjuers, Aiguines, la Roque-Esclapon au mont Lachens) et les environs de Castellane.

Ecologie :

Étages supraméditerranéen et montagnard-méditerranéen (de 600 à 1 700 m). Garrigues, surtout sur calcaire compact, karst ; escarpements à toutes expositions.

Phytosociologie : pelouses écorchées de l'*Avenion montanae*.

Etat de conservation :

Généralement satisfaisant compte tenu notamment de la multiplicité des stations. Toutefois, certaines sont menacées en raison de la dynamique forestière (pineraies de pin sylvestre) consécutive aux abandons pastoraux.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Localement, maintien de la charge pastorale et de la gestion forestière.

Références :

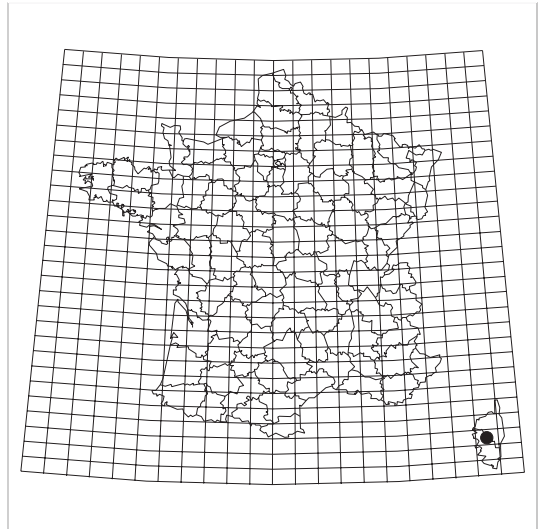
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- ALPHAND, J., 1994 b
- BARBERO, M., 1968
- BARBERO, M. & al., 1977
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1916-1917
- JAHANDIEZ, E., 1921
- LAVAGNE, A., 1995
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Leucanthemum corsicum (Lessing) DC. subsp. **fenzlii** Gamisans

Synonymes principaux :

Nom français : Marguerite de Fenzl

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
V	V						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A						



Description :

Hémicryptophyte à scape de 2-6 dm. Se différencie du type par les caractères suivants : feuilles inférieures à limbe bipennatifide à bipennatiséqué, à rachis de largeur comprise entre 1 et 2 (2,5) mm ; feuilles supérieures pennatiséquées.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine oro-sud-européenne.

Distribution en France :

- **Corse** : Secteur du Monte d'Oro, vallée de la Gravone.

Ecologie :

Etage montagnard (1 350-1 800 m). Peut se rencontrer également aux étages mésoméditerranéen (jusqu'à 290 m), oroméditerranéen et subalpin. Rochers, ravins, rocailles, bords de rivière, sur silice essentiellement.

Phytosociologie : *Festuco-Phyteumetum serrati*.

Etat de conservation :

L'ancienne station de Bocognano n'a pas été confirmée. Le taxon est disséminé par petites populations (quelques individus) ce qui le rend vulnérable (même si la pression anthropique est relativement faible dans les milieux où on le rencontre).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.

Références :

- DESCHÂTRES, R., 1989 a
- GAMISANS, J., 1972 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D. (à paraître)

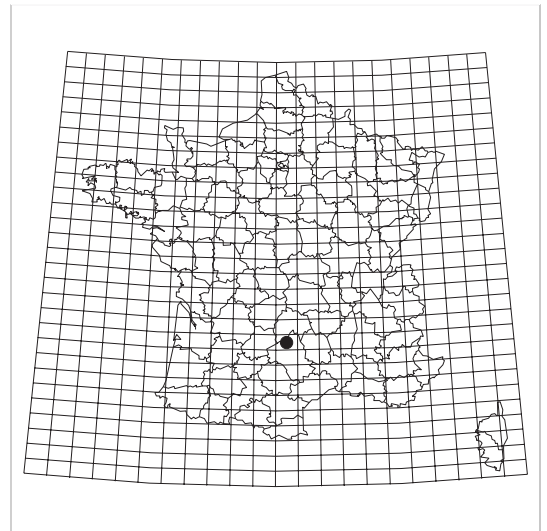
Leucanthemum meridionale Le Grand

Synonymes principaux :

Leucanthemum vulgare Lam. subsp. *meridionale* (Le Grand) Nyman

Nom français : Marguerite du Midi

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte voisin de *Leucanthemum vulgare* Lam. dont il se différencie par les caractères suivants : port plus grêle ; tiges simples ou peu rameuses ; feuilles inférieures étroites et allongées à pennatifides ; feuilles moyennes linéaires, à dents profondes, souvent étalées et même déjetées ; fleurs petites et peu nombreuses (1-3) ; écailles de l'involucre pâles ou bordées de brun.

Distribution générale :

Microendémique française de l'Aveyron.

Distribution en France :

- **Aveyron** : puy de Volf près de Firmi.

Ecologie :

Rochers et rocailles bien ensoleillés, sur serpentinite.

Etat de conservation :

Le taxon est activement menacé par la pratique du 4 x 4.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation [proposition de protection régionale permettant d'envisager un Arrêté de conservation de biotope pour le site du puy de Volf en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (présence de plusieurs microendémiques liées à la serpentinite : *Noccaea firmiensis* F.K. Meyer, *Euphorbia flavicoma* DC. subsp. *costeana* (Rouy) Greuter & Burdet). De plus, site géologique remarquable].
- Gestion de la station (maîtrise de la fréquentation des 4 x 4...).

Références :

- LE GRAND, A., 1881
- VIGARIÉ, R., 1927

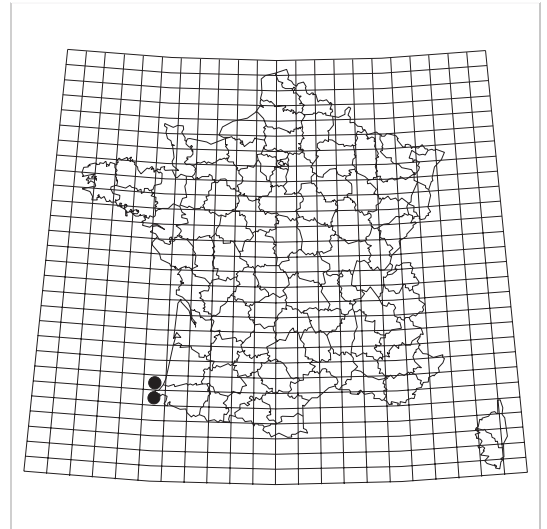
Leucanthemum vulgare Lam. subsp. crassifolium (Lange) Rouy

Synonymes principaux :

Chrysanthemum leucanthemum L. subsp. *crassifolium* (Lange) P. Fourn.
Leucanthemum crassifolium (Lange) Willk

Nom français : Marguerite à feuilles épaisses

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte de 5-40 cm. Se différencie de *Leucanthemum vulgare* Lam. type par les caractères suivants : tige courte un peu ligneuse ; feuilles charnues, à limbe presque aussi large que long. Son rang systématique reste à préciser. Flora Europaea le citait en annexe, sans se prononcer sur sa valeur. Le catalogue floristique du Pays basque espagnol note sa variabilité morphologique, avec des intermédiaires et pense qu'il s'agit d'un écotype modelé par la salinité du milieu.

Distribution générale :

Eu-atlantique littorale : nord-ouest du Portugal, nord de l'Espagne (surtout littoral cantabrique et Pays basque), extrême sud-ouest de la France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : littoral basque au sud de Biarritz, de Bidart à Hendaye. Kerguélen a noté un taxon voisin sur la côte du Finistère, à Camaret, au cap de la Chèvre et à la pointe de Brézellec.

Ecologie :

Partie supérieure des rochers maritimes soumis aux embruns et surtout lande littorale, avec *Erica vagans* L., *Smilax aspera* L., *Ulex gallii* Planchon, *Scilla verna* Hudson., *Lithodora prostrata* (Loisel.) Griseb., *Potentilla montana* Brot., *Cirsium filipendulum* Lange, etc.

Etat de conservation :

En raréfaction, du fait de l'urbanisation, du décapage des rochers à certains niveaux par la fréquentation et, au contraire, par la progression des espèces ligneuses de la lande finissant par former d'épais fourrés en d'autres points. Rare actuellement à Bidart, Guéthary et Saint-Jean-de-Luz ; assez bien représenté entre Ciboure et Hendaye.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [station d'Abbadia (Hendaye)].

Mesures de conservation proposées :

- Arrêt de l'urbanisation de la bande maritime du littoral basque.
- Gestion raisonnée des landes et pelouses.
- Poursuite des acquisitions du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres entre Ciboure et Hendaye.

Références :

- ALLORGE, P. & JOVET, P., 1941
- ASEGINOLAZA IPARRAGIRE, C. & al., 1984
- KERGUÉLEN, M. & al., 1987

Leucojum aestivum L. subsp. pulchellum (Salisb.) Briq.

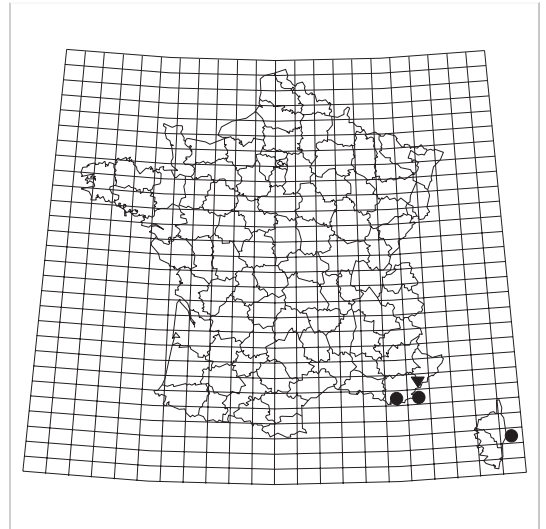
Synonymes principaux :

Leucojum hernandezii Camb.

Leucojum pulchellum Salisb.

Nom français : Nivéole d'été, élégante

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 3-5 dm. Se différencie du type par les caractères suivants : feuilles plus étroitement linéaires ; scape grêle ; fleurs solitaires ou par 2-3 dans la spathe, petites (8-14 mm), à macules des divisions périgonales d'un vert vif ; ovaire non rétréci inférieurement ; capsule petite, étroite, obovoïde ; floraison plus précoce (à partir de fin janvier).

Distribution générale :

Euryméditerranéenne occidentale : Baléares, France, Corse, Sardaigne, Sicile.

Distribution en France :

- **Var** : Toulon , Hyères, île de Porquerolles, Ramatuelle, les Mayons-du-Luc, le Pradet, la Garde, Cogolin, la Garde-Freinet.
- **Alpes-Maritimes** : Grasse (naturalisé).
- **Corse** : Linguizzetta, environs d'Aleria et d'Alistro.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Ripisylves, milieux d'eaux douces ou saumâtres, prairies humides, fossés.

Phytosociologie : *Leucojo-Caricetum elatae* (*Magnocaricion*).

Etat de conservation :

Espèce en régression générale à la suite de la disparition des prés marécageux par assèchement et de la fermeture du milieu. N'a été confirmée qu'en quelques stations :

- le Pradet (moins de 10 individus non menacés).
- Porquerolles (quelques centaines d'individus).
- Cogolin (quelques individus menacés car situés en bord de route en cours de rectification et de camping).
- la Garde (plusieurs milliers d'individus menacés de disparition immédiate car situés en pleine zone industrielle).
- la Garde-Freinet (quelques individus seulement).
- Grasse : (en régression entre 1983 et 1990).
- Linguizzetta (plusieurs milliers d'individus menacés par le vandalisme, le débroussaillage et l'anthropisation de l'espace).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de l'île de Porquerolles (la station fait l'objet d'une gestion conservatoire : éradication du rongeur, mise en défens).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches complémentaires (en cours) sur la reproduction du taxon.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Prise en compte dans tous les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope) ou acquisitions par des organismes agréés (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud...).
- Pour la Corse, il serait souhaitable de procéder à un nettoyage de terrain contrôlé (comme à Porquerolles), et d'envisager de créer d'autres populations sur des sites protégés.

Références :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - JAHANDIEZ, E., 1929 |
| - BRIQUET, J., 1910 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - MÉDAIL, F., LOISEL, R. & ROLANDO, C. (à paraître) |
| - GAMISANS, J., 1991 a | - MÉDAIL, F., PONEL, P. & BARBERO, M. 1994 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | |

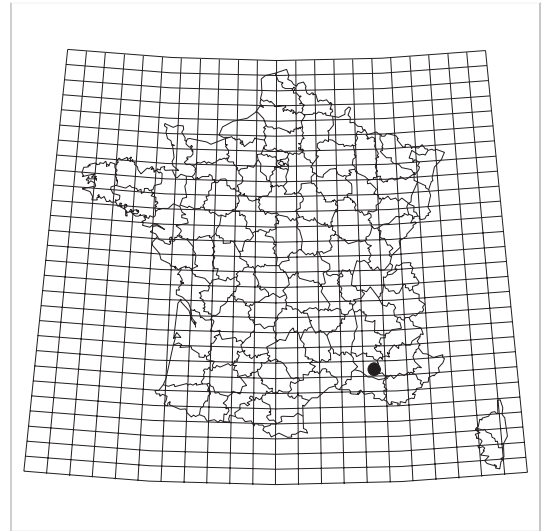
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

Leucojum fabrei Quézel & B. Girerd

Synonymes principaux :

Nom français : Nivéole de Fabre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte bulbeux proche de *Leucojum nicaeense* Ardoino dont il se différencie par les caractères suivants : dents du disque épigyne très développées, fleurs plus grandes, filet des étamines nettement plus court, hampes florales toujours uniflores.

Distribution générale :

Endémique française du Vaucluse.

Distribution en France :

- **Vaucluse** : versant sud du mont Ventoux (Villes-sur-Auzon), gorges de la Nesque (Méthamis).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (entre 300 et 750 m). Taxon calcicole, héliophile et thermophile des clairières à faible concurrence végétale ; se localise surtout sur rendzine rubéfiée.

Phytosociologie : *Ononido-Rosmarinetea*.

Etat de conservation :

Essentiellement trois populations totalisant environ 500 individus et menacées par les aménagements routiers, l'utilisation d'herbicides, l'exploitation forestière (reboisements surtout), la concurrence végétale et le pastoralisme.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Deux des trois populations, (Villes-sur-Auzon) font l'objet d'une gestion assurée par l'Office national des forêts et le Conservatoire botanique national de Porquerolles.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain afin de détecter de nouvelles stations.
- Suivi des stations actuelles de façon à mieux cerner leur dynamique.
- Mesures légales de préservation (Réserves biologiques...).
- Maintien des clairières en l'état par élimination de toute concurrence végétale.

Références :

- ARDOINO, H., 1879
- BONNET, E., 1882
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- GIRERD, B., 1993
- LE BRUN, P., 1954 a
- OZENDA, P., 1950
- QUÉZEL, P. & GIRERD, B., 1990

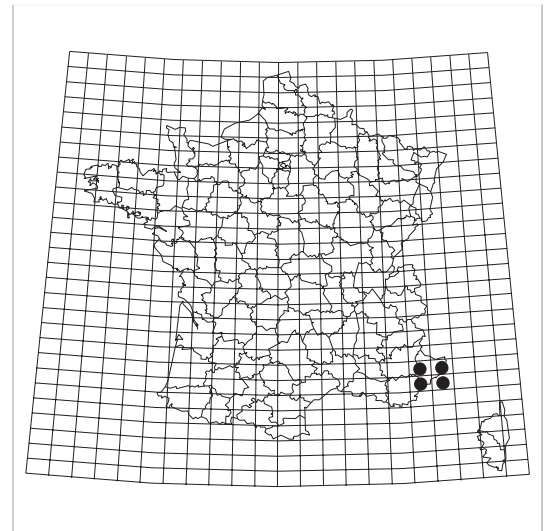
Leucojum nicaeense Ardoino

Synonymes principaux :

Leucojum hiemale auct., non DC.

Nom français : Nivéole de Nice

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux de 20-30 cm, glabre. Feuilles très étroites (1-3 mm), beaucoup plus longues que la tige. Fleurs blanches, généralement solitaires, assez petites, penchées. Spathe à deux valves linéaires. Taxon proche du *Leucojum fabrei* Quézel & B. Girerd récemment mis en évidence dans le Vaucluse (mont Ventoux).

Distribution générale :

Endémique des Alpes maritimes : France, Italie (où il vient d'être confirmé).

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : région littorale, de la frontière italienne à l'extrémité orientale des Préalpes de Grasse : Menton (pont Saint-Louis), Madone de Gorbio, plateau du mont Agel, rochers à la Turbie et Eze, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, mont Boron, Saint-Jeannet.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen (de 0 à 1 000 m). Substrat calcaire, rochers, fissures et pelouses rocheuses.

Phytosociologie : *Thero-Brachypodietalia*.

Etat de conservation :

Espèce relativement répandue, mais les stations les plus littorales sont menacées par l'urbanisme. En outre, sur le «Bau» de Saint-Jeannet, elle subit la pression du trial et des «4x4».

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Parc départemental de la Grande Corniche et du plateau de la Justice pour certaines stations.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotopes).
- Acquisition de terrains hébergeant les plus belles populations par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Gestion appropriée des pelouses (maîtrise de la concurrence végétale).

Références :

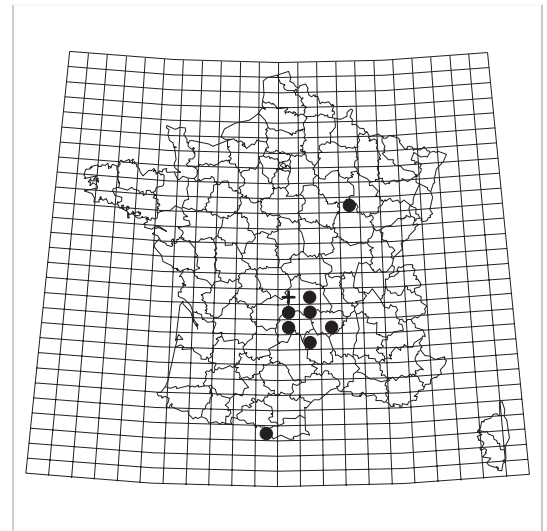
- ALPHAND, J., 1994 b
- ARDOINO, H., 1879
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E. 1993
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1962
- CRESTA, P. & MARTINI, E., 1988
- POIRION, L., 1974
- POIRION, L., 1978
- QUÉZEL, P. & GIRERD, B., 1990

Ligularia sibirica (L.) Cass.

Synonymes principaux :

Nom français : Ligulaire de Sibérie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte de 0,4 à 1,5, m à tige simple, pourprée dans sa partie inférieure, anguleuse, à tige souterraine courte. Feuilles glabres sur la face supérieure, plus ou moins poilues sur la face inférieure, obtuses au sommet et engainantes à la base ; feuilles inférieures en cœur renversé, plus ou moins dentées, longuement pétiolées et munies, à la base, d'une gaine élargie et embrassante. Capitules nombreux, disposés en grappe simple, d'abord dressés puis plus ou moins renversés.

Distribution générale :

Eurosibérienne subarctique. (En Europe, relictive glaciaire : France, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne).

Distribution en France :

- **Côte-d'Or** : val des Choues près de Voulaines, à la Grande Combe Noire, prairies du Beuvron à Aigny-le-Duc.
- **Puy-de-Dôme** : narse d'Espinasse, lac de Bourdouze, lac de la Godivelle, tourbières de Chambedaze, lac de Montcineyre, la Bourerie, Dressondeix, Fontlonges, pont de Clamouze, bois de Gayme, la Renonfeyre, les Chastelets ...
- **Haute-Loire** : plateau du Mezenc (marais de Couffours).
- **Cantal** : base du puy Mary, marais de Saint-Paul-des-Landes.
- **Lozère** : montagne d'Aubrac : bord des lacs de Salhiens, de Souvérol, de Bord.
- **Aveyron** : bois de Laguiole.
- **Pyrénées-Orientales** : Capcir (bords de l'Aude).

Ecologie :

Marais tourbeux, prairies marécageuses. Dans le Massif Central, accompagne surtout les stades initiaux de formation des tourbières : lacs et bas marais peu acides.

Etat de conservation :

Espèce généralement considérée comme en régression (sauf dans le Capcir où les stations du bord de l'Aude sont en extension et où la plante est apparue même en un point du versant nord du col de la Quillane). A de fait disparu de plusieurs stations anciennes (Aigny-le-Duc en Côte-d'Or, lac de Servières dans le Puy-de-Dôme, Saint-Paul-des-Landes dans le Cantal) à la suite de la modification de celles-ci (drainage, incendie...), mais se maintient bien en l'absence de perturbation. Certaines stations sont même très prospères (jusqu'à 10 000 individus à la narse d'Espinasse).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (sagnes de la Godivelle).
- Arrêté de conservation de biotope (narse d'Espinasse).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotopes avec gestion appropriée).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

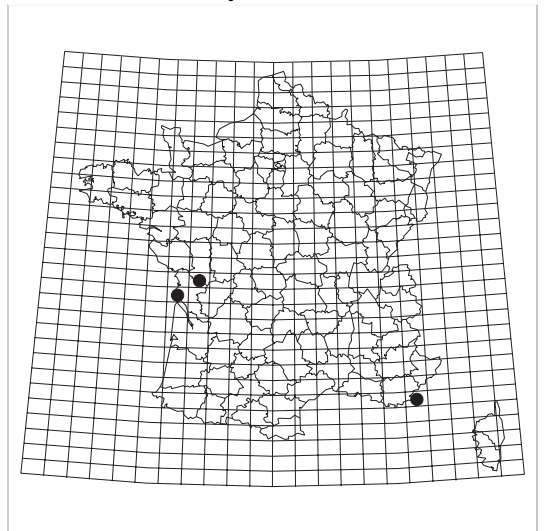
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ANONYME, 1985 - BAUDIÈRE, A. & SERVÉ, L., 1976 - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 - BUGNON, F., 1955 - CHASSAGNE, M., 1956-1957 - GAUTIER, G., 1898 - LECOQ, H. & LAMOTTE, M., 1847 | <ul style="list-style-type: none"> - SAPALY, J., 1982 - TERRÉ, J. (non daté) - TERRISSE, A., 1992 - TIMBAL-LAGRAVE, E. & al., 1878 - TORT, M. & al., 1988 - VIALLANES, A. & D'ARBAUMONT, J., 1889 |
|---|---|

Limodorum abortivum (L.) Swartz subsp. trabutianum (Batt.) Rouy

Synonymes principaux :

Nom français : Limodore occidental

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Poitou-Charentes)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE I V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux proche de *Limodorum abortivum* (L.) Swartz. S'en différencie par les caractères suivants : éperon très réduit remplacé par une sorte de petit sac, labelle sublinéaire.

Distribution générale :

Méditerranéo-atlantique : Portugal, Espagne, Baléares, France, Italie, Sardaigne, Sicile, Afrique du Nord (Algérie, Maroc).

Distribution en France :

- Deux-Sèvres :
- Charente-Maritime :
- Var : environs de la Croix-Valmer, Cavalaire.

Ecologie :

Taxon héliophile et xérophile des bois clairs.

Phytosociologie : *Quercetalia pubescenti-petraeae*, *Quercion ilicis*.

Etat de conservation :

Dans les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime, la moitié des stations a disparu. Là où le taxon se maintient (sept stations), les populations sont peu importantes (de un à six individus) et les menaces dues au remembrement et au défrichement sont bien réelles. Dans le Var également, la station des environs de la Croix-Valmer possède une population très réduite (moins de 10 individus) ; elle est activement menacée par l'urbanisation (la présence d'un camping occasionnant un piétinement précoce) et des aménagements routiers. Quant à la station de Cavalaire, son statut doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de trouver d'autres stations dans des biotopes favorables.
- Sensibilisation des gestionnaires dans le but de maintenir en l'état les biotopes des stations (maîtrise des défrichements dans l'ouest et de l'anthropisation de l'espace dans le Var).

Références :

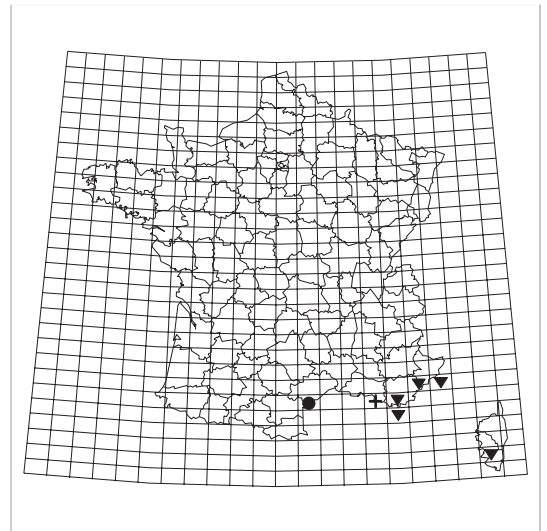
- BAUMANN, H. & KUNKELE, S., 1988
- BOURASSEAU, A., 1975
- JACQUET, P., 1988
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Limoniastrum monopetalum (L.) Boiss.

Synonymes principaux :
Statice monopetala L.

Nom français : Grand statice
Limoniastrum monopétale

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte frutescent (Nanophanérophite) de 3-12 dm, glauque, très rameux, à rameaux nus à la base, très feuillés vers le haut. Feuilles charnues, obtuses, atténuées en pétiole un peu engainant. Fleurs roses, larges de 1-1,5 cm, en épillets biflores, appliqués contre l'axe, disposés en épis étroits et lâches ; 3 bractées imbriquées ; calice à cinq dents aiguës ; corolle en entonnoir, à lobes entiers. Une sous-espèce a été décrite : subsp. *multiflorum* P. Fournier. Elle se caractérise par ses épillets à quatre fleurs et ses feuilles larges.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, France, Italie, Sardaigne, Sicile, Crète, Afrique du Nord (de l'Égypte au Maroc). Naturalisé aux Baléares, subspontané en Corse.

Distribution en France :

- **Aude** : de l'étang de Leucate à l'embouchure de l'Aude. - **Hérault** : Grau-de-Vendres, Valras. - **Bouches-du-Rhône** : Carry-le-Rouet. - **Var** : Saint-Mandrier, Hyères, île de Porquerolles (souches horticoles plantées après 1970). - **Alpes-Maritimes** : Antibes, Cagnes-sur-Mer, Saint-Jean-Cap Ferrat et ses environs (souches horticoles plantées après 1970). - **Corse** : Campomoro, environs d'Ajaccio. En France, seules les stations de l'Aude et de l'Hérault sont indigènes. Les stations naturalisées sont sans doute à rapporter à la subsp. *multiflorum* P. Fournier.

Ecologie :

Zone littorale. Plages peu élevées, installées sur substrat stabilisé ou mobile, exondées en permanence, sur sol sec sablo-limoneux ou pierreux, très riche en carbonates et possédant une certaine concentration en sel. Taxon appartenant à des groupements intermédiaires entre ceux qui sont strictement psammophiles et ceux qui sont strictement halophiles. Possède une certaine aptitude à coloniser les terrains remués (digues, talus).

Phytosociologie : *Limoniastro-Staticetum lychnidifoliae*.

Etat de conservation :

Se maintient bien dans l'Hérault (mais population très réduite). Est en revanche en forte régression dans l'Aude depuis quelques décennies à la suite des grands travaux d'aménagements touristiques de la côte Languedoc-Roussillon. C'est ainsi que certaines stations ont été détruites (la Corrèze à Port Leucate) ou sont très réduites (entre Narbonne-Plage et Gruissan-Plage). En fait, c'est sur le périmètre des salins que le taxon se maintient le mieux (sites interdits d'accès), avec des populations parfois abondantes (comme d'ailleurs celles de la rive droite de l'Aude dans l'ancienne zone deltaïque où il colonise de petites montilles et se répand sur les digues de la station d'épuration de Fleury). Ailleurs, il est toujours menacé par l'urbanisation, le tourisme, le vandalisme et l'extension des zones cultivées. Dans les Bouches-du-Rhône, la station de Carry-le-Rouet est présumée disparue. Dans le Var, la station de Saint-Mandrier est à confirmer, mais le taxon est toujours bien présent à Hyères et à Porquerolles. Quant aux stations des Alpes-Maritimes et de la Corse, elles semblent se maintenir mais les menaces devront être précisées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (stations du Grau-de-Vendres, de la rive droite de l'Aude et de l'île Sainte-Lucie).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope) ou acquisitions par des organismes agréés.
- Gestion appropriée des biotopes concernés (interdiction du camping sauvage, mise en défens et surveillance des stations...).

Références :

- BAUDIÈRE, A. & SIMONNEAU, P., 1975
- BERNER, L., 1965
- BOURNÉRIAS, M. POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1992
- CONRAD, M., 1988
- GAMISANS, J., & al., 1987
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981
- MONTEILS, E., 1966
- PASCAL, M., 1966
- POUNT, H. & SIMONNEAU, P., 1969
- RODIÉ, J., 1951-1952
- SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles

Limonium dubyi (Gren. & Godron) O. Kuntze

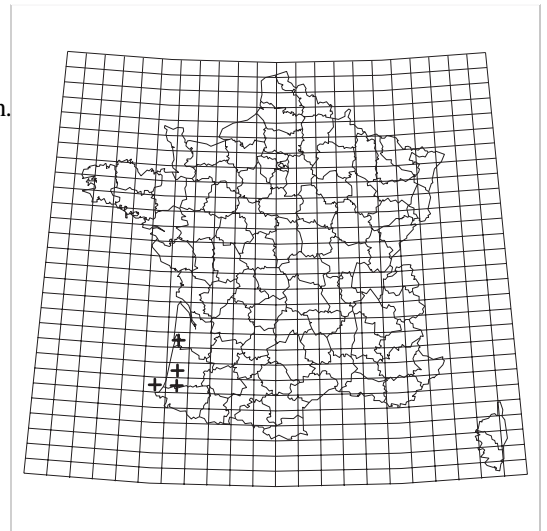
Synonymes principaux :

Limonium bellidifolium (Gouan) Dumort. subsp. *dubyi* (Gren. & Godron) P. Fourn.

Statice dubyi Godron & Gren.

Nom français : Limonium de Duby

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE Ex
	PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 10-40 cm. Feuilles petites, ovales-spatulées. Fleurs en épis allongés ; bractées toutes aiguës ; hampes florales à rameaux décombants, très allongés, grêles, flexueux.

Distribution générale :

Endémique française du Sud-Ouest.

Distribution en France :

- **Gironde ; Landes ; Pyrénées-Atlantiques** : estuaire de l'Adour, lac d'Hossegor, Vieux-Boucau, bassin d'Arcachon.

Ecologie :

Vases sableuses salées. Les conditions ne sont réunies qu'en de rares occasions.

Etat de conservation :

Le taxon a disparu par suite des dégradations qu'a subi son milieu du fait des aménagements industriels (Adour) ou touristiques (urbanisations ou remodelage pour le tourisme). Dans l'estuaire de l'Adour, la plante est éteinte depuis le début du siècle, les biotopes favorables ont disparu. Au lac d'Hossegor, la dernière observation connue date de 1975 (P. Dupont). Le milieu a été bouleversé depuis et la plante non revue. Au Vieux-Boucau, seule est connue une mention de Blanchet (1891). Le bassin d'Arcachon comprenait de nombreuses localités : Arcachon (pointe de l'Aiguillon), la Teste, Gujan-Mestras, Andernos, Arès, Lège, Cap-Ferret et l'île aux Oiseaux. La localité de l'île aux Oiseaux a été observée en 1975 par Parriaud. Elle était alors très réduite (1 m²).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (île aux Oiseaux).

Mesures de conservation proposées :

- Poursuite des recherches, suivie, en cas de découverte de mesures de conservation *in situ* et *ex situ*.

Conservation ex-situ :

- Néant.

Valeur potentielle :

Une des plantes supportant les sols très salés.

Références :

- | | | |
|--|------------------------|-------------------------------------|
| - ASEGINOLAZA IPARRAGIRE, C. & al., 1985 | - FAUREL, L., 1959 | - LLOYD, J., 1886 |
| - BLANCHET, H., 1891 | - GÉHU, J.-M., 1979 | - PARRIAUD, H., 1975 |
| - DAHLGREN, R. & LASSEN, P., 1972 | - JEANJEAN, A.F., 1961 | - PERRING, F.H. & FARRELL, L., 1977 |
| - DUPONT, P., 1962 | - LAPEYRÈRE, E., 1892 | - SAUVAGE, C., 1959 |
| - ERBEN, M., 1978 | - LESOUEF, J.-Y., 1986 | |

Fiche réalisée par J.-Y. LESOUEF

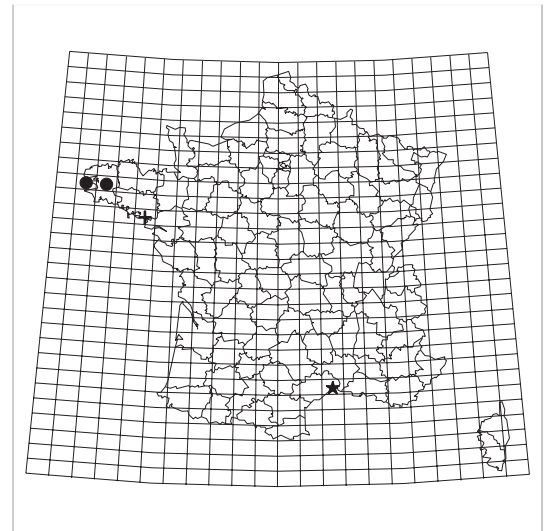
Limonium humile Miller

Synonymes principaux

Limonium vulgare Miller subsp. *humile* (Miller) P. Fourn.

Nom français : Limonium humble
Petit statice

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte de 10-60 cm, glabre. Feuilles vertes sur les deux faces, obovales-oblongues ou lancéolées, longuement pétiolées. Hampe florale grêle ; fleurs en épillets très écartés, solitaires ou géminés, formant des épis lâches, allongés, raides, presque droits ; calice poilu sur toutes les nervures ; pétales en coin.

Distribution générale :

Européenne, surtout nord de l'Europe : Grande-Bretagne, Danemark, Allemagne, Norvège, Suède, Irlande, France, Espagne.

Distribution en France :

- **Finistère** : anse de l'Aber et rade de Brest.
- **Morbihan** : Séné et île aux Moines.
A été cité, mais douteux, dans l'Hérault à Villeneuve-lès-Maguelonne (Les Aresquiers).

Ecologie :

Zone littorale. Vases salées de la base des schorres imprégnés d'eau douce phréatique.

Etat de conservation :

Aujourd'hui, le taxon ne paraît plus exister que sur le littoral de la rade de Brest où il se localise essentiellement dans les anses de la partie sud-est. En 1989 et 1990, 25 stations ont été dénombrées. La densité des populations varie d'une station à l'autre. Dans un tiers d'entre elles, les effectifs sont représentés par moins de dix individus : situation très précaire de la plante. Dans un autre tiers, quelques dizaines d'individus sont présents à chaque fois, mais dans ces stations le dynamisme des communautés halophiles environnantes tend vers une réduction des espaces favorables au *Limonium humile* Miller et la fermeture du milieu constitue une menace à court terme pour son maintien. Dans le dernier tiers, les effectifs sont plus abondants : ils atteignent plusieurs centaines d'individus voire plusieurs milliers dans deux stations.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle pour certaines anses de la rade de Brest où le *Limonium* est encore bien représenté (ex. anse de Keroullé)].
- Veiller à la protection et à la qualité des eaux des bassins versants.
- Assurer un suivi régulier des autres stations.
- Limiter l'extension de la spartinaie à *Spartina alterniflora* Loisel.

Valeur potentielle :

Plante supportant les sols très salés.

Références :

- | | |
|--|---|
| - ABBAYES DES, H. & al. 1971 | - DUPONT, P., 1962 |
| - ANNEZO, N., BIORET, F. & GÉHU, J.-M., 1991 | - GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & ROUX, C., 1987 |
| - BIORET, F., 1993 | - LAÍNZ, M. & al., 1976 |
| - CORILLION, R., 1955 | |

Fiche réalisée par N. ANNEZO et F. BIORET

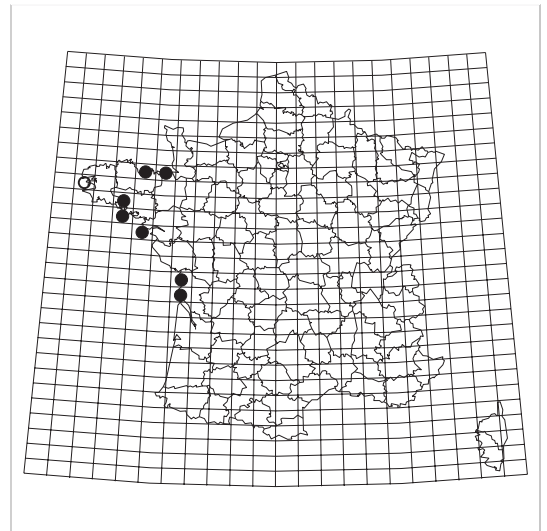
Limonium ovalifolium (Poiret) O. Kuntze

Synonymes principaux

Limonium ovalifolium (Poiret) O. Kuntze subsp. *gallicum* Pignatti

Statice ovalifolia Poiret

Nom français : Limonium à feuilles ovales
Statice à feuilles ovales



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Bretagne, .Pays de la Loire)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE R</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE R	PROPOSEE POUR LA FRANCE V	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1	
POUR LE MONDE R	PROPOSEE POUR LA FRANCE V				
<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1					

Description :

Hémicryptophyte de 10-40 cm, presque sans rameaux stériles, glabre, à souche épaisse. Feuilles en rosette, glauques, assez grandes, coriaces, concaves, ovales, en spatule aigüe, à 3-5 nervures graduellement rétrécies en pétiole creusé en gouttière et visqueux. Fleurs très petites, en épis ovales très courts, denses, en petits corymbes terminaux formant une panicule ample ; bractée extérieure quatre fois plus courte que l'intérieure ; calice à tube peu poilu, à dents obtuses. Erben (1978) a montré que la subsp. *gallicum* Pignatti n'avait aucune valeur taxonomique et qu'elle représente un type extrême qui ne se maintient pas en culture.

Distribution générale :

Eu-atlantique : Maroc, îles Canaries, Madère, Portugal (autour de Lisbonne), Espagne (côte Cantabrique, autour de Santander), France. Toujours en stations isolées les unes des autres.

Distribution en France :

De l'estuaire de la Rance à Saint-Palais-sur-Mer (nord de Royan).

- **Ille-et-Vilaine** : estuaire de la Rance à la Richardais.
- **Côtes-d'Armor** : au nord de Saint-Brieuc.
- **Finistère** : presque île de Crozon.
- **Morbihan** : Belle-Ile-en-Mer (pointe d'Herlin, pointe du Talut, pointe de Kerdonis, pointe du Pouldon, pointe d'Er Hastellie, pointe du Skeul) ; Gâvres.
- **Loire Atlantique** : Saint-Nazaire (pointe des Jaunais), le Pouliguen, le Croisic.
- **Charente Maritime** : Saint-Palais-sur-Mer (puits de Lauture), île Madame, île d'Aix (pointe Sainte Catherine, pointe Saint-Eulard-Bihé-Plage), île de Ré (la Couarde).

Ecologie :

Zone littorale. Espèce des rochers maritimes ; également sur vases.

Phytosociologie : caractéristique du *Crithmo maritimi-Limonietum ovalifolii*, *Salicornietalia*.

Etat de conservation :

La station ancienne du Finistère n'a pas été revue récemment. Certaines populations (Rance, Saint-Palais...) sont très menacées par le tourisme (piétinement).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés [stations de Belle-Ile-en-Mer, de l'île d'Aix et de l'île de Ré].

Mesures de conservation proposées :

- Acquisition des terrains où se rencontrent les principales localités par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Références :

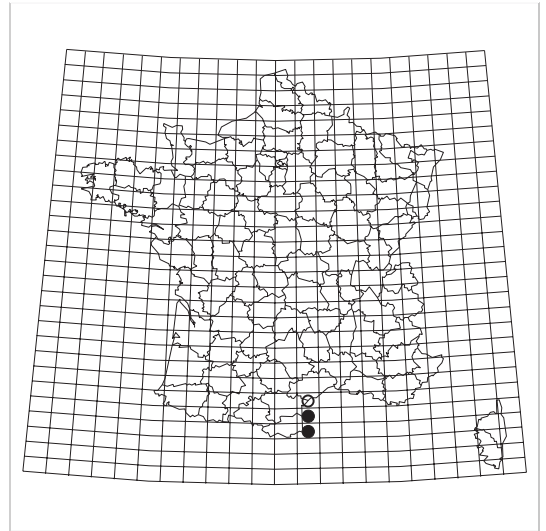
- BIORET, F., 1993
- ERBEN, M., 1978
- LAHONDÈRE, C., BIORET, F. & BOTINEAU, M., 1991

Limonium tremolsii (Rouy) Guinea López & Ceballos Jimenez

Synonymes principaux :
Statice tremolsii Rouy

Nom français : Limonium de Trémols

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte de 10-35 cm, à souche ligneuse et port buissonnant. Peu de rameaux stériles ; tous disposés à la base et en zig-zag. Feuilles étroites, lancéolées-spatulées, rugueuses, obtuses, enroulées aux bords, plus ou moins espacées vers le haut de la souche, à une seule nervure. Hampes florales grêles et flexueuses. Epillets écartés, à 2-4 fleurs, réunis en épis courts et dressés. Bractées égalant ou à peine plus longs que le limbe ; périanthe mauve.

Distribution générale :

Endémique franco-espagnole : nord-est de l'Espagne, îles Baléares, sud de la France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : environs de Port-Vendres, Banyuls.
- **Aude** : Cap-Leucate, Narbonne...

Ecologie :

Zones littorale. Falaises soumises aux embruns.
 Phytosociologie : *Crithmo-Staticion*

Etat de conservation :

Certaines stations de l'Aude n'ont pas été confirmées récemment. Les stations actuelles situées entre Cap-Leucate et Banyuls ne sont pas, dans l'ensemble, immédiatement menacées. Toutefois, celle du cap Oullestrel (Pyrénées-Orientales) qui possède une belle population est potentiellement menacée par la surfréquentation (baigneurs, adeptes de la plongée sous-marine). A Cap-Leucate, l'ouverture d'un sentier dans la falaise sableuse, pour permettre l'accès de la petite plage au pied du cap, a entraîné la destruction de quelques touffes de *Limonium tremolsii* (Rouy) Guinea López & Ceballos Jimenez.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé pour les stations de la côte Vermeille (Pyrénées-Orientales).

Mesures de conservation proposées :

- Le taxon est assez rare pour que soient imposées des mesures limitant la fréquentation grandissante de ses stations (mise en défens, ...).
- Maîtrise foncière pour les populations les plus menacées (acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres).

Références :

- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913

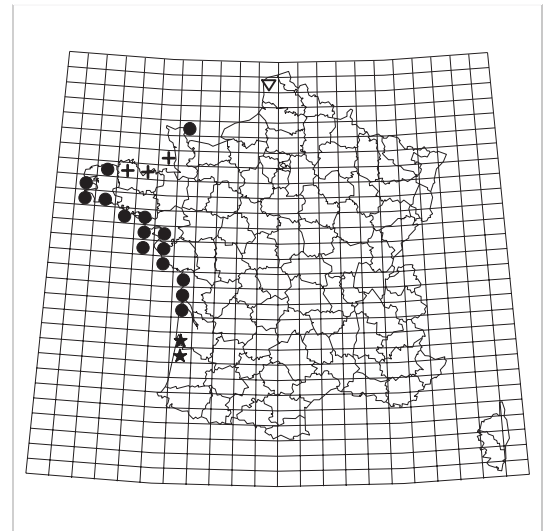
B1
ANGIOSPERMES
SCROPHULARIACEAE

Linaria arenaria DC.

Synonymes principaux :
Antirrhinum arenarium Poiret

Nom français : Linaire des sables

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Basse-Normandie)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Thérophyte à fleurs jaunes, très distincte des autres espèces, très ramifiée dès la base, fortement velue-glanduleuse.

Distribution générale :

Franco-atlantique littorale, possédant une micro-aire galicienne (Espagne) : province de Pontevedra dans la presqu'île de Grove et l'île de Faro. En France, de l'estuaire de la Gironde au Cotentin. Naturalisée en Angleterre en un point du Devon.

Distribution en France :

- **Manche** : Fermanville-Gatteville...
- **Côte-d'Armor ; Finistère ; Morbihan ; Loire-Atlantique ; Vendée** :
- **Charente-Maritime** : Saint-Palais, pointe de la Coubre à l'île de Ré...
- **Gironde** : bassin d'Arcachon (Arès ?), Gulp.
- **Landes** : Biscarosse (?).

A été signalée accidentellement à Dunkerque.

Ecologie :

Cette espèce croît essentiellement dans des dunes littorales mobiles à sable plus ou moins grossier, préférant les lieux perturbés où le sable est nu et plus ou moins remodelé, parfois nettement à l'arrière des dunes. Elle s'y comporte comme espèce pionnière. De ce fait, les populations sont instables, la plupart du temps réduites à quelques individus. Elle disparaît quand la fréquentation devient trop intense.

Etat de conservation :

Du fait de l'instabilité des populations résultant de l'écologie de la plante, il est difficile de dresser un bilan. Elle est présente à Gulp en Gironde. En Charente-Maritime elle est très rare (paraît disparue de Saint-Palais mais se maintient en revanche en quelques points de l'île de Ré). S'observe toujours en quelques localités de la Vendée au sud du Finistère. Très rare au-delà, au nord de ce département ; non revue dans les Côtes-d'Armor ni au sud de la Manche, mais se rencontre encore au nord de la presqu'île du Cotentin, dans le secteur de Fermanville-Gatteville. La raréfaction de ce taxon, donné autrefois comme commun, est cependant indiscutable. Si l'on tient compte du fait que ses populations sont toujours limitées et que certains terrains remués où il a été noté sont destinés, soit à être aménagés, soit à être dégradés par une trop forte fréquentation, il semble qu'on puisse le classer comme vulnérable, malgré ses stations relativement nombreuses.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Dunes domaniales ou propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Toutes mesures pour éviter la dégradation des dunes ; éventuellement, mesures ponctuelles pour remanier de temps en temps, avec prudence, les endroits où des populations se maintiennent.

Références :

- BIRET, F., 1993
- BIRET, F., MALENGREAU, D. & ANNEZO, N., 1990
- DUPONT, P., 1962
- LESOUEF, J.-Y., 1986

Fiche réalisée par P. DUPONT

Linaria flava (Poiret) Desf. subsp. **sardoa** (Sommier) A. Terrac.

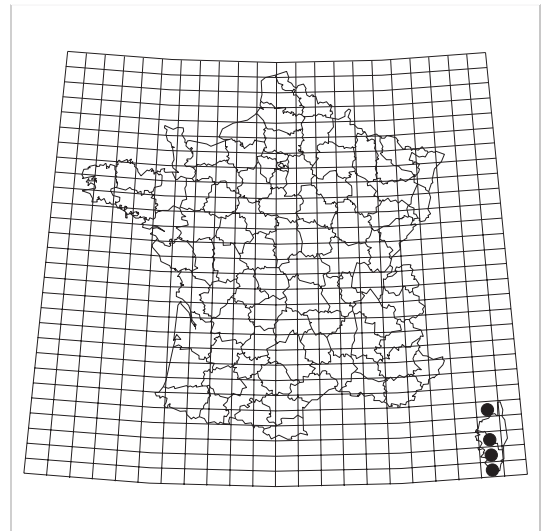
Synonymes principaux :

Linaria corsica Fiori

Linaria flava (Poiret) Desf. var. *corsica* (Sommier) Fiori

Nom français : Linaire jaune

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Thérophyte à scape de 5-15 cm, glabre et d'un vert gai. Tige rameuse dès la base, à rameaux simples, étalés-dressés. Feuilles ovales-lancéolées, opposées, les supérieures alternes. Fleurs 2-5, en grappe courte ou solitaires au sommet des rameaux ; pédicelles très courts ; bractées non foliacées ; calice à divisions linéaires, obtuses ; corolle d'un jaune vif, à gorge poilue, safranée ; éperon droit. Graines ovoïdes, faiblement ponctuées. D'après Jeanmonod et Gamisans (1992), aucune distinction n'est possible entre les plantes de Corse et de Sardaigne.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : quelques plages de la côte occidentale : Bonifacio, Figari, Tizzano, Propriano, Olmeto, Ajaccio, Grosseto-Prugna, golfe de Lava, Agriate.

Ecologie :

Zone littorale. Sur les sables, plages et arrières-plages ; arrières-dunes, dunes plus ou moins fixées. Taxon à cycle végétatif très court.

Phytosociologie : *Tuberarietea guttatae*, *Sileno sericeae-Vulpietum fasciculatae*.

Etat de conservation :

La station de Propriano n'a pas été confirmée. Les stations du golfe de Lava et d'Ajaccio possèdent des populations assez importantes. Celle de Lava est menacée par l'urbanisation et le piétinement, celle d'Ajaccio a vu ses effectifs se réduire à la suite de l'établissement de l'aéroport et du piétinement. La station d'Olmeto est menacée par l'artificialisation du site, il en est de même pour la population de Grosseto-Prugna, très réduite et très piétinée. Les stations de Bonifacio, aux effectifs limités, sont fortement menacées (anthropisation de l'espace, piétinement, concurrence végétale...). Quant aux stations des Agriate, de découverte récente, elles présentent des effectifs très inégaux.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (Agriate).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaires et études complémentaires (biologie, écologie, dynamique...) afin de préciser la gestion des populations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Prise en compte du taxon dans les aménagements.
- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres avec gestion appropriée.

Références :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ARRIGONI, P.V., 1980 - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 - BOSCH, G., 1988 a - BOUCHARD, J., 1963 - ESCAREL, G., 1952 - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J., 1991 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | <ul style="list-style-type: none"> - GUYOT, I. & al., 1994 - JEANMONOD, D. & GAMISANS, J., 1992 - LITARDIÈRE DE, R., 1930 b - PARADIS, G., 1987 - PARADIS, G. & PIAZZA, C., 1989 - SOLDANO, A., 1992 - TERRISSE, A., 1985 - VIVANT, J., 1968 |
|--|--|

Linaria micrantha (Cav.) Hoffmanns. & Link

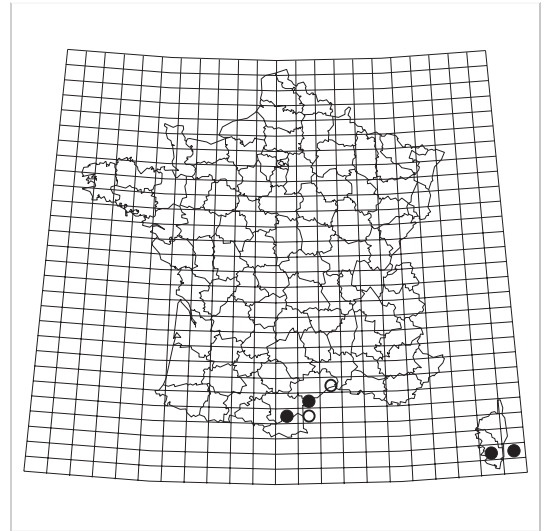
Synonymes principaux :

Linaria arvensis (L.) Desf. subsp. *micrantha* (Cav.) P. Fourn.

Linaria parviflora Desf.

Nom français : Linaire à petites fleurs

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape. Tiges nombreuses, dressées, de 10-25 cm, glabres. Feuilles linéaires à étroitement lancéolées, glabres. Inflorescence assez dense, poilue-glanduleuse. Fleurs petites (3-4 mm) ; calice à lobe de 2-4 x 0,7-1 mm pouvant atteindre 4 mm à la fructification ; corolle d'un bleu pâle ; éperon très court ($\leq 1,5$ mm), différence principale avec *Linaria arvensis* (L.) Desf. Graines tuberculeuses (lisse chez *Linaria arvensis* (L.) Desf).

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, France, Corse, Italie, Sardaigne, ex-Yougoslavie, Grèce, Crète, Caucase, Syrie, Afrique du Nord...

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : environs d'Opoul et de Salses.
- **Aude** : environs de Narbonne et de Saint-Pierre-sur-Mer, Corbières (montagne de Tauch, environs de Durban et de Tuchan...).
- **Hérault** : Valras, Frontignan, Mireval.
- **Corse** : Favone, plage de Baracci, défilé de l'Inzecca.

Ecologie :

Zone littorale et étage mésoméditerranéen. Rocailles, plages, friches, marges des champs et vignes.

Etat de conservation :

Taxon très mal connu. Quelques stations à populations réduites ont été confirmées :

- Le Tauch (menacée par l'ouverture de pistes pare-feux).
- Saint-Pierre-sur-Mer et Valras (menacées par l'urbanisation).
- Favone et Baracci (les plages y sont très endommagées à cause des modifications du milieu, des constructions, de l'extraction de sable...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier pour les plus belles stations.

Références :

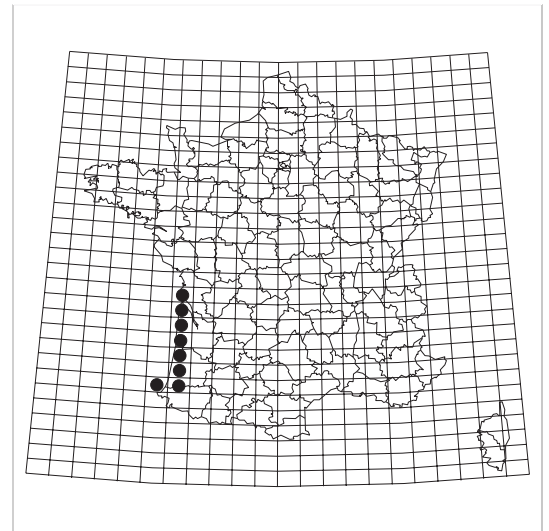
- | | |
|--------------------------------------|--|
| - BOSC, G., 1988 b | - GAUTIER, G., 1912-1913 |
| - COMPANYYO, L., 1864 | - JEANMONOD, D. & GAMISANS, J., 1992 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - GAMISANS, J., 1991 a | - SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | |

Linaria thymifolia (Vahl) DC.

Synonymes principaux :
Antirrhinum thymifolium Vill.

Nom français : Linaire à feuilles de thym

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte bisannuel ou vivace très bien caractérisé, à nombreuses tiges rampantes ou plus ou moins dressées, à feuilles glabres et glauques, généralement verticillées par trois, à fleurs jaunes groupées au sommet, à long éperon recourbé.

Distribution générale :

Endémique française du littoral aquitain.

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : de la pointe de la Coubre au sud de l'île d'Oléron.
- **Gironde ; Landes** : dunes littorales.
- **Pyrénées-Atlantiques** : entre Biarritz et l'estuaire de l'Adour. A été signalé à Hendaye.
Indiqué à tort en Vendée.

Ecologie :

Uniquement dans les sables maritimes bien mobiles et plus ou moins grossiers, à tapis végétal discontinu.

Etat de conservation :

Très raréfié et menacé par les projets d'aménagements dans les Pyrénées-Atlantiques (non revu en 1992 et en 1993) ; paraît disparu en Charente-Maritime entre Royan et la pointe de la Coubre ; à effectifs très réduits de là à Saint-Trojan. Reste par contre bien représenté en Gironde et dans les Landes, étant très bien adapté aux conditions de la dune mobile et supportant un piétinement sans excès ; pourrait cependant devenir vulnérable si les dégradations s'amplifiaient.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Dunes domaniales et propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (pour la plupart des stations).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures contre l'érosion des dunes, mais en évitant les remblais qui suppriment irrémédiablement cette espèce. Canalisation des touristes.

Références :

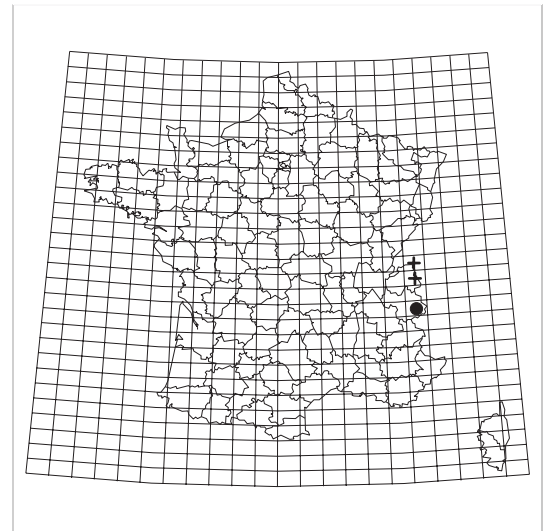
- DUPONT, P., 1962
- LAHONDÈRE, C., 1979 b
- LESOUEF, J.-Y., 1986

Linnaea borealis L.

Synonymes principaux :

Nom français : Linnée boréale

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent rampant de 10-15 cm. Tiges grêles à rameaux florifères dressés, pubescents, longuement nus au sommet. Feuilles petites, suborbiculaires, faiblement crénelées, dentées, brièvement pétiolées. Fleurs odorantes d'un blanc rosé, pédicellées, géminées, penchées au sommet des rameaux.

Distribution générale :

Boréo-alpine : partie septentrionale et subarctique de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; massif des Alpes ; localisations relictuelles intermédiaires.

Distribution en France :

- Limite occidentale de son aire de répartition alpine ;
- **Haute-Savoie** : Chablais et mont Blanc.
- **Savoie** : Tarentaise (Champagny, Pralognan, Tignes, les Allues).

Ecologie :

Etage subalpin de 1 500 à 2 000 m dans les Alpes. Parmi les mousses et lichens des sous-bois de forêts résineuses à humus brut et sol moyennement humide.

Phytosociologie : *Vaccinio-Piceetalia*.

Etat de conservation :

Les quatre stations de la Haute-Savoie n'ont plus été revues depuis la fin du XIX^{ème} siècle et sont présumées disparues. En Savoie, sur les six stations récemment confirmées (1991), trois ont une superficie inférieure à 50 m² ; l'une d'entre elles a régressé dans les années récentes et est menacée de disparition.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de plan de Tueda (les Allues).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope si les menaces se précisent pour certaines stations).
- Gestion appropriée des stations dans le cadre de plans de gestion des forêts.

Références :

- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- DURAFOUR, A., 1905
- FRITSCH, R., 1971
- FRITSCH, R., 1976
- MARCIAU, R., 1989
- MEYRAN, O., 1898
- OFFNER, J., 1944

Fiche réalisée par A. TROTTEREAU

Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard

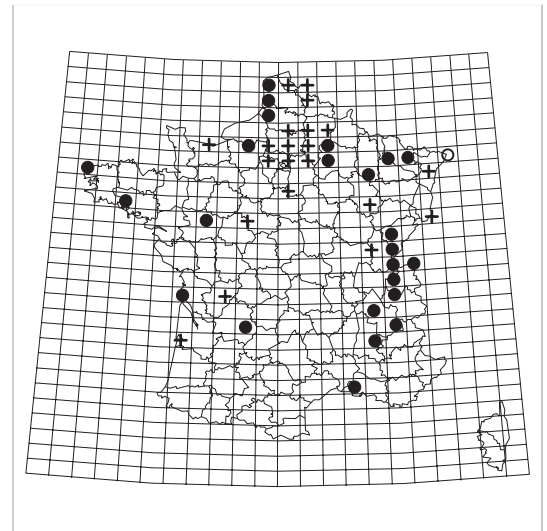
Synonymes principaux :

Malaxis laeselii (L.) Swartz

Ophrys latifolia L.

Nom français : Liparis de Loesel

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux, à souche munie de deux bulbes ; tige engainée par deux feuilles assez grandes et terminée par un épi court de petites fleurs vert-jaunâtre.

Distribution générale :

Espèce circumboréale, eurasiatique subocéanique-préalpine.

Distribution en France :

Signalée sur une grande partie du territoire français : **Alpes, Jura, Alsace, Lorraine, Champagne, Nord, Picardie, Ile-de-France, Centre, Charente, Bretagne, Normandie ...**

Ecologie :

Etages collinéen et montagnard. Espèce inféodée aux marais alcalins (*Caricion davallianae*) ; se développe plus particulièrement dans les stades pionniers à faible concurrence interspécifique (Corillion & Guerlesquin, 1970 ; Géhu & Wattez, 1971).

Etat de conservation :

En régression par suite de la destruction ou de l'altération des zones humides (assèchements, eutrophisation, déprise agricole...). Disparue de la région parisienne et de la Haute-Alsace. Se maintient toutefois globalement assez bien en France, puisque indiquée récemment encore en plus d'une cinquantaine de localités : pas moins de 24 stations en Haute-Savoie, 5 dans le Dauphiné, 3 en Lorraine, 6 dans le Jura, 10 carrés I.F.F.B. en région Nord-Pas-de-Calais, alors que 16 étaient indiquées 10 ans plus tôt, une dans les Bouches-du-Rhône, une en Anjou, une en Normandie, une en Dordogne, une en Charente, deux en Bretagne.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Un certain nombre de stations sont protégées par Réserve naturelle, Réserve naturelle volontaire, Arrêté de conservation de biotope, acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et conventions ou acquisition par les Conservatoires des sites régionaux, etc...

Mesures de conservation proposées :

- Il convient de poursuivre la protection réglementaire des marais abritant cette espèce. Toutefois, dans un grand nombre de cas, cette protection «administrative» ne suffit pas à assurer la conservation efficace de *Liparis*. Il est nécessaire de réaliser également une gestion conservatoire de ces marais, afin de recréer ou créer les stades initiaux auxquels est inféodée cette espèce. Ainsi, le pâturage extensif par des races rustiques (bovins Highland Cattle, chevaux Konik Polski) a permis la réapparition de cette espèce au marais de Lavours (vallée du Rhône) et sa découverte à Pagny-sur-Meuse (Lorraine).

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- CORILLION, R. & GUERLESQUIN, M., 1969
- CORILLION, R. & GUERLESQUIN, M., 1970
- DUVAL, T. & RICHARD, P., 1985
- ENGEL, R., 1961 b
- GÉHU, J.-M. & WATTEZ J.-R., 1971
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1980 a
- GREMILLET, Y., 1993
- JACQUET, P., 1988

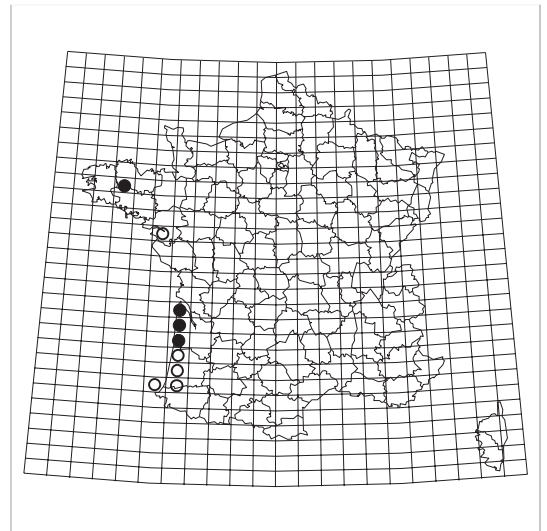
- JORDAN, D., 1986
- MARCIAU, R., 1989
- MOLINIER, R., QUÉZEL, P. & TALLON, G., 1965
- PROST, J.-F., 1979
- REDURON, J.-P., 1986
- RIVIÈRE, G., 1983 b
- VIGNON, F., 1982
- VIROT, R., 1962

Lobelia dortmanna L.

Synonymes principaux :

Nom français : Lobélie de Dortmann

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrophyte. Plante semi-aquatique, exondée une partie de la saison estivale, réduite, en dehors de la floraison, à une rosette de feuilles linéaires, presque succulentes. Fleurs grandes (jusqu'à 2 cm), sur une hampe florale pouvant atteindre 40 à 50 cm évitant l'immersion des fleurs quand la rosette est encore submergée.

Distribution générale :

Europe océanique de la France à la Scandinavie : France, Grande-Bretagne, Irlande, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Pologne, Russie, Pays Baltes.

Distribution en France :

Limitée à l'Ouest, depuis les étangs landais jusqu'au sud de la Bretagne.

- **Morbihan** : étang de Priziac.
- **Loire-Atlantique** : lac de Grandlieu.
- **Gironde** : étangs de Cazaux, de Lacanau, d'Hourtin.
- **Landes** : étangs de Léon, de Parentis, d'Aureilhan, de Soustons, de Seignosse, de Sanguinet.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Bayonne.

Ecologie :

Bords sableux des étangs côtiers (eau douce), à eau claire (n'accepte pas la turbidité), à pH légèrement acide, se découvrant à l'étiage. Ne supporte pas la concurrence, par exemple des cypéracées ou joncacées traçantes ou rhizomateuses. Dans le Sud-Ouest, se trouve fréquemment en compagnie d'*Isoetes boryana* Durieu.

Phytosociologie : **Littorellion**.

Etat de conservation :

Certaines stations n'ont pas été confirmées ou ont disparu récemment [la station de l'étang de Léon, par faucardage, celle de Grandlieu, par suite de l'envasement du site]. Les stations qui se maintiennent (Hourtin, Cazaux) présentent des populations satisfaisantes. Vient d'être retrouvé à l'étang de Priziac.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé (station d'Hourtin).

Mesures de conservation proposées :

- Limiter au maximum, dans les étangs concernés, les activités susceptibles d'augmenter la turbidité de l'eau (motonautisme, faucardage) et de changer les propriétés organoleptique et chimique de celle-ci (aménagement, urbanisation des rives).

Valeur potentielle :

Plante taxonomiquement et écologiquement originale. Bioindicatrice.

Références :

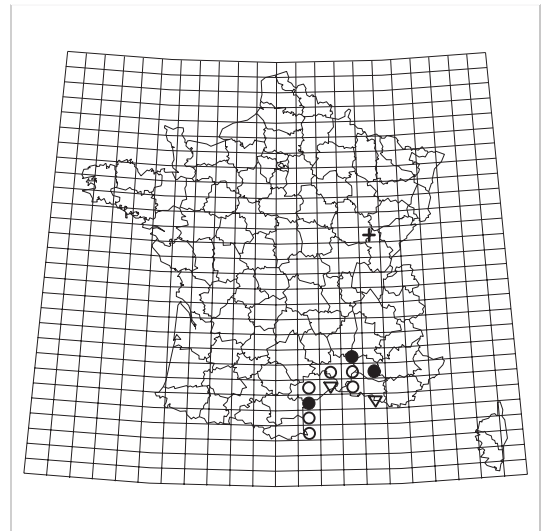
- JEANJEAN, A.F., 1961
- LAPEYRÈRE, E., 1892
- MAGNANON, S., 1995

Loeflingia hispanica L.

Synonymes principaux :

Nom français : Loeflingie d'Espagne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape, pubescent, glanduleux, de 3 à 5 cm, d'un vert cendré. Tiges étalées, un peu redressées, à feuilles opposées et étroites, à la base desquelles les stipules restent soudées. Petites fleurs vertes, groupées à l'aisselle des feuilles, en grappes denses et unilatérales ; sépales munis chacun de deux appendices membraneux terminés en pointe fine, qui correspondent aux stipules. Fruit ovoïde, presque à trois angles et recouvert par le calice persistant.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : du Portugal à l'Asie Mineure ; Afrique du Nord. En Europe : Portugal, Espagne, Baléares, France, Sicile.

Distribution en France :

- **Côte-d'Or** : près de Saint-Usage.
- **Pyrénées-Orientales** : le Canet, Elne, Perpignan, Torreilles, Sorède.
- **Aude** : région de Narbonne, île Sainte-Lucie, Fleury (étang de Pissevaches), Gruissan (étang de l'Ayrolle), Bizanet, Gaussan.
- **Hérault** : Aniane, Marseillan (les Onglous), Montpellier (adventice), Viols-le-Fort, Agde, Bessan (adventice), Vendres, Valras.
- **Gard** : Anduze, Saint-Gilles, bois de Broussan près de Nîmes, Manduel, la Capelle.
- **Drôme** : Suze-la-Rousse.
- **Vaucluse** : Orange, Villars.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (adventice).

Ecologie :

Milieux psammophiles, temporairement hygrophiles, le plus souvent littoraux (Languedoc) ; également sur sables gréseux (Vaucluse, Drôme). Ne supporte pas la concurrence végétale.

Phytosociologie : *Thero-Brachypodietalia*.

Etat de conservation :

Le taxon n'a plus été revu récemment dans la plupart de ses stations. Actuellement, il ne semble se maintenir que dans la Drôme, le Vaucluse, l'Hérault (Vendres, Valras), l'Aude (île Sainte-Lucie, Gruissan, étang de Pissevaches). Les stations possèdent en général de petites populations menacées par la dynamique des phytocénoses et l'anthropisation de l'espace. Toutefois, la station d'Orange, retrouvée en 1993, est importante (entre 100 et 1 000 individus), et les menaces n'y sont pas immédiates. Dans les Pyrénées-Orientales, la station de Torreilles, très menacée par l'urbanisation, a probablement disparu.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (île de Sainte-Lucie et étang de Pissevache).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Recherches de terrain afin d'essayer de retrouver les anciennes stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).
- Maîtrise foncière avec acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Références :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| - BRAUN-BLANQUET, J., 1973 | - GIRERD, B., 1991 |
| - BREISTROFFER, M., 1952 | - GIRERD, B., 1994 |
| - DICKINSON, O., 1934 | - LENOBLE, F., 1936 |
| - GAUTIER, G., 1898 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - GAUTIER, G., 1912-1913 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - GIRERD, B., 1978 | |

Logfia neglecta (Soyer-Willemet) J. Holub.

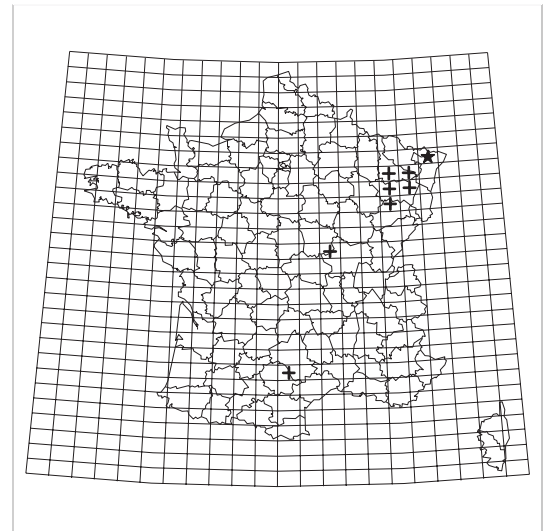
Synonymes principaux :

Filago neglecta (Soyer-Willemet) DC.

Gnaphalium neglectum Soyer-Willemet

Nom français : Gnaphale négligé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Ex</td> <td style="text-align: center;">Ex</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	Ex	Ex
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
Ex	Ex						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	C1						



Description :

Thérophyte à scape de 6-20 cm, grisâtre-aranéeux, à rameaux souvent dichotomes et partant de la base, étalés-ascendants. Feuilles linéaires-oblongues, aiguës, en alène. Capitules par 3-5, non anguleux, ovoïdes, à bractées d'un fauve brunâtre au sommet.

Distribution générale :

Allemagne, Belgique, France, Italie. Espèce totalement éteinte.

Distribution en France :

La plante était connue de quelques localités de l'Est de la France :

- **Meurthe-et-Moselle** : environs de Nancy, Pexonne, Badonviller.
- **Vosges** : Epinal, Darney, Keskastel, Gruyey-les-Surance, Vioménil (dernière localité observée par A. Auriault & G. Bosc en 1977).
- **Moselle** : Bitche.
- **Saône-et-Loire** : Montjeu près d'Autun.
- **Tarn** : Moularès.

Des recherches récentes, entre autres à Vioménil, se sont révélées infructueuses. La citation de Corse est erronée.

Ecologie :

Champs cultivés sur sols siliceux et argileux humides. On relève aussi des données hétérogènes : coteaux arides, bords de chemins, fossés et talus au bord de la route, etc... Il pourrait s'agir d'une plante des milieux perturbés naturels ou artificiels pouvant prospérer dans les champs.

Etat de conservation :

Paraît éteint.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherche systématique puis multiplication en culture.

Conservation ex-situ :

- Néant (pour les populations françaises).

Références :

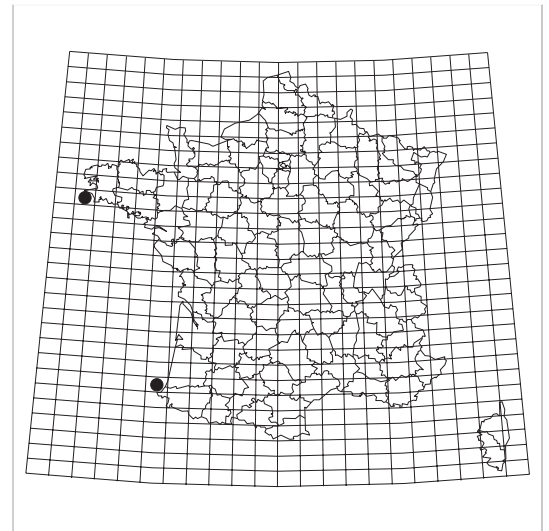
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALPHAND, J., 1994 a - AYMONIN, G., 1974 a - AYMONIN, G., 1974 c - BERHER, E. & al., 1887 - DELVOSALLE, L., & al., 1969 - DESCHÂTRES, R., 1982 - ENGEL, R., 1963 | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - GODRON, D.A., 1857, 1883 - HAEUPLER, H. & SCHÖNFELDER, P., 1989 - ISSLER E. & al., 1965 - KIRSCHLEGER, F., 1852-1862 - LESOUEF, J.-Y., 1986 - SOYER-WILLEMET, H.F., 1835 |
|---|---|

Lolium parabolicae Sennen ex Samp.

Synonymes principaux :

Nom français : Ivraie du Portugal

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape. Feuilles enroulées, petites. Epis courts, peu dégagés de la gaine supérieure. Glume souvent arquée en-dehors, plus courte que l'épillet ; fleurs écartées montrant le rachis.

Pour Flora Europaea, ce taxon est inclus dans *Lolium rigidum* Gaudin subsp. **rigidum** (*Lolium strictum* C. Presl).

Distribution générale :

Européo-atlantique : Portugal (Minho), Espagne, France, Maroc, Canaries, Madère.

Distribution en France :

- **Finistère** : baie des Trépassés.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Anglet, rive gauche de l'Adour, à l'embouchure .

Ecologie :

Sables maritimes, dunes fixées, zones à influence aérohaline marquée, le port étalé de la plante montrant cette adaptation.

Phytosociologie : *Agropyretum*.

Etat de conservation :

La station d'Anglet, observée dans les années 1980-90 n'a pas été revue en 1992. Elle est activement menacée par l'artificialisation du site, le piétinement et par un vaste projet d'aménagement touristique. En revanche, celle du Finistère est dans un état satisfaisant (elle s'étend sur deux hectares environ et la population y est assez importante).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du département du Finistère [pour la station de la baie des Trépassés (un conseil de gestion est en train de se mettre en place)].

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver la station des Pyrénées-Atlantiques.
- Si elle est confirmée, engager une procédure de maîtrise du foncier et prévoir une gestion du périmètre concerné.

Références :

- DUPONT, P., 1986
- KERGUÉLEN, M., 1972
- KERGUÉLEN, M., 1975

Lotus tetragonolobus L.

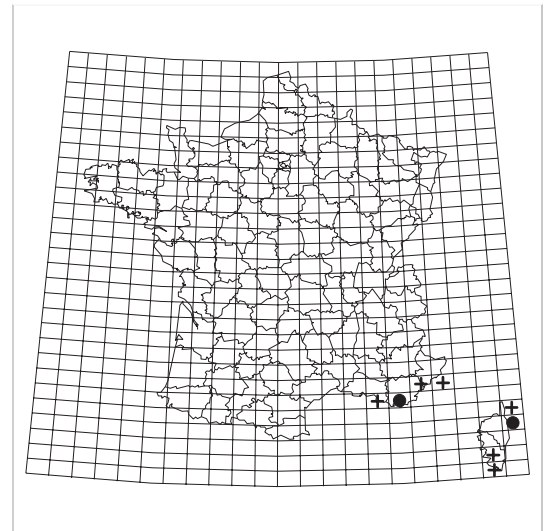
Synonymes principaux :

Tetragonolobus pseudopurpureus Uechtr.

Tetragonolobus purpureus Moench

Nom français : Lotier pourpre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 3-5 dm., mollement velu, couché ou ascendant. Feuilles courtement pétiolées ; folioles obovales, obtuses ; stipules ovales-lancéolées, aiguës, amplexicaules, égalant la feuille ou la dépassant peu. Fleurs d'un pourpre foncé, solitaires ou géminées ; calices à dents lancéolées-acuminées, un peu plus longues que le tube campanulé. Gousse glabre, noirâtre, bordée de 4 ailes ondulées aussi larges que son diamètre. Graines grandes, ovoïdes, d'un brun rougeâtre.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Espagne, Baléares, France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte, Grèce, Crète, Turquie, Crimée, Caucase, Asie Mineure, Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Bouche-du-Rhône** : adventice à Marseille et ses environs, Aubagne.
- **Var** : la Seyne, Carqueiranne, Saint-Raphaël, la Farlède, Evenos, Saint-Cyr-sur-Mer (la Madrague), Solliès-Ville, Ollioules.
- **Alpes-Maritimes** : environs de Nice, Vence, île Sainte-Marguerite, Grasse, Eze.
- **Corse** : environs de Bastia, étang de Biguglia, environs d'Ajaccio, Bonifacio.

Ecologie :

Étages thermo-et mésoméditerranéen (0-400 m). Taxon xérophile, héliophile et thermophile des champs, olivettes, friches et bords de route. Phytosociologie : *Chenopodietalia*

Etat de conservation :

La station d'Evenos est sans doute la seule qui a été confirmée tout récemment en France, car le statut de la station de l'étang de Biguglia doit être précisé. Sa population est importante (quelques centaines d'individus) mais menacée par la remise en culture et par l'urbanisation diffuse (supporte le piétinement).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Le propriétaire de la station d'Evenos a été sensibilisé et assure actuellement une gestion conservatoire.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations et en détecter de nouvelles.
- Pour la station d'Evenos, maîtrise du foncier à assurer sur le moyen et long terme, avec convention de gestion.
- Si la station de l'étang de Biguglia est confirmée, extension du périmètre déjà acquis par le Conseil général.

Références :

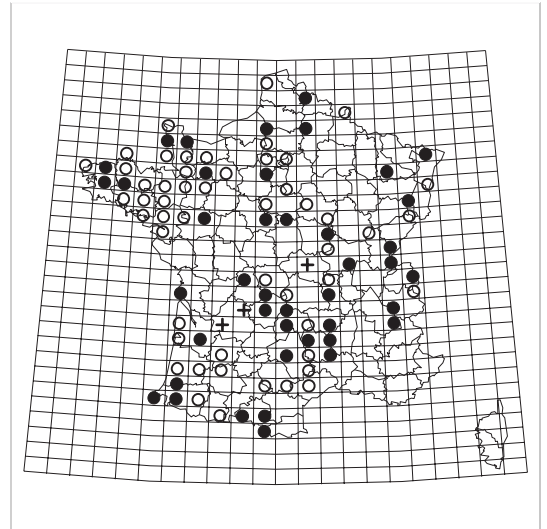
- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - ARDOINO, H., 1879 - BONHOMME, C., 1939 - BRIQUET, J., 1913 - BURNAT, E., 1896 - DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G., 1987 d - ESCAREL, G., 1956 - GAMISANS, J., 1991 a | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - LITARDIÈRE DE, R., 1937 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 - MERCURIN, L., 1963 - MOLINIER, R., 1952 - RODIÉ, J., 1963 - WEILL, J., 1957 - WEILL, J., 1971 |
|--|---|

Lycopodiella inundata (L.) Holub

Synonymes principaux :
Lycopodium inundatum L.

Nom français : Lycopode des tourbières
Lycopode inondé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Directive Habitats (Annexe V)	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte de petite taille constitué d'un rameau de 5 à 10 cm de longueur, rampant sur le sol, et d'une ou plusieurs tiges dressées pouvant atteindre 10 cm de hauteur, terminées par un épi fructifère peu distinct.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe non méditerranéenne, Açores, Japon, Amérique du Nord.

Distribution en France :

Surtout **Vosges** et **Jura**, çà et là dans le **Massif Central** et le **Morvan** ; plus ponctuel en **Bretagne**, **Normandie**, **Maine**, **Ile-de-France**, nord du **bassin Parisien**, **Sologne**, **Sud-Ouest**, est des **Pyrénées**, **Pays basque**, nord des **Alpes**.

Ecologie :

S'installe en pionnier sur les zones dénudées humides (tourbe, sable, boue) des tourbières à sphaignes et des landes tourbeuses acides. Parfois, dépressions arrière-littorales. Assez forte amplitude altitudinale.

Etat de conservation :

Encore de nombreuses stations si l'on considère la France entière. Mais en régression générale. Chaque station, prise individuellement, est toujours en situation très précaire, liée à des milieux très fragiles et potentiellement menacés.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé [station de la Rhune (Pyrénées-Atlantiques)].

Mesures de conservation proposées :

- Mise en protection de tous les sites connus, notamment ceux de la plaine. Les sites en montagne sont moins menacés (et encore !).

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- DELAHAYE, T., 1994 a
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)

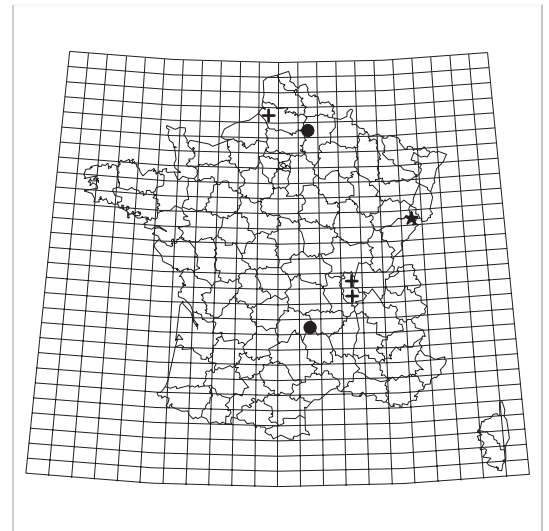
Lysimachia thyrsoflora L.

Synonymes principaux :

Naumburgia thyrsoflora (L.) Reichenb.

Nom français : Lysimaque à fleurs en épi
Lysimaque à fleurs en thyrses

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hélophyte. Plante vivace à feuilles opposées et légèrement embrassantes. Plante souvent velue dans la partie supérieure et pouvant atteindre une hauteur de 70 cm. Fleurs jaunes en thyrses axillaires et opposés.

Distribution générale :

Zone tempérée froide et subarctique de l'hémisphère boréal, en limite d'aire dans nos régions.

Distribution en France :

Relique glaciaire : essentiellement dans le Nord de la France (Picardie) et le Massif Central (Auvergne).

- **Somme** : Abbeville, vallée de la Somme.
- **Aisne** : marais de Saint-Simon, Saint-Quentin.
- **Territoire-de-Belfort** : Etang-Neuf.
- **Saône-et-Loire** : de Romanèche à Pruzilly.
- **Rhône** : Lyon.
- **Cantal** : le Terran, Garabit.
- **Lozère** : Albaret-Sainte-Marie, Saint-Léger-du-Malzieu, le Malzieu.
- **Haute-Loire** : canton de Saugues, (au bord de la Seuge, de la Virlange et du Panis).

Ecologie :

Hélophyte des eaux plutôt acides, mésotrophes ou oligotrophes, au sein de roselières turficoles ou aux bords des ruisseaux. Supporte une submersion prolongée et croît parfois dans les mares.

Etat de conservation :

Certaines stations n'ont plus été revues récemment ou sont présumées disparues, celles de la Somme, du Rhône, de la Saône-et-Loire, de l'Aisne et du Territoire-de-Belfort. La station de Garabit a été détruite lors de la mise en eau du barrage de Grandval. Les stations auvergnates possèdent de petites populations menacées par la régulation des cours d'eau par barrage et par la création de réservoirs. Mais le taxon semble se maintenir voire réapparaître le long des cours d'eau secondaires. Dans l'Aisne, la pollution et la dynamique d'atterrissement sont les deux causes principales de la disparition possible du taxon.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La Réserve naturelle des Marais d'Isle à Saint-Quentin est au voisinage immédiat des stations historiques de l'espèce, non revues avec certitude depuis 1887 et qui semblent de toute façon avoir été en-dehors du périmètre de la réserve.

Mesures de conservation proposées :

- Protection des cours d'eau du massif de la Margeride, comme Sites classés ou Arrêtés de conservation de biotope au niveau des stations localisées.
- Protection des marais de la Somme entre Saint-Simon et Rouvroy avec maintien de la végétation herbacée ouverte.

Références :

- DELACROIX, J.-L., 1989
- ENGEL, R., 1963
- GRENIER, E., 1984
- HENRI-LOUIS, F., 1956
- KAPP, E. & JAEGER, P., 1971
- PETERMANN, L. & MAGNIER, C., 1880
- PETERMANN, L., 1869

Fiche réalisée par Conservatoire botanique national de Bailleul

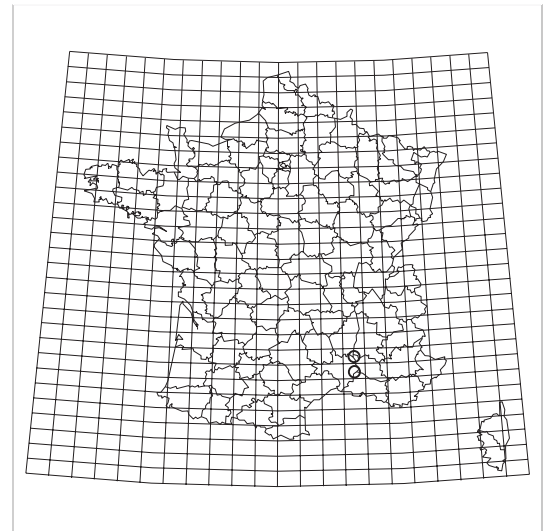
Lythrum thesioides M. Bieb.

Synonymes principaux :

Lythrum geminiflorum Bertol.

Lythrum thesioides M. Bieb. subsp. *geminiflorum* (Bertol.) P. Fourn.

Nom français : Lythrum faux-thésium



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">Ex ?</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	R	Ex ?
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
R	Ex ?				
.Convention de Berne (Annexe I)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				

Description :

Thérophyte à scape de 2-3 dm, dressé, rameux dès la base. Feuilles linéaires-étroites, finement denticulées sur les bords. Fleurs roses, petites, généralement géminées, à l'aisselle de presque toutes les feuilles ; bractées insérées à la base des pédoncules et plus courtes qu'eux ; calice à 8-12 dents, tubuleux en cloche ; corolle à 4-6 pétales ne dépassant que fort peu les dents du calice.

Distribution générale :

Subpontique : France, Italie, Hongrie, Russie...

Distribution en France :

- **Drôme** : Pierrelatte.
- **Gard** : environs de Beaucaire (étang de Jonquières) et de Tresques.
- **Vaucluse** : Caderousse...

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-200 m). Mares temporaires et bords d'étangs.
Phytosociologie : *Preslion*.

Etat de conservation :

L'espèce n'a pas été confirmée en France récemment. Certaines stations sont présumées disparues. C'est le cas de celle de Pierrelatte (à cause de l'urbanisation) et de l'ancien étang de Jonquières qui a été drainé et mis en culture. En revanche, dans le Vaucluse et dans les environs de Tresques, les biotopes n'ont pas été fondamentalement transformés et le taxon pourrait encore s'y maintenir.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrains pour essayer de retrouver certaines anciennes stations.
- Maîtrise absolue du foncier si le taxon est retrouvé.

Références :

- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- KERGUÉLEN, M. & al., 1987
- LENOBLE, F., 1936
- MARCIAU, R., 1989
- POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862
- PRUDHOMME, J., 1988

Lythrum thymifolium L.

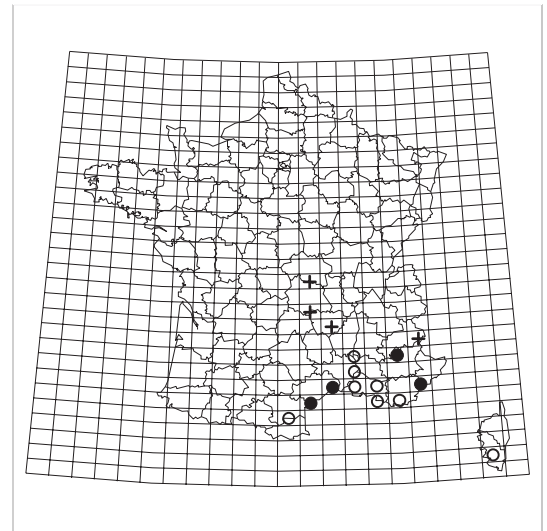
Synonymes principaux :

Lythrum hyssopifolia L. subsp. *thymifolium* (L.) Bonnier & Layens

Lythrum thymifolia L.

Nom français : Lythrum à feuilles de thym
Salicaire à feuilles de thym

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	V				



Description :

Thérophyte à scape de 5-10 cm, dressé. Feuilles linéaires-étroites, rapprochées, très finement denticulées sur les bords. Fleurs roses, petites, solitaires à l'aisselle des feuilles et des rameaux ; corolle à 4 pétales, dépassant à peine les dents du calice ; calice court, tubuleux, à 8-12 dents.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Europe (Portugal, Espagne, Baléares, France, Corse, Italie, Sardaigne, ex-Yougoslavie, Grèce, Bulgarie, ex-URSS), Asie Mineure, Iran, Afghanistan, Afrique septentrionale.

Distribution en France :

- **Allier** : environs de Gannat. - **Puy-de-Dôme** : environs d'Issoire. - **Haute-Loire** : environs du Puy (Chadrac). - **Drôme** : Suze-la-Rousse, Saint-Paul-Troix-Châteaux. - **Hautes-Alpes** : Upaix, Saint-André-d'Embrun. - **Pyrénées-Orientales** : Torremila. - **Hérault** : Portiragnes (Roquehaute), Vias-Vendres, Montpellier, Mauguio, Peyrols. - **Gard** : environs de Nîmes, de Beaucaire (étang de Jonquières) ; Beauvoisin, Aigues-Mortes... - **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Aix-en-Provence, Venelles, Eguilles, environs d'Arles. - **Var** : Toulon, Hyères, le Cannet-des-Maures, les Mayons-du-Luc, la Garde-Freinet, le Muy (Catchéou, la Colle du Rouet), Roquebrune-sur-Argens, Fréjus., environs du barrage de Saint-Cassien. - **Alpes-Maritimes** : environs de Biot. - **Corse** : environs d'Ajaccio. N.B. : Une citation très ancienne du Vaucluse, non localisée, n'a pas été cartographiée.

Ecologie :

Etages thermo- et mésoméditerranéen (0-700 m). Mares temporaires sableuses et peu profondes, bords des ruisseaux. Espèce mésophile. Phytosociologie : *Isoetion*.

Etat de conservation :

Taxon en très forte régression à la suite de la transformation de ses biotopes (drainage, agriculture...). Est présumé disparu de certaines anciennes stations (Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Loire, Saint-André-d'Embrun, ancien étang de Jonquières...). Toutefois, pourrait se maintenir lorsque les conditions stationnelles n'ont pas été profondément dégradées. Actuellement, ne semble confirmé que dans trois départements, les Hautes-Alpes (Upaix où il est rare) le Var [Catchéou (mais sa présence, ailleurs dans le département, demeure fort probable)] et l'Hérault. - Roquehaute (assez abondant). - Vias-Vendres (50-100 individus). - Mauguio. Mais toutes ces stations sont vulnérables et menacées (concurrence végétale...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (Roquehaute). - Forêts domaniales (Catchéou...).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver certaines anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...).

Références :

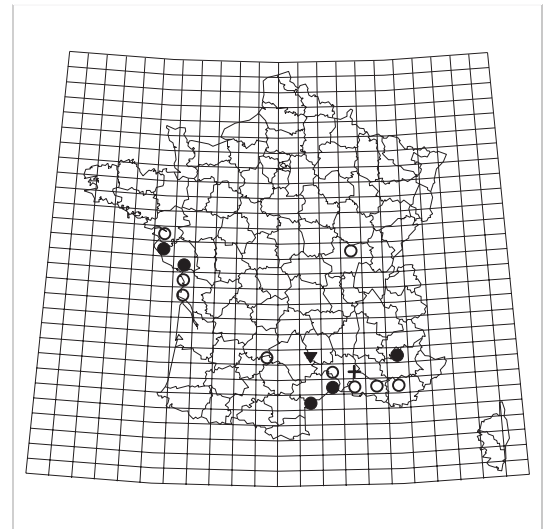
- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - AUBERT, G. & LOISEL, R., 1971 - BARBERO, M., 1965 - BARBERO, M. & LOISEL, R., 1967 - BOUCHARD, J., 1978 - BOUCHARD, J., 1991 - BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1913-1915 - BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1938 - BURNAT, E., 1899-1906 | <ul style="list-style-type: none"> - CHAS, E., 1994 - CHASSAGNE, M., 1956-1957 - DELARBRE, A., 1795 - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J., 1991 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - GIRERD, B., 1978 - GIRERD, B., 1991 - LENOBLE, F., 1936 | <ul style="list-style-type: none"> - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 - MARCIAU, R., 1989 - MÉDAIL, F., & ORSINI, Y., 1993 - MOLINIER, R., 1981 - MOLINIER, R. & TALLON, G., 1948 - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 - PRUDHOMME, J., 1988 |
|--|---|---|

Lythrum tribracteatum Salzm. ex Sprengel

Synonymes principaux :
Lythrum dibracteatum Guss.

Nom français : Lythrum à trois bractées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 5-30 cm, plus ou moins prostré et à rameaux divariqués. Feuilles entières, alternes, linéaires-oblongues. Fleurs petites, purpurines, subsessiles, solitaires ; calice très allongé muni de 8-12 dents très courtes, triangulaires-obtuses et de bractées vertes, herbacées, ressemblant à des feuilles, aussi longues que lui ; pétales (5-6) égalant environ la moitié du tube du calice ; étamines 5-6 ; style inclus. Capsules cylindriques. Graines jaunes, un peu comprimées.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne : Europe (assez localisé), Asie occidentale, Afrique du Nord.

Distribution en France :

Présence en aires disjointes :

- **Loire-Atlantique** : marais de Machecoul. - **Vendée** : marais de Monts, marais Poitevin. - **Charente-Maritime** : Aytré, les Trois Canons, entre Voutron et Ballon, Saint-Hyppolyte, Bords, entre Meschers et Semussac, Muron, Genouillé. - **Aude** : la Clape (la Rouquette). - **Hérault** : Agde, Mireval, Vendres, Vias, Lattes (Maurin), Portiragnes (Roquehaute), Lespignan, Marsillargues. - **Aveyron** : Sainte-Croix (bords des étangs de Mazac et de Camarade), vallée du Tarn (près de Millau). - **Gard** : étang de Jonquières, Manduel, la Capelle, Aigues-Mortes, Junas, Calvisson. - **Bouches-du-Rhône** : Marignane, Crau, bassin d'Aix, Camargue, Arles. - **Var** : Ampus. - **Hautes-Alpes** : Upaix. - **Saône-et-Loire** : Verdun-sur-le-Doubs.

Ecologie :

Prairies saumâtres arrière-littorales, dépressions à sols nus, zones piétinées par le bétail.
Phytosociologie : *Elatinetum macropodae*, *Isoetion*...

Etat de conservation :

Taxon qui a perdu une bonne partie de ses populations depuis le XIX^{ème} siècle. Les changements dans les pratiques agricoles sont à l'origine de la régression. Dans l'aire atlantique, les populations, assez nombreuses au siècle dernier, paraissent réduites à une station dans le marais Breton et deux dans le marais Poitevin (Curzon et Réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré). Dans l'aire méditerranéenne, n'a pas été confirmé ou est présumé disparu dans l'Aude, le Gard, le Var (dans les Bouches-du-Rhône, le statut du taxon est à préciser). Le seul département où il se maintient bien est l'Hérault dont toutes les stations ont été revues (abondant en particulier à Agde). Certaines sont toutefois menacées par le remembrement des zones humides (Vendres) ou l'urbanisation (Agde). La station des Hautes-Alpes, très réduite, est vulnérable. Dans l'Aveyron, a été observé récemment (adventice fugace), dans la vallée du Tarn (près de Millau), mais les autres stations n'ont pas été revues.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves naturelles de Saint-Denis-du-Payré et de Roquehaute.
- Site classé de la Gardiole.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Maîtrise absolue du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par un organisme agréé (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...)
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...)
- Maintien des pratiques agricoles (pâturage...).

Références :

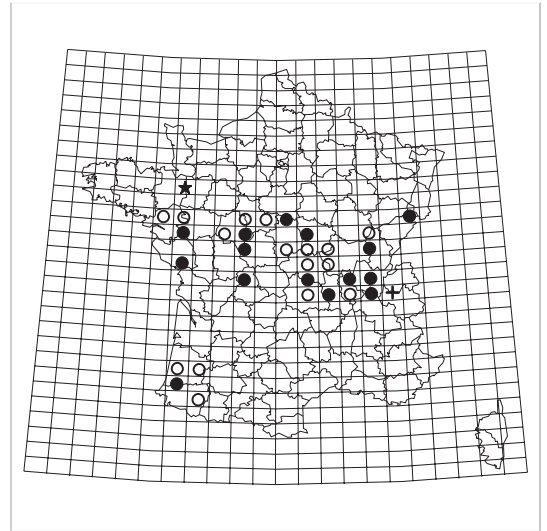
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- CABANES, G., 1902
- CHAS, E., 1994
- DUPONT, P., 1988
- GAUTIER, G., 1912-1913
- LLOYD, J., 1898
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981
- POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862
- TERRÉ, J. (non daté)

Marsilea quadrifolia L.

Synonymes principaux :

Nom français : Fougère d'eau à quatre feuilles
Marsilea à quatre feuilles

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrophyte, géophyte rhizomateux ressemblant à un trèfle à quatre feuilles, et à rhizome rampant. En début de saison, feuilles flottantes luisantes, à pétiole très long, puis, au fur et à mesure de l'exondation, développement de nouvelles feuilles à limbe mat, glabre, à pétiole plus court. Sporocarpes légèrement pédicellés, groupés par 2 ou 3, à la base des feuilles exondées.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe tempérée, du Portugal à la mer Noire, Açores, Canaries, Asie, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Bassin de la Loire** : Anjou, Touraine, Poitou, Brenne, Orléanais, Nivernais, plaine du Forez, vallée de l'Allier.
- **Vallées de la Saône et du Rhône**, en particulier dans les Dombes et en Bresse.
- Stations isolées dans le sud de l'Alsace, en Franche-Comté, dans le marais Poitevin et dans le sud des Landes.
Mentions anciennes non confirmées pour l'Hérault, la Mayenne, la Sarthe, le Var et les Alpes-Maritimes (non cartographiées).

Ecologie :

Plages boueuses ou sablonneuses, au bord d'étangs à niveau d'eau variable. Fossés remplis d'eau, canaux, bras morts des rivières. Supporte mal la concurrence. A basse altitude.

Etat de conservation :

Plante à maintien souvent instable lié à des conditions écologiques particulières. En belles populations lorsqu'elle est présente, mais en général stations très fragiles et très menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope notamment).

Références :

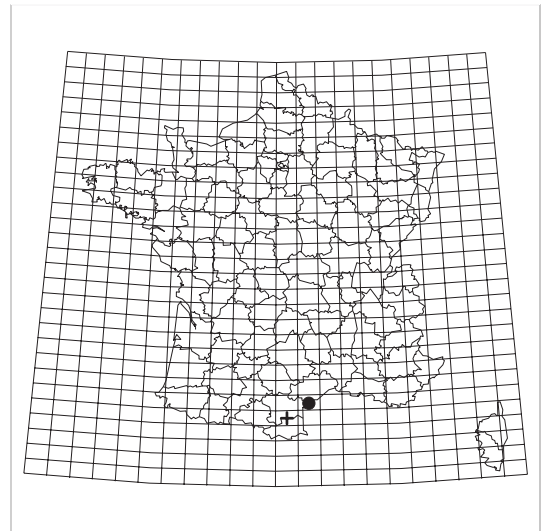
- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BERNARD, CA. & GAVAZZI, E., 1993
- FELZINES, J.-C. & LOISEAU, J.-E., 1990
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Marsilea strigosa Willd.

Synonymes principaux :

Nom français : Fougère d'eau à poils rudes
Marsilea pubescent

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrophyte, géophyte rhizomateux très semblable à *Marsilea quadrifolia* L. S'en distingue par des feuilles plus petites, et surtout nettement pubescentes. Fructifications nettement velues, appliquées à même le sol en deux rangées contre le rhizome rampant.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Espagne, Baléares, France, Italie, Sardaigne, ex-URSS, Egypte, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : mare de Saint-Estève.
- **Hérault** : région de Béziers (plateau de Roquehaute près de Vias, Vendres).
Signalé par erreur dans l'Aude.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Bord des mares temporaires du maquis.
Phytosociologie : *Isoetum setacei* (*Isoetion*).

Etat de conservation :

La station de la mare de Saint-Estève a été détruite en 1981. Les deux stations de l'Hérault possèdent des populations importantes mais menacées par la concurrence végétale et par des projets de drainage à des fins agricoles (Vendres).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (Roquehaute).
- Gestion de la station de Vendres : une série de mesures pour maintenir le biotope ont reçu l'aval des autorités compétentes (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Hérault, maître d'œuvre du projet) et sont en cours de réalisation.

Mesures de conservation proposées :

- Pour Roquehaute :
* Surveillance de la station et gestion effective des mares.
- Pour Vendres :
* Maîtrise foncière pouvant déboucher sur une acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

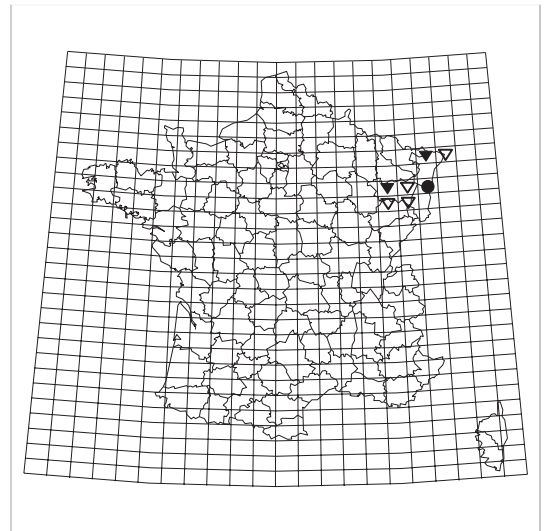
Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BOUDRIE, M., 1994 a
- BRAUN-BLANQUET, J. & al., 1952
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Matteuccia struthiopteris (L.) Todaro

Synonymes principaux :

Nom français : Fougère à plumes d'aigle



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u> POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE NT E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2
-------------------	--

Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux. Caractérisé par ses frondes stériles et fertiles très dissemblables. Frondes stériles, chlorophylliennes, d'un mètre de haut, à pennes régulièrement décroissantes vers la base du limbe ; frondes fertiles, non chlorophylliennes, de 40 cm de haut, brunes, développées plus tardivement au centre de la touffe. Stolonifère.

Distribution générale :

Boréale : Europe centrale et nordique, Asie, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Haut-Rhin** : très localisé sur le versant alsacien des Vosges, près de Ribeauvillé (station indigène semble-t-il). Jadis naturalisé en plusieurs points des Vosges (versant lorrain) et en Alsace du Nord.

Ecologie :

Bords de ruisseaux et ravins encaissés et boisés. Zones humides en forêt.

Etat de conservation :

Une seule station actuellement connue en France (plus de 300 touffes). Les stations anciennes naturalisées ont toutes disparu, mais certaines, d'introduction plus récente, se maintiennent çà et là (jardins abandonnés...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (proposition de protection nationale permettant d'envisager un Arrêté de conservation de biotope) ou acquisition par le Conservatoire des sites alsaciens.

Références :

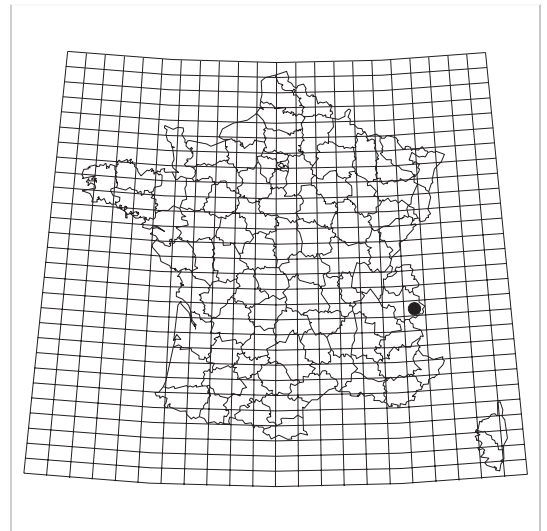
- DARDAINE, P. & VERNIER, F., 1994
- DELVOSALLE, L., 1982
- GODRON, D.A., 1883
- ISSLER, E. & al., 1965
- JERÔME, C., 1992

Matthiola valesiaca Boiss.

Synonymes principaux :

Matthiola fruticulosa (L.) Maire subsp. *valesiaca* (Gaudin) P. W. Ball.

Nom français : Matthiole du Valais
Violier du Valais



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte-lithophyte (rarement sur le sol). Feuilles réunies à la base. Pétales d'un violet pâle. Siliques cylindracées, écartées et dressées, non comprimées ; graines sur un rang.

Les plantes de la Maurienne et du val d'Aoste sont à rapporter à la variété *pedemontana* Corti (syn. var. *sabauda* Chodat)

Distribution générale :

Orophyte européen : nord et est de l'Espagne , Pyrénées, sud des Alpes, péninsule balkanique.
Type chorologique discuté.

Distribution en France :

- **Savoie** : Maurienne : nombreuses petites stations entre Modane et Lanslebourg. La station principale est à l'ancienne carrière de gypse de Bramans. Plusieurs stations nouvelles ont été découvertes depuis deux décennies. Stations connues : Bramans en plusieurs points, Termignon, Avrieux, Villarodin, Aussois.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin inférieur, de 1 200 à 1 700 m. Fissures des rochers de gypse souvent pulvérulents. Très rare sur le calcaire dans la dition, rare aussi sur sol gypseux.

Phytosociologie : *Festucetalia valesiaca* .

Etat de conservation :

Bon pour les stations de la rive droite de l'Arc, hors des zones habitées. Seule la station de la carrière de Bramans, abondante jadis, continue à se dégrader (pillages). Certaines stations seraient en extension.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les stations les plus belles et les plus menacées).

Références :

- GENSAC, P., 1974
- MEYRAN, O., 1898
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- TROTTEREAU, A. (à paraître)

Medicago ciliaris (L.) All.

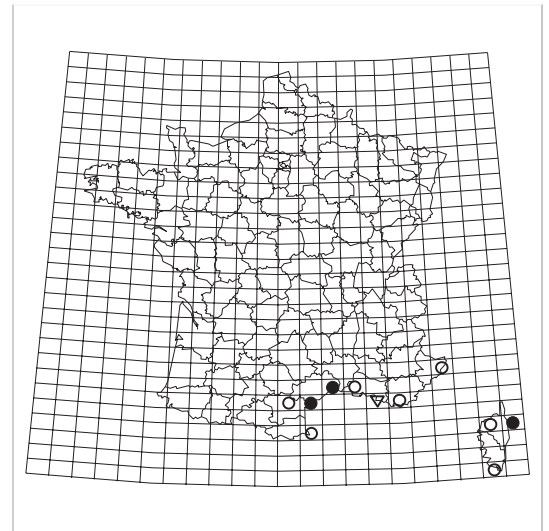
Synonymes principaux :

Medicago intertexta (L.) Miller subsp. *ciliaris* (L.) Ponert

Medicago polymorpha L. var. *ciliaris* L.

Nom français : Luzerne ciliée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-5 dm. Tige couchée, striée-anguleuse, glabrescente. Folioles obovales, dentées vers le haut ; stipules linéaires. Petites fleurs jaunes (1-3) sur des pédoncules aristés, plus courts que la feuille ; ailes plus courtes que la carène. Gousse pubescente-glanduleuse, grande, subglobuleuse, hérissée d'épines rapprochées, étalées et entrecroisées.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Europe (du Portugal à la Turquie), Asie Mineure, Afrique du Nord, Macaronésie.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : d'Argelès à Collioure, Perpignan.
- **Aude** : Narbonne, Carcassonne.
- **Hérault** : Maraussan, Montpellier (adventice), Mauguio, Nissan, Mireval, Vendres, Candillargues.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (adventice), Miramas.
- **Var** : Toulon.
- **Alpes-Maritimes** : Menton.
- **Corse** : Calvi, Bonifacio, Borgo (près étang de Biguglia).

Ecologie :

Étages thermo-et mésoméditerranéen. Prairies maritimes, lieux incultes en bord de mer.

Etat de conservation :

Certaines stations de Corse (Calvi et Bonifacio), de l'Hérault (Montpellier, Maraussan, Vendres), celles de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, des Bouches-du Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes n'ont plus été revues récemment. La station de Mauguio est menacée par le projet d'extension de l'aéroport de Fréjorgues. Compte tenu de sa situation (en lisière de vignes) on peut penser que la station de la presqu'île de l'étang de Biguglia est potentiellement menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés des étangs de Mauguio et de Vic (station Mireval).

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise foncière.
- Gestion appropriée des biotopes.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BRIQUET, J., 1913
- BURNAT, E., 1896
- DUTARTRE, G., 1992
- GAUTIER, G., 1898
- KERGUÉLEN, M., 1985 b
- MOLINIER, R., 1981
- QUÉZEL, P. & RIOUX, J.-A., 1951
- RIOUX, J. & QUÉZEL, P., 1951

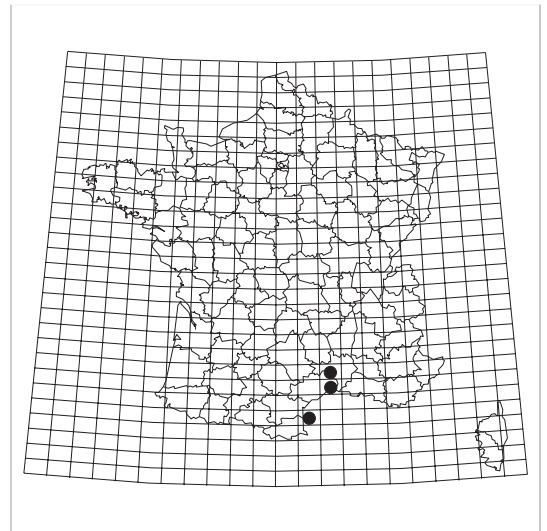
Fiche réalisée par J. MOLINA

Medicago secundiflora Durieu

Synonymes principaux :

Nom français : Luzerne à fleurs unilatérales

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 5-25 cm. Se distingue de *Medicago lupulina* L. par sa taille plus importante, ses fleurs en grappes un peu lâches et pauciflores, son calice égalant ou dépassant la corolle, ses gousses mollement velues, veinées en réseau.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Espagne, Baléares, France, Tunisie, Algérie, Maroc. Indigénat douteux en Italie et Sicile.

Distribution en France :

- **Aude** : Leucate, Fitou, île de l'Orteil.
- **Hérault** : Juvignac, Cazevieille, Montarnaud, Villeneuve-lès-Maguelonne, Montpellier (adventice).

Ecologie :

Zone littorale ; sables maritimes, mais aussi pelouses à brachypode rameux.

Etat de conservation :

Certaines anciennes stations (Montpellier, Leucate, île de l'Orteil) n'ont pas été revues récemment. La station de Villeneuve-lès-Maguelonne est menacée par l'agrandissement d'une carrière.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du pic Saint-Loup.

Mesures de conservation proposées :

- Mise en protection du foncier (acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres).
- Conservation des habitats par des mesures de gestion du biotope appropriées (maîtrise de la concurrence végétale...).

Références :

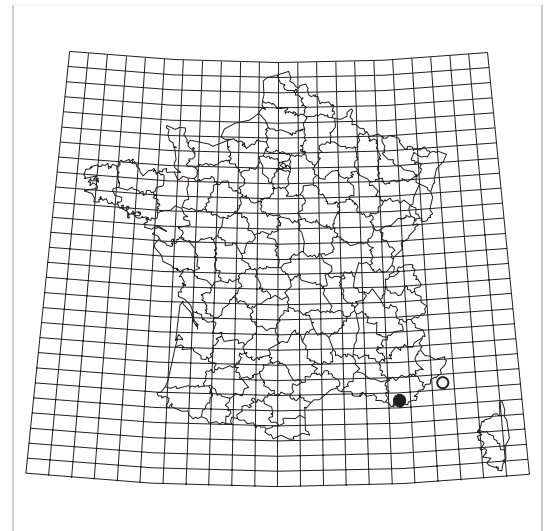
- BRAUN-BLANQUET, J., 1964
- GAUTIER, G., 1912-1913
- PRUDHOMME, J., 1987

Medicago tenoreana Ser.

Synonymes principaux :

Nom français : Luzerne de Tenore

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape pubescent, à tige grêle et anguleuse. Folioles dentées ; stipules découpées en lanières aiguës. Fleurs solitaires ou par deux, au sommet de rameaux non terminés en arête grêle. Gousse de 6-7mm de diamètre, contournée en 2-3 tours d'hélice, épais, à la marge lisse, large et portant des dents perpendiculaires au plan des spires.

Distribution générale :

Sud-européenne orientale. France, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte, ex-Yougoslavie. Présence douteuse en Espagne.

Distribution en France :

- **Var** : Toulon (mont Faron), la Valette, Sollies-Toucas, le Revest.
- **Alpes-Maritimes** : Nice (mont Boron).

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Essentiellement rudérale, cette espèce se trouve dans les garrigues, en zone littorale ou sublittorale.

Etat de conservation :

Espèce à rechercher. Localisée souvent dans des zones maintenant très construites, elle a pu, de ce fait et compte tenu de l'identification délicate, échapper aux botanistes. La station du mont Faron, observée il y a une vingtaine d'années, doit pouvoir se maintenir (biotope non transformé).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherche des anciennes stations là où les biotopes sont susceptibles de se maintenir (mont Faron...).
- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres si le taxon est retrouvé.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BURNAT, E., 1896
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Melilotus siculus (Turra) Vitman ex B.D. Jackson

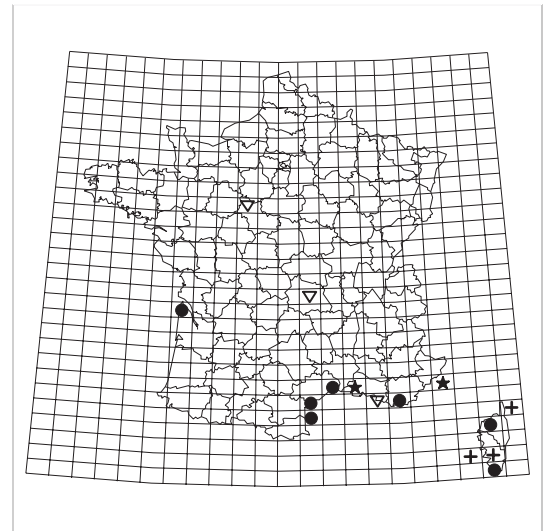
Synonymes principaux :

Melilotus messanensis (L.) All.

Trifolium messanense L.

Nom français : Mélilot de Sicile

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 15-20 (40) cm, glabre. Tiges rameuses, anguleuses, striées, couchées ou ascendantes. Folioles obovales, tronquées ou émarginées, denticulées. Fleurs jaunes, petites, en grappes lâches, plus courtes que la feuille. Gousse grosse, sessile, pendante, elliptique-aiguë, à faces munies de côtes.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne méridionale (rare dans la partie septentrionale de son aire puisqu'elle ne remonte ni en mer Noire, ni dans la mer Adriatique). A l'est en revanche, elle pénètre jusqu'en Irak, alors qu'à l'ouest on la rencontre sur la côte atlantique jusqu'à Porto au Portugal.

Distribution en France :

- **Loir-et-Cher** : Vendôme (adventice).
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand (adventice).
- **Gironde** : Saint-Christoly-de-Médoc.
- **Pyrénées-Orientales** : le Canet.
- **Aude** : bords de l'étang de Sigean.
- **Hérault** : Mauguio, Montpellier (adventice), Agde, Nissan.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille et Miramas (adventice).
- **Var** : Toulon, Hyères.
- **Alpes-Maritimes** : environs de Nice (adventice ?)
- **Corse** : marais de Rogliano, îles Sanguinaires, Ajaccio, environs de Galeria, littoral de Figari.

Ecologie :

Littoral, étages thermo-et mésoméditerranéen. Halophile des prairies maritimes ; marécages d'eaux douces plus ou moins saumâtres. Phytosociologie : *Trifolium maritimi*, *Juncetalia maritimi*.

Etat de conservation :

Taxon rare qui n'est connu actuellement que de quelques stations : Saint-Christoly-de-Médoc (une centaine d'individus), le Canet, bords de l'étang de Sigean, Mauguio (station importante, menacée bien que située sur un site classé) et pour la Corse dans deux stations : environs de Galeria et de Figari.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de l'étang de l'Or (station de Mauguio).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'autres stations.
- Sensibilisation des gestionnaires et prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier avec acquisitions par des organismes agréés.

Références :

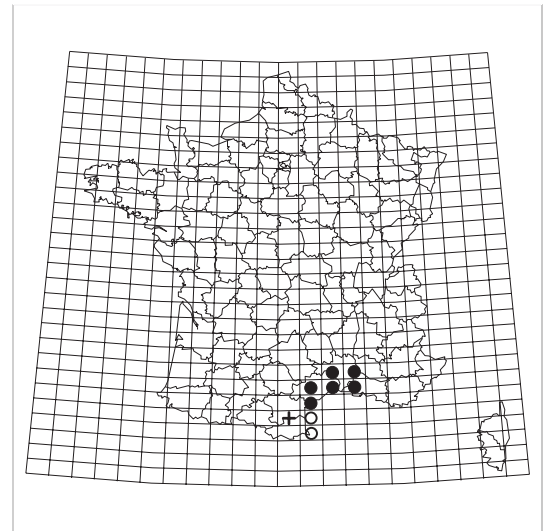
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - BOUCHARD, J., 1995 - BRIQUET, J., 1913 - BURNAT, E., 1896 - DUTARTRE, G. & THIEBAUD, M.-A., 1989 - GAMISANS, J., 1985 a - GAMISANS, J., 1991 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | <ul style="list-style-type: none"> - JAUZEIN, P., 1991 - LITARDIÈRE DE, R., 1953 - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 - MOLINIER, R., 1981 - SALANON, R. & al., 1994 - VILAIN, J., 1982 |
|---|---|

Mentha cervina L.

Synonymes principaux :
Preslia cervina (L.) Fresen.

Nom français : Menthe des cerfs

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte de 10-50 cm, glabre, à odeur forte et pénétrante, couché à la base. Feuilles sessiles, fasciculées, linéaires-entières ou dentelées. Fleurs en verticilles compacts ; corolle rose à lobes égaux, deux fois plus longue que le calice ; calice glabre, tubuleux, velu à la gorge, à 4 dents égales (au lieu de 5 chez les autres menthes), concaves, terminées par une arête. C'est sur la base de ce critère que certaines flores l'ont séparé des menthes pour l'intégrer au genre *Preslia*.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Europe : Espagne, Portugal, France (non revu en Italie où il était cité anciennement). Afrique du Nord : Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : mare de Saint-Estève, Montalba, Saint-Nazaire, Collioure.
- **Aude** : pech d'Agnel (environs de Narbonne), près d'Armissan.
- **Hérault** : Castris, Gigean (sur la Gardiole), Saint-Gely-du-Fesc, la Boissière, Saint-Paul-et-Valmalle, Cazevielle, Cournonterral, Portiragnes (Roquehaute), le Triadou, Puechabon, Assignan.
- **Gard** : étang de Pujaut, environs de Nîmes...
- **Vaucluse** : bords du Rhône (environs d'Avignon).
- **Bouches-du-Rhône** : Crau (étang d'Entressen, des Aulnes...), environs d'Arles, Tarascon.

Ecologie :

Terrains humides et temporairement inondés (étangs, mares, prairies).
Phytosociologie : *Preslietum cervinae* (en Languedoc) ; *Preslio-Trigonelletum ornithopodioides* (Costière nimoise).

Etat de conservation :

En régression importante sur l'ensemble de son aire française (sauf dans l'Hérault). Etait considéré comme assez commun en Languedoc-Roussillon au début de XXème siècle. Les stations du bord du Rhône n'ont pas été confirmées récemment. Il en est de même de celles de l'Aude, des Pyrénées-Orientales (?) et de certaines du Gard (Nîmes...). Les populations qui se maintiennent sont en général très vulnérables car situées dans des biotopes fragiles, très sensibles à la modification du régime des eaux (assèchements, mise en eau permanente).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de la Gardiole.
- Réserve naturelle de Roquehaute.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations pour en étudier la dynamique.
- Recherches complémentaires de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle (Crau), proposition de protection en Languedoc-Roussillon permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotopes ailleurs].
- Gestion appropriée (maintien en l'état des biotopes hydromorphes).

Références :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| - BIGOT, L. & al., 1980 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - GAUTIER, G., 1898 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - GAUTIER, G., 1912-1913 | - MOLINIER, R. & TALLON, G., 1948 |
| - GIRERD, B., 1991 | - POUZOLS DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - LOISEL, R., 1976 | |

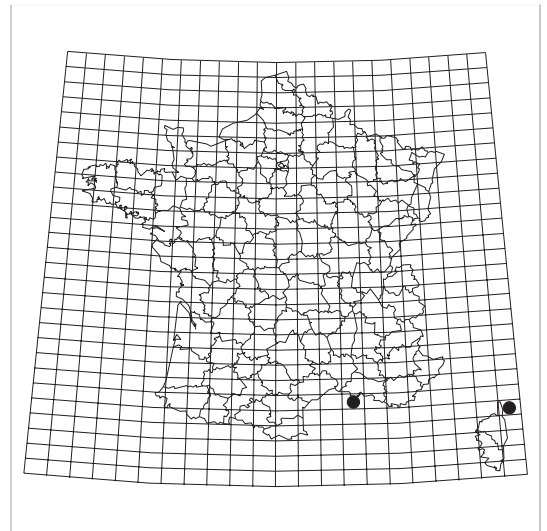
Fiche réalisée par A. LAVAGNE et le Conservatoire botanique national de Porquerolles

Merendera filifolia Camb.

Synonymes principaux :

Nom français : Mérendère à feuilles filiformes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 5-12 cm, glabre, à bulbe petit, subglobuleux, à tunique noirâtre, épaisse, subligneuse. Feuilles subfiliformes d'un beau vert, canaliculées, paraissant en même temps que la fleur ou peu après elle. Péricone rose, grand, à onglets très longs, mais plus court que les feuilles, à divisions elliptiques ou lancéolées, aiguës. Capsule ellipsoïde. Graines globuleuses, très courtement mucronées.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, Baléares, France, Corse, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Martigues (entre Bonnieu et Carro, Ponteau)
- **Corse** : Cap Corse (Monte di u Poggio).

Ecologie (en France) :

Etage mésoméditerranéen (0-300 m). Replats graveleux (en Corse) ; pelouses rases installées sur des sols maigres (Martigues), sablonneux, parfois humides dès l'automne et en hiver mais se desséchant dès la fin du printemps plus ou moins rapidement, et en tout cas toujours très secs en été. Se rencontre en compagnie d'*Allium chamaemoly* L. et *Ophioglossum lusitanicum* L. (Corse). Taxon à amplitude écologique beaucoup plus large en Afrique du Nord (du littoral jusque vers 2 000 m).

Phytosociologie : *Allietum chamaemoly* (Provence).

Etat de conservation :

A Martigues, la station de Ponteau n'a pas été confirmée, en revanche, celle de Bonnieu-Carro se maintient toujours. Elle possède des populations généralement réduites (quelques dizaines d'individus pour les plus fournies) qui sont très vulnérables. En effet, elles sont activement menacées par le piétinement (4x4...), l'artificialisation du site et l'urbanisation. La station corse (une centaine d'individus lors de sa découverte) n'a pas été revue récemment (disparue ?) et son biotope a été fortement dégradé par les animaux.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations afin d'en étudier la dynamique.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver la station corse.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Prise en compte dans les aménagements (sur le littoral en particulier).
- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres du périmètre Bonnieu-Carro compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore [nombreux taxons protégés ou rares (*Cressa cretica* L. ...)].

Références :

- DERBES, A., 1860
- DUCHENES, S., 1912
- DUTARTRE, G., 1987
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- MOLINIER, R., 1964
- MOLINIER, R., 1981
- POUCEL, J., 1965

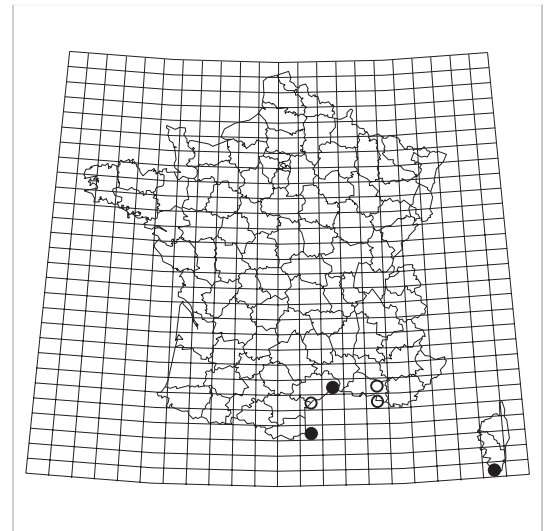
Mesembryanthemum crystallinum L.

Synonymes principaux :

Cryophytum crystallinum (L.) N. E. Br.

Nom français : Ficoïde à cristaux
Mésembryanthème à cristaux

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	V				



Description :

Thérophyte de 15-40 cm, charnu, glabre, couvert de tubercules cristallins. Tige couchée, ascendante. Feuilles planes, épaisses, ondulées, les inférieures opposées et pétiolées, les supérieures sessiles, longues. Fleurs blanches, grandes (2-3 cm), axillaires ou terminales. Fruits rouges succulents.

Distribution générale :

Subcosmopolite : Europe méridionale (du Portugal à la Grèce), Asie occidentale, Afrique du Nord, Afrique du Sud, Etats-Unis (Californie), Australie.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Port-Vendres.
- **Aude** : la Nouvelle.
- **Hérault** : Sète.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Martigues, Aix-en-Provence.
- **Corse** : Bonifacio ; archipel des Lavezzi.

Ecologie :

Zone littorale. Espèce des groupements de friches nitrohalophiles se développant sur talus, replats côtiers, rocailleux ou terreux, soumis à l'influence maritime (embruns), en même temps qu'à des dépôts de matières azotées et parfois phosphatées (fréquentations humaine et animale, nidification d'oiseaux marins, rejets de déchets).

Phytosociologie : *Salsolo-Peganelalia*.

Etat de conservation :

Les stations de l'Aude et des Bouches-du-Rhône n'ont pas été revues récemment. La petite population de Sète est menacée par la concurrence végétale et l'artificialisation du site. Quant aux deux stations corses, elles possèdent des populations importantes. A l'archipel des Lavezzi, la station n'est pas menacée. En revanche, celle de Bonifacio risque de se dégrader rapidement à cause de travaux divers, de dépôts sauvages d'ordures, du débroussaillage et d'éventuels éboulements.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (archipel des Lavezzi).
- Site classé (Bonifacio).

Mesures de conservation proposées :

- Renforcement de population (Sète) après maîtrise du foncier.
- Pour la station de Bonifacio :
 - alerter les responsables de la commune sur l'intérêt esthétique, culturel et botanique des friches de la vieille ville,
 - convention de gestion avec la commune (?).

Références :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - BRIQUET, J., 1910 | - GUYOT, I., 1988 a |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - KUHNHOLTZ-LORDAT, G. & BLANCHET, G., 1948 |
| - GAMISANS, J., 1991 a | - MOLINIER, R., 1981 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - THELLUNG, A., 1912 |
| - GAUTIER, G., 1912-1913 | |

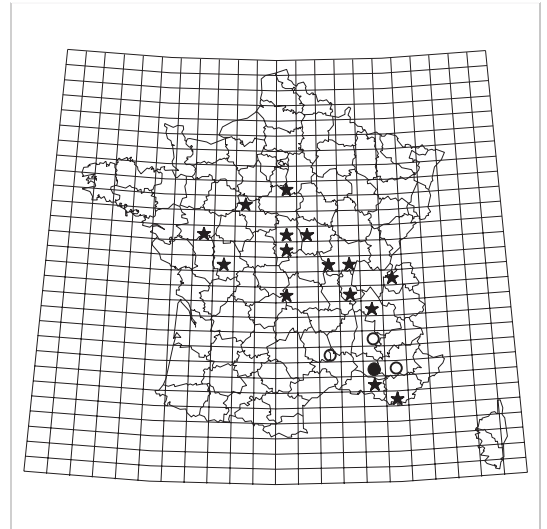
Minuartia viscosa (Schreber) Schinz & Thell.

Synonymes principaux :

Alsine viscosa Schreber

Nom français : Minuartie visqueuse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-10 cm, grêle, généralement pubescent-glanduleux. Tiges capillaires. Feuilles linéaires-subulées. Inflorescence lâche occupant habituellement plus de la moitié de la plante. Fleurs petites, longuement pédicellées ; sépales lancéolés plus longs que les pétales. Capsule mûre plus courte que les sépales. Graine lisse de 0,3-0,4 mm.

Distribution générale :

Est-européenne : de la France à l'Ukraine et du Danemark à la Grèce. Toujours très localisé et souvent indiqué par erreur (en Corse, Sardaigne, Malte, Sicile, Crète, Asie Mineure).

Distribution en France :

D'après Garraud, taxon méconnu et surtout confondu (identification délicate). Beaucoup plus rare que ce qui est indiqué dans la littérature. Les stations dont l'identification est confirmée : - **Seine-et-Marne** : Fontainebleau. - **Drôme** : Gigors. - **Ardèche** : Gravières. - **Vaucluse** : Villars. - **Alpes-de-Haute-Provence** : Carniol. Les stations dont l'identification est à confirmer : - **Sarthe** : Saint-Gervais-de-Vic. - **Maine-et-Loire** : Champigny-le-Sec. - **Cher** : Herry, Saint-Florent, bords du Cher et de la Loire. - **Saône-et-Loire** : Rigny-sur-Arroux, bords de la Grosne. - **Puy-de-Dôme** : bords de la Limagne. - **Vienne** : Lussac. - **Bouches-du-Rhône** : Aix-en-Provence, Sainte-Victoire. Les stations dont l'identification est très douteuse : - **Haute-Savoie** : pied du Salève. - **Rhône** : Lyon, Villeurbanne, Rillieux. - **Isère** : Decines, environs de Grenoble. - **Var** : Toulon. Indiqué également par erreur en Savoie et Auvergne.

Ecologie (en France) :

Taxon psammophile et xérophile des bords de chemins, des pelouses et des champs. Phytosociologie : *Secalinetea*, *Festuco-Sedetalia*.

Etat de conservation :

La station de Fontainebleau a sans doute disparu. La seule station française revue récemment est celle de Villars (1992). La population y est réduite (quelques dizaine d'individus) et activement menacée par le piétinement et la fermeture du milieu. Toutes les autres stations devront être confirmées (présence et identification).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Recherches dans les herbiers pour apprécier les identifications de certaines citations.
- Pour la station vaclusienne, acquisition par le département (où Arrêté de conservation de biotope) compte tenu de l'intérêt de la flore (présence également de *Loeflingia hispanica* L., *Airopsis tenella* (Cav.) Ascherson & Graebner, *Paronychia cymosa* (L.) DC...). Mais dans tous les cas, il faudra prévoir une gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale et de la fréquentation).

Références :

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GANDOGER, M., 1875 |
| - BOREAU, A., 1849 | - GIRERD, B., 1993 |
| - BREISTROFFER, M., 1952 | - GRENIER, E., 1992 |
| - CHASSAGNE, M., 1956-1957 | - LE GRAND, A., 1894 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - MOLINIER, R., 1981 |

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et L. GARRAUD

Moehringia intermedia Loisel. ex Panizzi

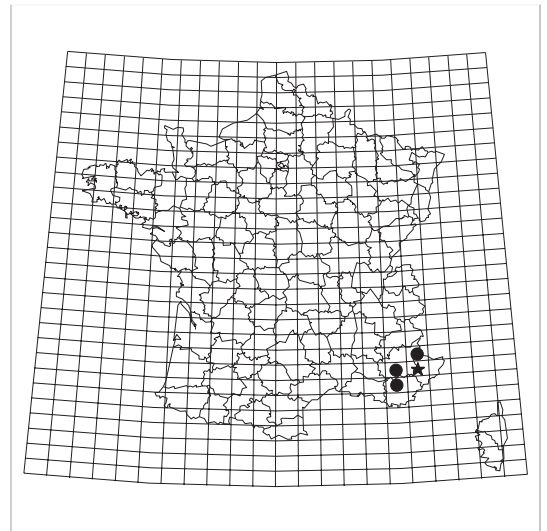
Synonymes principaux :

Moehringia provincialis Merxm. & Grau

Moehringia sedifolia sensu auct. Prov., non Willd.

Nom français : Sabline de Provence
Sabline du Verdon

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 10-30 cm, grêle, d'un vert obscur. Feuilles linéaires ou très étroitement lancéolées, planes, charnues, souvent spatulées, ne dépassant pas 2,5 cm de long. Pédicelles 3-5 fois aussi longs que le calice ; sépales scarieux, à 3 nervures ; pétales 2 fois aussi longs que les sépales. Strophiole grand et constitué de cellules confusément courbées. Taxon proche de *Moehringia sedoides* (Pers.) Loisel. avec lequel il a été longtemps confondu (mais feuilles glauques, de moins de 10 mm de long pour ce dernier taxon).

N. B. : Des populations de la clue d'Aiglun et de Cipières (Alpes-Maritimes) sont citées comme *Moehringia dasyphylla* Bruno. Leur rang taxonomique reste à étudier.

Distribution générale :

Endémique française des Alpes sud-occidentales.

Distribution en France :

- **Alpes-de-Haute-Provence** : gorges du Verdon, région de Moustiers-Sainte-Marie, gorges du Bachelard (entre Barcelonnette et Uvernet).
- **Var** : gorges de Châteaudouble, Trigance (bois de Breis), Aiguines, gorges du Verdon et de l'Artuby, cours supérieur de l'Argens (vallon Sourn).

Ecologie :

Escarpelements calcaires humides, surtout en exposition nord.

Phytosociologie : caractéristique locale du *Phyteumetum villarsii* (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Les stations anciennes de Châteaudouble, de Trigance et du cours supérieur de l'Argens (vallon Sourn) n'ont pas été revues récemment. Même si les populations actuelles ne sont pas immédiatement menacées, il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles sont potentiellement exposées à des dégradations compte tenu de leur situation à proximité de voies de communication (cas de la station des tunnels du Fayet) ou de sites d'escalade.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi scientifique des stations afin d'en évaluer les populations, les dynamiques et les menaces.
- Etude des populations de la clue d'Aiglun et de Cipières afin de préciser leur rang taxonomique.
- Mesures légales de préservation :
 - * Réserve naturelle pour les gorges du Verdon en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou rares).
 - * Arrêtés de conservation de biotope pour les autres stations.

Références :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - ARCHILOQUE, A. & al., 1969 - BURNAT, E., 1892 - JAHANDIEZ, E., 1921 - LAURENT, L., 1935 | <ul style="list-style-type: none"> - LAVAGNE, A. & MOUTTE, P., 1980 - MERXMÜLLER, H. & GRAU, J., 1967 - MOLINIER, R., 1966 - MOLINIER, R. & ARCHILOQUE, A., 1967 - QUÉZEL, P., 1950 a |
|--|--|

B1
ANGIOSPERMES
CARYOPHYLLACEAE

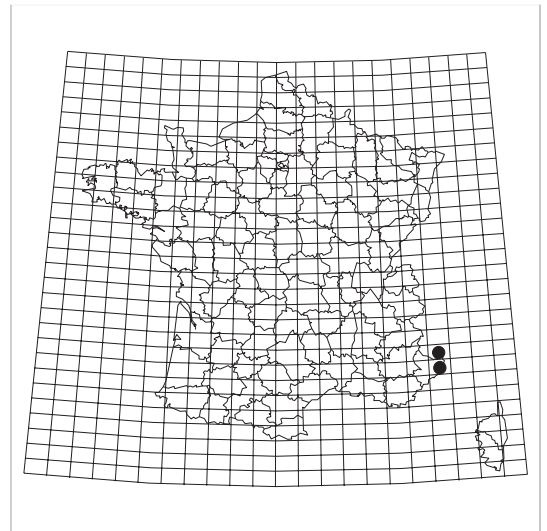
Moehringia lebrunii Merxm.

Synonymes principaux :

Moehringia dasyphylla auct.

Moehringia papulosa auct., non Bertol.

Nom français : Sabline de Le Brun



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1

Description :

Chaméphyte suffrutescent de 5-30 cm, glabre, d'un vert clair ou même presque glauque. Se différencie de *Moehringia papulosa* Bertol. (des Apennins) par les caractères suivants : taille plus importante, feuilles monomorphes, planes, oblongues, lancéolées et jamais charnues, pédicelles qui s'allongent jusqu'à 8 cm, fleurs pentamères, capsule à 6 valves.

Distribution générale :

Endémique ligure : France, Italie (Pigna, Triora).

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : Tende (vallée du Rio Freddo), la Brigue, Saorge.

Ecologie :

Etages supra-et oroméditerranéen (800 à 1 500 m) ; rochers calcaires exposés au nord.

Phytosociologie : caractéristique du *Saxifragetum lingulatae* oriental (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

La station classique du Rio Freddo servait autrefois de champ de tir. On peut craindre un nouvel aménagement. Les autres stations ne sont pas immédiatement menacées (éloignement, accès difficile).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations pour en étudier la dynamique et en évaluer les populations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec prise en compte dans les aménagements.
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques, rares ou en limite d'aire).

Références :

- ALPHAND, J., 1994 b
- BURNAT, E., 1892
- MERXMÜLLER, H., 1965
- MERXMÜLLER, H. & GRAU, J., 1967
- QUÉZEL, P., 1950 a
- QUÉZEL, P., 1950 c
- RIOUX, J. & QUÉZEL, P., 1949

B1
ANGIOSPERMES
CARYOPHYLLACEAE

Moehringia sedoides (Pers.) Loisel.

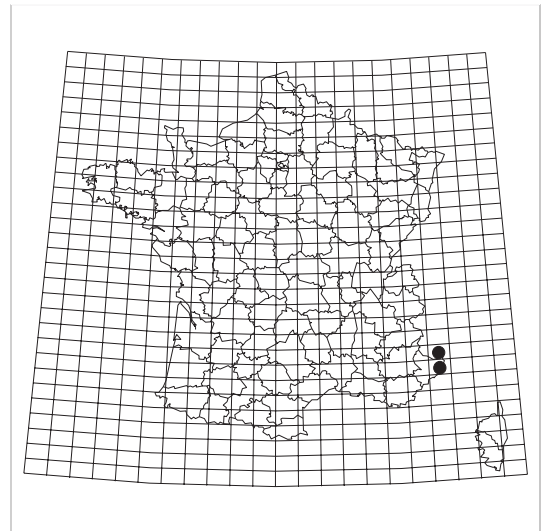
Synonymes principaux :

Moehringia dasyphylla (Balbis) Gren.

Moehringia sedifolia Willd.

Nom français : Sabline faux-sédum

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte suffrutescent frêle et glauque, touffu, un peu ligneux à la base, atteignant 20 cm. Feuilles sédifformes courtes et charnues. Fleurs blanches à 4 pétales et 2 styles. La variété *tendae* Burnat se différencie par ses feuilles filiformes non crassulescentes. Cette dernière a parfois été élevée au rang d'espèce : *Moehringia burnatii* (Rouy & Fouc.) A.W. Hill.

Distribution générale :

Endémique des Alpes ligures : France, Italie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : vallées du Caïros, de la Roya, de la Minière, du Rio Freddo, mont Chajol, mont Agnelet.

Ecologie :

De 500 à 1 500 m. Fissures humides des rochers calcaires. *Moehringia burnatii* (Rouy & Fouc.) A.W. Hill se rencontre généralement dans les zones les plus ombragées, et n'est sans doute qu'un écotype.

Phytosociologie : caractéristique du *Primuletum allionii* (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Ne semble pas poser de problème, les stations étant assez nombreuses et non immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour (une station).

Mesures de conservation proposées :

- Concrétisation du projet de Réserve naturelle pour la Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou en limite d'aire).

Références :

- ALPHAND, J., 1994 b

- ARDOINO, H., 1879

- BURNAT, E., 1892

- MERXMÜLLER, H. & GRAU, J., 1967

- RIOUX, J. & QUÉZEL, P., 1949

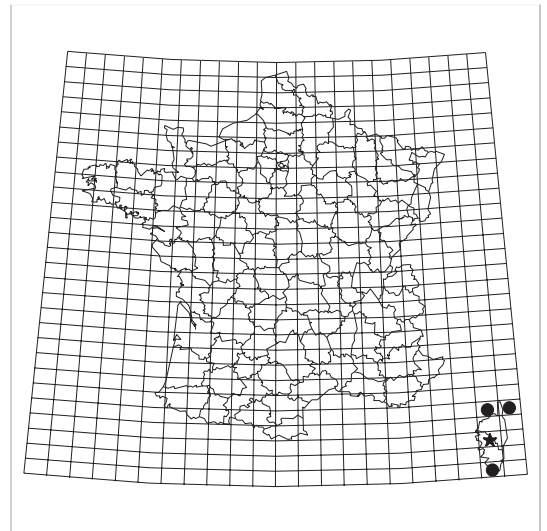
Morisia monanthos (Viv.) Ascherson

Synonymes principaux :

Morisia hypogea Gay
Sisymbrium monanthos Viv.

Nom français : Morisie

<u>PROTECTION</u> Liste nationale (Annexe I)	<u>COTATION UICN</u> POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1
---	---



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 2-6 cm. Souche épaisse, verticale, à multiplication végétative souvent intense. Feuilles avec quelques poils inférieurement, étalées, en rosette dense, pennatifides, ou pennatiséquées, à lobes nombreux, triangulaires, étalés, le terminal hasté ou rhomboïdal. Fleurs grandes ; sépales dressés ; pétales jaunes, cunéiformes, 1,5 - 2 fois aussi longs que les sépales. Pédicelles fructifères de 2-3 centimètres, partant ordinairement du centre de la rosette de feuilles, épais, se retournant après la floraison. Silicules rugueuses, hérissées, à la fin glabres, égalant environ la longueur du style. Graines noires.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : plateau calcaire de Bonifacio, crêtes du Cap Corse, marine d'Albo.
A été cité de Corte, sans doute par erreur.

Ecologie :

De l'étage thermoméditerranéen à l'étage supraméditerranéen (0-1200 m). Sables, dépressions humides, fissures calcaires. Pelouses plus ou moins humides de montagne.

Phytosociologie : *Junco-Morisetum (Isoetion)*.

Etat de conservation :

Plante discrète dont les populations sont relativement importantes. Le pâturage extensif lui permet de se maintenir mais elle est menacée par la fermeture des milieux ainsi que par des aménagements [surtout à Bonifacio (Musella)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches complémentaires à effectuer (suivi des stations, études biologiques, étude des mesures de gestion à entreprendre...).
- Maîtrise absolue du foncier pour toutes les stations de Bonifacio.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

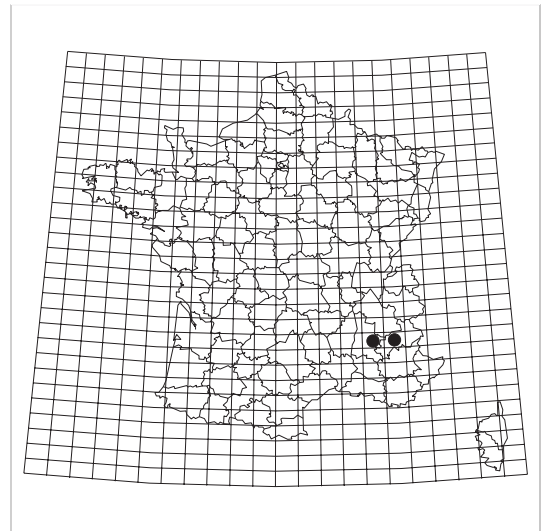
- BRIQUET, J., 1913
- CONRAD, M., 1975 a
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1953
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1962
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Myosotis minutiflora Boiss. & Reut.

Synonymes principaux :
Myosotis rhodopea Velen.

Nom français : Myosotis à très petites fleurs

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte. Taxon voisin de *Myosotis speluncicola* (Boiss.) Rouy dont il diffère par les feuilles toutes lancéolées-sessiles et le calice muni à la fois de poils crochus et de poils droits réfléchis, ainsi que de *Myosotis stricta* Link ex Roemer & Schultes dont il diffère par les akènes à sillon longitudinal.

Distribution générale :

Orophyte sud-européen : sud de l'Espagne, Alpes sud-occidentales françaises, nord-est de la Grèce, sud de la Bulgarie, sud-ouest de l'Asie.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : montagne de Céuse.
- **Drôme** : mont Glandasse, montagne de l'Aup, cirque d'Archiane, montagne de la Pelle (forêt de Saou), Lus-la-Croix-Haute.

Ecologie :

Etage subalpin (vers 1 900 m à Céuse). Espèce rupicole : balmes et vires rocheuses (calcaires), sur sol sablo-limoneux très filtrant.

Etat de conservation :

Très rare en France. Peut-être menacé par le développement des voies d'escalade (Céuse).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale (Céuse).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Protection des stations dans le cadre d'aménagements touristiques ou sportifs (sites d'escalade).

Références :

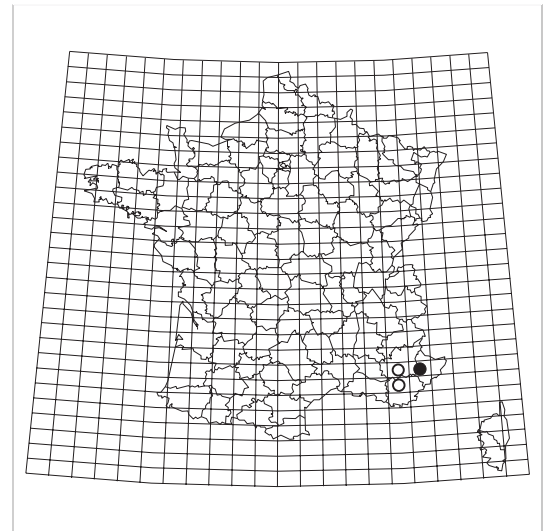
- BLAISE, S., 1972
- BLAISE, S., 1976
- BOISSIER, P.E. & REUTER, G.F., 1852
- BREISTROFFER, M., 1950
- BREISTROFFER, M., 1963 a
- BREISTROFFER, M., 1963 b
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- KERGUÉLEN, M. & al., 1987

Myosotis speluncicola (Boiss.) Rouy

Synonymes principaux :

Nom français : Myosotis des grottes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Thérophyte nain de 3-15 cm, faiblement poilu, à tiges filiformes grêles, à rameaux étalés ou divariqués. Feuilles larges, ovales-obtuses, membraneuses. Fleurs bleues ou blanches, très petites, en grappes grêles. Pédicelles fructifères étalés ou réfléchis. Calice court, à poils crochus.

Distribution générale :

Nord-méditerranéenne montagnarde : France (sud-est), Italie (Apennins), ex-Yougoslavie, Turquie (sud de l'Anatolie).

Distribution en France :

- **Alpes-de-Haute-Provence** : gorges du Verdon.
- **Var** : Aiguines, escarpements du Verdon.
- **Alpes-Maritimes** : clue de Saint-Auban.

Ecologie :

Taxon des balmes et abris sous roche sur sol calcaire sablonneux riche en nitrates. Souvent à l'aplomb de l'ouverture (ce n'est donc pas une obscuricole).

Phytosociologie : excellente caractéristique de l'association à *Sedum fragrans* 't Hart (*Sedetum alsinaefoliae*).

Etat de conservation :

Les stations des gorges du Verdon n'ont pas été confirmées récemment. En revanche, se maintient toujours bien à la clue de Saint-Auban mais avec des effectifs qui varient d'une année à l'autre. C'est ainsi qu'en 1993, le taxon était abondamment présent sur le sol graveleux de la grotte-chapelle.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon:

- Site classé des gorges du Verdon.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations et en détecter de nouvelles (taxon sans doute méconnu car sa floraison est fugace et ses biotopes d'accès délicat).
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation permettant d'envisager :
 - * une Réserve naturelle pour les gorges du Verdon en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou rares).
 - * un Arrêté de conservation de biotope pour la station de Saint-Auban (d'autant qu'il s'agit du *locus classicus* de l'espèce).

Références :

- ALBERT, A., 1884-1885
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BEGUIGNOT, A., 1904
- BREISTROFFER, M., 1950 b
- BURNAT, E., 1904
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- DELEUIL, G., 1986
- POIRION, L. & BARBERO, M., 1968
- QUÉZEL, P., 1951
- ROUY, C., 1905

Fiche réalisée par A. LAVAGNE et F. MÉDAIL

Myrrhoides nodosa (L.) Cannon

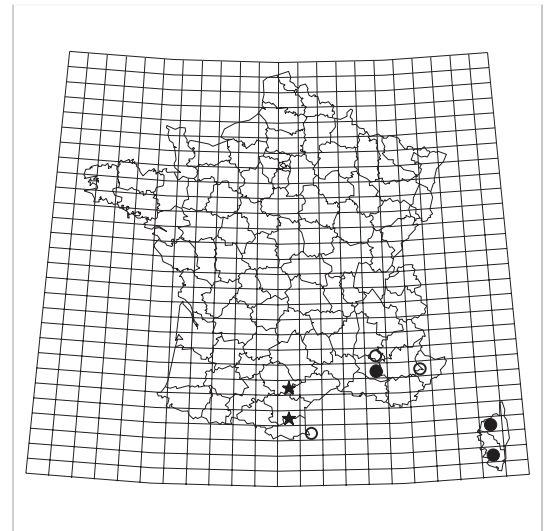
Synonymes principaux :

Chaerophyllum nodosum (L.) Crantz

Physocaulis nodosus (L.) Koch

Nom français : Cerfeuil noueux

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Thérophyte à scape de 3-10 dm, à racine rameuse. Tige fistuleuse, rameuse, dressée, épaisse sous les nœuds. Feuilles d'un vert foncé, pétiolées, bipennatiséquées. Ombelles à 2-3 rayons dressés et rudes. Involucelles à 5-7 folioles linéaires, acuminées, velues. Pétales blancs munis de quelques poils sur la nervation dorsale. Stigmate sessile sur le stylopode court. Fruits oblongs, tuberculeux-hispides.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, ex-Yougoslavie, Albanie, Turquie, Grèce, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Ukraine, Asie occidentale, Afrique septentrionale.

Distribution en France :

- **Pyénées-Orientales** : environs d'Argelès.
- **Aude** : montagne Noire (bord de l'Orbeil), Corbières orientales.
- **Vaucluse** : petit Luberon (plusieurs stations), plateau de Vaucluse (château de Javon), gorges de la Nesque, Ventoux.
- **Alpes-Maritimes** : Canaux.
- **Corse** : environs de Calvi, Calenzana, environs de Pietralba, massif du Renoso, Santa-Lucia-di-Mercurio, Sollacaro.
A parfois été considéré comme adventice.

Ecologie :

Etages méso-et supraméditerranéen. Espèce mésophile et sciophile des broussailles et bois clairs anthropisés (pâturage) ; sur sols squelettiques faiblement humifères et à tendance nitrophile (substrat rocheux ou marges d'éboulis en voie de stabilisation...).

Phytosociologie : *Quercu-Buxetum*

Etat de conservation :

N'a été confirmé que dans le Vaucluse et en Corse. Dans le Vaucluse, le taxon n'a pas été revu au mont Ventoux. En revanche, il y existe dans plusieurs stations (surtout dans le petit Luberon) d'importance inégale (populations réduites en général dans le petit Luberon, mais plus de 1 000 individus au château de Javon) et non immédiatement menacées (sauf peut-être par le fauchage à Javon). En Corse, les stations de Calvi et Calenzana sont présumées disparues. Mais celles qui se maintiennent possèdent parfois des populations importantes (Santa-Lucia-di-Mercurio). Certaines d'entre elles sont menacées par l'artificialisation du site, le recalibrage des cours d'eau et la fermeture du milieu.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires et prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier avec acquisitions (pour la Corse) par le Conservatoire régional des sites.
- Convention de gestion pour la station de Javon (Vaucluse).

Références :

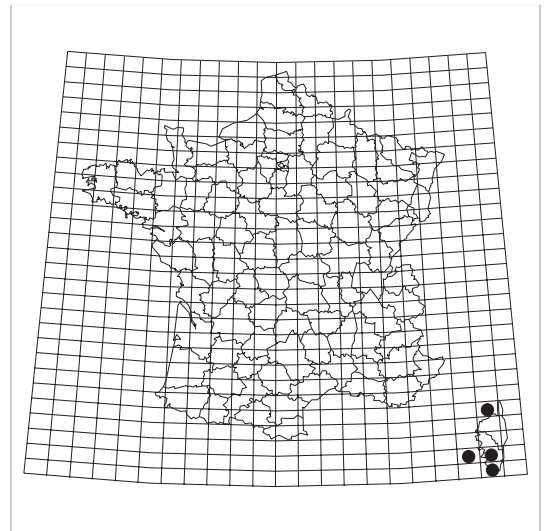
- | | | |
|---|--------------------------------------|--|
| - BOSCH, G., 1990 | - GAMISANS, J., 1991 a | - GIRERD, B., 1991 |
| - BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1938 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - JEANMONOD, D. & DESCHÂTRES, R., 1987 |
| - BURNAT, E., 1906 | - GAUTIER, G., 1898 | - LE BRUN, P., 1968 |
| - GAMISANS, J., 1983 | - GIRERD, B., 1978 | - RODIÉ, J., 1963 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | | |

Nananthea perpusilla (Loisel.) DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Nananthée de Corse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Thérophyte à scape de 1-2 cm, glabre. Tiges filiformes, couchées, ascendantes ou dressées, rameuses ou simples. Feuilles plus ou moins charnues, ponctuées, pétiolées, soit entières ou crénelées, soit pennatifides ou tripartites, à divisions ovales-arrondies, les inférieures en rosette, les caulinaires distantes. Involucre à folioles elliptiques, obtuses, scariées aux bords. Capitules très petits, globuleux, solitaires, terminaux, sur de longs pédoncules filiformes, axillaires. Ligules 4-10, blanches, incluses ou nulles (sur le même pied), celles du disque jaunes. Akènes très petits, fauves, comprimés, très finement striés.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : Cap Corse (Centuri et îlot de Capense) région d'Ajaccio (Isola Piana, îles Sanguinaires), archipel des Lavezzi.

Ecologie :

Zone littorale, étage thermoméditerranéen. Arènes humides et fraîches (situées au pied de gros blocs rocheux) périodiquement submergées, des petites îles. Se présente en populations presque pures (parfois quelques taxons des groupements à *Isoëtes*) et constitue de petits tapis de moins d'un mètre carré.

Phytosociologie : *Plantagino-Nananthetum perpusillae* (*Isoetion*).

Etat de conservation :

Les stations présentent des populations en général importantes et non immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de l'archipel des Lavezzi.
- Site classé des îles Sanguinaires (propriété du département de Corse-du-Sud).

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise de la fréquentation touristique.
- Acquisition et maîtrise de la gestion de l'Isola Piana (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou Conservatoire régional des sites).
- Adopter une gestion conservatoire appropriée (surveillance de la concurrence végétale), pour les stations des îles Lavezzi.

Références :

- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GUYOT, I., 1988 b
- GUYOT, I., 1989
- LANZA, B. & POGGESI, M., 1986

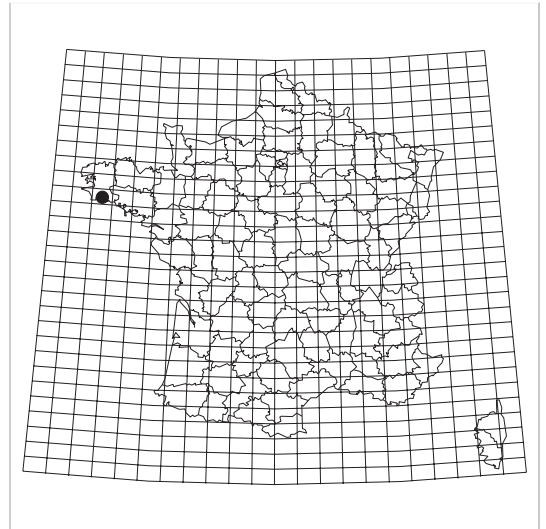
Narcissus triandrus L. subsp. capax (Sweet) D.A. Webb

Synonymes principaux :

Narcissus triandrus L. subsp. *loiseleurii* Rouy

Nom français : Narcisse des Glénan

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte bulbeux glabre de 15-30 cm. Feuilles vertes, étroites, canaliculées, carénées, plus longues que la hampe, grandes. Fleurs blanchâtres, inodores, solitaires ou par 2-3, pendantes ; spathe engainante, lancéolée. Couronne évasée à bords crénelés. Périanthe en entonnoir, à divisions réfléchies sur le tube. $2n = 14$. Très homogène dans son peuplement, mais présente une hétérostylie marquée. *Narcissus triandrus* L. se subdivise en trois sous-espèces reconnues dans Flora Europaea. *Narcissus triandrus* L. subsp. *triandrus* d'Espagne et du Portugal, est très proche de *Narcissus triandrus* L. subsp. *capax* (Sweet) D.A. Webb dont il se distingue par la taille de la corolle. Très controversée depuis le XIX^{ème} siècle, la taxonomie a de nouveau été récemment contestée par Barra & Gonzalez (1982) mais, semble-t-il, sans comparaison d'exemplaires vivants.

Distribution générale :

Endémique française des îles Glénan.

Narcissus triandrus L. subsp. *pallidulus* (Graells) D.A. Webb : Portugal, sud et est de l'Espagne.

Narcissus triandrus L. subsp. *triandrus* : nord du Portugal, nord de l'Espagne.

Distribution en France :

- **Finistère** : quelques îlots de l'archipel des Glénan.

Ecologie :

Dépansions arrière-dunaires et îlots sur sol sablo-humifère colonisé par une pelouse mésophile à *Brachypodium pinnatum* (L.) P. Beauv. et *Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm. A souffert de la dynamique d'enrichissement consécutive à la mise en réserve (ronce, fougère aigle). Se reproduit presque exclusivement par graines.

Etat de conservation :

- Saint-Nicolas : 57 000 individus environ (en 1993).

- Ilots de Drevec :
• le Veau : 300 individus environ (1991).
• la Tombe : 500 individus environ (1991).

- Ile Brunec : probablement éteint, l'île servant de reposoir et de lieu de nidification aux populations de goélands ; une végétation nitrophile s'y étant développée représentée par une friche guanophile à *Lavatera arborea* L.

- Le Loc'h : une dizaine d'individus probablement introduits.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La gestion (débroussaillage, pâturage), depuis 1984, de la Réserve naturelle de Saint-Nicolas de Glénan par la SEPNE associée au Conservatoire botanique national de Brest a permis une augmentation très rapide des populations de narcisses (environ 6 500 individus en 1985, environ 57 000 en 1993). Les autres îlots font l'objet d'un suivi et sont situés en site classé mais leur statut privé n'en permet pas la gestion.

Mesures de conservation proposées :

- Extension de la Réserve naturelle aux autres îlots.
- Gestion des populations de goéland argenté et brun.

Valeur potentielle :

A été utilisé par l'horticulture mais abandonné car ne produisant pas de bulbilles.

Références :

- ABBAYES DES, H. & al., 1971

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993

- BIORET, F., 1993

- BIORET, F. & MALENGREAU, D., 1989

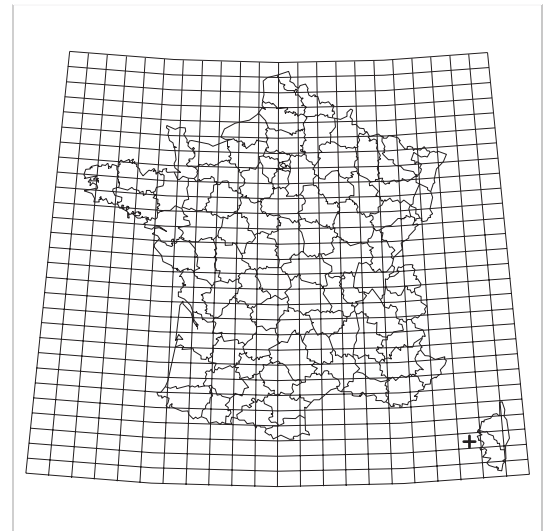
Fiche réalisée par D. MALENGREAU et F. BIORET

Naufraga balearica Constance & Cannon

Synonymes principaux :

Nom français : Naufragée des Baléares

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">Ex</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	Ex
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	Ex				
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1				



Description :

Hémicryptophyte nain de 2,5-4 cm, plus ou moins stolonifère. Feuilles de la base de 5-10 mm, rapprochées, à 3-5(7) segments de 1,5-5 x 1-3 mm, ovales, entiers ou le terminal avec 1-2 lobes ; feuilles caulinaires trifoliolées ; stipules grandes, blanches, scarieuses. Ombelles simples, à 2-4 rayons ; bractées et bractéoles absentes. Fruits sans stylopoies. Plante à comparer à celle des Baléares dont elle pourrait être une variante.

Distribution générale :

Endémique d'origine sténoméditerranéenne : Baléares et Corse.

Distribution en France :

- Corse : entre Cargèse et Piana.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. En Corse : milieux humides, rochers suintants à *Isoètes*.

Etat de conservation :

Taxon découvert en Corse par Dutartre en 1981. N'a plus été revu depuis plusieurs années. La localité exacte a été retrouvée mais la plante a disparu, son biotope ayant été détruit par les rejets d'une bergerie. En 1993, des prospections ont été réalisées en vain dans les environs.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes biologiques sur les plantes de culture et écologiques sur les emplacements *in situ* pour mieux cerner le comportement de ce taxon exigeant, sporadique et très discret.
- Recherches de terrain pour essayer de détecter de nouvelles localités.
- Réintroduction dans des biotopes favorables à partir du matériel conservé *ex situ* aux Jardins botaniques de Lyon, de Mulhouse et aux Conservatoires botaniques nationaux de Brest et de Porquerolles.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- CONRAD, M., 1982 a
- CONSTANCE, L. & CANNON, J.F.M., 1967
- DESCHÂTRES, R., 1982
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

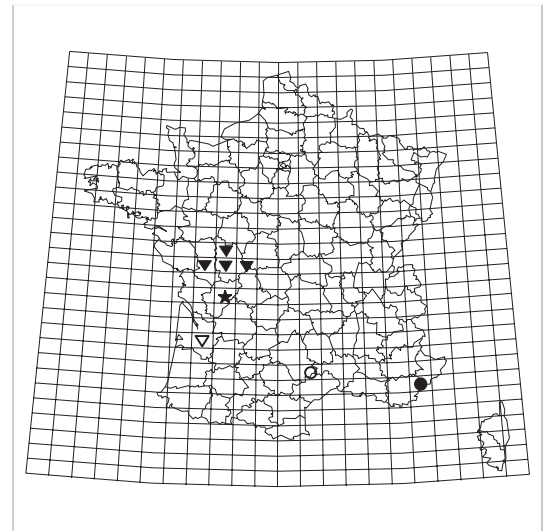
Nectaroscordum siculum (Ucria) Lindley

Synonymes principaux :

Allium siculum Ucria

Nom français : Ail de Sicile

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux de 6-12 dm. Bulbe assez gros, ovoïde, à enveloppe blanchâtre. Tige creuse, dressée, dépassant longuement les feuilles. Feuilles linéaires-carénées, larges de 1-2 cm ; spathe à 2 valves ovales-lancéolées, plus courtes que les pédicelles. Fleurs rouge pourpre lavé de verdâtre, pendantes en ombelle multiflore ; pédicelles grêles, inégaux, plus longs que la fleur. Périanthe en coupe ouverte, à divisions elliptiques soudées à la base ; étamines un peu plus courtes que le périanthe ; anthères purpurines ; style terminal, inclus ; ovaire semi-infère (caractère du genre).

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne nord-occidentale : France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile.

Distribution en France :

- **Vienne** : Saint-Pierre-de-Maillé, Valdivienne (vallée de l'Aubineau), Bethines (vallée du Salleron).
- **Deux-Sèvres** : Mazières-en-Gâtine.
- **Charente** : forêt de Luxé.
- **Gironde** : Frontenac, Sallebruneau, Lugasson.
- **Gard** : environs de Molières-Cavaillac.
- **Var** : Estérel (la Suvrière).

Présence très douteuse en Corse (non cartographié car localisation ancienne trop vague). Naturalisé dans les départements de l'Ouest.

Ecologie :

Bois et maquis humides (100-600 m), pelouses rocailleuses.

Etat de conservation :

Taxon rare et très vulnérable. Les stations du Gard, de la Gironde, de la Charente et des Deux-Sèvres n'ont pas été confirmées. La station varoise très peu fournie (150 individus en 1994) est menacée par le vandalisme et a été endommagée par le passage de sangliers. Dans la Vienne, l'espèce se maintient bien. Si la station de Valdivienne est réduite (une dizaine d'individus), en revanche celle de Bethines qui s'étend sur un hectare possède des milliers d'individus.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve biologique domaniale pour la station du Var (un suivi est assuré par l'Office national des forêts).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope ou Réserves naturelles).

Références :

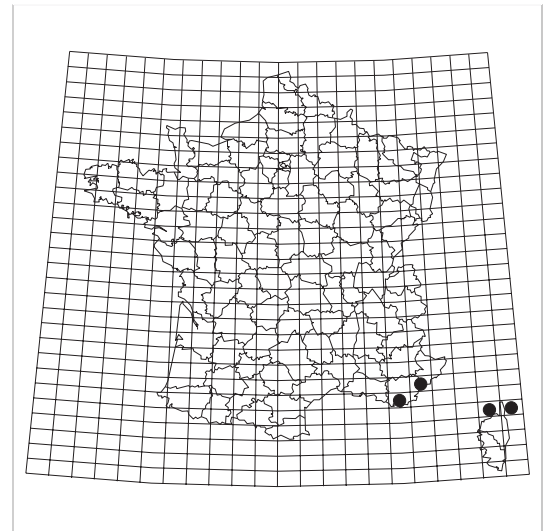
- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BRAUN-BLANQUET, J., 1919-1922
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JEANJEAN, A.F., 1961
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

Nerium oleander L.

Synonymes principaux :

Nom français : Laurier rose

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe II)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Phanérophyste de 1-4 m, glabre, à suc laiteux, à tige et rameaux dressés. Feuilles opposées, coriaces, longuement lancéolées-aiguës, entières, courtement pétiolées. Fleurs généralement roses, grandes, odorantes, en corymbes terminaux. Calice à 5 lobes lancéolés ; corolle à 5 pétales munis à la gorge d'écaillés à longues franges. Feuillage souvent marqué de nécroses dues aux gels hivernaux.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne méridionale : Europe méridionale, Proche et Moyen Orient, Afrique du Nord, Sahara.

Distribution en France :

- **Var** : région d'Hyères-la Londe, région de Fréjus-Saint-Raphaël, Estérel occidental, le Revest-les-Eaux (barrage de Dardenne).
- **Corse** : région de Saint-Florent (rives du Fium Albino, de la Strutta et du Poggio), Cap Corse, au bord du ruisseau de Luri (mais de spontanéité douteuse), Patrimoine.

Ecologie :

Etages thermo et mésoméditerranéen inférieur. Cours d'eau à régime d'oued, torrentiel en hiver mais à sec durant la phase estivale (de juin à octobre).

Phytosociologie : caractéristique du *Rubo-Nerietum oleandri*.

Etat de conservation :

Depuis l'inventaire exhaustif réalisée en 1971, l'aire du *Nerium oleander* L. spontané a subi de nombreuses agressions :

- L'aire de la Londe-région hyéroise a subi de nombreux incendies, mais l'espèce a régénéré de souche. Du fait de l'embroussaillage postérieur aux incendies, les stations sont difficiles à atteindre.
- L'aire de Fréjus-Saint-Raphaël a subi de plus grands dommages :
 - a - privatisation de plus en plus poussée dans la partie ouest (la Bouverie) ;
 - b - destruction pure et simple dans la zone est de Fréjus-Saint-Raphaël par création de barrages (Maltemps - Saint-Esprit) ou de lotissements. Parfois comblement de l'oued par des décombres (ravin de Barban, Saint-Raphaël).
- Les populations du Revest-les-Eaux comportent de remarquables individus, les seuls de France continentale à se développer sur calcaire.
- En Corse, les populations sont pour l'instant stables mais toutefois menacées (urbanisation diffuse, abandon de l'entretien des cours d'eau, dépôts d'ordures, vandalisme etc...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation de tous les gestionnaires concernés avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise foncière pouvant déboucher sur des acquisitions par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).
- Gestion appropriée des stations (maintien du régime de l'oued).

Valeur potentielle :

Espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BARBERO, M. & al., 1969
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1955
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- CONRAD, M., 1971 b
- CONRAD, M., 1980 a
- DESCHÂTRES, R., 1988 e
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LAVAGNE, A. & MOUTTE, P., 1971
- LOISEL, R., 1976

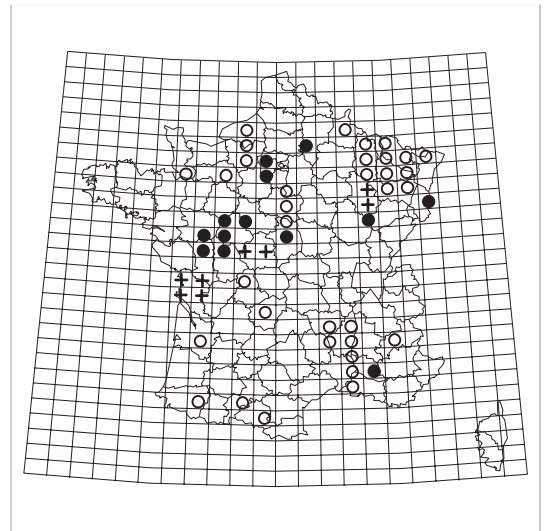
Fiche réalisée par A. LAVAGNE et F. MÉDAIL

Nigella arvensis L.

Synonymes principaux :

Nom français : Nigelle des champs

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Alsace)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte tardif. La nigelle des champs se distingue de la nigelle de Damas par l'absence d'involucre et de la nigelle de France par ses follicules. Archéophyte, la nigelle, sur le plan chromosomique est un diploïde stable comme toutes les espèces de ce genre : $2n = 12$. *Nigella arvensis* L. est un agrégat pour lequel Med-Checklist reconnaît 9 sous-espèces dont seule la subsp. *arvensis* se rencontre en France.

Distribution générale :

Nigella arvensis L. subsp. *arvensis* occupe une grande partie de l'Europe mais ne dépasse guère les 53° de latitude nord sauf en de rares stations en Allemagne et en Pologne. Elle est rare, très rare ou accidentelle en Belgique, Pays-Bas, Autriche et Suisse. Sa limite ouest atteint le Poitou-Charente en France, mais la nigelle n'est plus que très rare dans le sud-ouest et absente de la Péninsule Ibérique où la plupart des observations anciennes se sont avérées erronées et sont à rapporter sans doute à *Nigella gallica* Jordan. Dans cette partie sud de son aire, elle ne se rencontre qu'en Algérie. Elle n'apparaît qu'irrégulièrement sur la façade méditerranéenne ; moins rare en Europe centrale et dans les Balkans, son statut est très précaire en Europe occidentale où seule l'Italie du Nord lui offre encore quelques refuges.

Distribution en France :

- **Ouest, Centre [Indre-et-Loire (Amboise), Maine-et-Loire, Cher (Bourges)], Normandie, Bassin Parisien, Nord-Est [Haut-Rhin (environs de Hitzfelden), Côte-d'Or (environs de Fontaine-Française)], Sud-Ouest, Midi [Alpes-de-Haute-Provence (Pierrevert)].**
N.B. : Les citations les plus récentes sont entre crochet.

Ecologie :

Nigella arvensis L. préfère les moissons calcaires et semble instable partout en France.
Phytosociologie : caractéristique du *Caucalion* (groupement non méditerranéen).

Etat de conservation :

La nigelle n'a sans doute jamais été très répandue dans notre pays. Toutefois, les citations souvent anciennes attestent sa présence dans 38 départements, en particulier dans le Centre-Ouest, la Normandie, le Bassin Parisien, le Nord-Est, le Sud-Ouest et le Midi de la France. Dans la Vienne et les Deux-Sèvres réunis elle comptait jadis 55 stations ! Après 1970, sur l'ensemble du territoire, elle ne fut plus observée que dans quelques départements, observations éparées, éphémères dans des stations de très faibles populations. C'est le signe d'une capacité d'expansion réduite et d'une régression largement avancée. Comme la plupart des espèces messicoles, elle ne paraît pas pouvoir se maintenir plus de 2-3 ans dans les friches où elle se réfugie [Indre-et-Loire, Alpes-de-Haute-Provence (observée de 1987 à 1990)...], après un changement de cultures.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- A gérer dans des parcelles conservatoires, phytosociologiquement proches du *Caucalion*.

Références :

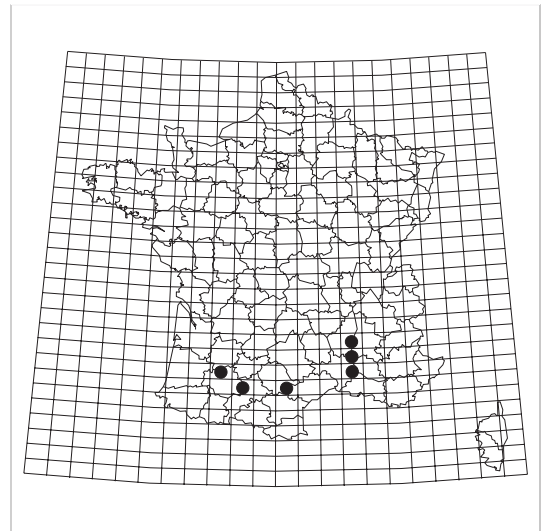
- GIRERD, B., 1991
- VERLAQUE, R. & FILOSA, D. (à paraître)

Nigella gallica Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Nigelle de France

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-4 dm. Tige dressée, scabre, à rameaux courts. Feuilles bipennatifides, à lanières souvent très courtes. Fleurs solitaires, relativement petites (2-3,5 cm de diamètre) ; sépales d'un bleu pâle, contractés en onglets-pétales, à lèvre inférieure plus courte que les appendices de la lèvre extérieure. Carpelles entièrement soudés.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : Portugal, Espagne, Baléares, France.

Distribution en France :

- **Gers** : environs de Lectoure.
 - **Haute-Garonne** : Goyrans.
 - **Tarn** : Causse de Labruguière (Labruguière et Caucalières).
 - **Bouches-du-Rhône** : environs de Saint-Rémy-de-Provence.
 - **Vaucluse** : Orange.
 - **Drôme** : Eurre.
- N.B. : Seules les stations récentes ont été citées et cartographiées.

Ecologie :

Calcicole des champs de céréales, plus rarement des friches post-culturelles ou des vergers.
Phytosociologie : *Secalinion mediterranei*, *Bunio-Galietum tricornis*.

Etat de conservation :

Taxon qui est considéré comme en voie de disparition en France. En fait, se maintient encore actuellement mais parfois en situation précaire. Les menaces proviennent de l'abandon de l'agriculture traditionnelle, mais parfois de certains aménagements (les travaux d'extension de l'aéroport de Castres-Mazamet ont déjà endommagé la station du Causse de Labruguière). Dans le Sud-Est, les risques sont plus limités et le taxon n'y est pas immédiatement menacé. La station de Saint-Rémy-de-Provence qui possède plusieurs populations, est abondante (on peut estimer à plusieurs milliers d'individus l'effectif de l'ensemble de la station).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle des Ramières pour la station de la Drôme.
- La station d'Orange est suivie et gérée par son propriétaire.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations actuelles.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec éventuellement mise en place de conventions de gestion ou prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Réserve biologique volontaire) pour la station de Saint-Rémy-de-Provence.

Références :

- DURAND, P. & HENRY, M., 1988
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- MOLINIER, R., 1981
- TERRISSE, J., 1988
- VERLAQUE, R. & FILOSA, D. (à paraître)

Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles

Noccaea arenaria (Duby) F.K. Meyer

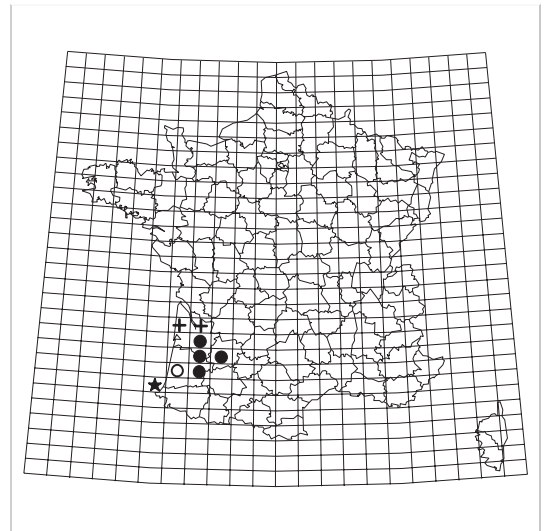
Synonymes principaux :

Thlaspi alpestre Jacq. var. *arenarium* Duby

Thlaspi arenarium (Duby) Jordan

Nom français : Tabouret des sables

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	A



Description :

Hémicryptophyte bisannuel de 8-40 cm. Tige simple ou rameuse. Feuilles d'un vert légèrement glaucescent, peu dentées, souvent presque entières, les caulinaires moins larges, oblongues-lancéolées. Sépales ovales-elliptiques ; pétales lavés de rose, assez petits et étroits, dépassant une fois seulement les sépales. Grappe fructifère assez serrée, silicules petites, peu rétrécies inférieurement. Taxon appartenant à l'ancien groupe des *Thlaspi alpestre* Jacq.

Distribution générale :

Endémique française du Sud-Ouest.

Distribution en France :

- **Gironde** : Médoc (Saint-Laurent), Bordelais (Blanquefort, Eysines, Saint-Médard-en-Jalles, Pessac, Gradignan...), Bazadais (Langon, Préchac, Villandraut...), Entre-Deux-Mers (Pujols).
- **Landes** : Mont-de-Marsan et sa région (Roquefort...), environs de la Barre-de-l'Adour...
- **Lot-et-Garonne** : environs de Casteljaloux.

Ecologie :

Landes non boisées des sables fixés, vierges. Accepte la concurrence des herbacées.

Etat de conservation :

Taxon qui s'est considérablement raréfié (les stations du Bordelais et du Médoc en particulier sont détruites) à cause de l'anthropisation de l'espace (urbanisation...), de la transformation de l'agriculture [cultures intensives (maïs...) avec utilisation de produits phytosanitaires], des défrichements, des reboisements. Les stations qui se maintiennent sont très vulnérables car la présence du taxon y est plus ou moins régulière et les menaces souvent actives.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations afin d'en préciser le statut et d'en étudier la dynamique.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en considération dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope ou Réserves naturelles).

Références :

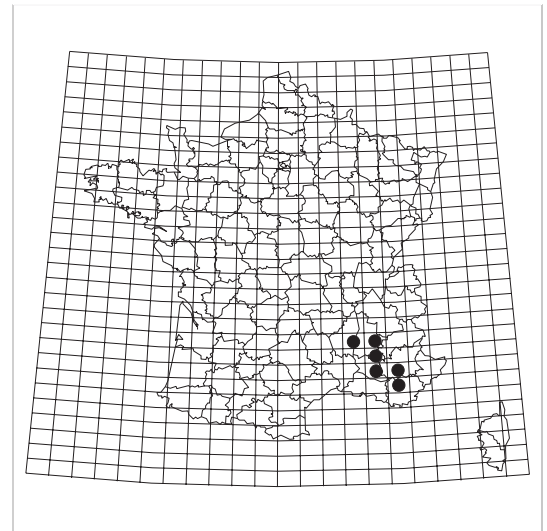
- JEANJEAN, A.F., 1961

Noccaea praecox (Wulfen) F.K. Meyer

Synonymes principaux :
Thlaspi praecox Wulfen

Nom français : Tabouret précoce

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste régionale (PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE NT</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2		



Description :

Hémicryptophyte à scape de 5-30 cm, d'un vert glauque, rhizomateux-stolonifère. Feuilles radicales en rosette, oblongues-spatulées à obovales ; feuilles caulinaires ovales-lancéolées à lancéolées, sessiles-embrassantes. Fleurs d'abord en tête courte puis s'allongeant en grappe de 3-10 cm et plus. Pétales blancs ou rose violacé ; sépales ovales, vert jaune, teintés de rougeâtre. Silicules ailées, rétrécies en coin à la base, profondément échancrées au sommet.

Distribution générale :

Orophyte sud-est européen, du sud-est de la France à l'Ukraine... : France, Italie, ex-Yougoslavie, Autriche, Albanie, Bulgarie, Grèce, Turquie, Ukraine...

Distribution en France :

- **Drôme** : col du Colombier, Rousset-les-Vignes, montagne de la Lance, montagne d'Angèle.
- **Vaucluse** : mont Ventoux, Venasque, grand Luberon (Sivergue, Saint-Martin-de-Castillon).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Volx.
- **Var** : montagne d'Artigues, le Margès.

Ecologie :

Étages méso-et supraméditerranéen (400-1 600 m). Taxon généralement calcicole, héliophile et mésoxérophile des clairières de la chênaie pubescente ou de la hêtraie.

Phytosociologie : *Quercus Buxetum*, *Buxo-Fagetum*, *Quercetum pubescentis*.

Etat de conservation :

Toutes les stations ont été confirmées récemment (sauf celle du mont Ventoux). Les populations sont très irrégulières, parfois abondantes (Venasque, montagne d'Artigues en particulier) parfois beaucoup plus rares (col du Colombier...). Taxon menacé par la fermeture des milieux, divers aménagements (routiers en particulier), ainsi que par le piétinement.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêts domaniales pour certaines stations (Venasque...)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations afin d'en étudier la dynamique.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver la station du mont Ventoux.
- Sensibilisation des gestionnaires (Office national des forêts en particulier...) de façon à engager avec eux une gestion respectueuse de l'espèce (maintien de l'ouverture des biotopes, non utilisation d'herbicides, maîtrise du fauchage...)
- Mesures légales de préservation pour les stations les plus menacées (Réserves biologiques ou des Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- BREISTROFFER, M., 1967 b
- GIRERD, B., 1984
- GIRERD, B., 1991
- LENOBLE, F., 1936
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993

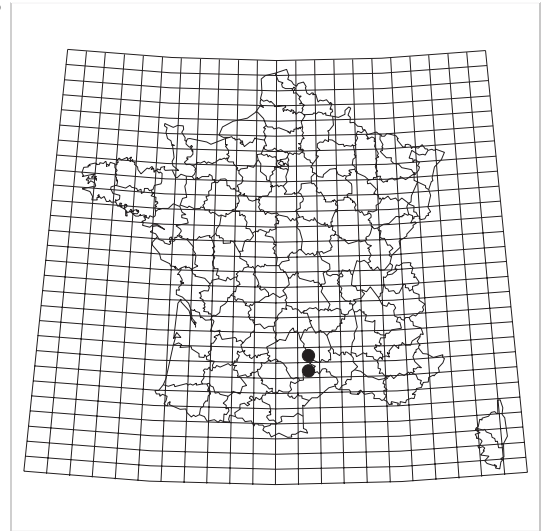
A
ANGIOSPERMES
SCROPHULARIACEAE

Odontites jaubertianus (Boreau) D. Dietr. ex Walpers
 subsp. **cebennensis** (Coste & Soulié) P. Fourn.

Synonymes principaux :

Nom français : Euphrase des Cévennes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Thérophyte de 20-50 cm, glanduleux, visqueux dans sa partie supérieure. Feuilles et bractées souvent avec une dent de chaque côté ; rameaux assez courts, dressés. Fleurs jaune d'or à anthères pourprées.

Distribution générale :

Endémique française de l'Aveyron.

Distribution en France :

- **Aveyron** : environs de Millau (versants ouest du causse Noir et nord du Larzac), environs de Verrière-de-Saint-Beauzély, bordure du causse de Séverac (au sud de Novis).

Ecologie :

Coteaux calcaires boisés dans les clairières herbeuses ; pelouses (de 450 à 950 m).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Etat de conservation :

Six stations actuellement connues. Celle de Millau est en partie menacée par des mises en culture de friches. La station du causse de Séverac, de découverte récente (200 individus environs) est pâturée par les chevaux ce qui, a priori, ne semble pas lui être préjudiciable.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Recherches complémentaires pour évaluer l'incidence des différents types de pâturage sur la dynamique des populations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope assortis de mesures de gestion pour maintenir l'ouverture des milieux).

Références :

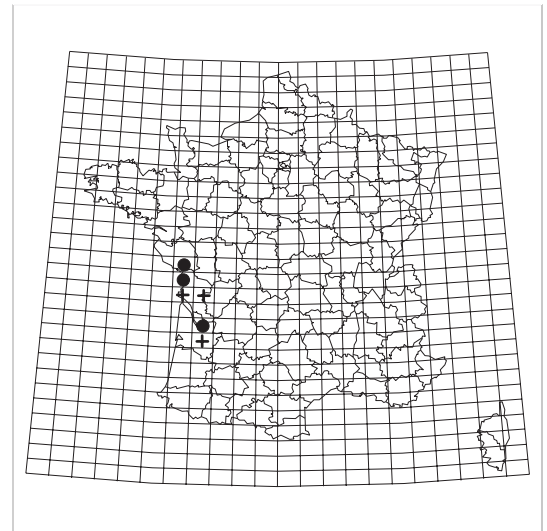
- BERNARD, C. & FABRE, G., 1981
- BERNARD, C. & FABRE, G., 1994
- TERRÉ, J. (non daté)

Oenanthe foucaudii Tesson

Synonymes principaux :

Nom français : Oenanthe de Foucaud

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>				
	A				



Description :

Hémicryptophyte à scape se distinguant des autres espèces du genre par les caractères suivants : bractées de l'involucre persistant jusqu'après la fructification ; nombre de rayons de l'ombelle plus important ; cotylédons deux fois plus longs que ceux d'*Oenanthe lachenalii* C.C. Gmelin.. Il paraît difficile d'admettre qu'il s'agisse d'un hybride d'*Oenanthe lachenalii* C.C. Gmelin avec *Oenanthe crocata* L., cette espèce n'existant pas là où se trouve *Oenanthe foucaudii* Tesson.

Distribution générale :

Endémique française du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

Distribution en France :

- **Vendée** : estuaire de la Sèvre Niortaise.
- **Charente-Maritime** : estuaire de la Charente (Soubise, Saint-Nazaire-sur-Charente, Rochefort, Tonnay-Charente... jusqu'à Saintes), bords d'un affluent de l'Isle.
- **Gironde** : estuaire de la Gironde (environs de Blaye, secteur Montferrand-Bec d'Ambès...), le long de la Garonne (Bordeaux, Bègles, Saint-Pardon), bords de la Dordogne (?).

Ecologie :

Berges vaseuses dans la zone de balancement des marées, à la partie supérieure de cette zone. Avec *Phragmites australis* (Cav.) Steudel, souvent *Apium graveolens* L., *Angelica heterocarpa* Lloyd...

Phytosociologie : Différentielle de la sous-association *Oenanthesum foucaudii* du *Convolvulo-Angelicetum heterocarphae*, sous-association endémique (Centre et Sud-Ouest), d'une association endémique.

Etat de conservation :

Taxon en très forte régression le long de la Charente (est présumé disparu en amont de Tonnay-Charente) peut être à la suite de la construction de barrages qui ont pour conséquence la disparition de bancs énormes de phragmites. Semble en revanche bien se maintenir dans le fond de l'estuaire de la Gironde (abondant dans tout le secteur du Bec d'Ambès), mais au-delà, sur les rives de la Garonne son statut doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficient le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- DUPONT, P., 1962
- JEANJEAN, A.F., 1961
- LAHONDÈRE, C., 1993 a
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- LLOYD, J., 1886
- TESSERON, Y.A., 1883

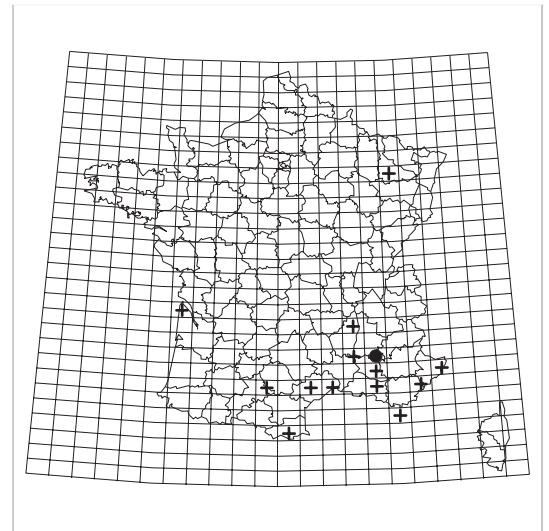
Fiche réalisée par C. LAHONDÈRE

Omphalodes linifolia (L.) Moench

Synonymes principaux :
Cynoglossum linifolium L.

Nom français : Omphalodès à feuilles de lin

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte de 10-35 cm, à tiges dressées, portant supérieurement des rameaux étalés-dressés. Feuilles glauques, molles, oblongues-lancéolées, faiblement ciliées, les inférieures atténuées en pétiole, les supérieures sessiles. Fleurs dépourvues de bractées, en grappe lâche ; pédicelles très étalés. Corolle blanche, une fois plus longue que le calice. Il existe une variété à corolle bleuâtre (var. *caerulescens* Nyman).

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, France. Statut problématique (peut-être naturalisée) en Italie, Crimée, Tunisie, Algérie.

Distribution en France :

- **Meurthe-et-Moselle** : Nancy.
- **Gironde** : Soulac.
- **Tarn** : Magrin.
- **Pyrénées-Orientales** : Molitg.
- **Hérault** : environs de Montpellier, Lunel, Celleneuve.
- **Drôme** : Réauville, Mollans, environs du Pont-de-l'Isère.
- **Vaucluse** : entre Carpentras et Bédoin.
- **Bouches-du-Rhône** : Aix-en-Provence.
- **Var** : Port-Cros.
- **Alpes-Maritimes** : Caussols, environs de Nice.

Ecologie :

Taxon calcicole, xérophile et thermophile des biotopes ouverts (champs maigres, coteaux, pelouses).

Etat de conservation :

Le taxon est présumé disparu dans pratiquement toutes ses stations françaises. A Mollans, l'ancienne station n'a pas été confirmée, en revanche, une nouvelle a été trouvée au printemps 1993 (dans la vallée du Toulourenc, à quelques mètres du département de Vaucluse et à proximité de l'ancienne). La population, très importante (sans doute plus de 5000 individus), se maintient dans de bonnes conditions et n'est pas immédiatement menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).
- Gestion appropriée des stations (maîtrise de la concurrence végétale).

Valeur potentielle :

Horticole.

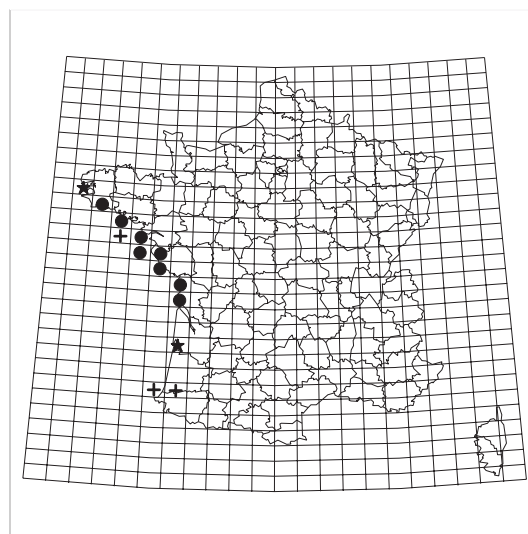
Références :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - LENOBLE, F., 1936 |
| - BREISTROFFER, M., 1967 a | - MARCIAU, R., 1989 |
| - GIRERD, B., 1978 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - GIRERD, B., 1991 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - GIRERD, B., 1994 | |

Omphalodes littoralis Lehm.**Synonymes principaux :**

Nom français : Cynoglosse des dunes
Omphalodès du littoral

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

**Description :**

Thérophyte glauque, dépourvu de poils rudes, à feuilles courtes, à fleurs normalement peu nombreuses, blanches, fleurissant au mois de mai, puis fructifiant et se desséchant rapidement. Est voisin d'*Omphalodes kuzinskyanae* Willk. du centre du Portugal et d'*Omphalodes littoralis* Lehm. subsp. *gallaecica* Lainz, récemment distingué du taxon précédent avec lequel on l'avait confondu.

Distribution générale :

Endémique du littoral atlantique français, du nord de la Gironde au sud du Finistère, avec des stations éparées, la plus grande partie au niveau d'îles ou de presqu'îles.

Distribution en France :

- **Finistère** : îles Glénan, Loctudy, île Tudy, presqu'île de Crozon (douteux). - **Morbihan** : presqu'île de Quiberon, dunes de Plouharne, îles d'Houat et d'Hoedic, Belle-Ile-en-Mer. - **Vendée** : Jard-sur-Mer, dunes d'Olonne entre Brétignolles et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sion-sur-l'Océan, îles d'Yeu et de Noirmoutier. - **Charente-Maritime** : îles d'Oléron, de Ré et d'Aix (à confirmer), Fouras, Yves, Chatellaillon, Angoulins, Aytré. - **Gironde** : environs du bassin d'Arcachon (douteux). - **Landes** : Capbreton. - **Pyrénées-Atlantiques** : Biarritz, Bayonne.

Ecologie :

Plante venant sur la dune fixée, essentiellement à des niveaux plus ou moins écorchés, dans les «clairières» des groupements de *Thymo-Helichrysetum*, *Roso-Ephedretum* et *Artemisio-Ephedretum* par exemple au voisinage de terriers de lapins. Une légère fréquentation humaine, en déstructurant un peu le tapis végétal, la favorise nettement. Des remodelages plus brutaux du sable lui sont également bénéfiques, mais de manière transitoire. Une augmentation de la dégradation, entraînant l'apparition d'espèces plus ou moins banales, lui est par contre fatale.

Etat de conservation :

La situation de ce taxon est préoccupante car plusieurs stations ont disparu ou n'ont pas été confirmées : Biarritz, Bayonne, Capbreton, stations non insulaires de Charente-Maritime (à l'exception de celle d'Yves qui se maintient), Belle-Ile-en-Mer, Loctudy et île Tudy. En raréfaction importante en d'autres points du fait de l'urbanisation du littoral (en particulier à l'île de Noirmoutier, disparition en 20 ans des deux tiers de la surface occupée). Paradoxalement, certaines stations sont florissantes et même en extension, comme à Brétignolles et Plouharnel, la plante étant favorisée par un certain degré d'altération de la dune. Mais une telle situation apparaît provisoire : si la pression touristique continue à croître, les populations déclineront de manière irréversible. Malgré son statut de plante protégée, plusieurs stations sont en outre menacées par des projets d'aménagement (par exemple terrain de golf envisagé sur la dune de la Tresson à Noirmoutier). L'enrésinement des dunes lui est également fatal.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (Yves). - Espaces domaniaux. - Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Toutes les stations doivent impérativement rester à l'abri de l'urbanisation et d'aménagements divers. - Mesures contre l'érosion des dunes. Interdiction de circulation des engins motorisés, canalisation des piétons. - Ne pas enrésiner les dunes où la plante est présente. - Mesures légales de préservation (Réserves naturelles).

Références :

- ANCIBURE, E. & PRESTAT, E., 1918
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BIORET, F., 1993
- BIORET, F., MALENGREAU, D. & ANNEZO, N., 1990
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1987
- DUPONT, P., 1962
- DUPONT, P., 1983
- DUPONT, P., 1989
- GÉHU, J.-M., 1964 b
- GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & ROUX, C., 1987
- LAHONDÈRE, C., 1975
- LAHONDÈRE, C., 1984
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- RALLET, L., 1962
- RIVIÈRE, G., 1984
- SANDRAS, M., 1970

Fiche réalisée par P. DUPONT et C. LAHONDÈRE

Ononis alopecuroides L. subsp. exalopecuroides (G. López) Greuter & Burdet

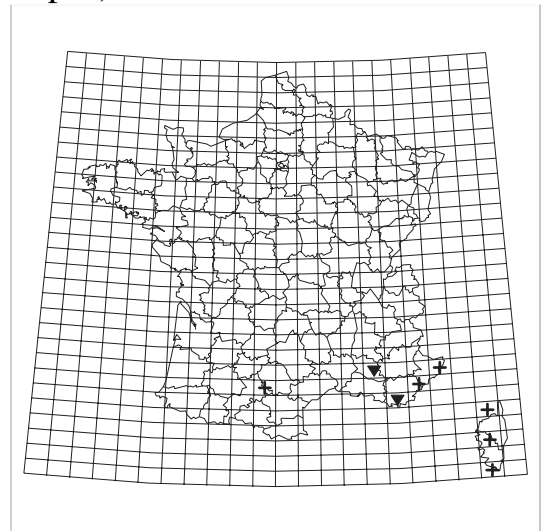
Synonymes principaux :

Ononis alopecuroides auct., non L.

Ononis exalopecuroides G. López

Nom français : Bugrane queue de renard
Ononis queue de renard

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 1-6 dm, glabrescent, d'un vert pâle. Tige dressée, simple ou rameuse. Feuilles unifoliolées, sessiles, les caulinaires grandes, ovales ou elliptiques, denticulées, les florales décroissantes de la base au sommet. Fleurs petites, en grosses grappes terminales spiciformes, denses et très feuillées ; pédicelle presque nul ; corolle purpurine, égalant le calice ou un peu plus courte que lui. Gousse égalant la moitié du calice. *Ononis alopecuroides* L. appartient à un groupe qui a été totalement révisé par López-Gonzalez en 1985. D'après cet auteur, le type d'*Ononis alopecuroides* L. correspond à *Ononis salzmanniana* Boiss. & Reuter (c'est-à-dire *Ononis baetica* Clément *sensu* Flora Europaea). L'*Ononis alopecuroides* L. (*sensu* Flora Europaea) est décrit comme *Ononis exalopecuroides* G. López. Dans Med-Checklist (repris par M. Kerguelen), ces deux taxons sont traités au rang de sous-espèces :

- *Ononis alopecuroides* L. subsp. *alopecuroides*,
- *Ononis alopecuroides* L. subsp. *exalopecuroides* (G. López) Greuter & Burdet.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : France (adventice), Corse, Italie, Sicile, Malte, ex-Yougoslavie (indigénat douteux), Grèce (?), Chypre (?), Liban, Syrie, Israël, Jordanie, Tunisie, Algérie, Maroc. Indiqué par erreur en Espagne.

Distribution en France :

- **Haute-Garonne** : Castanet-Tolosan.
- **Vaucluse** : Gargas.
- **Var** : Six-Fours, Toulon, Fréjus, Bormes, Hyères, la Londe (Valcros).
- **Alpes-Maritimes** : Carnolès.
- **Corse** : Corte, Bonifacio, Saint-Florent.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Taxon xérophile, héliophile et thermophile des cultures, friches et pelouses. Calcicole, occasionnellement silicicole.

Etat de conservation :

Taxon dont le statut actuel doit être précisé. Dans toutes ses stations il présente des populations très réduites (un individu généralement, parfois 4-5). De plus, ses apparitions sont toujours fugaces. N'a pas été confirmé à Gargas depuis 1990. A Six-Fours, en revanche, il a été observé pendant plusieurs années (mais pas en 1993). Quant aux autres stations, elles n'ont pas été confirmées ou sont présumées disparues.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Deux renforcements de population ont été effectués à la station de Gargas (située sur un terrain communal soumis) au printemps 1993 et 1994. La gestion en est assurée par le Parc naturel régional du Luberon, la commune de Gargas, l'Office national des forêts et le Conservatoire botanique national de Porquerolles.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations afin d'en étudier la dynamique.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Recherches scientifiques complémentaires destinées à mieux comprendre la biologie du taxon.
- Sensibilisation des gestionnaires en vue d'engager une gestion concertée.
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés.

Références :

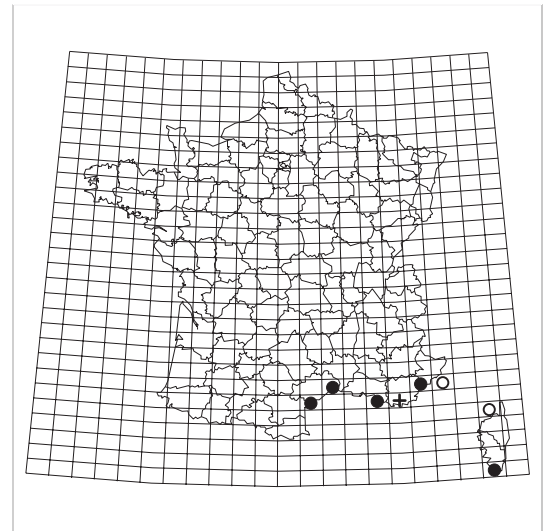
- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - BRIQUET, J., 1913 - DELVOSALLE, L. (à paraître) - GAMISANS, J., 1985 a | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - GIRERD, B., 1991 - GREUTER, W. & RAUS, T., 1989 - JAHANDIEZ, E., 1928 | <ul style="list-style-type: none"> - LAMBINON, J. & DIEU, J.-M., 1990 - LE CARO, P., 1978 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 - WEILL, J., 1973 |
|--|---|---|

Ononis mitissima L.

Synonymes principaux :

Nom français : Bugrane sans épines

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 20-60 cm, d'un vert pâle, glabrescent, à tige robuste, dressée. Feuilles à trois folioles ovales, dentées, à nervures marquées; les stipules des feuilles sont membraneuses, celles des bractées florales sont soudées entre elles en une écaille scariée recouvrant le calice. Inflorescence en épi compact. Fruit pubescent aussi long que le calice.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne- Macaronésie : Europe (du Portugal à la Turquie), Asie mineure , Afrique du Nord , Canaries, Madère.

Distribution en France :

- **Hérault** : Quarante, Vic-la-Gardirole.
- **Bouches-du-Rhône** : Martigues, Marignane, étangs de la Courtine, du Pourra, de Citis.
- **Var** : îles d'Hyères, Six-Fours, île des Embiers, Collobrières, Hyères.
- **Alpes-Maritimes** : Nice, île Sainte-Marguerite, Golfe-Juan.
- **Corse** : localisé dans les régions de Saint-Florent et de Bonifacio (entre Patrimonio et Farinole, près de Santa Manza, Bonifacio).

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen ; fossés et prairies mésophiles de la zone littorale.
Phytosociologie : *Juncion maritimi*.

Etat de conservation :

Taxon qui s'est considérablement raréfié depuis le début du siècle. En effet, les stations varoises sont présumées disparues, certaines de la Corse, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes n'ont pas été confirmées récemment. Existe encore dans les Alpes-Maritimes à l'île Sainte-Marguerite et à Golfe-Juan (population très réduite et condamnée à brève échéance). Une des deux stations de Martigues se maintient bien, mais est activement menacée alors que l'autre n'a plus été revue depuis deux ans (problème de concurrence végétale). Certaines stations de la région de Bonifacio sont menacées par l'urbanisation. Dans l'Hérault, la station de Quarante (plusieurs milliers d'individus) est menacée par le piétinement (circuit de moto-cros) ; quant à celle de Vic-la-Gardirole (plusieurs centaines d'individus), elle ne semble pas immédiatement menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé (île Sainte-Marguerite).
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (Vic-la-Gardirole).

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise foncière avec acquisition des terrains par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres avec gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale).
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope...).
- Pour la Corse :
 - * Maîtrise foncière des plus belles populations souhaitable.
 - * Recherche des anciennes stations...

Références :

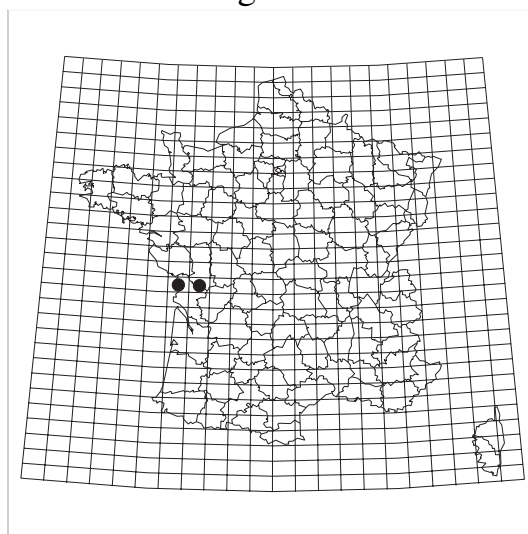
- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - ARÈNE, J., 1930 - AUGIER, H., 1978 - BRIQUET, J., 1913 - BURNAT, E., 1896 - FLAHAULT, C. & MALINVAUD, E., 1883 | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - JAUZEIN, P. & BOSCH, G., 1992 - LEFEBVRE, R., 1957 - MOLINIER, R., 1981 - RODIÉ, J., 1963 - SALANON, R. & al., 1994 |
|--|---|

Onosma fastigiata (Br. - Bl.) Lacaïta subsp. **atlantica** Br. - Bl. ex Kerguélen

Synonymes principaux :

Nom français : Orcanette atlantique

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Poitou-Charentes)	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte qui se distingue du type par ses poils non appliqués et ses feuilles beaucoup moins nombreuses. Sa description comme sous-espèce nouvelle a été faite par Braun Blanquet en 1975.

Distribution générale :

Endémique française du Centre-Ouest.

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : région de Surgères et au-delà.

Ecologie :

Plante des pelouses calcaires rocailleuses du *Xerobromion*.

Etat de conservation :

Taxon autrefois abondant dans la région de Surgères et au-delà. N'existe actuellement qu'en deux stations :

- Surgères [population très réduite et très menacée (moins de 10 individus situés dans une ancienne carrière servant de moto-cross)].
- Thou [population réduite et menacée (une trentaine d'individus situés dans une carrière abandonnée où sont déversées des ordures)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

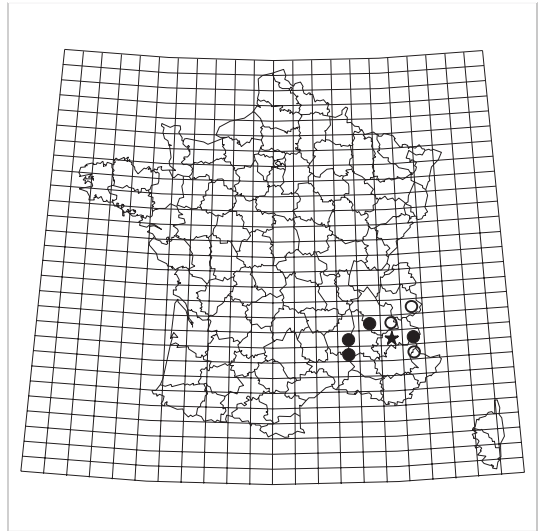
- Suivi des stations.
- Concrétisation du projet d'Arrêté de conservation de biotope (station de Surgères).
- Maîtrise foncière (acquisition et gestion de la station de Thou par le Conservatoire régional des espaces naturels).
- Réintroduction sur un site d'accueil.

Références :

- KERGUÉLEN, M., 1985 a
- LAHONDÈRE, C., 1986 b
- LESOUEF, J.-Y., 1986

Onosma pseudoarenaria* Schur subsp. *delphinensis* (Br.-Bl.) P. Fourn.*Synonymes principaux :***Onosma taurica* Willd. subsp. *delphinensis* Br.-Bl.*Onosma vaudense* auct. gall.**Nom français :** Orcanette du Dauphiné

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1

**Description :**

La systématique du genre *Onosma* est très complexe, notamment en raison de phénomènes d'introgession. Hémicryptophyte (Chaméphyte suffrutescens) ; faiblement astérottriche (poil sétiforme sortant d'un tubercule à poils étoilés). *Onosma pseudoarenaria* Schur subsp. *delphinensis* (Br.-Bl.) P. Fourn. a une morphologie intermédiaire entre *Onosma fastigiata* (Br.-Bl.) Lacaita (haplotriche : poil sétiforme naissant d'un tubercule glabre) et *Onosma helvetica* (A.DC.) Boiss. (très astérottriche). D'après Favarger (1971) et Tissot-Daguette (1972), sur une population d'*Onosma* de Ceillac (Hautes-Alpes ; Queyras), ces auteurs ont émis l'hypothèse d'une hybridation entre *Onosma fastigiata* (Br.-Bl.) Lacaita (n=6) et un *Onosma* à n=14 tel *Onosma helvetica* (A. DC.) Boiss. D'après Favarger, cette population présente des affinités cytologiques et morphologiques avec *Onosma vaudense* Gremlé décrit en Suisse (Canton de Vaud) ; des études cytologiques complémentaires devraient permettre d'établir les rapports systématiques entre ces 2 taxons. D'après Breistroffer (*in* Coquillat, non publié), ce n'est pas un hybride fixé mais une race méridionale de l'espèce valaisanne *Onosma helvetica* (A.DC.) Boiss. aux nombreux poils faiblement stellés.

Distribution générale :

Endémique des Alpes sud-occidentales : France, Italie [val de Suse, val Maria, val Grana (Piémont)]. *Onosma vaudense* Gremlé est cité en Suisse (Vaud), en Italie (Vanzo) et en France (Queyras).

Distribution en France :

Alpes de Savoie, du Haut-Dauphiné ; Provence - **Savoie** : Maurienne et Tarentaise. - **Isère** : Matheysine du Sud : Mayres vers Savel (630-650 et 800 m). - **Drôme** : descend à 500 m dans la forêt de Marsanne. Charmes-sur-l'Herbasse. - **Hautes-Alpes** : Queyras : Ceillac (sur gypse ; affinités avec *Onosma vaudense* Gremlé) . Champsaur (?). - **Alpes-de-Haute-Provence** : vallée de l'Ubaye : remonte jusqu'à 2 050 m dans le vallon de Rochouse. - **Vaucluse** : Orange, Bollène.

Ecologie :

Etages méditerranéen, collinéen et montagnard de (50 à 1 780 m). Broussailles (pinède), pelouses sèches ou steppiques, rocailles ; xérothermophile et calcicole (souvent sur gypse?), parfois psammophile (Vaucluse).

Phytosociologie : à préciser (*Stipo-Poion carnolicæ* ?).

Etat de conservation :

Paraît éteint en Isère (barrage). A préciser après étude des populations de la Savoie et des Alpes-de-Haute-Provence. Très rare et localisé dans les Hautes-Alpes, le Vaucluse et la Drôme. Les stations vauclusiennes sont très réduites (quelques individus seulement) et menacées par la concurrence végétale et l'anthropisation de l'espace (aménagements divers...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes complémentaires afin de mieux connaître la systématique de ce taxon.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope avec gestion conservatoire).

Références :

- BRAUN-BLANQUET, J., 1917
- CHAS, E., 1994
- DELEUIL, G., 1986
- FAVARGER, C., 1968

- FAVARGER, C., 1971
- GIRERD, B., 1993
- STROH, G., 1939

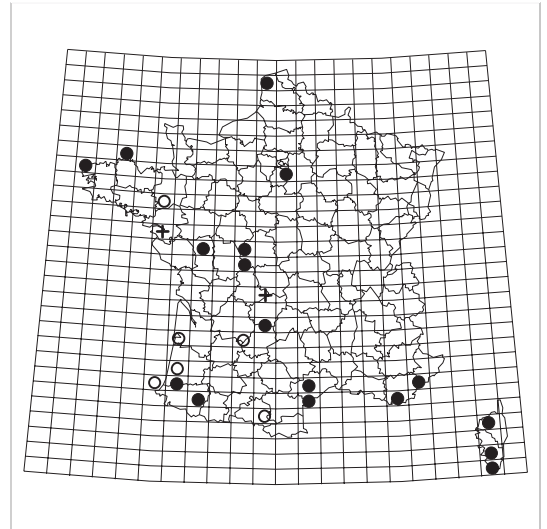
- TEPPNER, H., 1971
- TISSOT-DAGUETTE, M., 1972
- TISSOT-DAGUETTE, M., 1973

Ophioglossum azoricum C. Presl

Synonymes principaux :

Nom français : Ophioglosse des Açores

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux très proche d'*Ophioglossum vulgatum* L. et d'*Ophioglossum lusitanicum* L., intermédiaire entre les deux. Plusieurs feuilles stériles et fertiles par pied, séparées dès le niveau du sol. Limbe stérile ovale, souvent un peu plié en gouttière. Épi fertile à une dizaine de sporanges environ.

Distribution générale :

Europe atlantique, Macaronésie ; très localisé dans le Bassin méditerranéen et en Europe Centrale.

Distribution en France :

Ouest et sud de la France : Nord, Bassin Parisien (Fontainebleau), Bretagne, Poitou, Brenne, Limousin, au pied des Pyrénées, Landes (Dax), Languedoc, Maures, Estérel, Corse.

Ecologie :

Sur substrat siliceux et à basse altitude. Pelouses rases, temporairement humides au printemps, développées sur coteaux littoraux ou sur les flancs de vallées à rochers dénudés de l'intérieur. Egalement, dépressions d'arrière-dunes.

Etat de conservation :

Certaines stations n'ont pas été confirmées récemment ou sont présumées disparues, celles qui se maintiennent sont toujours très réduites (quelques m²) et sont de ce fait vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...).

Références :

- ANONYME, 1993
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986
- BOUDRIE, M., 1994 b
- BOUDRIE, M. & LABATUT, A., 1991
- DUSSAUSSOIS, G. & VIVANT, J., 1989
- GAMISANS, J. & GUYOT, I., 1991 a
- GÉHU, J.-M. & BRUNEEL, C., 1987
- LAVAGNE, A., 1995
- LAZARE, J.-J., 1992
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J., 1991

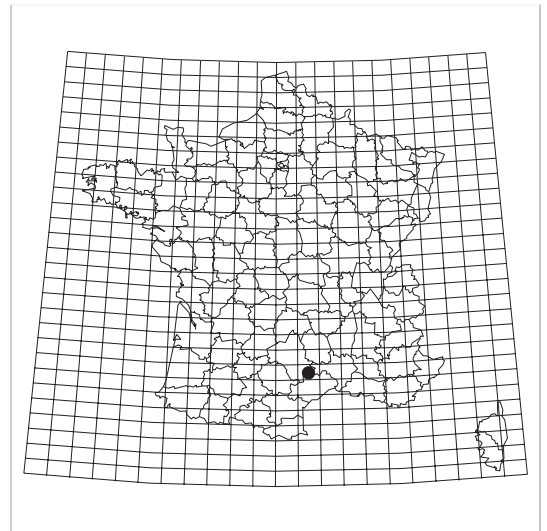
Ophrys aveyronensis (J.J. Wood) Delforge

Synonymes principaux :

Ophrys sphegodes Miller subsp. *aveyronensis* J.J. Wood

Nom français : Ophrys de l'Aveyron

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte bulbeux. Plante robuste pour un *Ophrys*. Fleurs robustes, à sépales et pétales étalés ; sépales roses ; pétales d'un rose soutenu, à bord plus foncé, souvent ondulé ; labelle variable, à bords bruns, velus, parfois muni de gibbosités ; macule très variable, souvent morcelée, parfois absente.

Distribution générale :

Endémique du sud de la France.

Distribution en France :

- **Aveyron** : causses du Larzac et de Saint-Affrique.
- **Hérault** : cause du Larzac.

Ecologie :

Pelouses sèches calcaires à féтуque durette («*Festuca diuriuscula*») et (ou) à brome érigé. Parfois dans les clairières de la chênaie pubescente. S'installe aussi dans les vieilles friches herbeuses. Toujours sur calcaires, dolomies ou calcaires marneux.

Etat de conservation :

Stations assez nombreuses sur le sud du Larzac et le cause de Saint-Affrique. Effectifs assez dispersés. Plusieurs stations ont été détruites par des défrichements sur le cause de Saint-Affrique et par enrésinement sur le Larzac.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Le maintien des stations est lié aux pratiques pastorales entretenant un milieu ouvert.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope avec mesures spécifiques de gestion).

Références :

- DELFORGE, P., 1984
- WOOD, J.J., 1983

Ophrys ciliata Biv.

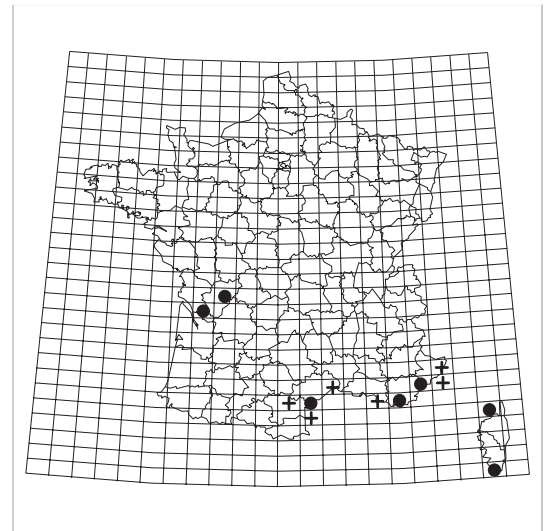
Synonymes principaux :

Ophrys speculum auct, non Link

Ophrys vernixia auct. gall.

Nom français : Ophrys miroir

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V CATEGORIE PATRIMONIALE C2



Description :

Géophyte bulbeux de 10-25 cm. Pétales triangulaires, courts, finement velus, d'un brun rouge ; sépales oblongs, jaunâtres. Fleurs en épi lâche ; grand labelle long, couvert de longs poils au bord, marqué au milieu d'une large tache bleue cerclée de jaune, brun laineux vers les bords ; lobes obtus.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne avec aire présentant des lacunes : Europe méridionale, du Portugal à la Turquie, Asie Mineure, Afrique septentrionale.

Distribution en France :

- **Charente** : environs d'Angoulême, Châtignac.
- **Pyrénées-Orientales** : Salses.
- **Aude** : la Clape, montagne d'Alaric.
- **Hérault** : Baillargues, Balaruc, Vic-la-Gardirole.
- **Bouches-du-Rhône** : Carry-le-Rouet.
- **Var** : Saint-Cyr-sur-Mer, le Luc, la Garde-Freinet, Hyères, environs de Catchéou (le Muy).
- **Alpes-Maritimes** : Menton, Nice.
- **Corse** : région de Bonifacio (près de Musella, de l'étang de Stentino, archipel des Lavezzi...), région de Saint-Florent.

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Garrigues claires ou petites pelouses héliophiles (calcicoles en général), à basse altitude ou au niveau de la mer. Phytosociologie : *Thero-Brachypodium*, *Mesobromion*.

Etat de conservation :

Les stations des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, certaines du Var (le Luc, la Garde-Freinet, Hyères) et de l'Aude (montagne d'Alaric) ont sans doute disparu. Quant à celles qui se maintiennent, elles sont en situation précaire et réduites presque toujours à des populations de quelques individus (de un à cinq) ; de plus, elles sont fugaces. Une des stations de la Clape (située sur une propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres) vient d'être détruite. En Corse, la station de l'île Lavezzi, plus importante (une trentaine d'individus) n'a pas été revue depuis plusieurs années.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle des îles Lavezzi (pour une seule petite station).
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (les Auzils à la Clape).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope) pour les stations non encore préservées avec gestion appropriée des pelouses (éviter l'embroussaillage).

Références :

- | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| - ARDOINO, H., 1879 | - CONTRE, E. & DELAMAIN, J. 1974 | - JACQUET, P., 1988 |
| - BLATT, H., 1985 | - DESCHÂTRES, R., 1988 c | - MOLINIER, R., 1981 |
| - BRIQUET, J., 1910 | - ENGEL, R., 1988 | - RODIÉ, J., 1963 |
| - CARIÉ, P., 1963 | - GAMISANS, J., 1985 a | - TERRISSE, A., 1989 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - VIVANT, J., 1966 |

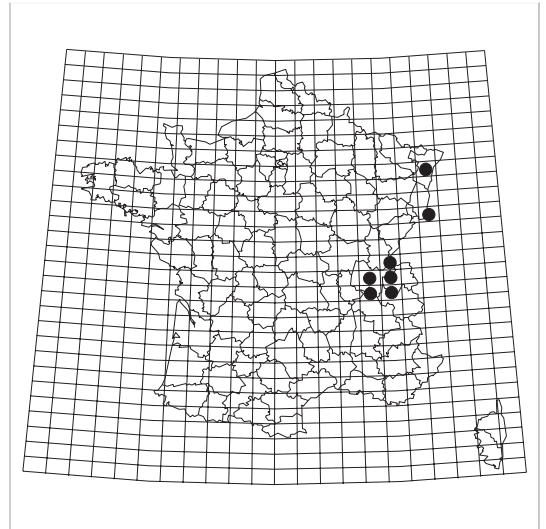
Ophrys fuciflora (F. W. Schmidt) Moench subsp. **elatior** Gumprecht

Synonymes principaux :

Ophrys holoserica auct., non (Burm. fil.) Greuter subsp. *elatior* (Gumprecht) Gumprecht

Nom français : Ophrys frelon

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Alsace)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Géophyte bulbeux. Sous-espèce beaucoup plus élancée et grêle que le type, à petites fleurs. Phénologie très tardive. Floraison début juillet au lieu de fin mai, mi-juin.

Distribution générale :

Sous-espèce reconnue seulement de quelques points du sud de l'Allemagne, du centre-est de la France, de la Suisse et du nord de l'Italie.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : région de Strasbourg.
- **Haut-Rhin** : près de Bâle.
- **Ain** : Oussiat, Saint-Maurice-de-Rhèmes, Loyettes.
- **Haute-Savoie** : Sciez, Viry, Rumilly.
Environ 10 stations reconnues actuellement.

Ecologie :

Mésobromaies fraîches, herbeuses, le plus souvent de type alluvial, sur grèves calcaires. Sites très secs en été mais très frais ou inondés en hiver.

Etat de conservation :

Les quatre localités de la plaine de l'Ain sont en bon état mais risquent d'être défrichées comme toute cette plaine d'une année sur l'autre. Les risques sont les mêmes pour les deux localités alsaciennes de la plaine du Rhin. Les stations du Pays de Gex et de la Haute-Savoie sont menacées comme toutes les pelouses de ce type.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Acquisition par les Conservatoires régionaux des sites avec gestion appropriée.

Références :

- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- CORCELLE, J., 1989
- ENGEL, R., 1986
- ENGEL, R., 1987
- GUMPRECHT, H., 1980
- ROYER, J.-M., 1989
- STOTZ, J., VON ARX, B. & THOMMEN, M., 1986
- TERRETAZ, J.-L., 1984

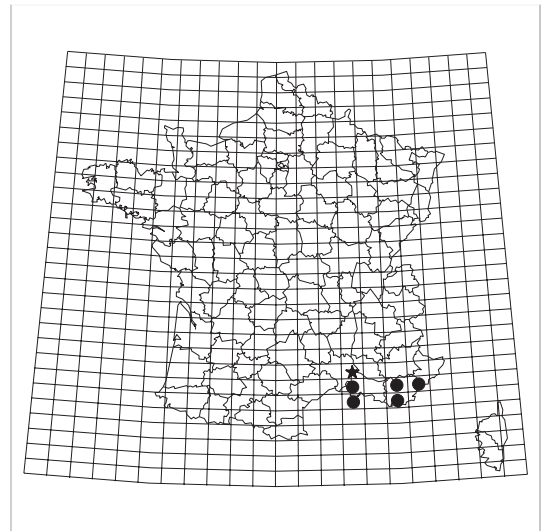
Fiche réalisée par J.-M. ROYER

Ophrys splendida Gözl & Reinhard

Synonymes principaux :

Nom français : Ophrys brillant

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte bulbeux. Plante à floraison plutôt tardive pour le genre (avril-mai), relativement peu variable. Sépales souvent blancs, parfois roses ou lilas pâle ; pétales bicolores, avec un centre blanc, jaunâtre ou rose pâle et une marge jaune à jaune vert ou orange à rouge. Labelle brun sombre, le plus souvent entier, souvent bordé de jaune à son sommet, muni d'un écusson de forme très variable, de couleur gris bleu à violet foncé, généralement délimité par un bord blanc très net, plus ou moins large.

Distribution générale :

Endémique française du Sud-Est.

Distribution en France :

- **Gard** : environs de Nîmes.
- **Bouches-du-Rhône** : Martigues, Montmajour.
- **Var** : Sainte-Anne-d'Evenos, Vidauban, Fréjus, Bagnols-en-Forêt, Valescure, le Revest, la Motte (vallée de l'Endre), le Muy, Saint-Cyr-sur-Mer, les Mayons-du-Luc, disséminé dans la plaine des Maures.
- **Alpes-Maritimes** : Valbonne.

Ecologie :

Étage mésoméditerranéen. Garrigues, pelouses, bois clairs, secs à légèrement frais, de préférence sur sols basiques ; du niveau de la mer à plus ou moins 500 m.

Etat de conservation :

Assez rare, mais localement abondant. Très menacé par la destruction de ses biotopes, principalement en raison des lotissements et de l'extension considérable des infrastructures liées au tourisme.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation pour les stations les plus menacées (proposition de protections régionales permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope).
- Les stations situées en bordure des routes doivent faire l'objet d'un fauchage tardif, en excluant tout traitement par les herbicides.

Références :

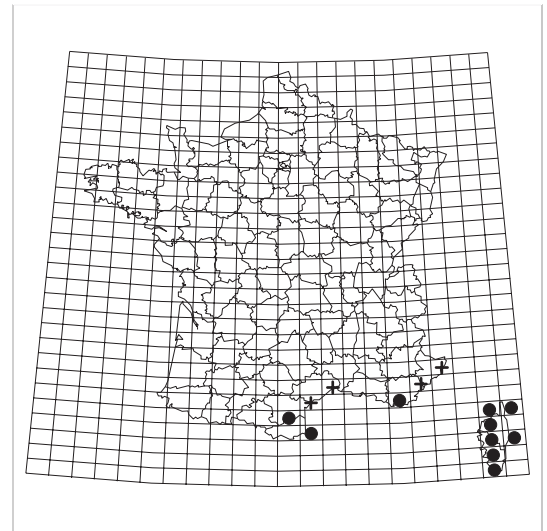
- ARNASSANT, S. & al., 1993
- DEVILLERS- TERSCHUREN, J. & DEVILLERS, P., 1988
- GÖLZ, P. & REINHARD, H.R., 1980
- TYTECA, D., 1988

Ophrys tenthredinifera Willd.

Synonymes principaux :
Ophrys grandiflora Ten.

Nom français : Ophrys tenthède

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 10-20 cm. Feuilles oblongues. Bractées dépassant l’ovaire ; fleurs 3-6 en épi court ; divisions extérieures roses, les intérieures 3-4 fois plus courtes, purpurines, poilues ; labelle allongé en coin, crénelé, non lobé, brun jaunâtre velouté, muni à la base de deux gibbosités coniques très peu prononcées et d’un appendice entier, obtus.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, Baléares, France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Albanie, Grèce, Crète, Turquie, Syrie, Afrique septentrionale.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Saint-Paul-de-Fenouillet, Port-Vendres, Collioure.
- **Aude** : Villardabelle, entre Fitou et Cavès.
- **Hérault** : Sète, Vendres, Pérols.
- **Var** : Solliès-Ville, la Valette-du-Var.
- **Alpes-Maritimes** : Cannes, Castillon, environs de Nice.
- **Corse** : plateau calcaire de Bonifacio, île Lavezzi, Saint-Florent, Patrimonio, col de Teghime, Calenzana, région d’Ajaccio...

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Pelouses généralement calcicoles, xérophiles et thermophiles.

Etat de conservation :

Taxon présumé disparu de l’Hérault et des Alpes-Maritimes. Dans les Pyrénées-Orientales, les populations sont réduites (entre quelques individus et une trentaine) et menacées par des aménagements routiers (Port-Vendres) et par l’extension potentielle d’une zone cultivée (Saint-Paul-de-Fenouillet). Dans l’Aude, les deux stations récemment découvertes ne comportent chacune qu’un seul individu. Dans le Var, un individu a été récemment découvert à la Valette-du-Var. Est en revanche, assez fréquent en Corse et surtout dans la région de Bonifacio où il est menacé par la fermeture du milieu et surtout par l’urbanisation (certaines populations ont déjà disparu à la suite de la construction d’un golf). Ailleurs, les stations sont souvent réduites (un à quelques individus) ce qui les rend très vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (archipel des Lavezzi).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier pour les plus belles populations (les pelouses à orchidées de Bonifacio entre autres) pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés (Conservatoire de l’espace littoral et des rivages lacustres, Conservatoire régional des sites...).
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 - BLATT, H., 1985 - BRIQUET, J., 1910 - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 - DESCHÂTRES, R., 1988 a - GAMISANS, J., 1985 a | <ul style="list-style-type: none"> - GAMISANS, J., 1991 a - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 - GAUTIER, G., 1898 - LEWIN, J.M., 1994 - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
|---|--|

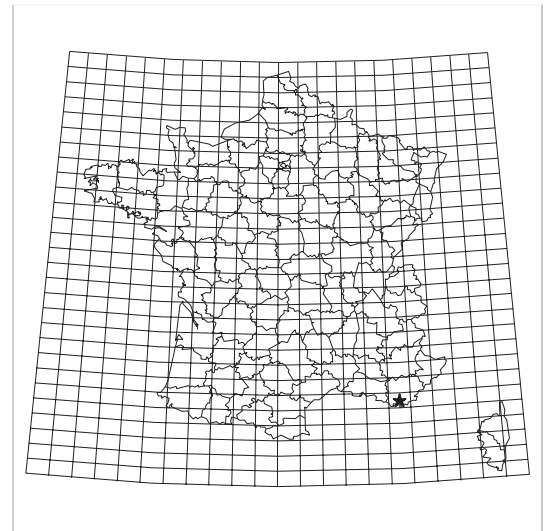
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles, l’Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse et F. MÉDAIL

Orchis collina Banks & Soland.

Synonymes principaux :
Orchis saccata Ten.

Nom français : Orchis à bourse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux à floraison précoce. Tige robuste de 10-30 cm. Inflorescence assez lâche, aux fleurs d'un pourpre foncé ; sépales latéraux dressés et recourbés en arrière, vert olive à pourpre ; labelle étalé, rond, à bords souvent irrégulièrement crénelés, ayant une tache blanche à la base ; éperon blanchâtre, court et épais, en forme de sac et dirigé vers le bas.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Portugal, Espagne, Baléares, France, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte, Albanie, Grèce, Crète, Turquie, Chypre, Caucase, Iran, Syrie, Liban, Israël, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

En limite d'aire nord-occidentale.

- **Var :** Hyères (coteaux à l'est du Fenouillet), Pierrefeu.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (100-150 m). Pelouses thermo-xérophiles des coteaux siliceux plus ou moins rocailloux, peu éloignés de la mer. Phytosociologie : *Tuberarion guttatae*.

Etat de conservation :

Le taxon est en France à la limite de l'extinction ou déjà éteint. La station de la colline du Château à Hyères, connue depuis la fin du siècle dernier et souvent visitée par les orchidophiles, a semble-t-il disparu ; dans ce lieu, l'espèce a été décelée pour la dernière fois en 1988, mais des travaux de défrichage ont eu raison de l'unique pied. *Orchis collina* Banks & Soland. est à rechercher dans les environs de Pierrefeu, où moins d'une dizaine d'individus auraient été récemment découverts (indication à vérifier).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations non revues, là où les biotopes se maintiennent.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope, si des stations sont retrouvées).
- Gestion appropriée du biotope où l'espèce se maintient (éviter un faucardage précoce et l'emploi d'herbicide), pour limiter la concurrence végétale.

Références :

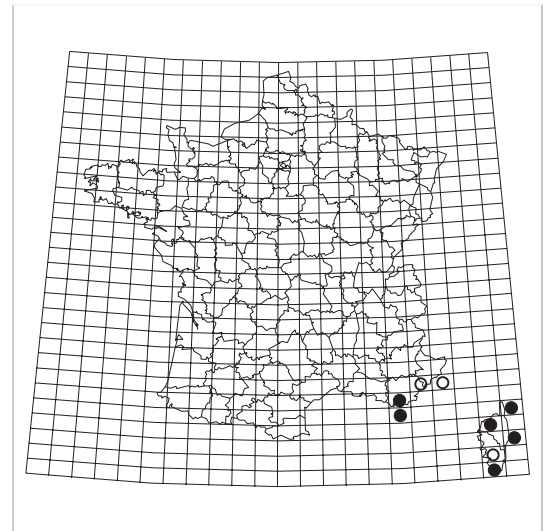
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- JACQUET, P., 1988
- LE BRUN, P., 1950 b
- TURLLOT, J.-P., 1976

Ornithogalum arabicum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Ornithogale d'Arabie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 3-8 dm, glabre. Bulbe assez gros, ovale, bulbilifère. Feuilles dressées-étalées, glauques. Fleurs grandes, d'un blanc immaculé, à ovaire central noir luisant ; inflorescence corymbiforme ; pédicelles presque égaux, grêles, longs. Périanthe à divisions ovales-mucronées. Capsule ovoïde à 6 sillons. Plante stérile en France.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Espagne, Baléares, Italie, Sardaigne, Sicile, ex-Yougoslavie, Grèce, Afrique septentrionale. Indigénat discuté au Portugal, en Corse et en France.

Distribution en France :

- **Var** : Toulon, la Garde, Hyères, îles d'Hyères (Porquerolles, Port-Cros).
- **Alpes-Maritimes** : Nice, Cannes.
- **Corse** : Bonifacio et ses environs, Ajaccio, environs de Bastia, environs de l'île Rousse, Luri.

Ecologie :

Étage thermoméditerranéen. Friches, talus de chemins, abords de jardins...

Etat de conservation :

Certaines stations n'ont pas été confirmées récemment, celles des Alpes-Maritimes, de Toulon et des environs d'Ajaccio. Sur le continent, les stations qui se maintiennent possèdent toutes de petites populations (10-20 individus au plus). En Corse, seule la population de Bonifacio est importante. Mais partout le taxon est menacé par l'anthropisation de l'espace (urbanisation, grands travaux...), le vandalisme (plante attractive), la concurrence végétale, les herbicides (Bonifacio).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de l'île de Porquerolles.
- Parc national de Port-Cros.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Etudes biologiques complémentaires à entreprendre (problème de stérilité).
- Sensibilisation des gestionnaires concernés [avec propositions d'une gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale...) respectueuses du cycle végétatif de l'espèce].
- Maîtrise foncière pour les stations de Bonifacio, ou convention de gestion avec la commune.

Valeur potentielle :

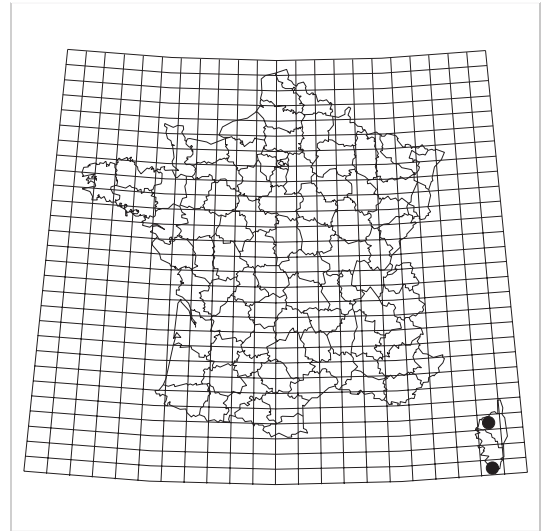
Intérêt esthétique et botanique des friches (à Bonifacio surtout) avec *Artemisia arborescens* L., *Ornithogalum arabicum* L., *Drimia undata* Stearn et de nombreuses endémiques.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- ARDOINO, H., 1879
- BRIQUET, J., 1910
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JAHANDIEZ, E., 1929
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- VIVANT, J., 1966

Ornithogalum exscapum Ten. subsp. **sandalioticum** Tornadore & Garbari**Synonymes principaux :***Ornithogalum biflorum* Jord. & Fourr.*Ornithogalum corsicum* Jord. & Fourr.**Nom français :** Ornithogale sans tige

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B2

**Description :**

Géophyte bulbeux de 5-10 cm, glabre, à bulbe ovoïde. Feuilles étalées-recourbées, larges de 2-3 (4) mm, dépassant la tige, finement rayées de blanc au fond du sillon. Inflorescence de 3-10 fleurs en corymbe lâche ; tépales externes, blancs striés de vert ; pédicelles inégaux, courts, étalés après la floraison. Capsule ovale à 6 côtes saillantes.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine eurasiatique : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : Bonifacio, Calvi, sud de l'île Rousse.

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Clairières des maquis et zones anciennement cultivées ou pâturées, sur calcaire surtout mais aussi sur arène granitique, dans les milieux dégradés où le sol est pratiquement sans végétation.

Etat de conservation :

Plusieurs stations à Bonifacio et Calvi dont les populations sont très inégales, de quelques individus seulement à plusieurs milliers pour l'une des stations de Bonifacio et à la Revellata (Calvi). Toutes les stations sont menacées par l'abandon du pâturage (qui entraîne la fermeture du milieu), l'urbanisation, le piétinement.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Une partie de la presqu'île de la Revellata est en cours d'acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Concrétisation des projets de classement de la presqu'île de la Revellata (Parc national, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...).
- Gestion appropriée des stations (maintien de l'ouverture du milieu).

Références :

- BRIQUET, J., 1910
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GAMISANS, J. & MURACCIOLE, M., 1988
- VIVANT, J., 1966

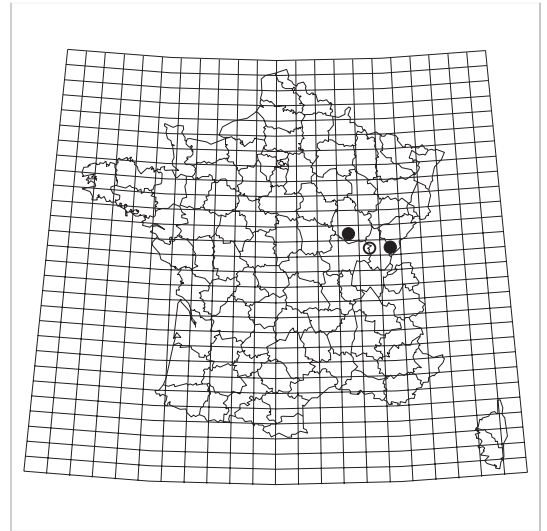
C2
ANGIOSPERMES
SCROPHULARIACEAE

Orobanche bartlingii Griseb.

Synonymes principaux :

Nom français : Orobanche de Bartlingi

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte parasite. Diffère nettement d'*Orobanche alsatica* Kirsch. par plusieurs caractères : fleur plus courte, ovaire glabre (et non glanduleux), étamines attachées à 2-3 mm de la base (et non 3-5 mm). Parasite de *Seseli libanotis* (L.) Koch. (et non *Peucedanum cervaria* L.)

Distribution générale :

Eurasiatique-continentale d'après E. Oberdorfer. En Europe : Europe centrale jusqu'en Finlande et en France (Bourgogne).

Distribution en France :

- **Côte-d'Or** : Mâlain, Plombières-les-Dijon.
- **Jura** : Salins, Perrigny.

Ecologie :

Pelouses rases calcicoles et surtout pelouses élevées de type ourlets, riches en *Seseli libanotis* (L.) Koch
Phytosociologie : *Geranion sanguinei*.

Etat de conservation :

Les deux stations actuellement existantes sont en bon état relatif, mais risque de défrichement ou d'enrésinement. La dynamique forestière conduit de toutes façons au boisement des sites. Quelques stations (Plombières-les-Dijon, Perrigny) répertoriées autrefois ont été détruites ou sont à rechercher.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

-Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope urgent sur la station principale de Côte-d'Or avec gestion appropriée (Mâlain)].

Références :

- GENTY, P., 1952
- MICHALET, M.E., 1864
- OBERDORFER, E., 1990
- ROYER, J.-M., BUGNON, F. & PROST, J.-F., 1992

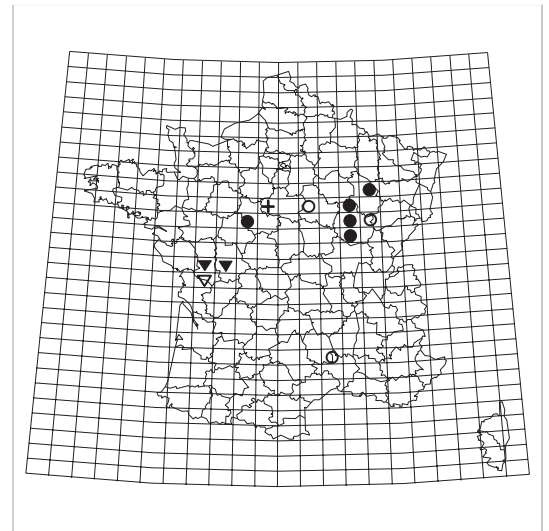
Paeonia mascula (L.) Miller subsp. mascula

Synonymes principaux :

Paeonia corallina Retz

Nom français : Pivoine coralline

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe II)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 5-8 dm, glabre. Feuilles très grandes, les supérieures ternées, les inférieures biternées, à segments ultimes ovales, distinctement pétiolés, rarement subsessiles, glabres en-dessous ou pulvérulents. Fleurs roses, grandes, terminales ; 5 carpelles velus soyeux.

Distribution générale :

Européo-caucasienne : France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Italie, Sardaigne, Sicile, ex-Yougoslavie, Albanie, Bulgarie, Grèce, ex-URSS, Asie occidentale.

Distribution en France :

- **Loir-et-Cher** : naturalisé aux Montils, au parc du Breuil [? (près de Cheverny)] ; spontané à Chailles (forêt de Russy).
 - **Loiret** (naturalisé) : bois du Pontil (environs d'Olivet).
 - **Vienne** (naturalisé) : Roches-de-Quinçay, Iteuil, Goux-la-Raillerie.
 - **Deux-Sèvres** (naturalisé) : Chef-Boutonne, la Mothe-Saint-Héray.
 - **Côte-d'Or** : côte bourguignonne, de Beaune à Selongey ; forêt de Chatillon.
 - **Haute-Marne** : Villiers-sur-Marne.
 - **Yonne** : Crisenon
 - **Gard** : Alès (?), Saint-Florent-sur-Auzonnet.
- N.B. : une ancienne citation du Lot n'a pas été localisée et cartographiée.

Ecologie :

Lisière et sous-bois des chênaies-charmaies subxérophiles sur sol partiellement décalcifié.
Phytosociologie : *Geranion sanguinei*, *Carpinion*.

Etat de conservation :

Taxon en régression qui n'est connu actuellement que de quelques stations : - Loir-et-Cher : les Montils, Chailles. - Vienne : Roches-de-Quinçay, Goux-la-Raillerie. - Deux-Sèvres : la Mothe-Saint-Héray. - Côte d'Or : forêt de Chatillon, Savigny et Epagny (alors qu'une quinzaine de localités étaient citées). - Haute-Marne : Villiers-sur-Marne. Les populations, en-dehors de celle d'Epagny (quelques dizaines d'individus), sont réduites (de un à quelques individus). Toutefois, elles ne sont pas, dans l'ensemble, immédiatement menacées car situées soit dans des forêts soumises, soit dans des parcs de châteaux.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêts domaniales et communales pour certaines stations (celles de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de la forêt de Russy...) avec, parfois, gestion conservatoire assurée par l'Office national des forêts.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves biologiques, Réserves volontaires).

Valeur potentielle :

Espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

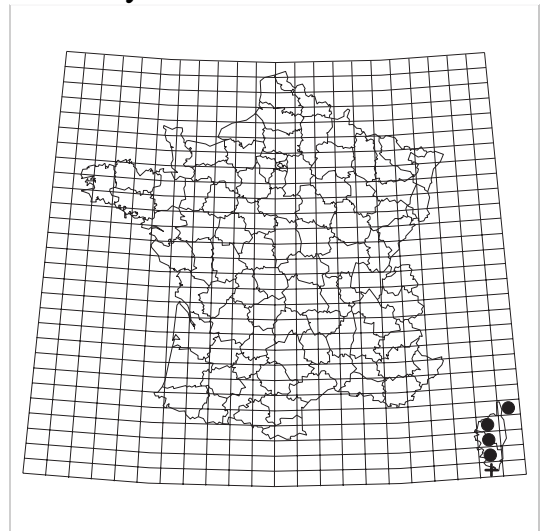
- | | | |
|-------------------------------|---------------------------------|---|
| - BOREAU, A., 1840 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 | - ROYER, J.-M., 1993 |
| - FRANCHET, A., 1885 | - RAVIN, E., 1883 | - SOUCHE, B., 1894 |
| - LOREY, D. & DURET, D., 1831 | - ROYER, C., 1881-1883 | - VIALLANES, A. & D'ARBAUMONT, J., 1926 |

Paeonia mascula (L.) Miller subsp. russoi (Biv.) Cullen & Heywood

Synonymes principaux :

Nom français : Pivoine mâle de Russo

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe II)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux de 5-8 dm. Tige glabre, simple ou rameuse. Feuilles inférieures simplement biternées ou ayant quelques folioles divisées, glabres à la face inférieure. Fleurs d'un rose violacé, grandes, terminales. Pétales 5-10, largement ovales. Anthères plus longues que les filets. Carpelles 3-5, tomenteux ou glabres.

Taxon polymorphe dont on a décrit deux variétés : - var. *russoi*, - var. *corsica* (Tausch) Gürke.

Distribution générale :

Méditerranéo-montagnarde occidentale : Espagne, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Grèce. La var. *corsica* (Tausch) Gürke est une endémique cyrno-sarde d'origine méditerranéo-montagnarde.

Distribution en France :

- **Corse :** - var. *russoi* : taxon disséminé dans toute l'île : Cap Corse, Morosaglia, environs de Corte, d'Olmi-Capella, de Calasina, de Sartène, de Ghisoni, d'Aullène, de Zonza...
- var. *corsica* (Tausch) Gürke : montagne de Cagna, environs de Bonifatu.

Ecologie :

Étages méso-et supraméditerranéen. Pelouses et fruticées basses, pinèdes à pin laricio, châtaigneraies.

Phytosociologie : *Galio-Pinetum laricii*.

Etat de conservation :

Certaines stations sont menacées par la cueillette (taxon très attractif).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêts domaniales pour certaines stations.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires et prise en compte dans les aménagements (forestiers par exemple...).
- Maîtrise du foncier pour les populations les plus belles (avec mise en défens et surveillance des stations).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

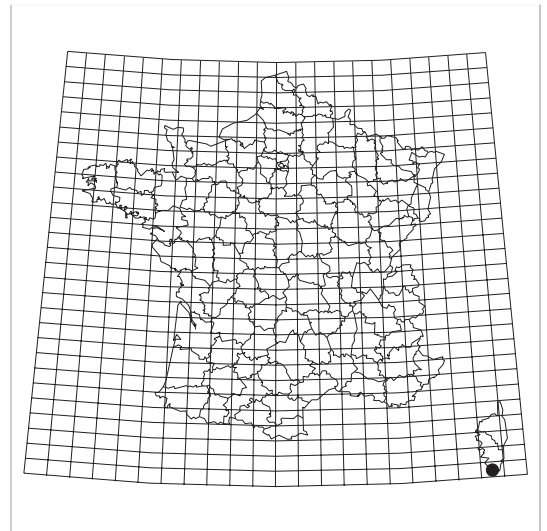
- | | |
|----------------------|--------------------------------------|
| - BRIQUET, J., 1910 | - GAMISANS, J., 1985 a |
| - CONRAD, M., 1975 b | - GAMISANS, J., 1991 a |
| - CONRAD, M., 1978 | - GAMISANS, J. & al., 1992 |
| - CONRAD, M., 1982 b | - GAMISANS, J. & al., 1993 b |
| - ESCAREL, G., 1952 | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 |
| - GAMISANS, J., 1981 | - JEANMONOD, D. & al., 1987 b |

Parapholis marginata Runemark

Synonymes principaux :

Nom français : Parapholis marginé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 5-15 cm, semblable à *Parapholis incurva* (L.) C.E. Hubbard. S'en différencie par les caractères suivants : feuilles à face supérieure glabre, gaine souvent très renflée et rougeâtre ; épis généralement dressés formés de moins de dix épillets groupés ; glumes à carènes ailées. Des formes de passage existent entre *Parapholis marginata* Runemark et *Parapholis incurva* (L.) C.E. Hubbard. De plus, certains individus sont proches de *Parapholis filiformis* (Roth) C.E. Hubbard.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne orientale : Corse, Sardaigne, Sicile ; bassin oriental de la Méditerranée, des Balkans à la Turquie et à l'Egypte.

Distribution en France :

- **Corse** : régions de Bonifacio (archipel des Lavezzi, Rondinara) et de Porto-Vecchio (Santa-Giulia).
- N.B. : Les stations présentant des individus peu typés n'ont pas été retenues.

Ecologie :

Littoraux sablonneux, marges sablonneuses humides des étangs d'arrière-plage.

Etat de conservation :

Taxon qui n'a pas été confirmé très récemment et dont les biotopes sont fragiles et très vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (archipel des Lavezzi).

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver le taxon (identification très difficile ; espèce proche d'un autre *Parapholis*).
- Maîtrise absolue du foncier si le taxon est retrouvé.

Références :

- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GAMISANS, J. & THIÉBAUD, M.-A., 1989
- RICCERI, C. & LANZA, B., 1982
- RUNEMARK, H., 1962

B1
ANGIOSPERMES
SCROPHULARIACEAE

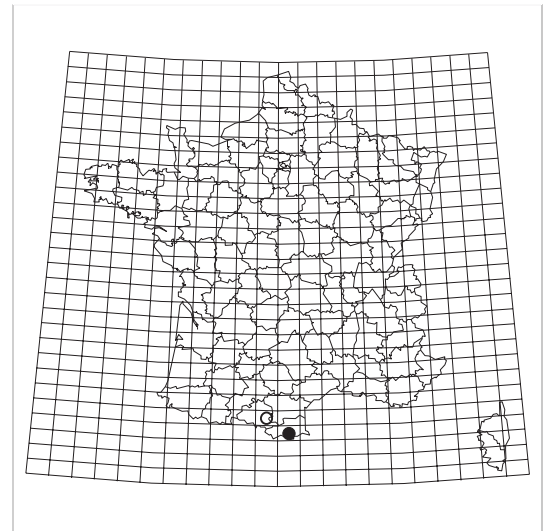
Pedicularis asparagoides Lapeyr.

Synonymes principaux :

Pedicularis comosa L. subsp. *asparagoides* (Lapeyr.) P. Fourn.

Nom français : Pédiculaire fausse-asperge

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte de 20-40 cm, pubescent, à tige feuillée, simple et raide. Feuilles grandes, profondément découpées, en pseudo-rosette et longuement pétiolées à la base, les caulinaires espacées et presque sessiles. Fleurs purpurines, assez grandes, réunies en épi floral à la fin assez lâche et feuillé à la base seulement. Bractées presque entières, égales ou légèrement plus courtes que le calice qui est membraneux, tubuleux, renflé, un peu poilu et à dents obtuses et très courtes. Corolle glabre à bec arqué muni d'un bec court accompagné de 2 petites dents. Capsule ovale dépassant à peine le calice.

Distribution générale :

Endémique de l'est des Pyrénées françaises et espagnoles.

Distribution en France :

- **Ariège** : montagne de Paillères.
- **Pyrénées-Orientales** : massif des Albères et du Canigou jusqu'à la Carança.

Ecologie :

Etages montagnard et subalpin. Pelouses rocailleuses acides.

Etat de conservation :

Le taxon très limité dans sa répartition et distribué de manière diffuse n'est pas immédiatement menacé. L'espèce se rencontre dans les pelouses peu pâturées de la Massane et du pic de Néoulous où elle est disséminée. Elle est beaucoup plus rare dans les massif du Canigou et de la Carença. Une station située à proximité de Prats-Balaguer a récemment disparu à la suite des travaux d'aménagement de la retenue d'eau. Quant à la station ariégeoise, elle n'a pas été confirmée récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Veiller à ce que la charge pastorale permette au taxon de se maintenir.
- Mesures légales de préservation, proposition de (protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope) pour les populations les plus menacées.

Références :

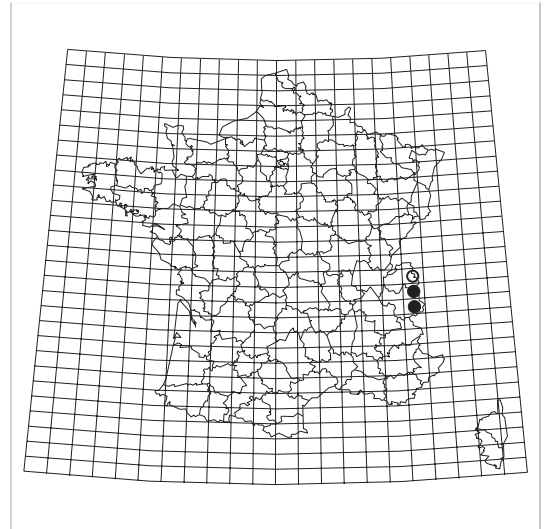
- GAUTIER, G., 1898
- GUERBY, L., 1991
- MARCAILHOU D'AYMERIC, H. & A., 1898-1911

Pedicularis recutita L.

Synonymes principaux :

Nom français : Pédiculaire tronquée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape. Se reconnaît facilement à sa grande taille (20-60 cm), à la couleur pourpre ferrugineuse foncée de ses fleurs, et à l'absence de bec ou de dent à la lèvre supérieure. Plante semi-parasite sur *Deschampsia cespitosa* (L.) P. Beauv. préférentiellement.

Distribution générale :

Endémique des Alpes centrales et orientales : France, Suisse, Italie, Autriche, Allemagne, ex-Yougoslavie.

Distribution en France :

- La présence de *Pedicularis recutita* L. en France résulte de la réimmigration post-glaciaire würmienne, en provenance des Alpes Grées et du Piémont.
- **Haute-Savoie** : Mégève, Chamonix (col de Balme).
- **Savoie** : Albertville (l'Haut-de-Tours), Granier (Cornet d'Arêches), Beaufort (la petite Berge, col du Bresson), Hauteluce, Bourg-Saint-Maurice (Petit-Saint-Bernard), Val d'Isère (du pont Saint-Charles au Fornet), Termignon (vallon de la Leisse, vallon de la Rocheure), Pralognan (pas de l'Ane), les Allues.

Ecologie :

Prés humides, plus ou moins marécageux, à proximité de sources, cours d'eau et lacs, en pleine lumière ou à l'ombre des *Salix* et d'*Alnus viridis* (Chaix) DC (de 1 000 à 2 500 m). Sol alcalin (pH 5, 5-8), mais à horizon humifère acide.

Phytosociologie : *Montio-Cardaminetalia* et *Caricion ferrugineae*.

Etat de conservation :

Taxon en régression générale et qui n'a été confirmé récemment qu'à Hauteluce, Val d'Isère et Beaufort. Les stations qui possèdent des populations parfois abondantes (Val d'Isère ou Beaufort) sont, soit partiellement détruites (Hauteluce), soit menacées par des aménagements touristiques potentiels (Val d'Isère), ou peut-être par le pâturage ou la cueillette (Beaufort).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (deux stations).
- Réserve naturelle des Contamines-Montjoie (Haute-Savoie) pour une station.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope) pour la station de Val d'Isère.

Références :

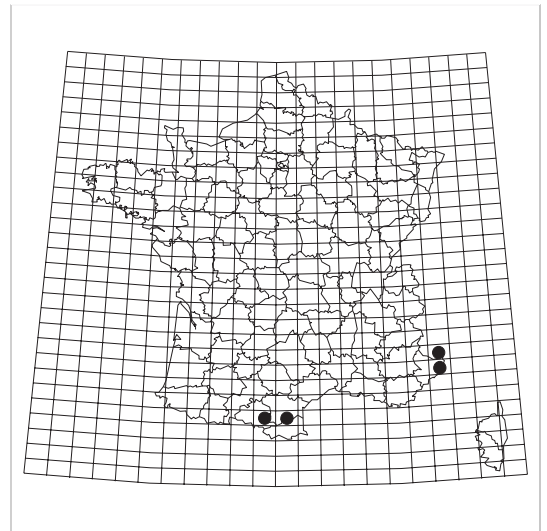
- BOUVIER, L., 1878
- CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992
- COQUILLAT, M., 1965
- GENSAC, P., 1974
- GENSAC, P., & TROTTEREAU, A., 1983
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- TROTTEREAU, A., 1972
- TROTTEREAU, A., 1981

Peucedanum schottii Besser ex DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Peucedan de Schott

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 3-6 dm, glaucescent et glabrescent. Tige cylindrique, striée, dressée ou ascendante. Feuilles pennatiséquées. Ombelles sans involucre basal, à 5-12 rayons. Fleurs blanches. Styles bien plus longs que le stylopode. Fruit elliptique. Les isolats pyrénéens ont été nommés var. *lelievrei* (Hy) Rouy & Cam. mais sans caractérisation valable pour l'instant.

Distribution générale :

Sud-Est européenne en limite d'aire occidentale en France (Aude) : France, Italie, ex-Yougoslavie, Albanie, Ukraine (une station).

Distribution en France :

- **Ariège** : gorges de la Frau (environs de Montségur).
- **Pyrénées-Orientales** : col de Jau.
- **Aude** : Niort-de-Sault, Fontanes-de-Sault, Sainte-Colombe-sur-Guette.
- **Alpes-Maritimes** : Tende, Saint-Dalmas-de-Tende, col de Brouis, la Brigue, col de Braus, l'Authion, monts Grammondo et Mulacier près de Menton, entre Giandola et le col de Brouis.

Ecologie :

Talus de routes, pelouses rocheuses, bois clairs, de préférence dans des zones sèches et arides, de 700 à 1 500 m.
Phytosociologie : pelouses des *Brachypodio-Brometalia*.

Etat de conservation :

Abondant et peu menacé dans les Alpes-Maritimes. Beaucoup plus localisé dans l'Aude et surtout dans les Pyrénées-Orientales et l'Ariège (sept stations confirmées en tout).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour (station de l'Authion).

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour mieux connaître le statut des plantes pyrénéennes.
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle pour la Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou en limite d'aire).
- Surveillance des stations de Sainte-Colombe-sur-Guette qui sont les plus menacées.

Références :

- ARDOINO, H., 1879
- BOUCHARD, J., 1991
- BREISTROFFER, M., 1948
- BURNAT, E., 1906
- HY, F., 1901
- REDURON, J.-P., 1989
- TERRISSE, A., 1988
- VIZIER, C. & J., 1993

Fiche réalisée par G. ALZIAR, Jardin botanique de la ville de Nice

Phyla nodiflora (L.) Greene

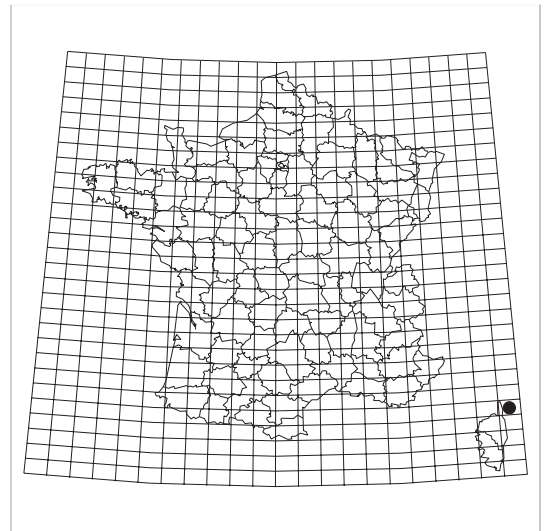
Synonymes principaux :

Lippia nodiflora (L.) Kunth

Verbena nodiflora L.

Nom français : Phyla à fleurs nodales

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte rampant de 1-3 dm. Tiges herbacées, étalées, radicales. Feuilles oblancéolées-spatulées, en coin, denticulées vers le haut. Fleurs blanches ou rosées, petites, en têtes denses sur des pédoncules axillaires de 2-4 cm, plus longs que les feuilles ; bractées imbriquées, obtuses ; corolle à pubescence éparses, à 5 lobes ; calice fendu jusqu'à la base.

Distribution générale :

Pantropicale et subtropicale : Europe méditerranéenne (Espagne, Baléares, France, Corse, Italie, Sicile, Albanie, Crète, Turquie), Asie, Afrique, Amérique.

Distribution en France :

- **Corse** : Rogliano (marais de Barcaggio).

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen . Héliophile des vases sablonneuses, généralement sur sols temporairement inondés au printemps.

Etat de conservation :

La station corse se maintient bien et la plante constitue certaines années un gazon dense sur les berges du petit marais. Elle est potentiellement menacée par la suppression du pâturage (?), le drainage ou le comblement éventuel de cette zone humide.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du Cap Corse et périmètre d'acquisition approuvé par le conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Recherches complémentaires (biologie de la reproduction, conséquences des incendies, influence du pâturage...)
- Maîtrise absolue du foncier de la station (mesures à définir).
- Gestion appropriée.

Références :

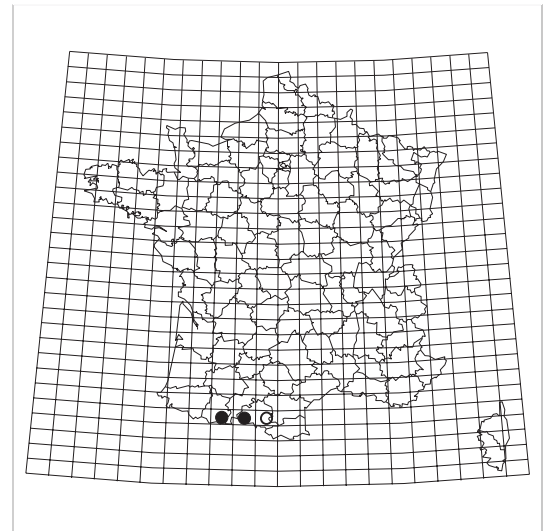
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1955
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- DESCHÂTRES, R., 1987 f
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PARADIS, G., 1992 b
- PARADIS, G. & TOMASI, J.-C., 1991

Phyllodoce caerulea (L.) Bab.

Synonymes principaux :
Andromeda caerulea L.

Nom français : Phyllodoce bleue
Andromède bleue

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	NT	R
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
NT	R						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2						



Description :

Chaméphyte atteignant 40 cm, à tiges redressées, ramifiées et tortueuses. Feuilles persistantes, nombreuses, rapprochées, linéaires, petites (1 cm), d'un vert luisant. Fleurs en grelot, violacées, en tête de rameau, penchées sur des pédoncules assez longs, poilus-glanduleux ainsi que le calice. Capsule obovale à 5 loges s'ouvrant par 5 valves.

Distribution générale :

Circum-arctique et arctico-alpine : Islande, Scandinavie, Russie, stations isolées en Grande-Bretagne (Ecosse), Espagne et France (Pyrénées) ; Japon, Amérique du Nord. A été cité par erreur en Italie (Alpes Carniques).

Distribution en France :

Il s'agit d'une relique glaciaire.

- **Hautes-Pyrénées** : Haute vallée d'Aure (Rioumajou), Haute vallée du Louron (Clarabide).
- **Haute-Garonne** : Haute vallée de la Pique (port de Venasque, pic de Sacroux...), Haute vallée du Lys.
- **Ariège** : massif du Crabère, Quérigut, Orлу.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 750-2 600 m). Landes et rocailles silicicoles à airelle et rhododendron.
Phytosociologie : *Vaccinio-Piceion*.

Etat de conservation :

Les stations ariégeoises du Quérigut et d'Orлу sont à confirmer. En revanche, les autres stations pyrénéennes doivent se maintenir (abondant au pic de Sacroux) compte tenu de leur écologie, mêmes si certaines sont potentiellement menacées par le vandalisme et le piétinement.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations dans le but d'en affiner la chorologie et d'en étudier la dynamique.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Mesures légales de préservation pour les stations les plus belles et les plus menacées (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves naturelles).

Références :

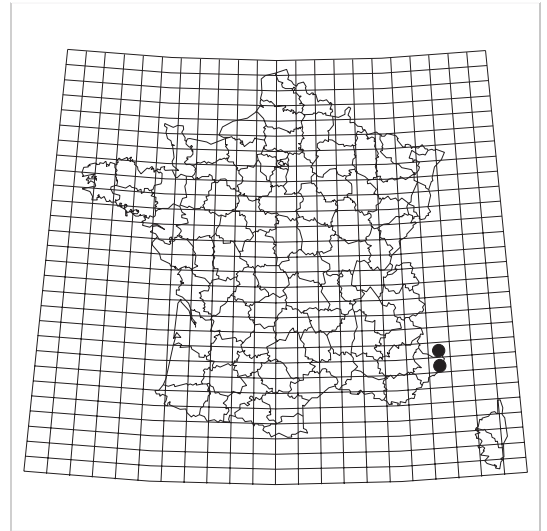
- GUERBY, L., 1984
- GUERBY, L., 1991
- SAULE, M., 1991

Phyteuma cordatum Balbis

Synonymes principaux :
Phyteuma balbisii A. DC.

Nom français : Raiponce en cœur

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à scape de 15-25 cm, glabre, ascendant, à tige souterraine épaisse et assez irrégulière. Feuilles pétiolées, échancrées, en cœur à la base, bordées de grosses dents espacées. Fleurs bleues ou blanches, en inflorescences d'abord ovoïdes puis oblongues ; bractées linéaires, ciliées, plus courtes que les fleurs ; calice à divisions très étroites, ciliées ; 3 stigmates.

Distribution générale :

Endémique ligure : France, Italie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : vallée de la Roya (Casterino, vallée de la Minière de Tende...).

Ecologie :

Etage subalpin (1 600 m-2 200 m). Rochers calcaires, ou dolomitiques. Espèce chasmophyte xérophile (peu héliophile). Phytosociologie : caractéristique du *Silenetum campanulae* (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Les stations, généralement d'un accès difficile, se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées (sauf sans doute par les amateurs de plantes rares).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour pour la plus grande partie des stations.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Surveillance des stations les plus facilement accessibles.

Références :

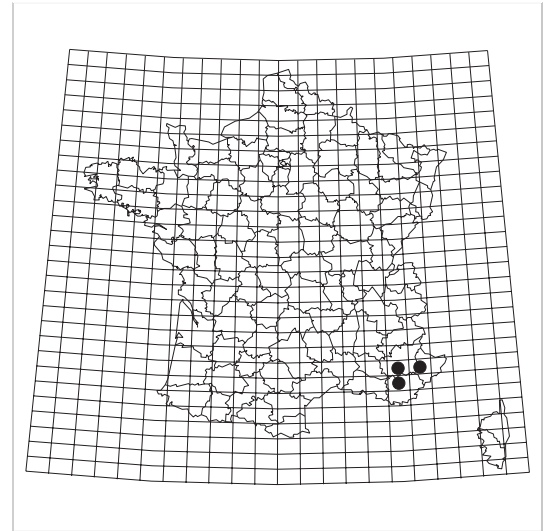
- ALPHAND, J., 1994 b
- ARDOINO, H., 1879
- BARBERO, M., 1967
- BARBERO, M., 1969
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- POIRION, L. & al., 1967
- QUÉZEL, P., 1950 a
- QUÉZEL, P., 1950 c

Phyteuma villarsii R. Schulz

Synonymes principaux :

Nom français : Raiponce de Villars

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à scape de 7-25 cm. Tiges décombantes, grêles. Feuilles nombreuses, vert-gris, les inférieures ovales en cœur, très aiguës, profondément dentées, ainsi que les supérieures, à dents très aiguës et inégales atteignant 6 mm, restant rigides et glaucescentes. Inflorescence ovoïde ; bractées étroitement linéaires, souvent rabattues vers la tige.

Distribution générale :

Endémique provenço-ligure : France, Italie.

Distribution en France :

- **Alpes-de-Haute-Provence** : gorges du Verdon, environs d'Aurent.
- **Var** : gorges du Verdon et de l'Artuby, Aiguines (Margès).
- **Alpes-Maritimes** : cluses de Saint-Auban et d'Aiglun.

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (600-1 500 m). Taxon rupestre des encorbellements, balcons et corniches peu ou pas ensoleillés et très humides. Phytosociologie : caractéristique d'une association très localisée d'endémiques (*Phyteumetum villarsii*), dans laquelle on trouve *Asplenium jahandiezii* (Litard.) Rouy, *Sedum fragrans* t Hart et *Mœhringia intermedia* Loisel. ex Panizzi.

Etat de conservation :

Compte tenu de leur écologie, les stations, dans leur ensemble, se maintiennent mais sont menacées par la pratique de l'escalade et les aménagements routiers.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans tous les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle pour les gorges du Verdon), compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou en limite d'aire).

Références :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - ARCHILOQUE, A. & al., 1969 | - MOLINIER, R., 1966 |
| - BOUCHARD, J., 1952 | - MOLINIER, R. & ARCHILOQUE, A., 1967 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 | - QUÉZEL, P., 1950 a |
| - DELEUIL, G., 1986 | - QUÉZEL, P., 1950 c |
| - JAHANDIEZ, E., 1932 | - QUÉZEL, P., 1951 |
| - JAHANDIEZ, E. & MOLLANDIN DE BOISSY, R., 1911 | |

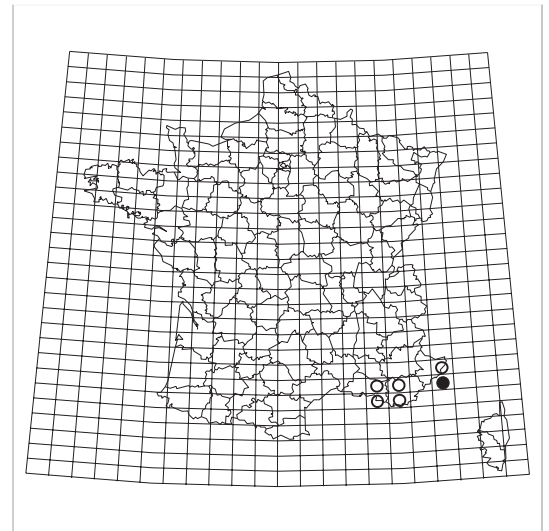
Picris altissima Delile

Synonymes principaux :

Picris sprengeriana auct., non (L.) Chaix

Nom français : Picris très élevé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ? <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-5 dm. Tige dressée, très rameuse, hérissée. Feuilles d'un vert pâle, hispides, les inférieures oblongues-lancéolées, entières ou dentées, les supérieures lancéolées-linéaires. Involucre petits (3-11 mm de long), nombreux, en corymbe lâche ; bractées courbées et carénées. Akènes mûrs striés de jaune et de brun, arqués.

Distribution générale :

Sud-est européenne : Espagne (?), France, Italie, ex-Yougoslavie, Albanie, Grèce, Crète, Bulgarie, Turquie, Asie du Sud-Ouest, Egypte.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : environs de Cassis, Sainte-Victoire (?), environs d'Aix-en-Provence.
- **Var** : Toulon, plaine de la Garde, entre Saint-Cyr-sur-Mer et Bandol, Sanary-sur-Mer, Carqueiranne, le Thoronet, Cannet-des-Maures (Vieux Cannet), Châteaouble.
- **Alpes-Maritimes** : environs de Sospel, Nice et ses environs, Villefranche-sur-Mer.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-300 m). Taxon xérophile et thermophile des friches et pelouses rocailleuses.

Etat de conservation :

Le taxon n'a pas été confirmé récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Maîtrise absolue du foncier si le taxon est confirmé.

Références :

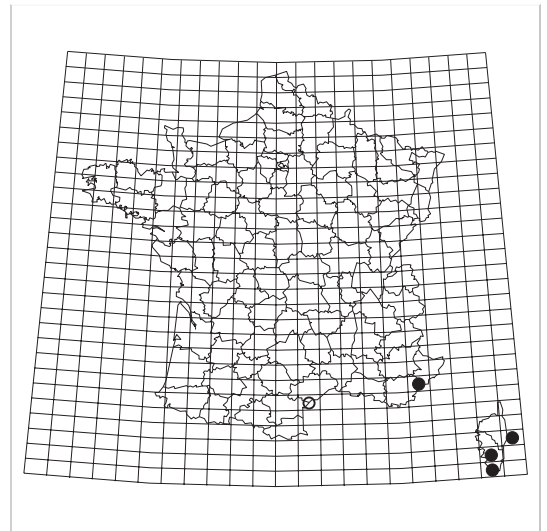
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- ARDOINO, H., 1879
- BOUCHARD, J., 1956
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1952
- MOLINIER, R., 1981

Pilularia minuta Durieu ex A. Braun

Synonymes principaux :

Nom français : Pilulaire délicate

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrophyte, géophyte à rhizome filiforme, à feuilles de 1 à 3 cm filiformes, bien dressées. Sporocarpes globuleux, de 1 mm de diamètre environ, velus et courtement pédicellés.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Bassin méditerranéen occidental, Afrique du Nord, sud du Portugal.

Distribution en France :

- **Hérault** : Roquehaute.
- **Alpes-Maritimes** : Biot.
- **Corse** : Bonifacio (Tre Padule de Suartone), Lecci, environs d'Aleria et de Ghisonnaccia.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Bord des mares temporaires du maquis.
Phytosociologie : *Isoetion*.

Etat de conservation :

Non revu à Roquehaute depuis 1969, (mais pourrait toujours y exister) et à Biot (la station située dans une propriété privée est très menacée par des projets d'urbanisation qui concernent tout le massif endésitique). En Corse, certaines stations sont à confirmer (environs d'Aleria et de Ghisonnaccia), celle des Tre Padule revue régulièrement n'est pas immédiatement menacée. Quant à celle de Lecci de découverte récente, elle est très vulnérable (moins de 100 individus).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Roquehaute (Hérault).
- Réserve naturelle des Tre Padule (Bonifacio) en cours de création.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations dans le but d'en préciser les menaces.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...) pour les stations non encore protégées.
- Pour la station de Biot : convention de gestion avec le propriétaire de la station.
- Pour la station de Roquehaute : renforcement des mesures de gestion dans la réserve.

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- HÉBRARD, J.-P., 1990
- LORENZONI, C., 1994
- POIRION, L. & VIVANT, J., 1969
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- QUÉZEL, P. & ZEVACO, C., 1964

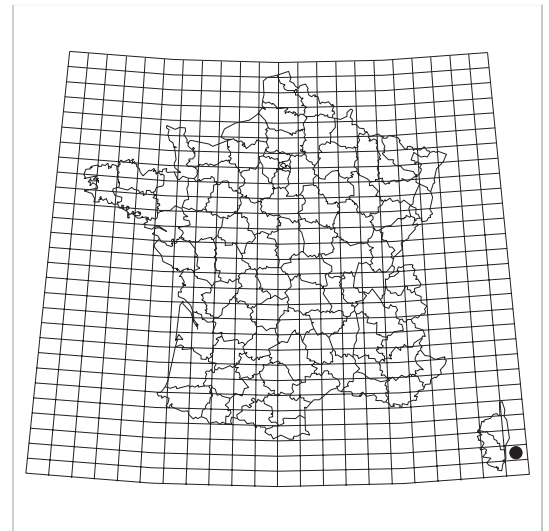
Fiche réalisée par M. BOUDRIE

Pimpinella lutea Desf.

Synonymes principaux :

Nom français : Boucage jaune

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 6-14 dm, pubescent. Tige cylindrique rameuse. Feuilles inférieures pennées, à segments ovales ou suborbiculaires, feuilles caulinaires supérieures réduites à leur pétiole (les feuilles ont disparu à la floraison). Ombelle à 3-5 rayons filiformes, bractées nulles (ou un) ; bractéoles nulles, pétales jaunes. Fruit ovoïde-oblong, glabre.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne sud-occidentale : Corse, Sicile (Pantelleria), Algérie, Tunisie.

Distribution en France :

- **Corse** : Conca (Favone...), Zonza [?(Punta d'Acquella)].

Ecologie (en France) :

Etage thermoméditerranéen. Talus de bords de routes.

Etat de conservation :

La station de Punta d'Acquella n'a pas été revue récemment. Les stations qui se maintiennent (situées en bord de route) sont toutes réduites (moins de 100 individus) et menacées par le piétinement, le stationnement des véhicules, le fauchage, le débroussaillage, les herbicides, ainsi que par les aménagements routiers.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations.
- Prise en compte dans les aménagements routiers.
- Gestion respectueuse du cycle végétatif de l'espèce et de son biotope.
- Maîtrise foncière par acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Valeur potentielle :

Ce taxon appartient au petit groupe d'espèces qui constitue l'élément nord-africain de la flore corse (avec en particulier *Rouya polygama* (Desf.) Coincy, *Elaeoselinum asclepium* (L.) Bertol. subsp. *meoides* (Desf.) Fiori...).

Références :

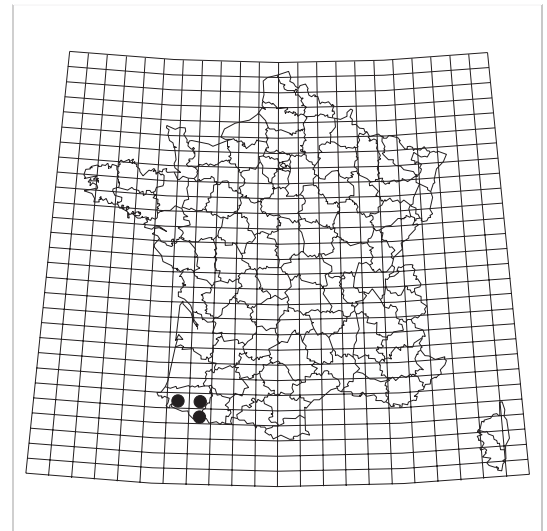
- BOUCHARD, J., 1960
- DESCHÂTRES, R., 1987 c
- DESCHÂTRES, R. & al., 1988 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- VIVANT, J., 1970

Pimpinella siifolia Leresche

Synonymes principaux :

Nom français : Boucage à feuilles de berle

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte. Plante aromatique très glabre, vivace, à rhizome très ramifié. Feuilles pennatiséquées à 5 - 9 folioles.

Distribution générale :

Espèce montagnarde cantabrique et ouest-pyrénéenne venant en Espagne, surtout sur le versant atlantique, dans les Asturies, les provinces de Léon, Palencia, Santander et au Pays basque, descendant à 100 m dans les environs d'Oviedo. En France dans le Béarn (Pyrénées-Atlantiques). L'aire totale a été cartographiée par P. Dupont (1958), puis par L. Villar et M. Laínz (1990).

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : aire d'un peu plus de 20 km de long, un peu moins de 10 km de large, centrée sur la vallée d'Aspe entre Lurbe-Saint-Christau et Bedous, atteignant à l'ouest la vallée de Barétous à la Mouline près d'Arrette, s'arrêtant à l'est avant la vallée d'Ossau au rocher d'Aran près de Bilhères.

Ecologie :

Essentiellement dans l'étage montagnard, descendant dans l'étage collinéen jusqu'à 700 m, atteignant exceptionnellement le subalpin (1850 m au pic de Larie près d'Aydius). Vient dans les couloirs, sur les crêtes et éboulis calcaires, les pâturages rocailleux, en compagnie d'espèces comme *Genista hispanica* L. subsp. *occidentalis* Rouy, *Gypsophila repens* L., *Thymelaea dioica* (Gouan) All., *Ononis striata* Gouan, *Potentilla alchimilloides* Lapeyr., *Iberis bernardiana* Godron & Gren., *Dethawia splendens* (Lapeyr.) Kerguelen, *Bupleurum angulosum* L., *Teucrium pyrenaicum* L.

Etat de conservation :

Les stations de cette plante se trouvent en dehors des endroits fréquentés ou faisant l'objet d'aménagements. Elle paraît se maintenir correctement dans ses diverses stations.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Maintien de l'activité pastorale et Arrêtés de conservation de biotope si nécessaire, complétés par une gestion appropriée.

Références :

- DUPONT, P., 1958
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- VILLAR, L. & LAÍNZ, M., 1990
- VIVANT, J., 1972 a
- VIVANT, J., 1973
- VIVANT, J. & al., 1980

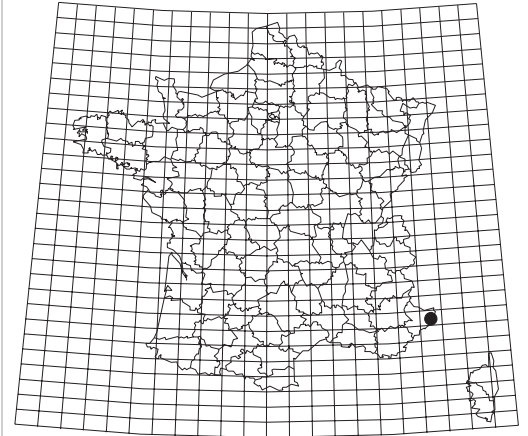
Pinguicula longifolia Ramond ex DC. subsp. **reichenbachiana** (Schindler) Casper

Synonymes principaux :

Pinguicula reichenbachiana Schindler

Nom français : Grassette de Reichenbach

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 5-15 cm. Tiges grêles, pubérulentes. Feuilles oblongues ou elliptiques-lancéolées, souvent très allongées. Fleurs violettes ; calice à lobes de la lèvre supérieure linéaires, en nombre parfois supérieur à 3 ; lèvre inférieure divisée presque jusqu'à la base ; corolle grande, comprimée, un peu allongée ; éperon un peu arqué, presque aussi long que la corolle. Capsule ovoïde.

Distribution générale :

Endémique de France (Alpes-Maritimes) et d'Italie (Appennin étrusque et Abruzze).

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : vallée de la Roya, (Saorge, environs de Fontan, Saint-Dalmas-de-Tende), vallée de la Brigue.

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (500 m). Rochers humides et ombragés.

Phytosociologie : *Adiantion capilli-veneris*.

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent bien, mais elles sont menacées par des facteurs abiotiques et par des aménagements routiers.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations afin d'en étudier la dynamique et d'en préciser les menaces.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope dans la partie médiane de la vallée de la Roya (nombreuses endémiques rupicoles)].

Références :

- CASPER, S. J., 1962
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- QUÉZEL, P., 1950 a
- QUÉZEL, P., 1950 c

Plagiush flosculosus (L.) Alavi & Heywood

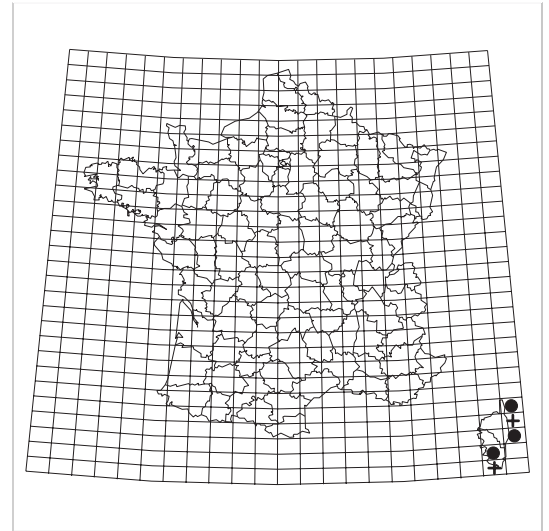
Synonymes principaux :

Chrysanthemum flosculosum L.

Plagiush ageratifolius (Desf.) L'Herit. ex DC.

Nom français : Marguerite à feuilles d'agératum

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 3-10 dm, glabre, rameux. Feuilles sessiles, auriculées, obovales-oblongues, bordées de dents fortes et aiguës. Involucre à folioles extérieures lancéolées, étroitement blanches-scarieuses aux bords, les intérieures oblongues-scarieuses et lacérées au sommet ; capitules longuement pédonculés, solitaires à l'extrémité des rameaux et formant une grappe simple très lâche. Fleurs jaunes toutes tubuleuses. Akènes petits, noirs, à 10 côtes blanches.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténo-méditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : Erbalunga, Propriano (plage de Baracci, vallée du Rizzanèse), Sartène et ses environs, Levi, Tallone, Zonza, environs de Bonifacio, Conca, près de l'étang de Diane, Aléria, environs de Bastia (le Pigno, vallée du Bevinco...).

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo-et mésoméditerranéen. Fossés et bords de ruisseaux.

Etat de conservation :

Quatre stations ont été revues récemment :

- Etang de Diana,
- Plage de Baracci : effectifs assez importants mais population menacée par l'artificialisation du site, le piétinement et le vandalisme.
- Tallone : population abondante.
- Erbalunga.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres des plus belles stations (plage de Baracci par exemple).

Références :

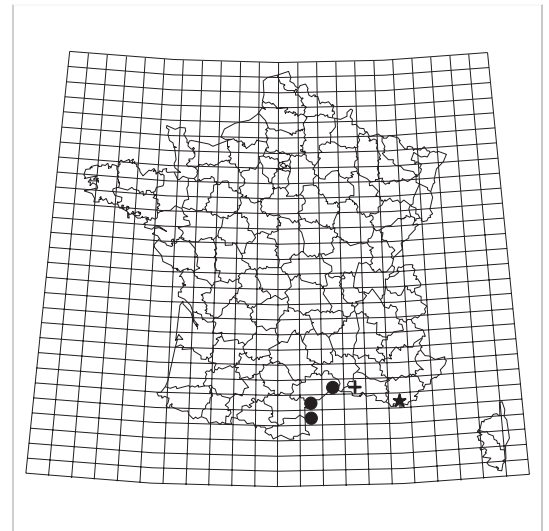
- BONA VITA, J.M., 1882
- BOUCHARD, J., 1963
- BOUCHARD, J., 1978
- CARIÉ, P., 1966
- CONRAD, M., 1968
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1953
- LUTZ, L., 1901 a

Plantago cornuti Gouan

Synonymes principaux :

Nom français : Plantain de Cornut

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette, géophyte de 30-60 cm, presque glabre. Hampes raides, dressées, striées, dépassant beaucoup les feuilles, celles-ci charnues, dressées, glabres et luisantes, à 7-9 nervures. Epi très long, cylindrique, lâche à la base ; bractées à nervures noires ; corolle rougeâtre.

Distribution générale :

Centroasiatique-nord-méditerranéenne : Espagne, France, Italie, ex-Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, partie sud de l'ex-URSS...

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Salses, Saint-Hippolyte.
- **Aude** : les cabanes de Fleury.
- **Hérault** : Mauguio, Portiragnes, entre Palavas et Maguelonne, Frontignan, Pérols, Lattes.
- **Gard** : Aigues-Mortes.
- **Bouches-du-Rhône** : Crau, Camargue.
- **Var** : Hyères (presqu'île de Giens).

Ecologie :

Halophyte des prairies littorales inondées pendant une grande partie de l'année.

Phytosociologie : *Juncetalia maritimi*, *Juncion maritimi*.

Etat de conservation :

Semble avoir disparu des Bouches-du-Rhône et du Gard. L'ancienne station de Palavas-Maguelonne n'a pas été revue récemment. Quant à la station varoise, elle mériterait confirmation. Les stations qui se maintiennent sont presque toutes situées dans des biotopes potentiellement menacés.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de l'étang de Mauguio (étang de l'Or).
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (station de Lattes).

La station de Portiragnes est située sur une acquisition future du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes biosystématiques complémentaires.
- Mesures légales de préservation [proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope, mais partout, le maintien du taxon relève d'une gestion appropriée (exploitation traditionnelle des zones de pâture)].

Références :

- BOUCHARD, J., 1991
- JAHANDIEZ, E., 1921
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981
- POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862

Fiche réalisée par J. MOLINA

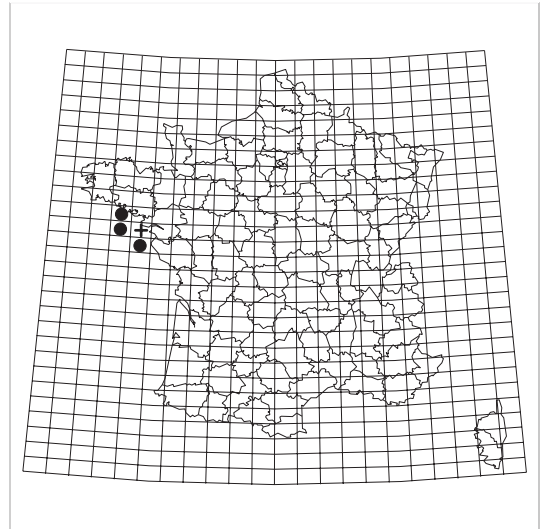
Plantago holosteum Scop. var. littoralis (Rouy) Kerguélen

Synonymes principaux :

Plantago recurvata L. var. *littoralis* Rouy

Nom français : Plantain à feuilles carénées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (Bretagne)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
V	V						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Hémicryptophyte. Se différencie du type par un port trapu en coussinets très denses et compacts, les feuilles plus raides et de taille souvent réduite, la souche très ramifiée.

Distribution générale :

Microendémique française sud-armoricaine.

Distribution en France :

- **Morbihan** : île de Groix, Belle-Ile-en-Mer.
- **Loire-Atlantique** : îlot proche des falaises du Pouliguen.
- **Vendée** : île d'Yeu.

Ecologie :

Ce taxon se rencontre en situation primaire sur les corniches des hauts de falaises micaschisteuses des côtes méridionales des trois îles, en retrait de la zone d'influence maximale des embruns, sur un sol organique superficiel, séchant en été. Dans ce cas, il est caractéristique du *Festuco huonii-Plantaginetum holostei*, au contact supérieur du *Dauco gummiferi-Armerietum maritimae* et en bordure de la lande rase de l'*Ulici maritimi-Ericetum vagantis* qu'il peut pénétrer au niveau des microclairières. Sa relative résistance au piétinement lui permet de se maintenir en situation secondaire sur des pelouses écorchées. Il peut néanmoins se développer un peu plus vers l'intérieur, sur des coteaux secs.

Etat de conservation :

Si *Plantago holosteum* Scop. var. *littoralis* (Rouy) Kerguélen occupe encore de belles stations sur Belle-Ile-en-Mer et Yeu, il est en revanche nettement moins fréquent et abondant à Groix. En Loire-Atlantique, recherché en vain lors de prospections récentes, il peut être considéré comme éteint. Dans les trois îles, il faut souligner que ses stations subissent les effets destructeurs de la surfréquentation touristique des hauts de falaises, ce qui se traduit par une dégénérescence du tapis végétal des communautés de pelouses maigres et par une eutrophisation marquée des cortèges floristiques. A terme, ce phénomène constitue une menace très sérieuse pour le maintien du taxon.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés des îles de Groix et de Belle-Ile-en-Mer.

Mesures de conservation proposées :

- Protection des biotopes par la maîtrise de la fréquentation sur les hauts de falaises des trois îles de Groix, Belle-Ile-en-Mer et Yeu : supprimer la libre circulation des véhicules sur l'ensemble des hauts de falaises, canaliser les piétons en dehors des sites les plus sensibles.

Références :

- ABBAYES DES, H., 1938
- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BIRET, F., 1989
- BIRET, F., 1993
- BIRET, F., BOUZILLÉ, J.-B., FOUCAULT DE, B., GÉHU, J.-M. & GODEAU, M., 1989
- BIRET, F., BOUZILLÉ, J.-B., GÉHU, J.-M. & GODEAU, M., 1991
- DUPONT, P., HÉRAULT, A. & BOUZILLÉ, J.-B., 1985
- NEHOU, J., 1954

Fiche réalisée par F. BIRET

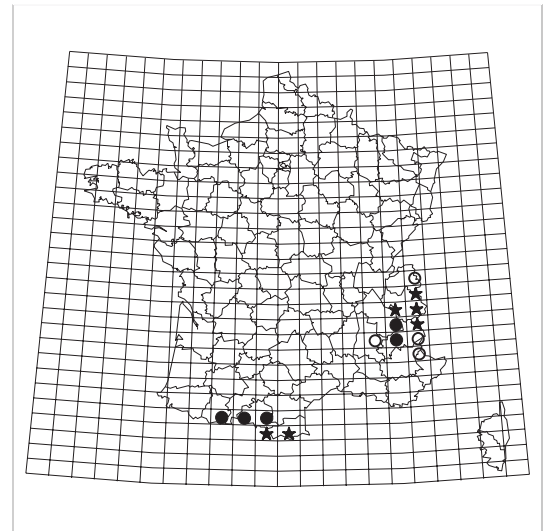
Poa glauca Vahl

Synonymes principaux :

Poa caesia Sm.

Nom français : Paturin glauque

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux à port en hérisson, de 10-40 cm, dressé, très glauque. Espèce proche de *Poa laxa* Haenke et de *Poa nemoralis* L. var. *glauca* Rouy dont il se distingue par la ligule supérieure allongée (2-2,5 cm), la ligule précédant la supérieure de 1-1/2 mm et les autres nulles (alors que chez *Poa laxa* Haenke, toutes les ligules sont allongées). Quant à *Poa nemoralis* L. var. *glauca* Rouy, il est sans ligule.

Distribution générale :

Eurasiatique : Europe du Nord (Scandinavie, Ecosse, Spitzberg, Islande, îles Feroé), Europe centrale (Autriche, Suisse, ex-Tchécoslovaquie, Pologne), ex-URSS (Oural, Sibérie), France, Grèce, Italie, ex-Yougoslavie.

Distribution en France :

- **Hautes-Pyrénées** : hourquette d'Héas, bassin des Nestes (et sans doute ailleurs).
- **Haute-Garonne** : vallée de la Pique.
- **Ariège** : Maubermé, montagne de Gnioure, étang de Picot.
- **Pyrénées-Orientales** : Canigou... (identification incertaine).
- **Haute-Savoie** : Alpes lemaniennes (Hauts-Forts).
- **Savoie** : Beaufortin, Bonneval, mont Cenis, mont Thabor (identification incertaine pour toutes les stations).
- **Isère** : Belledonne (identification incertaine).
- **Drôme** : Luz-la-Croix-Haute (roc de Corps, roc Chamousset).
- **Hautes-Alpes** : environs du col du Galibier, Lautaret (crête de Chaillol), mont Aourose (pic de Bure), Dévoluy (grand Ferrand, combe de la Cluse).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Allos, Barcelonnette.

N.B. : Dans le Jura (Creux du Van), existe une forme particulière dont le statut reste à préciser (non cartographiée).

Ecologie :

Dans les fentes des rochers des crêtes siliceuses (souvent granit du Sénonien) ventées. Elle n'existe jamais sur les flancs enneigés et n'accepte aucune concurrence. A quelques mètres en-dessous, c'est un autre «*Poa glauca*» qui, *in situ*, est très différent (*Poa nemoralis* L. var. *glauca* Rouy).

Etat de conservation :

Les stations anciennes de Haute-Savoie, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence et de la Haute-Garonne n'ont pas été confirmées récemment. Taxon dont les populations actuelles se maintiennent bien et sont relativement peu menacées (éventuellement par les installations de haute altitude liées au ski).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches complémentaires de terrain dans le but de préciser le statut du taxon en Savoie, Isère et Pyrénées-Orientales.
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle pour le mont Aourose en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore).
- Gestion appropriée (veiller à ce que les infrastructures touristiques préservent les stations).

Références :

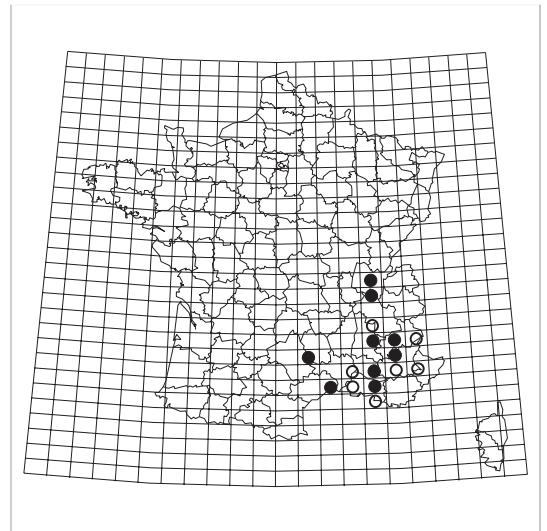
- | | | |
|--|----------------------|-------------------------|
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990 | - GAUTIER, G., 1898 | - GUERBY, L., 1991 |
| - CHAS, E., 1994 | - GRUBER, M., 1982 | - HUSNOT, T., 1896-1899 |
| - CLAUSTRES, G., 1965 | - GRUBER, M., 1985 a | - LENOBLE, F., 1936 |
| - DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992 | - GRUBER, M., 1986 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - DUPIAS, G., 1969 | - GRUBER, M., 1992 | - PROST, J.-F., 1993 |

Polygala exilis DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Polygale grêle

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape à racine grêle. Fleurs blanchâtres, non reliées entre elles, très petites (3 mm). Carène purpurine ; ailes à une seule nervure, non ramifiée verdâtre.

Distribution générale :

- Nord-ouest méditerranéenne : Espagne, France, Italie.

Distribution en France :

- **Ain** : Pont-d'Ain, Oussiat, Priay, Loyettes, Chazey (Château-Gaillard, Meximieu, Galland).
- **Isère** : Valbonne (Mezzieu, Jonage..).
- **Drôme** : Aouste, environs de Jansac.
- **Hautes-Alpes** : vallée de la Durance, surtout de Guillestre à Laragne...
- **Alpes-de-Haute-Provence** : (gorges du Verdon).
- **Vaucluse** : Cheval-Blanc, Lauris (Pertuis, Avignon...)
- **Var** : (gorges du Verdon).
- **Bouches-du-Rhône** : (Trets, Cengle, environs de Puyloubier, Bréguières, vallée de la Durance, Raphèle, Nerthe...).
- **Gard** : (Aigues-Mortes).
- **Hérault** : Montarnaud, Argelliers (Palavas, Pérols, Castries, Maguelonne).
- **Aveyron** : Saint-Beauzély, Castelnaud.

N.B. : Une citation récente du Gard n'a pas été localisée et cartographiée. Les stations entre parenthèses sont celles qui n'ont pas été confirmées.

Ecologie :

Tonsures des pelouses rases des alluvions des rivières. En général, au niveau de sites humides en hiver, mais très secs en été. Phytosociologie : *Xerobromion*, *Ononidion striatae*, *Plantaginion crassifoliae*.

Etat de conservation :

Stations encore nombreuses (une trentaine actuellement, dont 15 environ dans les Hautes-Alpes), malgré une régression notoire. Elles sont potentiellement et parfois même activement menacées par le régime des cours d'eau (crues) ce qui les rend très vulnérables

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve privée de Loyettes (Université de Lyon).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope ou Réserves naturelles, avec gestion effective des pelouses alluviales (biotopes en voie de disparition)].

Références :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - BREISTROFFER, M., 1952 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - GIRERD, B., 1978 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - GIRERD, B., 1991 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - LAURENT, L., 1935 | - POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862 |
| - LENOBLE, F., 1936 | - ROYER, J.-M., 1989 |

Fiche réalisée par J.-M. ROYER et le Conservatoire botanique national de Porquerolles

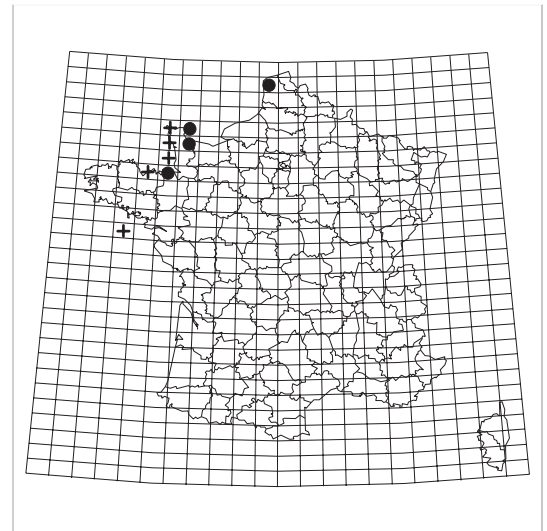
Polygonum raii Bab.

Synonymes principaux :

Polygonum oxyspermum Ledeb. subsp. *raii* (Bab.) D.A. Webb & Chater

Nom français : Renouée de Rayi

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte bisannuel. Considéré comme une bonne espèce par certains auteurs, ce taxon se distingue de *Polygonum aviculare* L. subsp. *depressum* (Meisn.) Arcangeli par ses akènes luisants et dépassant nettement le périgone.

Distribution générale :

Amphiatlantique littorale (Hulten, 1973). Cet auteur la signale en Europe, sur les littoraux de Scandinavie, des Iles Britanniques, et du nord-ouest de la France et en Amérique sur les côtes sud-orientales du Canada.

Distribution en France :

En France, *Polygonum raii* Bab. atteint sa limite méridionale de distribution sur les côtes nord-armoricaines.

- **Pas-de-Calais** : Wimereux. - **Calvados** : Isigny-sur-Mer. - **Manche** : Quettehou, Barfleur-Gatteville, entre Rethoville et Gouberville, Fernanville, Nacqueville, Vauville, le Rozel, Port-Bail, Denneville, Surville, îles Chausey. - **Ille-et-Vilaine** : baie du mont Saint-Michel. - **Côtes-d'Armor** : sillon de Talbert. - **Morbihan** : Belle-Ile-en-Mer.

Ecologie :

Polygonum raii Bab. se rencontre sur les côtes basses où il se développe au niveau des plus hautes mers de vive eau, sur des substrats meubles, assez grossiers et enrichis en débris organiques et coquilliers. Il est souvent accompagné d'espèces halonitrophiles thérophytiques ou hémicryptophytiques des *Cakiletea maritima*. Il caractérise l'association à *Atriplex glabriuscula* Edmondston et *Polygonum raii* Bab., l'*Atriplici-Polygonetum rayi*, décrite en Irlande (Braun-Blanquet & Tuxen, 1952), puis sur le littoral atlantique français (Géhu & Géhu-Franck, 1969 ; Géhu, 1991). D'après certains auteurs (Margetts & David, 1980 ; Géhu, 1991), cette espèce présente une assez bonne résistance au piétinement.

Etat de conservation :

Espèce en forte régression puisqu'elle ne se maintient qu'en quelques stations : baie du mont Saint-Michel (sur un cordon coquillier de la partie occidentale de la baie), littoral de la partie orientale du Cotentin (Quettehou, Barfleur-Gatteville, entre Rethoville et Gouberville), Calvados (Isigny-sur-Mer), Pas-de-Calais (quelques individus seulement). Certaines stations semblent actuellement très menacées en raison de la surfréquentation touristique qu'elles subissent (surpiétinement, pratique du 4 x 4 sur les dunes). Les autres localités signalées dans la littérature sont donc présumées disparues. La station du Sillon de Talbert, revue pour la dernière fois en 1987, n'a pas été retrouvée en 1990.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé et propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [dunes de la Slack (Wimereux)].

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BIRET, F., 1993
- BIRET, F., GÉHU, J.-M., 1991
- BRAUN-BLANQUET, J. & TUXEN, R., 1952
- CORILLION, R., 1971
- GADECEAU, E., 1913-1923
- GÉHU, J.-M., 1989
- GÉHU, J.-M., 1991
- GÉHU, J.-M. & GÉHU-FRANCK, J., 1969
- GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & ROUX, C., 1987
- HULTEN, E., 1973
- MARGETTS, L. & DAVID, R.W., 1980
- PROVOST, M., 1993

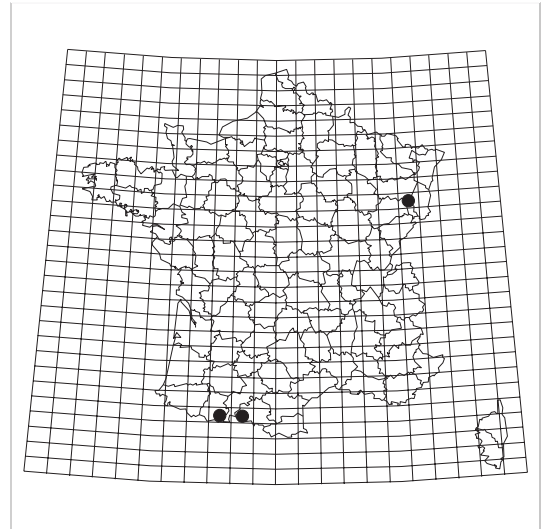
Fiche réalisée par F. BIRET et J.-M. GÉHU

Polystichum braunii (Spenner) Fée

Synonymes principaux :

Nom français : Polystic de Braun

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux. Plante dépassant rarement 50 cm de hauteur, assez proche de *Polystichum aculeatum* (L.) Roth mais à limbe très peu coriace, poilu à la face supérieure. Pennes inférieures brusquement rétrécies à leur extrémité ; pinnules à nervure perpendiculaire aux axes, à oreillette peu marquée.

Distribution générale :

Europe centrale et septentrionale, Asie, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Haute-Garonne** : gouffre d'Enfer, Hospice de France.
- **Ariège** : Couserans.
- **Vosges-Haute-Saône** : Vosges méridionales, région du Ballon de Servance.

Ecologie :

Parmi les blocs siliceux, dans les hêtraies-sapinières sombres et humides. Ravins encaissés, rochers siliceux. De 700 à 1 400 m d'altitude.

Etat de conservation :

En Haute-Garonne, les populations sont belles. En revanche, en Ariège, elles sont à faible effectif. C'est également le cas dans la Haute-Saône (avec une station limitée à 5 individus) et dans les Vosges (60 individus environ). Toutefois, toutes ces stations ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope, Réserves naturelles).

Références :

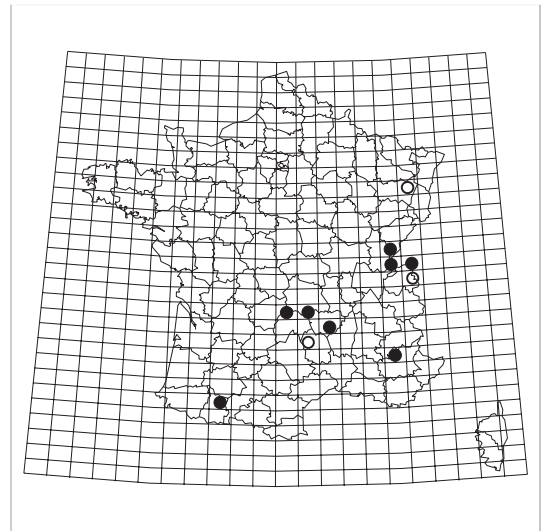
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- GUERBY, L., 1984
- GUERBY, L., 1991
- GUERBY, L. & BOUDRIE, M., 1991
- PARENT, G.-H., 1986
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Potamogeton praelongus Wulfen

Synonymes principaux :

Nom français : Potamot allongé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Auvergne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Hydrophyte de 15 - 20 cm à tige cylindrique . Feuilles submergées à base arrondie, entières, grandes, obtuses et un peu en capuchon au sommet. Spathe très grande, blanchâtre.

Distribution générale :

Circumboréale, boréo-subocéanique : nord et centre de l'Europe jusqu'à la France, l'ex-Yougoslavie, la Bulgarie et l'Ukraine. Sibérie, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Vosges** : lac de Gérardmer.
- **Jura** : lacs de Saint-Point, des Mortes, étang de la Rivière près de Pontarlier, du Boullu, de Bellefontaine, de Val-Dessous.
- **Massif Central** : Artense, Cézallier, Devès, Aubrac.
- **Hautes-Pyrénées** : lacs d'Estibère.
- **Haute-Savoie** : la Chapelle-d'Abondance, Arâches-les-Carroz, Magland.
- **Hautes-Alpes** : Orcières.

Ecologie :

Eaux stagnantes ou faiblement courantes, fraîches, limpides, non calcaires, méso- à oligotrophes. Limons sur sables et vases tourbeuses, en moyenne ou haute altitude.

Phytosociologie : *Potamion eurosibiricum*.

Etat de conservation :

En régression dans certaines stations d'Auvergne (Chambédaze) devant la concurrence d'*Elodea canadensis* Michaux. De plus quelques stations n'ont pas été revues récemment. Il en est de même de la station des Vosges. Dans le Jura, les stations semblent bien se maintenir. Dans les Alpes, seules les stations de la Chapelle-d'Abondance et d'Orcières sont confirmées. Cette dernière dont la population est abondante est néanmoins menacée par des aménagements touristiques. Quant à la station des lacs d'Estibère elle a été récemment confirmée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve Naturelle de Néouvielle (lacs d'Estibère).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...).
- Gestion appropriée pour certaines stations (lutte contre la prolifération d'*Elodea canadensis* Michaux).

Références :

- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- CHAS, E., 1994
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- MARCIAU, R., 1989

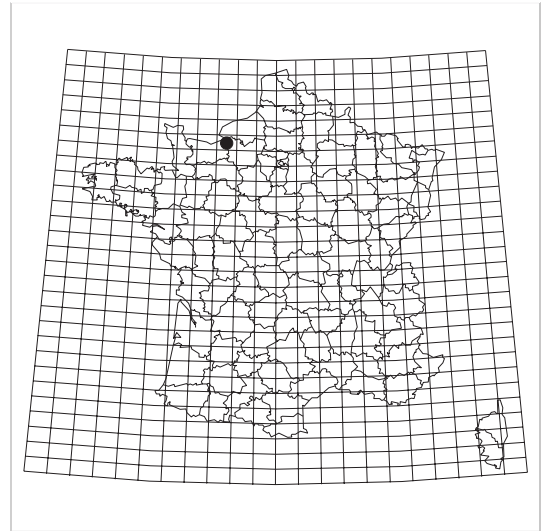
C2
ANGIOSPERMES
POTAMOGETONACEAE

Potamogeton rutilus Wolfgang

Synonymes principaux :

Nom français : Potamot roux

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>	
.Liste régionale (Basse-Normandie)	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2	



Description :

Hydrophyte vivace, très ramifié, un peu comprimé, souvent rougeâtre. Feuilles toutes submergées, sessiles, linéaires-lancéolées, très aiguës, larges de 0,5-1 (-3) mm, à 3-5 nervures, soudées entre elles en tube à la base, fortement veinées, persistant sous la forme de fibres. Epi long de un cm environ, peu dense, à pédoncule de 2-3 cm, non épaissi au sommet.

Distribution générale :

Circumboréale-amphiatlantique : Europe du Nord et du Centre, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Calvados :** Pont-l'Évêque...

Ecologie :

Eaux stagnantes ou peu courantes, alcalines, mésotrophes des lacs, étangs et fossés.
Phytosociologie : *Potamion eurosibiricum*.

Etat de conservation :

Taxon redécouvert en 1984 par Horn dans le plan d'eau de Pont-l'Évêque dans lequel il abondait. Ce biotope de création toute récente (gravière creusée pour la construction de l'autoroute) n'est donc pas celui auquel fait allusion Fournier. Le site existe toujours mais le statut du taxon doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (l'étang sert à la pêche, à la planche à voile, aux pédalos, etc...).

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance très stricte, s'il n'est pas trop tard, des qualités de l'eau et aménagement d'un secteur protégé des autres agressions.

Références :

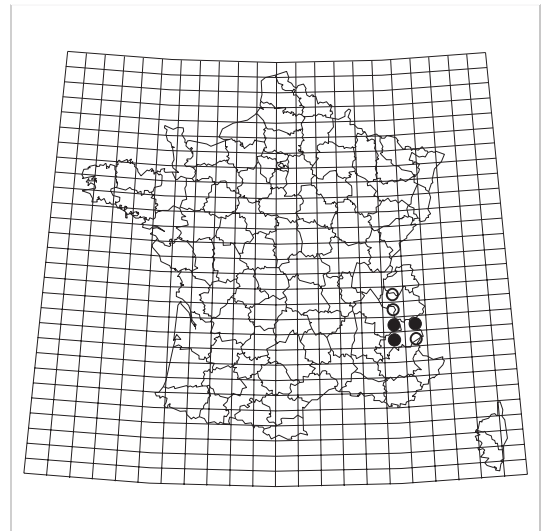
- PROVOST, M., 1993
- LESOUEF, J.-Y., 1986

Potentilla delphinensis Gren. & Godron

Synonymes principaux :

Nom français : Potentille du Dauphiné

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape. Port dressé, tiges latérales dressées dès la base, de 30 - 50 cm. Feuilles radicales longuement pétiolées, à (3)-5-(7) folioles obovales de 25-60 x 15-30 mm, vertes, profondément dentées dans les 2/3 supérieurs, à dent terminale presque égale aux 2 latérales, à stipules lancéolées-acuminées. Feuilles caulinaires sessiles, à 3-5 folioles, munies de stipules à partie libre allongée (8-12 mm), lancéolée-acuminée ; entre-nœuds allongés, en particulier dans la moitié inférieure de la tige. Cyme corymbiforme subdichotome, à grandes fleurs jaunes (20-25 mm) ; calicule à divisions sublinéaires aiguës, égalant presque la longueur des sépales, ceux-ci lancéolés et deux fois plus courts que les pétales obcordés. Carpelle un peu rugueux, étroitement bordé ; style beaucoup plus long que le carpelle mûr.

Distribution générale :

Endémique des Alpes-occidentales françaises ; signalée dans la région du mont Viso (Italie), mais non confirmée (Pignatti).

Distribution en France :

- **Savoie** : Bauges.
- **Isère** : Chartreuse, Pelvoux occidental (Valsenestre et la Salette), Devoluy (contreforts nord-est).
- **Hautes-Alpes** : Haute-Romanche, Lautaret, Haute-Guisanne, Névachie, Queyras (Vars), Gapençais (Piolit), Valgaudemar.

Ecologie :

Principalement étage subalpin (de 1 500 à 2 000 m) ; signalée jusqu'à 2 800 m, mais confusion probable avec des formes développées de *Potentilla crantzii* Beck. Pelouse mésophile, sur sol brun peu humifère ; apparemment indifférente au type de roche (trouvée sur calcschiste et sur quartzites).

Etat de conservation :

Taxon rare et assez mal connu. Plusieurs stations anciennes sont douteuses ou n'ont pas été confirmées : Bauges, Chartreuse, Haute-Romanche, Lautaret, Névachie et Queyras. Les autres stations, revues récemment, sont peu étendues et à faible densité. Elles sont menacées soit par le surpâturage, soit par un sous-pâturage (concurrence par la végétation ligneuse). Grande plante, pouvant faire l'objet d'arrachages ou de prélèvements par les collectionneurs.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Ecrins (station du Valsenestre).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Gestion du couvert végétal (pâturage extensif).

Valeur potentielle :

Eventuellement intérêt horticole (jardins alpins).

Références :

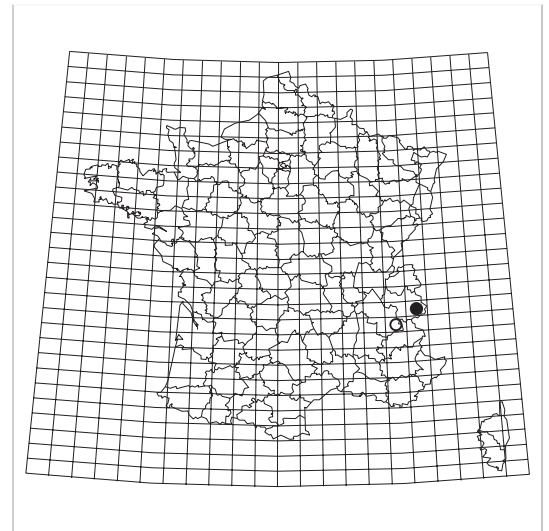
- BARBEZAT, R., 1950
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- LE BRUN, P., 1932-1933
- MARCIAU, R., 1989

Potentilla multifida L.

Synonymes principaux :

Nom français : Potentille multifide

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte de 5 à 30 cm, tomenteux, à tiges grêles, dressées. Feuilles pennatiséquées découpées en nombreux segments linéaires entiers, soyeuses et argentées en dessous. Fleurs jaunes, 2-7 cymes terminales.

Distribution générale :

Subarctique, arctico-alpine, circumpolaire : Europe : Fennoscandie, Spitzberg, Russie septentrionale, Caucase, France, Suisse (de Zermatt à l'Engadine : val Sesvanna. Valais : val de Bagnes, val de Saas, Zermatt : Trift, Furggengletcher, Schwarzee, Gelbewand, Gornergrat, Findelen, Taschalp, Chanrion), Italie (val d'Aoste : Ossola, Cogne) ; Asie : Afghanistan, Himalaya, Tibet, nord de la Chine, Corée, Sibérie ; Amérique du nord : péninsule Québec-Labrador, nord du Canada, Alaska.

Distribution en France :

- **Savoie** : Termignon, Avérole, mont Cenis (au sud-ouest du col), Bellecombe, col de la Vanoise, Iseran, vallon de la Rocheure.
- **Hautes-Alpes** : Villar-d'Arène (Lautaret, les Trois Evêchés...).

Ecologie :

Intéressante et peu courante : gazons rocaillieux sur substrat basique, plus particulièrement dans l'herbe rase en bordure des chemins muletiers secs sur calcaire. Souvent aux points qui ont servi d'arrêt ou de repos aux animaux et où passe encore du bétail. La teneur en azote de ces stations en fait une espèce plutôt nitrophile. Mêmes biotopes constatés en trois stations à Zermatt. En Savoie, espèce peut-être en voie de lente disparition par suite de modification des biotopes.

Phytosociologie : *Onopordion acanthii*.

Etat de conservation :

Le taxon n'a pas été confirmé dans les Hautes-Alpes. La station de l'Iseran a très probablement disparu (cueillette). La station du mont Cenis se maintient bien mais les autres se dégradent.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Les stations de Bellecombe et du mont Cenis font l'objet de suivi.
- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (deux stations).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale en Rhône-Alpes permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope si nécessaire).

Références :

- CHAS, E., 1994
- GENSAC, P., 1974
- MARCAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- ROUSSEAU, C., 1974
- THIEBAUT, J., 1922
- TROTTEREAU, A., 1988
- TROTTEREAU, A. (à paraître).

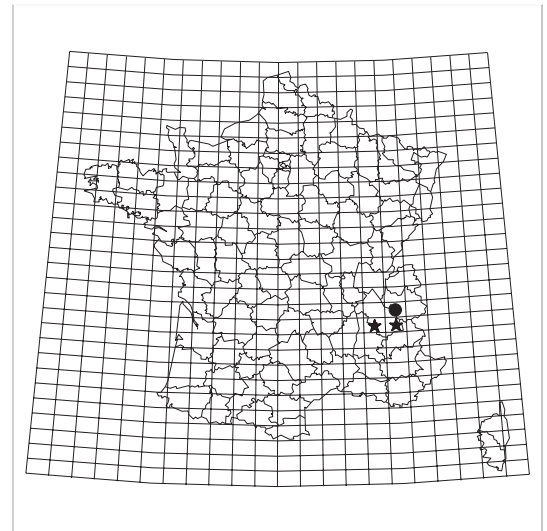
Fiche réalisée par A. TROTTEREAU

Potentilla nitida L.

Synonymes principaux :

Nom français : Potentille luisante

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte rampant, densément cespiteux et entièrement poilu-soyeux argenté. Feuilles ternées, parfois digitées, à folioles obovales ou oblancéolées, munies au sommet de (0-)3 (-7) dents aiguës et conniventes ; stipules lancéolées ou ovales- lancéolées. Tige florifère courte [2-5 (-15) cm] ; 1-2 (rarement 3) fleurs ; sépales triangulaires-lancéolés ; calicule à lobes linéaires plus courts ou égalant le calice ; pétales émarginés, blancs ou roses, plus longs que les sépales ; filets des étamines roux violet et anthères brunes.

Distribution générale :

Orophyte des Alpes du Sud et des Apennins : France, Italie (rare, Alpes centrales et orientales, Apennins), ex-Yougoslavie (Carniole, Bosnie), Autriche (Tyrol, Carinthie, Styrie).

Distribution en France :

Alpes nord-occidentales de la Savoie et du Dauphiné, surtout dans le massif de la Chartreuse.

- **Savoie** : mont Grelle.
- **Isère** : Chartreuse, Moucherolle [(Vercors) douteux].
- **Hautes-Alpes** : Galibier, la Grave (Puy-Vachier).

Ecologie :

Etages subalpin et alpin [entre 1 450 et 2 250 m et même entre 1 200 m et 3 160 m (*in Pignatti*)]. Rochers et éboulis calcaires. Phytosociologie : *Potentilletalia caulescentis*.

Etat de conservation :

Taxon rare, qui est, du fait de son écologie, globalement peu menacé (sauf si équipements touristiques, en particulier pour l'escalade). Les stations des Hautes-Alpes sont à confirmer ainsi que certaines de l'Isère.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte des stations dans les équipements sportifs (sites d'escalade).
- Création d'une Réserve naturelle des Hauts-Plateaux de Chartreuse, dans le cadre du futur Parc naturel régional.

Références :

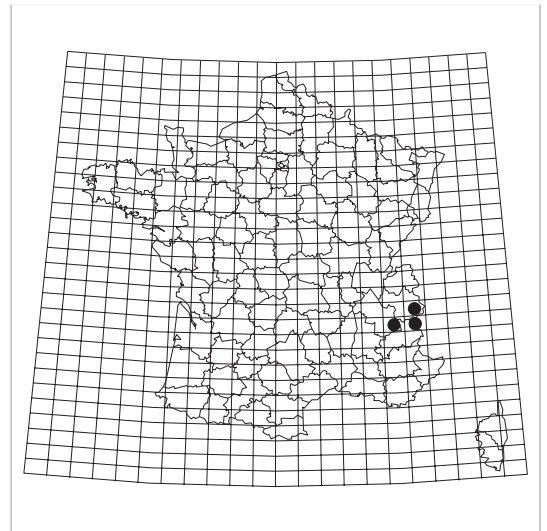
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ANONYME, 1982 - BERNARD, Y., 1981 - BLANC, L. & ROUX, N., 1888 - BREISTROFFER, M. (non daté) - CARIOT, A., 1856 - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 - CARRAZ-BILLAT, J., 1968 - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992 - CHAS, E., 1994 - COQUILLAT, M., 1965 - CUSIN, L., 1872 - DOLLFUS, A., 1883 - FENAROLI, L., 1971 | <ul style="list-style-type: none"> - FRITSCH, R., 1975 a - GARNAUD, J.-C., 1956 - GARNIER, E. & LARONDE, A., 1909 - LAVAGNE, A. & VIRE, M.-P., 1960 - MARCIAU, R., 1989 - MOREL, F., 1884 - MUTEL, A., 1848 - OFFNER, J., 1923 - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 - ROUX, L. & BLANC, L., 1888 - VERLOT, J.B., 1872 - VILLARS, D., 1786-1789 |
|---|---|

Potentilla prostrata Rottb. subsp. **floccosa** Soják

Synonymes principaux :

Potentilla nivea auct., non L.

Nom français : Potentille blanche
Potentille prostrée



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte à scape de 5-20 cm. Feuilles ternées, vertes et pubescentes en-dessus, d'un blanc de neige et tomenteuses-cotoneuses en dessous, profondément dentées.

Distribution générale :

Circum arctico-alpine : Europe : France, Italie (très rare dans le Piémont, le val d'Aoste, la Lombardie, Trente et Haut-Adige), Suisse (rare dans les vallées internes), Autriche (Tyrol, Carinthie ?), Groenland, Norvège, Spitzberg, Suède, Finlande, ex-URSS (nord et centre) ; Amérique du Nord : Colombie britannique, Labrador et Newfoundland.

Distribution en France :

Très rare dans les Alpes de la Savoie et du Dauphiné.

- **Savoie** : Vanoise : col de la Bailletta, les Fours (moraines de Méan-Martin), cols de la Vanoise et de l'Iseran, mont Cenis, Polset.
- **Hautes-Alpes** : Haute-Durance [Briançonnais (Lautaret, Villar-d'Arène et Monêtier-les-Bains), Névachie].

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (de 2 000 à 2 700 m dans les Alpes françaises). Espèce mésoxérophile et héliophile, vivant surtout au voisinage des crêtes ventées ; pelouse écorchée sur sol superficiel peu humifère ou sur lithosol. Aussi bien sur calcaire que sur silice Phytosociologie : *Oxytropo-Elyniion*, *Seslerion variaie*, *Elynetum*, *Caricion curvulae*.

Etat de conservation :

Taxon rare. Certaines stations savoyardes n'ont pas été confirmées : cols de la Vanoise et de l'Iseran, mont Cenis et Polset. Les stations actuelles sont peu nombreuses (6-8 environ), de faible superficie et à effectif limité (quelques dizaines d'individus en moyenne). Elles sont menacées par le surpâturage ovin et la surfréquentation touristique (la plupart des stations du Lautaret sont en régression ou ont disparu).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (col de la Vanoise, col de l'Iseran, Polset).
- Site classé de la vallée de la Clarée (Hautes-Alpes).

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance, inventaire et suivi des stations.
- Mise en défens des stations surfréquentées (pâturage, tourisme) ; mesures urgentes, en particulier dans le secteur du Lautaret.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (jardins alpins).

Références :

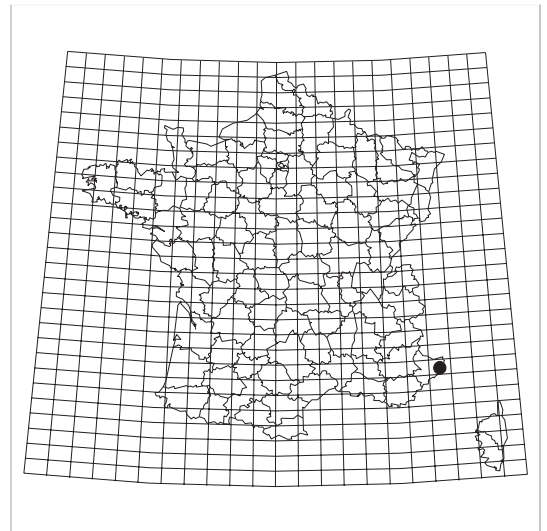
- | | |
|--|---------------------------------------|
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - LE BRUN, P., 1921 |
| - CHAS, E., 1994 | - LE BRUN, P., 1932-1933 |
| - CONVERT, B.H., 1896 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1917 | - MUTEL, A., 1848 |
| - EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1918 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - GENSAC, P., 1974 | - THOMMEN, E. & BECHERER, A., 1942 |
| - GENSAC, P. & TROTTEREAU, A., 1983 | |

Primula allionii Loisel.

Synonymes principaux :

Nom français : Primevère d'Allioni

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	<p>POUR LE MONDE R</p> <p>PROPOSEE POUR LA FRANCE R</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1</p>



Description :

Hémicryptophyte en rosette nain (1-10 cm). Feuilles glanduleuses, oblongues, à peine dentées à leur extrémité, d'un vert grisâtre. Fleurs solitaires (en général), sur un pédoncule radical grêle, presque nul, caché au milieu des feuilles basales ; pédicelles bien plus courts que l'involucre ; corolle rose à lobes échancrés ; calice très glanduleux, à dents ovales-obtus.

Distribution générale :

Endémique des Alpes maritimes : France, Italie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : vallée de la Roya [Tende (Saint-Dalmas-de-Tende, Granile), Fontan, Saorge].

Ecologie :

Rochers calcaréo-dolomitiques (500-2 000 m) xériques et peu ombragés, notamment dans la partie supérieure des balmes, de préférence en exposition est-ouest.

Phytosociologie : espèce caractéristique du *Primuletum allioni* (*Saxifragion lingulatae*).

Etat de conservation :

Les stations sont nombreuses avec des populations souvent importantes et non immédiatement menacées (falaises éloignées et d'accès difficile).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour (pour une station).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope) pour les stations les plus belles et les plus menacées.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (jardins de rocailles).

Références :

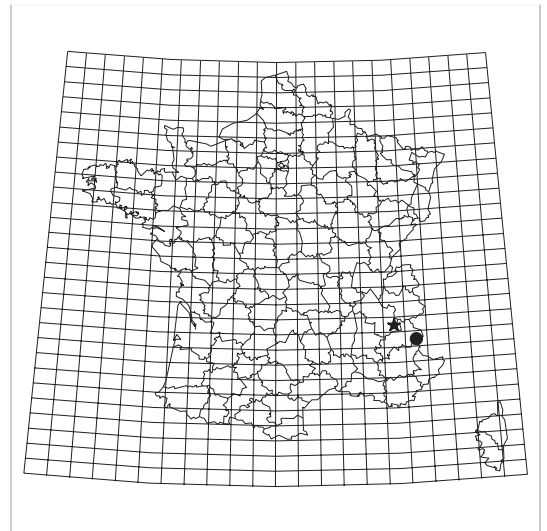
- ALPHAND, J., 1994 b
- BARBERO, M., 1969
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- MARTINI, E., 1992
- QUÉZEL, P., 1950 a
- QUÉZEL, P. & RIOUX, J., 1948
- RIOUX, J. & QUÉZEL, P., 1949
- WOOSTER, 1956

Primula halleri J.F. Gmelin

Synonymes principaux :
Primula longiflora All.

Nom français : Primevère de Haller

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 10-30 cm. Voisin de *Primula farinosa* L. dont il se distingue par les caractères suivants : feuilles à farine blanc jaunâtre en-dessous ; hampe plus robuste, portant une ombelle de 2-12 fleurs à pédicelles presque égaux, plus courts ou égalant environ les bractées de l'involucre (5-10 mm). Corolle lilas ou rose violacé de 15-20 mm de diamètre ; tube de 20-30 mm, 2 à 3 fois plus long que le calice.

Distribution générale :

Orophyte du sud-est de l'Europe et du Caucase. En Europe, dans les Alpes, les Carpathes et les montagnes des Balkans ; centre de gravité de l'aire dans les Alpes orientales : France, Italie (assez commune dans les Alpes orientales, rare dans les Alpes occidentales), Croatie, Bosnie, Serbie, Suisse (Tessin, Grison, Valais, rare), Autriche (Tyrol du centre et du sud), ex-Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Russie (ouest).

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : Queyras (Molines-en-Queyras, vallon d'Agnel), Saint-Véran (la Grangeasse et la Pierre de l'Ours), Château-Ville-Vieille (le long du Guil), col de Vars, Haute-Romanche (au-dessus de la forêt des Fréaux, près de la Grave).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : col de Vars.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin, rarement montagnard ; de (1 000) 1 500 à 2 600 (2 900) m. A 2 300 m dans le Queyras. Pelouses et rochers ; plutôt calcicole. Pelouse à seslerie (*Seslerio-Semperviretum*) ; dans le Queyras, anciennes prairies de fauche à *Anemone narcissifolia* L., actuellement pâturées par des bovins.

Etat de conservation :

Très rare. Une seule station actuellement connue (Molines-en-Queyras), comportant un peu moins de 1000 individus sur environ un hectare. Menaces : vandalisme (proximité de la route du col Agnel), assèchement excessif (consécutif au réaménagement récent de la route du col Agnel), surpâturage bovin (la parcelle était autrefois fauchée). Le statut de la station de Saint-Véran est à préciser.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- La gestion de la station du vallon d'Agnel fait l'objet, depuis juillet 1991 d'une convention entre le Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud, la commune de Molines-en-Queyras, le Parc naturel régional du Queyras et le Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance (mise en défens et suivi).

Mesures de conservation proposées :

- Poursuite des actions engagées, avec suivi de la dynamique de la population et de l'évolution du couvert végétal en fonction de différents modes de gestion (mise en défens, fauche, pâture, irrigation etc...).
- Poursuite des recherches des stations anciennes ; éventuellement, réintroduction à partir de la station de Molines-en-Queyras.

Références :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| - CHAS, E., 1994 | - GMELIN, J.F., 1775 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - LE BRUN, P., 1932-1933 |
| - DELEUIL, G., 1986 | - PUEL, T., 1857 |
| - FRITSCH, R., 1964 | - VERLOT, J.B., 1872 |

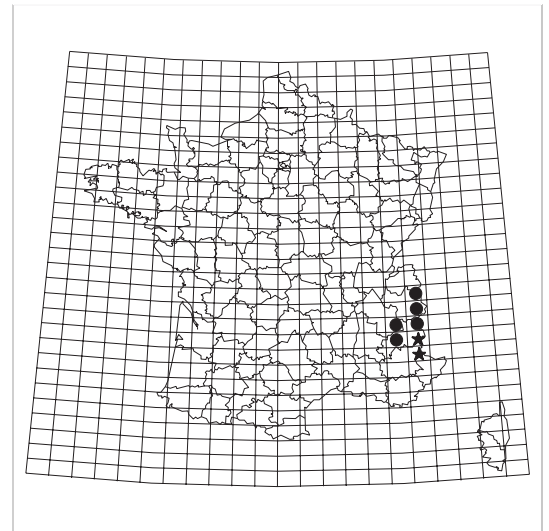
Fiche réalisée par P. GILLOT et L. GARRAUD

Primula pedemontana Gaudin

Synonymes principaux :

Nom français : Primevère du Piémont

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette, pouvant être confondu avec *Primula hirsuta* All. ou plus rarement, *Primula latifolia* Lapeyr. ; s'en distingue par les caractères suivants : feuilles bordées de glandes rouges, pédicellées ; hampe florale plus longue que les feuilles ; inflorescence non penchée d'un même côté ; corolle pourpre violet, souvent blanche à la gorge.

Distribution générale :

Orophyte des Alpes sud-occidentales (Alpes Cottiennes et Alpes Graies) : France, Italie [rare dans le Piémont, de Valdesia (mont Rose) aux Alpes maritimes ; val d'Aoste (val Savaranche, val de Cogne, val Champorcher, Lombardie)], Suisse (?).

Distribution en France :

- **Savoie** : Tarentaise : petit Saint-Bernard, Bourg-Saint-Maurice, Macôt, Val d'Isère, Sainte-Foy-en-Tarentaise, Peisey, Pralognan... Maurienne : Bessans, petit mont Cenis, mont Cenis, Orelle.
- **Hautes-Alpes** : Pelvoux occidental (Haut-Valgaudemar et Haut-Champsaur), Queyras (massif du Pelvas).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : montagnes d'Allos.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 500 à 2 800 m) ; stations abyssales trouvées à moins de 1 000 m en moyenne en Maurienne. Espèce rupicole, vivant sur les rochers et les falaises siliceux ; sol mésophile à mésoxérophile, parfois plus humide, non ou peu humifère.

Etat de conservation :

Taxon rare. Non confirmé dans le Queyras et les montagnes d'Allos. Peut constituer localement des populations très abondantes (plusieurs milliers d'individus). Espèce globalement peu menacée ; localement, destruction de stations suite aux aménagements [stations touristiques, infrastructures de transports, équipements électriques et hydrauliques (Haut-Champsaur, mont Cenis)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale des Parcs nationaux de la Vanoise et des Ecrins.
- Arrêté de conservation de biotope (mont Cenis).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole. Plante mellifère.

Références :

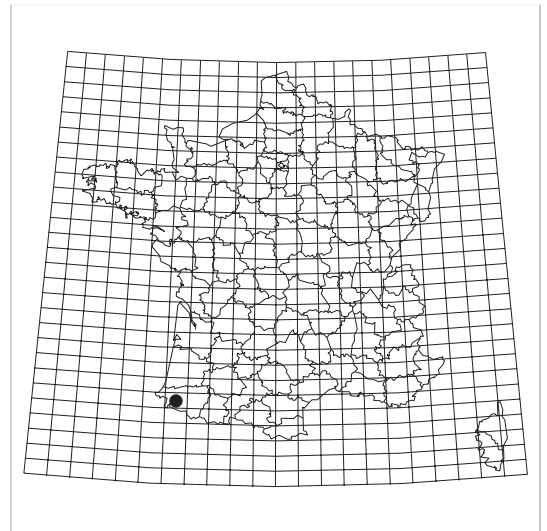
- ANCHISI, E., BERNINI, A., CARTASEGNA, N. & POLANI, F., 1987
- BOUVIER, L., 1878, 1882
- CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889
- CHAS, E., 1994
- CONVERT, B.H., 1896
- COQUILLAT, M., 1965
- DELEUIL, G., 1986
- DENARIE, M., 1928
- FRITSCH, R., 1975
- GENSAC, P., 1974
- LE BRUN, P., 1921
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928

Prunus lusitanica L.

Synonymes principaux :

***Laurocerasus lusitanica* (L.) M.J. Roemer**

Nom français : Prunier du Portugal



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Phanérophyte à feuilles coriaces, persistantes, d'un vert sombre, plus étroites que celles de la sous-espèce *azorica* (Mouillefert) Franco.

Distribution générale :

Péninsule ibérique et Sud-Ouest de la France ; Maroc.
Souvent planté comme ornement en Europe occidentale.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : spontané en vallée des Aldudes ; naturalisé ailleurs çà et là.
N.B. : seule la station indigène a été cartographiée.

Ecologie :

En peuplement arbustif ouvert ayant colonisé un chaos de gros blocs gréseux, entre 350 et 450 m d'altitude environ.

Etat de conservation :

La majeure partie de l'unique station naturelle française fut incendiée malencontreusement en mars 1990, mais la plupart des individus de *Prunus* semblent repartir de la base.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivre et favoriser la régénération de la population, en collaboration avec l'Office national des forêts et les propriétaires du terrain.

Références :

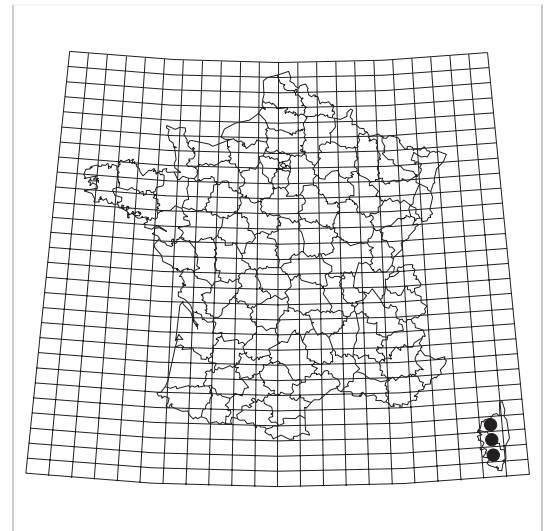
- AIZPURU, I., CATALAN, P. & GARIN, F., 1990
- ALLORGE, P., 1941
- HIBON, G., 1927
- NEYRAUT, E.J., 1910
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)

Prunus prostrata Labill.

Synonymes principaux :
Cerasus prostrata (Labill.) Ser.

Nom français : Prunier prostré

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	<p>POUR LE MONDE NT</p> <p>PROPOSEE POUR LA FRANCE V</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>



Description :

Nanophanérophyte de 2-10 dm. Arbuste bas et même couché, très ramifié, à rameaux arqués-tortueux. Jeunes feuilles pliées en long, petites, elliptiques-ovales, dentées dans leur moitié apicale, glabres sur la face supérieure, glabrescentes sur la face inférieure. Fleurs de 2 cm, roses, solitaires ou par deux et apparaissant avant les feuilles. Calice allongé en tube assez étroit, 2-3 fois plus long que les sépales. Fruit ovoïde, rouge.

Distribution générale :

Subtropicale : Espagne, Corse, Sardaigne, Albanie, Crète, ex-Yougoslavie, Grèce, Algérie, Maroc, Asie.

Distribution en France :

- **Corse** : massifs du San Petrone, du Renoso (Punta di Muntellucciu), de l'Incudine-Bavella, secteur du Rotondo (Monte Agutu).

Ecologie :

Etages mésoméditerranéen, montagnard et cryo-oméditerranéen (850-1 900 m). Fruticées naines.
Phytosociologie : *Berberido-Genistetum*

Etat de conservation :

Quelques stations n'ont pas été revues, mais celles qui se maintiennent ne sont pas immédiatement menacées (incendies peut-être ?).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes complémentaires sur la vulnérabilité de ce taxon ainsi que sur les mesures de gestion conservatoire à prendre.

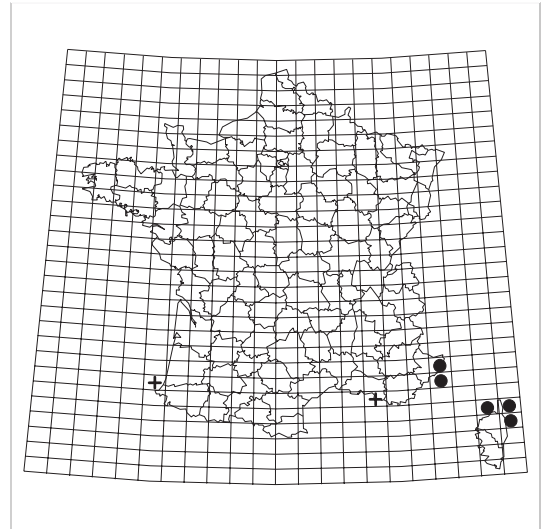
Références :

- BRIQUET, J., 1910-1913
- CONRAD, M., 1971 c
- CONRAD, M. & DESCHÂTRES, R., 1989
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1990 b
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JEANMONOD, D. & al., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1924
- LITARDIÈRE DE, R. & SIMON, E., 1921

Pteris cretica L.**Synonymes principaux :**

Nom français : Ptéris de Crète
Fougère de Crète

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux à feuilles de 30 à 80 cm de hauteur, de deux sortes. Feuilles stériles larges, à pennes entières, opposées deux à deux, les inférieures généralement bifides. Feuilles fertiles dressées, plus grandes, à pennes plus étroites. Sores linéaires sur le bord des pennes. Pétiole long et glabre.

Distribution générale :

Pantropicale : Très disséminée sur le pourtour méditerranéen. Régions tropicales et subtropicales d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Océanie.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : Biarritz (adventice). - **Bouches-du-Rhône** : Marseille (adventice). - **Alpes-Maritimes** : environs de Nice (canyons des alluvions du Var), vallée de la Roya (ravine près de Fontan), Menton (ravine de Pescaïre). - **Corse** : Cap Corse, Castagniccia.

Ecologie :

Sites à atmosphère humide constante. Falaises et rochers suintants ombragés, berges de ruisseaux dans des gorges profondes et étroites, canyons. Substrat siliceux, à basse altitude.

Phytosociologie : espèce rupicole des *Adiantetalia*, plus rarement différentielle de l'*Arisaro-Quercetum ilicis*.

Etat de conservation :

Ne s'est pas maintenu à Biarritz et à Marseille. Quelques belles populations subsistent encore dans certains vallons des environs de Nice (Donaréo etc...), mais la plupart sont extrêmement menacées (comblement récent de celui de Lingostière). A Fontan (gorges de la Roya), les menaces sont réelles. Les stations corses possèdent des populations réduites dont les individus ont tendance à disparaître spontanément (embroussaillage ?).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope pour une partie des vallons des alluvions du Var (Alpes-Maritimes).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations. - Prise en compte dans les aménagements. - Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...) pour les stations des environs de Nice, de Fontan et de Corse. - Gestion appropriée des stations.

Valeur potentielle :

Cultivée en horticulture sous différentes variétés, mais susceptible d'être récoltée à ces fins-là.

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J., 1986
- BRIQUET, J., 1910-1913
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- CONRAD, M., 1967
- CONRAD, M., 1968
- CONRAD, M., 1970
- CONRAD, M., 1972
- CONRAD, M., 1975
- CONRAD, M., 1986 a
- DUTARTRE, G. & al., 1988
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1914
- LITARDIÈRE DE, R., 1924
- LITARDIÈRE DE, R., 1953
- MARCHIONI, T., 1968
- MOLINIER, R., 1981
- POIRION, L., BONO, G. & BARBERO, M., 1967
- PRELLI, R., 1990
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- RODIÉ, J., 1963
- SALANON, R. & GANDIOLI, J.-F., 1991
- VIVANT, J., 1972 a

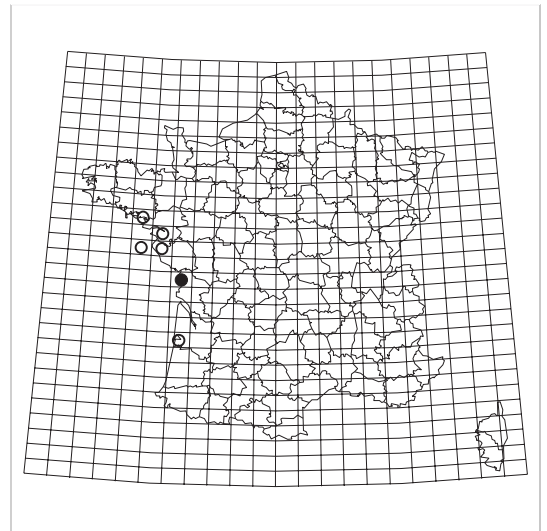
Puccinellia foucaudii (Hackel) Holmberg

Synonymes principaux :

Glyceria foucaudii (Hackel) Coste

Nom français : Puccinellia de Foucaud

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte de 6 à 10 dm. Taxon proche de *Puccinellia maritima* (Hudson) Parl. et de *Puccinellia distans* (L.) Parl. Axe souterrain émettant des rejets stériles dressés. Tiges fertiles, robustes, comprimées, à parois minces. Feuilles glauques, planes (rarement pliées), linéaires-aiguës, glabres ; ligule 2,5 à 4,5 mm [1-3 mm chez *Puccinellia maritima* (Hudson) Parl.]. Panicule de 15 à 30 cm [3-15 cm chez *Puccinellia maritima* (Hudson) Parl.], panachée de vert et de violet. Glumes très inégales, largement scarieuses. Glumelles égales, l'inférieure oblongue-obtuse, denticulée au sommet, pubescente à la base. L'étude de cette espèce serait à reprendre.

Distribution générale :

Endémique française du littoral atlantique.

Distribution en France :

- **Morbihan** : marais de Béganne-Tréfin.
- **Loire-Atlantique** : marais salants du Penbuzo (commune d'Assérac), baie de Bourgneuf.
- **Vendée** : Noirmoutier, entre Beauvoir-sur-Mer et le Gois.
- **Charente-Maritime** : estuaire de la Charente, de Saint-Laurent-de-la-Prée jusqu'à Rochefort.
- **Gironde** : baie d'Arcachon.

Ecologie :

Espèce d'estuaires. Sols salés et milieux fréquemment inondés [alors que *Puccinellia maritima* (Hudson) Parl. est une espèce des sols salés et de milieu humide].

Phytosociologie : *Puccinellion maritimae*.

Etat de conservation :

Les populations de la Charente-Maritime sont très importantes et ne sont pas immédiatement menacées. La station du Morbihan a disparu à la suite de la construction du barrage d'Arzal. Quant aux autres stations, elles n'ont pas été confirmées récemment mais elles pourraient se maintenir car il y a toujours des milieux favorables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches complémentaires dans le but de préciser le statut du taxon.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...) ou mesures légales de préservation (Réserves naturelles...) avec dans tous les cas une gestion appropriée.

Références :

- ABBAYES., DES, H. & al., 1971
- DUPONT, P., 1954 b
- DUPONT, P., 1974
- DUPONT, P., 1989
- FOUCAUD, J., 1894
- LAHONDÈRE, C., 1993 a

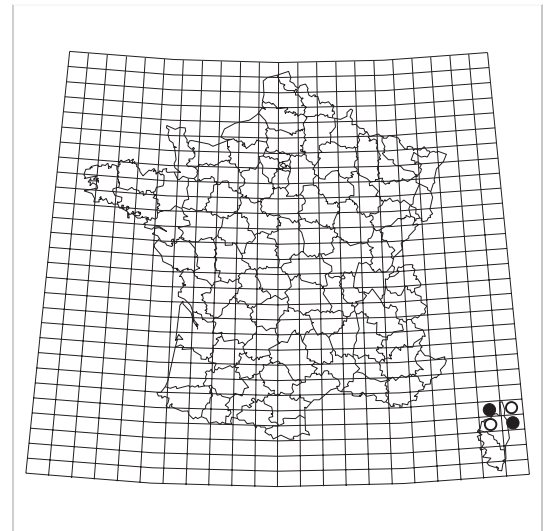
Ranunculus chius DC.

Synonymes principaux :

***Ranunculus parviflorus* L. subsp. *chius* (DC.) Arcangeli**

Nom français : Renoncule de Chio

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Thérophyte à scape de 8-15 cm. Tige dressée, pubescente. Feuilles radicales à 5-7 lobes, les supérieures trilobées. Fleurs petites (3-6 mm de diamètre), d'un jaune pâle ; sépales réfléchis ; pétales étroits. Akènes à bec développé ; pédoncules fructifères courts, très épaissis, un peu renflés en massue et fistuleux à la fin. Taxon proche de *Ranunculus parviflorus* L.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne orientale : Corse, Italie, Sardaigne, Malte, ex-Yougoslavie, Grèce, Crète, Turquie, Chypre, Bulgarie, ex-URSS, Liban, Syrie, Israël, Jordanie. Présence infirmée en Sicile.

Distribution en France :

- **Corse** : Agriate, Cap Corse, Saint-Florent, Oletta, environs de Borgo.

Ecologie :

Etages thermo- et mésoméditerranéen. Lieux humides.

Etat de conservation :

Sur les six stations corses, trois n'ont pas été confirmées récemment (Cap Corse, Saint-Florent, Oletta). Celles qui se maintiennent possèdent parfois des populations importantes et ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (Deux stations des Agriate).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations récemment confirmées.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Maîtrise foncière pour les stations non encore préservées.

Références :

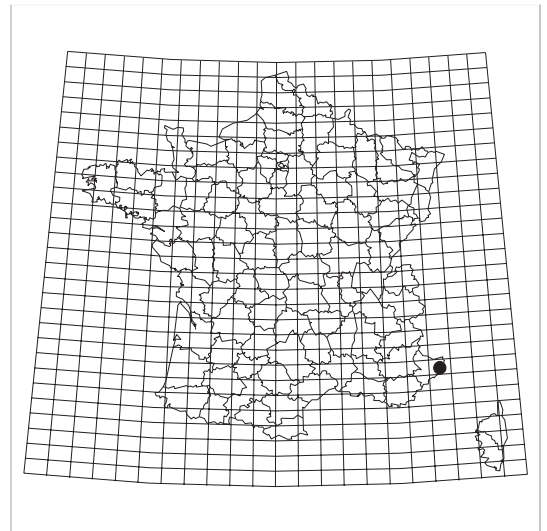
- BRIQUET, J., 1910
- DUTARTRE, G., 1986 e
- DUTARTRE, G., 1989
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1948

Ranunculus garganicus Ten.

Synonymes principaux :

Ranunculus canuti Ardoino

Nom français : Bouton d'or de Canut
 Renoncule de Gargano



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte à scape de 10-30 cm, à tige assez grêle et souvent pluriflore. Feuilles faiblement pubescentes, un peu rudes, finement découpées et à lobes obtus. Taxon proche de *Ranunculus millefoliatus* Vahl. En diffère par ses racines à fibres cylindriques, ses feuilles radicales deux fois complètement divisées, ses carpelles à bec droit.

Distribution générale :

Nord-méditerranéenne : France, Italie (Ligurie, Toscane, Pouilles, Basilicate), ex-Yougoslavie, Albanie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : bassin du Paillon (en amont de Drap, jusqu'au col de Braus) : environs de Drap, vallon de la Sourda, Peille (mont Baudon, mont Agel, Saint-Siméon), entre l'Escarène et le mont Farguet, environs de Berre.

Ecologie :

Pâturages arides, garrigues, de 0 à 1 200 m.

Etat de conservation :

Le statut du taxon doit être précisé. Toutefois, de nombreuses stations sont menacées par l'urbanisation.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations pour en étudier la dynamique et en évaluer les populations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...) pour les populations les plus menacées ou acquisition par un organisme agréé (Conservatoire des espaces naturels de de Provence et des Alpes-du-Sud).

Références :

- ARDOINO, H., 1879
- BURNAT, E., 1892

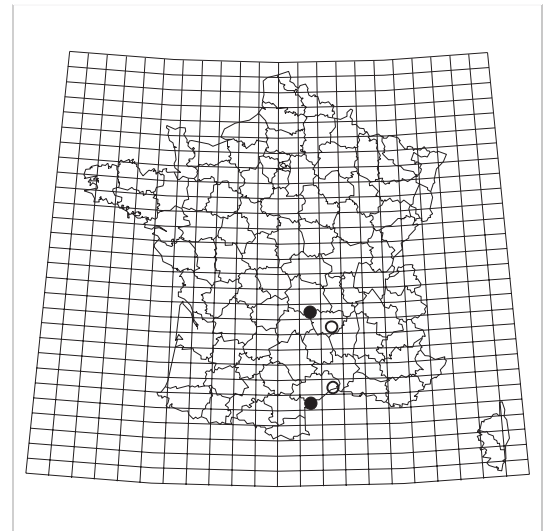
Ranunculus lateriflorus DC.

Synonymes principaux :

***Ranunculus nodiflorus* L. subsp. *lateriflorus* (DC.) P. Fourn.**

Nom français : Renoncule à fleurs latérales

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE NT</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE NT	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2		



Description :

Thérophyte à scape de 10-20 cm, à tige rameuse-dichotome dès la base. Feuilles ovales ou lancéolées, souvent dentées, brusquement rétrécies à la base, les inférieures longuement pétiolées. Fleurs jaunes, très petites, partiellement sessiles sur les nœuds de la tige ou à l'angle des dichotomies ; corolle égalant le calice et à pétales cucullés. Bec de l'akène à peu près aussi long que lui. Une variété *charbonnelii* Rouy a été décrite qui se rapporte aux plantes d'Auvergne et de Haute-Loire. Elle présente des carpelles plus petits, à bec égalant environ la moitié de leur longueur.

Distribution générale :

Paléotropicale : Europe méridionale, Asie occidentale, Afrique du Nord : Espagne, France, Sicile, ex-Yougoslavie, Bulgarie, ex-URSS, Grèce, Crète, îles de la mer Egée, Turquie, Liban, Syrie, Israël, Jordanie, Algérie, Maroc...

Distribution en France :

- **Puy-de-Dôme** : Saint-Gervasy (la Chau-Longue).
- **Haute-Loire** : Saint-Christophe-d'Allier, Espalem, Talobre.
- **Hérault** : Portiragnes (Roquehaute).
- **Gard** : entre Vauvert et Beauvoisin (laquet de l'Oli).

Ecologie :

Mares temporaires.

Etat de conservation :

Les stations de la Haute-Loire et du Gard n'ont plus été revues récemment. Les autres stations se maintiennent et ne sont pas immédiatement menacées, mais les populations sont réduites ce qui les rend malgré tout vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Roquehaute.

Mesures de conservation proposées :

- Gestion effective de l'habitat dans la Réserve naturelle de Roquehaute.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope) pour la station du Puy-de-Dôme avec gestion appropriée (maintien du pâturage).

Références :

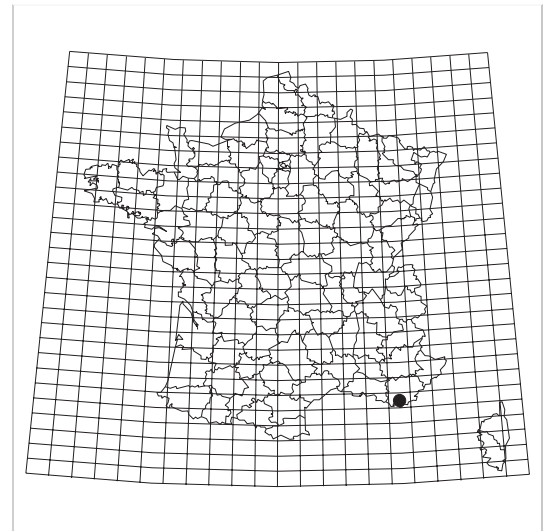
- BILLY, F., 1991
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- TALLON, G., 1967

Ranunculus millefoliatus Vahl

Synonymes principaux :

Nom français : Renoncule à mille feuilles
Bouton d'or à mille feuilles

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	E
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	E				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C 2				



Description :

Hémicryptophyte à scape. Plante de 10-30 cm, à souche à fibres fasciculées, renflées. Tige épaisse, dressée, simple ou bifurquée, velue. Feuilles velues presque toutes radicales, tripennatiséquées. Fleurs jaunes, grandes, à sépales étalés, glabres. Carpelle à bec enroulé.

Distribution générale :

Méditerranéo-montagnarde : Europe méridionale et orientale : France, Italie, ex-Yougoslavie, Albanie, Grèce, ex-Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie, Asie Mineure, Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Var** : Solliès-Toucas : aux Pourraques et Basses-Tourettes, à l'est de Valaury, à Morières-les-Vignes et au nord-ouest vers Pieds-Redons.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Bordure des champs cultivés de façon traditionnelle.
Phytosociologie : l'espèce s'intègre au *Brachypodium phænicoidis*.

Etat de conservation :

Même si les populations de certaines stations sont importantes (les Pourraques en particulier), elles sont toutes menacées soit par l'urbanisation diffuse, soit par la concurrence végétale, mais aussi par le changement ou l'abandon des pratiques culturales (espèce nécessitant la pratique d'un léger labourage annuel).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

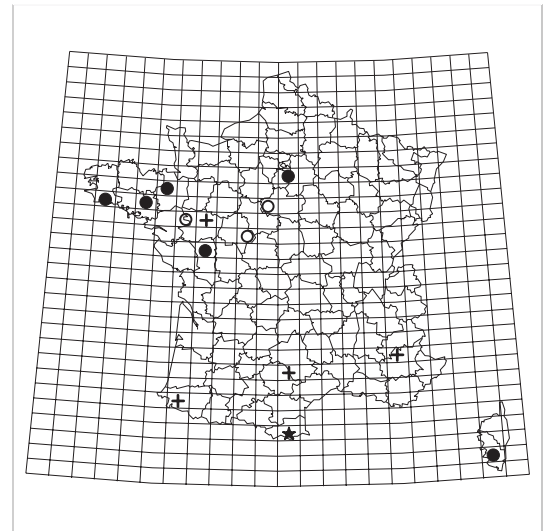
- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés pouvant déboucher sur des conventions de gestion.
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope avec gestion appropriée (maintien de certaines pratiques culturales)].

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BURNAT, E., 1892
- LOISEL, R. & BARBERO, M., 1966
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R. & TRONCHETTI, D., 1967

Ranunculus nodiflorus L.**Synonymes principaux :****Nom français :** Renoncule à fleurs nodales

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe 1)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E CATEGORIE PATRIMONIALE C2

**Description :**

Thérophyte à éclipse de 5-25 cm. Tiges rameuses dichotomes. Feuilles inférieures longuement pétiolées, les supérieures lancéolées ou linéaires. Fleurs très petites, verdâtres, sessiles sur les nœuds de la tige.

Distribution générale :

Méditerranéo-atlantique : Portugal (une seule localité), Espagne (présent en 10 ou 11 provinces, mais éteint dans plusieurs d'entre-elles ; très localisé partout), France, Corse.

Distribution en France :

- **Région parisienne** : il existe une douzaine de localités actuelles ou éteintes centrées sur la forêt de Fontainebleau. Certaines sont sur Ferté-Allais, Itteville, Boissy-le-Cutté, Nemours. - **Loiret** : près d'Orléans. - **Indre** : Brenne : étang de l'Effre-Madame. - **Maine-et-Loire** : Sorges-en-les-Ponts-de-Cé, Moulin-de-Rivet, Saint-Gemmes-sur-Loire, Juigné-sur-Loire, Thorigné, la Renaudière, Saint-Jean-des-Mauvrets, Angers. - **Ille-et-Vilaine** : Saint-Thurial, Bréal-sous-Montfort, environs de la Roche-du-Bois, Goven. - **Finistère** : Treffiat, Plomeur. - **Morbihan** : Néant-sur-Yvel. - **Loire-Atlantique** : environs d'Ancenis, étang de Gravotel, Grand-Auverné, Petit-Auverné. - **Deux-Sèvres** : la Gripière-en-Saint-Maurice-la-Fougereuse, le-Breuil-sous-Argenton. - **Pyrénées-Atlantiques** : Navarrenx. - **Pyrénées-Orientales** : Une ou deux localités dont Montalba-le-Château. - **Aveyron** : Murasson. - **Hautes-Alpes** : Gap, Veynes ? - **Corse** : massif de l'Incudine, plateau de Coscione, Piano di Renuccio, secteur Ospedale-Cagna, forêt de Marghèse.

Les mentions d'autres départements résultent probablement de confusion avec *Ranunculus lateriflorus* DC. ou *Ranunculus revelieri* Boreau : Haute-Loire, Cantal, Landes, Savoie, Alpes-Maritimes, Var (n'ont pas été cartographiées).

Ecologie :

Mares temporaires de platières rocheuses sur roches compactes, imperméables, non calcaires (schistes, granites, grès). Les sites sont généralement submergés en hiver. Plein soleil.

Phytosociologie : *Nanocyperion flavescens*.

Etat de conservation :

De nombreuses localités n'ont pas été revues. Pour certaines d'entre elles, il faut prendre en compte la périodicité aléatoire d'apparition de la plante, mais la plupart des localités ont disparu. Les nombreuses localités autour d'Angers ont été perdues par urbanisation et travaux annexes. Certains sites ont été mis en culture. L'envahissement par la végétation haute est une autre cause de destruction. Dans le Massif Armoricain, 7 localités (sur 23) subsistent. En forêt de Fontainebleau et annexes, plusieurs des 13 localités survivent encore. La plupart des localités qui se maintiennent sont très réduites (le plus souvent quelques m²) et à la merci d'un aménagement ou d'une perturbation ponctuelle. C'est sans doute en Corse que le taxon se maintient le mieux (populations abondantes). Ce sera probablement son dernier refuge en France.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêtés de conservation de biotope ou Réserves naturelles pour certaines stations de la forêt de Fontainebleau.
- Réserve naturelle de Treffiat.

Mesures de conservation proposées :

- Chaque localité survivante doit faire l'objet de mesures de conservation appropriées. Des mesures de gestion spécifiques sont indispensables pour conserver les stations de cette espèce, avec la flore et la faune associées (*Crassula vaillantii* (Willd.) Roth, *Myosotis sicula* Guss. etc, et crustacés éphémères). Le maintien d'un état pionnier est indispensable.

Références :

- ABBAYES DES, H. & al., 1971 - DIARD, L., 1988
- BOUBY, H., 1967
- CORILLION, R., 1982-1983
- DESCHÂTRES, R., 1991
- GAMISANS, J., 1970
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LESOUF, J.-Y., 1988
- LITARDIÈRE DE, R., 1955
- RALLET, L., 1935
- RIVIÈRE, G., GUILLEVIC, Y. & HOARHER, J., 1992

Fiche réalisée par M. BOURNÉRIAS et J.-Y. LESOUF

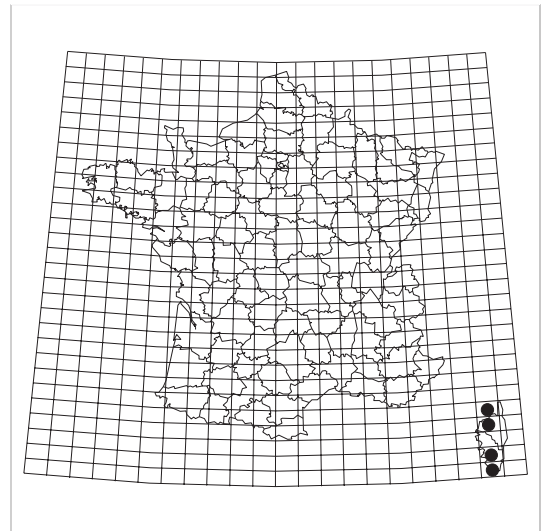
Ranunculus revelierei Boreau subsp. **revelierei**

Synonymes principaux :

Ranunculus ophioglossifolius Vill. subsp. ***revelierei*** (Boreau) P. Fourn.

Nom français : Renoncule de Revelière

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>				
	A				



Description :

Thérophyte à scape de 10-20 cm. Tige dressée, fistuleuse, rameuse. Feuilles inférieures orbiculaires, non en cœur à la base, les moyennes atténuées aux deux extrémités, toutes à pétiole presque une fois plus long que le limbe lancéolé, les supérieures linéaires-lancéolées, courtement pétiolées. Fleurs très petites, très longuement pédonculées ; sépales très velus ; pétales plus courts que les sépales. Carpelles ovoïdes, obtus, finement tuberculeux, à bec très court.

Distribution générale :

Endémique corse, d'origine euryméditerranéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : massif de Cagna, environs de Bonifacio, Porto-Vecchio et ses environs, Figari, Pianottoli, Agriate (plusieurs stations : Casta, Trave, Bocca di Nezzo...).

Ecologie :

De l'étage thermoméditerranéen à l'étage supraméditerranéen. Mares temporaires, prairies et fossés humides.

Phytosociologie : ***Isoetion***.

Etat de conservation :

Se rencontre presque essentiellement dans des milieux fragiles et souvent modifiés (drainage...).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Station de Tre-Padule (Bonifacio) en cours de classement en Réserve naturelle.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires [mise en place par exemple d'une convention de gestion pour la station de Frasselli (Bonifacio) située sur un terrain militaire].
- Maîtrise du foncier par acquisition par un organisme agréé.

Références :

- BRIQUET, J., 1910
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1962
- DESCHÂTRES, R., 1993
- DESCHÂTRES, R. & al., 1991 d
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1936
- VIVANT, J., 1966

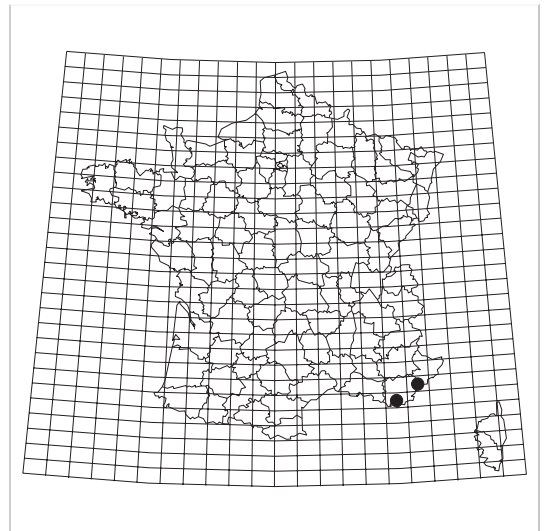
Ranunculus revelieri Boreau subsp. rodiei (Litard.) Tutin

Synonymes principaux :

Ranunculus revelieri Boreau var. *rodiei* Litard.

Nom français : Renoncule de Rodié

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Thérophyte à scape de 10-30 cm. Diffère du type par les caractères suivants : pédoncules moins épais, rarement fistuleux ; sépales glabres ou à poils épars en-dessous (et non densément pubescents).

Distribution générale :

Endémique française du Var.

Distribution en France :

- **Var** : plaine des Maures et piémont nord du massif des Maures, Palayson et piémont sud de la Colle du Rouet.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Se rencontre préférentiellement en bordure des mares et cuvettes temporairement humides.

Phytosociologie : Association à *Lythrum borysthenicum* (Schrank) Litv. et *Ranunculus revelieri* Boreau subsp. *rodiei* (Litard.) Tutin (*Isoetion*).

Etat de conservation :

Compte tenu de son écologie, on peut estimer que le taxon est très vulnérable. Les populations qui sont parfois importantes sont menacées par le comblement et le drainage des dépressions, mais également par l'urbanisation et de grands travaux. De plus, les stations sont fugaces car le développement de ce taxon dépend étroitement du régime des précipitations printanières.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés avec prise en considération dans les aménagements.
- Maîtrise absolue du foncier avec acquisition par un organisme agréé.
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope (Catchéou) ou Réserve naturelle (plaine des Maures)].

Références :

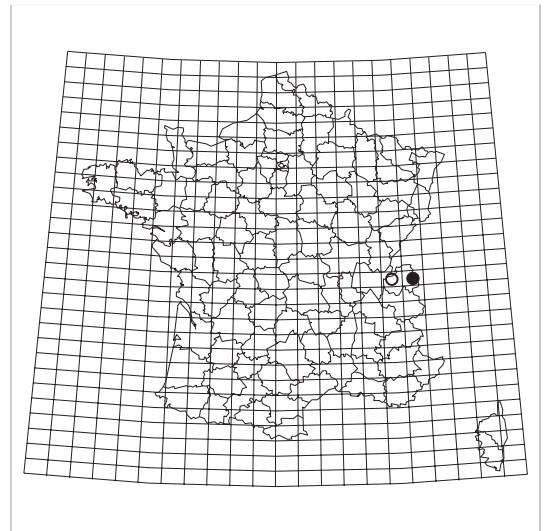
- BARBERO, M., 1965
- BARBERO, M. & al., 1969
- BARBERO, M. & al., 1982
- CONTANDRIOPOULOS, J., 1962
- LITARDIÈRE DE, R., 1935
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- RODIÉ, J., 1936

Rhododendron hirsutum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Rhododendron poilu

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Nanophanéophyte sempervirent de 6-10 dm, semblable à *Rhododendron ferrugineum* L. S'en distingue par ses feuilles plus petites, ovales, vertes sur les deux faces (avec quelques glandes rousses sur la face inférieure), crénelées et bordées de longs cils, ses jeunes rameaux, pédoncule et calice hispides, son calice à lobes oblongs-lancéolés ciliés.

Distribution générale :

Endémique alpine (Alpes centrales et orientales) : France, Suisse, Italie, Autriche, ex-Yougoslavie.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : station principale ou «classique» : massif du mont Chauffé sur Abondance et la Chapelle-d'Abondance. Se retrouve en quelques points sur plusieurs massifs proches ; autres stations inédites : Mieussy, Sommand, le Reposoir, dans le massif des Aravis, mont Méry (pointe d'Areu).

Ecologie :

Etages montagnard supérieur et subalpin. Forêts claires, rochers, pentes herbeuses fraîches sur calcaires.

Phytosociologie : *Erico-Pinetea*.

Etat de conservation :

La station du mont Chauffé présente une population abondante, en particulier sur son flanc nord, et n'est pas immédiatement menacée. Les autres stations anciennes n'ont pas été confirmées récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope (une partie du mont Chauffé).

Mesures de conservation proposées :

- Protection totale du mont Chauffé (qui abrite par ailleurs beaucoup d'autres espèces intéressantes). Ce massif n'est actuellement protégé que sur le territoire de la Chapelle-d'Abondance.

Références :

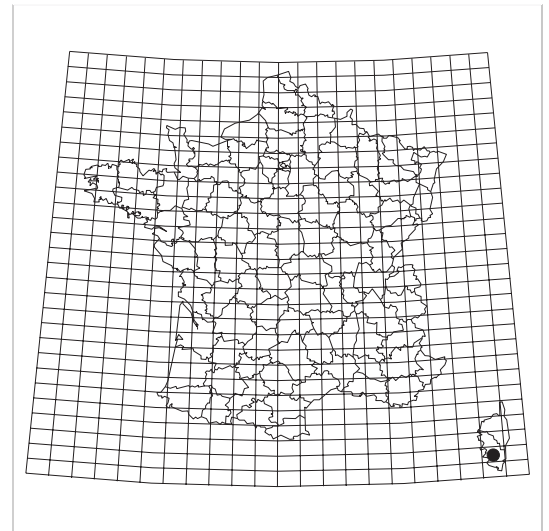
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992
- MARCIAU, R., 1989

Rouya polygama (Desf.) Coincy

Synonymes principaux :
Thapsia polygama Desf.

Nom français : Thapsie de Rouy

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 2-6 dm. Tiges couchées-dressées, striées, hispides-blanchâtres, rameuses. Feuilles inférieures bipennatiséquées, à segments ultimes profondément lobés, glabres en dessus, glabrescents en dessous. Ombelle à 10-20 rayons ; involucre et involucelle à 5-7 folioles linéaires-lancéolées, entières ou trifides, persistantes ; calices à dents en alène, infléchies en dedans ; pétales blancs, entiers ou émarginés ; fruit vert clair ou rose, ovale, à ailes aiguës.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne sud-occidentale : Corse, Sardaigne, Algérie, Tunisie. La Corse représente la limite nord de l'aire de répartition.

Distribution en France :

- Corse : golfe de Porto-Vecchio.

Ecologie :

Taxon littoral des substrats sableux et graveleux ; héliophile. Résiste bien aux embruns.

Etat de conservation :

Une vingtaine de stations, toutes très localisées et parfois très proches. Les populations sont, pour la plupart, importantes par le nombre d'individus, mais sont menacées par des tapis de *Carpobrotus acinaciformis* (L.) L. Bolus et *Carpobrotus edulis* (L.) R. Br. ainsi que par des plantations d'eucalyptus. Dans tous les cas, on enregistre un amoindrissement des effectifs. De plus, les menaces provenant de la pression humaine par fréquentation estivale et de l'urbanisation, non négligeable sur le pourtour du golfe, haut lieu touristique, ne sont pas à prendre à la légère.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Introduction sur un terrain appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (plage de Palombaggia, commune de Porto-Vecchio).

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope pour les plus belles populations).
- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Diminuer la pression de la végétation concurrente par éradication de *Carpobrotus*, de jeunes pins et d'eucalyptus.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1938
- CONRAD, M., 1977
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PARADIS, G. & GÉHU, J.-M., 1992
- VERLAQUE, R. & al., 1993

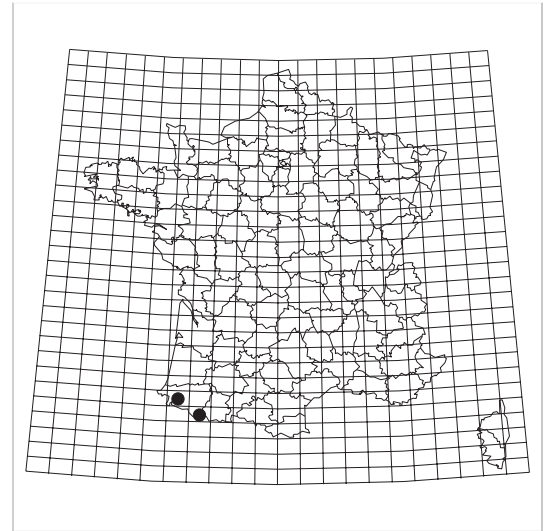
Rumex aquitanicus Rech. fil.

Synonymes principaux :

Rumex cantabricus Rech. fil.

Nom français : Rumex aquitain

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à scape à pétioles et face inférieure des feuilles densément papilleux. Fruits de grande taille 6(8) x 8(10) mm, à marge nettement denticulée.

Distribution générale :

Endémique franco-espagnole des monts Cantabriques et des Pyrénées occidentales [une station isolée dans le massif d'Urbion (Soria)].

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : mont Orisson (Basse-Navarre), vallées d'Aspe et d'Ossau. Douteux dans les autres départements où il fut cité.

Ecologie :

De l'étage montagnard jusqu'à la base de l'étage subalpin. Espèce nitrophile liée aux reposoirs à bestiaux, pâturages et prairies fumées.

Etat de conservation :

Difficile à apprécier à cause de son caractère nitrophile. Nombre de stations certainement inférieur à dix dans les Pyrénées-Atlantiques.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Gestion des milieux pastoraux auxquels cette espèce est inféodée.

Références :

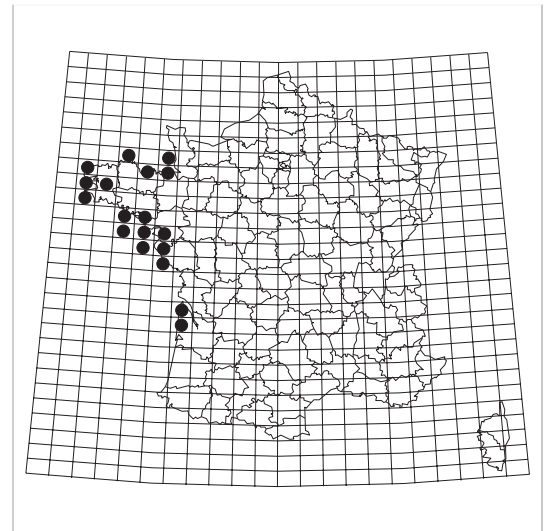
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- NICOL, A., 1992
- SAULE, M., 1991
- VILLAR, L. & LAÍNIZ, M., 1990
- VIVANT, J., 1972 b

Rumex rupestris Le Gall

Synonymes principaux :

Nom français : Oseille des rochers

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape qui ressemble à *Rumex crispus* L. qu'il peut côtoyer parfois ; s'en distingue cependant par ses feuilles moins crispées et glauques et par la forme particulière de ses valves fructifères.

Distribution générale :

Euatlantique littorale, présente en quelques rares sites du sud-ouest des Iles Britanniques, des îles Anglo-Normandes, du Massif Armoricain, ainsi que du nord-ouest de l'Espagne (Galice).

Distribution en France :

Espèce littorale dont l'aire est centrée sur la façade atlantique, de la Gironde au Cotentin :

- **Manche** : environs de Grandville, Carolles, Chausey.
- **Ille-et-Vilaine** : semble absent.
- **Côtes-d'Armor** : Sept-Iles, Ploumanac'h, Saint-Cast.
- **Finistère** : Ouessant, Molène, le Conquet, Corsen, Portsall, Manvec, Crozon, Plogoff ; semble se raréfier vers le nord à partir de l'extrémité occidentale du Léon.
- **Morbihan** : présent dans les îles de Groix, Belle-Ile-en-Mer, Houat, Hoëdic, et en quelques sites continentaux : Quiberon, Saint-Gildas-de-Rhuys, Ploemeur.
- **Loire-Atlantique** : Préfailles, Saint-Nazaire, Pornichet, le Pouliguen, le Croisic, Batz-sur-Mer
- **Vendée** : Yeu, rochers de la Pironnière au sud des Sables d'Olonne, Brétignolles, dunes de la Sauzaie ; dépressions dunaires au sud de la forêt d'Olonne, Saint-Hilaire-de-Riez.
- **Gironde** : plage de Dépée, Carcans, le Gulp.

Ecologie :

Taxon inféodé aux pentes inférieures des falaises avec suintements d'eau douce, en situation abritée à semi-abritée, souvent à exposition sud. Vient en compagnie de *Samolus valerandi* L., *Apium graveolens* L....

Il existe cependant de façon plus rare dans d'autres conditions écologiques : dépressions arrière-dunaires (Vendée), haut de cordon de galets (Finistère).

Etat de conservation :

Stations comptant toujours un faible nombre d'individus et très localisées dans l'espace (quelques mètres carrés).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Limitation de l'érosion des falaises due à la surfréquentation touristique.

Références :

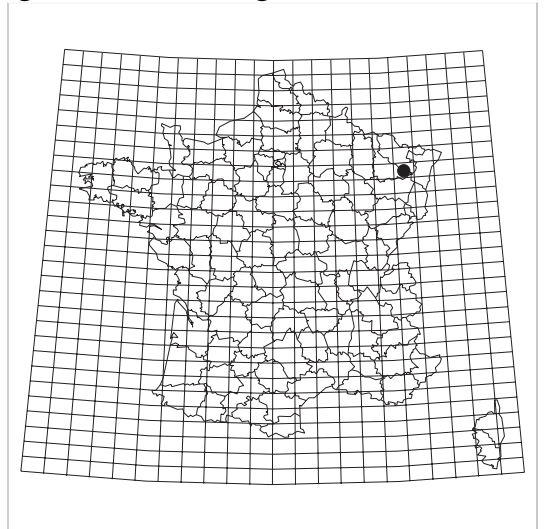
- | | |
|--|--|
| - ABBAYES DES, H. & al., 1971 | - DUPONT, P., 1962 |
| - ANIOTSBEHERE, J., 1992 | - DUPONT, P., 1983 |
| - ANIOTSBEHERE, J. & DAUPHIN, P., 1991 | - FIGUREAU, C., TAILLÉ, B. & BOUZILLÉ, J.-B., 1991 |
| - BERNARD, CA. & GAVAZZI, E., 1993 | - PROVOST, M., 1993 |
| - BIORET, F., 1989 | - RIVIÈRE, G., GUILLEVIC, Y. & HOARHER, J., 1992 |
| - BIORET, F., 1993 | |

Salicornia emericii Duval-Jouve var. vicensis (J. Duvigneaud) J. Duvigneaud

Synonymes principaux :

Nom français : Salicorne de Vic-sur-Seille

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Lorraine)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Thérophyte, devenant rouge orangé en été, à rameaux supérieurs presque horizontaux puis ascendants dressés, nettement arqués vers le haut (Duvigneaud). Taxon tétraploïde.

Distribution générale :

Le taxon *Salicornia emericii* Duval-Jouve est une espèce méditerranéenne appartenant à un complexe de salicornes tétraploïdes rougissantes, annuelles et à écologie lagunaire. Dans ce complexe se situe le taxon *Salicornia emericii* Duval-Jouve var. *vicensis* (J. Duvigneaud) J. Duvigneaud, endémique des terrains salés de Lorraine (Moselle).

N.B. : Le statut taxonomique de *vicensis* (J. Duvigneaud) J. Duvigneaud, prête encore à discussion (variété d'*emericii* Duval-Jouve ou espèce autonome ?).

Distribution en France :

- **Moselle** : Vic-sur-Seille en deux endroits au moins : le Pré Léo, la Grange-Fouquet.

Ecologie :

Plante fortement halophile des dépressions inondables et résurgences salées actives ne s'asséchant pas l'été, sur des terrains ouverts : espèce colonisatrice.

Phytosociologie : Duvigneaud a proposé le rattachement à l'association : *Arthrocnemo glauci-Salicornietum emerici*, association méditerranéenne. Mais il semble qu'il faille en faire un syntaxon particulier à la Lorraine.

Etat de conservation :

L'intégrité du site de la Grange-Fouquet, maintenue jusqu'à présent grâce à la bienveillance de ses propriétaires, pourrait être remise en question à plus long terme. Un projet de drainage menaçait le site du Pré Léo, avant son acquisition.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.
- Dix-neuf hectares du Pré Léo ont été acquis par le Conservatoire des sites lorrains avec le soutien financier du Parc naturel régional de Lorraine et le W.W.F. France. Leur gestion traditionnelle (fauche tardive sans apport d'engrais et d'amendement) est maintenue par un système de prestations avec des agriculteurs locaux.

Mesures de conservation proposées :

- Pour le site de la Grange-Fouquet : maîtrise foncière (achat, location) ou Réserve naturelle volontaire pour pérenniser la gestion actuelle.

Valeur potentielle :

Intérêt important en ce qui concerne la taxonomie, la phytogéographie et l'écologie ; espèce comestible.

Références :

- DUVIGNEAUD, J., 1967
- GÉHU, J.-M., GÉHU-FRANCK, J. & CARON, B., 1978
- HAYON, J.-C., 1968
- HAYON, J.-C., DANGIEN, B. & FLEURENTIN, J., 1982

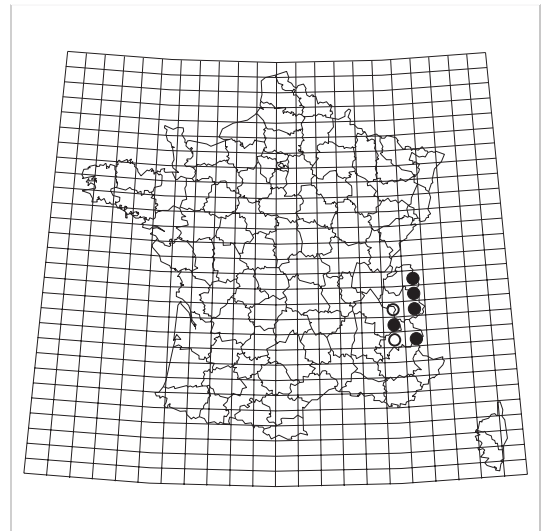
Salix helvetica Vill.

Synonymes principaux :

***Salix lapponum* L. subsp. *helvetica* (Vill.) Nyman**

Nom français : Saule de Suisse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe II)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Nanophanéophyte de (0,3-)0,5 à 1,5(-2) m. Voisin de *Salix lapponum* L. (dont il est parfois considéré comme une sous-espèce : Bonnier, Rouy, etc...) ; s'en distingue par les feuilles adultes glabrescentes et rugueuses en dessus, à indument blanc plus ou moins dense en dessous et à nervures saillantes ; étamines à filet glabre, anthères jaunes ; une seule glande nectarifère à la base des étamines.

Distribution générale :

Endémique alpine, des Alpes méridionales françaises au nord du Tyrol : France, Italie (rare), Suisse (surtout dans les vallées internes et méridionales ; assez fréquent), Autriche (Tyrol) ; localités isolées indiquées en ex-Tchécoslovaquie dans l'Atlas de Flora Europaea.

Distribution en France :

Alpes de la Savoie et du Dauphiné :

- **Haute-Savoie** : secteur siliceux, massif du mont Blanc (montagne de Lognan, moraines du glacier d'Argentière, du glacier du Tour, Charamillon, moraines de la mer de Glace, col de Balme), massif des aiguilles Rouges (Carlaveyron), Passy (Moède).
- **Savoie** : Beaufortin (la Legette, le Chard du Beurre), Beauges (Arcalod, Arpettaz), Haute-Tarentaise (Pralognan, aux chalets des Glières ; Tignes, aux chalets de la Sassièrre, Val d'Isère, au Fomet et au col de l'Iseran), Haute-Maurienne (Bonneval, aux sources de l'Arc, au Plan des Evettes, entre l'Ecot et la Duis, Lanslebourg, mont Cenis).
- **Hautes-Alpes** : Queyras [Ristolas (Haut-Guil, vallon de Bouchouse)], secteur du Lautaret (col d'Arsine ?), Crévoux (?).
- **Isère** : Oisans.
N.B. : Dans l'Isère (Taillefer) des individus de *Salix helvetica* Vill. semblent introgressés par *Salix glaucosericea* B. Flod.

Ecologie :

Étages subalpin et alpin (1 700-2 600 m). Marais tourbeux, pâturages, rocailles et éboulis humides ; plutôt sur terrain siliceux (sur schistes lustrés et roches vertes dans le Queyras).

Phytosociologie : groupements humides du *Vaccinio-Piceion*.

Etat de conservation :

Taxon rare à très rare, en limite occidentale de répartition. Certaines stations n'ont pas été revues ou sont à confirmer (moraines de la Mer de Glace, col de la Balme, Oisans, col d'Arsine, Crévoux). Les stations qui se maintiennent sont en général réduites (quelques individus), mais dans l'ensemble peu menacées [sauf localement du fait du surpâturage (ovins) ou d'aménagements touristiques ou hydrauliques].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (sources de l'Arc, la Duis).
- Réserves naturelles de Val d'Isère (Iseran, Lessières) et de la Grande Sassièrre (Tignes).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle du Haut-Guil (site botanique d'intérêt majeur, avec plusieurs endémiques et taxons du Livre rouge national).
- Gestion spécifique : protection vis-à-vis des modifications hydrauliques (aménagements, tourisme, pâturage).

Références :

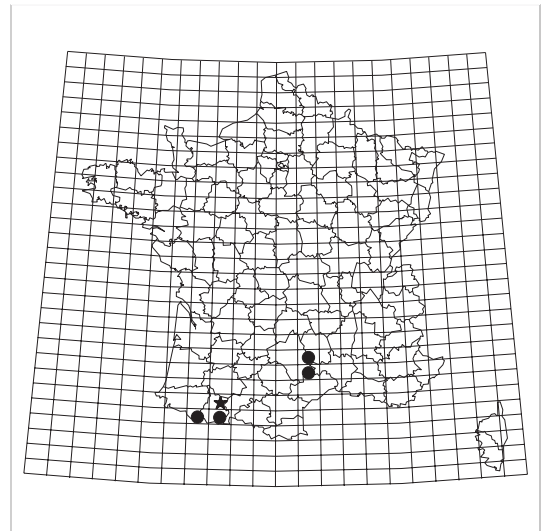
- | | | |
|--|-------------------------------------|---------------------------------------|
| - COLLECTIF, 1989 | - FENAROLI, L., 1971 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - GAUSSEN, H., 1966 a | - SAINT-LAGER, J.B., 1878 |
| - BRESSOUD, B. & TROTIEREAU, A., 1984 | - GENSAC, P., 1974 | - SAINT-LAGER, J.B., 1887 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - GUINIER, P. & DE LEIRIS, H., 1961 | - TISSIÈRE, M.P.G., 1868 |
| - CHAS, E., 1994 | - LAUTENSCHLAGER, E., 1979 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - CONVERT, B.H., 1896 | - MARCIAU, R., 1989 | - VILLARS, D., 1786-1789 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - MUTEL, A., 1848 | |

Saponaria bellidifolia Sm.

Synonymes principaux :

Nom français : Saponaire à feuilles de pâquerette

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette de 2-4 dm. Souche ligneuse, émettant des rosettes de feuilles et des tiges florifères. Feuilles radicales longuement pétiolées, à limbe oblong, trinervé, les caulinaires peu nombreuses, largement linéaires-oblongues ou sublancéolées. Fleurs subsessiles, réunies au sommet de la tige en un capitule formé de fascicules denses. Capitule pourvu extérieurement de 2-4 feuilles lancéolées-linéaires, dilatées à la base et formant involucre ; calice un peu poilu supérieurement ; pétales jaunâtres à blanchâtres, de moitié plus longs que le calice, à limbe linéaire-oblong, émarginé ou crénelé. Capsule oblongue, sur un carpophore épais et court. Graines tuberculeuses, réniformes.

Distribution générale :

Orophyte nord-méditerranéen : Espagne, France, Italie, ex-Yougoslavie, Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie

Distribution en France :

- **Hautes-Pyrénées** : environs de Gavarnie (pic de Larrue, secteur de la Pène de Secugnat), pic du Midi de Bigorre (?).
- **Aveyron** : causse du Larzac (Devèze de Lapanouse-de-Cernon, le Guilhaumard, Saint-Martin-du-Larzac).
- **Lozère** : causse Méjean.

Ecologie :

De l'étage collinéen à l'étage subalpin (750 - 2 000 m). Calcicole des fissures rocheuses et des pelouses ; arènes et rocailles dolomitiques.

Etat de conservation :

Dans les Hautes-Pyrénées, la station du pic du Midi de Bigorre est très douteuse (confusion probable avec *Saponaria caespitosa* DC. ou *Valeriana apula* Pourret). En revanche, les autres stations doivent sans doute se maintenir compte tenu de leur écologie. Quant aux stations des causses, elles possèdent des populations très réduites (de quelques individus à quelques dizaines) et sont menacées par le vandalisme (la station classique de Lapanouse-de-Cernon, très dégradée est à la limite de l'extinction) et des enrésinements [causse Méjean, Lapanouse-de-Cernon (sur des terrains communaux)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Cévennes pour la station du causse Méjean.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements (forestiers en particulier).
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope avec gestion appropriée (surveillance et éventuellement mise en défens des stations les plus sensibles)].

Valeur potentielle :

Horticole.

Références :

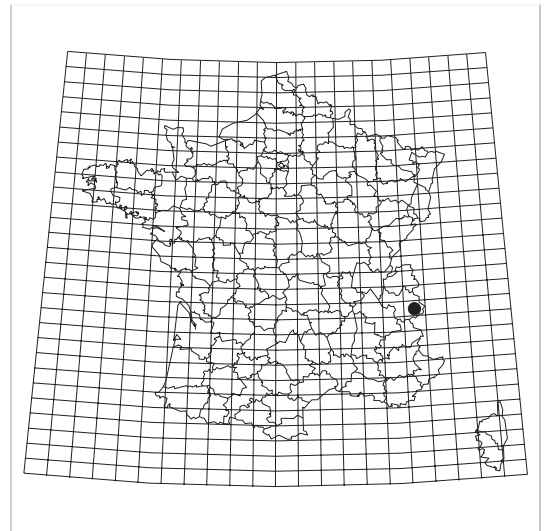
- BERNARD, C., & FABRE, G., 1992
- BRAS, D., 1874
- TERRÉ, J. (non daté)

Saponaria lutea L.

Synonymes principaux :

Nom français : Saponaire jaune

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	<p>POUR LE MONDE NT</p> <p>PROPOSEE POUR LA FRANCE R</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1</p>



Description :

Hémicryptophyte gazonnant à souche ligneuse, croissant en petites touffes rases. Tige simple non ramifiée, dressée, de 2 à 12 cm. Fleurs jaune pâle en têtes serrées, groupées en haut de tige en inflorescence globulaire.

Distribution générale :

Endémique des Alpes occidentales : Alpes Graies et Pennines surtout parties sud, France, Suisse et Italie. Limite vers l'est au Tessin : val d'Ossola, val Bavona. En Italie, val d'Aoste, Piémont, Lombardie, versant sud du Cervin et du mont Rose.

Distribution en France :

- **Savoie** : Alpes Graies, en Maurienne, principalement au mont Cenis, petit mont Cenis, vallon de Savine.

Ecologie :

Etages alpin et subalpin de 1 500 à 2 600 m. Gazons souvent pierreux sur sols riches en bases (généralement calcaire). Pelouses lacunaires, sols détritiques, creux de rocher. Dans les sols hétérogènes peut voisiner avec *Rhododendron ferrugineum* L. Peut s'hybrider avec d'autres saponaires.

Etat de conservation :

Deux stations ont été détruites à la suite de la construction du barrage du mont Cenis. Les autres se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Arrêté de conservation de biotope pour le mont Cenis.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole : plante contenant de la saponine.

Références :

- LE BRUN, P., 1950 a
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b
- TROTTEREAU, A (à paraître)

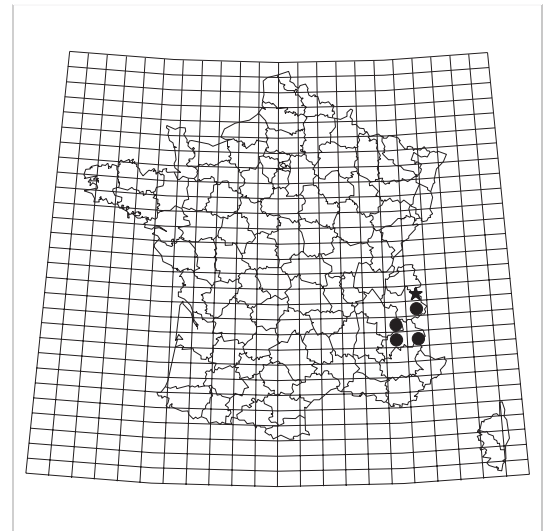
Saussurea discolor (Willd.) DC.

Synonymes principaux :

Saussurea lapathifolia (L.) Karsten

Nom français : Saussurée discolorée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette. Tige dressée, de 10-20 (-40) cm, feuillée dans la moitié inférieure. Feuilles inférieures à pétiole non ailé, grandes, triangulaires en cœur ou tronquées-échancrées à la base, sinuées-dentées, tomenteuses, très blanches à la face inférieure, vertes et presque glabres en dessus. (2) 4-8 capitules ; fleurons pourpres ou bleu violacé.

Distribution générale :

Orophyte eurasiatique. En Europe, dans les Alpes, les Carpathes et les Apennins : France, Italie (rare), Autriche, Suisse (peu fréquent, surtout dans les Alpes orientales), Liechtenstein, Allemagne, ex-Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie (1 station), ex-Yougoslavie, et Russie occidentale.

Distribution en France :

Très rare, en limite de répartition occidentale dans les Alpes du Haut-Dauphiné :

- **Savoie** : col de la Seigne, environs de Pralognan.
- **Isère** : massif de Belledonne (lac du Crozet, lac Robert, lac Domenon, Grand Replomb, Grande Lance, les Oudies, lac de la Sitne), massif du Taillefer (lac Claret), la Salette (col Vert), environs des Grandes Rousses, pic de l'Aiguille.
- **Hautes-Alpes** : signalée en Haute-Romanche (la Grave) Queyras.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin [(1 400) 1 500-2 800 m]. Pelouses rocailleuses, rochers, parfois éboulis ; les stations dauphinoises sont sur silice (l'espèce semble plutôt calcicole dans les Alpes centrales et orientales). Plutôt en situation ombragée [versants nord, abris rocheux, parfois près de l'eau (Belledonne)].

Etat de conservation :

Taxon très rare en France. N'a pas été revu récemment dans les Hautes-Alpes, les environs des Grandes Rousses et le col de la Seigne. Se maintient bien ailleurs, surtout dans le massif de la Belledonne. Du fait de son écologie, l'espèce est peu menacée dans l'ensemble sauf près des sites touristiques très fréquentés.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Belledonne, Taillefer : Réserves naturelles ou Arrêtés de conservation de biotope).
- Concrétisation du projet de Réserve biologique dirigée de Chamrousse (Isère).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole : jardins de rocailles.

Références :

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ANONYME, 1990 - BARBEZAT, R., 1959 - BERNARD, Y., 1990 - BOUVIER, L. 1878, 1882 - BREISTROFFER, M., 1963 a - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 - CHAS, E., 1994 - COQUILLAT, M., 1965 | <ul style="list-style-type: none"> - CUNY, A., 1932 - FENAROLI, L., 1971 - LE BRUN, P., 1932-1933 - LE BRUN, P., 1958 - MARCIAU, R., 1989 - MEYRAN, O., 1885 - MOREL, F., 1880 - MUTEL, A., 1848 | <ul style="list-style-type: none"> - NÉTIEN, G., 1947 - OFFNER, J., 1909 a - OFFNER, J., 1909 b - OFFNER, J., 1923 - OLLAGNIER, F., 1883 - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 - PERROUD, L., 1881-1882 - TISSIÈRE, M.P.G., 1868 |
|---|--|--|

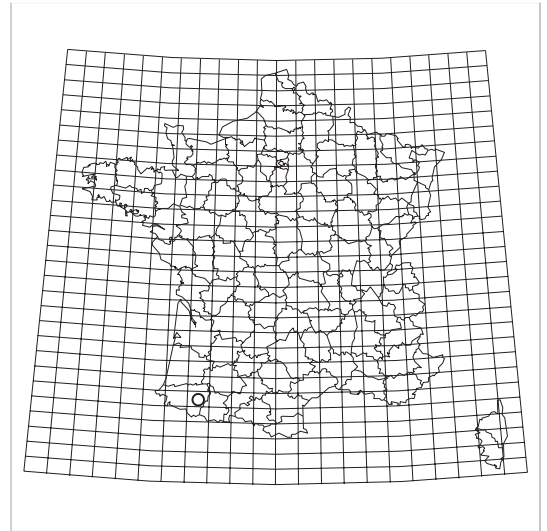
B1
ANGIOSPERMES
SAXIFRAGACEAE

Saxifraga cuneata Willd.

Synonymes principaux :

Nom français : Saxifrage en forme de coin

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte à souche ligneuse, à feuilles coriaces, visqueuses et luisantes, à limbe cunéiforme à trois lobes mucronés.

Distribution générale :

Franco-espagnole : chaîne cantabrique et des Pyrénées occidentales (surtout sur le versant sud où elle atteint les provinces de Logroño et de Soria). On la rencontre à l'ouest jusqu'aux Picos de Europa, à l'est jusqu'à la Navarre où elle atteint la vallée de Roncal où elle existe tout près de la frontière.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : une seule localité découverte par Dupont (1954) entre le plateau de Séguitte et le Soum d'Ire (Arrette).

Ecologie :

Espèce calcicole stricte des fentes de rochers calcaires plus ou moins ombragés (500 à 1 400 m).

Etat de conservation :

N'a pas été confirmé récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

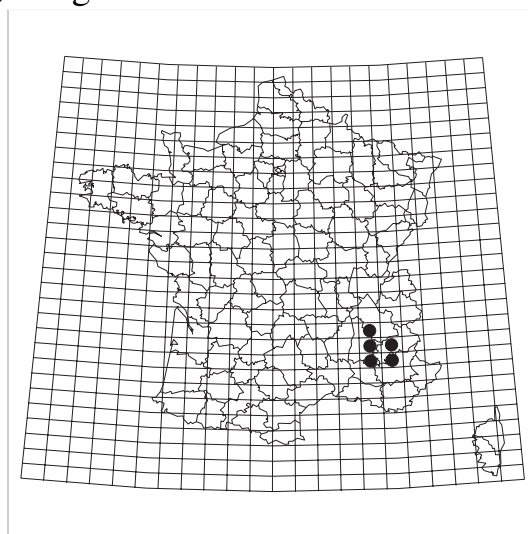
- Protection stricte, si la station est retrouvée.

Références :

- DUPONT, P., 1954 a
- WEBB, D.A. & GORNALL, R.J., 1989

Saxifraga exarata* Vill. subsp. *delphinensis* (Ravaud) Kerguélen*Synonymes principaux :***Saxifraga delphinensis* Ravaud**Nom français :** Saxifrage sillonnée, du Dauphiné

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

**Description :**

Hémicryptophyte cespiteux. Taxon critique, considéré par Ravaud (auteur de la diagnose) comme un vicariant de *Saxifraga pubescens* Pourret [incl. subsp. *iratiania* F. W. (Schultz) Engler & Irscher], des Pyrénées. Plante très densément cespiteuse, formant des gazons (coussinets) épais, vert pâle. Tiges très courtes, serrées, à feuilles très rapprochées. Feuilles à pétioles très courts, très pubescentes-visqueuses, divisées en 3-5 lobes obtus au sommet. Fleur d'un blanc rosé (et non verdâtre) ; pétales obovés. D'après J.M. Tison, pousse en mélange intime avec le type, sans introgression.

Distribution générale :

Endémique des Alpes sud-occidentales françaises.

Distribution en France :

Préalpes sud-occidentales, du Vercors à la Haute-Provence :

- **Isère** : Vercors (la Moucherolle, le Grand Veymont, col de l'Allimas).
- **Drôme** : Diois (mont Glandasse, mont Jocou, col de Grimone), Haut-Bochaine (Lus-la-Croix-Haute : au Lauzon, à Piedgros, au col de Cors).
- **Hautes-Alpes** : Dévoluy (mont Arouse), limite Diois/Baronnies (le Duffre, crête de la Sarcena).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : montagne des Boules.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 600-2 700 m). Rochers et rocailles, plutôt en exposition ombragée. Calcicole (semble plus fréquent sur calcaires du Sénonien).

Phytosociologie : *Androsacetum helveticae* (*Potentilletalia caulescentis*).**Etat de conservation :**

Taxon assez mal connu, dont la répartition reste à préciser. Les stations actuelles semblent peu menacées, sauf localement [(piétinement et pâturage ovin sur le plateau du pic de Bure (Arouse) et la montagne des Boules)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle des Hauts-Plateaux (Vercors).
- Forêt domaniale des Sauvas.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Maîtrise de la charge pastorale.
- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle pour le massif de l'Arouse, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou rarissimes)].

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (jardins de rocailles).

Références :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------|
| - BREISTROFFER, M., 1963 a | - MAQUET, L., 1961 |
| - BREISTROFFER, M., 1963 b | - MARCIAU, R., 1989 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER J.B., 1889 | - RAVAUD, A., 1881 |
| - CHAS, E., 1994 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | |

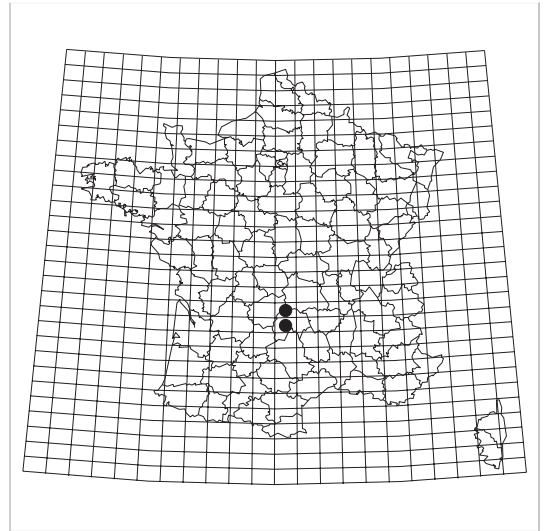
Saxifraga exarata Vill. subsp. lamottei (Luizet) D.A. Webb

Synonymes principaux :

Saxifraga moschata Wulfen subsp. *lamottei* (Luizet) P. Fourn.

Nom français : Saxifrage de Lamotte

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Auvergne)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape. Diffère du type (très polymorphe) par ses pétales au moins deux fois plus longs que les sépales, et ses feuilles toutes tripartites et glabres (Considéré comme espèce à part entière par la Flore du CNRS).

Distribution générale :

Endémique française de l'Auvergne.

Distribution en France :

- **Puy-de-Dôme** : monts Dore (vallée de Chaudefour, puy de Sancy...).
- **Cantal** : massif du puy Mary, roc des Ombres, brèche d'Enfloquet.

Ecologie :

Etage subalpin. Rochers trachytiques à exposition froide.

Phytosociologie : Caractéristique du *Saxifragetum lamottei* (association endémique).

Etat de conservation :

En régression depuis le siècle dernier. Semble disparu notamment du plomb du Cantal. Menacé localement par des aménagements de ski alpin.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Chaudefour.
- Sites classés.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations pour en préciser la dynamique.
- Prise en considération dans les aménagements (touristiques...).
- Surveillance des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope pour les stations les plus menacées et non encore préservées).

Références :

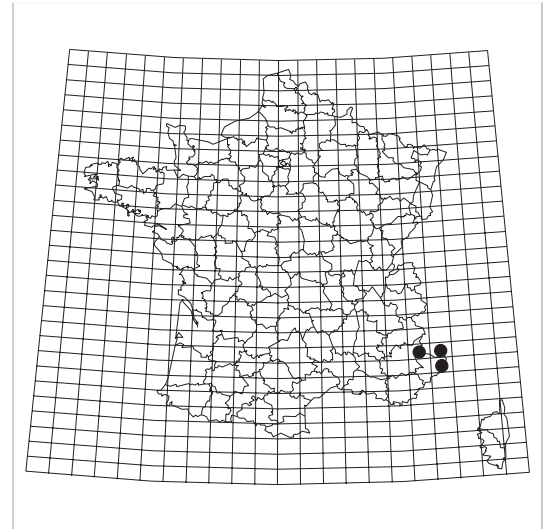
- BILLY, F., 1988
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- WEBB, D.A., & GORNALL, R.J., 1989

Saxifraga florulenta Moretti

Synonymes principaux :

Nom français : Saxifrage à nombreuses fleurs

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte en coussinet vivace. Grosse rosette ronde très dense caractéristique de l'espèce à l'état végétatif. Feuilles coriaces, d'un vert sombre, acuminées, bordées d'une marge cartilagineuse. Hampe florale très caractéristique, haute de 10 à 40 cm, pouvant porter jusqu'à 200 à 300 petites fleurs roses. Espèce monocarpique.

Distribution générale :

Endémique du massif cristallin de l'Argentera-Mercantour : France, Italie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : massif du Mercantour, le long de la frontière italienne depuis le «rocher des Trois Evêques» au nord, jusqu'au mont Bégo au sud.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin. Espèce exclusive des parois verticales, ne se rencontrant qu'exceptionnellement dans les pelouses rocailleuses et les éboulis. Ne croît que sur les roches siliceuses du socle : gneiss, migmatites et anatexites, plus rarement sur granite. Rarissime sur roches permienues. pH acide (4 à 5,5)

Phytosociologie : caractéristique du *Saxifragetum florulentae* (*Androsacetalia vandellii*).

Etat de conservation :

Taxon qui n'est pas globalement menacé du fait de sa répartition et de sa fréquence (plus de 165 localités recensées). Toutefois, peut l'être localement, surtout dans les zones les plus accessibles.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour (pour l'essentiel des localités). Mais plusieurs stations, soit orientales, soit occidentales ne bénéficient d'aucun statut de protection.

Mesures de conservation proposées :

- Prudence lors de l'ouverture des voies d'escalade.

Valeur potentielle :

Ornementale, difficile à cultiver cependant.

Références :

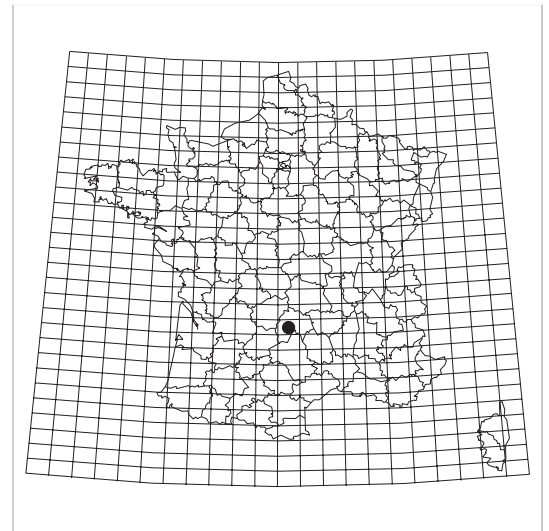
- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - ALPHAND, J., 1994 b - ARDOINO, H., 1879 - BARBERO, M., 1967 - BARBERO, M. & BONO, G., 1967 - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 - BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1913-1915 - BURNAT, E., 1883 - BURNAT, E., 1899-1906 - BURNAT, E., 1906 - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985 | <ul style="list-style-type: none"> - FOCQUET, P., 1982 - FOCQUET, P. & ROMAIN, J., 1986 - FOCQUET, P. & ROMAIN, J., 1988 - GUINOCHET, M., 1938 - LACOSTE, A., 1975 - OZENDA, P., 1950 - POIRION, L. 1955-1956 - QUÉZEL, P., 1951 - WEBB, D.A. & GORNALL, R.J., 1989 |
|---|--|

Saxifraga hieraciifolia Waldst. & Kit.

Synonymes principaux :

Nom français : Saxifrage à feuilles d'épervière

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette. Plante velue de 10-30 cm. Tige dressée, épaisse. Feuilles toutes en rosettes ovales, oblongues, entières, atténuées en pétiole dilaté à la base. Fleurs verdâtres bordées de pourpre en glomérules spiciformes.

Distribution générale :

Circum-arctique à aire très disjointe. Relicte glaciaire en France et dans les montagnes de l'Europe de l'Est.

Distribution en France :

- **Cantal** : secteur du puy Mary (deux stations distantes d'un kilomètre), secteur de Peyre-Arse.

Ecologie :

Rochers abrupts, suintants d'humidité et d'exposition nord. En formation très ouverte.

Etat de conservation :

Seules les deux stations du secteur du puy Mary sont confirmées actuellement. La situation des stations, peu accessibles, voire d'accès dangereux, constitue une protection par elle-même. Mais le nombre d'individus visibles en 1990 était seulement de quelques dizaines au total. Il est d'ailleurs très variable et peut être pratiquement nul certaines années. Une partie de la 2ème station, plus accessible, semble avoir disparu à la suite de prélèvements par des botanistes.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé des monts du Cantal.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance des stations afin d'éviter le vandalisme.
- Suivi des populations dans le but de mieux connaître leur dynamique.

Références :

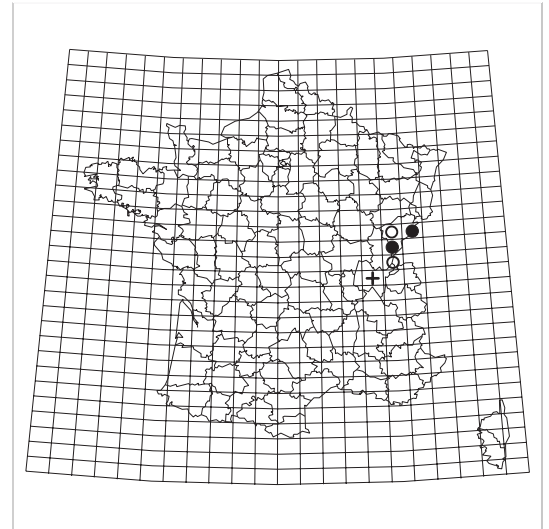
- CHASSAGNE, M., 1956-1957
- SALANON, R., 1968
- WEBB, D.A. & GORNALL, R.J., 1989

Saxifraga hirculus L.

Synonymes principaux :

Nom français : Saxifrage œil de bouc

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape, à souche grêle émettant des rejets feuillés. Feuilles lancéolées, portant de longs cils brun rouge à la base. Fleur solitaire ou corymbe pauciflore (2-4 fleurs) ; sépales réfléchis ; pétales jaune doré, de 12-15 mm, parfois ponctués de rouge et portant 2 callosités près de la base.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe : France, Italie (très rare, Piémont), Suisse (très rare, Jura), Autriche, Allemagne, ex-Tchécoslovaquie, Roumanie, Russie, Caucase, Pologne, Finlande, Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas, Grande-Bretagne (très localisé et rare), Irlande ; Asie : Himalaya, Tibet, Sibérie ; Amérique boréale et arctique.

Distribution en France :

- **Doubs** : Frasné, le Bélieu, les Pontets, Pontarlier, Sainte-Colombe.
- **Jura** : les Rousses, Lamoura.
- **Ain** : Nantua.

Ecologie :

Etage montagnard [800-1 100 m ; jusqu'à 1 500 m en Italie (?)]. Marais tourbeux et tourbières à sphaignes ; associations cicatricielles des fossés et des marais de transition.

Phytosociologie : *Caricion lasiocarpae* (*Caricetum diandrae*), *Caricion fuscae*.

Etat de conservation :

Taxon très rare et très menacé et qui est en régression constante depuis le début du siècle. N'est connu actuellement qu'en trois localités du massif jurassien : Frasné, le Bélier, les Pontets. Les autres localités n'ont pas été confirmées ou ont disparu (Nantua).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Frasné.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope...).
- Plan de gestion spécifique ; contrôle des processus d'atterrissement.
- Prise en compte dans tous les projets d'aménagement susceptibles de modifier l'hydrologie des stations (dont les activités touristiques).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole : cultivée comme plante ornementale pour décorer les endroits humides des parcs.

Références :

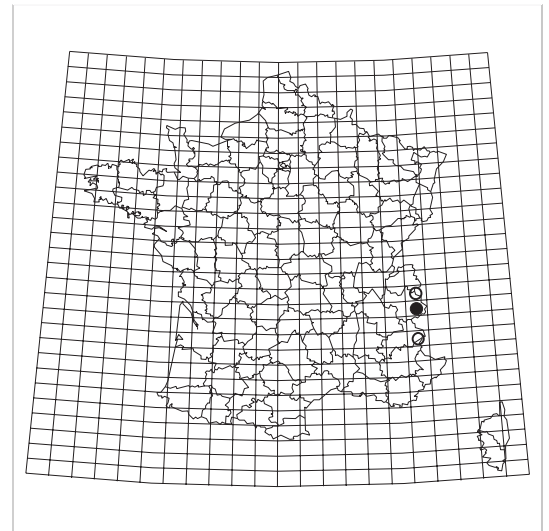
- | | | |
|--|---|--------------------------|
| - AUBERT, S., 1949 | - COQUILLAT, M., 1965 | - LE BRUN, P., 1932-1933 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1980 b | - LE BRUN, P., 1958 |
| - BOSCH, G., 1960 | - HAMEL, J.-L., 1958 | - MOREAU, R., 1965 |
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - HAMEL, J.-L., 1960 | - PROST, J.-F., 1982 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - LE BRUN, P., 1920 | - PROST, J.-F., 1993 |
| - CHOPINET, R., 1960 | | |

Saxifraga seguieri Sprengel

Synonymes principaux :

Nom français : Saxifrage de Séguier

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">I</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	NT	I
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
NT	I						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2						



Description :

Chaméphyte. Se distingue de *Saxifraga androsacea* L. par ses feuilles entières ou à 1-3 dents, plurinervées, couvertes de poils glanduleux courts et serrés et par ses pétales jaune pâle, étroits, égalant (ou) dépassant à peine les sépales.

Distribution générale :

Endémique des Alpes centrales et orientales : France, Italie, Suisse, Autriche.
Fréquente dans les Alpes du Centre et de l'Est, plus rare à l'Ouest.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : les Contamines-Montjoie (col du Bonhomme).
- **Savoie** : Bourg Saint-Maurice (col du petit Saint Bernard à Lancebranlette). Bonneval sur Arc (sources de l'Arc).
- **Hautes-Alpes** : mont Viso au niveau de l'orifice ouest de la galerie souterraine du col de la Traversette vers 2 950 m.

Ecologie :

Etage (subalpin) alpin : (1 700) 2 000 - 3 200 (3 700) m. Rochers, éboulis, moraines, frais à humides (voire très humides), en exposition nord préférentiellement (manteau neigeux hivernal et prolongé au printemps). Semble calcifuge, mais on le trouve sur schistes calcaires.
Phytosociologie : *Androsacion alpinae*.

Etat de conservation :

La plupart des citations datent du début du siècle : l'existence actuelle des stations reste à confirmer.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (station de Bonneval).
- Réserve naturelle des Contamines-Montjoie.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.

Références :

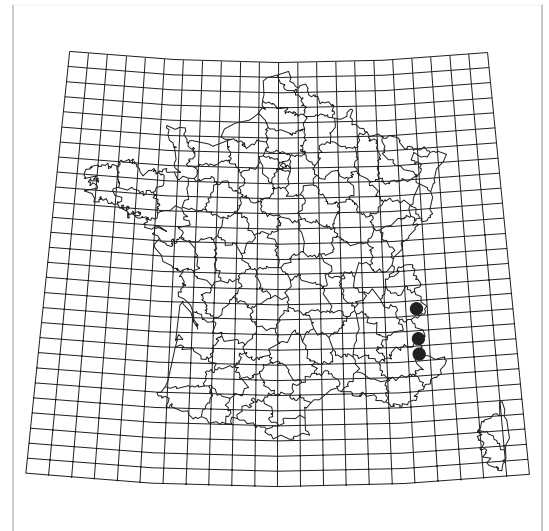
- BOUVIER, L., 1878
- BREISTROFFER, M., 1960
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- GENSAC, P., 1974
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- TROTTEREAU, A., 1981
- TROTTEREAU, A. (à paraître)
- WEBB, D.A. & GORNALL, R.J., 1989

Saxifraga valdensis DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Saxifrage de Vaud

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE R
.Directive Habitats (Annexe IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte en coussinet, voisin de *Saxifraga diapensioides* Bellardi et de *Saxifraga caesia* L. S'en distingue par : l'appareil foliaire : face supérieure des feuilles irrégulièrement ponctuée (5-6 pores incrustés de calcaire) ; feuilles de 4-12 mm, linéaires à oblancéolées-spatulées, obtuses, entières, très glauques, recourbées seulement vers le sommet ; l'appareil floral : 5-12 fleurs en panicule corymbiforme de 5-12 (15) cm, pétales blancs, obovales-spatulés ; tige et calice recouverts de poils glanduleux-noirâtres.

Distribution générale :

Endémique des Alpes internes sud-occidentales : France, Italie (rare, dans les Alpes Cottiennes et les Alpes Graies).

Distribution en France :

Massifs internes des Alpes de la Savoie et des Hautes-Alpes.

- **Savoie** : Haute-Tarentaise [Iseran, Pralognan (cirque des Marchets)] et Haute-Maurienne [mont Cenis, Bessans (au Passo de la Capra, vallée du Ribon à l'Oratoire)].
- **Hautes-Alpes** : Queyras, Haut-Guil (Abries, Ristolas).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Haute-Ubaye (trouvé en 1991 au-dessus du plan du Parouart, Saint-Paul-sur-Ubaye).

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (de 1 800 - 2 000 à 3 050 m). Espèce héliophile, mésoxérophile, rupicole, vivant surtout sur les rebords des falaises et sur les dalles rocheuses inclinées (surtout sur schistes lustrés).

Etat de conservation :

Très rare en Haute-Maurienne (statut à préciser), moins rare dans le Haut-Queyras (parfois en mélange avec *Saxifraga diapensioides* Bellardi ; hybridation possible ?). Peu menacé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations (en particulier en Haute-Maurienne).
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée du Guil.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole (?) : jardins alpins.

Références :

- CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- GENSAC, P., 1974
- LEBRUN, P., 1920
- MARCIAU, R., 1989
- VERLOT, J.B., 1872
- WEBB, D.A. & GORNALL, R.J., 1989

Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD

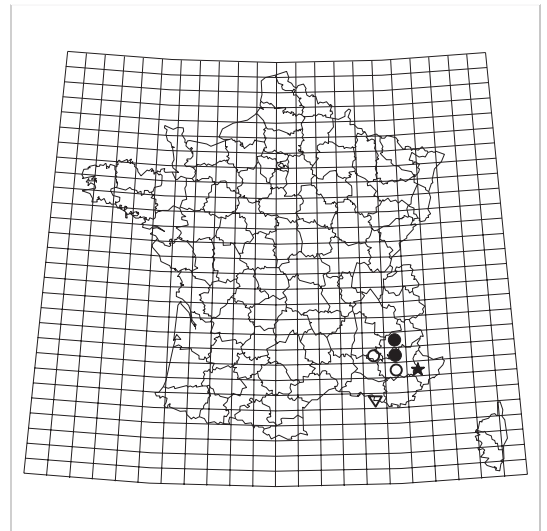
Scandix stellata Banks & Solander

Synonymes principaux :

Scandicium stellatum (Banks & Solander) Thell.

Nom français : Scandix étoilé

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 10-30 cm, dressé. Feuilles 1-3 pennées, à lobes étroitement linéaires. Involucre nul ou à une ou deux bractées ; ombelles à 1-3 rayons ; ombellules munies d'un involucre de bractéoles nettement pennées. Fruit fortement comprimé dorsalement, à bec très allongé.

Distribution générale :

Relicte tertiaire irano-touranienne à aire extrêmement morcelée : Espagne, France, Macédoine, Grèce du Nord-Est, Crimée, Egypte (Sinaï), Algérie, Maroc...

Distribution en France :

Les populations du Sud-Est sont isolées de près de 1000 km à vol d'oiseau des localités les plus proches (Algérie...).

- **Alpes-de-Haute-Provence** : Saint-Vincent-sur-Jabron, Annot, gorges du Verdon (sentier Martel).
- **Hautes-Alpes** : la Faurie (gorges d'Agnielles), gorges de la Méouge (Barret-le-Bas, Châteauneuf-de-Chabre, Antonaves, environs de Saint-Pierre-Avez).
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (adventice).

Ecologie :

Etage supraméditerranéen (600-1 000 m). Taxon calcicole thermophile et héliophile des petites balmes et vires recouvertes de pierrailles, situées au pied des falaises, en exposition sud.

Phytosociologie : *Clypeoletum balmense*.

Etat de conservation :

Les stations de Marseille, d'Antonaves, des environs de Saint-Pierre-Avez et des Alpes-de-Hautes-Provence n'ont pas été confirmées récemment (la station d'Annot est probablement une erreur de localisation). Dans les gorges de la Méouge, les populations qui se maintiennent possèdent de petits effectifs et sont donc très vulnérables. Dans les gorges d'Agnielles, les effectifs sont assez importants mais menacés activement par la pratique de l'escalade [il en est de même pour la station de Pomet (gorges de la Méouge)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve biologique domaniale des gorges de la Méouge.
- Forêt domaniale (gorges d'Agnielles).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements (éviter l'ouverture de voies d'escalade dans le périmètre des stations).
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Mesures légales de préservation :
 - *Réserve biologique pour les gorges d'Agnielles.
 - *Réserve naturelle pour les gorges du Verdon en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques ou rares).

Références :

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|---|
| - BREISTROFFER, M., 1936 | - BREISTROFFER, M., 1946 | - BREISTROFFER, M., 1978 |
| - BREISTROFFER, M., 1937 | - BREISTROFFER, M., 1947 | - BREISTROFFER, M., CHARPIN, A. & GREUTER, W., 1970 |
| - BREISTROFFER, M., 1938 a | - BREISTROFFER, M., 1950 a | - COQUILLAT, M., 1965 |
| - BREISTROFFER, M., 1938 b | - BREISTROFFER, M., 1965 | - FOURNIER, P., 1939 |

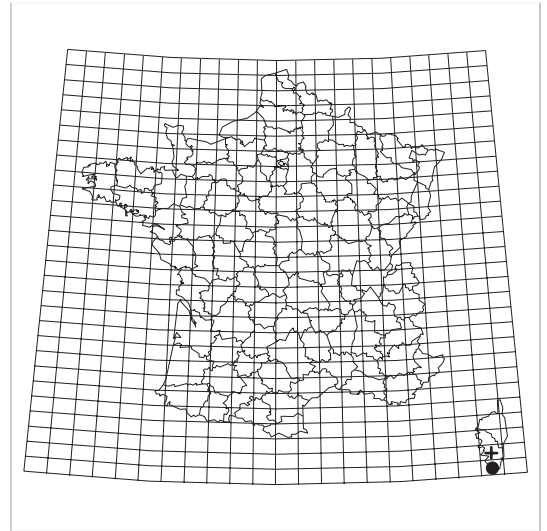
Scilla corsica Boullu

Synonymes principaux :

Scilla autumnalis L. var. *corsica* (Boullu) Rouy

Nom français : Scille de Corse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux de 5-10 cm. Bulbe petit, ovoïde. Hampe florale 1-2, grêle, penchée, deux à trois fois plus longue que les feuilles. Feuilles essentiellement basales, en rosette, linéaires, légèrement canaliculées-aiguës. Inflorescence pauciflore (2-6), en grappe courte et serrée. Fleurs violacées ou bleuâtres, étalées à l'anthèse. Capsule subglobuleuse.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine euryméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : Ajaccio, Bonifacio (archipel des Lavezzi, Tre Padule de Suartone).

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Pelouses rases soumises irrégulièrement aux embruns, milieux humides, d'arènes granitiques.

Etat de conservation :

La station d'Ajaccio est présumée disparue. Les autres ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle (archipel des Lavezzi).
- Station de Tre Padule (Bonifacio), en cours de classement en Réserve naturelle.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Etudes complémentaires à entreprendre (chorologique, caryologique, écologique...).

Références :

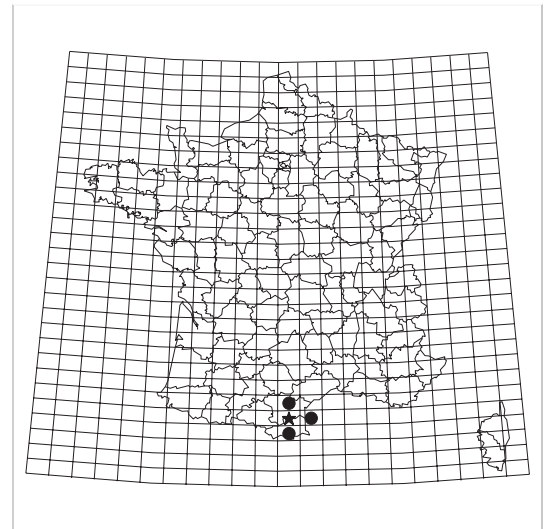
- BRIQUET, J., 1910
- CONTANDRIOPOULOS, J. & ZEVACO-SCHMITZ, C., 1989
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G., 1987 a
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LAMBINON, J., 1993

Scorzonera crispatula (Boiss.) Boiss.

Synonymes principaux :

Nom français : Scorzonère à feuilles crispées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape ne dépassant pas 40 cm. Feuilles assez variables, plus ou moins longuement atténuées, toujours irrégulièrement denticulées et à marge ondulée-crispée. Involucre grands (2,5-4,5 cm), un peu cotonneux, par 1-3 au sommet des tiges. Akènes fortement rétrécis au sommet.

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : Portugal, Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales ; Aude :** Corbières orientales, Fenouillèdes, littoral (Fitou).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Calcicole des garrigues xériques, rocailleuses et dégradées.

Etat de conservation :

Le taxon, très localisé sur un petit secteur, serait gravement menacé par des bouleversements importants du milieu : ouverture de routes, de pistes ou de carrières.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope...).

Références :

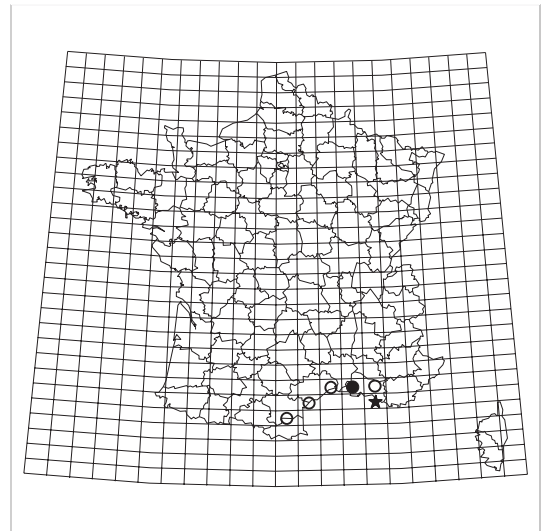
- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913

Scorzonera parviflora Jacq.

Synonymes principaux :

Nom français : Scorzonère à petites fleurs

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 1-5 dm, glabre. Feuilles caulinaires amplexicaules. Capitules longs et étroits ; bractées extérieures de l'involucre triangulaires, les intérieures lancéolées-linéaires ; ligules jaune pâle, parfois rougeâtres à la face externe.

Distribution générale :

Eurasiatique : Espagne, France, ex-Yougoslavie, Grèce, Allemagne, Autriche, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie, ex-URSS...

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : le Vivier.
- **Aude** : la Clape, Alet-les-Bains.
- **Hérault** : Portiragnes, Villeneuve-les-Maguelonne, environs de Montpellier, Lattes, Pérols, Palavas, Mauguio, Lansargues.
- **Gard** : Aigues-Mortes.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (?), bord de l'étang de Berre, Crau, Camargue.

Ecologie (en France) :

Zone littorale. Halophile des prairies maritimes et salines.

Phytosociologie : *Juncion maritimi*, *Molinio-Schænetum*, *Junceto-Irisetum spuriae*.

Etat de conservation :

Taxon mal connu, dont pratiquement toutes les stations mériteraient confirmation (toutefois a été revu récemment en Crau). De plus, certaines, sur le littoral de l'Hérault en particulier, sont présumées disparues à cause de l'urbanisation. Pratiquement partout, les biotopes qui abritent le taxon sont menacés potentiellement ou activement par la concurrence végétale et l'anthropisation de l'espace. De plus, cette halophile ne semble pas supporter une augmentation de la salinité.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [station de Ligagneau (Crau)].

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise foncière pour les stations les plus belles et les plus menacées (acquisition...).

Références :

- GAUTIER, G., 1898
- GAUTIER, G., 1912-1913
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- MOLINIER, R., 1981
- POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862

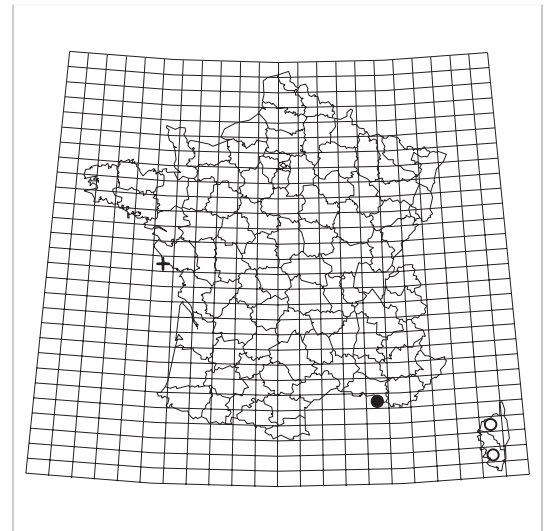
Sedum litoreum Guss.

Synonymes principaux :

Sedum rhytidocalyx P. Candargy

Nom français : Orpin du littoral

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-10 cm, glabre, ordinairement rougeâtre. Tige grêle à la base, épaisse au sommet. Feuilles épaisses, atténuées et prolongées sensiblement à la base. Fleurs jaunes (devenant blanchâtres), disposées le long des rameaux de la cyme, recourbés puis convergents ; sépales semi-cylindriques, obtus, souvent très inégaux ; pétales lancéolés-acuminés, égalant les sépales dans les fleurs inférieures, deux fois plus grands dans les autres. Carpelles lisses, divergents.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne centro-orientale : Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte, ex-Yougoslavie, Grèce, Crète, Turquie, Chypre, Liban, Syrie, Israël, Jordanie, Libye. Indigénat discuté en France.

Distribution en France :

- **Corse** : Ajaccio, île Rousse.
- **Bouches-du-Rhône** : îles de Pomègues, Ratonneau, Riou, Maire, Jarre et grand Congloué, massif de Marseilleveyre (partie occidentale).
- **Vendée** : les Sables-d'Olonne.

Ecologie :

Zone littorale. Rochers maritimes.

Etat de conservation :

La station vendéenne a disparu depuis très longtemps. N'a pas été confirmé récemment à Ajaccio et la station de l'île Rousse n'a plus été revue depuis 1905. Se maintient bien, en revanche, dans les Bouches-du-Rhône, mais il y est menacé par la pollution due aux embruns.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du massif de Marseilleveyre.
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (îles Maire, Jarre, Riou et grand Congloué).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Maîtrise du foncier pour les stations non encore préservées.

Références :

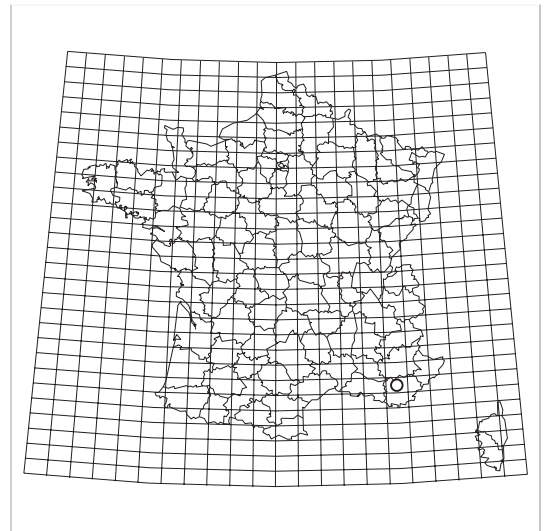
- BRIQUET, J., 1913
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- KNOERR, A., 1960
- MOLINIER, R., 1981

Sedum villosum L. subsp. **nevadense** (Cosson) Batt.

Synonymes principaux :

Sedum nevadense Cosson

Nom français : Orpin de la Sierra Nevada



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Thérophyte à scape, glabre, dressé, de 4-15 cm. Feuilles dressées, hémicylindriques, linéaires-oblongues. Fleurs pédicellées ; pétales de 3-4 mm de longs, aigus, blancs, parfois très faiblement teintés de violet lavé ; follicules dressés, à styles courts et droits.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Espagne [(depuis la Sierra de Tejada jusqu'à la Sierra de Javalambre (de 1 700 à 2 200 m)], Algérie (massif de l'Aurès et du Djebel Meghris), France (Haut-Var), Maroc (moyen Atlas).

Distribution en France :

- **Var** : Ampus (à Lagnes).

Ecologie (en France) :

Etage mésoméditerranéen (800 m environ). Taxon calcicole et hygrophile des biotopes à concurrence végétale nulle (taupinières des prairies).

Etat de conservation :

A rechercher (vu pour la dernière fois dans les années 1950). Dans la mesure où les biotopes ont été relativement peu transformés (situation à l'intérieur du périmètre du camp militaire de Canjuers), il est possible que le taxon ait pu se maintenir, même si une prospection réalisée en 1993 n'a pas permis de le retrouver.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver la station.
- Mesures légales de préservation (si la présence du taxon est confirmée) avec gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale...).

Références :

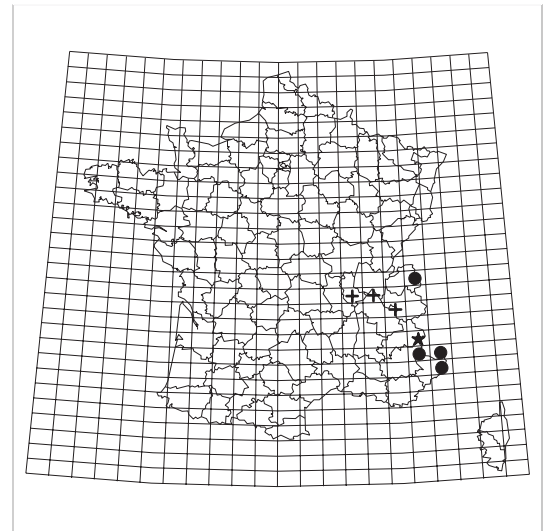
- BOUCHARD, J., 1956
- RAYMOND-HAMET, 1952
- RAYMOND-HAMET, 1957

Selaginella helvetica (L.) Spring

Synonymes principaux :

Nom français : Sélaginelle de Suisse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte rampant très proche morphologiquement de *Selaginella denticulata* (L.) Spring. Epis beaucoup plus larges, dressés et bien distincts des rameaux végétatifs.

Distribution générale :

Eurasiatique, principalement Europe alpine, Carpates, jusqu'à l'Albanie et la Bulgarie. Asie

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : vallée de l'Arve.
- **Savoie** : Haute vallée d'Olle.
- **Isère** : Jonage, Meyzieu, Revel.
- **Hautes-Alpes** : mont Viso.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Barcelonnette.
- **Alpes-Maritimes** : vallée de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya.

Ecologie :

Sur substrat siliceux. Parmi les mousses, sur des rochers suintants et ombragés, à la base de talus frais, entre 600 et 1 800 m d'altitude.

Etat de conservation :

Taxon en régression. Certaines stations sont présumées disparues (Haute vallée d'Olle, Jonage, Meyzieu), d'autres n'ont pas été confirmées [mentions bibliographiques anciennes (Revel, mont Viso, Barcelonnette)]. Les stations qui se maintiennent possèdent des populations toujours réduites et localisées et donc potentiellement menacées si le milieu est perturbé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour [environs de Casterino (Haute-Roya)].

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).
- Recherche de l'espèce dans les biotopes favorables du Parc national du Mercantour.

Références :

- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- COUR, P., 1966
- DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

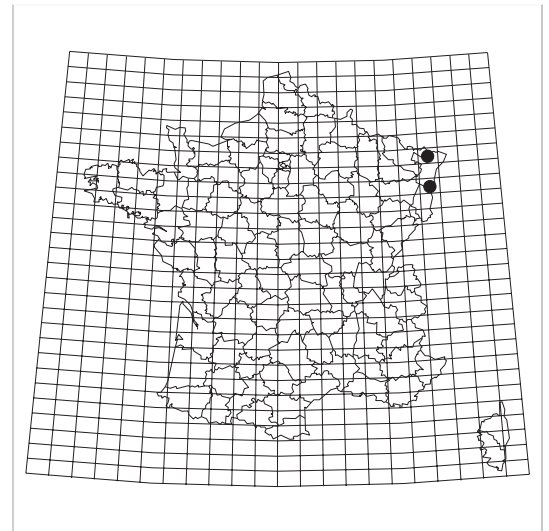
Selinum venosum (Hoffm.) Prantl

Synonymes principaux :

Cnidium dubium (Schkuhr) Thell.

Selinum dubium (Schkuhr) Leute, non Turcz.

Nom français : Sélin douteux
 Sélin veiné



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Alsace)	POUR LE MONDE PROPOSEE NT POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte de 3-10 dm, glabre, dressé. Tige cylindrique vers le bas, striée-cannelée vers le haut, simple ou ramifiée. Feuilles bipennatiséquées. Gainés souvent maculées de pourpre, généralement appliquées contre la tige. Ombelles blanches de taille moyenne, à 20-30 rayons. Méricarpe à section presque semi-circulaire, à côtes marquées.

Distribution générale :

Eurosibérienne : France, Allemagne, Danemark, Suède méridionale, Pologne, Autriche, Russie.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : Sessenheim, Osthouse.

Ecologie :

Prairies humides du Ried, fossés, sur sols humiques et substrat sablonneux.

Phytosociologie : *Molinion*.

Etat de conservation :

Les stations actuelles sont menacées par l'intensification agricole, les drainages et le rabattement de nappe. Elles possèdent des populations très inégales (de quelques individus à Sessenheim à plusieurs centaines à Osthouse).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Les stations sont gérées par le Conservatoire des sites alsaciens.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [(Réserve naturelle ou Arrêté de conservation de biotope en raison de l'intérêt de la flore (présence de nombreuses espèces rares pour la flore de France : *Carex buxbaumii* Wahlenb., *Gladiolus palustris* Gaudin...)].

- Renforcement de populations (après culture).

Références :

- ENGEL, R., 1961 a

- GEISSERT, F., 1954

- ISSLER, E., 1931-1932

- ISSLER, E. & al., 1982

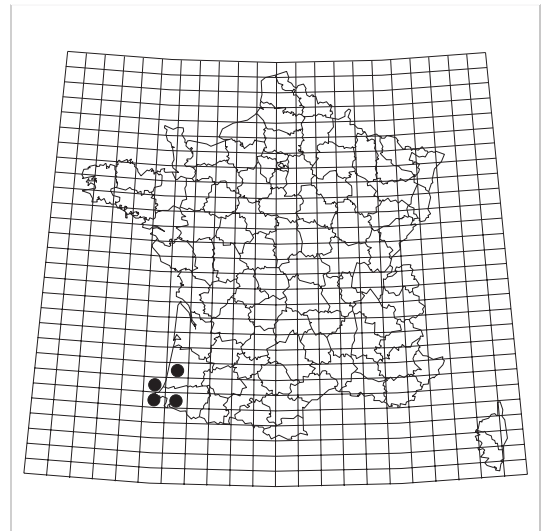
Senecio bayonnensis Boiss.

Synonymes principaux :

Senecio nemorensis auct., non L. subsp. *bayonnensis* (Boiss.) Nyman

Nom français : Sénéçon de Bayonne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte. Se distingue de *Senecio hercynicus* J. Herborg par les feuilles caulinaires moyennes et supérieures rétrécies en pétiole court et par la tige non fortement anguleuse. Se distingue de *Senecio ovatus* (P. Gaertn., B. Meyer & Scherb.) Willd., par des feuilles tomenteuses ou velues-feutrées à la face inférieure, rapidement contractées vers le sommet, faiblement acuminées, et par l'involucre pubescent à bractées mucronées.

Distribution générale :

Atlantique ; en populations disséminées à proximité du littoral : Portugal, Espagne, France.

Distribution en France :

- **Landes** : une station connue isolée et réduite (courant d'Huchet).
- **Pyrénées-Atlantiques** : Pays basque : en Labourd, depuis Bayonne au nord, jusqu'à Mendionde à l'est.

Ecologie :

Espèce relativement héliophile. Lisières et sous-bois clairs de chênaie pédonculée atlantique acidophile, landes atlantiques à *Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn ou à *Ulex*, à basse altitude. Une population dont les individus présentent une morphologie particulière (écotype ou accommodat ?) occupe la falaise maritime à Saint-Jean-de-Luz. Cette population demande une étude génétique particulière.

Etat de conservation :

De nombreuses stations citées autrefois auraient disparu (Arbonne, Ahetze, Brindos...). Existe en quatre noyaux populationnels principaux centres sur Saint-Jean-de-Luz, Urrugne, Espelette et Saint-Pée-sur-Nivelle. Pulvérisation en localités très réduites par suite, sans doute, du morcellement des forêts et des bosquets favorables. L'ensemble des sous-populations semble fonctionner en métapopulation.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance des principales stations.
- Eviter les déboisements des chênaies pédonculées au profit d'essences exotiques et éviter les décharges «sauvages» dans certaines des stations.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

- ANCIBURE, E. & PRESTAT, E., 1918
- ASEGINOLAZA IPARRAGIRE, C. & al. 1984
- BLANCHET, H., 1891
- DUPONT, P. & DUPONT, S., 1956
- DUPONT, P., 1962
- FLAMANT, A. & GUY, F., 1993
- GANDOGGER, M., 1921
- LAZARE, J.-J. (à paraître)
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)

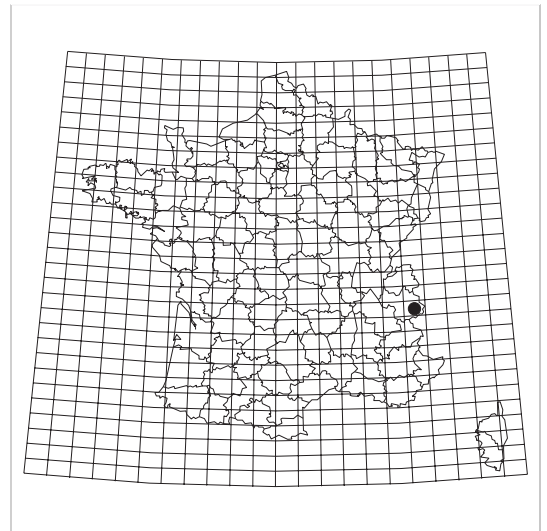
Senecio halleri Dandy

Synonymes principaux :

Senecio uniflorus (All.) All., non Retz.

Nom français : Sénéçon de Haller

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 5 à 15 cm. Feuilles dentées, à lobes arrondis atténués en pétioles, les caulinaires souvent étroites entières. Normalement un seul capitule jaune d'or de 2 à 3 cm. 7 à 15 ligules. Rarement plusieurs capitules, mais ne peut-être confondu avec *Senecio incanus* L. Aux sources de l'Arc, on rencontre une variation chromatique à capitules bruns.

Distribution générale :

Endémique des Alpes sud-occidentales et sud-centrales : France (Savoie), Italie (du Simplon au mont Cenis, grand Paradis, val d'Aoste), Suisse (Valais, Zermatt à Findelen, Gornergrat, Hornli au pied du Cervin, Trift, Weisstor, Saas Fée, Mattmark, Monte Moro, grand Saint Bernard, Engadine).

Distribution en France :

- **Savoie** : presque uniquement en Haute-Maurienne, dans le vaste cirque des montagnes qui encerclent en grande partie les sources de l'Arc (Carro, Pariotes, Triève, Evettes...).

Ecologie :

De l'étage alpin à l'étage nival. En Haute-Maurienne : pelouses à *Carex curvula* All. autour des roches gneissiques (gneiss à grains fins dit «de Bonneval» et gneiss oeilé dit «du grand Paradis»). En Savoie, le sénéçon de Haller est accompagné d'autres espèces rares de même écologie ou d'écologie très voisine : *Carex lachenalii* Schkuhr, *Primula pedemontana* Gaudin, *Gentianella ramosa* (Hegetschw.) Holub, *Valeriana celtica* L. Hybrides fréquents : *Senecio oligocephalus* Naegeli (*Senecio incanus* x *Senecio halleri*).

Phytosociologie : *Curvuletum* .

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées car elles se rencontrent dans des sites écartés ou d'accès peu facile.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (stations de la rive droite de l'Arc).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore de Haute-Maurienne (nombreux taxons rares ou en limite d'aire)].

Références :

- BOUCHARD, J., 1951
- GENSAC, P., 1974
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- TROTTEREAU, A. (à paraître)

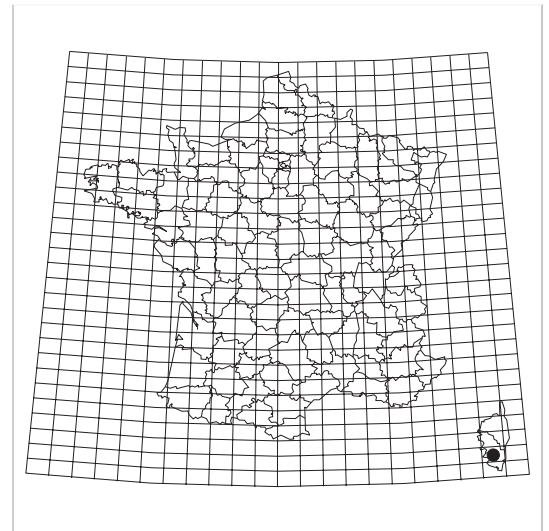
Fiche réalisée par A. TROTTEREAU

Senecio rosinae Gamisans

Synonymes principaux :

Nom français : Sénéçon de Rosine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A				



Description :

Thérophyte à scape de 5-20 (25) cm, presque entièrement glabre. Tige peu ramifiée. Feuilles basales pétiolées, spatulées, incisées-dentées à pennatilobées ; feuilles caulinaires plus ou moins nombreuses, incisées-dentées à pennatipartites. Capitules peu nombreux (1-10), campanulés. Fleurs tubuleuses nombreuses, fleurs ligulées peu nombreuses ; ligules courtes, enroulées dès l'anthèse, le plus souvent roses. Akènes longs de 3 mm à maturité. Taxon proche du *Senecio leucanthemifolius* Poiret des régions littorales.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine sténoméditerranéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : massif de Bavella (dans un secteur de 3 km de long sur 2 km de large environ).

Ecologie :

Etage subalpin (1 600-1 800 m). Taxon silicicole des stations longtemps enneigées et fort peu ensoleillées : couloirs herbeux à aspect de pelouse-fruticée naine.

Phytosociologie : *Huperzio-Caricetum*, *Valeriano-Abietetum*.

Etat de conservation :

Les populations se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Investigations supplémentaires pour définir la répartition précise du taxon.
- Maîtrise foncière des stations.
- Concrétisation des projets de classement des grands massifs montagneux de la Corse.

Références :

- GAMISANS, J., 1977
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

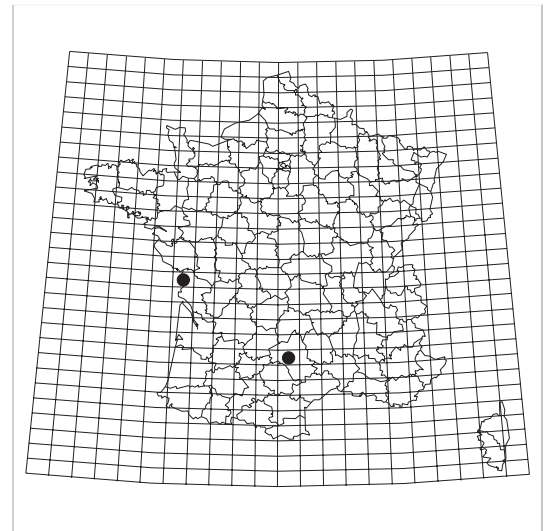
Senecio ruthenensis Mazuc & Timb.-Lagr.

Synonymes principaux :

Senecio doronicum (L.) L. subsp. *ruthenensis* (Mazuc & Timb.-Lagr.) Nyman

Nom français : Sénéçon du Rouergue

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe II)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
V	V						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Hémicryptophyte à scape. Se différencie de *Senecio doronicum* (L.) L. par ses bractées moitié plus courtes que l'involucre et ses capitules plus nombreux (3-7).

Distribution générale :

Endémique française du Sud-Ouest et du Centre-Ouest.

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : Aunis (bois de Saint-Christophe et bordure de la forêt de Benon).
- **Aveyron** : causse du Comtal.

Ecologie :

Clairières et bordure (ourlet) de la forêt de chênes pubescents.

Phytosociologie : *Quercion pubescentis* .

Etat de conservation :

Il semble que la plante se maintienne sur les devèzes à bœufs du causse du Comtal mais elle n'est jamais commune. En Charente-Maritime, elle a beaucoup régressé avec la destruction des bois. Une station (Saint-Christophe) présente plusieurs centaines d'individus dans la clairière d'un bois (privé) de chênes pubescents.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- L'actuel propriétaire du bois de Saint-Christophe (Charente-Maritime) connaît la valeur de son bois et est décidé à le protéger, mais cette protection ne peut durer que tant qu'il demeurera propriétaire.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope) pour toutes les stations.

Références :

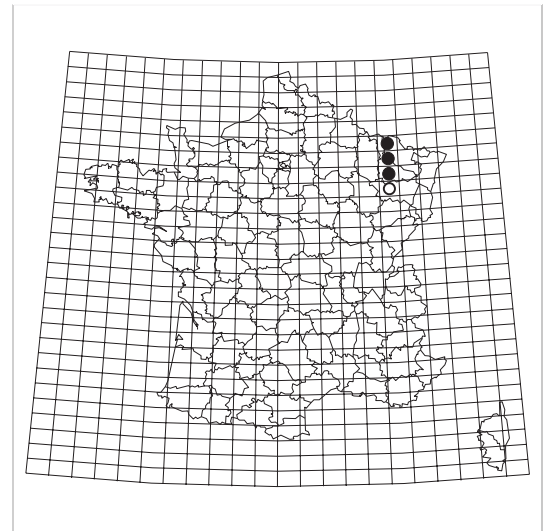
- CHEZEAU, G., 1992
- LAHONDÈRE, C., 1986 b
- LLOYD, J., 1886

Senecio sarracenicus L.

Synonymes principaux :
Senecio fluviatilis Wallr.

Nom français : Sénéçon des cours d'eau

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Lorraine)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte ou hélophyte, à souche rhizomateuse de 1-2 dm, velu ou glanduleux. Feuilles lancéolées-dentées, les caulinaires sessiles, embrassantes, les inférieures pétiolées. Involucre à peu près aussi large que haut, à 12-15 bractées ; 7-8 ligules.

Distribution générale :

Eurasiatique : Europe centrale et orientale, Asie occidentale et septentrionale.

Distribution en France :

Vallée de la Moselle :

- **Meurthe-et-Moselle** : Toul, Liverdun, Frouard, Autreville-sur-Moselle, Jaillon, Villey-Saint-Etienne, Champey-sur-Moselle.
- **Moselle** : Ancy-sur-Moselle, Corny-sur-Moselle, Talange, Argancy.
- **Vosges** : entre Epinal et Charmes.

Ecologie :

Berges, saussaies, bois humides.

Phytosociologie : *Convolvulion sepilii* .

Etat de conservation :

Six stations ont été revues récemment (1991-1993) :

- Autreville-sur-Moselle, Corny-sur-Moselle, Talange.
- Ancy-sur-Moselle, menacée par les activités humaines (populiculture),
- Champey-sur-Moselle et Liverdun, menacées par des facteurs biotiques (concurrence végétale).

La modification des berges de la Moselle par la canalisation et la suppression des bras morts de la rivière ont entraîné la grande raréfaction de ce taxon.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Convention avec les propriétaires pour le suivi et/ou la gestion des stations (réduction de la concurrence végétale).
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Références :

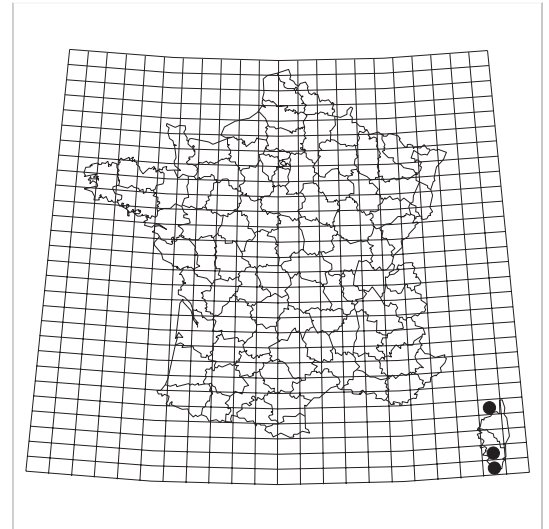
- DARDAINE, P., 1986
- DUVIGNEAUD, J., 1978
- GODRON, D. A., 1883

Serapias nurrica B. Corrias

Synonymes principaux :

Nom français : Sérapias de la Nurra

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux de 20-40 cm, proche pour certains auteurs (Corrias, Breiner, E. & R., Schmidt) de *Serapias vomeracea* (Burm.) Briq., alors que Jauzein estime qu'il a beaucoup plus de similitudes avec *Serapias cordigera* L. Ce taxon se caractérise par des pétales latéraux d'un pourpre foncé, très larges à la base (comme ceux de *Serapias cordigera* L.) mais nettement plus dissymétriques, une pilosité des marges de l'hypochile formée de papilles obtuses, les marges de l'épichile décolorées [jaunâtres, verdâtres ou blanchâtres (cette bordure s'oppose nettement à la teinte lie-de-vin du labelle)], le labelle fortement plissé, les fleurs généralement fermées.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine sténoméditerranéenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : région de Bonifacio (Tre Padule de Suartone), Conca, Porto-Vecchio et ses environs. Roccapina, Olmeto. Agriate.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Maquis bas arides de la région côtière, pelouses.

Etat de conservation :

Taxon qui se présente en populations isolées d'exemplaires assez peu nombreux et épars. Les stations méridionales se trouvent pour la majorité dans des zones en cours de modification : urbanisation, bords de route...

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (Roccapina).
- La station de Tre Padule de Suartone est en cours de classement en Réserve naturelle .

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte du taxon dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier pour les plus belles populations.

Références :

- BLATT, H., 1985
- BREINER, E. & R. & SCHMIDT, H., 1985
- CORRIAS, B., 1982
- DESCHÂTRES, R. & JAUZEIN, P., 1988
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JAUZEIN, P., 1987
- JAUZEIN; P., & al., 1991

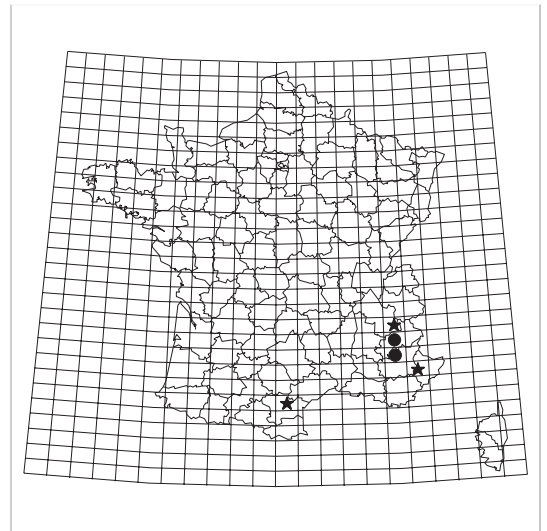
Serratula lycopifolia (Vill.) A. Kerner

Synonymes principaux :

Serratula heterophylla auct. ross., non (L.) Desf.

Nom français : Serratule à feuilles de chanvre d'eau

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape, à tige de 20 à 100 cm, toujours simple et monocéphale, longuement nue supérieurement. Feuilles pubescentes rudes, les inférieures longuement pétiolées, ovales, grossièrement dentées ou découpées, les supérieures oblongues, pennatifides à segments écartés. Capitule de 20-30 mm; bractées externes de l'involucre ovales, mucronulées, appliquées. Fleurs purpurines.

Distribution générale :

Pontique, du sud-est de l'Europe [de l'Autriche à la Russie et au Caucase : ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, ex-Yougoslavie (Istrie, près de la frontière italienne), Roumanie]. Aire disjointe, avec des populations isolées dans les montagnes du sud-est de la France.

Distribution en France :

Très rare, dans les Alpes du Sud :

- **Hautes-Alpes** : une dizaine de localités signalées dans le Gapençais, le Haut-Bochaine et le Laragnais.
A été cité probablement par erreur (confusion possible avec *Serratula nudicaulis* (L.) DC.) dans l'Isère [la Salette (col des Baïsses)], les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes (montagnes de Caussols, de Thorenc et du Cheiron) et l'Aude (montagne d'Alaric).

Ecologie :

Étage montagnard surtout (de 500 à 1 800 m). Prairies mésophiles à mésohygrophiles, parfois sur terrain assez sec.

État de conservation :

Taxon rare et en régression. Seules quatre stations sont actuellement connues (Ventavon, Chabestan, Montmaur et la Roche des Arnauds/ La Freissinouse). Menaces actives : abandon de l'exploitation agro-pastorale traditionnelle, avec embroussaillage. Drainage, mise en culture et urbanisation [Gapençais : création d'une zone artisanale sur la plaine de Lachau, projet autoroutier (Bayard)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale des Sauvas (station de Montmaur).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations (les incertitudes concernant les données bibliographiques doivent être levées, en particulier dans les Alpes-Maritimes).
- Maintien ou rétablissement d'une gestion agro-pastorale extensive, avec protection et entretien du réseau hydrographique.
- Prise en compte dans les projets d'aménagement. Localement, mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope ou Réserves naturelles pour les stations de Montmaur et de Bayard (si confirmation) en raison de l'intérêt botanique important de ces secteurs].

Références :

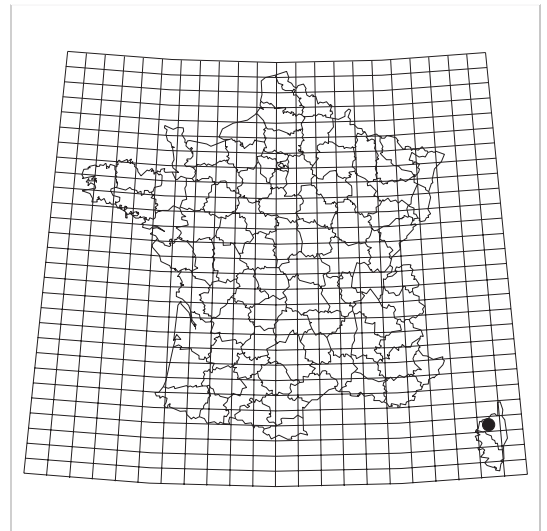
- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| - COLLECTIF, 1989 | - LE BRUN, P., 1932-1933 |
| - BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1931 | - MUTEL, A., 1848 |
| - CHAS, E., 1994 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - TILLET, P., 1878 a |
| - CUNY, A., 1932 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - KERNER, A., 1872 | - VILLARS, D., 1786-1789 |
| - LAURENT, L., 1939 | |

Seseli djianeae Gamisans

Synonymes principaux :

Nom français : Séséli de Djiane

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Corse)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	V	V
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
V	V				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>				
	A				



Description :

Hémicryptophyte à scape de 10-30 cm. Souche parfois rameuse, épaissie à la partie supérieure. Tige dressée. Feuilles basilaires externes de 3-8 cm de long, à limbe réduit, peu découpé, les internes de 6-20 cm de long, à limbe développé et découpé en segments allongés. Involucre nul ou à 1-2 bractées. Ombelles à 6-13 rayons, pubérulents ; involucre à 7-12 bractéoles, linéaires, pubérulentes ; calice à 5 dents hirsutes ; corolle blanche, souvent teintée de rose violacé, surtout dans sa jeunesse. Fruit hirsute, surtout avant maturité, à styles réfléchis, bien plus longs que le stylopode ; méricarpes à 5 côtes peu aiguës.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine méditerranéo-montagnarde.

Distribution en France :

- **Corse** : massif du Cinto : Val di Giargia Minuta, environs du couvent de Sainte-Marie, Haut cirque de Bonifato (sous la pointe de Muvrella), Haute forêt de Bonifato.

Ecologie :

Etages supraméditerranéen et montagnard (entre 1 200 et 1 600 m ; descend parfois jusqu'à 400 m). Taxon thermophile des rochers essentiellement rhyolitiques.

Phytosociologie : *Festuco-Phyteumetum serrati amelanchieretosum*.

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées compte tenu de leur biotope.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Etudes et inventaires complémentaires (cartographie, écologie...).
- Concrétisation des projets de préservation des massifs montagneux de la partie centrale de la Corse (Parc national, Réserve naturelle...).

Références :

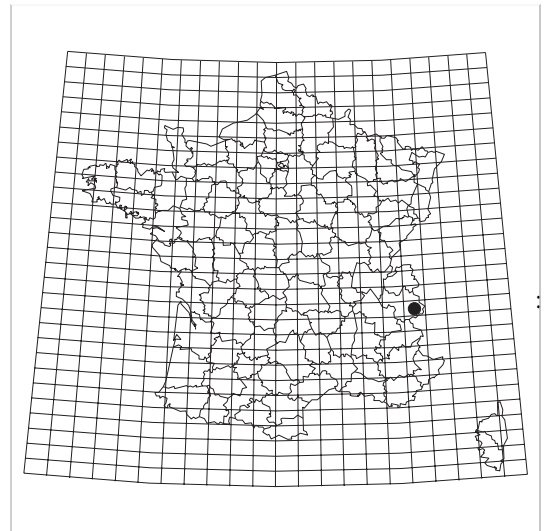
- GAMISANS, J., 1972 a
- GAMISANS, J., 1981
- GAMISANS, J., 1983 b
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LAMBINON, J., 1986

Sesleria ovata (Hoppe) Kerner

Synonymes principaux :

Nom français : Soslérie ovale

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE NT E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte. Plante grêle de 5 à 10 (20) cm. Inflorescence subsphérique à ovoïde. 5 arêtes par glumelle, la centrale plus longue.

Distribution générale :

Endémique des Alpes centrales et orientales : France (limite ouest absolue), Italie, ex-Yougoslavie, Autriche, Allemagne.

Distribution en France :

Les stations françaises de *Sesleria ovata* (Hoppe) Kerner résultent de la réimmigration post-glaciaire würmienne, à partir du Piémont.

- **Savoie** : Val d'Isère, Tignes.

Ecologie :

Rochers, éboulis, pelouses rocailleuses calcaires de 2 200 à 2 800 m.

Phytosociologie : *Androsacion alpinae*.

Etat de conservation :

Val d'Isère : - col de l'Iseran : la construction de la route d'abord, et plus récemment, les aménagements de ski et la fréquentation touristique estivale ont certainement endommagé la station qui n'a pas été revue depuis plusieurs années.

- col de la Bailletaz : station menacée par le projet d'équipement de la Tsanteleina pour les sports d'hiver.

Tignes : la station n'est pas immédiatement menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves naturelles de l'Iseran et de la Grande Sassièr (station de Tignes).

Mesures de conservation proposées :

- Maintien d'une protection effective aux abords du col de l'Iseran (canalisation des véhicules...).

- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle) pour le secteur sud du col de la Bailletaz.

Références :

- BREISTROFFER, M., 1960

- CASTELLI, L., 1952

- COQUILLAT, M., 1965

- GENSAC, P., 1974

- GENSAC, P. & TROTTEREAU, A., 1983

- MARCIAU, R., 1989

- TROTTEREAU, A. (à paraître)

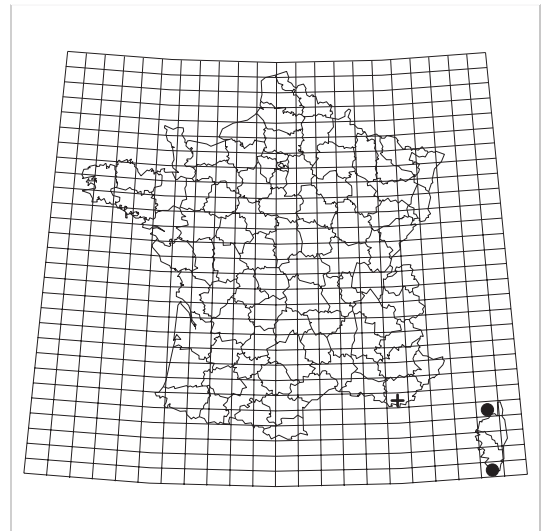
- TROTTEREAU, A., 1981

Silene coelirosa (L.) Godron

Synonymes principaux :
Agrostemma coelirosa L.
Lychnis coelirosa (L.) Desr.

Nom français : Silene rose-du-ciel

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 3-6 dm, glabre. Tige dressée, simple ou rameuse. Feuilles linéaires-oblongues, aiguës, souvent ciliées-spinuleuses. Bractées allongées, linéaires, aiguës. Fleurs assez grandes, longuement pédicellées, en grappes lâches ; calice allongé, à nervures saillantes, à dents allongées, subulées, aiguës ; pétales roses en-dessus, plus pâles en-dessous, à limbe oblong-cunéiforme, profondément émarginé, muni à la gorge d'écaillés allongées, linéaires, aiguës ; onglet non auriculé. Cinq styles. Capsule ovale-oblongue, égalant le carpophore glabre. Graines réniformes, tuberculeuses, planes sur les faces et sur le dos.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne sud-occidentale : Espagne, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Malte, Algérie, Tunisie, Maroc, îles Canaries. Adventice au Portugal, en ex-Yougoslavie, en Albanie, en Hongrie, au Liban, en Syrie, en Libye. Indigénat discuté en France.

Distribution en France :

- **Var** : la Seyne (les Sablettes), Hyères, Toulon.
- **Corse** : Agriate, Saint-Florent, Rondinara, Santa Giulia, Coti-Chiavari.

Ecologie :

Zone littorale. Arrière-plages, dunes, marais.

Etat de conservation :

Espèce très attractive faisant l'objet de cueillettes importantes. Certaines stations sont présumées disparues : celles du Var et, en Corse, celles de Santa-Giulia et de Coti-Chiavari. En Corse, les stations qui se maintiennent possèdent toutes des populations très réduites (quelques dizaines d'individus au maximum). La station classique de Saint-Florent, en très forte régression (abondante autrefois, mais réduite à quelques petites populations actuellement), est très menacée par la modification du milieu (aménagement en jardin d'agrément de l'arrière-plage et des dunes de la Roya), l'urbanisation, l'assèchement des marais, les dépôts d'ordures et de gravats, le piétinement...

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (stations des Agriate).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire, suivi des populations et étude des mesures de gestion conservatoire à prendre.
- Recherches complémentaires de terrain.
- Maîtrise foncière ou classement des dernières petites populations de Saint-Florent.
- Mise en œuvre d'une gestion appropriée des stations situées sur des terrains du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (renforcements de populations ou introduction...).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- BRIQUET, J., 1910
- CONRAD, M., 1968
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JEANMONOD, D., 1988
- JEANMONOD, D. & al., 1987 a
- LITARDIÈRE DE, R., 1948
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- PRUDHOMME, J., 1988

***Silene dioica* (L.) Clairv. subsp. *zetlandica* (Compton) Clapham**

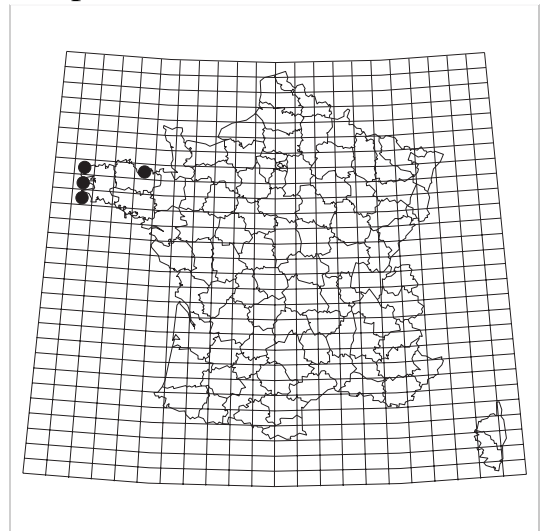
Synonymes principaux :

Melandrium rubrum (Weig.) Garke var. *zetlandicum* Compton

Melandrium dioicum Schinz & Thellung var. *zetlandicum* Compton

Nom français : Silène dioïque des Shetland

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C1



Description :

Considéré comme une bonne sous-espèce par les auteurs récents (Clapham & al. 1962). Pour Kerguelen (1987), il fait partie des taxons nécessitant des études complémentaires. Il s'agit d'une forme très charnue et nettement velue (tiges et feuilles) du *Silene dioica* (L.) Clairv. type, croissant dans l'intérieur des terres. Ces caractères morphologiques se maintiennent fort bien en culture, sur des individus obtenus à partir de graines (Conservatoire botanique national de Brest). D'autres caractères sont mentionnés dans la littérature, notamment les feuilles caulinaires plus étroites, les capsules plus larges et plus coniques, les graines plus lourdes que chez le type (Clapham & al. 1962). Plus récemment Prentice (1980) et Clapham & al. (1987) ne considèrent que l'existence de races écogéographiques.

Distribution générale :

Atlantique : France (Bretagne péninsulaire), Iles Britanniques (îles Orkney et Shetland), Danemark (îles Feroé).

Distribution en France :

- **Côtes-d'Armor** : cap Fréhel (en plusieurs points de la Fauconnière, vers la partie sud du cap).
- **Finistère** : île d'Ouessant, presque île de Crozon (pointe de Pen-Hir, pointe du Toulinguet), pointe du Raz. A été recherché en vain sur d'autres sites du cap Sizun où sa présence était supposée. A rechercher ailleurs.

Ecologie :

Inféodé aux falaises maritimes des grands promontoires armoricains, *Silene dioica* (L.) Clairv. subsp. *zetlandica* (Compton) Clapham se localise toujours dans la partie supérieure de l'étage aérohalin, en-dessous de la rupture de pente du sommet de falaise. En dépit d'une exposition généralement froide et abritée des vents marins dominants (nord, nord-est, est, plus rarement ouest), et de l'altitude, assez élevée (30 mètres ou plus), les milieux où pousse ce taxon sont tout de même exposés à l'action du vent et des embruns ; c'est le domaine de la pelouse aérohaline du *Dauco gummiferi-Armerietum maritimae*. Au contact supérieur, dans des conditions d'exposition aux éléments moindre, *Silene dioica* (L.) Clairv. subsp. *zetlandica* (Compton) Clapham vient parmi la ptéridaie de pente, riche en écotypes et formes crassulentes, correspondant au *Melandrio zetlandici-Pteridetum aquilini*.

Etat de conservation :

En raison de la localisation spatiale des stations, aucune menace directe ne pèse sur ce taxon ; en revanche, l'augmentation de la fréquentation des falaises, par amélioration des voies d'accès et des cheminements, constitue une menace potentielle.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés (pour la majorité des stations).

Mesures de conservation proposées :

- Interdiction de la surfréquentation des pentes des falaises abritant les stations.

Références :

- | | |
|---|---|
| - ABBAYES DES, H. & al., 1971 | - GÉHU, J.-M. & GÉHU-FRANCK, J., 1983 |
| - BIORET, F., 1993 | - GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & ROUX, C., 1987 |
| - BURNETT, J.H., 1964 | - LAMBINON, J., 1964 |
| - DARIMONT, F., DUVIGNEAUD, J. & LAMBINON, J., 1962 | - PRENTICE, H.C., 1980 |
| - GÉHU, J.-M., 1981 | - SCOTT, W. & PALMER, R., 1987 |
| - GÉHU, J.-M. & GÉHU-FRANCK, J., 1961 | |

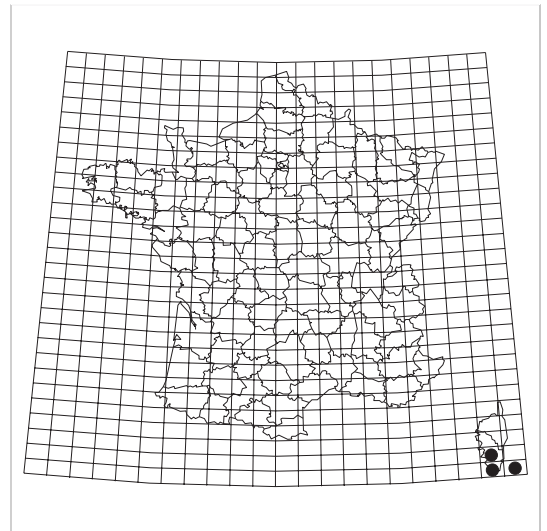
Fiche réalisée par F. BIORET et J.-M. GÉHU

Silene velutina Pourret ex Loisel.

Synonymes principaux :
Silene salzmännii Otth.

Nom français : Silène velouté

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte pérennant, en rosette, de 2-4 dm, blanchâtre, mollement tomenteux. Tiges dressées, épaissies aux nœuds toujours munies à la base de rameaux stériles très feuillés. Feuilles épaisses, molles, tomenteuses sur les deux faces, les inférieures oblongues-spatulées, les supérieures lancéolées, aiguës. Fleurs courtement pédicellées, en grappes denses ; calice allongé, pubescent-glanduleux, à dents oblongues-obtusées ; pétales roses. Capsule ovoïde-oblongue, un peu plus longue que le carpophore pubescent. Graines petites, réniformes, chagrinées.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine euryméditerranéenne : Corse, Sardaigne. Cité jadis en Espagne, aux îles Baléares et en Algérie. Med-Checklist le considère comme douteux en Italie.

Distribution en France :

- **Corse** : localisé sur les îlots et les côtes sud et sud-est : Bonifacio, archipel des Lavezzi, archipel des Cerbicale, environs de Porto-Vecchio, îlot de Roscana (Zonza)....

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Fissures de rochers et de falaises maritimes sur granite (entre 10 et 80 m) et une seule station sur calcaire (falaises de Bonifacio).

Phytosociologie : groupement à *Silene velutina* Pourret ex Loisel. (*Crithmo-Limonion*).

Etat de conservation :

Les effectifs des populations ne sont nulle part abondants. Mis à part les dégâts des rats (par exemple aux Cerbicale) et des chèvres (en particulier sur Lavezzi), les populations des petits îlots jouissent d'une certaine tranquillité. Cependant quelques menaces apparaissent : dessèchement de nombreux pieds et dépérissement incurable. Les stations côtières de Bonifacio et de Porto-Vecchio possèdent des populations très réduites et sont situées dans des secteurs très fréquentés.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserves naturelles des archipels des Lavezzi et des Cerbicale.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires des stations non encore protégées afin qu'ils adoptent des plans de gestion appropriés.
- Intégration des îlots du Toro, de Folaca et de stations côtières à la Réserve naturelle des Cerbicale.
- Acquisition de certains îlots par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).
- Approfondissement de la biologie de ces populations afin de les gérer au mieux : dynamique, reproduction, phytopathologie.
- Renforcements de populations (ou même réintroduction) dans des sites acquis et gérés.

Références :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - GAMISANS, J. & PARADIS, G., 1992 |
| - BRIQUET, J., 1910 | - GREUTER, W. & RAUS, T., 1984 |
| - CONRAD, M., 1986 c | - JEANMONOD, D., 1984 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - JEANMONOD, D. & al., 1992 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - LANZA, B. & al., 1983 |

Sinapis pubescens L.

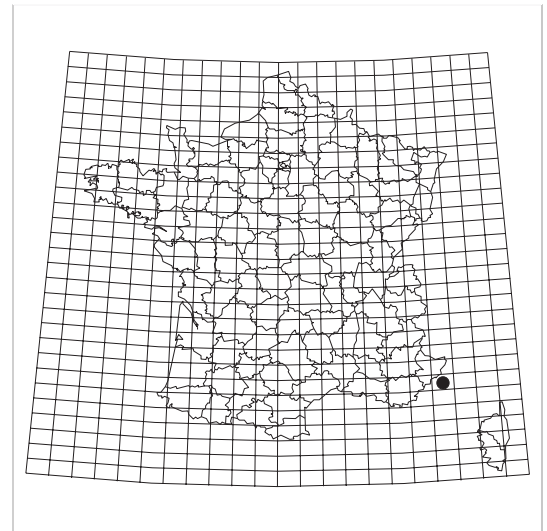
Synonymes principaux :

Brassica pubescens (L.) Ardoino

Erucastrum pubescens (L.) Willk.

Nom français : Moutarde pubescente

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 3-6 dm. Feuilles pennées-lyrées. Fleurs jaunes. Siliques densément velues, à bec aplati, plus court que les valves.

Distribution générale :

Sud-ouest méditerranéenne : France, Italie, Sardaigne, Sicile, Albanie (?), Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : entre Nice et Eze.

Ecologie :

Zone littorale, étage thermoméditerranéen. Se comporte surtout en rudérale.

Etat de conservation :

Taxon qui a été naguère considéré comme disparu de la Flore de France. Actuellement ne semble être confirmé qu'à Villefranche-sur-Mer (autour et à l'intérieur de la citadelle où la station se maintient bien). Quant à la station de Beaulieu-sur-Mer, observée il y a quelques années, elle mériterait confirmation.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

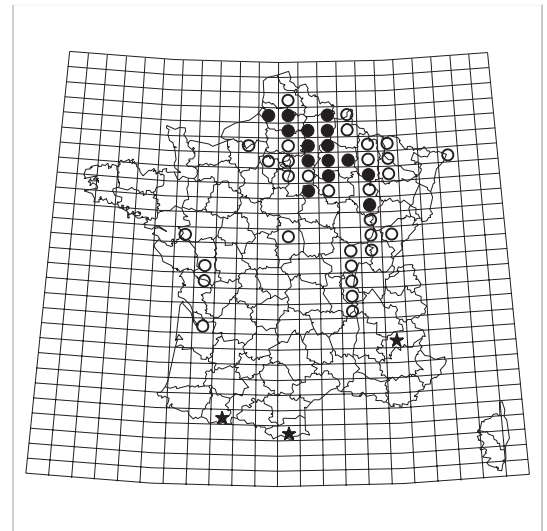
- Surveillance et protection de la station par la commune de Villefranche-sur-Mer.
- Recherches de terrain pour essayer de préciser le statut de la station de Beaulieu-sur-Mer.

Références :

- BURNAT, E., 1892
- MARRET, L., 1926
- RODIÉ, J., 1963

Sisymbrium supinum L.**Synonymes principaux :****Braya supina** (L.) Koch**Nom français :** Braya couchée

PROTECTION	COTATION UICN
.Liste régionale (Ile-de-France, Picardie)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	CATEGORIE PATRIMONIALE C2

**Description :**

Thérophyte de 10-50 cm, étalé-couché, à poils rudes. Feuilles pennatifides. Fleurs blanches, très petites, solitaires à l'aisselle de toutes les feuilles. Siliques étalées-dressées, arquées, un peu comprimées, 5-6 fois plus longues que les pédicelles.

Distribution générale :

Nord-ouest et nord-est médio-européenne. D'après Lawalrée (1969), la plante ne serait véritablement indigène que dans la partie baltique de son aire et introduite et plus ou moins naturalisée ailleurs.

Distribution en France :

- **Pas-de-Calais** : Hulluch. - **Somme** : Amiens, Longpré, près de Long, Sailly-le-Sec, Boves, Bourdon, Blangy-Trouville. - **Seine-Maritime** : Rouen. - **Eure** : Vernon. - **Yvelines** : Chatou, Achères, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville. - **Hauts-de-Seine** : Malmaison. - **Seine** : Paris. - **Essonne** : Palaiseau. - **Val-de-Marne** : Créteil, Charenton, Saint-Maur. - **Seine-et-Marne** : Port-Montain, Provins, la Grande-Paroisse, Marolles-sur-Seine, Bray, Bois-le-Roi, Poigny. - **Val d'Oise** : la Frette-sur-Seine, Argenteuil. - **Oise** : Bresles, Froissy, Bulles. - **Aisne** : Wassigny, Autrepes, Sorbais, Solmont, Landifay, Marfontaine, Sissonne, la Selve, Guignicourt, Juvincourt, la Ville-aux-Bois-les-Pontavert, Corbeny, Craonne, Saint-Erme, Coucy-les-Eppe, Rozet-Saint-Albin, Marizy-Sainte-Geneviève, Sillery-la-Poterie, Rocourt-Saint-Martin, Essômes. - **Ardennes** : Monthermé, Rethel. - **Marne** : Reims, entre Alnizieux et Bannes, Chenay, Mourmelon. - **Haute-Marne** : Rochetaillée, Aprey, Charmes. - **Yonne** : Sens, Pont-sur-Yonne, Pailly, Vertilly, Sergines, Michery, Plessis-du-Mée, Pont-sur-Vanne, Courgenay, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes. - **Aube** : Troyes, Verrières, Barberey, Perthe-de-Plancy, Méry-sur-Seine, Villechétif, près d'Anglure. - **Meurthe-et-Moselle** : Briey, Auboué, Bayonville-sur-Mad, Onville, Moivrons, Lay-Saint-Christophe, Liverdun. - **Moselle** : Lorry, Lessy, Moulins-les-Metz, Plappeville, Beuvange, Vitry, Clouange, Rosselange, Moyeuve, Pierrevillers. - **Meuse** : Verdun, Commercy, Vaucouleurs, Fains, Bar-le-Duc. - **Vosges** : Neuchâteau. - **Bas-Rhin** : Wissembourg. - **Doubs** : Besançon, Chapelle-des-Buis ? - **Jura** : Dôle. - **Côte-d'Or** : Dijon, Arcelot. - **Saône-et-Loire** : Châlon-sur-Saône, Mâcon, Saint-Bonnet-en-Bresse. - **Ain** : Saint-Laurent-les-Mâcon, Feillens, Thoissey, Pont-de-Vaux, Vésines. - **Rhône** : Lyon. - **Isère** : Vienne, Chasse-sur-Rhône. - **Hautes-Alpes** : Gap (Bayard). - **Maine-et-Loire** : vallée de la Loire (Chalonnnes) - **Cher** : entre Neuvy et Bourges. - **Deux-Sèvres** : environs d'Épannes, Rom, Prahecq. - **Charente-Maritime** : Beaulieu-en-Aulnoy. - **Gironde** : Blaye. - **Haute-Garonne** : Saint-Béat ? - **Hautes-Pyrénées** : Mauléon-Bavogne ? - **Pyrénées-Orientales** : Molitg ?

N.B. : Dans la cartographie l'année de référence est 1950 (au lieu de 1970).

Ecologie :

Etage collinéen. Espèce pionnière des grèves bordant les eaux douces, sur terrains argileux ou pierreux, plutôt basophile. Graviers et sables le long des cours d'eau, bord des chemins sur craie, éboulis calcaires frais. Parfois observée dans des sites hétérotopiques : champs de pommes de terre, vignobles. Plante fugace, craignant l'ombre et la concurrence des plantes vivaces. Ses graines seraient en partie disséminées par les oiseaux migrateurs.

Etat de conservation :

Difficile à évaluer en raison du caractère très fugace des apparitions de *Sisymbrium supinum* L. Il semble néanmoins que, depuis 1950, l'espèce n'a été que très rarement observée. Elle a été signalée dans l'Yonne (Courgenay), l'Aube (près d'Anglure), la Marne (marais de Saint-Gond, camps militaires), la Haute-Marne (Charmes), la Meuse (environs de Vaucouleurs), en Picardie (vallée de la Somme, Laonnois). La dénaturation des grandes vallées fluviales (par canalisation, urbanisation) et des zones humides en général (assèchement des mares, des étangs...), la régression des sites à végétation ouverte (colonisation des coteaux calcaires par la forêt) sont vraisemblablement responsables du recul de la plante. De plus, la réduction du nombre de reposoirs et de quartiers d'hiver des oiseaux migrateurs a pu contribuer encore à la raréfaction de l'espèce.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Dans les régions où l'espèce a été signalée, intégrer dans la gestion des espaces protégés (ou en cours de protection) susceptibles d'accueillir la plante (vallées fluviales, étangs, pelouses calcaires...), l'entretien ou la création de milieux ouverts propices à l'installation de cette espèce pionnière : grèves, éboulis...

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 - CÉZARD, N., 1939 - LESOUF, J.-Y., 1986
- BUGNON, F. & al., 1993 - LAWALRÉE, A., 1969 - RIOMET L.B. & BOURNÉRIAS, M., 1952-1961

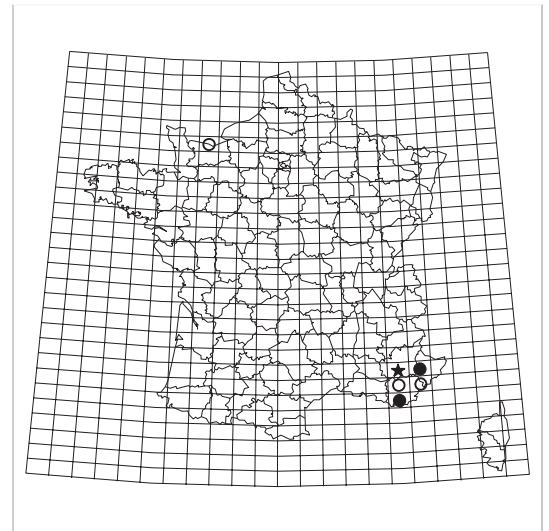
Fiche réalisée par G. SEZNEC (Conservatoire botanique national de Nancy)

Smyrnum perfoliatum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Maceron perfolié

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Hémicryptophyte bisannuel de 3-12 dm, glabre. Racine épaisse, charnue. Tige dressée, rameuse, striée à la base, ailée au sommet, anguleuse. Feuilles d'un vert gai, luisantes en-dessus, plus pâles en -dessous, les inférieures à pétiole élargi à la base en une gaine atténuée et aiguë au sommet, les supérieures ovales ou orbiculaires, embrassantes en cœur, denticulées. Ombelles à 5-10 rayons inégaux. Involucre et involucrels nuls. Fleurs d'un vert jaunâtre. Fruit petit, noir à maturité.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne : Portugal, Espagne, Baléares, France, Italie, Sardaigne, Sicile, ex-Yougoslavie, Albanie, Grèce, Crète, Turquie, Chypre, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, ex-URSS, sud-ouest de l'Asie. Naturalisé en Autriche, en Grande-Bretagne, en Allemagne et au Danemark.

Distribution en France :

- **Calvados** : châteaux de Lasson et de Plaenville.
 - **Var** : Maures (Collobrières, la Verne, Pignans, les Mayons-du-Luc), environs de Vérignon et d'Ampus, Aiguines (Margès).
 - **Alpes-de-Haute-Provence** : environs d'Entrevaux (le Champ)
 - **Alpes-Maritimes** : Coursegoules, environs de Grasse, vallée de Thorenc.
- Essai de remise en culture en Poitou.

Ecologie :

Etages méso-et supraméditerranéen (100-1 200 m). Forêts claires, places herbeuses ou maquis, oliveraies, prairies humides.

Etat de conservation :

Certaines stations se maintiennent bien : les Mayons (quelques dizaines d'individus), la Verne, le Champ (abondant). D'autres n'ont pas été confirmées récemment, mais on peut estimer qu'elles sont, pour la plupart, toujours présentes dans la mesure où elles sont situées dans des biotopes généralement peu perturbés et où les menaces ne sont pas immédiates.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale des Maures.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires (Office national des forêts...) avec prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation (Réserves biologiques...)
- Extension des populations existantes (cultures *ex situ* et renforcement).

Valeur potentielle :

Alimentaire, médicinale.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- ARDOINO, H., 1879
- BURNAT, E., 1906
- LAURENT, L., 1939
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- PROVOST, M., 1993

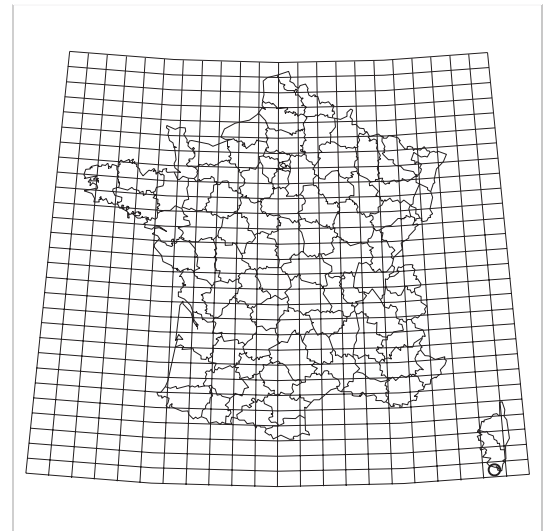
Smyrniium rotundifolium Miller

Synonymes principaux :

Smyrniium perfoliatum L. subsp. *rotundifolium* (Miller) Bonnier & Layens

Nom français : Maceron à feuilles rondes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	<p>POUR LE MONDE NT</p> <p>PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?</p> <p><u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2</p>



Description :

Hémicryptophyte bisannuel de 2-6 dm, luisant et glauque, à odeur aromatique. Taxon proche de *Smyrniium perfoliatum* L. dont il diffère par les caractères suivants : tige non ailée au sommet ; feuilles inférieures à pétiole dilaté en une gaine ample, oblongue, large et arrondie au sommet ; feuilles supérieures orbiculaires, très entières ; ombelles à rayons plus épais.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne méridionale : Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, ex-Yougoslavie, Grèce, Crète, Proche-Orient, Algérie, Tunisie.

Distribution en France :

- **Corse :** Bonifacio.

Ecologie (en France) :

Etage mésoméditerranéen. Rocailles calcaires, un peu ombragées en exposition nord.

Etat de conservation :

Le taxon n'a pas été confirmé récemment.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver le taxon.
- Maîtrise absolue du foncier si le taxon est confirmé.
- Introduction sur un site protégé.

Valeur potentielle :

Médicinale.

Références :

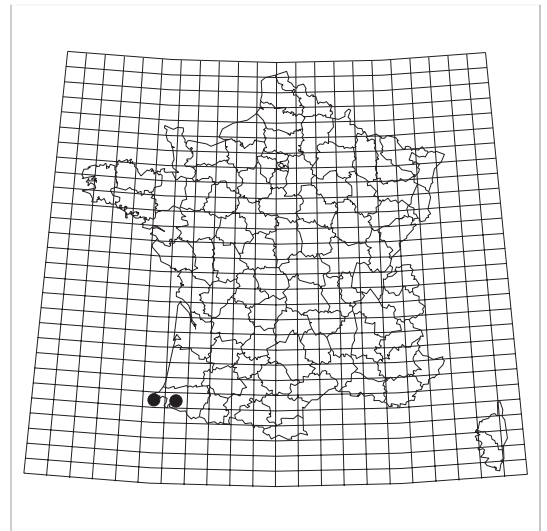
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- VIVANT, J., 1968

Soldanella villosa Labarrère

Synonymes principaux :

Nom français : Grande soldanelle
Soldanelle velue

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
.Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte. Diffère de *Soldanella montana* Willd. par de nombreux caractères, notamment par des sépales trinervés (au lieu d'uninervés) et les poils des pétioles mesurant 0,8 à 1,6 mm (au lieu de 0,4 à 0,8 mm). Statut taxonomique longtemps controversé (cf. Pawlowska, 1966).

Distribution générale :

Relique tertiaire.
Endémique vasco-cantabrique : Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrenées-Atlantiques** : limitée à certains monts du Pays basque : Faaléguy, Rhune, Artzamendi, Baygoura,...

Ecologie :

Sur sol légèrement acide à basique des endroits très humifères et ombragés (rochers mouillés près de cascades, marge suintante de lande tourbeuse à Ericacées) des montagnes siliceuses en zone forestière, de 100 à 800 m d'altitude (pour l'ensemble de l'aire).

Etat de conservation :

Quelques rares stations réparties en quatre localités principales dans des biotopes refuges, après disparition de nombreux milieux forestiers. Taxon menacé potentiellement par les collectionneurs de plantes rares.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope ou Réserve naturelle, notamment pour le vallon du Laxia).
- Les massifs de Choldocogagna-Faaléguy, Artzamendi-Mondarrain et de Béhorléguy seraient à inclure dans le réseau «Natura 2000».

Valeur potentielle :

Intérêt horticole.

Références :

- | | |
|------------------------------------|---|
| - ALLORGE, V. & P., 1941 | - PAWLOWSKA, S., 1966 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître) |
| - DENDALETCHÉ, C., 1974 | - VIERHAPPER, F., 1904 |
| - JOVET, P., 1970 | - VIERHAPPER, F., 1926 |
| - LABARRÈRE, J., 1850 | - VIVANT, J., 1971 |
| - LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994 | - VIVANT, J., 1972 a |
| - NICOL, A., 1992 | |

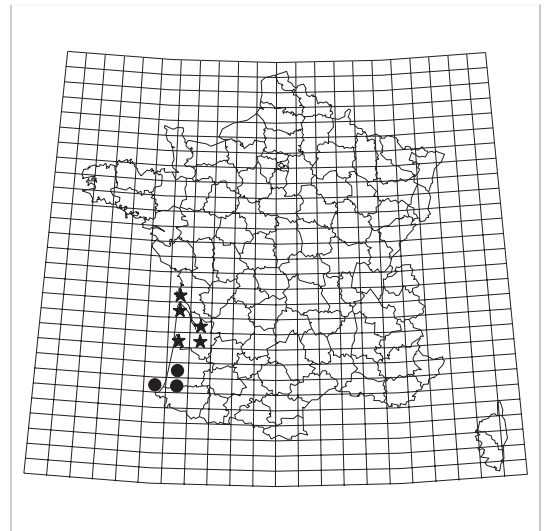
Solidago virgaurea L. subsp. macrorhiza (Lange) Nyman

Synonymes principaux :

Solidago macrorhiza Lange

Nom français : Solidage verge d'or à grosse racine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Taxon dont la valeur systématique et la délimitation restent à préciser, à caractères parfaitement fixés sur le littoral du sud des Landes (Hémicryptophyte rhizomateux à tiges couchées, courtes et denses, à feuilles étroites et serrées, obtuses), mais moins nets ailleurs. Flora Europaea cite la subsp. *minuta* (L.) Arcangeli et dit que *Solidago virgaurea* L. subsp. *macrorhiza* (Lange) Nyman doit s'y rapporter, mais ces deux taxons ont une écologie très différente (le premier étant nordique et montagnard). Par contre, Jovet et De Vilmorin les séparent bien.

Distribution générale :

Endémique franco-espagnole : littoral du nord-ouest de l'Espagne, de la province de Santander au Pays basque, et du sud-ouest de la France ; Catalogne (?).

Distribution en France :

- **Landes** : Bien caractérisé d'Ondres à Seignosse et à Vieux-Boucau. Vers le sud, des deux côtés de l'estuaire de l'Adour, et vers le nord jusqu'en Charente-Maritime, il y a diverses stations qui montrent des différences et l'on trouve, jusque dans l'intérieur de la Gironde et des Landes, des individus dressés plus proches de la sous-espèce que du type.

Ecologie :

La plante du sud des Landes se trouve dans les parties plus ou moins aplanies de la dune mobile, à l'arrière des *Ammophila* ; disparaît des dunes bien fixées.

Etat de conservation :

D'assez belles populations existent dans le sud des Landes (rare en revanche à Vieux-Boucau), mais elles sont souvent altérées par le piétinement. Régression nette, en raison de l'urbanisation.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Dunes domaniales.
- Propriété du département des Landes (Labenne).
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (Capbreton et Hossegor).

Mesures de conservation proposées :

- Lutte contre l'érosion des dunes ; pas d'épandage de remblais, canalisation des touristes, arrêt de l'urbanisation.

Références :

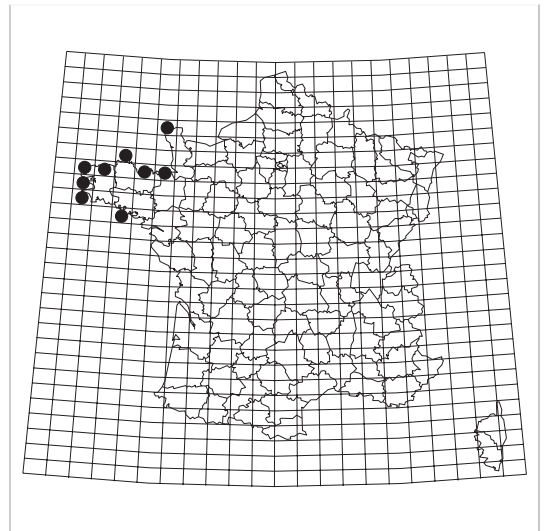
- BOURNÉRIAS, M., 1988
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y., 1988
- DUPONT, P., 1989

Solidago virgaurea L. subsp. rupicola (Rouy) Lambinon

Synonymes principaux :

Nom français : Solidage verge d'or des rochers

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape. Ecotype nettement différencié du type par un port nanifié (inférieur à 20-30 cm), par une nette pilosité et une crassulescence des tiges et feuilles, et par des tiges très feuillées jusqu'au niveau de la panicule.

Distribution générale :

Microendémique armoricaine.

Distribution en France :

Taxon strictement localisé aux extrémités rocheuses des grands promontoires et pointes s'avancant dans l'océan.

- **Manche** : nez de Jobourg-Herqueville.
- **Ille-et-Vilaine** : pointe du Grouin.
- **Côte-d'Armor** : cap Fréhel, cap d'Erquy, falaises de Ploumanac'h.
- **Finistère** : pointe de Primel-Trégastel, pointe de Landunvez, Ouessant (littoral nord et nord-est), presque île de Crozon (d'où il a été décrit par Roux en 1903), cap Sizun (présent sur la majorité des pointes rocheuses jusqu'à la pointe du Raz).
- **Morbihan** : côte sauvage de Quiberon.

Ecologie :

Cette plante se développe à la partie supérieure de l'étage hydrohalin, parmi la pelouse aérohaline du *Dauco gummiferi-Armerietum maritimae*, ou la lande littorale rase de l'*Ulici maritimi-Ericetum cinereae* ou de l'*Ulici gallii humilis-Ericetum cinereae*.

Etat de conservation :

Les stations bretonnes sont actuellement menacées par le surpiétinement en haut de falaises, à l'exception de celles d'Ouessant et des sites les plus inaccessibles au public.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et de départements.
- Sites classés.

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise de la fréquentation des hauts de falaises littorales.

Références :

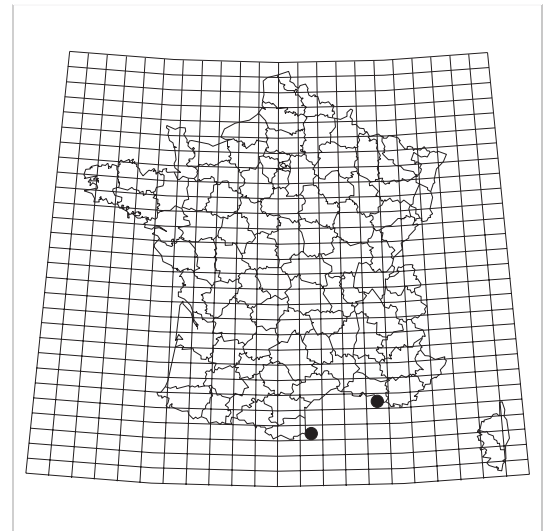
- ABBAYES DES, H. & al., 1971
- BIORET, F., 1989
- BIORET, F., 1993
- DARIMONT, F., DUVIGNEAUD, J. & LAMBINON, J., 1962
- GÉHU, J.-M., 1981
- LAMBINON, J., 1964

Stachys brachyclada De Noë ex Cosson

Synonymes principaux :

Nom français : Epiaire à rameaux courts

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 10-40 cm, pubescent. Tiges grêles, flexueuses, ascendantes. Feuilles petites, pétiolées, ovales-arrondies, crénelées. Fleurs d'un blanc rose, petites, étalées, en verticilles ; calice à dents égales, longuement aristées, plumeuses ; corolle à lèvre supérieure émarginée. Taxon proche de *Stachys arvensis* (L.) L.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Espagne, Baléares, France, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Cerbère, Banyuls-sur-Mer.
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (archipel de Riou).

Ecologie :

Zone littorale (0-200 m). Sur calcaire (Marseille) ou phyllades (Pyrénées-Orientales). Taxon des vires et rocailles, à la base des falaises. Phytosociologie : *Thero-Brachypodion*, *Asplenion glandulosi*.

Etat de conservation :

La station de Banyuls a été détruite à la suite de la rectification d'une route. En revanche, celle du cap Cerbère existe toujours. Peu abondante, elle n'est pas particulièrement menacée compte tenu de la topographie très accidentée (embroussaillage à surveiller malgré tout). Quant à la station de Marseille (île de Riou) dont la population est réduite, elle est menacée par la fréquentation touristique. Vient d'être trouvé au grand Congloué (archipel de Riou).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (île de Riou).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Maîtrise du foncier pour les stations non encore préservées (avec acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres) ou extension terrestre de la Réserve naturelle de la Côte Vermeille.

Références :

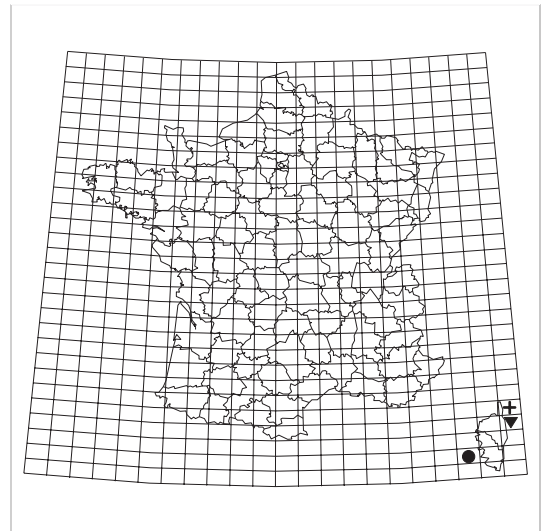
- KNOERR, A., 1960
- MOLINIER, R., 1981
- TISON, J.-M., 1991

Stachys marrubiifolia Viv.

Synonymes principaux :

Nom français : Epiaire à feuilles de marrube

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 1-4 dm. Espèce proche de *Stachys arvensis* (L.) L. En diffère par les caractères suivants : tige moins grêle et plus redressée ; calice largement campanulé, oblique à la gorge, très hérissé, à dents étalées, la dent médiane de la lèvre supérieure oblongue-lancéolée, plus longue que les autres et deux fois plus large ; corolle rouge, au moins une fois plus longue que le calice.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Corse, Italie, Tunisie, Algérie.

Distribution en France :

- **Corse** : environs de Punta-di-Casinca, Cap Corse, Ajaccio [la Parata, îles Sanguinaires (très douteux à l'île Mezzomare)].

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo- et mésoméditerranéen (de 5 à 80 m). Rochers silicicoles.

Etat de conservation :

Les stations du Cap Corse sont présumées disparues. Les populations de la station de la Parata se maintiennent bien et progressent même. Toutefois, elles sont malgré tout menacées par le piétinement et le vandalisme. Quant à la station de la côte orientale de l'île, on peut se demander si elle se maintiendra (situation en bord de route pour un taxon qui a été sans doute introduit).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé des îles Sanguinaires.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations.
- Prise en compte du taxon dans les aménagements divers.
- Acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres des populations de la Parata avec gestion appropriée (surveillance des populations les plus accessibles, maintien de l'ouverture du milieu).

Références :

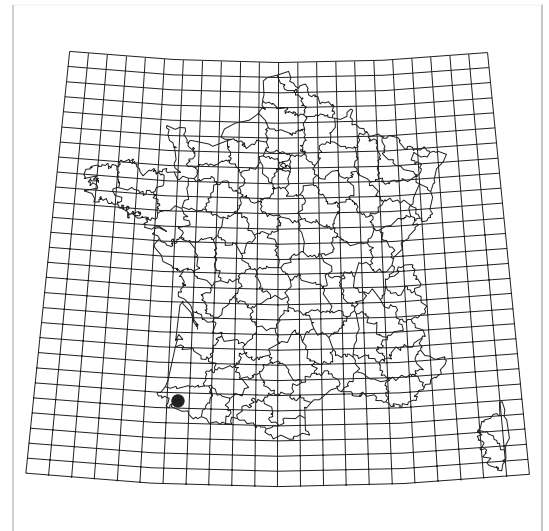
- BRIQUET, J. & LITARDIÈRE DE, R., 1955
- CONRAD, M., 1989
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PARADIS, G., 1987

Stenogramma pozoi (Lag.) Iwatsuki

Synonymes principaux :

Thelypteris pozoi (Lag.) C.V. Morton

Nom français : Stegogramma de Pozo
 Polypode d'Afrique



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte, géophyte rhizomateux morphologiquement assez proche de *Phegopteris connectilis* (Michaux) Watt. Peut atteindre 60 cm de longueur. Limbe très effilé, vert clair, couvert sur ses 2 faces par des poils blanchâtres assez abondants. Pétiole cassant, presque aussi long que le limbe. Pennes nombreuses, soudées au rachis ; pinnules arrondies, non dentées. Sores linéaires.

Distribution générale :

Europe sud-atlantique : côte cantabrique, au nord-ouest de l'Espagne. Açores, Madère, Asie orientale, Afrique australe.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : Pays basque occidental (massif du Baygoura et vallée du Bastan).

Ecologie :

Plante hygrophile des ravins océaniques à atmosphère constamment humide, sans écart de température. Stations abritées : rochers suintants en bords de ruisseaux, à proximité de cascades, parois humides. En France, sur substrat siliceux, à basse altitude.

Etat de conservation :

Massif du Baygoura : la station principale existe toujours mais est très menacée par les incendies de la lande située au-dessous du ravin, l'autre station, très réduite n'a pas été retrouvée. La station de la vallée du Bastan (Bidarray) possède une population réduite (de 20 à 30 touffes).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station du Bastan.
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope pour les stations du Baygoura et du Bastan (intérêt exceptionnel de ce site avec également *Hymenophyllum tunbrigense* (L.) Sm. *Cystopteris diaphana* (Bory) Blasdell et *Trichomanes speciosum* Willd.)].

Références :

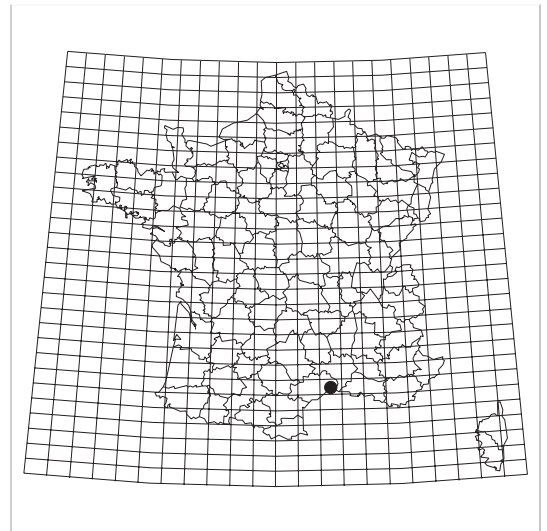
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BOUDRIE, M., 1986
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- VIVANT, J., 1970 a

Sternbergia colchiciflora Waldst. & Kit.

Synonymes principaux :

Nom français : Sternbergie à fleurs de colchique

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	NT	E
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
NT	E						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	C2						



Description :

Géophyte bulbeux de 5-10 cm, à tige aérienne presque nulle. Feuilles planes, larges (2-5 mm), vrillées, se développant au printemps. Floraison automnale (très éphémère) ; tépales jaunes; tube du périanthe aussi long que les lobes. Selon certains auteurs, il s'agirait de la sous-espèce *aetnensis* (Guss.) P. Fourn., plante nord-ouest méditerranéenne ; mais l'avis n'est pas unanime quant à son statut (Pignatti, Fiori ne la considèrent pas comme sous-espèce).

Distribution générale :

- 1) *Sternbergia colchiciflora* Waldst. & Kit. : Europe du Sud jusqu'en Hongrie, Asie occidentale jusqu'en Iran, Libye, Maroc.
- 2) Sous-espèce *aetnensis* (Guss.) P. Fourn. : Espagne (huit localités), France (une localité), Italie méridionale (rare), Sicile.

Distribution en France :

- **Hérault** : Saint-Paul-et-Valmalle.

Ecologie :

Pelouses et rocailles calcaires.

Phytosociologie : *Thero-Brachypodion*.

Etat de conservation :

Découvert en 1933 par J. Braun-Blanquet, le taxon n'a été revu qu'en 1989. La population actuelle est réduite (un peu moins d'une centaine d'individus sur quelques mètres carrés).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station dans le but de mieux connaître la dynamique de la population.
- Gestion appropriée de la pelouse (maîtrise de la concurrence végétale).

Références :

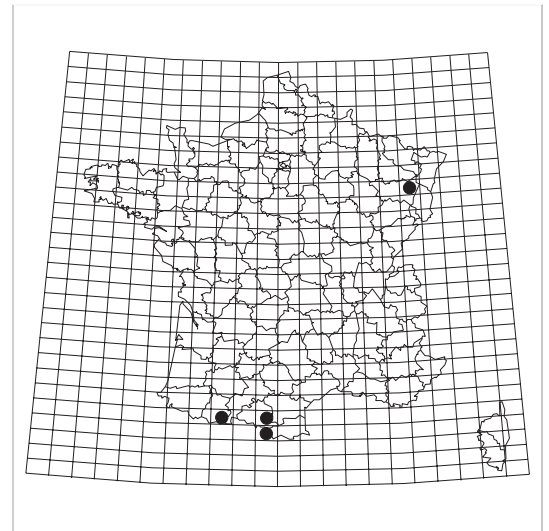
- BRAUN- BLANQUET, J., 1934
- LAGARDE, F., 1990

Subularia aquatica L.

Synonymes principaux :

Nom français : Subulaire aquatique

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste régionale (Lorraine)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">R</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	R
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	R				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Hydrothérophyte (ou héliothérophyte) annuel ou bisannuel de 2-8 cm, à fleurs blanches minuscules en grappe. Feuilles radicales, linéaires, en alène. Silicules ovales-oblongues, renflées.

Distribution générale :

Circumboréale : Europe boréale et septentrionale (Groenland, Islande, Scandinavie, Danemark, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Bulgarie, Russie), montagnes d'Europe (France, Espagne), Sibérie, Altaï.

Distribution en France :

- **Vosges** : lac de Gérardmer et de Longemer.
- **Hautes-Pyrénées** : laquets d'Orédon.
- **Ariège** : lacs (ou étangs) du Comté, de Naguille, d'En Beys, d'Estanyo del Fret, de Sisca, de Rabassoles, de Baxouillade, d'Aston d'Estanyo de Rulle, de Siguer, de Brouquenat d'en Haut, de Peyregrand, de Bassies, d'Izourt, d'Arbu, étang bleu de Gourbit...
- **Pyrénées-Orientales** : lacs du Carlit, de Pradeille, de Camporells, des Balmettes, de Llat, de Bailleil...

Ecologie :

Etages subalpin et alpin. Etangs et lacs peu profonds, à eaux acides, sur substrat sablo-vaseux. La plante est souvent associée à *Littorella uniflora* (L.) Ascherson, *Isoëtes lacustris* L. et *Isoëtes echinospora* Durieu.

Phytosociologie : *Littorellion*.

Etat de conservation :

- Dans les Vosges, la situation du taxon est critique : le nombre de stations est restreint ; le nombre d'individus par station est également très faible. La station du lac de Longemer, seule revue en 1991, apparaît comme la mieux conservée. Elle est cependant menacée par le piétinement, la pollution des eaux et les aménagements potentiels. Les prospections seront poursuivies, en particulier sur les berges du lac de Gérardmer.
- Dans les Pyrénées, en revanche, la situation de l'espèce paraît plus confortable : le nombre de stations est plus important (nombreux petits lacs d'altitude) et les menaces sont moins pressantes. Deux stations toutefois (étangs de Camporells et de Pradeille) sont sous la menace de projets de pompage pour l'alimentation de canons à neige.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Vosges : bail emphytéotique signé par le Conservatoire des sites lorrains avec la commune de Xonrupt-Longemer (septembre 1993).
- Pyrénées :
 - * Réserve de chasse de Burrus (deux stations de l'Ariège).
 - * Site classé [stations des étangs de Camporells (Pyrénées-Orientales)]
 - * Réserve naturelle de Néouvielle (station des laquets d'Orédon).

Mesures de conservation proposées :

- Pour la station du lac de Longemer (Vosges), l'enrochement et le piétinement des berges pourront être empêchés, mais la pollution des eaux du lac demeure une menace plus difficile à écarter...

Références :

- | | |
|----------------------------|------------------------|
| - BRAUN-BLANQUET, J., 1948 | - MER, E., 1908 |
| - CORILLION, R., 1950 | - OBERDORFER, E., 1970 |
| - GAUTIER, G., 1898 | - OCHSENBEIN, G., 1969 |
| - GUERBY, L., 1991 | - RASTETTER, V., 1979 |

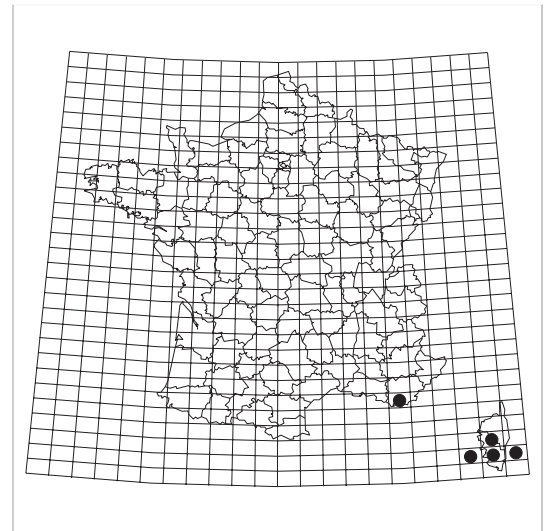
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Nancy

Succowia balearica (L.) Medik.

Synonymes principaux :

Nom français : Succowie des Baléares

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-3 dm, glabre ou glabrescent. Tige herbacée, dressée ou ascendante, rameuse, parfois dès la base. Feuilles minces, pétiolées, pennatiséquées, à segments pétiolulés ou décourants sur le rachis, oblongs ou linéaires, ordinairement sinués-pennatifides. Fleurs assez grandes ; sépales caducs ; pétales jaunes, deux fois plus longs que les sépales. Grappe fructifère allongée, très lâche, à pédicelles dressés, courts. Silicules subglobuleuses, hérissées de longs aiguillons coniques. Style glabre, une fois plus long que la silicule ; graines globuleuses, finement tuberculeuses.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale-macaronésienne : Espagne, Baléares, France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Tunisie, Algérie, Maroc, îles Canaries.

Distribution en France :

- **Var** : le Lavandou (Cavalière, cap Nègre).
- **Corse** : environs d'Ajaccio, golfe de Lava, Appietto, environs de Porto-Vecchio (la Chiappa).

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Rochers siliceux humides, arrière-plage, pelouses rocailleuses. Se comporte plus ou moins en rudérale.

Etat de conservation :

La station d'Appietto est présumée disparue, comme celle du cap Nègre d'ailleurs. Celle de Cavalière, très réduite est très menacée par la concurrence végétale, le piétinement, le vandalisme, le fauchage, l'artificialisation du site. Quant aux stations corses, elles sont potentiellement menacées par la fermeture des milieux.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier (acquisition par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...) avec gestion appropriée [maîtrise de la concurrence végétale allant jusqu'à l'éradication des *Carpobrotus* (stations du Var en particulier)].

Références :

- CONRAD, M., 1975
- CONRAD, M., 1977
- DURIN, L., 1981
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LITARDIÈRE DE, R., 1963
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- PARADIS, G., 1987
- PARADIS, G., 1989
- VERLAQUE, R. & al., 1993

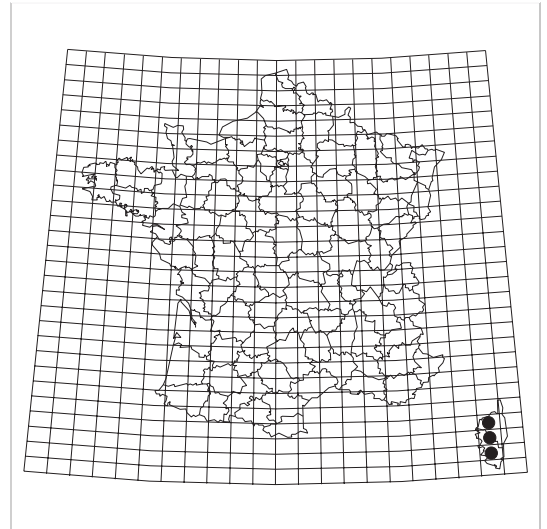
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

Tanacetum audibertii (Req.) DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Tanaïsie d'Audibert

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à scape de 3-9 dm. Souche brune, longuement rampante. Tiges ascendantes ou dressées, rougeâtres, simples ou rameuses vers le haut. Feuilles à pourtour elliptique, d'un vert pâle en-dessous, ponctuées, bipennatiséquées, à segments secondaires lancéolés, dentés ; feuilles inférieures pétiolées, les moyennes et les supérieures sessiles. Involucre à folioles coriaces, les extérieures aiguës ; capitules jaunes longuement pédonculés, en corymbe lâche.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine eurasiatique : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- **Corse** : secteurs du Rotondo et du Cinto, secteur de Bavella-Incudine, environs d'Ajaccio.

Ecologie :

De l'étage mésoméditerranéen à l'étage subalpin (500-1 900 m). Lieux frais, fruticées, mégaphorbiaies, crêtes, bords de routes... ; semble indifférent au substrat.

Phytosociologie : *Berberido-Genistetum*, *Paronychio-Armerietum genistosum*.

Etat de conservation :

Les stations possèdent généralement des populations réduites (de un à quelques individus), potentiellement menacées par le bétail et parfois par des aménagements routiers [station de Zicavo (secteur de Bavella-Incudine)]. Toutefois, le taxon est situé dans des zones généralement peu soumises à l'influence humaine directe. La station des environs d'Ajaccio est très douteuse.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Concrétisation des projets de préservation des massifs montagneux de la partie centrale de la Corse (Parc national, Réserve naturelle...)

Références :

- BOUCHARD, J., 1963
- DUTARTRE, G. & al., 1990
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1989 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D. (à paraître)
- LITARDIÈRE DE, R., 1930 a

Taraxacum bessarabicum (Hornem.) Hand.-Mazz.

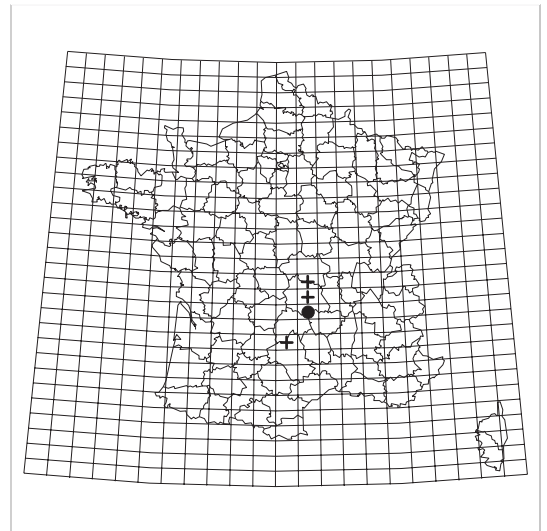
Synonymes principaux :

Taraxacum leptcephalum Reichenb.

Taraxacum salsugineum Lamotte

Nom français : Pissenlit de Bessarabie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste régionale (Auvergne)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	NT	E
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
NT	E						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	C2						



Description :

Hémicryptophyte de 5 à 20 cm, à racine courte et très épaisse. Feuilles dressées, étalées, oblongues, ondulées, dentées. Capitule petit, fleurs peu nombreuses.

Distribution générale :

Est-européenne-asiatique : Autriche, Hongrie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Russie etc... Stations isolées en France et en Espagne.

Distribution en France :

- **Allier** : marais de Vauvernier.
- **Puy-de-Dôme** : Saint-Nectaire, Saint-Floret, Ardes-sur-Couze, Bard, Saurier, marais de Cœur-Nette
- **Cantal** : Saint-Santin-de-Maurs.
- **Haute-Loire** : Beaumont.

Ecologie :

Plante des steppes salées orientales. En Auvergne, sols irrigués par les eaux fortement minéralisées à proximité immédiate de sources.

Etat de conservation :

La station du marais de Cœur-Nette n'existe plus depuis des décennies, celle de Beaumont a été détruite, d'autres n'ont pas été confirmées et sont présumées disparues. La situation du taxon est donc actuellement très critique puisque seules trois stations se maintiennent dans le Puy-de-Dôme (dans le «Pays des Couzes», à Ardes-sur-Couze, Bard et Saurier). Elles sont actuellement très peu étendues et menacées, en particulier, par la concurrence végétale arbustive ou par des travaux même très ponctuels.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservations proposées :

- Maîtrise foncière (une acquisition de terrain par la commune d'Ardes-sur-Couze est à l'étude).
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotopes pour les autres stations de Bard et de Saurier avec gestion appropriée).

Références :

- CHASSAGNE, M., 1956-1957

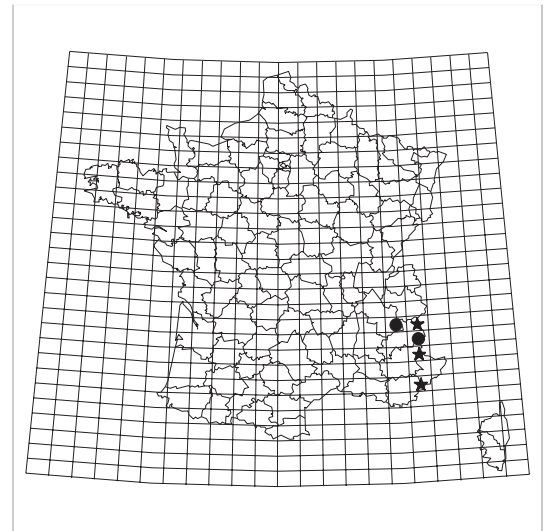
Taraxacum cucullatum Dahlst.

Synonymes principaux :

Taraxacum officinale Weber subsp. *cucullatum* (Dahlst.) P. Fourn.

Nom français : Pissenlit à ligules en capuchon

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette. Feuilles étalées ou dressées, irrégulièrement dentées à peu profondément lobées ; lobes plus ou moins largement triangulaires. Capitules de 30-45 mm de diamètre ; ligules involutées-cucullées à leur extrémité [d'un jaune paille à blanchâtre, souvent à dents rougeâtres (violet pâle en dessous)] ; bractées involucrales externes ovales-lancéolées, à bord scarieux étroit ou nul. Fruit brun jaunâtre, à bec 1,5-2 fois plus long que lui.

Distribution générale :

Endémique alpine : France, Italie, Suisse, Autriche.

Distribution en France :

Répartition mal connue :

- **Hautes-Alpes** : Cerces (Haute-Guisanne), Queyras (Ristolas, vers le col Lacroix, Arvieux, à la Casse Déserte).
- **Alpes Maritimes** : vallées de la Tinée (environs de Saint-Sauveur-de-Tinée) et du Var (entre les Tourres et Saint-Martin-d'Entraunes), environs de Grasse (?), de Nice (?), d'Antibes (?).
Taxon présent dans les Alpes de Savoie (statut actuel non connu). Par ailleurs a été cité de la Corse (flore du C.N.R.S.) incontestablement par erreur (il s'agit probablement de *Taraxacum cucullatiforme* Van Soest).

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 900-2 700 m). Combes à neige, rocailles et landes longuement enneigées (plus ou moins nitrophile).

Etat de conservation :

Taxon rare et mal connu. Sa présence dans les Alpes-Maritimes reste à confirmer (les stations des environs de Grasse, Nice et Antibes sont très douteuses). Dans les Hautes-Alpes, les menaces potentielles ne sont pas évaluées (surpâturage ovin et équipements touristiques ?).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés de la Casse Déserte et de la Clarée (versant est des Cerces) dans les Hautes-Alpes.

Mesures de conservation proposées :

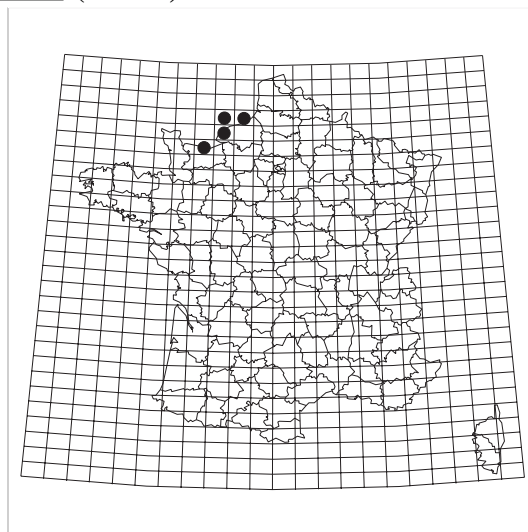
- Inventaire et suivi des stations.
- Prise en compte dans la gestion pastorale et les aménagements touristiques.

Références :

- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- DAHLSTEDT, H., 1907
- FENAROLI, L., 1971
- SOEST VAN, J.L., 1959

Tephrosieris helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. candida (Corb.) B. Nordenstam**Synonymes principaux :***Cineraria lanceolata* Lam. subsp. *candida* Corb.*Senecio helenitis* (L.) Schinz & Thell. subsp. *candidus* (Corb.) Brunerye**Nom français :** Sénéçon blanc, à feuilles spatulées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Haute-Normandie, Basse-Normandie)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

**Description :**

Géophyte rhizomateux. Sous-espèce assez difficile à différencier du type. Elle se distingue en général par une pilosité aranéuse blanche très abondante sur la face inférieure des feuilles très épaisses, luisantes et vert foncé à la face supérieure. Les capitules ont des ligules nombreuses, jaunes et sont resserrés en ombelle. Une rosette de feuilles persiste, plaquée au sol après la floraison.

Distribution générale :

Endémique française de Normandie.

Distribution en France :

- **Seine-Maritime** : sur les falaises de Dieppe à Etretat.
- **Calvados** : Longues-sur-Mer et ses environs.

Ecologie :

Taxon strictement littoral. Pelouses aérohalines des hauts de falaise de craie exposées aux embruns et à un fort ensoleillement.

Phytosociologie : *Dauco intermedii-Festucetum pruinosa primuletosum*.

Etat de conservation :

Le taxon est sans doute présent sur toutes les falaises entre Dieppe et Fécamp. Beaucoup de stations sont inaccessibles mais les stations situées dans les «valleuses», en front de mer, souffrent d'une pression touristique plus ou moins forte. A moyen ou court terme, toutes les stations accessibles sont plus ou moins menacées. Compte tenu de l'écologie précise de l'espèce, la concurrence végétale ne met pas en danger la pelouse à *Tephrosieris helenitis* (L.) B. Nordenstam subsp. *candida* (Corb.) B. Nordenstam. De rares cas s'observent cependant où, dans des stations abritées mais marginales pour le taxon, la concurrence végétale (ronciers ou fougère-aigle) colonise les pelouses et ourlets à sénéçon.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site Classé (falaises d'Etretat).

Mesures de conservation proposées :

- Protection intégrale des valleuses et des falaises encore peu touchées, notamment la falaise d'Aval à Saint-Valéry-en-Caux.
- Canalisation des touristes en interdisant le cheminement anarchique à travers les pelouses (station du Pont des Moutiers à Varengeville-sur-Mer par exemple).
- Gestion par fauche ou par pâturage (plus adapté) dans les valleuses abritées des embruns, comme à Varengeville-sur-Mer (le Petit Ailly) ou à Vattetot (le Fond d'Etigues).

Références :

- BRUNERYE, L., 1969
- GEHU, J.-M., 1991
- LESOUF, J.-Y., 1986
- PROVOST, M., 1993

Fiche réalisée par le Conservatoire Botanique National de Bailleul

Tephroseris helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. macrochaeta (Willk. & Lange) B.

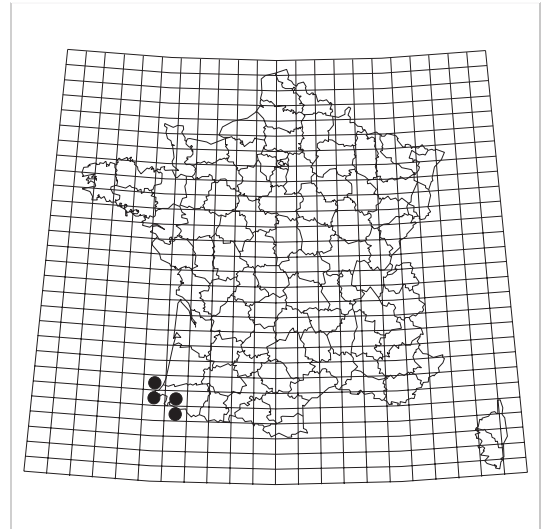
Nordenstam

Synonymes principaux :

Senecio macrochaetus Willk.

Nom français : Sénéçon à grosses soies

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte rhizomateux. Plantes jamais laineuses, à inflorescences à ligules longues et étroites, montrant une assez grande variabilité.

Distribution générale :

Endémique vasco-cantabrique : France, Espagne.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : zone côtière et sub-montagnarde, du Pays basque jusqu'à Larrau à l'est.

Ecologie :

Milieus de transition éclairés et frais (talus routiers, trouées dans les landes maritimes, lisières de chênaies pédonculées, bois clairs) de 15 m à 600 m d'altitude en France.

Etat de conservation :

Moins de dix stations toutes très menacées. Très forte régression du nombre des populations au cours des vingt dernières années.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant

Mesures de conservation proposées :

- Gestion de l'entretien des talus routiers où il est présent : ne faucher qu'après fructification.

Références :

- BRUNERYE, L., 1969
- DUPONT, P., 1962
- KERGUÉLEN, M. & al., 1987
- LAZARE, J.-J. (à paraître)
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- NORDENSTAM, B., 1978
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)

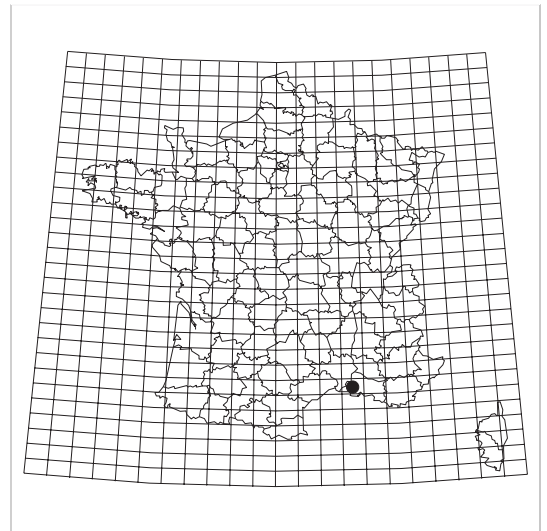
Teucrium aristatum Pérez Lara

Synonymes principaux :

Teucrium cravense Maire, Molinier & Tallon

Nom français : Germandrée aristée
Germandrée de Crau

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	R	E
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
R	E						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B2						



Description :

Thérophyte à scape de 1-2 dm, hispide, à racine grêle pivotante. Tige dressée, rameuse presque dès la base, à rameaux étalés-dressés. Feuilles pennatilobées, à lobes larges et courts, obtus. Fleurs géminées, brièvement pédonculées ; calice obconique, à divisions étalées-dressées ; corolle bleu lavande, à lobe antérieur médian taché de bleu foncé. Taxon proche de *Teucrium campanulatum* L. et qui a d'abord été considéré comme endémique de la Crau (*Teucrium cravense* Maire, Molinier & Tallon).

Distribution générale :

Endémique franco-ibérique : France, Espagne.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Crau (environs de Mas Thibert).

Ecologie :

Marges des petites dépressions, périodiquement et irrégulièrement inondées. En compagnie d'espèces rares : *Lythrum tribracteatum* Salzm. ex Sprengel, *Damasonium polyspermum* Coss.

Phytosociologie : caractéristique de l'association à *Lythrum tribracteatum* Salzm. ex Sprengel et *Teucrium aristatum* Pérez Lara (*Lythrium tribracteati*).

Etat de conservation :

La station (population assez abondante) se maintient mais elle est menacée par l'abandon des cultures, le comblement de la zone humide, l'urbanisation et les installations industrielles de la région de Fos.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Le propriétaire de la station a été sensibilisé et essaie de préserver l'espèce.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station pour en étudier la dynamique.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Concrétisation des contacts pris avec le propriétaire sous forme de convention de gestion pouvant déboucher sur une mesure légale de préservation de type Réserve biologique volontaire.

Références :

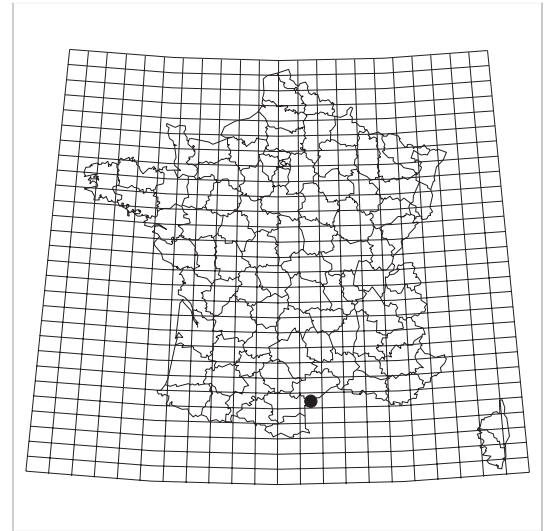
- BARBERO, M. & al., 1982
- MAIRE, R., & al., 1947
- MOLINIER, R., 1960 b
- MOLINIER, R., 1981
- MOLINIER, R. & TALLON, G., 1947
- MOLINIER, R. & TALLON, G., 1949-1950

Teucrium brachyandrum S. Puech

Synonymes principaux :

Nom français : Germandrée à étamines courtes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 15-30 cm dressé, vigoureux. Taxon proche de *Teucrium dunense* Sennen. S'en différencie par les caractères suivants : feuilles crénelées à partir de la moitié supérieure, fortement revolutées ; corolle dépassant peu le calice.

Distribution générale :

Endémique française du Languedoc-Roussillon.

Distribution en France :

- **Aude** : massif de la Clape (Gruissan).

Ecologie :

Etage thermoméditerranéen. Calcicole héliophile et xérophile des clairières de la chênaie verte à pin d'Alep.

Etat de conservation :

Taxon assez méconnu et menacé par la concurrence végétale (progression de la pinède).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de la Clape et propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver d'autres stations et affiner le statut de l'espèce.
- Sensibilisation des gestionnaires (maintien de l'ouverture des milieux).

Références :

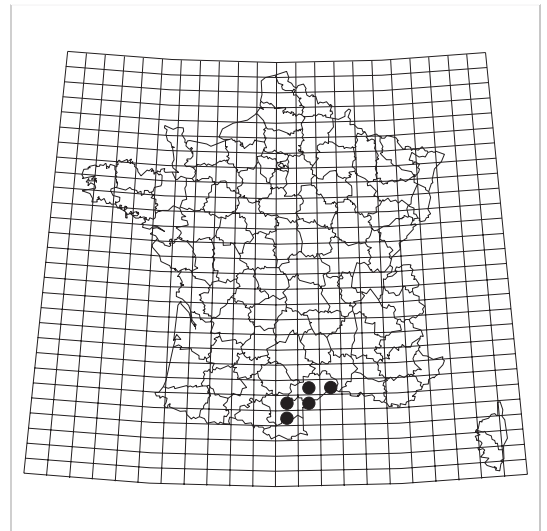
- PUECH, S., 1970
- PUECH, S., 1984

Teucrium polium L. subsp. **clapae** S. Puech

Synonymes principaux :

Nom français : Germandrée de la Clape

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 5-15 cm. Tige à rameaux grêles et prostrés. Feuilles vertes, très étroites. Fleurs petites ; calice à tomentum blanc ; corolle blanche, teintée de jaune, dépassant généralement peu le calice.

Distribution générale :

Endémique française du Languedoc-Roussillon.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Espira-d'Agly.
- **Aude** : Narbonne, Homps, Gruissan.
- **Hérault** : Fabrègues, Saint-Jean-de-Védas, Laboissière (?), Mèze, Loupian.

Ecologie :

Etages thermo-et mésoméditerranéen. Pelouses , clairières de chênaie verte (ou chênaie mixte parfois) ou de mattoral à *Ulex parviflorus* Pourret (dans les Pyrénées-Orientales) ; généralement calcicole.

Etat de conservation :

Taxon assez méconnu, menacé par la concurrence végétale.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé et propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (la Clape : Narbonne et Gruissan).
- Site classé de la Gardiole (Fabrègues).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver d'autres stations et affiner le statut du taxon.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier (pour les plus belles populations non encore protégées) pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...)
- Mesures légales de préservation (proposition de protection régionale permettant d'envisager des Arrêtés de conservation de biotope...).

Références :

- PUECH, S., 1970
- PUECH, S., 1984

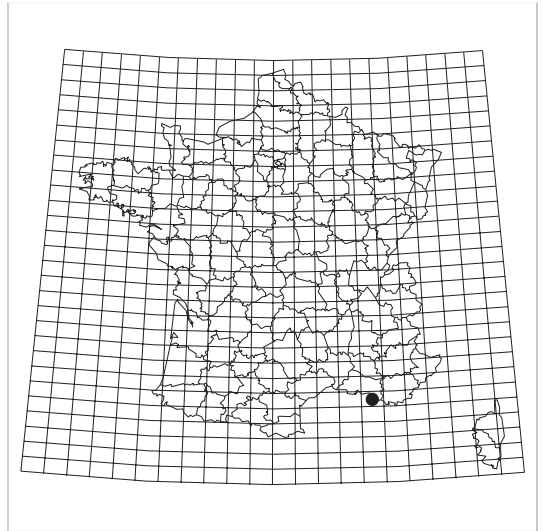
Teucrium polium L. subsp. purpurascens (Bentham) S. Puech

Synonymes principaux :

Teucrium polium L. var. *purpurascens* Bentham

Nom français : Germandrée purpurine

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 10-20 cm qui se distingue du type par les caractères suivants : feuilles florales plus longues que les fleurs, grisâtres ; fleurs généralement purpurines.

Distribution générale :

Endémique franco-espagnole : Baléares, France.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille [massif de Marseilleveyre (Calanques), îles de Pomègues et Ratonneau, îles de Riou, Jarre et Maire].

Ecologie :

Zone littorale. Taxon xérophile, héliophile et thermophile des pelouses rocailleuses.

Phytosociologie : *Astragalo-Plantaginetum subulatae*, *Helianthemo-Ericetum multiflorae* (*Rosmarino-Ericion*).

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent mais sont menacées par la fréquentation touristique occasionnant un surpiétinement dans le massif de Marseilleveyre et le Frioul. De plus, les risques de pollution par les embruns ne sont pas à écarter.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du massif des Calanques.
- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (archipel de Riou).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations afin d'en étudier la dynamique et les dégâts éventuels dus aux embruns.
- Sensibilisation des gestionnaires (Office national des forêts, Conseil général...).
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle) pour les stations les plus menacées et non encore protégées (Marseilleveyre, les Goudes).

Valeur potentielle :

Ce taxon a été activement recherché, ayant eu un grand renom dans la pharmacopée locale marseillaise sous le nom «d'herbe des îles».

Référence :

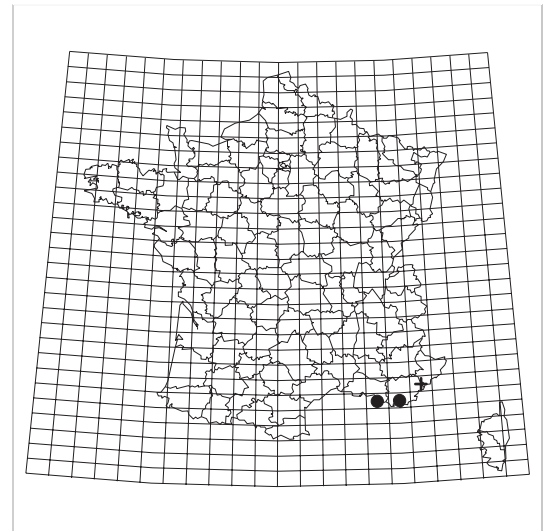
- COULOMB, C., 1995
- KNOERR, A., 1960
- MOLINIER, R., 1981
- PUECH, S., 1976
- PUECH, S., 1984

Teucrium pseudochamaepitys L.

Synonymes principaux :

Nom français : Germandrée faux petit pin

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent de 1-3 dm. Rameaux dressés, simples, velus, très feuillés. Feuilles velues ou pubescentes, 3-5 partites, à segments linéaires, entiers, revolutés. Fleurs pédicellées, en grappe allongée, lâche, subunilatérale ; feuilles florales entières, longuement dépassées par les fleurs ; calice pubescent-glanduleux, à dents triangulaires, acuminées-aristées, une fois plus longue que le tube ; corolle blanche, rarement rougeâtre, à lobe médian oblong.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne : Portugal, Espagne, France, Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille et ses environs (surtout sur la Nerthe, entre les hauteurs de l'Estaque et Septèmes).
- **Var** : Solliès-Toucas, Fréjus.
A été cité de l'Hérault (Causses) par erreur.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (0-500 m). Pelouses xérophiles, thermophiles et héliophiles sur sols squelettiques à substrat calcaire (Marseille) ou sur sables dolomitiques (Solliès-Toucas). Taxon des biotopes situés à l'abri du vent (en versant sud). Les sols trop caillouteux ou rocheux ne lui conviennent pas ; un minimum de terre fine est nécessaire à son installation. Un facteur important du maintien du taxon au nord de Marseille semble être la fréquence élevée des incendies qui s'opposent à l'évolution progressive de la végétation.

Phytosociologie : *Thero-Brachypodium*, *Brachypodietum ramosi*.

Etat de conservation :

La station de Fréjus est présumée disparue, celle de Solliès-Toucas, de découverte récente présente une population réduite (50-100 individus) menacée par l'artificialisation du site et la concurrence végétale. Dans les Bouches-du-Rhône, le taxon qui était abondant il y a 40 ans environ a fortement régressé à la suite de l'abandon des pratiques culturelles traditionnelles conduisant à l'embroussaillage et à l'urbanisation. Actuellement, toutes les stations sont situées en zone suburbaine. Les populations y sont encore importantes mais elles sont menacées par le mitage de l'espace, l'implantation de zones industrielles, l'ouverture et l'extension de carrières, l'épandage de boues ou de déchets d'origine diverse, le tracé de routes ou d'autoroutes...

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation de tous les gestionnaires concernés.
- Acquisition des stations les plus belles et les plus menacées par des organismes agréés.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).
- Gestion appropriée (maîtrise de la concurrence végétale).

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981
- ROUX, C. MOUTTE, P., THINON, M. & BARBERO, M., 1992
- TISON, J.-M., 1991

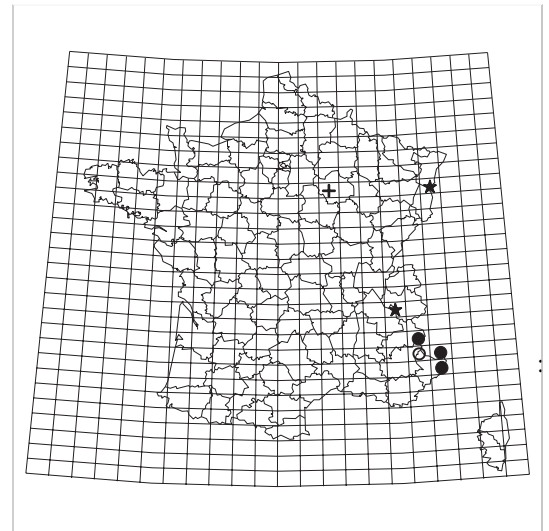
Thesium bavarum Schrank

Synonymes principaux :

Thesium montanum Ehrh. ex Hoffm.

Nom français : Thésium de Bavière

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Champagne-Ardenne)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIEPATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte qui se distingue du commun *Thesium divaricatum* Jan ex Mert. & Koch par ses feuilles larges de 3 à 7 mm et ses fleurs en grappes pyramidales.

Distribution générale :

Sud-est européenne-pontique : France, Italie, Europe centrale, Balkans, Asie Mineure.

Distribution en France :

- **Aube** : Champagne crayeuse méridionale (près de Marcilly-le-Hayer au bois de Vamprin).
- **Hautes-Alpes** : Queyras (gorges du Guil).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Miraval, les Thuiles.
- **Alpes-Maritimes** : vallées de la Roya, de la Bévera et de la Gordolasque et du Caïros.
Présence douteuse en Savoie, dans le Dauphiné et en Alsace.

Ecologie :

Pinèdes mésophiles, bois clairs, lisières, surtout sur calcaire de 350 à 1 700 m.

Etat de conservation :

Les stations des Alpes-de-Haute-Provence n'ont pas été confirmées. Dans les Alpes-Maritimes, les stations sont nombreuses et non immédiatement menacées. Dans les Hautes-Alpes, la station du Queyras, très réduite, est vulnérable. La station de l'Aube, importante dans les années 1950 a été presque entièrement détruite par les défrichements (station relictuelle en 1980 qui semble disparue actuellement).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national du Mercantour.

Mesures de conservation proposées :

- Surveillance de la station des Hautes-Alpes avec gestion appropriée.

Références :

- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985
- CHAS, E., 1994
- DELEUIL, G., 1986
- ENGEL, R., 1963
- ROYER, J.-M. & PRIN, R., 1982

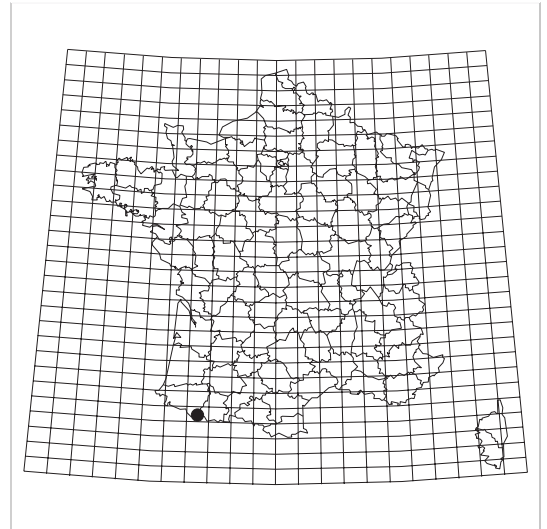
B1
ANGIOSPERMES
THYMELAEACEAE

Thymelaea ruizii Loscos ex Casav.

Synonymes principaux :

Nom français : Passerine de Ruiz

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Chaméphyte, nanophanérophyte se distinguant de *Thymelaea calycina* (Lapeyr.) Meissner par des feuilles plus étroites et légèrement villeuses à l'état jeune sur la face adaxiale, et par des fleurs glabres.

Distribution générale :

Endémique des montagnes du nord de l'Espagne et des Pyrénées : Espagne, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : vallée d'Aspe.

Ecologie :

Etage montagnard. Pelouses et landes, de préférence sur substrats calcaires.

Etat de conservation :

Population dispersée dans le bassin-versant du gave d'Aspe, et ne paraissant pas trop menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

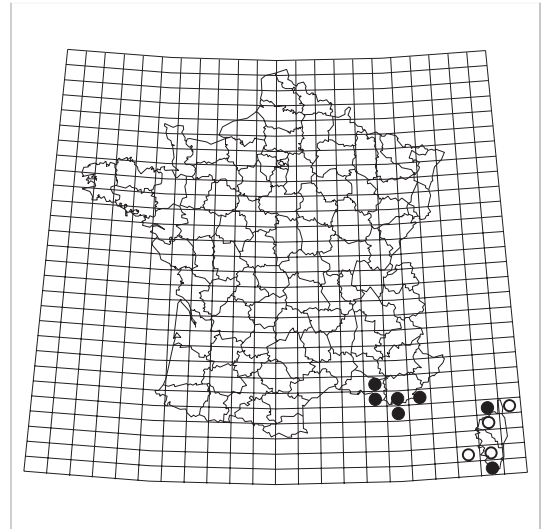
- Vigilance lors des travaux d'élargissement routier en vallée d'Aspe.

Références :

- BERNARD, C., 1980
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- VIVANT, J., 1979

Thymelaea tartonraira* (L.) All. subsp. *tartonraira**Synonymes principaux :***Passerina tartonraira* L.**Nom français :** Passerine tartonraire

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Nanophanérophyte, chaméphyte suffrutescent de 2-10 dm. Tiges dressées ou étalées, à rameaux ascendants soyeux-tomenteux dans leur jeunesse, puis glabrescents et noirâtres. Feuilles épaisses, rapprochées au sommet des rameaux ovales ou obovales, obtuses, planes, fortement nervées, ordinairement soyeuses-argentées. Fleurs axillaires sessiles, bien plus courtes que les feuilles ; bractées nombreuses. Un hybride avec *Thymelaea hirsuta* (L.) Endl. vient d'être décrit de Corse : *Thymelaea x conradiae* Aboucaya & Médail.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Espagne, France, Corse, Italie, Sardaigne, Sicile, Grèce, Turquie, Asie Mineure, Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille : massif de Marseilleveyre (les Calanques), îles Maire et Riou ; bords de l'étang de Berre.
 - **Var** : Hyères (île du Levant...) la Seyne (Saint-Mandrier...).
 - **Corse** : Cap Corse, littoral de la Balagne, Ajaccio et ses environs, Bastia et ses environs, Toga, région de Bonifacio.
- A été cité dans les Alpes-Maritimes (île Sainte-Marguerite) par confusion avec le site de Sainte-Marguerite (près de Toulon).

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo-et mésoméditerranéen ; généralement halophile rupestre, supportant l'expositions au vent (mistral).
Phytosociologie : *Astragalo-Plantaginetum crassifoliae*.

Etat de conservation :

Certaines stations du Var [la Seyne, presque île de Giens (Hyères)] et de Corse mériteraient confirmation. Dans les Bouches-du-Rhône, la station des bords de l'étang de Berre a été endommagée par la construction d'une route. Sur le littoral de Marseilleveyre, les populations sont atteintes par la pollution due aux aérosols marins et risquent d'être menacées, à terme, par l'urbanisation. Dans le Var la station importante de l'île du Levant (plusieurs centaines d'individus) est menacée par les *Carpobrotus*. En Corse, le taxon se maintient au Cap Corse [abondant à Nonza avec l'hybride (mais aménagements potentiels)] et sur le plateau de Bonifacio.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Sites classés des Calanques (Marseille) et de Nonza (Corse).
- Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (archipel de Riou).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Recherches biologiques complémentaires.
- Sensibilisation des gestionnaires et prise en compte dans les programmes d'aménagement.
- Pour la station du Levant, convention de gestion avec les militaires prévoyant entre autres l'éradication des *Carpobrotus*.
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par un organisme agréé (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...).
- Mesures légales de préservation [Réserve naturelle pour le massif de Marseilleveyre, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreuses endémiques ou taxons rares pour la France)].

Références :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - LOISEL, R. & BARBERO, R., 1965 |
| - ARDOINO, H., 1879 | - MÉDAIL, F. & ABOUCAYA, A., 1993 |
| - AYMONIN, G., 1974 b | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - BRIQUET, J., & DE LITARDIÈRE, R., 1938 | - MOLINIER, R., 1934 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - MOLINIER, R., 1981 |
| - GAMISANS, J., 1991 a | - RODIÉ, J., 1963 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - SALANON, R. & al., 1994 |
| - JAHANDIEZ, E., 1929 | |

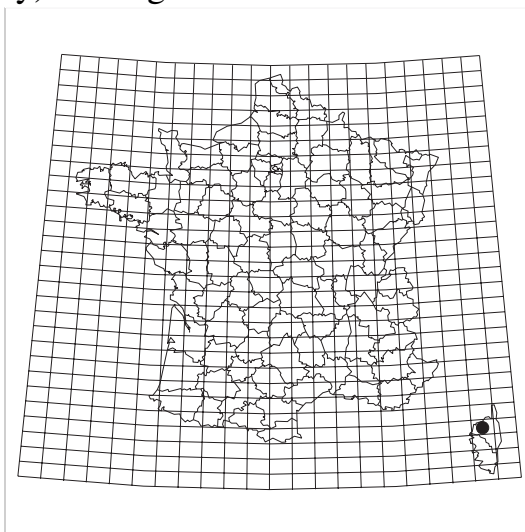
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse

Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp. thomasii (Duby) Arcangeli 1882

Synonymes principaux :

Nom français : Passerine de Thomas

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A

***Description :***

Chaméphyte suffrutescent de 2-8 dm. Se distingue du type par les caractères suivants : feuilles et jeunes rameaux glabres ou ne portant que des poils épars ; feuilles de 3-4 mm de large, ovales ou lancéolées, planes ou faiblement révolutes ; fleurs groupées par 2-5 ; sépales jaunâtres ; épis allongés, feuillés.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine sténoméditerranéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : entre Ponte-Leccia et Moltifao (surtout entre Pietra Bella et le pont de Moltifao et à la base de l'Orianda, vallée d'Asco), Morosaglia (Cima Pedani).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (de 250 à 900 m). Taxon thermophile des milieux ouverts, sur silice ou calcaire.

Phytosociologie : *Helichryso-Cistetum cretici*.

Etat de conservation :

Taxon qui présente des populations généralement abondantes, mais menacées activement par l'anthropisation de l'espace [urbanisation, élargissement de voies de circulation (surtout pour la station de Moltifao...)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations.
- Sensibilisation des gestionnaires (se trouve souvent le long de routes ou chemins).
- Prise en compte dans les aménagements.
- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope avec gestion appropriée (type de gestion forestière à définir)].

Références :

- AYMONIN, G., 1974 b
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R., 1938
- DESCHÂTRES, R., 1987 g
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

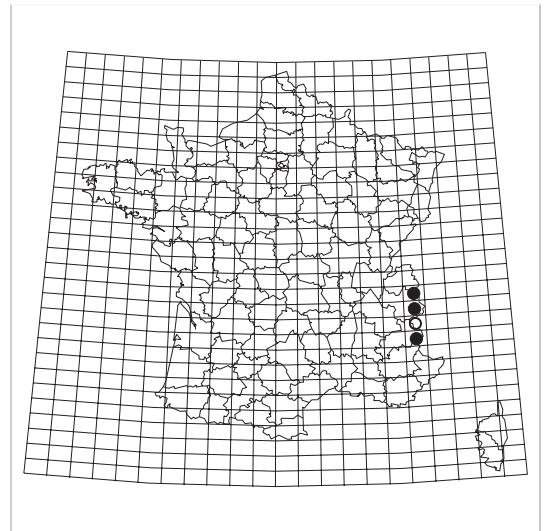
Tofieldia pusilla (Michaux) Pers.

Synonymes principaux :

Tofieldia borealis (Willd.) Wahlenb.

Nom français : Tofieldie boréale

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V CATEGORIE PATRIMONIALE C2



Description :

Hémicryptophyte à scape. Tige filiforme de 5-15 (20) cm, feuillue seulement à la base. Feuilles effilées à 3(4) nervures. Inflorescence à tête courte (rarement plus de 10 fleurs blanchâtres). Pas de bractée mais un involucre trilobé bractéiforme. Souvent confondue avec *Tofieldia calyculata* (L.) Wahlenb. var. *glacialis* Gaudin.

Distribution générale :

C'est dans la zone subarctique que se trouve l'essentiel de son aire de répartition : Groenland, Islande, Norvège du Sud, Spitzberg, Suède centrale, Finlande, Russie, Pologne, ex-Tchécoslovaquie., Iles Britanniques (Ecosse et nord de l'Angleterre), Allemagne, Suisse, Autriche, ex-Yougoslavie, Italie, France ; Sibérie ; Amérique : depuis les îles arctiques vers le sud jusqu'à environ 50° de latitude.

Distribution en France :

- **Savoie** : Tarentaise : Sainte-Foy-en-Tarentaise (vallon du Clou), Tignes (la Grande Sassièrre), Val d'Isère (Prariond) ; Maurienne : Termignon, mont Cenis, Bessans (vallées de la Lombarde et du Ribon), Bonneval-sur-Arc (l'Ecôt, les Evettes, le Vallonnet).
- **Hautes-Alpes** : Queyras [Abriès (Malrif, plusieurs stations), Ristolas (Haute vallée du Guil et vallon de la Taillante), Névache.

Ecologie :

Etage subalpin-alpin. 1 800 - 2 670 (2 500) m. Marécages froids, souvent sableux ; lieux constamment humidifiés par l'eau courante, parfois inondés ; pelouses humides, voire combes à neige.

Phytosociologie : *Caricion bicoloris atrofuscae* .

Etat de conservation :

Dans les Hautes-Alpes, le taxon est en très forte régression puisque seule une des stations de Malrif est confirmée actuellement (population abondante et non immédiatement menacée). En Savoie, la situation est moins critique, les stations revues sont plus nombreuses (une dizaine environ avec des populations parfois réduites). Elles sont en revanche surtout menacées par les aménagements hydroélectriques, soit qu'ils noient la station, soit qu'ils l'assèchent (captage, endiguement). C'est ainsi qu'une station a été noyée par le barrage du mont Cenis, une autre endommagée par exhaussement du lac par un barrage dans la Réserve naturelle de la Grande Sassièrre.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la Grande Sassièrre (une station).
- Zone centrale du Parc national de la Vanoise (une station).

Mesures de conservation proposées :

- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée du Guil.
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle en Haute-Maurienne en raison de l'intérêt exceptionnel de la flore).

Références :

- BOUVIER, L., 1878
- BRESSOUD, B. & TROTTEREAU, A., 1984
- CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889
- CHAS, E., 1994
- COQUILLAT, M., 1965
- GENSAC, P., 1974
- GENSAC, P. & TROTTEREAU, A., 1983
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- TROTTEREAU, A., 1991
- VERLOT, J.B., 1872

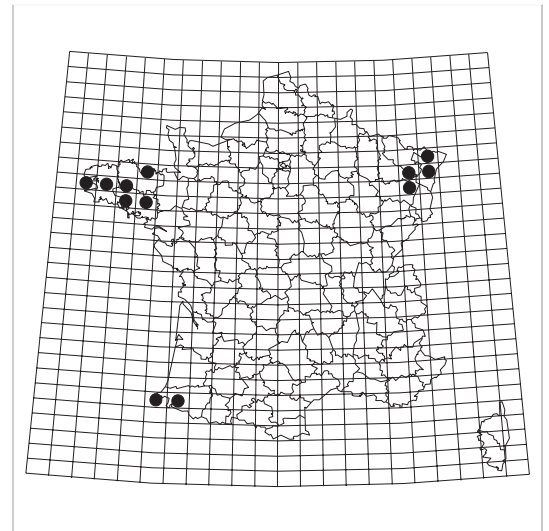
PTERIDOPHYTES
HYMENOPHYLLACEAE

Trichomanes speciosum Willd.

Synonymes principaux :

Nom français : Trichomanès remarquable

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte rhizomateux à feuilles de 10 à 30 cm, issues d'un rhizome rampant à nu sur son support, triangulaires, vert foncé et membraneuses. Fructifications, en bordure des pinnules, en forme de tube contenant un petit filament portant les sporanges.

Distribution générale :

Européenne : Europe atlantique, Macaronésie, Italie (Toscane), récemment découvert en Europe centrale (limite Allemagne-République Tchèque) dans le massif vosgien (France) et au Luxembourg.

Distribution en France :

- **Finistère ; Morbihan ; Côtes-d'Armor** : dans les puits et très récemment découvert en sites naturels à l'état de prothalles.
- **Pyénées-Atlantiques** : Pays basque occidental (Labourd et Basse-Navarre).
- **Bas-Rhin ; Moselle ; Meurthe-et-Moselle ; Vosges** : massif vosgien [à l'état gamétophytique et très ponctuellement (dans le Bas-Rhin près de Saverne) à l'état de micro-sporophytes].

Ecologie :

Toujours à basse altitude. Plante hygrophile des sites humides et très sombres : surplombs rocheux, entrées de grottes, proximité de cascades, dans des ravins très encaissés et boisés, parfois dans des puits. Dans les Vosges, dans les fissures et anfractuosités des grès vosgiens.

Etat de conservation :

Les stations du Pays basque sont en danger et la régression est importante (21 stations connues en 1960, 12 seulement en 1992). Elles sont toutes très menacées, surtout la belle population du vallon du Laxia. La régression est aussi très importante en Bretagne car les puits sont fermés les uns à la suite des autres. Dans les Vosges en revanche, les stations sont nombreuses (200) et non immédiatement menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope pour les stations connues du Pays basque et de Bretagne (maintien des puits)].

Références :

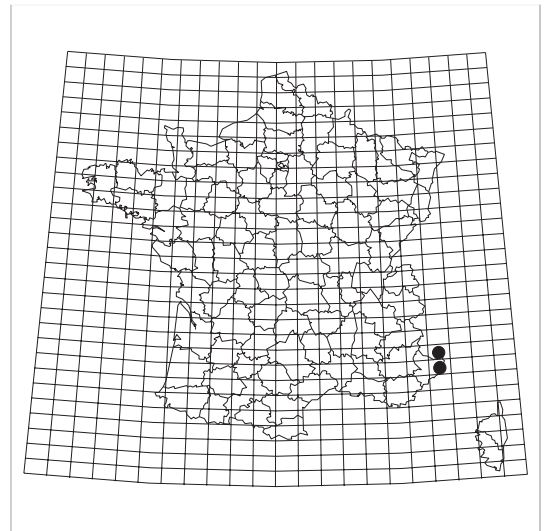
- | | |
|---------------------------------------|---|
| - ABBAYES DES, H., 1971 | - LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994 |
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992 |
| - BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979 | - RASBACH, H., RASBACH, K. & JERÔME, C., 1993 |
| - JERÔME, C. & RASBACH, H. & K., 1994 | - ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. (à paraître) |
| - JOVET, P., 1933 | - VIVANT, J., 1972 a |

Trifolium pannonicum Jacq.

Synonymes principaux :

Nom français : Trèfle de Hongrie

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, pubescent, robuste, de 0,5 à 1 m. Foliolles supérieures oblongues, lancéolées ou elliptiques (de 3-6 cm x 0,8-1,8 cm) ; stipules à apex herbacé linéaire. Capitule ovoïde ou cylindrique de 5 à 8 cm de longueur ; dents du calice linéaires-subulées, l'inférieure deux fois plus longue que les autres ; corolle de 2-2,5 cm, jaune pâle.

Distribution générale :

Pontico-sud-européenne : France, Italie, ex-Yougoslavie, ex-Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Albanie, Grèce, Turquie, Russie, Ukraine, Moldavie.

Distribution en France :

- **Alpes-Maritimes** : Tende, la Brigue (Saccarel, Tanarel, Colla Rossa et bois de Samson), Saorge.

Ecologie :

Etages montagnard supérieur et subalpin (jusqu'à 2 000 m). Pâturages arides à *Festuca paniculata* (L.) Schinz & Thell. subsp. *spadicea* (L.) Litard., sur les versants thermo-xérophiles.

Phytosociologie : espèce différentielle de la sous-association à *Trifolium pannonicum* Jacq. du *Centauro uniflorae-Festucetum spadiceae* (*Festucion variae*).

Etat de conservation :

Les stations se maintiennent, toutefois, le surpâturage peut constituer une menace.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations pour en étudier la dynamique et en préciser les populations.
- Recherches complémentaires dans le but d'apprécier les incidences du pâturage.
- Concrétisation du projet de Réserve naturelle en Haute vallée de la Roya compte tenu de l'intérêt exceptionnel de la flore (nombreux taxons endémiques, rares ou en limite d'aire).
- Gestion appropriée des stations.

Références :

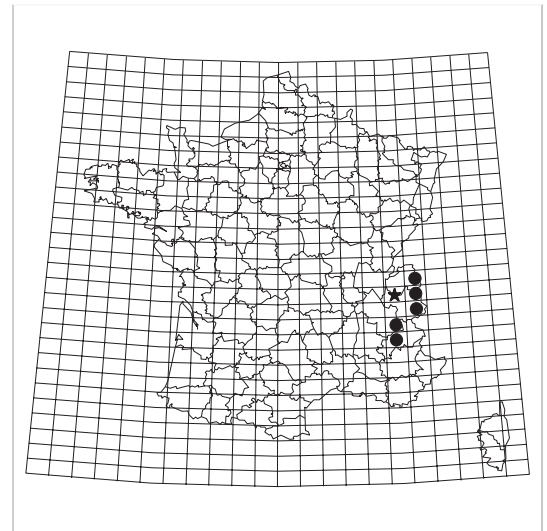
- BARBERO, M., 1970
- BREISTROFFER, M., 1948
- BURNAT, E., 1896
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1913-1915
- MERXMÜLLER, H., 1967

Trifolium saxatile All.

Synonymes principaux :
Trifolium thymiflorum Vill.

Nom français : Trèfle des rochers

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Rhône-Alpes, PACA)	POUR LE MONDE R
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape (parfois bisannuel). Plante de 5-15 cm, à tiges grêles, flexueuses, couchées-ascendantes, pubescentes-grisâtres. Folioles petites, oblongues en coin, émarginées. Inflorescences globuleuses, pauciflores, en partie cachées par les stipules élargies ; calices très densément poilus ; corolles blanches ou rosées, plus courtes que le calice.

Distribution générale :

Endémique des Alpes occidentales : France, Italie (très rare, Piémont, Ötztal), Suisse (rare : vallées internes), Autriche (Tyrol).

Distribution en France :

Rare, dans les Alpes de Savoie et du Dauphiné.

- **Haute-Savoie** : Chamonix (glaciers du Taconnaz, du Bois, source de l'Arveyron).
- **Savoie** : massif de Pecllet-Polset (col de Chavière, glacier du Bouchet). Signalé sur les alluvions du Rhône en Chautagne (Pautou, 1991).
- **Isère** : Saint-Christophe-en-Oisans, Venosc (alluvions du Vénéon).
- **Hautes-Alpes** : Champoléon (alluvions du Drac), la Grave (alluvions de la Romanche), Pelvoux (torrent de Saint-Pierre, pré de Madame Carle, glacier Noir), Vallouise (torrent d'Entre-les-Aigues), Villar-d'Arène (Romanche).

Ecologie :

Etages (montagnard) subalpin-alpin [de (400) 800 à 2 600 (3 100) m]. Plante héliophile ; sur sol rocailleux filtrant (alluvions torrentielles, moraines récentes, éboulis non stabilisés). Sur silice (au moins dans les Alpes françaises).

Phytosociologie : *Epilobion fleischeri*.

Etat de conservation :

A l'exception de la Haute-Romanche, toutes les stations citées dans les Alpes françaises ont été revues récemment (1990-1991). Taxon localisé, mais dans l'ensemble peu menacé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale des Parcs nationaux des Ecrins (stations de Saint-Christophe-en-Oisans, Champoléon, Pelvoux, Vallouise) et de la Vanoise (col de Chavière).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations souhaitable ; peut constituer un indicateur très intéressant des grands changements climatiques.
- Localement, mesures de protection à renforcer du fait de pressions d'aménagement [carrière (Vénéon), projets d'équipements touristiques (glacier du Bouchet), etc...].

Références :

- | | | |
|------------------------------------|--|---------------------------------------|
| - BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993 | - FENAROLI, L., 1971 | - OFFNER, J., 1920 |
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - GENSAC, P., 1974 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - BRAUN-BLANQUET, J., 1922 | - HUMBERT, H., 1951 | - SAINT-LAGER, J.B., 1876 |
| - CHABERT, A., 1907 | - KAPLAN, K. & OVERKOTT-KAPLAN, C., 1985 | - SARGNON, M., 1876-1877 |
| - CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992 | - MARCIAU, R., 1989 | - TISSIERE, M.P.G., 1868 |
| - CHAS, E., 1994 | - MAURY, P., 1885 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - CONVERT, B.H., 1896 | - MUTEL, A., 1848 | - VILLARS, D., 1786-1789 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - OBERSON, C., 1962 | - ZOHARY, M. & HELLER, D., 1984 |
| - EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1917 | | |

Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD

Trigonella polyceratia L.

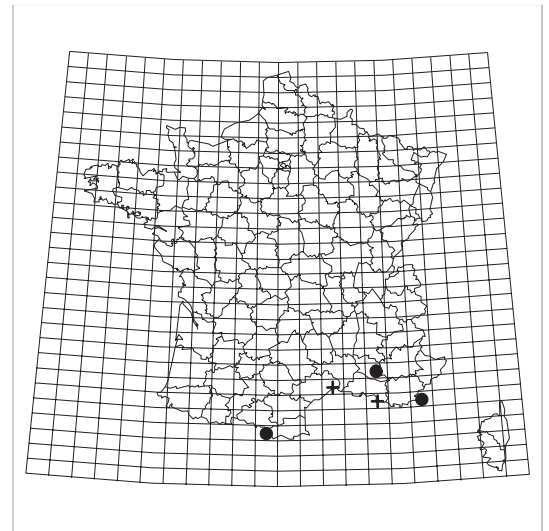
Synonymes principaux :

Medicago polyceratia (L.) Trautv.

Trigonella pinnatifida Cav.

Nom français : Trigonelle à nombreuses cornes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-6 dm, glabre ou pubescent. Tiges couchées, ascendantes ou dressées, simples ou rameuses. Folioles obovées-cunéiformes, rétuses ou tronquées. Stipules acuminées, dentées à la base. Inflorescence à 2-7 fleurs, subsessiles ou très brièvement pédonculées. Fleurs petites ; dents du calice égales, lancéolées-linéaires, aiguës, égalant le tube. Gousses de 3-4 cm de long, arquées, comprimées, fasciculées, dressées, pubescentes, apprimées. Graines obtuses ou tronquées, légèrement tuberculeuses.

Distribution générale :

Ouest-méditerranéenne : Portugal, Espagne, France, Egypte (?), Tunisie, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Cerdagne : entre Saillagouse et Bourg-Madame.
- **Hérault** : Montpellier (adventice).
- **Bouches-du-Rhône** : Marseille (adventice), la Ciotat (adventice).
- **Vaucluse** : Maubec, Cavaillon.
- **Var** : Cavalaire-sur-Mer.

Ecologie :

Taxon héliophile et thermophile des cultures un peu négligées et des friches.

Phytosociologie : *Diploaxidion*, *Polygono-Chenopodietalia*.

Etat de conservation :

Les stations de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône sont présumées disparues, celles des Pyrénées-Orientales doivent sans doute encore se maintenir. La station du Var, découverte en 1990, n'a pas été revue en 1993. Dans le Vaucluse, quelques stations viennent d'être détruites par la construction de villas. La seule qui se maintient (Cavaillon) est très vulnérable car située sur un périmètre urbanisable.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches complémentaires de terrain pour préciser le statut de la station varoise et essayer de trouver de nouvelles stations.
- Convention de gestion avec le propriétaire de la station de Cavaillon.
- Etudier les possibilités de renforcement des populations ou d'introduction sur des sites d'accueil (avec maîtrise foncière).

Références :

- DELVOSALLE, L. (à paraître)
- GAUTIER, G., 1898
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981
- TERRISSE, A., 1988

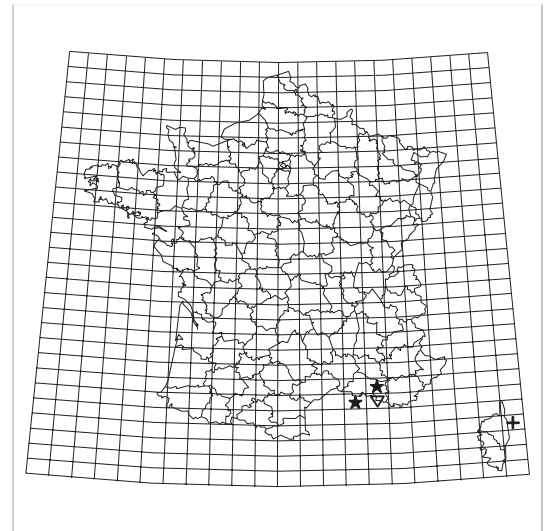
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles et F. MÉDAIL

Trisetum aureum (Ten.) Ten. 1820

Synonymes principaux :

Nom français : Trisète doré

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT
	PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex ?
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 5-25 cm, à racines fibreuses. Tiges grêles, glabres. Feuilles très étroites, planes ; ligule courte, déchirée. Panicule courte, ovale, dense, d'un vert jaunâtre luisant. Epillets petits, à axe glabrescent ; glumes inégales ; lemme terminée par deux soies courtes, à arête dorsale genouillée une à deux fois plus longue qu'elle.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne orientale : Baléares, Corse, Italie, Sicile, ex-Yougoslavie, Grèce, Malte. Naturalisé en France.

Distribution en France :

- **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Martigues.
- **Corse** : Biguglia.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Lieux sablonneux et friches.

Etat de conservation :

Les stations des Bouches-du-Rhône n'ont pas été confirmées. Quant à celle de Corse (de découverte récente) elle a sans doute été détruite à la suite de l'urbanisation du site.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les anciennes stations et en détecter de nouvelles.
- Maîtrise absolue du foncier si le taxon est confirmé.

Références :

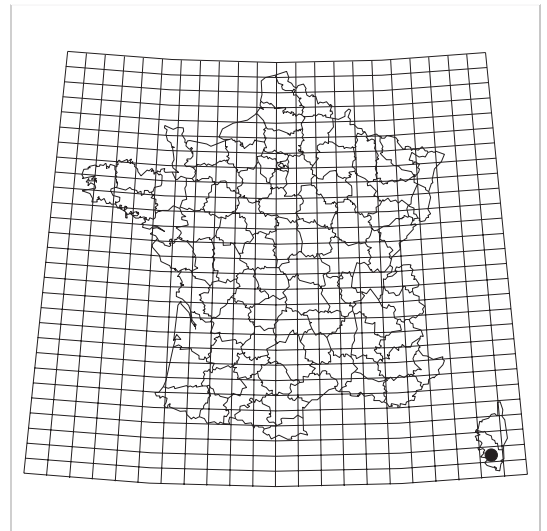
- DUTARTRE, G., 1986 b
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- HUSNOT, T., 1896-1899
- MOLINIER, R., 1981

Trisetum conradiae Gamisans

Synonymes principaux :

Nom français : Trisète de Conrad

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE V PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte cespiteux de 3-7 cm, proche de *Trisetum gracile* (Moris) Boiss. dont il se différencie par les caractères suivants : port plus grêle ; ligules plus courtes, faiblement ciliolées ; panicule ovale, relativement compacte ; lemme inférieure toujours glabre.

Distribution générale :

Endémique corse d'origine oro-sud-méditerranéenne.

Distribution en France :

- **Corse** : massif de l'Incudine.

Ecologie :

Etage cryo-oroméditerranéen (1 700-2 050 m). Pelouses des crêtes, au sol soumis à une forte érosion éolienne et très arénacé en surface.
Phytosociologie : *Paronychio-Armerietum armerietosum*

Etat de conservation :

Les populations se maintiennent bien, mais elles sont potentiellement menacées par le piétinement.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations afin d'en préciser la dynamique.
- Recherches complémentaires de terrain dans le but d'affiner la chorologie du taxon.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Maîtrise foncière des plus belles stations avec gestion appropriée.

Références :

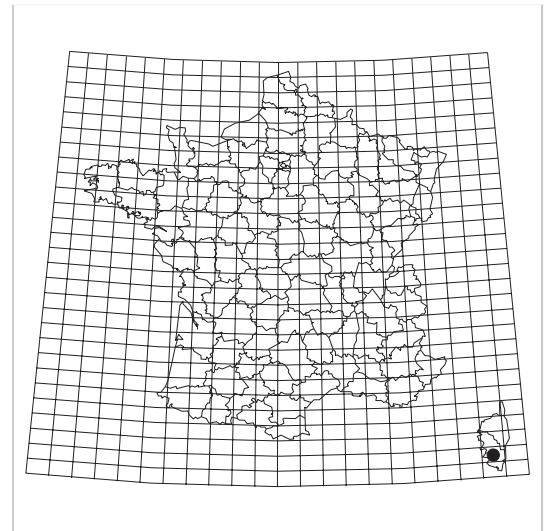
- GAMISANS, J., 1971
- GAMISANS, J., 1973
- GAMISANS, J., 1977
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Trisetum gracile (Moris) Boiss.

Synonymes principaux :

Nom français : Trisète grêle

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte cespiteux de 8-15 cm, proche de *Trisetum conradiae* Gamisans dont il se différencie par les caractères suivants : port plus robuste ; ligules plus longues et pourvues de cils toujours plus longs ; panicule généralement plus grande ; lemme pourvue de poils insérés de la base jusqu'au point d'insertion de l'arête.

Distribution générale :

Endémique cyrno-sarde d'origine oro-sud-européenne : Corse, Sardaigne.

Distribution en France :

- Corse : massif de l'Incudine.

Ecologie :

Etage cryo-oruméditerranéen (1 700 à 1 900-1 950 m). Pelouses des crêtes, au sol soumis à une forte érosion éolienne et très arénacé en surface. Taxon moins alticole que *Trisetum conradiae* Gamisans.
Phytosociologie : *Paronychio-Armerietum armerietosum*.

Etat de conservation :

Les populations se maintiennent bien, mais elles sont potentiellement menacées par le piétinement.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des populations afin d'en préciser la dynamique.
- Recherches complémentaires de terrain dans le but d'affiner la chorologie du taxon.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Maîtrise foncière des plus belles stations avec gestion appropriée.

Références :

- GAMISANS, J., 1971
- GAMISANS, J., 1973
- GAMISANS, J., 1977
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

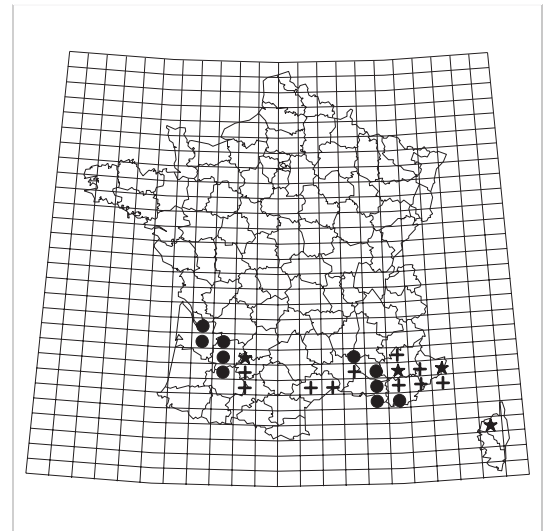
Tulipa agenensis DC.

Synonymes principaux :

***Tulipa oculus-solis* St-Amans**

Nom français : Tulipe d'Agen
Tulipe œil de soleil

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 25-40 cm. Bulbe gros, ovoïde, stolonifère à tuniques capitonnées sur leur face intérieure d'une abondante bourre cotonneuse. Feuilles peu glaucescentes, espacées, étalées-dressées et recourbées, toutes ondulées et fortement ciliées. Fleur dressée, inodore, grande (5-9 cm de long), campanulée, d'un rouge vineux ou jaunâtre à l'extérieur, mais d'un rouge écarlate vif à l'intérieur, à macule basilaire noirâtre bordée de jaune. Divisions périgonales subégales.

Distribution générale :

Eurasiatique : France, Corse (?), Italie, Turquie, Syrie, Palestine.

Distribution en France :

- **Gironde** : région de l'est de Saint-Emilion, Entre-Deux-Mers, coteaux autour de Montségur. - **Lot-et-Garonne** : région d'Agen. - **Tarn-et-Garonne** : Moissac, Montauban. - **Gers** : Castelnau-Barbarens, Pujaudran. - **Hérault** : Montpellier (Gignac). - **Gard** : environs de Nîmes... - **Vaucluse** : Sainte-Cécile-les-Vignes, Apt. - **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Allauch, Aix, Meyreuil, Gardanne, Venelles... - **Var** : le Luc, Toulon, Seillans, le Pradet, la Garde, Carqueiranne, Ampus, la Farlède... - **Alpes-de-Haute-Provence** : Sisteron, Digne, Castellane. - **Alpes-Maritimes** : Nice, Cannes, Grasse. - **Corse** : Calvi (?).

N.B. : L'aire de répartition de *Tulipa agenensis* DC. dans le Sud-Ouest a sans doute été plus étendue que celle qui est indiquée.

Ecologie :

Taxon héliophile et thermophile des parcelles cultivées (vignes, vergers, céréales).

Phytosociologie : *Secalietalia*, *Diploaxidion*, *Polygono-Chenopodietalia*.

Etat de conservation :

En très forte régression dans le Sud-Est où seules quelques stations se maintiennent difficilement [Sainte-Cécile-les-Vignes (à la limite de l'extinction), Apt, environs d'Aix-en-Provence, Marseille et le Pradet] et sont toutes activement menacées par l'abandon de l'agriculture traditionnelle et l'anthropisation de l'espace (urbanisation...). Dans le Sud-Ouest, en revanche, le taxon est plus prospère (et ce malgré une régression importante, toujours due aux mêmes causes que précédemment), puisqu'il se maintient dans une trentaine de stations (essentiellement en Gironde et surtout dans le Lot-et-Garonne qui possède actuellement les populations françaises les plus nombreuses).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Dans quelques stations du Sud-Ouest, les agriculteurs ont été sensibilisés à leur responsabilité patrimoniale et essayent de préserver le taxon. Il en est de même pour la station d'Apt.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire général (en cours de réalisation) afin de préciser le statut du taxon.
- Sensibilisation des agriculteurs concernés de façon à essayer d'engager une gestion appropriée (maintien d'une certaine agriculture traditionnelle).
- Renforcements de populations ou éventuellement introduction dans des sites d'accueil (avec maîtrise du foncier).
- Acquisition des parcelles les plus menacées (Conservatoires régionaux...) avec gestion appropriée.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

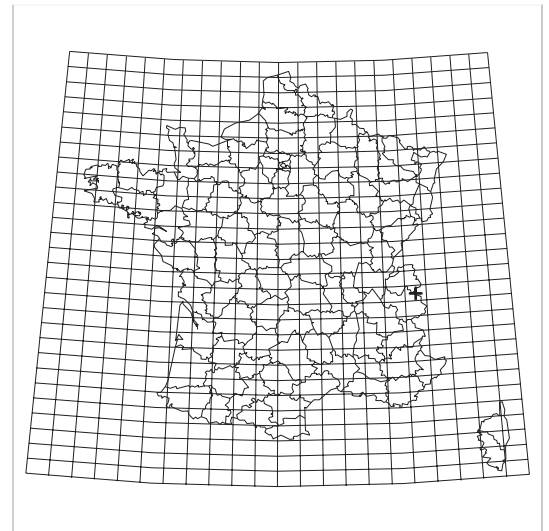
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- ARDOINO, H., 1879
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- MÉDAIL, F., PONEL, P. & BARBERO, M., 1994
- MOLINIER, R., 1981
- POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862
- SERONIE-VIVIEN, M. & M.-R., 1991

Tulipa aximensis Marjollet

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe d'Aime

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Ex</td> <td style="text-align: center;">Ex</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	Ex	Ex
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
Ex	Ex						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Géophyte bulbeux. Tunique glabre. Divisions périgonales obtuses, d'un rouge brunâtre très foncé. Macules basilaires plus ou moins olivâtres, noires bordées de jaune. Etamines à anthères et pollen jaunes. Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Microendémique française de la Savoie.

Distribution en France :

- Savoie : vieux village d'Aime.

Ecologie :

Moissons, cultures non traitées en bordure ouest du vieux bourg.

Etat de conservation :

Disparue ; station détruite par l'extension du village d'Aime il y a 4 à 5 décennies. Dans ce dernier, on trouve encore une rue de la tulipe.

Mesures de conservation proposées :

- Réintroduction sur un site d'accueil (nécessité d'une gestion appropriée).

Conservation ex-situ :

- Existerait encore chez un spécialiste des plantes à bulbes sous réserve de conservation du type et d'absence de virose.
- En culture chez l'auteur depuis 1990.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

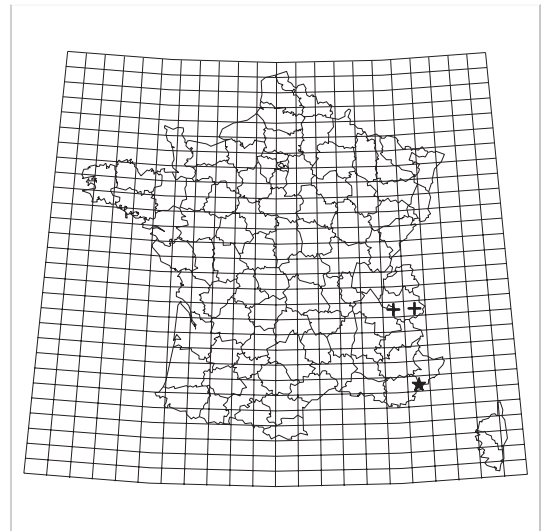
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- FRITSCH, R., 1972
- FRITSCH, R., 1975 b
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b

Tulipa billietiana Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe de Billiet

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Ex</td> <td style="text-align: center;">Ex</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	Ex	Ex
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
Ex	Ex						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Géophyte rhizomateux. Divisions périgonales d'un beau jaune se bordant peu à peu d'une lisière orangée très vive, extérieures acuminées, intérieures obovales. Etamines à filet et anthère jaunes. Ovaire épais à stigmates volumineux ondulés.

Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Microendémique française de la Savoie.

Distribution en France :

- **Savoie** : Tarentaise : bordure de culture à la limite de la gare de Centron. Maurienne : jardins abandonnés aux Clapeys à Saint-Jean-de-Maurienne.
- **Alpes-Maritimes** : signalée à Grasse (Rouy). Très douteux : confusion avec une autre tulipe à tépales jaunes.

Ecologie :

Moissons, cultures, terre meuble retournée.

Etat de conservation :

Disparue, certainement en 1991 *in situ*. La station de la gare de Centron (Savoie) a été détruite par des travaux.

Mesures de conservation proposées :

- Développer le nombre de bulbes. La commune de Centron est favorable à une réintroduction de l'espèce avec gestion appropriée.

Conservation ex-situ :

- En culture au Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance.
- En culture dans le jardin de l'auteur depuis quelques années.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

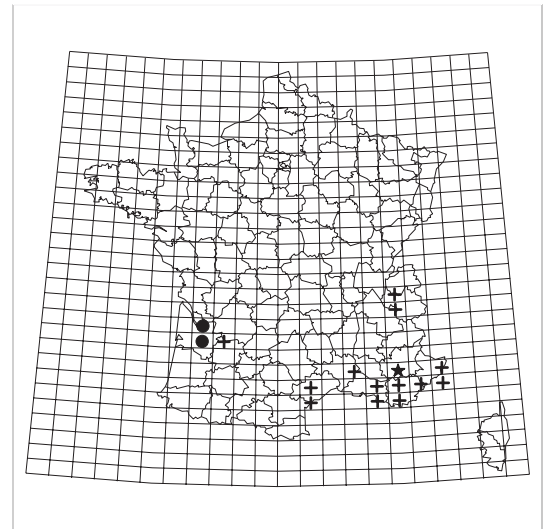
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- FRISTCH, R., 1972
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b

Tulipa clusiana DC.

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe de l'Ecluse
Tulipe de Perse

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte bulbeux de 2-4 dm, à tuniques fauves intérieurement. Feuilles 4-6, glauques, lancéolées-linéaires ou linéaires, canaliculées, longuement engainantes, subulées et pubescentes supérieurement, ordinairement plus courtes que la fleur. Fleur 3-6 cm de long, dressée, campanulée. Divisions périgonales extérieures, lancéolées, aiguës, blanches intérieurement, teintées de rose sur le dos, les intérieures blanches sur les deux faces, elliptiques, plus courtes que les extérieures ; macules basilaires violacées, courtes. Etamines presque une fois plus longues que l'ovaire ; filets violet noir ; anthères jaunes. Capsule apiculée.

Distribution générale :

Eurasiatique : Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce, Syrie, de l'Iran au nord du Pakistan.

Distribution en France :

- **Gironde** : Bourg-sur-Gironde, la Réole, Montségur. - **Hérault** : Béziers, Pézenas. - **Gard** : Nîmes. - **Savoie** : Saint-Pierre-d'Albigny. - **Isère** : Biviers-la-Grivelière. - **Vaucluse** : environs d'Avignon. - **Alpes-de-Haute-Provence** : montagne de Lure. - **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, La Ciotat... - **Var** : Fréjus, le Luc, la Seyne, environs de Toulon, Seillans, Saint-Raphaël, Montferrat. - **Alpes-Maritimes** : Menton, Nice, Cannes, Grasse.

N.B. : Dans le Sud-Ouest en particulier, l'aire de répartition de *Tulipa clusiana* DC. a sans doute été plus étendue que celle qui est indiquée.

Ecologie :

Taxon héliophile et thermophile des parcelles cultivées (vigne, céréales) et des talus.

Phytosociologie : *Secaletalia*, *Diploaxidion*.

Etat de conservation :

Taxon qui est à la limite de l'extinction en France, puisque seulement deux stations ont été confirmées récemment (Bourg-sur-Gironde et la Réole). La station de Bourg-sur-Gironde possède deux populations. L'une (100 individus environ) est menacée par la transformation des façons culturales et l'utilisation d'herbicides, l'autre (200 individus environ) n'est pas immédiatement menacée. Quant à la station de la Réole (10 individus) elle se maintient très difficilement. Elle se trouve dans une ancienne vigne arrachée et reconvertie en maraîchage (la station a perdu 90 % de sa surface).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Contacts pris avec les propriétaires de deux des trois populations de la Gironde. Ces derniers, conscients de leur responsabilité patrimoniale, essaient de préserver l'espèce.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire général (en cours de réalisation) afin de préciser le statut du taxon.
- Aide aux propriétaires concernés afin qu'ils gèrent au mieux la tulipe.
- Renforcements de population pour les stations les plus vulnérables.
- Réintroduction ou introduction dans des biotopes d'accueil.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

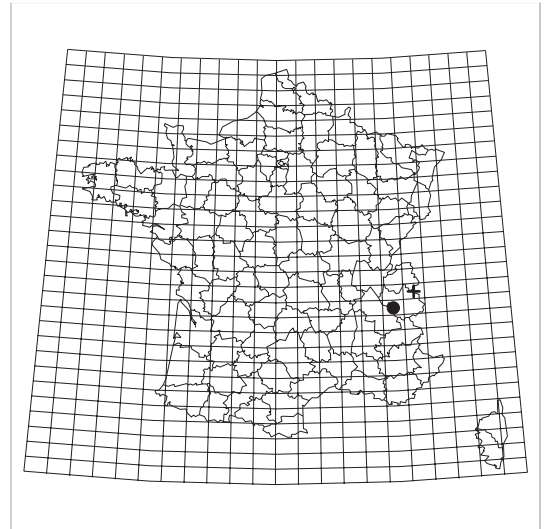
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- ARDOINO, H., 1879
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992
- GIRERD, B., 1978
- GIRERD, B., 1991
- LORET, H. & BARRANDON, A., 1888
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- POUZOLZ DE, P.M.C., 1856-1862
- SERONIE-VIVIEN, M. & M.R., 1991
- VERLOT, J.B., 1872

Tulipa didieri Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe de Didier

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE Ex
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Géophyte bulbeux. Feuilles très glauques et très ondulées. Divisions périgonales, toutes acuminées, d'un pourpre vif, à macule noire bordée sur 2-3 mm d'une bande blanche ou jaunâtre séparant sur tout le pourtour le noir du pourpre. Anthères violettes. Des variétés ont été décrites.

Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Microendémique franco-suisse (Savoie et Valais à Sion où elle a été signalée au siècle dernier).

Distribution en France :

- **Savoie :** Tarentaise : moissons autour d'une vieille chapelle à l'ouest du village d'Aime ; Maurienne : Saint-Jean-de-Maurienne.

Ecologie :

Moissons, luzernes, terres meubles retournées chaque année.

Etat de conservation :

La station d'Aime a été détruite par la construction d'une zone industrielle. Le taxon se maintient toujours, en revanche, à Saint-Jean-de-Maurienne (quelques individus).

Mesures de conservation proposées :

- Multiplication des bulbes en culture (très rapide pour cette espèce) et réintroduction avec gestion appropriée.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

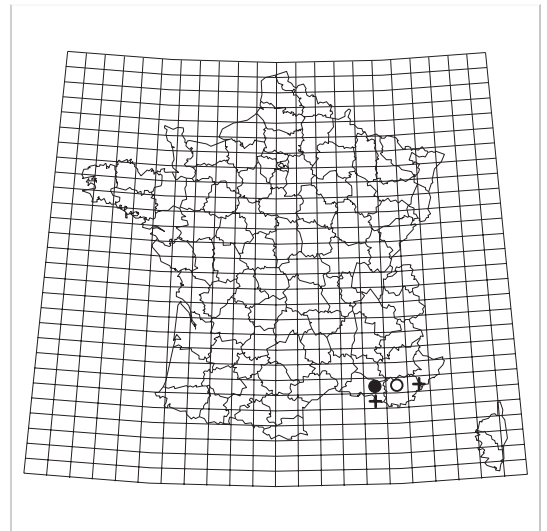
- BAFFRAY, M., & al., 1994 a
- BAFFRAY, M., & al., 1994 b
- FRITSCH, R., 1972
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b

Tulipa lortetii Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe de Lortet

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte bulbeux à tunique laineuse. Fleurs odorantes. Divisions périgonales très larges, blanc jaunâtre à l'extérieur, rouge vif à l'intérieur. Macules très noires, sans transition avec le rouge. Pollen jaune ; anthères mucronées. Ovaire et stigmates très petits. Pollen avorté à 90 %, mais en l'état relictuel d'aujourd'hui, il est difficile de l'affirmer. *Tulipa lortetii* Jordan est une espèce à part entière, sans lien avec *Tulipa raddii* Reboul (moins stolonifère) et avec *Tulipa agenensis* DC. (feuillage vert et fleurs jaunâtres à l'extérieur).

Distribution générale :

Endémique française du Sud-Est.

Distribution en France :

- **Bouches-du Rhône** : Marseille, Cassis, Aix-en-Provence et sa région (Gardanne, Meyreuil...).
- **Var** : environs du Luc.
- **Alpes-Maritimes** : Antibes, Grasse, Cannes.

Ecologie :

Plante de moissons et de vignes non traitées, à sol retourné chaque année. Espèce gélive.

Phytosociologie : *Diplotaxidion*.

Etat de conservation :

Presque toutes les stations ont disparu (à cause de l'extension des agglomérations, du traitement par herbicide...) ou n'ont pas été revues récemment. Une seule se maintient dans la région d'Aix-en-Provence, mais sa situation est très précaire (vigne abandonnée et floraison de plus en plus rare avec éparpillement des petits bulbes).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain dans le but de retrouver les anciennes stations.
- Action en cours avec le Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud pour essayer de sauver la station et engager une gestion appropriée (maîtrise du foncier, réintroduction éventuelle dans une autre parcelle...).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

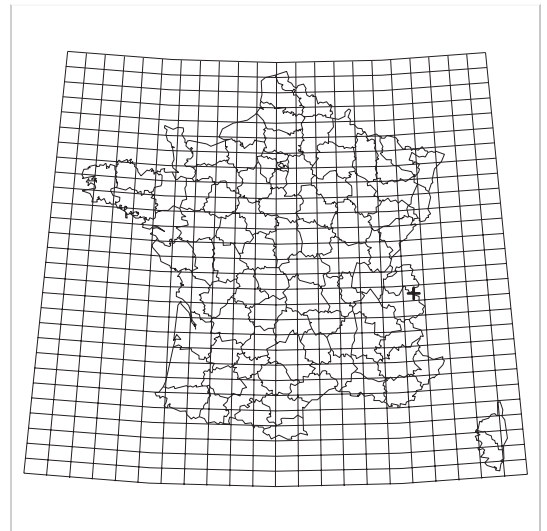
- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - BOUCHARD, J., 1956 |
| - ARDOINO, H., 1879 | - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 |
| - BAFFRAY, M., & al., 1994 a | - JORDAN, A., 1858 |
| - BAFFRAY, M., & al., 1994 b | - MOLINIER, R., 1981 |

Tulipa marjoletii Perr. & Song.

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe de Marjollet

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Ex</td> <td style="text-align: center;">Ex</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	Ex	Ex
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
Ex	Ex						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Géophyte bulbeux. Tunique glabre. Caïeux peu nombreux. Divisions périgonales obovales jaune pâle devenant blanc pur, panachés de rose vif surtout sur les bords ; absence de macule foncée, celle-ci étant légèrement grisâtre, noyée de blanc sale se noyant à nouveau dans un rose soutenu disparaissant dans un blanc pur à l'extrémité du périgone. Etamines à anthères jaunes. Stigmates plus ou moins épais, jaunes. Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Microendémique française de la Savoie.

Distribution en France :

- **Savoie** : Tarentaise, une seule station près d'Aime.

Ecologie :

Terres retournées, cultures, moissons.

Etat de conservation :

Disparue depuis plus de 50 ans.

Mesures de conservation proposées :

- Culture pour réintroduction à Aime avec *Tulipa didieri* Jordan, *Tulipa aximensis* Marjollet et *Tulipa planifolia* Jordan (Avec l'accord des gestionnaires de la commune et sous surveillance).

Conservation ex situ :

- Spécialistes commerciaux des bulbes dans le Nord et la Belgique, approvisionnés par Perrier de la Bathie. Jardin Botanique de Lyon et jardin de l'auteur (depuis 1988).

Valeur potentielle :

A bien conservé, en culture, chez les horticulteurs spécialistes, ses caractères d'antan.

Références :

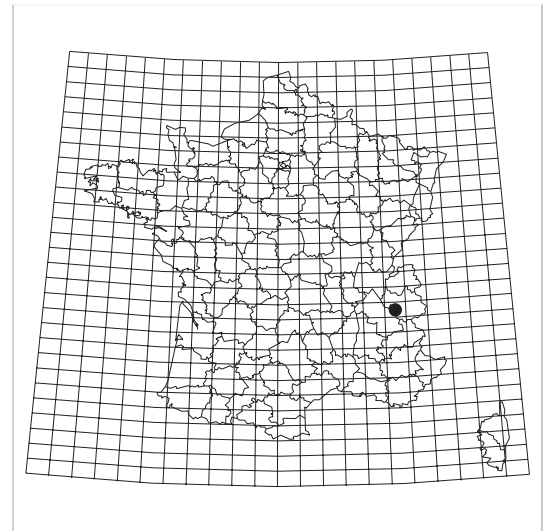
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- FRITSCH, R., 1972
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BATHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b

Tulipa mauriana Jordan & Fourr.

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe de Maurienne

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">E</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	E	E
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
E	E				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A				



Description :

Géophyte bulbeux. Caïeux très nombreux. Bulbes volumineux à tunique glabre. Feuilles glaucescentes peu ou pas ondulées. Fleurs d'un rouge grenat devenant ocre en vieillissant. Macule plus ou moins noire à la floraison, noyée dans un rouge sale devenant ocre jaune à la maturité comme le péricône entier, presque entièrement noyée dans celui-ci. Tépales s'agrandissant à la fin de la floraison, intérieurs obtus, extérieurs aigüis. Anthères noirâtres. Ovaire volumineux à stigmates ondulés. Fertile régulièrement quoi qu'en ait dit Cariot. Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Microendémique française de la Savoie.

Distribution en France :

- **Savoie** : Maurienne (Saint-Jean-de-Maurienne).

Ecologie :

Moissons.

Etat de conservation :

Quelques individus subsistent péniblement près de Villarclement ainsi que quelques touffes dans les jardins du village. La grande raréfaction de ce taxon est due à l'abandon des cultures (remplacées par des pelouses à hautes herbes et du taillis). Pourtant en 1955-1960, il était encore extrêmement abondant.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Culture et réintroduction *in situ* avec l'accord des gestionnaires de la commune, d'un propriétaire et sous surveillance. Cultivée depuis 1959. A conservé tous ses caractères.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

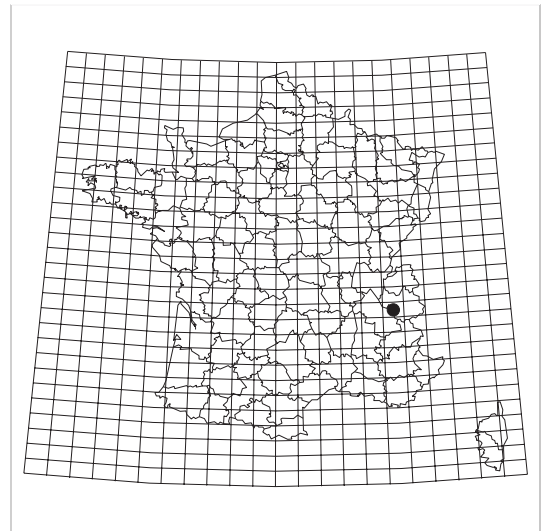
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- FRITSCH, R., 1972
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b

Tulipa montisandrei J. Prudhomme

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe du Mont-André

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte bulbeux à port de *Tulipa planifolia* Jordan (fleurit deux semaines plus tard). Fleur campanulée ouverte, pourpre. Divisions elliptiques-obtuses mais plus en pointe. Grande macule d'un bleu vif, blanchâtre en bordure. Anthères violacées. Stigmates blanchâtres, volumineux, épais. Caïeux nombreux.

Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Microendémique française de la Savoie. Reconnue pour la première fois en 1937, mais non identifiée par Bisch et Breistroffer en 1937.

Distribution en France :

- Savoie : Hermillon.

Ecologie :

Cultures, luzernes, sainfoin, sur terres régulièrement retournées. A résisté dans une grande pelouse qui fut autrefois un champ, à cause du très petit nombre de caïeux qui n'étouffent pas les bulbes sous un sol fixé.

Etat de conservation :

La station d'Hermillon déjà très réduite (quelques dizaines d'individus seulement répartis en plusieurs points, parfois avec *Tulipa planifolia* Jordan) a été l'objet d'un important vandalisme.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Surveillance locale assurée par la commune d'Hermillon.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Maîtrise du foncier devant déboucher sur une acquisition par un organisme susceptible d'assurer une véritable gestion de la station (surveillance, mise en défens...).
- Multiplication des bulbes dans le but d'engager un renforcement de population ou une introduction sur un site d'accueil.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées. Seconde tulipe à fond bleu avec *Tulipa platystigma* Jordan. Inconnue des horticulteurs.

Références :

- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- BISCH, P. & BREISTROFFER., M., 1939
- JORDAN, A., 1855
- JORDAN, A. & FOURREAU, J.P., 1866-1903

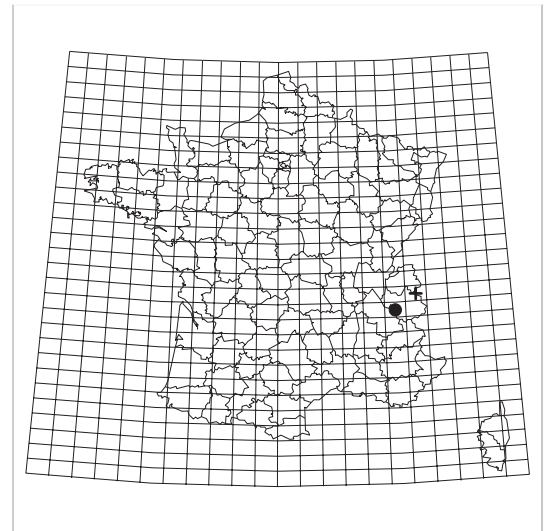
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b
- PRUDHOMME, J., 1994

Tulipa planifolia Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe à feuilles planes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>						
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">MONDE</td> <td style="text-align: center;">POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Ex</td> <td style="text-align: center;">Ex</td> </tr> </table>	POUR LE	PROPOSEE	MONDE	POUR LA FRANCE	Ex	Ex
POUR LE	PROPOSEE						
MONDE	POUR LA FRANCE						
Ex	Ex						
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>						
	A						



Description :

Géophyte bulbeux. Feuilles non ondulées, glaucescentes. Tépales obtus, pourpres, à macules noires. Anthères et pollen noirâtres. *Tulipa sarracenic* Perrier ne serait qu'une faible variété de *Tulipa planifolia* Jordan.

Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Microendémique française de la Savoie.

Distribution en France :

- Savoie : Tarentaise (Aime) et Maurienne [environs de Saint-Jean-de-Maurienne, près d'Hermillon (Mont-André)].

Ecologie :

Comme les autres tulipes savoyardes, cultures, moissons sur terres régulièrement retournées.

Etat de conservation :

A disparu d'Aime. Survit péniblement au Mont-André.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Surveillance exercée par les gestionnaires de la commune d'Hermillon

Mesures de conservation proposées :

- Maîtrise foncière [achat des terrains par la commune (en cours avec l'aide du Parc national de la Vanoise)].
- Gestion appropriée de la station (labour régulier, mise en défens et surveillance pour éviter les pillages...).

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

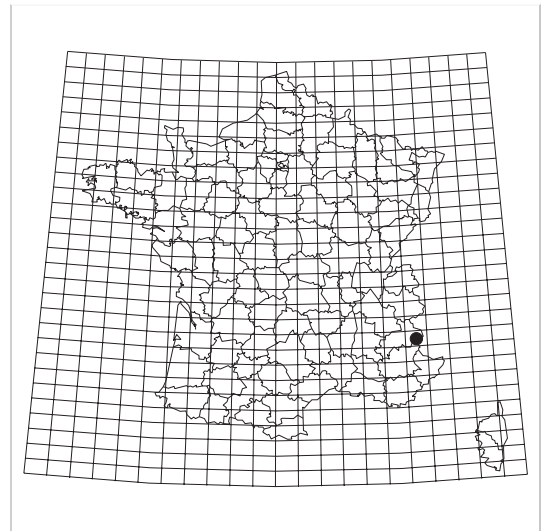
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- FRITSCH, R., 1972
- MARCIAU, R., 1989
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928
- PRUDHOMME, J., 1987 b

Tulipa platystigma Jordan

Synonymes principaux :

Nom français : Tulipe à stigmatte aplati

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste Nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE E PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Géophyte bulbeux. Tige très flexueuse. Péricône campanulé, lilas violacé, à divisions oblongues ; 3 tépales mucronés, 3 très obtus émarginés. Petite macule bleue à liseré blanchâtre très large. Anthères violacées. Stigmates blanchâtres, volumineux, épais.

Il s'agit d'une tulipe du groupe «*gesneriana*».

Distribution générale :

Endémique française des Hautes-Alpes.

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : environs de Guillestre. Espèce décrite des environs de Guillestre par Jordan en 1855 ; non revue pendant plus d'un siècle et retrouvée en 1991.

Ecologie :

Cultures et moissons. Aujourd'hui en prairie par abandon des cultures.

Etat de conservation :

La station des Hautes-Alpes se maintient de façon très précaire avec une population relictuelle très réduite.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Maîtrise foncière par acquisition avec gestion appropriée.
- Multiplication de bulbes par culture pouvant déboucher sur un renforcement de population ou sur une introduction sur un site d'accueil.

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées. Première tulipe découverte à macule bleue. Inconnue des horticulteurs.

Références :

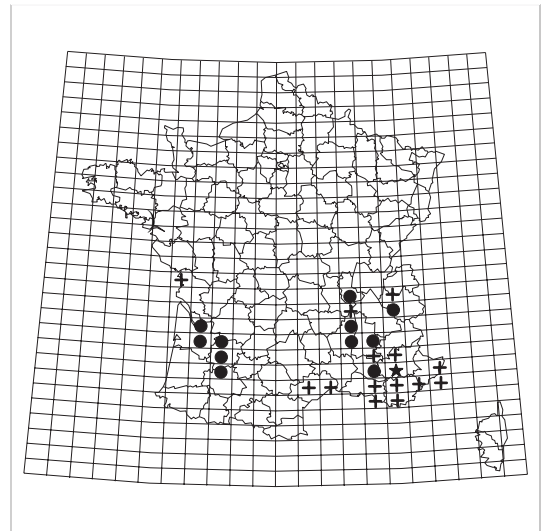
- BAFFRAY, M. & al., 1994 a
- BAFFRAY, M. & al., 1994 b
- JORDAN, A., 1855
- JORDAN, A. & FOURREAU, J.P., 1866-1903
- MARCIAU, R., 1989

Tulipa raddii Rebol

Synonymes principaux : *Tulipa praecox* Ten, non Cav.

Nom français : Tulipe précoce

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	C2



Description :

Géophyte bulbeux. Tige glabre de 3-6 dm, à partie souterraine importante (1 à 3 dm) ; bulbe subglobuleux de 1-3 cm, à tuniques capitonnées sur leur face intérieure d'une abondante bourre cotonneuse. Feuilles glaucescentes, canaliculées, largement lancéolées. Fleur dressée, grande, campanulée, à base arrondie, à face extérieure jaunâtre à la base puis d'un rouge uniforme et à face intérieure d'un rouge écarlate vif ; macule basilaire violacée-noirâtre, encadrée de jaune vif. Taxon stérile qui ne fructifie jamais ou exceptionnellement. Sans doute d'origine hybride.

Distribution générale :

Méditerranéo-touranienne : Portugal (?), France, Italie, Grèce, Turquie, Syrie, Palestine, Iran.

Distribution en France :

- **Charente-Maritime** : entre Lafont et Puilboreau. - **Gironde** : coteaux rive gauche de la Dordogne, vallée de l'Engranne, coteaux rive droite de la Garonne, région de Saint-Emilion, coteaux de Montségur. - **Lot-et-Garonne** : environs de Nérac et de Marmande. - **Gers** : environs de Vic-Faizensac. - **Hérault** : Montpellier. - **Savoie** : Hermillon, Saint-Julien-Mont-Denis, Saint-Etienne de Cuines, Fontcouverte, Chambéry, Montblanc... - **Isère** : Vienne. - **Rhône** : Pommiers, Lyon. - **Drôme** : Nyons, Aouste-sur-Sye, Crest, Valence. - **Vaucluse** : Oppède-le-Vieux, Apt. - **Alpes-de-Haute-Provence** : Sisteron, Digne. - **Bouches-du-Rhône** : Marseille, Aix, Meyreuil. - **Var** : le Luc, Cabasse, Seillans, Carqueiranne, Ampus, Châteaudouble, près de Solliès-Toucas, Hyères... - **Alpes-Maritimes** : Menton, Nice, Antibes, Cannes, Grasse. N.B. : dans le Sud-Ouest et en Savoie, l'aire de répartition de *Tulipa raddii* Rebol a sans doute été plus étendue que celle qui est indiquée.

Ecologie :

Taxon héliophile, thermophile et xérophile des parcelles cultivées (vignes, céréales, vergers).
Phytosociologie : *Secaletalia*, *Diploaxidion*, *Polygono-Chenopodietalia*.

Etat de conservation :

Taxon en très grande régression surtout dans le Sud-Est où il ne se maintient plus qu'à Apt, Aouste, Crest, Valence, Lyon, Saint-Etienne-de-Cuines, Fontcouverte, Saint-Julien-Mont-Denis et Hermillon. Dans le Sud-Ouest, en revanche, les stations sont plus nombreuses, une vingtaine en Gironde et dans le Lot-et-Garonne (stations déjà citées). Toutes les stations dont les populations sont parfois abondantes sont activement menacées par l'abandon de l'agriculture traditionnelle et l'anthropisation de l'espace (urbanisation, projets autoroutiers...). De plus, certaines stations sont fragilisées par un appauvrissement génétique.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire général (en cours de réalisation) afin de préciser le statut du taxon.
- Sensibilisation des agriculteurs dans le but d'engager une gestion appropriée (maintien d'une certaine agriculture traditionnelle).
- Renforcements de populations ou éventuellement introduction sur des sites d'accueil (si la maîtrise du foncier est assurée).
- Acquisition des stations les plus menacées par un organisme agréé (Conservatoires régionaux du patrimoine naturel...)

Valeur potentielle :

Intérêt horticole ; espèce progénitrice de variétés cultivées.

Références :

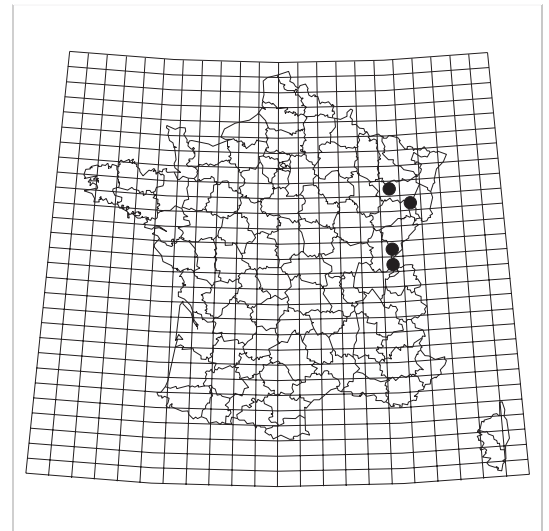
- | | | |
|--|--|------------------------------------|
| - COLLECTIF, 1989 | - DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 |
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - FRITSCH, R., 1972 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - BAFFRAY, M. & al., 1994 a | - GAMISANS, J., 1985 a | - MOLINIER, R., 1981 |
| - BAFFRAY, M. & al., 1994 b | - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - NÉTIEN, G., 1993 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - GIRERD, B., 1978 | - SERONIE-VIVIEN, M. & M.-R., 1991 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988 | - GIRERD, B., 1991 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - LENOBLE, F., 1936 | |

Utricularia ochroleuca R. Hartmann

Synonymes principaux :

Nom français : Utriculaire jaunâtre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Franche-Comté, Lorraine)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hydrophyte qui diffère d'*Utricularia intermedia* Hayne par les extrémités des lanières très aiguës (et non obtuses), par ses fleurs plus petites portant un éperon beaucoup plus court.

Distribution générale :

Nord et centre de l'Europe (Flora Europaea). Boréo - subatlantique (Oberdorfer). Subarctique (Fournier).

Distribution en France :

- **Haute-Saône** : Beulotte-Saint-Laurent.
- **Vosges** : étang de la Comtesse près les Forges.
- **Doubs** : Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Chaffois, Frasne (deux stations), Granges Narboz, les Pontets, les Mortes.
- **Jura** : Bellefontaine, les Rousses.

Ecologie :

Gouilles des tourbières mésotrophes, notamment au niveau des fosses de détournage colmatées par la dynamique turficole. Moins calcicole qu'*Utricularia intermedia* Hayne.

Phytosociologie : *Sphagno-Utricularion*.

Etat de conservation :

Bon état de conservation pour les tourbières jurassiennes et vosgiennes mais des risques de destruction comme pour tous ces biotopes.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Une localité vosgienne est gérée par le Conservatoire du patrimoine lorrain (étang des Forges).
- Réserve naturelle de Frasne.

Mesures de conservation proposées :

- Mesures légales de préservation [Arrêté de conservation de biotope ou plutôt Réserves naturelles pour les principaux sites (Chaffois, Granges Narboz) qui hébergent d'autres taxons très rares comme *Calamagrostis stricta* (Timm) Koeler), *Carex chordorrhiza* L. fil.].

Références :

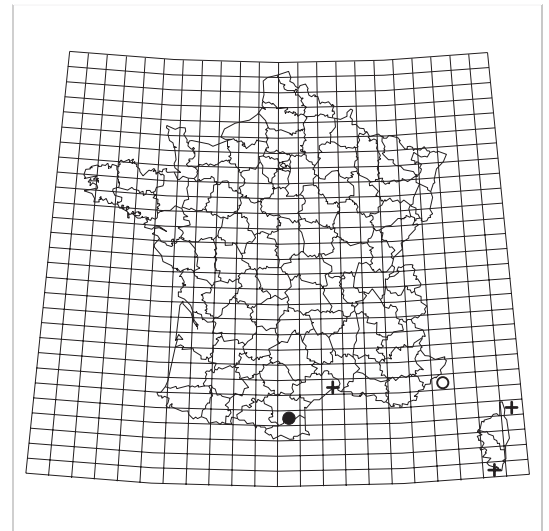
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C., 1980 b
- OBERDORFER, E., 1990
- PROST, J.-F., 1976

Valantia hispida L.

Synonymes principaux :

Nom français : Valantie hérissée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 2-5 (10) cm hispide-scabre, à racine grêle. Tiges dressées ou ascendantes, raides. Feuilles verticillées par 4, obovales-oblongues. Fleurs blanchâtres, très petites, verticillées par 3. Fruits hérissés de soies blanches, à trois cornes recourbées, aiguës. Graine hémisphérique, densément hispide près du hile.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne : Espagne, Baléares, France, Italie, Sardaigne, Malte, Grèce, Crète ; du Maroc à l'Iran, îles Canaries. Indigénat discuté en Corse.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Casès-de-Pène.
- **Hérault** : Montpellier (adventice).
- **Alpes-Maritimes** : environs de Villefranche-sur-Mer...
- **Corse** : environs de Bastia et de Bonifacio (adventice (?) dans ces deux stations).

Dans les Alpes-Maritimes et sans doute les Pyrénées-Orientales, le taxon est bien indigène. Il faut voir, dans ces petites aires littorales, des «îlots» détachés d'une aire ancienne probablement plus vaste. On connaît plusieurs autres exemples analogues (*Carex grioletii* Rømer...).

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen (?). Taxon xérophile et thermophile des pelouses.

Etat de conservation :

Les stations de la Corse et de l'Hérault sont présumées disparues (adventices fugaces). Celles des Alpes-Maritimes n'ont pas été confirmées. Quant à la station des Pyrénées-Orientales, elle était abondante en 1993.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les stations des Alpes-Maritimes et en détecter de nouvelles.
- Maîtrise absolue du foncier pour la station des Pyrénées-Orientales.

Références :

- ARDOINO, H., 1879
- BOUCHARD, J., 1963
- BOUCHARD, J., 1991
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G., 1913-1915
- DEBEAUX, O., 1894
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- LE BRUN, P., 1950 b
- PRUDHOMME, J., 1961
- RODIÉ, J., 1963

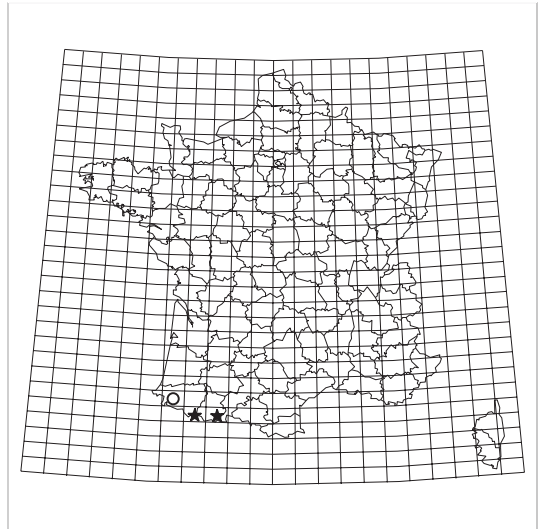
Fiche réalisée par le Conservatoire botanique national de Porquerolles

Valeriana officinalis L. subsp. hispidula (Boiss.) Nyman

Synonymes principaux :
Valeriana hispidula Boiss.

Nom français : Valériane à poils rudes

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE I
	PROPOSEE POUR LA FRANCE I
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape qui se distingue de *Valeriana officinalis* L. par une taille en général plus réduite, une pubescence plus importante et des feuilles basales entières. Statut taxonomique à confirmer par des investigations biosystématiques.

Distribution générale :

Endémique française des Pyrénées occidentales.

Selon Aseginolaza & al. (1984), certains exemplaires de *Valeriana officinalis* L. du Pays basque espagnol se rapprochent de la subsp. *hispidula* (Boiss.) Nyman.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques :** Pays basque : notamment en vallée des Aldudes.

Ecologie :

Etage atlantique. Milieux humides.

Etat de conservation :

Impossible à préciser dans l'état actuel des connaissances.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Respect des milieux humides concernés.

- Inventaire des stations à entreprendre.

Références :

- ASEGIN OLAZA D'IPARRAGIRE, C. & al., 1984

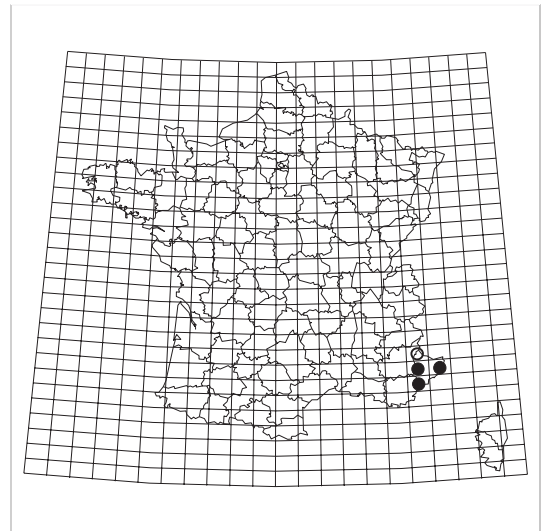
- BOISSIER, P.E., 1843-1859

Veratrum nigrum L.

Synonymes principaux :

Nom français : Véraire noir

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Géophyte rhizomateux. Plante pubescente d'environ un mètre, à tige robuste, dressée, feuillée. Feuilles glabres, les inférieures rétrécies en court pétiole embrassant. Fleurs d'un pourpre noirâtre en panicule étroite.

Distribution générale :

Eurasiatique tempérée. Europe centrale et orientale, Asie occidentale et boréale.

Distribution en France :

- **Alpes-de-Haute-Provence** : col des Champs, forêt de Larche.
- **Alpes-Maritimes** : mont Farghet, vallée de l'Esteron (montagne du Chiers à Bézaudun), environs de Grasse.

Ecologie :

Etages supraméditerranéen et montagnard (1 000-1 800 m). Bois frais de *Pinus sylvestris* L. et *Ostrya carpinifolia* Scop., prairies.

Etat de conservation :

Les stations des Alpes-Maritimes se maintiennent bien et ne sont pas immédiatement menacées. Toutefois, elles sont rares (moins de dix) ce qui rend le taxon vulnérable. Quant aux stations des Alpes-de-Haute-Provence, elles n'ont pas été confirmées.

Etat de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver les stations des Alpes-de-Haute-Provence.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

Valeur potentielle :

Intérêt ornemental éventuel (rocailles horticoles).

Références :

- CHARPIN, A. & SALANON, R., 1988
- DELEUIL, G. & DONADILLE, P., 1989-1992
- POIRION, L., 1957
- POIRION, L., 1958 a
- POIRION, L., 1858 b
- WEILL, J., 1973

B1
ANGIOSPERMES
SCROPHULARIACEAE

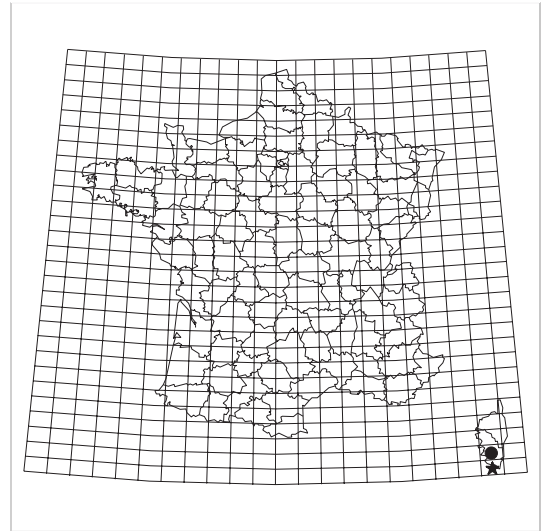
Verbascum conocarpum Moris subsp. **conocarpum**

Synonymes principaux :

Verbascum rotundifolium Ten. subsp. *conocarpum* (Moris) I. K. Ferguson

Nom français : Molène à fruits coniques

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Corse)	POUR LE MONDE PROPOSEE POUR LA FRANCE V V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte annuel, bisannuel ou parfois pérennant. Tige dressée, robuste, de 40-100 cm, densément tomenteuse. Feuilles basales ovales-elliptiques à suborbiculaires, un peu crénelées ou entières, pétiolées ; les supérieures sessiles-subdécurrentes. Inflorescence simple, rarement rameuse. Fleurs groupées par 2-5 ou parfois solitaires vers le haut ; calice à dents étroitement linéaires-lancéolées ; corolle jaune. Capsule conique de 8-12 x 5-6 mm.

Distribution générale :

Endémique d'origine méditerranéo-montagnarde : Corse, Sardaigne, île de Montecristo (Italie).

Distribution en France :

- **Corse** : massif de Cagna, Bonifacio (la Trinité) ?

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Bords de route, fruticées.

Etat de conservation :

La station de Bonifacio mériterait confirmation (identification). Quant à la station du massif de Cagna elle n'est pas immédiatement menacée.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station actuelle afin d'en étudier la dynamique et d'en évaluer les menaces.
- Recherches complémentaires de terrain pour essayer de détecter de nouvelles stations et de retrouver la station de Bonifacio.
- Maîtrise foncière (acquisition par le Conservatoire des sites corses) ou mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope).

Références :

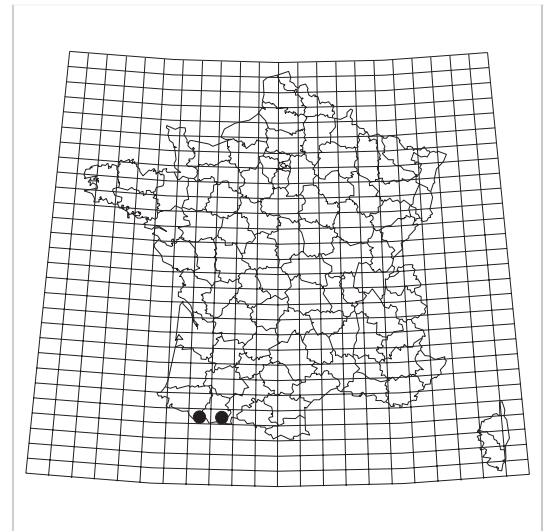
- CONRAD, M., 1980 a
- CONRAD, M. & DESCHÂTRES, R., 1978
- GAMISANS, J., 1981
- GAMISANS, J., 1983
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1986 c
- GAMISANS, J., 1989 c
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- JEANMONOD, D. & GAMISANS, J., 1992

Vicia argentea Lapeyr.

Synonymes principaux :

Nom français : Vesce argentée

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE V</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1		



Description :

Hémicryptophyte de 20 à 30 cm à longues ramifications souterraines, soyeux-villeux, à fleurs blanches striées de mauve, à entièrement violacées, à carène pourprée au sommet et qui sont réunies en grappes denses et unilatérales.

Distribution générale :

Endémique pyrénéenne : Espagne, France.

Il s'agit d'un taxon appartenant à un groupe d'espèces orophiles affines, d'aire nord et est méditerranéenne disjointe.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Atlantiques** : vallée d'Aspe (Étsaut), découverte récemment (J.P. Besson).
- **Hautes-Pyrénées** : vallée de Gèdre (Campbiel).

Ecologie :

Pierriers de l'étage cryonival, de 2 150 m à 2 500 m d'altitude, au niveau de suintements sous-jacents.

Etat de conservation :

Semble stationnaire. La station des Hautes-Pyrénées occupe moins d'un hectare (certaines années, il n'y a pas de graine). Toutefois, plusieurs stations ont été observées sur le versant espagnol des Pyrénées occidentales (extension ?, méconnaissance ?).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Zone centrale du Parc national des Pyrénées (station des Hautes-Pyrénées).

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des populations et, le cas échéant, programme de gestion conservatoire.

Références :

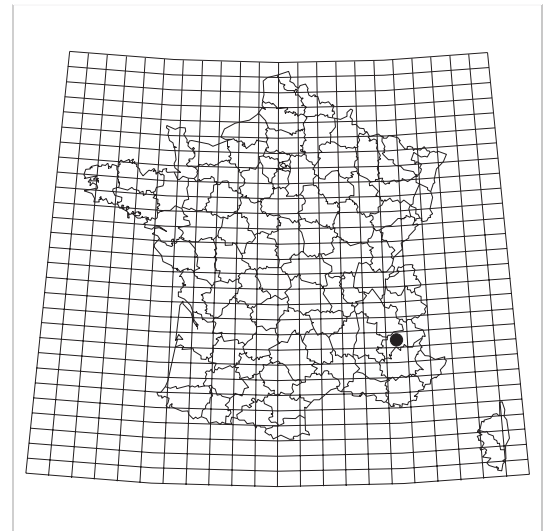
- GRUBER, M., 1985 b
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A., 1994
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- MAURIAC, L. & LAZARE, J.-J. (à paraître)
- MONTSERRAT, P., 1983
- SAULE, M., 1991
- VILLAR, L. & GOMEZ, D., 1983

Vicia cusnae Foggi & Ricceri

Synonymes principaux :

Nom français : Vesce du mont Cusna

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE V
	PROPOSEE POUR LA FRANCE E
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u>
	B1



Description :

Hémicryptophyte voisin de *Vicia argentea* Lapeyr. et de *Vicia serinica* Uechtr. & Huter. Décrit par Foggi et Ricceri en 1989. Herbacée vivace, haute de 30-50 cm. Feuille composée de 20 folioles en moyenne (exemplaires du Dévoluy), la foliole apicale transformée en vrille simple, les autres lancéolées-linéaires, subglabres en dessus. Fleurs disposées en rameaux unilatéraux plus longs que la feuille axillante ; calice à gorge oblique, à tube de 5-6 mm et à dents longues de 4-6 mm ; corolle longue de 20-25 mm, rose pourprée, à étendard strié de veines violet noirâtre. Style long de 4-6 mm, persistant sur le fruit à sa maturité, barbu sous le stigmate. Gousse de 25-30 x 6-7 mm, à pilosité éparse, à pédicelle long de 6-7 mm. Graine subglobuleuse, de 4-5 mm de diamètre, d'un brun marbré.

Distribution générale :

Endémique alpino-toscane (France et Italie), vicariante de *Vicia argentea* Lapeyr. qui est une endémique pyrénéenne. Rapportée au groupe oroméditerranéen-caucasique comprenant, outre *Vicia argentea* Lapeyr., *Vicia serinica* Uechtr. & Huter, *Vicia canescens* Labill. et *Vicia variegata* Willd. Aire bipolaire (Dévoluy et Apennins septentrional).

Distribution en France :

- **Hautes-Alpes** : n'est actuellement connue que dans le massif d'Aurouse (une localité comprenant deux stations, découverte en juillet 1991 par P. Kupfer).

Ecologie :

Etage subalpin (1 900-2 000m). Eboulis calcaires (Senonien), en exposition ensoleillée [sur substrat sableux au mont Cusna (Apennins)]. Phytosociologie : *Thlaspion rotundifolii* [avec *Allium narcissiflorum* Vill., *Galium saxosum* (Chaix)Breistr., *Ligusticum ferulaceum* All. dans la montagne d'Aurouse].

Etat de conservation :

Très rare (une localité). Menaces : surtout abiotiques (éboulement).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi des stations.
- Nécessité d'une étude comparative des différentes populations du Dévoluy et des Apennins.
- Mesures légales de préservation (Réserve naturelle) pour l'ensemble du massif d'Aurouse, site d'intérêt botanique majeur, avec plusieurs endémiques et taxons rares du Livre rouge national (*Carduus aurosicus* Chaix, *Iberis aurosica* Chaix, *Heracleum pumilum* Vill., *Biscutella brevicaulis* Jordan, etc...).

Références :

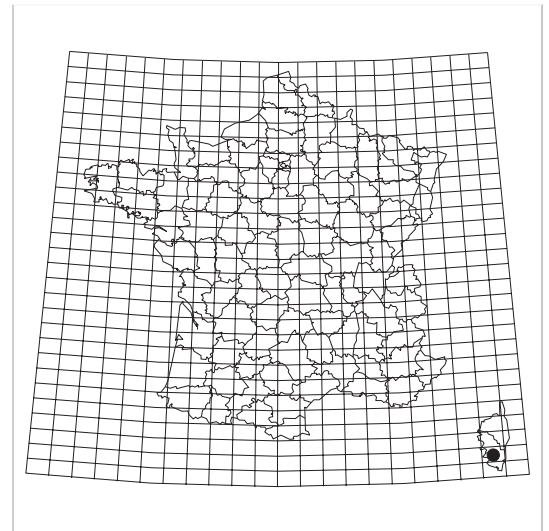
- CHAS, E., 1994
- FOGGI, B. & RICCERI, C., 1989

Vicia glauca C. Presl

Synonymes principaux :

Vicia rerayensis (Ball) Murb.

Nom français : Vesce glauque



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

Description :

Hémicryptophyte à scape de 1-3 dm, pubescent, prostré. Souche forte, pivotante. Feuilles glauques à 3-6 paires de folioles, ovales à lancéolées ; vrille simple ; stipules entières, semi-hastées. Inflorescence à 4-8 fleurs ; dents du calice égales, à peu près de la même longueur que le tube ; corolle 8-10 mm, d'un rose veiné de pourpre. Gousse pubescente, surtout au niveau des sutures. Comparée aux plantes d'Algérie entièrement pubescentes-cendrées, la plante de Corse est relativement glabrescente.

Distribution générale :

Méditerranéenne montagnarde sud-occidentale : Espagne, Corse, Sardaigne, Sicile, Algérie, Maroc.

Distribution en France :

- **Corse** : Quenza (massif de l'Incudine à la Punta di Fornello).

Ecologie :

Etage montagnard (1 500-1 850 m). Rocailles et éboulis calcaires.

Etat de conservation :

Population réduite, non immédiatement menacée compte tenu du biotope.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant (?)

Mesures de conservation proposées :

- Recherches de terrain pour essayer de détecter d'autres stations.
- Etudes par rapport aux plantes d'Afrique du Nord.
- Suivi de la station afin d'en préciser la dynamique.

Valeur potentielle :

Ce taxon appartient au petit groupe d'espèces qui constitue l'élément nord-africain de la flore corse (avec en particulier *Rouya polygama* (Desf.) Coincy, *Pimpinella lutea* Desf. ...)

Références :

- BOUCHARD, J., 1978
- DESCHÂTRES, R., 1986
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J., 1991 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

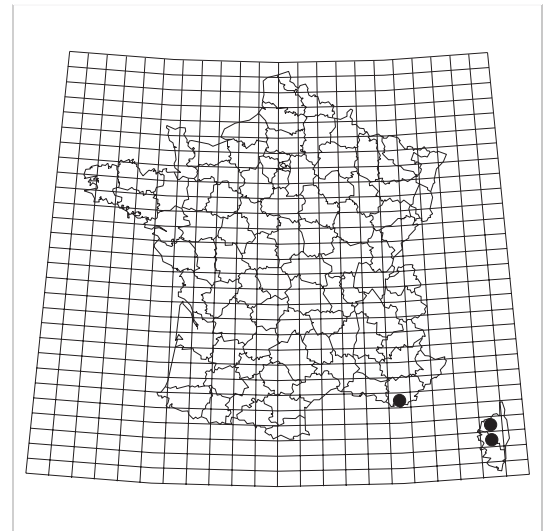
Vicia laeta Cesati

Synonymes principaux :

Vicia barbazitae Ten. & Guss.

Nom français : Vesce plaisante
Vesce de Barbazita

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape de 3-5 dm. Tige striée-anguleuse, faiblement pubescente. Feuilles à 3-6 paires de folioles, linéaires à suborbiculaires ; stipules dentées à la base. Fleurs isolées ou par 2/4 sur des pédoncules très courts ; étendard jaune pâle ; ailes d'un violet foncé ; carène blanchâtre ; dents du calice égalant presque le tube ; corolle 15-20 mm de long. Gousse glabre ou à poils courts et appliqués, glanduleuse.

Distribution générale :

Euryméditerranéenne nord-orientale : France, Corse, Italie, Sardaigne, ex-Yougoslavie, Grèce, Bulgarie.

Distribution en France :

- **Var** : les Maures (la Sauvette et ses environs, vallon du Mourre Frey).
- **Corse** : environs de Corte et d'Asco, de Canaglia, montagne Pedana, environs de Pietralba, Caporalino, Saint-Angelo de Lano, Ghisoni (pied du col de Sorba).

Ecologie :

Etages méso- et supraméditerranéen. Rocailles ombragées, châtaigneraies.

Phytosociologie : Espèce caractéristique, dans les Maures, de l'*Aristolochio pallidae- Castaneetum sativae*, des châtaigneraies de moyenne altitude et d'ubac.

Etat de conservation :

Les stations corses n'ont pas été confirmées tout récemment. Dans le Var, les stations du secteur de la Sauvette se maintiennent, mais sont parfois menacées.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale pour une partie de la station de la Sauvette.

Mesures de conservation proposées :

- Recherches à entreprendre pour essayer de retrouver les anciennes stations.
- Maîtrise foncière.
- Pour la station de la Sauvette, prise en compte dans les plans de gestion forestiers.

Références :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| - AUBIN, P. & DUTARTRE, G., 1991 | - LOISEL, R., 1976 |
| - BOSCH, G. & al., 1986 c | - LOISEL, R. & BARBERO, M., 1966 |
| - BOUCHARD, J., 1952 b | - LOISEL, R. & MERCURIN, L., 1972 |
| - BRIQUET, J., 1913 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - BURNAT, E., 1885-1886 | - MERCURIN, L., 1937 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - POUCEL, J., 1950 |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993 | - ROUY, G., 1881 |
| - JAHANDIEZ, E., 1921 | |

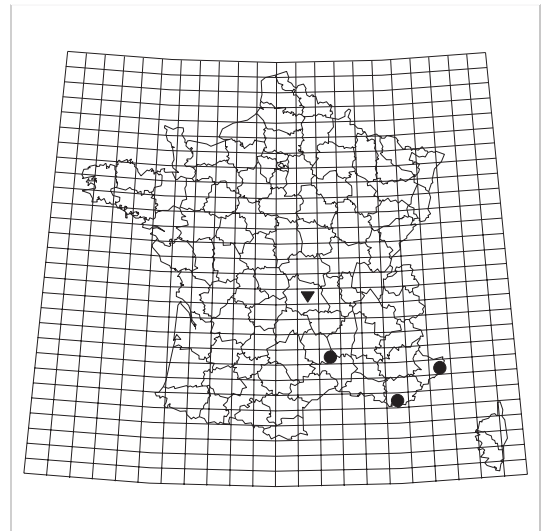
Vicia melanops Sibth. & Sm.

Synonymes principaux :

Vicia pichleri Huter

Nom français : Vesce noirâtre

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (PACA)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Thérophyte à scape de 3-5 dm, couché ou ascendant, pubescent. Feuilles à 5-7 paires de folioles obtuses ou rétuses ; stipules semi-hastées ; pédoncules très courts. Fleurs assez grandes, pédicellées ; calice pubescent à dents triangulaires-subulées, les supérieures courtes, convergentes, l'inférieure égalant à peu près le tube campanulé ; corolle 3 fois plus longue que le calice ; étendard glabre, d'un jaune verdâtre, dépassant peu les ailes noirâtres au sommet. Gousses glabres sur les faces, tuberculeuses et plus ou moins poilues sur les sutures. Une variété *loiseaui* d'Alleiz a été décrite.

Distribution générale :

Sud-européenne : Espagne, France, Italie, Sicile, ex-Yougoslavie, Albanie, Bulgarie, Grèce, Turquie.

Distribution en France :

- **Puy-de-Dôme** : naturalisé en Limagne (environs de Clermont-Ferrand, Royat, Chamalières, puy de Corent, puy de Mur, Aulnat...), où, en-dehors du type, existe la var. *loiseaui* d'Alleiz.
- **Ardèche** : environs de Saint-Paul-le-Jeune.
- **Var** : massif des Maures (Cros de Mouton, la Sauvette, col de Babaou, Notre-Dame-des-Anges de Pignans, forêt du Dom au vallon de Femme-Morte), Bormes (ravin de la Vieille), Besse-sur-Issole (entre Pignans et Flassans et à Saint-Quinis).
- **Alpes-Maritimes** : environs de Sospel, Menton (Roc d'Ormea), Saint-Agnès, environs de l'Escarène.

Ecologie :

Etage mésoméditerranéen. Taxon mésophile des bois et haies silicoles.
Phytosociologie : *Aristolochio pallidiae-Castaneetum sativae* (dans les Maures).

Etat de conservation :

Le statut des stations des Alpes-Maritimes doit être précisé. Dans le Var, la station de Bormes n'a pas été confirmée, mais celles qui se maintiennent possèdent des populations assez importantes. Deux d'entre elles sont activement menacées par des aménagements routiers, le débroussaillage, mais aussi la concurrence végétale. Se maintient toujours dans le Puy-de-Dôme (puy de Corent et environs de Clermont-Ferrand), ainsi que dans l'Ardèche.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Forêt domaniale pour certaines stations du massif des Maures (Cros de Mouton, la Sauvette, forêt du Dom).

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Sensibilisation des gestionnaires.
- Prise en compte dans les aménagements routiers et forestiers.
- Mesures légales de préservation [Arrêtés de conservation de biotope avec gestion appropriée (respectueuse du cycle végétatif de l'espèce)].

Références :

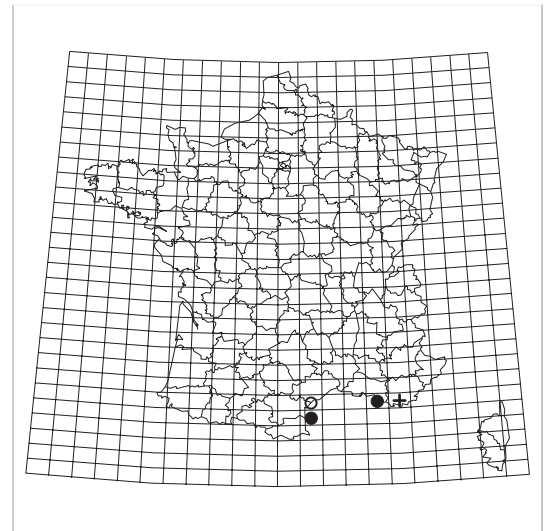
- | | | |
|------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - BURNAT, E., 1896 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - ALLEIZETTE D', C., 1961 | - CHASSAGNE, M., 1956-1957 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 |
| - AUBIN, P., 1986 | - GRENIER, E., 1992 | - PAILLER, F., 1989 |
| - AUBIN, P. & DUTARTRE, G., 1991 | - LOISEL, R., 1976 | - WEILL, J., 1973 |

Viola arborescens L.

Synonymes principaux :

Nom français : Violette sous-arbustive

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Chaméphyte suffrutescent, pubescent-grisâtre de 10-20 cm, à tige sous-ligneuse très feuillée au sommet. Feuilles lancéolées-linéaires, entières ou denticulées ; stipules entières, linéaires, égalant le tiers de la feuille. Fleurs d'un violet pâle, petites. Pédoncule sans bractées, les fructifères dressés. Double floraison et fructification annuelle.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale : Portugal, Espagne, Baléares, France, Sardaigne, Maroc, Algérie.

Distribution en France :

- **Aude** : cap Leucate, Sainte-Lucie, la Clape, pech d'Agnel.
- **Bouches-du-Rhône** : la Ciotat (pointe du Liouquet, cap Canaille).
- **Var** : Saint-Cyr-sur-Mer (la Madrague, ruines de Tauroentum, montagne de la Gache, pointe Grenier), Six-Fours.

Ecologie :

Zones sableuses littorales et un peu plus internes (sables triasiques), en mosaïque dans la garrigue à *Erica multiflora* L. et *Rosmarinus officinalis* L. Peut-être liée à des apports de sables éoliens, ce qui expliquerait sa rareté.

Phytosociologie : *Astragalo-Plantagnetum subulatae* et placages arénacés au sein de l'*Helianthemo-Ericetum multiflorae*.

Etat de conservation :

Seules quelques localités ont été confirmées récemment : cap Leucate, Saint-Cyr-sur-Mer (montagne de la Gache, Tauroentum, pointe Grenier) et la Ciotat. La station varoise de la Pointe Grenier est en partie détruite par l'aménagement du littoral (important lotissement). Dans l'Aude, le taxon est moins soumis à la pression urbaine.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé du cap Canaille.
- Propriété du Conservatoire littoral et des rivages lacustres (une partie de la station de la pointe Grenier).

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des propriétaires pour la station de la Ciotat.
- Maîtrise foncière pouvant déboucher sur des acquisitions par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres pour les stations du cap Leucate et de Saint-Cyr-sur-Mer.

Références :

- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908
- CAPODURO, M., 1896
- GRISOT, A., 1950
- KUHNHOLTZ-LORDAT, G., 1952
- MARNAC, D., 1907
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993
- MOLINIER, R., 1981

Fiche réalisée par A. LAVAGNE, le Conservatoire botanique national de Porquerolles et F. MÉDAIL

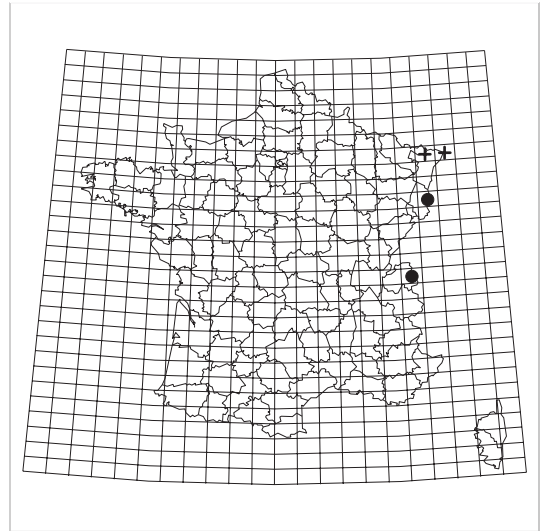
Viola canina L. subsp. schultzii (Billot) Rouy & Foucaud

Synonymes principaux :

Viola schultzii Billot

Nom français : Violette de Schultz

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste régionale (Alsace)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à scape. Feuilles allongées ; stipules de grande taille (= 3/4 pétiole feuilles supérieures). Fleurs violet blanchâtre, à long éperon blanc, recourbé et bifide.

Distribution générale :

Europe centrale : est de la France, Allemagne, Haute-Silésie, Moravie, Autriche, Suisse.

Distribution en France :

- **Bas-Rhin** : Wissembourg, Haguenau.
- **Haut-Rhin** : environs de Mulhouse, Herrlisheim.
- **Haute-Savoie** : environs des Houches.

Ecologie :

Landes, dépressions humides en forêt claire, lisière de chênaie-charmaie décalcifiée.

Etat de conservation :

Les stations du Bas-Rhin et d'Herrlisheim ont disparu. Dans les environs de Mulhouse, le taxon est très menacé (les populations sont réduites et localisées sur des sites fragiles). Quant à la station de Haute-Savoie, son statut actuel doit être précisé.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Projet de convention Conservatoire des sites alsaciens-Office national des forêts (un site est déjà en gestion conservatoire).

Mesures de conservation proposées :

- Culture et renforcement.

Références :

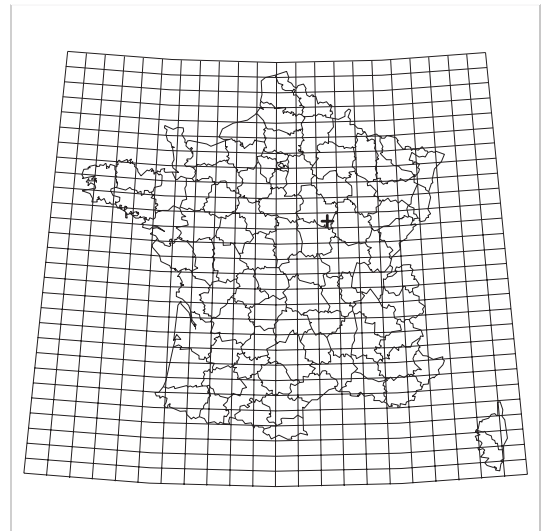
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1989
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1992
- RASTETTER, V., 1993

Viola cryana Gillot

Synonymes principaux :

Nom français : Violette de Cry

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Convention de Berne (Annexe I)	POUR LE MONDE Ex PROPOSEE POUR LA FRANCE Ex <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte de petite taille (moins de 10 cm en général), très rameux, assez proche de la violette de Rouen (*Viola hispida* Lam.), mais plante presque glabre, violacée et à feuilles charnues.

Distribution générale :

Endémique française de la Bourgogne.

Distribution en France :

- **Yonne** : Cry, lieu-dit le Lary-Blanc (ou Larris). Sans doute vicariante géographique de la violette de Rouen, connue autrefois en une seule station. Découverte en 1860, semble avoir totalement disparu vers 1930 (observée pour la dernière fois par P. Chouard en 1926-27, recherchée en vain à Cry et dans d'hypothétiques stations secondaires par d'innombrables botanistes).

Ecologie :

Eboulis mobiles de calcaire oolithique jurassique, en pleine lumière.

Etat de conservation :

Détruite sous l'influence conjointe de plusieurs facteurs : sans doute récoltes excessives, destruction (partielle ?) du site par des carrières, enfin boisement des éboulis (Royer & Rameau).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- La réapparition sporadique de *Viola hispida* Lam. au sein d'espaces nus créés artificiellement dans des pelouses crayeuses à l'intérieur de l'aire géographique de cette plante, mais assez loin de ses stations actuelles, laisse supposer la survie prolongée de semences dans le sol. N'en serait-il pas de même pour *Viola cryana* Gillot ? Dans ce cas, la reconstitution d'éboulis mobiles et bien éclairés au Lary-Blanc pourrait laisser une chance (infime ?) de voir réapparaître la plante (d'autres espèces sont ainsi réapparues après plus d'un siècle d'éclipse...).

Conservation ex-situ :

Néant. A été cultivée dans les années 1930 (a disparu par hybridation avec d'autres *Viola*). Pourrait peut-être exister encore dans des jardins.

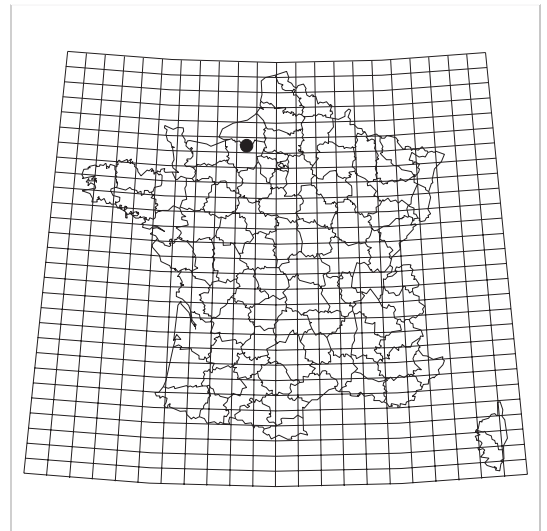
Références :

- STOTT, P.A., 1975
- LESOUEF, J.-Y., 1986
- AYMONIN, G., 1974 a
- AYMONIN, G., 1974 c

Viola hispida Lam.

Synonymes principaux :
Viola rothomagensis auct.

Nom français : Violette de Rouen
 Pensée de Rouen



<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>		
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">POUR LE MONDE V</td> <td style="text-align: center;">PROPOSEE POUR LA FRANCE V</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
POUR LE MONDE V	PROPOSEE POUR LA FRANCE V		
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A		

Description :

Hémicryptophyte nettement velu dans toutes ses parties, dont les feuilles, non charnues ont des stipules très développées et palmatides aux segments dirigés vers le haut. Leur lobe terminal ressemble à une feuille. Les feuilles basales sont suborbiculaires, les autres sont ovales ou oblongues. Les fleurs aux pétales violets à base jaune rayée de noir ont un éperon renflé à son extrémité ; 2 à 3 fois plus long que les appendices des sépales.

Distribution générale :

Endémique de Haute-Normandie.

Distribution en France :

- **Seine-Maritime ; Eure** : localisée entre Saint-Adrien (10 km en amont de Rouen) et Amfreville-sur-les Monts, localité située un peu en amont du confluent de la Seine et de l'Andelle.

Ecologie :

Strictement inféodée aux éboulis crayeux instables ; ne supporte pratiquement aucune concurrence.

Etat de conservation :

4 stations actuellement pour un total d'environ 200 individus. L'essentiel de la population se trouve dans les trois stations des environs d'Amfreville-sur-les-Monts. La quatrième station, située à Saint-Adrien n'hébergeait en 1991 que 14 individus.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- La survie de cette violette est subordonnée à la création par décapage de pentes et de talus crayeux, de biotopes favorables à proximité des stations existantes. L'exploitation modérée de petites carrières peut aboutir aussi à la constitution de milieux convenables. De telles actions ont abouti, récemment, à l'apparition souvent massive de la plante, suivie, malheureusement, quelques années après, de sa disparition totale due au réenvahissement par la végétation. A été récemment introduite dans un site favorable (ancienne carrière) des environs d'Elbeuf. La violette y constitue actuellement une population de plus de 300 individus.

Valeur potentielle :

Ornementale et amélioration des violettes horticoles.

Références :

- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- BREBISSON DE, A., 1859
- CORBIÈRE, L., 1893 a
- GUÉRY, R., 1989
- LE TURQUIER DELONGCHAMP, E., 1816
- LIGER, J., 1940-1941
- LIGER, J., 1952

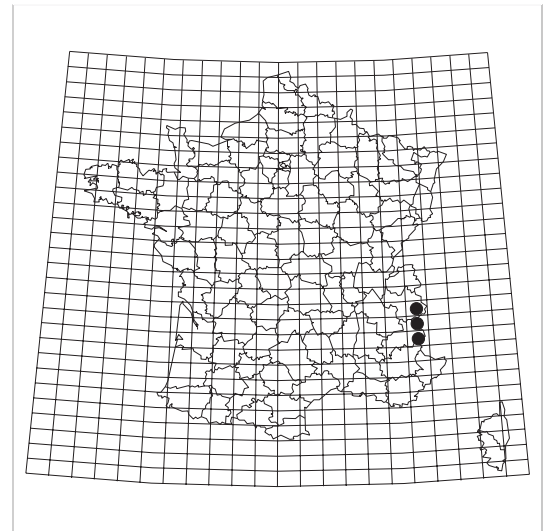
Fiche réalisée par R. GUÉRY

Viola pinnata L.

Synonymes principaux :

Nom français : Violette à feuilles pennées

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte à rosette. Feuilles toutes radicales, à pétiole de 4-10 cm ; limbe presque orbiculaire, profondément palmatifide, glabre ; stipule de 1 cm, lancéolée, semi-adnée au pétiole. Fleurs petites (1-2 cm), violet pâle ou bleu azur, inodores ; éperon large, obtus, deux fois plus long que les appendices du calice, un peu courbé.

Distribution générale :

Orophyte eurasiatique : Europe : Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence au Karawanken [France, Italie (très rare, du Piémont au Frioul), Suisse (rare, Valais, Grison, Tessin, Vättis, Grigna), Autriche (Tyrol, Carinthie), ex-Yougoslavie (Karawanken, Alpes Juliennes ?)]. Asie : Oural, Sibérie, Daourie.

Distribution en France:

Rare, dans les vallées internes des Alpes de Savoie, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

- **Savoie** : Haute-Maurienne et Haute-Tarentaise [Pralognan, Val d'Isère (gorges de Malpasset, pentes au-dessus du pont Saint-Charles), mont Cenis, Termignon].
- **Hautes-Alpes** : Briançonnais (vallée de la Clarée, Montgenèvre, Cervières), Queyras (de Vars-Guillestre-Risoul jusqu'à Château-Ville-Vieille, Ceillac et Arvieux ; signalé à Ristolas), mont Pouzin (?).
- **Alpes-de-Haute-Provence** : Haute vallée de l'Ubaye, la Condamine-Châtelard.

Ecologie :

Étages montagnard et subalpin (entre 1 000 et 2 000 m, parfois signalée jusqu'à 600-800 m et 2 500-3 000 m). Plante des rochers, rocailles, éboulis, à tendance calcicole ; espèce de mi-ombre, parfois sciaphile, soit en exposition nord, soit en exposition ensoleillée mais alors sous couvert boisé (*Pinus sylvestris* L. ou *Pinus uncinata* Miller ex Mirbel).

Phytosociologie : *Thlaspietalia rotundifoli*, *Erico-Pinetalia*, *Petasitetum paradox*, *Pino-Caricetum humilis*, *Erico-Mugetum caricetosum humilis*.

Etat de conservation :

Taxon assez rare ; une trentaine de localités connues en France, surtout dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. Les stations forestières sont les plus denses. Menaces : équipements de sites pour l'escalade (Briançonnais), pistes forestières et infrastructures routières (Briançonnais, Queyras).

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Site classé de la vallée de la Clarée.
- Zone centrale du Parc national de la Vanoise.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Gestion forestière (plan d'aménagement, pistes...).
- Prise en compte dans le cadre des programmes d'aménagements touristiques (sites d'escalade), routiers, etc...

Références :

- | | | |
|--|------------------------------------|---------------------------------------|
| - ANONYME, 1960 | - EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1918 | - LE BRUN, P., 1946 |
| - COLLECTIF, 1989 | - FENAROLI, L. 1971 | - LE BRUN, P., 1958 |
| - BOUVIER, L., 1878, 1882 | - FRITSCH, R., 1977 | - MARCIAU, R., 1989 |
| - CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B., 1889 | - GACOGNE, A., 1877 | - MUTEL, A., 1848 |
| - CHAS, E., 1994 | - GACOGNE, A., 1879 | - NÉTIEN, G., 1947 |
| - CHASSAGNE, M., 1956-1957 | - GENSAC, P., 1974 | - PERRIER DE LA BÂTHIE, E., 1917-1928 |
| - CONVERT, B.H., 1896 | - LAURENT, L., 1935 | - PETITMENGIN, M., 1904 |
| - COQUILLAT, M., 1965 | - LAVAGNE, A., 1963 | - VERLOT, J.B., 1872 |
| - EVRARD, F. & CHERMEZON, H., 1917 | - LE BRUN, P., 1921 | - VILLARS, D., 1786-1789 |

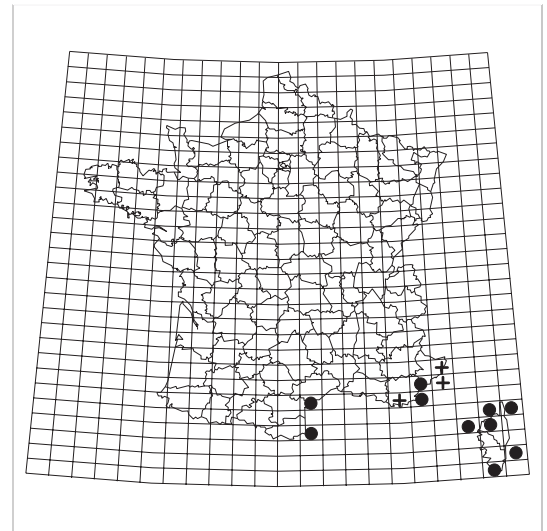
Fiche réalisée par P. GILLOT & L. GARRAUD

Vitex agnus-castus L.

Synonymes principaux :

Nom français : Gattilier

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe II)	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Phanérophyste de 1-5 m, à jeunes rameaux tomenteux et quadrangulaires. Feuilles caduques, pétiolées, à 5-7 folioles entières, blanchâtres en-dessous. Fleurs petites, bleuâtres ou blanchâtres, disposées en grappes allongées, interrompues ; calice tomenteux en cloche, à cinq dents ; corolle à tube court, à lobes très inégaux.

Distribution générale :

Méditerranéo-touranienne : de l'Espagne à la Turquie ; sud-ouest et centre de l'Asie ; Afrique du Nord.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : Banyuls, environs de Port-Vendres, Argelès, vallée de la Massane. - **Aude**: base du massif de la Clape. - **Hérault** : Cers, Montblanc-Béziers. - **Var** : Agay, Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Sainte-Maxime, Grimaud, Ramatuelle, la Croix-Valmer, la Seyne, Hyères, Six-Fours, Carqueiranne, Solliès-Toucas. - **Alpes-Maritimes** : Cannes et ses environs, Antibes, Villeneuve-Loubet, Nice, Menton. - **Corse** : Cap Corse (Ersa, Rogliano, Ogliastro, Patrimonio, ...), Agriate, côte occidentale (étang de Crovani, Osani,...), littoral sud-oriental (Solaro, Zonza,...), région de Bonifacio.

Ecologie :

Zone littorale, étages thermo- et mésoméditerranéen. Bords des ruisseaux intermittents (oueds) ou à faible débit. Apparaît dans des conditions proches de celles où se développe la nériaie, mais est plus hygrophile et légèrement moins thermophile que cette dernière. Phytosociologie : *Rubo-Nerietum oleandri*, *Vitacetum agni-casti* (*Rubo-Nerion oleandri*).

Etat de conservation :

Depuis le début du XXème siècle la régression de ce taxon a été importante. Alors qu'il était considéré comme commun tant sur le continent qu'en Corse, il est présumé disparu de la partie occidentale du Var. Dans les Pyrénées-Orientales, les stations des Albères sont parfois menacées par les décharges sauvages. Les stations de l'Aude, souvent fournies, se maintiennent bien. Dans l'Hérault, la station de Cers est à confirmer, celle de Montblanc-Béziers, réduite, est menacée par la concurrence végétale. Dans la partie orientale du Var, les stations qui subsistent, possèdent des populations souvent limitées à quelques individus (parfois un) et sont généralement très menacées par les infrastructures touristiques. L'importante station du vallon de la Gaillarde (Roquebrune-sur-Argens) a été ravagée presque entièrement par des aménagements. Dans les Alpes-Maritimes, le taxon se maintient dans le secteur de l'étang de Vaugrenier (Villeneuve-Loubet). Quant aux stations corses, seules trois d'entre elles (Crovani, Ogliastro et Rogliano) possèdent de belles populations. Toutes les autres sont beaucoup plus réduites (quelques individus ou quelques dizaines seulement) et sont, de ce fait, vulnérables.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de Scandola (Corse). - Propriétés du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [aire de la Briande à la Croix-Valmer, Roquebrune-sur-Argens, Agriate (Corse)]. - Site classé des caps Béar et Oullestreil (Pyrénées-orientales). - Propriété du département des Alpes-Maritimes [Parc de Vaugrenier (Villeneuve-Loubet)].

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de retrouver d'anciennes stations.
- Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements.
- Maîtrise du foncier pouvant déboucher sur des acquisitions par des organismes agréés (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres) et restauration des stations après acquisition.
- Mesures légales de préservation (Arrêtés de conservation de biotope).

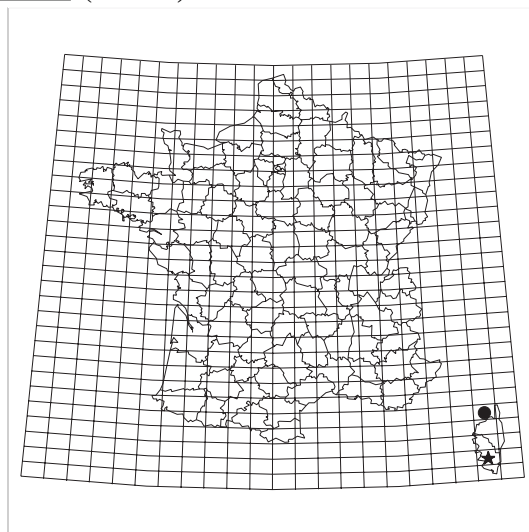
Références :

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| - ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E., 1908 | - GAUTIER, G., 1898 | - MOLINIER, R., 1981 |
| - ARDOINO, H., 1879 | - GAUTIER, G., 1912-1913 | - PARADIS, G. & TOMASI, J.-C., 1991 |
| - CHARPIN, A. & SALANON, R., 1985 | - LAVAGNE, A. & MOUTTE, P., 1971 | - SALANON, & al., 1994 |
| - CHOUARD, P., 1924 | - LORET, H. & BARRANDON, A., 1888 | - VIVANT, J., 1959 |
| - GAMISANS, J., 1985 a | - MALINVAUD, E., 1883 | |
| - GAMISANS, J. & JEANMONOD, D. 1993 | - MÉDAIL, F. & ORSINI, Y., 1993 | |

Fiche réalisée par A. LAVAGNE, le Conservatoire botanique national de Porquerolles, l'Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse et F. MÉDAIL

Wahlenbergia lobelioides (L. fil.) Link subsp. nutabunda (Guss.) Murbeck**Synonymes principaux :***Campanula nutabunda* Guss.*Wahlenbergia nutabunda* (Guss.) A. DC.**Nom français :** Campanille incliné

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
	POUR LE MONDE NT PROPOSEE POUR LA FRANCE E <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2

**Description :**

Thérophyte à scape de 1-4 dm, glabre ou hispide, à racines en fuseau. Tige dressée, feuillée à la base, rameuse et nue vers le haut. Feuilles de la base lancéolées, brièvement pétiolées, les autres linéaires-lancéolées, sessiles, finement dentées. Fleurs d'un bleu pâle en panicule à pédoncules assez longs ; calice à lobes lancéolés-linéaires, de moitié plus court que la corolle. Capsule en toupie. Graines elliptiques, luisantes, fauves.

Distribution générale :

Sténoméditerranéenne occidentale-Macaronésie : Espagne, Corse, Sardaigne, Sicile, Italie, Egypte, Tunisie, Algérie, Maroc...

Distribution en France :

- **Corse** : Santo-Pietro-di-Tenda (Agriate), Ajaccio (?).

Ecologie :

Fentes des rochers des milieux arides (0-300 m) ; endroits ouverts en plein soleil.

Etat de conservation :

L'unique station corse présente une population très réduite (inférieur à 10 individus) alors qu'elle était abondante il y a quelques années. Elle a été incendiée ce qui a eu pour conséquence une repousse très agressive des cistes qui ont envahi toute la station. Une opération de débroussaillage est prévue, elle pourrait se concrétiser par une augmentation significative des effectifs. Taxon menacé également par les amateurs de plantes rares.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (station des Agriate).

Mesures de conservation proposées :

- Etudes complémentaires et suivi de la population après démaquillage.
- Mise en défens avec une gestion maintenant l'ouverture du biotope.
- Renforcement de population et éventuellement implantation sur de nouveaux sites d'accueil (avec maîtrise du foncier).

Références :

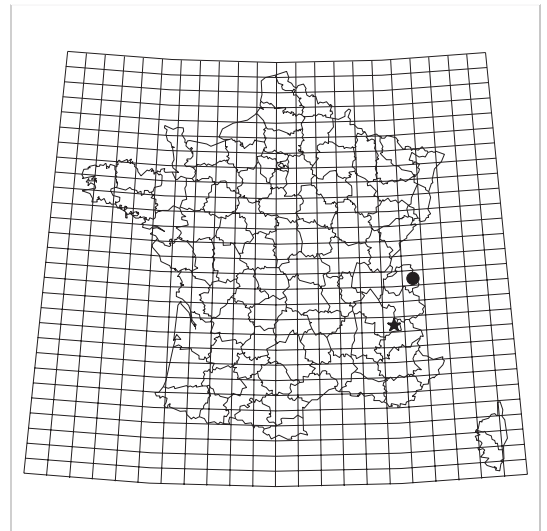
- DUTARTRE, G., 1986 c
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993

Woodsia ilvensis (L.) R. Br.

Synonymes principaux :

Nom français : Woodsia de l'île d'Elbe

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>				
.Liste nationale (Annexe I)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">POUR LE MONDE</td> <td style="width: 50%;">PROPOSEE POUR LA FRANCE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NT</td> <td style="text-align: center;">E</td> </tr> </table>	POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE	NT	E
POUR LE MONDE	PROPOSEE POUR LA FRANCE				
NT	E				
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2				



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux très proche de *Woodsia alpina* (Bolt.) S.F. Gray. Feuilles plus grandes, de teinte vert plus foncé, à limbe moins rétréci à la base, à pennes plus longues et plus nombreuses. Présence de nombreuses écailles parmi les poils de la face inférieure du limbe.

Distribution générale :

Circumboréo-alpine. Europe septentrionale, chaîne alpine et Europe centrale, Asie, Amérique du Nord.

Distribution en France :

- **Haute-Savoie** : vallée de l'Arve (les Houches).
- **Hautes-Alpes** : col de la Ponsonnière (très douteux).

Ecologie :

Anfractuosités de rochers siliceux en falaises ; éboulis fixés, généralement en altitude (au-dessus de 1 000 m), mais vers 960 m en France.

Etat de conservation :

La seule station française qui possède une population extrêmement réduite (deux individus) est très menacée [coincée dans un éboulis (situation précaire) entre une route et une voie ferrée].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Mesures légales de préservation (Arrêté de conservation de biotope pour la station de la vallée d'Arve), ou acquisition par un organisme agréé.

Références :

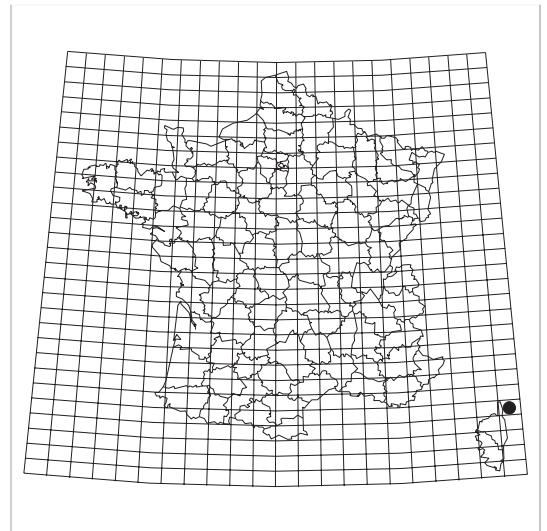
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- CHARPIN, A. & JORDAN, D., 1990
- CHARPIN, A. & MIÈGE, J., 1970
- CHAS, E., 1994
- LAWALRÉE, A., 1972
- MARCIAU, R., 1989
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992

Woodwardia radicans (L.) Sm.

Synonymes principaux :

Nom français : Woodwardia radicante

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE NT
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V
	<u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> C2



Description :

Hémicryptophyte cespiteux, géophyte rhizomateux à feuilles pouvant dépasser 1,50 m de longueur, à limbe épais et coriace, vert clair. Pinnules falciformes, soudées à la base ; sporanges linéaires groupés sur deux rangs, parallèlement à l'axe des pinnules. Présence d'un bourgeon végétatif vers l'extrémité des frondes.

Distribution générale :

Atlantique : Espagne, Portugal, Macaronésie, bassin méditerranéen...

Distribution en France :

- **Corse** : Cap Corse.

Ecologie :

Berges de ravins encaissés, à basse altitude, en conditions hygrothermophiles prononcées.

Etat de conservation :

Une seule station dans le Cap Corse à population réduite (une dizaine d'individus échelonnés le long d'un ravin) et très menacée [récoltes intempestives, dépôts d'ordures, abandon de l'entretien du ruisseau (risque de concurrence par les ronces dans son habitat naturel)].

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Suivi de la station.
- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Mesure légale de préservation (Arrêté de conservation de biotope...) ou acquisition par un organisme agréé (Conservatoire régional des sites).
- Gestion appropriée de la station : entretien du ruisseau (maîtrise de la concurrence végétale et interdiction des dépôts d'ordures).

Références :

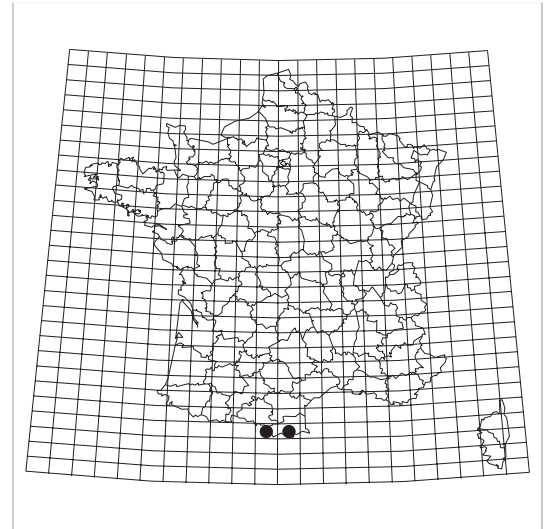
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R., 1979
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E., 1993
- CONRAD, M., 1971 a
- GAMISANS, J., 1985 a
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D., 1993
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M., 1992
- SCHULZE, G., 1963

Xatardia scabra (Lapeyr.) Meissner

Synonymes principaux :

Nom français : Xatardie rude
Xataria

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE R PROPOSEE POUR LA FRANCE R <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> B1



Description :

Hémicryptophyte à scape de 1-2 dm. Racine très longue, épaisse, spongieuse. Tige dressée ou ascendante, grosse, très fistuleuse, striée et rude au sommet. Feuilles triangulaires dans leur pourtour, 2-3 pennatiséquées, à lanières un peu épaisses, rudes sur les bords et la nervation, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles sur une gaine membraneuse. Ombelles grandes, à 12-35 rayons très rudes et inégaux. Fruit ovoïde, pourvu de côtes.

Distribution générale :

Endémique pyrénéenne : Espagne, Andorre, France.

Distribution en France :

- **Pyrénées-Orientales** : le long de la frontière franco-espagnole entre les Hautes vallées d'Err (Puigmal) et de Carança.

Ecologie :

Etages subalpin et alpin (1 800-2 800 m). Eboulis schisteux et calcaires mobiles, mésoxérophiles.

Phytosociologie : *Senecion leucophyllae*.

Etat de conservation :

Les stations aux populations abondantes se maintiennent bien compte tenu de leur écologie. Elles ne sont pas immédiatement menacées, sauf peut-être celle relativement basse de la vallée d'Err qui pourrait subir quelques pressions anthropiques.

Mesures de conservation dont bénéficie le taxon :

- Réserve naturelle de la vallée d'Eyne.

Mesures de conservation proposées :

- Inventaire et suivi des stations.
- Recherches de terrain pour essayer de trouver de nouvelles stations.
- Mesure légale de préservation (Arrêté de conservation de biotope) pour la station du Puigmal d'Err.

Références :

- GAUTIER, G., 1898
- SAULE, M., 1991

ANNEXES II

Annexe II.1 BIBLIOGRAPHIE :

- références de base
- références complémentaires

Annexe II.2 INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)

Annexe II.3 INDEX DES NOMS FRANÇAIS ET/OU VERNACULAIRES DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)

Annexe II.4 PROGRAMME LIVRE ROUGE DES ESPÈCES VÉGÉTALES MENACÉES : FORMULAIRES D'INVENTAIRE DES STATIONS ET NOTICES D'UTILISATION :

- notice pour le repérage des stations et leur localisation sur une carte au 1/25 000ème
- formulaire FL1 (description) et notice simplifiée
- formulaire FL2 (menace) et notice simplifiée
- formulaire FL3 (milieu) et notice simplifiée
- formulaire FL4 (foncier) et notice simplifiée

Annexe II.1 : BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES DE BASE

- AESCHIMANN, D. & BURDET, H.-M. - *Flore de la Suisse et des territoires limitrophes. Le nouveau Binz*. Griffon éd., Neuchâtel. [I]-LIV, [1]-597. **1989**.
- ALLIONI, C. - *Auctarium ad Synopsim methodicam Stirpium Horti regii taurinensis*. Torino. **1773**.
- ALLIONI, C. - *Flora pedemontana, sive enumeratio methodica stirpium indigenarum Pedemontii*. Augustae Taurinorum. 1-3. **1785**.
- BONNIER, G. & DOUIN, R.C.V. - *Flore complète illustrée en couleurs de la France, Suisse et Belgique (comprenant la plupart des espèces d'Europe)...* V.1-8, Paris, Neuchâtel, Bruxelles (1911-1926) ; V.9, Paris, Bruxelles (1927) ; V.10-13, Paris (1929-1935). 1 : [1] - 120, 1-60 (1912) ; 2 : [1]-134, [ii], 61-120 (1913) ; 3 : [1]-124, [ii], 121-180 (1914) ; 4 : [1]-134, [ii], 181-240 (1921) ; 5 : [1]-115, [i], 241-300 (1922) ; 6 [1]-102, [i], 301-360 (1923) ; 7 [1]-157, [i], 361-420 (1924) ; 8 : [1]-134, [ii], 421-480 (1926) ; 9 : [1]-123, [i], 481-540 (1927) ; 10 : [1]-118, [ii], 541-600 (1929) ; 11 : [1]-159, [iii], 601-660 (1931) ; 12 : [1]-132, [iii], 661-721 (1934) ; 13 : Table Générale [iv], [1]-[72], 1-8, [iv] (1935). **1911-1935**.
- BRISSE, H. & KERGUÉLEN, M. - Code informatisé de la Flore de France suivi par les compléments et corrections à l'Index synonymique de la flore de France (par M. Kerguélen). *Bull. Ass. Inf. Ap. Botanique* 1 [vi], I-[VI], 1-[190]. **1994**.
- CASTROVIEJO, S. & al. (ed.) - *Flora iberica. Plantas vasculares de la Peninsula Ibérica e Islas Baleares*. Madrid, Real, Jardin Botanico, C.S.I.C. 1 (Lycopodiaceae-Papaveraceae) : [I]-LIV, [1]-576 (1986) ; 2 [Platanaceae-Plumbaginaceae (partim)] : [I]-LII, [1]-898 (1990) ; 3 [Plumbaginaceae (partium)-Capparaceae] : [I]-LIV, [1]-730 (1993) ; 4 (Cruciferae-Monotropaceae) : [I]-LIV, [1]-730 (1993)...**1986...**
- CLAPHAM, A.R., TUTIN, G. & WARBURG, E.F. - *Flora of the British Isles*. Cambridge University Press, Cambridge. [i], [lii], [iii], 1-[1592]. **1957**.
- CLAPHAM, A.R., TUTIN, T.G. & WARBURG, E.F. - *Flora of the British Isles. Illustrations*. Cambridge University Press, Cambridge. 1 (Pteridophyta to Papilionaceae) : [i]-vi, [1]-144 (1957) ; 2 (Rosacea to Polemoniaceae) : [i]-[vi], [1]-[120] (1960) ; 3 (Boraginaceae to Compositae) : [i]-[vi], [1]-[116] (1963) ; 4 (Monocotyledons) : [i]-[vi], [1]-[120] (1965). **1957-1965**.
- COSTE, H. - *Flore descriptive et illustrée de la France*. P. Klincksieck, Paris. 1 (1) : [1]-128 (1900) ; 1 (2) : [I]-XXXVI, 129-240 (1900) ; 1 (3-1) : [1]-52, 241-304 (1901) ; 1 (3-2) : 305-416 (1901) ; 2 (1) : [1]-96 (1903) ; 2 (2) : 97-224 (1902) ; 2 (3) : 225-352 (1903) ; 2 (4) : 353-448 (1903) ; 2 (5) : 449-627 (1903) ; 3 (1) : 1-96 (1904) ; 3 (2) : 97-208 (1904) ; 3 (3) : 209-288 (1905) ; 3 (4) : 289-384 (1905) ; 3 (5) : 385-464 (1906) ; 3 (6) : 465-592 (1906) ; 3 (7) : 593-807 (1906). **1903-1906**.
- COSTE, H., JOVET, P. & KERGUÉLEN, M. - *Flore descriptive et illustrée de la France*. A. Blanchard, Paris. 7 : [I]-[VIII], [iv], 747-876. **1990**.
- COSTE, H., JOVET, P. & DE VILMORIN, R. - *Flore descriptive et illustrée de la France. Suppléments*. A. Blanchard, Paris. 1 : [I]-XI, [i], 1-86 (1973) ; 2 : [87]-[174] (1974) ; 3 : [175]-[338] (1975) ; 4 : [339]-478 (1977) ; 5 : [479]-[590] (1979). **1973-1979**.
- COSTE, H., JOVET, P., DE VILMORIN, R. & KERGUÉLEN, M., - *Flore descriptive et illustrée de la France*. A. Blanchard, Paris 6 : [I]- XVIII, [iv], 591-670, [viii], 671-714, [vi], 715-746. **1985**.
- CUENOD, A., POTTIER-ALAPETITE, G. & LABBE, A. - *Flore analytique et synoptique de la Tunisie*. Office de l'expérimentation et de la vulgarisation agricole de Tunisie, Tunis. Cryptogames vasculaires, gymnospermes et monocotylédones : [1]-39, [i], [1]-287. **1954**.
- DE LANGHE, J.E. & al. - *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*. Bruxelles, Jardin Bot. Nat. Belg. Première édition : [I]-XCVII, [1]-824, 1-937+15 (1973). Deuxième édition (Meise, Jardin Bot. Nat. Belg.) : [I]-CV, [1]-900, 1-1249+16 (1978). Troisième édition (Ibid.) : [I]-CVIII, [1]-1016, 1-1442+16 (1983). Quatrième édition (Ibid.) : [I]-CXX, [1]-1092 (1992). **1973, 1978, 1983, 1992**.
- DUPONT, P. - *Atlas partiel de la flore de France*. . Coll. Patrimoines naturels, vol. 3. Secrétariat de la Faune et de la Flore / Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. [1]-434. **1990**.
- FOURNIER, P. - *Les quatre flores de France, Corse comprise (Générale, Alpine, Méditerranéenne, Littorale)*. Ed. Lechevalier, Paris (Nouveau tirage). [I]-XLVIII, 1-[1104]. **1990**.
- FRANCO, J. Do Amaral - *Nova Flora de Portugal*. S.n. Lisboa. 1 : [I]-XXIV, 1-[648] (1971) ; 2 : [I]-XXVII, 1-[660] (1984). **1971-1984**.
- GARCIA ROLLAN, M. - *Claves de la flora de Espana*. Mundi-prensa, Madrid. 1 : 1-671 (1985) ; 2 : 1-764 (1983). **1983-1985**.
- GREMLI, A. - *Flore analytique de la Suisse*. Georg. Ed., Reinwald, Paris. 492 pp. **1886**.
- GRENIER, C. & GODRON, D.A. - *Flore de France ou description des plantes qui croissent naturellement en France et en Corse*. 1 & 2 : J.B. Ballière, Paris ; H. Ballière, Londres ; De Sainte-Agathe aîné, Besançon. 3 (1) : J.B. Baillièrre, Paris ; H. Baillièrre, Londres ; H. Baillièrre, New-York ; C. Bailly-Baillièrre, Madrid ; Dodivers & Ce, Besançon. 1 : 1-766 (1848) ; 2 : 1-760 (1850) ; 3 (1) : 1-[780] (1855). **1848-1855**.
- GREUTER, W. & al. (ed.) - *Med-Checklist. Inventaire critique des plantes vasculaires des pays circumméditerranéens*. Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. Med-Checklist Trust of OPTIMA, Genève. 1 [Pteridophyta (ed. 2) Gymnospermae Dicotyledones (Acanthaceae-Cneoraceae)] [i]-xvi, [1]-330, [xvii]-c (1984) ; 3 [Dicotyledones (Convolvulaceae-Labiatae)] [i]-xvi, [1]-396, [xvii]-cxxxix (1986) ; 4 : [Dicotyledones (Lauraceae-Rhamnaceae)] [i]-xviii, [1]-458, [xix]-cxxx (1989). **1984...**
- GUINOCHET, M. & DE VILMORIN, R. - *Flore de France*. Centre national de la recherche scientifique, Paris. 1 : [1]-366, I-XVI (1973) ; 2 : 367-818 (1975) ; 3 : 819-[1200] (1978) ; 4 : [ii], 1201-[1596] (1982) ; 5 : [iii], 1597-[1880] (1984). **1973-1984**.
- HALLIDAY, G. & BEADLE, M. - *Consolidated Index to Flora Europaea*. Compiled from the separate indices of volumes 1 to 5 of Flora Europaea edited by Tutin, T.G. & al. Cambridge University Press, Cambridge, London, New York, New Rochelle, Melbourne, Sydney, [iv], 1-210. **1983**.
- HEGI, G. - *Illustrierte Flora von Mitteleuropa*. Ed. 1, München. 1 : 1-72 (1906) ; 73-312 (1907) ; 313-412 (1908). 2 : 1-128 (1908) ; 129-405 (1909). 3 : 5-36 (1909) ; 37-328 (1910) ; 329-472 (1911) ; 473-607 (1912). 4 (1) : 5-93 (1913) ; 97-144 (1914) ; 145-192 (1916) ; 193-320 (1918) ; 321-491 (1919). 4 (2) : 497-540 (1921) ; 541-908 (1922) ; 909-1112 (1923). 4 (3)
- LIVRE ROUGE DE LA FLORE MENACÉE DE FRANCE, 1995

- : 1113-1436 (1923) ; 1437-1748 (1924). 5 (1) : 1-316 (1924) ; 317-674 (1925). 5 (2) : 679-994 (1925) ; 995-1562 (1926). 5 (3) : 1567-1722 (1926) ; 1723-2250 (1927). 5 (4) : 2255-2630 (1927). 6 (1) : 5-112 (1913) ; 113-304 (1914) ; 305-352 (1915) ; 353-400 (1916) ; 401-496 (1917) ; 497-544 (1918). 6 (2) : 549-1152 (1928) ; 1153-1386 (1929). 7 (1931). 1906-1931. Ed. 2, München, Berlin & Hamburg. 1, München (1936). 2, München (1939). 3 (1), München : 1-240 (1957) ; 241-452 (1958). 3 (2), München : 453-532 (1959) ; München : 533-692 (1960) ; München : 693-772 (1961) ; München : 773-852 (1962) ; München : 853-932 (1969) ; München : 933-1012 (1971) ; Berlin & Hamburg : 1013-1092 (1978) ; Berlin & Hamburg : 1093-1265 (1979). 3 (3), München : 1-80 (1965) ; Berlin & Hamburg : 81-356 (1974). 4 (1), München : 1-80 (1958) ; 81-160 (1959) ; 161-320 (1960) ; 321-480 (1962) ; 481-548 (1963). 4 (2A), München : 1-80 (1961) ; 81-224 (1963) ; 225-304 (1964) ; 305-384 (1965) ; 385-448 (1966). 4 (2B), München : 1-248 (1990). 4(23), München [1964 (unchanged reprint of Ed. 1)] ; Berlin & Hamburg [1974 (reprinted with adaptations)]. 5 (1), München [1965 (unchanged reprint of Ed. 1)] ; Berlin & Hamburg [1975 (reprinted with adaptations)]. 5 (2), München [1965 (unchanged reprint of Ed. 1)] ; Berlin & Hamburg [1975 (reprinted with adaptations)]. 5 (3), München [1966 (unchanged reprint of Ed. 1)] ; Berlin & Hamburg [1975 (reprinted with adaptations)]. 5 (4), München [1964 (unchanged reprint of Ed. 1)] ; Berlin & Hamburg [1975 (reprinted with adaptations)]. 5 (Nachträge), München (1968). 6 (1), München : 1-80 (1965) ; 81-161 (1966) ; 161-240 (1968) ; 241-320 (1969) ; Lfg. 5 (1972) ; Lfg. 6 (1974) ; Lfg. 7-8 (1974). 6 (2), München : 1-96 (1966) ; München : 97-176 (1970) ; Berlin & Hamburg : A1-A36 (1979). 6 (3), München : 1-80 (1964) ; München : 81-160(1965) ; München : 161-240 (1966) ; München 241-320 (1968) ; Berlin & Hamburg : 321-366 (1979). 6 (4), Ed. G. Wagenitz : 580-1483 (1987). 1936... Ed. 3, München, Berlin & Hamburg. 1 (1), Berlin & Hamburg (1984). 1 (2), Berlin & Hamburg(1981). 1 (3), Berlin & Hamburg : 1-80 (1979) ; 81-160 (1983) ; 161-240 (1985) ; 241-320 (1987) ; 321-400 (1989). 2 (1), München : 1-80 (1966) ; München : 81-160 (1968) ; München : 161-240 (1969) ; Berlin & Hamburg : 241-320 (1977) ; Berlin & Hamburg : 321-400 (1979) ; Berlin & Hamburg : 401-440 (1980). 3 (1), (1981). 4 (1), Berlin & Hamburg (1986). **1966...**
- HESS, H.E., LANDOLT, E. & HIRZEL, R. - *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vol., Ed. Birkäuser, Basel & Stuttgart. I (Pteridophyta bis Caryophyllaceae) : 1te T. : 1-224 ; 2te T. : 225-387 ; 3te T. : 388-636 ; 4te T. : 637-858 (1967). II (Nymphaeaceae bis Primulaceae) : 1te T. : 1-246 ; 2te T. : 247-480 ; 3te T. : 481-717 ; 4te T. : 718-956 (1970). III (Plumbaginaceae bis Compositae) : 1te T. : 1-170 ; 2te T. : 171-397 ; 3te T. : 398-588 ; 4te T. : 589-846 ; Index : 847-876 (1972). **1967-1972.**
- HULTEN, E. - *Atlas över växtens utbredning in Norden*. 2ème éd. Generalstabens litografiska anstalts förlag, Stockholm. 531 pp. **1971.**
- HULTEN, E. & FRIES, M. - *Atlas of north European vascular plants north the Tropic of Cancer*. Koeltz Scientific Books, Koenigstein. 3 vol., 18 + 14 +1172 pp. 1936 cart. **1986.**
- JALAS, J. & SUOMINEN, J. (ed.) - *Atlas Flora Europaea*. Distribution of Vascular Plants in Europe. Helsinki, Committee Mapp., Fl. Eur. & Soc. Biol. Fenn. Vanamo. 1 [Pteridophyta (Psilotaceae to Azollaceae)] : [I]-121, [iii], 1-150 (1972) ; 2 [Gymnospermae (Pinaceae to Ephedraceae)] : [I]-40, 151-200 (1973) ; 3 (Salicaceae to Balanophoraceae) : [I]-128, 201-383 (1976) ; 4 (Polygonaceae) : [I]-71, 384-478 (1979) ; 5 (Chenopodiaceae to Basellaceae) : [I]-119, 479-668 (1980) ; 6 [Caryophyllaceae (Alsinoideae and Paronychioideae)] : [I]-176, 669-1011 (1983). **1972-1983.**
- KERGUÉLEN, M. - *Index synonymique de la flore de France*. Coll. Patrimoines naturels. Vol. 8. Secrétariat de la Faune et de la Flore / Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. I-XXVIII, [1]-[200]. **1993.**
- LA MARK (MONNET DE) J.B.A.P. & al. - *Encyclopédie méthodique. Botanique*. Paris. 1-13. **1783-1817.**
- LANDOLT, E. - *Ökologische Zeigerwerte zur Schweizer Flora*. Veröff. Geobot Inst. Rübel 64, 208 pp. **1977.**
- LINNÉ VON, C. - *Species Plantarum, exhibentes Plantas rite cognitatas, ad Genera relatas cum Differentiis specificis, Nominibus trivialibus, Synonymis selectis, Locis natalibus secundum Systema sexuale digestas*. Ed. 1, Holmiae (1753). Ed. 2, Holmiae (1762-1763). **1753, 1762-1763.**
- LINNÉ VON, C. - *Centuria Plantarum*. Upsaliae. 1 (1755) ; 2 (1756). **1755-1756.**
- MAIRE, R. & al. - *Flore d'Afrique du Nord*. Lechevalier, Paris 1 : [1]-366 (1952) ; 2 : [1]-374 (1953) ; 3 : [1]-399 (1955) ; 4 : [1]-333 (1957) ; 5 [1]-307 (1958) ; 6 : [1]-374 (1960) ; 7 : [1]-329 (1961) ; 8 : [1]-303 (1962) ; 9 [1]-300 (1963) ; 10 : [1]-336 (1963) ; 11 : [1]-335 (1964) ; 12 : [1]-407 (1965) ; 13 : [1]-365 (1967) ; 14 : [1]-397 «1976» (1977) ; 15 : [1]-309 (1980) ; 16 : [1]-302 (1987)... **1952...**
- MEUSEL, H., JAGER, E. & WEINERT, E. - *Vergleichende Chorologie der Zentraleuropäischen Flora*. Veib Gustav Fischer, Jena. Text : [1]-582 ; Karten : [1]-258. **1965.**
- MUTEL, A. - *Flore française destinée aux herborisations*. Levrault, Paris, Strasbourg. 4 tomes + 1 vol. pl. **1834.**
- NÈGRE, R. - *Petite flore des régions arides du Maroc occidental*. Centre national de la recherche scientifique, Paris. 1 : [1]-413 (1961) ; 2 : [1]-566 (1962). **1961-1962.**
- OZENDA, P. - *Flore du Sahara* (ed. 2). Centre national de la recherche scientifique, Paris. [1]-662. **1977.**
- PERRING, F.H. & WALTERS, S.M. - *Atlas of the British Flora*. Bot. Soc. British Isles, EP Publishing Limited. I-XXVI, 1-432. **1976.**
- PIGNATTI, S. - *Flora d'Italia*. Edagricole, Bologna. 1 : [vi], 1-790 ; 2 : [iv], 1-732 ; 3 : [iv], 1-780. **1982.**
- POTTIER-ALAPETITE, G. - *Flore de la Tunisie. Angiospermes Dicotylédones*. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Ministère de l'Agriculture, Tunis, 1 : [I]-XIX, [i], 1-[654] (1979) ; 2 : [I]-XIV, [ii], 655-1190 (1981). **1979-1981.**
- QUÉZEL, P. & SANTA, S. - *Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales*. Centre national de la recherche scientifique, Paris 1 : [1]-413 (1962) ; 2 : [1]-566 (1963). **1962-1963.**
- RAMEAU, J.-C. & al. - *Flore Forestière Française ; Guide écologique illustré*. Institut pour le développement forestier, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Paris. 1 : [1]-[1792] (1989) ; 2 : [1]-[2432] (1993)... **1989...**
- REICHENBACH, H.G.L. - *Icones Florae germanicae et helveticae* (achevé par H.G. Reichenbach). Lipsiae & Gerae. 25 vol. **1834-1914.**
- ROUY, G & FOUCAUD, J. - *Flore de France ou description de toutes les espèces qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine*. V.1-3, Rouy (Asnières) et Foucaud (Rochefort) ; V.4-5, 8-14, Rouy ; V.6-7, Rouy et Camus, E.G. (Paris), 1 : [I]-LXVI, [ii], 1-264 (1893) ; 2 : [I]-XI, [i], 1-349, [i], (1895) ; 3 : [iii], 1-382 (1896) ; 4 : [iii], 1-313 (1897) ; 5 : [iv], 1-344 (1899) ; 6 : [iv], 1-489 (1900) ; 7 : [iv], 1-440 (1901) ; 8 : [vi], 1-406 (1903) ; 9 : [vi], 1-490 (1905) ; 10 : [iv], 1-404 (1908) ; 11 : [iv], 1-429 (1909) ; 12 : [ii], 1-505 (1910) 13 : [viii], 1-548 (1912) ; 14 : [viii], 1-562 (1913). **1893-1913.**
- SAUVAGE, C. & VINDT, J. - *Flore du Maroc, analytique, descriptive et illustrée*. Editions internationales, Tanger. 1 : Trav. Inst. Sci. Chérifien 4 : [I]-XXIX, [i], [1]-148 (1952) ; 2 : Trav. Inst.Sci.Chérifien, Sér. Bot. 3 : [I]-XVI, 3 tab., [1]-267 (1954).

1952-1954.

- STACE, C.A. - *New Flora of the British Isles*. Cambridge University Press. [I]-XXX, [1]-1226 + 1171 fig. **1991**.
- TRATTNICK, L. - *Archiv der Gewächskunde*. Wien. 1-5. **1811-1818**.
- TUTIN, T.G. & al. (ed.) - *Flora Europaea*. Cambridge University Press. V.1 : Cambridge ; V.2-3-5 : Cambridge, London, New York, New Rochelle, Melbourne, Sydney ; V.4 : Cambridge, London, New York, Melbourne (1ère édition). 1 (Lycopodiaceae to Platanaceae) : [i]-xxxii, [ii], [1]-464 (1964) ; 2 (Rosaceae to Umbelliferae) : [i]-xxvii, [iii], [1]-455 (1968) ; 3 (Diapensiaceae to Myoporaceae) : [i]-xxix, [iii], [1]-370 (1972) ; 4 [Plantaginaceae to Compositae (and Rubiaceae)] : [i]-xxix, [iii], [1]-505 (1976) ; 5 [Alismataceae to Orchidaceae (Monocotyledones)] : [i]-xxxvi, [ii], 1-452 (1980). **1964-1980**.
- TUTIN, T.G. & al. - *Flora Europaea*. Cambridge University Press, Cambridge (2ème édition). 1 (Psilotaceae to Platanaceae) : [i]-xlvi, [1]-582. **1993**.
- WILLDENOW, C.L. - *Species Plantarum* (ed. 4 de l'ouvrage de C. Von Linné). Berolini. 1-5. **1797-1810**.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

- ANONYME - Séance du 13 avril 1934. *Bull. Soc. Bot. France* 81 : 290. **1934**.
- ANONYME - L'excursion à Val d'Isère du 10 au 14 juillet 1959. *Pl. Montagne* 3 : 23. **1960**.
- ANONYME - Compte rendu de l'excursion du 22 août 1982 : Aup du Seuil (Chartreuse). *Pl. Montagne* 118 : 351. **1982**.
- ANONYME - Compte rendu de l'herborisation du 11 juin 1984 au col de Grimone (1318 m). *Pl. Montagne* 134 : 190. **1985**.
- ANONYME - *Eryngium viviparum*. *Penn ar Bed* 129 [(sup.) Bull. liaison 34 de la SEPNB] **1988**.
- ANONYME - Compte rendu des excursions du 27 août 1989 : Lac du Crouzet (1974 m) Belledonne. *Pl. Montagne* 153 : 339-340. **1990**.
- ANONYME - Taxons rares ou menacés du massif armoricain ; quelques découvertes intéressantes. *Erica* 4 : 53. **1993**.
- COLLECTIF - Compte rendu de la sortie du 24 août 1985, promenade au Bévy (Thoiry) en direction de la station d'*Eryngium alpinum*. *Conn. Flore Ain* 2 : 19-20. **1986**.
- COLLECTIF - *Atlas préliminaire des espèces végétales protégées du Dauphiné*. Secrétariat Faune Flore, Paris. [1]-163. **1989**.
- ABBAYES DES, H. - Stations nouvelles de deux plantes intéressantes pour l'Ouest de la France: *Plantago carinata* Schrad. et *Lepidium virginicum* L. *Bull. Soc. Sci. Bretagne* 15 (1-2) : 1-5. **1938**.
- ABBAYES DES, H. & al. - *Flore et végétation du massif armoricain. T1 : Flore vasculaire*. Ed. Presses Universitaires de Bretagne, Saint-Brieuc. [I] - LXXV, [1] - 1226. **1971**.
- ABOUCAÏA, A. - *La flore des îles d'Hyères : Etude des rapports phytogéographiques et biosystématiques avec les Maures et la Corse*. Thèse Univ. Droit Econ. Sci. Aix-Marseille III. [1]-368. **1989**.
- ACHINTRE, J. & DE FONTVERT, A. - *Communication de stations de plantes cantonnées dans des stations réduites dans les environs d'Aix*. Congrès Scientifique de France, 33ème Session, Aix : 303. **1866**.
- AEDO, C. & al. - Contribuciones al conocimiento de la flora Montañesa, V. *Anales Jard. Bot. Madrid* 43 : 57-64. **1986**.
- AELLEN, P. - *Lens lenticula* (Schreb.) Alef. en Corse. *Monde Pl.* 367-368 : 14. **1970**.
- AFZAL, Z., QUÉZEL, P. & ZEVACO, C. - A propos de deux espèces de répartition W-méditerranéenne, récoltées en Corse : *Teline linifolia* (L.) Webb & Berth., *Silene inaperta* L. *Bull. Soc. Bot. France* 121 (7-8) : 293-297. **1974**.
- AIZPURU, I., CATALAN, P. & GARIN, F. - *Guia de los arboles y arbustos de Euskal Herria*. Servicio central de publicaciones del Gobierno Vasco, Vitoria Gasteiz, VII - 477 pp. **1990**.
- ALBERT, A. - Botanique du Var. Plantes rares ou nouvelles. *Bull. Soc. Etud. Sci. & Archéol. Draguignan*. 15 : 211-290. **1884-1885**.
- ALBERT, A. & JAHANDIEZ, E. - *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans le département du Var*. P. Klincksieck, Paris. (Mus. Hist. Nat. Toulon repr. 1985). [I]-XLIV, [1]-616. **1908**.
- ALLEIZETTE D', C. - Progression de *Vicia melanops* Sibth. et Smith en Auvergne. *Monde Pl.* 333 : 6. **1961**.
- ALLION, Y. - Distribution des espèces végétales rares en Sologne. *Bull. Inst. Ecol. Ap. Orléans* 3-4 : 99-189. **1975**.
- ALLORGE, P. - A propos du *Prunus lusitanica* L. de la vallée de la Hayra. *Bull. Soc. Bot. France* 88 (1) : 61-69. **1941**.
- ALLORGE, P. & GAUMÉ, R. - Esquisse phytogéographique de la Sologne. *Bull. Soc. Bot. France* 72 (Session extraordinaire en Sologne en 1925) : 5-59. **1925**.
- ALLORGE, P. & JOVET, P. - La lande maritime autour de Saint-Jean-de-Luz. *Bull. Soc. Bot. France* 88 (Session extraordinaire dans le Pays basque et les Landes) : 151-159. **1941**.
- ALLORGE, V. & P. - Plantes rares ou intéressantes du NW. de l'Espagne, principalement du Pays basque. *Bull. Soc. Bot. France* 88 (Session extraordinaire dans le Pays basque et les Landes) : 226-254. **1941**.
- ALPHAND, J. - Note sur *Logfia neglecta* (Soyer-Will.) Holub. *Monde Pl.* 449 : 28-30. **1994 a**.
- ALPHAND, J. - Réflexions sur les endémiques des Alpes et leurs corrélations avec les massifs alentours. *Monde Pl.* 450 : 18-20. **1994 b**.
- AMANDIER, L. & GASQUEZ, J. - Contribution à l'étude phytocécologique du vallon de la Rocheure (Parc National de la Vanoise). *Boissiera* 27 : 1-153. **1978**.
- AMIGO, J.-J. - *Exit* la mare temporaire de Saint-Estève (Saint-Estève, Pyr.-Orientales, France) ou la fin d'un *Isoetion* méditerranéen. *Naturalia Rusci.* 1 : 9-70. **1987**.
- AMIGO, J.-J. - A propos de la découverte du *Galium trifidum* L. *Monde Pl.* 432 : 32. **1988**.
- AMIGO, J.-J. - Contribution à l'étude de la flore du département des Pyrénées-Orientales (7ème note). *Monde Pl.* 436 : 31-32. **1989**.
- ANCHISI, E., BERNINI, A., CARTASEGNA, N. & POLANI, F. - *Primule d'Europa*. Gruppo Naturalistico Oltrepo Pavese. [1]-136. **1987**.
- ANCIBURE, E. & PRESTAT, E. - *Catalogue des plantes de la région bayonnaise*. Soc. Bayonnaise Etud. Région. Bayonne. [1] - 85. **1918**.
- ANIOTSBEHERE, J.-C. - Contribution à la flore du littoral de la Gironde. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 20 (2) : 71-104. **1992**.
- ANIOTSBEHERE, J.-C. & al. - Contribution à la connaissance de la flore girondine. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 15 (2). **1987**.
- ANIOTSBEHERE, J.-C. & DAUPHIN, P. - Compte rendu de la sortie du 10 juin 1990 à Montalivet et Carcans (Gironde). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* - (nouv. sér.) 22 : 273-276. **1991**.
- ANNEZO, N. - *Inventaire de la flore menacée du Massif Armoricain. Vers une stratégie pour la conservation du patrimoine floristique régional*. Actes du Colloque «Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection», Brest 1987 : 47-59. **1989**.
- ANNEZO, N., BIORET, F. & GÉHU, J.-M. - Précisions synécolog-

- giques et phytosociologiques sur les végétations à *Limonium humile* Mill. du Littoral Breton. *Doc. Phytosoc.* 13 : 1-13. **1991**.
- APARICIO, J.M. & al. - Notas corológicas sobre la flora vascular del País vasco y adelasos (VII). *Est. Mus. Cienc. Nat. Alava* 8 : 85-99. **1993**.
- ARBOST, J. - La végétation de la Côte d'Azur et des Alpes-Maritimes. *Bull. Soc. Bot. France* 68 (5-6) : 255-280. **1921 a**.
- ARBOST, J. - L'*Ampelodesma mauritanica* Dur. & Schinz dans les Alpes-Maritimes et dans la flore française. *Riviera Sci.* 8 (4) : 89-93. **1921 b**.
- ARBOST, J. - A propos d'*Ampelodesma mauritanica* Dur. & Schinz, une station nouvelle. *Riviera Sci.* 9 (2-3) : 44. **1922**.
- ARCHILOQUE, A. & al. - Feuille de Moustiers-Sainte-Marie (XXXIV - 42). *Doc. Carte Vég. Alpes* 7 : 107-144. **1969**.
- ARCHILOQUE, A. & al. - Carte phytosociologique de Hyères-Porquerolles au 1/50 000^{ème}. *Rev. Biol. Ecol. Médit.* 4 (4) : 147-238. **1977**.
- ARCHILOQUE, A. & al. - Contribution à la connaissance botanique de la montagne des Dourbes-Digne. *Ann. Haut. Prov.* 302 : 133-144. **1986**.
- ARCHILOQUE, A. & MOLINIER, R. - Observations sur la flore des Gorges du Verdon (Var). *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 26 : 25-35. **1966**.
- ARCHILOQUE, A., BOREL, L. & DEVAUX, J.-P. - Feuille d'Entrevaux (XXXV-41) au 1/50 000^{ème}. *Bull. Carte Vég. Provence-Alpes Sud* 1 : 87-129. **1974**.
- ARDOINO, H. - Flore analytique du département des Alpes-Maritimes ou description succincte des plantes vasculaires qui croissent spontanément entre le versant est de l'Estérel et la Roïa les Alpes et la mer. Bertrand & Queyrot, Menton. S. Cauvin-Empereur, Nice (2ème édition). [I]- XXX, [1]-468. **1879**.
- ARÈNE, J. - Les associations végétales de la Basse-Provence. G. Chassal, Mirecourt (Vosges). 1-248. **1930**.
- ARÈNE, J. - Les races françaises de *Centaurea paniculata* L.. *Soc. Franç. Echange Pl., Bull.* : 26-32. **1948**.
- ARNASSANT, S. & al. - Atlas préliminaire des orchidées du Gard (années 1980-1989). Ed. association pour la connaissance et la conservation du milieu naturel, Nîmes. [1]-67. **1993**.
- ARRIGONI, P.V. - Contribution alla conoscenza delle Armerie sardo-corse. *Webbia* 25 : 138-182. **1970**.
- ARRIGONI, P.V. - Le piante endemiche della Sardegna : *Boll. Soc. Sarda Sci. Nat.* 19 : 217-254. **1980**.
- ARRIGONI, P.V. - Le piante endemiche della Sardegna. *Boll. Soc. Sarda Sci. Nat.* 22 : 259-316. **1983**.
- ASEGINOLAZA IPARRAGIRE, C. & al. - *Araba, Bizkaia eta Guipuzkoako Landare Katalogoa. Catálogo Florístico de Alava, Bizkaia y Guipúzkoa*. Vitoria-Gasteiz (España), Serv. Centr. Publ. Gobierno Vasco. [XXII], [1]-1149. **1984**.
- AUBERT, S. - A propos du *Saxifraga hirculus* en Suisse. *Bull. Soc. Nat. & Archéol. Ain* : 105-107. **1949**.
- AUBERT, G. & LOISEL, R. - Contribution à l'étude des groupements des *Isoeto-Nanojuncetea* et des *Helianthemetea annua* dans le sud-est méditerranéen français. *Ann. Univ. Provence* 45 : 203-241. **1971**.
- AUBIN, P. - Observations sur la flore du sud-est de la France (Gard, Vaucluse et Corse). *Bull. Soc. Bot. France* 132 [4-5 (Lettres botaniques)] : 347-348. **1985**.
- AUBIN, P. - Deuxième aperçu sur la flore des environs de Genolhac. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 55 : 133-136. **1986 a**.
- AUBIN, P. - Remarques sur le 6^{ème} supplément à la flore de Coste (Légumineuses). *Monde Pl.* 423-424 : 10. **1986 b**.
- AUBIN, P. - Observations sur *Chamaecytisus elongatus* (Waldst. & Kit.) Link. et *Cistus pouzolzii* Delile. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 21 : 143-145. **1990**.
- AUBIN, P. & BOUDRIE, M. - Catalogue des Plantes vasculaires du Gard : compléments aux Ptéridophytes. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 61 (1) : 25-32. **1992**.
- AUBIN, P. & DUTARTRE, G. - Quelques Papilionacées très localisées du Sud-Est de la France. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 22 : 133-135. **1991**.
- AUDOUDARD, S. - Compte rendu de la 176^{ème} fête linnéenne du 26 juin 1994, région de Saint-Magne et d'Hostens (Gironde). *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 22 (4) : 213-215. **1994**.
- AUFRÈRE, G. - Présence d'*Ampelodesmos tenax* Link. à Digne (Basses-Alpes). *Monde Pl.* 264 : 4. **1950**.
- AUGIER, H. - Les îles de Lérins (Méditerranée, France). 1. Description générale, historique, bilan des travaux scientifiques, prospective. *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 38 : 9-63. **1978**.
- AURIAULT, R. - *Geum hispidum* Fries en Cerdagne. *Monde Pl.* 395 : 1-4. **1978**.
- AYMONIN, G. - Régression spontanée et régression induite. *Bull. Soc. Bot. France* 121 : 213-216. **1974 a**.
- AYMONIN, G. - Polymorphisme chez le *Thymelaea Tartonraira* (L.) All. et position du «*Passerina*» *thomasi* Duby de la Corse. *Bull. Soc. Bot. France* 121 (Session extraordinaire en Corse) : 41-43. **1974 b**.
- AYMONIN, G. - Etudes sur les régressions d'espèces végétales en France. Rapport n° 1 : Espèces végétales en France. Rapport n° 1 : Espèces végétales considérées comme actuellement disparues du territoire (dans les conditions naturelles). Rapport Soc. Bot. France/Min. Qua. Vie, Dir. Prot. Nat. 1-13 + 29 fiches. **1974 c**.
- AYMONIN, G. & LE BRUN, P. - *Androsace elongata* L., curieuse espèce de la flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 108 (5-6) : 237-240. **1961**.
- AYMONIN, G. & WATTEZ, J.-R. - Histoire de la présence de la Gesse maritime (*Lathyrus japonicus*) sur les côtes françaises. *Compte rendu 105ème Congr. Nat. Soc. Sav. Caen* (fasc. 3) : 275-287. **1980**.
- BADRÉ, F. & DESCHÂTRES, R. - Les Ptéridophytes de France, liste commentée des espèces (taxinomie, cytologie, écologie et répartition générale). *Candollea* 34 (2) : 380-457. **1979**.
- BADRÉ, F., DESCHÂTRES, R. & GAMISANS, J. - Les Ptéridophytes de la Corse. *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat. Paris, Adansonia* 4 : 423-461. **1986**.
- BADRÉ, F., FABER TRYON, A. & DESCHÂTRES, R. - Les espèces du genre *Cheilanthes* Swartz (*Pteridaceae*, *Pteridophyta*) en France. *Webbia* 36 (1) : 1-38. **1982**.
- BAFFRAY, M. & al. - Sauvons les tulipes sauvages de France. Première partie : reconnaître les tulipes. *Cour. Nat.* 143 : 35-41. **1994 a**.
- BAFFRAY, M. & al. - Sauvons les tulipes sauvages de France. Deuxième partie : programme de sauvetage et de conservation. *Cour. Nat.* 145 : 20-25. **1994 b**.
- BARBERO, M. - Groupements hygrophiles de l'*Isoetion* dans les Maures. *Bull. Soc. Bot. France* 112 (5-6) : 276-290. **1965**.
- BARBERO, M. - A propos de trois espèces rupicoles, endémiques des Alpes ligures. *Bull. Soc. Bot. France* 113 : 330-341. **1966**.
- BARBERO, M. - L'endémisme dans les Alpes-maritimes ligures. *Bull. Soc. Bot. France* 114 (5-6) : 179-199. **1967**.
- BARBERO, M. - A propos des pelouses écorchées des Alpes maritimes et ligures. *Bull. Soc. Bot. France* 115 : 219-244. **1968**.
- BARBERO, M. - Groupements des rochers et éboulis calcaires des Alpes ligures. *Ann. Fac. Sci. Marseille* 42 : 63-86. **1969**.
- BARBERO, M. - Les pelouses orophiles acidophiles des Alpes maritimes et ligures, leur classification phytosociologique : *Nardetalia strictae*, *Festucetalia spadiceae*, *Caricetalia curvulae*. *Ann. Fac. Sci. Marseille* 43 : 173-195. **1970**.
- BARBERO, M. & al. - Sur quelques aspects mal connus de la flore et de la végétation de l'Estérel. *Monde Pl.* 364 : 4-7. **1969**.
- BARBERO, M. & al. - Etude phytosociologique des Pelouses à *Anthyllis montana*, *Ononis striata*, *Sesleria caerulea* en France

- méridionale. *Bull. Soc. Bot. France* 119 (Session extraordinaire en Languedoc) : 141-168. **1972**.
- BARBERO, M. & al. - Carte écologique de la feuille de Castellane au 1/100 000^{ème} *Doc. Carte Ecol.* 19 : 45-64. **1977**.
- BARBERO, M. & al. - Etude des biocénoses des mares et ruisseaux temporaires à éphémérophytes dominants en région méditerranéenne française. *Bull. Ecol.* 13 (4) : 387-400. **1982**.
- BARBERO, M. & BONO, G. - Groupements des rochers et éboulis siliceux du Mercantour-Argentera et de la chaîne ligure. *Webbia* 22 (2) : 437-467. **1967**.
- BARBERO, M. & LOISEL, R. - *Brassica oleracea* L. subsp. *robertiana* Gay. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var.* 17 : 71-83. **1965**.
- BARBERO, M. & LOISEL, R. - Nouvelles additions à la flore du département du Var. *Ann. Fac. Sci. Marseille* 39 : 39-44. **1967**.
- BARBERO, M. & LOISEL, R. - Carte écologique des Alpes au 1/100 000^{ème}, feuille de Cannes. *Doc. Carte Ecol. Alpes* 14 : 81-100. **1974**.
- BARBERO, M. & QUÉZEL, P. - Végétation culminale du Mont-Ventoux. Sa signification dans une interprétation phytogéographique des Préalpes méridionales. *Ecol. Médit.* 1 : 3-30. **1975**.
- BARBEZAT, R. - Aperçu sur la flore des montagnes dauphinoises situées entre la Salette, l'Oisans (Bourg d'Oisans) et la Matheysine (La Mure). *Monde Pl.* 270-271 : 59-61. **1950**.
- BARBEZAT, R. - *Saussurea discolor* (Willd.) DC. dans les Alpes occidentales et centrales. *Monde Pl.* 326 : 5-6. **1959**.
- BARBEZAT, R. & RUFFIER-LANCHE, R. - *Dracocephalum austriacum* L. en Dauphiné. *Monde Pl.* 329 : 9. **1960**.
- BAREAU, H. - Contribution à l'étude phytosociologique des étangs de Dombes. Essai de synthèse des groupements aquatiques et subaquatiques au niveau européen. Thèse Univ. Paris XI. 98 + 76 pp. **1982**.
- BARGAIN, B., BIORET, F. & MONNAT, J.-Y. - Orchidées de Bretagne. *Penn ar Bed* 142-143 : 1-68. **1991**.
- BARON, Y. - Contributions à l'inventaire de la flore, (département de la Vienne). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 20 : 133-134. **1989**.
- BAUDET, D. & al. - Une plante nouvelle pour la Gironde, *Bellevalia romana* (L.) Reichenb. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 21 (2) : 69-70. **1993**.
- BAUDIÈRE, A. - *Asplenium seelosii* dans les Pyrénées françaises. *Monde Pl.* 350 : 9-10. **1966**.
- BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M. - Recherches critiques sur l'œuvre de Companyo relative à la flore des Pyrénées-Orientales. *Bull. Soc. Sci. Agr. Litt. Pyr.-Or.* 79 : 29-169. **1964**.
- BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M. - Sur quelques plantes inédites, rares ou critiques de la flore des Pyrénées-Orientales et des Corbières audoises. *Naturalia Monspel.* (sér. bot.) 9 : 179-200. **1968**.
- BAUDIÈRE, A. & CAUWET, A.-M. - *Astragalus aristatus* l'Hérit. ? ou *Astragalus nevadensis* Boiss. ? *Monde Pl.* 363 : 7-9. **1969**.
- BAUDIÈRE, A. & SERVE, L. - Les groupements à *Ligularia sibirica* Cass. du Capcir (Haute vallée de l'Aude, Pyrénées-Orientales). *Bull. Soc. Bot. France* 123 : 167-174. **1976**.
- BAUDIÈRE, A., ROUZAUD, C. & SIMONNEAU, P. - Les groupements à *Limoniastrum monopetalum* (L.) Boiss. du littoral audois. *Coll. Phytosoc.* 4 : 43-61. **1975**.
- BAUMANN, H. & KUNKELE, S. - *Die Orchideen Europas*. Kosmos Naturführer éd. Stuttgart. [1]- 191. **1988**.
- BEAUVERD, G. - Polymorphisme de quelques plantes du massif de la Vanoise. *Bull. Soc. Bot. Genève* 22 : 439-464. **1930**.
- BEAUVERD, G. - Croquis de la Vanoise fleurie. *Les Alpes* : 148-160. **1931**.
- BECHERER, A. - Über die geographische Verbreitung von *Asplenium Seelosii* Leybold. *Bauhinia* 2 (1) : 55-58. **1962**.
- BECQUET, L. - Au pays de l'*Eryngium viviparum*. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* 6 : 157-158. **1936**.
- BEGUIGNOT, A. - Materiali per una monografia del genere *Myosotis*. *Ann. Bot. Genova* 1 : 275-295. **1904**.
- BELGARRIC, J. & DUPIAS, G. - Notes floristiques sur les Pyrénées centrales II. *Monde Pl.* 274-275 : 1. **1951**.
- BERHER, E. & al. - *La Flore des Vosges-Phanérogames-Musciniées-Lichens par Berher*. Busy, Epinal. [369]-654. **1887**.
- BERNARD, Ca. - *Etude biosystématique, caryosystématique et phytochimique des taxons du genre Angelica L., se développant en France*. Thèse 3^{ème} cycle Doc. Univ. Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. [1] - 419. **1991**.
- BERNARD, Ca. & GAVAZZI, E. - *Espèces végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation. Annexe II de la Directive Communautaire «Habitats, Faune, Flore»*. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. [I]-III, 1-124, I-XV. **1993**.
- BERNARD, C. - Compte rendu sommaire de la 110^e session extraordinaire de la Société : Pyrénées-Atlantiques (8-17 juillet 1979). *Bull. Soc. Bot. France* 127 [4 (Lettres botaniques)] : 403-414. **1980**.
- BERNARD, C. & FABRE, G. - Sur cinq phanérogames nouvelles pour l'Aveyron. *Monde Pl.* 375 : 2. **1972**.
- BERNARD, C. & FABRE, G. - Contribution à l'étude de la flore vasculaire de l'Aveyron. *Bull. Soc. Bot. France* 128 [5-6 (Lettres botaniques)] : 55-58. **1981**.
- BERNARD, C. & FABRE, G. - Contribution à l'étude de la flore des Causses. *Monde Pl.* 443 : 8-9. **1992**.
- BERNARD, C. & FABRE, G. - Contribution à l'étude de la flore de l'Aveyron. *Monde Pl.* 449 : 27-28. **1994**.
- BERNARD, Y.- Section de Grenoble. Alpes de Savoie et du Dauphiné. *Pl. Montagne* 118 : 349-352. **1981**.
- BERNARD, Y. - Section de Grenoble. Alpes du Dauphiné et de Savoie. Sorties 1989. *Pl. Montagne* 153 : 337-340. **1990**.
- BERNER, L. - Notes sur les *Limoniastrum monopetalum* Bois. et *Asclepias Cornuti* DC. *Monde Pl.* 349 : 4. **1965**.
- BERNER, L. - Note sur *Iris sibirica* L. et *Mercurialis tomentosa* L. *Monde Pl.* 367-368 : 14. **1970**.
- BERNIS, F. - Revisión del Género *Armeria* Willd. con especial referencia a los grupos ibéricos. *Anales Inst. Bot. Cavanilles* 11 (2) : 5-287 (1954) ; loc. cit. 12(2) : 77-252 (1955) ; loc. cit. 14 : 259-432 (1957). **1954-1957**.
- BERTHET, P. - *Botrychium matricaraefolium* A. Braun. dans le massif de la Vanoise. *Bull. Soc. Bot. France* 108 (1-2) : 31-34. **1961**.
- BERTHET, P. - *Cheilanthes marantae* (L.) Domien et *Asplenium cuneifolium* Viv. (Fougères) dans le massif du Mont Pilat (Massif Central, France). *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 56 (3) : 69-72. **1987**.
- BERTHET, P. - *Cheilanthes guanchica* Bolle et *Cheilanthes hispanica* Mett. aux environs de Banyuls (Pyrénées-Orientales). *Monde Pl.* 431 : 12-13. **1988**.
- BERTHET, P. & al. - Rectificatif sur la note signalant la présence de *Cheilanthes guanchica* Bolle et *C. Hispanica* Mett. dans les Pyrénées-Orientales. *Monde Pl.* 437 : 23-24. **1990**.
- BIGOT, L. & al. - Contribution à l'écologie de la Crau (Bouches-du-Rhône). Recherche sur les écosystèmes terrestres et limniques de l'étang des Aulnes et ses abords. *Rev. Bio.-Ecol. Médit.* 7 (2) : 97-110. **1980**.
- BILLY, F. - La végétation de la Basse-Auvergne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) n° spéc. 9 : 1-416. **1988**.
- BILLY, F. - Complément auvergnat. *Monde Pl.* 440 : 9-10. **1991**.
- BINZ, A. & THELLUNG, A. - *Le Carex fritschii* Waisbecker, nouveau pour la France. *Monde Pl.* 152 : 6-7. **1925**.
- BIORET, F. - *Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de quelques îles et archipels ouest et sud armoricains*. Thèse Doc. Univ. Nantes. [1] - 480. **1989**.
- BIORET, F. - Les espèces phanérogamiques protégées ou méritant de l'être dans les îles bretonnes. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*

- (nouv. sér.) 24 : 65-102. **1993**.
- BIORET, F. & al. - Synécologie et phytosociologie de *Cochlearia aestuaria* (Lloyd) Heyw. dans les estuaires bretons. *Doc. Phytosoc.* (à paraître).
- BIORET, F. & GÉHU, J.-M. - Découverte d'une nouvelle station de plantes nordiques sur le littoral d'Ille-et-Vilaine. *Monde Pl.* 442 : 5-7. **1991**.
- BIORET, F. & MALENGREAU, D. - *Gestion de la flore menacée en réserve naturelle : l'exemple de Saint-Nicolas-de-Glénan*. Actes du Colloque «Plantes sauvages menacées de France. Bilan et Protection», Brest 1987 : 297-311. **1989**.
- BIORET, F., BOUZILLÉ, J.-B., FOUCAULT DE, B., GÉHU, J.-M. & GODEAU, M. - Le système thermo-atlantique pelouses-landes-fourrés des îles sud-armoricaines (Groix, Belle-Ile, Yeu). *Doc. Phytosoc.* 11 : 513-531. **1989**.
- BIORET, F., BOUZILLÉ, J.-B., GÉHU, J.-M. & GODEAU, M. - Phytosociologie paysagère du système pelouses-landes-fourrés des falaises des îles ouest et sud-armoricaines. Phytosociologie et paysages, Versailles, octobre 1988. *Coll. Phytosoc.* 17 : 129-142. **1991**.
- BIORET, F., MALENGREAU, D. & ANNEZO, N. - *Comportement de quelques espèces végétales protégées de la dune fixée sous l'impact de la surfréquentation humaine*. Actes du Colloque «Les dunes littorales et leur aménagement» ; Centre Initiation Environnement, Erquy-Fréhel-Plévenon, 27 juin 1990 : 63-68. **1990**.
- BISCH, P. & BREISTROFFER, M. - Sur deux néotulipes de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). *Bull. Soc. Dauph. Etud. Biol.* 326 : 86-88. **1939**.
- BLAISE, S. - Problèmes taxonomiques posés par l'homogénéité apparente du genre *Myosotis*. *Candollea* 27 : 65-81. **1972**.
- BLAISE, S. - Sur la répartition en France de quelques myosotis annuels rares. *Colloque Int. CNRS* 235 : 501-507. **1976**.
- BLANC, L. & ROUX, N. - Excursion au col de la Ruchère (G. Chartreuse) faite le 14 juillet 1887. *Bull. Trim. Soc. Bot. Lyon* (2ème sér.) 6 : 40-42. **1888**.
- BLANC, M. - Séance du 10 décembre 1889. *Bull. Trim. Soc. Bot. Lyon* : 101-107. **1889**.
- BLANCHÉ, C., GIRAU, L. & MOLERO, J. - Etudes biosystémiques dans le genre *Delphinium* L. en Méditerranée occidentale. *Naturalia Monspel.* 52 : 125-134. **1988**.
- BLANCHET, G. - Quelques observations sur la flore de Montpellier et du Languedoc méditerranéen (Hérault et Gard). *Monde Pl.* 339 : 7-9. **1963**.
- BLANCHET, H. - *Catalogue des Plantes Vasculaires du sud-ouest de la France comprenant le département des Landes et celui des Basses-Pyrénées*. Imp. Lasserre, Bayonne. [I] - XVIII, [I] - 172. **1891**.
- BLATT, H. - Vorläufige Ergebnisse einer Durchforschung der Orchideenflora von Korsika. *Ber. Arbetskr. Herm. Orch.* 2 (1) : 4-88. **1985**.
- BOISSIER, P. E. - *Diagnoses Plantarum orientalium novarum*. Lipsiae & Parisiis. 1-3. **1843-1859**.
- BOISSIER, P. E. & REUTER, G.F. - *Pugillus Plantarum novarum hispanicarum, praesertim in Castella nova lectarum*. Genevae. **1852**.
- BOLÒS DE, O. - *Carex horodeistichos* Vill. dans les Pyrénées. *Monde Pl.* 350 : 6. **1966**.
- BONAVITA, J. M. - Description des plantes qui croissent en Corse et qui n'appartiennent pas à la flore de la France continentale. *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 1 : 492-500. **1882**.
- BONHOMME, C. - Adventices et naturalisées. *Tetragonolobus purpurens* Mönch et *Tetragonolobus requieni* (Mauri) Fischer et Mayer dans les Alpes-Maritimes. *Monde Pl.* 239-240 : 36. **1939**.
- BONNET, E. - Note sur le *Leucojum hyemale* DC. *Naturaliste* : 165. **1882**.
- BONNIER, G. - Observations sur les Renonculacées de la Flore de France. *Rev. Gén. Bot.* 1 : 551. **1889**.
- BOREAU, A. - *Flore du centre de la France et du bassin de la Loire, ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont cultivées en grand dans les départements arrosés par la Loire et ses affluents....* Paris Ed. 1, 2 vol. (1840). Ed. 2, 2 vol. 1172 pp. (1849). **1840, 1849**.
- BOREL, A. & POLIDORI, J.-L. - Données floristiques sur le bassin supérieur de la Tinée (Alpes-Maritimes, Parc National du Mercantour). *Bull. Soc. Bot. N. France* 33 (1-2) : 1-39. **1980**.
- BOREL, A. & POLIDORI, J.-L. - Nouvelles contributions à la flore des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence (Parc National du Mercantour). *Monde Pl.* 433 : 4-8. **1988**.
- BOREL, A. & POLIDORI, J.-L. - *Gagea minima* (L.) Ker-Gawler, espèce nouvelle pour la France, et autres espèces du genre présentes en Haute-Tinée (Alpes-Maritimes, Parc National du Mercantour). *Monde Pl.* 441 : 9-13. **1991**.
- BOREL, J. - Rapport sur l'herborisation faite au Mont Aurose le 31 juillet 1874. *Bull. Soc. Bot. France* 21 (Session extraordinaire à Gap) : C-CXIII. **1874**.
- BOREL, J. & al. - Enumération des espèces trouvées dans les diverses localités parcourues dans l'excursion du col de Glaize. *Bull. Soc. Bot. France* 21 (Session extraordinaire à Gap) : LXI-LXXII. **1874**.
- BOSC, G. - Sur quelques plantes du Jura. *Monde Pl.* 328 : 6. **1960**.
- BOSC, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Linaria flava* (Poir.) Desf. var. *corsica* (Sommier) Fiori (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 389. **1988 a**.
- BOSC, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Linaria micrantha* (Cav.) Hoffmanns. & Link (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 389. **1988 b**.
- BOSC, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Colchicum corsicum* Baker (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 352. **1989**.
- BOSC, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Myrrhoides nodosa* (L.) Cannon (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 280. **1990**.
- BOSC, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Bellevia romana* (L.) Reichenb. (in Notes et contributions à la flore de Corse, X). *Candollea* 49 : 576. **1994**.
- BOSC, G. & al. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cerastium comatum* Desv. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 30. **1986 a**.
- BOSC, G. & al. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Lens ervoides* (Brign.) Grande (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 39. **1986 b**.
- BOSC, G. & al. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Vicia barbazitae* Ten. & Guss. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 40-41. **1986 c**.
- BOSC, G. & DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Antinoria insularis* Parl. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 37. **1987**.
- BOUBY, H. - Une ombellifère nouvelle pour le Massif Armoricain, *Ptychotis thorei* Godr. & G. *Feuille Naturalistes* (nouv. sér.) 4 : 59. **1949**.
- BOUBY, H. - Considérations sur la situation floristique actuelle et la protection des mares de Fontainebleau et leurs abords. *Monde Pl.* 355 : 6-11. **1967**.
- BOUCHARD, J. - Observations sur quelques Sénéçons. *Monde Pl.* 274-275 : 11-12. **1951**.
- BOUCHARD, J. - Plantes nouvelles ou peu signalées pour le département du Var (supplément au catalogue d'Albert et Jahandiez) *Bull. Soc. Bot. France* 99 (7-9) : 258-259. **1952 a**.
- BOUCHARD, J. - Note sur quelques plantes annuelles ou bisannuelles colonisant les brûlis de la Sauvette (Var). *Monde Pl.* 287-288 : 17-18. **1952 b**.
- BOUCHARD, J. - Plantes nouvelles ou peu signalées pour le département du Var. (2ème supplément au catalogue d'Albert et Jahandiez). *Bull. Soc. Bot. France* 103 : 619-624. **1956**.

- BOUCHARD, J. - *Pimpinella lutea*, plante nouvelle pour la flore de France. *Bull. Soc. Bot. France* 106 : 348-349. **1960**.
- BOUCHARD, J. - *Matériaux pour une géographie botanique de la Corse. Scrophulariacées à Composées*. Document imprimé, édité par l'auteur. [1]-172. **1963**.
- BOUCHARD, J. - *Flore pratique de la Corse* (Edi. 3). Soc. Sci. Hist. Nat. Corse, Bastia (coll. Corse d'hier et de demain : 7). [1]-405. **1978**.
- BOUCHARD, J. - Plantes des Pyrénées-Orientales non citées dans le catalogue de Gautier. *Monde Pl.* 441 : 29-32. **1991**.
- BOUCHARD, J. - Plantes des Pyrénées-Orientales non signalées dans le catalogue de G. Gautier ou très peu citées (3ème article ; récoltes 1993-1994). *Monde Pl.* 452 : 26-27. **1995**.
- BOUDEILLE, M. - Rapport sur le catalogue des plantes vasculaires du bassin supérieur de l'Ubaye, présenté par Saint-Lager. *Ann. Soc. Bot. Lyon.* 2 : 108-109. **1873-1874**.
- BOUDRIE, M. - Localités nouvelles de Pteridophytes pour la flore française. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 17 : 19-32. **1986**.
- BOUDRIE, M. - Contribution à l'inventaire de la flore (département de l'Indre). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 19 : 136-137. **1988**.
- BOUDRIE, M. - Observations ptéridologiques dans le département de l'Aude. *Monde Pl.* 451 : 1-6. **1994 a**.
- BOUDRIE, M. - Découverte d'*Ophioglossum azoricum* C. Presl en Brenne (Indre). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 25 : 53-54. **1994 b**.
- BOUDRIE, M. & LABATUT, A. - Sur quelques Ptéridophytes du Lot-et-Garonne et la flore de J.O. Debeaux (1898). *Monde Pl.* 442 : 20-23. **1991**.
- BOUDRIE, M. & SALANON, R. - *Diphasiastrum issleri* (Rouy) Holub dans le massif de Pierre-sur-Haute, Monts du Forez (Loire). *Monde Pl.* 443 : 19-22. **1992**.
- BOULLET, V. - *Les pelouses calcaires (Festuco-Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Essai de synthèse phytosociologique*. Thèse 3ème cycle. Univ. Sci. Tech. Lille. [1] - 333. **1986**.
- BOULLET, V. - Un complexe de populations lié à *Atriplex longipes* Drejer, taxon nouveau pour la flore française et la région Nord-Pas-de-Calais. *Lejeunia* (nouv. sér.) 135 : 1-21. **1990**.
- BOULLET, V. & LAMBINON, J. - Notes floristiques sur le Nord-Ouest de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne), à l'occasion de la parution de la quatrième édition de la «Nouvelle Flore» de la Belgique et des régions voisines. *Belg. Journ. Bot.* 126 (2) : 229-252. **1993**.
- BOURASSEAU, A. - Compte rendu de l'herborisation du 1er juin 1975 sur les chaumes du Douhet (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 6 : 30-33. **1975**.
- BOURASSEAU, A. - Note sur *Bellis pappulosa* Boissier. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 8 : 22-25. **1977**.
- BOURNÉRIAS, M. - *Carex hartmani* Cajander (*C. buxbaumii* Wahl. p.p.) en forêt de Rambouillet (Yvelines). *Cah. Naturalistes* 27 (4) : 87-96. **1971**.
- BOURNÉRIAS, M. - Flore et végétation du massif forestier de Rambouillet (Yvelines). *Bull. Nat. Parisiens* (nouv. sér.) 28 (2) : 18-58. **1972**.
- BOURNÉRIAS, M. - Sur quelques plantes vasculaires du littoral atlantique français. *Cah. Naturalistes* 44 : 25-28. **1988**.
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y. - *Guides naturalistes des côtes de France. La Manche de Dunkerque au Havre*. Delachaux & Niestlé. Neuchâtel-Paris. [1]-272. **1983**.
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y. - *Guides naturalistes des côtes de France. La côte atlantique entre Loire et Gironde*. Delachaux & Niestlé. Neuchâtel-Paris. [1]-272. **1987**.
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y. - *Guides naturalistes des côtes de France - Le golfe de Gascogne de l'île d'Oléron au Pays Basque*. Delachaux & Niestlé. Neuchâtel-Paris. [1] - 272. **1988**.
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C. & TURQUIER, Y. - *Guides naturalistes des côtes de France. La Méditerranée de Marseille à Banyuls*. Delachaux & Niestlé. Neuchâtel. Paris [1]-272. **1992**.
- BOUVIER, L. - *Flore des Alpes de la Suisse et de la Savoie*. Ed. Grosset & Trembley, Genève (1ère éd.). [1]-790 (1878). Ed. Trembley, Genève (2ème éd.). 1-812 (1882). **1878, 1882**.
- BRACHET, F. - Herborisation au Lautaret, au Galibier (Hautes-Alpes) et dans les environs. *Bull. Soc. Etudes Htes-Alpes* 13 : 158-185. **1894**.
- BRACHET, F. - La flore du Mont-Aurouse. *Bull. Soc. Etudes Htes-Alpes* 32 : 287-296. **1909**.
- BRAS, D. - Sur le *Saponaria bellidifolia* Smith. et le *Specularia castellana* Lange. *Bull. Soc. Bot. France* 21 (1) : 27-33. **1874**.
- BRAUD, S., CORILLION, R., GABORY, O. & HENDOUX, F. - *Dryopteris aemula* (Ait.) O. Kuntze en Anjou. *Monde Pl.* 438 : 31-32. **1990**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - Die xerothermen Pflanzenkolonien der Föhrenregion Graubünden. *Vierteljahrsschr. Naturf. Gesell. Zürich* 62 : 275-285. **1917**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - Herborisations dans le midi de la France et dans les Pyrénées méditerranéennes. *Ann. Conserv. & Jard. Bot. Genève* 21 : 25-47. **1919-1922**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - Une reconnaissance phytosociologique dans le briançonnais. *Bull. Soc. Bot. France* 69 (Session extraordinaire dans le briançonnais en juillet 1922) : 77-103. **1922**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - Genre nouveau et espèces nouvelles pour la flore de France et leur signification phyto-historique. *Bull. Soc. Bot. France* 80 (9-10) : 823-829. **1933**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - Genre nouveau et espèces nouvelles pour la flore de la France et leur signification phytohistorique. *Comm. SIGMA* 25 : 823-829. **1934**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - *La végétation alpine des Pyrénées-Orientales. Etude de phytosociologie comparée*. Estacion de estudios pirenaicos et de l'Instituto español de edafologia, ecologia y fisiologia vegetal, Barcelona, bot. 1 (n° 9) 306 pp. **1948**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - Contribution à la flore de Montpellier. *Comm. SIGMA* 167 : 1-120. **1964**.
- BRAUN-BLANQUET, J. - Quatrième contribution à la flore de Montpellier. *Comm. SIGMA* 202 : 5-8. **1973**.
- BRAUN-BLANQUET, J. & al. - *Les Groupements végétaux de la France Méditerranéenne (Prodrome des groupements végétaux de la France)*. Edit. CNRS, Montpellier. [1]-297. **1952**.
- BRAUN-BLANQUET, J. & G. - Les pelouses steppiques des Causses méridionaux. *Vegetatio Acta Geobot.* 22 (4-5) : 201-247. **1971**.
- BRAUN-BLANQUET, J. & TÜXEN, R. - in *Irische Pflanzengesellschaften. Veröffentlichl. Geobot. Instit. Rübel Zürich* 25 : 235-237. **1952**.
- BREBISSON DE, A. - *Flore de la Normandie* (3ème éd.). Ed. A. Hardel, Caen. [I]-XXXIV, [1]-400. **1859**.
- BREINER, E. & R. & SCHMIDT, H. - *Serapias nurrica* Corrias. *Ber. Arbetskr. Herm. Orch.* 2 (1) : 107-109. **1985**.
- BREISTROFFER, M. - Flore de la Chartreuse. (non daté).
- BREISTROFFER, M. - La flore de la vallée de la Méouge dans les Baronnies (Hautes-Alpes et Drôme). *Bull. Soc. Dauphin. Etudes-Bioclub* 15 : 149-153. **1936**.
- BREISTROFFER, M. - La flore de la vallée inférieure du Buëch (Hautes-Alpes). *Bull. Soc. Daphin. Etudes-Bioclub* 294 : 91-102. **1937**.
- BREISTROFFER, M. - Sur la persistance d'une flore relique dans les Baronnies. *Bull. Soc. Dauphin. Etudes-Bioclub* 144 : 3-7. **1938 a**.
- BREISTROFFER, M. - Sur une ombellifère méconnue de la flore française : *Scandicum stellatum* Thell. des Baronnies (Hautes-

- Alpes). *Compt.-Rendu Acad. Sci. Paris* 207 : 440. **1938 b**.
- BREISTROFFER, M. - Sur une nouvelle station de plantes relictuelles dans les Baronnies (Basses-Alpes). *Compt.-Rendu Acad. Sci. Paris* 222 : 239-240. **1946**.
- BREISTROFFER, M. - Considérations phytogéographiques sur les Baronnies. *Bull. Soc. Biogéogr.* 204 : 8-12. **1947**.
- BREISTROFFER, M. - Aperçu sur la flore de Tende-La-Brigue (Alpes-Maritimes). *Feuille Nat.* 3 : 77-79. **1948**.
- BREISTROFFER, M. - Nouvelles considérations phytogéographiques sur les Baronnies. (Préalpes du Sud) - Suivi d'une réponse à Mr Gaussen. *Bull. Soc. Biogéogr.* 236-237-238 : 101-110 ; 114-118. **1950 a**.
- BREISTROFFER, M. - Sur le *Clypeoletum* et à propos d'un myosotis obscuricole des Préalpes françaises du sud. *Feuille Nat.* 7-8 : 69-72. **1950 b**.
- BREISTROFFER, M. - Les limites septentrionales d'extension de la flore méditerranéenne dans la Drôme et l'Ardèche. *Bull. Soc. Bot. France* 99 (Mémoires) : 75-100. **1952**.
- BREISTROFFER, M. - *Supplément sommaire au catalogue des plantes vasculaires de la Savoie*. 85^{ème} Congrès Soc. Savantes, Chambéry : 359-376. **1960**.
- BREISTROFFER, M. - Sur le *Genistella refracta* (*Genista delphinensis*) de la Drôme. *Monde Pl.* 335 : 1-2. **1962**.
- BREISTROFFER, M. - Déroulement de la Session et compte rendu des excursions. *Bull. Soc. Bot. France* 110 (Session extraordinaire à Die et à Grenoble) : 3-14. **1963 a**.
- BREISTROFFER, M. - Le Diois phytogéographique. *Bull. Soc. Bot. France* 110 (Session extraordinaire à Die et à Grenoble) : 15-41. **1963 b**.
- BREISTROFFER, M. - Les éléments endémiques relictuels et disjointes de la flore des Basses-Alpes. *Congr. Soc. Sav.* (90^{ème} Congrès, Nice) 2 : 435-445. **1965**.
- BREISTROFFER, M. - Sur quelques plantes très rares du Tricastin N. (Drôme) *Monde Pl.* 354 : 12. **1967 a**.
- BREISTROFFER, M. - Sur quelques plantes très rares du Tricastin (Drôme) *Monde Pl.* 356 : 6-7. **1967 b**.
- BREISTROFFER, M. - Excursion aux gorges d'Agnielles-en-Bochaine (Hautes-Alpes) le dimanche 21 Mai 1978. *Soc. Dauph. Etudes Biol. & Prot. Nature-Bioclub.* 2 p. **1978**.
- BREISTROFFER, M., CHARPIN, A. & GREUTER, W. - Sur quelques plantes «steppo-continentales» rares et critiques du Sud-Est de la France. *Candollea* 25 (1) : 89-103. **1970**.
- BRESSOUD, B. - *Chorologie, écologie et sociologie du Caricion bicolori-atrofuscae dans les Alpes*. Thèse Doct. Univ. Lausanne. [1]-267. **1986**.
- BRESSOUD, B. & TROTTEREAU, A. - Le *Caricion bicolori-atrofuscae*, alliance artico-alpine dans les marais du massif de la Vanoise et régions limitrophes. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise.* 14 : 9-47. **1984**.
- BRIQUET, J. - *Etudes sur les Cytises des Alpes-Maritimes comprenant un examen des affinités et une révision générale de genre Cytisus*. Georg & C^o, Genève, Bâle et Lyon [1]-204 + 3 pl. **1894**.
- BRIQUET, J. - *Monographie des Buplèvres des Alpes maritimes*. Georg & C^o, Genève, Bâle et Lyon [1]-121. **1897**.
- BRIQUET, J. - *Monographie des centaurées des Alpes maritimes*. Ed. Georg & Co, Bâle & Genève. [I]-VIII, [1]-196 + 1 pl. **1902**.
- BRIQUET, J. - *Prodrome de la flore corse*. H. Georg, Genève, Bâle & Lyon 1 : [I]-LVI, [ii], [1]-656. 1910 (oct.) ; 2 (1) : [I]-IV, [1]-409, [ii]. 1913 (juin). **1910-1913**.
- BRIQUET, J. & CAVILLIER, F.G. - *Flore des Alpes maritimes ou catalogue raisonné des plantes qui croissent spontanément dans la chaîne des Alpes maritimes y compris le département français de ce nom et une partie de la Ligurie occidentale*. Genève, Basel, Lyon, H. Georg. 5 (1) : [1]-96 (1913) ; 5 (2) : [I*]-[III*], [I]-[IV], [97]-[376] (1915) ; 6 (1) : [I]-[III], [1]-[170] (1916) ; 6 (2) : [I]-[III], [171]-344 (1917) ; 7 : I-III, [1]-311 (1931). **1913-1931**.
- BRIQUET, J. & DE LITARDIÈRE, R. - *Prodrome de la flore corse*. P. Lechevalier, Paris. 2 (2) : [I]-XXVIII, [ii], [1]-[216] «1935». 1936 (mars) ; 3 (1) : [I]-XII, [ii], [1]-205. 1938 (mai) ; 3 (2) : [I]-XVIII, [i], [1]-264. 1955 (oct. déc.). **1936-1955**.
- BRUNERYE, L. - *Les Sénéçons du groupe Helenitis*. Paris, SEDES ; Coll. Documents pour une flore de France. [1] - 356. **1969**.
- BUBANI, P. - *Flora pyrenaea per ordines naturales gradate indigesta*. Milan. **1897-1902**.
- BUGNON, F. - Esquisse des principaux caractères botaniques de la montagne chatillonnaise ou plateau de Langres. *Bull. Soc. Bot. France* 102 : 83-89. **1955**.
- BUGNON, F. & al. - *Nouvelle flore de Bourgogne T.1 : Catalogue général et fichier bibliographique*. Bull. Sci. Bourgogne (édition hors série) Imp. Berthier Dijon. [I]-VI, 1-217. **1993**.
- BULARD, C. & IZARD, M. - Localités nouvelles de plantes intéressantes pour la flore de Savoie. *Bull. Soc. Bot. France* 100 (1-3) : 62. **1953**.
- BURNAT, E. - *Catalogue des Festuca des Alpes maritimes d'après les déterminations de M. Hackel*. G. Bridel, Lausanne. [1] - 15. **1882**.
- BURNAT, E. - Le *Saxifraga florulenta* Moretti, espèce française. *Bull. Soc. Bot. France* 30 : 259-262. **1883**.
- BURNAT, E. - *Vicia stigmatica*. *Feuille Jeun. Nat.* 16 : 74. **1885-1886**.
- BURNAT, E. - *Flore des Alpes maritimes ou catalogue raisonné des plantes qui croissent spontanément dans la chaîne des Alpes maritimes y compris le département français de ce nom et une partie de la Ligurie occidentale*. Genève, Basel, Lyon, H. Georg. 1 : [I]-XII, [1]-302 (1892) ; 2 : [I]-XVI, [1]-287 (1896) ; 3 (1) : [I]-XXXVI, 1-[172] (1899) ; 3 (2) : [I]-[IV], [173]-332 (1906) ; 4 [I]-[IV], [1]-[304] (1906). **1892-1906**.
- BURNAT, E. - *Myosotis marcillyana* Burnat (note). *Bull. Herb. Boissier* : 984. **1904**.
- BURNETT, J. H. - *The vegetation of Scotland*. Oliver & Boyd, Edinburgh & London. [I]-XIII, [1]-613. **1964**.
- CABANES, G. - Herborisation dans le Gard. *Bull. Soc. Etud. Sci. Nat. Nîmes* 30 : 57-77. **1902**.
- CABANES, G. - Présentation de l'*Iris xiphium*. *Bull. Soc. Et. Sci. Nat. Nîmes* 40 : 78. **1912-1913**.
- CAJANDER, A. - Ueber die fennoskandischen Formen der Kollektivart *Carex polygama* Schkuhr. *Ann. Soc. Zool. Bot. Fenn.* t5. **1934**.
- CALLE, J. & OZENDA, P. - Les Ptéridophytes des Alpes-Maritimes. *Bull. Soc. Bot. France* 97 (Session extraordinaire des Alpes maritimes et ligures) : 53-63. **1950**.
- CANO CARMONA, E. & GONZALEZ MARTIN, A. - *Estudios basicos para el conocimiento de la flora de Sierra Morena*. Ed. Facultad de Ciencias experimentales de Jaen, Jaen. [1]-173. **1992**.
- CAPODURO, M. - La *Viola arborescens* Linné. *Rev. Hort. & Bot. Bouches-du-Rhône* 504 : 116-118. **1896**.
- CARIÉ, P. - Sur deux espèces intéressantes de la Corse : *Ophrys speculum* et *Spergularia insularis*. *Monde Pl.* 341 : 5. **1963**.
- CARIÉ, P. - Herborisation en Corse en septembre 1965. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 35 (7) : 353-354. **1966**.
- CARIOT, A. - *Le guide du botaniste à la Grande-Chartreuse et à Chablais ainsi que dans les localités voisines et sur les montagnes environnantes*. Lyon, Girard et Jausserand [1]-72. **1856**.
- CARIOT, A. - Note sur la flore des environs de Moutiers. *Ann. Soc. Bot. Lyon.* 2 : 11-21. **1877**.
- CARIOT, A. & SAINT-LAGER, J.B. - *Flore descriptive du bassin moyen du Rhône et de la Loire*. 2 (étude des fleurs) : 995 pp. **1889**.
- CARRAZ-BILLAT, J. - *Contribution à l'étude botanique d'*Hypericum nummularium* L.* Thèse Doct. Pharm. Univ. Lyon. [1] - 123. **1968**.

- CASPARY, R. - Sur l'*Aldrovanda vesiculosa*. *Bull. Soc. Bot. France* 5 : 716-727. **1858**.
- CASPER, S.J. - Revision der Gattung *Pinguicula* in Eurasien. *Feddes Repert.* 66 (1-2) : 1-148. **1962**.
- CASTELLI, L. - Stations nouvelles de *Sesleria ovata* et de *Crepis raetica* en Haute Tarentaise. *Bull. Soc. Bot. France* 99 : 167. **1952**.
- CASTROVIEJO, S. & CHARPIN, A. - Sobre la nomenclatura de *Agrostis delicatula* Pourret ex Lapeyr. y *A. durieui* Boiss. & Reut. ex Willk. *Candollea* 38 (2) : 673-677. **1983**.
- CÉZARD, N. - L'aire de répartition de *Sisymbrium supinum* L. *Bull. Mens. Soc. Sci. Nancy* (nouv. sér.) 2 (4) : 34-37. **1939**.
- CHABERT, A. - La Flore d'Aix-les-Bains. *Bull. Soc. Bot. France* 54 (2) : 91-97. **1907**.
- CHABOISSEAU, T. - Course de deux botanistes à la recherche du *Genista delphinensis*. *Naturaliste* : 6-7. **1877**.
- CHAIX, D. - *Plantae Vapincenses*. In Villars, Histoire des Plantes du Dauphiné. 1 : 309-382. **1786**.
- CHARPIN, A. - Observations sur la flore de la Haute-Savoie. *Saussurea* 2 : 19-24. **1971**.
- CHARPIN, A. - La répartition des *Carex* de Haute-Savoie. *Saussurea* 5 : 11-32. **1974**.
- CHARPIN, A. - *Hierochloë odorata* (L.) P.B. en France. *Monde Pl.* 399 : 7. **1979**.
- CHARPIN, A. & EYHERALDE, J. - *Botrychium multifidum* (Gmel) Rupr. dans la vallée de Chamonix. *Monde Pl.* 382 : 5. **1975**.
- CHARPIN, A. & JORDAN, D. - Une nouvelle station de *Botrychium matricariifolium* A. Braun ex Koch. dans la Haute-Loire. *Monde Pl.* 373 : 6. **1972**.
- CHARPIN, A. & JORDAN, D. - Une intéressante fougère Haut-Savoyarde : *Dryopteris cristata* (L.) A. Gray. *Monde Pl.* 380 : 5-6. **1974**.
- CHARPIN, A. & JORDAN, D. - *Hierochloë odorata*, plante nouvelle pour la flore de la Haute-Savoie. *Saussurea* 8 : 127-128. **1977**.
- CHARPIN, A. & JORDAN, D. - Evolution de la Flore haut-savoyarde (1958-1988). *Monde Pl.* 435 : 3-9. **1989**.
- CHARPIN, A. & JORDAN, D. - Catalogue floristique de la Haute-Savoie. *Mém. Soc. Bot. Genève.* 2 (1) : [1] - 183. **1990**.
- CHARPIN, A. & JORDAN, D. - Catalogue floristique de la Haute-Savoie. *Mém. Soc. Bot. Genève* 2 (2) : 183-566. **1992**.
- CHARPIN, A. & MIEGE, J. - Matériaux pour la cartographie floristique du département de la Haute-Savoie (France) I et II. *Candollea* 25 (1) : 25-44 ; 25 (2) : 193-207. **1970**.
- CHARPIN, A. & SALANON, R. - Matériaux pour la Flore des Alpes maritimes. Catalogue de l'Herbier d'Emile Burnat déposé au Conservatoire botanique de la Ville de Genève. *Boissiera* 36 : [1]-258, [i]-xii. **1985**.
- CHARPIN, A. & SALANON, R. - Matériaux pour la flore des Alpes maritimes. Catalogue de l'Herbier d'Emile Burnat déposé au Conservatoire botanique de la Ville de Genève. *Boissiera* 41 : [1]-340. **1988**.
- CHAS, E. - *Atlas de la Flore des Hautes-Alpes*. Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes du Sud, Parc National des Ecrins. L. Jean, Gap. [1]-816. **1994**.
- CHAS, E., KERGUÉLEN, M. & PLONKA, F. - *Galium rubioides* L., une espèce de l'est de l'Europe en voie de naturalisation dans la région de Laragne (Hautes-Alpes). *Monde Pl.* 437 : 15-18. **1990**.
- CHASSAGNE, M. - *Inventaire analytique de la Flore d'Auvergne et contrées limitrophes des départements voisins*. Paris, Lechevalier. 1 : [I]-XL, 1-458 ; 2 : 1-542. **1956-1957**.
- CHÂTENIER, C. - Esquisse de la flore de Lus-la-Croix-Haute (Drôme). *Bull. Soc. Bot. France* 44 (Session extraordinaire à Barcelonnette) : CXXXV-CXLVIII. **1897**.
- CHÂTENIER, C. - Plantes nouvelles, rares ou critiques du bassin moyen du Rhône. *Bull. Soc. Bot. France* 57 (2) : 122-127. **1910**.
- CHÂTENIER, C. - Plantes nouvelles, rares ou critiques du bassin moyen du Rhône. *Bull. Soc. Bot. France* 69 (9-10) : 710-718. **1922**.
- CHAUVET, M., GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & THOMAS, G. - *Etude et sauvegarde des plantes sauvages apparentées à des plantes cultivées : le cas des Brassica*. Actes du Colloque «Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection», Brest, 1987 : 195-212. **1989**.
- CHEREL, O. & LAVAGNE, A. - Aire de répartition, phénologie, biologie, reproduction d'*Eryngium alpinum*, «La Reine des Alpes» dans la vallée du Fournel. Propositions de mesures de protection de l'espèce. *Trav. Sci. Parc Natl. Ecrins* 2 : 53-92. **1982**.
- CHEVALIER, E. - Herborisation au Lautaret. *Bull. Trim. Soc. Bot. Lyon* 7 : 101-108. **1889**.
- CHEVASSUS, P. - Le *Carex paupercula* Mich. var. *irrigua* (Wahl.) Fernald en Haute Savoie. *Trav. Lab. «La Jaysinia»* 4 : 135-141. **1972**.
- CHEVASSUS, P. - Deux adventices méconnues dans le Jura et l'Iris sibirica dans l'Ain. *Monde Pl.* 397 : 7-8. **1979**.
- CHEZEAU, G. - Compte-rendu de la sortie du 30 juin 1991 : bois de Saint-Christophe et bois des Mornards à Ciré-d'Aunis (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 23 : 237-242. **1992**.
- CHIPON, B. - Une rareté végétale dans les Vosges : *Hymenophyllum tunbrigense*. *Essor* 159 : 8-10. **1993**.
- CHOPINET, R. - *Centaurea alpina* Lam. dans les Alpes maritimes françaises. *Bull. Soc. Bot. France* 100 (7-9) : 340-341. **1953**.
- CHOPINET, R. - Aperçu sur la végétation de quelques éboulis sub-alpins du Champsaur (Dauphiné). *Pl. Montagne* 17 : 17-24. **1956**.
- CHOPINET, R. - Les Saxifrages III. Section *Hirculus* (Haw.) Tausch. *Pl. Montagne* 34 : 29-44. **1960**.
- CHOUARD, P. - Quelques plantes des Alpes-Maritimes, aux environs d'Antibes. *Bull. Soc. Bot. France* 71 : 693-697. **1924**.
- CHOUARD, P. - Esquisse de la géographie botanique du plateau karstique de Caussols (Alpes-Maritimes). *Bull. Soc. Bot. France* 97 (Session extraordinaire dans les Alpes-maritimes et ligures) : 202-224. **1950**.
- CHRIST, H. - *Les Fougères des Alpes maritimes*. In : E. Burnat (éd.) : Matériaux pour servir à l'histoire de la flore des Alpes maritimes. Georg. & Cie, Genève, Bâle & Lyon. [1]-32. **1900**.
- CLAUSTRES, G. - *Les glumales des Pyrénées ariégeoises centrales*. Institut Lucien Daniel, Rennes (Thèse, Toulouse, 1959). [1]-494. **1965**.
- CLAVAUD, A. - Communication. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 37 : 52-55. **1883**.
- CLEMENT, B. & TOUFFET, J. - *Les espèces végétales menacées ou protégées des zones humides de Bretagne*. Actes du Colloque «Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection», Brest 1987 : 109-118. **1989**.
- COMPANYO, L. - *Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales*. Perpignan, J. B. Alzine. T II (flore). 928 pp. **1864**.
- CONILL, L. - Compte rendu des herborisations faites par la Société dans les Pyrénées-Orientales les 22, 23, 24, 25 et 26 juillet 1931. *Bull. Soc. Bot. France* 80 : 855-862. **1933**.
- CONILL, L. - Observations sur la flore des Pyrénées-Orientales (suite). *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse* 67 : 129-158. **1935**.
- CONRAD, M. - Contributions à l'étude de la flore en Corse. *Monde Pl.* 356 : 7. **1967**.
- CONRAD, M. - Nouvelles de Corse. *Monde Pl.* 361 : 4-5. **1968**.
- CONRAD, M. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 367-368 : 14. **1970**.
- CONRAD, M. - Contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 369 : 7-8. **1971 a**.

- CONRAD, M. - Contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 371 : 13-14. **1971 b.**
- CONRAD, M. - *Prunus prostrata* Labill. et *Clematis cirrhosa* L. *Monde Pl.* 372 : 4. **1971 c.**
- CONRAD, M. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 374 : 6. **1972.**
- CONRAD, M. - Contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 381 : 4. **1975 a.**
- CONRAD, M. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 383 : 4. **1975 b.**
- CONRAD, M. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 391 : 2. **1977.**
- CONRAD, M. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 395 : 7-8. **1978.**
- CONRAD, M. - Contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 401 : 7. **1980 a.**
- CONRAD, M. - Contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 402 : 6. **1980 b.**
- CONRAD, M. - Contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 406 : 7. **1980 c.**
- CONRAD, M. - Espèces végétales découvertes en Corse depuis 1978. *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 643 : 121-127. **1982 a.**
- CONRAD, M. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse. *Monde Pl.* 411-412 : 9-10. **1982 b.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Pteris cretica* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 10. **1986 a.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Brassica insularis* Moris (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 29-30. **1986 b.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Silene velutina* Pourret ex Loisel. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 32. **1986 c.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cynomorium coccineum* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 53. **1987 a.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Dianthus furcatus* Balbis subsp. *gyspergerae* (Rouy) Burnat ex Briq. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 56. **1987 b.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Limoniastrum monopetalum* (L.) Boiss. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 381. **1988.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Stachys marrubifolia* Viv. (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 601. **1989.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Dracunculus muscivorus* (L. fil.) Parl. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 265. **1990 a.**
- CONRAD, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Artemisia arborescens* (L.) (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 281. **1990 b.**
- CONRAD, M. & DESCHÂTRES, R. - *Verbascum rotundifolium* Ten. subsp. *conocarpum* (Moris) J.K. Ferguson (= *Verbascum conocarpum* Moris) dans les montagnes de la Corse. *Monde Pl.* 393 : 1-2. **1978.**
- CONRAD, M. & DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Prunus prostrata* Labill. (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 614. **1989.**
- CONSTANCE, L. & CANNON, J.F.M. - *Naufraga* - a new genus of *Umbelliferae* from Mallorca. In : V.H. Heywood ed., *Flora Europaea Notulae Systematicae ad Floram Europaeam spectantes. Feddes Repert.* 74 (1-2) : 1-4. **1967.**
- CONTANDRIOPOULOS, J. - Note sur la répartition du *Morisia hypogea* Gay. en Corse. *Monde Pl.* 298-302 : 1. **1953.**
- CONTANDRIOPOULOS, J. - Caryologie et localisation des espèces végétales endémiques de la Corse. *Bull. Soc. Bot. France* 104 : 53-55. **1957.**
- CONTANDRIOPOULOS, J. - Recherches sur la flore endémique de la Corse et sur ses origines. *Doct. Sci. Fac. Sci. Marseille. Ann. Fac. Sci. Marseille* 32 : 1-354. **1962.**
- CONTANDRIOPOULOS, J. & ZEVACO-SCHMITZ, C. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - A propos d'une endémique cyrno-sarde méconnue : *Scilla corsica* Boullou (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 394-401. **1989.**
- CONTRE, E. & DELAMAIN, J. - Sur la présence de l'*Ophrys speculum* Link dans le sud de la Charente. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 5 : 75-86. **1974.**
- CONVERT, B.H. - Herborisations en Maurienne et Tarentaise. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 21 : 103-122. **1896.**
- COQUILLAT, M. - Le *Carex nutans* se porte toujours bien dans la vallée de la Saône. *Monde Pl.* 340 : 9. **1963.**
- COQUILLAT, M. - Catalogue de la Flore Ligéro-rhodanienne. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* (manuscrit non publié). [1] - 1475. **1965.**
- CORBIÈRES, L. - *Nouvelle Flore de Normandie*. Ed. E. Lanier, Caen. [I]-XVI, 1-716. **1894.**
- CORBINEAU, R. - Du nouveau chez les orchidées bretonnes. *Monde Pl.* 429-430 : 1-2. **1987.**
- CORCELLE, J. - Cartographie des Orchidées de l'Ain. *Orchidophile* 88 (supplément) : [1]-40. **1989.**
- CORILLION, R. - *Subularia aquatica* L. dans les Hautes-Pyrénées. *Monde Pl.* 267-268 : 27. **1950.**
- CORILLION, R. - Les espèces armoricaines du genre *Limonium* Mill. Notes d'écologie, de phytosociologie et phytogéographie. *Bull. Soc. May. Sciences* : 49-62. **1955.**
- CORILLION, R. - *Notice détaillée des feuilles armoricaines. Phytogéographie et végétation du massif armoricain*. Carte Vég. France au 1/200 000^{ème}, CNRS. [1]-197. **1971.**
- CORILLION, R. - Sur un nouvel écotype littoral armoricain : *Crataegus monogyna* Jacq. ssp. *maritima*. *Bull. Soc. May. Sciences* : 75-79. **1977.**
- CORILLION, R. - *Flore et végétation de la vallée de la Loire (cours occidental : de l'Orléanais à l'estuaire)*. Imp. Jouve, Paris. 1 (texte) : [x], 1 -[738], 2 (illustrations) : [iv], 1-362 (1983). **1982-1983.**
- CORILLION, R. & GUERLESQUIN, M. - Sur l'évolution récente d'une jeune tourbière neutro-alkaline à *Drosera intermedia* Hayne et *Liparis loeselii* Rich. *Bull. Soc. Et. Sci. Anjou* (nouv. sér.) 7 : 135-141. **1969.**
- CORILLION, R. & GUERLESQUIN, M. - *Liparis loeselii* Rich. (Orchidacée) : Note sur sa présence et sa végétation en Anjou. *Monde Pl.* 366 : 3-4. **1970.**
- CORILLION, R., FIGUREAU, C. & GODEAU, M. - Un nouvel écotype prostré pour la flore littorale armoricaine : *Genista tinctoria* ssp. *prostrata*. *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* (nouv. sér.) 6 (2) : 113-116. **1984.**
- CORILLION, R., FIGUREAU, C. & GODEAU, M. - Sur trois nouveaux écotypes prostrés de la flore littorale du Nord-Ouest de la France. *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* (nouv. sér.) 9 (4) : 149-155. **1987.**
- CORRIAS, B. - Le piante endemiche della Sardegna. *Boll. Soc. Sarda Sci. Nat.* 21 : 397-410. **1982.**
- COSTE, H. & SOULIÉ, J.A. - Plantes nouvelles, rares ou critiques. *Bull. Soc. Bot. France* 58 (4-5) : 358-365. **1911.**
- COULOMB, C. - Observations botaniques dans les Bouches-du-Rhône. *Monde Pl.* 452 : 28-29. **1955.**
- COULON, F. & DUVIGNEAUD, J. - Cartographie des Orchidées des Ardennes. *Orchidophile* 96 (supplément) : [1]-36. **1991.**
- COUR, P. - Le genre *Selaginella* en France. *Bull. Centr. Etudes Rech. Sci. Biarritz* 6 (1) : 11-56. **1966.**
- COUTEAUX, M. & PONS, A. - La signification du pollen d'*Artemisia* dans les sédiments quaternaires I - Le problème II - L'éventualité d'un rôle d'*Artemisia* palustres. *Bull. Soc. Bot. France* 134 [3 (Lettres botaniques)] : 283-292. **1987.**

- CRELEROT, J.-L. & MÜLLER, G. - Note caryologique à propos de *Gentiana schleicheri* (Vaccari) H. Kunz. *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 97 : 261-266. **1974.**
- CRESTA, P. & MARTINI, E. - *Leucojum nicaeense* Ardoino. Segnalazioni floristiche italiane 550. *Inform. Bot. Ital.* 20 (2-3) : 665. **1988.**
- CROUAN, P.L. - *Catalogue des plantes vasculaires et cellulaires qui croissent spontanément dans le département du Finistère* (manuscrit). **1867 ?**
- CUNY, A. - La flore des montagnes de La Salette (La Mure). *Bull. Soc. Sci. Dauphiné* (5ème sér.) 12 : 1-86. **1932.**
- CUSIN, L. - Herborisation à la Grande-Chartreuse les 5-6 juillet 1873. *Ann. Soc. Bot. Lyon* (Notes et Mémoires) 2 : 67-71. **1872.**
- DAHLGREN, R. & LASSEN, P. - Studies in the flora of northern Morocco I. Some poor fen communities and notes on a number of northern and atlantic plant species. *Bot. Not.* 125 : 439-464. **1972.**
- DAHLSTEDT, H. - Ueber einige im bergianschen botanischen Garten in Stockholm kultivierte Taraxaca. *Acta Horti Berg* 4 (2) : 1-31, t I-III. **1907.**
- DAL VESCO, G. & PEYRONNEL, B. - Nuove stazioni di *Androsace septentrionalis* L. in Val d'Aosta e in Piemonte. *Rev. Valdôtaine Hist. Nat.* 35 : 63-76. **1981.**
- DARDAINE, P. - Quelques plantes intéressantes observées en Lorraine française ; 2ème contribution. *Nat. Mosana* 36 : 8-12. **1983.**
- DARDAINE, P. - Trois rares taxons du genre *Senecio* en Lorraine. *Monde Pl.* 425-426 : 28. **1986.**
- DARDAINE, P. - *Silene conica* L. nouveau pour la flore de Corse parmi quelques plantes observées de 1977 à 1988. *Monde Pl.* 438 : 19-20. **1990.**
- DARDAINE, P. & VERNIER, F. - Découverte de la fougère *Matteuccia struthiopteris* sur le plateau lorrain. *Monde Pl.* 451 : 21-22. **1994.**
- DARIMONT, F., DUVIGNEAUD, J. & LAMBINON, J. - Le Massif Armoricaïn. Excursion de la Société Botanique de Liège (13-22 août 1960). *Lejeunia* (nouv. sér.) 9 : 1-70. **1962.**
- DEBEAUX, O. - Notes sur plusieurs plantes nouvelles ou peu connues de la région méditerranéenne, principalement de la Corse et des Pyrénées-Orientales. 2ème série. *Rev. Bot.* 12 : 177-240. **1894.**
- DEBUSSCHE, J. & al. - *Cyclamen balearicum* Willk. Une deuxième localité trouvée pour l'Hérault. *Monde Pl.* 451 : 9. **1994.**
- DE CANDOLLE A. P. - *Rapports sur deux voyages botaniques et agronomiques dans les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest.* 1-140. **1808.**
- DELACROIX, J.-L. - La réserve naturelle des Marais d'Isles. *Espaces Dem.* 20 : 15-16. **1989.**
- DELAHAYE, T. - Contribution à la flore de Savoie. *Monde Pl.* 451 : 8-9. **1994 a.**
- DELAHAYE, T. - Compte rendu de la session botanique d'Aussois (Savoie). *Bull. Féd. Myc. Dauphiné-Savoie* 134 : 4-13. **1994 b.**
- DELARBRE, A. - *Flore d'Auvergne ou recueil des plantes de cette-ci devant province.* Clermont-Ferrand. 279 pp. **1795.**
- DELEUIL, G. - Contribution à l'étude de la flore provençale. Localités nouvelles de plantes rares ou intéressantes et précisions sur certaines localités déjà connues. *Monde Pl.* 303-314 : 5-7. **1954.**
- DELEUIL, G. - Contribution à l'étude de la flore Corse (fasc. I). *Et. corses* (nouv. sér.) 15-16 : 92-103. **1957.**
- DELEUIL, G. - *Catalogue raisonné de la flore des Basses-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence).* Manuscrit mis à jour par P. Donadille avec la collaboration de J. Contandriopoulos, C. Luciani, R. Verlaque, C. Vignol. Univ. Provence, Service des publications, Marseille. 3 : [I]-XII, [1]-266. **1986.**
- DELEUIL, G. & DONADILLE, P. - *Catalogue raisonné de la flore des Basses-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence).* Univ. Provence, Service des publications, Marseille. 4 (1) : [1]-110 (1989) ; 4 (2) [111]-278 (1992). **1989-1992.**
- DELFORGE, P. - L'Ophrys de l'Aveyron. *Orchidophile* 61 : 577-583. **1984.**
- DELVOSALLE, L. - Notes sur des stations nouvelles pour la flore de France (territoire IFFB). *Doc. Flor.* 3 : 30. **1982.**
- DELVOSALLE, L. - Compléments à la flore du Var (Ptéridophytes et Spermatophytes). *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 46 (à paraître).
- DELVOSALLE, L., & al. - *Plantes rares, disparues ou menacées de disparition en Belgique : l'appauvrissement de la flore indigène.* Serv. Rés. Nat. Dom. & Conser. Nat., Admi. Eaux & For. Minis. Agri. 129 pp. **1969.**
- DEMOLY, J.-P. - Les cistes dans les îles de Charente-Maritime. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 16 : 83-94. **1985.**
- DENARIE, M. - Sur la distribution géographique des primevères. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie* 21 : 94-106. **1928.**
- DENDALETTCHE, C. - *Soldanella villosa* Dar. endémique vasco-cantabrique. *Bull. Soc. Hist. Toulouse* 110 : 276-279. **1974.**
- DERBÈS, A. - Découverte de *Merendera filifolia*. *Comb. Bull. Soc. Bot. France* 7 : 362. **1860.**
- DESCHÂTRES, R. - Une Fougère nouvelle pour la flore française : *Cheilanthes hispanica*. *Rev. Sci. Bourbonnais Centr. France* «1977» : 2-6. **1978.**
- DESCHÂTRES, R. - A propos du *Genista aetnensis* (Biv.) DC. en Corse. *Rev. Sci. Bourbonnais Centr. France* «1979» : 4-10. **1980.**
- DESCHÂTRES, R. - Plantes rares, plantes menacées, plantes protégées. *Rev. Sci. Bourbonnais. Centr. France* «1981-1982» : 3-24. **1982.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Vicia glauca* (L.) C. Presl (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 41. **1986.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ampelodesmos mauritanica* (Poir.) T. Durand & Schinz (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 37. **1987 a.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Eryngium barrelieri* Boiss. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 45. **1987 b.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Pimpinella lutea* Desf. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 46. **1987 c.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Biscutella rotgesii* Fouc. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 54. **1987 d.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Brassica insularis* Moris var. *insularis* (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 54. **1987 e.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Lippia nodiflora* (L.) Michx (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 83. **1987 f.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Thymelaea tartontaira* (L.) All. subsp. *thomasii* (Duby) Briq. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 89. **1987 g.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ambrosinia bassii* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 339. **1988 a.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Carex grioletii* Roemer (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 339. **1988 b.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ophrys vernixia* Brot. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 342. **1988 c.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Antinoria insularis* Parl. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 345. **1988 d.**

- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Nerium oleander* L. subsp. *oleander* (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 355. **1988 e.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Hymenolobus procumbens* (L.) Nutt. subsp. *revelieri* (Jordan) Greuter & Burdet (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 364. **1988 f.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Euphorbia pithyusa* L. subsp. *cupanii* (Guss. ex Bertol.) A.R.Sm. (in Notes et contributions à la flore Corse, III). *Candollea* 43 : 371. **1988 g.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Leucanthemum corsicum* (Less.) DC. subsp. *fenzlii* Gamisans (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 383. **1989 a.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Astragalus centralpinus* Br.-Bl. (*A. alopecuroides* auct. gall., non L.) (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 591-592. **1989 b.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Lens ervoides* (Brign.) Grande (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 594. **1989 c.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ranunculus nodiflorus* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 206. **1991.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Carex grioletii* Roemer (in Notes et contributions à la flore de Corse, VIII). *Candollea* 47 : 272-273. **1992.**
- DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ranunculus revelieri* Boreau (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 559. **1993.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cardamine chelidonia* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 54. **1987 a.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cressa cretica* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 62. **1987 b.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ophrys tenthredinifera* Willd. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 342. **1988 a.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Elaeoselinum asclepium* (L.) Bertol. subsp. *meoides* (Desf.) Fiori (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 353-355. **1988 b.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Legousia scabra* (Lowe) Gamisans (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 199. **1991 a.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Lens ervoides* (Brign.) Grande (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 203. **1991 b.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Delphinium staphysagria* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 206. **1991 c.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ranunculus revelieri* Boreau (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 206-207. **1991 d.**
- DESCHÂTRES, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cardamine graeca* (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 546-547. **1993.**
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Scilla automnalis* L. var. *gracillima* Battandier (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 33-34. **1987 a.**
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Urginea fugax* (Moris) Steinh. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 34. **1987 b.**
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Aristolochia tyrrhena* Nardi (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 47. **1987 c.**
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Tetragonolobus purpureus* Moench (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 69. **1987 d.**
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Galium minutulum* Jordan (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 77-78. **1987 e.**
- DESCHÂTRES, R. & DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cystopteris viridula* (Desv.) Desv. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 342. **1989.**
- DESCHÂTRES, R. & HÉBRARD, J.-P. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Carex grioletii* Roemer (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 29. **1987.**
- DESCHÂTRES, R. & JAUZEIN, P. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Serapias nurrica* Corrias (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 343-344. **1988.**
- DESCHÂTRES, R. & LAMBINON, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Isoetes velata* A. Braun subsp. *velata* (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 336-337. **1988.**
- DESCHÂTRES, R. & THIÉBAUD, M.-A. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Armeria pungens* (Link) Hoffmanns. & Link (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 74. **1987.**
- DESCOINGS, B. - Le statut des espèces végétales protégées dans l'Ardèche. *Bull. Men. Soc. Linn. Lyon* 57 : 177-200. **1988.**
- DEVILLERS- TERSCHUREN, J. & DEVILLERS, P. - Les *Ophrys «arachnitiformis»* du bassin méditerranéen occidental. *Naturalistes Bel.* 69 (2) : 98-112. **1988.**
- DIARD, L. - *Ranunculus nodiflorus* L., deux nouvelles stations en Ille-et-Vilaine. *Monde Pl.* 433 : 1. **1988.**
- DIAZ GONZALES, T.E. & PENAS MERINO, A. - De plantis legionensis. Notula 1. *Anales Jard. Bot. Madrid* 41 : 147-154. **1984.**
- DICKINSON, O. - *Les espèces survivantes tertiaires du Bas-Languedoc*. Thèse Fac. Montpellier. [1]-157. **1934.**
- DIGUET, A. - Les excursions botaniques en 1986-1987. *Bull. Soc. Et. Sci. Nat. Béziers* (nouv. sér.) 12 (53) : 71-72. **1987-1988.**
- DOLLFUS, A. - La flore d'Uriage et de ses environs (Uriage, le Marais, Premol, lac Luitel, Chamrousse, 4 Seigneurs, l'Oursière, Oisans, Lautaret, Sassenage, Grande-Chartreuse). [in *Guide du Botaniste en Dauphiné*] : 7-25. **1883.**
- DONADILLE, P. - Etude caryologique du genre *Armeria* Willd. *Compte rendu Acad. Sci. Paris* 264 (6) : 813-816. **1967.**
- DONADILLE, P. - Contribution à l'étude du genre *Armeria* Willd. (*Plumbaginaceae*) III. Clé générale des taxons français. *Bull. Soc. Bot. France* 116 (9) : 511-521. **1969.**
- DONADILLE, P. - Note critique à propos des *Armeria* Willd. publiés dans le «Catalogue-Flore des Pyrénées» (Le Monde des Plantes 400 : 8. 1979). *Monde Pl.* 406 : 4-5. **1980.**
- DUCHENES, S. - A la recherche de *Merindera filifolia*. *Chêne* 7 : 426. **1912.**
- DUCKERT-HENRIOD, M. M. - *Hierochloa odorata* dans le Jura. *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 96 : 31-35. **1973.**
- DUMERIL, C. - Observations sur le Pois maritime. *Bull. Sci.* 1 : 114. **1796.**
- DUPIAS, G. - La montagne de Rie. *Monde Pl.* 329 : 3-5. **1960.**
- DUPIAS, G. - Aperçu sur la végétation des Massifs de Crabère et de Maubermé (Pyrénées centrales). *Monde Pl.* 362 : 1-4. **1969.**
- DUPIAS, G. - Fleurs du Parc National. Haute montagne ; étage subalpin (1ère partie) Atlas floristique 2. *Trav. Parc Natl. Pyrénées occidentales* : 1-[192]. **1981.**
- DUPONT, P. - A propos des *Hymenophyllum* des Côtes-du-Nord.

- Monde Pl.* 276-277 : 30. **1951**.
- DUPONT, P. - Deux espèces ibériques nouvelles pour la flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 101 (7-9) : 385-388. **1954 a**.
- DUPONT, P. - La végétation des marais de la Vilaine maritime. *Bull. Soc. Sci. Bretagne* 29 : 65-104. **1954 b**.
- DUPONT, P. - *Le Pimpinella siifolia*, endémique cantabrique en territoire français. *Bull. Soc. Bot. France* 105 : 356-359. **1958**.
- DUPONT, P. - *La flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique*. Thèse, Toulouse. 1960. [1]-414. **1962**.
- DUPONT, P. - Additions à la flore de la Loire-Atlantique, de la Vendée et du Morbihan. *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* 72 : 33-38. **1974**.
- DUPONT, P. - Remarques sur les espèces végétales protégées ou méritant de l'être en Loire-Atlantique et Vendée. *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* (nouv. sér.) 5 (2) : 94-105. **1983**.
- DUPONT, P. - Index synonymique de la flore des régions occidentales de la France. Plantes vasculaires. *Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) n° spéc. 8 : 1-246. **1986**.
- DUPONT, P. - Additions à la flore de la Vendée et de la Loire-Atlantique. *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* (nouv. sér.) 10 : 12-19. **1988**.
- DUPONT, P. - La flore endémique du littoral atlantique français, du Morbihan au Pays basque. Remarques sur le micro-endémisme. *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* (nouv. sér.) 11-12 : 90-97. **1989**.
- DUPONT, P. & DUPONT, S. - Additions à la flore du Nord-Ouest de l'Espagne (1). *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse* 91 : 313-334. **1956**.
- DUPONT, P. & TOUFFET, J. - *Hymenophyllum tunbridgense* dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord. *Monde Pl.* 364 : 13. **1969**.
- DUPONT, P. & VISETT, L. - L'écologie de *Thorella bulbosa* en Grande Brière (Loire-Atlantique). *Bull. Soc. Bot. France* 117 (3-4) : 103-110. **1970**.
- DUPONT, P., HÉRAULT, A. & BOUZILLÉ, J.-B. - Contribution à la connaissance de la flore et de la végétation de l'île d'Yeu (Vendée). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 16 : 283-307. **1985**.
- DURAFOUR, A. - Excursion botanique en Tarentaise, Maurienne et Mont-Cenis du 3 au 15 août 1904. *Bull. Soc. Nat. & Archéol. Ain* 16 : 48-70. **1905**.
- DURAFOUR, A. - Trois plantes intéressantes des Alpes du Léman dans la vallée d'Abondance. *Bull. Soc. Nat. & Archéol. Ain* 50 : 190-209. **1936**.
- DURAFOUR, A. - *Astragalus alopecuroïdes* L. (Astragale queue de renard en Queyras et à Abriès. H.-A.). *Bull. Soc. Nat. & Archéol. Ain* 44 : 137-142. **1940**.
- DURAND, P. - Contribution à l'inventaire de la Flore des Soulanes de Nore (Aude) et du Haut-Minervois (Hérault). *Monde Pl.* 444 : 27-29. **1992**.
- DURAND, P. & HENRY, M. - Sur la présence de *Nigella gallica* Jord. sur le Causse de La-bruguière (Tarn). *Monde Pl.* 433 : 11. **1988**.
- DURAND, P. & SALABERT, J. - Inventaire des stations d'*Armeria malinvaudii* Coste & Soulié. *Monde Pl.* 445 : 3-4. **1992**.
- DURFORT, J. - Redécouverte du malaxis des tourbières dans les Monts d'Arrée. *Penn ar Bed* 136 : 43-45. **1990**.
- DURIN, L. - Espèce nouvelle pour la France continentale *Succovia balearica* Medik. au Cap Nègre (Var). *Bull. Soc. Bot. N. France* 34 (1-2) : 7-8. **1981**.
- DURIN, L. - *Galium rubioides* L., espèce nouvelle pour la France. *Monde Pl.* 434 : 24. **1989**.
- DURRIEU, G. - Notes floristiques pyrénéennes. *Monde Pl.* 351 : 10. **1966**.
- DUSSAUSSOIS, G. & VIVANT, J. - Une station pyrénéenne de l'*Ophioglossum azoricum* Presl. *Monde Pl.* 435 : 2-3. **1989**.
- DUTARTRE, G. - Jardins alpins : compte-rendu de l'excursion en Haute-Maurienne du 3 au 9 juillet 1977. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 10 : 37-39. **1977**.
- DUTARTRE, G. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse. *Rev. Sci. Bourbonnais Centr. France* 1980: 20-27. **1980**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Botrychium matricariifolium* Koch (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 9-10. **1986 a**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Trisetum aureum* (Ten.) Ten. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 20. **1986 b**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Wahlenbergia lobelioides* (L. fil.) Link subsp. *nuta-bunda* (Guss.) Murbeck (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 30. **1986 c**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cerastium ligusticum* Viv. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 31. **1986 d**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ranunculus chius* DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 48. **1986 e**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Merendera filifolia* Cambess. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 33. **1987**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Bupleurum fontanesii* Guss. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 353. **1988 a**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cardamine chelidonia* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 364. **1988 b**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ranunculus chius* DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 612. **1989**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Carpesium cernuum* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 195. **1991**.
- DUTARTRE, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Medicago ciliaris* (L.) All. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VIII). *Candollea* 47 : 294. **1992**.
- DUTARTRE, G. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Pteris cretica* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 337. **1988**.
- DUTARTRE, G. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Tanacetum audibertii* (Req.) DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 283-284. **1990**.
- DUTARTRE, G. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Acer obtusatum* Willd; (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 540-541. **1993 a**.
- DUTARTRE, G. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Legousia scabra* (Lowe) Gamisans (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 547. **1993 b**.
- DUTARTRE, G. & DANET, F. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Alkanna lutea* A. DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 385. **1989**.
- DUTARTRE, G. & DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ambrosina bassii* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 10. **1986**.
- DUTARTRE, G. & DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Asplenium balearicum* Shivas (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 262-263. **1990**.
- DUTARTRE, G. & THIÉBAUD, M.-A. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Melilotus messanensis* (L.) All. (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 595. **1989**.
- DUVAL, H. - Note sur quelques lettres inédites de J.B. Balbis. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 34 : 317-322. **1909**.
- DUVAL, T. & RICHARD, P. - Contribution à l'étude des marais de

- Lorraine. *Bull. Soc. Hist. Nat. Moselle* 44 : 183-198. **1985**.
- DUVERGIER DE HAVRANNE, E. - Rapport sur l'herborisation faite le 26 juillet à La Garde et au Devéz de Rabou (Gap). *Bull. Soc. Bot. France* 21 (Session extraordinaire de Gap) : LXXII-LXXVI. **1874**.
- DUVIGNEAUD, J. - Flore et végétation halophiles de la Lorraine orientale (Dép. Moselle, France). *Mém. Soc. Roy. Bot. Belgique* 3 : [1]-122. **1967**.
- DUVIGNEAUD, J. - La végétation nitrophile du bord des eaux (alliance du *Calystegion sepium*) dans la vallée de la Moselle (Allemagne, France, Grand-Duché de Luxembourg). *Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique* 111 : 27-35. **1978**.
- DUVIGNEAUD, J. - *Gagea spathacea*, l'une des espèces les plus rares et les plus difficiles à déterminer de la flore française. *Monde Pl.* 429-430 : 16-17. **1987 a**.
- DUVIGNEAUD, J. - L'herborisation générale de la Société Royale de Botanique de Belgique dans le département de la Moselle (Lorraine, France) les 3 & 4 août 1985. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique* 120 : 123-124. **1987 b**.
- DUVIGNEAUD, J. & VANDEN BERGHEN, C. - Notules botaniques. *Monde Pl.* 273 : 89. **1950**.
- DUVIGNEAUD, J., DURIN, L. & MULLENDERS, W. - La végétation des éboulis de Pagny-la-Blanche-Côte (Meuse, France). *Vegetatio* 20 (1-4) : 48-73. **1970**.
- ENGEL, R. - Au sujet de *Carex buxbaumii* Wahlenberg. *Monde Pl.* 293-297 : 15-16. **1953**.
- ENGEL, R. - Heurs et malheurs des rieds de la plaine d'Alsace. *Monde Pl.* 331 : 7. **1961 a**.
- ENGEL, R. - Heurs et malheurs des rieds de la plaine d'Alsace. *Monde Pl.* 332 : 4-5. **1961 b**.
- ENGEL, R. - Plantes disparues ou en voie de disparition en Alsace et dans les Vosges. *Monde Pl.* 339 : 9-11. **1963**.
- ENGEL, R. - Histoire des *Lycopodium complanatum* s.l. et *Lycopodium issleri* Rouy dans les Vosges. *Monde Pl.* 361 : 2-4. **1968**.
- ENGEL, R. - Cartographie des Orchidées du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. *Orchidophile* 73 (supplément) : [1]-34. **1986**.
- ENGEL, R. - Orchidées à floraison tardive. *Monde Pl.* 427-428 : 28. **1987**.
- ENGEL, R. - Voyage d'étude de la SFO en Corse. *Orchidophile* 80 : 23. **1988**.
- ENGEL, R. - A propos d'une nouvelle station de Lycopodiacees dans les Vosges. *Monde Pl.* 438 : 13-14. **1990**.
- ENGLER, A. - *Cynomoriaceae*. In : Engler A. & Prantl K. *Nat. Pflanzenfam.* III (1) : 250-251. **1889**.
- ERBEN, M. - Die Gattung *Limonium* in südwestmediterranean Raum. *Mitt. Bot. Staatssamml. München* 14 : 361-631. **1978**.
- ESCAREL, G. - Notes sur des herborisations en Corse et confirmation sur l'existence de quelques espèces rares. *Bull. Soc. Bot. France* 99 : 144-145. **1952**.
- ESCAREL, G. - Généralités sur la flore de Corse. *Riviera Sci.* 42-43 : 23-30. **1956**.
- ESCAREL, G. & POIRION, L. - Compléments à la flore de Grasse. Stations nouvelles ou peu connues. *Bull. Soc. Bot. France* 100 (4-6) : 158-159. **1953**.
- EVARD, F. & CHERMEZON, H. - Sur la flore de la Haute Tarentaise. *Bull. Soc. Bot. France* 64 : 163. **1917**.
- EVARD, F. & CHERMEZON, H. - La végétation de la Haute Tarentaise. *Bull. Soc. Bot. France* 65 : 153-209. **1918**.
- FAURE, M. & PLAN, P. - Redécouverte du *Dracocephalum austriacum* dans les Alpes-de-Haute-Provence. *Pl. Montagne* 153 : 300-306. **1990**.
- FAUREL, L. - Plantes rares et menacées d'Algérie. Colloque du Service de Sauvegarde de l'U.I.C.N. *Ter. & Vie* (supplément) 5 : 140-155. **1959**.
- FAVARGER, C. - Contribution à l'étude de la flore du Queyras : la vallée de Ceillac. *Monde Pl.* 360 : 1-7. **1968**.
- FAVARGER, C. - Contribution à l'étude de la flore du Queyras : la vallée de Ceillac (suite et fin). *Monde Pl.* 363 : 3-6. **1969 a**.
- FAVARGER, C. - Notes de caryologie alpine. *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 92 : 13-30. **1969 b**.
- FAVARGER, C. - Relations entre la flore méditerranéenne et celle des enclaves à végétation subméditerranéenne d'Europe occidentale. *Boissiera* 19 : 149-168. **1971**.
- FAVARGER, C. - Sur quelques *Arenaria* d'Europe et d'Asie occidentale. *Bot. Not.* 125 : 465-476. **1972**.
- FELZINES, J.-C. & LOISEAU, J.-E. - Hydrophytes nouveaux ou rares de la vallée moyenne de la Loire et du Bas-Allier. *Monde Pl.* 439 : 16-19. **1990**.
- FENAROLI, L. - *Flora delle Alpi*. Milano, Aldo Martello, (2ème édit.). [I]-XIV, [1]-369. **1971**.
- FERNANDES, N.B. & NOGUEIRA, I. - O genero *FILAGO* L. (*EVAX* Gaertn.) em Portugal. *Bol. Soc. Brot.* (2ème sér.) 45 : 317-342. **1971**.
- FERNANDEZ CASAS, J. - Numeros cromosomicos de plantas españolas, II. *Anales Inst. Bot. Cavanilles* 32 : 301-307. **1975**.
- FIGUREAU, C. & GODEAU, M. - Quelques additions à la flore du Massif Armoricain. *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* (nouv. sér.) 3 (3) : 154-156. **1981**.
- FIGUREAU, C., TAILLÉ, B., & BOUZILLÉ, J.-B. - La corniche, le jardin botanique, la dune à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée) (Compte rendu de la sortie du 6 mai 1990). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 22 : 249-252. **1991**.
- FILOSA, D. - Situation de quelques espèces végétales messicoles en Haute-Provence occidentale. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 16 : 61-79. **1985**.
- FITON, J. - 2024. *Elatine brochoni* Clavaud. *Soc. Franç. Echange Pl., Bull.* 6 : 28-30. **1916**.
- FLAHAULT, C. - Rapport sur les excursions de la Société. *Bull. Soc. Bot. France* 44. (Session extraordinaire à Barcelonnette, août 1897) : CLVI-CCLXVIII. **1897**.
- FLAHAULT, C. & MALINVAUD, E. - Compte rendu des herborisations dans la zone littorale du 12 au 16 mai 1883 (Cap d'Antibes, Golfe Jouan, massif de l'Estérel, colline de Biot, îles de Lérins). *Bull. Soc. Bot. France* 30 (Session extraordinaire d'Antibes) : CXLII-CLXI. **1883**.
- FLAMANT, A. & GUY, F. - *Le Sénéçon de Bayonne au Pays Basque Français. Répartition biologique*. Rapport Univ. Bordeaux I. [1] - 39. **1993**.
- FOCQUET, P. - La végétation des parois siliceuses de la vallée de la Vésubie (Alpes-Maritimes, France). *Doc. Phytosoc.* 7 : 1-188. **1981**.
- FOCQUET, P. & ROMAIN, J. - Une exceptionnelle floraison de *Saxifraga florulenta*. *Riviera Sci.* : 3-6. **1986**.
- FOCQUET, P. & ROMAIN, J. - La Saxifrage florulente. Une plante, un symbole, une légende. *Riviera Sci.* 1988, s.n. : 25-39. **1988**.
- FOGGI, B. & RICCERI, C. - *Vicia cusnae* Foggi & Ricceri, sp. nov. (*Leguminosae*) nell'Appennino setentrionale. *Webbia* 43 (1) : 25-31. **1989**.
- FOUCAUD, J. - *Atropis foucaudi* Hackel. *Bull. Soc. Bot. Rochelaise* 15 : 43-44. «1893». **1894**.
- FOUCAULT DE, B. - *Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises*. Thèse Univ. Rouen. [1] - 675 + 24 tabl. **1984**.
- FOURNIER, P. - Floristique (découverte du *Galium trifidum* L. aux Pyrénées-Orientales). *Monde Pl.* 199 : 1-2. **1933 a**.
- FOURNIER, P. - Hybrides de *Betula*. *Monde Pl.* 202 : 35-36. **1933 b**.
- FOURNIER, P. - La découverte du *Galium trifidum* L. *Bull. Soc. Bot. France* 80 : 26-27. **1933 c**.
- FOURNIER, P. - Plantes de Tarentaise. *Monde Pl.* 205 : 3-5 (1934) ; 207 : 19-20 (1934) ; 211 : 2-3, 12-13, 26-27 (1935). **1934-1935**.
- FOURNIER, P. - Le *Scandix stellata* Solander nouveau pour la France et les survivances xéothermiques dans les Hautes-Alpes. *Monde Pl.* 238 : 26. **1939**.

- FRANCHET, A. - *Flore du Loir-et-Cher*. Blois. [1]-791. **1885**.
- FRASER-JENKINS, C.R. - Three species in the *Dryopteris villarii* aggregate. *Candollea* 32 : 305-319. **1977**.
- FRASER-JENKINS, C.R. - Nomenclatural notes on *Dryopteris*, 5. *Fern Gaz.* 12 : 183-184. **1981**.
- FRIDLENDER, A. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Hymenobolus procumbens* (L.) Nutt. subsp. *revelieri* (Jordan) Greuter & Burdet (in Notes et contributions à la flore de Corse, X). *Candollea* 49 : 586. **1994**.
- FRIDLENDER, A. & GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Isoetes velata* A. Braun subsp. *velata* (in Notes et contributions à la flore de Corse, X).. *Candollea* 49 : 573. **1994**.
- FRILEUX, P.-N. - Quelques remarques sur la flore et la végétation calcicoles aux environs des Andelys (Eure). *Bull. Soc. Bot. N. France* 19 (4) : 227-261. **1966**.
- FRITSCH, R. - Du Briançonnais au Queyras. *Pl. Montagne* 52 : 79-86. **1964**.
- FRITSCH, R. - L'étonnante flore de Pralognan-la-Vanoise. Les associations du Mont Bochor. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie* 15 : 19-25. **1970**.
- FRITSCH, R. - L'étonnante flore de Pralognan-la-Vanoise. Une nouvelle station de *Linnaea borealis* trouvée dans le massif de la Portetta. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie* 27 : 12-16. **1971**.
- FRITSCH, R. - De l'impact de l'urbanisation sur les tulipes endémiques de Savoie entre les années 1962 et 1972. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie* 38 : 7-16. **1972**.
- FRITSCH, R. - En Haute Provence II. Sur le Mont Ventoux (excursion de la S.A.J.A. du 15 juillet 1972). *Pl. Montagne*. 89 : 204-209. **1973**.
- FRITSCH, R. - En Haute-Maurienne IV - Vallée d'Avérole (24 juillet 1973). V - Montée aux Evettes (25 juillet 1974). *Pl. Montagne* 94 : 340-349. **1975 a**.
- FRITSCH, R. - Vie et mort de la Tulipe d'Aime (*Tulipa aximensis* Perrier & Songeon) et son unique station connue en Savoie et dans le monde. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie* 63 : 9-34. **1975 b**.
- FRITSCH, R. - Une cinquième station de Linnée boréale découverte en Savoie le 19 juillet 1976. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie* 77 : 11-23. **1976**.
- FRITSCH, R. - En Queyras, le pays de Ceillac (3ème partie). De Ceillac au col de Bramouse. *Pl. montagne* 104 : 192-196. **1977**.
- FRITSCH, R. - En Oisans II. Du Bourg d'Oisans aux Deux-Alpes. *Pl. Montagne* 117 : 127-137. **1981**.
- FRITSCH, R. - En Haute-Maurienne (5-9 et 10-14 juillet 1983) *Pl. Montagne* 138 : 297-302. **1986**.
- FRITSCH, R. - Tourbières et sommets du Haut-Jura. *Pl. Montagne* 153 : 313-328. **1990**.
- GABRIEL, C. - *Etude phytosociologique du Dévoluy*. Thèse Etat, Fac. Sci. Paris. [1] - 236. **1934**.
- GABRIEL, C. - Session de juillet 1927 à Gap. Compte rendu de l'excursion au Mont Aurose. *Bull. Soc. Bot. France* 82 : 196-210. **1935 a**.
- GABRIEL, C. - Catalogue des plantes croissant dans la région du Dévoluy. *Bull. Soc. Bot. France*. 82 : 294-306. **1935 b**.
- GACOGNE, A. - Excursion dans la vallée de Barcelonnette ; nouvelle station d'*Astragalus alopecuroides*. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 4 : 86. **1877**.
- GACOGNE, A. - Excursion botanique dans la partie supérieure de la vallée de Barcelonnette (Basses-Alpes). *Ann. Soc. Bot. Lyon* 6 (2) : 100-113. **1879**.
- GADECEAU, E. - Deuxième supplément à l'essai de géographie botanique sur Belle-Ile-en-Mer. *Mém. Soc. Sci. Nat. & Math. Cherbourg* : 335-352. **1913-1923**.
- GALANDAT, J.-D. - A propos de la sociologie de *Hierochloe odorata* à la vallée de Joux (Jura Vaudois, Suisse). *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 98 : 113-123. **1975**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, I. *Candollea* 25 : 105-141. **1970**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, II. *Candollea* 26 : 309-358. **1971**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, III. *Candollea* 27 : 47-63. **1972 a**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, IV. *Leucanthemum corsicum* (Less.) DC. : une espèce mal connue. *Candollea* 27 : 189-209. **1972 b**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, IV. *Candollea* 28 : 39-82. **1973**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, VII. *Candollea* 32 : 51-72. **1977**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, VIII. *Candollea* 36 : 1-17. **1981**.
- GAMISANS, J. - Catalogue abrégé de la flore de la Corse. Première partie : *Pteridophyta*, *Gymnospermae*, *Angiospermae* - *Monocotyledones*. *Trav. Sci. Parc Natl. Port-Cros* 8 : 25-67. **1983 a**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, IX. *Candollea* 38 : 217-235. **1983 b**.
- GAMISANS, J. - *Catalogue des plantes vasculaires de la Corse*. Parc Naturel Régional de la Corse, Ajaccio. [1]-230. **1985 a**.
- GAMISANS, J. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse, X. *Candollea* 40 : 109-120. **1985 b**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Herniaria latifolia* Lapeyr. subsp. *litardieri* Gamisans (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 31. **1986 a**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Aquilegia litardierei* Briq. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 46-47. **1986 b**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Verbascum rotundifolium* Ten. subsp. *conocarpum* (Moris) I.K. Fergusson (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 50. **1986 c**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Limoniastrum monopetalum* (L.) Boiss. (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 74. **1987**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Tanacetum audibertii* (Req.) DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 385. **1989 a**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Aquilegia litardierei* Briq. (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 611. **1989 b**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Verbascum rotundifolium* Ten. subsp. *conocarpum* (Moris) I.K. Fergusson (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 620. **1989 c**.
- GAMISANS, J. - La végétation de la vallée du Verghellu (Corse centrale). Son état actuel, son évolution probable et les particularités de sa flore. *Trav. Sci. Parc Nat. & Rés. Nat. Corse* 25 : 53-104. **1989 d**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Delphinium pictum* Willd. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 296. **1990 a**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Prunus prostrata* Labill. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 297. **1990 b**.
- GAMISANS, J. - Quelques aspects de la végétation et de la flore du Pianu di Coscione (Corse). *Trav. Sci. Parc Nat. & Rés. Nat. Corse* 29 : 61-75. **1990 c**.
- GAMISANS, J. - *Compléments au Prodrôme de la flore Corse. Annexe 2. La végétation de la Corse*. Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. [1]-[392]. **1991 a**.
- GAMISANS, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Chaenorhinum rubrifolium* (DC.) Fourr. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 209. **1991 b**.
- GAMISANS, J. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Limoniastrum monopetalum* (L.) Boiss. (in Notes et contribu-

- tions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 74. **1987**.
- GAMISANS, J. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Aristolochia tyrrhena* Nardi & Arrigoni (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 355-356. **1988**.
- GAMISANS, J. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Scirpus pseudosetaceus* Daveau (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 349. **1989**.
- GAMISANS, J. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Botrychium matricariifolium* Koch (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 183. **1991**.
- GAMISANS, J. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Paeonia mascula* (L.) Miller subsp. *russoi* (Biv.) Cullen & Heywood var. *russoi* (in Notes et contributions à la flore de Corse, VIII). *Candollea* 47 : 299. **1992**.
- GAMISANS, J. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Botrychium simplex* E. Hitchc. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 530. **1993 a**.
- GAMISANS, J. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Paeonia mascula* (L.) Miller subsp. *russoi* (Biv.) Cullen & Heywood (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 558. **1993 b**.
- GAMISANS, J. & GUYOT, I. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ophioglossum azoricum* C. Presl. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 183. **1991 a**.
- GAMISANS, J. & GUYOT, I. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Brassica insularis* Moris (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 198. **1991 b**.
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D. - *Compléments au Prodrome de la flore corse. Campanulaceae*. Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. [1]-44. **1987**.
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D. - *Compléments au Prodrome de la flore corse. Annexe 3. Catalogue des plantes vasculaires de la Corse* (Edition 2). Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. [1] - 258. **1993**.
- GAMISANS, J. & JEANMONOD, D. - *Compéments au Prodrome de la flore corse. Asteraceae*. Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. (à paraître).
- GAMISANS, J. & MURRACIOLE, M. - La végétation de la Réserve Naturelle de la presqu'île de Scandola (Corse). Etude phytosociologique et cartographique au 1/10 000^{ème}. *Ecol. Médit.* 10 (3-4) : 159-205. **1984**.
- GAMISANS, J. & MURACCIOLE, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Artemisia arborescens* L. (in Notes et contributions à l'étude de la flore Corse, I). *Candollea* 41 : 24-25. **1986**.
- GAMISANS, J. & MURACCIOLE, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ornithogalum exscapum* Ten. subsp. *sandaliticum* Tornadore & Garbari (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 342. **1988**.
- GAMISANS, J. & PARADIS, G. - Flore et végétation de l'île Lavezzi (Corse du Sud). *Trav. Sci. Parc. Nat. & Rés. Nat. Corse* 37 : 1-68. **1992**.
- GAMISANS, J. & THIÉBAUD, M.-A. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Parapholis marginata* Runemark (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 365-366. **1989**.
- GANDOGGER, M. - *Flore lyonnaise et des départements du sud-est*. Lyon. 322 pp. **1875**.
- GANDOGGER, M. - Le *Senecio bayonensis* en Espagne et le genre *Senecio*. *Bull. Soc. Bot. France* 68 (1-2) : 83-86. **1921**.
- GARNAUD, J.-C. - Trois jours en Dauphiné. *Pl. Montagne* 15 : 242-247. **1956**.
- GARNIER, M. - Aperçu sur la végétation dans le département des Hautes-Alpes. *Bull. Soc. Forest. Franche-Comté & Provinces Est* (in Histoire des Hautes-Alpes, Ladoucette J.C.F.) : 513-530. **1848**.
- GARNIER, E. & LARONDE, A. - Excursions botaniques à Sixt (Haute-Savoie) 1906-1907. *Rev. Sci. Bourbonnais Cent. France* 22 : 45-51. **1909**.
- GARRAUD, L. - *Cotoneaster delphinensis* Châtenier, plante endémique des Baronnies (Drôme et Hautes-Alpes) France. *Monde Pl.* 450 : 13-17. **1994**.
- GAUSSEN, H. - Les endémiques pyrénéo-cantabriques dans la région centrale des Pyrénées. *Bull. Soc. Bot. France* 96 [Session extraordinaire (Gavarnie, Pic du Midi de Bigorre, Néouvielle)] : 57-83. **1949**.
- GAUSSEN, H. - Révision des *Dioscorea* (*Borderea*) pyrénéens. *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse* 100 : 16. **1965**.
- GAUSSEN, H. - Un grand ouvrage de chorologie. *Monde Pl.* 352 : 1-3. **1966 a**.
- GAUSSEN, H. - Flore des Pyrénées. Famille des *Dioscoreaceae*. *Doc. Cartes Prod. Vég.* (sér. Pyrénées) 4 (3) : 1-20. **1966 b**.
- GAUSSEN, H. - Les *Dioscorea* pyrénéens. *Monde Pl.* 350 : 14. **1966 c**.
- GAUTIER, G. - *Catalogue raisonné de la flore des Pyrénées-Orientales*. Soc. Agr. Sci. Litt. Pyrénées-Orientales, Perpignan. P. Klincksieck, Ed. Paris. [1] - 552. **1898**.
- GAUTIER, G. - *Catalogue de la flore des Corbières mis en ordre par L. Marty*. Soc. Etu. Sci. Aude. V. Bonnafous-Thomas, Carcassonne. [1] - 347. **1912-1913**.
- GAY, J. - Cruciferae Generis, Species nova Pedemontana. *Ann. Sci. Nat.* (3ème sér. Bot.) 4 : 1-552. **1845**.
- GAY, M.J. - Le *Chamaerops excelsa* Thunb. sa patrie, le climat qui lui convient, son introduction dans l'Europe occidentale, les chances qu'il a d'y être naturalisé, son fibrillitium, les usages économiques auxquels il peut servir. *Bull. Soc. Bot. France* 8 (7) 410-430. **1861**.
- GÉHU, J.-M. - Observations sur quelques grèves à *Euphorbia peplis* dans le nord-ouest de la France, écologie et phytosociologie. *Bull. Soc. Bot. N. France* 17 (2) : 77-85. **1964 a**.
- GÉHU, J.-M. - La végétation psammophile des îles de Houat et de Hoedic. *Bull. Soc. Bot. N. France* 17 (4) : 238-266. **1964 b**.
- GÉHU, J.-M. - La persistance de *Obione pedunculata* en baie du Mont Saint-Michel et en quelques points du littoral du nord de la France. Sa signification écologique. *Monde Pl.* 359 : 1-4. **1969**.
- GÉHU, J.-M. - Les phytocoenoses endémiques des côtes françaises occidentales. *Bull. Soc. Bot. France* 125 (3-4) : 199-208. **1978**.
- GÉHU, J.-M. - *Etude phytocoenotique, analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française*. Univ. Lille II, Fac. Phar./Stat. Phytosoc. Bailleul ; Min. Envi & Cad. Vie, Paris. 514 pp. **1979**.
- GÉHU, J.-M. - *Approche sectorielle par milieu homogène des écosystèmes littoraux (les falaises)*. Ministère Environnement/Institut Européen d'Ecologie, Metz. [1] - 190. **1981**.
- GÉHU, J.-M. - Observations de plantes aberrantes ou très rares sur le littoral Nord/Pas-de-Calais. *Bull. Soc. Bot. N. France* 42 (53-54) : 19. **1989**.
- GÉHU, J.-M. - *Livre rouge des phytocoenoses terrestres du littoral français*. Bailleul. [1]-235. **1991**.
- GÉHU, J.-M. & BIRET, F. - Etude synécologique et phytocoenotique des communautés à Salicornes des vases salées du littoral breton. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 23 : 347-420. **1992**.
- GÉHU, J.-M. & BRUNEEL, C. - Un site artificiel de grande préciosité botanique. *Bull. Soc. Bot. N. France* 40 (1-2) : 4. **1987**.
- GÉHU, J.-M. & GÉHU-FRANCK, J. - Recherches sur la végétation et le sol de la réserve de l'île des Landes (I et V) et de quelques îlots de la côte nord-Bretagne. *Bull. Lab. Mar. Dinard* 47 : 19-57. **1961**.
- GÉHU, J.-M. & GÉHU-FRANCK, J. - Les associations végétales des dunes mobiles et des bordures de plages de la côte atlantique française. *Vegetatio* 18 (1-6) : 122-166. **1969**.

- GÉHU, J.-M. & GÉHU-FRANCK, J. - Les ptéridaies de falaise à *Melandrium zelandicum* et les groupements à *Geranium sanguineum* du littoral armoricain. Les lisières forestières, Lille 1979. *Coll. Phytosoc.* 8 : 339-346. **1983.**
- GÉHU, J.-M. & MESLIN, R. - Sur la répartition et l'écologie d'*Halimione pedunculata* (L.) Aell. en France. *Bull. Lab. Mar. Dinard.* (nouv. sér.) 1 (1) : 116-136. **1968.**
- GÉHU, J.-M. & WATTEZ J.-R. - *Liparis loeseli* (L.) Rich. dans le nord de la France ; ses stations anciennes et son maintien actuel. *Bull. Soc. Bot. France* 118 (9) : 801-812. **1971.**
- GÉHU, J.-M. GÉHU-FRANCK, J. & BOURNIQUE, C. - Aspects phytosociologiques de la station de *Brassica oleracea* de la Pointe du Roc de Granville (50). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 19 : 31-34. **1988.**
- GÉHU, J.-M., GÉHU-FRANCK, J. & CARON, B. - Les *Salicornietum emerici* et *ramosissimae* du littoral méditerranéen français. *Acta Bot. Malacitana* 4 : 79-88. **1978.**
- GÉHU, J.-M., OLIVIER, L. & ROUX, C. - *Livre rouge des espèces marines et littorales menacées en France ; les espèces végétales littorales.* In : «Livre Rouge des espèces menacées en France, tome 2 : espèces marines et littorales menacées». Coll. Inventaires de faune et de flore, fasc. 49. , Secrétariat de la Faune et de la Flore / Museum national d'histoire naturelle , Paris. 273-356. **1987.**
- GÉHU-FRANCK, J. & GÉHU, J.-M. - Aperçu synécologique sur la station à *Eryngium alpinum* L. du Doron de Pralognan (73). *Doc. Phytosoc.* 8 : 247-255. **1984.**
- GEISSERT, F. - Une espèce nouvelle pour la flore française : *Cnidium venosum* Koch, syn. *Cnidium dubium* (Schkuhr) Tellung, *Sesili venosum*, etc. *Bull. Soc. Bot. France* 101 (3-4) : 108-112. **1954.**
- GENSAC, P. - Catalogue écologique des plantes vasculaires du Parc National de la Vanoise et des régions limitrophes. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 4 : [I] - IV, [1] - 234. **1974.**
- GENSAC, P. & TROTIEREAU, A. - Flore et végétation du vallon de l'Iseran et du Val Prariond. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 13 : 129-149. **1983.**
- GENTY, P. - Sur une Orobanche critique : *Orobanche malinskyana*. *Bull. Soc. Bot. France* 99 : 200 - 202. **1952.**
- GENTY, P. - A propos de Crucifères. *Bull. Soc. Bot. France* 101 (1-2) : 5-6. **1954.**
- GIBBS, P.E., & DINGWALL, I. - A revision of the genus *Teline*. *Bol. Soc. Brot.* (2ème sér.) 45 : 269-316. **1971.**
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C. - Nouvelles observations sur les espèces végétales relictées boréo-arctiques et boréo-continentales du Jura français (bassin du Drugeon et du Haut-Doubs essentiellement). *Monde Pl.* 406 : 1-3. **1980 a.**
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C. - Nouvelles observations sur les espèces végétales relictées boréo-arctiques et boréo-continentales du Jura français (bassin du Drugeon et du Haut-Doubs essentiellement). *Monde Pl.* 407 : 2-3. **1980 b.**
- GILLET, F., ROYER, J.-M. & VADAM, J.-C. - Note complémentaire pour un inventaire des espèces boréo-arctiques et boréo-continentales du Jura français. *Monde Pl.* 413-414 : 4-7. **1983.**
- GILLOT, X. - Promenades botaniques aux environs de Cannes et d'Antibes. *Bull. Soc. Bot. France* 30 (Session extraordinaire d'Antibes) : CLXXIV-CLXXVII. **1883.**
- GIRERD, B. - *Inventaire écologique et biogéographique de la flore du département de Vaucluse.* Ed. Soc. Et. Sci. Nat. Vaucluse. Imp. Jean Aubanel & fils, Avignon. [1] - 366. **1978.**
- GIRERD, B. - *Thlaspi praecox* Wulf. en Haute-Provence, Vaucluse et Drôme. *Recher. Fl. Provence occidentale* 4 : 23-34. **1984.**
- GIRERD, B. - *La Flore du département de Vaucluse. Nouvel inventaire.* Ed. Conseil Général Vaucluse, Soc. Bot. Vaucluse. Imp. A. Barthélémy, Avignon. [1] - 392. **1991.**
- GIRERD, B. - *Mise à jour 1991 (La Flore du département de Vaucluse).* Soc. Bot. Vaucluse, Avignon. [1] - 16. **1992.**
- GIRERD, B. - *Mise à jour 1992 (La flore du département de Vaucluse).* *Bull. Soc. Linn. Provence* 3 (numéro spécial) : [1]-12. **1993.**
- GIRERD, B. - *Mise à jour 1993 (La Flore du département de Vaucluse).* *Bull. Soc. Linn Provence* 5 (numéro spécial) : [1]-12. **1994.**
- GIROD, L. - Compte rendu des excursions de l'association. Herborisation au Mont-Aurouse. *Bull. Ass. Fr. Bot.* 14 : 37-42. **1899.**
- GMELIN, J.F. - *Onomatologia botanica completa, oder vollständiges botanisches Wörterbuch.* Frankfurt & Leipzig. 7 : 407. **1775.**
- GODRON, D.A. - *Flore de Lorraine.* Edit. 1, Nancy, Grimblot, Raybois & Co. 1 : [I]-XXVI, 1-330 (1843) ; 2 : 1-305 (1843) ; 3 : 1-274 + 1-81 (1844). 1843-1844. Ed. 2, Nancy, Grimblot, Raybois & Co. ; Paris, J.B. Baillièrre & Fils, V. Masson ; Metz, M. Alcan. 1 : [I]-XII, 1-504 ; 2 : 1-557. 1857. Edit. 3 (révisé par Fliche, P. & Le Monnier G.), Nancy, N. Grosjean. 1 : [I]-XIX, 1-608 ; 2 : 1-506. 1883. **1843-1844, 1857, 1883.**
- GÖLZ, P. & REINHARD, H.R. -Populations statistische Analysen bestätigen der Heterogenität von *Ophrys «arachnitiiformis»* (*Orchidaceae*). *Pl. Syst. Evol.* 136 : 7-39. **1980.**
- GONTARD, P. - *Contribution à l'Etude Géobotanique du Mont-Ventoux en Provence (Etages supérieurs).* Thèse Doc. Etat Fac. Sci. Montpellier. 1 [1 (Floristique)] : [1]-147 ; 1 [2 (Floristique)] : 148-274 ; 2 [1 (Géologie-Pédologie-Géographie)] : 275-363 ; 2 [2 (Climatologie-Action de l'Homme)] : 364-492 ; 3 [1 (Phytosociologie)] : 493-614 ; 3 [2 (Phytosociologie-Conclusions)] : 615-737. **1955.**
- GREMILLET, Y. - Orchidées des zones humides littorales du Nord-Finistère. *Erica* 4 : 43 - 52. **1993.**
- GRENIER, E. - Quelques notations récentes sur la flore de l'Auvergne et des régions voisines. *Monde Pl.* 415-416 : 15-16. **1984.**
- GRENIER, E. - Quelques mises au point sur la flore de l'Auvergne. *Monde Pl.* 429-430 : 22-24. **1987.**
- GRENIER, E. - *Flore d'Auvergne.* Soc. Linn. Lyon, Lyon. [I]-VIII, 1-[660]. **1992.**
- GREUTER, W. & RAUS, T. (éd.) - Med-Checklist notulae 4. *Willdenowia* 11 : 271-280. **1981.**
- GREUTER, W. & RAUS, T. (éd.) - Med-Checklist notulae 6. *Willdenowia* 12 : 183-199. **1982.**
- GREUTER, W. & RAUS, T. (éd.) - Med-Checklist notulae 7. *Willdenowia* 13 : 79-99. **1983.**
- GREUTER, W. & RAUS, T. (éd.) - Med-Checklist notulae 9. *Willdenowia* 14 : 37-54. **1984.**
- GREUTER, W. & RAUS, T. (éd.) - Med-Checklist notulae 12. *Willdenowia* 15 : 413-432. **1986.**
- GREUTER, W. & RAUS, T. (éd.) - Med-Checklist notulae 15. *Willdenowia* 19 : 27-48. **1989.**
- GREY-WILSON, C. - *The genus Cyclamen.* The Royal Botanic Gardens Kew. [1]-147. **1988.**
- GRIOD, A. - Herborisation dans le Gapençais. *Bull. Soc. Etud. Htes-Alpes* : 49-53. **1979.**
- GRISOT, A. - Au sujet de *Viola arborescens* L. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 19 (1) : 31. **1950.**
- GRUBER, M. - Contribution à la flore des vallées de Louron et d'Aure (Hautes-Pyrénées) : 1ère note. *Monde Pl.* 411-412 : 4-6. **1982.**
- GRUBER, M. - Contribution à la flore des vallées de Louron et d'Aure (Hautes-Pyrénées) : 5ème note. *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse* 121 : 45-49. **1985 a.**
- GRUBER, M. - Les éboulis à *Vicia argentea* Lapeyr. de la Crête de Lentilha (massif du Campbieil - Hautes-Pyrénées). *Rev. Comminges* 98 : 137-142 **1985 b.**
- GRUBER, M. - Contribution à la flore des vallées de Louron et d'Aure (Hautes-Pyrénées) : 6ème note. *Monde Pl.* 423-424 : 20-23. **1986.**
- GRUBER, M. - Contribution à la flore des Hautes-Pyrénées :

- 7ème note. *Monde Pl.* 443 : 16-19. **1992.**
- GUERBY, L. - Glanes botaniques en Couserans. *Monde Pl.* 415-416 : 7-9. **1984.**
- GUERBY, L. - *Catalogue des plantes vasculaires d'Ariège*. Ass. Nat. Ariège, La Souleille. [1] - 248. **1991.**
- GUERBY, L. & BOUDRIE, M. - Itinéraire ptéridologique en Ribérot (Couserans, Ariège). *Ariège Nat.* 3 : 3-9. **1991.**
- GUÉRY, R. - Les grands traits du paysage végétal haut-normand. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 20 : 205-216. **1989.**
- GUÉRY, R. - 16ème Session extraordinaire : Haute-Savoie (juillet 1989). Vallée de Chamonix et Col de Balme. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 21 : 351-360. **1990.**
- GUÉRY, R. - 17ème Session extraordinaire (avril 1990) : Littoral roussillonnais et audois. La montagne de la Clape. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 22 : 373-381. **1991.**
- GUEYDAN-GARROUY, D. - *Géographie floristique de l'Ouest de la France - Cartographie selon la méthode des réseaux*. Thèse Doc. Univ. Nantes. Inst. Géogr. Am. Rég. 1-254 + 353 cartes. **1982.**
- GUILLAUD, J.A. - Les bruyères d'hiver du sud-ouest. 13 pp. **1881.**
- GUILLET, J. - *Dracocephalum austriacum* L. à Pralognan (Savoie). *Pl. Montagne* 42 : 238. **1962.**
- GUINET, A. - Séance du 27 juillet 1880. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 7 : 269, 339. **1880.**
- GUINIER, P. & DE LEIRIS, H. - Notes d'itinéraire de la 87^e Session extraordinaire (4 Juillet - 13 Juillet 1960). *Bull. Soc. Bot. France* 108 (Session extraordinaire en Savoie) : 5-41. **1961.**
- GUINOCHET, M. - Etude sur la végétation de l'étage alpin dans le bassin supérieur de la Tinée. *Comm. SIGMA* 59 : [1]-458. **1938.**
- GUINOCHET, M. - Sur quelques associations de pelouses des Préalpes de Grasse. *Anal. Inst. Bot. Cavanilles* 32 (2) : 1291-1314. **1975.**
- GUMPRECHT, H. - *Ophrys fuciflora* ssp. *elator*, ssp. nov. *Orchidee* 31 (2) : 59-62. **1980.**
- GUYOT, I. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Mesembryanthemum crystallinum* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 351. **1988 a.**
- GUYOT, I. - [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Nananthea perpusilla* (Loisel.) DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 360. **1988 b.**
- GUYOT, I. - [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Nananthea perpusilla* (Loisel.) DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 383. **1989.**
- GUYOT, I. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Linaria flava* (Poir.) Desf. subsp. *sardoa* (Sommier) A. Terrac. (in Notes et contributions à la flore de Corse, X). *Candollea* 49 : 596-597. **1994.**
- HAEUPLER, H. - Morphologische und planzengeographische Beobachtungen an *Gagea* Arten im südlichen Niedersachsen. *Mitt. Florist. Sozid. Arbeitsgem. N.F.* 14 : 36-46. **1969.**
- HAEUPLER, H. & SCHÖNFELDER, P. - *Atlas der Farn- und Blütenpflanzen der Bundesrepublik Deutschland*. Eugen Ulmer GmbH & Co. 1-768. **1989.**
- HAMEL, J.-L. - Quelques caractères caryologiques du *Saxifraga hirculus* L. de la tourbière de Frasnès. *Bull. Soc. Bot. France* 105 : 333-336. **1958.**
- HAMEL, J.-L. - Matériaux pour l'étude caryo-taxinomique des saxifragacées. VI. Les chromosomes de quatre saxifrages de la section *Hirculus* (Haw.) Tausch. *Bull. Mus. Nat. His. Nat.* (2ème sér.) 32 (3) : 252-257. **1960.**
- HANSEN, A. - Notes floristiques en Corse. *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 573 : 51-57. **1964.**
- HARANT, H., QUÉZEL, P. & RIOUX, J. - L'*Isoetion* de la «mare de Grammont». *Bull. Soc. Bot. France* 97 : 173-175. **1950.**
- HAVRENNE, A. & MOREAU, F. - Une espèce rare à la limite méridionale de son aire de distribution : *Gagea spathacea*. *Nat. Mosana* 39 : 96-99. **1987.**
- HAYON, J.-C. - *Recherches phytoécologiques sur les marais salés de la Lorraine*. Thèse. Fac. Sci. Nancy. [I]-VIII, 1-214. **1968.**
- HAYON, J.-C., DANGIEN, B. & FLEURENTIN, J. - *La flore des terrains salés de Lorraine*. In Actes du Premier Séminaire d'Evaluation des Richesses naturelles de la Lorraine, Metz, Institut Européen d'Ecologie. [I]-XVI, 1-254. **1982.**
- HÉBRARD, J.-P. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Pilularia minuta* A. Braun (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 263. **1990.**
- HENRI LOUIS, F. - Plantes nouvelles ou intéressantes pour l'Auvergne. *Monde Pl.* 317 : 2. **1956.**
- HIBON, G. - Note sur le *Prunus lusitanica* L. des environs de Banca. *Bull. Soc. Dendrol. France* 61 : 5-6. **1927.**
- HULTEN, E. - *The Amphi atlantic plants and their phytogeographical connections*. Ottokoeltz Antiquariat, Koenigstein-Taunus. [1]-340. **1973.**
- HUMBERT, H. - Dauphiné méridional : vallée de la Durance, Briançonnais, Gapençais, Dévoluy, Trièves. *Bull. Soc. Bot. France* 98 [Session extraordinaire (coupe botanique des Alpes du Tyrol à la France)] : 109-116. **1951.**
- HUSNOT, T. - *Graminées. Descriptions, figures et usages des graminées spontanées et cultivées de France, Belgique, Iles Britanniques, Suisse*. Husnot, Cahan, par Athis (Orne). [I]-IX, [1]-93, [I]-XXXIII. **1896-1899.**
- HUSNOT, T. - *Cypéracées. Descriptions et figures des Cypéracées de France, Suisse & Belgique*. Husnot, Cahan, par Athis (Orne). [1]-83, [I]-XXIV. **1905-1906.**
- HUSNOT, T. - *Joncées. Descriptions et figures des Joncées de France, Suisse et Belgique*. Husnot, Cahan par Athis (Orne). [1]-28, [I]-VII. **1908.**
- HY, F. - Sur *Peucedanum schottii* Besser. *Bull. Soc. Bot. France* 48 (3-4) : 105-107. **1901.**
- ISSAUTIER-LANQUETUIT, A.-M., BOREL, A. & POLIDORI, J.-L. - *Dracocephalum austriacum* L., espèce nouvelle pour les Alpes-Maritimes (Bassin supérieur de la Tinée). *Monde Pl.* 437 : 29-36. **1990.**
- ISSLER, E. - Les associations végétales des Vosges méridionales et de la plaine rhénane avoisinante. 3ème partie : les prairies non fumées du ried Ello-Rhénan et le *Mesobrometum* du Haut-Rhin. *Bull. Soc. Hist. Nat. Colmar* (nouv. sér.) 23 : 43-129. **1931-1932.**
- ISSLER, E. & al. - *Flore d'Alsace, plaine rhénane, Vosges, Sundgau*. Soc. Et. Flore Alsace, Strasbourg. Ed. 1. [1]-637 (1965). Ed. 2. [1]-621 (1982). **1965, 1982.**
- JACQUET, P. - *Une répartition des orchidées sauvages de France* (2ème édition). Soc. Franç. Orchidophilie, Paris. Imp. Industrie grafiche Editoriali Musumeci Quart-Aoste. [1]-76. **1988**
- JAHANDIEZ, E. - Excursion botanique dans le canton de Comps et à la montagne de La Chens (Var). *Ann. Soc. Hist. Nat. Toulon* 3 : 89-118. **1912.**
- JAHANDIEZ, E. - Additions à la flore du Var. Première partie : plantes nouvelles, rares ou peu observées. *Ann. Soc. Hist. Nat. Toulon* 7 : 36-74. **1921.**
- JAHANDIEZ, E. - Additions à la flore du Var. Deuxième partie : plantes adventices. *Ann. Soc. Hist. Nat. Toulon* 13 : 42-75. **1928.**
- JAHANDIEZ, E. - *Les îles d'Hyères. Monographie des îles d'Or. Presqu'île de Giens, Porquerolles, Port-Cros, île du Levant. Histoire, Description, Géologie, Flore, Faune*. Rebufa & Rouard, Toulon (3ème édition). [I]-VIII, [1]-448. **1929.**
- JAHANDIEZ, E. - Contribution à l'étude de la flore du département du Var. *Ann. Soc. Hist. Nat. Toulon* 16 : 65-83. **1932.**
- JAHANDIEZ, E. & MOLLANDIN DE BOISSY, R. - Excursion

- aux Goprges du Verdon et sur les limites des départements du Var, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. *Ann. Soc. Hist. Nat. Toulon* 2 : 116-143. **1911.**
- JAUZEIN, P. - Observations sur quelques *Serapias* de Corse. *Monde Pl.* 429-430 : 20-22. **1987.**
- JAUZEIN, P. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Asplenium sagittatum* (DC.) A.J. Bange (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 342. **1989.**
- JAUZEIN, P. - *Melilotus messanensis* (L.) All. *Monde Pl.* 442 : 10-11. **1991.**
- JAUZEIN, P. - *Aristolochia clusii* Lojaccono en France. *Monde Pl.* 443 : 27-28. **1992.**
- JAUZEIN, P. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Antinoria insularis* Parl. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 537-538. **1993.**
- JAUZEIN, P. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Serapias nurrica* Corrias (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 189. **1991.**
- JAUZEIN, P. & BOSC, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ononis mitissima* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VIII). *Candollea* 47 : 295. **1992.**
- JEAN, L. - *Fleurs des Alpes*. Edit. Ophrys. Imp. L. Jean, Gap. [1]-282. **1942.**
- JEANJEAN, A.F. - Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde. *Actes Soc. Linn. Bordeaux* 99 : 1-332. **1961.**
- JEANMONOD, D. - Révision de la section *Siphonomorpha* Oth. du genre *Silene* L. (*Caryophyllaceae*) en Méditerranée occidentale II : Le groupe du *S. mollissima*. *Candollea* 39 : 195-259. **1984.**
- JEANMONOD, D. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Silene coelirosa* (L.) Godron (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 365. **1988.**
- JEANMONOD, D. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Asplenium sagittatum* (DC.) A.J. Bange (in Notes et contributions à la flore de Corse, VI). *Candollea* 46 : 182. **1991.**
- JEANMONOD, D. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Silene coelirosa* (L.) Godron (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 57-58. **1987 a.**
- JEANMONOD, D. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Paeonia mascula* (L.) Miller subsp. *russoi* (Biv.) Cullen & Heywood var. *corsica* (Sieber ex Tausch) Gürcke (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 73. **1987 b.**
- JEANMONOD, D. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Silene velutina* Loisel (in Notes et contributions à la flore de Corse, VIII). *Candollea* 47 : 288. **1992.**
- JEANMONOD, D. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Prunus prostrata* Labill. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 560. **1993.**
- JEANMONOD, D. & DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Myrrhoides nodosa* (L.) Cannon (in Notes et contributions à la flore de Corse, II). *Candollea* 42 : 46. **1987.**
- JEANMONOD, D. & GAMISANS, J. - *Compléments au Prodrome de la Flore corse. Scrophulariaceae*. Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. [1]-236. **1992.**
- JEANMONOD, D. & NATALI, A. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Iris xiphium* L. (in Notes et contributions à la Flore de Corse, VI). *Candollea* 45 : 270. **1990.**
- JEANMONOD, D. & ROGUET, D. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Delphinium pictum* Willd. (in Notes et contributions à la flore de Corse, V). *Candollea* 44 : 611. **1989.**
- JEANMONOD, D. & THIÉBAUD, M.-A.. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ampelodesmos mauritanica* (Poir.) T. Durand & Schinz (in Notes et contributions à la flore de Corse, VII). *Candollea* 46 : 189. **1991.**
- JERÔME, C. - Une fougère nouvelle pour la France. *Matteuccia struthiopteris* (L.) Todaro dans le massif vosgien. *Monde Pl.* 445 : 25-26. **1992.**
- JERÔME, C. - Un roman feuilleton à épisodes : la découverte d'*Hymenophyllum tunbrigense* dans les Vosges ou «quand interfèrent passion, politique et botanique». *Essor* 159 : 11-12. **1993.**
- JERÔME, C. & RASBACH, H. & K. - Découverte de la fougère *Trichomanes speciosum* (*Hymenophyllaceae*) dans le massif vosgien. *Monde Pl.* 450 : 25-27. **1994.**
- JORDAN, A. - *Notes sur plusieurs plantes nouvelles. Annotations à la flore de France et d'Allemagne*. C. Billot, Haguenau : 32-33. **1855.**
- JORDAN, A. - Description de quelques Tulipes nouvelles. *Ann. Soc. Linn. Lyon* 5 : 9. **1858.**
- JORDAN, A. & FOURREAU, J.P. - *Icones ad Floram Europae novo Fundamento instaurandam spectantes*. Parisiis. 1 : 1-66 (1866-1868) ; 2 : 1-50 (1869-1903) ; 3 (1903). **1866-1903.**
- JORDAN, D. - *Liste rouge des espèces végétales de Haute-Savoie*. Ed. A.P.E.G.E., Annecy. [1]-62. **1986.**
- JOVET, P. - Le *Trichomanes radicans* Sw. et l'*Hymenophyllum tunbrigense* Sm. en pays basque français. *Bull. Soc. Bot. France* 80 : 797-809. **1933.**
- JOVET, P. - Ecologie et répartition de l'*Eryngium viviparum* J. Gay. *Soc. Biogéogra.* 14 : 43-46. **1937.**
- JOVET, P. - Notes sur quelques plantes de Carnac (Morbihan). *Soc. Franç. Echange Pl., Bull.* 1 : 5-6. **1939.**
- JOVET, P. - Les Landes, paysages botaniques. *Bull. Soc. Bot. N. France* 5 : 14-21. **1952.**
- JOVET, P. - *Soldanella villosa* Darracq, notes écologiques. *Fragm. Florist. Geobot.* 16 : 161-170. **1970.**
- KAPLAN, K. & OVERKOTT-KAPLAN, C. - Contribution à l'étude de la flore de la vallée d'Aoste. *Rev. Valdôtaine Hist. Nat.* 39 : 77-84. **1985.**
- KAPP, E. - Contribution à la connaissance de la flore d'Alsace et des Vosges, 2ème série. *Bull. Assoc. Philom. Als. Lorr.* 12 (2) : 237-255. **1967.**
- KAPP, E. & JAEGER, P. - Présence de *Lysimachia thyrsoiflora* L. en Territoire de Belfort. *Monde Pl.* 369 : 5. **1971.**
- KERGUÉLEN, M. - Un *Lolium* nouveau pour la flore française : *Lolium parabolicae* Sennen ex Sampaio. *Lejeunia* 65 : 1-7. **1972.**
- KERGUÉLEN, M. - Les *Graminae* (*Poaceae*) de la flore française. Essai de mise au point taxonomique et nomenclaturale. *Lejeunia* (nouv. sér.) 75 : 1-343. **1975.**
- KERGUÉLEN, M. - *Onosma fastigiata* subsp. *atlantica*. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*. (nouv. sér.) 16 : 81-82. **1985 a**
- KERGUÉLEN, M. - Clefs pour quelques genres de la flore française. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*. (nouv. sér.) 16 : 161-192. **1985 b.**
- KERGUÉLEN, M. & al. - Données taxonomiques, nomenclaturales et chorologiques pour une révision de la flore de France. *Lejeunia* (nouv. sér.) 120 : 1-264. **1987.**
- KERGUÉLEN, M. & PLONKA, F. - Les *Festuca* de la Flore de France (Corse comprise). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) n° spéc. 10 : 1-368. **1988.**
- KERGUÉLEN, M. & VIVANT, J. - *Agrostis durieui* Boiss. et Reuter ex Mérino dans les Pyrénées-Atlantiques. *Bull. Soc. Bot. France* 122 (1-2) : 65-76. **1975.**
- KERGUÉLEN, M., CHAS, E. & PLONKA, F. - *Agropyron cristatum* (L.) Gaertner, genre et espèce nouveaux pour la France. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 20 : 7-10. **1989.**
- KERGUÉLEN, M., PLONKA, F. & CHAS, E. - Nouvelle contribution aux *Festuca* (*Poaceae*) de France. *Lejeunia* (nouv. sér.) 142 : 1-42. **1993.**
- KERNER, A. - Die Vegetations. Verhältnisse des mittleren und östlichen Ungarns und angrenzenden Siebenbürgens. *Österr. Bot. Zeitschr.* 22 : 13-18. **1872.**
- KIRSCHLEGER, F. - *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes.*

- Strasbourg, E. Huder. 1 : [I]-XVII, 1-662 (1852) ; 2 : I-CXXIV, 1-612 (1857) ; [I]-456 (1862). **1852-1862.**
- KIRSCHLEGER, F. - *Flore voségo-rhénane, ou description des plantes qui croissent naturellement dans les Vosges et la vallée du Rhin*. Strasbourg, Baillière. 1 : [I]-502 ; 2 : 1-400. **1870.**
- KNOERR, A. - Le milieu, la flore, la végétation, la biologie des halophytes dans l'archipel de Riou et sur la côte sud de Marseille. *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 20 : 89-173. **1960.**
- KORNECK, D. - Einstufungsprobleme bei der Erstellung Roter Listen gefährdeter Pflanzenarten. *Schriftenr. f. Vegetationskunde* 18 : 97-100. **1986.**
- KUHNHOLTZ-LORDAT, G. - *Le tapis végétal dans ses rapports avec les phénomènes actuels de surface en Basse-Provence (de Cassis à Bandol)*. Lechevalier éd., Paris. [I] - 208. **1952.**
- KUHNHOLTZ-LORDAT, G. & BLANCHET, G. - *Flore des environs immédiats de Montpellier*. Vol. 2 : *Les végétaux vasculaires et leurs parasites cryptogames*. Paul Lechevalier, Paris. [I]-459. **1948.**
- KUNZ, H. - Ueber *Gentiana schleicheri* (Vaccari) H. Kunz com. nov. *Bull. Soc. Bot. Suisse* 49 : 157-167. **1939.**
- KÜPFER, P. - Recherches sur les liens de parenté entre la flore orophile des Alpes et celle des Pyrénées. *Boissiera* 23 : [1]-322. **1974**
- LABARRÈRE, J. - *Soldanella villosa* Darracq. *Actes Soc. Linn. Bordeaux* 16 : 2 **1850.**
- LACOSTE, A. - La végétation de l'étage subalpin du bassin supérieur de la Tinée. Application de l'analyse multidimensionnelle aux données floristiques et écologiques. *Phytocoenologia* 3 (1) : 83-122 ; 3 (2-3) : 123-345. **1975.**
- LAGARDE, F. - La sierra de Cazorla (Espagne), une nouvelle station pour *Sternbergia colchiciflora*. Waldst. & Kit. (Amaryllidacées). *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 59 (7) : 297-298. **1990.**
- LAGARDE, F. - *Cyclamen balearicum* Willk. (Primulacées) en France. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 60 (5) : 150-151. **1991.**
- LAHONDÈRE, C. - Compte rendu de l'excursion des 18 et 19 mai 1975 à l'île d'Oléron. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 6 : 23-29. **1975.**
- LAHONDÈRE, C. - La végétation de Bonne Anse. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 10 : 83-104. **1979 a.**
- LAHONDÈRE, C. - La végétation des sables dunaires du littoral du golfe de Gascogne entre Capbreton et Hendaye. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 10 : 235-246. **1979 b.**
- LAHONDÈRE, C. - La flore et la végétation phanérogamique. (in *La vie dans les dunes du Centre-Ouest*). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*. (n° spéc.) 4 : 113-171. **1980.**
- LAHONDÈRE, C. - Compte rendu de l'excursion du 8 mai 1983 à l'île de Ré. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 15 : 397-412. **1984.**
- LAHONDÈRE, C. - La végétation des falaises des côtes charentaises. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 17 : 33-53. **1986 a.**
- LAHONDÈRE, C. - Compte rendu de l'excursion du 16 juin 1985 : forêt de Benon et carrières entre Surgères et Rochefort (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 17 : 343-350. **1986 b.**
- LAHONDÈRE, C. - Contribution à l'étude phytosociologique des landes de Cadeuil (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 18 : 401-413. **1987 a.**
- LAHONDÈRE, C. - Compte rendu de l'excursion du 15 juin 1986 : les bords de la Gironde au nord-ouest de Mortagne (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 18 : 503-509. **1987 b.**
- LAHONDÈRE, C. - Les pelouses sèches littorales autour de Royan (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 21 : 29-39. **1990.**
- LAHONDÈRE, C. - Contribution à l'étude de deux espèces littorales : *Oenanthe foucaudii* Tesson, *Puccinellia foucaudii* Holmberg. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 24 : 41-60. **1993 a.**
- LAHONDÈRE, C. - Précisions phytosociologiques concernant quelques espèces rares observées en Médoc. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 24 : 306-312. **1993 b.**
- LAHONDÈRE, C., BIORET, F. & BOTINEAU, M. - L'association *Limonium ovalifolium* O. Kuntze et *Crithmum maritimum* L. (*Crithmo maritimi-Limonietum ovalifolii* Ch. Lahondère, F. Bioret et M. Botineau) sur les côtes atlantiques françaises. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 22 : 137-148. **1991.**
- LAÍNIZ, M. & al. - Aportaciones al conocimiento de la flora cantabro-astur, XI. *Bol. Inst. Estud. Astur.* (sér. C) 22 : 3-44. **1976.**
- LAMBINON, J. - Quelques plantes rares ou critiques observées en 1960 dans le Massif Armoricain. *Bull. Soc. Sci. Bretagne* 37 (1-2) : 97-108. **1964.**
- LAMBINON, J. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Seseli djianae* Gamisans (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 23. **1986.**
- LAMBINON, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Herniaria latifolia* Lapeyr. subsp. *litardieri* Gamisans (in Notes et contributions à la flore de Corse, VIII). *Candollea* 47 : 287-288. **1992.**
- LAMBINON, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Scilla autumnalis* L. var. *corsica* (Boullu) Briq. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 532-533. **1993.**
- LAMBINON, J. & al. [in Jeanmonod, D., Bocquet, G. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Kosteletzkya pentacarpos* (L.) Ledeb. (in Notes et contributions à la flore de Corse, I). *Candollea* 41 : 44. **1986.**
- LAMBINON, J. & DIEU, J.-M. - A propos de quelques adventices d'origine méditerranéenne observées à Slins (Liège, Belgique). *Natura Mos.* 43 : 4. **1990.**
- LANZA, B. & al. - Sulla corologia della *Silene velutina* Pourret ex Loiseleur (*Caryophyllaceae*). *Natura* 74 : 74-78. **1983.**
- LANZA, B. & POGGESI, M. - Storia naturale delle isole satelliti della Corsica. *Universo* 66 (1) : 175. **1986.**
- LAPEYRÈRE, E. - *Flore du département des Landes*. Imp. Hazael Labèque, Dax. 510 pp. **1892.**
- LARDIÈRE, E.J. - Nouvelle station d'*Astragalus alopecuroides*. *Echange* 115-116 : 96. **1894.**
- LARDIÈRE, E.J. - Sur le *Geranium argentum*. *Echange* 131 : 122-123. **1895.**
- LARONDE, A. & GARNIER, E. - Herborisations en Savoie. *Rev. Sci. Bourbonnais Centr. France* 16 : 171. **1903.**
- LAURANCEAU, J. - Notes phytosociologiques sur la lande de Sèche-Bec. Excursion du 15 juin 1950. *Monde Pl.* 270-271 : 57-58. **1950.**
- LAURENT, L. - *Catalogue raisonné des plantes vasculaires des Basses-Alpes dressé d'après les documents bibliographiques recueillis par feu L.A. Desalle, complétés et mis en œuvre par l'auteur*. Laurent, Marseille. Imp. Saint-Lazare, Marseille. 1 : [I]-396 (1935) ; 2 : [I]-360 (1939). **1935-1939.**
- LAUTENSCHLAGER, E. - Bestimmungsschlüssel für die wildwachsenden Weiden der Schweiz. *Bauhinia* 6 (3) : 331-352. **1979.**
- LAVAGNE, A. - Contribution à la connaissance de la végétation rupicole des hautes vallées de l'Ubaye et de l'Ubayette (Alpes cottiennes) *Vegetatio* 11 (5-6) : 353-371. **1963.**
- LAVAGNE, A. - Notes sur *Astragalus alopecuroides* (*Astragalus centro-alpinus* Br.-Bl. 1964). *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 25 : 25-32. **1965.**
- LAVAGNE, A. - *La végétation forestière de l'Ubaye et des pays de Vars & la végétation rupicole des Hautes Vallées de l'Ubaye et de l'Ubayette (Alpes Cottiennes)*. Thèse Univ. Aix-Marseille. Fac. Sc. Marseille. 1 : [1]-196 ; 2 [197]-434. **1968.**
- LAVAGNE, A. - Acquisitions récentes pour la flore du département du Var. *Monde Pl.* 452 : 20-23. **1995.**
- LAVAGNE, A. & MOUTTE, P. - Premières observations chorolo-

- giques et phénologiques sur les ripisilves à *Nerium oleander* (nériaies) en Provence. *Ann. Fac. Sci. Marseille* 45 : 135-153. **1971.**
- LAVAGNE, A. & MOUTTE, P. - Feuille de Saint-Tropez au 1/100 000^{ème}. *Bull. Carte Vég. Provence Alpes Sud* 1 : 3-43. **1974.**
- LAVAGNE, A. & MOUTTE, P. - Commentaires de la carte phytosociologique de Draguignan au 1/100 000^{ème}. *Rev. Biol. & Ecol. Médit.* 7 (4) : 265-312. **1980.**
- LAVAGNE, A. & VIRE, M.-P. - La réserve naturelle du Lauzanier (Basses-Alpes). *Ann. Haute-Provence* 222 : 62-86. **1960.**
- LAVENIR, C. - *Geum heterocarpum*. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 19 : 46. **1894.**
- LAWALRÉE, A. - La Doradille de Jahandiez, fougère endémique du Verdon moyen. *Jeun. Sci. Ens. Cath.* 13 : 1-5. **1967.**
- LAWALRÉE, A. - *Elatine triandra* Schkuhr (*Elatinaceae*) à Frahan (Belgique), il y a un siècle. *Bull. Jard. Bot. Natl. Belgique* 38 : 397-400. **1968.**
- LAWALRÉE, A. - A propos de *Sisymbrium supinum* L. (*Cruciferae*) : les oiseaux ont-ils introduit des plantes de Fennoscandie en Europe médiane et méridionale et inversement ? *Bull. Jard. Bot. Natl. Belgique* 39 (1) : 1-16. **1969.**
- LAWALRÉE, A. - *Woodsia ilvensis* (L.) R. Br. (Woodsiacées) en France. *Saussurea* 3 : 37-40. **1972.**
- LAWALRÉE, A. & al. - *Botrychium matricariifolium* (Retz.) A. Braun en Corse. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique* 104 (2) : 375-376. **1971.**
- LAZARE, J.-J. - *Ophioglossum azoricum* C. Presl dans le département des Landes. *Monde Pl.* 444 : 30. **1992.**
- LAZARE, J.-J. - Urgences et stratégies de protection de la flore et de la végétation dans les Pyrénées occidentales. Actes du III^{ème} colloque international de botanique pyrénéo-cantabrique, Biarritz, 17-19 septembre 1992. *Acta Bot. Gallica* (à paraître).
- LAZARE, J.-J. & ROYAUD, A. - Observations botaniques remarquables dans les Pyrénées. *Monde Pl.* 450 : 1-4. **1994.**
- LE BRUN, P. - Sur l'aire de répartition de l'*Asplenium jahandiezii* R. Lit. *Monde Pl.* 111-112. : 7. **1918.**
- LE BRUN, P. - Localités nouvelles ou intéressantes pour la flore du Sud-Est de la France. *Monde Pl.* 122 : 5. **1920.**
- LE BRUN, P. - Une randonnée alpine (descente des Alpes du Mont-Cenis à Vintimille). *Monde Pl.* 131 : 3-5 ; 132 : 4-5 ; 133 : 2-3. **1921.**
- LE BRUN, P. - Une enquête sur la flore de France. *Monde Pl.* 195 : 20, 26-28, 35-36 ; 196 : 3-5, 11. **1932-1933.**
- LE BRUN, P. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore du Sud-Est de la France. *Bull. Soc. Bot. France* 93 : 46-49. **1946.**
- LE BRUN, P. - Erosion géobotanique et espèces à aires disjointes. *Monde Pl.* 267-268 : 40. **1950 a.**
- LE BRUN, P. - Espèces disparues ou en voie de disparition. *Monde Pl.* 269 : 44. **1950 b.**
- LE BRUN, P. - Nouvelle station de *Carex griolettii* Roem. *Monde Pl.* 272 : 72. **1950 c.**
- LE BRUN, P. - Nouvelles contributions à la flore du sud-est. *Bull. Soc. Bot. France* 101 (1-2) : 8-11. **1954 a.**
- LE BRUN, P. - Principales acquisitions de la flore française depuis 1854 - *Bull. Soc. Bot. France* 101 [A propos du centenaire (1854-1954)] : 47-58. **1954 b.**
- LE BRUN, P. - Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises (additions et corrections). *Bull. Soc. Bot. France* 104 (5-6) : 339-351. **1957.**
- LE BRUN, P. - Miscellanées floristiques ; rectifications ; remarques, etc. *Bull. Soc. Bot. France* 105 : 52-58. **1958.**
- LE BRUN, P. - Miscellanées floristiques, rectifications, remarques, etc. *Bull. Soc. Bot. France* 108 (1-2) : 34-39. **1961.**
- LE BRUN, P. - Oiseaux migrateurs et dispersion des plantes hygrophiles. *Monde Pl.* 348 : 9-12. **1965.**
- LE BRUN, P. - Herborisations effectuées en Corse durant les années 1936 à 1950. *Monde Pl.* 359 : 12-13. **1968.**
- LE CARO, P. - Deux adventices notées à Toulouse. *Monde Pl.* 395 : 8. **1978.**
- LECOQ, H. & LAMOTTE, M. - *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du plateau central de la France*. Thibaud-Landriot frères, Clermont-Ferrand ; Masson, Paris. [1]-441. **1847.**
- LEFEBVRE, R. - Notes forestières et botaniques sur l'île Sainte-Marguerite. *Ann. Ec. Nat. Eaux & For. & Stn. Rech. & Exp.* 15 (2) : 416-454. **1957.**
- LE GRAND, A. - Notes sur quelques plantes critiques ou peu communes. *Bull. Soc. Bot. France* 28 : 52-61. **1881.**
- LE GRAND, A. - *Flore analytique du Berry contenant toutes les plantes vasculaires (...) de l'Indre et du Cher*. Ed. 1, Soumard-Berneau, Bourges. [I]-LXVI, 1-347 [(1883). Réédition en facsimilé par Laffitte Reprints 1985. Imp. A. Robert]. Ed. 3, L. Renaud, Bourges. [I]-XXX, 1-431 (1894). **1883, 1894.**
- LEIRIS DE, H. - A propos des stations varoises du *Cytisus linifolius*. *Monde Pl.* 352 : 12. **1966.**
- LENOBLE, F. - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Drôme. Imp. Allier, Grenoble. *Bull. Soc. Sci. Dauphiné* 55 : [1]-506. **1936.**
- LESOUËF, J.-Y. - Conserver aujourd'hui pour utiliser demain. *Penn ar Bed* 112 (1) : 69-78. **1983.**
- LESOUËF, J.-Y. - *Les plantes endémiques et subendémiques les plus menacées en France (partie non méditerranéenne)*. Conserv. Bot. Brest : 1-258. **1986.**
- LESOUËF, J.-Y. & OLIVIER, L. - *Bilan de la flore endémique et subendémique de France*. Actes du colloque «Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection», Brest. 1987 : 119-128. **1989.**
- LE TURQUIER DE LONGCHAMPS, E. - *Flore des environs de Rouen*. Rouen, P. Periaux. I-XXXII, 1-583. **1816.**
- LEWIN, J.M. - *Ophrys tenthredinifera* Willd. dans l'Aude. *Orchidophile* 110 : 27-29. **1994.**
- LIGER, J. - La végétation des environs de Rouen. *Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen* . **1940-1941.**
- LIGER, J. - Etude sur la végétation des falaises calcaires de la Basse-Seine. *Bull. Soc. Amis Sci. Nat. & Mus. Rouen* : 19-54. **1952.**
- LIGER, J. & DUVIGNEAUD, J. - La végétation des éboulis crayeux de la basse vallée de la Seine (Seine-Maritime et Eure, France). *Bull. Jard. Bot. Natl. Belgique* 39 : 191-200. **1969.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Liste des Phanérogames et des Cryptogames vasculaires observés en Corse en septembre 1902, juillet et juillet-août 1908. *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 19 : 96-211. **1909.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Sur quelques fougères françaises. *Bull. Géogr. Bot.* 264 : 272-276. **1911.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Contribution à l'étude de la flore de Corse. *Bull. Géogr. Bot.* 24 : 89-108. **1914.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Contribution à l'étude de la flore de la Corse (III). *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 42 (437-440) : 187-242. **1922.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Contributions à l'étude de la flore de la Corse. Notes sur quelques Filicinées du Cap, des massifs du Cinto et du San Pietro. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 70 «1923» : 121-133. **1924.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Le *Botrychium simplex* Hitch. en Corse. *Bull. Soc. Bot. France* 74 : 729-734. **1927.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Arch. Bot. Mém.* 2 (1) : 1-44. **1928.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse. *Arch. Bot. Mém.* 3 (3) : 1-31. **1929.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse (fasc. 3). *Arch. Bot. Mém.* 4 (2) : 1-16. **1930 a.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse (fasc. 4). *Arch. Bot. Mém.* 4 (3) : 1-10. **1930 b.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Contribution à l'étude phytosociologique

- de la Corse. Les pozzines du massif de l'Incudine. *Arch. Bot. Mém.* 4 (4) : 1-20. **1930 c.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Un *Ranunculus* nouveau de la flore française : *R. revelierei* Bor. var. *rodiei* R. Lit. *Bull. Soc. Bot. France* 82 : 616-620. **1935.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles observations sur le *Ranunculus revelierei* Bor. du Var et de la Corse. *Bull. Soc. Bot. France* 83 : 500-502. **1936.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse (fasc. 6). *Candollea* 7 : 229-241. **1937.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse (fasc. 7). *Candollea* 11 : 175-227. **1948.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse (fasc. 8). *Candollea* 14 : 121-157. **1953.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse (fasc. 9). *Candollea* 15 : 9-44. **1955.**
- LITARDIÈRE DE, R. - Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse (fasc. 10). *Candollea* 18 «1962-1963» : 177-194. **1963.**
- LITARDIÈRE DE, R. & BREISTROFFER, M. - Notes sur la végétation et la flore des Baronnies. I - Le groupement à *Asplenium glandulosum* de la falaise de Pomet. *Bull. Soc. Bot. France* 85 (3-4) : 206-214. **1938.**
- LITARDIÈRE DE, R. & SIMON, E. - Notice sur les plantes recueillies par M. J. Aylès, en Corse durant les années 1917 et 1918. *Bull. Soc. Bot. France* 68 (1-2) : 24-41. **1921.**
- LLOYD, J. - *Flore de l'Ouest de la France, ou description des plantes qui croissent spontanément dans les départements de la Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine...* Edit. 1, Nantes, J. Forest ainé. [i,iii,v], [1]-576 (1854). Edit. 2, Nantes, T. Veloppé. [i,iii,v,viii]-ccxv, [ccxvi], [1]-644 (1868). Edit. 3, Nantes, T. Veloppé ; Paris, J.-B. Baillière & Fils. [i, iii, v]-cxxxiii, [cxxxiv], [1]-407, [408] (1876). Edit. 4, Nantes, T. Veloppé ; Paris, J.-B. Baillière & Fils. [i*, i, iii]-lxxi, [1]-455, [456] (1886). Edit. 4, 2^{ème} émission (1889). Edit. 5 publiée par E.J.A. Gadeceau ; Nantes, R. Guist'hau. [i*, iii*], [i]-cxxxiv, [cxxxv], [1]-458, [2] (1898). **1854, 1868, 1876, 1886, 1889, 1898.**
- LLOYD, J. - Sur une nouvelle espèce d'*Angelica*. *Bull. Soc. Bot. France* 6 (9) : 709-710. **1859.**
- LOISEL, R. - Contribution à l'étude des Andropogonées du littoral provençal. *Ann. Fac. Sci. Marseille* 43 : 197-213. **1970.**
- LOISEL, R. - *La végétation de l'étage méditerranéen dans le Sud-Est continental français*. Thèse Doct. Etat, Univ. Aix-Marseille III. [1]-384 + annexes. **1976.**
- LOISEL, R. & BARBERO, M. - Nouvelles stations pour la flore du département du Var. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 17 : 84-93. **1965.**
- LOISEL, R. & BARBERO, M. - Eléments biogéographiques de la flore du département du Var. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 18 : 76-95. **1966.**
- LOISEL, R. & MÉDAIL, F. - Place de *Genista linifolia* L. dans la végétation provençale (France méridionale). *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 46 (2) : 141-144. **1994.**
- LOISEL, R. & MERCURIN, L. - Châtaigneraies des Maures et de l'Estérel. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 24 : 41-55. **1972.**
- LOISEL, R. & OLIVIER, L. - Eléments pour un bilan de la flore varoise. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 35 (2) : 93-98. **1983.**
- LONGEVIALLE, M. - Sur la présence en Corse du *Legousia castellana* (Lange) Sampaio. *Bull. Soc. Bot. France* 117 : 321-323. **1970.**
- LOODE, J.W.D. & S. WEEDA, E.J. - Geelsterrien in Twente en het Duitse greensgebied. *De Levende Natuur* 10 : 222-228 ; 11 : 238-243 **1976.**
- LÓPEZ-GONZÁLEZ, G. - Sobre el *Centaurium linariifolium* (Lam.) Beck, *Anales Jard. Bot. Madrid* 36 : 123-128. **1980.**
- LORENZONI, C. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Ptilularia minuta* Durieu (in Notes et contributions à la flore de Corse, X). *Candollea* 49 : 573. **1994.**
- LORENZONI, C. & PARADIS, G. - Observations synécologiques sur les stations corses d'une espèce rare, *Cressa cretica* (Convolvulaceae). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 25 : 3-24. **1994.**
- LORET, H. & BARRANDON, A. - *Flore de Montpellier ou analyse descriptive des plantes vasculaires de l'Hérault* (2^{ème} édition revue et corrigée par Loret). G. Masson, Paris. J. Calas, Montpellier. [I]-LXXXVI, [1]-664. **1888.**
- LOREY, D. & DURET, D. - *Catalogue des plantes du département de la Côte d'Or*. Dijon. **1825.**
- LOREY, D. & DURET, D. - *Flore de la Côte d'Or ou description des plantes indigènes et des espèces le plus généralement cultivées et acclimatées observées jusqu'à ce jour dans ce département, disposées selon la méthode naturelle de Jussieu, suivie d'un tableau analytique*. Impr. de Douiller, Dijon. 2 vol. 1131 pp. **1831.**
- LUNAI, B., MAUBERT, P. & GUILLOT, G. - *Répartition des plantes rares et localisées de Sologne. Atlas préliminaire 1978-1985*. Coll. Inventaires de faune et de flore, fasc. 31. Secrétariat de la Faune et de la Flore. Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. [I]-XX, 1-248. **1986.**
- LUTZ, L. - Additions à la flore de Corse. *Bull. Soc. Bot. France* 48 : 49-58. **1901 a.**
- LUTZ, L. - Rapports sur diverses herborisations de la Société au cours de la Session de Corse. *Bull. Soc. Bot. France* 48 (Session extraordinaire en Corse, mai-juin 1901) : CXXIV-CXLIII. **1901 b.**
- MADON, O. - Présence dans le Gard d'*Heteropogon contortus* (L.) P. Beauv. ex Rømer & Schultes. *Monde Pl.* 451 : 15-18. **1994.**
- MAGNANON, S. - Taxons rares ou menacés du Massif Armoricain, bilan des découvertes de l'année 1994. *Erica* 6 : 73-82. **1995.**
- MAGNIN, A. - Compte rendu de la séance du 27 octobre 1891. *Bull. Trim. Soc. Bot. Lyon* : 4-5. **1892.**
- MAGNIN, A. - Présentation de plantes rares ou intéressantes de la région jurassienne. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 20 : 67-72. **1895.**
- MAIRE, R. & al. - Une Labiée nouvelle de la flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 94 (7-8) : 215-219. **1947.**
- MAISONNEUVE, R. - Introduction à l'étude de la flore et de la végétation des serpentines de la Corrèze. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 6 : 38-42. **1975.**
- MAISONNEUVE, R. - Espèces intéressantes et souvent inédites du département de la Corrèze. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 8 : 113-123. **1977.**
- MALCUIT, G. - Contribution à l'étude phytosociologique de la Corse. Le littoral occidental. Environ de Calvi, Galeria, Girolata, Pointe de La Parata, Propriano. *Arch. Bot. Mém.* 4-6 : 1-40. **1931.**
- MALINVAUD, E. - Liste méthodique des plantes phanérogames et cryptogames supérieures récoltées pendant la Session d'Antibes (mai 1883), suivie d'observations sur quelques espèces. *Bull. Soc. Bot. France* 30 (Session extraordinaire d'Antibes) : CLXXX-CXCVI. **1883.**
- MALINVAUD, E. - Sur une crucifère orientale nouvelle pour la flore adventice de France. *Bull. Soc. Bot. France* 44 : 277. **1897.**
- MALINVAUD, E. & HÉRIBAUD, J. - Un *Carex* nouveau pour la Flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 48 : 334-345. **1901.**
- MAQUET, L. - A la recherche de la Flore des Préalpes du Bas-Dauphiné. *Pl. Montagne* 37 : 138-143. **1961.**
- MARCAILHOU D'AYMERIC, H. & A. - Catalogue raisonné des plantes phanérogames et cryptogames indigènes du Bassin de la Haute-Ariège-Canton d'Aix-les-Thermes (Ariège) 3 vol. 1 :

- Bull. Soc. Hist. Nat. Autun.* 1 : 248-377 ; 12 : 132-257 ; 13 : 259-380 ; 14 : 381-550 (1898-1902) ; 2 : *Bull. Acad. Int. Géog. Bot.* : 525-536. (1903) ; 89-100 (1904) ; 137-164 (1905) ; 1-191 [1907 (1903-1910)]. 3 : *Mém. Acad. Int. Géog. Bot.* 24 : 6-82 (1911). **1898-1911.**
- MARCHIONI, T. - Contribution au Prodrôme de la flore de la Corse de John Briquet et de René de Litardière. *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 586 : 45-60. **1968.**
- MARCIAU, R. - *Les plantes rares et menacées en région Rhône-Alpes : Base de données pour le suivi des espèces végétales sensibles. Liste Rouge.* Mus. Hist. Nat. Grenoble. [1]-128. **1989.**
- MARGETTS, L. & DAVID, R.W. - *A Review of the Cornish Flora.* 388 pp. **1980.**
- MARNAC, D. - *Viola arborescens.* In : «Contribution à la flore de Provence ; Florule de Tauroentum, Plage des Lecques, Saint-Cyr (Var). *Rev. Hort. & Bot. Bouches-du-Rhône* 637 : 134-136. **1907.**
- MARRET, L. - *Les fleurs de la Côte d'Azur.* Paris, P. Lechevalier. 1-428. **1926.**
- MARTIN, E. - *Catalogue des plantes vasculaires et spontanées des environs de Romorantin.* 2ème édition. Romorantin, Standachar & Cie. [I]-XI, [1]-533. **1894.**
- MARTIN, P. & MOLINIER, R. - A propos d'*Anemone palmata.* Une localité nouvelle dans les Bouches-du-Rhône. *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 31 : 85-96. **1971.**
- MARTINI, E. - Recherches géobotaniques sur *Primula allioni* Loisel. espèce endémique exclusive des Alpes maritimes. *Biogeographia* 16 : 131-138. **1992.**
- MARTINS, C.F. - Essai sur la topographie botanique du Mont-Ventoux en Provence. *Ann. Sci. Nat.* (2ème sér.) 10 : 129-150. **1838.**
- MATEU, I. & ALCOBER, J. - *Garidella nigellastrum* L. en la comunidad valenciana. *Anales Jard. Bot. Madrid* 47 (1) : 240-241. **1989.**
- MATHEW, B. - *The Crocus.* London, Batsford. 1-127. 102 fig. **1982.**
- MAUBERT, P. - Eléments de réflexion sur l'origine des plantes les plus rares de Sologne. *Bull. Loiret Nat.* 9 (1) : 11-23. **1992.**
- MAURIAC, L. & LAZARE, J.-J. - Contribution à l'étude comparative de la biologie de deux populations de *Vicia argentea* Lapeyr. Actes du IIIème colloque international de botanique pyrénéo-cantabrique, Biarritz, 17-19 septembre 1992. *Acta Bot. Gallica* (à paraître).
- MAURY, P. - Excursion spéciale et herborisation à Prémol et à Chamrousse (Grenoble). *Ass. Franç. Avancem. Sci. Compt. Rend. C.R. de la 14ème Session, Grenoble.* **1885.**
- MEAD, J. W. - *Adonis pyrenaica* DC. dans les Alpes du Sud. *Riviera Sci.* 56 (1) : 15-16. **1969.**
- MÉDAIL, F. & ABOUCAYA, A. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Thymelaea x conradiae* Aboucaya & Médail [= *T. hirsuta* (L.) Endl. x *T. tartonraira* (L.) All. subsp. *tartonraira*] , hybride nouveau découvert en Corse (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 576-582. **1993.**
- MÉDAIL, F. & ORSINI, Y. - Liste des plantes vasculaires du département du Var (France). *Bull. Soc. Linn. Provence* 4 (numéro spécial) : [1]-78. **1993.**
- MÉDAIL, F., LOISEL, R. & ROLANDO, C. - Eléments pour une gestion dynamique des populations de quatre végétaux protégés des îles d'Hyères (Var) : *Delphinium pictum* Willd. subsp. *requienii* (DC.) C. Blanché & Molero, *Genista linifolia* L., *Leucosium aestivum* L. subsp. *pulchellum* (Salisb.) Briq., et *Teucrium marum* L. subsp. *marum*. *Sci. Rep. Port-Cros Natl. Park* 16 (à paraître).
- MÉDAIL, F., PONEL, P. & BARBERO, M. - Les prairies humides de la Garde et du Pradet : leur rôle dans le maintien de la biodiversité botanique et entomologique du département du Var. *Bull. Soc. Linn. Provence* 45 (Hommage scientifique à G. Clauzade) : 49-68. **1994.**
- MENAGER, R. - Herborisations aux environs de Laigle (Orne) et note sur le *Cistus hirsutus* en Bretagne. *Bull. Soc. Bot. France* 40 : 371-381. **1893.**
- MENARD, T. & al. - Découverte de deux stations d'*Anemone palmata* L. à Luminy, massif des Calanques, Marseille. *Bull. Soc. Linn. Provence* 43 : 65-66. **1992.**
- MER, E. - Les plantes du lac de Longemer. *Bull. Soc. Bot. France* 55 (Session extraordinaire tenue dans les Vosges en juillet-août 1908) : CLI-CLX. **1908.**
- MERCURIN, L. - Le *Vicia Barbazitæ* Ten. et Guss. dans le Var. *Ann. Soc. Hist. Nat. Toulon* 21 : 88-90. **1937.**
- MERCURIN, L. - Acquisitions au catalogue des plantes vasculaires du Var. *Ann. Soc. Sci. Nat. & Archéol. Toulon* 15 : 77-83. **1963.**
- MERXMÜLLER, H. - *Moehringia lebrunii*, une nouvelle espèce connue depuis longtemps (en honneur de M.P. Le Brun à l'occasion de son 70ème anniversaire). *Monde Pl.* 347 : 4-7. **1965.**
- MERXMÜLLER, H. - *Trifolium pannonicum* L. en France. *Monde Pl.* 357 : 6. **1967.**
- MERXMÜLLER, H. & GRAU, J. - *Moehringia* Studien. *Mitt. Bot. Staatssamm.* 6 : 257-273. **1967.**
- MEYRAN, O. - Excursions botaniques dans le Briançonnais et la partie supérieure de la vallée de l'Ubaye. *Ann. Soc. Bot. Lyon* (Notes & Mémoires) 9 (2) : 57-79. **1880-1881.**
- MEYRAN, O. - Rapport sur l'excursion faite par la Société Botanique de Lyon à Belledonne les 15 et 16 août 1885. *Bull. Soc. Bot. Lyon* 3 : 102-109. **1885.**
- MEYRAN, O. - Sur la distribution géographique de quelques plantes alpines. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 23 : 25-50. **1898.**
- MEYRAN, O. - Excursion botanique au col de la Vanoise. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 25 : 7-20. **1900.**
- MEYRAN, O. - Herborisation dans la vallée du Giffre. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 26 : 133-150. **1901.**
- MICHALET, M.E. (achevé par GRENIER, M.) - *Histoire naturelle du Jura et des départements voisins, 2 : botanique.* Paris. [1]-400. **1864.**
- MICHAUD, H. - *Carex heleonastes* L. fil. dans le Jura. *Monde Pl.* 439 : 19. **1990.**
- MIGOUT, M. A. - *Flore du département de l'Allier et de ses cantons voisins.* 2ème édition, Moulins. 543 pp. **1890.**
- MILLARAKIS, P. - La campanule cervicaire en Argonne. *Bull. Soc. Stud. Sci. Nat. Reims* 7 : 27-29. **1993.**
- MOLINIER, R. - Etudes phytosociologiques et écologiques en Provence occidentale. *Ann. Mus. Hist. Nat. Marseille* 27. **1934.**
- MOLINIER, R. - Additions à la flore du Var. *Ann. Soc. Sci. Nat. Toulon* 4 : 10-28. **1952.**
- MOLINIER, R. - *L'Alyssum spinosum* (Barrel.) L. et le *Brassica oleracea* (L.) DC. subsp. *robertiana* (J. Gay) Rouy et Fouc. dans les environs de Toulon (Var). *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 16 : 113-123. **1956.**
- MOLINIER, R. - Le massif de la Sainte-Baume. Considérations d'ensemble d'après la nouvelle carte au 1/20000ème. *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 18 : 45-104. **1958.**
- MOLINIER, R. - La végétation des collines formant le cadre montagneux de Toulon. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 12 : 54-83. **1960 a.**
- MOLINIER, R. - Aperçu sur la flore et la végétation de la Crau. *Monde Pl.* 329 : 1-3. **1960 b.**
- MOLINIER, R. - Monographies phytosociologiques. Le massif de la Nerthe (Bouches-du-Rhône). *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 24 : 5-31. **1964.**
- MOLINIER, R. - Vue d'ensemble sur la végétation des gorges du Verdon. *Monde Pl.* 351 : 2-7. **1966.**
- MOLINIER, R. - *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône.* Ouvrage publié à titre posthume avec la participa-

- tion de P. Martin. Imprimerie municipale, Marseille. [I]-LVI, [1]-375. **1981**.
- MOLINIER, R. & ARCHILOQUE, A. - Monographies phytosociologiques. La végétation des gorges du Verdon. *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 27 : 1-91. **1967**.
- MOLINIER, R. & AYMONIN, G. - Documents relatifs à l'*Aldrovanda vesiculosa* L. dans le département des Bouches-du-Rhône et en France. *Bull. Soc. Bot. France* 111 (7-8) : 361-365. **1964**.
- MOLINIER, R. & TALLON, G. - L'*Isoetion* en Crau (Bouches-du-Rhône). *Bull. Soc. Bot. France* 94 (7-8) : 260-268. **1947**.
- MOLINIER, R. & TALLON, G. - L'*Isoetion* en costière nimoise. *Bull. Soc. Bot. France* 95 (7-9) : 343-353. **1948**.
- MOLINIER, R. & TALLON, G. - La végétation de la Crau. *Rev. Gén. Bot.* 56-57 : 97-127. **1949-1950**.
- MOLINIER, R. & TRONCHETTI, D. - Le massif de Siou-Blanc et la forêt de Morières. Monographies phytosociologiques. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 19 : 84-145. **1967**.
- MOLINIER, R., QUÉZEL, P. & TALLON, G. - Note sur le *Liparis* (L.) Rich. du marais de Raphèle (Bouches-du-Rhône). *Bull. Soc. Bot. France* 111 (7-8) : 368-373. **1965**.
- MONTELS, E. - A propos du *Limoniastrum monopetalum* Boiss. (Deuxième note). *Monde Pl.* 352 : 3. **1966**.
- MONTERRAT, P. - Aspectos corológicos del dinamismo fitotopográfico. *Collect. Bot. Barcelona* 14 : 441-452. **1983**.
- MONTERRAT, P. - *Aster pyrenaicus* y *Ephedra nebrodensis* en los Picos de Europa. *Anales Jard. Bot. Madrid*, 41 : 463. **1984**.
- MOORE, D.M. & CHATER, A.O. - Studies of bipolar disjunct species. I. *Carex*. *Bot. Not.* 124 : 317-334. **1971**.
- MOREAU, R. - Notes d'herborisations jurassiennes (II). *Monde Pl.* 347 : 9-10. **1965**.
- MOREL, F. - Au pic de Belledonne. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 6 : 378-386. **1880**.
- MOREL, F. - Compte rendu d'une excursion botanique au Charmant-Som (Grande Chartreuse). *Bull. Soc. Bot. Lyon* 2 : 80-95. **1884**.
- MOREL, F. - Herborisation au Mont Aurouse. *Bull. Soc. Bot. Lyon* 9 : 55-58. **1891**.
- MORENO SAIZ, M. - Taxonomia de las especies endemicas del genero *Iberis* L. (*Cruciferae*) en la Peninsula Iberica. Univ. Complutense, Madrid, *Col. Tesis Doctorales* 70/84, 697 pp. **1984**.
- MORENO SAIZ, M. - Mapa 465. *Borderea pyrenaica* Miégevillie [in J. Fernandez-Casa & R. Gamarra (éds.)]. Asientos para un atlas corológico para la flora occidental. *Fontquiera* 30 : 196-197. **1990**.
- MOULINE, C. - Contribution à l'inventaire de la flore (département du Gard). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 21 : 184. **1990**.
- MÜLLER, G. - Recherches cytotaxonomiques sur les gentianes de la section *Cyclostigma* Griseb. *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 97 : 249-260. **1974**.
- MÜLLER, G. - *Gentiana schleicheri* (Vaccari) H. Hunz, une espèce nouvelle pour les Pyrénées-Orientales. *Monde Pl.* 402 : 1-3. **1980**.
- MULLER, S. - Note sur la répartition de *Calla palustris* L. *Soc. Hist. Nat. Moselle. Activités* : 23-24. **1977**.
- MULLER, S. - La flore vasculaire du Pays de Bitche (Vosges du Nord). Mise au point sur les espèces les plus remarquables. Evolution de leur distribution depuis le temps de F.W. Schultz. Les actions de protection entreprises. *Bull. Assoc. Philom. Als. Lorr.* 21 : 129-156. **1985**.
- MULLER, S. - *Botrychium matricariifolium* (Retz.) A. Braun ex Koch dans les pelouses sableuses du Pays de Bitche (Vosges du Nord). *Bull. Soc. Bot. France* 133 [2 (Lettres botaniques)] : 189-197. **1986**.
- MULLER, S. - 16ème Session extraordinaire en Haute-Savoie (juillet 1989). Les zones humides du Bas-Chablais et du Plateau Gavot. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 21 : 333-338. **1990**.
- MULLER, S. - Les lisières forestières à *Campanula baumgartenii* Becker du Pays de Bitche : Intérêt phytosociologique et biogéographique. *Bull. Soc. Bot. France* 138 [1 (Lettres botaniques)] : 65-70. **1991 a**.
- MULLER, S. - Etude des phytocénoses à *Botrychium matricariifolium* (Retz) A. Br. du Pays de Bitche (Vosges du nord). Application à la mise au point des modalités de leur gestion conservatoire. *Bull. Soc. Bot. France* 138 [2 (Actualités botaniques)] : 147-158. **1991 b**.
- MURACCIOLE, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Dracunculus muscivorus* (L. fil.) Parl. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 339. **1988 a**.
- MURACCIOLE, M. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Euphorbia corsica* Req. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 371. **1988 b**.
- MURACCIOLE, M. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Delphinium pictum* Willd. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 385-386. **1988**.
- MURACCIOLE, M. & DESCHÂTRES, R. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Gynandris sisyrinchium* (L.) Parl. (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 341. **1988**.
- MUTEL, A. - *Flore du Dauphiné ou description succincte des plantes croissant naturellement en Dauphiné ou cultivées pour l'usage de l'homme et des animaux. Précis de botanique, de l'analyse des genres et de leur tableau d'après le système de Linnée*. Ed. Prudhomme, Grenoble. 1(1) : [I]-XII, [1]-148 ; 1 (2) : [1]-544. **1830**.
- MUTEL, A. - *Flore du Dauphiné ou description succincte des plantes croissant naturellement en Dauphiné ou cultivées pour l'usage de l'homme et des animaux* (2ème édition). Ed. Prudhomme. C.P. Baratier, Grenoble 1 : [I]-VII, [1]-768 ; 2 : [1]-140. **1848**.
- NARDI, E. - The genus *Aristolochia* L. (*Aristolochiaceae*) in Italy. *Webbia* 38 : 221-300. **1984**.
- NARDI, E. & RICCI, C. - Il genere *Aristolochia* L. in Corsica. *Webbia* 41 (2) : 225-239. **1987**.
- NATALI, A. & al. - *Galium minutulum* Jordan, specie nuova per la Sardegna. *Candollea* 46 : 155-161. **1991**.
- NECAJEV, A.P. & NECAJEV, A.A. - *Coleanthus subtilis* in the Amur Basin. *Flora Geobot.* 7 : 339-347. **1972**.
- NÈGRE, R. - *Elatine triandra* Schk. en Camargue. *Monde Pl.* 357 : 14. **1967**.
- NEHO, J. - Recherches sur la valeur taxonomique de deux plantaginacées : *Plantago carinata* Schrad. var. *littoralis* Rouy et *Plantago lanceolata* L. var. *lanuginosa* Bl. & Fing. *Bull. Soc. Sci. Bretagne* 24 : 113-133. **1954**.
- NÉTIEN, G. - Herborisation dans les pacages des hauts sommets du Briançonnais. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 4 : 93-95. **1935**.
- NÉTIEN, G. - Etude sur la flore du massif des Aiguilles d'Arves. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 3 : 30-41 ; 7 : 153-157. **1947**.
- NÉTIEN, G. - *Flore Lyonnaise*. Soc. Linn. Lyon, Lyon. [iv], I-[LXX], 1-[624]. **1993**.
- NÉTIEN, G. - Complément à la flore lyonnaise : *Carex buxbaumii* Wahl. et *Carex hartmanii* Cajander. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 63 (7) : 267-268. **1994**.
- NÉTIEN, G. - *Carex buxbaumii* Wahl. dans la région lyonnaise (2ème note). *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 64 (3) : 102-104. **1995**.
- NEYRAUT, E. J. - La station du *Prunus lusitanica* L. dans les Basses-Pyrénées. *Bull. Soc. Bot. France* 57 : 275-276. **1910**.
- NICOL, A. - Habitats nouveaux de quelques plantes vasculaires endémiques observées aux Pyrénées françaises. *Monde Pl.* 444 : 5-7. **1992**.
- NICOLI, R.-M. - Extension en France du *Phyllitis hemionitis* (M.

- Lagasca, D. Garcia et Clemente y Don Simon de Roxas, 1802) (*Pteridophyta*). *Bull. Soc. Bot. France* 109 : 262-263. **1962.**
- NOIRFALISE, A. - La chênaie mélangée à jacinthe du domaine atlantique de l'Europe (*Endymio-Carpinetum*). *Vegetatio* 17 : 131-150. **1969.**
- NORDENSTAM, B. - Taxonomic studies in the tribe. *Senecioneae* (*Compositae*). *Opera Bot.* 44 : 1-83. **1978.**
- OBERDORFER, E. - *Pflanzensoziologische Exkursions Flora für Süddeutschland* (3^{ème} édit.). Ulmer, Stuttgart, 987 pp. **1970.**
- OBERDORFER, E. - *Pflanzensoziologische Exkursions Flora* (6^{ème} édit.). Ulmer, Stuttgart, 1051 pp. **1990.**
- OBERSON, C. - Flore nivale du Valais (3 000 m et au-dessus). *Monde Pl.* 335 : 10-11. **1962.**
- OCHSENBEIN, G. - Observations récentes auprès des lacs des Hautes-Vosges. *Bull. Assoc. Philom. Als. Lorr.* 13 (2) : 189-193. **1969.**
- OFFNER, J. - La flore du massif des Grandes Rousses. *Rev. Gen. Bot.* 21 : 257-273. **1909 a.**
- OFFNER, J. - *Aperçu phytogéographique*. (In Flusin & al., Et. Glac. & Bot. dans le massif des Grandes Rousses : 59-69). **1909 b.**
- OFFNER, J. - Herborisation des 30-31 juillet 1920 aux Evettes et sur les pentes du Roc de Pareis. *Bull. Soc. Bot. France* 67 (Session extraordinaire du Mont-Cenis) : XLII-L. **1920.**
- OFFNER, J. - Observations sur la flore des Alpes du Dauphiné. *Bull. Soc. Bot. France* 70 : 471-480, 679-689. **1923.**
- OFFNER, J. - A propos d'*Astragalus alopecuroides* L. *Bull. Soc. Linn. Lyon* 4 : 89. **1939.**
- OFFNER, J. - La linnée boréale, plante savoyarde. *Rev. Savoie* : 30-35. **1944.**
- OFFNER, J. & LE BRUN, P. - Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises. *Bull. Soc. Bot. France* 103 : 298-375. **1956.**
- OLLAGNIER, F. - Excursion botanique sur les bords du Drac au lac du Crouzet et dans la vallée de la Pra (Belledonne). *Bull. Soc. Bot. Lyon* 1 : 176-186. **1883.**
- OZENDA, P. - Eléments géographiques et endémisme dans les Alpes maritimes. *Bull. Soc. Bot. France* 97 (Session extraordinaire des Alpes maritimes et ligures) : 141-156. **1950.**
- OZENDA, P. - Notes floristiques sur les Alpes-Maritimes *Monde Pl.* 293-297: 22-24 **1953.**
- PAILLER, F. - Additions à la flore du Var. *Ann. Soc. Sci. Nat. Archéol. Toulon & Var* 41 : 149-160. **1989.**
- PALISOT DE BEAUVOIS, A. M. F. J. - *Essai d'une nouvelle agrostographie*. Impr. de Fain, Paris. i-l xxiv, 1-183 + 1-16 + XXV pl. **1812.**
- PARADIS, G. - Contribution à l'étude de la flore de Corse notamment dans la région d'Ajaccio. *Monde Pl.* 429-430 : 24-28. **1987.**
- PARADIS, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Succowia balearica* (L.) Medicus (in Notes et contributions à la flore de Corse, IV). *Candollea* 44 : 388. **1989.**
- PARADIS, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - *Cressa cretica* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, VIII). *Candollea* 47 : 290. **1992 a.**
- PARADIS, G. - Observations sur *Lippia nodiflora* (L.) Michx (*Verbenaceae*) à Barcaggio (Corse) : le rôle du feu et du pâturage sur son extension. *Monde Pl.* 445 : 17-19. **1992 b.**
- PARADIS, G. - Observations phytosociologiques sur les stations de *Kosteletzkya pentacarpos* (L.) Ledeb. (*Malvaceae*) de la côte orientale corse. *Monde Pl.* 448 : 15-19. **1993 a.**
- PARADIS, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.M. (éds.)] - *Genista aetnensis* (Biv.) DC. (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX.). *Candollea* 48 : 551. **1993 b.**
- PARADIS, G. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.M. (éds.)] - *Ambrosina bassii* L. (in Notes et contributions à la flore de Corse, X). *Candollea* 49 : 574. **1994.**
- PARADIS, G. & ALPHAND, J. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.M. (éds.)] - *Colchicum corsicum* Baker (in Notes et contributions à la flore de Corse, X). *Candollea* 49 : 576. **1994.**
- PARADIS, G. & GÉHU, J.-M. - Observations synécologiques sur l'espèce protégée *Rouya polygama* (Desf.) Coincy, dans ses stations corses. *Doc. Phytosoc.* 14 : 351-366. **1992.**
- PARADIS, G. & LORENZONI, C. - Etude phytosociologique de communautés thérophytiques hygro-nitrophiles estivo-automnales de la Corse (groupements à *Crypsis aculeata*, *Crypsis schoenoides*, *Glinus lotoides* et *Chenopodium chenopodioides*). Nouvelles propositions syntaxonomiques (2^{ème} contribution). *Monde Pl.* 449 : 19-26. **1994.**
- PARADIS, G. & PIAZZA, C. - Description de la végétation de deux plages à *Anchusa crispa* du nord du golfe de Valinco (Corse): Plage de Cappiciolo et de la Cala Piscona. *Monde Pl.* 433 : 15-24. **1988.**
- PARADIS, G. & PIAZZA, C. - Contribution à l'étude du cordon littoral et de l'arrière-cordon de Portigliolo (golfe de Valinco, Corse). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 20 : 51-76. **1989 a.**
- PARADIS, G. & PIAZZA, C. - *Anchusa crispa* Viv. à Capu Laurosù (golfe de Valinco, Corse): localisation et rôle des bovins dans sa chorologie et sa biologie. *Monde Pl.* 436 : 26-31. **1989 b.**
- PARADIS, G. & PIAZZA, C. - Composition phytosociologique du site littoral de Capu Laurosù (golfe de Valinco, Corse). *Monde Pl.* 438 : 23-31. **1990.**
- PARADIS, G. & TOMASI, J.-C. - Aperçu phytosociologique et cartographique de la végétation littorale de Barcaggio (Cap Corse, France) : rochers, dunes, étangs et dépressions. *Doc. Phytosoc.* 13 : 175-207 **1991.**
- PARENT, G.H. - *Contribution à la phytogéographie de la Lorraine et des régions limitrophes*. Thèse Univ. Louvain. 1:1-247; 2 : 248-471. **1974.**
- PARENT, G.H. - Etudes écologiques et chorologiques sur la flore lorraine. Note 4 : les chutes floristiques entre l'Ardenne et la Bourgogne. Essai d'interprétation des disjonctions d'aire. *Bull. Soc. Hist. Nat. Moselle* 42 : 113-208. **1979.**
- PARENT, G.H. - Etudes écologiques et chorologiques sur la flore lorraine. Note 7 : la limite entre le domaine atlantique et le domaine médio-européen en Lorraine française. *Bull. Soc. Hist. Nat. Moselle* 44 : 141-182. **1985.**
- PARENT, G.H. - Une curiosité phytogéographique : la localisation des fougères rares dans le massif vosgien. *Dumortiera* 34-35 : 59-66. **1986.**
- PARRIAUD, H. - Recherches phytoécologiques sur le bassin d'Arcachon. *Botaniste* 57 : 312 pp+10 ta. **1975.**
- PASCAL, D. & M. - *Botrychium simplex* Hitch dans les Pyrénées-Orientales. *Monde Pl.* 423-424 : 9-10. **1986.**
- PASCAL, M. - A propos de *Limoniastrum monopetalum*. *Monde Pl.* 350 : 10. **1966.**
- PAWLOWSKA, S. - De la position systématique du *Soldanella villosa* Darracq. *Bull. Centr. Etudes Rech. Sci. Biarritz* 6 (2) : 241-250. **1966.**
- PEDROL, J. - Otro combinación en *Centaurium Hill* (*Gentianaceae*). *Anales Jard. Bot. Madrid* 43 (1) : 31-34. **1986.**
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E. - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie. Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, plateau du Mont-Cenis. *Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts Savoie*. 1 (5^{ème} sér. T IV) ; Klincksieck, Paris. 2 (5^{ème} sér. TV) ; Lhomme, Le Carriole (Lot). 1 : [I]-XLV, [1]-433 (1917) ; 2 : [1]-415 (1928). **1917-1928.**
- PERRIER DE LA BÂTHIE, E. & SONGEON, A. - Notes sur quelques plantes nouvelles ou intéressantes de la Savoie et des pays voisins. *Bull. Herb. Boissier* 2 (6) : 431-435. **1894.**
- PERRING, F.H. & FARRELL, L. - *British Red Data Books: 1 = Vascular plants*. Society for the Promotion of Nature Conversation/World Wildlife Fund. [I]-XXVI, 1-98. **1977.**

- PERROUD, L. - Troisième récit d'une herborisation au Mont-Cenis et au Mont-Iseran du 25 juillet au 3 août 1875. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 4 : 11-31. **1875.**
- PETERMANN, L. - Quelques mots sur une nouvelle station du *Lysimachia thyrsoflora* à Saint-Quentin (Aisne). *Bull. Soc. Bot. France* 16(3) : 216-217. **1869.**
- PETERMANN, L. & MAGNIER, C. - Notice sur le *Lysimachia thyrsoflora*. *Bull. Soc. Bot. France* 27(5) : 264-265. **1880.**
- PETIT, D.-P. - Révision des genres *Atractylis*, *Carlina* et *Chamaemelum* au Maroc. *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat. Paris* 4 : 407-440. **1987.**
- PETITMENGIN, M. - Notes sur quelques nouveautés de la flore française. *Monde Pl.* 30 : 45-48. **1904.**
- PHILIPPE, M. - *Flore des Pyrénées*. Bagnères-de-Bigorre. 1 : [1]-605 ; 2 : [1]-505. **1859.**
- PIAZZA, C. & PARADIS, G. - Etude de la végétation de la plage de Campitellu (golfe de Valinco, Corse). *Monde Pl.* 432 : 3-8. **1988.**
- PITARD, J. - Rapports sur les excursions de la Société Botanique de France. *Bull. Soc. Bot. France* 49 (Session extraordinaire à Bordeaux) : XLVI-CXXI. **1902.**
- PLANCHON, J.E. - Sur les espèces de Fritillaires de France, à propos des Icônes et d'un manuscrit inédit de Pierre Richer de Belleval. *Bull. Soc. Bot. France* 20 : 96-124. **1873.**
- PLAT, P. - Contribution à l'inventaire de la flore (département de l'Indre). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 18 : 83-84. **1987.**
- PLAT, P. - Contribution à l'inventaire de la flore (département de l'Indre). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 20 : 104-106. **1989.**
- PLAT, P. & BOUDRIE, M. - Contributions à l'inventaire de la flore (département de la Haute-Vienne). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 18 : 115-116. **1987.**
- POINSOT, H. - *Le Carex nutans* Host. dans la vallée moyenne de la Saône. *Monde Pl.* 343 : 5. **1964.**
- POINSOT, H. - *Flore de Bourgogne*. Librairie Univ. Dijon. I-XII, 1-402. **1972.**
- POIRION, L. - Le massif de Grasse. *Bull. Soc. Bot. France* 97 (Session extraordinaire des Alpes Maritimes et ligures) : 195-201. **1950.**
- POIRION, L. - La flore de la Haute-Vallée et du Bassin Supérieur du Boréon. *Riviera Sci.* 42-43 : 6-11. **1955-1956.**
- POIRION, L. - *Veratrum nigrum* L. *Monde Pl.* 325 : 1. **1958 a.**
- POIRION, L. - Une nouvelle station du *Veratrum nigrum* L. dans les Alpes maritimes. *Bull. Soc. Bot. France* 104 : 174. **1958 b.**
- POIRION, L. - La végétation du karst des Préalpes de Grasse. *Riviera Sci.* : 35-70. **1961.**
- POIRION, L. - *Geranium macrorrhizum* L. dans les Préalpes de Grasse. *Riviera Sci.* 55 (1) : 2. **1968 a.**
- POIRION, L. - *Campanula petraea* L. dans les Préalpes de Grasse. *Riviera Sci.* 55 (4) : 66. **1968 b.**
- POIRION, L. - *Leucoium hiemale* DC. *Riviera Sci.* 61 (4) : 95-96. **1974.**
- POIRION, L. - Les Monts Baudon et Garigliano, col de la Madone de Gorbio. *Riviera Sci.* 65 : 39-42. **1978.**
- POIRION, L. & al. - Nouvelle contribution à l'étude de la flore du Marguareis. *Monde Pl.* 355 : 13-14. **1967.**
- POIRION, L. & BARBERO, M. - Groupements à *Isoetes velata* A. Braun (*Isoetes variabilis* Le Grand). *Bull. Soc. Bot. France* 112 (7-8) : 436-442. **1965.**
- POIRION, L. & BARBERO, M. - Les espèces en limite d'aire dans les Alpes maritimes et ligures. *Riviera Sci.* 55 (2) : 18-40. **1968.**
- POIRION, L. & VIVANT, J. - *Pilularia minuta* Durieu à Biot (Alpes maritimes). *Monde Pl.* 364 : 11. **1969.**
- POIRION, L., BARBERO, M. & SANDOZ, H. - Nouvelle contribution à l'étude de la flore du Marguareis. *Monde Pl.* 355 : 13-14. **1967.**
- POIRION, L., BONO, G. & BARBERO, M. - Ptéridophytes de la Côte d'Azur, des Préalpes, de la haute chaîne des Alpes maritimes. *Webbia* 22 : 21-37. **1967.**
- POTIER DE LA VARDE, R. - Sur l'existence d'*Hymenophyllum wilsoni* Hook. dans les Côtes-du-Nord. *Monde Pl.* 276-277 : 30. **1951.**
- POUCEL, J. - *Vicia barbazitae* Ten. et Guss. en France continentale. *Monde Pl.* 272 : 72. **1950.**
- POUCEL, J. - Quelques plantes peu répandues en Provence, en situation précaire. *Monde Pl.* 346 : 9-10. **1965.**
- POUNT, H. & SIMONNEAU, P. - Encore le *Limoniastrum monopetalum* Boiss... *Monde Pl.* 364 : 10. **1969.**
- POUZOLZ DE, P.M.C. - *Flore du département du Gard ou description des plantes qui croissent naturellement dans ce département*. 1 (1), Teissier, Nîmes ; De Pouzolz, Nîmes. 1 (2), 2 (1), Teissier, Nîmes ; Garve, Nîmes ; De Pouzolz, Nîmes. 2 (2), Waton, Nîmes. 1 (1) : 1-324 (1856) ; 1 (2) : 321-[660] (1857) ; 2 (1) : [iv], 1-342 (1857) ; 2 (2) : [I]-[IV], 343-644 (1862). **1856-1862.**
- PREAUDAT, R. - Une labiée rare, *Dracocephalum austriacum* L. à Pralognan (Savoie). *Feuille Naturalistes* 19 : 55. **1963.**
- PRELLI, R. - *Guide des fougères et plantes alliées* (2^{ème} édition). Lechevalier, Paris. [I]-VIII, [1]-232. **1990.**
- PRELLI, R. & BOUDRIE, M. - *Atlas écologique des fougères et plantes alliées - Illustration et répartition des Ptéridophytes de France*. Lechevalier, Paris. [1]-272. **1992.**
- PRENTICE, H.C. - Variation in *Silene dioica* (L.) Clairv. : Numerical analyses of populations from Scotland. *Watsonia* 13 : 11-26. **1980.**
- PROST, J.-F. - Nouveautés jurassiennes. *Monde Pl.* 384 : 1-2. **1975.**
- PROST, J.-F. - Nouveautés jurassiennes (suite). *Monde Pl.* 385 : 3-4. **1976.**
- PROST, J.-F. - *Liparis loeseli* Rich. dans le département du Jura. *Monde Pl.* 397 : 4. **1979.**
- PROST, J.-F. - Catalogue des plantes des lacs, marais, prés humides et tourbières (départements : Doubs, Jura, Jura Suisse). *Com. Liai. Rech. Ecofaun. Jura* 1 : 1-68. **1982.**
- PROST, J.-F. - 1970-1979 : dix années d'herborisation dans le Jura. *Monde Pl.* 413-414 : 2-7. **1983.**
- PROST, J.-F. - 1970-1979 : dix années d'herborisation dans le Jura (suite). *Monde Pl.* 415-416 : 1-4. **1984.**
- PROST, J.-F. - 1980-1989 : dix années d'herborisation dans le Jura. *Monde Pl.* 444 : 21-27. **1992 a.**
- PROST, J.-F. - *Carex* intéressants du Jura. *Monde Pl.* 445 : 9-10. **1992 b.**
- PROST, J.-F. - Plantes curieuses du Jura. *Monde Pl.* 447 : 1-6. **1993.**
- PROST, J.-F. - Merci aux lecteurs. *Monde Pl.* 450 : 21. **1994 a.**
- PROST, J.-F. - Nouveautés dans le Doubs. *Monde Pl.* 451 : 19-20. **1994 b.**
- PROVOST, M. - Quelques données récentes sur la répartition de certaines plantes vasculaires rares, méconnues ou nouvelles en Basse-Normandie (3^{ème} partie). *Bull. Soc. Linn. Normandie* 109 : 67-83. **1981.**
- PROVOST, M. - *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie*. Ed. Cent. Recher. Evol. Vie Rurale. Imp. Presses Univ. Normandie, Caen. [1]-90, [1]-236. **1993.**
- PRUDHOMME, J. - *Vaillantia hispida* (L.) DC. dans les Pyrénées-Orientales. *Monde Pl.* 331 : 3. **1961.**
- PRUDHOMME, J. - Compte rendu de la sortie de la Pentecôte 1986. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 56 (5) : 157-162. **1987 a.**
- PRUDHOMME, J. - Pèlerinages amers après 40 ans d'herborisations. *Monde Pl.* 429-430 : 11-15. **1987 b.**
- PRUDHOMME, J. - Pèlerinages amers après 40 ans d'herborisations (suite). *Monde Pl.* 431 : 32-36. **1988.**
- PRUDHOMME, J. - Une tulipe savoyarde méconnue : *Tulipa montisandrei* Jean Prudhomme. *Monde Pl.* 450 : 22-24. **1994.**

- PUECH, S. - Etude biosystématique de quelques taxons de la bordure cévenole calcaire de la région d'Anduze (Gard). *Naturalia Monspel.* 19 : 115-166. **1968.**
- PUECH, S. - Etude des populations de Germandrées de la section *Polium* dans le massif de la Clape (Aude). *Naturalia Monspel.* 21 : 189-210. **1970.**
- PUECH, S. - *Recherches de biosystématique sur les Teucrium (Labiées) de la section Polium du bassin méditerranéen occidental (Espagne et France).* Univ. Montpellier. Thèse Doc. Sci. Nat. 1 : 1-138 ; 2 : 1-3, 18 fig, 36 pl. **1976.**
- PUECH, S. - Les *Teucrium* (Labiées) de la section *Polium* du bassin méditerranéen occidental (France et péninsule ibérique). *Naturalia Monspel.* (n° hors-série) : [1]-71. **1984.**
- PUEL, T. - Une espèce à restituer à la flore de France : *Primula longiflora* All. trouvée à Saint-Véran. *Bull. Soc. Bot. France* 4 : 1007. **1857.**
- PUGSLEY, H.W. - Further notes on the genera *Fumaria* and *Rupicapnos*. *Linn. Soc. Bot.* 47 : 427-468. **1927.**
- QUÉZEL, P. - Les groupements rupicoles calcicoles dans les Alpes maritimes ; leur signification biogéographique. *Bull. Soc. Bot. France* 97 (Session extraordinaire des Alpes maritimes et ligures) : 181-192. **1950 a.**
- QUÉZEL, P. - Les mégaphorbiaies de l'étage subalpin dans le Massif du Mercantour (Alpes-Maritimes). *Bull. Soc. Bot. France* 97 (Session extraordinaire des Alpes maritimes et ligures) : 192-195. **1950 b.**
- QUÉZEL, P. - Contribution à la Flore des Alpes-Maritimes. *Monde Pl.* 270-271 : 67. **1950 c.**
- QUÉZEL, P. - A propos de quelques associations végétales obscuricoles des Alpes-Maritimes. *Lejeunia* 15 : 29-34. **1951.**
- QUÉZEL, P. & al. - *Artemisia molinieri*, espèce nouvelle de la flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 113 (9) : 524-531. **1966.**
- QUÉZEL, P. & GIRERD, B. - *Leucojum fabrei*, espèce nouvelle du flanc sud du Mont-Ventoux. *Bull. Soc. Bot. France* 137 [1 (Lettres botaniques)] : 77-81. **1990.**
- QUÉZEL, P. & RIOUX, J. - *Primula allionii* Lois. dans la haute vallée de la Roya (Alpes-Maritimes). *Feuille Naturalistes* 3 : 90. **1948.**
- QUÉZEL, P. & RIOUX, J.-A. - Note floristique sur la «Région» de Montpellier. *Monde Pl.* 280-281 : 41-43. **1951.**
- QUÉZEL, P. & ZEVACO, C.- Découverte en Corse de *Pilularia minuta* Dur. *Bull. Soc. Bot. France* 111 (5-6) : 274-275. **1964.**
- RAFFAELLI, M. - *Biscutella brevicaulis* Jordan, specie nuova per la Flora italiana. *Webbia* 39 : 409-416. **1986.**
- RALLET, L. - Etude phytogéographique de la Brenne. *Bull. Soc. Sci. Ouest France* 5 (5) : 1-276. **1935.**
- RALLET, L. - A la recherche de l'*Elatine brochonii* dans les lagunes landaises. *Bull. Fed. Fr. Soc. Sci. Nat.* (2^{ème} série) 11. **1957.**
- RALLET, L. - Les cistes dans l'Ouest de la France. *Bull. Soc. Bot. France* 107 (Session extraordinaire en Charente-Maritime) : 100-106. **1960.**
- RALLET, L. - La Flore des îles aunisiennes (Quelques curiosités botaniques). *Monde Pl.* 337 : 8-9. **1962.**
- RALLET, L., ROUET, J.-M. & DUBOIS, T. - Itinéraire et documents floristiques et phytogéographiques. *Bull. Soc. Bot. France* 116 (Session extraordinaire en Brenne et Limousin) : 109-126. **1969.**
- RASBACH, H., RASBACH, K. & JERÔME, C. - Üeber das Vorkommen des Hautfarns *Trichomanes speciosum* (Hymenophyllaceae) in den Vogese (Frankreich) und dem benachbarten Deutschland. *Carolinea* 51 (1) : 51-52. **1993.**
- RASTETTER, V. - Contribution à la flore phanérogamique et cryptogamique vasculaire du Haut-Rhin. *Bull. Soc. Hist. Nat. Pays Montbéliard* : 29-59. **1979.**
- RASTETTER, V. - La lande de l'aérodrome de Habsheim (Haut-Rhin), un biotope exceptionnel menacé. *Monde Pl.* 445 : 1-3. **1992.**
- RASTETTER, V. - La nature, la mort, la survie. *Monde Pl.* 447 : 12-14. **1993.**
- RAVAUD Abbé - *Guide du botaniste dans le Dauphiné (11^{ème} excursion).* Xavier Drevet, Grenoble. 1-60. **1881.**
- RAVIN, E. - *Flore de l'Yonne.* Ed. 3, E. Ravin ; Auxerre, C. Lanier. [1]-460. **1883.**
- RAYMOND-HAMET - Sur une plante nouvelle pour la flore de France. *Bull. Soc. Bot. France* 99 : 5-7. **1952.**
- RAYMOND-HAMET - Persistance d'un minuscule fragment excentrique de l'aire de répartition géographique de deux Crassulacées. *Bull. Soc. Bot. France* 104 : 291-293. **1957.**
- REAL, P. - Les caractéristiques des tourbières de la chaîne jurassienne. *Bull. Ecol.* 13 (2) : 145-164. **1982.**
- REDURON, J.-P. - Le patrimoine floral de Haute-Alsace. Listes commentées des espèces végétales menacées de Haute-Alsace. *Bull. Soc. Ind. Mulhouse* 800 : 1-115. **1986.**
- REDURON, J.-P. - Les Ombellifères des herbiers d'Angers. *Bull. Soc. Etudes Sci. Anjou* 13 : 129-154. **1989.**
- REDURON, J.-P. & SPALIK, K. - Le genre *Anthriscus* (Apiaceae) dans la flore française. *Bull. Soc. Bot. France* (à paraître).
- REDURON, J.-P. & WATTEZ, J.-R. - Quelques ombellifères intéressantes de la Picardie et du Nord de la France (suite). *Monde Pl.* 425 : 4-7. **1986.**
- REVOL, J. - *Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche.* A. Rey & Ci, Lyon. Imp. Edi. [I]-XIX, [1]-288. **1910.**
- REYNIER, A. - Annotations botaniques provençales : l'*Anemone palmata* L. sur le territoire de Marseille. *Bull. Acad. Intern. Geogr. Bot.* Août-septembre. **1901.**
- RICCERI, C. & LANZA, B. - Sulla presenza di *Parapholis marginata* Runemark in Sardegna e Corsica. *Boll. Soc. Sarda Sci. Nat.* 21 : 319-322. **1982.**
- RICHARD, J.-L. - Quelques associations végétales xérophiles du Val de Binn (Haut-Valais, Suisse). *Bot. Helv.* 94 (1) : 161-176. **1984.**
- RICHARD, J.-L. - Observations sur la sociologie et l'écologie de *Carex fimbriata* Schkur dans les Alpes. *Bot. Helv.* 95 (2) : 25-31. **1985.**
- RICHARD, P. & DAUPHIN, P. - Compte rendu de la sortie du 14 juin 1992 à Saint-Laurent-du-Médoc et Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 24 : 303-305. **1993 a.**
- RICHARD, P. & DAUPHIN, P. - Compte rendu de la sortie du 14 juin 1992 à Saint-Laurent-en-Médoc et Saint-Germain-d'Esteuil. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 21 (1) : 25-28. **1993 b.**
- RIOMET, L. B. & BOURNÉRIAS, M. - *Flore de l'Aisne.* Soc. Hist. Nat. Aisne. Saint-Quentin. 356 pp. **1952-1961.**
- RIOUX, J. & QUÉZEL, P. - Contribution à l'étude des groupements rupicoles endémiques des Alpes maritimes. *Vegetatio* 2 (1) : 1-13. **1949.**
- RIOUX, J. & QUÉZEL, P. - Note floristique sur la région de Montpellier. *Monde Pl.* 280-281 : 41-43. **1951.**
- RIVIÈRE, G. - Une plante rare du littoral breton : *Cochlearia aestuaria* (Lloyd) Heyw. *Soc. Sci. Nat. Ouest France* 5 (2) : 49-54. **1983 a.**
- RIVIÈRE, G. - Observations botaniques dans le Morbihan et les régions limitrophes (suite). *Monde Pl.* 413-414 : 15-16. **1983 b.**
- RIVIÈRE, G. - Observations botaniques dans les îles de Houat et Hoedic (Morbihan). *Bull. Soc. Sci. Nat. Ouest France* (nouv. sér.) 6 (2) : 122-123. **1984.**
- RIVIÈRE, G., GUILLEVIC, Y. & HOARHER, J. - Flore et végétation du massif Armoricaïn, supplément pour le Morbihan. *Erica* 2 : 5-78. **1992.**
- ROBERTY, G. - Monographie systématique des Andropogonées du globe. *Boissiera* 9 : 1-455. **1960.**
- RODIÉ, J. - Découverte du *Ranunculus revelieri* Bor. dans le Var. *Ann. Soc. Hist. Nat. Toulon* 20 : 125-129. **1936.**
- RODIÉ, J. - A propos du *Limoniastrum monopetalum* et de

- quelques adventices des Alpes-Maritimes. *Monde Pl.* 283-284 : 59. **1951-1952.**
- RODIÉ, J. - *Juncus arcticus* Willd. et *Scirpus alpinus* Schl. dans les Alpes-Maritimes. *Monde Pl.* 326 : 2-3. **1959.**
- RODIÉ, J. - Acquisition de la flore française à la suite du rattachement du Comté de Nice à la France. *Riviera Sci.* 46-48 : 15-17. **1961.**
- RODIÉ, J. - Bilan de la flore des Alpes maritimes (pertes et acquisitions). *Monde Pl.* 340 : 1-3 ; 341 : 3-4. **1963.**
- ROUET, J.-M. - Note sur *Dianthus gyspergerae*. *Bull. Soc. Bot. France* 121 (Session extraordinaire en Corse) : 37-39. **1974.**
- ROUSSEAU, C. - *Géographie floristique du Québec-Labrador*. Presses Univ. Univ. Laval, Québec. I-VIII, 1-798. **1974.**
- ROUX, N. - *Geum heterocarpum*. *Echange* 121 : 12. **1894.**
- ROUX, N. - Herborisation dans la vallée du Guil (Queyras). *Ann. Soc. Bot. Lyon* 22 : 28-29. **1897.**
- ROUX, L. & BLANC, L. - Excursion au col de la Ruchère le 14 juillet 1887. *Bull. Trim. Soc. Bot. Lyon* 6 : 40-42, 47. **1888.**
- ROUX, J.-P. & GUENDE, G. - *Brassica elongata* Ehrh. subsp. *integrifolia* (Boiss.) Breistr. taxon retrouvé pour la Flore de France. *Monde Pl.* 452 : 24-26. **1995.**
- ROUX, C., MOUTTE, P., THINON, M. & BARBERO, M. - Une station exceptionnelle de plantes protégées : le plateau de La Mure - Les Accates. *Bull. Soc. Linn. Provence* 43 : 67-80. **1992.**
- ROUY, G. - Sur quelques plantes rares de la flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 28 : LV-LXI. **1881.**
- ROUY, G. - Notes floristiques (suite). *Bull. Soc. Bot. France* 52 : 507-517. **1905.**
- ROYAUD, A. & LAZARE, J.-J. - Distribution provisoire des principales espèces de plantes protégées des Pyrénées-Atlantiques. Actes du III^{ème} colloque international de botanique pyrénéo-cantabrique, Biarritz, 17-19 septembre 1992. *Acta Bot. Gallica* (à paraître).
- ROYER, C. - *Flore de la Côte d'Or avec détermination par les parties souterraines*. Paris. 2 vol. 1413 pp. **1881-1883.**
- ROYER, J.-M. - Observations taxonomiques, phytogéographiques et écologiques sur la flore de la chaîne du Jura français. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon* 58 (1) : 6-43. **1889.**
- ROYER, J.-M. - A propos de la présence de *Paeonia mascula* subsp. *mascula* en Haute-Marne. Ecologie et répartition en France. *Monde Pl.* 448 : 19-22. **1993.**
- ROYER, J.-M. & PRIN, R. - *Thesium bavarum* Schrank, espèce méditerranéenne en Champagne crayeuse méridionale. *Cah. Naturalistes* 37 : 55-58. **1982.**
- ROYER, J.-M., BUGNON, F. & PROST, J.-F. - *Orobanche bartlingii*, espèce méconnue du Centre-Est de la France. *Monde Pl.* 443 : 11-12. **1992.**
- ROYER, J.-M., VADAM, J.-C., GILLET, F., AUMONIER, M.-F. & AUMONIER, J.-P. - Etude phytosociologique des tourbières acides et alcalines du Haut-Doubs. Réflexions sur leur régénération et leur genèse. La végétation des sols tourbeux. Lille. *Coll. Phytosoc.* 7 : 296-344. **1978.**
- RUNEMARK, H. - A revision of *Parapholis* and *Monerma* in the Mediterranean. *Bot. Not.* 115 : 1-17. **1962.**
- SAINT-LAGER, J. B. - Sur quelques plantes rares trouvées dans les Alpes de la Savoie. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 3 : 14-17 («1874-1875»). **1876.**
- SAINT-LAGER, J. B. - Rapport sur une herborisation de Beaufort aux Mottets (Tarentaise). *Ann. Soc. Bot. Lyon* 5 : 52-63. **1878.**
- SAINT-LAGER, J. B. - Le *Genista tetragona* trouvé par Villars au Roc de Toulau (Drôme) est une forme à tige ailée du *G. pilosa* et non une var. naine et couchée du *G. sagittalis*. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 10 : 231-233. **1881.**
- SAINT-LAGER, J. B. - Communication sur quelques plantes de la Haute-Maurienne. *Bull. Trim. Soc. Bot. Lyon* 5 : 88-99. **1887.**
- SAINT-LAGER, M. - Compte rendu de la séance du 28 octobre 1890. *Bull. Trim. Soc. Bot. Lyon* 8 : 40-43. **1890.**
- SAINT-YVES, A. - Les *Festuca* de la section *Eu Festuca* et leurs variations dans les Alpes maritimes. *Ann. Conserv. Jard. Bot. Genève* 17 : 1-218. **1913.**
- SALABERT, J. & GASTESOLEIL, J. - Contribution à l'inventaire de la flore de l'Hérault. *Monde Pl.* 442 : 16-18. **1991.**
- SALANON, R. - A propos du *Saxifraga hieracifolia* Waldst. & Kit. du Cantal. *Monde Pl.* 360 : 15. **1968.**
- SALANON, R. & al. - La flore littorale des Alpes-Maritimes : Evolution depuis le XIX^{ème} siècle et bilan actuel. *Bioc. Mésogéen* 11 (3-4) : 53-329. **1994.**
- SALANON, R. & GANDIOLI, J.-F. - Cartographie floristique en réseau des vallons et des ravins côtiers ou affluents du Var dans les environs de Nice, Alpes-Maritimes. *Bioc. Mésogéen* 8 (3) : 71-394. **1991.**
- SÁNCHEZ SÁNCHEZ, J. - Notas florísticas para la provincia de Salamanca (España). *Anales Jard. Bot. Madrid* 36 : 265-273. **1979.**
- SANDRAS, M. - *Omphalodes littoralis* Lehm. dans l'île d'Oléron. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 1 : 1. **1970.**
- SAPALY, J. - *Atlas de la flore du Cantal*. Coll. Inventaires de Faune-Flore, fasc. 16. Secrétariat de la Faune et de la Flore Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. [1]-87 + 188 pl. **1982.**
- SARGNON, M. - Rapport sur l'herborisation des Mattets à Martigny. *Ann. Soc. Bot. Lyon* : 99-101. **1876-1877.**
- SAULCES-LARIVIÈRE DE - *Catalogue des plantes vasculaires de la région de Nyons (Drôme) et de la Drôme méridionale*. Document manuscrit (non daté).
- SAULE, M. - *La grande flore illustrée des Pyrénées*. Ed. Milan, Toulouse et Randonnées pyrénéennes, Tarbes. [1]-768. **1991.**
- SAULE, M. & GASCOUAT, P. - *Deux nouvelles stations à Adonis pyrenaica* DC. en Vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques). Actes Coll. Int. Bot. Pyr. La Cabanasse, 3-5 juillet 1986 : 305-312. **1986.**
- SAULE, M., LAZARE, J.-J. & DENDALETCHÉ, C. - La flore du massif du Roumendarès. L'étage montagnard des chaînons calcaires nord-pyrénéens. *Rev. Pau Béarn* 11 : 79-98. **1983.**
- SAUVAGE, C. - Au sujet de quelques plantes rares et menacées de la flore du Maroc (supplément) : Colloque du Service de Sauvegarde de l'U.I.C.N. *Ter. & Vie* 5 : 156-157. **1959.**
- SCOTT, W. & PALMER, R. - *The flowering plants and ferns of the Shetland islands* 468 pp. **1987.**
- SCHKUHR, C. - *Beschreibung und Abbildung der Arten und Riedgräsern Wittenberg*. [I-IV], [1]-128 (1801). Nachtrag. [I-XII], [1]-94. (1806). **1801-1806.**
- SCHOTSMAN, H. D. & BOSSERDET, P. - Notes sur *Elatine brochoni* Clav. *Bull. Centr. Etudes Rech. Sci. Biarritz* 6 (2) : 251-267. **1966.**
- SCHOUTEN, Y. & VELDKAMP, J. F. - A revision of *Anthoxanthum* including *Hierochloë* (Gramineae) in Malesia and Thailand. *Blumea* 30 (2) : 319-351. **1985.**
- SCHULZE, G. - Découverte d'une nouvelle fougère en Corse : *Woodwardia radicans* Sw. *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 569 : 55-59. **1963.**
- SEGRET, L. - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Sologne. *Bull. Soc. Bot. France* 72 (Session extraordinaire en Sologne en 1925) : 59-122. **1925.**
- SEITE, F. - Découverte d'une nouvelle station de *Hammarbya paludosa* dans les Monts d'Arrée. *Erica* 4 : 28-29. **1993.**
- SERONIE-VIVIEN, M. & M.-R. - Inventaire des tulipes de Gironde. Travaux 1975-1991. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 19 (3) : 139-158. **1991.**
- SHETLER, S.G. & SKOG, L.E. - *A provisional checklist of species for Flora North America (Revised)*. MAB/FNA, Missouri Botanical Garden. 1-199. **1978.**
- SIMON, M. - Observations floristiques dans les terrains agricoles inondables en Alsace. *Bull. Assoc. Philom. Als. Lorr.* 24 : 69-97. **1988.**

- SIMONNEAU, P. & BAUDIÈRE, A. - Sur une station à *Cressa cretica* dans la Salanque roussillonnaise. *Monde Pl.* 358 : 13. **1968.**
- SNOGERUP, S. & al. - *Brassica* sect. *Brassica* (Brassicaceae) Taxonomy and variation. *Willdenowia* 19 : 271-365. **1990.**
- SOEST VAN, J.L. - Alpine species of *Taraxacum* with special reference to the central and eastern Alps. *Acta Bot. Neerl.* 8 : 77-138. **1959.**
- SOLDANO, A. - Riproposizione di taxa sottospecifici prioritari dovuti a botanici italiani. *Nat. Besciana* 27 (1990-1991) : 51-56. **1992.**
- SOUCHE, B. - *Flore du Haut-Poitou dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.* Niort. 372 pp. **1894.**
- SOUCHON, C. - Etude de la localisation stationnelle de *Betula nana* L. en Margeride. *Bull. Soc. Hist. Nat. Auvergne* 31 : 59-72. **1965.**
- SOYER-WILLEMET, H. F. - *Gnaphalium neglectum*, nouvelle espèce du groupe des Filaginées. *Bull. Soc. Sci. Nancy* : 45-54. **1835.**
- STOTT, P. A. - Sur l'importance phytogéographique de la flore micro-endémique des éboulis crayeux et calcaires dans le nord de la France. *Doc. Phytosoc.* 9-14 : 245-256. **1975.**
- STOTZ, J., VON ARX, B. & THOMMEN, M. - Etude sur *Ophrys holosericea* (Burm.) Greuter subsp. *elatior* (Gumprecht) Gumprecht. *Saussurea* 17 : 1-12. **1986.**
- STROH, G. - Die Gattung *Onosma*. *Beih. Bot. Centralbl.* 59 : 430-454. **1939.**
- SZABÓ, Z. - *A Knautia Génusz monographiája.* Kiadjae Magyar Tudományos Akadémia, Budapest. **1911.**
- SZABÓ, Z. - Nouvelles données à la connaissance des *Knautia* de l'ouest et du sud de l'Europe. *Bot. Közlem.* 31 : 115-141. **1934.**
- TAKHTAJAN, A. - *Rare and vanishing plants of the U.S.S.R. to be protected.* Leningrad «Nauka», Leningrad branch. 263 pp. **1981.**
- TALLON, G. - *Trifolium angulatum* W. & K. et *Ranunculus lateriflorus* DC. dans L'Isoetion de la Costière Nimoise. *Bull. Soc. Bot. France* 114 (7-8) : 329-331. **1967.**
- TEPPNER, H. - Cytosystematik, bimodale Chromosomensätze und permanente Anorthoploidie bei *Onosma* (Borraginaceae). *Oesterr. Bot. Z.* 119 : 196-233. **1971.**
- TERRACCIANO, A. - Gagearum novarum diagnoses. *Boll. Soc. Ort. Mutuo Soccorso Palermo* 2 : 33-59. **1904.**
- TERRACCIANO, A. - Gagearum species florae orientalis. Pars secunda. *Bull. Herb. Boissier* (sér. 2) 5 : 1061-1076. **1905.**
- TERRÉ, J. (avec la coll. de BERNARD, C. & FABRE, G.) - *Catalogue des plantes de l'Aveyron.* Terré, J., Aurons (13). Librairie Museum, Paris. [1]-302 (non daté).
- TERRETAZ, J.-L. - Notes de floristique est-idanienne. *Anemone* 4 (Genève). **1984.**
- TERRISSE, A. - Deux saisons botaniques (1982 et 1983) dans la partie orientale des Pyrénées. *Monde Pl.* 417-418 : 11-14. **1984.**
- TERRISSE, A. - 11ème Session extraordinaire en Corse (Session 1984). Le défilé de l'Inzecca et la côte orientale. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*. (nouv. sér.) 16 : 227-236. **1985.**
- TERRISSE, A. - Contribution à l'inventaire de la flore (département des Pyrénées-Orientales). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 19 : 145-154. **1988.**
- TERRISSE, A. - *Ophrys speculum* ssp. *speculum* à nouveau en Charente. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 20 : 11-12. **1989.**
- TERRISSE, A. - La station d'*Evax carpetana* à Sèchebec, à nouveau pillée. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 22 : 3. **1991.**
- TERRISSE, A. - Contribution à l'inventaire de la flore (département des Pyrénées-Orientales). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 23 : 176-179. **1992.**
- TERRISSE, A. - *Carex cespitosa* L. dans les Pyrénées. *Monde Pl.* 451 : 19. **1994.**
- TERRISSE, J. - Sursis pour une Nigelle (*Nigella gallica* Jord.). *Monde Pl.* 433 : 10-11. **1988.**
- TESSERON, Y. A. - Note sur un *Oenanthe* nouveau. *Bull. Soc. Rochelaise* : 13-15. **1883.**
- THELLUNG, A. - *La flore adventive de Montpellier.* Cherbourg. **1912.**
- THIÉBAUD, M.-A. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.)] - Contribution à la connaissance de l'*Anchusa crispa* Viv. en Corse (in Notes et contributions à la flore de Corse, III). *Candollea* 43 : 390-396. **1988.**
- THIÉBAUT, J. - A propos du vallon de la Rocheure. Haute-Maurienne (Savoie). *Monde Pl.* 134 : 2-3. **1922.**
- THOMMEN, E. - *Campanula petraea* L. au Pas de Miolan. *Monde Pl.* 285-286 : 2. **1952.**
- THOMMEN, E. & BECHERER, A. - Contribution à la flore des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et des Hautes-Alpes. *Bull. Soc. Bot. Genève* (sér. 2) 33 : 109-130. **1942.**
- TILLET, P. - Observations sur la flore du Laus et des environs de Gap. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 7 : 219-242. **1878 a.**
- TILLET, P. - Distribution géographique de l'*Eryngium alpinum*. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 7 : 267-268. **1878 b.**
- TIMBAL-LAGRAVE, E. & al. - Du *Ligularia sibirica* Cass. dans les Pyrénées. *Bull. Soc. Bot. France* 25 : 10-15. **1878.**
- TIMBAL-LAGRAVE, E. & al. - *Allium moly* L. et la flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 27 : 211-216. **1880.**
- TISON, J.-M. - Quelques stations de plantes rares ou nouvelles pour la Provence et les Alpes-Maritimes. *Monde Pl.* 440 : 28-30. **1991.**
- TISSIÈRE M.P.G. - Guide du botaniste sur le Grand Saint-Bernard. *Bull. Soc. Murithienne* : 1-117. **1868.**
- TISSOT-DAGUETTE, M. - Recherches cytotoxonomiques sur le genre *Onosma*. *Ber. Schweiz. Bot. Ges.* 82 (4) : 291-299. **1972.**
- TISSOT-DAGUETTE, M. - Sur quelques *Onosma* d'Europe occidentale. *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 96 : 41-49. **1973.**
- TORT, M. & al. - Note sur la végétation des tourbières de Haute-Loire. *Bull. Soc. Hist. Nat. Auvergne* 54 : 33-41. **1988.**
- TOURNAY, R. - Le Brome des Ardennes, «*Bromus arduennensis*» et ses proches, *B. secalinus* et *B. grossus*. *Bull. Jard. Bot. Natl. Belgique* 38 : 295-380. **1968.**
- TOUSSAINT, A. & HOSCHEDE, J. P. - Flore de Vernon et de la Roche Guyon et plantes rares des Andelys. *Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen* : 207-353. **1936.**
- TROTTEREAU, A. - *Dracocephalum austriacum* L. dans le massif de la Vanoise. *Monde Pl.* 354 : 12. **1967.**
- TROTTEREAU, A. - Sur un hybride nouveau pour la flore française : *Pedicularis x atrorubens* (P. x *pennina* Gaud.) en Savoie. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 2 : 203-205. **1972.**
- TROTTEREAU, A. - Premières observations botaniques après l'arrêt du pacage des transhumants dans le vallon de la Sassièrre. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 7 : 101-105. **1976.**
- TROTTEREAU, A. - Esquisse de quelques particularités phytogéographiques de la flore du sud-est de la Savoie. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 11 : 91-112. **1981.**
- TROTTEREAU, A. - Contribution à l'étude du genre *Gentiana* dans le Parc National de la Vanoise et régions limitrophes. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 13 : 101-127. **1983.**
- TROTTEREAU, A. - Phytogéographie et écologie de quelques taxons rares du Parc National de la Vanoise et des régions limitrophes. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 15 : 189-200. **1988.**
- TROTTEREAU, A. - Quelques observations sur le *Dracocephalum austriacum* L. en France. *Bull. Soc. Bot. France* 137 [4-5 (Lettres botaniques)] : 319-323. **1990.**
- TROTTEREAU, A. - Les espèces végétales orophytes des Alpes françaises en limite d'aire dans le Parc National de la Vanoise et sa zone périphérique. *Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise* 19 (à paraître).

- TROTTEREAU, A. & BOUBY, H. - Notes sur quelques plantes intéressantes récoltées en Savoie. *Bull. Soc. Bot. France* 108 (Session extraordinaire en Savoie) : 51-53. **1961.**
- TURLOT, J.-P. - Les Orchidées de la région d'Hyères. *Orchidophile* 25 : 653-658. **1976.**
- TURMEL, J.-M. - Répartition géographique des *Eryngium* I. Ancien Monde. *Bull. Mus. Nat. His. Nat.* 20 (4) : 395-401. **1948.**
- TURMEL, J.-M. - *L'Hymenophyllum tumbridgense* Sm. et Sow. aux Pyrénées. *Monde Pl.* 283-284 : 62. **1951-1952.**
- TURMEL, J.-M. - Les *Eryngium* - Panicauts - Chardons bleus. *Pl. Montagne* 1(2) : 30-34. **1952.**
- TURMEL, J.-M. - Ecologie descriptive et expérimentale du genre *Eryngium*. *Bull. Mus. Nat. His. Nat.* 26 (1) : 139-148. **1954.**
- TYTECA, D. - *Ophrys arachnitiformis* et *Ophrys splendida* dans le Midi de la France : discussion taxonomique et chorologique. *Orchidophile* 83 : 159-163. **1988.**
- TZVELEV, M.M. [Zlaki S.S.S.R., Leningrad 1976, 714 pp.] - English translation: *Grasses of the Soviet Union*. New Delhi, Amerind. Publ. Co. Pvt. Ltd., Oxonian Press. 1: [I]-XVI, [1]-568; 2: [I]-XVI, [569]-1196. **1976, 1983.**
- VACCARI, L. - Note sur alcune forme di *Gentiana* del gruppo *verna* L. *Nuovo Giorn. Bot. Ital.* (nouv. sér.) 24 (4) : 215-244. **1917.**
- VANDEN BERGHEN, C. - La végétation des rives du lac de Hourtin (Gironde, France). *Bull. Jard. Bot. Natl. Belgique* 34 : 243-267. **1964.**
- VANDEN BERGHEN, C. - Notes sur la végétation du Sud-Ouest de la France. Les peuplements de *Scirpus americanus* Pers. dans le département des Landes. *Bull. Jard. Bot. Natl. Belgique* 37 : 335-355. **1967.**
- VANDEN BERGHEN, C. - Notes sur la végétation du Sud-Ouest de la France. La végétation de la rive orientale de l'étang de La Canau (Gironde, France). *Bull. Jard. Bot. Natl. Belgique* 34(2) : 243-267. **1968.**
- VERLAQUE, R. & al. - Quelques exemples de spéciation insulaire en Méditerranée occidentale. *Bot. Chron.* 10 : 137-153. **1990.**
- VERLAQUE, R. & al. [in Jeanmonod, D. & Burdet, H.-M. (éds.) - Recherches cyto-biogéographiques sur quelques taxons rares ou endémiques de Corse, I (in Notes et contributions à la flore de Corse, IX). *Candollea* 48 : 562-576. **1993.**
- VERLAQUE, R. & FILOSA, D. - Caryologie et biogéographie des messicoles menacées du sud-est de la France (comparaison avec les autres mauvaises herbes). In J.-P. Dalmas et M. Chauvet coord. «*Plantes messicoles: faut-il sauver les mauvaises herbes?*». B.R.G., Paris (à paraître).
- VERLOT, J. B. - Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Dauphiné. *Bull. Soc. Statist. Dép. Isère* 3 : [1]-408. **1872.**
- VERLOT, J. B. - Note sur l'existence du *Genista Delphinensis* Verl. (*Genista tetragona* Vill. inéd, non Bess.) dans les Pyrénées. *Bull. Soc. Bot. France* 23 (Session extraordinaire de Lyon) : LXXIX-LXXXI. **1876.**
- VIALLANES, A. & D'ARBAUMONT, J. - *Flore de la Côte d'Or*. Ed. 1, Dijon, Imp. Darantière. [I]-LXX, 1-523, ii (1889). Nouv. édition, Dijon, Imp. Darantière. [I]-LXX, 1-523, iv (1926). **1889, 1926.**
- VICQ DE, E. & BRUTELETTE DE, B. - Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme. *Mem. Soc. Imp. Emul. Abbeville* : 295-620. **1865.**
- VIERHAPPER, F. - Übersicht über die Arten und Hybriden der Gattung *Soldanella*. *Festschr. Ascherson* 52 : 500-508. **1904.**
- VIERHAPPER, F. - Die Verbreitung der Arten der Gattung *Soldanella* L. *Die Pflanzenareale* 1 Reihe, Heft 1, Karte 7-8. Jena. **1926.**
- VIGARIÉ, R. - *Esquisse générale du département de l'Aveyron*. Carrère, Rodez. **1927.**
- VIGNON, F. - Troisième série de précartes de l'Institut floristique franco-belge. *Doc. Flor* 3 (1-2-3) : 43-202. **1982.**
- VIGO I BONADA, J. - El poblament vegetal de la vall de Riles I. Generalitats. *Catalèg floristic. Acta Bot. Barcinon.* 35 : 1-794. **1983.**
- VILAIN, J. - A propos d'un Mélilot nouveau en Gironde. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux* 10(1) : 13. **1982.**
- VILLAR, L. - Remarques chorologiques sur quelques plantes pyrénéennes. *Publ. Centro Piren. Biol. Exp.* 12 : 85-99. **1981.**
- VILLAR, L. - El elemento endémico en la flora del Pirineo occidental espanol; *Monogr. Inst. Pirenaico Ecol.* 4 : 371-381. **1988.**
- VILLAR, L. & GOMEZ, D. - *Androsace helvetica* (Primulaceae) novedad para la flora española. *Coll. Bot.* 14 : 653-661. **1983.**
- VILLAR, L. & LÁINZ, M. - Plantes endémiques des Pyrénées occidentales et des Monts Cantabres. Essai chorologique. *Monogr. Inst. Pirenaico Ecol.* 5 : 209-234. **1990.**
- VILLAR, L. & LAZARE, J.-J. - Avance del Atlas ICAFF (Inventario y cartografía automatica de la flora de los Pirineos). *Itin. Geobot.* 5 : 481-504. **1991.**
- VILLARS, D. - *Histoire des plantes de Dauphiné*. D. Villars, I. D'Allier, Grenoble ; Perisse, Piestre, de la Molière, Lyon ; Prevost, Paris. 1 : [I]-LXXX, [1]-468 (1786); 2 : [I]-XXV, [1]-690 (1787) ; 3 : [I]-XXXII, [1]-1091 (1789). **1786-1789.**
- VILMORIN DE, R. - Une petite histoire ancienne. *Monde Pl.* 399 : 8. **1979.**
- VILMORIN DE, R. & CHOPINET, R. - Sur une station à *Centaurea alpina* L. et à *Gentiana ligustica* R. Vilmorin & Chopinet (sp. nov.) dans les Alpes maritimes françaises. *Congr. Int. Bot. Paris* 8 : 165-169. **1954.**
- VILMORIN DE, R. & GUINET, C. - Haute-Maurienne. *Bull. Soc. Bot. France* 98 (Session extraordinaire de la coupe des Alpes, du Tyrol à la France) : 97-103. **1951.**
- VIROT, R. - Un *Carex* intéressant retrouvé aux environs de Paris : le *Carex hordeistichos* Vill. *Feuille Nat.* (nouv. sér.) 4(9-10) : 92-93. **1950.**
- VIROT, R. - Compte rendu des excursions et commentaires. *Bull. Soc. Bot. France* 109 (Session extraordinaire en Périgord et Quercy) : 5-85. **1962.**
- VISSET, P. - *Coleanthus subtilis* (Tratt.) Seidl. à l'étang de Vioreau (Loire-Atlantique). *Monde Pl.* 364 : 9. **1969.**
- VIVANT, J. - *Juncus arcticus* Willd. et *Hierochloa borealis* R. et S. dans le haut bassin du Verdon. *Monde Pl.* 325 : 1-2. **1958.**
- VIVANT, J. - *Euphorbia prostrata* Ait. naturalisé à Antibes (A.-M.). *Monde Pl.* 327 : 6. **1959.**
- VIVANT, J. - *Elatine brochonii* Clavaud existe toujours en France. *Bull. Soc. Bot. France* 107 : 202-203. **1960.**
- VIVANT, J. - Localités nouvelles du *Cirsium carniolicum* Scop. subsp. *rufescens* Ram. dans les Basses-Pyrénées. *Bull. Soc. Bot. France* 111 (7-8) : 367-368. **1964.**
- VIVANT, J. - Sur quelques plantes de Corse. *Monde Pl.* 351 : 12-14. **1966.**
- VIVANT, J. - Sur quelques plantes singulières des Pyrénées occidentales. *Monde Pl.* 357 : 7-10. **1967.**
- VIVANT, J. - Plantes récoltées en Corse méridionale. *Monde Pl.* 359 : 6-8. **1968.**
- VIVANT, J. - Une localité française du *Thelypteris pozoi* (Gag.) C.V. Morton. *Bull. Soc. Bot. France* 117 (3-4) : 173-176. **1970 a.**
- VIVANT, J. - Phanérogames adventices récoltées en France méridionale. *Monde Pl.* 366 : 9-10. **1970 b.**
- VIVANT, J. - Deux localités nouvelles du *Soldanella villosa* Darracq. *Monde Pl.* 370-371 : 14-15. **1971.**
- VIVANT, J. - Plantes vasculaires intéressantes récoltées aux Pyrénées occidentales françaises. *Monde Pl.* 373 : 1-4; 375 : 3-4. **1972 a.**
- VIVANT, J. - *Rumex cantabricus* Rech. et *Stipa parviflora* Desf. Phanérogames méconnues de la Flore française. *Bull. Soc. Bot. France* 119 (5-6) : 335-338. **1972 b.**
- VIVANT, J. - Compte rendu d'herborisations réalisées en 1972

- dans les Pyrénées-Atlantiques. *Monde Pl.* 378 : 5-6. **1973.**
- VIVANT, J. - Sur quatre plantes des Pyrénées occidentales remarquables pour la flore de France. *Bull. Soc. Bot. France* 121 (5-6) : 217-222. **1974 a.**
- VIVANT, J. - Quelques notes à propos de plantes vasculaires de la Corse. *Bull. Soc. Bot. France* 121 (Session extraordinaire en Corse) : 27-36. **1974 b.**
- VIVANT, J. - *Notice et itinéraires. 110^{ème} Session Extraordinaire de la Société Botanique de France, Pyrénées-Atlantiques, 8-17 juillet 1979.* Mus. Natl. Hist. Nat. Paris. 22 pp. **1979.**
- VIVANT, J. - Herborisation dans le Bassin moyen et inférieur de l'Adour. *Monde Pl.* 421-422 : 9-13. **1985.**
- VIVANT, J. - Propos concernant les plantes adventices des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. *Monde Pl.* 448 : 27-30. **1993.**
- VIVANT, J. & al. - *Notice et itinéraires. 111^{ème} Session Extraordinaire de la Société Botanique de France, Pyrénées-Atlantiques d'Ossau et Pyrénées aragonaises d'Huesca, 3-10 (11) août 1980.* Mus. Natl. Hist. Nat. Paris. 36 pp. **1980.**
- VIVANT, J. & DELAY, J. - Sur quelques endémiques pyrénéennes. Cytotaxonomie (2^{ème} partie). *Bull. Soc. Bot. France* 127 [5 (Lettres botaniques)] : 493-505. **1980.**
- VIZIER, C. & J. - Contribution à l'inventaires de la flore (département des Pyrénées-Orientales). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (nouv. sér.) 24 : 347. **1993.**
- WAHLENBERG, G. - *Kongl. Vetenskaps Academiens nya Handlingar* (nov. ser.) 24 : 140. **1803.**
- WATTEZ, R., BOURNÉRIAS, M. & GÉHU, J.-M. - Informations sur la présence de plantes légalement protégées dans la Nord de la France, la Picardie et leurs abords. *Bull. Soc. Linn. Nord France* (nouv. sér.) 4 : 27-54. **1983.**
- WEBB, D.A. & CHATER, A.O. - The *Erodium petraeum* complex. In : Heywood, V.H. ed. *Flora Europaea, Notulae Systematicae ad Floram Europaeam spectantes*, 6. *Feddes Repert.* 74 (1-2) : 13-18. **1967.**
- WEBB, D.A. & GORNALL, R.J. - *Saxifrages of Europe.* Helm edit., London [i]-viii, 1-307. **1989.**
- WEILL, J. - Observations sur quelques plantes des Alpes-Maritimes. *Monde Pl.* 321 : 1-2. **1957.**
- WEILL, J. - Contribution à l'étude de la flore du département des Alpes-Maritimes (suite et fin). *Riviera Sci.* 58 (2) : 42-44. **1971.**
- WEILL, J. - Deuxième contribution à l'étude de la flore du département des Alpes-Maritimes. *Riviera Sci.* 60 (4) : 95-100. **1973.**
- WEIMARCK, G. - Variation and taxonomy of *Hierochloa* (*Graminae*) in the Northern hemisphere. *Bot. Not.* 124 : 129-175. **1971.**
- WOOD, J.-J. - Eine neue Subspecies von *Ophrys sphegodes*. *Orchidee* 34 : 105-109. **1983.**
- WOOSTER - Notes on *Primula allionii*. *Bull. Alp. Garden Soc.* 24 : 82. **1956.**
- YUNGMANN, B. - Courrier des lecteurs. *Monde Pl.* 445 : 29. **1992.**
- ZELTNER, L. - Recherches de biosystématique sur les genres *Blackstonia* Huds. et *Centaurium* Hill. (Gentianacées). *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 93 : 5-164. **1970.**
- ZELTNER, L. - Contribution à l'étude cytotoxonomique et cytogéographique des genres *Blackstonia* Huds. et *Centaurium* Hill en URSS. *Bull. Soc. Neuchâteloise Sci. Nat.* 110 : 17-35. **1987.**
- ZEVACO-SCHMITZ, C. - Flore et végétation de l'île Piana, aspect évolutif en 18 années sans l'impact d'un troupeau de chèvres. *Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Corse* 14 : 31-51. **1988.**
- ZOHARY, M. & HELLER, D. - *The genus Trifolium.* The Israel academy of sciences and humanities, Jerusalem. [i]-x, 1-606. **1984.**

**Annexe II.2 : INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES
DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)**

Acer L.		Andropogon L.	
1 « <i>obtusatum</i> Willd.	231	« <i>allionii</i> DC.	
1 « <i>opalus</i> Miller subsp. <i>obtusatum</i> (Willd.) Gams	231	« <i>contortus</i> L.	
Achillea L.		Androsace L.	
2 « <i>atrata</i> L.	22	« <i>chamaejasme</i> Wulfen	
Aconitum L.	23	« <i>cylindrica</i> DC. subsp. <i>cylindrica</i>	
3 « <i>corsicum</i> Gáyer	24	« <i>cylindrica</i> DC. subsp. <i>hirtella</i> (Dufour) Greuter & Burdet	
3 « <i>napellus</i> L. subsp. <i>corsicum</i> (Gáyer) Seitz	25	« <i>elongata</i> L. subsp. <i>breistrofferi</i> (Charpin & Greuter)	
4 « <i>variegatum</i> L. subsp. <i>pyrenaicum</i> Vivant		Molero & J. Monts.	
Adonis L.	25	« <i>elongata</i> L. var. <i>breistrofferi</i> Charpin & Greuter	
5 « <i>pyrenaica</i> DC.	24	« <i>hirtella</i> Dufour	
Aethionema R. Br.	26	« <i>septentrionalis</i> L.	
6 « <i>ovalifolium</i> (DC.) Boiss.		Anemone L.	
6 « <i>saxatile</i> (L.) R. Br. subsp. <i>ovalifolium</i> (DC.) Nyman	27	« <i>palmata</i> L.	
7 « <i>saxatile</i> (L.) R. Br. subsp. <i>thomasianum</i> (Gay) P. Fourn.		Angelica L.	
7 « <i>thomasianum</i> Gay	28	« <i>archangelica</i> L. subsp. <i>litoralis</i> (Fries) Thell.	
Agropyron Gaertn.	29	« <i>heterocarpa</i> Lloyd	
8 « <i>cristatum</i> (L.) Gaertn. subsp. <i>pectinatum</i> (M. Bieb.)	28	« <i>litoralis</i> Fries	
Tzvelev		Anthemis L.	
8 « <i>pectiniforme</i> Roemer & Schultes	30	« <i>secundiramea</i> Biv.	
Agrostemma L.		Anthriscus Pers.	
417 « <i>coelirosa</i> L.	31	« <i>caucalis</i> M. Bieb. var. <i>gymnocarpa</i> (Moris) Cannon	
Agrostis L.	31	« <i>caucalis</i> M. Bieb. var. <i>neglecta</i> (Boiss. & Reuter) P.	
10 « <i>durieui</i> Boiss. & Reuter ex Gandoger		Silva & Franco	
9 « <i>elegans</i> Thore ex Loisel., non (Walter) Salisb.	31	« <i>vulgaris</i> Pers. var. <i>glabrata</i> (Lange) Lange	
9 « <i>exilis</i> Loisel.		Anthyllis L.	
9 « <i>tenerrima</i> Trin.	32	« <i>cytisoides</i> L.	
10 « <i>truncatula</i> Parl. subsp. <i>commista</i> Castroviejo &		Antinoria Parl.	
Charpin	33	« <i>insularis</i> Parl.	
Airopsis Desv.		Antirrhinum L.	
33 « <i>insularis</i> (Parl.) Nyman	279	« <i>arenarium</i> Poiret	
Aldrovanda L.	282	« <i>thymifolium</i> Vill.	
11 « <i>vesiculosa</i> L.		Aquilegia L.	
Alisma L.	34	« <i>litardierei</i> Briq.	
89 « <i>parnassifolium</i> L.		Archangelica N.M. Wolff	
Alkanna Tausch	28	« <i>litoralis</i> (Fries) Agardh	
12 « <i>lutea</i> Moris		Arenaria L.	
Allium L.	35	« <i>cinerea</i> DC.	
13 « <i>moly</i> L.	222	« <i>provincialis</i> Chater & Halliday	
317 « <i>siculum</i> Ucria		Aretia L.	
14 « <i>trifoliatum</i> Cyr.	23	« <i>cylindrica</i> (DC.) Loisel.	
Alsine L.	24	« <i>pubescens</i> (DC.) Loisel. subsp. <i>hirtella</i> (Dufour) Nyman	
306 « <i>viscosa</i> Schreber		Aristolochia L.	
Alyssum L.	36	« <i>tyrrhena</i> Nardi & Arrigoni	
16 « <i>arenarium</i> Loisel., non Sprengel		Armeria Willd.	
15 « <i>brigantiacum</i> Jordan & Fourn.	37	« <i>belgenciensis</i> Donadille ex Kerguélen	
15 « <i>cuneifolium</i> Ten.	38	« <i>elongata</i> (Hoffm.) Koch	
16 « <i>loiseleurii</i> P. Fourn.	39	« <i>malinvaudii</i> Coste & Soulié	
16 « <i>montanum</i> L. subsp. <i>arenarium</i> Coste	38	« <i>maritima</i> Willd. subsp. <i>elongata</i> (Hoffm.) Bonnier	
236 « <i>pyrenaicum</i> Lapeyr.	40	« <i>pungens</i> (Link) Hoffmanns. & Link	
17 « <i>robertianum</i> Bernard, Godron & Gren.	41	« <i>soleirolii</i> (Duby) Godron	
Ambrosina Bassi		Artemisia L.	
18 « <i>bassii</i> L.	42	« <i>arborescens</i> L.	
Ampelodesmos Link	43	« <i>borealis</i> Pallas	
19 « <i>mauritanicus</i> (Poiret) T. Durand & Schinz	43	« <i>campestris</i> L. subsp. <i>borealis</i> (Pallas) H.M. Hall &	
19 « <i>tenax</i> (Vahl) Link		Cléments	
Anagallis L.	44	« <i>molineri</i> Quézel, Barbero & R. Loisel	
20 « <i>crassifolia</i> Thore	43	« <i>nana</i> Gaudin	
Anchusa L.		Arum L.	
21 « <i>crispa</i> Viv.	173	« <i>muscivorum</i> L. fil.	
Andromeda L.		Arundo L.	
348 « <i>caerulea</i> L.			

- 45 « *plinii* Turra
88 « *stricta* Timm
Asplenium L.
46 « *balearicum* Shivas
52 « *celtibericum* Rivas-Martínez
47 « *cuneifolium* Viv.
48 « *fissum* Kit. ex Willd.
49 « *jahandiezii* (Litard.) Rouy
50 « *lepidum* C. Presl
51 « *sagittatum* (DC.) Bange
52 « *seelosii* Leybold subsp. *glabrum* (Litard. & Maire) Rothm.
Aster L.
53 « *linosyris* (L.) Bernh. subsp. *armoricanus* (Rouy) Kerguélen
54 « *pyrenaicus* DC.
Astragalus L.
55 « *alopecuroides* L.
56 « *alopecurus* Pallas
56 « *centralpinus* Br.-Bl.
57 « *echinatus* Murray
58 « *epiglottis* L.
59 « *glaux* L.
59 « *granatensis* Lange, non Lam.
60 « *leontinus* Wulfen
62 « *massiliensis* (Miller) Lam.
55 « *narbonensis* Gouan
61 « *nevadensis* Boiss. subsp. *catalaunicus* Br.-Bl.
57 « *pentaglottis* L.
61 « *sempervirens* Lam. subsp. *catalaunicus* (Br.-Bl.) Laínz
61 « *sempervirens* Lam. subsp. *nevadensis* (Boiss.) P. Monts
62 « *tragacantha* L.
Atractylis L.
63 « *humilis* L.
Atriplex L.
64 « *longipes* Drejer
224 « *pedunculata* L.
Bassia All.
65 « *laniflora* (S.G. Gmel.) A.J. Scott.
Bellevalia Lapeyr.
66 « *appendiculata* Lapeyr.
66 « *romana* (L.) Reichenb.
67 « *trifoliata* (Ten.) Kunth
Bellis L.
68 « *pappulosa* Boiss.
68 « *sylvestris* Cyr. subsp. *pappulosa* (Boiss.) Coste
Betula L.
69 « *alba* L. subsp. *nana* (L.) Bonnier & Layens
69 « *nana* L.
Bifora Hoffm.
70 « *dicocca* Hoffm.
70 « *testiculata* (L.) Sprengel
Biscutella L.
71 « *arvernensis* Jordan
72 « *brevicaulis* Jordan
73 « *divionensis* Jordan
74 « *lamottei* Jordan
75 « *neustriaca* Bonnet
76 « *rotgesii* Fouc.
Borderea (Gren.) Miégevillie
77 « *pyrenaica* (Gren.) Miégevillie
Botrychium Swartz
78 « *matricariifolium* (A. Braun ex Döll) Koch
79 « *multifidum* (S.G. Gmelin) Rupr.
80 « *simplex* E. Hitchc.
Brassica L.
81 « *armoracioides* Czern.
81 « *elongata* Ehrh. subsp. *integrifolia* (Boiss.) Breistr.
82 « *insularis* Moris
83 « *montana* Pourret
84 « *oleracea* L.
82 « *oleracea* L. subsp. *insularis* (Moris) Coste
83 « *oleracea* L. subsp. *robertiana* (Gay) Rouy & Fouc.
81 « *persica* Boiss. & Hohen
420 « *pubescens* (L.) Ardoino
85 « *repanda* (Willd.) DC. subsp. *galissieri* (Giraud.) Heywood
83 « *robertiana* Gay
Braya Sternb. ex Hoppe
421 « *supina* (L.) Koch
Bromus L.
86 « *arduennensis* Crépin
86 « *bromoideus* (Lej.) Crépin
Bupleurum L.
87 « *fontanesii* Guss. ex Caruel
87 « *odontites* L.
Calamagrostis Adanson
88 « *neglecta* auct., non (Ehrh.) P. Beauv.
88 « *stricta* (Timm) Koeler
Caldesia Parl.
89 « *parnassifolia* (L.) Parl.
Calla L.
90 « *palustris* L.
Campanula L.
91 « *albicans* (Buser) Engler
92 « *baumgartenii* J. Becker
93 « *cervicaria* L.
483 « *nutabunda* Guss.
91 « *petraea* auct. gall., non L.
Cardamine L.
94 « *chelidonia* L.
95 « *graeca* L.
Carduus L.
96 « *aurosicus* Chaix
Carex L.
107 « *approximata* Hoppe ex Hoffm., non All.
97 « *atrofusca* Schkuhr
98 « *buxbaumii* Wahlenb.
99 « *cespitosa* L.
100 « *chordorrhiza* L. fil.
104 « *emasculata* V. Krecz.
101 « *fimbriata* Schkuhr
102 « *fritschii* Waisb.
103 « *grioletii* Roemer
104 « *hartmanii* Cajander
105 « *heleonastes* L. fil.
101 « *hispidula* Gaudin
106 « *hordeistichos* Vill.
109 « *incurva* Lightf.
108 « *irrigua* (Wahlenb.) Sm. ex Hoppe
109 « *juncifolia* All.
107 « *lachenalii* Schkuhr
107 « *lagopina* Wahlenb.
108 « *magellanica* Lam. subsp. *irrigua* (Wahlenb.) Hiitonen
109 « *maritima* Gunnerus
110 « *melanostachya* M. Bieb. ex Willd.
111 « *microglochis* Wahlenb.
110 « *nutans* Host, non J.F. Gmelin
98 « *polygama* Schkuhr, non J.F. Gmelin
112 « *repens* Bellardi
97 « *ustulata* Wahlenb.
113 « *vaginata* Tausch
Caropsis Rauschert
114 « *verticillatunidata* (Thore) Rauschert
Carpesium L.
115 « *cernuum* L.
Centaurea L.

- 117 « *aemilii* Briq.
116 « *alpina* L.
117 « *balbisiانا* Soldano subsp. *aemilii* (Briq.) Kerguelen
118 « *balbisiانا* Soldano subsp. *jordaniana* (Gren. & Godron) Kerguelen
119 « *balbisiانا* Soldano subsp. *verguinii* (Briq. & Cavill.) Kerguelen
122 « *biformis* Timb.-Lagr.
120 « *corymbosa* Pourret
121 « *hanryi* Jordan subsp. *shuttleworthii* (Rouy) Kerguelen
118 « *jordaniana* Gren. & Godron
122 « *leucophaea* Jordan subsp. *biformis* (Timb.-Lagr.) Dostál
123 « *leucophaea* Jordan subsp. *pseudocorerulescens* (Briq.) Dostál
124 « *maculosa* Lam. subsp. *albida* (Lecoq & Lamotte) Dostál
124 « *maculosa* Lam. var. *albida* Lecoq & Lamotte
125 « *paniculata* L. subsp. *esterellensis* (Burnat) Dostál
121 « *paniculata* L. subsp. *shuttleworthii* Rouy
117 « *procumbens* Balbis, non Hablitz subsp. *aemilii* (Briq.) Dostál
118 « *procumbens* Balbis, non Hablitz subsp. *jordaniana* (Gren. & Godron) Rouy
119 « *procumbens* Balbis, non Hablitz subsp. *verguinii* (Briq. & Cavillier) Dostál
123 « *pseudocineraria* (Fiori) Rouy
121 « *spinabadia* Timb.-Lagr. subsp. *shuttleworthii* (Rouy) Dostál
126 « *vallesiaca* (DC.) Jordan
- Centaureum** Hill
127 « *chloodes* (Brot.) Samp.
128 « *favargerii* Zeltner
129 « *scilloides* (L. fil.) Samp. [1913] et non «(L. fil.) P. Fourn.» [1938]
- Centranthus** DC.
130 « *nervosus* Moris
130 « *trinervis* (Viv.) Béguinot
- Cerastium** L.
132 « *campanulatum* Viv.
131 « *comatum* Desv.
131 « *illyricum* Ard. subsp. *comatum* (Desv.) P. D. Sell & Whitehead
132 « *ligusticum* Viv.
132 « *pumilum* Curtis subsp. *litigiosum* (De Lens) P.D. Sell & Whitehead
- Cerasus** Juss.
373 « *prostrata* (Labill.) Ser.
- Chaenorrhhinum** (DC.) Reichenb.
133 « *minus* (L.) Lange subsp. *pseudorubrifolium* Gamisans
- Chaerophyllum** L.
313 « *nodosum* (L.) Crantz
- Chamaecytisus** Link
134 « *elongatus* (Waldst. & Kit.) Link
134 « *glaber* Rothm.
- Chamaerops** L.
135 « *humilis* L.
- Cheilanthes** Swartz
145 « *catanensis* (Cosent.) H. P. Fuchs
136 « *hispanica* Mett.
145 « *vellea* (Aiton) F. Mueller
- Chrysanthemum** L.
356 « *flosculosum* L.
268 « *leucanthemum* L. subsp. *crassifolium* (Lange) P. Fourn.
- Chrysocyathus** Falconer
5 « *pyrenaicus* (DC.) Chrtek & Slavíková
- Cicer** L.
263 « *ervoides* Brign.
- Cineraria** L.
436 « *lanceolata* Lam. var. *candida* Corb.
- Cirsium** Miller
137 « *carniolicum* Scop. subsp. *rufescens* (Ramond ex DC.) P. Fourn.
139 « *giganteum* (Desf.) Sprengel
138 « *montanum* (Waldst. & Kit. ex Willd.) Sprengel
137 « *rufescens* Ramond ex DC.
139 « *scabrum* (Poiret) Bonnet & Baratte
- Cistus** L.
140 « *hirsutus* Lam. 1786, non Lam. 1779
226 « *lunulatus* All.
140 « *psilosepalus* Sweet
- Cnidium** Cusson
407 « *dubium* (Schkuhr) Thell.
- Cochlearia** L.
141 « *aestuaria* (Lloyd) Heywood
141 « *officinalis* L. var. *aestuaria* Lloyd
141 « *pyrenaica* DC. subsp. *aestuaria* (Lloyd) Fernández Casas & Laínz
- Colchicum** L.
143 « *bertolonii* Steven
142 « *corsicum* Baker
143 « *cupanii* Guss.
- Coleanthus** Seidl.
144 « *subtilis* (Tratt.) Seidl.
- Coriandrum** L.
70 « *testiculatum* L.
- Cosentinia** Todaro
145 « *vellea* (Aiton) Todaro
- Cotoneaster** Medik.
146 « *delphinensis* Châtenier
147 « *tomentosus* Lindley subsp. *delphinensis* Rouy
- Crataegus** L.
147 « *monogyna* Jacq. subsp. *maritima* Corillion
- Crepis** L.
148 « *jubata* Koch
148 « *rhaetica* Hegetschw.
- Cressa** L.
149 « *cretica* L.
- Crocus** L.
150 « *ligusticus* M.G. Mariotti
150 « *medius* auct., non Balbis
- Cryophytum** N.E. Br.
305 « *crystallinum* (L.) N. E. Br.
- Cyclamen** L.
151 « *balearicum* Willk.
151 « *repandum* Sibth. & Sm. subsp. *balearicum* (Willk.) Nyman
- Cynoglossum** L.
325 « *linifolium* L.,
- Cynomorium** L.
152 « *coccineum* L.
- Cystopteris** Bernh.
153 « *diaphana* (Bory) Blasdell
153 « *viridula* (Desv.) Desv.
- Cytisanthus** O.F. Láng
208 « *aetnensis* (Biv.) Cristofolini & Chiapella
- Cytisus** Desf.
154 « *ardoini* E. Fourn.
134 « *elongatus* Waldst. & Kit.
209 « *linifolius* (L.) Lam.
155 « *sauzeanus* Burnat & Briq.
- Dactylorhiza** Necker ex Nevski
156 « *sphagnicola* (Höppner) Averyanov
- Danthonia** DC.
157 « *alpina* Vest
157 « *calycina* (Vill.) Reichenb., non (Lam.) Roemer & Schultes
157 « *provincialis* DC.
- Daphne** L.

- 158 « *striata* Tratt.
Delphinium L.
159 « *pictum* Willd. subsp. *pictum*
160 « *pictum* Willd. subsp. *requienii* (DC.) C. Blanché & Molero
160 « *requienii* DC.
159 « *requienii* DC. var. *muscodorum* Mut.
161 « *staphisagria* L.
Deschampsia P. Beauv.
162 « *cespitosa* (L.) P. Beauv. subsp. *littoralis* (Gaudin) Gremli
162 « *littoralis* (Gaudin) Reuter
Dianthus L.
164 « *furcatus* Balbis subsp. *geminiflorus* (Loisel.) Tutin
163 « *furcatus* Balbis subsp. *gyspergerae* (Rouy) Burnat ex Briq.
164 « *geminiflorus* Loisel.
163 « *gyspergerae* Rouy
Dioscorea L.
77 « *pyrenaica* Gren.
Diphasiastrum Holub
165 « *complanatum* (L.) Holub subsp. *issleri* (Rouy) Jermy
167 « *complanatum* (L.) Holub subsp. *zeilleri* (Rouy) Kukk.
165 « *x-issleri* (Rouy) Holub
166 « *tristachyum* (Pursh) Holub
167 « *zeilleri* (Rouy) Holub
Diploxys DC.
85 « *galissieri* Giraud.
Draba L.
168 « *dubia* Suter subsp. *laevipes* (DC.) Br.-Bl.
169 « *hoppeana* Reichenb.
168 « *laevipes* DC.
170 « *loiseleurii* Boiss.
171 « *nemorosa* L.
169 « *zahlbruckneri* Host
Dracocephalum L.
172 « *austriacum* L.
Dracunculus Miller
173 « *muscorivorus* (L. fil.) Parl.
Drimia Jacq.
174 « *fugax* (Moris) Stearn
Dryopteris Adanson
175 « *aemula* (Aiton) O. Kuntze
176 « *ardechensis* Fraser-Jenkins
177 « *cristata* (L.) A. Gray
Elaeoselinum Koch ex DC.
178 « *asclepium* (L.) Bertol. subsp. *meoides* (Desf.) Fiori
178 « *meoides* (Desf.) Koch ex DC.
178 « *millefolium* Boiss.
Elatine L.
179 « *brochonii* Clavaud
179 « *hexandra* (Lapierre) DC. subsp. *brochonii* (Clavaud) P. Fourn.
180 « *triandra* Schkuhr
Erica L.
181 « *lusitanica* Rudolphi
Erigeron L.
182 « *paolii* Gamisans
182 « *uniflorus* auct. cors., non L.
Erodium L'Hérit.
183 « *manescavii* Cosson
184 « *petraeum* (Gouan) Willd. subsp. *rodiei* Br.-Bl.
184 « *rodiei* (Br.-Bl.) Poirion
Erucastrium C. Presl
420 « *pubescens* (L.) Willk.
Eryngium L.
185 « *alpinum* L.
186 « *barrelieri* Boiss.
186 « *pusillum* L.
- 187 « *viviparum* Gay
Erysimum L.
188 « *aurigeranum* Jeanb. & Timb.-Lagr.
188 « *incanum* G. Kunze subsp. *aurigeranum* (Jeanb. & Timb.-Lagr.) O. Bolòs & Vigo
Erythraea Borkh.
127 « *chloodes* (Brot.) Gren. & Godron
129 « *scilloides* (L. fil.) Chaub. ex Puel
Euphorbia L.
189 « *corsica* Req.
190 « *costeana* (Rouy) P. Fourn.
192 « *cupanii* Guss. ex Bertol.
190 « *depauperata* Coste & Soulié, non A. Rich.
190 « *flavicoma* DC. subsp. *costeana* (Rouy) P. Fourn.
193 « *loiseleurii* (Rouy) P. Fourn.
191 « *peplis* L.
192 « *pithyusa* L. subsp. *cupanii* (Guss. ex Bertol.) A.R. Sm.
193 « *seguieriana* Necker subsp. *loiseleurii* (Rouy) P. Fourn.
Evax Gaertner
194 « *carpetana* Lange
194 « *cavanillesii* Rouy
194 « *lasiocarpa* Lange ex Cutanda
Festuca L.
195 « *breistrofferi* Chas, Kerguelén & Plonka
196 « *circummediterranea* Patzke
196 « *laevis* (Hackel) Nyman, non (Thunb.) Sprengel
197 « *lahonderei* Kerguelén & Plonka
Filago L.
287 « *neglecta* (Soyer-Willemet) DC.
Fritillaria L.
198 « *montana* Hoppe
198 « *orientalis* Adams
198 « *tenella* M. Bieb.
Fumaria L.
199 « *caroliana* Pugsley
Gagea L.
200 « *minima* (L.) Ker-Gawler
201 « *spathacea* (Hayne) Salisb.
Galium L.
202 « *fleurotii* Jordan
205 « *megalospermum* Vill., non All.
203 « *minutulum* Jordan
204 « *rubroides* L.
205 « *saxosum* (Chaix) Breistr.
206 « *trifidum* L.
Garidella L.
207 « *nigellastrum* L.
Genista L.
208 « *aetnensis* (Biv.) DC.
154 « *ardoinii* (E. Fourn.) Rouy
210 « *delphinensis* Verlot
209 « *linifolia* L.
210 « *sagittalis* L. subsp. *delphinensis* (Verlot) Nyman
211 « *tinctoria* L. subsp. *prostrata* Corillion, Figureau, Godeau
Genistella Ortega
210 « *sagittalis* (L.) Gams subsp. *delphinensis* (Verlot) P. Fourn.
Gentiana L.
127 « *chloodes* Brot.
213 « *murbeckii* Wettst.
213 « *ramosa* Hegetschw.
212 « *schleicheri* (Vacc.) H. Kunz
129 « *scilloides* L. fil.
Gentianella Moench
213 « *ramosa* (Hegetschw.) Holub
Geranium L.
214 « *argenteum* L.

- 215 « *endressii* Gay
216 « *macrorrhizum* L.
Geum L.
217 « *heterocarpum* Boiss.
218 « *hispidum* Fries
Gladiolus L.
219 « *x-dubius* Guss.
220 « *palustris* Gaudin
Globularia L.
221 « *gracilis* Rouy & J. Richter
Glyceria R. Br.
375 « *foucaudii* (Hackel) Coste
Gnaphalium L.
287 « *neglectum* Soyer-Willemet
Gouffeia DC.
222 « *arenarioides* DC.
Gynandris Parl.
223 « *sisyrinchium* (L.) Parl.
Halimione Aellen
224 « *pedunculata* (L.) Aellen
Hammarbya O. Kuntze
225 « *paludosa* (L.) O. Kuntze
Helianthemum Miller
226 « *lunulatum* (All.) DC.
Helicodiceros Schott
173 « *muscorivorus* (L. fil.) Engler
Heracleum L.
228 « *alpinum* L.
227 « *minimum* Lam.
227 « *pumilum* Vill.
228 « *sphondylium* L. subsp. *alpinum* (L.) Bonnier & Layens
228 « *sphondylium* L. subsp. *juranum* (Genty) Thell.
Herniaria L.
229 « *latifolia* Lapeyr. subsp. *litardierei* Gamisans
229 « *litardierei* (Gamisans) Greuter & Burdet
Hesperis L.
230 « *inodora* L.
230 « *matronalis* L. subsp. *inodora* (L.) P. Fourn.
230 « *subsinnuata* Borbás
Heteropogon Pers.
231 « *contortus* (L.) P. Beauv. ex Roemer & Schultes
Hibiscus L.
232 « *palustris* L.
258 « *pentacarpos* L.
232 « *roseus* Loisel.
Hieracium L.
233 « *eriphorum* St.-Amans
Hierochlœ R. Br.
234 « *borealis* (Schrader) Roemer & Schultes
234 « *odorata* (L.) P. Beauv.
Holosteum L.
235 « *breistrofferi* Greuter & Charpin
235 « *umbellatum* L. subsp. *hirsutum* (Mutel) Breistr.
235 « *umbellatum* L. var. *hirsutum* Mutel
Hormatophylla Dudley & Cullen
236 « *pyrenaica* (Lapeyr.) Dudley & Cullen
Hutchinsia R. Br.
237 « *revelierei* Jordan
Hyacinthus L.
66 « *romanus* L.
67 « *trifoliatum* Ten.
Hymenolobus Torr. & A. Gray
237 « *procumbens* (L.) Torrey & A. Gray subsp. *revelieri* (Jordan) Greuter & Burdet
Hymenophyllum Sm.
238 « *tunbrigense* (L.) Sm.
239 « *wilsonii* Hooker
Iberis L.
240 « *aurosica* Chaix subsp. *aurosica*
241 « *bernardiana* Godron & Gren.
242 « *intermedia* Guersent subsp. *violetti* (Godron) Rouy & Fouc.
242 « *linifolia* L. subsp. *violetti* (Godron) Valdés
242 « *violetti* Soyer-Willemet ex Godron
Inula L.
243 « *helenioides* DC.
Ipomoea L.
244 « *sagittata* Poiret
Iris L.
245 « *aphylla* L.
246 « *sibirica* L.
223 « *sisyrinchium* L.
247 « *xiphium* L.
Isoetes L.
248 « *boryana* Durieu
249 « *setacea* Lam.
250 « *velata* A. Braun subsp. *tenuissima* (Boreau) O. Bolós & Vigo
251 « *velata* A. Braun subsp. *velata*
Isolepis R. Br.
252 « *pseudosetacea* (Daveau) Carv.-Vasc.
Jasione L.
253 « *crispa* (Pourret) Samp. subsp. *arvernensis* Tutin
Juncus L.
254 « *arcticus* Willd.
Jurinea Cass.
255 « *bocconei* (Guss.) Guss.
255 « *gouanii* Rouy
255 « *humilis* (Desf.) DC.
Knautia L.
256 « *lebrunii* Prudhomme
Kobresia Willd.
257 « *caricina* Willd.
257 « *simpliciuscula* (Wahlenb.) Mackenzie
Kochia Roth
65 « *arenaria* (Gaertn. & al.) Roth.
65 « *laniflora* (S.G. Gmelin) Borbás
Kosteletzkya Presl
258 « *pentacarpos* (L.) Ledeb.
Lactuca L.
259 « *chaixii* Vill.
259 « *quercina* L. subsp. *chaixii* (Vill.) P. Fourn.
259 « *quercina* L. var. *integrifolia* (Boghen.) Bischoff
Laser Borkh.
260 « *trilobum* (L.) Borckh.
Lathyrus L.
261 « *japonicus* Willd. subsp. *maritimus* (L.) P.W. Ball
261 « *maritimus* Bigelow
Laurocerasus Duhamel
372 « *lusitanica* (L.) M.J. Roemer
Legousia Durande
262 « *castellana* (Lange) Samp.
262 « *scabra* (Lowe) Gamisans
Lens Miller
263 « *ervoides* (Brign.) Grande
263 « *lenticula* (Hoppe) Webb & Berth.
Lepidium L.
6 « *marginatum* Lapeyr.
264 « *pratense* (F.W. Schultz) Billot
264 « *villarsii* Gren. & Godron
Leucanthemum Miller
265 « *burnatii* Briq. & Cavillier
266 « *corsicum* (Lessing) DC. subsp. *fenzlii* Gamisans
268 « *crassifolium* (Lange) Willk
267 « *meridionale* Le Grand
268 « *vulgare* Lam. subsp. *crassifolium* (Lange) Rouy
267 « *vulgare* Lam. subsp. *meridionale* (Le Grand) Nyman

- Leucojum** L. 294
 269 « *aestivum* L. subsp. *pulchellum* (Salisb.) Briq.
 270 « *fabrei* Quézel & B. Girerd
 269 « *hernandezii* Camb.
 271 « *hiemale* auct., non DC.
 271 « *nicaeense* Ardoino
 269 « *pulchellum* Salisb.
Ligularia Cass.
 272 « *sibirica* (L.) Cass.
Limodorum Boehmer
 273 « *abortivum* (L.) Swartz subsp. *trabutianum* (Batt.) Rouy
Limoniastrum Heister ex Fabr.
 274 « *monopetalum* (L.) Boiss.
Limonium Miller
 275 « *bellidifolium* (Gouan) Dumort. subsp. *dubyi* (Gren. & Godron) P. Fourn.
 275 « *dubyi* (Gren. & Godron) O. Kuntze
 276 « *humile* Miller
 277 « *ovalifolium* (Poiret) O. Kuntze
 277 « *ovalifolium* (Poiret) O. Kuntze subsp. *gallicum* Pignatti
 276 « *tremolsii* (Rouy) Guinea López & Ceballos Jimenez
 278 « *vulgare* Miller subsp. *humile* (Miller) P. Fourn.
Linaria Miller
 279 « *arenaria* DC.
 281 « *arvensis* (L.) Desf. subsp. *micrantha* (Cav.) P. Fourn.
 280 « *corsica* Fiori
 280 « *flava* (Poiret) Desf. var. *corsica* (Sommier) Fiori
 280 « *flava* (Poiret) Desf. subsp. *sardoa* (Sommier) A. Terrac.
 281 « *micrantha* (Cav.) Hoffmanns. & Link
 281 « *parviflora* Desf.
 282 « *thymifolia* (Vahl) DC.
Linnaea L.
 283 « *borealis* L.
Liparis L.C.M. Richard
 284 « *loeselii* (L.) L.C.M. Richard
Lippia L.
 347 « *nodiflora* (L.) Kunth
Lobelia L.
 285 « *dortmanna* L.
Loeflingia L.
 286 « *hispanica* L.
Logfia Cass.
 287 « *neglecta* (Soyer-Willemet) J. Holub.
Lolium L.
 288 « *parabolicae* Sennen ex Samp.
Lotus L.
 289 « *tetragonolobus* L.
Lychnis L.
 417 « *coelirosa* (L.) Desr.
Lycopodiella Holub
 290 « *inundata* (L.) Holub
Lycopodium L.
 290 « *inundatum* L.
 165 « *issleri* (Rouy) Domin
 166 « *tristachyum* Pursh
 167 « *zeilleri* (Rouy) Greuter & Burdet
Lysimachia L.
 291 « *thyrsiflora* L.
Lythrum L.
 294 « *dibracteatum* Guss.
 292 « *geminiflorum* Bertol.
 293 « *hyssopifolia* L. subsp. *thymifolium* (L.) Bonnier & Layens
 292 « *thesioides* M. Bieb.
 292 « *thesioides* M. Bieb. subsp. *geminiflorum* (Bertol.) P. Fourn.
 293 « *thymifolia* L.
 293 « *thymifolium* L.
- 294 « *tribracteatum* Salzm. ex Sprengel
Malaxis Solander ex Swartz
 284 « *loeselii* (L.) Swartz
 225 « *paludosa* (L.) Swartz
Marsilea L.
 295 « *quadrifolia* L.
 296 « *strigosa* Willd.
Matteuccia Todaro
 297 « *struthiopteris* (L.) Todaro
Matthiola R. Br.
 298 « *fruticulosa* (L.) Maire subsp. *valesiaca* (Gaudin) P. W. Ball.
 298 « *valesiaca* Boiss.
Medicago L.
 299 « *ciliaris* (L.) All.
 299 « *intertexta* (L.) Miller subsp. *ciliaris* (L.) Ponert
 451 « *polyceratia* (L.) Trautv.
 299 « *polymorpha* L. var. *ciliaris* L.
 300 « *secundiflora* Durieu
 301 « *tenoreana* Ser.
Melandrium Röhling
 418 « *dioicum* Schinz & Thellung var. *zetlandicum* Compton
 418 « *rubrum* (Weig.) Garke var. *zetlandicum* Compton
Melilotus Miller
 302 « *messanensis* (L.) All.
 302 « *siculus* (Turra) Vitman ex B.D. Jackson
Mentha L.
 303 « *cervina* L.
Merendera Ramond
 304 « *filifolia* Camb.
Mesembryanthemum L.
 305 « *crystallinum* L.
Minuartia L.
 306 « *viscosa* (Schreber) Schinz & Thell.
Moehringia L.
 308 « *dasyphylla* auct.
 309 « *dasyphylla* (Balbis) Gren.
 307 « *intermedia* Loisel. ex Panizzi
 308 « *lebrunii* Merxm.
 308 « *papulosa* auct., non Bertol.
 307 « *provincialis* Merxm. & Grau
 307 « *sedifolia* sensu auct. Prov., non Willd.
 309 « *sedifolia* Willd.
 309 « *sedoides* (Pers.) Loisel.
Morisia Gay
 310 « *hypogea* Gay
 310 « *monanthos* (Viv.) Ascherson
Myosotis L.
 311 « *minutiflora* Boiss. & Reut.
 311 « *rhodopea* Velen.
 312 « *speluncicola* (Boiss.) Rouy
Myrrhoides Heister ex Fabr.
 313 « *nodosa* (L.) Cannon
Nananthea DC.
 314 « *perpusilla* (Loisel.) DC.
Narcissus L.
 315 « *triandrus* L. subsp. *capax* (Sweet) D.A. Webb
 315 « *triandrus* L. subsp. *loiseleurii* Rouy
Naumburgia Moench
 291 « *thyrsiflora* (L.) Reichenb.
Naufraga Constance & Cannon
 316 « *balearica* Constance & Cannon
Nectaroscordum Lindley
 317 « *siculum* (Ucria) Lindley
Nerium L.
 318 « *oleander* L.
Nigella L.
 319 « *arvensis* L.

- 320 « *gallica* Jordan
 207 « *nigellastrum* (L.) Willk.
Noccaea Gaertn.
 321 « *arenaria* (Duby) F.K. Meyer
 322 « *praecox* (Wulfen) F.K. Meyer
Obione Gaertner
 224 « *pedunculata* (L.) Moq.
Odontites Ludwig
 323 « *jaubertianus* (Boreau) D. Dietr. ex Walpers subsp.
cebennensis (Coste & Soulié) P. Fourn.
Oenanthe L.
 324 « *foucaudii* Tesson
Omphalodes Miller
 325 « *linifolia* (L.) Moench
 « *littoralis* Lehm.
Ononis L.
 326 « *alopecuroides* auct., non L.
 327 « *alopecuroides* L. subsp. *exalopecuroides* (G. López)
 Greuter & Burdet
 327 « *exalopecuroides* G. López
 328 « *mitissima* L.
Onosma L.
 329 « *fastigiata* (Br. - Bl.) Lacaita subsp. *atlantica* Br. - Bl.
 ex Kerguelen
 330 « *pseudoarenaria* Schur subsp. *delphinensis* (Br.-Bl.)
 P. Fourn.
 330 « *taurica* Willd. subsp. *delphinensis* Br.-Bl.
 330 « *vaudense* auct. gall.
Ophioglossum L.
 331 « *azoricum* C. Presl
Ophrys L.
 332 « *aveyronensis* (J.J. Wood) Delforge
 333 « *ciliata* Biv.
 334 « *fuciflora* (F. W. Schmidt) Moench subsp. *elatior*
 Gumprecht
 336 « *grandiflora* Ten.
 334 « *holoserica* auct., non (Burm. fil.) Greuter subsp. *elatior*
 (Gumprecht) Gumprecht
 284 « *latifolia* L.
 333 « *speculum* auct, non Link
 332 « *sphogodes* Miller subsp. *aveyronensis* J.J. Wood
 335 « *splendida* Gözl & Reinhard
 336 « *tenthredinifera* Willd.
 333 « *vernixia* auct. gall.
Orchis L.
 337 « *collina* Banks & Soland.
 337 « *saccata* Ten.
Ornithogalum L.
 338 « *arabicum* L.
 339 « *biflorum* Jord. & Fourn.
 339 « *corsicum* Jord. & Fourn.
 339 « *exscapum* Ten. subsp. *sandaliticum* Tomadore &
 Garbari
Orobanche L.
 340 « *bartlingii* Griseb.
Paeonia L.
 341 « *corallina* Retz
 341 « *mascula* (L.) Miller subsp. *mascula*
 342 « *mascula* (L.) Miller subsp. *russoi* (Biv.) Cullen & Heywood
Parapholis C.E. Hubbard
 343 « *marginata* Runemark
Passerina L.
 445 « *tartonnaira* L.
Pedicularis L.
 344 « *asparagoides* Lapeyr.
 344 « *comosa* L. subsp. *asparagoides* (Lapeyr.) P. Fourn.
 345 « *recutita* L.
Peucedanum L. 346 « *schottii* Besser ex DC.
Phyla Lour.
 347 « *nodiflora* (L.) Greene
Phyllitis Hill
 51 « *sagittata* (DC.) Guinea & Heywood
Phyllodoce Salisb.
 348 « *caerulea* (L.) Bab.
Physocaulis (DC.) Tausch
 313 « *nodosus* (L.) Koch
Phyteuma L.
 349 « *balbisii* A. DC.
 349 « *cordatum* Balbis
 350 « *villarsii* R. Schulz
Picris L.
 351 « *altissima* Delile
 351 « *sprengeriana* auct., non (L.) Chaix
Pilularia L.
 352 « *minuta* Durieu ex A. Braun
Pimpinella L.
 353 « *lutea* Desf.
 354 « *siifolia* Leresche
Pinguicula L.
 355 « *longifolia* Ramond ex DC. subsp. *reichenbachiana*
 (Schindler) Casper
 355 « *reichenbachiana* Schindler
Pisum L.
 261 « *maritimum* L.
Plagius DC.
 356 « *ageratifolius* (Desf.) L'Herit. ex DC.
 356 « *flosculosus* (L.) Alavi & Heywood
Plantago L.
 357 « *cornuti* Gouan
 358 « *holostium* Scop. var. *littoralis* (Rouy) Kerguelen
 358 « *recurvata* L. var. *littoralis* Rouy
Poa L.
 359 « *caesia* Sm.
 359 « *glauca* Vahl
Polygala L.
 360 « *exilis* DC.
Polygonum L.
 361 « *oxyspermum* Ledeb. subsp. *raii* (Bab.) D.A. Webb
 & Chater
 361 « *raii* Bab.
Polystichum Roth
 362 « *braunii* (Spenner) Fée
Potamogeton L.
 363 « *praelongus* Wulfen
 364 « *rutilus* Wolfgang
Potentilla L.
 365 « *delphinensis* Gren. & Godron
 366 « *multifida* L.
 367 « *nitida* L.
 368 « *nivea* auct., non L.
 368 « *prostrata* Rottb. subsp. *floccosa* Soják
Preslia Opiz
 303 « *cervina* (L.) Fresen.
Primula L.
 369 « *allionii* Loisel.
 370 « *halleri* J.F. Gmelin
 370 « *longiflora* All.
 371 « *pedemontana* Gaudin
Prunus L.
 372 « *lusitanica* L.
 373 « *prostrata* Labill.
Ptarmica
 2 « *atrata* (L.) DC.
Pteris L.
 374 « *cretica* L.

- Ptilotrichum* C.A. Meyer 405
 236 « *pyrenaicum* (Lapeyr.) Boiss.
Puccinellia Parl. 406
 375 « *foucaudii* (Hackel) Holmberg
Ranunculus L. 407
 377 « *canuti* Ardoino
 376 « *chius* DC.
 377 « *garganicus* Ten.
 378 « *lateriflorus* DC.
 379 « *millefoliatus* Vahl
 380 « *nodiflorus* L.
 378 « *nodiflorus* L. subsp. *lateriflorus* (DC.) P. Fourn.
 381 « *ophioglossifolius* Vill. subsp. *revelieri* (Boreau) P. Fourn.
 376 « *parviflorus* L. subsp. *chius* (DC.) Arcangeli
 381 « *revelieri* Boreau subsp. *revelieri*
 382 « *revelieri* Boreau subsp. *rodiei* (Litard.) Tutin
 382 « *revelieri* Boreau var. *rodiei* Litard.
Rhododendron L.
 384 « *hirsutum* L.
Rouya Coincy 411
 384 « *polygama* (Desf.) Coincy
Rumex L. 409
 385 « *aquitanicus* Rech. fil.
 385 « *cantabricus* Rech. fil.
 386 « *rupestris* Le Gall
Salicornia L. 414
 387 « *emericii* Duval-Jouve var. *vicensis* (J. Duvigneaud) J. Duvigneaud
Salix L. 413
 388 « *helvetica* Vill.
 « *lapponum* L. subsp. *helvetica* (Vill.) Nyman
Saponaria L. 417
 389 « *bellidifolia* Sm.
 390 « *lutea* L.
Saussurea DC. 419
 391 « *discolor* (Willd.) DC.
 391 « *lapathifolia* (L.) Karsten
Saxifraga L. 260
 392 « *cuneata* Willd.
 393 « *delphinensis* Ravaud
 393 « *exarata* Vill. subsp. *delphinensis* (Ravaud) Kerguelen
 394 « *exarata* Vill. subsp. *lamottei* (Luizet) D.A. Webb
 395 « *florulenta* Moretti
 396 « *hieraciifolia* Waldst. & Kit.
 397 « *hirculus* L.
 394 « *moschata* Wulfen subsp. *lamottei* (Luizet) P. Fourn.
 398 « *seguieri* Sprengel
 399 « *valdensis* DC.
Scandicium (C. Koch) Thell. 424
 400 « *stellatum* (Banks & Solander) Thell.
Scandix L. 425
 400 « *stellata* Banks & Solander
Schmidtia 425
 144 « *subtilis* Tratt.
Scilla L. 426
 401 « *autumnalis* L. var. *corsica* (Boullu) Rouy
 401 « *corsica* Boullu
Scirpus L. 208
 252 « *pseudosetaceus* Daveau
Scolopendrium Adanson 262
 51 « *hemionitis* Swartz, non L.
Scorzonera L. 427
 402 « *crispatula* (Boiss.) Boiss.
 403 « *parviflora* Jacq.
Sedum L. 275
 404 « *litoreum* Guss.
 405 « *nevadense* Cosson
 404 « *rhytidocalyx* P. Candargy
 « *villosum* L. subsp. *nevadense* (Cosson) Batt.
Selaginella P. Beauv. 406
 « *helvetica* (L.) Spring
Selinum L., 1762, non. L. 1753 407
 « *dubium* (Schkuhr) Leute, non Turcz.
 407 « *venosum* (Hoffm.) Prantl
Senecio L. 408
 « *bayonnensis* Boiss.
 411 « *doronicum* (L.) L. subsp. *ruthenensis* (Mazuc & Timb.-Lagr.) Nyman
 « *fluviatilis* Wallr.
 « *halleri* Dandy
 « *helenitis* (L.) Schinz & Thell. subsp. *candidus* (Corb.) Brunerye
 437 « *helenitis* (L.) Schinz & Thell. subsp. *macrochaetus* (Willk.) Brunerye
 408 « *nemorensis* auct., non L. subsp. *bayonnensis* (Boiss.) Nyman
 410 « *rosinae* Gamisans
 411 « *ruthenensis* Mazuc & Timb.-Lagr.
 412 « *sarracenicus* L.
 409 « *uniflorus* (All.) All., non Retz.
Serapias L. 413
 « *nurrica* B. Corrias
Serratula L. 414
 « *heterophylla* auct. ross., non (L.) Desf.
 414 « *lycopifolia* (Vill.) A. Kerner
Seseli L. 415
 « *djianeae* Gamisans
Sesleria Scop. 416
 « *ovata* (Hoppe) Kerner
Silene L. 417
 « *coelirosa* (L.) Godron
 418 « *dioica* (L.) Clairv. subsp. *zetlandica* (Compton) Clapham
 419 « *salzmannii* Oth.
 419 « *velutina* Pourret ex Loisel.
Siler Miller 260
 « *trilobum* (L.) Crantz
Sinapis L. 420
 « *pubescens* L.
Sisymbrium L. 310
 « *monanthos* Viv.
 421 « *supinum* L.
Smyrnium L. 422
 « *perfoliatum* L.
 423 « *perfoliatum* L. subsp. *rotundifolium* (Miller) Bonnier & Layens
 423 « *rotundifolium* Miller
Soldanella L. 424
 « *villosa* Labarrère
Solidago L. 425
 « *macrorhiza* Lange
 425 « *virgaurea* L. subsp. *macrorhiza* (Lange) Nyman
 426 « *virgaurea* L. subsp. *rupicola* (Rouy) Lambinon
Soyeria Monnier 148
 « *jubata* (Koch) Rouy
Spartium L. 208
 « *aetnense* Biv.
Specularia A. DC. 262
 « *castellana* Lange
Stachys L. 427
 « *brachyclada* De Noë ex Cosson
 428 « *marrubiifolia* Viv.
Statice L. 275
 « *dubyi* Godron & Gren.
 40 « *fasciculata* Vent.
 39 « *majellensis* (Boiss.) Kuntze subsp. *malinvaudii* (Coste & Soulié) P. Fourn.

- 274 « *monopetala* L.
277 « *ovalifolia* Poiret
40 « *pungens* Link
41 « *soleioli* Duby
278 « *tremolsii* Rouy
Stenogramma Blume
429 « *pozoi* (Lag.) Iwatsuki
Sternbergia Waldst. & Kit.
430 « *colchiciflora* Waldst. & Kit.
Subularia L.
431 « *aquatica* L.
Succowia Medik.
432 « *balearica* (L.) Medik.
Tanacetum L.
433 « *audibertii* (Req.) DC.
Taraxacum Weber
434 « *bessarabicum* (Hornem.) Hand.-Mazz.
435 « *cucullatum* Dahlst.
434 « *leptocephalum* Reichenb.
435 « *officinale* Weber subsp. *cucullatum* (Dahlst.) P. Fourn.
434 « *salsugineum* Lamotte
Teline Medik
209 « *linifolia* (L.) Webb. & Berth.
Tephrosieris (Reichenb.) Reichenb.
436 « *helenitis* (L.) B. Nordenstam subsp. *candida* (Corb.)
B. Nordenstam
437 « *helenitis* (L.) B. Nordenstam subsp. *macrochaeta*
(Willk. & Lange) B. Nordenstam
Tetragonolobus Scop.
289 « *pseudopurpureus* Uechtr.
289 « *purpureus* Moench
Teucrium L.
438 « *aristatum* Pérez Lara
439 « *brachyandrum* S. Puech
438 « *cravense* Maire, Molinier & Tallon
440 « *polium* L. subsp. *clapae* S. Puech
441 « *polium* L. subsp. *purpurascens* (Bentham) S. Puech
441 « *polium* L. var. *purpurascens* Bentham
442 « *pseudochamaepitys* L.
Thapsia L.
384 « *polygama* Desf.
Thelypteris Schmidel
429 « *pozoi* (Lag.) C.V. Morton
Thesium L.
443 « *bavarum* Schrank
443 « *montanum* Ehrh. ex Hoffm.
Thlaspi L.
321 « *alpestre* Jacq. var. *arenarium* Duby
321 « *arenarium* (Duby) Jordan
322 « *praecox* Wulfen
Thorella Briq., non B. Gaillon
114 « *bulbosa* P. Fourn.
114 « *verticillatinundata* (Thore) Briq.
Thymelaea Miller
444 « *ruizii* Loscos ex Casav.
445 « *tartonraira* (L.) All. subsp. *tartonraira*
446 « *tartonraira* (L.) All. subsp. *thomasii* (Duby) Arcangeli 1882
Tofieldia Hudson
447 « *borealis* (Willd.) Wahlenb.
447 « *pusilla* (Michaux) Pers.
Trichomanes L.
448 « *speciosum* Willd.
Trifolium L.
302 « *messanense* L.
449 « *pannonicum* Jacq.
450 « *saxatile* All.
450 « *thymiflorum* Vill.
Trigonella L.
451 « *pinnatifida* Cav.
451 « *polyceratia* L.
Trisetum Pers.
452 « *aureum* (Ten.) Ten. 1820
453 « *conradiae* Gamisans
454 « *gracile* (Moris) Boiss.
Tulipa L.
455 « *agenensis* DC.
456 « *aximensis* Marjollet
457 « *billietiana* Jordan
458 « *clusiana* DC.
459 « *didieri* Jordan
460 « *lortetii* Jordan
461 « *marjoletii* Perr. & Song.
462 « *mauriana* Jordan & Fourn.
463 « *montisandrei* J. Prudhomme
455 « *oculus-solis* St-Amans
464 « *planifolia* Jordan
465 « *platystigma* Jordan
466 « *praecox* Ten, non Cav.
466 « *raddii* Reboul
Urginea Steinh.
174 « *fugax* (Moris) Steinh.
Utricularia L.
467 « *ochroleuca* R. Hartmann
Valantia L.
468 « *hispidula* L.
Valeriana L.
469 « *hispidula* Boiss.
469 « *officinalis* L. subsp. *hispidula* (Boiss.) Nyman
130 « *trinervis* Viv.
Veratrum L.
470 « *nigrum* L.
Verbascum L.
471 « *conocarpum* Moris subsp. *conocarpum*
471 « *rotundifolium* Ten. subsp. *conocarpum* (Moris) I. K.
Ferguson
Verbena L.
347 « *nodiflora* L.
Vicia L.
472 « *argentea* Lapeyr.
475 « *barbazitae* Ten. & Guss.
473 « *cusnae* Foggi & Ricceri
474 « *glauca* C. Presl
475 « *laeta* Cesati
476 « *melanops* Sibth. & Sm.
476 « *pichleri* Huter
474 « *rerayensis* (Ball) Murb.
Viola L.
477 « *arborescens* L.
478 « *canina* L. subsp. *schultzii* (Billot) Rouy & Foucaud
479 « *cryana* Gillot
480 « *hispidula* Lam.
481 « *pinnata* L.
480 « *rothomagensis* auct.
478 « *schultzii* Billot
Vitex L.
482 « *agnus-castus* L.
Wahlenbergia Schrader ex Roth
483 « *lobelioides* (L. fil.) Link subsp. *nutabunda* (Guss.) Murbeck
483 « *nutabunda* (Guss.) A. DC.
Wendtia sensu Bonnier & Layens
227 « *minima* (L.) Bonnier & Layens
Woodsia R. Br.
484 « *ilvensis* (L.) R. Br.
Woodwardia Sm.
485 « *radicans* (L.) Sm.
Xatardia Meissner
486 « *scabra* (Lapeyr.) Meissner
Xiphion Miller
246 « *sibiricum* (L.) Schrank

**Annexe II.3 : INDEX DES NOMS FRANÇAIS ET/OU VERNACULAIRES
DES TAXONS DU TOME I (espèces prioritaires)**

2	Achillée noirâtre	218	« hispide
3	Aconit de Corse	228	Berce des Alpes
4	« des Pyrénées	227	« naine
5	Adonis des Pyrénées	70	Bifora testiculé
6	Aéthionème à feuilles ovales	78	Botrychium à feuilles de matricaire
7	« de Thomas	79	« à feuilles de rue
9	Agrostide grêle	79	« à feuilles multifides
10	« tronquée	80	« simple
317	Ail de Sicile	354	Boucage à feuilles de berle
13	« doré	353	« jaune
13	« moly	69	Bouleau nain
14	« trifolié	379	Bouton d'or à mille feuilles
11	Aldrovandie à vessies	377	« de Canut
89	Alisma (fluteau) à feuilles de parnassie	421	Braya couchée
15	Alysson à feuilles en coin	86	Brome des Ardennes
236	« des Pyrénées	181	Bruyère du Portugal
18	Ambrosina de Bassi	21	Buglosse crépu
19	Ampelodesmos de Mauritanie	327	Bugrane queue de renard
34	Ancolie de Litardière	328	« sans épines
348	Andromède bleue	87	Buplèvre de Desfontaines
25	Androsace allongée, de Breistroffer	88	Calamagrostide négligée
23	« cylindrique	89	Caldésie à feuilles de parnassie
26	« du Nord	158	Caméléée striée
24	« hérissée	483	Campanille incliné
22	« petit jasmin	91	Campanule blanchâtre
27	Anémone palmée	92	« de Baumgarten
29	Angélique à fruits variables	162	Canche gazonnante des rivages
30	Anthémis à rameaux tournés d'un même côté	45	Canne de Pline
32	Anthyllis faux-cytise	95	Cardamine de Grèce
33	Antinorie insulaire	94	« fausse-chélidoine
28	Archangélique des rivages	114	Caropsis de Thore
36	Aristolochie tyrrhénien	115	Carpésium penché
38	Arméria à tige allongée	123	Centaurée bleuâtre
37	« de Belgentier	118	« de Jordan
39	« de Malinvaud	120	« de la Clape
41	« de Soleirol	125	« de l'Estérel
40	« piquant	117	« d'Emile
42	Armoise arborescente	116	« des Alpes
43	« boréale	121	« de Shuttleworth
44	« de Molinier	119	« de Verguin
224	Arroche à fruit pédonculé	126	« du Valais
64	« stipitée	120	« en corymbe
90	Arum d'eau	122	« gris cendré, à deux formes
173	« mange mouches	124	« tachetée, blanchâtre
53	Aster à feuilles d'osyris, d'Armorique	130	Centranthe à trois nervures
54	« des Pyrénées	131	Céraiste chevelu
53	« linosyris, d'Armorique	132	« de Ligurie
61	Astragale de la Catalogne	131	« en touffe
60	« de Lenzbourg	313	Cerfeuil nouveaux
62	« de Marseille	31	« vulgaire à fruits glabres
55	« de Narbonne	93	Cervicaire
58	« épiglotte	133	Chaenorrhinum à feuilles rougeâtres
59	« glaux	134	Chamaécytise allongé
57	« hérissé	135	Chamaerops nain
56	« queue de renard	96	Chardon du mont Aurouse
63	Atractyle humble	136	Cheilanthes d'Espagne
147	Aubépine de mer	8	Chiendent pectiné, en forme de crête
234	Avoine odorante	81	Chou allongé, à feuilles entières
65	Bassia à fleurs laineuses	83	« des montagnes
66	Bellevalia de Rome	85	« étalé, de Galissier
217	Benoîte à fruits divers		

82	« insulaire	190	« de Coste
84	« sauvage	192	« de Cupani
90	Choucelle	193	« de Loiseleur
265	Chrysanthème de Burnat	191	« péplis
137	Cirse de Carniole, roux	323	Euphrase des Cévennes
138	« des montagnes	194	Evax à fruits hirsutes
139	« scabre	194	« de Cavanillès
140	Ciste hérissé	114	Faux-cresson de Thore
143	Colchique de Bertoloni	196	Fétuque circumméditerranéenne
142	« de Corse	195	« de Breistroffer
143	« de Cupani	197	« de Lahondère
144	Coléanthe délicat	305	Ficoïde à cristaux
236	Corbeille d'argent des Pyrénées	297	Fougère à plumes d'autruche
240	« du mont Aurouse	296	« d'eau à poils rudes
16	Corbeille d'or des sables	295	« d'eau à quatre feuilles
145	Cosentinia velu	374	« de Crète
146	Cotonéaster du Dauphiné	198	Fritillaire de Caussois
141	Cranson des estuaires	199	Fumeterre de Charles
148	Crépis des Alpes Rhétiques	201	Gagée à spathe
149	Cressa de Crète	200	« naine
150	Crocus de Ligurie	202	Gaillet de Fleurot
151	Cyclamen des Baléares	205	« des rochers
326	Cynoglosse des dunes	204	« fausse garance
152	Cynomorium écarlate	203	« nain
153	Cystoptéris diaphane	206	« trifide
134	Cytise à longues grappes	207	Garidelle fausse nigelle
154	« d'Ardoino	482	Gattilier
155	« de Sauze	209	Genêt à feuilles de Lin
156	Dactylorhize des sphaignes	210	« ailé du Dauphiné
157	Danthonie des Alpes	208	« de l'Etna
160	Dauphinelle de Requier	211	« des teinturiers, prostré
161	« staphysaigre	212	Gentiane de Schleicher
159	« tachetée	213	Gentianelle ramifiée
77	Dioscorée des Pyrénées	214	Géranium à feuilles argentées
47	Doradille à feuilles Cunéiformes	216	« à grosses racines
49	« de Jahandiez	215	« d'Endress
46	« des Baléares	439	Germandrée à étamines courtes
52	« de Seelos, glabre	438	« aristée
48	« du Mercantour	438	« de Crau
49	« du Verdon	440	« de la Clape
50	« élégante	442	« faux petit pin
48	« fendue	441	« purpurine
145	« laineuse	261	Gesse maritime
50	« pulvérulente	220	Glaïeul des marais
135	Doum	219	« douteux
172	Dracocéphale d'Autriche	221	Globulaire grêle
169	Drave de Hoppe	287	Gnaphale négligé
170	« de Loiseleur	274	Grand statice
171	« des bois	424	Grande soldanelle
168	« douteuse, à pédicelle glabre	355	Grassette de Reichenbach
177	Dryoptéris à crêtes	226	Hélianthème à lunules
175	« à odeur de foin	12	Henné jaune
176	« des Cévennes	51	Herbe à la mule
178	Elaéosélin fauxbaudreinoise	161	« aux poux
180	Elatine à trois étamines	229	Herniaire de Litardière
179	« de Brochon	231	Hétéropogon contourné
233	Epervière à poils blancs	234	Hiéochloe odorante
233	« des dunes	235	Holostée en ombelle, hérissée
428	Epiaire à feuilles de marrube	237	Hyménolobe couché, de Revélière
427	« à rameaux courts	238	Hyménophyllum de Tunbridge
152	Eponge de Malte	239	« de Wilson
1	Erable à feuilles obtuses	241	Ibérus de Bernard
182	Erigeron de Paoli	242	« de Viollet
183	Erodium de Manescaut	240	« du mont Aurouse
184	« de Rodié	243	Inule faux hélienium
105	Etoile des marais	244	Ipomoea sagitté
189	Euphorbe de Corse	247	Iris à feuilles en forme de glaive
		246	« de Sibérie

247	« d'Espagne	167	« de Zeiller
223	« faux-sisyrhynque	165	« d'Issler
245	« sans feuilles	290	« inondé
251	Isoète à voile	166	« petit cyprès
248	« de Bory	291	Lysimaque à fleurs en épi
249	« grêle	291	« à fleurs en thyrses
249	« sétacé	293	Lythrum à feuilles de thym
250	« très ténu	294	à trois bractées
288	Ivraie du Portugal	292	« faux-thésium
67	Jacinthe à trois feuilles	423	Maceron à feuilles rondes
66	« romaine	422	« perfolié
253	Jasione d'Auvergne	225	Malaxis des tourbières
254	Jonc arctique	356	Marguerite à feuilles d'agératum
230	Julienne inodore	268	« à feuilles épaisses
255	Jurinée naine	266	« de Fenzl
232	Ketmie des marais	267	« du Midi
256	Knautia de Le Brun	295	Marsiléa à quatre feuilles
257	Kobrésie simple	296	« pubescent
65	Kochia à fleurs laineuses	298	Matthiolo du Valais
258	Kosteletzkya à cinq fruits	302	Métilot de Sicile
110	Laïche à épi noir	303	Menthe des cerfs
106	« à épis d'orge	304	Mérendère à feuilles filiformes
113	« à feuille engainante	305	Mésembryanthème à cristaux
100	« à long rhizome	306	Minuartie visqueuse
111	« à petite arête	471	Molène à fruits coniques
98	« de Buxbaum	310	Morisie
102	« de Fritsch	20	Mouron à feuilles charnues
103	« de Griolo	420	Moutarde pubescente
104	« de Hartman	311	Myosotis à très petites fleurs
107	« de Lachenal	312	« des grottes
108	« de Magellan	314	Nanantée de Corse
105	« des marais	315	Narcisse des Glénans
99	« en touffe	316	Naufagée des Baléares
101	« fimbriée	320	Nigelle de France
99	« gazonnante	319	« des champs
108	« inondable des tourbières	270	Nivéole de Fabre
109	« maritime	271	« de Nice
97	« noirâtre	269	« d'été, élégante
112	« rampante	145	Notochlaena
259	Laitue de Chaix	164	Oeillet à fleurs géminées
260	Laser à feuilles à trois lobes	163	« fourchu, de Gysperger
318	Laurier rose	324	Oenanthe de Foucaud
272	Ligulaire de Sibérie	325	Omphalodès à feuilles de lin
273	Limodore occidental	326	« du littoral
274	Limoniastrum monopétale	327	Ononis queue de renard
277	Limonium à feuilles ovales	331	Ophioglosse des Açores
275	« de Duby	335	Ophrys brillant
278	« de Trémols	332	« de l'Aveyron
276	« humble	334	« frelon
282	Linaire à feuilles de thym	333	« miroir
281	« à petites fleurs	336	« Tenthède
279	« des sables	329	Orcanette atlantique
280	« jaune	330	« du Dauphiné
283	Linnée boréale	337	Orchis à bourse
284	Liparis de Loesel	338	Ornithogale d'Arabie
285	Lobélie de Dortmann	339	« sans tige
286	Loeflingie d'Espagne	340	Orobanche de Bartlingi
289	Lotier pourpre	404	Orpin du littoral
72	Lunetière à tige courte	405	« de la Sierra Nevada
71	« d'Auvergne	386	Oseille des rochers
73	« de Dijon	135	Palmier nain
74	« de Lamotte	185	Panicaut des Alpes
75	« de Neustrie	186	« nain de Barrelier
76	« de Rotgès	187	« vivipare
300	Luzerne à fleurs unilatérales	68	Pâquerette pappuleuse
299	« ciliée	343	Parapholis marginé
301	« de Tenore	17	Passerage de Robert
290	Lycopode des tourbières	264	« de Villars

444	Passerine de Ruiz	388	Saule de Suisse
446	« de Thomas	391	Saussurée discoloré
445	« tartonraire	396	Saxifrage à feuilles d'épervière
359	Paturin glauque	395	« à nombreuses fleurs
344	Pédiculaire fausse-asperge	394	« de Lamotte
345	« tronquée	398	« de Séguier
480	Pensée de Rouen	399	« de Vaud
80	Petit botrychium	392	« en forme de coin
173	« dragon mange mouches	397	« œil de bouc
276	« statice	393	« sillonnée, du Dauphiné
129	Petite centauree à fleurs de scille	400	Scandix étoilé
127	« à fleurs serrées	401	Scille de Corse
128	« de Favarger	174	« éphémère
263	« lentille	252	Scirpe pseudosétacé
346	Peucedan de Schott	51	Scolopendre sagittée
347	Phyla à fleurs nodales	402	Scorzonère à feuilles crispées
348	Phylodoce bleue	403	« à petites fleurs
354	Picris très élevé	406	Sélaginelle de Suisse
352	Pilulaire délicate	407	Sélin douteux
435	Pissenlit à ligules en capuchon	407	« veiné
434	« de Bessarabie	437	Séneçon à grosses soies
341	Pivoine coralline	436	« blanc, à feuilles spatulées
341	« rouge corail	408	« de Bayonne
342	« rouge corail	409	« de Haller
342	« mâle, de Russo	410	« de Rosine
358	Plantain à feuilles carénées	412	« des cours d'eau
357	« de Cornut	411	« du Rouergue
360	Polygale grêle	413	Sérapias de la Nurra
429	Polypode d'Afrique	414	Serratule à feuilles de chanvre d'eau
177	Polystic à crêtes	255	« naine
175	« atlantique	415	Séséli de Djiane
362	« de Braun	416	Seslérie ovale
363	Potamot allongé	418	Silène dioïque des Shetland
364	« roux	417	« rose-du-ciel
368	Potentille blanche	419	« velouté
365	« du Dauphiné	424	Soldanelle velue
367	« luisante	425	Solidage verge d'or à grosse racine
366	« multifide	426	« verge d'or des rochers
368	« prostrée	262	Spéculaire de Castille
369	Primevère d'Allioni	262	« scabre
370	« de Haller	161	Staphysaigre
371	« du Piémont	277	Statice à feuilles ovales
372	Prunier du Portugal	429	Stegnogramma de Pozo
373	« prostré	430	Sternbergie à fleurs de colchique
374	Ptéris de Crète	431	Subulaire aquatique
375	Puccinellia de Foucaud	432	Succowie des Baléares
350	Raiponce de Villars	321	Tabouret des sables
349	« en cœur	322	« précoce
378	Renoncule à fleurs latérales	433	Tanaisie d'Audibert
380	« à fleurs nodales	384	Thapsie de Rouy
379	« à mille feuilles	443	Thésium de Bavière
376	« de Chio	447	Tofieldie boréale
377	« de Gargano	449	Trèfle de Hongrie
381	« de Revélière	450	« des rochers
382	« de Rodié	448	Trichomanès remarquable
361	Renouée de Rayi	451	Trigonelle à nombreuses cornes
383	Rhododendron poilu	453	Trisète de Conrad
385	Rumex aquitain	452	« doré
35	Sabline cendrée	454	« grêle
308	« de Le Brun	464	Tulipe à feuilles planes
222	« de Provence	465	« à stigmate aplati
307	« de Provence	455	« d'Agen
307	« du Verdon	456	« d'Aime
309	« faux-sédum	457	« de Billiet
293	Salicaire à feuilles de thym	459	« de Didier
387	Salicorne de Vic-sur-Seille	458	« de l'Ecluse
389	Saponaire à feuilles de pâquerette	460	« de Lortet
390	« jaune	461	« de Marjollet

462	« de Maurienne	474	« glauque
458	« de Perse	476	« noirâtre
463	« du Mont-André	475	« plaisante
455	« œil de soleil	481	Violette à feuilles pennées
466	« précoce	479	« de Cry
174	Urginée fugace	480	« de Rouen
467	Utriculaire jaunâtre	478	« de Schultz
468	Valantie hérissée	477	« sous-arbustive
469	Valériane à poils rudes	298	Violier du Valais
188	Velar gris blanchâtre de l'Ariège	484	Woodsia de l'île d'Elbe
470	Véatrate noir	485	Woodwardia radicans
472	Vesce argentée	486	Xatardie rude
475	« de Barbazita	486	Xataria
473	« du mont Cusna		